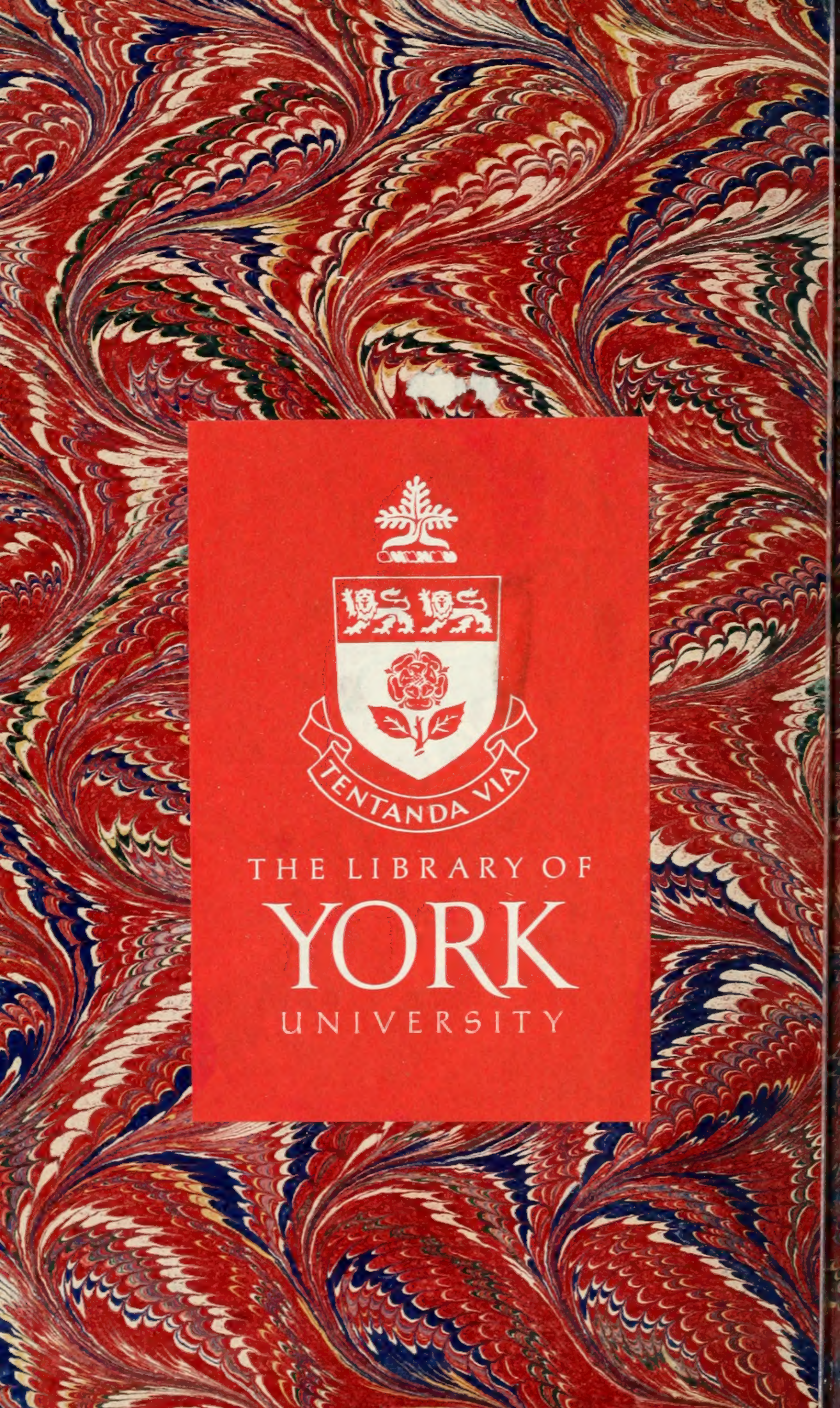



TENTANDA VIA
THE LIBRARY OF
YORK
UNIVERSITY



Offert par Isabelle Pinheiro .. 1880 -

HISTOIRE

UNIVERSELLE

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

HISTOIRE

UNIVERSELLE

PAR

CÉSAR CANTU

TRADUITE

PAR EUGÈNE AROUX

ANCIEN DÉPUTÉ

ET PIERSILVESTRO LEOPARDI

REVUE PAR

MM. AMÉDÉE RENÉE, BAUDRY, CHOPIN, DEHÈQUE, DELATRE

LACOMBE ET NOEL DES VERGERS

TROISIÈME ÉDITION

ENTIÈREMENT REFONDUE PAR L'AUTEUR

revue et traduite

D'APRÈS LA HUITIÈME ET DERNIÈRE ÉDITION ITALIENNE

PAR M. LACOMBE

SOUS LES YEUX DE L'AUTEUR

TOME DOUZIÈME

A PARIS

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C[ie]

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXII

HISTOIRE

UNIVERSELLE.

LIVRE XIII.

TREIZIÈME ÉPOQUE.

SOMMAIRE.

L'imprimerie, la poudre à canon et autres inventions. — Empire d'Orient. — Tamerlan. — Fin de l'empire d'Orient, Mahomet II. — Espagne. — France, Philippe le Bel, les financiers, Boniface VIII; les templiers. — Maison de Valois, Angleterre, guerres, Jeanne d'Arc. — Louis XI. — Constitution de France. — Angleterre, Écosse. — Empire d'Occident. — Affaires ecclésiastiques, grand schisme, conciles de Constance, de Bâle, de Florence. — Hussites, Sigismond et ses successeurs, Hongrie. — Suisse. — Italie, les tyrans, Vêpres siciliennes, descente de Henri VII, Robert de Naples. — Louis de Bavière, Charles de Bohême, Nicolas de Rienzi. — Les condottieri; les Visconti. — Toscane. — Deux-Siciles. — État romain. — Conditions générales de l'Italie; mœurs. — Commerce, villes maritimes. — Villes hanséatiques. — Scandinavie. — Pologne, Lithuanie, Prusse.— Russie, Kaptack.— Le triumvirat italien. — Études classiques. — Sciences. — Histoire. — Littérature hors de l'Italie. — Beaux-arts. — Épilogue.

CHAPITRE PREMIER.

L'IMPRIMERIE, LA POUDRE A CANON ET AUTRES INVENTIONS.

Le siècle dans lequel nous entrons a été signalé par des inventions qui, introduites ou répandues alors, ont changé la face du monde. Renvoyant au livre suivant ce que nous avons à dire de la boussole, nous ne parlerons ici que de l'imprimerie et de la poudre à canon; il suffit de rappeler, au début, que toutes les inventions modernes ont eu des précurseurs, à moins d'excepter les logarithmes.

Les anciens écrivaient sur du cuir, sur des feuilles de pal- Livres anciens.

mier, ou sur le *liber*, c'est-à-dire sur la seconde écorce des arbres ; plus tard on fabriqua du papier soit avec les fibres du papyrus, roseau particulier à l'Égypte (1), soit avec la peau de mouton appelée *charta pergamenea*, dont nous avons fait *parchemin*, parce qu'il fut inventé ou perfectionné à Pergame. On traçait les caractères avec le bout d'un roseau aiguisé et trempé dans l'encre ; les faits les plus importants étaient gravés sur la pierre, sur le bois, sur les métaux (2). Pour les usages journaliers, on se servait de tablettes enduites de cire, sur lesquelles on traçait des lettres avec une pointe de métal ou d'ivoire appelée *style*, et dont l'extrémité obtuse servait à effacer les empreintes. Les feuilles de papyrus ou de parchemin ne se couvraient d'écriture que d'un côté, et on les attachait à la suite l'une de l'autre, jusqu'à ce que le livre fût complet ; puis on en faisait un rouleau (*volumen*) que l'on arrêtait avec un bouton. Jules César est le premier qui écrivit au sénat des lettres sur les deux côtés du parchemin, et il répandit l'usage, inconnu jusque-là, de relier les livres comme nous le faisons (3).

Polir les feuillets avec de l'ivoire, les parfumer avec de l'huile de cédrat, enluminer et dorer les initiales, la couverture, la tranche, les fermoirs, c'était l'office des esclaves, libraires et grammairiens, dont tout homme riche avait un certain nombre à son service ; d'autres, de condition libre, se livraient au même travail pour en faire commerce.

(1) Voy. notre t. Ier.

(2) Tacite (*Annale*, IV, 43) parle d'un monument historique des Messéniens antérieur à la guerre du Péloponèse, inscrit sur une table de bronze. Censorinus (*de Die natali*, XXVIII) mentionne des actes publics des Étrusques antérieurs de quinze cents ans à Jésus-Christ. Moïse de Corène (liv. I, II) parle de colonnes où les anciens rois avaient enregistré les lois, les traités, les impôts. Les parois des pyramides servirent comme de pages aux Égyptiens. Job désirait que ses paroles fussent tracées sur la pierre et sur le plomb.

(3) LAMBINET, *Hist. de l'imprimerie.*

PANZER, *Annales typographici.*

SANTANDER, *Dict. bibliog. du quinzième siècle.*

DIBDIN, *Antiquités typographiques.*

CHEVILLIER, *Origine de l'imprimerie de Paris.*

G. PEIGNOT, *Histoire du vélin et du parchemin. — Descript. des bibliot. au treizième siècle.*

J. POUJOULAT, *Recherches sur la conservation des auteurs profanes au moyen âge.*

GÉRAUD, *Essai sur les livres dans l'antiquité, particulièrement chez les Romains.*

DE VRIES, *Eclaircissements sur l'histoire de l'invention de l'imprimerie* (1842).

Tout cela se faisait à la main ; or, comme aux erreurs inévitables se joignaient ces variétés capricieuses et presque instinctives que chacun introduit dans ce qu'il copie, les manuscrits devenaient très-incorrects. Quiconque voulait avoir un texte vraiment châtié le transcrivait de sa propre main, comme le firent un petit nombre de grammairiens soigneux ou quelques docteurs de l'Église, ce qui donna une grande valeur à certaines éditions d'Homère et de la Bible. Écrivains.

Avec le christianisme, l'art de l'écriture passa des esclaves aux moines, par suite de la nécessité où l'on se trouva de répandre les écrits, les discussions et les homélies. Constantinople, les îles de la mer Égée, la Calabre, le mont Athos devinrent autant d'ateliers où se multiplièrent les livres. Saint Benoît imposait à ses religieux l'obligation d'en copier, et des religieuses s'exercèrent à ce travail. Guignes, prieur de la grande Chartreuse, disait dans ses statuts : « L'œuvre du copiste est immortelle ; la transcription « des manuscrits est la tâche la plus convenable pour des « religieux lettrés ; » et il ajoute : « Nous enseignons à lire « à tous ceux que nous recevons parmi nous, désireux que nous « sommes de conserver les livres comme l'éternel aliment de « l'âme. » Les moines demandaient souvent le droit de chasse, afin de se procurer les peaux pour la reliure des livres. Abbon, de Saint-Benoît-sur-Loire, comptait plus de cinq mille écoliers, et exigeait de chacun deux volumes. En 855, saint Loup, abbé de Ferrières, envoya en Italie deux moines pour copier le traité *de Oratore*; Alfred le Grand trouvait du temps pour transcrire un grand nombre d'ouvrages; Boccace copia de même la *Divina Commedia*, dont il fit présent à Pétrarque, puis un *Tite-Live*.

Tout ce que nous possédons de l'antiquité, nous est presque arrivé par la main des moines; il y aurait donc autant d'ingratitude que d'injustice à leur faire un reproche d'avoir transcrit de préférence aux auteurs classiques, les saints Pères et les œuvres théologiques. Du reste, il est certain que les auteurs les plus estimés des anciens nous sont presque tous parvenus, et nous avons ce qu'ils ont écrit de mieux. Il est encore vrai qu'avant la chute de l'empire d'Occident, quelques-uns des ouvrages des grands maîtres étaient devenus très-rares : comme exemple, il n'existait qu'un seul exemplaire des œuvres d'Aristote (1); celles de Tite-Live et de beaucoup d'autres avaient eu le

(1) Voy. tome II, notes.

même sort. On considérait comme un travail très-méritoire d'en faire des extraits et des résumés, à l'exemple de Florus, de Justin, de Pline, de Constantin Porphyrogénète et autres compilateurs; mais la facilité que procurait ce genre d'ouvrages eut pour effet qu'on se soucia moins des originaux, dont on avait tiré le bon et le meilleur, ce qui amena la perte d'un grand nombre.

La ruine des auteurs classiques commença sans doute bien avant les barbares, qui, par leurs guerres et leurs incendies, accrurent le nombre de ces pertes; puis le zèle de certains prêtres pour les bonnes mœurs, zèle que je laisse à d'autres le soin de condamner, leur fit anéantir quelques ouvrages scandaleux et immoraux.

Si la difficulté des communications ne permettait de tirer qu'avec peine du papyrus de l'Égypte, la chose devint impossible quand les Arabes eurent occupé ce pays. Le parchemin, dont le prix était déjà élevé, renchérit excessivement (1). On eut alors recours à un expédient connu des anciens : ce fut de gratter les caractères antérieurement tracés, pour en substituer de nouveaux (2). Un bon moine, pour qui un antiphonaire, un recueil de prières, un traité de confession avait une extrême importance, n'hésitait donc pas, pour se procurer du parchemin, à gratter soit la *République* de Cicéron, soit le Code Théodosien, afin de le couvrir d'autres choses, et cela avec autant de droit que nous en avons de faire le contraire.

Caractères. Les anciens se servaient de lettres majuscules, sans ponctuation; mais, plus tard, la nécessité d'aller plus vite les leur fit raccourcir, ce qui produisit des lettres plus petites (*minuscules*). Pour la même raison, on introduisit certaines abréviations ou *notes* (3),

(1) On continue à dresser les actes publics sur des feuilles de papyrus tant qu'on put s'en procurer. Le plus ancien acte sur parchemin qui existe en Italie est celui de 784, par lequel Félix, évêque de Lucques, confirme au monastère de San-Fridiano de cette ville la donation de Faulone.

(2) On les appelle palimpsestes (πάλιν ψηστός, gratté de nouveau). Nous avons précédemment établi, tome IV, que les anciens pratiquaient déjà ce procédé. Le premier palimpseste fut découvert en France, à la Bibliothèque du roi, en 1692 ; c'était un manuscrit des œuvres de saint Éphrem.

(3) Plutarque (*In Cat.*) en attribue l'invention à Cicéron, à l'époque de la conjuration de Catilina. Cicéron écrivant à Atticus, liv. XIII, lui dit : « Tu n'auras peut-être pas entendu cette chose, parce qu'elle était écrite διὰ σημείων, par signes. D'autres en donnent comme l'auteur Tiron son affranchi, ce qui fit appeler ces notes *tironiennes* ; et Dion Cassius, liv. LV, assure que Mécène les fit publier par Aquila, son affranchi. Parmi les anciens tachygraphes les plus célèbres, on compte Péruvius, Pilargius Paunius, et enfin Sénèque. Saint Cyprien y

lesquelles, portées à cinq mille, donnèrent aux *notari* les moyens d'écrire les discours, quelque rapide que fût le débit de l'orateur. Les notaires furent employés d'abord à recueillir les décisions du sénat et des assemblées publiques, ou les dernières volontés des mourants ; de là le titre de notaire servit à désigner quiconque avait pour office de mettre par écrit toute résolution qui intéressait la foi publique. Les véritables caractères tachygraphiques tombèrent néanmoins en oubli, à tel point qu'un psautier écrit avec ces signes, qui fut trouvé à Strasbourg par Trithème, était enregistré sur le catalogue comme psautier en langue arménienne.

Déjà, du temps de l'Empire, les caractères avaient pris dans les inscriptions, une forme oblongue et sans élégance, comme on peut le voir sur les murs de Pompéi et ailleurs ; ils sont encore plus défectueux dans les catacombes chrétiennes et dans les inscriptions du moyen âge. On continua cependant jusqu'au douzième siècle à employer les lettres rondes, quoique déformées ; mais, en même temps que le goût gothique s'introduisait dans l'architecture, les caractères contractaient les formes anguleuses des lettres allemandes; puis on les chargea d'ornements, usage qui dura jusqu'à la fin du quinzième siècle. C'est alors que la bonne calligraphie reprit faveur, et qu'une grande variété de caractères nous est indiquée par leur nomenclature (1). Postérieurement à l'an 1300, dom Jacopo de Florence, moine camaldule, est cité comme le meilleur écrivain en lettres romaines qui ait existé, soit avant, soit après lui, si bien que l'on conservait sa main dans un tabernacle. Frère Sylvestre ne fut pas moins habile à enluminer les livres que Jacopo à les tracer. L'étude des enlu-

ajouta d'autres signes, et les adapta à l'usage de la religion. Prudence dit, dans l'hymne de saint Cassien :

> *Verba notis brevibus comprendere cuncta peritus,*
> *Raptimque punctis dicta præpetibus sequi.*

Origène, saint Augustin, saint Jérôme, parlent des tachygraphes.

(2) Nous trouvons dans le catalogue des livres laissés par le cardinal Guala au monastère de Saint-André, à Verceil, une bibliothèque (c'est-à-dire une Bible entière) en lettres parisiennes, couverte de pourpre et ornée de fleurs d'or, avec des initiales également en or ; une autre en lettres bolonaises, couverte en cuir rouge ; une en lettres anglaises ; une petite d'un grand prix, en lettres parisiennes, avec des majuscules d'or et des ornements de couleur pourpre ; l'Exode et le Lévitique en lettres anciennes ; les douzes prophètes, en un volume, en lettres lombardes ; les œuvres morales du bienheureux Grégoire en bonnes lettres arétines anciennes, etc. (FAVA, *Gualæ Bicherii Card. Vita*, p. 175.)

mineurs est indispensable à ceux qui veulent approfondir l'histoire des arts. Le luxe des miniatures commença dans le cours du neuvième siècle, et fit tant de progrès qu'un livre devint le résumé de tous les beaux-arts : poésie et savoir pour le composer, calligraphie pour le transcrire, peinture pour le colorier avec du carmin et du bleu d'outremer, pelleterie pour en préparer la couverture, ciselure pour l'orner de bossettes, orfèvrerie pour y enchâsser des pierreries, enfin dorure pour en polir la tranche.

Et qu'on ne croie pas que ce fût là un luxe particulier aux riches : Daniel Merlac, écrivain anglais du douzième siècle, parle d'écoliers ignorants qui, s'asseyant avec grand étalage dans les écoles, se faisaient poser devant eux, sur deux ou trois tables, d'immenses volumes tout brillants d'or (1).

Cherté des livres.

On conçoit que les livres écrits à la main, et sur une matière d'un si grand prix, devaient coûter des sommes énormes. Dans les villes où il existait des écoles, il y avait des copistes. Au treizième siècle, Milan en comptait cinquante ; Paris et Orléans en eurent ensuite jusqu'à dix mille ; Oxford, Cambridge, Londres, plus de six mille ; c'était à peine s'ils pouvaient suffire au goût croissant des études et des controverses. L'université de Bologne, en 1334, défendit aux écoliers d'emporter des livres au dehors sans une autorisation revêtue du sceau des anciens, des consuls et des défenseurs du domaine public (2).

Plusieurs catalogues de livres qui étaient exposés chez les libraires, ou les tarifs arrêtés par les universités nous donnent à connaître quelques-uns des prix (3); mais on ne saurait les calculer

(1) Ap. Wood., *Univ. Oxon.*, 1189.

(2) Ghirardacci, II, 117.

(3) Le P. Scati (*de Prof. Bonon.*, p. II, p. 214) a publié un catalogue de livres, avec le prix auquel on les vendait à Bologne : *Lectura domini hostiensis* CLVI quinterni, *taxati, lib.* II, *sol.* X, etc.

Pour copier l'*Infortiat*, on payait vingt-deux livres de Bologne, qui valaient deux florins d'or ; pour la Bible, quatre-vingts. Un missel orné de lettres dorées et de peintures coûta, en 1240, plus de deux cents florins (*Ann. Camald.*, vol. IV, p. 348).

Chevillier a publié d'autres tarifs, et un de 1308 porte :

		sol.	den.
Bruno in Matthæum, pages	57	1	»
id. in Marcum,	20	0	27
id. in Lucam,	47	3	6
id. in Johannem, —	40	2	10

Un catalogue de la Sorbonne, en 1292, compte plus de mille volumes, évalués tous ensemble 3,812 liv. 10 sol. et 8 den. Un *Digestum vetus* fut vendu à

d'une manière précise, attendu que souvent ces livres étaient enrichis par la dorure et l'enluminure, ce qui en augmentait la valeur.

Les dévastations des Normands détruisirent tant de livres en France que Daunou (1) affirme qu'au treizième siècle un livre in-folio valait quatre ou cinq cents francs d'aujourd'hui. Plusieurs anecdotes relatives au prix de différents livres sont généralement connues; nous en citerons quelques-unes qui le sont moins. Agnès, femme de Geoffroy, comte d'Anjou, acheta au treizième siècle, d'un évêque Martin, un recueil d'homélies, qu'elle paya cent moutons d'abord, plus un muid de froment, un de seigle et un de miel, puis cent autres moutons, puis encore quelques peaux de martre, et enfin deux livres en argent (2). Godefroy de Saint-Léger, *Clerc libraire*, en 1332, déclare, devant notaire, avoir vendu, cédé, transféré, sur hypothèque de tous ses biens, et sous garantie même de son corps, au sire Gérard de Montaigu, pour quarante livres parisis, le *Speculum historiale in consuetudines parisienses* (3). Vers 1392, Alazasie de Blevis, baronne allemande, léguait à sa fille, à valoir sur sa dot, certains livres contenant tout le *Corpus juris* en beaux caractères, lui recommandant de ne se marier qu'à un homme de robe, capable d'apprécier ce riche et beau trésor (4).

L'évêque de Vence légua tous ses biens aux chanoines de Saint-Victor de Marseille, à l'exception d'un bréviaire dont la valeur devait être employée à l'acquisition de bonnes terres (5).

Ce prix élevé se soutint plus tard encore ; en effet, Louis XI,

Pise pour 16 livres. En 1279, on copia à Bologne une Bible pour 80 livres (435 fr.).

C'est ce qui fait dire à Savigny (*Hist. du droit romain au moyen âge*, c. xxv, § 220) que les livres ne coûtaient pas fort cher, sauf les miniatures et les reliures.

(1) *Hist. littéraire de la France*, t. XV, p. 35.

(2) *Ann. Benedict.*, t. VI, p. 475,

(3) Jacques de Breul, *Théâtre des antiquités de Paris*.

(4) Cesar Nostradamus, *Chronique de Provence*.

(5) On possède un inventaire des possessions de l'évêché de Saint-Martin de Lucques dans le huitième ou neuvième siècle. La bibliothèque de cette évêché consistait en : *Eptaticum volumen I. — Salomon vol. I. — Machabeorum vol. I. — Actus Apostolorum vol. I. — Prophetiarum I. — Librum officiorum I. — Dialogorum vol. I. Vita... Ezechiel, vol. I.— Omeliarum vol. I. — Commentarium super Matthæum vol. I.— Commentarium alium... vol. II. — Ordo ecclesiasticus vol. I. — Rationes Pauli vol. I. — Antiphonarius, vol. II.—... vol. I.— Psalterium vol. I. — Vita sancti Martini I. — Vita sancti Laurentii cum memoria sancti Fridiani vol...*

ayant appris que la faculté de médecine de Paris possédait un livre du médecin arabe Rases, ordonna au président Jean de Driesche de donner son argenterie en gage pour obtenir d'en faire tirer copie. Alphonse V d'Aragon écrivit de Florence à Antoine Pecatelli de Palerme, pour l'informer que le Pogge avait à vendre un Tite-Live pour cent vingt écus d'or ; Pecatelli vendit une métairie pour acheter le manuscrit, et le Pogge acheta un domaine avec l'argent qu'il en retira.

Les bibliothèques de l'époque étaient fort peu de chose, et le moindre étudiant, de nos jours, a plus de livres que n'en possédaient les rois et les papes.

Bibliothèques. Quelques personnes étaient parvenues néanmoins à réunir des bibliothèques assez bien fournies. Charles le Sage avait formé dans le château du Louvre sa bibliothèque, qui contenait 920 manuscrits, la plupart historiés de belles peintures ; elle occupait deux étages de la grande tour. Les livres reliés en bois recouvert de velours ou de moire se posaient à plat sur les rayons ; mais, comme ils étaient grands et lourds, on les plaçait, pour les lire, sur des pupitres tournants, à trois ou quatre étages. Gilles Malet, qui en fut le premier bibliothécaire, nous en a laissé le catalogue.

Tichsen (1) a mis en lumière une charte des archives de Hidburghausen où l'évêque Bruno fait don à cette abbaye, en 1153, pour le bien de son âme, d'un grand nombre de livres, la plupart ascétiques. En Italie surtout, il s'en était conservé une quantité considérable, et c'est de là que les tiraient les gens studieux, surtout de Rome et des couvents les plus renommés, comme la Novalèse, la Cava, le Mont-Cassin.

On cite avec éloge les bibliothèques de Saint-Maurice dans le Valais, en 518 ; de Tours, en 740 ; de Fontenelle (Saint-Vandrille, près de Caudebec), en 756 ; de Saint-Denis, en 784 ; de l'île de Barbe près de Lyon, peu de temps après ; de l'abbaye de Ferrières, en 850 ; de Prum, près de Trèves, et du chapitre de Lisieux, dans le même siècle ; celles de Cluny et du mont-Cassin sont les plus célèbres que possédassent les deux ordres de Saint-Benoît et de Cluny. Les aphorismes d'Hippocrate furent trouvés dans l'abbaye du Bec. Après le douzième siècle, les bibliothèques commencèrent à devenir plus nombreuses : celle de saint Louis comptait environ treize cents volumes ; la Sorbonne en possédait un millier en 1292 ; les neuf cent vingt de Charles V France (Charles le Sage) furent achetés en 1419 par le duc de Beaufort,

(1) Mémoires de l'Académie de Gœttingue, 1832.

frère de Henri V d'Angleterre, pour le prix de douze cents livres sterling, puis rachetés en partie par Louis XI moyennant deux mille quatre cent vingt écus. En 1241, l'abbaye de Glastonbury avait la bibliothèque la plus importante de l'Angleterre, composée de quatre cents volumes, dont un Tite-Live, un Salluste, un Lucain, un Virgile, un Claudien. On disait qu'une église sans bibliothèque était une citadelle sans munitions.

On vante beaucoup les bibliothèques musulmanes: mais les récits qu'on en a faits se ressentent peut-être de l'exagération orientale. Wadiky, historien de Bagdad au commencement de neuvième siècle, eut besoin de 120 chameaux pour transporter la sienne : le fameux vizir Ibn-Abbad, à la fin du dixième siècle, avait cent quatorze mille volumes, et le kalife espagnol El-Mostanser Al-Hakem, quatre cent mille à Cordoue. En 1109, les croisés brûlèrent la bibliothèque de l'académie de Tripoli de Syrie, composés de trois millions de volumes. Lorsque Saladin, dans l'année 1183, s'empara d'Amid en Mésopotamie, il donna à son secrétaire la bibliothèque, qui comptait un million quarante mille volumes; celle des derniers Fatimites du Caire en contenait un million cent mille. L'avant-dernier kalife abasside établit à Bagdad un collége qu'il dota de quatre-vingt-mille volumes, et ce nombre, par la suite, s'accrut si considérablement que, lorsque les Mongols prirent cette ville, ils jetèrent les livres dans le Tigre, et formèrent de leur masse une digue sur laquelle les piétons et les chevaux traversèrent le fleuve. Croira ce récit qui voudra (1).

Les plaintes étaient générales sur l'incorrection des copies, incorrection qui augmentait avec le goût de la lecture. Pétrarque s'écriait : « Qui apportera un remède efficace à l'ignorance et à « l'incurie des copistes, qui gâtent et bouleversent tout. Je ne « gémis plus sur l'orthographe, perdue depuis longtemps.... Ces « gens-là , confondant originaux et copies, après avoir promis « une chose, en écrivent une autre tout à fait différente, si bien « que tu ne reconnaîtrais pas toi-même tes œuvres person- « nelles. Tu crois peut-être que Cicéron, Tite-Live, et les autres « écrivains célèbres de l'antiquité, notamment Pline le jeune, « s'ils ressuscitaient aujourd'hui, comprendraient en lisant leurs

(1) Voir Quatremère, *Sur l'amour des Orientaux pour les livres.* Aujourd'hui cet amour est le partage du très-petit nombre; selon Fraehr, les bibliothèques de Constantinople comptent 1,000, 1,500, au plus 5,000 volumes. Les deux du sérail en ont 15,000; celle de Tippo-Saïb, saccagée par les Anglais en 1799, possédait 2,000 manuscrits arabes, persans, indiens.

« propres ouvrages? non certes, hésitant à chaque passage, ils « les attribueraient certainement à d'autres ou à des barbares. » Il ajoute plus loin : « Il n'y a ni frein ni loi pour ces copistes, « choisis sans examen, sans épreuve aucune, tandis que pareille « liberté n'existe pas pour les forgerons, pour les laboureurs, « pour les tisserands, pour les autres artisans (1). »

Papier. Quand l'amour des études se réchauffa, on sentit plus vivement le besoin de quelque substance qui pût suppléer le papyrus et le parchemin, et on la trouva. Les Chinois attribuent au premier empereur de la dynastie des Han, 202 ans av. J.-C., l'honneur d'avoir trouvé la manière de faire le papier de bambou, de paille, d'écorce de mûrier et même de chiffons broyés. Leur beau papier, que nous appelons papier de soie, est fait de la seconde écorce du bambou. La rareté des communications empêcha cette découverte précieuse de se propager; néanmoins elle pénétra dans les pays dépendants de l'empire chinois, et principalement chez les Tartares, qui établirent à Samarcande une papeterie où l'on employait le coton cru et mal broyé; mais, comme les piles hydrauliques étaient inconnues, on ne pouvait obtenir que des feuilles épaisses et grossières. Les Arabes qui eurent connaissance de ces manufactures dans leur expédition en Boukharie, les transportèrent à Septa et à Ceuta, d'où elles passèrent en Espagne avec la culture du coton. Les Espagnols chrétiens y adaptèrent les moulins à eau, employèrent de préférence les chiffons, et inventèrent les grillages pour faire égouter promptement l'eau de la pâte. Les fabriques de Jativa, de Valence, de Tolède fournirent à l'Espagne le premier papier, sous le nom de *pergamino de pano* (2).

On n'est pas d'accord sur l'époque à laquelle le lin et le chanvre furent substitués au coton. Casiri, en dressant le catalogue de la bibliothèque de l'Escurial, indique que la plupart sont en papier de chiffons, et il les appelle *chartaceos*, pour les distinguer des

(1) *De Rem. utriusq. fort.*, lib. I, dial. 43. NICOLAS DE CLEMENGIS se plaignait ainsi (Ep., t. II, 306) : *Surrexerunt scriptores quos cursores vocant, qui, rapido juxta nomen cursu properantes, nec per membra curant orationem discernere, nec pleni aut imperfecti sensus notas apponere, sed in uno impetu, velut hi qui in stadio currunt... ut vix, antequam ad metam veniant pausam faciant...*

(2) L'acte le plus ancien sur papier de coton en Italie est de 1145; il fut fait en Sicile : il contient des concessions du roi Roger à l'abbé de Saint-Philippe de Fragola. Le diplôme en grec de 1192, qui existe dans les archives des *Reformagioni* à Florence, et par lequel l'empereur Isaac l'Ange admet les Pisans à la paix avec les terres de la Romanie, est aussi en papier de coton.

papiers en peau et des papiers en coton ou en soie. Or, sous le nº 787, il cite les Aphorismes d'Hippocrate, *Codex anno Chr. 1100, chartaceus,* sans faire aucune réflexion, bien que ce soit le premier exemple; d'où l'on pourrait conclure que le papier de lin était déjà en usage avant le douzième siècle. Pierre de Cluny, dans son Traité contre les Juifs, parle de livres *ex pellibus arietum, hircorum vel vitulorum, sive ex biblis vel juncis orientalium paludum, aut ex rasuris veterum pannorum, seu ex alia qualibet forte viliore materia compactos.* Le plus ancien manuscrit sur papier de coton, de date certaine, qui existe à la Bibliothèque impériale, est de 1050, et sur papier de lin de 1308, quoique d'autres leur soient supposés antérieurs.

Tiraboschi prétend que le papier de coton ressemble à celui de lin; son assertion, reconnue vraie, fournirait la preuve qu'il était parfaitement fabriqué, et, dans cette hypothèse, il serait inutile d'entamer une discussion. Quoi qu'il en soit, Cortusio se trompe lorsqu'il rapporte à l'année 1340 l'invention du papier de lin, qu'il appelle papier de *papiro* pour le distinguer du papier de coton, nommé papier de *bombagina* (1); probablement Pace de Fabriano, auquel il en attribue le mérite, ne fit que transporter à Trévise ce genre de manufacture déjà florissant à Fabriano, dans la marche d'Ancône. D'autres ont affirmé aussi, sans plus de fondement, que la république de Florence avait accordé de grands priviléges aux habitants de Fabriano, pour les déterminer à venir établir des papeteries à Colle, dans le val d'Elsa; ils s'appuient sur une charte du 6 mars 1377, par laquelle une chute d'eau est louée pour vingt ans à Michel di Colo, de Colle, avec canal, habitation et *gualcheriam ad faciendas cartas*, usine louée précédemment à Barthélemy d'Ange de la Villa (2).

Quelle qu'en soit l'origine, ce papier, étant plus propre à l'é-

(1) « En mil trois cent quarante, furent faits *la folla di tutti i Santi* et l'atelier de drap, laines et *carta di papiro* duquel travail de *carta di papiro* le premier inventeur à Padoue et à Trévise fut Pace de Fabriano, qui, à cause de la douceur des eaux, résida la plus grande partie de sa vie à Trévise. » En 1318, un notaire promet de ne pas faire d'actes sur papier de coton ni sur des feuillets dont un autre écriture aurait été grattée. En 1331, un autre notaire s'engage à ne pas écrire sur papier de *bombagina* ni de *papiro*. Le sénat vénitien décréta, en 1366, que, « pour le bien de l'art du papier qui se fait à Trévise et qui est « d'une grande utilité à la commune, on ne puisse enlever en aucune manière « de chiffons à papier (*stratie a cartis*) de la Venitie, pour les porter ailleurs « qu'à Trévise. »

(2) Dans les *Archives dipl. de Florence;* chartes communales de Colle, ap. REPETTI.

criture cursive qu'aux caractères carrés, fit déchoir la calligraphie, tout en facilitant l'exécution des copies. Employé d'abord pour les lettres missives et pour les actes, il ne contribua à la diffusion des lumières que dans le quatorzième siècle, quand on s'en servit pour copier les livres, tâche à laquelle se livrèrent surtout les bénédictins, les prémontrés, les religieux de Cîteaux, les chartreux et les moines du mont Athos.

Plus on sait, plus on veut savoir. Cette disposition de l'esprit servit à répandre le goût des connaissances, et puis c'est une condition vitale de la société que les découvertes viennent juste au moment où elle en a besoin pour prendre un nouvel essor. Alors donc que le goût de la littérature classique poussait à la recherche passionnée et à la reproduction de ses livres, et que les grandes controverses des rois et de l'Église faisaient multiplier les écrits, on vit éclore le plus admirable des arts modernes, l'imprimerie. Ici encore il y a doute sur l'inventeur; il paraît que, dès la plus Imprimerie. haute antiquité, elle était connue des Chinois. Klaproth rapporte qu'en l'année 932 il fut proposé à l'académie de revoir les King, et de les graver sur des planches de bois pour les imprimer et les vendre; mais, dans l'*Encyclopédie chinoise* on lit, année 593 : le huitième jour du douzième mois de la treizième année du règne de Wen-ti, un décret parut, qui ordonna de recueillir les dessins usés et les textes inédits, et de les graver sur bois pour les publier. L'énorme quantité de signes dont se compose l'alphabet chinois exigeait en effet un casier immense et un compositeur aux cent bras pour employer les procédés usités parmi nous. Un écrivain copie exactement l'ouvrage; cette copie est appliquée à l'envers sur des planches en bois et s'y décalque; lorsque les feuillets sont enlevés, on entaille en creux ce qui est resté blanc. Cette opération terminée, on imprime d'un côté seulement. L'ouvrier, tenant une brosse de chaque main, charge d'encre les formes avec l'une, qui est enduite d'encre, et étend dessus avec l'autre main la feuille de papier, dont la grande finesse ne pourrait résister au poids d'une presse; la nature de la pâte du papier chinois est tellement spongieuse que cette feuille boit l'encre des caractères sans avoir été mouillée. Pour quelques ouvrages éphémères, pour la gazette de Canton, par exemple, on exécute des stéréotypes sur une matière molle.

Le *livre rouge*, imprimé tous les trois mois, et qui correspond à nos almanachs royaux, contient les noms de tous les fonctionnaires de l'empire; ces noms sont en caractères mobiles, pour qu'on puisse les changer au besoin. Un ouvrage en

trois ou quatre volumes ordinaires se paye moins de trois francs.

L'impression stéréotype n'était pas inconnue en Europe, mais s'appliquait aux choses d'amusement (1), telles que les cartes à jouer. Les premières manufactures en ce genre furent probablement établies à Venise, qui accordait, en 1441, un privilége, attendu que *la fabrication des cartes à jouer et les figures peintes estampées était perdue, ruinée par la grande quantité de ces objets qui venaient du dehors*. On imprima de la même manière des images de saints (1), en y ajoutant des oraisons et des légendes, jusqu'au moment où Laurent Coster, de Harlem, tira des pages entières de texte; quelques-uns lui attribuent l'invention de l'imprimerie. En effet, il existe des livres imprimés de cette manière entre 1400 et 1440, tels qu'une Grammaire de Donat, que d'autres soutiennent cependant ne pas être stéréotype; la Bible des pauvres, l'Histoire de saint Jean-Baptiste et le *Speculum humanæ salvationis*, en soixante-trois feuillets à deux colonnes, imprimés d'un seul côté (3).

Tandis que l'esprit stationnaire des Chinois s'arrêtait à ce point, le génie progressif des Européens s'occupa de substituer aux planches des caractères mobiles, et l'on commença par en graver sur bois; mais on ne put obtenir des lignes égales et des pages uniformes que lorsqu'on fit des caractères en métal.

Cette opération, qui constitue le véritable mérite de la découverte, est due à Jean Gutenberg, « de la noble maison des Sor- 1400-68.
genloch, à Mayence, et instruit en tout art patent et occulte. » Il créa une imprimerie à Strasbourg, où il était sénateur noble
(*constofler*); puis, comme des revers de fortune l'empêchèrent de 1436.
continuer dans cette ville l'exercice de son art, l'orfèvre Jean 1450.
Faust ou Fust lui procura les fonds nécessaires pour établir une

(1) Les Romains avaient aussi des estampilles (on en a trouvé plusieurs à Pompéi) pour marquer les pains et les poteries du nom du fabricant.

(2) L'incision sur bois réputée la plus ancienne est le saint Christophe au-dessous duquel est écrit :

Xtophori faciem die quamque tueris,	Millesimo ccc
Illa nempe die morte mala non morieris,	xx tertio.

Mais Reiffenberg, directeur de la bibliothèque royale de Bruxelles, a fait l'acquisition d'une Vierge et de plusieurs saints, dont l'incision donne la date de 1318. Voir aussi W. Chatto, *Treatise on vood engraving historical and pratical*. Londres 1839, avec deux cents belles vignettes.

(9) Meermann, *Origines typographicæ*, Hagæ Comitum, 1765, et Koninc, *Verhandeling over de uitvinding der Boekdrukkunst*, Harlem, 1816, attribuent l'invention de l'imprimerie à ce *Laurent Jansson Coster*, c'est-à-dire sacristain; mais on n'est pas même sûr que ce personnage ait jamais existé.

imprimerie à Mayence. Mais, loin d'y prospérer, il fut exproprié juridiquement, et son imprimerie adjugée au capitaliste; toutefois Gutenberg en éleva une autre, et il imprima tant qu'il vécut, quoique son nom n'apparaisse sur aucun livre (1).

Faust, pour conduire l'imprimerie dont il était devenu propriétaire, s'adjoignit Pierre Schœffer, jeune homme de Gernsheim, qui substitua au plomb un métal dur, et trouva l'encre onctueuse propre à cet usage; il fit plus encore en inventant les poinçons, ce qui permit de fondre les caractères au moyen de matrices, au lieu de les graver un à un (2). La Bible dite Mazarine, de la bibliothèque où elle fut trouvée, paraît être le premier livre imprimé avec des caractères mobiles : elle est de 1450, de 1452, ou plus probablement de 1455. Quelques exemplaires de la Bible sont sur parchemin; l'encre en est belle, et les caractères, quoiqu'ils ne soient pas toujours uniformes, sont d'un aspect agréable. Nous avons de Nicolas V, sous la date de 1454, un opuscule de quatre lettres pour exhorter à la guerre contre les Turcs, avec des indulgences (3); puis un almanach de 1457. En cette année, l'art de-

(1) La statue qu'on lui a élevée à Mayence en 1837 porte l'inscription suivante :

Artem quæ Græcos latuit, latuitque Latinos,
Germani solers extudit ingenium.
Nunc quidquid veteres sapiunt, sapiuntque recentes,
Non sibi, sed populis omnibus id sapiunt.

(2) LÉON DE LABORDE, *Nouvelles recherches sur l'art de l'imprimerie à Strasbourg*, récapitule autrement qu'on ne le fait d'ordinaire l'origine et les progrès de cet art :

1400. Découverte de l'imprimerie par des orfèvres, dans les Pays-Bas.

1400-1425. Elle est appliquée dans les Pays-Bas à imprimer en relief des figures avec des inscriptions, ou de figures avec le texte. Les premières éditions des *Bibles des pauvres* sont flamandes.

1525-1480. L'Allemagne copie en bois les livres d'images sortis des Pays-Bas.

1420-1430. Coster emploie à Herlem des caractères mobiles.

1430-1336. On fond les caractères en métal.

1435. Un *Donat*, imprimé en Hollande avec des caractères mobiles en bois, tombe dans les mains de Gutenberg, qui devine le procédé bien qu'étranger à cet art; il forme à Strasbourg une société pour imprimer avec des caractères de bois et produire une Bible in-folio à deux colonnes, par livraisons de quatre feuilles.

En 1439 a lieu le procès qui, joint à l'énormité des dépenses, détourne Gutenberg de son entreprise, rien, à ce qu'il paraît, n'ayant été imprimé à Strasbourg jusqu'en 1466.

1440-1450. L'imprimerie est appliquée à la gravure en creux.

1445. Gutenberg reprend ses essais à Mayence pour imprimer avec des types mobiles en bois la même Bible in-folio commencée à Strasbourg.

(3) *Eyn manungder Christenheit widder die durken.* Dans la Bibliothèque royale à Munich.

venant plus sûr de lui-même, Faust et Schœffer imprimèrent sur parchemin, avec des caractères gravés et probablement non fondus, un psautier à la fin duquel ils donnent avis qu'il n'a pas été écrit à la plume, mais tracé à l'aide d'une invention ingénieuse. En effet, les premiers textes passèrent pour manuscrits, au grand étonnement de ceux qui trouvaient les copies si conformes l'une à l'autre; car le secret de l'art se conservait avec un soin extrême, les ouvriers s'étant engagés par serment à n'en rien révéler. Il transpira cependant; en 1462, Mayence ayant été prise, les ouvriers se dispersèrent, et établirent ailleurs des typographies. Déjà, avant cette dispersion, il en existait une à Bamberg, où Albert Pfister avait imprimé une Bible latine, et en 1461, les Fables de Bonner, premier livre imprimé en langue allemande; il se forma ensuite des imprimeries à Cologne en 1464, à Augsbourg, à Strasbourg, puis dans d'autres pays (1), avec une telle rapidité que peu d'inventions se propagèrent aussi vite.

(1) Progrès de l'imprimerie dans le quinzième siècle :

1457. Mayence.

1465. Subiaco.

1467. Rome, Cologne.

1469. Venise, Paris, Augsbourg (Milan ?).

1470. Stragbourg, Ettwill, Bamberg, Vérone, Foligno, Nuremberg, Pignerol, Trèves.

1471. Bologne, Ferrare, Pavie, Florence, Naples, Savigliano, Milan.

1472. Mantoue, Parme, Padoue, Mondovi, Jesi, Vérone, Fivizzano, Crémone.

1473. Lyon, Messine, Ulm, Sant' Orso, Louvain, Brescia.

1474. Utrecht, Turin, Gênes, Bâles, Alost, Londres, Côme, Savone.

1475. Lubeck, Modène, Plaisance, Barcelone, Saragosse, Cagli, Casolé, Pérouse, Pieve di Sacco, Reggio en Calabre.

1476. Bruges, Delf, Séville, Trente, Bruxelles, Pogliano, Udine.

1477. Angers, Deventer, Gonda, Parlerme, Vienne en France, Ascoli.

1478. Genève, Oxford, Prague, Chablis, Anvers, Colle, Cosenza.

1479. Toulouse, Nimègue, Poitiers, Saluces, Toscalano.

1480. Caen, Salamanque, Cividale, Nonantola, Reggio dans le Modénois.

1481. Leipsick, Lisbonne, Urbin.

1482. Aquila, Erfurt, Passau, Vienne en Autriche, Pise.

1483. Troyes, Rouen, Saint-Brieuc, Magdebourg, Stockholm, Harlem, Leyde, Gand.

1484. Rennes, Soncino, Chambéry, Sienne, Rimini, Novi.

1485. Heidelberg, Ratisbonne, Pescia.

1486. Tolède, Abbeville, Chivasso, Voghera, Casalmagiore.

1487. Besançon, Gaëte.

1488. Viterbe.

1489. Audenarde.

1490. Orléans, Portesio.

1491. Hambourg, Angoulême, Dijon, Nazzano.

Sans compter un très-grand nombre de livres sans date, on en trouve vingt-quatre imprimés en Allemagne de 1461 à 1470.
1491. L'Anglais Guillaume Caxton publia l'*Histoire de Troye*, premier livre imprimé en français, du vivant de Philippe de Bourgogne. Uric Gering, Grantz et Friburger, élèves de Faust, s'établirent à Paris en 1469, à la sollicitation de la Sorbonne. Jean de Westphalie introduisit l'imprimerie à Louvain en 1473; les Frères de la vie commune, à Bruxelles en 1476, et Stenon Sture, à Stockholm en 1483.

Elle prospéra mieux en Italie (1), et nous avons l'édition de Lactance faite au couvent de Subiaco en 1465 par Conrad Sweynheim et Arnold Pannartz, édition que l'on dit avoir été précédée d'un Donat; en 1470, il avait paru à Rome au moins vingt-trois éditions d'auteurs anciens. Jean de Spire, s'étant établi à Venise en 1469, y travailla autant qu'à Rome; son frère Vindelin et le
1481. Français Nicolas Jenson ne montrèrent pas moins d'activité. En 1470, l'Allemand Zarot apportait cet art à Milan. Depuis cette année jusqu'en 1480, il s'imprima en Italie douze cent quatre-vingt-dix-sept ouvrages, parmi lesquels on compte deux cent

1492. Cluny, Nantes.
1493. Copenhague.
1495. Limoges, Scandino.
1496. Provins, Pampelune, Barco, Tours.
1497. Avignon, Carmagnola.
1499. Tréguer.
1560. Cracovie, Perpignan, Amsterdam, Munich, Olmütz.

Sur 142 imprimeries établies dans la seconde moitié du quinzième siècle, 68 appartiennent à l'Italie, 74 au reste de l'Europe. En 1599, on en établit une en Écosse; en 1520, en Irlande; en 1521, à Cambridge; en 1564, à Moscou.

(1) M. Emmanuel Gachet a communiqué, en 1839, à l'Académie royale des sciences et des lettres de Bruxelles cette note par lui trouvée en marge d'un manuscrit : *Istis diebus mira celeritate librarii seu librorum impressores usi sunt, tradendo recentia doctorum et novissime gesta satis vili pretio; nam novitati studentes per illum modum indulgere denarios curaverunt. Unde factum est ut ad inferiores has partes Turchorum gesta denuntiarentur; maxime tamen Parisiis in alma matre studiorum omnium comportabantur, ubi diebus iis hæc copiavi, nec multo post monachus Dunis effectus, semper quæ potueram addere marginibus adnotavi, quatenus in parte miranda contingentia posteris in testimonium asserenda relinquerem.*

Cette note fut tracée par Adrien de But, qui, etait allé étudier à Paris en 1457, entra en 1458 au couvent des Dunes, où il fit profession en 1460, Elle se rapporte donc au temps écoulé entre les années 1457 et 1460. Or, le livre le plus ancien imprimé à Mayence est de 1457, et le premier sorti des presses de Paris est de 1470. Nous voyons cependant que l'on portait déjà d'Italie à Paris des livres imprimés à bas prix.

trente-quatre classiques de date certaine (1). L'ouvrage de l'orfévre Cennini fut le premier en italien. Les caractères grecs s'écrivaient à la main jusqu'au moment où Zarot en fondit à Milan, assez pour imprimer la Grammaire de Lascaris. Vinrent ensuite la *Batrachomyomachie*, en 1485; Hésiode et Théocrite, en 1493; l'*Anthologie*, en 1494; Lucien, Apollonius, le Lexique de Suidas. Le premier livre en hébreu, les Commentaires de Iarchi sur le Pentateuque, fut imprimé en 1475, à Reggio de Calabre; le Pentateuque, à Soncino, en 1482, et six ans après toute la Bible.

Caxton imprimait probablement en Angleterre en 1472, et à coup sûr en 1477; mais il ne publia point de classiques. En Espagne, le premier livre parut à Valence en 1474; c'est un recueil de trente-six auteurs sur la conception de la Vierge Marie, dont quatre Espagnols, un Italien, et les trente et un autres Provençaux.

On tarda peu à imprimer des versions de la Bible. La première est celle du Vénitien Nicolas Malermi, en 1471; il s'en fit deux autres éditions la même année, et leur nombre s'élevait à quinze avant la fin du siècle. Il en avait paru antérieurement une en allemand; on en publia une en hollandais en 1477, et une en espagnol à Valence, en 1478. Le Nouveau Testament fut publié en langue bohême en 1475, et deux ans après en français. Quatre éditions des *Institutes* de Justinien, de date certaine, furent faites dans le quinzième siècle. Jusqu'à l'an 1500, il s'imprima à Florence 300 ouvrages, 298 à Bologne, 629 à Milan, 925 à Rome, 2,835 à Venise, et plus de soixante autres villes avaient des imprimeries. Il avait paru à Paris 751 ouvrages, 530 à Cologne, 382 à Nuremberg, 351 à Leipzick, 320 à Bâle, 526 à Strasbourg, 256 à Augsbourg, 116 à Louvain, 134 à Mayence, 168 à Deventer, 141 dans toute l'Angleterre, dont 130 à Londres et à Westminster, 7 à Oxford, 4 à Saint-Alban. La première édition complète de Cicéron fut faite à Milan, par Minuziano, en 1498. Les œuvres détachées du même auteur avaient été imprimées ailleurs plus de 291 fois. Il existait déjà, à cette époque, 91 éditions certaines de la Vulgate et plusieurs centaines de livres de jurisprudence. Dans le cours de ce demi-siècle, on publia peut-être 15,000 éditions appelées *incunabula*, par allusion à l'imprimerie encore au berceau.

Les caractères des premiers livres, hors de l'Allemagne, étaient ronds; mais, grâce à l'exemple donné par Strasbourg, les caractères carrés furent employés fréquemment. La belle découverte 1470.

(1) PANZER.

de l'imprimerie semblait se détériorer, même sous les autres rap-
1447-1515. ports, quand le Romain Alde Manuce la vint relever. Le *Musée* est le premier ouvrage publié en 1494 par ce savant typographe, qui continua durant vingt ans d'imprimer les classiques grecs et latins. Il introduisit le caractère cursif (*italique*), et substitua à l'in-folio, adopté le plus généralement, le format plus commode et moins dispendieux de l'in-12 ou petit in-8°. Peut-être l'in-4° n'était-il en usage qu'en Italie. Si l'*Exposition* de saint Jérôme, édition d'Oxford, était d'une époque certaine, elle offrirait l'unique exemple de l'in-8° antérieur à 1475.

Peu à peu s'introduisirent les registres des feuilles, antérieurement à l'usage de poser les numéros aux feuillets et aux pages. On apprit à distribuer les espaces de manière que les lignes fussent de même longueur, puis vinrent les virgules, puis les renvois, et l'on arriva successivement à la perfection actuelle.
1719-94. Plusieurs améliorations furent apportées en 1760 par Emmanuel Breitkopf de Leipzick, qui trouva aussi le moyen d'imprimer la musique avec des caractères mobiles; la stéréotypie fut essayée ensuite; enfin on inventa les presses mécaniques, et maintenant qu'on leur a appliqué la force de la vapeur, on est parvenu à tirer des milliers de feuilles en une heure.

La fabrication du papier à sucre, bleu ou violet, fut le secret des Hollandais jusqu'en 1758, époque à laquelle on trouva, à Hambourg, le moyen de le contrefaire. On a essayé, de nos jours, de suppléer à la disette des chiffons en employant les pieds d'asperge, les sarments du houblon, la paille, les feuilles de maïs; enfin, au moyen de l'admirable machine inventée par Didot, et qui fabrique le papier *sans fin*, on est arrivé à faire le papier non plus par feuilles, mais en pièces continues.

Les nombreux copistes, réduits à l'oisiveté par l'imprimerie, se récrièrent contre un art qui les réduisait à la misère, et substituait de simples ouvriers aux érudits, dont la tâche, auparavant, était de collationner les manuscrits. Les enlumineurs se trouvèrent mis à l'écart (1). Les propriétaires de bibliothèques, après en avoir payé les livres à prix d'or, en voyaient la valeur réduite au dixième. Les doctes prévoyaient avec un sentiment de jalousie que le savoir allait devenir le patrimoine de tous, tandis qu'il assurait honneurs et priviléges au petit nombre qui ne pouvait l'ac-

(1) Bernardin de Michel-Ange Cignoni écrit : « On ne fait rien dans mon « art. — C'en est fait de mon art et du goût des livres, car on les fait de « manière qu'ils ne s'enluminent plus. » Dans les archives de Sienne, *Denunzie del* 1491.

quérir qu'après de longs travaux. C'étaient autant d'ennemis de l'invention nouvelle, qui répandaient contre elle des bruits sinistres, jusqu'à l'accuser de magie; il y avait danger, selon eux, à divulguer la science, et l'on facilitait ainsi la corruption des esprits. La corporation des copistes de Gênes présenta une supplique à la Seigneurie, pour qu'elle prohibât un art qui réduisait tant de familles à la misère; on fit droit à leur requête pendant quelque temps. Par suite d'une compassion mal entendue pour les libraires, ou de cette haine pour les innovations, héréditaire dans les corps constitués, le parlement de Paris séquestra les premiers livres imprimés dans la capitale de la France (1); mais Louis XI évoqua l'affaire à son conseil d'État, et restitution en fut faite.

Les copistes les plus sensés se conformèrent au temps; quelques-uns s'adonnèrent à la typographie, et d'autres continuèrent à enluminer, à dessiner les initiales, ou à reproduire les caractères étrangers, jusqu'à ce que, là encore, on eût appris à se passer de leur concours.

Le prix des livres diminua. Ces hauts prix tenaient sans doute aux enluminures, puisqu'on se procurait des ouvrages ordinaires à des conditions modérées (2). Selon Lambinet, la Bible de Mayence de 1462 fut achetée, en 1470, quarante écus d'or par l'évêque d'Angers; en 1481, un Anglais paya un Missel dix-huit florins d'or. L'Universisé de Paris établit un tarif pour chaque édition : ce tarif ne nous est point parvenu; mais les catalogues de Colines et de Robert Estienne, bien que plus modernes, peuvent nous en donner une idée. Le Testament du premier, en grec, coûtait douze sous, et six sous en latin. La Bible latine in-folio, d'Estienne, de 1532, valait cent sous; les Pandectes, quarante, Vir-

(1) Quelques-uns révoquent le fait en doute. VOLTAIRE, dans l'*Essai sur les mœurs*, ch. XXI, et dans l'*Histoire du parlement*, ch. XI, parle de persécutions dirigées en France contre les premiers imprimeurs, sans appuyer sur aucune autorité ce fait, puisé, comme beaucoup d'autres, dans son imagination.

(2) Dans le Catalogue de Christian Wechel, la *Genèse* en hébreu est cotée à quatre sous; la *Poétique* d'Aristote en grec, à un sou; les Harangues de Démosthène et d'Eschine, aussi en grec, à cinq sous. C'est pourquoi le *Catholicon* imprimé à Rouen en 1499 se termine par ces vers :

Historiæ venere Titi; se Plinius omni
Gymnasio jactant, Tullius atque Maro.
Nullum opus (o nostri felicem temporis artem!)
Celat in arcano bibliotheca situ
Quem modo rex, quem vix princeps modo rarus habebat
Quisque sibi librum pauper habere potest.

gile, deux sous six deniers; une grammaire grecque, deux sous; Démosthène et Eschine, cinq sous.

De cette manière, la transcription, la propagation de la pensée, qui faisait partie de la littérature, devint un métier. Dans le principe, les imprimeurs furent très-considérés; Sixte IV conféra à Jenson le titre de comte palatin; le roi Édouard IV voulut être l'ami de Caxton; Christophe Plantin fut nommé par Philippe II architypographe royal, et François Ier attendit plus d'une fois dans le cabinet de Robert Estienne que ce typographe eût fini de corriger des épreuves. Louis XII ne tarissait pas en éloges de l'imprimerie : *Cette invention, laquelle semble estre plus divine que humaine; laquelle, grâce à Dieu, a esté inventée et trouvée de nostre temps par le moyen et industrie desdits libraires; par laquelle nostre sainte foi catholique a esté grandement augmentée et corroborée, la justice mieux entendue et administrée, et le divin service plus honorablement et curieusement faict, dict et célébré.*

Les premiers imprimeurs étaient aussi libraires, et les deux professions ne devinrent distinctes qu'au commencement du seizième siècle. Les entreprises typographiques exposaient à de grands risques, vu la cherté du papier et de l'encre (dont la meilleure provenait de Paris,) le soin extrême donné au tirage, la rareté des ouvriers et le manque de locaux spacieux. Sweynhein et Pannartz présentèrent, en 1472, à Sixte IV une supplique par laquelle ils se plaignaient d'être réduits à la pauvreté pour avoir entrepris un grand nombre d'ouvrages qu'ils n'avaient pu vendre. On y voit qu'ils étaient dans l'usage de tirer chaque ouvrage à deux cent soixante-cinq exemplaires; ils tiraient au double Virgile, les œuvres philosophiques de Cicéron et les livres de théologie; ils avaient produit en totalité, à cette époque, 12,475 exemplaire. En général, au lieu de faire des éditions nombreuses, on les renouvelait; ainsi Paul Manuce réimprima presque chaque année les *Lettres familières* de Cicéron. On ajouta promptement aux livres des figures et des ornements gravés. A Rome, en 1467, paraissaient les *Méditations* du cardinal Turrecremata avec des gravures sur bois coloriées à la main; en 1472, le *Roberti Valturii opus de re militari*, accompagné de dessins qui représentaient des machines, des fortifications et des assauts. Le *Dialogus moralizatus* fut imprimé à Gonda en 1480. Le premier exemple de joindre aux livres des gravures sur métal fut donné à Florence, en 1481, dans le *Montesanto di Dio* et la *Divina Commedia*, dont les dessins de Sandro Boticelli furent gravés par Bacchio Baldini; à Rome, dans une édition du Ptolémée, par Sweynheim, avec cartes

gravées sur airain d'Arnold Bucking; à Bologne, dans un ouvrage, et à Florence, dans une édition de Berlinghieri.

Des priviléges furent accordés aux imprimeurs, afin de protéger leur industrie. Le plus ancien est du sénat de Venise, en faveur de Jean de Spire; il fut donné sous la date de 1469, pour les *Épîtres* de Cicéron, et limité à cinq années. Herman Lichtenstein en obtint un de la même république, en 1494, pour le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais. L'année suivante, Ludovic Sforza en donna un, pour les œuvres de Campano, à Michel Ferner et Eustache Silber. Alde l'ancien obtint également un privilége pour l'emploi du caractère cursif. Ange Archimbold ayant trouvé à Corbie les cinq livres des *Annales* de Tacite, Léon X en donna le privilége à Béroald, qui les imprima à Rome en 1515; personne ne put les reproduire avant dix ans sous peine de la confiscation de l'édition, de deux cents ducats d'amende et de l'excommunication. C'est ainsi qu'au lieu d'une loi de justice naturelle, garantissant aux éditeurs la propriété des ouvrages qui avaient coûté du travail et de la dépense, on accordait des prohibitions spéciales pour certains livres. Priviléges.

Le sénat de Venise fut aussi le premier qui paraît avoir ordonné, par un décret de 1603, le dépôt à la bibliothèque publique d'un exemplaire de toute publication. Dans cet État, l'imprimerie était sous la surveillance des réformateurs (recteurs) de l'université de Padoue; les éditeurs obtenaient d'eux, en faisant enregistrer les ouvrages qu'ils mettaient sous presse, un privilége de dix ans, à la condition que l'édition paraîtrait dans le délai fixé, et qu'elle serait faite avec soin.

Les libraires de Paris, comme ceux de Bologne, dépendaient des universités, qui les nommaient en exigeant d'eux un serment et une caution. Aucun livre ne pouvait être mis en vente à Paris sans l'approbation de l'Université, qui, d'après l'avis de quatre libraires jurés, déterminait le prix de vente ou de louage; tout libraire devait avoir son catalogue exposé dans sa boutique, avec l'indication du prix. Parfois les ouvrages jugés répréhensibles furent brûlés. Les universités de Toulouse et de Vienne agissaient de même.

Cette rapide diffusion des idées effrayait non-seulement les libraires et les pédants, mais encore des hommes animés d'intentions droites. Ermolaüs Barbaro conseillait, attendu la frivolité de beaucoup d'écrits, qu'on n'en laissât publier aucun sans l'approbation de juges compétents. Les gouvernements, surtout en Allemagne, où l'on parlait haut contre l'Église, y virent d'autres dan- Censure.

gers que ceux de la frivolité; c'était donc peut-être à la demande même de l'auteur ou de l'éditeur, afin d'avoir sécurité, que nous voyons l'approbation supérieure énoncée sur certains livres. Un ouvrage ayant été dénoncé à Louis XII comme contenant des maximes hérétiques, il le soumit à l'Université de Paris, pour que *le visitiez*, dit-il aux docteurs, *et examiniez diligentement et le confutiez par raisons ès points et articles èsquels il vous semblera estre contre vérité :* excellent mode de censure.

Le premier livre que l'on connaisse revêtu de l'approbation légale, est de 1475. Un véritable censeur des livres fut institué en 1486 par Berthold, archevêque de Mayence (1), avec l'intention évidente d'empêcher les traductions incorrectes des livres sacrés. Plus tard, 1501, Alexandre VI, informé que « plusieurs « ouvrages pernicieux avaient été imprimés en diverses parties « du monde, surtout dans les provinces de Cologne, Mayence, « Trèves, Magdebourg, » défendit aux imprimeurs de ces provinces de publier aucun livre sans la permission des archevêques : il s'agissait, dans ces pays, des premiers germes de la réforme. Une bulle de Léon X, du 4 mai 1515, porte qu'aucun livre ne sera mis sous presse sans autorisation préalable. En 1543, la faculté de théologie de Paris rédigea un *index* des livres prohibés, que

(1) « Malgré la facilité que l'art divin de l'imprimerie fournit pour acquérir la science, on trouve que certains abusent de cette invention, et emploient au détriment du genre humain ce qui était destiné à son instruction. En effet, des livres sur les devoirs et sur les doctrines religieuses sont traduits du latin en allemand, et répandus parmi le peuple, au détriment de la religion. Quelques-uns ont eu la témérité de mettre fautivement en langue vulgaire les canons de l'Église, appartenant à une science si difficile qu'elle suffit pour occuper la vie de l'homme le plus savant. Prétendrait-on que notre langue allemande pût exprimer ce que de grands auteurs ont écrit en grec et en latin sur les profonds mystères de la foi chrétienne et sur la science générale? Cela est impossible; ceux-là sont donc obligés d'inventer des mots nouveaux ou d'employer les anciens dans un sens erroné, expédient dangereux lorsqu'il s'agit surtout de la sainte Écriture. Qui croira que des hommes étrangers à la science et des femmes dans les mains desquelles peuvent tomber ces traductions, soient en état de trouver le véritable sens des Évangiles ou des Épîtres de saint Paul? bien moins encore sauront-ils éclaircir des questions qui, même parmi les écrivains catholiques, donnent lieu à des discussions subtiles. Mais, puisque cet art a été inventé à Mayence, on peut le dire, et en toute vérité, avec l'assistance divine, et que nous devons le maintenir en honneur, nous défendons sévèrement à qui que ce soit de traduire en allemand ou de mettre en circulation aucun livre traduit sur quelque sujet que ce soit des langues grecque, latine ou autre, à moins que ces traductions n'aient été, avant l'impression et la mise en vente, approuvées par les quatre docteurs ci-dessous nommés, sous peine d'excommunication, de la confiscation des livres et d'une amende de cent florins d'or au profit de notre banque. » (BECKMANN.)

sanctionna l'autorité royale avec défense de rien imprimer sans l'avis du recteur et du doyen de la faculté supérieure, lesquels firent examiner les ouvrages nouveaux par deux maîtres de chaque faculté.

Il serait curieux de suivre, à partir de ce moment, les faits mobiles de la censure et les luttes auxquelles elle donna lieu. La voix de Bossuet s'éleva contre la prétention de soumettre à l'examen préalable les écrits même des évêques; Malesherbes se plaignait encore des obstacles apportés à la circulation d'un livre imprimé avec les approbations requises, et demandait que les censeurs eussent des règles fixes et certaines, sans avoir à rendre compte à d'autres qu'au chancelier dont ils recevaient leur mission.

L'imprimerie s'étendit bientôt dans les autres parties du monde : les Portugais la portèrent à Goa et dans les Philippines; le premier livre de l'Amérique espagnole parut à Mexico en 1571; le premier de l'Amérique anglaise sortit du collége de Cambridge, près de Boston, en 1639. En 1689, Penn introduisit l'imprimerie à Philadelphie; elle ne fut admise au Brésil qu'en 1808, par les soins de Jean VI.

On croit qu'elle s'établit de bonne heure à Constantinople; mais un édit de Bajazet II défendit, sous peine de mort, les livres imprimés. En 1727, il fut permis au renégat hongrois Basmagi Ibrahim Effendi et au fils d'un ambassadeur turc à Paris d'avoir une imprimerie à Constantinople, toutefois avec défense d'imprimer les livres sacrés. En 1472, on y avait imprimé 17 ouvrages en vingt volumes; depuis cette époque jusqu'en 1783, cette imprimerie cessa de fonctionner; après deux ans d'activité, elle s'arrêta de nouveau. Le géomètre Abder-Rhaman-Effendi la rétablit en 1793, et c'est alors qu'elle fut réunie à l'École du génie. Jusqu'en 1806, elle produisit 26 ouvrages. Après avoir disparu au milieu des troubles politiques, elle fut remise en activité par Mahmoud II; mais, jusqu'en 1830, elle n'avait produit que 97 ouvrages. Aujourd'hui elle devient dans ce pays, comme ailleurs, un élément d'opposition et de civilisation. Bonaparte établit une imprimerie en Égypte lors de l'expédition française.

On publia en 1577, sur la côte de Malabar, la *Doctrine chrétienne de Jean Gonzalves*, et, en 1778, une grammaire bengalaise à Hoogly; Wilkins fit imprimer des livres en caractères indiens; Babou-ram fut le premier indigène qui, d'après le conseil de Colebrooke, éleva dans ces contrées une imprimerie pour les ouvrages classiques en sanscrit; Ganga-Kisore, son successeur, en imprima de même en langue vulgaire, ainsi qu'un journal hebdomadaire en

bengalien (*Somatchar darpanam*); d'autres y joignirent des gravures et des vignettes à la manière européenne (1). Plusieurs presses sont aujourd'hui en activité dans le pays des Birmans, dans le royaume de Siam, dans les îles Sandwich, à Madagascar; chacun se rappelle les fêtes célébrées à Taïti, en 1817, quand le roi de cette île tira lui-même les premières feuilles de la traduction des Évangiles, avec la presse apportée par les missionnaires (2).

Études sur les manuscrits.

Une fois l'imprimerie inventée, les érudits s'appliquèrent à mettre en lumière les anciens manuscrits, à choisir les plus exacts, et à en faire des éditions aussi correctes que possible. La diversité des copies produisit beaucoup de variété dans les leçons, entre lesquelles les doctes eurent à se prononcer, et les dernières ne furent pas toujours les meilleures. Les manuscrits n'eurent donc plus qu'une valeur de curiosité, et les ouvrages de l'esprit devinrent une richesse commune.

Mais, quelque soin qu'on mît à les rechercher, beaucoup d'ouvrages durent échapper à l'attention des érudits, par la faute des manuscrits mêmes. Parfois, des œuvres très-disparates se trouvaient cousues l'une à la suite de l'autre; ainsi, par exemple, un médecin qui possédait un traité de jurisprudence y ajoutait un livre de Galien, auquel un homme de lettres annexait un poëme. Pour plus de commodité, des opuscules de nature diverse étaient réunis sous la même couverture; aussi l'érudit, trompé par le titre du premier, négligeait de consulter les autres, moins volumineux.

D'autres écrits étaient copiés avec les abréviations et les notes dont nous avons parlé, de manière qu'il devenait impossible de les déchiffrer. Bien que Jules II eût proposé, à la suggestion de Bembo, un prix à ceux qui parviendraient à les lire, les bénédictins se plaignaient, dans la *Science diplomatique*, de ce qu'au milieu de tant de recherches pour retrouver l'écriture des Étrusques, on n'en eût fait aucune pour obtenir la clef des notes tironiennes. Trithème (Trittenheim) ayant découvert un *Lexique* de ces notes et un Psautier sténographié, on espéra que le secret serait enfin révélé; mais le résultat ne répondit pas à l'attente. Enfin, en 1817, Knopp publia l'histoire de la sténographie antique, l'analyse et la

(1) *Essay relative to the habits, character and moral improvement of the Hindous*; Londres, 1833.

(2) Le 3 septembre 1842, parut en Livonie le premier livre imprimé dans le pays, intitulé : *Au bord de la Baltique*, dont une partie se compose de poésies, et une autre de la vie de Napoléon Moriani, ténor italien.

synthèse des notes et un dictionnaire d'environ douze mille signes par ordre alphabétique (1). Il comptait si peu sur la reconnaissance des contemporains, qu'il le fit précéder de cette dédicace empreinte de découragement : *Posteris hoc opusculum æqualium meorum studiis forte alienum do, dico, atque dedico.*

Au premier abord, on prendrait ces notes pour des caractères chinois à traits verticaux plus ou moins inclinés, auxquels s'unissent ou que traversent d'autres signes variant de formes et de position; mais, comme les terminaisons changent en grec et en latin, selon les genres, les cas, les modes et les temps, il en résulte que les signes particuliers qu'il faut ajouter au radical se multiplient considérablement, mais sans arriver à la simplicité de la sténographie moderne (2).

Les travaux sur les manuscrits de ce genre ne sont donc qu'effleurés, et l'on peut espérer de plus heureux fruits; mais là ne consistent pas toutes les difficultés présentées par les manuscrits. Dioscoride nous apprend que l'encre des anciens se faisait avec de la gomme et du noir de fumée détrempés dans l'eau; ce qui permettait de l'effacer facilement sur le parchemin par un lavage. Au temps de Pline, on recourut, pour lui donner du mordant, au vinaigre, et ensuite au vitriol; mais aucun de ces noirs ne résiste au temps, et les écrits qui ont survécu nous sont arrivés décolorés et illisibles. Cependant il suffit d'une infusion de noix de galle pour faire reparaître la couleur, surtout si l'écriture de l'époque la plus reculée est faite avec une encre chargée de gomme, et si le roseau a tracé de gros caractères.

La difficulté est plus grande pour les palimpsestes; ce sont des manuscrits dont on a gratté les caractères antérieurs pour se procurer des feuilles sur lesquelles on écrivait de nouveaux textes. De nombreuses expériences ont été tentées pour faire reparaître l'écriture primitive, et enfin la chimie en est venue à son honneur.

Mais là, nouvel incident. En détachant les feuillets de l'ancien manuscrit pour en préparer un nouveau, on avait parfois isolé deux fragments contigus, ou employé un feuillet à un travail, et le suivant à tout autre ouvrage; parfois encore ils se trouvaient coupés en deux ou trois morceaux, ou bien on les avait rognés pour les adapter au format qu'on voulait donner au livre. Lors

(1) *Tachygraphia veterum, exposita et illustrata ab* ULRICO FRED. KNOPP; Manheim, 1817.

(2) Voyez : *Clavis diplomatica*, de BARING (Hanovre. 1737).

Le *Trésor des diplômes et des médailles*, d'ANDERSON.

Le *Lexicon diplomaticum*, de WALTER.

donc qu'un œil exercé est parvenu, grâce à la chimie, à déchiffrer, au moyen d'une bonne loupe, l'ancien caractère sous le nouveau, commence un autre travail non moins pénible, celui de coordonner l'ouvrage, de rapprocher les passages dépareillés, de remplir les lacunes, de faire revivre ces ossements arides. Tels sont les travaux auxquels nous sommes redevables de la découverte récente de plusieurs classiques (1).

Le procédé employé pour dérouler et lire les papyrus ensevelis dans Herculanum fut encore une invention merveilleuse. Lorsqu'on découvrit cette ville, on trouva dans une maison de nombreux cylindres qui furent jetés comme des charbons, jusqu'au moment où l'on s'aperçut que c'étaient des manuscrits, des papyrus roulés. On conçut donc l'espoir de recouvrer d'autres parties de l'héritage intellectuel des anciens; mais la lave les avait carbonisés, et ni les essais des chimistes ni les tentatives de Mazocchi n'avaient réussi à les dérouler et encore moins à les déchiffrer, quand Antoine Piaggio y parvint à force de patientes recherches.

Napoléon fit essayer, mais sans succès, différentes améliorations par Davy et l'orientaliste Sickler, et l'on en revint à l'ancienne méthode, à laquelle nous sommes redevables, sans autre addition que quelques suffumigations introduites par Lapira, de plusieurs découvertes littéraires et archéologiques. Quoiqu'elle n'ait procuré jusqu'à présent aucune œuvre capitale relative à la science ou à la civilisation antique, il serait injuste d'en désespérer. N'en a-t-il pas été de même jusqu'à présent des études faites sur l'étrusque et les anciennes langues italiques? ne sommes-nous pas encore dans les ténèbres touchant les hiéroglyphes égyptiens, malgré les trois ou quatre systèmes proposés pour les expliquer?

Qu'on pardonne à notre amour de l'étude cette longue digression; nou allons aborder le sujet qui intéresse moins l'humanité sans doute, mais qui ne laisse pas d'avoir une grande importance.

Guerre. L'art de la guerre devait être nul sous les barbares, qui entendaient peu de chose aux siéges et peu de chose à la tactique navale. La force personnelle décidait de tout, et l'habileté ne consistait qu'à faire à l'ennemi le plus de mal possible. Le droit de

(1) Qui ne s'est associé à la joie de l'abbé Maï quand Cicéron lui apparut sous les vers de Sédulius? *O Deus immortalis! repente clamorem sustuli. Quid demum video? En Ciceronem, en lumen romanæ facundiæ, indignissimis tenebris circumscriptum! Agnosco deperditas Tullii orationes! sentio ejus eloquentiam ex his latebris divina quadam vi fluere, abundantem sonantibus verbis uberibusque sententiis.*

porter les armes était réservé aux seuls conquérants, et le reste de la population vivait sans défense dans une dure oppression.

La féodalité, par le fractionnement des armées en petits corps, classés selon l'importance du fief, et vêtus, armés, exercés d'une manière différente, détruisait la possibilité d'efforts combinés dans un même but. La cavalerie, où les nobles avaient le droit exclusif d'entrer, faisait la principale force des armées; les vassaux composaient l'infanterie. Le cavalier devait s'attacher à se couvrir de façon qu'il ne pût être blessé par les armes ordinaires. On inventa, en conséquence, des armures d'un travail solide et combiné avec art, sorte de carapace impénétrable, qui pourtant ne privait pas le corps de la liberté de ses mouvements. Un homme à pied n'aurait pu porter une pareille charge; de là cette prédominance acquise par la cavalerie. Les étriers furent inventés pour aider à monter et à descendre; afin de procurer plus de commodités dans les longues marches et de soutenir les reins, on introduisit l'usage des arçons : deux progrès essentiels.

Sous leur écaille de fer, les cavaliers défiaient les traits des archers et les piques de l'infanterie, qui dès lors perdit toute importance. S'agissait-il de tenter un assaut ou de faire la guerre, c'est-à-dire de porter le pillage aux villes voisines, les vassaux étaient appelés aux armes; mais il suffisait qu'ils pussent frapper, et se tenir au poste qu'on leur avait assigné. S'ils étaient culbutés par l'ennemi, il n'y avait point à craindre qu'ils désertassent; car, liés comme ils l'étaient à la glèbe, ils retournaient de toute nécessité à leurs cabanes, où le seigneur les retrouvait dès qu'il avait de nouveau besoin d'eux.

Les fantassins, combattant à découvert, restaient exposés aux masses de fer et aux épées tranchantes des cavaliers, qui en faisaient un véritable carnage; on employait donc l'infanterie moins pour aider dans le combat que pour fournir un abri aux cavaliers, lorsque, vaincus ou fatigués, ils venaient se réfugier dans ses rangs. A la bataille de Bouvines, le comte de Boulogne avait dis- 1214.
posé ses gens de pied en un vaste cercle, dans lequel il se retirait lorsqu'il se sentait las de combattre, pour reprendre haleine derrière cette palissade vivante.

Il est probable qu'en Espagne quelque organisation meilleure avait été suggérée par la nécessité d'opposer aux Sarrasins des masses compactes; néanmoins le peu de traditions qui nous sont restées de ce pays nous montrent que la valeur personnelle y tenait le premier rang. Le Cid a moins la bravoure savante d'un général d'armée que l'audace aventureuse d'un batailleur (*cam-*

peador). Dans les croisades, chaque homme acquérait de l'importance, d'abord comme soldat de Dieu, ensuite parce qu'il fallait opposer l'union au nombre, la discipline à l'enthousiasme ; il devint donc indispensable alors de mieux ordonner les piétons, de les exercer, de disposer pour eux des magasins, de leur payer une solde, de leur assigner des quartiers et des drapeaux communs. L'exemple des Ottomans, qui introduisirent les janissaires, enseigna aux Européens à former des armées régulières. Les ordres religieux militaires durent adopter un ensemble d'exercices et de mouvements, grâce auxquels ils l'emportèrent sur les autres troupes. Nous voyons aussi revivre à cette époque l'art des siéges et l'emploi des machines semblables à celles des anciens; mais, là encore, c'était en sacrifiant les gens de pied que l'on tentait les plus grands efforts.

A l'exemple des croisés, on apprit à se réunir en masses nombreuses, et dès lors reparaissent les gros bataillons; cependant les héros de ces expéditions ne sont vantés nulle part comme d'habiles capitaines, si ce n'est dans le poëme classique du Tasse.

Si l'invention du carroccio fut une tentative pour mettre quelque ordre dans les rangs des nouveaux affranchis, elle atteste qu'il n'en existait point alors de meilleure; mais les communes, surtout en Lombardie, avaient sans doute fait quelques progrès dans l'art de la guerre, puisque leurs milices purent résister à l'habileté guerrière de Frédéric et soutenir le choc de la cavalerie allemande. Pour leur profit et leur réputation, les *condottieri* surent mieux dresser les bandes qu'ils recrutaient; en effet, des hommes adonnés par choix au métier des armes devaient en posséder nécessairement les qualités essentielles, sinon le véritable courage, qui naît du sentiment du devoir. La force, toutefois, consistait encore pour eux dans la cavalerie et dans le poids de l'armure, quand une invention nouvelle vint changer la face de la guerre (1).

Poudre à canon.

Le *natron* ou *nitron* des anciens était une substance saline sim-

(1) Voyez C. Promis, *dissertations* ajoutées au *Trattato d'architettura civile e militare* de François di Geoge Martini; Turin, 1841.

Omodei, *Dell' origine della polvere da guerra;* Actes de l'Académie de Turin, XXXIX.

Green, *Traité de la nature, des principes et de la fabrication des différentes espèces d'armes à feu;* Londres, 1835.

G. H. Dufour, *Mém. sur l'artillerie des anciens et sur celle du moyen âge;* Genève, 1840.

Moritz Meyer, *Technologie des armes à feu.*

Skelton, *Specimens of arms and armours.*

ple; mais ils ne connurent pas le véritable nitre ni ses effets, non plus que la fabrication du sel de nitre, c'est-à-dire la transformation du nitrate de potasse. Peut-être la connaissance en vint-elle à l'Europe de l'Inde et de la Chine, où il se rencontre préparé par la nature, et qui savaient déjà, très-probablement, la manière de le mélanger avec du charbon. Géber-ben-Haïan, chimiste arabe, nous apprend que sa nation connaissait le sel de nitre au huitième siècle; le moine Roger Bacon indique comment il doit être préparé pour obtenir une forte détonation et en faire des feux d'artifice.

On a parlé beaucoup du feu grégeois, et les recherches les plus récentes attestent que l'on donnait ce nom à différentes compositions, dont l'ingrédient principal était le sel de nitre combiné avec une matière grasse. Mais qui enseigna le premier à mélanger soixante-quinze parties de cette substance avec quinze et demie de charbon et neuf et demie de soufre, pour en former la poudre? c'est ce qu'on ignore. Le moine allemand Schwartz, qui, dit-on, aurait fortuitement trouvé cette combinaison, paraît devoir être rangé parmi les êtres fabuleux; il est plus probable que le secret en a été apporté par les Arabes, qui le tenaient de la Chine. Comme ce peuple touchait à la chrétienté sur plusieurs points, les procédés chinois s'y introduisirent de différents côtés; aussi voyons-nous la fabrication de la poudre apparaître tout à coup en divers lieux sans qu'il soit fait mention de son inventeur.

Nous avons appris que les canons furent employés par les Chinois contre les Mongols en 1222, au siége de Kaï-Fung-fou (1), et ensuite par les Arabes dans les batailles livrées en Espagne. Après beaucoup de discussions, il paraît démontré qu'ils furent connus par les chrétiens dans les vingt premières années du quatorzième siècle. Ils sont mentionnés avant 1316 par George Stella, auteur officiel d'une histoire de Gênes; puis il est parlé, dans un document florentin de 1326, de boulets de fer et de *canones de metallo* (2) : tant il est faux qu'on s'en soit servi pour la première

(1) Les canons dont il est parlé antérieurement n'étaient que des flèches embrasées. On sait que plus tard les Chinois furent redevables aux jésuites de quelque amélioration dans l'art de fondre les canons.

(2) Dans les Archives des *Riformagioni* de Florence, on trouve cette disposition du 11 février 1326 : *Item possint dicti domini priores artium, et vexillifer justitiæ, una cum dicto officio duodecim bonorum virorum, eisque liceat nominare, eligere et deputare unum vel duos magistros in officiales et pro officialibus ad faciendum et fieri faciendum pro ipso comuni* PILAS SEU PALLOCTAS FERREAS ET CANNONES DE METALLO PRO IPSIS CANNONIBUS ET PALLOCTIS,

1645-69. fois en Italie, dans la guerre de Chioggia. Les Français s'en servirent en 1338, à Puy-Guillaume (1). Villani parle, à l'époque de la bataille de Crécy (1346), comme d'une chose qui n'était déjà plus nouvelle, « des bombardes qui faisaient trembler la terre avec « un tel fracas qu'il semblait que Dieu tonnât, non sans grande « destruction de gens et de chevaux (2). »

Nous trouvons donc que les Français firent usage de l'artillerie en 1338, les Espagnols en 1343, les Anglais en 1346. Il est rapporté qu'une poudrière sauta à Lubeck en 1361 (3). A l'époque de la guerre de Forli, en 1358, les troupes papales se servirent de bombes, et il y avait une fonderie de canons à Saint-Archange en Romagne. En 1376, André Redusio donna une description exacte de la bombarde (4). Les Ottomans employèrent l'artillerie en 1384, et les Vénitiens s'en servirent, la même année, contre Léopold d'Autriche, puis dans la guerre de Chioggia. Selon Corio, Jean Galéas possédait déjà, en 1397, trente-quatre pièces d'artillerie, tant de gros que de petit calibre. Elmham, dans la

habendis et operandis per ipsos magistros et officiales et alias personas in defensione com. Flor. et castrorum et terrarum, quæ pro ipsos comuni tenentur, et in damnum et prejudicium inimicorum, pro illo tempore et termino et cum illis officio et salario, eisdem per comune Flor. et de ipsius comuni pecunia per camerarium camere dicti comunis solvendo illis temporibus et terminis, et cum ea immunitate et eo modo et forma, et cum illis pactis et conditionibus, quibus ipsis prioribus et vexillifero et dicto officio XII bonorum virorum placuerit.

Dans les registres publics de Lucques on trouve, sous la date du 23 août 1382 : *Cum per commissarios Lucani comunis ordinatum fuerit quod pro munitione et tuitione civitatis Lucanæ fierent quatuor bombardæ grossæ, et sic per Johannem Zappeta de Gallicano jam duo fabricatæ sint, et in civitate Lucana ductæ; et denariis egeat præfatus Johannes pro fabricatione et constructione reliquarum*, etc.

Le 27 octobre 1470, Paul Nicolini demandait la permission de bâtir, à Pétraio, un édifice à eau pour aléser des canons (*épingares*). *Memorie Luchesi*, II, 222.

(1) Du Cange, *Gloss*,, ad *Bombard.*, a trouvé cette mention dans les registres de la Cour des comptes : *A Henri de Faumechon, pour avoir pouldre et aultres choses nécessaires aux canons qui estaient devant Puy-Guillaume.*

(2) *Storie*, XII, 67.

(3) *Chronica Slavic*, p. 208.

(4) *Est bombarda instrumentum ferreum cum trumba anteriore lata, in qua lapis rotundus, ad formam trumbæ habens cannonem a parte posteriori secum conjungentem, longum bis tanto quanto trumba, sed exiliorem, in quo imponitur pulvis niger artificialis cum salnitro et sulphure, et ex carbonibus salicis per foramen cannonis prædicti versus bucam*, etc. De bellicis Machinis miss.

Vie de Henri V, dit qu'en 1418, lorsqu'une armée anglaise assiégeait Cherbourg, les assiégés lancèrent des boulets de fer rouge pour brûler les baraques du camp (1). Les Polonais connurent plus tard les canons. Les Russes les employèrent, en 1482, au siége de Felling en Livonie, et les Suédois treize ans après. En 1488, Ivan III Vasiliévitz, vainqueur des Tartares, appela à Moscou le Génois Paul Bosio pour fondre des canons, dont l'un, transporté dans le Kremlin, fut nommé, à cause de sa grosseur, l'empereur des canons (*czar pouska*).

Les canons furent employés, dans l'origine, conjointement avec les autres engins de guerre; ils étaient faits de lames de métal enchâssées dans des douves de bois, que retenaient des cercles en fer. Plus tard on en fondit en fer de différentes formes; puis, après en avoir reconnu le défaut, on eut recours à un alliage de cuivre et d'étain. Au commencement du quinzième siècle, le plus gros canon ne dépassait pas le poids de cent quinze livres; mais, vers 1470, il en apparut de gigantesques. Allegretto Allegretti, qui écrivait à Sienne en 1478, s'exprime ainsi : « On a « essayé notre grosse bombarde en deux morceaux, faite par « Pierre dit Campana; elle a en tout sept coudées et demie « de long, savoir, le tube cinq, coudées, et la culasse, deux et « demie. Le canon pèse quatorze mille livres, et la culasse onze « mille, en tout vingt-cinq mille livres; elle lance de trois cent « soixante-dix à trois cent quatre-vingts livres de pierre, selon « la pierre (2). » Il parle ensuite de la bombarde du pape, longue de six coudées et un tiers, et chargeant trois cent quarante livres de balles. On donnait parfois à une pièce, outre le nom formidable qu'elle recevait (3), des figures extravagantes, comme à celle que l'on voyait dans le château de Milan, coulée « en fer en « forme de lion, tellement qu'à la voir on aurait cru voir un de « ces animaux gisant (4). » On imprimait même sur les boulets des caractères ou des figures, ce qui nuisait à la justesse du tir. Les pièces variaient aussi dans leur construction, et la serpentine, la couleuvrine, le fauconneau, le basilic, l'aigle, le gerfaut, l'aspic, le saute-martin, le chasse-corneille, etc., indiquaient dif-

(1) *Massas ferreas rotundas igneis condentes fervoribus a saxivomorum faucibus studuerant emittere.* P. 155.

(2) *Rer. Ital. Script.*, t. XXIII, 794.

(3) La Vipère, la Lionne, la Ruine, l'Éléphant, le Buffle, le Déluge, le Grand Diable, le Tremblement de terre, Plus-de-mots, etc.

(4) FILARETE.

férents genres de canon, auxquels on ne s'avisa de donner le même calibre que dans le siècle passé.

Comme on ne songeait d'abord à obtenir des canons que des effets égaux à ceux des catapultes, des mangonneaux et des autres machines de la balistique ancienne, dont on raconte des merveilles (1), on croyait arriver mieux à ce résultat en les faisant d'une grosseur énorme. Après avoir écarté les assertions trop vagues, nous trouvons l'énonciation précise de projectiles démesurés, qui plus généralement étaient en pierre, mais parfois aussi de fer et de bronze (2). Monstrelet rapporte qu'en 1478 on fit à Tours une bombarde qui de la Bastille portait jusqu'à Charenton; mais la couleuvrine de Nancy, fondue en 1598, qui avait une longueur de 120 pieds, c'est-à-dire une longueur qui ne s'était pas encore vue en France, convainquit qu'au delà de certaines limites la force de la pièce n'est plus en proportion de sa longueur (3). On continua néanmoins longtemps à faire de gros canons, probablement pour les siéges, et l'on cite notamment les énormes pièces des Turcs; mais on les trouva pour l'effet bien inférieures à ce qu'on en attendait. Toutefois l'artillerie des Ottomans passait pour l'une des plus redoutables (4); on disait même que l'argile des eaux douces de Constantinople était la plus propice pour la fonte

(1) Au siége de Zara, en 1346, il fut lancé des pierres de 3,000 livres. Les Génois firent jouer au siege de Chypre, en 1373, une machine qui lançait de 11 à 18 *cantari* de 150 livres chacun (la livre venitienne est 0,477 de la livre métrique: c'étaient donc 1287 livres à Chypre, et 1431 à Zara). Ce siége coûta à la république plus de trois millions de ducats, c'est-à dire dix-huit millions de francs.

(2) Il est parlé en 1405 de bombardes qui lançaient des boulets de 4 à 500 livres (Sanuto, XXII, 817); d'une pièce de 530 livres en 1437 (Neri Capponi; XVIII, 3285); d'un autre de six *cantari* génois en 1420 (J. Stella, XVII, 1282); de plusieurs de 1,000 et 1200 livres en 1453 (Martene, *Thes. nov. Anecd.*, I, 1820). Les Turcs continuèrent à lancer des pierres avec les mortiers, et quand les Anglais forcèrent en 1809 le passage des Dardanelles, ils emportèrent en triomphe un boulet de granit de 770 livres de France

D'après les dernières expériences faites à Metz par MM. Piobert et Arthur Morin, on peut imprimer à un obus du calibre de 12 pesant 4 kilog., une vélocité de 745 mètres par seconde, la plus grande qui jamais ait été communiquée à un projectile.

(3) On a placé devant l'arsenal de Metz une pièce en bronze de 96, qui avec son affût pèse 14,000 kil., et seule 11,000. Elle a 4 mètres 61 cent. de long; son boulet, du calibre de 6,27, pèse 78,50. Elle a été prise par les Français dans la forteresse d'Ehreinstein, vis-à-vis de Coblentz, en 1798. Voy. *Écho de l'Est*, décembre 1841.

(4) Il est rapporté qu'au siége de Rhodes il fut lancé des boulets de 11 empans de tour, c'est-à-dire 0,780 de diamètre et du poids de 645 kil. *Itinéraire de Saint-Brasca*; Milan, 1481.

des canons. Aussi, durant la guerre de Candie, on en chargea une grande quantité sur des vaisseaux de ligne, et même sur des navires marchands, quoique l'exportation en fût défendue (1). 1645-69.

La charge des canons donnait beaucoup de peine, et causait une grande perte de temps; en effet, il fallait dévisser la culasse, y verser la poudre, qu'on enfermait sous un bondon, puis la revisser, et ajuster par-dessus le boulet : tout cela après avoir refroidi le tube avec de l'eau ou des linges mouillés. Lorsque ensuite on les avait mis en batterie dans un endroit, on ne savait plus les déplacer selon le besoin; d'où il résultait que, bons pour battre des murailles, ils gênaient les mouvements d'une armée en campagne. Ils restèrent donc sans grande importance dans tout le cours du quinzième siècle, et ne firent pas encore changer les tours rondes et les simples fossés des fortifications pour le système des bastions anguleux et des ouvrages avancés. L'énorme canon que Mahomet II dirigea contre Constantinople ne tirait que sept fois par jour; ce qui ne l'empêcha point d'éclater. L'idée qu'eut son constructeur de le rafraîchir après chaque coup avec de l'huile parut admirable. On signala comme un fait extraordinaire que François Sforza, au siége de Plaisance, eût tiré soixante coups de bombarde en une nuit (2), et qu'au siége de Scutari, en 1478, onze canons eussent tiré cent quatre-vingt-huit coups, nombre inouï jusqu'alors. Après le milieu même du seizième siècle, les deux escadres de France et d'Angleterre qui combattaient dans la Manche, tirèrent vanité d'avoir échangé en deux heures trois cents coups de canon : pauvres résultats néanmoins si nous les comparons aux prodiges de notre siècle; en effet, un vaisseau peut lancer deux mille livres de fer à la minute, et continuer son feu durant dix heures. C'est le seizième siècle qui eut l'idée, belle et simple, de dénommer les pièces d'après le diamètre des bouches, et de les diviser en deux espèces déterminées par la longueur du tube; les plus longues furent appelées couleuvrines, et les plus courtes canons.

Charles Brisa, bombardier normand, est donné par Davila comme l'inventeur de l'artillerie volante; mais, en Italie, elle avait déjà paru dans la bataille de la Molinella en 1468. Les Français fabriquèrent des canons légers, montés sur de petits chars, et qu'un soldat pouvait même porter; dans la guerre d'Italie, ils en employèrent de très-faciles à manœuvrer, faits d'un tube en cuivre

(1) HAMMER, liv. LV. — En 1840, les Anglais s'emparèrent à Aden, dans l'Inde, de trois canons avec inscription hindoustane, longs de 18 pieds 2 pouces 1/2, de 17 pieds 1 pouce 1/2, et de 15 pieds.

(2) SIMONETTA, X, 432.

de l'épaisseur d'un bouclier, et enfermés dans un étui en bois que l'on enveloppait de cuir. Une paire de bœufs les traînait, et un attelage pareil tirait le char qui portait les boulets et les munitions; l'usage des boulets en fer ne devint général qu'en 1500.

La solidité, nécessaire pour les canons de rempart, était un inconvénient pour ceux de campagne; on distingua donc les uns des autres. Frédéric II de Prusse employa l'artillerie de campagne dans la guerre de 1741, et les Autrichiens apprirent de lui à s'en servir; mais les Français, persuadés que plus la pièce est longue et grosse, plus elle a de portée et de justesse, s'obstinaient à conserver l'ancien système. Ce ne fut qu'après des expériences répétées que Jean-Baptiste Gribeauval, en 1776, distingua l'artillerie de siége de celle de campagne; en outre, il introduisit l'unité de tactique pour les batteries, c'est-à-dire un nombre fixe de bouches à feu et de caissons.

Sigismond Malatesta de Rimini fabriqua, en 1460, les bombes de bronze, formées de deux hémisphères réunis par des bandes de fer, avec une mèche à l'orifice, et qui se lançaient avec des mortiers à culasse en forme de cloche. En 1524, Jean-Baptiste della Valle de Venafro enseigna à fondre ces globes creux appelés grenades; c'est donc à tort qu'on les dit employés pour la première fois au siége de Wachtendonk en 1588 (1).

Les mines usitées chez les anciens et dans le moyen âge étaient des voies souterraines qui servaient à pénétrer dans les places, ou des galeries construites pour saper les fondements des tours et des murailles, que l'on renversait de cette manière. On songea promptement à y employer la poudre, et la première idée en vint en 1405, pendant le siége de Pise; mais cette innovation n'eut, pour le moment, ni effet ni suite. Les théoriciens proposèrent les mines à diverses reprises; mais les Génois furent les premiers à les pratiquer au siége de Sarzanello, en 1487. Après eux, les Espagnols les employèrent, perfectionnées par l'illustre et malheureux Pierre Navarro, pour faire sauter le château de l'Œuf à Naples, en 1502.

On pensa de bonne heure à mettre des bombardes sur les vaisseaux (1). On rencontre les pétards dans le cours des guerres

(1) L'ambassadeur vénitien André Gussoni écrivait ce qui suit : « Le duc « Cosme de Toscane se plaît aux feux d'artifice, et il a le moyen de faire une « balle d'un si grand art que, sortie de la pièce, elle se brise où l'on veut, soit « près, à trente coudées de distance, soit à moitié route ; partout où elle atteint et éclate, elle cause une grande mortalité de gens. »

(3) On trouve dans les Archives de Médicis, rangée 45, l'original de la lettre

civiles de France, et ils sont d'abord employés par les huguenots au siége de Calais en 1580; cinq années après, Lesdiguières s'en servit utilement pour s'emparer de Montélimar et d'Embrun. L'artillerie fit ensuite des progrès pendant la guerre de Trente ans. Gustave-Adolphe avait trois cents pièces de canon sous les murs de Nuremberg; Napoléon, treize cent soixante-douze en Russie, et beaucoup plus à Bautzen et à Lutzen. L'obusier, mortier perfectionné, qui lance des projectiles creux par un tir droit ou curviligne, se trouve employé, en 1693, à la bataille de Nerwinde; celui de Bélidor fut essayé au siége d'Ath en 1697, et la caronade, long mortier inventé par Robert Melville, parut en 1779.

On s'est beaucoup ingénié pour rendre l'artillerie plus meurtrière; les boulets rouges, que l'on vit pour la première fois au siége de Cherbourg en 1418, furent employés par les Polonais en 1575; peu auparavant, Valturo avait proposé de lancer des globes de bronze remplis de poudre. Williams Congrève inventa les fusées, dont le premier essai jeta l'épouvante dans Copenhague (1807).

Jean de Bourgogne avait dans son armée quatre mille *canons à main*, et les Suisses dix mille à Morat; c'est sous ce nom que sont désignés d'abord le mousquet et l'arquebuse, substitués à l'arbalète pour lancer de petits projectiles. Placés d'abord à demeure sur les fortifications, on les rendit ensuite portatifs (1). On Arquebuses. Mousquets.

suivante de Ferdinand, roi de Naples, à Laurent le Magnifique (ap. GAYE):

Rex Siciliæ.

Magnifice vir, amice mi carissime.

Ayant ouï dire que, dans l'arsenal de cette seigneurie, il y a un constructeur, nommé maître Joanni, qui a nouvellement trouvé une certaine nature de navires qu'il appelle *arbatrocti*, lesquels portent des bombardes tirant des pierres de CCL. livres, nous avons eu plaisir à apprendre cette invention, et nous aurions fort à cœur d'en voir l'effet. En conséquence, nous vous prions de vouloir nous envoyer le dit maître Joanni, pour montrer aux nôtres le genre de coupe desdits navires, afin que nous puissions en faire construire un à lui ou aux nôtres, pour notre satisfaction; car en cela vous nous ferez grand plaisir, etc., etc.

Datum in civitate Caleni (Calvi) *XIII jan.* 1488.

REX FERDINANDUS.

Joannes Pontanus.

(1) Avant l'invention de la poudre, on appelait mousquet une arme de tir, ainsi nommée d'une espèce d'épervier (l'*émouchet*) qui lui-même tire son nom de son instinct à donner la chasse aux mouches. On trouve déjà le mousquet en 1375, et il perçait les cuirasses à trois cents pas, en lançant des balles de deux onces. Jean-Jacques Walhausen, grand capitaine qui écrivait en 1615 sur

lit dans la chronique de Forli, du chanoine Giuliano, qu'en 1331 les bannis de cette ville *balistabant cum sclopo versus terram;* la chronique d'Este raconte, à l'année 1334, que le marquis Renaud d'Este *præparari fecit* (contre Bologne) *maximam quantitatem sclopetorum*, *spingardarum*, etc. En 1346, la Tour de Turin, qui se trouve à la tête du pont bâti sur le Pô, était garnie d'arquebuses. En 1381, le conseil municipal d'Augsbourg envoya trente mousquets à l'armée des villes impériales, qui guerroyaient contre les nobles de Franconie, de Souabe et de Bavière. En 1422, l'empereur Sigismond emmena en Italie cinquante mousquetaires; en 1449, les Milanais en comptaient vingt mille dans leur milice.

Les premiers mousquets furent un tube de bronze, puis de fer, avec une lumière où s'appliquait une mèche, dont le feu embrasait la poudre de l'amorce. Afin d'éviter le recul, on y adapta un rebord qui s'appuyait contre une fourchette en fer, sur laquelle on fixait l'arquebuse (1) pour la décharger.

Comme les fantassins avaient à tenir l'arme d'une main et la fourchette de l'autre, on dut adapter la mèche dans la gueule d'un petit dragon, qu'un ressort faisait abattre sur la poudre du bassinet. La machine pesait environ cinquante livres, ce qui la rendait très-difficile à manœuvrer (2). Les premières armes faites de cette manière parurent vers 1480. Les troupes de Charles-Quint et de Léon X en firent usage contre Parme en 1521; elles devinrent ensuite communes dans la guerre des Pays-Bas.

Il faut ajouter que la fabrication de la poudre et des canons

l'infanterie, puis en 1616 sur la cavalerie, parle en détail du maniement de cette arme.

Les divers passages les plus anciens concernant les armes à feu ont été recueillis par Samuel Meyrik dans un mémoire inséré dans l'*Archéologie* de la Société des antiquaires.

Voy. aussi L. Lalanne, *Essais sur le feu grégeois et sur l'introduction de la poudre à canon en Europe, et principalement en France,* dans les Mém. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres; Paris, 1843.

(1) *Haken-büchse*, bombarde à crochet.

(2) « L'arquebuse à feu, dite autrement à corde ou à mèche, était employée par les arquebusiers tant à cheval qu'à pied. Ils portaient, les jours de faction, dix à douze morceaux de corde cuite suspendus à leur baudrier ou enfoncés dans leur ceinture; ils avaient toujours à la main un de ces morceaux allumé par un bout ou par les deux. Voici comment ils faisaient feu : après avoir chargé l'arquebuse et en avoir tourné le bout vers l'ennemi, en ayant la crosse sous le bras droit, ils prenaient avec la main droite un des bouts allumés de la corde qui pendait alors de la gauche, et le plaçaient dans le serpentin; découvrant ensuite le foyer où était l'amorce et ajustant le serpentin à l'arquebuse, ils portaient le feu de la corde sur le pulvérin, qui allumait la charge à l'intérieur. » (Grassi.)

d'arquebuse était mauvaise, et qu'on ne savait ni entretenir le feu, ni employer le fusil comme arme défensive ; aussi ne renonça-t-on pas aux anciennes armes, et le Suisse, pour les nouvelles, n'aurait pas déposé sa pique, ni l'Anglais son arc. Nous possédons un traité manuscrit du Milanais Lampo Birago, sur la manière de faire la guerre aux Turcs, où il donne la préférence à l'arbalète sur le mousquet, attendu que ce dernier ne peut servir que de près, et lorsqu'on est commodément placé ; qu'il se charge mal en bataille, et s'ajuste plus mal encore ; que l'humidité gâte la poudre et éteint la mèche; qu'il ne porte pas plus loin que l'arbalète, et laisse le soldat sans défense tandis qu'il le charge. C'étaient là des inconvénients auxquels il fallait parer, comme on le faisait peu à peu ; aussi le nombre des arbalétriers alla-t-il en diminuant, tandis que celui des arquebusiers s'accrut; toutefois Charles-Quint menait encore des arbalétriers à cheval pour combattre les Barbaresques. Fourquevaux préférait également les arcs et les arbalètes aux arquebuses (1), et de grands hommes de guerre restèrent de cet avis tant que la baïonnette ne fut pas venue s'adapter au bout du canon.

L'invention des armes à feu fit en outre crier à la lâcheté et à l'inhumanité ; on prétendit qu'elle détruirait la race humaine, et qu'en attendant elle anéantissait l'héroïsme, le dernier manant pouvant donner la mort au champion le plus vaillant et le mieux aguerri. Il est très-vrai que l'arme nouvelle établissait une égalité formidable entre les vilains et le baron, qui jusqu'alors les avait impunément foulés aux pieds de son destrier bardé de fer.

Voilà pourquoi les armes à feu se perfectionnèrent lentement. La carabine paraît due aux Arabes, d'autres disent aux Calabrais, qui en armaient des barques dites *carabes*. Dans la guerre de Picardie en 1559, Henri II de France avait un corps de chevau-légers qui en était pourvu. Les Espagnols se servaient déjà de cartouches en 1567 (2). A partir de 1550, on trouve le pistolet, ainsi

(1) *Instruction sur le fait de la guerre*, I, 4.

(2) Elles n'étaient pas inconnues en Italie, car Jean-François Morosini, ambassadeur de Venise en Savoie, écrivait ce qui suit à la Seigneurie en 1570 :

« Outre les marins que Son Excellence (Emmanuel-Philibert) embarque sur ses galères, elle a coutume d'y mettre jusqu'à quatre-vingts ou cent soldats pour combattre. Elle fait prendre à ceux-ci deux arquebuses chacun, avec une préparation de cinquante charges, arrangées avec la poudre et la balle ensemble, bien serrées dans un papier, de manière qu'aussitôt l'arquebuse déchargée, il n'y a autre chose à faire pour la charger de nouveau qu'à mettre en une seule fois ce papier dans le canon, avec une promptitude incroyable. Un des forçats habitué à cette tâche sur chaque banc s'en acquitte lorsqu'il en est besoin ; ainsi tandis

nommé, dit-on, de la ville de Pistoie, où il fut inventé. Le fusil fut inventé à Nuremberg en 1517, c'est-à-dire qu'au lieu de la mèche, on plaça dans la gueule du serpent un silex d'où jaillissait l'étincelle, quand la roue d'acier, montée au moyen d'une clef, venait à tourner en dessous et mettait le feu à l'amorce. Ce perfectionnement était encore si défectueux que la mèche fut conservée; les armées françaises n'y renoncèrent qu'en 1703, c'est-à-dire à l'époque où, sur les conseils de Vauban, la baïonnette remplaçait les piques de l'infanterie. On sait que, presque jusqu'à la fin du siècle passé, la France seule possédait le secret de tailler les pierres à fusil avec assez de facilité pour pouvoir les vendre à très-bas prix.

Il était impossible avec le mousquet de tenir contre la cavalerie, tandis qu'on voyait les Bohémiens et les Suisses l'enfoncer avec leurs piques; on chercha donc à combiner l'une et l'autre arme, et c'est à quoi l'on parvint avec la baïonnette, inventée à Bayonne en 1640. On la plaça d'abord dans le canon, ce qui empêchait la décharge du fusil, et devenait impossible en face de cavaliers déterminés; mais, en 1681, on fit des baïonnettes à viroles, c'est-à-dire avec le manche creux, et, dans le courant du dernier siècle, à douille entaillée à la manière actuelle.

La baïonnette fut employée pour la première fois, comme arme décisive, sous le commandement du duc de Lorraine, au siége de Bude, le 2 septembre 1686; depuis cette époque, on reconnut de plus en plus l'importance d'une invention qui résolvait le grand problème de réunir en une seule arme les moyens de combattre de loin et de près, par le tir et la main. C'était la réduction de l'infanterie à l'unité simple : armement unique, petite quantité de force, peu d'espace et de mouvement, égalité des forces physiques entre les soldats.

Gustave-Adolphe donna des gibernes à son infanterie en 1620; mais il paraît qu'une poudre plus fine que celle de la charge se mettait dans le bassinet, et ce fut seulement en 1744 que l'on prescrivit, en France, d'employer pour l'amorce la poudre même de la cartouche.

Déjà, à cette époque, s'était introduit l'usage d'enchâsser dans un fût en bois les arquebuses et les mousquets. On croit que la baguette pour les charges fut inventée par Mocchetto Veletri en 1526; les Prussiens commencèrent, en 1703, à se servir de ba-

que le soldat s'occupe de décharger son arquebuse, le forçat a déjà chargé et prépare l'autre, de manière que, sans aucun intervalle de temps, les arquebusades pleuvent, au grand détriment de l'ennemi. » (*Rapp. d'amb. vén.* série II, t. II, p. 135.)

guettes en fer. Dès le principe, on faisait partir le coup au moyen du choc de la marteline sur la pierre à feu ; mais, en 1777, on établit en France le fusil tel qu'il a servi, sauf quelques modifications, dans toutes les guerres de l'empire.

A l'époque où commença l'emploi des armes à feu, de même qu'on augmenta considérablement l'épaisseur des murailles, les chevaliers aussi renforcèrent leur armure, à tel point qu'au dire d'un contemporain ils ressemblaient à des enclumes ; mais on ne tarda point à s'apercevoir que leur masse nuisait à l'agilité, sans profiter à la défense. A la suite surtout des innovations suggérées par George Basta, les cuirasses furent abandonnées aux commandants en chef et à un corps distinct ; alors s'accrut la difficulté de tenir ferme dans une position, et les batailles devinrent plus expéditives.

Nous ne parlerons pas ici des nombreux systèmes d'artillerie essayés à toutes les époques, et à l'adoption desquels les gouvernements doivent apporter d'autant plus de circonspection qu'ils n'ont pour but qu'une plus grande extermination d'hommes, et que, six mois après qu'ils ont été employés par une puissance, ils deviennent communs à toutes. Au commencement du dix-neuvième siècle, on s'occupa d'appliquer la vapeur aux armes. La proposition en fut faite, en 1805, par Chasseloup ; Gérard l'exécuta en 1814, Perkins en 1823, et le Silésien Besetzny en 1826. Perkins put lancer, à la minute, quatre cents balles qui, à la distance de trente-trois mètres, allaient s'aplatir contre une plaque de tir ; ainsi, d'après lui, une livre de charbon de terre produisait autant d'effet que quatre livres de poudre. Fulton, après avoir appliqué la vapeur aux vaisseaux comme force motrice, s'occupa de la faire servir à leur défense ; il construisit donc une frégate dont la machine, tout en imprimant le mouvement au vaisseau, faisait rougir les boulets, agitait trois cents faux destinées à empêcher l'abordage, et lançait, en une minute, six cent soixante litres d'eau bouillante. Si jamais on arrive à perfectionner ces deux systèmes, ils offriront de puissants moyens de défense.

Mais qui s'attendrait à trouver les canons à vapeur dans les œuvres de Léonard de Vinci, ou plutôt parmi les inventions d'Archimède? On voit, lettre B, page 33, des manuscrits de Léonard, à la Bibliothèque impériale de Paris, divers dessins de ce grand peintre, apostillés comme d'habitude, et on lit au-dessous de l'un d'eux : *Invention d'Archimède. L'architronite est une machine de cuivre fin, qui jette des balles de fer avec grand bruit et fureur. Il s'emploie de cette manière : le tiers de l'instrument est placé*

dans une bonne quantité de feu de charbon; quand l'eau sera bien bouillante, serrez la vis b, *qui est sur le vase d'eau* a, b, c; *en serrant la vis, il se débouchera en dessous, et toute son eau descendra dans la partie rougie de l'instrument; elle se convertira aussitôt en une si grande fumée que cela paraîtra merveille, surtout en voyant la furie et en entendant le fracas de la machine. Cette fumée faisait partir un boulet qui pesait un talent.*

On voit que Léonard ne donne pas ici cette invention comme sienne, mais qu'il l'attribue à Archimède; le mot de *talent* qu'il emploie ferait même croire qu'il l'a tirée de quelque ancien livre du savant Syracusain, aujourd'hui perdu. Peut-être nous fournirait-il la preuve que la puissance de la vapeur, conquête caractéristique de notre siècle, était connue très-anciennement.

Quoi qu'il en soit, l'artillerie a pris, dans les dernières guerres, un très-grand développement. Les fusées à la Congrève ont fourni un nouvel instrument de mort, bien que leur direction ne soit pas encore bien assurée. Les obusiers de siége de Villantroys, plus puissants que les obusiers ordinaires; l'obusier de bataille des Russes, nommé licorne; les canons à bombes de Paixhans, le *boulet-mitraille* des Anglais, les différentes manières de pointer, sont des innovations qui attestent que la science militaire a progressé comme toutes les sciences. Un grand perfectionnement a été apporté récemment au fusil par l'adoption du chien à percussion. Il est indubitable que, par la rapidité de l'effet, par l'exactitude et la portée du tir, ce système donnera une grande supériorité à la nation qui la première l'aura généralement adopté.

Combien était loin de s'attendre à de pareils résultats le moine qui, peut-être en s'occupant d'alchimie, entendit pour la première fois la détonation de la poudre! Et pourtant cette invention devait changer la nature de la guerre, soustraire le courage à la supériorité de la force physique, relever l'autorité royale en Occident, empêcher les pays civilisés de devenir désormais la proie des barbares, et obliger ceux-ci à s'éclairer et à se policer; mais, peut-être, nuit-elle aussi à la liberté des peuples en donnant la supériorité pratique aux souverains, seuls possesseurs des canons et des forteresses.

Autres inventions.

Ce siècle fut encore signalé pas d'autres inventions. Le médecin Arnaud, dans le milieu du quatorzième siècle, distilla, pour la première fois, l'eau-de-vie, et passa pour magicien. Les Belges et les Liégeois se disputent la découverte du charbon de terre; il est certain qu'en 1347 les ouvriers employés à l'extraire for-

maient une grande partie de l'armée de Liége; mais on était bien loin alors de se douter qu'il deviendrait un des plus puissants agents de l'industrie humaine. A cette époque, commence aussi l'usage des chandelles et des cartes à jouer (1). *Roger Bacon*, pour grossir les lettres à la vue (ce que les anciens obtenaient au moyen d'un globe de verre rempli d'eau), eut l'idée d'armer ses yeux d'un segment de sphère. On lisait sur un tombeau, dans Sainte-Marie Majeure de Florence : *Ci-gît Salvino d'Armato, des Armati de Florence, inventeur des lunettes. Dieu lui pardonne ses péchés! An. D.* 1317. Mais d'autres attribuent cette invention au moine Alexandre de Spina, qui peut-être ne fit que divulguer un art tenu secret jusqu'alors. On lit au surplus, dans le traité du *Gouvernement de la famille*, de Sandro Pipozzo de Florence, en 1299 : « Je me trouve si chargé d'années que je serais dans l'im-« puissance de lire et d'écrire sans les verres appelés lunettes (*oc-« chiali*), *trouvés nouvellement* pour la commodité des pauvres « vieillards, quand leur vue s'affaiblit. »

Le fameux moine Giordans de Rivalte disait en chaire, à Florence, le 23 février 1305 : Il n'y a pas encore vingt ans que l'on a trouvé l'art de faire des lunettes; j'ai vu moi-même l'auteur, et je lui ai parlé.

Léon-Baptiste Alberti, dont nous aurons plus d'une fois à parler avec éloge, fit une caisse de laquelle, en regardant par une ouverture, on apercevait des monts et des plaines, et qui servait aussi pendant la nuit à voir les constellations; cette découverte aurait dès lors devancé la chambre optique, attribuée à Jean-Baptiste Porta.

Nous croyons pouvoir lui attribuer l'invention des écluses ou bassins. Les uns en font honneur à Léonard de Vinci, les autres à Denys et à Pierre Dominique de Viterbe, en 1481 ; mais, dans le traité *De Re ædificatoria*, de ce même Alberti, dédié à Nicolas V, en 1452, ce procédé se trouve décrit tel qu'on le pratique aujourd'hui, et il n'est pas même donné comme une chose nouvelle, mais comme déjà en usage (2). Les Hollandais réclament la prio-

(1) Voyez t. X, p. 199.

(2) Livre X, c. 12 : *Claudetur aquæ defluvium cataractis, claudetur et valvis. In utrisque, latera lapidea pilarum ope firmissima debentur. Cataractæ pondus tollemus sine hominum periculo, adhibitis ad tractorium fusum rotis dentatis, quas, veluti in horologio, moveamus dentibus alterius fusi ad id opus ad motum adactis ; sed omnium commodissima erit valva, quæ medio sui habeat fusum statutum ad perpendiculum, vertibilem. Fuso appingetur valva quadrangula, ut pansa adsit, velut in oneraria navi*

rité sur les Italiens, car ils reportent cette invention à l'an 1220; mais, si on lit avec attention le traité *De la Fortification des écluses*, de Simon Stevin, ingénieur du prince Maurice de Nassau, imprimé en 1608, on reconnaîtra clairement, par les figures, que les écluses à deux battants qu'il décrit servaient seulement à remonter avec le flux dans les canaux qui débouchent à la mer, et non à y descendre après le reflux, comme on le pourrait avec ceux de Léon-Baptiste Alberti.

Cette invention dut être portée en France par Léonard de Vinci dans les premières années du seizième siècle, et c'est aux Lombards que les Français recouraient alors pour les travaux hydrauliques les plus difficiles; c'est ainsi que frère Joconde, dominicain de Vérone, fut appelé à Paris, en 1507, par Louis XII, pour y construire le pont Notre-Dame et le Petit-Pont.

Postes. L'établissement des postes procura de nouveaux avantages. On rapporte que Cyrus les introduisit en Perse; elles remontent, en Chine et au Japon, à des temps beaucoup plus anciens, et les Espagnols, à leur arrivée en Amérique, trouvèrent des relais de coureurs parfaitement échelonnés de Cuzco à Lima. Auguste, dans l'opinion commune, est le premier qui les organisa dans l'Europe; mais elles ne servaient qu'à transmettre régulièrement et avec célérité les ordres du gouvernement aux divers points de l'empire, alors très-étendu; c'était encore un moyen facile de procurer des chevaux soit aux employés, soit à ceux qui en avaient obtenu le privilége. Nous avons vu la même chose chez les Mongols.

On veut que les chevaliers teutoniques aient organisé, dès l'an 1276, la poste aux lettres à Marienbourg, et qu'ils l'aient répandue dans toute la Prusse occidentale (1). Peut-être, sous le règne de Charlemagne, l'Université de Paris avait le droit d'expédier pour son compte la correspondance des particuliers. Par une ordonnance de 1464, Louis XI l'étendit à toute la France, *attendu*, y est-il dit, *qu'il est très-nécessaire à nos affaires et à celles de l'État*

quadratum explicatur velum, quod hoc suo brachio possit ad proram puppimque circumagi. Sed valvæ istius brachia erunt non coæqualia, altero enim paulo erit retractior ad digitos usque tres; nam fiet tunc quidem ut uno a puero reseretur, et rursum sponte claudatur, vincente ponderibus latere prolixiore. Duplices facito clausuras, secto duobus locis flumine, spatio intermedio quod navis longitudinem capiat, ut, si erit navis conscensura, cum eo applicuerit, inferior clausura occludatur, aperiatur, superior; sin autem erit descensura, contra claudatur superior, aperiatur inferior : navis eo pacto cum ista parte fluenti evehetur fluvio secundo.

(1) M. Mathias, *Ueber Posten und Post-regale*, 1835.

de savoir promptement des nouvelles de toutes parts, et d'y faire savoir des nôtres quand il nous paraît utile; mais les deux cent trente courriers et les surveillants de leur service firent peser sur le peuple une charge nouvelle, sans qu'il en retirât aucun avantage. Les murmures qu'il fit entendre déterminèrent Louis à permettre aux particuliers de se servir des chevaux de la poste royale, et d'expédier leurs lettres par cette voie. Pendant les guerres de religion, cette facilité de communications, qui pouvait aider à répandre des idées hostiles, parut offrir du danger, et il fut défendu, sous peine de mort, d'employer des chevaux de poste. Sous Henri IV, on organisa le service des courriers, et l'on tarifa le port des lettres, ce qui fut pour l'État une source de revenus. Au mois de mai de l'an 1630, furent créés des maîtres de poste et des courriers, charges héréditaires, dont la vente fut, pendant quarante deux ans, l'unique avantage procuré au gouvernement. Sully avait vendu la charge de général des postes pour 32,000 écus; Richelieu, en 1629 l'adjugea moyennant 350,000; Louvois, en 1676, réduisit en une seule administration les offices de divers départements, et les postes furent affermées à Lazare Petit pour le prix de 1,200,000 livres. Cette somme augmenta avec une telle rapidité, qu'à l'époque de la révolution les postes rapportaient au trésor douze millions par an.

Ferdinand et Isabelle, après la prise de Grenade, les établirent dans leurs États (1). En Angleterre, les communications étaient nulles à l'extérieur, très-rares au dedans; il y avait peu de commerce et beaucoup d'ignorance. Le roi seul avait intérêt à expédier des lettres pour convoquer les barons de toutes les provinces; mais le transport de ces missives lui coûtait fort cher. En 1481, durant les guerres d'Écosse, Édouard IV établit des courriers de vingt milles en vingt milles, qui, se passant les lettres de l'un à l'autre, pouvaient leur faire parcourir deux cents milles en deux jours. En 1548, Édouard VI fixa le prix du relais par cheval. Charles Ier songea un peu à faire jouir les particuliers des avantages de la poste; mais ce ne fut que sous le protectorat de Cromwell qu'elle fut organisée régulièrement. Le parlement plaça sous sa dépendance le maître général de la poste, et le monopole en

(1) Dans les plus brillantes années du seizième siècle, le cardinal Bibiena, écrivant à Julien de Médicis, alors à Turin, lui reprochait de ne pas avoir donné de ses nouvelles au pape : « Ne vous excusez pas en disant que, vous trouvant dans « un lieu hors main, vous n'avez su par où diriger vos lettres, car vous pouviez « les envoyer à toute heure par un exprès, soit à Gênes, soit à Plaisance. » (*Lettres des Princes*, t. I, p. 15.)

fut réservé au gouvernement. Il y eut des tarifs décrétés, des exemptions attachées à certains offices, et des subtilités fiscales, qui n'ont pas duré moins de deux cents ans, se multiplièrent à l'infini. Quatre années après ces règlements (1664), les postes rapportaient 525,000 livres; en 1723, 5,040,000; en 1797, 15,175,000, et beaucoup plus ensuite.

La petite poste, pour le service intérieur de la ville, ne date, à Paris, que de l'année 1759; elle y fut établie à l'exemple de celle de Londres, où elle fonctionnait déjà en 1683. Aujourd'hui, dans ces deux capitales, les facteurs sont amenés au bureau central et reportés dans leurs quartiers respectifs au moyen de voitures *omnibus*.

Des Lombards introduisirent les postes en Allemagne; François-Gabriel des Tassi ou Taxis, comte de la Torre de Valsassina, établit le premier, au temps de Frédéric III, une poste dans le Tyrol; son neveu François en organisa une autre de Bruxelles à la frontière de France, et une troisième de Bruxelles à Vienne. C'étaient des courriers à cheval; au début, on ne renouvelait que la monture, mais plus tard on changea les postillons. Ils ne faisaient, dans l'origine, que le service public; plus tard, les négociants et les particuliers purent leur confier des lettres moyennant une rétribution; alors le produit s'éleva tellement que François, pour en conserver le privilége, s'engagea à faire gratuitement le service public. En 1516 Maximilien Ier lui décerna le titre de grand maître des postes dans les Pays-Bas; puis en 1522 la diète ordonna qu'il en serait organisé d'autres selon les besoins. Léonard Taxis leur donna de l'extension en 1543, en les dirigeant des Pays-Bas par Liége, Trèves, Spire, le Wurtemberg, Augsbourg et le Tyrol, jusqu'en Italie et en Allemagne. Rodophe II défendit tout autre mode de transport pour les lettres. Lamoral, baron de Taxis, eut, en 1615, la charge de grand maître des postes de l'Empire, comme fief héréditaire; mais, lorsque les différents États eurent reconnu le profit et la commodité des postes, ils voulurent en jouir pour leur propre compte, et en établirent de particulières, malgré les réclamations de l'empereur et des comtes de Taxis. Le congrès de Vienne maintint à ces derniers leur privilége pour vingt-trois États de la confédération, privilége dont ils viennent de s'affranchir. Le Danemark, la Suède et la Russie n'organisèrent de postes qu'au commencement du siècle passé.

En même temps que les postes facilitèrent les communications des particuliers, elles aidèrent les gouvernements à jeter les fondements de ce pouvoir central qu'ils s'efforçaient alors de cons-

tituer, mais qui fut en vérité l'œuvre sociale du siècle que nous allons décrire. Dès lors la rapidité des relais et la facilité des communications allèrent toujours croissant. L'Angleterre et la France ont récemment introduit dans ce service une amélioration notable, en adoptant le timbre poste, au moyen duquel le port des lettres se trouve affranchi, ce qui épargne tout le temps perdu pour la taxe, le timbre et la recette du prix.

CHAPITRE II.

EMPIRE D'ORIENT.

La prise de Constantinople par les croisés avait semblé y réveiller la vie. Quelques grands de l'empire, arrachés à un luxe efféminé et à une oisiveté verbeuse, avaient pris les armes pour s'emparer de quelque lambeau du territoire dépecé. Alexis Comnène fonda l'empire de Trébizonde au sud du Pont-Euxin, empire 1204.
qui s'est maintenu longtemps; Michel Comnène occupa Durazzo, l'Épire, l'Italie et l'Acarnanie. Théodore Lascaris conserva la Bythinie, la Phrygie, l'Ionie, la Lydie, et, raffermi par la défaite du sultan d'Iconium, il établit l'empire de Nicée. Jean III Ducas Vatace, Empire de Nicée 1206. 1222.
son successeur, grand politique dans le conseil, héros dans l'exécution, ne fléchit ni devant les nationaux, ni devant les étrangers. Il assiégea trois fois Constantinople, battit souvent les Latins, et fit cultiver pour son compte une grande partie des terres restées en friche, travail qui fut pour lui une source de richesses et pour les autres un exemple à suivre; il donna à l'impératrice un diadème acheté avec le produit des œufs, et cherchait à inspirer aux siens la simplicité des mœurs et le goût des lettres. Beaucoup de Grecs, fuyant le joug des Latins, se réfugiaient auprès de lui; les nobles, au lieu de se livrer à des exactions, s'occupèrent de mettre leurs terres en valeur; les grains et les bestiaux qui excédaient les besoins de la consommation étaient vendus aux Turcs.

Théodore Lascaris II, son fils, eut un règne aussi court que 1255.
languissant. Soupçonneux et opiniâtre, il accusait de ses maux les magiciens et les empoisonneurs.

Jean IV Lascaris, âgé de six ans, monta sur le trône après lui, 1259.
sous la tutelle de Michel Paléologue, homme d'un sang illustre et connétable des mercenaires français. Économe, affable, habile à se ménager l'affection publique et surtout celle du clergé,

comme aussi à échapper aux embûches que lui tendait la jalousie des empereurs, il se prépara à tout oser. En effet, il ne tarda guère à obliger son pupille à l'accepter pour collègue ; puis il se fit couronner seul, et chercha à couvrir par la gloire une usurpation complète. Il déclara la guerre à Baudouin II, qui régnait alors à Constantinople ; mais, satisfait de sa condescendance à son égard, il lui accorda une trêve. Elle durait encore lorsque le César Alexis, marchant contre les Bulgares, trouva et saisit l'occasion de surprendre Constantinople, où il pénétra sans rencontrer la moindre résistance ; Baudouin s'enfuit en Italie, et l'empire des Latins sur le Bosphore cessa d'exister. Les barons francs s'étaient retirés avec le dernier empereur ; les individus obscurs restèrent dans leurs demeures, et les anciens maîtres revinrent. En entrant dans Constantinople par la porte d'Or, sous laquelle passaient les anciens empereurs à leur retour d'expéditions que l'on décorait du nom de triomphes, et qui, le plus souvent, n'étaient que des revers honteux, Michel mit pied à terre et fit porter devant lui une Vierge, comme s'il était ramené par la mère de Dieu, de même que Périclès l'avait été par Minerve dans Athènes. Après avoir fait crever les yeux à Jean Lascaris, il se fit proclamer empereur, et commença la dynastie des Paléologues.

Prise de Constantinople. 1261.

Paléologues.

L'empire byzantin se bornait alors, en Asie, aux provinces suivantes : la Paphlagonie, la Mysie, la Bithynie, la grande Phrygie, la Carie et une partie de la Cilicie ; l'Asie Mineure était occupée presque tout entière par les sultans mongols d'Iconium ; l'empire de Trébizonde se maintenait indépendant. En Europe, le royaume bulgare s'étendait de l'Hémus au Danube ; la Servie, depuis ce fleuve jusqu'à Durazzo, le long du Drin-Blanc. Michel n'avait reconquis que les côtes situées au sud-est du Péloponèse ; les principautés établies par les croisés au centre et au midi de la Grèce, étaient encore indépendantes.

Les Génois, qui, pour humilier les Vénitiens, avaient aidé Michel à recouvrer Constantinople, obtinrent de grands avantages et le faubourg de Péra. Pise et Venise conservèrent d'ailleurs leurs anciens priviléges et leurs juges particuliers ; le consul des Pisans, le podestat des Génois et le baile des Vénitiens eurent le même rang parmi les grands officiers de la couronne de Constantinople.

Arsène.

Le patriarche Arsène ayant excommunié Michel Paléologue comme régicide, celui-ci le déposa et le relégua sur un îlot de la Propontide, où il n'eut pour vivre que trois pièces d'or gagnées en copiant des psaumes. Joseph, qui le remplaça, releva Michel

de l'excommunication ; mais les partisans d'Arsène formèrent un schisme qui, à la longue, déchira l'empire. Rome favorisa l'exilé ; alors Michel, pour détourner la croisade dont le menaçaient les foudres du saint-père et les instigations de Baudoin, proposa de se réconcilier avec l'Église latine. Clément IV suspendit donc les préparatifs de Charles d'Anjou, qui s'était fait céder les droits de Baudouin ; de son côté, Michel, quoiqu'il trouvât de la résistance parmi les évêques, envoya des députés au concile de Lyon, et le symbole de Nicée fut chanté en grec et en latin avec l'addition 1274.
du mot *filioque*, sujet du différend. Mais peu de personnes voulurent reconnaître le nouveau patriarche Jean Vaccos, dont se sépara la plus grande partie du clergé et de la nation, en dépit des emprisonnements et des supplices. Michel louvoya donc, et le pape, l'accusant de perfidie, l'excommunia, mesure qui l'attrista jusqu'à sa mort. 1282.

Andronic II, qui lui succéda, chassa Vaccos, et lui substitua George de Chypre, sa créature, en destituant les évêques qui avaient adhéré à la réunion ; de là des querelles qui, de l'école, atteignaient le peuple et la cour. Ce n'est pas qu'en Orient on vît jamais entre le sacerdoce et le trône cette opposition qui remua l'Europe ; les patriarches, au contraire, étaient toujours dans la dépendance du souverain, si bien que cette Église n'eut jamais ni droit canonique propre, ni un recueil de décrétales, attendu qu'elle ne reconnaissait pas dans le chef de l'Église le droit d'émettre des décisions (1) ; néanmoins, comme l'élection du patriarche devenait d'une haute importance à cause de la position éminente qu'il occupait, les factions s'en mêlaient activement, luttant non comme en Occident pour la liberté de l'Église, mais pour des ambitions cléricales et le triomphe d'un parti. Les arsénites exposèrent qu'au temps du concile de Chalcédoine, les prélats avaient placé une copie du décret contre Eutychès dans la châsse de sainte Euphémie, et que la sainte, ayant ouvert la main, la prit, la baisa et la restitua aux évêques ; ils demandèrent donc que cette épreuve fût renouvelée dans les circonstances présentes, et obtinrent de la faire sur le corps de saint Jean Damascène.

Michel-Ange Ducas Comnène, prince d'Épire, fut appelé à Constantinople, où Andronic le fit arrêter ; mais, comme il par-

(1) Sous Andronic le Jeune, le moine Matthieu Blastares composa un ouvrage élémentaire pour faciliter l'étude des lois ecclésiastiques publiées par les conciles et les empereurs. Cette *Exposition* (σύνταγμα), sous forme alphabétique, est la source de tout ce que nous savons concernant l'Église grecque.

vint à s'échapper, il fut tué dans sa fuite; avec lui finit encore un des États nés de la conquête des Latins. Restait Chypre, donnée par Richard Cœur de Lion à Guy de Lusignan; les descendants de ce dernier conservèrent quelque temps cette possession dont, par la suite, ils transmirent le titre à différentes familles.

C'est à cette époque que les Turcs se montrèrent pour la première fois en Europe. Azzeddin Kai-Kaus II, sultan des Seldjou-
1261. cides d'Iconium, dépossédé par Kokneddin, s'expatria avec douze mille Turcs, et s'établit, du consentement de l'empereur, au lieu appelé encore Tartaria Dobroudjé, entre Silistrie et les bouches du Danube. De là il jeta les yeux sur la cité impériale; mais Michel, qui l'apprit, le condamna à mort. Azzeddin prit la fuite, et s'en alla demander asile et secours au gengiskhanide Berké-Khan, qui, passant le Danube sur la glace, s'approcha de Constantinople, et emmena toute cette colonie dans la Crimée. Un millier de Turcs restés dans la ville reçurent le baptême, et furent enrôlés dans la garde des Turcopoles, ou Turcs convertis; mais ceux qui avaient conservé leur liberté commencèrent à faire des conquêtes sur l'empire, ce qui décida Andronic à prendre à sa solde les Almogavares ou Catalans, aventuriers d'une renommée fabuleuse.

Almogavares. Les troupes mercenaires étaient au moyen âge le fléau que la guerre laissait à la paix, comme aujourd'hui les dettes publiques et les impôts destinés à les éteindre. Les Catalans, habitués à combattre les Maures dans leur patrie, avec peu de besoins et un courage farouche, s'habituaient au sang et au pillage; puis, lorsqu'ils ne trouvaient plus chez eux à se gorger de butin, ils allaient chercher aventure à la solde des étrangers. Quelques-uns d'entre eux vinrent avec le roi d'Aragon arracher la Sicile aux Angevins. La guerre finie, il voulut les renvoyer dans leur patrie; mais ils lui répondirent qu'ils étaient libres, et se mirent à ravager l'île pour leur propre compte; c'est alors qu'ils offrirent leurs services à l'empereur grec. Ils ne connaissaient d'autre patrie que leur camp, d'autres biens que leurs armes, d'autre vertu que la valeur. Des hauts-de-chausses en cuir, un sac pour mettre leur pain et leur battefeu, une résille de fer sur la tête, un petit bouclier, l'épee et quelques javelots formaient tout leur équipement; mais on disait qu'un Catalan pourfendait d'un coup le cavalier et le cheval; leurs femmes même montraient une énergie farouche. Ils avaient pour chef Roger de Flor, né d'un gentilhomme allemand de la cour de Conradin et d'une fille noble de Brindes. Devenu chevalier du Temple, il s'empara, après la prise de Saint-Jean

d'Acre, des richesses de son ordre, se fit pirate, et devint tout-puissant sur la Méditerranée (1).

Avec dix-huit galères, quatre gros vaisseaux et huit mille aventuriers, il fit voile de Messine pour Constantinople; les Génois s'étant permis de rire de ces étranges figures, il les fit massacrer. Aux termes de conventions scellées de la bulle d'or, il obtint pour 1303.
logement un palais, pour femme une nièce de l'empereur, et le titre de grand-duc de Romanie. Ayant attaqué les Turcs, il en tua trente mille dans deux batailles, et fut proclamé le libérateur de l'Asie; mais Dieu délivre nos ennemis de pareils libérateurs! Ces farouches Catalans, se considérant comme maîtres de la fortune 1304.
d'une population désarmée, ne lui épargnaient aucune avanie, et attentaient à l'honneur, aux biens, à l'existence des habitants. Andronic ne pouvait que s'affliger des plaintes qui frappaient son oreille, obligé qu'il était de subir les prétentions insatiables de ces aventuriers, et, pour subvenir à leur entretien, de grever ses sujets, d'altérer les monnaies, de diminuer d'un tiers le traitement des employés. Bientôt il se vit contraint de donner le titre de César à Roger, qui opprimait ses amis plus que ses ennemis, et dont les exigences augmentaient sans cesse; il refusa de réduire à trois mille le nombre toujours croissant de ses aventuriers, même aux prix du gouvernement de l'Asie.

Que restait-il à Andronic? l'arme des lâches. Roger, qui avait 1305.
alors vingt-sept ans, fut poignardé sous les yeux de l'impératrice. Quelques-uns des siens furent massacrés; d'autres se réfugièrent sur leurs vaisseaux, et allèrent jeter la terreur sur les côtes de la Méditerranée, ayant à leur tête Bérenger d'Étenza, ami de Roger. Les perfidies multipliées des Grecs et des Génois vinrent à bout de ce que les armes n'avaient pu faire; Édouard Doria parvint à s'emparer de Bérenger par trahison. Mais l'*armée des Francs régnant en Thrace et en Macédoine*, titre que les Catalans donnaient à leur république militaire, se défendit avec opiniâtreté dans Gallipoli, où ils arborèrent la bannière d'Aragon; ils offrirent un combat de dix ou de cent contre un pareil nombre d'ennemis, 1307.
pour justifier leur général. Michel, fils et collègue d'Andronic, réunit, à grands frais, treize mille cavaliers et trente mille fantassins; mais il les vit taillés en pièces par les aventuriers, dont l'audace s'accrut par cette victoire. Des gens de toute nation se réunirent à eux, et jusqu'à trois mille mahométans convertis qui étaient à la solde de l'empereur. Malek Isaac, prince seldjoucide,

(1) MONTANER, *Chron. d'Aragon*, c. ap. BUCHON, t. VI.

leur offrit huit cents cavaliers et deux mille hommes de pied ; ce
qui fut la seconde apparition des Turcs en Europe.

Sous le nom de *grande compagnie*, et conduits par Fernand
Ximenès d'Arénos, chef de grand renom, les Almogavares dévas-
tèrent les frontières d'Europe et d'Asie. Une fois ils sortirent tous
pour une expédition, à l'exception de cent trente-quatre fantas-
sins et de sept cavaliers, qui furent laissés à la garde de Galli-
poli ; Antoine Spinola profita de l'occasion pour assaillir la ville ;
mais deux mille femmes la défendirent, repoussèrent les Génois
1308. et tuèrent Spinola lui-même. Constantinople se voyait menacée,
par ces terribles voisins, de la famine et de l'invasion ; or, le seul
remède que l'on trouva, ce fut de dévaster tout le pays alentour,
et de pousser dans la ville les paysans avec leurs bestiaux. Heu-
reusement pour les Grecs, la discorde se mit parmi ces guerriers
terribles, qui s'éloignèrent du Bosphore pour atteindre la Macé-
doine, *terre vierge*, d'où ils pénétrèrent dans la Grèce (1).

Cette province était bouleversée par plusieurs petits tyrans qui
se la disputaient, abritant leurs brigandages dans les débris de
l'ancienne magnificence grecque, où ils se retranchaient. Gauthier,
de la maison de Brienne, dans laquelle la principauté d'Athènes et
de Thèbes avait passé par mariage, était parvenu, avec l'aide de
ces Catalans, à enlever plus de trente châteaux forts à ses voisins
et à ses vassaux. Apprenant alors que la grande compagnie s'avan-
çait, il réunit sept cents chevaliers, six mille hommes de cavalerie
et environ huit mille fantassins, et vint à sa rencontre sur les rives
du Céphise ; mais la bande aventurière inonda la campagne autour
de son camp, et Gauthier périt dans la fange avec la plupart des
1312. siens. Il ne resta à son fils que le titre de duc d'Athènes, sous le-
quel nous le verrons tyranniser l'Athènes italienne.

La patrie de Thémistocle et d'Épaminondas fut alors livrée
aux Catalans, qui se la partagèrent par lambeaux ; ils y restèrent
1326. terribles aux Grecs et hostiles entre eux, jusqu'au moment où ils
se décidèrent à accepter pour souverain le roi d'Aragon et de Si-
cile. Plus tard, Thèbes, Argos, Corinthe, Delphes et une partie de
la Thessalie, États jadis puissants et dont l'influence avait été si
grande sur la civilisation du monde entier, devinrent un fief d'une
famille plébéienne, les Acciaiuoli de Florence.

(1) Les aventures romanesques de ces soldats de fortune sont racontées jusqu'ici par Ramon Montaner, l'un d'eux. Un fragment historique plein d'intérêt et de détails sur ces Catalans, *les Espagnols du quatorzième siècle*, a été inséré dans *l'Espagne en 1808* (allemand). Voy. PACHYMÈRE et NICÉPHORE, dans les *Historiens byzantins*, et DU CANGE, dans l'*Hist. de Constantinople*.

Ces pertes de territoire rendirent misérable le règne semi-séculaire d'Andronic l'Ancien, que troublèrent à l'intérieur les dissensions religieuses et des querelles entre ses fils nés de différentes mères. Théodore, qu'il avait eu d'Yolande, fille de Guillaume VI de Montferrat, hérita de ce dernier pays, où il commença la dynas- 1305.
tie des Paléologues, qui dura jusqu'en 1533. De son premier mariage avec Anne de Hongrie, Andronic avait eu Michel, qu'il associa à l'empire, et le prince Constantin. Michel était devenu père de deux fils, Andronic et Manuel; l'aîné faisait les délices de son aïeul, qui lui destinait la couronne, et le faisait élever à la cour; mais ce jeune homme, corrompu par la flatterie, par le libertinage et perdu de dettes, médita une révolution. Son aïeul, après l'avoir réprimandé, l'obligea à épouser Agnès (Irène), princesse allemande, qu'il ne tarda point à négliger pour une femme d'une naissance illustre, mais de mœurs dépravées. Comme il s'aperçut qu'elle recevait des visites nocturnes d'un rival, il apposta des sicaires qui le tuèrent; ce rival était son frère Manuel. Leur père en mourut de chagrin; pendant vingt-cinq ans, il avait partagé l'autorité avec Andronic sans rien ambitionner de plus. Andronic, prenant alors en haine l'ancien objet de son affection, lui préféra Michel Cataro, bâtard du prince Constantin. Le fratricide, poursuivi criminellement, eut recours à la révolte pour se soustraire à la condamnation, et se mit à la tête de cinquante mille hommes. Après avoir ravagé l'empire sept années durant, il prit Constantinople et se fit seul empereur. Le vieux monarque résigna le scep- 1328.
tre, et resta dans le palais sous l'habit de moine, mais dans une mai.
telle pénurie qu'à peine avait-il de quoi suffire à son entretien, qui, par pénitence, était cependant très-modeste. Malgré ce dénûment, il donna à un ami, qui était encore dans un plus grand besoin que lui, trois pièces d'or qu'il avait eu beaucoup de peine à obtenir.

Andronic le Jeune avait coutume de s'écrier : *Alexandre se plaignait que son père ne lui laisserait rien à conquérir; je crains que le mien ne me laisse rien à perdre;* mais contraint par les murmures populaires à marcher en personne contre les Turcs, il 1330.
fut battu, et perdit Nicée. Alors il fit alliance avec les Seldjoucides contre les Génois unis aux Ottomans; ces derniers jetèrent l'épouvante dans Constantinople, auprès de laquelle ils avaient dé- 1337.
barqué; mais ils furent repoussés et défaits sur terre comme sur mer.

Cette victoire fut due à la valeur et à l'habileté de Jean Cantacuzène, qui, après avoir contribué à faire monter Andronic sur

le trône, l'aidait désormais, en qualité de grand domestique, à le conserver. A la mort de l'empereur, élu régent du jeune roi, Jean V, Cantacuzène administra le royaume avec autant de loyauté que de modération. Il possédait autant de terres que mille paires de bœufs peuvent en labourer; deux mille cinq cents chevaux paissaient dans ses herbages, sans compter deux cents chameaux, trois cents mulets, cinq cents ânes, pareil nombre de bœufs, cinquante mille pourceaux, soixante-dix mille moutons. Ses greniers contenaient une masse énorme de froment et d'orge; enfin il put distribuer en don deux cents vases d'argent. Les trésors que lui procurèrent les requêtes de ses amis et les rapines de ses ennemis lui suffirent pour armer soixante-dix galères. Son opulence et sa noblesse excitèrent la jalousie du patriarche Jean d'Apri et du grand amiral Apocauque, qui poussèrent l'impératrice à confisquer ses biens et à emprisonner sa famille. Mais l'armée le proclama empereur, et, pour sauver sa vie, il fut contraint de chausser les cothurnes rouges; puis, voyant ses propositions de paix repoussées, il en vint à une guerre ouverte qui dura plusieurs années, les deux partis ayant recours aux barbares, au krol des Serbes et aux khans des Turcs.

Jean V. 1341.

Jean VI.

Nous avons déjà vu ces derniers mettre le pied en Europe sans s'y établir; les Seldjoucides, arrivés avec les Catalans, avaient été tués ou dispersés par ces aventuriers; le triomphe était réservé à une autre portion de cette race, aux Ottomans (1) ou Osmans. Quand Gengiskhan entra dans le Kharizm, Souleïman-Chah, noble rejeton des Ogouzes, passa avec cinquante mille hommes du Khorassan dans l'Arménie; puis, à la mort du conquérant, il voulut revenir; mais il se noya dans le trajet, et les siens se dispersèrent. Deux de ses fils, Dundar et Ertogroul, rentrèrent dans le Khorassan; ils s'établirent, avec quatre cents familles, dans les environs d'Erzeroum; puis, s'étant dirigés vers l'Occident, Ertogroul vint en aide à Alaeddin, souverain des Seldjoucides, dont il obtint des vêtements d'honneur et la montagne Karadja-tag, à l'ouest du district d'Angora. Plus tard il reçut d'Alaeddin, comme récompense d'autres victoires remportées sur les Grecs et les Tartares, le fief de l'ancienne Phrygie pour en faire une barrière contre les Grecs. Les Turcs y passaient l'hiver à Séraï-Djik, l'été sur les hauteurs de Toumanig et d'Ermeni. Ertogroul eut trois fils, Osman ou Othman, Gundouzalp et Sa-

Ottomans.

1231.

(1) DE HAMMER, *Gesch. des Osmanischen Reiches grossentheiles aus bisher unbenutzten Handschriftend und Archiven*; Pesth, 1835.

rouiati Sawégi. Le premier, animé par des présages glorieux, loué pour sa justice, eut à peine succédé à son père qu'il exerça sa vaillance contre les Grecs et les Tartares, leur enleva plusieurs territoires, et reçut du sultan des Seldjoucides les insignes de prince, à savoir la timbale, la bannière et la queue de cheval; il affermit sa puissance, tandis que celle des Seldjoucides tombait 1223.
en ruine à la mort de Gaïatheddin Massoud (1294).

Devenu alors prince indépendant du pays situé autour de l'Olympe, il en partagea l'administration entre les plus braves des siens, et bâtit Iénischer (*ville neuve*), qui fut la capitale d'un royaume d'une journée environ d'étendue. Il fit réciter son nom dans les prières, battre monnaie, percevoir des droits sur les marchandises, et soumit plusieurs forteresses mal défendues par les mercenaires au service des Grecs, depuis que Michel Paléologue avait réduit leur paye; il pilla Scio et d'autres îles de cette mer, et poussa jusqu'à Nicée, dont il n'osa cependant attaquer les fortes murailles. Avant de mourir, ayant appris que les siens s'étaient emparés de Brousse, l'ancienne Prusa, il voulut être enseveli dans cette capitale de la Bithynie. Il laissa pour tout héritage une cuil- 1326.
ler, une salière, un habillement galonné, un turban de toile neuf, quelques bannières d'étoffe rouge, de beaux chevaux, quelques paires de bœufs et des troupeaux de moutons.

Orkhan-Beg, son successeur, établit sa résidence à Brousse, d'où il étendit ses conquêtes, tandis qu'Alaeddin, son frère et son vizir, améliorait l'administration et rédigeait les statuts (*kanoun*), qui, avec le Koran, la Sunna et les décisions des quatre grands imans, furent la quatrième source du droit politique des Ottomans. Ces statuts concernent les monnaies, le vêtement et l'armée. La monnaie prit le nom d'Orkhan. Pour se distinguer des Grecs, qui portaient pour coiffure des toques brodées en or, et des Turcomans, qui faisaient usage de bonnets de feutre rouge ceints de turbans de couleur, les Ottomans les adoptèrent de feutre blanc. L'armée se composa de fantassins soldés, force permanente établie un siècle avant celle du roi de France Charles VII, et recrutée parmi les jeunes garçons enlevés aux chrétiens; ils furent appelés janissaires (*troupe nouvelle*). Cette mesure fut tout à la fois la plus perverse et la plus politique des Turcs; une milice organisée les rendit redoutables à toutes les puissances, à une époque où aucune d'elles ne possédait encore d'infanterie régulière et capable de tenir pied; étrangers à la famille et à la patrie, les janissaires ne combattaient que pour leurs propres enseignes. Leur étendard était rouge, avec le croissant d'argent et l'épée à deux

tranchants d'Omar; c'était autour de la marmite commune qu'ils se réunissaient pour tenir conseil. Au nombre de mille d'abord, ils furent portés à douze mille sous Mahomet II; à vingt mille sous Soliman, au double sous Mahomet IV. Ils devinrent alors tout-puissants, jusqu'au moment où nous les avons vu exterminer, de nos jours, sur la place de l'Atméïdan (1).

L'ancienne infanterie (*piade*) eut des terres au lieu de solde, à la charge d'aplanir les chemins pour le passage de l'armée; il y avait en outre les asabes (c'est-à-dire libres), infanterie irrégulière, et les akings ou éclaireurs à cheval. La cavalerie régulière formait quatre corps (*sipahi*), auxquels fut donné l'étendard rouge, qui devint la couleur des Ottomans, comme le jaune était celle de Mahomet, le vert celle des Fatimites, le blanc celle des Ommiades, le noir celle des Abbassides, le bleu celle des sophis de Perse.

1333. A la tête de son armée organisée de la sorte, Orkhan attaqua Nicée, retombée au pouvoir des Grecs depuis que Théodore Lascaris en avait fait la capitale de son empire. La famine et la peste l'aidèrent à s'en emparer; là, comme à Brousse, il établit des mosquées, des écoles, des cuisines pour les pauvres, des caravansérais pour les voyageurs, des cellules pour les derviches.

Ici commence, pour ne plus s'interrompre, la série des relations, tantôt pacifiques, tantôt hostiles, entre les Ottomans et les Grecs. Andronic le Jeune s'allie avec Orkhan, et Cantacuzène lui donne une de ses filles en mariage. Les Turcs combattent tantôt avec les Grecs contre les Serbes, tantôt contre les Grecs avec les Génois, trouvent à faire du butin dans toutes les circonstances, et apprennent à connaître la faiblesse de l'empire. L'Italien Facciolati, grand amiral de la flotte grecque, livra Constan-
1347. Février. tinople à Cantacuzène, qui pénétra dans la ville sans effusion de sang, et jura fidélité à Jean Paléologue, auquel il maria sa fille. Une amnistie fut alors proclamée, et les deux compétiteurs convinrent de régner ensemble, à la condition que, pendant dix ans encore, le plus jeune suivrait les conseils de l'autre.

Dans les fêtes qui furent célébrées en cette occasion, on fit usage de verre taillé au lieu de diamants, d'étain et de cuivre au lieu de vaisselle d'argent; pierreries, ustensiles précieux, tout avait été converti en espèces pour subvenir aux dépenses des guerres passées. Cette pacification ne fut même qu'éphémère, car

(1) D'autres attribuent à Amurat l'institution des janissaires, comme nous le verrons bientôt.

les deux partis continuèrent à s'agiter, mécontents les uns d'avoir succombé, les autres d'avoir vu leur victoire amoindrie, sans trouver un dédommagement pour la perte de leurs biens et de leur tranquillité. A mesure que vieillissait Cantacuzène, Paléologue atteignait à la force de l'âge, et s'indignait du frein à l'aide duquel son collègue avait voulu modérer ces vices ; enfin, stimulé par ses courtisans, il lui déclara la guerre. Les Bulgares et les Turcs se trouvèrent mêlés à leurs querelles jusqu'au moment où Cantacuzène, par philosophie et par religion, comme il l'affirme, ou par im- 1355.
puissance, abdiqua la couronne, et se retira dans un cloître, où il mena vingt ans encore une vie sainte et littéraire. Il en sortit par moments afin de prononcer des paroles de paix et de pardon, passant le reste de son temps à écrire l'histoire des quarante années qui s'étaient écoulées depuis l'insurrection d'Andronic le Jeune jusqu'à sa propre abdication. Ces événements sont racontés, comme ils pouvaient l'être, par un des acteurs principaux, avec une connaissance sentie des choses, mais aussi avec beaucoup d'amour-propre et un grand étalage de vertu, là même où se manifestent les intrigues de l'ambition et les symptômes de la décadence.

Cantacuzène employa aussi, dans sa retraite, l'arme du syllogisme contre les juifs et les musulmans, et soutint avec chaleur la question la plus puérile qu'ait soulevée la subtilité sophistique des Grecs. Les opinions de l'Inde, qui faisaient consister le comble de la félicité et de la sagesse à s'isoler des sens et à méditer, abtraction faite de toute chose terrestre, avaient pénétré parmi les moines du mont Athos. Sous le règne d'Andronic le Jeune, le 1300-48.
moine calabrais Barlaam, qui s'était retiré dans ces solitudes, tourna leur quiétisme en ridicule ; mais beaucoup d'entre eux persistèrent à croire que la lumière était l'essence inaccessible de la Divinité. Grégoire Palamas professa même qu'elle consistait en une lumière éternelle, pareille à celle qui apparut aux disciples du Christ quand il se transfigura. Cette distinction de deux substances éternelles, l'une visible, l'autre invisible, parut un blasphème, et la querelle s'échauffa. Portée par Barlaam à la cour de Byzance, elle envenima les guerres civiles ; des patriarches furent élevés ou déposés, selon leur degré de foi en cette ineptie incompréhensible ; enfin un synode, présidé par l'empereur Cantacuzène, établit comme article de foi que la lumière apparue sur le Thabor était increéée.

Les Génois avaient conservé le faubourg de Galata comme vassaux de l'empereur, auquel leur podestat prêtait serment avant

d'entrer en exercice ; en cas de guerre, ils étaient obligés de fournir cent galères, et de payer la moitié de la dépense. Mais, forts de la faiblesse des Grecs, ils devinrent arrogants : un marin se vanta que ses compatriotes ne tarderaient pas à être maîtres de la capitale, et tua le Grec qui releva ses paroles; un autre refusa le salut des armes en passant devant le palais. Néanmoins, comme ils habitaient un faubourg sans défense extérieure, ils se trouvaient exposés à la puissance légale des empereurs et aux violences des Vénitiens, qui les assaillirent une fois, les forcèrent de se réfugier dans Constantinople, et brûlèrent leurs habitations. Les Génois demandèrent alors qu'il leur fût permis d'entourer Galata de murailles et de fossés. De là, parcourant la mer Noire, ils vendaient aux Grecs les blés de l'Ukraine, le caviar et le poisson du Palus-Méotide, et allaient charger dans les ports de la Crimée les épices et les pierreries transportées de l'Inde par les caravanes. Venise et Pise se voyaient obligées, bien qu'à contre-cœur, de courber la tête, et les forteresses élevées dans tous les comptoirs génois devenaient aussi redoutables pour les Européens que pour les Tartares.

Lorsque Cantacuzène fut proclamé empereur, les Génois étaient plus maîtres à Constantinople que les Grecs eux-mêmes, et bravaient la majesté impériale ; ils battirent sa flotte et bloquèrent sa capitale. Cantacuzène ne put conjurer le danger que par des
1351 concessions forcées, et par une alliance avec les Vénitiens. Les flottes des républiques teignaient ces mers de sang; Nicolas Pisani, qui commandait les forces navales combinées des Vénitiens, des Grecs et des Aragonais, fut défait à l'île des Protes par Doria. L'amiral génois insulta Cantacuzène jusque dans son palais, et le contraignit à signer un traité par lequel il concédait aux sujets de la république tous les priviléges enlevés aux Vénitiens et
1352. 13 février. aux Catalans. Gênes ne se serait pas même arrêtée là, si les factions intérieures n'avaient ébranlé sa puissance, au point de la réduire à se soumettre à une domination étrangère.

Durant cette guerre et les discordes civiles, les Ottomans avaient été appelés de nouveau en Europe. Soliman bacha, fils d'Orkhan, ayant défait les Bulgares et les Serbes, se présenta devant Constantinople gorgé de butin et rempli d'audace. Une nuit qu'il était assis, à la clarté de la lune, sur les ruines de Cyzique, dans la Mysie, il avait entendu des voix surnaturelles lui rappeler qu'un songe avait promis à son aïeul l'empire du monde. Encouragé par ce présage, il avait résolu de s'établir en Europe ; dès le lendemain, accompagné de trente-neuf guerriers d'élite,

il surprenait le fort de Tzymbe sur le rivage européen, à deux
lieues de Gallipoli. Ce fut la première conquête des Ottomans
en Europe. Sur ces entrefaites, un tremblement de terre des plus
désastreux démantela plusieurs villes de la Thrace, et renversa
les murs de Gallipoli, clef de l'Hellespont, ce qui permit aux Ot-
tomans d'y pénétrer sans coup férir; ils appelèrent d'autres Turcs,
occupèrent les ports et les villes, et chaque année vit s'accroître le
nombre de leurs colonies.

Orkhan mourut à l'âge de soixante-dix-sept ans, après trente- 1360.
cinq ans de règne; comme Soliman s'était tué dans les exercices
du djérid, il eut pour successeur Amurat, qui étendit ses conquêtes
sur toute la Romanie et la Thrace, de l'Hellespont au mont
Hémus, et ensuite dans la Bulgarie et la Servie. A l'époque du
traité de protection qu'il conclut avec les Ragusiens, Amurat,
ne sachant pas écrire, trempa sa main dans l'encre et l'imprima
sur le papier. Les sultans adoptèrent ensuite cette application de 1361.
la main en guise de signature, et les écrivains se chargèrent de
l'embellir d'arabesques comme aussi d'y enlacer le chiffre du
prince. Enfin, devenu maître d'Andrinople, Amurat y établit un 1362.
gouvernement et un culte ennemis du gouvernement et du culte
de Constantinople.

A l'approche du péril, Jean VII Paléologue avait eu recours Jean VII.
à Innocent VI; pour le déterminer, il promettait de soumettre
son Église à celle de Rome. Le pape offrit de fournir vingt vais-
seaux de guerre, avec cinq cents chevaux et mille fantassins; mais
les Génois, les Pisans, les chevaliers de Rhodes et le roi de Chy- 1365.
pre furent sourds à ses exhortations. Le seul Amédée VI de Sa-
voie, dit le comte Vert, se mit à la tête d'une expédition contre
les Turcs, et leur reprit Gallipoli. Non content d'envoyer des am-
bassadeurs à Urbain V, l'empereur se rendit en personne à
Rome, et reconnut la double procession du Saint-Esprit et la su- 1369.
prématie de l'Église latine; mais la mort du pape interrompit 1370.
toute la négociation, et Jean Paléologue se trouva dans une telle
pénurie que ses créanciers l'arrêtèrent à Venise, où il resta jus-
qu'à ce que son fils eût vendu, pour le racheter, les débris de la
fortune paternelle.

Amurat faisait le maître à Constantinople; toutes les fois qu'il
ordonnait à Jean et à ses quatre fils de se rendre à son camp,
ils obéissaient; mais, au lieu de soumettre cette ville, il tourna ses
armes contre les Slaves. Il est question plusieurs fois des Serbes,
tribu guerrière des Slaves, qui, après s'être jetés sur la partie
orientale de l'empire, se mêlèrent, par force ou concession, aux

peuples de la Grèce en décadence. Les empereurs auraient pu en tirer parti; mais quand ils les virent constituer entre le Danube et l'Adriatique un grand empire qui paraissait destiné à un avenir magnifique, ils en furent si contrariés qu'ils appelèrent les Turcs contre eux. Amurat, se souvenant que le Coran ne lui accordait que le cinquième du butin et des prisonniers faits sur l'ennemi, choisit les plus vigoureux parmi leurs jeunes gens; un derviche, étendant sur la tête de l'un d'eux la manche de sa robe, bénit en lui
1389. tous les autres *janissaires*. A Cassovie, cette milice écrasa la ligue des princes de Servie, de Bosnie, d'Erzegowine, d'Albanie, auxquels s'étaient joints les Valaques, les Polonais et les Hongrois. Les Slaves perdirent alors leur indépendance; mais Milosch Kobilovitz, se dressant du milieu des cadavres, frappa Amurat d'un coup mortel; dès lors le nom de Milosch, célèbre par les chants serbes, se perpétua glorieux comme celui d'Harmodius et d'Aristogiton. Dans ces provinces, encore aujourd'hui, on chante l'empereur Étienne et Marc Craglievitz, dont le nom a jeté un si vif éclat sur les vingt-sept années de l'empire serbe.

Bajazet Ier, surnommé la Foudre ou l'Éclair (*Ilderim*) pour l'énergie de son caractère et la rapidité de sa marche, succéda à son père Amurat. Il commença son règne par faire étrangler son frère Iakoub, expédient politique qui passa en coutume chez les Turcs, d'après l'exemple de Dieu, qui n'a point de rivaux, et d'après ces paroles du Coran que « l'inquiétude est le pire des
1391-93. supplices (1). » Bientôt il se précipita dans la voie des conquêtes, et, sans plus d'égards pour les musulmans que pour les chrétiens, il subjugua toutes les dynasties des Seldjoucides, et prit Philadelphie, ville de Lydie, dernière possession de l'empire grec en Asie: en Europe, il assujettit régulièrement les Serbes et les Bulgares, pénétra dans la Moldavie, et enleva aux empereurs tout ce qui leur obéissait en Thrace, en Macédoine, en Thessalie; pour assurer ses communications entre l'Europe et l'Asie, il établit à Gallipoli une flotte qui le rendit maître de l'Hellespont. Ses soldats étaient soumis à une discipline rigoureuse, et sévèrement punis s'ils touchaient aux moissons. Pour empêcher la vénalité des cadis, il accrut leur salaire. Le calife d'Égypte lui ayant envoyé la patente de sultan, il se dirigea bientôt contre la Hongrie; mais le roi de Po-
1393. logne, Sigismond, appela toute la chrétienté à se défendre elle-même

(1) Une autre raison est l'énorme dépense qu'entraînerait l'entretien des princes, dont le nombre est infini dans un pays de polygamie. Telles sont les conséquences d'un premier principe erroné.

en prêtant secours à son royaume; en effet, la fleur des chevaliers français et allemands accourut à son aide. Cent mille chrétiens, qui se vantaient, si le ciel venait à tomber, de pouvoir le soutenir avec leurs lances, se trouvèrent réunis pour repousser les Turcs. Mais, en rivalité continuelle pour les prééminences et les titres, ils ne savaient point se résigner à l'obéissance; aussi, comme leur courage ne s'alliait point à la prudence, ils essuyèrent une défaite sanglante à Nicopolis, où restèrent prisonniers les princes les plus illustres. On peut concevoir l'effroi de l'Europe. L'orgueilleux 28 septembre. Bajazet envahit la Styrie, menaça Bude, et se vanta d'aller bientôt faire manger l'avoine à son cheval sur l'autel de Saint-Pierre au Vatican.

Arrêté dans sa course par un accès de goutte, il se fit amener les prisonniers; sauf vingt-quatre des plus illustres, tous ceux qui refusèrent d'abjurer leur foi eurent la tête tranchée. Dix mille périrent ainsi, depuis l'aube jusqu'à quatre heures après midi (1); les autres, après avoir été donnés en spectacle pour rehausser le triomphe du vainqueur, furent renfermés à Brousse. Les princes chrétiens envoyèrent à Bajazet des présents pour la rançon des captifs : Lusignan, une salière d'or, dont le travail surpassait la matière; le roi de France Charles VI, un vol d'oiseaux de fauconnerie tirés de la Norvége, six chevaux chargés de drap écarlate fabriqué à Reims, des tapisseries d'Arras. Enfin Bajazet se décida, moyennant deux cent mille ducats, à mettre en liberté les survivants, entre autres le comte de Nevers, fils du monarque français. Des marchands génois se rendirent caution du payement pour le quintuple de la somme convenue. Avant de partir, les prisonniers purent voir la cour du sultan Bajazet, qui employait dans ses chasses sept mille veneurs et autant de fauconniers. Une pauvre femme ayant accusé l'un de ses chambellans d'avoir bu de son lait, Bajazet lui fit ouvrir le ventre en présence des prisonniers français;

(1) Le récit de cette boucherie nous a été laissé par Schittberger, hallebardier bavarois, que sa jeunesse fit épargner. Son *Voyage en Orient*, publié à Munich en 1813, est plus byzarre qu'instructif. Après ce massacre, il accompagne l'armée de Bajazet, et tomba en même temps que lui prisonnier de Tamerlan à Ancyre. Il se met alors avec le vainqueur, et, à sa mort, avec Rok-Chah, son fils. Il parcourt la grande Tartarie avec un envoyé de Idakber-Khan, qu'il suit à travers la Georgie, et va jusque dans l'*Issibour* ou Sibérie. Son maître étant mort, il erre dans la Mingrélie, et arrive à la mer Noire, où il trouve un bâtiment européen. Une captivité de trente ans parmi les Tartares et les Turcs lui avait donné un air, si étrange qu'on ne voulut pas le croire chrétien tant qu'il n'eût pas récité le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*. Il fut alors reçu à bord, et, ramené en Europe, il retourna à Munich.

puis, congédiant le comte de Nevers, et lui dit : *Je te dispense du serment de ne plus porter les armes contre moi; au contraire, si tu as quelque sentiment d'honneur, reprends-les au plus tôt; réunis toute la chrétienté, et offre-moi l'occasion d'acquérir une gloire nouvelle.*

Jean Paléologue avait dû suivre, avec ses troupes, Amurat dans son expédition pour subjuguer les Seldjoucides de Romanie;
1373. or, pendant l'absence des deux princes, Andronic, fils de Jean, laissé à la tête du gouvernement, ourdit avec Saoudji (*Contuza*), fils d'Amurat, une trame dont le but était de renverser chacun leur père. Le projet fut découvert, et l'on condamna les conspirateurs à perdre la vue sous l'action du vinaigre bouillant. Andronic en fut quitte pour rester louche, et Jean, son jeune fils, pour avoir la vue affaiblie. Amurat fit mourir son propre fils, et voulut que les pères de tous ceux qui avaient participé à la conjuration fussent jetés dans l'Hèbre; il assistait lui-même tranquillement à leur supplice, et riait de voir un lièvre (nom que les Turcs donnaient aux Grecs) poursuivi par les chiens.

Andronic, emprisonné dans la forteresse d'Anemas, fit parvenir ses plaintes à Bajazet, qui, volant à Constantinople, renferma l'empereur et son fils Manuel dans la tour, d'où il fit sortir Andronic pour le mettre sur le trône. Deux ans après, Jean Paléologue réussit à s'enfuir avec l'aide des Génois, se réfugia lui-même sous la tente de Bajazet, et, l'ayant gagné à sa cause par la promesse de douze mille hommes et d'un tribut de trente mille écus d'or, il rentra dans la capitale.

Le pays qui conservait encore le nom d'empire d'Orient n'était désormais qu'une lisière de la Thrace, longue de cinquante milles sur trente de large, avec une capitale riche encore, d'une grandeur imposante et digne de son ancienne gloire. Or il fallut encore diviser ce lambeau entre Jean et Andronic; le père eut la capitale, et le fils le reste, avec Sélimbrie pour résidence. Jean avait fortifié une porte de la ville; Bajazet lui ordonna de la démolir : *Si j'ai chassé ton prédécesseur*, lui écrivait-il, *je l'ai fait pour moi, et non pour toi. Si tu veux être notre ami, va-t'en, et je te donnerai telle préfecture que tu désireras; sinon, je jure à Dieu et à son prophète que je détruirai tout.* Les chrétiens répondirent : *Nous sommes faibles; il ne nous reste aucun lieu où chercher refuge; mais Dieu aide les faibles et précipite les puissants. Fais maintenant comme il te plaira* (1). Jean apaisa cependant Bajazet

(1) Ducas, XV.

en lui donnant en otage son fils Manuel; ainsi, méprisé autant que méprisable, insouciant, dissolu, il traîna ses jours jusqu'en 1391.

A la nouvelle de sa mort, Manuel s'enfuit de Brousse, et vint prendre le gouvernement. Bajazet irrité lui écrivit : *Avec la faveur de Dieu, notre invincible cimeterre a réduit sous notre obéissance presque toute l'Asie et une bonne partie de l'Europe. Constantinople seule nous manque; sors-en, et laisse-la-nous aux conditions que tu voudras, ou tremble pour toi et pour ton peuple.*

Ce fut beaucoup pour Manuel d'obtenir une trêve de dix ans au prix de trente mille écus d'or. Un tribunal de cadis fut en outre établi à Constantinople, avec une mosquée pour le culte. Ces concessions n'empêchèrent pas Bajazet de favoriser le prince de Sélimbrie, avec qui Manuel était toujours en guerre, ni de venir bloquer Constantinople. Manuel eut alors recours aux Latins, les conjurant de se croiser pour venir le défendre. Le maréchal de 1397.
Boucicaut, envoyé par le roi de France, fit lever le siége, et re- Jean VII. 1399.
prit plusieurs places; mais, un an après, il repartit, faute de subsistances. Manuel, auquel il proposa de l'accompagner en France pour exciter l'enthousiasme, se décida à le suivre, et abandonna le royaume au prince de Sélimbrie, son neveu. Loin d'être apaisé par le triomphe de son protégé, Bajazet demanda Constantinople, et l'assiégea de nouveau; il allait la prendre, lorsque survint un ennemi qu'il n'attendait pas.

CHAPITRE III.

TAMERLAN.

Le vaste empire des Mongols, fondé par Gengis-Khan, tombait en dissolution, destinée commune à tous les peuples sortis brusquement de l'état de barbarie. Leur dynastie était renversée en Chine, centre de leur puissance, et leurs princes avaient été renvoyés de Pékin à Karakorum. Dans la Perse et la Syrie, ils étaient chaque jour plus resserrés par les agrandissements successifs des Ottomans. A Saraï résidaient les khans du Kaptchak, ou la Horde d'or (1), dont nous parlerons ailleurs, et qui prenait son nom de khan Usbek, neveu de Nogaï. Les Oulong-Khans, descendants de Dschagataï, qui occupaient Bisbalig, furent bientôt

(1) Selon Clarke, *or*, en tartare, veut dire royal.

en proie à la discorde, et le pays sur lequel ils dominaient se trouva divisé entre une trentaine de petits khanats.

Dans ces contrées asiatiques, dont la Russie s'efforce, depuis deux siècles, de soumettre les habitants nomades, témoin encore l'expédition récente (1839) et peu heureuse des tribus kirghizes, armées par elle contre celle de Khiva, s'élève le village de Samarcande. Ce village, situé dans le royaume de Boukharie, fut autrefois la résidence glorieuse de Mohammed-Alaeddin ; dans
1220. la suite, Gengis-Khan l'enleva aux Turcs. Karadgiar-Nouyan, Turc d'origine, s'étant montré favorable aux conquérants et à l'islamisme, obtint le gouvernement du territoire de Kese, près
1339. de Samarcande, et le commandement de dix mille cavaliers (1) ; mais Toglouk-Timour, khan de Kasgar, quand il tenta de relever la puissance d'Ouloug-Khan avec l'assistance d'un parti de Kalmouks, enleva ces possessions au petit-fils de Karadgiar, qui resta, à l'âge de trois ans, sans autres biens qu'un cheval et un chameau.

1336. Il s'appelait Timour, et une blessure qu'il avait reçue dans son enfance le fit nommer *Leng* (boiteux) ; de là le nom de Tamerlan.

(1) Le nom véritable du père de Timour et l'origine de sa famille se trouvent dans d'HERBELOT, à l'article *Karadgiar Nouyan*, et Texeira confirme ce qu'il en dit. Mais aucun des deux, non plus que les autres historiens européens, ne disent rien de l'influence puissante et de la grande considération dont jouissait la famille de Karadgiar (dont Timour descendait au septième degré) dès le temps des Gengis-Khan, dont il était cousin, étant issu au troisième degré de Touménéi-Khan, trisaïeul de Gengis-Khan et frère de Caicoul, trisaïeul de Timour. Pour assurer leurs droits respectifs, il fut convenu entre les deux frères, Touménei et Caicoul, que la principauté resterait aux descendants de Touménéi.

Lorsque Gengis-Khan sentit approcher sa fin, il ordonna que le traité lui fût apporté, et le fit renouveler par Karadgiar-Nouyan, qui le signa de sa propre main ; celui-ci, fidèle au traité et à sa parole, mit tout en œuvre, après la mort de Gengis, non-seulement pour assurer sa succession à Okthai, mais encore pour régler les affaires d'Ouloug-Dschagatai, fils puîné de Gengis-Khan, de la principauté duquel il aurait pu facilement s'emparer. « Il fut tellement juste, dit le généalogiste de la famille de Gengis-Khan, que tout, de son temps, se passa tranquillement et sans désordre, sauf les cheveux bouclés des belles, et qu'il n'y avait d'autres inquiétudes que celle qui était causée par leurs yeux. » L'émir Zeil, fils de Karadgiar, engendra Bélenghir, vizir de Dawa, onzième des princes d'Ouloug, c'est-à-dire de la famille Dschagatai. Bélenghir observa scrupuleusement envers Dewa-Khan le pacte de famille. Il fut le trisaïeul de Timour, qui descendait donc en ligne directe d'un cousin de Gengis-Khan. Si Timour avait marché sur les traces de ses ancêtres, il aurait prêté appui au prince Kiamil, petit-fils de ce même Dewa ; mais, poussé par l'ambition, il soutint Scourgoutmische, qui ne descendait pas d'Ouloug-Dschagatai, mais d'Ouloug Oktai, et se trouvait vassal du conquérant de l'Asie, qui était lui-même allié à la grande maison de Gengis-Khan. Voyez DE HAMMER, *Revue viennoise*, 1840.

Beau de sa personne, avantage nécessaire pour jouer un rôle parmi des peuples grossiers, il parlait le persan, le turc et le mongol. Plein de respect pour l'islam, il fit tous ses efforts pour le propager ; faible par les ressources, mais fort de la confiance qu'il avait en lui-même, il se proposa de délivrer son pays et de relever l'empire du Dschagataï. Il commença donc à recruter, dans les forêts et les steppes de la haute Asie, des compagnons, qui firent serment de le seconder. Vaine promesse ; quand il les invita à assaillir Toglouk, soixante à peine se présentèrent. Surpris avec eux par un millier de Kalmouks, il s'enfuit, mais après avoir fait preuve d'une valeur terrible. Demeuré avec sept compagnons seulement, quatre chevaux et sa femme, il erra jusqu'au moment où il conçut le hardi projet de revenir dans son pays, où il trouva 1360.
bon accueil et des partisans. *A peine me virent-ils que, pleins de joie, ils sautèrent de leurs chevaux, et se jetèrent à genoux en baisant mes étriers. Je mis pied à terre, et les pressai l'un après l'autre entre mes bras; puis je posai mon turban sur la tête du premier chef; je ceignis au second une bande d'étoffe brodée en or et chargée de pierreries. Ils pleurèrent, et je pleurai aussi; puis, l'heure de la prière étant venue, nous priâmes. Remontant ensuite à cheval, nous nous rendîmes à mon habitation; je réunis mon peuple, et je fis un banquet.*

Une querelle ayant éclaté entre l'émir Hussein, de la maison 1363.
de Dschagataï, gouverneur de Khorassan, et le fils de Toglouk, chef du Mawarannahar, Tamerlan s'allie avec le premier, et lui donne sa sœur en mariage ; malgré cette union, il lui déclare la guerre quatre ans après, et prend Balk, qu'il détruit. Hussein est tué; après sa mort, Tamerlan est proclamé khan avec le titre de *Saheb-Keran*, ou maître des Cornes, c'est-à-dire de l'Orient et de 1370.
l'Occident. Il prend la couronne d'or, jure aux émirs agenouillés de conquérir le monde entier, et inscrit sur son sceau *Rasti-rusti*, c'est-à-dire toujours par le droit chemin, ou toujours prêt à combattre. Toutefois il affectait de n'être que le ministre de Kaboul, descendant légitime de Gengis-Khan, qui servait dans son armée, sous les ordres de son prétendu serviteur. C'est alors qu'il annonça l'intention de rendre au royaume de Dschagataï son ancienne unité, répétant, avec un poëte, que, de même qu'il n'y a qu'un Dieu au ciel, il ne doit y avoir qu'un maître sur la terre. Il fit de Sarmacande sa capitale, qu'il embellit de jardins, de palais, et qu'il entoura de murailles; puis, dirigeant ses armes tantôt contre le Kasgar (petite Boukharie), tantôt contre le Mawarannahar, il s'empara de plusieurs provinces et de toutes les rives

orientales de la mer Caspienne. Près de Tauris, il dispersa les Turcomans du *Mouton-Noir*, qui, répandus dans l'Arménie, dévalisaient les caravanes en marche pour la Mecque.

1389. Après ces diverses conquêtes, Tamerlan marcha contre la Perse, qui se trouvait divisée entre les diverses dynasties issues de la souche d'Oulagou. Les deux principales étaient, à l'occident, celle des Ilkaniens dans l'Irak persan ; à l'orient, celle des Mozafferiens dans l'Irak arabe. Le chef de la première opposa quelque
1390. résistance, et obtint ensuite de régner dans Bagdad comme vassal ; l'autre se soumit, et par son mariage entra dans la famille de Tamerlan. Ormutz se résigna à un tribut annuel de 600,000 deniers d'or, tant elle avait de richesses. Tout ce qui résista fut exterminé, et les vainqueurs égorgèrent tous les habitants d'Ispahan, à l'exception de ceux du quartier des théologiens légistes. A chaque homme de l'armée il fut imposé d'apporter un certain nombre de têtes ; pour satisfaire à cet ordre, le soldat en achetait, las qu'il était de tuer, et 7,000 crânes humains formèrent un horrible trophée. A cet exemple épouvantable, on ne songe plus qu'à se rendre au vainqueur. Bagdad et toutes les villes sur le Tigre sont soumises; les grands du royaume, les princes de Mozaffer, les seigneurs de Kerman et de Yezd, les Atabegs du Loristan viennent baiser la terre devant Tamerlan. On prie pour lui du haut des chaires, et on lit d'élégantes relations de ses *glorieux* massacres. Il investit son fils Miran de toutes ses conquêtes occidentales, qui s'étendaient jusqu'aux frontières des Ottomans, et embrassaient presque tout le royaume d'Oulagou.

Ourousk, khan du Kapchak, profita de son éloignement pour venger le pillage de Tauris en envahissant le Mawarannahar, de
1391. concert avec le khan Kharizm. Tamerlan vole à Samarcande, et jette l'effroi parmi ses ennemis; puis il s'avance par le Teschent et le Turkestan jusqu'au bord de la grande steppe des Kirghiz. Monté sur la cime de l'Ouloutagh, il resta un jour à contempler ces plaines ondoyantes, et ordonna d'y dresser une pyramide pour attester le moment où il entrait dans le grand désert. Il se met ensuite à voyager pendant quatre mois vers le nord, et commence une de ces grandes chasses dont ces peuples avaient l'habitude pour se procurer leur subsistance, en embrassant un immense espace où ils tendaient des rets. Arrivé sous le 40e degré, il s'arrête, et, magnifiquement vêtu, la couronne de rubis en tête, une cuisse de bœuf dorée à la main, il passe en revue son armée, dont les chefs s'agenouillent en passant devant lui, baisent la terre, et font une prière à sa louange; puis il donne ordre de marcher vers l'Oural.

Ayant trouvé sur la rive de ce fleuve l'armée de Toktamisch, khan du Kaptchak, il la poursuivit jusqu'au delà du Volga, et célébra sa victoire avec une extrême magnificence. Les grands et la cour furent servis sous d'innombrables tentes de toile d'or, semées de pierreries, dans des vases d'or, d'argent et de porcelaine, par de belles esclaves; les tables étaient d'or massif, et dix chameaux suffisaient à peine pour apporter les chevaux et les moutons cuits; puis, de temps à autre, on lançait au milieu des convives des turquoises et des pièces d'or et d'argent, tandis que des poëtes chantaient les louanges du triomphateur (1).

Toktamisch ne tarda point à reprendre les hostilités, et une guerre des plus meurtrières l'abattit sans le briser. Dépouillé de ses États, il abandonna la tribu de Tousi au vent de la désolation, et s'enfuit en Lithuanie, où, s'étant uni au grand-duc Vitold, il tenta encore par deux fois la fortune, mais sans succès; il périt enfin dans les déserts de la Sibérie, après avoir livré quinze batailles à l'ennemi.

Tamerlan, ayant passé le Volga, s'avança dans l'empire russe; mais, au moment où Moscou était dans l'épouvante, il revint sur 1395.
ses pas. Arrivé sur le Don, les Vénitiens, les Génois, les Catalans, les Biscayens, qui avaient de riches magasins dans Azov, lui envoyèrent à l'envi de riches présents, qu'il reçut avec courtoisie; malgré ces offrandes, un de ses généraux envahit cette ville, pilla les marchandises de l'Orient et de l'Occident, massacra les chrétiens qui ne purent s'enfuir, et la réduisit en cendres, ainsi qu'Astrakhan et Séraï.

Après avoir donné à son armée une grande fête au pied du Caucase, il la ramena à Samarcande. Là il fut accueilli avec joie par ses épouses et ses brus, qui répandirent sur sa tête chérie des paillettes d'or et des pierres précieuses, et lui firent présent de mille chevaux richement enharnachés, avec autant de mulets; il célébra les mariages de plusieurs des siens, occupé qu'il était toujours du soin de fortifier les liens de famille. Quatre de ses fils furent chargés de gouverner le Khorassan à l'orient, l'Irak à l'occident, l'Aderbidjan au nord, et le Fars au midi.

Prenant alors le titre de grand khan, il songea, une fois l'usurpation consacrée par la victoire, à conquérir l'Inde pour y répandre l'islamisme. Alp-Tékin, qui, dans le dixième siècle, y fonda la dynastie des Ghaznévides, avait introduit par la force

(1) Le banquet donné dans une autre occasion, et décrit par Clavigo, envoyé à Tamerlan en 1403 par Henri III de Castille, fut dans le même genre.

les doctrines de Mahomet, mais sans réussir à les faire prévaloir
1205. sur les habitudes anciennes. Il s'était établi près de l'Indus une dynastie musulmane, qui, de la nation de son fondateur Koutoubal-Dien-Abiek, était appelée des Patans ou Afghans. La mort
1397. du sultan et les troubles suscités par la minorité de Mahomet IV vinrent en aide à Tamerlan, qui, passant l'Indus avec quatre-vingt-douze escadrons de mille hommes chacun, *autant que Mahomet avait de noms et de qualités*, s'avança sur Delhi. Mahomet
Destruction de Delhi. 1398. fut vaincu, et sa capitale se rendit. Tamerlan et ses fils ayant voulu entrer dans le temple aux mille colonnes pour l'admirer, un grand nombre de soldats y pénétrèrent avec eux, et le désordre commença. Les Guèbres, avec le feu de leurs autels, incendient les maisons; cent mille habitants faits prisonniers sans combat, et Guèbres pour la plupart, sont égorgés, dans la crainte qu'ils ne se révoltent. Il se fait un immense butin; les diamants de Golconde, les rubis de Bedacschan, les saphirs de Ceylan, les chameaux et les éléphants sont la proie des soldats; en outre, chacun d'eux eut au moins vingt esclaves, et quelques-uns cent cinquante. Les artisans furent transportés à Samarcande, pour y construire la mosquée. Delhi périt; mais l'immense cité, dont les magnificences rendaient moins incroyables les prodiges des temps fabuleux, se releva de ses ruines, et redevint si opulente que Nadir-Chah, qui la saccagea il y a un siècle, y trouva pour mille millions de francs en diamants, perles, statues d'or; quoique, depuis cette époque, elle ait été renversée par les Afghans et les Mahrattes, elle contient encore, dit-on, 1,700,000 habitants.

Partout les pacifiques Indiens tombèrent sous le fer du féroce Tartare; il étouffa dans le sang le culte du feu, répandu vers le Gange supérieur, et, parvenu à la magique vallée de Kachemir, il eut accompli dans un an la conquête que Sésostris et Alexandre avaient à peine commencée.

Après avoir solennisé ses victoires à Samarcande par des chasses splendides et la construction d'une mosquée où s'élevaient cent quatre-vingts colonnes, Tamerlan se remit en marche pour châtier d'autres ennemis, en annonçant une expédition de sept armées dans l'Asie occidentale. Il commença par attaquer les chrétiens de la Géorgie, qui furent contraints d'opter entre le servage ou l'islam. A son retour, il envoya à Bajazet un message plein d'arrogance : *Vile fourmi, enorgueillie par quelques victoires remportées sur les chrétiens, comment oses-tu irriter les éléphants et provoquer la foudre suspendue sur ta tête?* Bajazet répondit avec non moins de fierté *au brigand du désert, vainqueur seulement*

par sa perfidie et par les vices de ses ennemis. Les flèches des Tartares fuyards, lui disait-il, *ne peuvent se comparer aux épées des invincibles janissaires.*

Les injures personnelles aigrirent la jalousie politique qui ne pouvait manquer de naître entre d'aussi puissants voisins. Tamerlan se jeta sur l'Asie antérieure, et détruisit Sébaste, l'une des villes les plus fortes de l'Asie Mineure, qui renfermait cent mille habitants. Lorsque la brèche eut été ouverte, il consentit à une capitulation pour les seuls musulmans; les chrétiens et surtout les cavaliers arméniens furent répartis entre les soldats, qui, leur liant la tête entre les jambes, les précipitaient dix par dix dans des fossés, où ils les enterraient.

Tamerlan se dirigea alors vers l'Égypte. Les esclaves circassiens, gardes du soudan, y étaient devenus tout-puissants, lorsque Barkok-Daher, du consentement du calife, du mufti et du cadi, 1382.
usurpa le trône; il en fut renversé pour y remonter bientôt. A l'arrivée de Tamerlan, il se ligua avec Bajazet, Toktamisch et 1389.
Kara-Youssouf, chef des Turcomans du Mouton-Noir. Cette alliance ne le sauva point. En effet, Tamerlan prit Alep, défit Ferrag, fils de Barkok, et, après avoir mis la ville à feu et à sang 1400.
pendant quarante jours, il s'empara d'Ama et de Balbek; puis, dans le voisinage de Damas, il vainquit le soudan en personne, 30 octobre.
frappa cette ville d'une contribution d'un million, et fit passer à Samarcande les artisans, parmi lesquels se trouvaient les ouvriers qui faisaient les fameuses lames de sabre. C'est donc par eux que cette industrie fut transplantée dans la Perse et le Khorassan. Après ces victoires, Tamerlan se rappela que les premiers ennemis d'Ali s'étaient établis à Damas; en conséquence, il ordonna que la ville fût réduite en cendres.

Tamerlan s'amusait à discuter avec les docteurs qu'il avait trouvés dans Alep; comme il les savait opposés à Ali : *Éclaircissez-moi un doute*, leur disait-il : *quels sont les vrais martyrs, les soldats tués de mon côté ou ceux de mes adversaires?*

Question dangereuse à laquelle un uléma répondit comme jadis le prophète : *Ceux qui combattent pour la parole de Dieu*. Tamerlan ajoutait : *Je suis boiteux et décrépit, et pourtant j'ai conquis l'Iran, le Touran et les Indes.* Le mufti répliqua : *Remerciez-en Dieu, et ne tuez personne.* — *Par Dieu*, reprit Tamerlan, *je ne tue personne de ma volonté; jamais je ne fus l'agresseur dans mes guerres, et vous-mêmes vous êtes les auteurs de vos calamités.* Tels étaient ses discours, tandis que les siens coupaient des têtes par milliers pour en dresser des pyramides.

Bajazet, indomptable sur le champ de bataille, s'était laissé amollir par la paix; tandis que ses généraux étendaient ses conquêtes jusqu'à l'Euphrate, il avait passé tranquillement cinq années à Brousse. « L'arbre élevé de sa fortune étala avec orgueil ses « fruits abondants, qui, chaque jour, mûrissaient pour lui au « milieu des chants variés des oiseaux et de toutes les choses qui « procurent la joie. Il avait dans son palais des animaux rares et « tout ce que Dieu créa pour le charme des yeux. Autour de lui « se groupaient, fournies par les Grecs, les Serbes, les Vala- « ques, les Albanais, les Hongrois, les Saxons, les Bulgares et « les Latins, des esclaves belles de corps et gracieuses de figure. « — Il avait encore des esclaves mâles choisis, et tous chantaient « dans leur langue, bien qu'à contre-cœur. Assis au milieu d'eux, « il s'abandonnait aux voluptés (1), » et se plongeait encore dans l'ivresse, en dépit de la loi. Son vizir, Ali-Bacha, souillait les jeunes prisonniers chrétiens qui, trop nombreux pour entrer dans le corps des janissaires, étaient employés comme pages (*itsch oglan*), ou servaient à satisfaire une passion déplorable. Ce vice honteux se répandit comme aux beaux jours de la Grèce, et concourut à dépraver les mœurs des Turcs.

Bataille d'Ancyre. 1402. 28 juillet.

Cet état de choses favorisa les entreprises de Tamerlan; il en vint aux mains avec Bajazet dans la plaine d'Ancyre (*Angora*), où Pompée avait battu Mithridate. On dit que quatre cent mille hommes périrent dans cette journée, la première où les Turcs succombèrent dans une lutte générale avec les Tartares. Tamerlan demeura vainqueur, grâce en partie aux éléphants qu'il avait amenés de l'Inde, et qui combattaient chargés de tours remplies d'archers. Deux navires européens, à l'ancre dans ces parages, furent chargés de têtes coupées.

Bajazet lui-même fut fait prisonnier; quelques historiens racontent que Tamerlan, respectant son malheur, l'encouragea à supporter son sort, d'autres qu'il le fit enfermer dans une cage de fer, et traîner à sa suite pour servir de spectacle à son armée (2). Quoi qu'il en soit, Bajazet ne survécut pas longtemps à ce désastre.

Dans la joie de son triomphe, Tamerlan parcourut l'Asie Mineure; à coup sûr, il eût étouffé à sa naissance l'empire ottoman si, plus préoccupé de la religion que de la politique, il n'avait pas

(1) Ducas.

(2) Gibbon consacre de longues pages à établir formellement le fait. Hammer le nie, d'après les découvertes historiques faites récemment. On sait que les Orientaux appellent *cage* une chambre étroite, et aussi la litière dans laquelle on porte les femmes.

voulu combattre aussi les chrétiens; attaquant donc Smyrne qui, depuis soixante ans, appartenait aux chevaliers de Saint-Jean, il prit d'assaut cette ville, où il éleva une nouvelle pyramide de crânes et de pierres.

Dans son retour vers l'Orient, il rencontra tous les enfants d'une 1403.
ville qui étaient venus à son avance implorer sa miséricorde en récitant le Coran. *Quel est ce bêlement?* demanda-t-il, et il ordonna à la cavalerie de les fouler aux pieds.

Tamerlan se trouvait à la tête d'un empire qui, de l'Irtyche et du Volga, s'étendait jusqu'au golfe Persique, et du Gange à Damas et à l'Archipel. Lorsqu'il eut conquis le pays des Circassiens et des Iaszes, il se trouva qu'il avait déchiré, pour en ceindre son propre front, les bandeaux de vingt-sept rois appartenant à neuf dynasties, savoir : la dynastie du Dschagataï, celles des Gètes du Turkestan, du Kharizm, du Khorassan, des Tartares dans le Kapchak, des fils de Mozaffer dans l'Irak persan, des Ilkhaniens dans l'Irak arabe, celles de l'Hindoustan et des Ottomans. On a dit qu'il voulait conquérir l'Égypte et l'Afrique, pénétrer dans l'Europe par Gibraltar, et, après l'avoir traversée, regagner la Russie et la Tartarie. Heureusement pour la chrétienté, l'apôtre guerrier fut arrêté par la mer, que ses cavaliers ne pouvaient franchir comme le désert; les chrétiens n'en réunissaient pas moins leurs forces, tout en mettant en œuvre les ménagements et les messages pour détourner cette fureur redoutable. Mousa, fils de Bajazet, reçut l'investiture du royaume de Romanie, et fut favorisé par le vainqueur contre ses frères Soliman et Mahomet. L'empereur grec se soumit au tribut de neuf autruches et d'une girafe. Au Caire, le nom de Tamerlan fut récité dans les prières et empreint sur les monnaies.

Il retourna à Samarcande à l'âge de soixante-deux ans, pour y prendre quelque repos et se préparer à conquérir la Chine. Tous les émirs et les mirzas, parmi lesquels se trouvaient plusieurs descendants de Gengis-Khan, furent convoqués soit pour délibérer sur les affaires, soit pour assister à des mariages. Pendant deux mois il s'abstint de toute occupation sérieuse pour s'enivrer des plaisirs de la vie. Au milieu d'une grande plaine dite *Mines de fleurs*, il fit élever par un architecte syrien un palais en marbre ayant de chaque côté quinze cents coudées, orné de mosaïques à l'intérieur et de porcelaine au dehors, avec des jets d'eau innombrables. Un festin y fut donné, où rien ne manquait de ce qui pût charmer les sens. Les fils du monarque, les impératrices et les reines, les gouverneurs, les généraux, les grands de l'empire

y accoururent avec des félicitations et des présents, au milieu d'un monde de peuple; comme les moindres poissons ont aussi leur place dans la mer, Tamerlan admit également au banquet les ambassadeurs de la Chine, de la Russie, des Indes, de la Grèce, de l'Égypte, de toute l'Asie, et même les envoyés de l'Espagne, qui lui offrirent une tapisserie magnifique dont le travail éclipsait les ouvrages des peintres d'Orient. Les jardins de Kanigoul avaient été disposés en pavillons tendus avec des cordes de soie, tapissés d'étoffes d'or, fermés par des portières de velours, et parquetés d'ébène et d'ivoire. Deux cents pavillons de soie, dressés chacun sur douze colonnes d'argent doré, où étaient parsemées des pierreries, formaient l'habitation royale, autour de laquelle brillaient des centaines de boutiques pour vendre toute espèce d'ornements, de métaux précieux, de perles et d'orfévreries, tellement (nous employons les expressions du chroniqueur) que Kanigoul semblait les mines du Potose. Des concerts et des représentations sur cent théâtres réjouissaient la multitude; des Indiens dansaient sur des cordes si élevées qu'elles paraissaient attachées aux nues.

Tous les artisans de Samarcande défilèrent devant le souverain, étalant à ses yeux quelque belle invention de leur art. Les pelletiers se montrèrent vêtus de peaux d'ours, de tigres et de lions; les tapissiers firent un chameau de corde et de toile, qui se mouvait, des oiseaux de coton et un minaret de même matière, qui se promenait; les selliers, deux litières sur des chameaux dans lesquelles deux jeunes filles récréaient les yeux par leurs attitudes; les fabricants de nattes avaient formé, avec des joncs, deux lignes de caractères cufiques. L'hydromel et l'eau-de-vie étaient versés au banquet dans les vases d'or de Koumi, et des forêts entières furent abattues pour cuire les viandes. Autant que la vue pouvait s'étendre, des mets et des boissons étaient exposés sur des tables sans nombre, et distribués à quiconque se présentait; puis un édit de l'empereur ordonnait que, *durant les fêtes, tout différend fût suspendu, que le riche et le fort respectassent le pauvre et le faible, que personne ne prétendît au delà de ce qui lui était dû.*

Dans cette circonstance, il maria six de ses petits-fils, qui changèrent neuf fois d'habillement; à chaque nouvelle toilette, les perles et les pierreries qui les paraient étaient abandonnées à leur suite. Des torches et des lampes allumées de toutes parts faisaient de la nuit le jour (1).

(1) On pourrait citer en Orient beaucoup d'exemples d'un pareil luxe, qui rendent les contes de fées moins incroyables. Quand le sultan Malek de Seldjouk

Quand les fêtes furent terminées, Tamerlan, s'adressant aux mirzas et aux grands émirs, leur dit : *Les vastes conquêtes que j'ai accomplies n'ont pu se faire sans violence et sans destruction de créatures de Dieu; j'ai donc résolu, en réparation, de porter la guerre aux infidèles, et d'exterminer les idolâtres de la Chine. Que les armées qui m'ont aidé à pécher soient les instruments de la pénitence, en marchant à la guerre sainte, en abattant les temples des idoles et du feu, pour y substituer des mosquées!* 1404.

Aussitôt il donna l'ordre que chacun retournât à ses occupations, et, s'étant enfermé dans son cabinet, il se remit aux affaires du gouvernement. Il avait expédié à l'avance une armée, ou plutôt une colonie de sujets, pour faciliter son passage au milieu des Kalmouks et des Mongols idolâtres, qu'il projetait de subjuguer, et fait lever la carte exacte des pays à traverser depuis la source de l'Irtyche jusqu'à la muraille de la Chine. Les préparatifs terminés, il se mit en marche avec deux cent mille guerriers; mais la rigueur du froid l'obligea de s'arrêter à Otrar, et, avant le retour du printemps, il mourut à l'âge de soixante-neuf ans. Mort de Tamerlan. 1405. 19 mars.

Sévère et inflexible dans les ordres qu'il donnait, Tamerlan faisait punir par la bastonnade, selon la loi de Gengis-Khan, ses fils et ses neveux lorsqu'ils ne se montraient pas assez dociles; malgré cela, les coupables conservaient leurs honneurs et leurs commandements. Il maintenait une justice extrêmement rigoureuse, à tel point qu'un enfant aurait pu se promener avec de l'or dans ses mains, sans danger d'être dépouillé. La destruction était sa gloire et son orgueil; c'était le mot inscrit sur ses monnaies. Il fit tuer tous les hommes d'une tribu; des villes célèbres disparurent sous ses pas, et trois cent mille têtes furent employées à élever les pyramides de ses triomphes. Il parcourut certains pays, non pour les conquérir, mais pour les dévaster en pillard, et y laisser

épousa la fille de Mosthader, calife abbasside de Bagdad, en 1087, il fut consommé 80,000 livres de sucre en bonbons et confitures. Mohammed Seldjouk, en 1154, fit trancher la tête à l'un de ses ministres, dans la succession duquel on trouva, sans parler du reste, 13,000 habits d'étoffe rouge. La mosquée de Damas coûta quarante millions de roubles au calife ommiade Valid; 600 lampes d'or y étaient suspendues à des chaînes aussi d'or massif. Quand l'impératrice Zoé envoya une ambassade au calife abbasside Moktader, en 917, les députés le virent entouré d'une garde du corps composée de 160,000 hommes; il avait en outre 10,000 eunuques noirs et 30,000 blancs; 700 portiers, magnifiquement vêtus, gardaient les entrées du palais; des barques superbes couvraient le Tigre; 12,500 tapis ornaient le palais au dedans et au dehors; au milieu de la salle d'audience s'élevait un arbre d'or massif avec dix-huit grosses branches chargées d'oiseaux mécaniques, dont le chant imitait celui d'oiseaux véritables.

quelques-uns de ses guerriers pour les gouverner. Il ne consolida rien, et ne donna même aucune institution stable à la Transoxiane et à la Perse, qu'il considérait comme l'héritage de sa famille ; enfin, sa descendance ne régna que par suite de la conquête de l'Inde, où survécut le nom de Grand Mogol.

Tamerlan décida que tous les enfants nés dans le harem de l'empereur et des princes devaient être considérés comme membres de la famille impériale, et que l'État, par conséquent, était obligé de les entretenir; aussi vit-on parfois dans l'Inde jusqu'à trois cents harems impériaux, dont quelques-uns contenaient jusqu'à mille femmes. La Renaudière, qui visita dernièrement Delhi, y trouva sur le trône le XIVe descendant de Tamerlan, à qui la Compagnie des Indes fait une pension de 200,000 livres sterling; mais il est obligé d'entretenir vingt mille personnes du sang impérial, dont dix-neuf mille sont des femmes, attendu que les mâles vont ailleurs chercher fortune. Ce sont là les seuls sujets qui restent au Grand Mogol.

Tamerlan fonda une école célèbre à Kesch ; il entretenait à sa cour plusieurs lettrés et historiographes auxquels il imposait l'obligation de dire la pure vérité : la vérité, sans doute, telle qu'on peut l'écrire quand on est aux gages d'un despote (1). Il rédigea le *Toufoukat*, ou règlement pour l'organisation de l'armée (2), des magistratures, de l'administration des finances et de la justice. Nous avons encore de lui un curieux monument : les *Commentaires* sur ses entreprises (3). Dans le prologue, il déclare « à ses fils,

(1) « Gengis-Khan et Tamerlan sont les deux plus grands conquérants de l'Asie, depuis Alexandre jusqu'à nos jours. Tous les deux furent prodigues à l'excès de sang humain, exterminateurs de dynasties, fondateurs de royaumes et réformateurs de la société. La grande différence entre l'un et l'autre consiste en ce que Gengis-Khan, esprit barbare, ennemi de la civilisation, porta, dans tous les lieux où il alla avec ses hordes homicides, toutes les calamités de la guerre, tandis que Tamerlan, versé lui-même dans les lettres arabes et persanes, mérita que ses exploits fussent illustrés par des plumes comme celles de Sharaffeddin et d'Abderresac, auteur de l'*Orient des deux astres heureux*, histoire entièrement inconnue jusqu'ici en Europe. » DE HAMMER. Ce Sharaffeddin, mollah résidant à Yezd en Perse, écrivit l'histoire de Tamerlan après sa mort, par ordre du sultan Ibrahim, et son livre est réputé un chef-d'œuvre d'exactitude et de style. Le Syrien Ahmed-ebn-Arabscha retraça aussi en arabe la vie du conquérant trente-cinq ans après sa mort. L'un n'est pas moins prodigue de fables que l'autre.

(2) Il a été traduit en français sous le titre d'*Institutions politiques et militaires de Tamerlan ;* Paris, 1787, in-12.

(3) Charles Stewart les a traduits en anglais, Londres, 1830, sous ce titre : *The Mulfuzât Timury*, etc., ou « Mémoires de l'empereur mongol Timour, écrits

« neveux et autres, avoir écrit ses mémoires en turc, afin que « ceux de ses descendants qui lui succéderont dans le gouverne- « ment de l'empire par lui fondé avec tant d'efforts, de fatigues, « de marches et de guerres, mettent en pratique les règles et les « avis qui doivent assurer la durée de leur puissance et de leur « monarchie. »

Il débute en ces termes : « Mes fils fortunés, mes sages mi- « nistres, mes nobles et zélés serviteurs, sachez que, si le Dieu « tout-puissant m'a accordé la grandeur, s'il m'a constitué pas- « teur de son troupeau, s'il m'a prêté son secours céleste, au « point de me rendre le monarque suprême de la terre, ce fut « à cause de ma fidélité constante à pratiquer la justice, à ob- « server les traités, à respecter les propriétés, à user avec éco- « nomie des richesses publiques, à faire servir le pouvoir à la dé- « fense et à la propagation de la religion, à honorer les moines « et les derviches. » Il continue ainsi : « J'avais ouï dire que « lorsque Dieu choisit un homme pour lui confier le sort d'un « pays, et lui remet l'administration du genre humain, afin qu'il « gouverne conformément à la justice, si cet homme élu se conduit « comme il le doit, son règne dure et prospère ; mais que, s'il se « rend coupable d'injustice, de tyrannie et d'actions opposées à « sa loi divine, Dieu ne permet guère qu'il ait de fils, et le prive, « au profit d'un autre, de ses États et du pouvoir souverain. En « conséquence, pour conserver ma souveraineté, j'ai pris d'une « main la justice, de l'autre l'équité, et j'ai eu soin que ma de- « meure royale fût éclairée de ces deux lumières. Ayant appris « que les rois justes sont l'ombre de Dieu, et que le meilleur roi « est celui qui imite la Divinité en pardonnant aux pécheurs, « j'ai suivi l'exemple des rois justes, et pardonné à mes en- « nemis. »

Il est à regretter que les autobiographes ne soient pas tels qu'ils se dépeignent eux-mêmes. Tamerlan, soit qu'il crût lui-même aux pronostics, ou qu'il fût intéressé à y faire croire, raconte en détail tous ceux qui prédirent sa fortune extraordinaire. Nous en rapporterons un fragment, qui concerne ses croyances religieuses : « Dans l'année 806, et j'avais alors soixante ans, « je revenais de la conquête de la Natolie. J'offris mes hommages

par lui-même en dialecte turco-dschagataï, traduits en persan par Abou-Talib Hosein, et du persan en anglais. » Peut-être ont-ils été écrits par un autre, sous son nom.

« au cheik Sadr-Eddin-Ardébil, pôle des hommes savants; lui « ayant demandé sa bénédiction, je le priai de me donner pour « compagnon un de ses disciples, afin qu'il fût un de mes pôles. « Il me répondit que dans la montagne de Salaran se trouvait « une fontaine dont l'eau était tantôt froide, tantôt chaude; que « je devrais y aller, et que la première personne qui viendrait « faire ses ablutions serait le guide demandé. Conformément aux « ordres du cheik, je montai jusqu'à cette fontaine, auprès de « laquelle, après avoir fait mes ablutions et mes prières, je restai, « attendant avec anxiété celui qui arriverait. Chose étonnante! le « premier qui, le matin, s'approcha de la source et pria après « s'y être lavé, ce fut le chef de mes écuries. Le lendemain et le « jour d'après, le fait se renouvela. Étonné, je me dis à moi-« même : Le cheik ne peut s'être trompé, et j'adressai la parole « à cet homme en l'appelant *Seid*, et en lui demandant comment, « puisque jusqu'alors je l'avais regardé comme un serviteur in-« fime, il était parvenu à cette dignité et à cet honneur. Il me « répondit que, par ordre du pôle des pôles, dès le premier mo-« ment que j'étais devenu monarque souverain, il avait été le « bâton de mon gouvernement. Il commença alors des prières, « auxquelles je m'unis, et, pendant ce temps, un vif sentiment « de plaisir me ravissait. Les prières terminées, il me dit : *Prince,* « *vous êtes à cette heure l'hôte de Dieu, et tout ce qu'un hôte de-* « *mande, il doit le recevoir gratuitement*. Je demandai la foi. « *La foi par Mahomet subsiste éternelle*, me répondit-il; *elle* « *est une cité, et ceux qui l'entourent s'écrient continuellement :* « *Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et ceux qui sont à l'in-* « *térieur répondent : Il est connu qu'il n'y en a pas d'autre que* « *Dieu. Cette ville est la porte des portes, et quiconque y entre* « *ou en sort répète sans cesse les mêmes paroles.*

« Alors je me prosternai; puis, levant la tête, je m'aperçus que « mon compagnon avait déposé son âme dans la main du Créa-« teur. Je m'affligeai vivement, et, lorsque je racontai au cheik ce « qui était arrivé, il me dit qu'élever et renverser les souverains, « accorder les royaumes à qui en est digne, les enlever aux indi-« gnes appartient aux vrais adorateurs, qui sont les agents de Dieu; « que chaque pays a son saint patron, lequel reçoit sa mission de « l'imam chef des pôles; que le pays est florissant tant qu'il « soutient le monarque, et qu'il déchoit dans le cas contraire. « L'État prospère s'il conserve son gardien; mais il décline et ne « tarde pas à tomber s'il le perd, à moins qu'un nouveau patron ne « lui soit envoyé. *L'homme-dieu à qui était confié le royaume de*

« *Kaisar* (1) *est mort cette année; c'est pourquoi vous avez remporté sur lui une victoire facile.* Je pris cela comme un avis qui « m'annonçait que mon tour ne tarderait pas à venir; néanmoins « je conservai l'espérance qu'un autre patron serait nommé au « poste de mon protecteur décédé. Je fis don au cheik de quatre « cents prisonniers nés dans la Natolie, pour m'assurer son « intercession. »

Tout ce passage se réfère à une croyance des sofis de Perse, selon laquelle le gouvernement du monde est donné aux *wéli*, ou amis de la Divinité, qui sont au nombre de quatre mille, formant des ordres distincts. A peine l'un d'eux vient-il à manquer, qu'il est remplacé par un autre d'un ordre inférieur. A la tête de ces ministres de la Providence, est le *pôle des pôles*, ou le secours; après lui viennent deux pôles ou imams, puis les quatre soutiens ou gonds, et ainsi de suite.

« Grâce à Dieu, dit ailleurs le conquérant, depuis l'âge de neuf « ans jusqu'à celui de soixante et un, jamais je n'ai mangé seul; « jamais je ne suis sorti sans la compagnie d'un ami; jamais je « n'ai endossé de vêtements neufs que je ne les ôtasse pour les « donner à mes camarades, et, quoi qu'ils me demandassent, « loin de les repousser, jamais je n'attendis qu'ils eussent recours « à d'humiliantes instances pour le leur accorder (2). »

Tamerlan avait laissé, par son testament, le pouvoir suprême à Pir-Mohammed-Géangir; mais la discorde s'étant mise entre ses nombreux descendants, Géangir fut renversé par Khal-Sultan, autre petit-fils de Tamerlan, et l'empire se trouva démembré. Dans les contrées situées entre le Giaik, le Sioun et les montagnes Kouen-loun et Tang-nou, contrées qui, depuis 1408, avaient échappé à ses descendants, se formèrent les États indépendants des Usbeks nomades, des Mongols Éleuthes ou Kalmoucks, et les khanats Gengis-khanides de Kamil, Kotan et Kasgar. La Géorgie recouvra son indépendance; dans l'Inde, en deçà du Gange, un 1412.
prince afgan fonda le royaume du Moultan, un autre celui de 1450.
Dehli, dont les royaumes mongols de Kachemir et de Sindy fu-

(1) L'empire ottoman, qui, dès le commencement du quinzième siècle, possédait en grande partie l'empire des *Césars* (de Constantinople).

(2) Plusieurs autres princes d'Orient ont écrit leur propre vie. Nous connaissons en Europe celle du cheik Mohammed Ali Hazin (publiée par Belfour, Londres, 1831), né en 1692; les mémoires privés de Tezkaret Alwekiat, écrits par un de ses confidents, et traduits par Charles Stewart (Londres, 1832), ceux de Zahir Eddin Mohammed Baber, empereur de l'Hindoustan, écrits par lui-même, et traduits en anglais par G. Erskine. (Londres 1826.)

rent les tributaires. Les sultans Borgites de l'Égypte soumirent la Syrie jusqu'à l'Euphrate et le Cydnus, et une partie de l'Arabie jusqu'au tropique.

1380 1406. Kara Ioussouf, chef des Turcomans du Mouton Noir, après avoir expulsé les fils de Tamerlan, mit fin à la dynastie des Ilkhaniens, dont Bagdad était la capitale, et enleva quelques provinces aux Turcomans du Mouton Bleu, qui néanmoins gardèrent la possession du Diarbékir et de la basse Arménie; puis il fit la conquête de l'Irak Arabie et d'une portion de l'Arménie. Les princes de sa famille se partagèrent ses domaines et guerroyèrent entre eux jusqu'à ce que Géangir réunît toutes les fractions de l'empire, auxquelles il ajouta une partie de la Perse ou
1435. du Kerman. Mais Ussum-Cassan, chef des Turcomans du Mouton
1468 1478. Blanc, le vainquit et s'empara de toutes les possessions du Mouton Noir du Khorassan et de la Perse. Alors il régna sur toutes les provinces comprises entre le Caucase, le Taurus, l'Euphrate, le Djiun inférieur, l'Elmend et la mer d'Oman. Ainsi les empires succédaient aux empires, pour ne laisser que des ruines. Samarcande resta la capitale de l'État principal, qui embrassait la Boukharie (*Sogdiane* et *pays des Massagètes*) et le Khorassan (*Bactriane* et *Hyrcanie*). Le khanat fut rétabli dans le Kapchak en faveur de la ligne de Touschi, mais dépouillé de son ancienne puissance; il fut bientôt morcelé pour former quatre khanats : celui de Crimée ou de la Porte d'or (*Pérékop*), qui, en 1470, se soumit à la Porte; celui de Kazan et celui d'Astrakhan, qui devinrent tributaires de la Russie, comme aussi, plus tard, celui de Tourouff en Sibérie.

Zingari. L'expédition de Tamerlan dans l'Inde en fit sortir les *Zingari* (Bohémiens). Aucun point n'a été plus souvent traité et débattu que l'existence de cette population misérable, qui depuis tant de siècles s'est répandue sur toute la terre, sans changer de caractère ni de mœurs. On les trouve encore dans le pays des Mahrattes, unis en tribus, et leur langue, ainsi que leur physionomie, révèle leur origine indienne; on appelle en effet Zin-gari, dans l'Inde, les derniers d'entre les Parias. Lorsque Tamerlan bouleversa ce pays, les trois castes supérieures souffrirent, mais sans se détacher du sol natal. Les Indiens des castes inférieures, au contraire, s'éparpillèrent, abandonnant un séjour de misères, et, suivant les traces des Mongols comme espions ou comme maraudeurs, ils se répandirent dans les pays conquis. Quelques-uns se dirigèrent vers l'Orient, et il en existe encore sur la côte du Malabar qui vivent du métier de pirates. D'autres errèrent dans

la Perse et le Turkestan; quelques-uns, poussés probablement par les Ottomans, gagnèrent l'Europe. En 1417, ils apparaissent en Moldavie et en Valachie ; l'année suivante en Suisse ; en 1422, en Italie ; en 1424, en France. Ils se faisaient passer pour originaires de la basse Égypte, ajoutant que Dieu avait rendu leur pays stérile, parce que leurs aïeux avaient refusé asile à Marie dans sa fuite avec l'enfant Jésus ; ou bien ils disaient que le pape Martin, pour les punir de leur apostasie, les avait condamnés à errer pendant sept ans sans entrer dans un lit, en enjoignant à tout évêque ou abbé mitré de leur donner six livres tournois. On ne voulut pas les recevoir dans Paris ; mais on leur assigna pour quartier la Chapelle, près de Saint-Denis, où la curiosité attirait une foule de gens pour les voir ; les Bohémiens profitaient de ce concours pour dire la bonne aventure par l'inspection des mains. L'évêque les expulsa ; mais ils continuèrent à errer dans le royaume, bien que François I[er] les bannît sous peine des galères. Cette menace fut réitérée plusieurs fois, jusqu'au moment où il fut ordonné de mettre à la chaîne, sans autre forme de 1666.
procès, tous ceux qui seraient arrêtés.

Le nom de Zingari (1) est celui sous lequel ils sont le plus généralement désignés. Les Danois et les Suédois les appellent Tartares ; les Anglais, Égyptiens (*Gypsies*) ; les Français, Bohémiens ; les Arabes, Arami, c'est-à-dire voleurs ; les Hongrois, *Pharaoh-nepek*, ou peuple de Pharaon ; les Hollandais, *Heidenen*, ou idolâtres ; les Espagnols, *Gitanos* ou malicieux. Ils furent exilés d'Angleterre sous Henri VIII (1531) et sous Élisabeth ; Charles-Quint tenta vainement de les bannir de l'Allemagne. Quelques-uns se sont établis à demeure dans la Grande-Bretagne, et un plus grand nombre en Transylvanie, en Valachie, en Lithuanie et dans les provinces du Caucase, en abandonnant l'existence nomade, bien qu'ils restent en dehors de la civilisation (2). L'empereur Joseph II, ainsi qu'une société anglaise, entreprit de les civiliser, au lieu de les persécuter.

L'unique pays en Europe où ils se trouvent réunis en certain nombre est l'Espagne, qui, après avoir chassé les Maures et les Juifs industrieux, n'a pu se débarrasser de ces hôtes oisifs et dé-

(1) *Hind-Kales*, Indiens noirs ? Voy. CHARLES POUGENS, *Trésors des origines de la langue française*.

(2) On a prétendu avoir compté 50,000 Zingari en Espagne ; 54,000 en Hongrie ; 104,000 en Transylvanie, 792,000 dans les autres pays de l'Europe ; 400,000 en Afrique ; 20,000 dans l'Océanie ; 1,500,000 dans l'Inde ; 2,000,000 dans les autres pays de l'Asie : en tout, 4,920,000.

goûtants. En vain ils furent bannis par Ferdinand le Catholique en 1492; en vain, un siècle après, le concile de Tarragone les proscrivit de nouveau. Dans la plaine de Grenade et dans les montagnes arides qui l'entourent, du côté qui fait face à l'Alhambra, on aperçoit une foule de grottes semblables à des terriers, défendues par des buissons épineux de figuiers d'Inde; là vivent cinquante mille Gitanos en vendant des figues, en fabriquant des cordages et des nattes de jonc et d'agave, en cherchant des paillettes d'or dans les sables du Quadalquivir, en trompant sur le prix des animaux qu'ils vendent et qu'ils achètent. Préférant le larcin à l'aumône, ils mettent à profit toutes les inclinations perverses de l'humanité, stimulent la cupidité et le libertinage, servent aux intrigues amoureuses, prêtent la main à la fraude, préparent la voie aux brigands, dérobent les enfants et disent la bonne aventure. Deux seules bonnes qualités les distinguent : la chasteté des femmes (1), du moins à l'égard des étrangers (chose incroyable avec un tel abandon de la moralité), et l'amour de la famille, au sein de laquelle la Zingara se réfugie, pure et affectueuse, après avoir employé sa journée à voler, à tromper, à fomenter la débauche et à la faciliter. Le monde les méprise et les met hors des lois de la société ; c'est empirer leur condition ; il vaudrait mieux chercher à ramener ce grand nombre de frères égarés.

CHAPITRE IV.

FIN DE L'EMPIRE D'ORIENT. — MAHOMET II.

L'empire grec frémit de joie à ces terribles vicissitudes qui retardaient sa mort de quelques jours. Le monde entier s'agitait ; seuls, les successeurs de Constantin restaient stationnaires,

(1) Il faut dire pourtant qu'il n'en est ainsi que chez les Gitanos espagnols, car partout ailleurs la prostitution est un trafic, et la promiscuité un usage constant. L'ouvrage le plus complet sur la manière de vivre des Zingari est *the Zincali, or an Account of the Gypsies of Spain* (Londres, 1841, 2 vol.), par M. Barrow, agent de la Société biblique de Londres, qui a passé sa vie à les observer pour les améliorer. Il les avait amenés à traduire des morceaux de l'Évangile, et il était parvenu à réunir tout celui de saint Luc, qu'il fit imprimer à Madrid en 1838. Mais les Zingari n'y virent rien moins qu'un talisman, et ils le prennent sur eux pour avoir bonne chance quand ils s'en vont voler.

regardant avec dédain l'échange d'idées et d'usages qui s'opérait alors. Les croisades les contraignirent à porter leur attention sur les Francs; mais ce fut avec un sentiment de haine et de mépris, sans rien apprendre d'eux et n'employant à leur égard que l'astuce et la trahison. L'approche des Ottomans, leur ennemi commun, les détermina à recourir à l'Occident. Chose inouïe! Jean Paléologue se rendit à Rome en suppliant; mais, dénué de vertu, de dignité, de courage, comment pouvait-il se faire le représentant de convictions profondes? Nous venons de voir aussi Manuel II, à la persuasion du maréchal de Boucicaut, se diriger vers l'Europe, où il arrivait du moins avec une meilleure renommée, que lui avaient méritée non les manéges ignobles de son père, mais son activité, sa pénétration, son abnégation personnelle, ses efforts pour raviver un empire agonisant.

Ayant laissé au prince de Sélimbrie, son neveu, ce qui composait son royaume, c'est-à-dire l'enceinte de Constantinople, et, pour la défendre, cent hommes d'armes francs, autant de varlets et quelques arbalétriers, Manuel II débarqua à Venise, d'où il 1400
gagna Milan, et ensuite Paris, où il reçut un accueil extrêmement honorable de Charles V, qui lui assigna même une pension (1). Il visita aussi Londres; mais il ne retira point de son voyage le fruit qu'il en attendait, d'autant plus qu'au lieu de se réunir loyalement à l'Église latine, il écrivait contre elle.

Quelque temps après la bataille d'Ancyre, il revint à Constantinople, destitua son neveu, qui n'avait plus Bajazet pour le soutenir, et le relégua à Lemnos. S'il avait eu plus de puissance, il 1402.
aurait pu profiter du désastre des Ottomans et de la discorde qui se prolongea dix années entre les fils de Bajazet; au lieu de cela, il prit tour à tour parti pour ces princes, jusqu'au moment où la mort de trois d'entre eux laissa leur pouvoir tout entier aux mains 1417.
de Mahomet Ier. Ce prince est compté parmi les meilleurs souve- 1421.
rains turcs; il fut l'ami de Manuel, au point de lui confier en mourant la tutelle de ses fils. Il termina les mosquées d'Andrinople et de Brousse, et lui-même, dans cette dernière ville, en fit bâtir une appelée *Jeschil imaret* (Établissement vert de bienfaisance). C'est un monument très-riche, dont les murs sont couverts à l'extérieur de marbres disposés en damier, de différentes couleurs. Pour les travaux de la porte, il fallut trois ans et quarante mille

(1) M. Berger de Xivrey a lu en 1840, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, une dissertation sur les relations de l'empereur Manuel avec la France, tirée des chroniques et des chartes inédites.

sequins. L'intérieur est tout brillant de porcelaine, avec des versets du Coran en or sur azur. Auprès de la mosquée est le mausolée de Mahomet, revêtu de porcelaine au dedans et au dehors, avec une école et une cuisine pour les pauvres : travaux qui rivalisent avec la chaire de Sinope et la porte de l'Académie de Sivas. Ce sultan est le premier qui envoya, par la caravane, des secours aux pauvres de la Mecque, et qui favorisa les lettres.

De son temps, Bedreddin de Simaou, docte juge dans l'armée de Mahomet, conçut l'idée de faire une révolution au moyen d'une nouvelle doctrine; à cet effet, il choisit pour apôtres le Turc Börekloudjé Moustapha et Kémali Oubdin, juif renégat. Ils se mirent à prêcher la pauvreté, l'égalité, la communauté de toutes choses, excepté celle des femmes; afin de se concilier les Grecs, qu'ils voulaient détacher du prince ottoman, ils disaient que les chrétiens eux-mêmes devaient être considérés comme adorateurs de Dieu. Une armée, formée de leurs sectateurs, défit les premières
1421. troupes que leur opposa Mahomet; mais son fils Amurat II arrêta ce mouvement par le massacre des sectaires et la mort de Moustapha, qu'il fit crucifier. La dignité de Bedreddin et son grand savoir ne le sauvèrent pas lui-même : unique révolution ottomane tentée au profit d'une réforme religieuse jusqu'à celle des Wahabites.

Amurat II, prince juste et parfois généreux, voulut être lui-même le tuteur de ses frères, contrairement à l'usage ordinaire des sultans fratricides. Manuel II mit alors en avant un prétendu Moustapha, se disant le fils de Bajazet, disparu à Ancyre. Favorisé par des désertions réitérées, ce compétiteur fit un instant
1422. trembler Amurat; mais enfin celui-ci, aidé par les Génois de Phocée, le vainquit, le fit pendre, et, pour se venger, assiégea Constantinople. Deux cent mille Turcs accoururent, attirés tout à la fois par le désir de s'emparer de la ville des Césars, par ses richesses, par la beauté des femmes et par les excitations d'un derviche qui, monté sur un âne et suivi de cinq disciples, promettait la victoire au nom du prophète, avec lequel, disait-il, il s'entretenait dans le ciel. La solidité des murailles et le courage des habitants, excités par l'apparition de la Vierge Marie, repoussèrent Amurat. Pour se dédommager, il alla s'emparer de Thessalonique,
1431. ville depuis sept ans au pouvoir des Vénitiens, la livra au pillage, et donna comme esclaves à ses soldats soixante-dix mille habitants. Bientôt sous l'empire d'un repentir soudain, il les racheta, leur rendit leurs maisons, et transforma les églises en mosquées,

les monastères en caravensérais : mesure qui conserva les vestiges de la magnificence romaine.

Conquérant heureux, Amurat parvint aussi à étouffer les révoltes domestiques ; trois fois il fit la guerre à son beau-frère, le prince de Caramanie, et lui pardonna par affection pour sa sœur. Il envahit ensuite la Hongrie, et se trouva en face de la chrétienté.

Les instances de Manuel et le danger qui menaçait la chrétienté entière, notamment l'Italie, déterminèrent le pape Eugène IV à solliciter une croisade. « Les Turcs, disait-il, lient avec des cor-
« des des troupes d'hommes et de femmes, qu'ils emmènent avec
« eux ; des chrétiens, condamnés à la servitude, sont confondus
« avec le plus vil butin, et vendus comme des bêtes de somme,
« le père séparé du fils, le frère de la sœur, le mari de l'épouse.
« Ils tuent, sur les routes et au milieu de la ville, ceux que les
« ans ou la maladie empêchent de marcher. Sans pitié même pour
« l'enfance, ils mettent à mort des victimes innocentes qui com-
« mencent à peine la vie ; ne connaissant pas encore la crainte,
« elles sourient aux bourreaux au moment de recevoir le coup
« mortel. Toute famille chrétienne est contrainte de livrer ses
« enfants à l'empereur ottoman, comme jadis le peuple athénien
« au monstre de Crète. Partout où les Turcs ont pénétré, les cam-
« pagnes sont devenues stériles, les villes ont perdu leurs lois et
« leur industrie ; la religion chrétienne n'a plus ni prêtres ni autels ;
« l'humanité n'a plus d'assistance ni d'asile. »

Il conjurait en conséquence les princes et les peuples de secourir le royaume de Chypre, l'île de Rhodes, et surtout Constantinople, dernier boulevard de l'Occident ; mais l'enthousiasme était éteint, et ceux qui autrefois s'étaient armés par millions pour racheter le saint sépulcre ne savaient pas alors se lever pour défendre leur propre patrie. La France et l'Angleterre s'étaient épuisées dans leurs guerres mutuelles ; Frédéric III manquait, en Allemagne, de force et de crédit. Cependant le duc de Bourgogne se mit à la tête de ses sujets, qui s'étaient armés à leurs frais et de leur propre mouvement. Gênes et Venise se réunirent sous l'étendard des clefs saintes. La Pologne et la Hongrie, menacées de si près, auraient dû les premières courir aux armes ; mais elles étaient divisées et sans discipline. Néanmoins le cardinal Julien
Césarini réussit à secouer leur torpeur, et l'énergie leur revint 1440.
surtout quand les deux couronnes se réunirent sur la tête de Ladislas, prince désireux de s'illustrer par de grandes actions.

Il avait pour conseil et pour soutien le grand Jean Hunyade,

né d'un père valaque et d'une mère grecque; formé dans les guerres d'Italie, défenseur des Hongrois contre les Turcs, auxquels il s'était rendu redoutable par son courage, il avait obtenu le titre de vayvode de Transylvanie. Une foule d'aventuriers français et allemands se groupèrent autour de lui. On lui promit le soulèvement des chrétiens de l'autre côté du Danube; l'empereur grec s'engageait à garder le Bosphore, et à marcher avec ses propres troupes, renforcées de mercenaires. Jean Hunyade remporta en effet deux victoires signalées; mais l'hiver l'ayant empêché de gagner Andrinople ou Constantinople, il se retira sur Bude, où il entra en triomphe, avec treize pachas, neuf étendards et quatre mille prisonniers.

Amurat envoya demander la paix, le rachat des prisonniers et l'évacuation de la Servie et de la frontière hongroise; une trêve de dix ans fut conclue. Alors, chargé de lauriers et se sentant fatigué de la vie guerrière, quoique dans la fleur de l'âge, il abdiqua en faveur de son fils Mahomet, âgé de quatorze ans. Ne se réservant que quelques provinces, il se retira à Magnésie, au milieu de quelques ermites, pour prier avec eux, jeûner et se mortifier, afin de recevoir la lumière de l'esprit (1).

1444 Mais le légat Julien Césarini avait vu avec déplaisir se conclure la paix. Informé qu'une belle flotte, composée des forces combinées du pontife, des Vénitiens, des Génois et des Flamands, menaçait les Turcs, il pressa Ladislas de violer le traité et de reprendre les armes. Alors Amurat jugea nécessaire de ressaisir le sceptre et l'épée. A la tête de soixante mille hommes d'élite, il évite les galères pontificales qui l'attendaient dans le détroit de Constantinople, paye aux Génois un ducat par soldat pour le transporter à Gallipoli; arrivé à Varna, en face des croisés affaiblis et désunis, il leur livre bataille, en faisant porter au haut d'une pique le traité rompu, comme un appel à la justice du Dieu des chrétiens et des musulmans. Les chrétiens eurent d'abord le dessus, et Amurat, désespérant de l'emporter, prenait le parti de la fuite, quand un janissaire saisit la bride de son cheval, et le fit tourner; il revint donc à la charge en invoquant le ciel et le prophète, Jésus-Christ lui-même, pour l'aider à venger la foi du serment, et remporta la victoire.

Bataille de Varna, 10 novembre.

(1) « Voltaire admire le *philosophe turc* : aurait-il fait le même éloge d'un prince chrétien qui se serait retiré dans un monastère? Voltaire était, à sa manière, tartufe et intolérant. » — Cette note n'est pas de nous, ni d'un temps où il était redevenu à la mode de raisonner, mais d'un chaud partisan des encyclopédistes, GIBBON, ch. LXVII.

Dix mille chrétiens périrent dans cette journée; la perte des Turcs fut plus grande encore. Julien, l'un des hommes les plus savants de son temps, mais dont la prudence n'égalait pas le savoir, demeura de pied ferme sur le champ de bataille quand les autres fuyaient, et y périt. Amurat, observant ceux qui avaient succombé, s'écria : *Voilà qui est singulier ! ce sont tous des jeunes gens ; il n'y en a pas un seul qui ait la barbe grise. — S'il y avait eu un vieillard parmi eux*, lui répondit l'ata-beg, *il les aurait détournés d'une entreprise téméraire*. La tête de Ladislas, placée devant le traité violé, annonça à Brousse la victoire d'Amurat, et vingt-cinq cuirassiers enchaînés attestèrent au soudan d'Égypte la force des vaincus.

Au lieu de poursuivre ses succès, Amurat retourna dans sa retraite délicieuse et chérie de Magnésie, à ses jardins de tulipes, dans ces mêmes lieux où Thémistocle fugitif avait trouvé un asile et du pain; mais il en fut encore arraché par un soulèvement des janissaires, qui éclata à Andrinople et que Mahomet, à cause de sa jeunesse, était impuissant à réprimer. Le grand Hunyade, qui avait rétabli l'ordre en Hongrie durant 1448.
la minorité du nouveau roi, envahit bientôt l'empire turc avec l'armée la plus belle, la mieux disciplinée qui fût sortie de la Hongrie. Amurat s'avança contre lui à la tête de cent cinquante 17 octobre.
mille hommes, et le défit dans les champs de Merles. En fuyant seul à travers les forêts de la Valachie, Hunyade fut arrêté par deux brigands; mais, tandis qu'ils se disputaient le collier suspendu à son cou, il leur arrache une épée, en tue un, met l'autre en fuite, et revient sain et sauf parmi les siens, assez à temps encore pour défendre Belgrade contre Mahomet II.

L'empereur Manuel, dont l'insolence ternissait les belles qualités, laissa plusieurs ouvrages de théologie et de morale, où se trouve un curieux dialogue entre lui et un professeur turc, ainsi que de bons préceptes pour l'éducation d'un prince. Peu de temps avant sa mort, il avait abdiqué la pourpre en faveur de Jean, 1449.
son fils aîné, et partagé les débris de ses États entre ses sept fils. Jean VII eut Constantinople, Théodore Lacédémone, Andronic Thessalonique, Constantin Mésembrie et Sélimbrie sur le Pont-Euxin, André Delminium en Dalmatie, Démétrius et Thomas le Péloponèse ; c'est à ces possessions qu'était réduit l'empire romain. Négrepont et Candie appartenaient aux Vénitiens, Chios et Lesbos aux Génois ; la famille Acciaïuoli, de Florence, était propriétaire d'un État qui comprenait l'Achaïe, la Phocide, la Béotie et Athènes ; celle de Tocco en avait un autre, formé de l'Acarnanie, de

l'Étolie et de l'Épire méridionale; le nord appartenait à George Castriot.

Constantin, ayant échangé sa part d'héritage contre Lacédémone, se rendit puissant, et réduisit à la condition de vassal Neri Acciaïuoli; il construisit sur l'isthme de Corinthe l'Hexamilon, bastion entouré de fossés, pour séparer le Péloponèse de l'Hellade.

Chacun de ces princes, occupé de se défendre et d'agrandir ses domaines, ne contribuait en rien à donner force et sûreté à
Jean III. 1425-1428. l'empire; aussi, à peine Jean III eut-il ceint le diadème qu'il acheta la paix d'Amurat par la cession de toutes les villes de la côte, excepté Sélimbrie et Derkous, et par un tribut de 30,000 ducats. Trébizonde, qui s'était donnée aux Vénitiens, fut prise par les Turcs (1430).

Scanderbeg. Ici un nouvel ennemi s'éleva contre la puissance ottomane. A l'époque des premières expéditions d'Amurat sur les rivages de l'Adriatique, Jean Castriot, seigneur d'une partie de l'Albanie située entre les montagnes et la mer, s'était soumis au sultan turc. Ses quatre fils, qu'il lui avait donnés en otage, furent circoncis, et élevés dans l'islamisme. Trois périrent par le poison ou dans l'oubli. La beauté remarquable et l'esprit de George lui attirèrent la bienveillance d'Amurat, qui prit soin lui-même de son éducation, et lui donna le titre de Scanderbeg, c'est-à-dire prince Alexandre.

Il grandit dans la molle et énervante corruption du sérail, ministre et instrument des voluptés du maître, sans toutefois oublier ce qu'il était. Lorsque son père fut mort, soupçonnant chez Amurat l'intention de lui ravir son héritage, il extorque du secrétaire du sultan un ordre de lui consigner Croïa, capitale de la principauté de ses aïeux, tue le secrétaire abusé, et s'enfuit.
1443. Une fois en possession de la forteresse qu'il s'est fait livrer, il égorge la garnison turque, et pousse le cri de liberté. Le patriotisme et la religion lui répondent de toutes parts dans la
1444. martiale Albanie, de sorte qu'il se trouve bientôt à la tête de douze mille guerriers et maître de toutes les places (1). Lorsqu'il a recouvré ses domaines, les contributions de l'Épire et les riches salines du pays lui donnent un revenu net de deux

(1) Sir William Temple dans l'*Essai sur les vertus héroïques*, énumère sept héros qui méritèrent la couronne sans la porter : Bélisaire, Narsès, Gonzalve de Cordoue, Guillaume d'Orange, Alexandre, duc de Parme, Jean Hunyade et Scanderbeg. Cette liste pourrait s'accroître dans l'histoire moderne, notamment dans celle d'Amérique; on pourrait aussi mettre en regard la liste des rois indignes de porter la couronne. Pour Gibbon, Scanderbeg est un vil traître.

cent mille ducats, qu'il emploie, sans en rien distraire, dans l'intérêt public. Il équipe une armée permanente de huit mille chevaux et de sept mille fantassins, sans compter des aventuriers français et allemands; fort de sa grande expérience dans la guerre d'escarmouches, qui convient aux insurgés, il savait par son habileté balancer l'avantage du nombre (1).

Ali-Bacha, envoyé contre lui à la tête de quarante mille hommes, fut défait; un autre général perdit dix mille Turcs, et les invasions de Jean Hunyade donnèrent au héros le temps de s'affermir. Amurat lui-même attaqua l'Albanie avec six mille chevaux et quarante mille janissaires, mais sans autre résultat que la prise de quelques forts; ayant mis le siége devant Croïa, 1450.
il fut continuellement harcelé par les bandes de Scanderbeg, qui repoussait toute proposition de paix. Alors, déçu et le cœur plein de rage, il se retira dans Andrinople, où il mourut. Ce prince 1451.
mérita d'être loué pour la clémence qu'il montra quand la cruauté était inutile, et pour sa piété, qui le porta à propager sa religion par le glaive; il savait donner la victoire aux soldats, la sécurité aux citoyens, et bâtissait partout des mosquées et des caravansérais. Les personnes pieuses de la Mecque, de Médine et de Jérusalem recevaient de lui, chaque année, une gratification de deux mille pièces d'or, et les descendants du prophète une de mille. Bien qu'il fût dans la vigueur de l'âge, il déclara rarement la guerre sans être provoqué. Il songea sérieusement à déposer le pouvoir; quand Manuel Paléologue se rendit à Rome pour réconcilier les deux églises, il promit de ne pas inquiéter son royaume, et il tint parole.

Amurat eut pour successeur son fils Mahomet II, âgé de vingt Mahomet I.
et un ans, le plus grand des princes ottomans. Loin d'être généreux comme son père, son premier acte fut de faire noyer son frère Hamed. Musulman aussi zélé qu'ambitieux, il était versé dans les langues grecque, latine, chaldéenne, persane, arabe, outre la sienne propre, et connaissait l'histoire, la géographie et

(1) La bibliothèque grand-ducale de Weimar conserve, sous le nom de *Livre de Scander-beg*, un manuscrit très-curieux sur parchemin, de trois cent vingt-cinq feuillets, ornés des deux côtés de figures à l'encre de Chine. La première partie représente des machines et inventions de guerre, des ponts, des moulins, des marches, des mêlées, appartenant au quinzième siècle; la seconde partie, certainement postérieure, offre des scènes de la vie privée et publique, des métiers, des jeux, des maladies, des fêtes. Ce manuscrit passe pour avoir été donné à Jean Castriot par Ferdinand d'Aragon. Quoi qu'il en soit, il est important pour la connaissance des usages de l'époque.

l'astrologie; malgré la prohibition religieuse, il aimait les arts, fonda des écoles, écrivit lui-même des livres, et accorda au peintre vénitien Gentile Bellini des honneurs et des récompenses. Cet artiste, dit-on, ayant peint une décollation de saint Jean-Baptiste, le sultan, pour lui montrer qu'il n'avait pas saisi la vérité, abattit net devant lui la tête d'un esclave. On ajoute qu'il fit ouvrir le ventre à quatorze pages pour s'assurer lequel avait mangé un melon, et qu'il fit immédiatement trancher la tête à une esclave pour laquelle un janissaire lui avait reproché sa prédilection, afin de prouver que jamais il ne se laisserait dominer par les femmes. Si ces faits ne sont pas suffisamment attestés, ils témoignent du moins de l'opinion qu'on avait conçue de son caractère farouche et indomptable. Il est certain que le sang ne lui coûtait rien à verser. Sans pitié dans les affaires d'État, quiconque se rendait coupable de rébellion devait mourir, et de la mort la plus atroce, c'est-à-dire scié en deux. La supériorité de ses forces le rendit victorieux plus que son habileté guerrière. Il se livrait avec passion aux voluptés contre nature, et corrompait les jeunes gens de familles nobles avant de les élever aux emplois, égorgeant ceux qui lui résistaient. Tel était celui qui devait détruire l'empire de Constantin.

Au surplus, les Ottomans avaient des princes élevés dès leur enfance pour la guerre et l'administration, et dignes de régner sur une nation belliqueuse. Un principe enraciné chez cette nation veut que le despote le plus odieux soit remplacé par son fils : procédé simple, qui prévient beaucoup de révolutions. Puis, afin que les frères ne deviennent pas des compétiteurs dangereux, le père lui-même ou son fils aîné fait périr les autres : usage inhumain plutôt qu'impie; car la sainteté de la famille, telle qu'elle existe parmi nous, ne peut se trouver dans un sérail de femmes rivales, et parmi des fils en lutte les uns contre les autres.

Le fondement de la force des Ottomans était dans les guerriers recrutés parmi les jeunes garçons les plus robustes de l'Europe, Francs, Macédoniens, Albanais, Bulgares, Serviens; élevés dès l'âge de douze à quatorze ans au métier des armes, ils étaient isolés des chrétiens, et liés entre eux par une sorte de fraternité militaire étrangère aux liens de la famille. Les individus qui se distinguaient par la naissance ou le mérite devenaient *adjamoglans* ou *ichoglans*, les premiers attachés au palais, les autres à la personne du prince; ils apprenaient, sous des eunuques blancs, à monter à cheval et à lancer le javelot. Ceux qui montraient du goût pour l'étude s'appliquaient à la lecture du Coran, aux lan-

gues arabe et persane, afin d'arriver aux emplois civils, militaires et ecclésiastiques ; puis, quand ils étaient vieux, ils entraient parmi les quarante agas qui accompagnaient le sultan, avec la perspective d'être investis par lui d'un gouvernement et des plus hautes dignités (1). Ce n'était donc pas la nation conquérante qui dominait, mais les créatures du despote, esclaves pour la plupart, sans nœuds de famille, d'amitié, de patrie, dévoués uniquement au maître auquel ils devaient tout, habitués à l'obéissance absolue et sans autre appui que leur mérite personnel (2).

Que pouvaient opposer les Byzantins à une pareille discipline ? Le feu grégeois était devenu un mystère pour ceux qui lui avaient

(1) MARSIGLI, *État militaire de l'empire ottoman* ; La Haye, 1732.

(2) Chalcondyle, Grec contemporain, donne ainsi les détails des forces d'Amurat : « La Porte du sultan se compose de six à dix milles hommes de pied. Les enfants derobés sont expédiés en Asie pendant deux ou trois ans, pour apprendre le turc ; puis on en envoie deux ou trois mille sur la flotte de Gallipoli pour s'exercer au service de mer, en leur donnant annuellement l'epée et l'habillement ; enfin ils sont appelés à la Porte avec une solde suffisante pour leur entretien, et quelques-uns avec un traitement plus important. Distribués par dizaines et par cinquantaines sous des officiers, ils servent deux mois dans la tente de ceux-ci. Ils forment autour du sultan l'enceinte étroite dans laquelle ne peuvent se dresser d'autres tentes que pour les princes, pour le tresor et pour la chambre. Le sultan a une ou deux tentes rouges, couvertes de feutre rouge et doré. Dans le cercle des janissaires se trouvent quinze tentes, et en dehors les autres hommes de la Porte, écuyers, échansons, enseignes, vizirs, messagers. Chacun traînant à sa suite beaucoup de serviteurs, l'armée est très-nombreuse. Outre les janissaires, la Porte a trois cents chevaliers choisis dans leurs rangs, les *silihdari* et les *gharibo*, étrangers venus d'Asie, d'Égypte, d'Afrique, avec une paye plus ou moins forte. Viennent après huit cents mercenaires ou *ouloufedgi*, et deux cents *sipahi*, fils de nobles. Voici l'ordre de la Porte : le commandement suprême appartient aux pachas de Roumélie et de Natolie, que l'armée suit partout ou veut le sultan ; avec eux sont les *sandjaks*, qui obtiennent du sultan des étendards et le gouvernement de plusieurs villes, dont les guerriers et les magistrats les accompagnent au camp. Or voici l'ordre dans le camp : les cavaliers sont répartis par escadrons ; les *atzabi* combattent sous un seul capitaine (livre V). Il y a dans le camp, outre les *silakschori* ou servants d'armes, beaucoup d'*atzabi* que l'on appelle *akkiam*, gens de pied destinés à aplanir les chemins et à faire d'autres services. Le camp est parfaitement disposé tant pour l'ordre des tentes que pour l'abondance des vivres, car chacun des grands qui accompagnent le sultan mène avec soi beaucoup de bêtes de somme ; quelques-uns ont des chameaux portant des armes et du blé pour les soldats, et de l'orge pour les bêtes de charge ; d'autres ont à leur suite des chevaux et des mulets, d'où il résulte qu'il y a deux fois plus de bêtes que de soldats. Le sultan est en outre suivi d'une tourbe de gens destinés uniquement à fournir des vivres à l'armee. S'il y a pénurie, les vivres sont partagés entre les meilleurs soldats. Il y a dix mille tentes dans le camp, mais plus ou moins, selon que l'expédition l'exige. » (Livre VII.)

donné leur nom. La poudre à canon avait promptement passé chez les Turcs; on accuse les Génois d'avoir fondu les pièces d'artillerie d'Amurat, et de lui en avoir appris l'usage contre des murailles destinées seulement à résister au choc des catapultes. Ce furent encore les Vénitiens qui fournirent des canons aux soudans d'Égypte et de Perse, leurs alliés, contre les Ottomans.

Il ne restait donc plus d'espoir aux Grecs que dans l'appui des Latins, appui qu'ils réclamaient toujours en proposant un concile et la réunion des Églises; mais les Latins trouvaient le concile superflu sur des matières définies, et ils voulaient que le secours fût la récompense spontanée d'une réunion qui, mise vingt fois en avant quand le péril était imminent, avait été toujours éludée par la ruse et la mauvaise foi.

Jean III Paléologue fit à son tour un appel aux Latins; des navires pontificaux le transportèrent, avec le patriarche Joseph, en Italie, où il fut accueilli et défrayé splendidement; il semblait qu'on voulait rendre les derniers honneurs au représentant moribond de l'ancienne majesté des Césars. Il amena avec lui des prélats, des chanteurs, des moines, des philosophes et les patriarches ou leurs délégués, avec un appareil de luxe qui contrastait avec son dénûment; car le pape avait dû lui avancer de quoi faire ces dépenses. On lui rendit à Venise les plus grands honneurs, dont la liberté n'était point jalouse, attendu qu'ils n'exprimaient point un hommage, et que d'ailleurs les dépouilles de Constantinople, étalées aux regards, disaient assez quel était le plus puissant, du monarque trônant sur la poupe de la galère capitane, ou du doge et des sénateurs qui lui baisaient le pied. A Ferrare, il fut reçu avec les cérémonies usitées pour les anciens empereurs et toutes les concessions de rang et de titres ; mais les différends survenus entre le concile de Bâle et le pape Eugène IV empêchèrent de rien terminer.

Sur ces entrefaites, Jean Paléologue se divertissait à la chasse, entretenu, lui et les siens, avec l'argent de Rome. Enfin il fut convoqué à Florence un concile où l'on discuta sur les quatre points du schisme; savoir, la procession du Saint-Esprit, l'usage du pain azyme dans la communion, la nature du purgatoire et la suprématie du pape. Lorsqu'on se fut mis d'accord sur les questions inintelligibles et sur les questions pratiques, Eugène s'obligea de payer aux Grecs les frais de leur retour, d'entretenir deux galères et trois cents soldats pour la défense de Constantinople, de fournir dix galères pour une année lorsqu'il en serait requis, d'exciter les princes européens à secourir l'empereur, et enfin de

Concile de Florence. 1439.

faire aborder à Constantinople tous les bâtiments qui transportaient des pèlerins à Jérusalem.

On célébra alors l'office en chantant le *Credo* avec le *Filioque ;* mais les embrassements et la réconciliation, peu sincères peut-être de la part des grands qui venaient de stipuler, devaient être sans effet sur le peuple et sur le bas clergé, tellement ignorants et fanatiques qu'ils auraient préféré Mahomet au pape ; aussi injurièrent-ils les prélats à leur retour, et ceux-ci, sentant renaître 1444.
leur conscience ou leur orgueil, se rétractèrent. Aucun d'eux ne voulut accepter le patriarcat ; puis, quand Métrophane, métropolitain de Cyzique, s'en fut chargé, le peuple refusa de communier avec lui. Les trois autres métropolitains orientaux d'Alexandrie, d'Antioche et de Kiev l'excommunièrent, et il mourut de chagrin. Le siége resta trois ans vacant ; enfin Grégoire Mélixène y monta presque par force.

En les voyant nourrir tant de haine parce que les uns portaient la barbe longue, et les autres courte, parce que ceux-ci consacraient du pain azyme, et ceux-là du pain fermenté, on eût dit qu'il s'agissait de gens à l'abri d'une paix profonde, tandis que le cimeterre ottoman était levé sur leur tête. Amurat pardonna à Jean Paléologue d'avoir sollicité une croisade ; mais il assaillit ses frères, réduisit Néri Acciaïuoli à se soumettre, et pénétra par l'Hexamilon dans le Péloponèse, qu'il dévasta ; puis il incendia Corinthe, prit Patras, rendit Constantin tributaire pour Lacédémone, Thomas pour l'Achaïe, et emmena soixante mille esclaves.

Constantin était pour Jean l'objet de sa prédilection ; l'empereur, qui n'avait point de fils, résolut donc de le faire son héritier, quoiqu'il fût plus jeune que ses deux frères, Andronic et Théodore. En effet Constantin, malgré les dissensions, fut reconnu Constantin XIII. 1448.
comme successeur à l'empire. Après avoir abandonné le Péloponèse aux prétentions rivales de ceux de ses frères qui avaient survécu, il se rendit à Constantinople ; afin d'acquérir des amis, il prodigua le peu de richesses qu'il possédait. Il voulait épouser la fille du doge de Venise ; mais les grands ne trouvèrent pas cette alliance sortable, et la préférence fut donnée à la fille du prince de Géorgie, qui paya cet honneur à prix d'argent ; le doge se souvint de ce refus.

Constantin apporta dans sa cour la plus rigoureuse simplicité, et changea en soldats les sept mille fauconniers de ses prédécesseurs. En parcourant ses possessions d'Asie, il soumit le prince de Caramanie, qui s'était révolté ; puis il bâtit, sur la rive européenne du Bosphore, une forteresse correspondant à celle qu'avait

élevée Bajazet sur le rivage d'Asie, pour interdire toute communication avec la mer Noire, d'où provenaient les subsistances. Il lui donna, par une allusion pieuse, la forme d'un M; on y employa les débris des temples et des palais, et un si grand nombre d'esclaves qu'elle fut terminée en trois mois.

Mahomet avait promis la paix à l'empereur grec, en lui assignant des terres pour qu'il entretînt, ou plutôt pour qu'il gardât Orkhan, fils véritable ou supposé de Bajazet. Or Constantin fit l'imprudente menace de le relâcher : alors Mahomet, ne se considérant plus comme obligé de tenir ses promesses envers celui qui manquait aux siennes, autorisa les excursions sur le territoire grec, et permit qu'on y menât pâturer ses bestiaux. L'empereur arrêta les envahisseurs; pour l'en punir, Mahomet lui déclara la guerre, accomplissant ainsi la dernière volonté de son père.

Constantin, dont la valeur avait été refrénée jusque-là par les considérations pusillanimes de ses ministres, fait alors fermer Constantinople, où les Turcs entraient librement. Quelques pages de Mahomet, restés dans la ville, le supplièrent de leur faire trancher la tête s'il ne voulait pas leur permettre de retourner au camp avant le coucher du soleil, tant ils redoutaient leur maître. Constantin les congédia tous, et envoya dire à Mahomet : *Puisque ni les serments, ni les traités, ni la docilité ne suffisent pour assurer la paix, poursuivez vos projets; je me confie dans le Seigneur. S'il adoucit votre cœur, j'en serai joyeux; s'il vous livre Byzance, je me soumettrai sans me plaindre à sa volonté; mais je vivrai et mourrai en défendant mon peuple.*

Mahomet fit fondre à Andrinople de nouvelles pièces d'artillerie de siége sous la direction du Hongrois Orban, qui avait déserté le service de Constantin; dans le nombre, il se trouva des pièces si démesurées qu'il fallut, pour en transporter une de l'atelier au camp, deux mois de temps, quatre cents hommes et soixante bœufs. Les boulets qu'elle lançait, s'il faut en croire la frayeur des vaincus et l'arrogance vaniteuse des vainqueurs, pesaient douze cents livres.

Le Turc établit un poste de quatre cents janissaires, pour exiger un tribut de tous les bâtiments qui passaient sous ses batteries. Un navire vénitien, ayant refusé de s'y soumettre, fut coulé bas d'un seul coup; le capitaine et trente marins qui s'étaient sauvés à la nage furent tués et jetés aux bêtes féroces.

1453. Mahomet était dévoré du désir de prendre Constantinople. Au milieu de la nuit, il fit appeler son premier vizir, qui, se croyant perdu, lui apporta un grand plat d'or. *Que veut dire cela? ce n'est*

pas de l'or, mais Constantinople que je te demande. Vois-tu ces oreillers? Toute la nuit je les roule çà et là; je me suis levé, recouché; mais le sommeil n'est point venu. Nous valons mieux que les Romains, et, avec l'aide de Dieu et du prophète, nous posséderons bientôt Constantinople.

Mahomet parcourait les rues pendant la nuit, écoutant ce que disaient ses soldats, pour connaître leurs dispositions; il ne faisait qu'examiner les plans de Constantinople, étudier les lieux où il devait établir ses batteries et donner l'escalade. Enfin, au mois d'avril, il parut sous les murs de la place avec trois cent mille hommes et trois cents voiles. Constantinople ne renfermait pas plus de quatre mille neuf cent soixante-dix Romains, avec deux mille Génois et Vénitiens; un petit nombre de bâtiments, tant de guerre que de commerce, défendaient la chaîne du port; c'était là tout ce qu'une ville de seize milles de tour comptait de défenseurs. Les prières de l'empereur n'avaient point été écoutées en Europe, où les princes etaient divisés entre eux et dégoûtés d'ailleurs de la mauvaise foi des Grecs. Cependant, malgré le schisme, Nicolas V chercha à réunir ses forces et celles d'autres États; mais ce n'était plus le temps où la piété et l'espoir d'acquérir le paradis excitaient l'enthousiasme, et où les pontifes, parlant au nom du ciel irrité, reprochaient aux monarques leurs fautes, et leur imposaient en expiation l'obligation de prendre la croix. Les princes de la Morée restèrent indifférents ou frappés d'effroi. Au sein de la ville même, les Grecs avaient en horreur ces Latins qui exposaient pour eux leur vie; une messe célébrée par le légat du pontife avec du pain azyme et de l'eau froide fut un objet de scandale universel, au point d'exciter cet esprit de résistance dont l'énergie languissait en présence des dangers de la patrie. Quelques-uns, sous prétexte d'orthodoxie, refusèrent de prêter aide à Constantin, et beaucoup abandonnèrent la patrie en péril; les autres ne voulurent pas consacrer à la sauver ces trésors qui auraient suffi à placer un million de soldats mercenaires entre les boulevards de Byzance et l'artillerie de Mahomet.

Constantin seul montrait la valeur et la prudence d'un héros patriote; secondé par Jean Giustiniani, Génois qui commandait la place, il se disposait à illustrer par une fin glorieuse les derniers instants d'un empire qui du moins ne s'éteignit pas inaperçu comme celui d'Occident (1). Mais la poudre commençait à manquer; les

(1) Franza, présent au siége et très-bien informé comme grand logothète, est la meilleure autorité à consulter.

canons étaient de petit calibre, et l'on n'osait tirer les gros, de peur de faire écrouler les murailles, trop vieilles, tandis que quatorze batteries turques les foudroyaient, plus nuisibles, il est vrai, par le nombre que par la justesse du tir. Les chrétiens auraient eu plus d'avantage sur l'eau, à cause de la supériorité de leurs bâtiments et de leurs manœuvres; mais ce fut à peine si quelques navires génois se présentèrent pour protéger la reine des deux mers.

1453. Mahomet, ne pouvant forcer la grosse chaîne du port, eut recours à un expédient que l'on serait tenté de prendre pour une fable s'il n'était aussi bien attesté par l'histoire : ce fut d'introduire ses bâtiments par terre (1). Ce port est formé par un golfe qui s'enfonce entre la ville et le faubourg de Galata, derrière lequel s'élèvent certaines collines. Ce fut à travers ces collines que Mahomet résolut de faire passer ses bâtiments légers. Dans ce but, il acheta la connivence des Génois, et fit ouvrir un chemin de quatre à cinq milles sur lequel on disposa du saindoux et des rouleaux pour traîner d'abord, puis pour faire glisser quatre-vingts galères de trente et de cinquante rames. Ce trajet merveilleux s'accomplit en une nuit, toutes voiles dehors, au son des instruments, et la flotte grecque se trouva séparée de la ville stupéfaite. Ce merveilleux succès augmenta le courage des Turcs, qui ne crurent plus rien impossible, et abattit entièrement celui des Grecs. Giustiniani forma le projet d'incendier de nuit cette flottille; mais les Génois l'éventèrent, et le terrible canon des Turcs coula bas son navire avec cent cinquante braves Italiens.

Plusieurs brèches étaient ouvertes, et les munitions épuisées; il n'y avait plus d'espoir de secours, et pourtant la discorde n'en était pas moins ardente à cause du culte et des jalousies natio-

(1) Gibbon ne se rappelle pas d'autres exemples antérieurs. Sans parler de l'expédition fabuleuse des Argonautes, qui portèrent leurs navires à dos d'hommes de l'Ister à l'Adriatique, nous voyons dans Thucydide, IV, 8, que les Spartiates firent passer soixante bâtiments à travers l'isthme de Leucadie. Annibal enseigna aux Tarentins à conduire les navires sur des chariots jusqu'au port (POLYBE, VIII, à la fin). Auguste fit transporter les siens de l'autre côté de l'isthme de Nicopolis, et une autre fois au delà de celui du Péloponèse (DION, L et LI). Les Normands, lorsqu'ils assiégèrent Paris en 868 et en 890, traînèrent leurs bateaux l'espace de deux mille pas, pour les remettre à flot dans la Seine (*Ann. Metenses*, apud BOUQUET, VIII). Le patrice Nicétas, au dixième siècle, transporta sa flotte par-dessus l'isthme du Péloponèse (FRANZA, III, 3). Les croisés en firent autant au siége de Nicée. Quatorze ans seulement avant la prise de Constantinople, les Vénitiens avaient fait passer leur flotte de l'Adige dans le lac de Garde; or ce fait, peint par le Tintoret dans la bibliothèque de Saint-Marc, put suggérer à Mahomet l'idée qu'il exécuta. Voy. HAMMER, *Hist. de l'empire ottoman*, livre XII.

nales. Mahomet, qui faisait trancher la tête à tous les prisonniers faits dans les sorties, trouva, dans ses observations astrologiques, que le 29 mai serait le jour propice pour donner l'assaut. Les musulmans s'y préparèrent par le jeûne, les ablutions et des feux allumés partout. Mahomet promit le gouvernement le plus riche à celui qui monterait le premier sur la brèche, et double paye aux soldats, outre les prisonniers et toutes les richesses de la ville, déclarant ne vouloir pour lui que les murailles et les édifices. *Les lâches ne se sauveraient pas*, disait-il, *eussent-ils des ailes d'oiseau.*

Les chrétiens portèrent en procession la Vierge Marie, en adressant au ciel des prières suppliantes. Constantin réunit ses braves, et les anima à combattre jusqu'à la fin ; tous versèrent des larmes, s'embrassèrent mutuellement, reçurent le viatique dans l'église de Sainte-Sophie, et promirent de tomber avec la patrie : courage d'autant plus admirable qu'il était sans espoir. L'attaque commença à une heure du matin, et ce fut la plus sanglante; à huit heures, une partie de Constantinople était déjà au pouvoir de l'ennemi. Giustiniani se comporta vaillamment jusqu'au moment où il fut blessé (1). Le janissaire Hassan planta le premier, sur les remparts, l'étendard du croissant, et y périt. Constantin combattait à cheval, et encourageait les siens; mais, quand il vit périr la patrie, il s'écria : *N'y aura-t-il donc pas un chrétien pour me trancher la tête?* et s'élançant au milieu de la mêlée, il tomba percé de coups. Alors les Grecs prirent la fuite, et les Turcs, pénétrant de tous côtés, commencèrent le massacre ; mais bientôt la soif du butin succède à celle du sang, et quelques quartiers de la ville sont admis à capituler.

Une population entière, où les rangs étaient confondus et nivelés dans un commun esclavage, remplissait l'air de ses cris : riches, pauvres, vierges, matrones, religieuses, prêtres, au nombre de plus de soixante mille, furent traînés sur les vaisseaux turcs, vendus et abandonnés à la brutalité des barbares. Les navires italiens qui se trouvaient encore près de la chaîne du port, purent s'échapper, après avoir fait preuve de valeur, et sauver en outre quelques-uns des infortunés qui les imploraient du ri-

(1) Franza raconte qu'il se retira à ce moment, malgré les prières de Constantin, qui lui représentait combien sa présence était nécessaire, et qu'il se réfugia à Chios, où il mourut peu après. Cette lâcheté, qui déshonorerait une vie héroïque, est admise sans difficulté par Gibbon et par d'autres. Mais il est à remarquer que Franza dit lui-même n'avoir pas été témoin du fait, l'empereur l'ayant envoyé ailleurs. De qui donc put-il le savoir ?

vage. Les tableaux furent brûlés et foulés aux pieds; les bibliothèques, où se conservait intact le dépôt du savoir antique, eurent le même sort.

La tête de l'héroïque empereur, dont l'infortune est plus glorieuse que les triomphes de tant de ses prédécesseurs, fut suspendue à la colonne de porphyre élevée par le premier Constantin à sa mère Hélène : trois jours après, Mahomet entrait à Constantinople, dont la magnificence l'étonna; à la vue du palais impérial dépouillé et souillé de sang, il s'écria avec un poëte persan : *L'araignée a tendu sa toile dans la demeure des rois, et la chouette nocturne a chanté sur les toits d'Afrasiab.* Dans l'Atmeïdan, il brisa d'un coup de sa masse de fer la tête d'un des trois serpents qui forment la célèbre colonne, et, peu de jours après, il inonda cette place du sang des personnages les plus illustres, attirés par l'annonce perfide d'un généreux pardon.

Il ne restait à Constantinople que son admirable position; mais c'en était assez pour la faire préferer à Brousse et à Andrinople. En effet, Mahomet, qui l'appelait un diamant enchâssé entre deux émeraudes et deux saphirs, établit sa résidence sur la colline même choisie par Constantin le Grand. Voulant observer la capitulation, il assura aux Grecs leurs églises, avec la faculté d'y célébrer, sans être troublés, les offices, les sacrements et les funérailles; il institua le patriarche grec Gennadius, auquel il remit le pastoral avec tous les honneurs habituels. Mais, comme il était maître absolu des quartiers de la ville qu'il avait pris de vive force, il convertit en mosquées les huit églises qui s'y trouvaient; Sainte-Sophie était du nombre. Du haut des tours, devenues des minarets, il fit entonner les louanges d'Allah et la prière septuple. Il construisit les châteaux des Dardanelles, démolit les murailles de Galata du côté de la terre, releva celles de Constantinople, où il transféra de l'Asie cinq mille familles musulmanes; en outre, chaque fois qu'il prenait une ville aux extrémités de l'empire, il en faisait passer les ouvriers et les artisans sur le Bosphore.

La prise de Constantinople avait pour résultat d'implanter en Europe un État barbare; mais elle n'agrandissait que fort peu les possessions de Mahomet, déjà maître de tout le territoire impérial. Les rois de Bosnie et les princes valaques étaient ses tributaires. La Moldavie obéissait à des princes indépendants; la Servie restait aux Brankovitch; Athènes et Thèbes, à des princes particuliers; la Crète, Négrepont et leurs îles, aux Vénitiens, qui, de plus, avaient les possessions dans la Morée, divisées entre eux

et les deux frères de l'empereur, Thomas et Démétrius. Rhodes appartenait aux chevaliers de Saint-Jean; Chypre, aux rois latins; Lesbos, aux Gattilusi; Céphalonie et Zante, à la famille de Tocco; Caffa, aux Génois, qui, en 1206, l'avaient reprise sur les Tartares; la Crimée, à un khan particulier. L'Albanie était partagée entre les Vénitiens et Scanderbeg. Mahomet jetait un œil de convoitise sur tous ces pays; il ne se donnait aucun moment de repos, et se montrait digne du titre de conquérant (*Ale Tatch*), qui lui avait été décerné.

Dans la mosquée de Constantinople, et puis dans celles de tout l'empire, on entendit prononcer ce superbe serment : « Moi, Ma-« homet, fils d'Amurat, sultan et gouverneur de Baram et de « Rachmaïl, élevé par le Dieu suprême, placé dans le cercle du « soleil, couvert de gloire plus que tous les empereurs, heureux en « toute chose, redouté des mortels, puissant dans les armes par les « prières des saints qui sont au ciel et du grand prophète Maho-« met, empereur des empereurs, et prince des princes qui existent « du levant au couchant, je promets au Dieu unique, créateur de « toutes choses, par mon vœu et par mon serment, de ne point « accorder le sommeil à mes yeux, de ne manger aucun mets « délicat, de ne rechercher rien d'agréable, de ne toucher à au-« cune chose belle, de ne point tourner la tête de l'occident à l'o-« rient que je n'aie renversé et foulé aux pieds de mes chevaux « les dieux de la nation, dieux de bois, de cuivre, d'argent, d'or « ou de peinture, que les disciples du Christ se sont fabriqués de « leurs mains. Je jure d'exterminer toute leur iniquité sur la face « de la terre, du levant au couchant, pour la gloire du Dieu Sabaoth « et du grand prophète Mahomet; et pour cela je fais savoir à « tous mes sujets circoncis croyant en Mahomet, à leurs chefs « et à leurs auxiliaires que, s'ils craignent Dieu, fondateur du ciel « et de la terre, et mon invincible puissance, ils aient tous à « se rendre auprès de moi. »

Avec une armée réunie sous l'influence de ces paroles, il 1456-1462. enleva, avec la vie, Athènes et Thèbes à François Acciaïuoli, Lesbos et Phocée à Nicolas et Luc Gattilusi. Il se contenta d'imposer un tribut de douze mille ducats aux despotes du Péloponèse; mais ces derniers, dans leurs querelles, eurent le malheur d'avoir recours au conquérant, qui occupa le pays, en jurant par Mahomet, par les sept imans, par les cent vingt-quatre mille prophètes, par son cimeterre, par l'âme de son père, de n'attenter ni aux biens ni aux personnes, et de laisser comme gardien (*derbent*) de l'isthme un Grec du Péloponèse, usage qui s'est maintenu jusqu'à l'insurrection de nos jours.

Épire. George Scanderbeg, qui, avec le titre de soldat du Christ, était le chef d'une ligue de princes latins, tint tête à Mahomet avec ses intrépides *Myrdites*. Le sultan lui ayant fait demander sa merveilleuse épée, il lui répondit qu'il faudrait aussi lui envoyer le bras qui la maniait. Alphonse d'Aragon envoya à son secours Raymond
1462. d'Orlaffa, avec une grande quantité de vivres; en retour, Scanderbeg alla en personne délivrer Ferdinand de Naples, assiégé dans Bari. Il reçut en récompense Saint-Pierre en Calatina, petite ville de la Pouille, où s'établit la première colonie albanaise, et ensuite Trani, Siponto et autres villes du mont Gargano. Il ne put obtenir de secours plus considérables de l'Italie, qui pourtant aurait eu tant d'intérêt à le soutenir.

1467. 17 janvier. Revenu dans sa patrie, Scanderbeg la défendit jusqu'au moment de sa mort. Son nom retentit encore dans les chansons épirotes. Ses ennemis l'avaient en si grande estime que les janissaires portèrent ses os enchâssés dans des anneaux; mais avec lui disparut la fortune de l'Épire, qui bientôt fut soumise par Mahomet. La cavalerie de Scanderbeg prit du service en Italie, où elle se montra redoutable sous le nom de *Stradiotes*. Les habitants qui ne voulurent pas subir le joug turc passèrent sur le territoire assigné à leur héros dans la Pouille; chaque jour il en arrivait de nouveaux au mont Gargano qui demandaient du pain, un abri et une sécurité pour leur culte. Là ils s'adonnèrent à la culture, et leurs descendants conservent encore l'idiome natif, le rite grec, l'habillement et les usages nationaux; ils *dansent* encore les malheurs de leur ancienne patrie, et, jusqu'à la révolution, il y eut dans les armées napolitaines un régiment royal macédonien.

Bosnie. La Bosnie, détachée de l'Église romaine depuis le douzième siècle, s'y était réunie en 1430, bien qu'il y restât beaucoup de
1415. Patarins. Étienne Thomas s'en était fait roi sous les auspices du pape, et payait tribut au sultan. Mahomet, que ce royaume em-
1463. pêchait d'envahir la Hongrie et l'Allemagne, assaillit le fils d'Étienne; ce dernier, assassin de son père, se voyant desservi par les Patarins, se rendit au grand vizir, à la condition d'avoir la vie sauve. Cette restriction déplut à Mahomet; en conséquence, un mufti persan rendit un fetwa pour le dispenser de garder la foi jurée à l'infidèle, et lui donna lui-même la mort.

Raguse. Raguse, jadis soumise aux Serviens, plus libre sous la protection ou l'alliance de Venise et des Hongrois, était gouvernée par quarante-cinq sénateurs choisis parmi la noblesse et par les sept membres du petit conseil exécutif, que présidait un recteur

mensuel. Après la bataille de Varna, elle se résigna à payer un tribut de mille ducats à la Porte, à la condition qu'elle lui laisserait son indépendance. Ainsi continua de subsister cette république, qui ouvrit le premier asile aux fugitifs de Constantinople, et fit imprimer, avec le premier livre de commerce, la première tragédie régulière (1).

La Servie s'était soustraite à la domination grecque, grâce aux efforts d'Étienne Boïslav, qui, en 1039, y fonda la dynastie des Néémans. Étienne Douchan VIII donna un code à ses compatriotes (2), rendit la Bulgarie tributaire, soumit la Bosnie, et se proposait de détruire la domination des Grecs; mais, dès ce moment, le royaume ne fit que décliner, entraîné dans sa chute par les guerres fréquentes avec l'empire d'Orient, par l'autorité exorbitante attribuée aux gouverneurs (*Krols*), qui se partageaient les provinces, et par les rivalités d'ambition que les nombreuses charges de la cour excitaient entre les boyards. Les rois de Servie durent donc se résigner à rendre hommage aux sultans turcs, et l'un d'eux, Étienne IX, fut même très-utile à Bajazet. Après lui monta sur le trône la dynastie des Brankovitz, qui n'épargna rien pour sauver l'indépendance nationale par les armes et les traités; mais le redoutable Mahomet II réunit, pour attaquer Belgrade, deux cent mille hommes et trois cents pièces de canon, se vantant d'emporter la place en quinze jours, et de souper sous deux mois à Bude.

Servie. 1333-1356. 1427. 1454.

(1) La tragédie, par Menze, fut imprimée à Venise en 1500; l'autre livre, par Gotugli, fut aussi imprimé à Venise.

(2) On voit par ce code que la nation se composait du clergé, des nobles et de paysans serfs, sans propriétaires libres; il défend de contracter mariage sans la bénédiction sacerdotale, prohibition qui ne fut pas exprimée dans l'Église avant le concile de Trente. Le clergé est exempt de toute juridiction séculière; celui qui persiste dans la religion catholique, après les avis réitérés du clergé grec, est passible de la peine de mort. Les fiefs passent aux collatéraux jusqu'au fils du troisième frère; ils sont libres de toute charge, sauf la dîme et le service militaire. L'injure faite par un noble à un autre, ou à un paysan, entraîne une composition de cent *perpéris* (sequin); le paysan qui injurie un noble est marqué et condamné à l'amende. Le coupable de viol aura les mains et le nez coupés; les adultères, le nez et les oreilles; celui qui vend un chrétien pour être transporté dans un pays d'infidèles, la main et la langue. Le noble qui tient des discours déshonnêtes payera cent perpéris; le vilain, douze, outre une peine afflictive; trois cents pour un homicide involontaire; on aura les mains coupées si le meurtre est volontaire. Le noble qui tue un vilain payera mille perpéris; trois cents le vilain qui tue un noble, outre les mains coupées. Celui qui tue un prêtre est condamné à mort; au feu, le parricide, le fratricide et l'infanticide. Celui qui arrache la barbe à un noble doit perdre la main; celui qui l'arrache à un paysan doit payer onze perpéris.

Ses victoires avaient jeté l'épouvante dans toute l'Europe, qui déjà croyait le voir, vainqueur de la Servie, arriver à Vienne et à Rome sur les cadavres des Hongrois (1). Nicolas V proclama la croisade : Calixte III ordonna qu'à midi, dans toute la chrétienté, on sonnât la cloche des Turcs (2). L'empereur Frédéric III convoquait des diètes qui se bornaient à lever des armées sur le papier, et à décréter de l'argent qui n'était pas payé. Heureusement, la foi vive du frère Jean de Capistrano rappela le souvenir de Pierre l'Ermite et de Foulques de Neuilly.

Jean de Capistrano. Capistrano était né dans la province d'Aquila (1385) ; il suivait la carrière du barreau, lorsque le roi Ladislas le promut à diverses magistratures, et le nomma juge à la cour de la grande vicairie. Un baron puissant ayant été condamné à mort, non-seulement le roi approuva la sentence, mais il l'étendit au fils aîné. Les juges courbaient le front sous la volonté royale, mais Jean les encourage à résister. Malgré leur opposition, le roi passe outre, et ordonne l'exécution ; Jean alors résigne des fonctions qu'il ne pouvait conserver sans se rendre complice de l'injustice, et prend l'habit de Saint-François. Devenu le compagnon de Bernardin de Sienne, il se mit à prêcher, jusqu'au moment où, voyant le péril qui menaçait la chrétienté, il parvint à recruter une cinquième croisade contre les Turcs (3), non plus composée de nobles et de chevaliers, mais de personnes vulgaires, étudiants, moines, paysans, armés de frondes et de bâtons ferrés. Frère Jean seul, plein de confiance quand toute l'Europe désespérait, se mit en marche avec sécurité ; il alla réveiller Jean Hunyade, qui, se rappelant ses victoires et ses anciennes défaites, prit le commandement de cette armée ; elle s'avança en désordre, criant *Jésus !* contre les terribles musulmans, et obligea Mahomet à
1456. lever le siège de Belgrade. Comme si leur mission à tous deux était dès lors terminée, Hunyade vécut à peine quinze jours, et Jean

(1) Pendant longtemps, au moment où l'on ceignait au sultan son cimeterre, après qu'il avait bu dans la coupe des janissaires, il disait en la leur rendant pleine d'or : *A revoir à Rome !*

(2) La comète de Halley ayant paru à cette époque, et le vulgaire s'en effrayant comme d'un présage qui annonçait à l'Europe entière l'esclavage sous le joug ottoman, Calixte III mit à profit cet accident pour secouer l'inertie de l'Europe. L'auteur du *Système du monde* en fait des gorges chaudes. Y a-t-il bien de quoi ?

(3) La première, sous Clément VI, conquit Smyrne en 1344 ; la seconde sous Urbain V, porta la guerre chez les Serviens en 1363 ; la troisième, sous Grégoire XI, fut mise en déroute à Nicopolis en 1396 ; la quatrième sous Eugène IV, fut défaite à Varna.

mourut trois mois après. Mahomet occupa le reste de la Servie, dont il emmena deux cent mille prisonniers. Désormais la flotte pontificale fut seule pour secourir les îles attaquées par les Turcs.

Le pape Pie II mit tout en œuvre pour réunir les chrétiens contre 1458.
les Turcs ; il institua l'ordre de la Vierge de Bethléem, qui bientôt
tomba avec l'île de Lemnos, où il avait sa résidence. La compa-
gnie des jésuites, qu'il avait formée dans le même but, n'eut pas
plus de durée ; enfin, ayant convoqué la chrétienté à Mantoue,
il proclama la croisade (1). Mais, voyant que les princes européens, 1459.
occupés chacun à s'affermir chez soi, ne faisaient aucun mouve-
ment, il prit le parti de faire appel aux Asiatiques ; en outre, il
résolut de se croiser lui-même, non pour combattre, mais pour
prier, comme Moïse sur le mont Horeb, afin que Dieu accordât 1463.
la victoire à son peuple. Il avait donné rendez-vous aux croisés à Ancône ; mais il n'y vint guère que des Vénitiens et des Hongrois, ou des malheureux dénués de tout. La flotte mit à la voile à l'heure indiquée par les astrologues ; mais la mort du pape et les discordes des Italiens firent évanouir cette expédition en fumée.

Chaque entreprise avortée accroissait l'orgueil de Mahomet, qui déployait dans ses conquêtes autant d'obscénité que de barbarie ; il fit scier à Mételin trois cents corsaires, puis cinq cents Péloponésiens, qu'on lui avait envoyés prisonniers quand la guerre avait éclaté avec Venise. Irrité de n'avoir pu prendre Croïa, il fit massacrer huit mille Grecs de Chaonie, qui s'étaient rendus à condition d'avoir la vie sauve. En 1470, il passait au fil de l'épée, malgré une capitulation, les habitants de Nègrepont.

Les chrétiens semblèrent par moments rivaliser avec lui de cruauté : Hunyade fit massacrer sous ses yeux les prisonniers qu'il avait faits ; Kinis, comte de Témeswar, ayant vaincu les Turcs, fit disposer des planches sur leurs cadavres, et danser par-dessus. Mais tous furent surpassés en férocité par Vlad IV, surnommé le Roi des pals ou le Diable de la Valachie ; s'ingéniant à prolonger les supplices, il se délectait au spectacle journalier des agonies les plus douloureuses, et se promenait entre les rangées de pals,

(1) Ceux qui ont vu avec quelle chaleur les dames soutinrent de nos jours la cause des Grecs soulevés, apprendront avec plaisir qu'il en fut de même alors, et que l'on entendit dans cette assemblée les discours de deux femmes célèbres, Hippolyte Sforza et Iseult Nogarola. La première, fille de François Sforza et femme du roi Alphonse II, avait transcrit de sa main presque tous les classiques latins ; l'autre était philosophe, théologienne, lettrée : elle a laissé un grand nombre de discours et de lettres, et un dialogue singulier, où Ève se défend contre Adam.

sur lesquels les victimes se tordaient et pourrissaient. Quand il lui tombait des Turcs entre les mains, il leur faisait écorcher et saler la plante des pieds, qu'il donnait ensuite à lécher à des chèvres. Des ambassadeurs ayant refusé d'ôter leur turban devant lui, il le leur fit attacher sur la tête avec trois clous. Il invita tous les mendiants à un banquet, et, lorsqu'ils furent réunis, il mit le feu à la maison. Quatre cents jeunes Hongrois et Transylvaniens, envoyés en Valachie pour apprendre la langue du pays, furent brûlés par ses ordres; il fit empaler six cents marchands bohémiens sur le marché, ainsi que cinq cents nobles valaques, qui n'avaient pas su dire exactement la population de leurs districts. Il inventait des machines pour dépecer et pour cuire les gens, tuait les enfants par centaines, et attachait leurs têtes sanglantes au sein maternel. Pour l'honneur de l'humanité, il faut croire qu'il y a de l'exagération dans de pareils récits.

Mahomet lui ayant envoyé demander le tribut habituel de dix mille ducats et de plus cinq cents jeunes gens, Vlad fit empaler le porteur du message; puis il envahit la Bulgarie, d'où il enleva
1479. vingt-cinq mille prisonniers. Alors Mahomet pénétra dans la Valachie avec des forces immenses, et, malgré une résistance opiniâtre, il arriva près de la capitale. Quand il fut à peu de distance des murs, un horrible spectacle s'offrit à ses regards : vingt mille Bulgares étaient plantés sur des pals, et leurs cadavres putréfiés, rongés par les vautours. Saisi non pas d'horreur, mais d'étonnement, le sultan s'écria : *Comment serait-il possible de vaincre un homme qui fait un si bon usage de ses sujets et de son pouvoir ?* Puis, se ravisant, il ajouta par réflexion : *Néanmoins il ne faut pas faire tant de cas de celui qui pousse les choses si loin*, et il continua de donner la chasse à ce tigre. Vlad s'enfuit en Hongrie, et le pays perdit le droit de nommer ses vayvodes.

Quant à l'Asie, les Ottomans n'y possédaient que la Natolie, c'est-à-dire la partie occidentale de l'Asie Mineure (1). Au nord-est de la péninsule, le Seldjoucide Ismaïl-beg tenait encore Sinope; Trébisonde, avec le nom fastueux d'empire, obéissait à David Comnène, et, entre ces deux États, les Génois conservaient Amastreh. Les Caramaniens, autre famille turque, dominaient au sud sur le pays auquel ils ont donné leur nom ; la Cilicie et une portion de la Syrie subissaient la loi des mamelouks d'Égypte.

(1) Comprenant la Paphlagonie, la Bithynie, la Galatie, la Mysie, l'Éolide, l'Ionie, la Lydie, la Carie, la Lycie, une partie de la Pisidie et de la Pamphylie.

Comnène se soumit en vertu d'un traité, et fut transféré à Constantinople, où l'inexorable Mahomet, sous prétexte de trahison, le fit mettre à mort avec toute sa famille. Les querelles des 1461.
princes de la Caramanie fournirent à Mahomet l'occasion de s'interposer; il les chassa tous, et mit à leur place Moustapha, son troisième fils. Ussum-Kassan du Mouton Blanc leur donne asile; Mahomet s'en irrite, l'attaque et le défait.

Tournant alors ses armes contre les Génois, Mahomet s'empara 1469.
par surprise d'Amastreh, dont il transporta les habitants à Cons- 1475.
tantinople; il agit de même à Caffa, entrepôt de leur commerce et siége de leur puissance de la mer Noire, qu'il prit par trahison, et d'où il expédia quarante mille habitants à Constantinople. Quinze cents enfants génois furent enrôlés dans les janissaires. Mahomet se rendit ensuite maître de Tana, d'Azov et des autres villes sans effusion de sang. Ces contrées furent alors agitées par divers descendants des anciens khans du Kaptchak; puis les Russes en occupèrent une portion; ils allaient même s'emparer de tout le pays, si Mahomet II n'était pas venu à son secours. Menkéli-Kéraï, un de ces princes, qui s'était réfugié parmi les chrétiens pour se soustraire à la colère de ses frères, fut envoyé à Constantinople pour y être étranglé (1); mais, au lieu du supplice, il obtint un gouvernement dans la Crimée.

Restaient les chevaliers de Saint-Jean, qui, depuis la prise d'Acre, Rhodes
s'étaient établis à Chypre, où régnaient les Lusignan; de Limisco, ils n'avaient cessé de guerroyer contre les infidèles; mais, troublés par leurs démêlés continuels avec les Lusignan, ils résolurent de conquérir l'île de Rhodes. A l'époque où les croisés s'emparèrent de Constantinople, cette île échut en partage à un prince italien; puis elle avait appartenu aux Génois, et enfin elle était revenue à l'empire d'Orient; mais le seigneur de la Gualla,

(1) Un cérémonial exact règle les supplices chez les Turcs, comme parmi nous les honneurs. Le plus honorable, réservé pour les grands de l'empire, est d'être étranglé avec la corde d'un arc. La décapitation est infamante, et plus encore le gibet et le pal. Les gens vulgaires sont pendus; on étrangle les ulémas et les militaires; les officiers civils ou militaires sont décapités, et leurs têtes exposées trois jours avec un écrit au indiquant leur nom et leur crime. Personne ne visite Constantinople sans avoir les yeux blessés de ces horribles spectacles. La tête d'un vizir ou d'un pacha à trois queues y est exposée dans un plateau d'argent, sur une colonne de marbre, près de la seconde porte du sérail; celle d'un pacha à deux queues, d'un général ou d'un ministre, sur un tailloir de bois sous la première porte, devant laquelle on jette sur le sol la tête des condamnés d'un ordre inférieur. Les têtes coupées dans les provinces sont salées, et expédiées à Constantinople.

qui la gouvernait, s'était rendu indépendant, et plusieurs fois les Turcs vinrent la ravager. Le grand maître de l'ordre, Foulques de
1310. Villaret, l'enleva par surprise, ainsi que les îles adjacentes, et les chevaliers, courant de là sur les Turcs, venaient en aide à ceux que menaçaient leurs armes. Orkhan les avait en vain assiégés en 1315; depuis, ils avaient pris Smyrne, et en étaient restés maîtres de 1343 à 1401, quand cette ville leur fut arrachée par Tamerlan.

Les chevaliers de Saint-Jean s'étaient enrichis des dépouilles des templiers, qui leur furent abandonnées à l'abolition de cet
1319. ordre; puis, dans le chapitre général tenu à Montpellier par Élion de Villeneuve, la Religion fut divisée en huit langues, Auvergne, Provence, France, Italie, Aragon, Castille, Angleterre, Allemagne; à cette dernière appartenaient les prieurés de Danemark,
1371. de Suède et de Hongrie. Dans un autre chapitre tenu à Avignon, il fut arrêté que l'on s'occuperait d e rédiger les statuts de l'ordre.

1480. Mahomet II reconnut l'importance de Rhodes, et, dès que sa flotte se trouva libre, il la dirigea contre cette île. Jean-Baptiste Orsini, trente-huitième grand maître, fit appel, pour sa défense, aux chevaliers de toute langue. Il conclut la paix avec le sultan d'Égypte et le prince de Tunis, afin de pouvoir tirer des blés de l'Afrique; puis il se fit conférer par l'ordre un pouvoir absolu sur ses biens et ses forces pour toute la durée de la guerre. Mésid-Pacha se présenta devant Rhodes avec cent soixante voiles, débarqua cent mille hommes, et fit le siége de la capitale; mais les chevaliers firent de tels prodiges de valeur que les Turcs furent obligés de se retirer après quatre-vingt-neuf jours de siége, laissant neuf mille morts et emportant treize mille blessés.

Vers la même époque, les Ottomans avaient souvent envahi la
1479. Styrie et la Carinthie. Quarante mille d'entre eux, ayant pénétré dans la Transylvanie, se trouvèrent arrêtés par Étienne Bathori, qui périt dans la mêlée, mais avec trente mille ennemis.

Les priviléges de Venise à Constantinople et ses possessions dans le Levant lui avaient été garantis par Mahomet; mais, à mesure que les musulmans s'étendaient, ses possessions restaient comme des îles au milieu d'une immense inondation, toujours prête à les engloutir. Une occasion des plus légères fit bientôt éclater les hostilités. Un esclave du pacha d'Athènes, ayant volé cent mille aspres, s'enfuit à Coron; les Vénitiens refusent de le livrer, parce qu'il est chrétien, et la guerre éclate. Les Turcs prennent Argos; mais Venise parvient à la recouvrer, et se pré-

pare à seconder la croisade prêchée par Pie II, et que nous avons vue rester sans effet. Alors Mahomet proclame la guerre sainte, et s'avance sur Nègrepont avec quatre cents voiles et trois cent mille soldats. Il l'assaillit trois fois; mais Nicolas Canale le repoussa d'abord avec l'artillerie qui tirait jusqu'à cinquante-cinq 1470. coups par jour; cependant la ville finit par être prise, bien que défendue rue par rue. Paul Erizzo, qui commandait la citadelle, se rendit à la condition de sauver sa tête; Mahomet ne la fit pas tomber, il est vrai, mais il le fit scier en deux, pour se venger de la perte de soixante-dix mille Turcs qui avaient péri sous les murs de la place.

Les Turcs dès lors se montrèrent aussi redoutables sur mer Décembre. que sur terre. Paul II excita les Italiens à former une ligue, qui, en effet, se forma entre Ferdinand de Naples, le roi Jean d'Aragon, Venise, Milan, Florence, les ducs de Modène et de Ferrare, les marquis de Mantoue et de Montferrat, le duc de Savoie, les républiques de Sienne et de Lucques. La mort du pontife et les jalousies qui surgirent entre les petits potentats italiens ne permirent pas qu'elle produisît quelque effet. Sixte IV réussit également à réunir quelques forces, et s'allia avec Ussum-Kassan de Perse, 1473. qui envahit l'Asie Mineure; mais cet auxiliaire, manquant de courage et d'artillerie, ne tarda point à battre en retraite, et les Vénitiens demeurèrent presque seuls. Un petit nombre d'entre eux tint généreusement au siége de Scutari, et même à Lépante contre une nuée de Turcs; mais ces derniers triomphèrent enfin, et vinrent apporter l'esclavage et la peste entre l'Isonzo et le Ta- 1478. gliamento. Enfin, à la paix, Venise céda Scutari et tout ce qu'elle avait conquis dans cette guerre, en conservant sa juridiction dans Constantinople, et l'exemption des droits de douanes, moyennant une somme de dix mille ducats par an.

Nous parlerons ailleurs de l'effroi que causèrent les Turcs lors- 1480. qu'ils débarquèrent en Italie et saccagèrent Otrante. L'orage qui menaçait le pays parut dissipé quand Mahomet termina ses jours, 1481. 3 mai. près de Nicomédie, à l'âge de cinquante et un ans, en disant : *Je voulais conquérir Rhodes et l'Italie*. La joie que sa mort causa aux chrétiens atteste combien il était redouté. Le pape Sixte IV, qui s'apprêtait à gagner Avignon, ordonna de fêter ce jour comme un dimanche, et de le solenniser pendant trois autres jours, au milieu des décharges de l'artillerie et par des processions générales.

L'empire d'Orient n'en était pas moins effacé du monde, et cette Grèce dont l'Europe avait reçu la civilisation venait de pé-

rir (1). Mais non, un peuple n'est pas mort tant que subsistent les éléments de sa nationalité. Une même religion réunissait les Grecs contre les sectateurs de Mahomet ; ils parlaient une même langue, dans laquelle ils répétaient les chants nationaux, éternelle protestation contre un joug odieux ; beaucoup même s'y étaient soustraits en se réfugiant dans les montagnes et en conservant l'habitude de la résistance. Des hauteurs du Pélion, de l'Olympe, du Pinde thessalien et des monts Agrafa, des bandes de Grecs tombaient de temps à autre sur les Turcs, qui les appelèrent *Clephtes*, c'est-à-dire brigands, et contraignaient les maîtres à traiter avec eux, à reconnaître leur indépendance. Les Grecs de la plaine, dont les clephtes ne respectaient pas les champs, furent obligés de s'armer contre eux : ils instituèrent donc une milice (*armatoli*) avec des capitaines particuliers ; mais ceux qui la composaient, quand les pachas devenaient trop exigeants, se révoltaient, et, se faisant clepthes eux-mêmes, perpétuaient la rébellion.

Quelques-uns aussi, qui ne purent se résigner à la servitude, émigrèrent, et Gênes les accueillit dans l'île de Corse (2), comme Naples et la Sicile dans leurs vallées.

L'Europe déplora longtemps le sort des Grecs, puis elle les oublia ; les poëtes seuls se transmirent d'âge en âge la noble tâche de faire valoir les droits du malheur, et ne cessèrent d'exciter les princes d'Occident à délivrer la Grèce de ses oppresseurs. Quand un peuple n'a pas perdu ses souvenirs, quand les lettres sont là pour faire de temps à autre retentir à son oreille un chant commémoratif, il est destiné à se relever, et la Grèce s'est relevée.

(1) On trouvera ce qui concerne la constitution de l'empire ottoman et des pays qui en dépendaient, liv. XV, ch. 8.

(2) C'étaient des Mainotes ou Spartiates. Gênes les imposa au dixième des fruits et cinq livres par feu, en leur assignant les terres en friche de Paoncia, Recida et Piassologna, qui furent bientôt cultivées et peuplées. En reconnaissance, ils restèrent fidèles aux Génois contre les Corses ; contraints par les forces supérieures des naturels à s'embarquer pour Ajaccio, ils laissèrent vingt-sept Grecs enfermés dans la forteresse d'Uncivia, qui, pendant cinq jours, repoussèrent les attaques de deux mille cinq cents Corses, et finirent par se retirer eux-mêmes à Ajaccio. Les restes de cette colonie se rencontrent encore à Cargèse et à Ajaccio, avec les mœurs, les usages et les chants de leur ancienne patrie.

CHAPITRE V.

ESPAGNE ET PORTUGAL. EXPULSION DES MAURES.

Tandis que l'islam triomphait à l'orient de l'Europe, il succombait à l'occident. Les victoires du Cid, de saint Ferdinand, de Jacques, et le brillant succès de la plaine de Tolosa, avaient préludé à l'expulsion totale des Maures de l'Espagne. La lutte se prolongea néanmoins dans ce champ clos entre les barbares du Nord, arrêtés par l'Océan, et les barbares du Midi, venus par l'Océan. Lorsque les derniers n'eurent plus à défendre la Péninsule entière, mais seulement quelques provinces et un petit nombre de villes, leurs forces, en se concentrant, devinrent plus difficiles à briser. Pour éviter tout mélange avec les chrétiens, et s'épargner un état continuel de défiance, ils les contraignirent à abjurer ou à fuir. De leur côté, les Espagnols ne tolérèrent plus les mahométans, qui par suite refluaient dans les provinces restées à leurs frères; enfin ils se réfugièrent dans le royaume de Grenade, c'est-à-dire dans les pays au sud-est de la péninsule, où ils étaient protégés par les hauteurs de la Sierra-Nevada et de la Sierra-Loja.

Semblables à Antée, les musulmans tiraient des forces de la Libye, dont les princes leur faisaient passer des secours, et toujours utilement. Il est vrai que ces auxiliaires devenaient funestes aux dominateurs qui les avaient appelés; car ils finissaient par les déposséder. Mais le pouvoir qui remplaçait l'ancien avait toute la vigueur de la nouveauté ; les Espagnols, au contraire, à mesure qu'ils acquéraient la possession tranquille de leurs provinces, déposaient cette valeur dont ils avaient fait preuve au moment du péril, se souciant peu que les Maures prospérassent dans d'autres provinces éloignées, ou que des pays avec lesquels ils ne savaient pas s'unir dans une fraternité nationale fussent menacés par leurs armes. La lutte se prolongea donc; mais nous allons voir maintenant les différentes principautés chrétiennes, nées du démembrement de la monarchie maure, former corps, et effacer la honte de la servitude étrangère.

La Navarre, oubliée au milieu de ses montagnes et presque étrangère à la cause nationale de l'Espagne, avait été apportée par Jeanne Ire aux rois de France, qui la possédèrent jusqu'au moment où Jeanne II fit valoir ses droits à cette couronne, et Navarre.

1328. proclamer roi Philippe, comte d'Évreux, son mari; elle promettait aux cortès, sous la foi du serment, de ne battre de monnaie nouvelle qu'une fois par règne; de ne vendre ni engager les domaines; de ne confier qu'à des indigènes le commandement des forteresses, et de céder le gouvernement à son fils aîné dès qu'il aurait accompli sa vingtième année.

1349-1386. Philippe combattit vaillamment les Anglais en France, et mérita d'être surnommé le Bon; mais en son fils Charles II, dit le Mauvais, la perversité se trouva unie, comme pour devenir plus funeste, aux dons de l'esprit et aux agréments du corps. Après avoir opprimé ses sujets et porté le trouble en France, ce prince, affaibli par les excès, s'était fait envelopper, pour ranimer ses forces, dans un drap imbibé d'eau-de-vie, quand le feu y prit par accident, et termina ses jours d'une manière affreuse.

1386. Sous le règne de Charles III le Noble, le royaume jouit d'une longue paix, et répara ses forces. Avec ce roi finit la maison d'É-
1425. vreux, et le trône passa avec Blanche, sa fille, à Jean d'Aragon, fils de Ferdinand le Juste. A la mort de Blanche, Jean II ayant refusé de céder le royaume à don Carlos, son fils, comme la constitution l'y obligeait, il en résulta entre le père et le fils une guerre
1441. dont les chances varièrent. Des princes faibles se succédèrent ensuite, jusqu'au moment où Ferdinand le Catholique occupa la partie de la Navarre située au sud des Pyrénées; l'autre partie resta dans l'ancienne famille souveraine, et Jeanne d'Albret l'ap-
1555. porta en dot à Antoine de Bourbon, père de Henri IV, qui réunit
1589. ce pays à la France.

Portugal. 1279. Le Portugal florissait alors sous Denis, surnommé le Père de la patrie, et dont le peuple disait : *Il fait tout ce qu'il veut.* Généreux, libéral autant que sage et actif, il aima le savoir, composa des vers et fonda l'université de Lisbonne, qui fut, dans la suite, transférée à Coïmbre. La langue portugaise se polit, et l'on écrivit dès lors dans cet idiome. Il couvrit de pins de vastes étendues pour arrêter les sables qui envahissaient le sol de la province de Leiria; il favorisa par de bons règlements l'exploitation des mines d'or et de fer, et, par les Génois, il améliora la marine, qui bientôt devait procurer à son peuple la domination la plus étendue. Lorsque le saint-siége abolit les templiers, Denis voulait les maintenir dans ses États en considération de leurs services contre les Maures; mais, sur l'opposition de Jean XXII, il les fit entrer avec leurs biens dans l'ordre du Christ, régi par les statuts de celui de Calatrava. En un mot, Denis fit tant de bien que les Portugais lui at-

tribuent toutes les bonnes institutions, même celles qui sont dues à ses successeurs.

Alphonse IV, fils de Denis, avait troublé les derniers moments de son père par la guerre civile, jaloux qu'il était d'Alphonse Sanchez, son frère naturel. A peine roi, il le condamne de sa propre autorité; mais ce prince défend à main armée sa personne et ses possessions. Nous parlerons ailleurs des guerres d'Alphonse avec la Castille et les Maures, guerres qui lui valurent le surnom de Hardi (*Osado*). Pierre, son fils, avait été fiancé à Blanche de Castille; mais, les cortès ayant cassé le mariage pour cause de défaut corporel chez l'infante, il en résulta des inimitiés avec ce royaume. Pierre épousa Constance, fille du marquis de Villena et d'Escalona, mais sans rompre ses relations avec Inès de Castro, sa cousine, qu'il épousa dans le plus grand secret une fois qu'il fut devenu veuf. Alphonse, craignant qu'il ne voulût déshériter les fils de Constance, lui demanda s'il avait épousé Inès. Sur sa réponse négative, il voulut l'obliger à contracter un autre mariage; il refusa, et son père, à l'instigation de ses ministres, leur permit de faire mourir celle qu'il croyait la maîtresse de son fils. Pierre, outré de douleur, se révolta, comme Alphonse s'était révolté contre son père; quoiqu'il eût promis à la paix de pardonner à ceux qui avaient conseillé cet assassinat, à peine fut-il monté sur le trône qu'il leur fait arracher le cœur en sa présence, et ordonne de rendre les honneurs royaux au cadavre exhumé d'Inès (1) : de

1325. — Inès de Castro. — Pierre le Cruel de Portugal. 1335. — 1357.

(1) Le meilleur historien de ce temps, Fernand Lopez, ne dit rien du couronnement posthume d'Inès ni des autres circonstances poétiques du fait. Il parle seulement d'une réparation d'honneur faite par don Pèdre à celle dont il avait tenu secret le mariage contracté avec lui. Le comte de Barcellos s'exprima ainsi dans l'assemblée des États et des hauts dignitaires : « Amis, vous avez à savoir que le roi notre sire aujourd'hui régnant, se trouvant au bourg de Bragance, du vivant du roi Alphonse, son père, prit pour femme légitime Inès de Castro, fille de don Pedro Fernandez de Castro, et qu'elle l'accepta pour époux, en accomplissant tous ses devoirs jusqu'au moment de sa mort. Mais cette union ne fut pas publiée dans le royaume durant la vie du roi Alphonse, par la crainte que son fils avait de lui, comme s'étant marié sans son ordre et consentement; à ces causes le roi notre sire, à l'heure qu'il est, pour la décharge de son âme et pour dire la vérité, comme aussi pour ne pas laisser de doutes à quelques-uns qui ne savent si ce mariage existe ou non, a fait serment sur les saints Évangiles, et donné foi et témoignage que la chose s'est passée comme je vous ai dit. Vous en trouverez la preuve dans un acte dressé par le notaire Gonzallo Perez, ici présent; vous verrez de plus les dépositions de l'évêque de Guarda et d'Étienne Lobato, ici présents, qui assistèrent à ce mariage (il fit alors donner lecture de leurs dépositions). Et comme la volonté du roi notre sire est que cela ne reste plus caché, mais que tous en soient informés, pour dissiper le doute qui a pu subsister jusqu'ici, il m'a ordonné de vous éclaircir de tout, pour bannir

là, le surnom de Justicier Cruel, qu'il mérita du reste, non-seulement à cause des victimes immolées à son implacable amour, mais pour sa rigueur envers les ecclésiastiques et les nobles; cependant il se faisait aimer du peuple en allégeant les impôts et en maintenant la justice.

Castille. 1367-1383. Ferdinand son fils, auquel il avait laissé le royaume pacifié et le trésor garni, dissipa l'argent et fit la guerre à la Castille. Ce royaume avait été bouleversé, durant la minorité de Ferdinand IV, par les rivalités des familles de Haro, de Lara, de la Cerda, de même que par les prétentions de plusieurs princes à la couronne. Denis de Portugal, le roi d'Aragon et celui de Grenade envahirent le pays, en proie à l'anarchie; la violence et la perfidie s'étaient conjurées pour troubler la régence de la sage Marie de Molina et
1312. puis le règne de Ferdinand. Ce roi combattit avec succès contre les musulmans; il mourut le jour même que lui avaient assigné deux gentilshommes du nom de Carvajal, envoyés arbitrairement à la mort, ce qui le fit surnommer l'*Ajourné*.

Les ambitions et les rivalités se ranimèrent pendant la minorité d'Alphonse XI, soutenu encore par la prudence de son aïeule. A peine eut-il le pouvoir en main qu'il l'exerça avec autant de douceur envers ses sujets que de sévérité à l'égard des bandes qui s'étaient formées sous les anciennes factions; il réprima les nouvelles par la rigueur et les supplices. Heureux dans ses guerres
1350. contre les Maures, il venait de mettre le siége devant Gibraltar quand il mourut de la peste.

le soupçon de vos cœurs. Mais comme quelques-uns, en opposition à ce que je vous dis et à ce qui vous a été déclaré et lu, pourraient dire que cela n'avait point de valeur sans une dispense, vu le grand empêchement résultant de ce qu'elle était cousine du roi notre sire, il m'a chargé de vous instruire du tout, en vous représentant cette bulle, par laquelle le pape lui permet de se marier avec quelque femme que ce soit, fût-elle sa parente plus que ne l'était dona Inès. »

Quant au châtiment infligé aux meurtriers, le même historien s'exprime ainsi :

« Alvaro Gonzalès et Pedro Coelo furent traînés en Portugal et conduits à Santarem, où était le roi don Pèdre. Le roi, qui se complaisait dans sa vengeance, se montra très-affligé de ce que Diego Lopez lui fût échappé en mourant. Il les fit mettre sans pitié, et de sa main, à la torture, voulant qu'ils eussent à confesser jusqu'à quel point ils avaient trempé dans la mort de dona Inès, et ce que son père avait machiné contre elle quand ils allèrent commettre le crime de sa mort. Aucun des deux ne répondit à ses demandes, et le roi, comme quelques-uns le disent, frappa au visage Pedro Coelo, qui jeta au roi des paroles honteuses, l'appelant félon, parjure, bourreau. Le roi les fit enfin tuer et ordonna d'arracher leurs cœurs, et il dit à celui qui les arrachait que c'était un *office gracieux*. »

Avec le juif qu'il eut pour ministre des finances, commença la faveur que les rois de Castille montrèrent aux hommes de cette nation, soit en les employant dans les affaires d'administration, soit en les opposant aux grands.

Alphonse avait eu pour maîtresse Éléonore de Guzman, qui le gouverna jusqu'à sa mort, et dont il eut dix enfants. Pierre, surnommé le Cruel, ne lui eut pas plutôt succédé qu'il la fit périr. Pierre le Cruel de Castille. 1350. Henri de Transtamare, l'un de ses fils, s'enfuit avec beaucoup de peine en Aragon, où il réunit les bannis et les mécontents, dont la conduite de Pierre accroissait chaque jour le nombre. Marie de Padilla, devenue sa maîtresse, le brouilla avec sa mère, lui fit répudier Blanche de Bourbon après trois jours de mariage, et l'entraîna même à la faire périr après sept ans de réclusion; il abandonna bientôt aussi sa nouvelle épouse, Jeanne Fernandez de Castro, pour revenir à Marie de Padilla. Ses méfaits excitèrent des soulèvements, qui devenaient un prétexte à des méfaits nouveaux. Dans sa rigueur farouche, il ne respectait ni sa mère ni les fils de son père; ceux qu'il put saisir furent immolés, et il alla même jusqu'à faire servir un banquet dans la salle encore fumante de leur sang. Abou-Saïd, son compétiteur au trône de Grenade, étant venu lui demander la paix sous la foi d'un sauf-conduit, il le massacra, lui et trente-cinq personnes de sa suite, pour s'emparer de son or.

Un troisième Pierre, non moins méchant que les deux autres qui régnaient alors en Portugal et en Castille, plus dissimulé même et plus perfide encore, occupait le trône d'Aragon. Il déclara la guerre à Pierre le Cruel, pour venger la mort de son frère tué par lui; alors le roi de Castille fit égorger sa belle-sœur et les enfants de Henri de Transtamare, qui commandait l'armée ennemie.

Henri de Transtamare n'en devint que plus ardent à la vengeance, favorisé qu'il était par les rois de France, d'Aragon, de Navarre, et secondé par l'intrépide Bertrand Duguesclin. Ce vaillant capitaine, voyant la France désolée par les grandes compagnies d'aventuriers qui faisaient la guerre privée quand la guerre publique avait cessé, se rendit dans leurs quartiers, et leur offrit deux cent mille florins, avec promesse d'une somme pareille s'ils voulaient l'accompagner dans une expédition contre les Maures et, au besoin, contre d'autres ennemis. Ils acceptèrent l'offre, et beaucoup de jeunes nobles, désireux de faire leurs preuves sous un tel maître, se joignirent à lui. En traversant le territoire d'Avignon, il envoya demander au pape le pardon de leurs péchés et

deux cent mille florins; la première demande fut accordée, on se récria sur la seconde, mais il fallut compter l'argent.

1365. Une fois entrés dans la Castille, ils proclamèrent Henri II, et poussèrent vivement Pierre, qui, obligé de sortir de son royaume, se réfugia à Cordoue, puis à Séville et enfin en Portugal, où il trouva un asile chez l'évêque de Santiago. En récompense de ce service, il l'égorgea, et, s'emparant de ses trésors, il alla implorer à Bordeaux le secours du prince Noir, Édouard d'Angleterre, qui faisait alors la guerre à la France.

1367. Le prince anglais embrassa sa cause, et, encore une fois, au delà des Pyrénées, il se trouva en face de Duguesclin, contre lequel il avait déjà combattu en France. Les deux rivaux, chacun à la tête de cent mille hommes, en vinrent aux mains à Navarette, près de Ségovie : Pierre et les Anglais l'emportèrent, et l'armée castillane fut mise en fuite. Duguesclin résista seul, appuyé contre un pan de mur; il renversa Pierre, et, s'avançant vers Édouard, *Au moins*, dit-il, *je n'aurai rendu mon épée qu'au plus vaillant prince de la terre*. Pierre, revenu à lui, s'élançait pour se venger, et il l'aurait égorgé si le prince Noir n'eût protégé son noble prisonnier; mais il ne put soustraire le pays aux horribles vengeances de Pierre, ni obtenir l'exécution de ses promesses, et il se retira mécontent. Le sire d'Albret lui ayant dit un jour : *Le monde prétend que vous retenez Duguesclin prisonnier pour la peur seule que vous en avez*, Édouard lui rendit la liberté.

1368. Henri, qui s'était enfui à Tolosa, avait pénétré, déguisé en pèlerin, jusque dans la prison de Duguesclin; tous deux s'occupèrent alors de réunir des soldats, et, plus prudent ou plus heu-
13[illegible] reux que Pierre, Henri finit par le vaincre à son tour. Le roi de Castille, arrêté dans sa fuite, fut amené devant lui; mais à peine l'eut-il aperçu qu'arrachant l'épée d'un soldat, il se précipita sur Henri; un duel s'engagea entre les deux frères, et Pierre expia de son sang tout celui qu'il avait versé (1).

(1) « Et là mourut le roi don Pèdre, le 23 mars de ladite année... Il avait tué beaucoup de personnes dans sa vie, et c'est pourquoi lui advint ce malheur. » Voilà de quelle manière l'impassible Ayala termine son récit. *Cronica del rey don Pedro*, p. 554.

Don Pèdre est représenté sous les couleurs les plus noires dans les romances, et sous des traits intéressants dans les tragédies. Il y a cependant une romance qui indique la diversité d'opinions qui dès lors existait sur son compte :

« Le roi don Pedre gît occis aux pieds de don Henri, non pas tant par la prouesse de son ennemi que par la volonté du ciel. Don Henri dépose son poi-

Henri II monta sur le trône de Léon et de Castille par droit de conquête, par acclamation populaire et par son mérite personnel; mais le successeur légitime aurait été Ferdinand de Portugal, comme héritier de Jean, infant d'Aragon, immolé par Pierre le Cruel. C'est ce qui amena entre les deux royaumes la guerre dont nous avons parlé. Henri, aussi habile que vaillant, employa les trésors laissés par Pierre à payer les redoutables bandes d'aventuriers, qu'il congédia; il punit le roi de Grenade, et équipa une flotte avec laquelle il mit en déroute celle des Portugais. Après avoir réuni à son royaume la Biscaye, avant-poste de la Navarre et de la Gascogne, il dirigea de nouveau ses armes contre Ferdinand, et, s'avançant jusqu'à Lisbonne, il incendia la flotte portugaise, mit le feu à la ville, et força son rival à faire la paix ainsi qu'à mettre au service du roi de France cinq vaisseaux équipés.

Le Portugal avait été épuisé par cette guerre, et chaque jour il descendait plus bas grâce à Éléonore Tellez de Meneses, femme intrigante qui sut devenir l'épouse de Ferdinand, malgré l'opposition du peuple de Lisbonne soulevé. Dès lors tout fut abandonné aux intrigues de la nouvelle reine, ennemie acharnée de quiconque pouvait lui disputer le pouvoir; elle entraîna dans de

gnard, et de son pied il presse le cou de son frère. Il ne se croit pas encore en sûreté contre son invincible frère.

« Les deux frères luttèrent, luttèrent de manière que le défunt aurait été un Caïn si le survivant ne l'eût été. Les hommes d'armes, émus de compassion et de joie, accourent, mêlés les uns aux autres, pour contempler le grand événement.

« Ceux de Henri chantent, font résonner les trompettes, crient *Vive Henri!* et ceux de don Pèdre, poussant des gémissements et des cris redoublés, pleurent le roi mort.

« Les uns disent que c'est justice, les autres méfait; qu'il ne faut pas accuser un roi d'être cruel quand les temps demandent de la cruauté; que la multitude ne doit pas demander compte au roi s'il fait bien ou mal en des circonstances si graves; que les fautes d'amour viennent d'une si belle cause qu'elle les fait excuser, et qu'en voyant les yeux de la belle Padilla, personne ne refusera de vanter comme sage un roi qui pour elle ne mit pas, nouveau Rodrigue, tout le royaume en feu.

« Ceux des vaincus dont l'âme est assez vile pour suivre soudain le vainqueur par crainte ou bassesse célèbrent la vaillance de Henri, et appellent don Pèdre tyran. Hélas! justice et amitié périssent avec qui succombe. La fin tragique du grand maître, celle de son tendre fils, la captivité de Blanche sont rappelées pour exécrer sa mémoire. Seuls quelques amis fidèles osent élever la voix vers le ciel pour implorer justice.

« La belle Padilla pleure la triste catastrophe qui fait d'elle l'esclave du roi vivant, et la veuve de celui qui n'est plus. *Ah! don Pèdre, de perfides conseils, une confiance trompeuse, ton courage intrépide l'ont conduit à cette mort infâme*, etc. »

nouvelles guerres son faible époux, déshonneur de la couronne, sauf la douceur, comme son père en avait été l'honneur, sauf la cruauté.

1383. Le trône appartenait, après lui, à l'infante Béatrix ; mais, comme on la disait adultérine, divers prétendants le lui disputèrent. Jean *le Bâtard*, fils naturel de Ferdinand, grand maître de l'ordre d'Avis, déploya plus d'énergie que les autres. Se confiant dans la haine que la régente avait soulevée, il pénètre dans le palais, où il égorge son amant, soulève le peuple de Lisbonne, et se fait proclamer protecteur jusqu'à ce que Béatrix ait mis au monde un fils. Mais Jean Ier de Castille, mari de l'infante, arrive à la tête d'une armée; il est favorisé par la jalousie de la noblesse et par l'incertitude d'un nouveau règne. Éléonore lui cède la régence ; puis, accusée d'avoir voulu le faire assassiner, elle est renfermée dans un couvent. Une épidémie oblige bientôt les Castillans à se retirer ; alors le grand maître rassemble les cortès à Coïmbre, où le savant jurisconsulte de Regras, disciple de Barthole, démontre que les droits de Béatrix sont nuls, et que les meilleurs sont ceux du plus fort. En conséquence, on proclame roi le grand maître,
1385. qui donne à sa dynastie le baptême de la victoire à Aljubarotta (1).

Après s'être emparé du trône par des intrigues, Jean le Bâtard l'occupa dignement; il repoussa le roi de Castille, qui continuait la guerre uniquement pour sauver son honneur. Relevé de ses vœux de grand maître, il épousa Philippine, fille du duc de Lancastre, dont il eut cinq fils, tous mentionnés par l'histoire : Édouard, qui lui succéda; Pierre, duc de Coïmbre et de Montemayor; Henri, duc de Viseu, grand maître des chevaliers du Christ; Jean, grand maître de Saint-Jacques de Portugal, et Ferdinand, grand maître d'Avis; en outre, il eut un fils naturel nommé Alphonse. Afin de leur faire gagner leurs éperons d'or,
1415. il dirigea une expédition sur la côte d'Afrique, où il prit aux Maures Ceuta, repaire de pirates. A cette conquête commencent les expéditions maritimes dont nous aurons à parler longue-

(1) Les Portugais étaient alors dans l'usage, qu'ils conservèrent longtemps encore, de faire, en s'élançant sur l'ennemi, d'horribles grimaces, comme pour l'épouvanter. Les officiers en donnaient le commandement en disant : *Cara feroz ao enemigo!* Visage farouche à l'ennemi !

La victoire signalée d'Aljubarotta était célébrée chaque année par une espèce de bacchanale dans laquelle un orateur exaltait le courage des Portugais en même temps qu'il conspuait la lâcheté des Castillans, leur lançant des injures grossières que le peuple répétait au milieu des applaudissements et des huées. « Mais (dit MARIANA, 18-19) il faut bien pardonner quelque chose à la joie inspirée par la délivrance de la patrie. »

ment dans le livre suivant, et dans lesquelles s'immortalisent Henri
et sa devise : *Désir de bien faire.*

Le nouveau roi fit traduire en portugais, par son chancelier Jean
de Regras, le code de Justinien, avec les gloses de Barthole et
d'Accurse, afin que, suppléant au silence des anciennes lois visi-
gothes, il devînt le code du Portugal (1). Il établit à Lisbonne le
siége du gouvernement, et abolit l'ère d'Espagne (2). Avec une 1422.
nation inquiète comme celle des Portugais, et quoique assis sur
un trône usurpé, il conserva pendant quarante ans la paix dans
sa famille et le pays. Par son testament, il reconnut la représen-
tation nationale comme inhérente au droit public du Portugal.

Édouard, qui lui succéda, poursuivit les expéditions maritimes 1433.
et la guerre d'Afrique. Son frère, Ferdinand, assiégea Tanger;
mais, assiégé lui-même par le roi de Fez, qui le tint bloqué
entre la ville et son camp, il dut capituler par famine, en s'obli-
geant à évacuer l'Afrique et même Ceuta. Les cortès refusèrent
de ratifier le traité, et l'infant, qui s'était donné en otage, resta
prisonnier jusqu'à sa mort.

Édouard, qui était d'un caractère doux et ami des lettres, 1438.
mourut de la peste, laissant un fils, Alphonse V, âgé de sept ans.
Les troubles qui s'élevèrent au sujet de la régence produisirent
une guerre civile. Sur l'exhortation du pape Calixte III, il prépara
une expédition contre les infidèles, débarqua à Ceuta, et prit
Arzil (*Julia Constantia*) et Tanger; mais l'ambition d'obtenir le
trône de Castille comme époux de Jeanne, qui en était l'héritière,
l'empêcha de poursuivre ses succès. Humilié d'avoir échoué dans
cette tentative, abusé par les paroles de Louis XI, il s'imagina
qu'il ne pouvait plus régner avec honneur, abdiqua en faveur de
son fils, et partit pour Jérusalem. On courut après lui pour le 1477.
déterminer à revenir; il céda, et, comme son fils ne voulait, à
aucun prix, accepter son abdication, il reprit les rênes du gou-
vernement, et termina la guerre avec la Castille, qu'il abandonna
à l'infante Isabelle. Enfin il abdiqua de nouveau, et mourut de
la peste, après avoir, dans un règne de quarante-trois années,
préparé les brillants succès de Jean II et d'Emmanuel. Avec lui 1481.
finit le moyen âge du Portugal; car la littérature classique rem-
plaça bientôt celle dont les rois antérieurs s'étaient servis pour
composer des vers. Une bibliothèque fut créée par Alphonse, qui

(1) *Ordonaçoens de reyno de Portugal*; Lisbonne, 1512.

(2) Elle commençait trente-huit ans avant J.-C. Elle fut abolie en Castille en 1383, à Valence en 1358, en Aragon en 1359.

voulut que l'Italien frère Juste Baldino écrivît en latin l'histoire portugaise ; le droit romain modifia la législation nationale.

En Castille, Henri II de Transtamare avait dirigé plusieurs fois ses armes contre la Guyenne anglaise et la Navarre. Pierre le Cruel avait cherché à se fortifier contre l'aristocratie en s'appuyant sur les opprimés, sur le peuple, les juifs et les musulmans ; Henri, au contraire, se fit le complice des grands, et, à ce titre, ne put rien leur refuser ; aussi la noblesse reprit son arrogance et retarda l'expulsion des Maures. Jean, son fils, eut, sans
1379. compter sa malheureuse expédition de Portugal, des démêlés continuels avec le duc de Lancastre, seigneur de la Guyenne ; il finit cependant par affermir dans sa famille la couronne de Castille et de Léon, et l'on décréta que l'héritier présomptif du trône porterait à perpétuité le titre de prince des Asturies.

1390. Le premier qui la porta fut Henri III ; monté sur le trône, il s'appliqua à consolider l'œuvre de ses prédécesseurs. Un jour, à son retour de la chasse, il ne trouve pas à dîner, et son majordome lui déclare qu'il n'y a plus d'argent en caisse, ni crédit, ni rien à mettre en gage. Il lui donne son manteau et se rend dans le palais où, rivalisant de magnificence, les comtes de Transtamare, de Villena, de Médina-Celi, les Vélasquez, les Guzman et l'archevêque de Tolède se livraient aux plaisirs de la table. Il les écoute faire étalage de leurs richesses et des pensions qu'ils touchent du trésor ; mais le lendemain il les fait appeler, et paraît armé au milieu
1395. d'eux, avec l'épée au poing. Ils se lèvent, et lui s'assied ; puis il leur demande tour à tour combien ils ont vu de rois. L'un répond deux, un autre trois. *Et moi*, ajoute-t-il alors, *j'en vois vingt en Castille. Oui, vous êtes autant de rois pour le malheur du pays et à ma honte ; mais vous avez cessé de régner et de vous jouer du véritable roi.* Et il appelle les bourreaux, qui arrivent fortement escortés.

Épouvantés, les grands se mettent à genoux, versent des larmes en prodiguant les promesses, et Henri leur fait grâce ; mais, ayant convoqué les cortès à Madrid, il leur dit : *Le tresor est vide, et il n'y a que deux moyens pour le remplir, ou mettre de nouveaux impots, ou revoquer les donations faites par mes tuteurs.* L'assemblée applaudit ; les donations sont annulées, la solde militaire est diminuée, et les seigneurs qui veulent s'opposer à ces réformes sont châtiés. Les Grenadins tremblent, et lui rendent hommage ; enfin Tamerlan demande son alliance. Henri aurait certainement dirigé ses armes contre les infidèles pour les exterminer, s'il n'eût été arrêté par la maladie. Il bâtit le château de Madrid, qui devint la résidence de ses successeurs.

Le royaume fut bouleversé pendant la minorité de Jean II, 1406.
quoique son oncle Ferdinand, non moins vaillant que généreux, étendît ses conquêtes sur les Maures de Grenade; mais sa mère d'abord, puis son ministre Alvarès et sa seconde femme, Isabelle de Portugal, le poussèrent à des actes de faiblesse et de cruauté. Des remords tardifs vinrent ensuite altérer sa raison. Le reste de son règne se passa en querelles et en hostilités incessantes avec les seigneurs, qui le firent même prisonnier. Le peuple se révolta à son tour, massacra les juifs, et réclama la déposition de don Alvarès, que Jean abandonna à la fureur de ses ennemis. Il avait eu de sa première femme Henri IV, qui lui succéda; de l'autre, don Alphonse et la célèbre Isabelle, la protectrice de Christophe 1450.
Colomb.

Henri IV, prince faible et dissolu, fut mené par des intrigants et généralement méprisé. Ses débauches l'avaient énervé à tel point que Jeanne de Portugal, sa femme, demanda l'annulation de son mariage pour cause d'impuissance. Elle accoucha cepen- 1454.
dant d'une fille, que le roi reconnut : il fit plus, car il prit pour ministre Bertrand de la Cueva, qui passait pour en être le père. Les Castillans, indignés de le voir élever pour le trône une fille adultérine, se soulevèrent contre lui ; il nomma donc pour son héritier Alphonse, son frère, à la condition qu'il épouserait la jeune infante, nommée Jeanne. Cette concession n'empêcha point la guerre ; les insurgés firent le procès au roi sous la forme d'un mannequin, et le déposèrent avec des cérémonies ignominieuses, sans qu'il pût se venger par les armes. Après la mort d'Alphonse, 1465.
Isabelle, dernier rejeton de la race de Pélage, fut proclamée héritière du trône, et Henri la reconnut pour telle. C'est alors que, tous sentant combien il importait de réunir les deux monarchies, Isabelle fut promise en mariage au roi d'Aragon, sous des condi- 1469.
tions qui garantissaient aux courtisans leur honneur et leur sûreté. Henri IV, à l'insu duquel cet accord s'était conclu, essaya d'en empêcher l'exécution; il fit la guerre ou la paix, au gré de ses 1474.
ministres, jusqu'au moment où il mourut, après avoir été tout l'opposé d'un bon roi. Par son testament, où il persistait encore à déclarer Jeanne sa fille et son héritière, il légua une guerre à son pays avec Alphonse de Portugal, fiancé à cette princesse; 1479.
mais celui-ci, vaincu, avait renoncé à ce mariage et à toute prétention. Jeanne prit le voile, et Ferdinand et Isabelle furent proclamés.

Jacques II d'Aragon, qui avait renoncé à la Sicile pour succéder Aragon. 1291

à son frère Alphonse III, enleva la Sardaigne aux Pisans, et réunit
1319. à la couronne Valence, la Catalogne et Majorque. A l'éclat de son
1327. règne il sut unir la prospérité intérieure; il mérita donc le surnom
de Juste.

1336. Alphonse IV maintint la paix par son équité; Pierre IV, dit le
Cérémonieux, réunit de fait les îles Baléares au royaume; il abolit
le droit qu'avaient les seigneurs de prendre les armes contre le
roi, et punissait de mort ceux qui refusaient d'y renoncer. Le ser-
vice féodal fut converti, à sa demande, en une contribution, grâce
à laquelle il eut des troupes qui ne dépendaient que de lui seul;
mais il ne réussit pas à diminuer l'immense pouvoir de justicier.

1387. Sibylle, sa cinquième femme, fut accusée d'avoir hâté sa mort
par des sortiléges, ce qui coûta la vie à beaucoup de personnes,
et à la reine veuve ce qu'elle avait de richesses. Yolande de Bar,
femme du faible et voluptueux Jean Ier, introduisit à Barcelone,
avec le concours du marquis de Villena, la gaie science, c'est-à-
dire une académie poétique à l'instar de celle de la Provence.

Jean eut pour successeur son frère Martin, qui, étant mort
1395. comme lui sans postérité, termina la lignée directe de Barcelone.
Parmi les prétendants au trône, Ferdinand le Juste, infant de
1412. Castille, né d'Éléonore, fille de Pierre IV d'Aragon, fut préféré
par les juges nommés à cet effet.

1416. A Ferdinand le Juste succéda bientôt, pour l'Aragon et la Sicile,
Alphonse V le Magnanime. Nous dirons ailleurs ses entreprises,
et comment, il devint prisonnier du duc de Milan, qui non content
de lui rendre la liberté sans rançon, lui aida à conquérir les Deux-
Siciles. Son amabilité ne le rendit pas moins cher au peuple qu'aux
grands; n'ayant point d'enfants légitimes, il laissa le royaume des
1458-1479. Deux-Siciles à Ferdinand, son fils naturel, et ses autres États à son
frère Jean II, déjà roi de Navarre. Nous avons rapporté les guerres
de Jean II avec la Castille, et ses différends avec don Carlos son fils, au-
quel il refusait de céder la Navarre. Il fit arrêter son fils sur les terres
de Catalogne; les Catalans se plaignirent de la violation de leur
territoire, et réclamèrent, en conséquence, la liberté du prison-
nier; puis ils l'accusèrent de l'avoir emprisonné, et s'insurgèrent
contre lui en proclamant successivement plusieurs rois; mais ils
finirent par se soumettre. La Cerdagne et le Roussillon, que ce
prince avait donnés en gage à Louis XI pour obtenir des secours,
devinrent une pomme de discorde entre les deux monarques,
jusqu'au moment où le roi de France s'empara de Perpignan et
resta maître du Roussillon.

Éléonore et Ferdinand succédèrent à Jean II; Éléonore pour la

Navarre, et Ferdinand pour l'Aragon. Par son mariage avec Isabelle, Ferdinand réunit l'Espagne en un seul royaume, abattit et dompta la noblesse guerrière qui, avec l'appui du Portugal, soutenait les droits de Jeanne. Afin de réprimer les bandes armées qui dévastaient les campagnes, il institua l'*Hermandad*, grande association 1486.
de villes et de villages qui, pour veiller à la sûreté des routes, levaient des troupes soldées. Cette milice dispersa les bandes et leur enleva les châteaux forts qui leur servaient de refuge. C'est ainsi qu'il eut à sa disposition une ressource financière et une force dont il résolut de faire usage pour expulser des Maures de toute l'Espagne.

Dans l'opinion des chrétiens, la haine contre les Maures était du patriotisme et de la piété; ils tenaient donc pour légitimes tous les moyens qui pouvaient amener leur expulsion. Après la prise d'Ubéba (1239), 60,000 Maures obtiennent du roi, moyennant un rachat équivalent à quinze millions, de conserver leurs biens et leurs maisons; mais les évêques vont trouver le roi, qui ordonne, sur leur demande, que la ville soit détruite, tout en exigeant le rachat; or, comme, « par disposition divine, » ils ne furent pas en mesure de le payer, ils devinrent esclaves « pour le service des chrétiens et des couvents de la frontière. » A la prise de Majorque (1230), Jacques ne voulut pas faire de quartier, bien que le roi lui promît de se soumettre.

Toutefois les Maures, dépourvus de vigueur, auraient plutôt reconnu l'autorité des Espagnols, si l'on avait usé de tolérance à leur égard; mais les mauvais traitements excitaient des soulèvements. Jacques déclara donc qu'il les chasserait du royaume de Valence, pour les remplacer par des agriculteurs chrétiens; les seigneurs, dans la prévision du dommage qui en résulterait pour leurs domaines, s'opposèrent à cette mesure; mais apaisés par quelque concession, ils cessèrent de protester, et il fut ordonné aux Maures de se retirer dans le délai d'un mois, avec autorisation d'emporter tous les biens mobiliers qu'ils pourraient. Le roi, dans son histoire, rapporte que leur caravanne occupait sur la route une étendue de sept lieues. L'infante de Castille les reçut sur les terres de Murcie moyennant un besant par tête. Quelques-uns restèrent; mais, en butte à des vexations continuelles, ils étaient souvent arrêtés dans les champs et vendus comme esclaves, ou bien on les forçait d'entretenir les bandes royales qui se conduisaient comme en pays ennemi.

Les convertis (et ils étaient nombreux) jouissaient de tous les

droits; mais l'opinion publique les repoussait, et ils pouvaient difficilement former des alliances avec les chrétiens de pure race. La condition des esclaves était déplorable; les outrages qu'ils recevaient, et la mort même qu'on leur donnait, se rachetaient à prix d'argent, soit en proportion de l'habileté de chacun, ou du dommage qui en résultait pour le maître. L'esclave, dans aucun cas, ne pouvait épouser une femme libre, et les enfants que le noble avait eus d'une esclave n'étaient jamais légitimés. Si l'esclave séduisait une religieuse ou une veuve honnête, il périssait dans les flammes; on livrait aux bêtes celui qui volait des enfants.

Les Maures toutefois n'étaient pas légalement persécutés, et le mépris les atteignait moins que les juifs. Dans les *Siete Partidas* (p. VII, titre 25), il est dit que les juifs sont tolérés, afin que leur servitude perpétuelle rappelle sans cesse aux hommes ceux qui crucifièrent Jésus-Christ; les Maures, bien que leur religion soit mauvaise, doivent être à l'abri de violences, tant qu'ils vivent parmi les chrétiens.

Les persécutions commencèrent avec Pierre le Cruel de Castille. Henri II, au lieu de chercher à fondre les deux races, contraignit les Maures à porter une marque distinctive comme les juifs, avec défense de prendre des noms chrétiens. Jean Ier punit du fouet le chrétien convaincu d'avoir élevé chez lui un fils de
1406. Maure ou de juif. Le tribunal des cadis fut supprimé, et l'on obligea les Maures à vivre dans des quartiers séparés. Jean II défendit aux juifs et aux Maures de manger avec les chrétiens, d'employer des ouvriers chrétiens, de visiter les chrétiens malades, d'être médecins, pharmaciens, droguistes, et de prêter à intérêt. Le Maure arrêté pendant sa fuite vers la frontière de Grenade devenait l'esclave du roi, et le seigneur qui accueillait des Maures fugitifs perdait ses terres. Les conditions ont donc changé, les persécuteurs sont persécutés à leur tour, et attirent la compassion (1).

Royaume de Grenade.

Des anciens royaumes des Maures, celui de Grenade était le seul qui survécût; il comprenait quatre-vingts bourgs, une infinité de hameaux, trente villes, et parmi elles Grenade, qui comptait quatre cent mille habitants, Baeza, cent cinquante mille, Malaga et d'autres, peuplées à proportion. Après la mort de Mohammed II,

(1) Voir Albert de Circourt, *Hist. des Maures mudejares et des Morisques, ou des Arabes d'Espagne sous la domination des chrétiens*. Paris, 1846, 3 vol.

qui avait appelé d'Afrique les Mérinites, le trône fut occupé par Mahomet III, qui parvint avec peine à dompter les Grenadins rebelles et à les tenir dans le devoir. La prédominance des chrétiens n'était déjà plus douteuse; il ne put empêcher Ferdinand IV de 1310.
Castille de prendre Gibraltar, et fut même obligé, pour obtenir la paix, de lui céder Bedmar, Quesada, et de lui payer un tribut. Algésiras était alors assiégée par Jacques d'Aragon. Les Grenadins soulevés contraignirent Mohammed d'abdiquer en faveur de Nasar son frère, qui vit lever le siége d'Algésiras. Nasar fut inquiété par des soulèvements continuels, et enfin déposé par Ismaël de Malaga. Ce nouveau roi, sévère pour lui-même comme pour les autres, bannit l'usage des liqueurs fermentées et défendit les controverses. Entendant un jour ses alfachi discuter sur la religion, il se leva et dit : *Ce qu'il m'importe de savoir, c'est que je dois mettre en Dieu toute mon espérance*, *et voilà*, ajouta-t-il en portant la main à son cimeterre, *voilà mes arguments*. Attaqué par les chrétiens, qui avaient poussé jusque sous les murs de Grenade, il les défit; mais, comme il revenait triomphant, il 1319.
fut assassiné.

Son fils Mohammed IV tint en bride Grenade, toujours rétive 1325.
et mobile, vainquit les chrétiens et recouvra Gibraltar; mais le roi de Castille, après s'être mis d'accord avec les rois d'Aragon et de Portugal, attaque Mohammed, le bat et l'assujettit à un tribut de douze mille écus d'or. C'était sur les sollicitations du pape, et grâce à ses subsides, qu'il avait entrepris cette guerre. Mohammed alors fait un appel aux Africains; le roi de Fez accourt, occupe Gibraltar en son propre nom, et fait assassiner celui qu'il était venu secourir.

Sous son frère Yousouf, Aboul-Assan-Ali, neuvième sultan mérinite, proclama la guerre sainte, et, pour exterminer les chrétiens, il vint d'Afrique avec quatre cent mille hommes de pied et quarante mille chevaux, que portaient deux cent cinquante vaisseaux escortés de soixante-dix galères; il amenait avec lui ses femmes et ses fils dans la pensée de s'établir en Espagne. Grenade était dans la joie, et les chrétiens tremblaient. Les trois royaumes de Castille, de Portugal et d'Aragon s'unirent pour la défense commune; Gènes et Lisbonne offrirent des bâtiments pour isoler les Africains de leur patrie. On en vint aux mains; deux cent mille Maures périrent dans la bataille, et le nombre des prisonniers fut immense. Le roi de Fez reçut une blessure, perdit deux de ses fils, ses trésors et sa femme de prédilection; il s'enfuit en Afrique, où il trouva son peuple révolté. Alphonse,

Bataille de Rio-Salado. 18 octobre. 1340.

poursuivant ses avantages, assiégea Algésiras, qui pendant deux années vit des prodiges de valeur accomplis par les preux chevaliers accourus de tous côtés. Bien que les Maures fissent usage de l'artillerie, encore inconnue aux chrétiens, la place finit par
1344-50. capituler. Gibraltar aurait succombé également, si la peste n'eût moissonné l'armée chrétienne et terminé les jours d'Alphonse.

Yousouf tenta de ranimer l'islamisme à l'aide de prescriptions pieuses, et de rappeler sur Grenade la bénédiction d'Allah; il ordonna de réciter les versets moraux du Coran, de faire des prédications dans les mosquées, et d'en bâtir une partout où se trouvaient dix maisons. Les jeunes gens devaient être placés derrière les vieillards et les hommes mariés, les femmes séparées des hommes, et défense était faite aux hommes de sortir avant que les femmes se fussent éloignées. Il fut recommandé qu'à la fin du ramazan, au lieu de donner des concerts, de payer des danseuses et de courir les rues en se jetant des eaux parfumées, des dattes et des oranges, on recueillît des aumônes pour secourir les pauvres et les prisonniers, ou réparer les routes et les mosquées. Les cadavres ne devaient pas être enveloppés dans les draps de soie et d'or, mais dans un linceul de toile blanche; les gémissements des pleureuses étaient supprimés. Il prit aussi de bonnes mesures de police, organisa des rondes nocturnes pour la conservation de l'ordre, et maintint la discipline militaire. Il embellit les mosquées et les palais; à son exemple, les Maures bâtirent des maisons en bois de cèdre peint et sculpté, ainsi que des palais en pierre de taille ornés de mosaïques et de marbres.

1354. Yousouf, ayant été assassiné dans une mosquée, eut pour successeur Mohammed V, son fils, qui se vit détrôné par son frère Ismaël, lequel, à son tour, fut tué dans une émeute et remplacé
1361. par Abou-Saïd. Mohammed V, qui avait imploré les secours du roi de Maroc, revint avec deux armées africaines et l'assistance du roi de Castille; mais des révoltes lointaines forcèrent les troupes musulmanes et le roi chrétien à s'éloigner. Abou-Saïd, qui, dans l'espoir de se concilier le roi de Castille, était allé le trouver avec un grand cortége, fut égorgé par les ordres de don Pèdre, qui convoitait ses richesses. Alors Mohammed V, remonté sur le trône, fit prospérer Grenade au milieu d'une longue paix. Au contraire, les règnes d'Abou-Abdallah-Yousouf II, de Mohammed VI et de Yousouf III furent très-agités; mais ce dernier, en conquérant Gibraltar sur les Africains, procura à Grenade une grande splendeur.

1428. La décadence commença sous Muley-Mohammed VII, fils de

Yousouf, prince orgueilleux et dur, haï des siens sans être redouté de l'ennemi. Grenade s'étant soulevé, il s'échappa avec peine et gagna Tunis. Son cousin Mohemmed-el-Zaquir s'empara du pouvoir et flatta le peuple par des fêtes. Tunis et la Castille s'allièrent pour rétablir Mohammed, à qui le trône fut bientôt disputé par Ben-Alhamar. Ce concurrent, appuyé par Jean, roi de Castille, le déposséda; mais sa mort laissa Mohammed remonter sur le trône pour la troisième fois.

Durant ces révolutions, on voyait continuer sur les frontières les incursions, les ravages ordinaires, les calamités, avec des villes prises et reprises sans résultat définitif. Les usurpations se renouvelaient sans cesse dans Grenade, dont la turbulence révélait l'infirmité mortelle. Quelques aventures romanesques se faisaient à peine remarquer de temps à autre dans ces escarmouches uniformes. Ferdinand Narvaez, qui avait porté jusque sous les murs 1456.
de Grenade l'effroi des armes chrétiennes, s'en revenait un jour après avoir en vain battu la campagne, quand il aperçut un cavalier maure, beau jeune homme à la riche armure, monté sur un brillant coursier. Fait prisonnier, il se fit reconnaître pour le fils de l'alcade de Ronda. Narvaez s'étonnait de le voir pleurer comme une femme : *Je ne m'afflige pas*, lui répondit-il, *d'avoir perdu ma liberté. J'aime, il y a déjà longtemps, la fille de l'alcade d'un château voisin, et j'en suis payé de retour. Cette nuit elle m'attend; hélas! ce sera en vain!*

Tu es un noble cavalier, reprit Narvaez, *et, si tu m'engages ta parole, je te permets d'aller au rendez-vous.*

Le jeune Maure donna sa parole, et partit; il était avant l'aube dans les bras de son amie, qui voulut à tout prix partager son sort. Elle prit tout ce qu'elle avait d'or et de bijoux pour payer sa rançon, ou pour subvenir à leurs besoins dans l'esclavage, et vint avec lui rejoindre Narvaez, qui, touché de leur amour, les renvoya en liberté. L'aventure fut racontée dans Grenade, et les ennemis même de Narvaez célébrèrent sa générosité dans un grand nombre de romances.

Il ne restait désormais aux musulmans que le territoire situé entre la mer, les montagnes d'Elvire et les Alpuxarres; mais ce territoire était devenu le refuge des musulmans disséminés ailleurs; de là, une agglomération qui pouvait amener la famine, d'autant plus que les coureurs ennemis détruisaient partout les récoltes. Les chrétiens tiraient leurs blés des contrées de l'intérieur, tandis que les Maures n'en pouvaient recevoir que de l'Afrique. Les premiers, pour faire la guerre, convergeaient de tous

côtés vers Grenade, en se donnant la main ; les seconds, pour la reporter chez leurs ennemis, devaient s'éparpiller sur des points éloignés.

Ajoutez à cela que les Maures étaient sans cesse agités par des commotions qui, dans leur état de faiblesse actuel, devenaient mortelles; ainsi, quand tout concourait à leur ruine, le mariage d'Isabelle et de Ferdinand fortifiait leurs adversaires, le lion de Castille se préparait dans les tours d'Aragon, et l'entreprise de sept siècles pouvait être couronnée de succès. Elle fut, en effet, menée à bonne fin par les *rois*, comme les Espagnols appelaient Ferdinand et Isabelle (1).

1465. Aboul-Assan fut le roi destiné à voir l'agonie de la domination mauresque. Homme courageux et avide de gloire, bien qu'il ne lui fût pas possible, ébranlé comme il l'était par des rébellions continuelles et par des intrigues de sérail, de profiter du règne
1482. faible et agité de Henri l'Impuissant, il refusa le tribut habituel, attaqua l'Andalousie et surprit Zahara ; mais, par représailles, les Castillans s'emparèrent d'Alhama, boulevard avancé de Cordoue. Trois fois Aboul-Assan s'efforça de la reprendre, mais en vain. Néanmoins Ferdinand, voyant l'impossibilité de conserver cette place forte au cœur des États ennemis, était disposé à la céder; Isabelle s'y opposa, parce qu'elle comprit qu'elle serait d'une importance capitale pour l'entreprise méditée.

Le mauvais succès d'Aboul-Assan accroissait dans Grenade le mécontentement déjà excité par sa rigueur. Il avait, en effet, exercé de terribles vengeances contre la puissante tribu des Abencerrages, à cause de l'amour que l'un d'eux avait obtenu de sa sœur; de plus, il répudia Aischa, sa femme, pour lui substituer une esclave favorite. Les Abencerrages accueillirent la reine répudiée, et proclamèrent son fils sous le nom d'Abou-Aldallah
1481. (Boabdil). Le jeune prince voulut signaler le commencement de son règne par quelque brillant exploit, et il attaqua Gonzalve de Cordoue, qui devint par la suite célèbre sous le nom du grand Capitaine; mais il fut défait et pris.

Le parti d'Aboul-Assan prit alors le dessus, et le rétablit dans l'Alhambra; mais le roi Ferdinand, pour alimenter la discorde, rendit la liberté à Abdallah, l'embrassa, l'appela son ami, et les mobiles Grenadins le proclamèrent de nouveau. Les vizirs, honteux des conditions par lesquelles il avait acheté la paix des chrétiens, provoquèrent une bataille dans la ville même ; enfin, quel-

(1) Prescott. *History of Ferdinand and Isabella.*

qu'un remontra que ni le vieux Assan ni le faible Abdallah ne convenaient pour régner dans des circonstances aussi difficiles, et, d'un commun accord, Abdallah-el-Zagal, la terreur des frontières, fut placé sur le trône. Assan se retira, et mourut dans le repos avant d'assister à la ruine du royaume. Pour combattre son oncle El-Zagal, Abdallah réclama le secours de la Castille; 1484.
il l'obtint, mais pour le malheur des deux partis.

Ferdinand ne cherchait, dans cette expédition, qu'à augmenter sa puissance. Isabelle, pleine de générosité, de sentiments chevaleresque, de religion, d'enthousiasme, ne songeait pas à son propre avantage, mais à délivrer sa patrie des étrangers et des mécréants; elle était secondée par les conseils de Ximenès, grand homme d'État et d'Église, héros et politique profond, digne ministre d'une telle reine. Dans son désir obstiné de sortir victorieuse de cette lutte, Isabelle accompagnait son époux à la guerre, s'occupait de la discipline et des subsistances; elle dépensa des sommes considérables pour se procurer une armée bien équipée, et ce fut alors pour la première fois que l'Espagne vit des troupes régulières remplacer les armées féodales. A la tête de ces forces bien organisées, Ferdinand, sous le prétexte de venir en aide à son vassal Abdallah, prenait l'une après l'autre les villes, contre lesquelles il employait les bombes ou les grenades. Velez-Malaga, puis Malaga elle-même furent emportées; cette dernière place, aux mains des chrétiens, fermait la Méditerranée aux Maures. El-Zagal, voyant l'impossibilité de résister, et ne voulant pas d'ailleurs s'humilier devant son neveu, céda à Ferdinand les villes qu'il possédait, et se retira en Afrique. Abdallah avait promis à Ferdinand, s'il s'emparait des villes restées au pouvoir de son oncle, de lui abandonner Grenade. Ferdinand réclama donc la remise de cette ville; mais le prince maure, apercevant le précipice creusé sous ses pas, répondit qu'il avait promis au delà de son pouvoir; il réunit les grands, les excite à défendre la religion, la patrie, et fait prêcher la concorde par des alimi et des alfachi. Ce dernier effort parut donner pendant quelque temps une vigueur nouvelle à la résistance.

Six mille hommes d'élite, tant Espagnols qu'Italiens, sous la 1491. Siége de Grenade.
conduite des *rois*, des illustres chevaliers et des représentants des puissantes cités, descendent dans la plaine de Grenade, et mettent le siége devant la place. La Véga, tout émaillée de jardins et hérissée d'armes, devient un théâtre de combats, d'aventures amoureuses, de magnificence et de tournois. Les oliviers, les grenadiers, les mûriers, les vignes ont dû faire place aux pavillons,

au milieu desquels flotte l'étendard à fond d'or, avec le Christ brodé. Tous ont juré sur cet étendard de ne pas sortir de la Véga que Grenade n'ait succombé; c'était un camp formidable et tout à la fois une cour brillante, les dames ayant suivi la reine. Les tentes, les banderoles, les boutiques offraient un brillant coup d'œil, et les jeunes guerriers rivalisaient de luxe pour se distinguer aux regards de leurs dames.

Le feu prit par accident au pavillon de la reine, qui campait toujours auprès de son mari, et se communiqua rapidement aux tentes voisines; loin de se décourager, elle fit construire des baraques en bois et en pierre, ce qui donna naissance à la ville de Santa-Fé : c'était la preuve que les Castillans ne se retireraient pas avant d'avoir accompli leurs projets.

De bonnes fortifications et la valeur opiniâtre des citoyens prolongèrent le siége pendant plus de six mois; mais le manque de vivres et le découragement firent conclure une capitulation. Il

25 novembre. fut stipulé que les rois, les généraux, les vizirs, les cheiks du pays avec tous les habitants, jureraient fidélité au roi de Castille; que le roi de Grenade recevrait des possessions et des rentes dans les Alpuxarres; que les musulmans conserveraient en toute liberté leur culte, leur croyance, leurs usages, leur langue et leur manière de se vêtir; qu'ils seraient régis par des alcades pris parmi eux, conformément à leurs lois nationales; qu'ils ne payeraient d'autres contributions que celles dont ils étaient tenus envers leurs rois; qu'ils seraient exempts de tribut pendant trois ans; que cinq cents jeunes gens des meilleures familles seraient consignés en otages; enfin que tous ceux qui voudraient passer en Afrique avec leurs biens mobiliers en auraient la faculté.

Le 2 janvier 1492 (1), à trois heures d'un vendredi (cette coïn-

(1) Voici la relation d'un Italien témoin occulaire :

« Les Maures de Grenade, contraints par la force des armes et par la famine, se rendirent audit roi et à la reine le 2 de janvier 1492. Afin que le roi et la reine pussent entrer[1] avec sécurité dans Grenade, les Maûres leur envoyèrent pour otages les fils du roi, avec six cents cavaliers et les deux premiers personnages de la ville, lesquels furent répartis parmi les principaux de l'armée. Le lendemain, au point du jour, le grand commandeur de Léon, avec cinq cents chevaux et quatre cents hommes de pied, se rendit chez le roi, avec lequel étaient un Maure, fils du gouverneur de la ville, et deux autres principaux chefs. Un nommé Zabi vint au-devant de lui, et le conduisit jusqu'à la citadelle, où l'on trouva une porte de fer fermée, que l'on ouvrit avec les clefs remises par Zabi. Alors ledit commandeur distribua ses gens en deux portions dans les lieux les plus forts du château. Il se rendit ensuite au palais royal, où se trouvait le roi avec ses hommes d'armes, et, lorsqu'ils entendirent que le commandeur y entrait, ils en sortirent par une porte secrete. Un autel fut aussitôt dressé dans le

cidence n'a pas échappé aux pieux chroniqueurs), la croix d'argent de la croisade, la bannière de Saint-Jacques et le gonfalon royal de Castille furent plantés sur la plus haute tour de l'Alhambra. Abou-Abdallah se dirigeait silencieusement vers le pont du Génil, où Ferdinand, à genoux, rendait grâces à Dieu de sa victoire. Quand il aperçoit le vaincu, il remonte à cheval et le prie de rester sur le sien. Abou lui donne l'accolade sur le bras droit, et lui parle en ces termes : « Nous te livrons notre personne, la

palais, et l'on y célébra la messe. Ce palais est si vaste que la moindre partie en est plus grande que tout Séville. Lors de la première entrée, on déploya dix-sept étendards chrétiens, dont un datait de cent cinquante années et avait été perdu par les chrétiens avec les autres. Lorsque la messe fut finie et que l'on eut sacrifié au Christ ce lieu où il avait été offensé pendant huit cents ans, le roi et la reine, à la tête de dix mille chevaux et de cinquante mille hommes de pied, firent paisiblement une brillante entrée; il fut aussitôt ordonné que les prisonniers qui étaient au pouvoir des Maures fussent mis en liberté : ils vinrent en procession avec la croix et avec l'image de la bienheureuse vierge Marie, qu'ils avaient avec eux en prison, et je les conduisis au roi, qui, comme prince catholique, les accueillit avec bonté. Il me commanda d'attendre la reine, qui s'en venait avec d'autres troupes; avec elles était le cardinal d'Espagne, et ladite reine les reçut avec grande politesse ; puis elle ordonna qu'ils fussent conduits au château de Santa-Fé. Je me trouvai à toutes ces choses, parce que j'étais avec ledit commandeur. Lors de la première entrée dans la citadelle, quand les soldats s'y furent installés, un moine du saint ordre, ayant pris une croix, monta dans la plus haute tour, où se trouvaient l'archevêque de Calahor, l'évêque d'Agila, l'évêque de Candise, l'évêque de Malagri et plusieurs autres chapelains; lorsqu'il eut élevé cette croix, ils se mirent à chanter tout d'une voix : *O crux, ave, spes unica.* Il y avait là l'étendard de Saint-Jacques et la bannière royale, que tenait dans ses mains le frère du comte de Sifuentes, et trois fois lesdits étendards furent inclinés devant la croix. L'hymne fini, un homme d'armes, étant monté sur ladite tour, se mit à crier par trois fois : *Saint Jacques Grenade et Castille. Ces villes sont, par ton assistance, sous l'empire du roi et de la reine. Ils ont réduit cette ville de Grenade, les autres places et tout le royaume à la foi catholique, et par la force des armes, avec l'aide de Dieu de la vierge Marie, de saint Jacques, d'Innocent VIII, de ses prélats, des gens, villes et peuples desdits roi et reine et de leurs royaumes.* Cela fait, on sonna les trompettes, et les bombardes furent déchargées en présence du roi et de la reine, qui firent amener le fils du roi de Grenade, donné en otage, pour le rendre à sa mère. Le grand commandeur et le comte de Teutilin sont restés avec deux mille chevaux et cinq mille piétons dans ledit château, où l'on a mis trente mille sommes de farine et vingt mille d'orge. Dans le château de Santa-Fé sont restés le major don Juan de Santo et le majordome don Alcunzelo avec ses gens. Le jour suivant, le roi et la reine revinrent dans leurs logements, et celui d'après se fit la procession du château jusqu'à la ville de Santa-Fé, où étaient le roi et la reine avec quatre cents moines et prêtres ; les prisonniers qui y vinrent, au nombre de sept cents, furent vêtus et gratifiés par le roi et la reine, et je me suis trouvé à toutes ces choses. Donné à Grenade, le 7 janvier 1492. (Bernard del Roi.)

ville et notre royaume : Dieu le veut. Nous espérons que tu useras de ta victoire avec clémence et générosité. » Puis il continua sa marche jusqu'au point encore appelé *le dernier Soupir du Maure*, c'est-à-dire la cime du Padul, qui devait bientôt lui dérober la vue de Grenade, et sur laquelle il s'arrêta pour contempler une dernière fois sa capitale. La sultane Aischa, qui le précédait dans la voie de l'exil, demanda ce que faisait son fils : *Il pleure*, lui fut-il répondu. *Qu'il pleure comme une femme*, repliqua-t-elle, *le royaume qu'il n'a pas su défendre comme un homme :* reproche injuste dans la bouche d'une femme qui avait fait tant de mal. Du reste, Abdallah, monté sur le trône après en avoir renversé son père, s'y était maintenu en avilissant la nation et en s'avilissant lui-même. Était-il à présumer qu'il en supporterait la perte avec noblesse ? Incapable de se résigner à vivre en sujet dans un pays où il avait régné, il vendit ses domaines à Ferdinand, et s'en alla mourir en Afrique, en défendant un de ses parents à qui le sultan du Maroc disputait le royaume de Fez.

Aujourd'hui encore, l'Andalousie célèbre par une fête annuelle la fuite du roi Boabdil. La cloche de l'Alhambra, l'affluence des Espagnols qui accourent de tous les environs, le bruit des instruments et les chants du peuple, comme si l'on touchait encore aux jours du péril et de la victoire, attestent la profonde haine nationale et religieuse, comme ils expliquent les moyens employés alors pour l'assouvir.

Ainsi finit en Espagne la domination arabe, après avoir duré sept cent quatre-vingts ans ; mais nous continuerons l'histoire de cette nation, à laquelle on ne saurait refuser cet intérêt qui s'attache toujours à un peuple qui périt.

La haine des Espagnols pour les Maures, cette haine qu'ils avaient, pendant huit siècles, considérée comme patriotisme, comment n'aurait-elle pas éclaté alors, surtout quand elle pouvait le faire impunément ? En dépit des capitulations, il leur fut défendu d'exercer publiquement leur culte, et l'on prohiba même toute manifestation extérieure de leurs croyances. Ceux qui se firent chrétiens furent favorisés au détriment des autres, qui se virent menacés des persécutions dirigées contre les juifs par l'inquisition. Isabelle leur défendit de porter de la soie, de l'or, de l'argent, du drap écarlate ; ils devaient avoir sur l'épaule une bande d'étoffe rouge, avec un capuce vert sur la tête, et les femmes un morceau de drap bleu de largeur de quatre doigts, comme les juives. En 1501, l'entrée du royaume fut interdite à tous les Maures ; enfin les rois chrétiens s'arrêtèrent à un parti

décisif, et ordonnèrent que tous les mâles âgés de plus de quatorze ans, et toutes les femmes au-dessus de douze, eussent à recevoir le baptême ou à sortir de Grenade. Comment auraient-ils pu résister sans armes et couverts encore du sang de leurs fraîches blessures? Neuf cent mille d'entre eux sortirent du royaume de Castille, avec défense de passer en Afrique; ils furent obligés de se disperser sur le territoire du Grand Seigneur. Les grands d'Aragon s'opposèrent à l'exil des Maures, qui aurait amené la ruine des manufactures. Les habitants du royaume de Valence représentèrent que la contrée resterait dépeuplée, et firent passer dans leurs cortès une loi portant qu'aucun Maure ne serait forcé à recevoir le baptême. Entraînés par des motifs humains, l'amour de la patrie, de la famille, des richesses et du repos, le plus grand nombre des Maures acceptaient le baptême; mais ils faisaient un mélange adultère de pratiques chrétiennes et de superstitions musulmanes. C'était pour l'inquisition un prétexte de les persécuter et, par suite, d'exaspérer les esprits.

Ceux qui s'étaient réfugiés dans les rochers des Alpuxarres, d'où ils bravaient les missionnaires et les soldats, opposèrent une résistance vigoureuse. Ferdinand dut marcher contre eux en personne avec une armée, et ne se retira que lorsqu'ils se furent engagés à lui payer cinquante mille ducats de tribut. Mais les causes du mécontentement continuaient de subsister; les Maures n'obéissaient que là où pouvait les atteindre l'épée du soldat; ils regardaient toujours sur les côtes d'Afrique, et c'est de là qu'ils attendaient du secours pour reprendre les armes, et peut-être le royaume.

Il fallut donc que Ferdinand songeât à réprimer les Barbaresques; en effet, à la suite de campagnes glorieuses, il occupa Oran, Marsalquivir, Penon, Melilla, Bougie, Tripoli. Les rois de Tunis, de Tlemcen et d'Alger, effrayés, se reconnurent ses tributaires. Chaque défaite subie par ces princes était un coup porté aux espérances des Maures d'Espagne. A cette époque remonte une institution qui fut inspirée par la politique plutôt que par la foi; nous voulons parler de l'inquisition. 1509.

L'hérésie n'avait pas pris racine en Espagne; à l'exception de quelques mystiques, on y disputait peu sur la foi, qui était considérée comme liée à l'indépendance de la patrie; mais il restait à extirper de la vigne du Christ les débris des Maures et les Juifs, qui avaient attiré dans leurs mains l'industrie et toutes les richesses du pays. Quand la Sicile fut réunie à l'Espagne, François-Philippe de Barberis, inquisiteur du premier de ces royaumes, se rendit dans la Péninsule pour demander confirmation du droit ac- Inquisition. 1479.

cordé par Frédéric II aux inquisiteurs de prélever un tiers des biens confisqués sur les hérétiques; en outre, il exhorta les souverains d'Aragon et de Castille à établir l'inquisition dans leurs États, pour les purger des hérétiques et des païens mal convertis, dont on racontait les plus horribles infamies. Isabelle, malgré sa piété de femme, s'y opposa d'abord; mais on finit par faire prévaloir dans son esprit l'idée du bien qui en résulterait pour l'Église
1480. et pour les âmes de ses sujets. Ferdinand y aperçut un moyen de remplir les coffres de l'État; il s'adressa donc au pape, qui lui permit de nommer trois inquisiteurs investis des mêmes priviléges que ceux de Sicile. Deux dominicains installèrent leur tribunal dans Saint-Paul de Séville; or, tandis que la reine restait dans la croyance qu'ils mettraient en œuvre les moyens de persuasion, ils commencèrent à procéder avec une extrême rigueur; en effet, du 2 janvier 1481 au 4 novembre, ils brûlent dans cette ville deux cent quatre-vingt-dix-huit nouveaux chrétiens, et, avant la fin de l'année, deux mille dans les provinces de Cadix et de Séville.

Le P. Thomas de Torquemada, de Valladolid, fut investi de la présidence de la *Suprême*, conseil royal de l'inquisition de Castille et d'Aragon, dont les membres avaient voix délibérative dans toutes affaires de droit civil, et voix consultative dans celles de droit canonique. Séville, Cordoue, Jaën, Tolède eurent des tribunaux subalternes; les inquisiteurs, assistés de deux assesseurs et de conseillers royaux, promulguèrent un code de procédure
1483-1498. extrêmement sévère (1). On rapporte que Torquemada vit brûler, en dix-huit années, huit mille huit cents personnes vivantes, et six mille cinq cents en effigie ou mortes. Dans la même période, le nombre des personnes exclues des emplois, condamnées à la prison perpétuelle ou dont les biens furent confisqués, s'élevait à quatre-vingt-dix mille. Les nouveaux chrétiens firent entendre leurs plaintes, qui ne furent point écoutées; ils conspirèrent alors, et tuèrent un inquisiteur, meurtre qui fut expié par des flots de sang.
1485. Les villes d'Aragon opposèrent une vive résistance à l'établissement de l'inquisition, et ce fut seulement après plusieurs années que Ferdinand put la leur faire subir, et encore n'y parvint-il que par la force (2).

(1) Louis de Géram, inquisiteur, a écrit l'histoire de ce tribunal (Madrid, 1589), en faisant remonter son institution jusqu'au paradis terrestre. Dieu dit à Adam : *Ubi es?* Voilà la citation. Les vêtements de peaux sont le *san-benito*; les biens dont jouissaient Adam et Ève dans Éden, sont confisqués. Il assure que plus de cent mille hérétiques furent livrés aux flammes.

(2) L'inquisition avait été sans règles fixes jusqu'à Torquemada, qui, en 1494,

Dès ce moment, la tyrannie, toujours croissante, prit en Espagne le voile de la religion. Les papes s'opposèrent à cette politique hypocrite, et Nicolas V défendit toute différence entre les anciens et les nouveaux chrétiens; Sixte IV, Innocent VIII, Léon X, reçurent des appels contre les sentences des inquisiteurs, auxquels ils rappelaient la parabole de l'enfant prodigue. Paul III encouragea

convoqua une junte générale à Séville, où furent portées les premières lois stables de l'inquisition d'Espagne. Ce code nouveau comprenait vingt-huit articles, dont les trois premiers regardaient la composition des tribunaux dans les villes, ainsi que la publication des censures contre les hérétiques et les apostats qui ne se dénonçaient pas spontanément, et déterminaient un délai de grâce pour échapper à la confiscation des biens.

Le quatrième article portait que les confessions volontaires faites dans le délai de grâce devraient être écrites après l'interrogatoire des inquisiteurs. De cette manière, il n'était accordé grâce à un homme qu'autant qu'il en avait livré d'autres aux poursuites.

L'article 5 défendait de donner secrètement l'absolution, sauf le seul cas où personne n'aurait connaissance du délit remis.

Par le sixième, le pécheur réconcilié était privé de tout emploi honorifique, ainsi que de l'usage de l'or, de l'argent, des perles, de la soie et de la laine fine.

L'article 7 imposait des pénitences pécuniaires, même à ceux qui avaient fait une confession volontaire.

Le huitième portait que le pénitent volontaire, en se présentant après le terme de grâce, ne pourrait être exempté de la confiscation des biens, encourue par lui du jour de son apostasie et de son hérésie. On peut juger par ces deux articles combien la cupidité de Ferdinand s'était promis de tirer bon parti de l'inquisition.

Le neuvième enjoignait d'imposer des pénitences légères à ceux qui, n'ayant pas atteint encore vingt ans, se dénonçaient spontanément.

Le dixième imposait l'obligation de préciser le temps où le réconcilié était tombé dans l'hérésie, pour savoir dans quelle proportion ses biens appartenaient au fisc.

Si un hérétique détenu dans les prisons du saint-office, touché d'un repentir sincère, demandait l'absolution, le onzième article la lui accordait, en lui imposant pour pénitence l'emprisonnement à vie.

Le douzième autorisait les inquisiteurs à condamner à la torture, comme faux pénitent, tout réconcilié dont ils jugeraient la confession imparfaite et le repentir simulé. Ainsi la vie d'un homme dépendait de l'opinion d'un inquisiteur.

L'article 13 prononçait la même peine contre ceux qui se vantaient d'avoir caché plusieurs fautes dans leur confession.

Le quatorzième établissait que si l'accusé convaincu persistait à nier, il devait être condamné comme impénitent: article qui conduisit des milliers de victimes à l'échafaud, car on tenait pour convaincus une foule de gens qui étaient bien loin de l'être.

Aux termes de l'article 15, toutes les fois qu'il y avait une demi-preuve contre un accusé qui niait son délit, il devait être soumis à un procès. S'il se confessait coupable dans les tourments et confirmait ensuite sa confession, il était

les Napolitains à résister à Charles-Quint quand il voulut introduire chez eux ce tribunal de sang; mais nous voudrions que les pontifes eussent déployé la fermeté de Grégoire VII et d'Alexandre III, contre des assassinats légaux, si contraires à l'esprit évangélique, aux décisions des Pères et à la civilisation dont le Christ a été le promoteur et le chef.

Diègue Deza, successeur de Torquemada, persuada au roi d'établir ce tribunal dans le royaume de Grenade, malgré les conventions écrites. Isabelle s'y refusa, mais elle autorisa celui de Cordoue à poursuivre, pour apostasie, les Maurisques, comme on appelait les nouveaux convertis. Mieux inspirés par l'archevêque Ximenès, les deux souverains promirent de racheter les esclaves maures qui seraient baptisés, et de leur donner la liberté; ils ordonnèrent que le père maure fût tenu d'accorder le baptême à ceux de leurs enfants qui le demanderaient. Grâce à ces moyens, on compta bientôt cinquante mille convertis.

L'intolérance des Espagnols s'accrut durant l'absence prolongée de Charles Ier (Charles-Quint), et les Maurisques se plaignirent au roi des violences faites à leurs consciences; il renvoya leurs griefs à l'examen d'un tribunal de théologiens et d'inquisiteurs, qui décidèrent qu'on devait respecter le caractère du bap-

condamné comme convaincu; s'il la rétractait, il devait subir un second interrogatoire.

Par le seizième article, il était défendu de communiquer aux accusés la copie entière des déclarations des témoins.

Le dix-septième prescrivait aux inquisiteurs d'interroger eux-mêmes les témoins.

Le dix-huitième voulait qu'un ou deux inquisiteurs fussent toujours présents à l'interrogatoire, pour recevoir les déclarations des accusés.

Aux termes du dix-neuvième, devait être condamné comme hérétique convaincu l'accusé qui ne comparaissait pas après avoir été cité dans les formes.

Par le vingtième, le mort que ses livres ou sa conduite prouvaient avoir été hérétique devait être jugé et condamné comme tel, son cadavre exhumé, et ses biens confisqués au préjudice de ses héritiers naturels.

Le vingt et unième imposait aux inquisiteurs d'étendre leur juridiction sur les vassaux des seigneurs, et de censurer ces derniers en cas d'opposition de leur part.

Le vingt-deuxième accordait aux enfants des condamnés une portion de leurs biens, à titre d'aumône.

Les six autres articles concernaient les procédés que les inquisiteurs devaient observer entre eux et à l'égard de leurs subordonnés.

Cette constitution fut augmentée plusieurs fois, même dans les premiers temps; mais, malgré toutes ces modifications, les formes de la procédure furent presque toujours les mêmes, et les inquisiteurs ne renoncèrent jamais à l'arbitraire qui constitue le fond de cette jurisprudence cruelle.

tême, de quelque manière qu'il eût été reçu, et remplir les obligations qu'il imposait. Les Maurisques furent donc invités à quitter l'Espagne, ou à se montrer dans tous leurs actes chrétiens fidèles; puis, on essaya, pour déraciner des opinions et des usages sucés avec le lait, de substituer des habitudes nouvelles aux habitudes anciennes, et, dans ce but, l'archevêque de Séville, inquisiteur suprême, ordonna que tous les Maures renonçassent à leur costume, à leur langue, à leurs coutumes nationales. Tout chrétien fut tenu d'y veiller, et le tribunal de l'inquisition, installé dans Grenade, chargé de punir les contrevenants. Charles-Quint, dont on obtenait tout à prix d'or, adoucit la rigueur de cet édit moyennant quatre-vingt mille ducats; mais le germe de haine semé dans le cœur des victimes se développa. Les Maures, en repoussant les missionnaires, fournissaient eux-mêmes un prétexte à de nouvelles persécutions. A Valence, les habitants prirent contre eux les armes, et leur donnèrent la chasse, ne leur laissant de choix qu'entre la mort et le baptême. Effrayés par le soulèvement populaire, par les confiscations, par les *auto-da-fé*, ils n'osaient pas même se plaindre; mais ils rongeaient leur frein avec rage.

L'archevêque frère Ferdinand de Talavéra suivait une voie toute différente pour amener la fusion des Maures et les protéger : il ouvre des rues et des issues pour assainir la ville, introduit des métiers nouveaux, et fait imprimer de beaux livres, même dans les deux langues. Le matin, il ouvre lui-même les ateliers, où des pauvres nombreux trouvaient leur subsistance; il réprime l'insolence des nouveaux habitants, et recommande aux magistrats d'user d'indulgence envers les Maures, *enfants qu'il faut nourrir avec du lait*; enfin il propage l'Évangile par les seuls moyens que l'Évangile recommande, l'édification, la charité, la persuasion. Les Maures l'aimaient beaucoup, et leurs docteurs qui entraient en discussion avec le saint prélat lui trouvaient une bonne foi merveilleuse, une telle patience qu'ils le quittaient édifiés, même alors qu'ils n'étaient pas convaincus.

On lui attribue une foule de miracles, et certes il faut considérer comme tel le fait d'avoir baptisé en un jour trois mille Maures, dont aucun n'apostasia. Il exigeait de son clergé savoir, conduite exemplaire et connaissance de la langue maure; par charité, il donnait toute l'argenterie de sa chapelle, jusqu'à sa mule unique, pour n'être pas obligé de la nourrir pendant une disette. Deux cents personnes mangeaient tous les jours à sa table; il rendait la justice en secret, et défendait les abus de cette fiscalité qui commençait à de-

venir la plaie de l'Espagne. Dans son antichambre il avait des quenouilles, des métiers, des dévidoirs, des joncs, et faisait dire aux Maures qui l'attendaient de travailler; puis il leur laissait le tissu, le fil et la natte qu'ils avaient faits. Mais ce gouvernement chrétien était trop éloigné des habitudes de persécution alors contractées.

Charles-Quint, à sa mort, recommanda vivement à son fils de maintenir la sainte inquisition; ses paroles ne furent pas perdues par Philippe II, qui chercha toujours à couvrir d'une apparence de politique et de justice sa sévérité naturelle. On prétendit alors que les Maures entretenaient des intelligences avec le dey d'Alger, avec les tribus de la Mauritanie, avec le Grand Seigneur, et des troupes furent expédiées dans les Alpuxarres pour les désarmer. L'archevêque de Grenade excitait l'ardeur de ce faux zèle, et un grand docteur de l'université d'Alcala proclamait cette maxime qui, bonne en politique, est détestable en morale : *Des ennemis, toujours le moins* (*de los enemigos, siempre lo meno*).

Philippe voyait donc la voie ouverte à ses projets sans avoir à redouter que l'odieux en retombât sur lui. « L'inquisition re-« doubla de rigueur contre les Maures; le roi leur fit défendre « de parler mauresque, et, de plus, leur ordonna de renoncer à « tout commerce, à toute relation entre eux. Il leur enleva les « esclaves noirs qu'ils élevaient avec autant de tendresse que leurs « propres enfants; il leur fit déposer leurs vêtements arabes, qui « leur avaient coûté des sommes énormes, pour en prendre d'au-« tres à la mode castillane, au prix d'une dépense nouvelle. Les « femmes durent sortir sans voiles et tenir ouvertes les portes « des maisons, qui restaient fermées auparavant : règlements « qui parurent une violence intolérable à une nation jalouse. On « répandit aussi le bruit qu'il voulait leur enlever leurs enfants « pour les faire élever en Castille. L'usage des bains, objet de « propreté et de délices pour eux, leur fut interdit; on leur in-« terdit de même la musique, les chants, les fêtes, tous les amu-« sements habituels, toutes les réunions d'agrément. Ces prescrip-« tions ne furent accompagnées d'aucune précaution ; le nombre « des gardes ne fut pas doublé, on n'expédia point de troupes, les « anciennes garnisons ne reçurent aucune augmentation, et l'on « n'en établit pas de nouvelles (1). »

Irrités sans être opprimés, les Maures conspirèrent. Les uns

(1) MENDOZA. *Hist. de la guerre de Grenade*. Nous rapportons ce passage comme échantillon de la manière du premier historien de l'Espagne.

coururent dans les Alpuxarres pour exciter la révolte, d'autres passèrent à Maroc et à Alger pour demander des secours. Marbella, Almeria, Grenade, avaient des gens prêts à en ouvrir les portes. A la tête de cette vaste trame était un homme de courage, qui, à la place de son nom chrétien de Fernando de Valor, prit celui de Mohammed-ben-Omeïa, qui rappelait aux Maures les anciens califes de Cordoue. Soulèvement des Alpuxarres.

Ces machinations n'échappèrent pas à la vigilance du marquis de Mondegar; mais il ne put les déjouer. Les révoltés, s'étant réunis dans les montagnes, relevèrent l'étendard rouge; les femmes elles-mêmes s'armèrent de longues épingles, pour les enfoncer dans les flancs des chevaux. Les premières troupes envoyées contre eux furent repoussées, et vingt combats suffirent à peine au marquis pour pénétrer dans les Alpuxarres. La guerre continua avec des chances diverses, jusqu'au moment où don Juan d'Autriche, le vainqueur de Lépante, marcha contre les insurgés avec une grosse armée; mais il ne crut pas s'abaisser en consentant à traiter et en promettant le pardon. Muley-Abdallah, qui avait succédé à Mohammed, fut tué, et l'on dissémina les Maures hors du royaume de Grenade.

Mais, quoique faibles et divisés, ils étaient en butte à la haine nationale; on les accusait tantôt d'intelligence avec tous les ennemis du pays, tantôt de vol et des méfaits les plus odieux. Leur expulsion totale avait donc été résolue dans le conseil d'État; mais cette mesure rencontra de l'opposition de la part des seigneurs, dont les terres seraient restées désertes. D'autres soutenaient que ces intelligences prétendues étaient imaginaires; qu'une population divisée, surveillée, avilie, décimée périodiquement par l'inquisition, ne pouvait raisonnablement inspirer de craintes; qu'au lieu de priver l'Espagne d'habitants et d'artisans, surtout depuis que les expéditions d'Amérique dépeuplaient le pays, il fallait plutôt employer les moyens de douceur pour les convertir, lever les prohibitions qui empêchaient les mariages mixtes, et admettre les Maures aux emplois. 1582. 19 septembre.

Le parti de la rigueur l'emporta, et Philippe III, ou plutôt le duc de Lerme, décréta l'expulsion. Seize galères de Gênes, dix-sept de Naples, neuf de Sicile, vinrent avec des troupes italiennes pour embarquer tous les Maures, qui reçurent l'ordre de ne prendre d'or et d'argent que ce qu'il leur fallait pour le voyage; mais ils purent emporter le prix de leurs biens vendus, à la condition de le convertir en denrées du pays. Ils durent laisser leurs enfants au-dessous de quatre ans, les femmes maures mariées à des 1609.

chrétiens, enfin les *marans*, qui, depuis deux ans, habitaient avec les chrétiens, ou qui pouvaient justifier d'avoir reçu la communion pascale.

Plus de cent cinquante mille furent transportés en Afrique; d'autres traversèrent les Pyrénées pour gagner les ports de la Guyenne et du Languedoc (1). Ainsi fut effacée de l'Espagne une nation qui, dans un espace de huit siècles, ne s'était pas fondue avec les indigènes. Lorsqu'ils ne furent plus entraînés par cette fièvre de conquêtes qui agita toujours les musulmans, les Arabes, établis sur une terre fertile, atteignirent un haut degré de civilisition sous des rois désireux de donner au pays de la splendeur et de la prospérité. Tandis que les champs se couvraient des plus riches moissons, d'immenses troupeaux erraient dans les montagnes comme dans leur péninsule native; les villes s'embellissaient de palais et de mosquées qui excitent encore l'admiration; l'industrie prospérait, les bonnes études étaient cultivées, au point d'éclairer l'Europe et d'en exciter l'émulation. La nécessité de défendre les frontières leur fit conserver les habitudes militaires; la guerre terminée, ils donnèrent l'exemple d'une courtoisie inconnue aux races germaniques, et ne contribuèrent pas peu à développer en Europe le sentiment chevaleresque.

Cependant, l'inimitié incessante des chrétiens ne leur permit jamais de se considérer comme enracinés sur un sol où ils se voyaient continuellement menacés; d'un autre côté, un caractère inquiet, turbulent, suscitait des luttes particulières, les poussait à contrarier leurs rois, à bouleverser tout ordre social, à faire intervenir les chrétiens dans leurs querelles, ou même à trahir la cause nationale, déjà si compromise.

La persécution ne s'arrêta point aux Maures. Après la prise de Juifs. Grenade, Ferdinand et Isabelle résolurent de chasser les juifs, qui exerçaient un commerce considérable et possédaient de grandes richesses. Les juifs cherchèrent à détourner le coup en offrant de payer trente mille ducats pour les dépenses de

(1) Henri IV ne pouvait rester indifférent à l'arrivée de deux cent mille réfugiés; il ordonna donc (22 février 1610) de les accueillir avec humanité, voulant que ceux qui entendaient professer la religion catholique pussent demeurer en toute sécurité, et que l'on procurât aux autres les moyens de gagner les ports avec le moins de frais possible. De grosses troupes de Mauresques continuèrent pendant longtemps à se rendre en France, et Marie de Médicis en agit à leur égard comme le roi son époux. Cependant les Français du Midi se plaignaient des dégâts et de la perturbation qu'apportaient ces hôtes indisciplinés; mais il fut toujours impossible de leur interdire l'entrée du territoire.

la guerre, et de se soumettre à tous les règlements qu'on voudrait leur imposer. Le roi et la reine n'étaient pas éloignés d'accéder à ces propositions, quand le grand inquisiteur Torquemada se présenta devant eux un crucifix à la main, et leur dit : *Judas vendit Notre-Seigneur pour trente deniers; vos altesses voudront-elles aujourd'hui le revendre pour trente mille ducats?*

Il fut donc décrété que les juifs recevraient le baptême ou sor- 1492.
tiraient du royaume dans le délai de trois mois, sous peine de la vie et de la confiscation des biens, tant pour eux que pour les chrétiens qui leur donneraient asile. Ils purent vendre leurs biens-fonds, emporter leur fortune mobilière, à l'exception de l'or et de l'argent, pour lesquels ils devaient recevoir soit des marchandises, soit des lettres de change. Cette mesure fit perdre à l'Espagne huit cent mille citoyens industrieux.

Jean II, qui régnait alors en Portugal, déterminé par l'avarice plus que par l'humanité, promit asile aux juifs pour dix ans, et ensuite des moyens de transport pour aller avec leurs biens où ils voudraient, sous la seule condition de payer huit écus par tête. Ils accourent en foule ; mais la haine, née de la superstition et de la jalousie, poursuivit ces hommes laborieux. Les souverains de l'Espagne insistaient pour que leur exemple fût imité. Les patrons de barque, avec lesquels les exilés traitaient de leur passage, devenaient de jour en jour plus exigeants, leur demandaient de grosses sommes, et les retenaient prisonniers sur leurs navires jusqu'à ce qu'ils leur eussent payé d'énormes rançons ; ou bien ils leur enlevaient leurs enfants et leurs femmes pour les baptiser.

A la mort de Jean II, Emmanuel ne se crut pas lié par les pro- 1495.
messes de son prédécesseur. Par son ordre, et sous peine de la servitude, les juifs durent quitter le pays, avec tous leurs biens, dans un délai de quelques mois. Afin de sauver tant d'âmes de l'enfer, il leur fit enlever leurs enfants au-dessous de quatorze ans, pour les faire instruire dans la religion chrétienne. Qu'on juge du désespoir des mères ! Quelques-unes jetèrent leurs enfants dans des puits, d'autres les égorgèrent. Plusieurs voulaient s'embarquer pour l'Afrique, où ils espéraient trouver chez les musulmans la tranquillité que leur refusaient les chrétiens ; ils en furent empêchés. On en vit alors donner une maison pour un âne, une vigne pour une pièce de toile. Un grand nombre pût débarquer en Italie, et quelques-uns vinrent mourir de faim près du môle de Gênes, seul coin de terre où ils étaient reçus ; ceux qui laissèrent

expirer le délai fixé pour le départ furent faits esclaves ; ils feignirent alors d'être convertis, recouvrèrent leurs enfants, et prirent le nom patronymique de ceux qui les avaient adoptés. Mais ils conservaient leur foi aux rites nationaux ; lorsque leurs enfants avaient atteint quatorze ans, ils leur révélaient leur condition, et les mettaient dans la terrible alternative d'adorer le Dieu
1526. des patriarches ou de livrer leurs parents aux tribunaux. Souvent aussi le peuple se souleva pour les massacrer ; enfin Jean III établit contre eux l'inquisition.

L'Espagne, en soumettant les Maures, s'était assuré l'inestimable trésor de l'indépendance et du christianisme ; mais était-il nécessaire de les chasser (1) ? Cette question est ordinairement résolue d'une manière négative ; néanmoins il faut songer que les Turcs menaçaient l'Europe de toutes parts, et qu'ils auraient doublé leurs forces en donnant la main aux Mauresques, lesquels, s'appuyant sur l'Afrique, se trouvaient au cœur de l'Espagne, et pouvaient d'ailleurs être soulevés par la France et d'autres ennemis. Il est certain toutefois que leur départ priva le pays de ce qui était sa force et son besoin, c'est-à-dire de population. L'Espagnol, fier d'être issu d'un noble qui avait porté les armes contre les Maures, ne voulut pas se déshonorer par un travail manuel, et, dans sa fainéantise orgueilleuse, il s'assit les bras croisés, à l'ombre des grands monuments que les Maures avaient laissés. Les maisons et les terres qu'il occupait, ne pouvant subvenir au payement de lourds impôts, restèrent désertes ; de là ce proverbe que, pour traverser la Castille, l'alouette doit apporter du grain à manger. Le manque de revenus réduisit beaucoup de familles à la misère.

Le peuple espagnol ne s'était pas rendu maître du sol qu'il habitait par une conquête rapide, comme on l'a vu ailleurs, mais l'avait recouvré pied à pied sur ses oppresseurs, en fortifiant les trônes de ses différents princes ; ceux-ci ne vantèrent pas leur généalogie de conquérants, mais la gloire d'avoir combattu plus vaillamment pour la délivrance de la patrie. Le peuple s'était formé au milieu de ces combats ; de là, chez lui, un sentiment élevé de sa propre dignité et une obstination devenue proverbiale (2). Les Maures construisaient et commerçaient dans les villes, goûtaient les plaisirs de la campagne, cultivaient les mûriers,

(1) On compte qu'il en sortit trois millions, de Ferdinand à Philippe IV.

(2) On disait : Donnez un clou à un Aragonais, il l'enfoncera avec sa tête plutôt qu'avec un marteau.

élevaient des vers à soie, faisaient de la musique, étalaient de riches vêtements; les Espagnols, au contraire, issus de sang noble et dédaigneux du commerce, se complaisaient au silence, aux luttes sanglantes et personnelles, au noble *far niente*, aux vêtements sombres qui dérobent aux regards. Les idées religieuses présidèrent à leur première constitution. Lors de la venue des Arabes, ils soutinrent leur nationalité au nom de la religion, et chaque victoire était suivie de la fondation commémorative d'une église ou d'un monastère; ils se rattachaient au pape comme au symbole de l'unité, et lui faisaient hommage de terres et de principautés. Ils dotèrent splendidement le clergé, qui excitait l'ardeur nationale et venait au secours de ceux qui ne pouvaient ni combattre ni travailler (1). Les deux ordres militaires leur valurent une grande partie de leurs succès. Cet esprit religieux se révèle dans la jurisprudence, dans la poésie, dans les découvertes, dans la persécution contre les Maures et les juifs, enfin dans la constitution où se trouvaient fondus les trois élements de la monarchie, du peuple et du clergé.

Le sentiment de leur dignité porta les Espagnols à établir de sages institutions destinées à prévenir l'abus du pouvoir, et à déterminer les droits respectifs des grands, du peuple et du clergé; toutefois ils surent résister aux exigences de Rome. Mais la diversité d'origine ne leur permit jamais d'arriver à une forte unité. Les Castillans jalousaient les Aragonais; chaque ville avait ses franchises particulières, et les priviléges de quelques-unes devenaient oppressifs pour les autres; les cortès n'étaient pas dirigées par des vues uniformes; aussi suffisait-il de laisser le champ libre aux rivalités pour que les Espagnols s'affaiblissent réciproquement. Les rois qui voulurent les abaisser n'eurent qu'à se servir des grands contre les villes, des villes contre les seigneurs, de l'inquisition contre tous. Le principe monarchique et le principe religieux avaient triomphé; mais on voulut les pousser tous deux à l'excès : l'un devint intolérant, l'autre détruisit tous les priviléges acquis dans le moyen âge. Le titre de Catholique attribué aux rois d'Espagne parut les investir d'une responsabilité d'apostolat et de surveillance, en même temps que d'une sorte d'universalité, analogue à celle dont jouissait l'empire.

Dans sa première joie d'avoir reconquis l'indépendance et de

(1) Il fut attesté en 1822 que l'archevêque de Tolède distribuait dix mille soupes par jour, celui de Séville, six mille. Le couvent de San-Salvador, à Madrid, avait deux millions de propriétés et un seul moine.

se trouver réuni à la société européenne, à laquelle il avait pu jusqu'alors se considérer comme étranger, ce peuple se plaça au premier rang, et menaça même la liberté d'autrui avec l'ardeur qu'il avait apportée à défendre la sienne ; il la perdit dans ces conflits, et tomba dans une servitude ignoble et paresseuse. Son caractère de générosité, de loyale franchise, de dévotion spontanée, étranger aux astuces de l'égoïsme, à la versatilité de l'inconstance, se convertit alors en cruauté perfide, en partialité exclusive, en haines violentes, en vanité ridicule, en sombre dévotion.

Nous renvoyons au livre suivant le récit de l'autre entreprise qui signala le règne de Ferdinand et d'Isabelle, c'est-à-dire la découverte de l'Amérique ; nous raconterons ensuite la conquête du Roussillon et celle du royaume de Naples, dont ils obtinrent l'investiture d'Alexandre VI, sous le prétexte que ce royaume offrait de meilleures positions pour attaquer les infidèles.

Ferdinand s'appliqua à constituer les deux royaumes de manière à immoler les anciennes libertés à la monarchie. Dans ce but, il diminua par degrés la puissance des nobles, et détermina le peuple, pour assurer les finances de la couronne, à se soumettre à un impôt permanent. Il se fit nommer, dans la même intention, grand maître des ordres de Saint-Jacques, de Calatrava et d'Alcantara, réunion personnelle que le pape rendit ensuite perpétuelle, et qui mit à la disposition du roi le bras et les richesses de ses chevaliers. Ferdinand se déclara de même le protecteur de confréries (*sainte Hermandad*), que les villes de Castille et d'Aragon avaient formées pour garantir la sécurité des routes, parce qu'on les jugeait propres à restreindre la juridiction des barons. En effet, tous les cas de violence étaient déférés à la sainte Hermandad, qui, disposant d'une grande force, infligeait des peines en proportion des vols commis, y compris la mort, que l'on donnait à coups de flèches : institution vigoureuse, mais qui perpétuait une espèce de guerre civile et de bandes armées; aussi le peuple contracta-t-il ces habitudes de brigandage qui n'ont pas encore disparu.

Roi religieux avant tout, Ferdinand dut être flatté du titre de Catholique que lui décerna Alexandre VI ; mais, dans sa piété aveugle et sans modération, il procédait avec une inexorable sévérité. Ses sujets trouvaient en lui un protecteur, pourvu qu'ils fussent catholiques; il punissait rigoureusement les magistrats prévaricateurs, les grands qui se livraient à des violences, et il favorisait quiconque se signalait dans les armes ou dans

les sciences. On disait de lui qu'il semblait se reposer quand il travaillait. Il diminua les immunités des nobles et des villes, fit reviser les titres des priviléges ou des juridictions, et revenir ainsi à la couronne une somme annuelle de trente millions de maravédis. Il disait que, pour être maître des autres, il fallait l'être de soi-même ; réfléchir lentement, exécuter promptement, faire sans dire et employer de la *poudre sourde*. Il n'affectait pas l'éclat extérieur, et se souciait peu de laisser à ses alliés la gloire d'une entreprise, pourvu qu'elle tournât à son avantage. Pour obtenir ce résultat, il ne considérait ni liens ni serments; violant sa parole toutes les fois qu'il y trouvait son compte, il était inaccessible à toute reconnaissance comme à toute générosité. Il fut aimé des Espagnols, exécré des étrangers et surtout des Italiens.

Plus généreuse et plus loyale, Isabelle unissait aux vertus d'un roi les qualités d'une femme ; bien qu'elle fût dévote, elle savait tenir le clergé en bride. Désireuse de purger l'Espagne des Maures au point de s'obstiner au siége de Grenade, malgré l'opinion des officiers, elle adoucit pourtant les persécutions dirigées contre eux ; elle ne voulait pas que les juifs fussent inquiétés. Elle aimait les lettres et entendait le latin, quand Ferdinand savait à peine signer son nom. Autant il était froid et positif, autant elle se montrait ardente, chevaleresque, pleine d'imagination et d'enthousiasme, ce qui la faisait admirer du peuple. Son mari avait disgracié et dépouillé de ses grades le grand capitaine de Cordoue, auquel il devait tant; Isabelle l'accueillit et le consola. Elle écouta avec intérêt Christophe Colomb quand les autres le tournaient en dérision ; elle arma des vaisseaux à ses frais pour la découverte de l'Amérique, et défendit les Indiens contre les mauvais traitements des vainqueurs. Elle s'occupa de réformer les lois et de guérir les plaies causées par les guerres intestines, protégea l'imprimerie, qui venait d'être introduite dans le pays, et affranchit les livres des droits d'entrée ; elle abolit l'*alcavala*, taxe d'un dixième sur toutes les ventes, qui entraînait des visites et empêchait la circulation.

Isabelle et Ferdinand ne laissèrent d'autre enfant que Jeanne, d'une intelligence plus que bornée. La maison d'Autriche ne laissa point échapper un mariage aussi avantageux à ses intérêts, et la fit épouser à Philippe le Beau. A la mort d'Isabelle, Jeanne hérita de 1504. 6 novembre.
la Castille sous la régence de Ferdinand ; mais Philippe le Beau, qui maltraitait sa femme autant qu'il en était adoré, vint en Castille, malgré son beau-père, et lui enleva toute autorité. Sur ces 1506.
entrefaites, il mourut des suites d'un excès, et Jeanne en perdit le

peu de bon sens qui lui restait; elle fit exhumer son mari, apporter dans sa chambre son cadavre, et attendait toujours qu'il ressuscitât. Non moins jalouse après sa mort, que de son vivant, elle en éloignait toute autre femme, et refusait de s'occuper d'affaires. Ferdinand acheta la régence , et la Castille fut de nouveau
1512. réunie à l'Aragon. Il occupa aussi la Navarre sous le prétexte que Jean II d'Albret avait refusé le passage aux troupes qu'il voulait envoyer en France pour la guerre de la sainte Ligue; il se trouva ainsi maître de toute l'Espagne.

Reconnaissant combien il serait funeste pour sa patrie de passer sous une domination étrangère, Ferdinand regrettait vivement de laisser à l'Autriche un si bel héritage. Il contracta donc un nouveau mariage, et il eut un fils; mais, l'ayant perdu, il chercha à raviver en lui ses forces génératrices à l'aide de médicaments qui, au contraire, le rendirent incapable de toute occupation. Il chercha aussi, par son testament, à restreindre l'héritage de de Charles d'Autriche; mais enfin il le fit son héritier universel, en instituant le cardinal Ximenès régent de Castille, et don Alphonse, archevêque de Saragosse, son fils naturel, régent de l'Aragon; puis il mourut à l'âge de soixante-quatre ans.

Ximenès. 1437-1517. On attribue à ce cardinal Ximenès une grande partie des mérites d'Isabelle. Né en Castille dans une humble condition, il s'était rendu, avec beaucoup de fatigue, à Rome au moment où le pape s'occupait de donner du pain et des emplois aux Grecs fugitifs; puis il se renferma dans une retraite extrêmement rigoureuse, d'où il fut tiré pour devenir confesseur de la reine. Dans sa haute fortune, il ne s'écarta jamais de la règle de Saint-François; il allait à pied et vivait d'aumônes. Quand Isabelle l'eut fait nommer archevêque de Tolède, il n'accepta ce poste qu'après en avoir reçu, par deux fois, l'ordre précis du pontife, sans toutefois se relâcher en rien de la sévérité qu'il s'était imposée, et cachant toujours le froc du moine sous la soie et les fourrures. Les tentures magnifiques qui ornaient sa chambre couvraient le misérable grabat où il reposait. Il ne mangeait que d'un plat, et envoyait aux pauvres malades le surplus du service; il n'avait qu'une mule et point de valets de chambre ni de gentilshommes. Ce fut seulement sur l'ordre exprès d'Alexandre VI qu'il s'entoura de ce cortége dans lequel une cour d'étiquette et de pompe voyait une nécessité; il n'en devint que plus sévère, comme tous ceux qui sont contraints de sortir de la ligne qu'ils se sont tracée.

Comme provincial de son ordre, Ximenès voulut en opérer la réforme par la suppression des abus qui plus tard fournirent

un prétexte aux novateurs ; il ne s'effraya ni de la résistance énergique qu'il rencontra, ni de la fuite d'une millier de moines qui préférèrent se rendre parmi les musulmans de l'Afrique. Il avait coutume de dire qu'un acte de sévérité en épargne beaucoup d'autres ; il imposa à son clergé une exacte discipline, et, comme les mécontents avaient envoyé un des principaux dignitaires à Rome pour s'en plaindre au pape, il le fit arrêter en route et retenir prisonnier. Un taureau attaqua et blessa les gens de sa suite sans qu'il accélérât le pas. Un acte qui aurait mis la discorde entre le roi et son gendre lui fut communiqué ; il le déchira. Avec une si grande rigidité envers lui-même et envers les autres, il ne devait plier devant aucune considération. Il persécuta les Maures, et, quoique un jour surpris par eux, il resta impassible ; il poussa à l'excès les rigueurs de l'inquisition, abaissa la noblesse, et trouva un soutient contre la haine de ses ennemis dans la vénération du peuple, en faveur duquel il allégea plusieurs taxes et en supprima d'autres ; à Tolède, il fit disposer d'immenses greniers qu'il remplit à ses dépens. Il introduisit les registres de baptême et de mariages, si nécessaires pour prévenir les contestations ; il réprima les conquérants (*conquistadori*) de l'Amérique, fonda l'université d'Alcala, pour laquelle il fit élever des bâtiments magnifiques, et où il appela l'élite des professeurs ; c'est à lui qu'on doit l'édition de la Bible polyglotte, édition d'autant plus admirable que les recherches nécessaires étaient alors plus difficiles et plus dispendieuses. Il entreprit à ses frais une expédition contre Oran, une des villes les plus fortes de la côte d'Afrique, dans laquelle étaient venus s'agglomérer les réfugiés d'Espagne ; il s'en empara ; mais si grande fut la surprise qu'on eut recours aux miracles pour expliquer sa bonne fortune. Le cardinal y fit son entrée en s'écriant : *Que la gloire en soit à toi, Seigneur, et non pas à nous!* Ce fut l'unique possession conservée en Afrique par les Espagnols jusqu'en 1792 (1).

Nommé à l'âge de quatre-vingts ans régent de Castille jusqu'à l'arrivée de Charles d'Autriche, c'est-à-dire à un âge où les autres ne songent qu'à mourir, il se montra fécond et infatigable ; il fut chef de l'État comme il avait été moine, sans ménagement et sans repos. Il fit en peu de mois ce qui aurait coûté des années à d'autres, et travailla de tout son pouvoir à consolider

(1) Le contemporain Junile dit qu'il y avait alors à Oran plus de boutiques que dans trois des meilleures villes de l'Espagne.

l'autorité royale, dont son pays devait être la victime, et lui tout le premier. Les Français ayant attaqué la Navarre, il fit démanteler toutes les forteresses qui pouvaient donner appui à l'invasion, organisa des milices nationales, étendit le droit de port d'armes aux citoyens malgré la noblesse castillane, et se servit d'eux pour lui enlever des priviléges anarchiques. Il se concilia les villes en les autorisant à percevoir elles-mêmes les impôts, diminua la dette publique, et augmenta les revenus de la couronne en révoquant les concessions faites aux grands par le roi. Comme ces derniers cherchaient à mettre quelques restrictions aux pouvoirs dont il avait été investi, il leur montra un parc d'artillerie, et leur dit *Voici mes pouvoirs*. Quelle reconnaissance ne lui aurait pas due l'Espagne, s'il eût fait pour la sauver de Charles tout ce qu'il fit pour la lui livrer! Le prince autrichien paya ses services de la plus basse ingratitude. La postérité peut lui reprocher d'avoir, en consolidant l'inquisition, préparé pour ce beau pays un moyen d'avilissement et de régularité servile.

CHAPITRE VI.

FRANCE. — PHILIPPE LE BEL. — BONIFACE VIII. — LES TEMPLIERS.

L'importance que l'empire germanique, dans les siècles précédents, avait sur les affaires de l'Europe, passe actuellement à la France, qui hérite aussi de ses guerres contre la papauté. Phi-
1270. lippe III, dit le Hardi, eut la piété et la justice du saint roi son père, mais non son jugement et sa prudence. Il étendit cependant les pos-
1271. sessions royales; à la mort de son oncle Alphonse de Toulouse, il acquit son comté avec les droits suzerains sur Montpellier, Foix, le Quercy, Rodez, Narbonne, Béziers, Albi, Carcassone; en outre, il réunit à la couronne le Poitou, l'Auvergne, une partie de la Saintonge et du Valentinois et la ville de Die, contrées appelées d'abord Provence et, à cette époque, Languedoc.

1284. Martin IV ayant prononcé la déchéance de Pierre d'Aragon parce qu'il s'était emparé de la Sicile, Philippe accepta pour Charles de Valois, son fils, le royaume du prince espagnol, et se mit à la tête d'une croisade pour aller le conquérir; mais son armée fut moissonnée par les maladies.

1285. Il eut pour successeur Philippe IV, dit le Bel, âgé de dix-sept

ans, roi prudent et opiniâtre, qui ne fut arrêté dans l'exécution de ses projets ni par la justice, ni par l'humanité, ni par des considérations de temps, de personnes ou d'opinions. Sa pensée dominante fut de détruire la féodalité, et d'étendre la prérogative royale tant au dedans qu'au dehors.

Il renonça à ses prétentions sur l'Aragon; il venait à peine de 1291.
régler avec l'Angleterre d'interminables contestations, lorsqu'une rixe partielle entre des marins anglais et normands les raviva au point d'amener une sanglante mêlée, où les Anglais eurent le dessus. Philippe demanda une satisfaction, qu'il n'obtint pas; il cita alors Édouard comme félon devant ses pairs, et, comme il refusa de comparaître, il confisqua le duché d'Aquitaine, vers lequel il dirigea des troupes pour exécuter la condamnation. Édouard, occupé de soumettre l'Écosse, souleva contre le roi de France plusieurs de ses feudataires, et réussit à le distraire de son entreprise; mais l'intervention du pape les rapprocha pour le 1299.
moment, et Édouard épousa une sœur de Philippe.

Nous avons vu le roi de France, qui d'abord n'était guère plus que le premier parmi ses pairs, acquérir chaque jour des droits et une importance royale, augmenter ses possessions restreintes et agrandir sa juridiction (1). Ce n'était pas véritablement une monarchie absolue en principe; mais elle n'avait aucune limite qui pût légitimement l'arrêter. Elle avait en face d'elle les grands vassaux et le clergé; mais le roi avait sur eux la prépondérance qu'il devait à la supériorité de ses forces. Bien que le clergé con-

(1) On a vu, t. X, combien étaient restreints les domaines du roi de France, qui, au temps de Philippe Ier, se réduisaient aux cinq comtés de Paris, Melun, Étampes, Orléans et Sens. A ces possessions vinrent s'ajouter la vicomté de Bourges (1100); la Seigneurie de Montlhéri (1118); la partie du Lyonnais située sur la droite de la Saône (1183); l'Artois (1191): les comtés d'Évreux, de Corbeil, de Dreux, de Meulan (1203); la Normandie, le Maine, l'Anjou (1204); les comtés de Poitiers et d'Auvergne, ainsi que le Vexin (1205); les comtés de Clermont en Beauvaisis (1218), d'Alençon et du Perche (1221), de Mâcon (1239); la ville de Montargis, la seigneurie du Gien et de Pont Saint-Maxence, sous Philippe II; les comtés de Carcassone et de Béziers (1247); enfin celui de Toulouse et ses dépendances (1270).

Des six grands fiefs placés entre l'Escaut et la Loire, ceux de Normandie et d'Anjou n'existaient donc plus; deux autres étaient décimés au profit de la monarchie; en 1191, le comte de Flandre avait cédé Arras, Bapaume, Aire, Saint-Omer, Hesdin, Lens, en s'engageant à l'hommage pour Boulogne, Guines, Saint-Pol et Ardres; en 1234, le comté de Champagne avait vendu à saint Louis les comtés de Blois, Sancerre, Chartres et la vicomté de Châteaudun; le duché de Bourgogne et le comté de Bretagne constituaient l'apanage de deux branches cadettes de la maison de France.

servât toute sa vitalité, le roi le plus saint et le plus débonnaire avait donné un grand exemple en s'opposant aux abus que les temps, et non la nature du pouvoir ecclésiastique, avaient fait naître.

Les rois ne cherchaient pas non plus à s'arroger les droits pour se faire despotes, mais pour mettre quelque ordre, quelque justice, quelque uniformité dans un pays morcelé en autant d'États qu'il y avait de fiefs, chacun avec des institutions, une justice et des inimitiés propres. L'éclat de la cour, le patronage général, le caractère d'équité, de respect pour tous les droits, d'amour du bien public, imprimé à la monarchie des rois précédents, surtout de Philippe-Auguste et de saint Louis, avaient contribué à créer l'État; mais l'autorité, en passant dans les mains d'un despote, pouvait facilement se changer en tyrannie, précisément parce qu'elle manquait de contre-poids légal.

Ce fut ce qui arriva sous Philippe le Bel (1); aussi méchant et tyrannique que saint Louis avait été bon et fort, il rendit absolu le pouvoir, qui jusqu'alors avait été paternel. Son despotisme ne fut pas celui de Charlemagne, qui voulait pouvoir tout pour être en état de faire le bien; Philippe voulut, sans considérations générales, sans intentions généreuses, satisfaire ses passions, ses caprices, sa volonté personnelle. Nous verrons, en conséquence, l'Église, la féodalité, la chevalerie blessées au cœur, non par le fait d'un homme de génie songeant à l'avenir, qui dédommage ou étourdit, mais par l'œuvre lente et froide d'avocats et de banquiers. C'est ainsi que des progrès remarquables sont dus quelquefois à ceux qui les recherchent le moins.

1287. Il multiplia les ordonnances au détriment de la juridiction féodale et ecclésiastique. Ducs, comtes, barons, évêques, abbés, chapitres, colléges, gentilshommes, quiconque, en un mot, avait des juridictions temporelles dut avoir pour baillis et pour officiers de justice non des ecclésiastiques, mais des laïques. Cette mesure exclut d'un seul coup les clercs des fonctions judiciaires, et rendit la juridiction du parlement tout à fait séculière, au point que l'entrée en fut interdite aux prélats sans le consentement des pré-
1289 sidents. Défense fut faite d'arrêter personne à la requête d'un prêtre ou d'un moine. Le cens que les possesseurs de mainmorte devaient payer pour acquérir de nouvelles propriétés fut porté à deux, trois, quatre et jusqu'à six fois la rente. Philippe le Bel organisa le parlement, distribuant ses travaux, fixant ses jours

(1) GUIZOT, *Hist. de la civilisation*, liv. XV.

d'audience et ses attributions. Il prononça l'affranchissement absolu des serfs du Valois, parce qu'ils avaient, était-il dit, les droits de l'homme : grave blessure faite à la féodalité. Les seigneurs de Comminges reçurent, dans les Pyrénées, cette signification du parlement : *A nous seuls, dans tout le royaume, appartient de poursuivre et de punir le port d'armes.*

Philippe III avait donné un exemple nouveau en accordant des lettres de noblesse à Raoul, son orfèvre; Philippe IV donna celui d'ériger une pairie, dignité qu'il conféra à trois princes du 1297.
sang ; s'immisçant aussi dans la vie privée, il régla par des lois somptuaires le repas et l'habillement des grands. Au grand *mangier*, il ne dut être servi qu'un potage au lard et deux mets, sans fraude; « et au petit mangier, un mets et un entremets. S'il est « jeûne, se pourra donner deux potages aux harengs et deux « mets, ou trois mets et un potage ; et l'on ne mettra en une es« cuelle qu'une manière de chair, une pièce seulement, ou une « manière de poisson. » Défense à tout duc, comte ou baron de se faire faire plus de quatre robes par an; même défense pour les femmes; les prélats ne peuvent avoir que deux robes; les chevaliers, deux ou trois, à proportion de leur richesse (1). Aucune bourgeoise ne pouvait avoir de char, ni se faire éclairer de nuit par des torches en cire; il leur était défendu, ainsi qu'à leurs maris, de porter ni vair, ni petit-gris, ni hermine, non plus que de l'or et des pierreries.

C'est chose nouvelle que d'entendre le roi de France parler en maître aux seigneurs; or Philippe IV agit ainsi à la suggestion des conseillers qui l'entouraient, gens souvent de bas étage, et des jurisconsultes qui avaient puisé dans le droit romain une idée exorbitante du pouvoir royal, avec l'habitude de pousser un principe jusqu'à ses dernières conséquences. Les seigneurs, occupés de guerre et de chasse, n'ayant guère le loisir ni le goût d'étudier les institutions, la classe des légistes plébéiens resta seule en possession de l'administration de la justice. Pour agrandir le pou-

(1) Que les damoiselles, si elles ne sont pas châtelaines ou ne possèdent pas deux mille livres (25,600 fr.) en terres, se contentent d'une robe; que l'étoffe choisie par les prélats ou barons ne coûte pas plus de vingt-cinq sous tournois l'aune de Paris (16 fr.); l'étoffe des bourgeois, douze sous six deniers; celle de leurs femmes, jusqu'à seize, s'ils possèdent la valeur de deux mille livres tournois; s'ils ont moins, elle est fixée à dix sous pour les hommes, a douze pour les femmes.

L'habillement complet d'une dame de palais coûtait huit livres (100 fr.), et l'on dépensait par an cent sept livres onze deniers (1,400 fr.), pour habiller le fils aîné du roi et sa femme.

voir royal, leur but exclusif, ces légistes ne cessaient de battre en brèche les priviléges ecclésiastiques et féodaux, sans s'arrêter devant les injustices et les usurpations. Le jurisconsulte Pierre Dubois déclarait que *summa regis libertas est, semper fuit nulli subesse, et toti regno imperare sine reprehensionis humanæ timore*. C'était l'esclavage moral de la nation, proclamé sous le nom d'indépendance. Le roi se crut donc autorisé à résoudre toutes les questions sans consulter ses feudataires, sauf le cas de paix et de guerre, parce qu'ils avaient à fournir des subsides et des hommes. D'un autre côté, il convoquait plus fréquemment les députés des villes ; puis, comme il s'était réservé la faculté de révoquer les juges et de choisir, selon le besoin, ceux qui lui paraissaient convenir le mieux, il resta l'arbitre suprême des procès criminels, comme il arrive dans les commissions spéciales.

Parmi ces légistes, une célébrité fâcheuse s'attache au nom de Nogaret, professeur de droit à Montpellier, qui, en donnant à des violences tyranniques l'apparence de la légalité, mérita son élévation au poste de chancelier et de garde des sceaux. Comme Plaisan, comme Marigny, il oublia l'Évangile pour les Pandectes, l'esprit pour la lettre. Ces hommes eurent des textes pour justifier tous les abus, et réussirent, par l'iniquité, à fonder le système moderne du pouvoir monarchique central, à étendre l'influence du roi sur toutes choses, à introduire partout ses délégués, à attirer toutes les affaires au parlement.

Nogaret.

Avec l'extension de l'autorité royale, la nature des salaires changea. Les soldats ne sont plus entretenus par les vassaux de la couronne; il leur faut une paye ; les fonctionnaires ne sont plus rétribués en terres, et ne s'assoient plus à la table du souverain ; il faut donc encore de l'argent pour toutes ces dépenses, et l'argent devient le principal moteur de la machine sociale.

Pour s'en procurer, Philippe eut recours à la force et à l'astuce. Il rançonna souvent les juifs, puis il les expulsa du royaume sans qu'il leur fût permis de rien emporter ; mais ils trouvèrent moyen, par les lettres de change, de se soustraire à cette spoliation. Par rachat ou par usurpation, il s'appropria le droit exclusif de battre monnaie, droit qui appartenait à tout seigneur suzerain, et, par des altérations fréquentes, il put augmenter l'impôt à son gré.

Il n'en faisait pas moins crier dans les rues que sa monnaie était aussi bonne que celle de saint Louis, tout en défendant de l'essayer ou de la peser, et d'en introduire d'étrangère. Il trouvait en outre des expédients toujours nouveaux pour lever des impo-

sitions extraordinaires, tailles sur les Lombards, *maltôte* sur le peuple; mais, comme le peuple était pauvre, il mit l'Église à contribution par des demandes qui étaient des ordres. Il exhortait sans cesse les ecclésiastiques à lui faire des offrandes, *parce que ce qui est donné est plus agréable à Dieu et aux hommes que ce qui est accordé par force.*

Mais Philippe recourut avec tant d'insistance aux biens du clergé pour subvenir aux frais de la guerre et solder la corruption, qu'il finit par se brouiller avec les pontifes. A Nicolas III, Papes
sous qui s'était concilié le différend du saint-siége avec l'Empire, 1281. 1285.
avait succédé Martin IV (Simon de Brion), créature de Charles d'Anjou (1), peu aimé du peuple; puis Honorius IV (Jacques Savelli), qui montra un caractère énergique dans un corps débile; 1288.
ensuite Nicolas IV (Jérôme Musci d'Ascoli), qui agrandit les domaines des Colonna. Après sa mort, les Colonna eurent pour adversaires les Orsini, qui tinrent longtemps la nouvelle élection en suspens; enfin ils s'accordèrent pour faire porter le choix sur un pieux ermite appelé Pierre Morone. Les cardinaux le trouvèrent vêtu de haillons; il s'agenouilla devant eux; à leur tour, ils tombèrent à ses pieds et le saluèrent pape. Malgré son refus, on l'obligea d'accepter. Charles d'Anjou, roi de Naples, et Charles Martel, roi de Hongrie, tinrent la bride de sa haquenée lorsqu'il fit son entrée dans Aquila. Il prit la tiare sous le nom de Célestin V; 1294.
mais il ne tarda point à reconnaître son inaptitude aux affaires, et, dans son vif désir de regagner sa pieuse retraite, il abdiqua la papauté, exemple nouveau jusqu'alors.

Benoît Caïetano d'Anagni, qui, dit-on, l'avait poussé à cette Boniface VIII. 24 octobre.
résolution le remplaça sous le nom de Boniface VIII. Aussi fort par le savoir que par l'intelligence des affaires, et portant haut les droits spirituels et temporels du saint-siége, il se proposa d'accomplir l'œuvre de Grégoire VII et d'Innocent III, c'est-à dire de soumettre la puissance temporelle à l'autorité ecclésiastique (2).

(1) Il était Tourangeau, et mourut d'indigestion; ce qui fait dire à Dante, *Purgatoire*, 24 :

Ebbe la santa Chiesa in le sue braccia;
Del Torso, fu, e purga per digiuno
L' anguille di Bolsena e la vernaccia (espèce de vin blanc).

Entre ses bras il eut la sainte Église. A Tours
Il avait pris naissance, et, depuis bien des jours,
De Bolsenne, en ces lieux, par le jeûne il rachète
Les anguilles au goût exquis et la *blanquette*.

(2) La mémoire de ce pontife a été défendue récemment dans la *Dublin*

Il commença par se soustraire à la domination du roi de Naples, qui voulait, pour avoir les pontifes sous sa dépendance, les retenir dans ses États; il révoqua les concessions imprévoyantes de son prédécesseur, et, pour éviter un schisme, le renferma dans un château fort, où les mauvais traitements abrégèrent ses jours. En général, il se montra sévère, opiniâtre et disposé à conduire les choses de l'Église avec des procédés mondains; ne pouvant amener les Siciliens à reconnaître la maison d'Anjou, il les excommunie, sans égard pour les raisons qui peuvent déterminer un peuple à s'insurger. Son arrivée soudaine à Rome déconcerte les factions; il abaisse les Colonna, gibelins et patarins, qui s'étaient alliés avec les rois de Sicile et d'Aragon. Après une longue lutte,
1299. il les oblige de lui céder Palestrine, qu'il détruit, pour faire élever de l'autre côté Cività Papale. Quand il apprit qu'Albert d'Autriche s'était déclaré empereur sans son aveu, il mit la couronne sur sa tête, prit en main l'épée, et s'écria : *Je suis César, je suis empereur; je défendrai les droits de l'Empire.*

Jubilé. De même que les anciens célébraient la centième année de la fondation de Rome, les chrétiens avaient adopté l'usage de s'y rendre tout les cent ans, dans la pensée que de grandes indulgences étaient attachées à ce pèlerinage, bien qu'il n'en soit rien dit
1300. dans les livres ecclésiastiques. A la vue de cet immense concours, Boniface résolut de le sanctifier; à cet effet, il accorda un pardon général à quiconque, à la fin de chaque siècle, visiterait les Églises de Rome; il désigna cette fête du nom historique de *jubilé*, par analogie avec celui des Hébreux, qui remettait les dettes. L'ancien engouement des croisades se reporta alors sur ce pèlerinage. Jean Villani, témoin oculaire, dit que l'on comptait chaque jour dans la ville deux cent mille étrangers de tout sexe, de tout âge et de toute nation; de là, un grand renchérissement dans le prix des comestibles et des fourrages. Les Romains s'enrichirent par la vente de leurs denrées et par le loyer des appartements, la chambre apostolique par les offrandes, dont l'abondance était était telle que deux clercs, avec deux râteaux, se tenaient jour et nuit devant l'autel pour les ramasser. Les solennités s'accrurent en proportion, et Boniface s'y montra à tout le monde avec les ornements impériaux (1), précédé de l'épée, du globe, du sceptre

Review, t. XI, année 1842, surtout contre les accusations de Dante et de Ferreto, suivi par Sismondi.

(1) On attribue à Boniface VIII l'introduction de la double couronne sur la tiare papale; cependant on connaît six statues élevées de son vivant, ou peu après sa mort, qui le représentent avec la couronne simple. Il en est de même

et d'un héraut qui criait : *Voici deux épées ; voici le successeur de saint Pierre; voici le vicaire du Christ.*

L'intervention de Boniface, comme pacificateur de l'Europe, termina la longue querelle entre les Aragonais et les Angevins pour la possession de la Sicile, et celle qui divisait Adolphe de Nassau et Albert d'Autriche pour l'Empire; mais, lorsqu'il offrit sa médiation pour régler les débats de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche, Philippe le Bel lui répondit que *personne n'avait rien à voir dans un démêlé entre son vassal et lui; qu'il écouterait volontiers des conseils, mais qu'il n'accepterait point de commandements.*

Comme Philippe le Bel continuait à réclamer les dons du clergé, et défendait de faire sortir de l'argent du royaume, ce qui diminuait les revenus de Rome, Boniface rendit, en qualité de défenseur des immunités ecclésiastiques, la bulle *Clericis laicos*, par 1296.
laquelle il excommuniait tout clerc qui, sans l'aveu du saint-siége, accorderait des subventions, prêts ou dons, et tout laïque qui en exigerait (1).

Bien qu'il se plaignît des princes qui taxaient les biens du clergé, il n'en désignait aucun nominativement, et la bulle s'appliquait tout aussi bien au roi d'Angleterre, qui rançonnait plus durement encore ses opulents prélats. Mais Philippe ayant accru, par dépit, ses exigences pécuniaires, Boniface lui en fit reproche, et lui représenta qu'il s'exposait aux censures encourues par ceux qui attentaient aux libertés de l'Église; il lui adressait en même temps des remontrances sur l'administration de son royaume et sur sa guerre avec l'Angleterre, qui entraînait de grandes charges pour le peuple. Philippe soutint les droits de la royauté, et lui répondit avec aigreur : *Quelle personne sensée*, disait-il, *pourrait concéder qu'il est juste d'empêcher les ecclésiastiques d'offrir des subsides aux rois, par qui ils ont été enrichis, lorsqu'ils prodiguent le bien des pauvres à entretenir des histrions et des maîtresses, en festins, en vêtements et en chevaux ?*

Malgré son caractère violent, Boniface, comme chef des Guelfes d'Italie, désirait rester en paix avec la France. Il adressa donc au roi, au sujet de la bulle, une franche explication, dans 1297.
laquelle il lui disait qu'il n'avait nullement prétendu le priver des

de celles de Benoît IX, son successeur. La triple couronne apparaît pour la première fois sur les statues de Boniface IX.

(1) On fait un grand grief de cette bulle à Boniface VIII, et pourtant elle ne contient que le sens précis du canon XLIV du concile de Latran, et la doctrine généralement acceptée dans le droit canonique du temps.

services et des prestations dus par les ecclésiastiques à titre de vassaux, mais bien empêcher, en général, qu'il fût mis des taxes sur le clergé; qu'il devait savoir, du reste, combien le pape avait à cœur l'intérêt de la France. Il terminait en laissant à la conscience du roi l'appréciation des cas où il conviendrait de frapper une contribution extraordinaire.

Une réconciliation parut s'ensuivre. Le pape accorda à Philippe les dîmes pour trois années, et promit de faire obtenir le trône impérial à Charles de Valois, son frère, destiné à recevoir toutes les couronnes et à n'en porter aucune. Il canonisa saint Louis; Philippe, en retour, soumit à son arbitrage son différend avec l'Angleterre et la Flandre.

La Flandre, par ses richesses, excitait la convoitise de la France et de l'Angleterre, comme moyen d'alimenter la guerre. Le comte
1280. Guy Dampierre voulait marier sa fille Philippine au fils d'Édouard Ier d'Angleterre. Philippe le Bel, n'osant pas s'opposer ouvertement à cette alliance avec son ennemi, invita le comte à se rendre à Corbeil, prétextant le désir qu'il avait d'embrasser la fiancée, dont il était le parrain, et tous les deux furent jetés en prison ; la fille, tant qu'il vécut, ne recouvra point sa liberté. Guy parvint à s'échapper, et se déclara l'ennemi du roi déloyal. Édouard envoyait de l'argent pour entraîner à des hostilités ouvertes l'empereur Adolphe de Nassau et les seigneurs; mais Philippe faisait les mêmes sacrifices pour acheter leur neutralité, et la guerre fut
1298 conduite lentement. Boniface décida que les marchandises enlevées seraient restituées de part et d'autre; que le roi d'Angleterre tiendrait la Guyenne comme fief de la France, et que les villes enlevées au comte de Flandre lui seraient rendues, ainsi que sa fille.

Philippe prétendit que cette sentence lésait la majesté royale; il fit déchirer et brûler la bulle, et recommença la guerre jus-
1299 qu'à ce qu'il eût réuni la Frandre à la couronne. Devenu l'ennemi déclaré de Boniface, il accueillit, pour le braver, les Colonna, qui s'étaient enfuis de Rome, traita sans pitié le comte de Flandre, et s'allia avec Albert d'Autriche. Le pape avait investi du nouvel évêché créé à Pamiers, dans le diocèse de Toulouse, Bernard de Saisset, homme orgueilleux et mal vu du roi, d'abord à cause de démêlés antérieurs, et puis parce qu'en sa qualité de descendant des comtes de Toulouse, il avait pour amis les principaux personnages du pays. Ce fut lui que le pape chargea de réclamer de Philippe la mise en liberté du comte de Flandre, et de lui rappeler la promesse qu'il avait faite de se croiser. Le prélat, ayant

montré de la hauteur ou de la fermeté dans l'accomplissement de son mandat, fut chassé violemment de la présence du roi, qui chargea Pierre Flotte, un de ces légistes qui mettaient leurs sophismes au service du pouvoir, de lui faire son procès comme coupable de lèse-majesté. Il en résulta la preuve, vraie ou fausse, que Saisset méditait le rétablissement du royaume de Languedoc ; ceux qui avaient reçu ses confidences se firent ses délateurs, et rapportèrent ses plaisanteries contre le roi (1). Philippe écrivit au pape, avec une ironie cruelle, pour qu'il eût à dégrader ce prélat, traître envers Dieu et les hommes, dont il voulait offrir un sacrifice au Seigneur.

Le pape ne put tolérer cette indignité, et il écrivit au roi (*Ausculta, fili*), pour lui reprocher ses abus contre les libertés ecclésias- 1301.
tiques, ses altérations de monnaies et ses usurpations des biens de l'Église ; il suspendit le privilége qu'avaient les rois de France de ne pas être excommuniés, et convoqua le clergé gallican à un concile à Rome. Il ajoutait que le pouvoir du pape, tant au temporel qu'au spirituel, est au-dessus de celui des rois (2). Le garde des sceaux Pierre Flotte et l'avocat général Nogaret, dont la malice égalait l'opiniâtreté, non contents d'insulter le pape dans les réponses arrogantes du roi, firent circuler deux lettres supposées ou interpolées. Dans l'une, le pontife exposait, avec une franchise absolue et en termes précis, les prétentions que la cour de Rome prenait soin de voiler sous des expressions adoucies ; dans l'autre, était la réponse du roi, violente et brutale.

C'était un moyen de sonder l'opinion publique. Le peuple, qui croit toujours que celui qui frappe fort frappe bien, applaudit à Philippe ; le parlement, dans lequel le tiers état fut, pour la première fois (3), réuni aux nobles et au clergé, après avoir entendu la harangue de Pierre Flotte, déclara qu'il ne souffrirait jamais en France d'autres maîtres que Dieu et le roi (4), et proclama la liberté gallicane c'est-à-dire le pouvoir absolu du monarque (5). Quant au concile

(1) Il le comparait au roi des oiseaux, le plus beau de tous, mais le plus lâche.

(2) Il déclara en consistoire, l'année suivante, qu'il n'entendait pas s'arroger les prérogatives du roi, mais que celles-ci sont subordonnées au pape en ce qui concerne le péché.

(3) C'est la première mention des états généraux.

(4) « A vous, très-noble prince, notre père, Philippe, par la grâce de Dieu roi de France, supplie et requiert le peuple de votre royaume, pour ce qui lui appartient, que ce soit fait que vous gardiez la souveraine franchise de votre royaume, qui est telle que vous ne reconnaissiez de votre temporel souverain en terre que Dieu. »

(5) Sismondi lui-même, adversaire systématique du saint-siége, ne l'entend

général en question, on parut n'y voir qu'un moyen de priver les églises de leurs pasteurs, le roi de conseils et le peuple de sacrements ; en conséquence, l'autorisation de s'y rendre fut refusée au clergé (1); puis on fit écrire par les trois ordres des lettres où les prétentions du saint-siége étaient réfutées avec un grand étalage de dialectique, d'érudition et de servilité, et la bulle supposée fut livrée aux flammes (2).

Boniface démasqua les calomnies de l'astucieux légiste, qui avait mis le droit de son côté en lui prêtant un faux langage; il prit *en pitié l'Église française, fille en délire, à qui une mère*

pas différemment : « La nation française est la première chez qui l'affection « pour le souverain se soit confondue avec le devoir; *le culte de la famille* « *régnante* semblait avoir quelque chose de sacré, et l'on osait l'*opposer à la* « *religion même*... Les prêtres français, qui pendant plusieurs siècles se trou- « vèrent en lutte avec l'Église romaine, avaient donné un sens bien étrange à « ce nom de liberté qu'ils invoquaient; ils ne songèrent pas, et les conseils, les « parlements n'aspirèrent pas à l'invoquer pour eux-mêmes ; ils la confinèrent « tout entière à ce *maître* au nom et par l'ordre duquel ils la réclamaient. Em- « pressés de *sacrifier jusqu'à leurs consciences aux caprices du monarque*, « ils repoussèrent la protection qu'un chef étranger et indépendant leur offrait « contre la tyrannie ; ils refusèrent au pape le droit de prendre connaissance des « taxes arbitraires que le roi levait sur son clergé ; de l'emprisonnement arbitraire « de l'évêque de Pamiers; de la saisie arbitraire des revenus ecclésiastiques de « Reims, de Chartres, de Laon et de Poitiers ; ils refusèrent au pape le droit de « diriger la conscience du roi, de lui faire des remontrances sur l'administration « de son royaume et de le punir par les censures ou l'excommunication lors- « qu'il violait ses serments. »

(1) Voyez DUPUY (Ptolémée de Lucques), *Hist. des différends entre le pape Boniface VIII et Philippe le Bel*, etc.; Paris, 1655, in-folio.

JO. RUBEL, *Bonifacius VIII*; Rome, 1651.

BAILLET, *Hist. des démêlés du pape Boniface VIII avec Philippe le Bel*; Paris, 1718.

(2) La lettre du pape était ainsi conçue : « Boniface, serviteur des serviteurs de Dieu, à Philippe, roi de France. Crains Dieu et observe ses commandements. Sache que tu nous es soumis dans le temporel et dans le spirituel; que la collation des bénéfices et des prébendes ne t'appartient pas ; que tu administres les bénéfices vacants uniquement pour en réserver les revenus aux successeurs. Si tu en as conféré quelques-uns, nous invalidons la collation comme nulle en droit et en fait, déclarant hérétique quiconque pense autrement. »

Voici la réponse :

« A Boniface, se disant pape, peu ou point de salut. Sache ta grande fatuité que dans le temporel nous ne sommes soumis à personne ; que la collation des bénéfices et des siéges vacants nous appartient par le droit de notre couronne ; que les revenus des bénéfices vacants sont à nous; que nos nominations sont valables pour le présent et pour l'avenir, et que nous maintiendrons de tout notre pouvoir ceux que nous avons investis. Quiconque pense autrement sera tenu pour fou et insensé. »

affectueuse était prête à pardonner des discours insensés ; puis, ayant réuni le concile, il publia la bulle *Unam sanctam*, où il dé- 1302. Octobre.
clare que l'Église, une, sainte, catholique, apostolique, a pour chefs le Christ et son vicaire sur la terre; que la puissance spirituelle, bien que confiée à un homme, est pourtant divine, et que lui résister, c'est résister à Dieu; que la puissance temporelle est inférieure à l'autorité ecclésiastique, et doit se laisser guider par elle, comme le corps par l'âme; que le pape peut, quand les rois tombent dans des erreurs graves, les admonester et les ramener dans le droit chemin; que si, dans l'exercice de leur pouvoir, ils n'étaient pas soumis aux censures de l'Église, ils resteraient en dehors d'elle, et que les deux puissances seraient distinctes l'une et l'autre, ce qui, par l'admission de deux principes, conduirait au manichéisme. En somme, que toute créature humaine est subordonnée au pontife, et qu'on ne peut obtenir le salut dans une croyance contraire.

Jamais la supériorité de la puissance pontificale sur le pouvoir temporel n'avait été exprimée plus nettement. Boniface fit bientôt l'application de sa doctrine en décrétant que les empereurs et les rois devaient comparaître à l'audience apostolique chaque fois qu'ils seraient cités : *telle étant notre volonté à nous, qui, avec la permission de Dieu, commandons à tout l'univers.*

C'était jeter le gant à Philippe, qui le ramassa, assisté de ses avocats. Il s'assura du peuple en promettant justice, protection, respect aux droits et aux personnes, en même temps qu'il mettait sur pied des sergents, des patrouilles, et pourvoyait ses forteresses; il calma l'Angleterre par la cession de la Guyenne, objet de leurs débats, et soudoya des légistes pour écrire contre le pape.
Nogaret lança une proclamation furibonde contre Boniface, qu'il 1303.
appelait Maliface, faux, intrus, larron, hérétique, ennemi de Dieu et des hommes. Le roi s'obstinant à interdire aux évêques le voyage de Rome, à falsifier les monnaies, à occuper les biens ecclésiastiques et la ville de Lyon, Boniface le frappe d'excommunication. Philippe alors ordonne l'arrestation du légat, à qui l'on enlève ses dépêches. Il fait énoncer dans le parlement, par ses avocats généraux, vingt-neuf chefs d'accusation contre Boniface, lui imputant des hérésies, des blasphèmes, toutes sortes de vices, et, fort de l'assentiment du clergé tout entier et de l'université, il en appelle à un concile convoqué par le pontife *légitime :* acte inouï en France, et qui menait droit à un schisme.

Nogaret fut expédié à Rome pour notifier le tout au pape, mais avec l'ordre secret de l'arrêter et de l'envoyer à Lyon. Du reste,

il avait carte blanche pour agir comme il l'entendrait; il emmenait avec lui Sciarra Colonna, l'ennemi acharné du pontife. Boniface eut vent de la trame, et s'enfuit à Anagni, où il préparait une excommunication destinée à reproduire les scènes de la maison de Souabe; mais il fut prévenu par Nogaret, qui recrute à prix d'argent une bande d'aventuriers, et se jette dans la ville aux cris de *Vive France! Mort à Boniface!* Au bruit de ce tumulte, le pontife, âgé de quatre-vingt-six ans, s'écria : *Livré comme le*
Septembre. *Christ le fut à ses bourreaux, je mourrai, mais pape;* il pose la tiare sur la tête, et s'assied sur son trône, avec la croix et les clefs à la main. Bientôt le palais est envahi par les hommes d'armes, qui se mettent à piller. Nogaret insulte le vieillard; Sciarra Colonna, qui, pendant quatre ans, avait manié la rame sur des galères de pirates plutôt que de révéler son nom quand il s'était enfui de Rome, le soufflette pour assouvir sa vengeance. Retenu prisonnier, Boniface refuse toute nourriture, dans la crainte d'être empoisonné. Le peuple, revenu de son effroi, se soulève, et délivre de vive force le pontife, qui, emmené sur la place publique, demande un morceau de pain par charité. Conduit à Rome en triomphe, il renonce aux idées de pardon et de réconciliation qu'il avait manifestées à Anagni; mais les Orsini eux-mêmes, dans lesquels il avait mis sa confiance, l'enferment dans le palais. Alors, abattu par tant de coups, son esprit s'égare, et il expire dans des trans-
1303. 11 octobre. ports de rage. La toute-puissance du saint-siége finit avec lui (1).

Benoît XI (Nicolas Boccasini), qui lui fut donné pour successeur, était « un homme d'une famille obscure et peu nombreuse, constant et honnête, discret et saint (2). » Il prononça l'excommunication contre les auteurs de l'outrage fait à son prédécesseur. Nogaret vint lui demander pardon au nom du roi; peu de jours après, le nouveau pontife mourait empoisonné à Pérouse, tandis
[illegible] juillet. que le traitement de Nogaret était porté de cinq cents livres tournois à huit cents.

Philippe n'épargnait point aux peuples les outrages dont il avait abreuvé le pontife; mais ce ne fut pas avec la même impu-

(1) Raynaldi, continuateur de Baronius, fait preuve d'impartialité chrétienne en terminant ainsi son jugement sur Boniface : *Super ipsum itaque Bonifacium, qui reges, ac pontifices et religiosos, clerumque ac populum horrende tremere fecerat, repente timor et tremor et dolor una die irruerunt, ut ejus exemplo discant superiores prælati non superbe dominari in clero et populo; sed, formæ facti gregis, curam subditorum gerant, priusque appetant amari quam timeri.*

(2) DINO COMPAGNI.

nité. Nous avons dit comment la Flandre avait été réunie au royaume. Les Flamands, nation positive, s'étaient habitués, en luttant contre une nature ennemie, au travail et à la constance. Étrangers aux idées chevaleresques et aux fantaisies poétiques, marchands et tisserands honnêtes, animés du seul désir de fabriquer leurs étoffes le mieux possible, et de les vendre aux prix les plus élevés, ils avaient atteint un haut degré de prospérité. Bruges était un vaste entrepôt de marchandises de toutes sortes; Gand commençait à montrer l'orgueil un peu grossier d'un marchand enrichi, et l'on ne prononçait guère le nom de la Hollande sans ajouter la *riche*. Mais, si elle avait les manufactures, la laine lui manquait; si elle avait des milices, elle était dépourvue de cavalerie; si elle faisait le commerce, elle n'avait point de vaisseaux. En outre, elle ne constituait pas une seule nation, mais une réunion de tribus et de villes rivales, de classes rivales et de métiers rivaux. Enfin la souveraineté, comme les femmes pouvaient en hériter, passait aux mains tantôt d'un étranger, tantôt d'un autre.

La femme de Philippe avait vu d'un œil jaloux les toilettes somptueuses avec lesquelles les marchandes et les brasseuses de Flandre étaient venues au-devant d'elle : *Je croyais*, avait-elle dit, *être seule reine; mais j'en vois six cents ici*. Philippe se proposa de rabattre l'orgueil de ces bourgeois et d'épuiser leurs bourses. Pierre Flotte et Jacques de Châtillon, comte de Saint-Pol, qu'il leur envoya pour les gouverner, mirent en usage les expédients les plus subtils à l'effet de leur soutirer de l'argent. Se plaignaient-ils, le parlement fermait l'oreille, et les seigneurs français, habitués à traiter avec dédain les gens de leurs communes, faibles et désunies, les jetaient en prison. Dans cette extrémité, que reste-t-il, hormis la rébellion? Tout citoyen s'engagea donc à enlever selle et bride au cavalier qu'il logeait; puis, au signal donné par les marmites, qui résonnèrent non moins terribles que les cloches de 1302. 24 mars.
Palerme, ils se mirent à massacrer les Français et pressèrent leurs préparatifs de guerre. Le bruit se répandit dans le pays que Châtillon arrivait avec des barils pleins de courroies pour les pendre, et que la reine avait recommandé, quand il expédierait les *pourceaux* de Flandre, de ne pas oublier les *truies*. Résolus donc de se battre jusqu'à l'extrémité, ils marchèrent contre l'armée française, commandés par Jean, comte de Namur, qui brûlait de venger son père le comte Guy de Dampierre, emprisonné par Philippe; ils la rencontrèrent dans les plaines de Courtray, où, au 11 juillet
nombre de vingt-cinq mille artisans, guerriers improvisés, ils devaient lutter contre cinquante mille hommes de troupes aguerries.

Mais, animés par le patriotisme, ils communièrent tous ensemble ; les chevaliers mirent pied à terre, et renvoyèrent leurs chevaux pour n'avoir aucun avantage sur les autres. Les chefs des corps de métiers furent créés chevaliers. La bataille s'engagea, et les Français furent mis dans une déroute complète. Pierre Flotte et le comte de Saint-Pol furent assommés à coups de masse, et quatre mille paires d'éperons d'or, suspendues dans la cathédrale de Courtray, attestèrent le sanglant triomphe des Flamands.

Philippe avait perdu, dans cette journée, l'élite de son armée ; néanmoins il se procura de l'argent par tous les moyens qu'il employait d'ordinaire, prit à sa solde des galères génoises, s'avança contre eux en personne, et les vainquit à son tour ; mais, comme *il pleuvait* des Flamands, il dut se résigner à traiter avec les insurgés, et à leur rendre le vieux Guy de Dampierre. De retour à Paris, il consacra dans Notre-Dame son effigie équestre, en reconnaissance non de ce qu'il avait remporté la victoire, mais de ce qu'il avait échappé au péril.

Déçu dans l'espoir qu'il avait conçu de spolier la Flandre de ses richesses, il fut obligé d'avoir recours à d'autres ressources. Il se mit à altérer les monnaies, promettant d'indemniser sur ses biens et ceux de sa femme les personnes qui les accepteraient ; mais il en résulta une telle confusion que le clergé offrit deux vingtièmes du produit annuel de tous les bénéfices, à la condition qu'il s'engagerait à ne plus avoir recours à cet expédient, aussi perfide que grossier. Il le promit, et recommença. Une révolte ouverte s'ensuivit ; puis, comme on refusait de recevoir les pièces de bas aloi, le trésor les encaissait, mais pour un tiers seulement de leur valeur (1). Le roi bannit ensuite les juifs pour leur vendre

(1) Par livre on entendait une livre d'argent de douze onces, divisée en douze sous, qui formeraient aujourd'hui 3 fr. 20 cent.

Voici la valeur approximative du marc d'argent en France.

	Années.	Liv.	Sous.	Den.	Fr.	C.
Sous Charlemagne et Louis le Débonnaire...........	789	»	13	4	»	67
Charles le Chauve.......	859	»	12	»	»	59
Carloman...............	878	»	13	4	»	67
Hugues et Robert.......	995—1031	»	16	»	»	78
Louis VII...............	1158	2	13	4	2	64
Philippe-Auguste........	1207—1222	2	10	»	2	47
Saint Louis.............	1226	2	14	7	2	70
Philippe le Hardi...	1283	2	14	»	2	67
Philippe le Bel..........	1285—1311	4	6	4	4	27
Louis le Hutin..........	1312—1315	2	14	5	2	69

à prix d'or la permission de rester dans le royaume. Une autre fois, il les fit arrêter tous, séquestra leurs biens, et fit verser au trésor les créances qui leur étaient dues. Ces moyens ne suffirent pas ; alors les gens du fisc lui indiquèrent une autre voie, dans laquelle il fut dirigé par les avocats.

Après la mort de Benoît XI, l'élection de son successeur fut longtemps disputée entre les Gaëtani, qui désiraient un pape italien, et les Colonna, qui le voulaient français. Philippe, ayant appris que Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, était un des compétiteurs, le fit venir, et lui dit : *Je puis vous faire pape si vous me promettez six grâces : la première, que vous me réconciliiez avec l'Église; la seconde, que vous rendiez la communion à moi et à tous les miens; la troisième, que vous m'accordiez les dîmes du clergé dans mon royaume pour cinq années, afin de subvenir aux dépenses de la guerre de Flandre; la quatrième, que vous abolissiez entièrement la mémoire du pape Boniface; la cinquième, que vous rendiez la dignité de cardinal à Jacques et à Pierre Colonna, et que vous l'accordiez à quelques-uns de mes amis; quant à la sixième grâce, je vous en parlerai en temps et lieu.* L'archevêque, persuadé qu'il lui serait redevable de la tiare, promit sur l'hostie ce qu'il demandait, et fut élu sous le nom de 1305.
Clément V (1). Au lieu de se rendre à Rome, il invita les car- 5 juin.

	Années.	Liv.	Sous.	Dem.	Fr.	C.
Philippe le Long........	1316	3	»	9	3	»
Charles le Bel..........	1321	3	12	5	3	57
Philippe de Valois.......	1326—1350	6	15	11	6	72
Jean Ier...............	1350—1363	12	7	2	2	20
Charles V...............	1364—1378	15	15	11	15	48
Charles VI..............	1381—1421	9	8	5	9	31
Charles VII.............	1422—1456	8	10	8	8	42
Louis XI................	1464—1473	9	1	8	8	97
Charles VIII...........	1488	11	»	»	10	86
Louis XII..............	1497—1513	11	10	»	11	35
François Ier............	1514—1543	13	1	3	12	90
Henri II................	1549—1556	14	16	6	14	65
Charles IX.............	1565—1573	15	18	6	15	73
Henri III...............	1575—1580	18	10	»	18	27
Henri IV...............	1602	20	5	4	20	2
Louis XIII..............	1611—1661	24	11	8	24	27
Louis XIV..............	1670—1715	33	7	9	32	98
Louis XV..............	1715—1773	53	6	5	52	67
Louis XVI, depuis 1775 jusqu'à l'an II de la république		53	9	3	52	89
De cette époque jusqu'à.........	1806	55	1	4	54	39

(1) Villani, qui raconte cet entretien, n'y était pas à coup sûr en tiers. Le

dinaux à le couronner à Lyon, et dès lors commença ce que les
Papes à Avignon. Italiens appelèrent la *Captivité de Babylone*. Clément V, après avoir couru de diocèse en diocèse avec une suite dévorante de
1309. serviteurs et de courtisans, s'installa enfin dans Avignon, ville qui appartenait au comte de Provence, sous la suzeraineté de l'Empire.

Peut-être le traité mentionné ci-dessus ne fut-il qu'une invention maligne pour expliquer la basse complaisance de ce pape, qui, par la fréquente concession des dîmes, enrichissait les souverains de l'argent d'autrui. Il abrogea la constitution *Clericis laicos*, déclara que la bulle *Unam sanctam* n'était pas contraire au royaume de France, nomma cardinaux douze créatures de Philippe, moyen assuré de perpétuer la servitude, et donna l'absolution à Nogaret. Un concile fut chargé de faire le procès à la mémoire de Boniface VIII, dont la condamnation eût été la ruine de la papauté; mais ce concile, réuni à Vienne, déclara que les inculpations n'étaient pas fondées, et deux chevaliers catalans se présentèrent, disposés à soutenir l'innocence du pontife l'épée à la main.

Philippe céda sur ce point de rancune personnelle pour autre chose qu'il avait plus à cœur; c'était peut-être la sixième grâce réservée. Or Clément V, une fois engagé dans la voie honteuse des concessions, dut se trouver amené, de l'une à l'autre, à la pire de toutes.

Templiers. Les templiers se trouvaient répartis en différentes provinces, dont les plus anciennes, celles d'Orient, avaient été occupées par les musulmans, à l'exception de Chypre; celles d'Occident étaient le Portugal, la Castille, l'Aragon, la France et l'Auvergne, avec la Flandre et les Pays-Bas, la Normandie, l'Aquitaine, la Provence, l'Angleterre, la haute Allemagne, le Brandebourg et la Bohème, l'Italie, la Pouille, la Sicile. Dans ces diverses contrées, ils comptaient neuf mille commanderies, tellement riches qu'elles rapportaient environ huit millions de livres (112,000,000 fr.). Des trente mille chevaliers dont se composait l'ordre, la plupart appartenaient à la France, et c'était communément parmi les Français que l'on choisissait le grand maître, prince souverain. Ils étaient commandés en guerre par un maréchal et un gonfalonier; chaque province avait un grand prieur, de qui relevaient d'autres prieurs et les commandeurs. Lorsqu'ils eurent perdu le temple de Jérusalem, ils en choisirent un autre moins exposé, à Paris, dans

peuple réduisit en fait ce que les événements firent supposer; mais aucun autre historien n'en parle.

le faubourg qui en conserve encore le nom (*le Temple*); il formait un tiers de la ville, et avait pour habitants une foule de chevaliers, de serviteurs, d'employés, d'affiliés, sans compter ceux qui venaient y chercher un asile. Grâce à leurs services, ils avaient obtenu de nombreux priviléges. Le pape les avait affranchis de toute juridiction, avec défense de conférer aucune commanderie à la recommandation de rois ou de seigneurs. Alphonse le Batailleur leur avait légué le royaume d'Aragon; mais les grands mirent obstacle à cette libéralité. Ils possédaient dix-sept places fortes dans celui de Valence. Philippe lui-même avait dit : *Les œuvres de piété et de miséricorde; la généreuse libéralité pratiquée dans le monde entier et dans tous les temps par le saint ordre des templiers, fondé depuis longues années par l'autorité divine; le courage de ses membres, qu'il importe d'exciter à un zèle plus actif et infatigable pour la défense périlleuse de la terre sainte, nous induisent à répandre notre munificence royale sur l'ordre et sur les chevaliers, en quelque lieu de notre royaume qu'ils se trouvent, et à distinguer, par une faveur spéciale, ce corps, que nous chérissons sincèrement.*

Les priviléges et les richesses de l'ordre inspirèrent aux cadets des familles les plus distinguées de l'Europe le désir de s'y faire admettre, non plus pour défendre la terre sainte et les pèlerins, mais pour mener une existence agréable et se procurer des plaisirs licencieux. La corruption des mœurs en fut la suite. Dans leurs rivalités avec les hospitaliers, les templiers troublèrent la Palestine, au point de faire alliance avec le vieux de la Montagne. Ils donnèrent asile à un sultan fugitif, firent la guerre aux royaumes chrétiens de Chypre et d'Antioche, ravagèrent la Thrace et la Grèce, lancèrent des flèches contre le sépulcre du Christ, et refusèrent de contribuer à la rançon de saint Louis. Une fois la terre sainte perdue, ils restèrent oisifs, inutiles, et se corrompirent au milieu d'orgies, de débauches contre nature (1), que voilait le mystère, et que leurs chapitres pardonnaient sous une forme de confession générale; en même temps, ils se resserraient de plus en plus dans leur corporation, et devenaient égoïstes, insolents. Comme il arrive pour tout ce qui est secret, le peuple s'exagérait leurs iniquités, et de la vénération qu'il avait pour eux, il tomba dans une frayeur mystérieuse, alimentée par les formes orientales dont ils environnaient l'initiation.

(1) On disait en France, *boire comme un templier;* en Angleterre, les jeunes garçons criaient : *Custodite vos ab osculo templariorum.*

L'initiation se faisait dans leurs églises, de nuit et les portes closes. Tout le monde en était exclu, même le roi, comme aussi les membres inférieurs de l'ordre; on y représentait quelque chose d'analogue aux anciens mystères d'Éleusis. En effet, par imitation de ces anciennes solennités, dans lesquelles on symbolisait le passage de l'état sauvage à la civilisation, les templiers figuraient le changement de l'homme passant du péché à la vertu. Le néophyte devait d'abord renier la foi, blasphémer, cracher sur la croix. On l'introduisait par trois fois dans le chapitre, où il demandait par trois fois le pain, l'eau et la société de l'ordre, et faisait trois vœux; de même les chevaliers observaient trois grands jeûnes par an, communiaient trois fois et faisaient distribuer des aumônes trois fois la semaine.

Tout cela pouvait scandaliser comme impiété et comme paganisme, et laisser croire que l'on révélait parmi eux la doctrine d'une autre Église, dont le temple terrestre n'aurait été que le symbole. On parlait de gens tués pour avoir vu ou dévoilé un grand arcane qu'on appelait le *bafomet*, tête effrayante qui figurait le mauvais principe. Les figures étranges sculptées sur leurs églises fournirent occasion de leur imputer des doctrines gnostiques. Quelques écrivains modernes, ayant découvert chez eux plusieurs degrés différents d'initiation, ont voulu y voir l'origine des loges maçonniques; mais les accusations portées contre eux furent si nombreuses, et la preuve établie par des moyens si iniques, que nous avons de la peine même à croire la vérité.

Tandis que le vulgaire s'épouvantait des énormités mises à la charge des templiers, les grands, souvent aussi crédules que le peuple, leur imputaient une pensée que nous avons vue attribuée à un autre ordre puissant, celle d'aspirer à la domination universelle en instituant une république aristocratique qui embrasserait toute l'Europe, idée moins improbable de la part de chevaliers armés, qui dépendaient entièrement d'un grand maître. Mais leur crime le plus réel et le plus dangereux était leur grande richesse, et on allait répétant qu'ils avaient rapporté de la terre sainte en France cent cinquante mille florins d'or et dix charges d'argent.

Philippe, qui s'efforçait de consolider l'autorité royale, haïssait cette société, qui échappait à son action, qui faisait parade, au lieu des vêtements splendides qu'il avait prohibés, d'armures magnifiques et de coursiers arabes d'un grand prix. Il haïssait les templiers, parce qu'ils l'avaient sauvé dans une émeute, et qu'il était leur obligé; il les haïssait, parce qu'ils avaient refusé de le recevoir dans leur ordre, et de signer l'appel au futur concile

contre Boniface VIII; il les haïssait, enfin, parce qu'il convoitait leurs richesses, dont il avait besoin.

Il résolut donc leur perte, et cela à sa manière, en leur intentant un procès criminel. Les sophistes, gens de loi hostiles par nature aux nobles et aux chevaliers, et tous les ordres monastiques, envieux ou jaloux, lui prêtèrent la main. Quelques adeptes révélèrent des choses étranges, et Sechin de Flexian, ancien prieur de Toulouse, condamné par eux à une prison perpétuelle, étant parvenu à s'évader, dévoila leurs turpitudes et leurs projets ambitieux.

Jacques de Molay, leur grand maître, vaillant soldat, plein de 1305.
loyauté, fut invité par Clément V à se rendre auprès de lui, sous le prétexte de le consulter au sujet de la réunion des templiers et des hospitaliers; le grand maître eut vent des imputations dirigées contre son ordre, et, pour les détruire, il demanda une satisfaction juridique. Philippe, après l'avoir amusé de belles paroles, le fit arrêter à l'improviste avec tous les chevaliers qui se trouvaient en France, et séquestra leurs biens.

Clément V, qui avait cherché vainement, par des tergiversa- 1307.
tions pusillanimes, à les soustraire à une pareille procédure, voulut alors l'empêcher en suspendant l'autorité des inquisiteurs et des juges ordinaires. Mais les avocats de Philippe mirent en avant une foule de bonnes raisons; on lui assura qu'il aurait lui-même à statuer sur le procès, et que les biens séquestrés seraient employés pour une croisade; enfin Clément autorisa les poursuites. Le roi d'Angleterre, qui d'abord s'y était opposé, comme à un acte de cupidité de la part de Philippe, fit ensuite arrêter lui-même les templiers dans son royaume. Des lettres royales, des prédications de moines répandirent la haine contre ces chevaliers : justification nécessaire à l'iniquité qui se préparait.

Philippe avait pourtant réprouvé déjà les procédures de l'inquisition, surtout la torture, en disant que la violence de la douleur ne peut arracher la vérité, et que l'accusé doit être tenu prisonnier *ad custodiam, non ad pœnam.* Alors il oublia tout, et de nombreux aveux furent extorqués, à l'aide d'une information rigoureuse dirigée par le dominicain Guillaume Imbert. Le pape envoya des agents pour les vérifier, et, comme les chevaliers les confirmèrent hors de la torture, il leur donna l'absolution et les recommanda à la clémence du roi. Mais ce n'étaient pas les procédures ecclésiastiques, indulgentes et douces, que voulait le roi; il excita donc quelques grands seigneurs à se porter accusateurs.

Molay excipa des priviléges de son ordre ; neuf cents chevaliers se constituèrent ses défenseurs, et ceux qui l'avaient chargé se rétractèrent. L'iniquité de la procédure fut mise au jour ; on connut aussi les souffrances de leur prison, où ils étaient contraints de tout payer, leurs cachots, le péage du fossé qu'ils traversaient pour aller à l'interrogatoire, et même l'homme qui ouvrait ou rivait leurs fers. L'un d'eux avait été torturé trois fois et tenu trente-six semaines dans un cachot humide, au pain et à l'eau ; un autre avait été suspendu par les parties génitales ; un troisième montrait deux os sortis de ses talons quand on lui avait mis les pieds dans le feu ; d'autres révélaient les tortures non moins cruelles de l'interrogatoire, avec ses piéges captieux, ses artifices perfides dont plus d'un procès a offert le spectacle même après l'abolition de la torture.

Cependant, à Ravenne, les chevaliers étaient déclarés innocents ; il en était de même à Salamanque. En Allemagne, ils se présentèrent armés de pied en cap devant les archevêques de Mayence et de Trèves, en déclarant solennellement qu'ils étaient irréprochables. Une protestation unanime s'éleva en faveur de l'innocence de l'ordre et contre l'illégalité du procès. Clément V s'écria qu'il avait été trompé, et, sentant la faiblesse d'un pontife résidant sur le territoire d'autrui, il tenta de fuir ; mais Philippe, pour l'effrayer, mit de nouveau en avant le procès de Boniface VIII. Des accusations de toutes sortes furent accumulées sur le pontife mort, de même que sur les templiers destinés à mourir. Nogaret à genoux, les mains jointes, insistait avec des pleurs et des gémissements, en invoquant l'honneur de l'Église, l'amour de la patrie, toutes les choses les plus sacrées, pour que le cadavre de Boniface fût exhumé et brûlé, disant que le saint-père y était obligé en conscience. Quel scandale pour la chrétienté si la mémoire d'un pape eût été condamnée ! Pour l'éviter, Clément V céda, et, afin
1309. que Philippe le tînt quitte du jugement de son prédécesseur, il le laissa libre du reste. Philippe de Marigny, qu'il nomma archevêque de Sens, présida le synode de Paris, qui condamna au bûcher cinquante-quatre templiers comme relaps, c'est-à-dire pour avoir rétracté leurs aveux ; ils furent brûlés à petit feu, en protestant de leur innocence. Neuf autres eurent ensuite le même sort. L'effroi causé par ces nombreux supplices rendait muets beaucoup de leurs défenseurs, mais pas tous cependant (1).

(1) Ce passage du procès nous paraît d'une éloquence terrible : « Le mardi 13 mai, durant l'interrogatoire du frère Jean Berthaud, les commissaires ponti-

Clément V fit donner lecture, dans le concile de Vienne, du procès des templiers. Un des membres voulut faire observer qu'il fallait d'abord entendre les défenseurs nommés par les chevaliers; le pape le fit emprisonner; puis, avec un petit nombre d'assistants, il abolit, non par sentence définitive, mais par décret, l'ordre des templiers dans toute la chrétienté, comme inutile et dangereux; il n'avait pas eu foi dans les dépositions. Quant aux personnes, il se réserva de statuer sur quelques-unes, et s'en remit, pour les autres, aux synodes provinciaux. Ceux qui avaient avoué furent absous et retenus en prison; on livra les relaps au bras séculier, et ceux qui n'avaient rien confessé sous la torture de la corde, durent être traités conformément aux lois ecclésiastiques. Ils furent condamnés en Lombardie et en Toscane, absous à Ravenne, à Bologne et en Castille. Charles de Naples fit condamner à mort les Provençaux, dont il donna les terres aux hospitaliers; ceux d'Aragon se défendirent dans leurs places fortes, et, bien que vaincus, ils ne furent pas traités avec rigueur, mais incorporés dans les autres ordres. En Angleterre, les chefs obstinés furent enfermés dans des monastères; en Portugal, ils se survécurent dans quelques ordres, devinrent les principaux promoteurs de la découverte du cap de Bonne-Espérance, et allèrent ensuite, sous

1311-12. 16 octobre. 6 mai.

tificaux furent informés que l'on devait brûler cinquante-quatre templiers. Ils chargèrent le prévôt de l'église de Poitiers et l'archidiacre d'Orléans, notaire du roi, de dire à l'archevêque de Sens et à ses suffragants de bien y penser, et de différer, attendu que les frères morts en prison avaient affirmé, sur le salut de leur âme, être accusés à tort; que, si l'exécution avait lieu, les commissaires ne pourraient continuer la procédure, les accusés étant épouvantés au point qu'ils paraissent hors de sens... Le 13 mai, on amena devant les commissaires Emeric de Villars-le-Duc, la barbe rase, sans le manteau ni l'habit de templier, âgé de cinquante ans, qui fut huit ans dans l'ordre comme convers, et vingt comme chevalier. Les commissaires lui expliquèrent les articles sur lesquels il devait être interrogé; mais ce témoin, pâle, effrayé et invoquant, s'il mentait, une mort instantanée, comme d'être englouti soudain dans l'enfer, corps et âme; se frappant la poitrine et levant les mains vers l'autel, les genoux pliés, dit que tous les méfaits imputés à l'ordre étaient des faussetés, bien qu'il en eût lui-même confessé plusieurs dans les tortures auxquelles l'avaient soumis Guillaume de Marcillac et Hugues de Celles, chevaliers du roi. Or il ajouta qu'ayant vu emmener sur des chariots, pour être brûlés, cinquante-quatre frères de l'ordre qui n'avaient pas voulu confesser ces méfaits, et ayant appris qu'ils avaient été *ars*, il craignait, s'il devait être brûlé, de ne pas avoir force et patience suffisantes; qu'il était donc disposé à confesser et à jurer, par peur, devant les commissaires ou tous autres, les erreurs imputées à l'ordre, et à dire même s'ils le voulaient, avoir tué Notre-Seigneur... Il pria les commissaires et nous notaires présents de ne point révéler aux gens du roi ce qu'il avait dit, craignant, s'ils le savaient, d'être traîné au même supplice que les cinquante-quatre templiers. »

11.

la bannière des chevaliers du Christ, guerroyer contre les musulmans en différents pays.

Le grand maître et trois autres chevaliers étaient restés dans les prisons de Philippe; soit par force ou politique, ils avaient fait des aveux. Trois commissaires pontificaux vinrent en conséquence leur signifier qu'ils étaient condamnés à un emprisonnement perpétuel; mais Molay protesta de l'innocence de l'ordre, 1314. mars. et un autre suivit son exemple. Philippe alors, sans vouloir écouter les juges, condamna les deux relaps au bûcher; ils y montèrent avec un courage qui ne se démentit pas; les deux autres furent emprisonnés.

Ce lâche et inutile assassinat acheva de répandre l'incertitude sur la culpabilité de l'ordre (1); car les hommes sont justement enclins à croire injustes les procédures secrètes. Lorsque ensuite les pièces apparurent au grand jour, on reconnut l'iniquité des juges et la vanité des imputations, qui, fondées peut-être pour certains individus, ne pouvaient atteindre l'ordre entier; c'étaient des légistes artificieux qui interrogeaient des chevaliers ignorants, habitués à ne répondre qu'avec l'épée. Il est vrai que certaines dépositions, et même les plus ignobles, furent recueillies en Angleterre, où la torture ne fut point employée; mais qui ne sait de combien de manières un juge peut perdre la victime qui lui est désignée? or les légistes de Philippe le Bel devaient être passés maîtres dans cet art, après tant de procès contre les lépreux et les juifs, juridiquement convaincus d'empoisonner les puits et de répandre la peste, après les poursuites nombreuses dirigées contre les sorciers et les magiciens. Il ne sera pas inutile de rapporter un de ces derniers.

(1) Les premiers documents relatifs à ce procès furent publiés en 1650 par Pierre Du Puy, dans l'intention de disculper Philippe le Bel. « Les grands « princes, dit-il, ont je ne sais quel malheur qui accompagne leurs actions les « plus belles et les plus glorieuses, tirées qu'elles sont à contre-sens et prises « du mauvais côté par ceux qui ignorent l'origine des choses, et se trouvent « avoir intérêt dans les partis; ennemis puissants qui donnent des raisons et « des fins vicieuses là où le zèle pour la vertu choisit d'ordinaire le sens le « meilleur. » Le docteur Moldenhawer publia ensuite dans leur entier, en 1791, les actes de la commission pontificale, traduits en allemand; puis le docteur danois Munter, théologien protestant comme l'autre, fit imprimer les statuts de l'ordre en 1794. M. Raynouard y puisa le sujet d'un tragédie qui fit grand bruit en France, et publia en 1813 les monuments historiques de l'ordre. Le baron Hammer signala dans les rites des templiers certaines ressemblances avec ceux des gnostiques : quelques-uns veulent en voir la continuation dans les francs-maçons et dans les rose-croix; mais pour en décider il faudrait connaître les actes de la procédure secrète déposés à Rome.

Au temps où Philippe le Bel était brouillé avec le pape, Guichard, évêque de Troyes, resta fidèle au pontife, et se rendit à Rome pour le concile qu'il avait convoqué. Il n'en fallut pas davantage pour exciter le courroux du roi, qui lui fit intenter un procès pour impiété et magie. Son accusateur et son juge fut le Florentin Noffi Dei, qui avait imputé aux templiers des méfaits auxquels il avait participé lorsqu'il était membre de leur ordre (1).

Blanche, belle-mère du roi, comtesse de Champagne et reine 1304.
de Navarre, l'accusa d'abord de séditions; mais Jean de Calais, témoin entendu contre lui, déclara en mourant avoir déposé faussement, à la sollicitation de Noffi Dei. Lorsque moururent Blanche 1308.
de Navarre et Jeanne, sa fille, il fut accusé de les avoir empoisonnées de concert avec une magicienne. On prétendait qu'ayant fait un enchantement avec cette femme, le diable leur avait répondu de fabriquer une image en cire ressemblant à la reine, de la baptiser de son nom, de l'approcher du feu, et de la piquer avec une épingle aux parties nobles; après cette opération, la reine devait éprouver des douleurs, et mourir aussitôt la cire fondue.

Un ermite, avec lequel il s'était entendu pour ces opérations, déclara l'avoir vu faire l'image et tout le reste, puis briser et jeter au feu la statuette, ce qui à l'instant aurait occasionné la mort de la reine.

Peu après (porte la même déposition), l'évêque revint avec son compagnon, apportant toutes sortes d'animaux venimeux, avec lesquels ils composèrent un poison destiné au roi de Navarre, « *qui n'avait jamais fait rien de bien*, » et dont ils firent l'expérience sur le chevalier Jean Romisant, qui mourut : telle fut la déposition de l'ermite. La sorcière confessa que l'évêque l'avait interrogée pour savoir comment il pourrait obtenir l'amour de la reine; que, bien qu'elle connût deux moyens à cet effet, elle ne voulut pas les lui indiquer, et qu'alors il fit apparaître le diable, auquel il parla familièrement sans qu'elle entendît la réponse. Elle attesta aussi le fait de la statuette, et avoua être femme de mauvaise vie, se livrant *ad tres denarios*.

D'autres témoins appuyèrent ces deux déclarations principales. On apprit d'eux que l'évêque n'était pas le fils de son père, mais bien d'un incube, appelé Pétus; plus de soixante d'entre eux certifièrent qu'il était magicien, adultère, incestueux, empoisonneur,

(1) *Mémoire sur le procès de Guichard*, etc., par Boissy d'Anglas. (Mém. de l'Institut, t. VI.

simoniaque, faux monnayeur; quatre l'avaient vu évoquer le diable et lui donner ses ordres; enfin plusieurs affirmèrent que la reine avait été empoisonnée par lui.

Guichard nia d'abord; confronté avec quelques témoins, il hésita et demanda un conseil, qui lui fut accordé; mais celui-ci se bornant à présenter quelques moyens de forme, sans s'occuper du fond, Guichard se trouva presque réduit à se défendre lui-même. Après avoir nié quelque temps, il convint d'avoir donné l'absolution à un hérétique pour de l'argent, et falsifié la monnaie; il ajouta que la maison de son père était pleine d'incubes, mais que cela ne prouvait rien contre sa légitimité.

Le procès se prolongea jusqu'au 6 octobre 1308; alors un consistoire du clergé et du peuple de Paris fut tenu dans le jardin du roi, à la suite duquel on mit l'évêque en prison, où il resta jusqu'en 1313, époque à laquelle Noffi confessa, à l'article de la mort, que Guichard était innocent (1).

Après de pareils exemples, que peut-on croire des accusations portées soit contre Boniface, soit contre les templiers? On rapporte que Molay, en mourant, ajourna le pape et le roi, dans le délai d'un an, au tribunal de Dieu. Tous deux y comparurent en effet; mais avant ils se partagèrent les deux cent mille florins d'or qui provenaient des biens-meubles des templiers. Le roi établit sa résidence dans ce Temple qui devait un jour servir de prison à l'un de ses descendants. Les biens-fonds furent assignés aux hospitaliers, à la condition d'armer cent galères contre les Turcs; mais les légistes du roi trouvèrent tant de frais, tant de dettes à éteindre que les hospitaliers en furent un peu plus pauvres qu'auparavant.

Les ordres militaires religieux offraient le mélange du temporel et du spirituel, dont la séparation est le caractère propre de l'or-

(1) La rage des procès fut poussée à un tel point qu'on en fit même contre les animaux. En 1266, les officiers de justice des moines de Sainte-Geneviève, à Paris, firent brûler un porc qui avait mangé un enfant, bien qu'il eût d'autre nourriture. En 1394, le bailli de Mortagne envoya au feu pour le même délit une truie habillée en homme; celui de Gisors fit pendre un bœuf pour avoir tué un enfant de quinze ans, non sans avoir donné un avocat au prévenu. En 1446, le parlement de Paris condamna une truie, convaincue de *péché mortel* avec un homme. A Bâle, en 1474, un coq fut condamné comme sorcier pour avoir pondu un œuf. En 1314, Louis X réprimanda le procureur de Moiry, qui, pour l'exemple, avait fait pendre un taureau coupable du meurtre d'un voyageur. Enfin, en 1546, le parlement de Paris envoyait encore au gibet un homme et une vache, pour crime de bestialité, et celui de Montpellier, une mule pour la même cause, en 1565.

ganisation catholique au moyen âge ; il est donc facile de comprendre qu'ils fussent détestés par l'Église pour leurs mœurs, et par les rois pour leur arrogance. Celui des templiers, ayant fini sa mission, laissait à l'abandon les intérêts de l'Église pour s'occuper des jouissances terrestres ; c'était un tort, mais Philippe n'avait pas compétence pour le punir. Il faut reconnaître avec un chroniqueur contemporain que les richesses des templiers excitaient la convoitise, et que l'on ne pouvait avoir le miel sans brûler les abeilles. L'horreur que ce fait, parmi tant d'autres plus atroces ou plus sanglants, inspire encore, démontre que les hommes trouvent l'iniquité d'autant plus exécrable qu'elle s'entoure de formes légales (1).

Philippe était le plus beau des souverains de son temps ; ses

(1) F. Pépin, *Chron.*, c. 49. Saint Antonin, archevêque de Florence, dit (p. 3, art. 21, n° 1, ch. 1) que les crimes des templiers avaient été inventés pour les dépouiller. Les jurisconsultes contemporains proclament unanimement l'abolition de l'ordre des Templiers comme une iniquité. Albéric de Rosate, dans le *Diction. juris*, au mot *Templarii*, dit : *Erat magnus Ordo in Ecclesia... sicut audivi ab uno qui fuit examinator causæ et testium, destructum fuit contra justitiam, et mihi dixit quod ipse Clemens protulit hoc : « Et si non per viam justitiæ potest destrui, destruatur tamen per viam expedientiæ, ne scandelizetur charus filius noster rex Franciæ.* »

Il est curieux de comparer l'abolition de cet ordre avec celle de l'ordre des Jésuites. Dans le bref relatif à ces derniers, Clément XIV cite la suppression des templiers comme suggérée par de simples motifs de prudence, analogues à ceux qui le faisaient agir lui-même.

On prétend que les templiers ont continué de subsister comme ordre secret. Dans l'*Histoire des sectes religieuses*, de l'ex-évêque Grégoire, Paris, 1828, seconde édition, il est parlé des templiers actuels ; en 707, c'est-à-dire en 1825, le chevalier Guyot, imprimeur de la Milice du Temple, a publié le *Manuel des chevaliers de l'ordre du Temple*, ouvrage très-rare par sa nature. Il y est déclaré qu'ils n'ont rien de commun avec les francs-maçons, bien que ceux-ci prétendent dériver du Temple ; que l'ordre ne pouvait être supprimé par la bulle du pape, et que Jacques Molay nomma son successeur. Les chevaliers sortis de France firent des prosélytes en Écosse, en Portugal et en Orient. Les francs-maçons s'organisèrent à leur exemple, surtout lorsque le secret eût été trahi en Écosse par quelques apostats, à la suggestion de Robert Bruce. Les nouveaux templiers comptent la série des grands maîtres depuis Molay jusqu'à Bernard-Raymond Fabre-Palaprat, élu en 1804. Le siége de l'ordre est à Paris ; il a ses statuts, confirmés en 1706 par le grand maître Philippe, duc d'Orléans. Ils font usage de l'année lunaire, en la commençant à Pâques, et signent de leur sang leur vœu, qui est sextuple : obéissance, pauvreté, chasteté, fraternité, hospitalité, service militaire. Pour être reçu, il faut prouver quatre degrés de noblesse, qui toutefois peuvent être conférés par le grand maître. Chacun d'eux est obligé de visiter une fois en sa vie, s'il le peut, la terre sainte et la place du martyre, entre le Pont-Neuf et la Cité, où les templiers furent brûlés sur le bûcher.

trois fils, qui régnèrent après lui sous le nom de Louis X, de Philippe V et de Charles IV, avaient aussi une beauté remarquable; tous furent pourtant trahis par leurs femmes. On dit que Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, attirait à de galants rendez-vous les étudiants les plus robustes, et les faisait jeter de la tour de Nesle dans la Seine; les deux autres reines, convaincues d'adultère, furent rasées, emprisonnées, déclarées infâmes, mises à mort, en même temps que leurs galants étaient écorchés, châtrés, suspendus par les aisselles, et qu'on livrait leurs complices à des tourments atroces. S'agissait-il de crimes réels, ou d'autres tours de force exécutés par les légistes? qui sait? Ce qui est vrai, c'est que Philippe le Bel, qui, par suite d'un divorce avec sa femme, aurait dû lui rendre la Franche-Comté, qu'elle lui avait apportée en dot, la fit déclarer innocente, et que les déportements réels ou supposés de ses brus affligèrent les derniers jours de ce roi, qui
1314. 29 octobre. mourut après quarante années de ce règne.

CHAPITRE VII.

MAISON DE VALOIS. — L'ANGLETERRE. — SES GUERRES AVEC LA FRANCE. — JEANNE D'ARC.

Les éléments dont se composait le royaume, refrénés ou tenus en équilibre par Philippe le Bel, recommencèrent à se décomposer sous Louis X, qui, surnommé le Hutin à cause des caprices de son enfance, montra sur le trône un caractère faible, bienveillant et gai. Sous lui, les feudataires, les communes, les provinces veulent devenir indépendants. Les seigneurs étaient jaloux de conserver le privilége de l'épée, la liberté du poignard et la juridiction qui par les taxes (*épices*) attribuait au juge noble le tiers de l'objet en litige. Or, par suite d'une réaction contre le système du monarque précédent, ses favoris sont en butte à une hostilité déclarée. Le surintendant des finances Enguerrand de
1315 Marigny, accusé de sorcellerie, se pend pour ne pas être pendu comme sa famille. Le peuple a la triste consolation de contempler aux fourches patibulaires les instruments du monarque défunt; mais il voit aussi s'élever de nouveaux rois de funeste mémoire, entre autres Charles de Valois, plus maître en France que dans les nombreux royaumes dont il n'eut que le titre. Louis, pour se procurer de l'argent, laisse les juifs rentrer dans ses États; il accorde

ensuite la liberté à tous ceux de ses sujets qui peuvent payer leur affranchissement : bienfait immense dû à l'avarice, et si mal compris par les serfs qu'il fallut employer la force contre quelques-uns pour les obliger à l'accepter (1).

Louis X étant mort sans laisser d'enfants mâles, son frère, Philippe le Long, et sa fille se disputèrent la couronne ; comme c'était la première fois qu'il s'agissait d'une succession collatérale de Hugues Capet, le droit des deux héritiers fut mis en discussion, et les avocats excipèrent de la loi germanique, qui excluait les femmes de la faculté de posséder en terre salique. Le motif était absurde, attendu que cette loi concernait la propriété, non la politique, et qu'en outre elle était déjà tombée en désuétude. Certes les hommes d'État ne prévirent pas combien elle serait avantageuse à la France en lui épargnant ces guerres dynastiques, l'opprobre des quatre derniers siècles, qui poussèrent en Italie les Français, les Espagnols et les Allemands ; qui firent entrer l'Espagne, c'est-à-dire la moitié du monde, dans l'héritage du prince flamand, petit-fils de l'héritière de Bourgogne et fils de l'héritière de Castille ; qui furent la cause des guerres de la succession espagnole, autrichienne et autres de moindre importance. 1316.

On était alors loin d'entrevoir toutes ces conséquences. Ce fut dans son propre intérêt que Philippe fit valoir la loi salique, sans oublier de flatter les villes et les universités. Il introduisit la gabelle pour se procurer de l'argent, décréta, mais sans résultat, l'uniformité des poids et mesures, mit l'ordre dans les finances, réorganisa le parlement et rétablit la paix intérieure. Philippe V. 1319.

Il mourut bientôt sans enfants, de même que son frère Charles IV, dit le Bel, qui lui succéda, et dans lequel finit la descendance directe des Capétiens. Philippe de Valois, fils de ce Charles qui *fut roi partout et nulle part*, était son successeur désigné ; mais Édouard III d'Angleterre, qui était fils d'Isabelle de France, sœur des derniers rois, mit en avant ses prétentions au trône. La loi salique fut de nouveau invoquée. Il est curieux de voir les partisans du prince anglais attaquer non la signification littérale, mais l'esprit de la loi ; sans doute, disaient-ils, elle exclut les femmes du trône, comme trop faibles pour un si noble fief, mais non les fils auxquels elles avaient donné le jour. La cour des pairs et des barons, en se prononçant en faveur de Philippe, ouvrirent le grand drame de la guerre anglaise. 1322-28.

Comme ducs de Normandie, les rois d'Angleterre avaient des

(1) Voy. t. X, p. 373.

intérêts contradictoires. Ils auraient dû chercher à s'étendre dans leur île en subjuguant et en fondant avec leurs sujets les populations rebelles ; mais ils ne se sentirent pas le courage d'abandonner leurs possessions de terre ferme, qui les réduisaient à la condition d'hommes liges du roi de France, tandis que dans leur île même elles les faisaient considérer comme des étrangers. De leur côté, les rois de France avaient pour tâche légitime d'étendre leur territoire jusqu'à ses limites naturelles, et, dans ce but, de déposséder ses vassaux puissants, auxquels ils enlevèrent la Bretagne, le Poitou, l'Anjou, la Touraine, le Maine et jusqu'à la Normandie, leur fief originaire. Il ne restait plus aux Anglais que la Guyenne ; ils faisaient donc tous leurs efforts pour la conserver, comme les Français pour la reprendre. Déjà Philippe le Bel l'avait envahie pendant qu'Édouard Ier était occupé à éteindre en Écosse les insurrections renaissantes ; mais il s'était vu contraint
1399. de la restituer. Philippe donna la main de sa sœur à ce prince, et celle de sa fille Isabelle à Édouard II. Ces deux mariages, au lieu de prévenir l'incendie, furent l'étincelle qui l'alluma.

A cet Édouard Ier, considéré comme le fondateur de la liberté
1307-1327. anglaise, succéda son fils Édouard II. Ce prince, à la fleur de l'âge, mais sans autre énergie que celle de l'obstination, demanda au pape la permission de se frotter avec une huile merveilleuse qui donnait du courage; ce qui ne l'empêcha point de se laisser mener par des mignons et des favoris (1). De ce nombre était le Gascon Pierre Gaveston, qu'il fit comte de Cornouailles et combla
1308. de richesses et de pouvoir. Il le mit à la tête de son royaume pendant qu'il allait épouser la gentille Isabelle de France; puis, à son retour, il lui donna tous les présents qu'il avait reçus de son beau-père. La reine et tous les seigneurs anglais en furent indi-

(1) Voici le serment qu'il prêta lors de son couronnement :

« Sire, voulez-vous octroyer, observer, confirmer par votre serment, au peuple d'Angleterre les lois et coutumes qu'il tient des anciens rois d'Angleterre, vos prédécesseurs, justes et dévots envers Dieu, et spécialement les lois, coutumes et franchises accordées au clergé et au peuple par le glorieux roi saint Édouard, votre prédécesseur ? — Je les octroie, et promets de les maintenir.

« Sire, voulez-vous maintenir à Dieu, à la sainte Église, au clergé et au peuple paix et harmonie en Dieu selon votre pouvoir ? — Je la maintiendrai.

« Sire, voulez-vous faire en sorte qu'il soit observé dans tous vos jugements égale et droite justice, et discrétion en miséricorde et charité, selon votre pouvoir ? — Je ferai en sorte qu'elle soit observée.

« Sire, consentez-vous que les lois et droites coutumes que les communes de votre royaume auront choisies soient maintenues et observées ? Les défendrez-vous, et leur prêterez-vous force à l'honneur de Dieu, selon votre pouvoir ? — J'y consens et je le promets. » RYMER, III, 63.

gnés. Thomas de Lancastre à leur tête, les barons exigèrent l'expulsion de l'insolent étranger dans des termes qui flétrissaient tout à la fois le protégé, et mettaient en évidence les vices du gouvernement. Le roi jura de faire droit à leurs griefs; mais ensuite il se fit absoudre de son serment par le pape, et rappela son favori. Les seigneurs reprirent alors les armes, et contraignirent le roi à laisser réformer sa maison par sept prélats, huit comtes et six barons *ordonnateurs*. Cette commission établit de sages règlements, et décida qu'à l'avenir les hauts emplois de judicature, de finance, de guerre, seraient conférés en parlement par les barons, qui se réuniraient une fois par mois, et partageraient avec le roi le droit de guerre et de paix.

Ces mesures constituaient le pouvoir aristocratique; mais le roi les abolit et rappela son favori. Les confédérés se levèrent alors en masse, et mirent à mort Gaveston comme traître envers la patrie. Édouard prit les armes; mais ce fut tout au plus si, par 1312.
la médiation du légat, il put obtenir des excuses qu'il accepta.

Bientôt le comte de Lancastre prétendit remettre en vigueur l'ordonnance de 1311; mais le roi, circonvenu par Hugues Spencer, son nouveau favori, l'attaque, le fait prisonnier et l'envoie à la mort avec plusieurs de ses complices. Leurs biens sont donnés à Spencer, qui devient d'autant plus odieux qu'il acquiert plus
de puissance. Isabelle se met elle-même à la tête d'une faction 1325.
pour le renverser, passe sur le continent, enrôle en Flandre trois
mille hommes, débarque dans l'île, et marche sur Londres, en 1326.
répandant le bruit que son intention est de délivrer le roi de ses favoris. Les Spencer sont mutilés d'une manière obscène et livrés à la mort; le juge lit au roi cette sentence : *Moi, Guillaume Troussel, procureur du parlement et de la nation anglaise, je vous déclare, en leur nom et de leur autorité, que je révoque et rétracte l'hommage que je vous fis; que je vous prive, dès ce moment, de la puissance royale, et je proteste que je ne vous obéirai plus comme à mon roi.* Puis le grand maréchal brise la baguette, et dispense les officiers royaux de leur service.

Édouard fut mis en prison; mais, s'il s'était fait mépriser sur le trône par ses débauches et sa lâcheté, il excita la compassion quand on le vit maltraité par sa femme, qui se déshonorait avec
Mortimer. Isabelle, afin de prévenir les effets de ce retour d'in- 1327.
térêt, lui fit enfoncer un fer rouge dans les entrailles; elle régna trois ans avec son amant. Lorsque Édouard III, qui avait été proclamé l'héritier de trône, eut atteint sa dix-huitième année, il songea à se soustraire à ce joug honteux et à venger son père :

1330. s'étant concerté avec les mécontents, il fit arrêter Mortimer, qui fut condamné par le parlement à être attaché à la queue d'un cheval et traîné dans les rues. La sentence s'exécuta malgré les indécentes supplications de la reine, qui elle-même, après avoir échappé à un jugement par l'intervention du pape Jean XXII, fut enfermée dans le château de Risings, où elle vécut encore vingt-sept ans.

Édouard III, sommé de venir rendre hommage à Philippe VI pour la Guyenne et les comtés de Ponthieu et de Montreuil, refusa d'abord d'obtempérer à la citation; puis il se présenta armé de pied en cap, la couronne en tête, avec une magnificence extraordinaire, quand le cérémonial exigeait qu'il prêtât le serment tête nue, sans gants, sans épée et sans éperons. Il fallut de vives instances pour les lui faire déposer, et ce fut à ses yeux une telle humiliation qu'il en conçut contre Philippe une haine mortelle.

Tout le monde aurait pu croire que l'Angleterre était aussi abaissée que la France était puissante. Princes et rois faisaient leur cour à Philippe VI; de toutes parts on accourait à Paris, *le séjour le plus chevaleresque de l'univers,* et l'on vit une fois jusqu'à quatre rois joutant devant le château de Vincennes.

Mais les deux royaumes de France et d'Angleterre, dont l'origine était la même, avaient marché d'un pas très-inégal dans la voie du progrès. Les conquérants normands étaient de beaucoup supérieurs pour l'intelligence aux Anglo-Saxons, qu'ils avaient vaincus; telle n'avait pas été la situation des Francs à l'égard des Gaulois. L'aristocratie normande, issue d'une source commune, éprouvait les mêmes besoins et réclamait les mêmes priviléges, qu'elle obtint par la grande charte. L'aristocratie française, au contraire, composée de races diverses, mue par des intérêts opposés, était divisée par des inimitiés intestines, suivait des partis différents et se contentait d'obtenir de l'argent. Les évêques d'Angleterre se réunirent aux barons, et firent cause commune avec eux, tandis qu'en France ils devinrent leurs adversaires en prenant parti pour les communes. L'aristocratie anglaise, se ménageant dans les batailles, poussait en avant les vilains ses vassaux, lorsque l'autre, s'abandonnant à sa fougue, se battait en personne et se faisait hacher à Bouvines, à Crécy, à Azincourt. En France, l'aristocratie eut à lutter contre les marchands insurgés; en Angleterre, elle se livra elle-même au négoce, et se fit du comptoir un nouveau moyen de grandeur. La France aboutit donc à une monarchie absolue, au point de rendre une révolution inévitable, comme unique remède au mal; en Angleterre, au con-

traire, les nobles et les communes ne cessèrent de faire contre-poids au roi, qui se trouva dans l'impossibilité d'abuser du pouvoir.

A l'époque que nous décrivons, l'Angleterre se fortifia d'un nouvel élément, le commerce. Les négociants italiens traversaient la France pour porter dans le Nord les marchandises de l'Orient; mais, quand Philippe le Bel se fut mis à persécuter les Lombards, à faire banqueroute, à falsifier les monnaies, à augmenter les taxes, ils préférèrent la voie de la Flandre, de l'Allemagne ou de l'Océan. Ils se trouvèrent alors en relation directe avec l'Angleterre, dont les rois, comprenant combien il était important de favoriser les négociants étrangers, leur accordèrent un juge à Londres pour leur rendre justice sommaire, et le droit d'avoir, dans les causes qui les concernaient, un jury composé moitié d'Anglais, moitié de leurs compatriotes.

L'île, qui n'avait point encore de manufactures, envoyait ses laines en Flandre, qui se trouvait dès lors en rapports intimes avec elle. Lorsque les Flamands se soulevèrent contre Louis, leur comte, et que Philippe VI vint à son secours, ces marchands, suppléant par leurs fortes armures et par la ruse au défaut de pratique militaire, pénétrèrent dans le camp du roi pour l'en- 1328.
lever, et déjà même ils atteignaient sa tente quand l'alarme fut donnée; seize mille d'entre eux furent tués, et la Flandre tomba de nouveau sous le joug.

Louis de Dampierre envoya plus de cinq cents rebelles au supplice, et, pour seconder la France, fit arrêter tous les Anglais qui se trouvèrent dans les villes de Flandre; Édouard, par représailles, se vengea sur les Flamands qui se trouvaient en Angleterre, et ruina leur commerce, qui était leur vie, par la défense d'exporter les laines. Alors beaucoup d'ouvriers flamands, réduits à l'indigence faute de travail, transportèrent leur patiente industrie en Angleterre, où Édouard cherchait à les attirer par tous les moyens, tandis que le comte Louis s'aliénait de plus en plus les esprits par la préférence qu'il montrait aux Français. Enfin le brasseur Jacques Arteveld, à la tête des corps de métiers, s'em- **Le roi brasseur.** 1337.
para du pouvoir, et démontra la nécessité d'une alliance avec l'Angleterre, sans laquelle les Flamands devaient renoncer à l'industrie du tissage. S'il restait quelques scrupules dans les esprits pour en venir à une révolte contre le souverain, Édouard les leva bientôt en reproduisant ses prétentions au trône de France; en outre, il obtint que l'empereur d'Allemagne jetât le gant à Philippe, et le déclarât déchu de tout droit à la protection de l'Empire.

Édouard, dans cette circonstance, agit comme le ferait un roi moderne ; il ordonne l'armement de tous les hommes valides de seize à quarante ans, pour la défense des côtes, le long desquelles il fait disposer des signaux. Il assigne une solde aux Gallois, auxquels il fait prendre un costume uniforme, se procure de l'artillerie, et enfin accroît les droits de la couronne avec le consentement du peuple et des marchands. Ces mesures prises,
1339. il passe sur le continent, où il se fait des partisans en répandant l'or et l'argent, *comme s'il lui en fût tombé des nues* ; puis, on le voit sur la place de Herk, marché de pain et de viande, et qu'on avait décorée de tapis et de tentures pour la circonstance, monter sur un étal de boucher recouvert de draperies, et recevoir, la couronne en tête, le serment et l'hommage comme vicaire impérial (1).

Il commença par assiéger Cambrai ; mais la lenteur allemande, la nécessité de ménager les feudataires et les considérations as-
1340. 12 mai. trologiques lui nuisirent beaucoup. Bientôt, à l'Écluse, il engagea, contre les flottes française et génoise, le combat le plus terrible que l'on eût vu sur mer depuis plusieurs siècles ; trente mille Français y périrent. Grâce à cette victoire, les Anglais eurent, pendant longtemps, le passage libre sur le continent. Édouard assiége Tournay, berceau de la monarchie française, et défie personnellement Philippe VI, qui refuse le cartel en le traitant de félon.

Bretagne. La Bretagne armoricaine était restée jusqu'à cette époque étrangère aux vicissitudes du monde, et conservait ses vieilles mœurs. Les châteaux y avaient subi la transformation féodale, mais le vilain n'était pas soumis à la docile servitude germanique : population grossière et pauvre qui bientôt, néanmoins, fournit à la France de braves soldats et trois grands capitaines,
1312-41. du Guesclin, Clisson et Richemond. Le dernier duc, Jean III, avait laissé pour héritière une nièce ; elle fut écartée en vertu de la loi salique, et les Bretons, qui redoutaient un duc étranger, c'est-à-dire français, se rattachèrent à Jean de Montfort, frère de leur dernier seigneur, lequel, pour se maintenir, fit hommage au roi d'Angleterre (2). Le roi de France marcha contre lui et

(1) Ces faits sont racontés par Froissart avec une prolixité qui plait cependant à cause des particularités dont il donne connaissance.

(2) La guerre de Bretagne offre dans Froissart tout l'intérêt du roman, tant on y trouve d'actions héroïques, de singularité dans les mœurs, dans les caractères, dans les actions.

Voy. MICHELET, *Hist. de France*.

le fit prisonnier. Jeanne de Flandre, sa femme, le remplaça : *Ce n'est qu'un homme de moins*, disait-elle; sur mer et sur terre elle combattit, soutenue par les Anglais, qui trouvaient dans la Bretagne un point de relâche très-favorable à leurs projets contre la France.

Enfin Jeanne de Valois, sœur de Philippe VI, parvint, du fond de son couvent, à faire conclure une trêve. Aux termes du traité, Montfort devait être rendu à la liberté; mais Philippe VI le retint prisonnier, et de plus ordonna le supplice du vaillant Breton Olivier de Clisson, parce qu'il parlait des Anglais avec éloge; d'autres furent également accusés ou menacés. Philippe réduisit les monnaies à un cinquième de leur valeur, et mit un impôt sur le sel, ce qui fit dire à Edouard : *Il règne véritablement par la loi salique ;* Philippe répondit à cette épigramme en le traitant de marchand de laine, et tous deux se préparèrent à combattre de nouveau ; mais, sur ces entrefaites, Jean de Montfort mourut. Arteveld favorisait les gros fabricants au préjudice des petits. Ces derniers, irrités, se soulèvent, et le tuent derrière ses 1345.
tonneaux de bière ; ainsi Édouard perdit tout à la fois la Bretagne et la France.

Bien que les Normands fussent détachés de l'Angleterre depuis un siècle, les rois de ce pays les considéraient toujours comme leur propre héritage ; les Normands, de leur côté, au souvenir toujours vivace d'avoir une fois conquis l'Angleterre, formèrent le projet de renouveler l'invasion de Guillaume le Bâtard. Ils en firent la proposition à Philippe en lui demandant son fils comme chef de l'entreprise, et ils s'engageaient à supporter les dépenses nécessaires ; déjà ils avaient désigné les domaines qui seraient le partage de chacun, et dont ils devaient dépouiller les barons anglais. On ignore pourquoi ce projet n'eut pas de suite ; toujours est-il que le roi d'Angleterre le fit publier partout, ce qui irrita extrêmement la noblesse anglaise. Un même sentiment de haine contre les nouveaux Normands réconcilia les anciens avec les Saxons ; la langue française fut abandonnée dans les actes publics au profit de l'unité nationale. Tous demandèrent la guerre à grands cris ; Édouard la déclara. 1346.

Les Anglais trouvèrent la France dégarnie de troupes, attendu qu'une bonne administration avait fait disparaître les guerres privées ; le pays, dont la culture prospérait, fut ravagé par les bandes mercenaires galloises et irlandaises. Caen, Saint-Lô, Louviers, furent saccagés. Mais Édouard, en avançant dans le pays, se trouva bientôt environné par une nombreuse armée française ; il

se regardait comme perdu, lorsqu'il parvint à s'échapper par un
Bataille de Crécy. 28 août. gué qu'on lui indiqua sur la Somme. Philippe l'atteignit à Crécy. Les archers génois, placés au premier rang, ne purent combattre, parce que les cordes de leurs arcs étaient mouillées. Les Français attaquèrent avec une ardeur furieuse, sans ordre ni discipline; les Anglais, au contraire, tinrent ferme dans une position avantageuse, et, faisant usage des canons pour la première fois, ils mirent en déroute la cavalerie ennemie. Les seigneurs français se comportèrent en héros ; mais, une fois tombés, le poids de leur armure les empêchait de se relever, et ils étaient massacrés par les *cousteliers* de Galles et de Cornouailles. Onze princes, quatre-vingts bannerets, douze cents chevaliers, trente mille soldats restèrent sur le champ de bataille. Au commencement de la mêlée, on vint annoncer au roi d'Angleterre que son fils Édouard, âgé de seize ans, se trouvait en grand péril; il fit répondre que, tant qu'il serait vivant, on ne devait pas requérir son aide, et qu'il avait d'ailleurs à gagner ses éperons. En effet, depuis ce jour le jeune Édouard devint terrible aux Français sous le nom du prince Noir.

Cette bataille, qui signala le triomphe de l'infanterie sur la cavalerie, de la nouvelle tactique sur l'ancienne, des troupes mer-
1347. cenaires sur les armées féodales, eut pour résultat la prise des villes maritimes. Calais, nid de corsaires, fut emporté après une résistance opiniâtre et peuplé d'Anglais, qui, pendant deux cent dix ans, conservèrent cette clef de la France.

Mort noire. 1348. Bien qu'une trêve vînt suspendre les hostilités, le découragement régnait partout, accru encore par les ravages de la terrible peste qui dévasta l'Europe sous le nom de Mort noire; elle éclata dans l'Égypte et la Syrie avec une telle fureur qu'il périt au Caire de dix à quinze mille personnes par jour ; Gaza en perdit en six semaines vingt-deux mille, avec presque tous les animaux. L'Arabe Kara-Caleb, après avoir comparé les morts aux sables de la mer, en évalue le nombre à une myriade de myriades. Un commerce très-actif avec ces parages porta le fléau en Chypre. Les musulmans, craignant que les esclaves ne profitassent du désordre pour se révolter, songeaient à les mettre à mort, quand soudain la terre trembla ; les vaisseaux furent submergés, et ceux qui fuyaient la maladie périrent engloutis dans des gouffres; puis l'ouragan jeta dans la mer d'innombrables sauterelles, dont les cadavres, repoussés sur la plage, achevèrent d'empoisonner l'air. La Grèce fut longtemps couverte d'un brouillard épais.

La peste passa de là en Italie, où elle trancha des vies précieuses; la moisson et la vendange y périrent sur pied, faute de bras pour les faire. Venise perdit cent mille habitants, et Florence un nombre égal; à Pise, il mourut sept personnes sur dix; à Sienne, quatre-vingt mille dans quatre mois; à Gênes, quarante mille; à Rome, cent soixante mille, autant à Naples, et dans tout le royaume cinq cent trente mille. En beaucoup d'endroits, il ne resta qu'un dixième des habitants; il n'en survécut pas un à Trapani. Le fléau gagna ensuite l'Espagne et la France; à Paris seulement, il mourait huit cents personnes par jour. L'année suivante, il envahit l'Angleterre, où, pendant neuf ans, il moissonna quatre cent cinquante mille âmes. L'Islande fut dépeuplée. Précédé par d'horribles tremblements de terre et des pluies torrentielles, il fit aussi des ravages dans l'Allemagne et la Hollande. On disait qu'un tiers de l'Europe avait péri. Le mal commençait par une fièvre très-violente, que suivaient le délire, la stupeur, l'insensibilité. La langue et le palais devenaient livides et l'haleine fétide. Un grand nombre de personnes étaient atteintes d'une violente péripneumonie, accompagnée d'hémorragies instantanées et de taches noires qui révélaient la grangrène. La plupart succombaient le premier jour. Heureux celui à qui survenaient des abcès externes! mais, quant à des remèdes humains, en n'en connaissait pas contre ce terrible fléau.

L'Allemagne était en outre désolée par une sentence d'excommunication, de telle sorte qu'on voyait une damnation certaine succéder à une mort affreuse. Le pape accorda des indulgences à ceux qui se voueraient au soin des malades. D'après un document, cent vingt-quatre mille quatre cent trente-quatre franciscains furent les victimes de leur dévouement; mais aux services rendus se mêlaient des excès de dévotion, de folie et de libertinage. Des troupes de flagellants couraient les villes et les campagnes, se fustigeant jusqu'au sang, chantant des psaumes et des litanies. Le vertige commença en Allemagne. Deux cents de ces fanatiques vinrent de Souabe à Spire; là ils se rangèrent en cercle autour de l'église, et, vêtus seulement de hauts-de-chausses, se prosternèrent l'un à la suite de l'autre pour donner et recevoir la discipline. Les actes de foi, les adorations et des chants en langue allemande accompagnaient ces ridicules cérémonies. Un d'entre eux se mit ensuite à lire une lettre qu'il disait apportée par un ange à l'église de Saint-Pierre à Jérusalem; cette lettre annonçait que le Christ était irrité contre le monde pour ses péchés; mais qu'à l'intercession de la vierge Marie, il voulait bien faire miséricorde aux

Les flagellants.

hommes, à la condition que chacun resterait hors de sa maison trente-quatre jours, et se fustigerait.

On leur fit un bon accueil ; ils reçurent de l'argent pour acheter des cierges et des croix. Le jour, ils se flagellaient publiquement du matin au soir, et la nuit en secret ; ils s'abstenaient d'avoir aucune relation avec les femmes et de dormir sur la plume. En voyage, ils ne s'arrêtaient pas plus d'une nuit dans une paroisse, à l'exception de la nuit du dimanche. Leur vêtement était noir, avec des croix rouges devant, derrière et sur le bonnet ; des verges étaient suspendues à leur ceinture. Beaucoup de gens se joignaient à eux sur la route, et juraient d'obéir au chef pendant trente jours ; ils devaient pouvoir dépenser par jour quatre deniers au moins, avoir obtenu le consentement de leurs femmes, s'être approchés de la sainte table et réconciliés avec leurs ennemis.

Les flagellants passèrent ensuite dans les Pays-Bas, en France, en Italie ; mais il n'était pas possible d'éviter les désordres dans une pareille foule, surtout quand les femmes voulurent les imiter. La superstition s'alliant au fanatisme, ils chassaient les démons, se
1349. confessaient les uns aux autres et se donnaient l'absolution ; en conséquence, le pape les condamna, et ordonna aux dominicains d'informer contre eux. Le roi Philippe leur défendit d'entrer en France, sous peine de mort (1).

Pendant que, d'un côté, on tombait dans les excès de la dévotion, de l'autre on se livrait à la débauche pour jouir d'une vie près d'échapper. Quelques-uns, entraînés par un égoïsme déplorable, comme les amis de Boccace, cherchaient au milieu de fugitives distractions à s'étourdir sur les désastres publics.

Les juifs, accusés de nouveau d'avoir empoisonné les puits, furent massacrés par centaines, malgré les efforts de Clément VI pour refréner la fureur du peuple. Épouvantable fléau qui retarda la marche de l'Europe dans la voie de la liberté et de la civilisation.

1338. Philippe de Valois, malgré ces désastres qui affligèrent aussi son royaume, trouva le moyen de s'agrandir par de nouvelles acquisitions, dont la plus importante fut le Dauphiné ; mais, comme il était peu favorable aux gens de lettres et prodigue au milieu de tant de nécessités, il ne sut pas se concilier l'amour de ses sujets.

(1) L'exemple n'était pas nouveau, et ne s'arrêta pas là.

Voyez Corio ; Muratori, *Ant. it. m. ævi*, I ; IV ; Chron. Patav., ad. an. 1309 ; — Rinuccini, *Ricordi storici*, juillet et août 1399 ; — Varchi.

Jean II, son fils, monta sur le trône du moment où le pays était menacé par les Anglais, et troublé au dedans par Charles II, roi de Navarre, dit le Mauvais, qui affichait des prétentions à la couronne du côté des femmes. Jean, mal à propos surnommé le Bon, commença par faire périr Rodolphe ou Raoul de Brienne, comte d'Eu et de Guines, connétable de France, soupçonné d'intelligence avec le roi d'Angleterre. Cette procédure secrète lui aliéna les esprits, indignés de voir le roi diriger la même accusation contre tous ceux dont il voulait se débarrasser. Pressé par le besoin d'argent, il coupait l'arbre pour en avoir le fruit. Faire banqueroute, battre de la fausse monnaie, en élever et diminuer la valeur jusqu'à seize fois dans une année, confisquer les biens des Lombards, tout cela lui paraissait des expédients admirables; ce n'était pas du reste pour accumuler des trésors, mais pour rassasier les nobles et les favoris. Sous le règne de son père, une loi fondamentale très-importante avait posé en principe qu'aucun impôt ne pouvait être établi sans le consentement des états généraux. Jean le Bon. 1350.

Jean convoqua donc les états de la langue d'*oil*, qui lui accordèrent trente mille hommes d'armes, c'est-à-dire quatre-vingt-dix mille combattants, à l'entretien desquels furent affectés un impôt sur le sel et huit deniers par livre sur toutes les ventes; en retour, il renonça à plusieurs genres d'exactions, et promit davantage. Séduits par ces concessions, les députés se soumirent à une capitation générale (1). 1355.

La perfidie de Jean souleva la Normandie, où se hâta d'accourir le prince Noir, qui ravageait alors la France; mais il se trouva dans une position si critique près de Poitiers que, si le roi se fût contenté de le cerner, il aurait été réduit à capituler. Jean avait une armée quadruple de la sienne; il était accompagné de ses quatre fils, de son frère et des plus illustres barons du royaume. Les seigneurs français brûlaient de combattre au premier rang et de faire preuve de vaillance, dût-il leur en coûter la vie; car le roi avait institué l'ordre de la *Noble maison*, dont les membres s'engageaient à ne jamais céder à l'ennemi plus de quatre arpents de terrain, et à se faire tuer plutôt que de fuir. La victoire paraissait donc certaine; cependant six mille des plus vaillants Français tombèrent dans le combat, et le roi lui-même fut obligé de se rendre avec son fils Philippe; dix-sept comtes et plus de huit cents barons et chevaliers restèrent prisonniers. Bataille de Poitiers. 1356. 19 septembre.

(1) Chaque lance coûtait 30 sous par jour, c'est-à-dire 6 francs 60 centimes.

Si dans cette guerre le peuple était foulé aux pieds, les seigneurs prisonniers se voyaient traités avec une courtoisie toute chevaleresque; il y avait sans cesse des fêtes, des banquets et des chasses, dont l'ennemi faisait les honneurs. Les prisonniers faits à Poitiers furent envoyés, sur leur parole qu'ils reviendraient à Noël avec les grosses rançons promises. Le prince Noir traita en roi ce Jean à qui jusqu'alors il avait refusé ce titre; il voulut même le servir à table, disant qu'*il n'estoit encore mie si suffisant qu'il lui appartint de lui seoir à la table d'un si hault prince et de si vaillant homme* (1). Il fut reçu comme en triomphe à Londres; on lui assigna pour prison le château et le parc de Windsor, avec la faculté d'y recevoir tous ceux qu'il voudrait (2).

(1) « Quand ce vint au soir, le prince de Galles donna à souper au roy de « France et à monseigneur Philippe, son fils, à monseigneur Jacques de Bourbon « et à la plus grande partie des comtes et des barons de France, qui prisonniers « estoient. Et assit le prince le roy de France et son fils monseigneur Philippe, « monseigneur Jacques de Bourbon, monseigneur Jean d'Artois, le comte de « Tancarville, etc., à une table moult haute et bien couverte; et tous les autres « barons et chevaliers aux autres tables. Et servoit toujours le prince au-devant de « la table du roy, et par toutes les autres tables, si humblement comme il pou- « voit. Ni oncque ne se voulut seoir à la table du roy, pour prières que le roy « lui sçust faire; ains disoit toujours qu'ils n'estoit encore mie si suffisant qu'il « appartenist de lui seoir à la table d'un si haut prince et de si vaillant homme « que le corps de lui estoit, et que montré avoit la journée...

« Et toujours s'agenouilloit par devant le roy, et disoit bien : *Cher sire, ne « veuillez mie faire simple chere pour tant si Dieu n'a voulu consentir « huy votre vouloir; car certainement monseigneur mon père vous fera « tout l'honneur et amitie qu'il pourra, et s'accordera à vous si raison- « nablement, que vous demeuriez bons amis ensemble a toujours. Et m'est « avis que vous avez grand'raison de vous rejouir, combien que la besogne « ne soit tournée à votre gré; car vous avez aujourd'huy conquis le haut « nom de prouesse, et avez passé tous les mieux faisant, de vostre coste. « Je ne die mie, cher sire, sachez, pour vous rallier; car tous ceux de nostre « partie, et qui ont vu les uns et les autres, se sont pour pleine science à « ce accordes, vous en donnent le prix et le chapelet, si vous le voulez « porter.*

« A ce point commença chacun à murmurer; et disèrent entr'eux, François « et Anglois, que noblement et à poinct le prince avait parlé. Si le prisoient « durement, et disoient communément que lui avoient et auroient encore gentil « seigneur, s'il pouvoit longuement durer et vivre, et en telle fortune persévérer. » Froissart.

(2) « Le duc de Galles et les autres barons d'Angleterre, ayant conduit le roi de France, son fils et les autres barons pris en la bataille dans l'île d'Angleterre, firent savoir leur arrivée au roi Édouard. Le roi aussitôt réunit à Londres les barons les chevaliers d'armes et les grands bourgeois de toute l'île, voulant faire fête singulière en l'honneur du roi de France, pour sa venue; il fit en sorte que les chevaliers se vêtissent uniformément, ainsi que les ecuyers et les bourgeois. Chacun d'eux, pour plaire au roi, s'efforça donc de se montrer honorablement

La France, dans l'épouvante, voyait déjà Paris au pouvoir de l'ennemi. Le Dauphin Charles, lieutenant général du royaume, faisait oublier sa première conduite, faible et déloyable, au point de mériter le surnom de Sage; mais les tumultes et les révolutions de l'intérieur empiraient la situation du pays. Les états du Languedoc se montrèrent dociles, en fournissant des troupes; en outre, ils ordonnèrent que, durant la captivité du roi, les hommes et les femmes ne porteraient ni or, ni argent, ni perles, ni fourrures de prix, ni capuces découpés, ni ornement quelconque. Défense fut faite à tout ménestrel ou jongleur d'exercer son art.

Les états généraux étaient devenus puissants depuis qu'ils votaient l'impôt et nommaient des commissaires pour sa perception; mais depuis la disparition de la haute noblesse, morte sur les champs de bataille, la petite se faisait mépriser par son luxe et sa paresse. Les députés du peuple se déclarèrent hautement mécontents du roi, et plus encore du Dauphin, à cause du mauvais

et avec élégance; il leur fut ordonné à tous d'aller au-devant du roi de France et de lui témoigner beaucoup de respect, en lui faisant honneur et compagnie. Le roi Édouard en personne, vêtu de la même manière que plusieurs de ses plus hauts barons, ayant commandé une grande chasse dans une forêt sur le chemin en avant de Londres, envoya toute la susdite chevalerie au devant du roi de France. Quand celui-ci s'approcha, le roi d'Angleterre, sortant de la forêt en travers de la route, aborda le roi de France, et, abaissant son capuce, il lui dit en le saluant, après s'être incliné avec respect : *Beau cher cousin, soyez le bien venu dans l'île d'Angleterre.* Le roi lui répondit, en rabattant son capuce, qu'il était le bien rencontré. Ensuite le roi d'Angleterre l'invita à la chasse, et lui le remercia, disant que ce n'était pas le moment. Le roi reprit alors : *Vous pouvez prendre votre amusement dans toute l'île, soit à la chasse, soit à la pêche.* Le roi de France lui rendit grâces, et le roi Édouard, ayant dit, *Adieu, beau cousin,* rentra dans la forêt pour continuer sa chasse. Le roi de France, suivi de toute la compagnie des Anglais, fut conduit avec grande fête dans la ville de Londres, monté sur le plus grand destrier de l'île, de race espagnole, royalement enharnaché, et tenu en bride et à la selle par les barons. Il fut mené ainsi, avec des démonstrations de grand honneur, par toutes les bonnes rues de la ville, disposées et ornées pour cette cérémonie royale, afin que tous les Anglais petits et grands, femmes et enfants, puissent le voir. On le conduisit ensuite avec cette solennité hors de la ville, à l'habitation royale. Le dîner y était préparé par une table magnifiquement garnie en or, en argenterie et autres objets précieux, et couverte de mets délicats. Il y fut servi royalement. Tous les autres barons, ainsi que le fils du roi, qui étaient prisonniers, furent honorés selon leur rang dans cette même journée, qui fut le 24 mai de ladite année. Cette allégresse singulière et cette grande fête fit ajouter foi plus entière à la conclusion définitive de la paix; mais ceux qui voudront observer la vérité du fait reconnaîtront dans cette démonstration un accroissement de misère pour l'un des rois et un étalage de splendeur de la part de l'autre. » MATTHIEU VILLANI, VII, 66.

emploi des finances, exclurent de l'assemblée les envoyés du lieutenant, qui entravaient les délibérations, et proposèrent d'éloigner de lui plusieurs personnes considérées comme la cause de tout le mal, et de mettre en liberté le roi de Navarre ; ils allèrent même si loin que le Dauphin crut devoir dissoudre l'assemblée. Mais le prévôt des marchands, Étienne Marcel, démagogue rusé, fait fermer tous les ateliers, contraint les ouvriers de s'armer, et force le Dauphin à rappeler les états, qui déposèrent les ministres odieux, en choisirent d'autres pour diriger les affaires du gouvernement, changèrent les fonctionnaires et prirent les mesures nécessaires au bien du pays.

Le roi Jean, à qui les honneurs dont il se voyait l'objet faisaient oublier qu'il était prisonnier, cassa ces actes ; mais les troubles, au lieu de s'apaiser, montèrent jusqu'à la guerre civile. La noblesse et le clergé se retirèrent des états généraux ; les démocrates s'appuyèrent sur Charles de Navarre, ennemi perpétuel des Valois. Sorti de prison, il proclamait ses mérites, l'injustice des hommes, la loyauté de ses amis, et demanda la mise en liberté d'une tourbe d'assassins, d'empoisonneurs, de faussaires et autres misérables, avec l'aide desquels il méditait de se faire roi de France. Le Dauphin fut obligé de consentir à toutes ses exigences. Les démocrates prirent pour signe de ralliement le capuce rouge et bleu, avec cette devise : *A bonne fin;* leur nombre s'accrut avec leur audace. Marcel s'avança un jour jusqu'auprès du Dauphin, et lui dit : *Messire, ne vous étonnez pas de ce que vous allez voir ;* et s'adressant à ceux qui le suivaient : *Allons, exécutez ce que vous êtes venus faire ;* ils égorgèrent deux ministres coupables d'avoir appliqué la loi. Le Dauphin effrayé se jeta à ses pieds, et Marcel lui sauva la vie en le couvrant de son capuce rouge et bleu.

Le Dauphin, pour le moment, condescendit à tous leurs désirs ; mais aussitôt qu'il eut atteint sa vingtième année, il se fit déclarer régent, et feignit d'entrer dans les vues de la faction dominante. Il convoqua les états généraux à Compiègne, où se rendirent en plus grand nombre les députés de la noblesse et du clergé, attendu qu'ils s'y trouvaient plus en sûreté Tous les actes accomplis dans Paris furent improuvés, et le Dauphin ne voulut traiter avec cette ville qu'à la condition qu'on lui livrerait les chefs du parti contraire.

Marcel avait pour but de substituer à l'aristocratie féodale les magistratures bourgeoises ; mais il ne tenait compte que des habitants des villes, et négligeait les gens de la campagne et la petite noblesse, exclusion qui mécontenta beaucoup de ses partisans. Il

dut lui-même faire nommer Charles le Mauvais commandant de la milice bourgeoise. Le Dauphin, renforcé par les nobles, qui désertaient le parti démagogue, marche sur Paris. Charles 1358.
entre en pourparlers, et perd dès lors la confiance du peuple, qui n'admet pas la modération; il est destitué. Marcel ourdit une trame pour lui livrer Paris; d'autres s'y opposent; une mêlée s'engage, et Marcel est tué. Alors les factieux sont massacrés dans la première fureur, ou condamnés à mort, et le Dauphin rentre à Paris. Malheur à la France si le roi Édouard n'eût alors été retenu en Angleterre par des embarras intérieurs!

Sur ces entrefaites, les bandes mercenaires qui avaient été licenciées dévastaient le pays; le gouvernement, ballotté entre le roi, les états et la municipalité de Paris, était impuissant à les réprimer. On ne saurait dire l'effroi qu'inspiraient ces hommes d'armes qui, bien différents des anciens chevaliers, semblaient avoir pris à tâche d'opprimer le faible. On n'osait pas même sonner les cloches dans Paris, de peur que le bruit n'empêchât d'entendre l'approche de l'ennemi. C'était pis encore au dehors : les paysans riverains de la Loire passaient la nuit dans des îles ou dans des bateaux, et ceux de Picardie dans des grottes souterraines, où ils s'enfermaient avec leur bétail, et dans lesquelles les enfants et les femmes demeuraient des semaines, des mois entiers.

Le nord de la France était agité par la ligue des vilains, dite la *Jacquerie* (1). Une fois le trône brisé, ce trône qui jusqu'alors La Jacquerie.
avait été son refuge, le peuple tombait sous la domination des nobles, qui voulaient s'indemniser à ses dépens des sacrifices qu'on leur avait imposés. *Jacques Bonhomme est un animal patient,* disaient les seigneurs et les hommes d'armes, et ils le rançonnaient, le pillaient, le torturaient, pour lui soutirer de l'argent; puis ils le tuaient, pour ne pas être étourdis de ses plaintes. Mais cet animal patient devint enragé, et mordit. Les 1358.
paysans, comme les bourgeois de Paris, ne s'étaient pas soulevés pour conquérir l'émancipation politique, mais pour satisfaire leur vengeance contre une caste tyrannique; en un mot, c'était

(1) « Car aucunes gens des villes champestres sans chefs s'assemblerent, et ne furent mie cent hommes les premiers, et dirent que tous les nobles du royaume de France, chevaliers et escuyers, trahissoient le royaume, et que ce seroit grand bien qui tous les détruiroit; et chacun d'eux dit : *Il dit voir, il dit voir! Honni soit celui par qui il demeurera que tous les gentilshommes ne soient détruits!* Lors se assemblerent, et s'en allerent sans autre conseils et sans nulles armures, fors que des bastons ferrés et des cousteaux.» FROISSART, II, p. 2, c. 65.

Voyez NAUDET, *Conspiration d'Étienne Marcel*, etc.

rage unanime d'exterminer ceux qui les avaient accablés de souffrances. Ils mettent le feu aux châteaux, massacrent les nobles, outragent leurs femmes et leurs filles, se revêtent grotesquement de leurs habits et de leurs titres; ils font rôtir un seigneur, qu'ils donnent à manger à sa femme et à ses filles. On leur demande pourquoi ils insultent aux lois divines et humaines : *Nous n'en savons rien,* répondent-ils, *nous faisons ce que nous avons vu faire aux autres*, ajoutant qu'ils veulent extirper de la surface de la terre toute l'engeance des nobles et des chevaliers, pour en détruire à jamais le germe (1); c'était donc la lutte suprême des derniers chevaliers, qui, vainement héroïques, succombaient sous les masses populaires. Enfin la noblesse se réunit de toutes parts et de toutes les contrées autour de Charles le Mauvais, attaque et met en déroute cette tourbe indisciplinée, tue Charlot son chef, et sous la hache du bourreau étouffe la voix menaçante du peuple. Charles, après avoir dévasté les provinces du nord, passe du côté des Anglais.

La nation épuisée se rallia au Dauphin, qui mit quelque ordre dans le gouvernement. Le roi Jean, désireux d'obtenir sa délivrance, promit tout ce que voulut Édouard; mais ces concessions exorbitantes furent rejetées par les états généraux, qui auraient mieux aimé la guerre que de les ratifier (2). En conséquence, Édouard rassemble à Calais cent mille hommes de tous pays (3), ravage le nord et attaque Reims, où il prétendait se faire cou-
1359. ronner; il s'approche de Paris en faisant étalage de sa magnifi-

(1) FROISSART, III, 257.

(2) « Que mieux valoit que le roi Jehan demeurast encore en Angleterre. » FROISSART.

(3) « Vous devez savoir que les seigneurs d'Angleterre et les riches hommes menoient sur leurs chars tentes, pavillons, moulins, fours pour cuire, et forges pour forger fers de chevaux et toutes autres choses nécessaires; et pour tout ce estoffer, ils menoient bien huit mille chars tout attelés, chacun de quatre roucins bons et forts qu'ils avoient mis hors d'Angleterre. Et avoient encore sur ces chars plusieurs nacelles et batelets faits et ordonnés si subtivement de cuir boullu, que c'estoit merveille à regarder; et si pouvoient bien trois hommes dedans pour aider à nager parmi un estang ou un vivier, tant grand qu'il fust, et prescher a leur volonté. De quoi ils eurent grand'aise tout le temps et tout le caresme, voire les seigneurs et les gens d'Estat; mais les communes se passoient de ce qu'ils trouvoient. Et avec ce le roi avoit bien pour lui trente fauconniers, quatre cheval chargés d'oiseaux, et bien soissant couples de forts chiens et autant de levriers, dont il alloit chaque jour ou en chasse ou en rivière, ainsi qu'il lui plaisoit; et si y avoit plusieurs des seigneurs de riches hommes qui avoient leurs chiens et leurs oiseaux aussi bien comme le roi, estoit toujours leur ost parti en trois parties, et chevochoit chacun ost par soi. » FROISSART, I, p. 2.

cence et de sa force, tandis que le Dauphin s'obstine à rester dans l'inertie. Enfin les légats du pape amènent la conclusion de la paix, qui est signée à Brétigny. Par ce traité, la France cède au 1360.
monarque anglais la souveraineté de la Guyenne et de plusieurs autres provinces, et s'engage à payer trois millions d'écus d'or (166 millions de francs) pour la rançon du roi Jean. Charles le Mauvais, reçu à pardon, prête serment de fidélité.

Le malheur avait enseigné la prudence au roi Jean. Afin de ramasser la somme promise, il permit aux juifs de revenir en France pour vingt années. Il obtint du pape les dîmes sur le clergé, et les villes lui octroyèrent des dons; Jean Galéas Visconti lui compta soixante mille florins d'or, pour prix de la main d'une de ses filles (1). De nouvelles contributions furent inventées, sans compter l'altération trop habituelle des monnaies.

Mais les dévastations ne cessèrent pas avec la guerre; en effet, les troupes licenciées devinrent des bandes qui, sous le nom de Tard-Venus, désolèrent des provinces entières, imposèrent des tailles énormes, et défirent les troupes du roi. Enfin, le pape, effrayé lui-même dans sa résidence d'Avignon, offrit soixante mille florins d'or au marquis de Montferrat, qui les prit à son service, sauf quelques-unes qui se retirèrent en Guyenne.

Il était bien difficile, dans une telle détresse, d'exécuter le traité de Brétigny; cependant le roi, jaloux d'accomplir ses promesses, disait : *Si la justice et la bonne foi étaient bannies de la terre, elles devraient se retrouver sur les lèvres et dans le cœur des rois.* Son fils, le duc, l'un des otages, parvint à s'échapper, et refusa de retourner en Angleterre. Jean alla reprendre ses fers, 1364. 8 avril.
et mourut à Londres, âgé de quarante-cinq ans, au milieu des fêtes et des plaisirs qui lui faisaient préférer sa captivité à la rude tâche de régner sur la France. Ce fut un prince chevaleresque, et rien de plus; bon peut-être pour un temps où l'on aurait moins calculé et spéculé, mais qui, pour le sien, fut extrêmement nuisible à la France. Tandis que ses prédécesseurs avaient travaillé de toutes leurs forces à constituer l'unité du territoire français, il adjugea le duché de Bourgogne, devenu vacant, à son quatrième fils, Philippe le Hardi, qui, par son mariage, y joignit la Flandre, Nevers, Rethel, Malines, Anvers, créant ainsi une opposition puissante, qui entraîna la France dans une guerre interminable avec l'Empire.

La mort de Jean permit à Charles V d'agir avec plus de har- Charles V.

(1) Matthieu Villani est le seul qui en fasse foi.

diesse. Dans la force de l'âge, mûri par les circonstances, il sut refréner l'impétuosité française, et quoique maladif au point de se couvrir de fourrures dans toutes les saisons, il contraignit Édouard de s'écrier : *Jamais roi n'a moins revêtu l'armure, et ne m'a donné plus à faire.* Ce n'était pas son mérite, mais son bonheur et surtout l'assistance du Breton Bertrand Duguesclin, que son père avait placé près de lui. Laid de sa personne, entouré d'un grand nombre de frères, il fut âpre et dur comme tout individu injustement opprimé. Certain de ne pouvoir se faire aimer des femmes, il résolut de se signaler par sa valeur. Son père lui ayant défendu de se rendre à un tournoi qui devait se donner à Rennes, il prend un roussin, et, armé de son mieux, il arrive à la dérobée. Les prouesses dont il est témoin l'exaltent et le font gémir; enfin il voit un chevalier qui se retire de la lice; il le suit jusqu'à sa tente, et le conjure de lui prêter ses armes et son destrier. Lorsqu'il les a obtenus, il se présente au champ clos, et désarçonne douze chevaliers. Sa visière ayant été brisée, il est reconnu par son père, dont les louanges mettent le comble à son triomphe (1).

Du Guesclin, né en 1314.

Ce fut le commencement d'une vie d'aventures. Comme les autres preux, il tourne d'abord ses regards vers l'Orient; mais il combat ensuite sur le sol de la patrie, et le cri de *Notre-Dame Guesclin!* devient la terreur des envahisseurs de la France. Une fois il pénètre dans un château fort, travesti en vigneron, et en favorise l'entrée à ses hommes d'armes. Une autre fois il monte avec trois compagnons sur le pont du château de Fougeray, chacun d'eux chargé de bois comme des bûcherons; ils jettent leurs fascines de manière à empêcher le pont de se relever, tirent leurs armes, et combattent jusqu'à ce que l'armée arrive. La place est prise, et les vainqueurs s'assient en riant à la table servie pour d'autres.

Les armées se composaient alors d'hommes d'armes appartenant aux domaines de la couronne, du contingent que les grands vassaux étaient obligés de fournir au roi, et d'hommes libres qui, faisant de la guerre un métier, vendaient leur épée à qui les payait pour un temps et à des conditions déterminées. Les hommes libres s'engageaient, soit au roi lui-même, soit à un capitaine qui se chargeait de l'entreprise, moyennant une solde qu'il leur

(1) De Fréminville, *Hist. de Bertrand du Guesclin*; Paris, 1841, in-8°. — E. Charrière a publié une longue Chronique de Bertrand du Gueslin; par Cuvelier, trouvère du quatorzième siècle.

assurait. Quand l'obligation du service féodal se limitait à un petit nombre de jours, les rois étaient forcés, pour de longues expéditions, d'avoir recours à des troupes mercenaires, autant que le permettaient les bornes étroites de leurs revenus. Une fois la paix faite, ces gens, habitués à guerroyer, ne pouvaient rentrer dans aucune des classes dont se composait la société; ils se trouvaient donc avec elles en état d'hostilité ouverte, infestant les routes, rançonnant les villages, les cités même, sous la conduite de capitaines d'aventures. Ces chefs appartenaient quelquefois aux premières familles du royaume.

Du Guesclin lui-même exerça le métier de chef de bande, et se fit adorer des soldats, qu'il laissa piller et commettre tous les excès. Les ennemis eux-mêmes admiraient sa valeur. Édouard 1363.
voulut le voir; du Guesclin se présenta devant lui, et lui dit qu'il était tout à ses ordres, pourvu qu'il ne lui commandât rien contre son chef.

Et quel est donc ce chef?

Monseigneur Charles de Blois, à qui appartient de droit le duché de Bretagne.

Messire Bertrand, avant qu'il en soit comme vous le dites, cent mille vies y auront passé.

Tant mieux; les demeurants auront les habits des autres.

On se mit à rire, et le héros breton fut honorablement traité.

Au moment où il allait partir, se présente à lui Guillaume Bembré, le plus vaillant parmi les Anglais, qui lui dit: *A la prise de Fougeray, vous avez tué un de mes parents; je veux le venger, et je demande à rompre trois lances avec vous.*

Six même, s'il vous duit, répond du Guesclin, et il revêt son armure. Avant d'en venir aux mains, il trempe trois morceaux de pain dans un verre de vin, et les mange en l'honneur de la très-sainte Trinité; puis, du premier coup, il étend l'Anglais à ses pieds, s'incline devant le duc, et s'en va.

Il signala le commencement du règne de Charles par la victoire 1364.
de Cocherel, où il défit les Anglais, qui protégeaient le roi de Navarre; en récompense, il fut créé maréchal de Normandie. Mais à la journée d'Auray, où Charles de Blois et Charles de Montfort combattaient pour le duché de Bretagne, le premier fut tué, et du Guesclin resta prisonnier. Toute la Bretagne se déclara pour Montfort, qui la tint comme fief de la France. Du Guesclin fut racheté moyennant cent mille livres (un million).

Charles V, qui se proposait de chasser les Anglais de France, achetait des amis, préparait des armes et de l'argent, envoyait

des proclamations et des prédicateurs. Commençant ensuite les hostilités, il s'empara du Ponthieu et du Limousin; le bonheur voulut même que Jean Chandos, le plus grand général de l'ennemi, fût atteint d'un coup mortel. La nation, encouragée par ce début, offrit des subsides sans murmurer. Du Guesclin fit encore plus de bien; il réunit les bandes d'aventuriers éparses sous le nom de grandes compagnies, et les mena combattre en Castille (1). C'était proposer à cette activité inquiète un but plus utile, assimiler les forces au lieu de les détruire, et transformer les routiers en soldats, ce qui valut au roi de l'influence dans la politique extérieure, et un ami
1367. dans le prince qui régnait en Castille. Du Guesclin, à son retour, fut reçu comme en triomphe; Charles lui remit l'épée de connétable avec le commandement de toute l'armée, quelque effort qu'il fît pour se soustraire à cet honneur.

1369. La victoire fut alors assurée aux lis. A la nouvelle de la prise de Limoges, qu'il attribuait à la trahison de l'évêque, le prince de Galles, quoique usé de corps, alla reprendre la place, fit massacrer et jeter au feu tous les habitants, et termina par cet acte de cruauté une expédition pendant laquelle il avait montré

(1) Voy. ci-dessus, page 122. Il est curieux de lire, dans la Chronique publiée par Charrière, le discours tenu par du Guesclin aux routiers, pour les décider à le suivre en Espagne :

En Avignon irons, où je sais bien aller;
Et absolucion vous irez impetrer
De trestous vos péchés de tuer et embler,
Et puis ensemble irons no voyage achever.
No porrions bien, de vrai, en nous considerer
Que fait avons assez pour nos âmes dampner.
Pour moi le dis, seigneurs, je le sais bien au cler,
Je ne fis oncques bien dont il me doit peser :
Et si j'ai fait des maux, bien vous poez compter
D'estre mes compagnons, encore de passer
D'avoir fait pis de moi bien vos poez vanter...
Faisons à Dieu honneur, et le diable laissons;
A la vie visons comment usé l'avons;
Les dames efforcees et arses les maisons;
Hommes, enfants occis, et tous mis à rancons;
Comment mangé avons vaches, bœufs et moutons,
Comment pillé avons oies, poucins, chapons,
Et béu les bons vins; fait les occisions,
Églises violées et les religions :
Nous avons fait trop pis que ne font les larrons.
Pour Dieu, avisons-nous, sur les païens alons;
Je nous ferai tous riches, si mon conseil creons,
Et arons paradis aussi quand nous morrons.

des sentiments généreux. Il regagna l'Angleterre pour s'y rétablir ; mais il mourut en 1376, et son père l'année suivante.

Non-seulement les Français battaient les Anglais sur le continent, mais encore, avec l'aide de la flotte castillane, ils ravageaient leurs côtes ; ils déployèrent plus de vigueur encore pendant la minorité de Richard II.

Du Guesclin n'avait accepté l'épée de connétable qu'à la condition que le roi ne croirait à aucun rapport fait contre lui avant de l'avoir entendu ; en effet l'envie, éternellement compagne des belles actions, commença de l'assaillir, au point que le roi finit par concevoir des doutes sur sa fidélité. Aussitôt du Guesclin dé- 1374.
pose le commandement et part pour l'Espagne, afin d'y chercher cette estime méritée que l'homme trouve hors de la patrie. En route, il tombe malade ; lorsqu'il sent qu'il est près de sa fin, il prend l'épée de connétable, sur laquelle il fixe en silence ses yeux humides : *Tu m'as aidé*, dit-il, *à vaincre les ennemis de mon roi ; mais tu m'en as procuré de terribles près de lui.* Puis, se tournant vers le maréchal de Sancerre, il ajouta : *Je te la remets en protestant que je n'ai point manqué à l'honneur que l'on m'a fait en me la donnant.* Il découvrit alors sa tête, et la baisa. Aux guerriers qui l'entouraient, et comme dernière recommandation, il dit qu'*en quelque lieu qu'ils fissent la guerre, ils se souvinssent que les ecclésiastiques, les femmes, les enfants ne sont point des ennemis ;* puis il mourut, âgé de soixante-six ans. Charles V fit dé- 1380.
poser ses restes auprès de ceux des rois, à Saint-Denis, où il le suivit 13 juillet.
peu après, empoisonné, dit-on, par Charles le Mauvais. A son lit de mort, il donna de sages conseils à son fils, se fit apporter la couronne d'épines, la révéra, et puis demanda la couronne royale ; quand on l'eut déposée au pied de son lit : *O couronne de France !* s'écria-t-il, *couronne précieuse et à cette heure si impuissante et si abjecte ! Précieuse pour le mystère de justice que tu renfermes, mais vile plus que la chose la plus vile par les angoisses, les tourments, les fatigues, les douleurs de cœur, de corps, d'esprit, les périls de conscience que tu causes à celui qui te porte ! Oh ! si l'on pouvait les connaître par avance, on te laisserait tomber dans la fange, plutôt que de te placer sur la tête.*

Au milieu des désordres antérieurs, les édifices étaient tombés, les manufactures avaient cessé, les terres restaient en friche, le nombre des mendiants s'était accru ; il fallut tout restaurer, combler les vides de la population et rétablir l'ordre général (1). Les

(1) Pétrarque, qui renvoyait Paris en 1360, en parle en ces termes dans ses

bourgeois s'unirent au roi pour repousser les routiers. La sécurité revint sur les routes, les communications se rétablirent; tandis qu'Édouard avait ruiné ses sujets par ses conquêtes, Charles V, à force de bonne volonté, parvint à rendre l'aisance aux siens. Il s'était proposé un but; il le poursuivit avec constance. Ministres, conseillers, capitaines, il fit toujours de bons choix. Il arrêtait les gens dans les rues de Paris, pour s'entretenir avec eux et recueillir leurs discours; il disait : *J'aime mieux avoir bonne opinion d'un vaurien que penser mal d'un homme de bien.* Comme on lui rapportait qu'une personne qui lui devait beaucoup médisait de lui, *Cela n'est pas possible*, répondit-il; *quelqu'un à qui nous avons fait tant de bien pourrait-il dire du mal de nous?*

Au milieu de tant de guerres, il put encore laisser dix-sept millions (200 millions) dans le trésor, sans avoir altéré les monnaies; afin d'abréger les régences, il décréta qu'à l'avenir les rois de France seraient majeurs à quatorze ans.

Charles VI. Ce roi laissait lui-même un pupille, et comme il avait voulu que la régence fût distincte de la tutelle, la première appartint au duc d'Anjou. Après la mort de la reine, les ducs de Bourgogne et de Bourbon se disputèrent la tutelle avec tant d'acharnement que la guerre civile était près d'éclater, lorsque les prières et les remontrances des trois ordres les déterminèrent à nommer quatre arbitres pour résoudre la question. Les arbitres décidèrent

Lettres familieres, liv. XXII, ép. 14; et dans ses *Senil*,, liv. IX, 1 : « A la vue de ce royaume dévasté par le fer et le feu, je ne pouvais me persuader que ce fût le même que j'avais trouvé naguère si riche et si florissant. On ne découvrait à la ronde que solitude, misère, désolation effrayante, universelle; des terres incultes, des campagnes ravagées, des maisons en ruine, ou plutôt nulles maisons, hormis celles qui étaient défendues par des forts, ou renfermées dans l'enceinte des villes. Partout apparaissaient les traces des Anglais, et les cicatrices fraîches encore des blessures qu'ils avaient ouvertes. La rage des hommes et les fureurs d'une guerre prolongée avaient changé l'aspect de ce pays au point que je ne puis retenir mes larmes; car je ne suis pas de ceux à qui leur prédilection pour le sol natal fait haïr ou mépriser les autres contrées. — Je ne vis plus autour de la déplorable ville que ruines, décombres et vestiges d'incendies. Où est ce Paris qui, bien qu'au-dessous de sa réputation et grandi par les jactances des siens, fut pourtant une éminente métropole? Où sont les nombreuses troupes d'étudiants? Où l'ardeur des études? où les richesses? où la gaieté de ses habitants? Tout concours de voyageurs a cessé; à peine y a-t-il sûreté dans les villes closes. Mais ce qu'il y a de plus honteux et de plus digne de pitié, c'est que le roi Jean lui-même et son fils Charles ne purent arriver sains et saufs à Paris qu'en traitant avec des brigands qui les assaillirent sur la route. O royaume infortuné! La postérité pourrait-elle jamais croire à un si terrible jeu de la fortune? »

que le roi serait déclaré majeur et couronné, et que le duc d'Anjou gouvernerait en son nom.

A la féodalité abattue avait donc succédé un autre fléau, celui des princes du sang, ou, comme on les appelait, des sires aux fleurs de lis. Tenus en bride par des rois forts, ils abusaient de leur pouvoir sous des monarques faibles ou pendant les régences. Les duc d'Anjou, qui avait besoin d'argent, s'approprie le trésor royal, épuise les provinces, sacrifie les juifs, laisse les soldats sans paye, et met dans Paris une taxe sur tous les comestibles. L'exac- 1381.
teur vint la réclamer à une pauvre femme qui revendait un peu de cresson; le peuple le met en pièces, se révolte, et, comme il n'avait pas d'armes, il force l'arsenal, et s'empare de masses gar-
nies de plomb (*maillotins*), dont il se sert pour tuer les hommes Les maillotins.
du roi. Le duc fit jeter dans la Seine les chefs des maîtrises.

Après le départ du duc d'Anjou pour l'Italie, le gouvernement passa au duc de Bourgogne Philippe le Hardi, prince qui n'était pas avide d'argent, mais de puissance. Comme il devait hériter de la Flandre par sa femme, il porta la guerre chez les Flamands, qui s'étaient soulevés de nouveau. Les rebelles, réunis en confrérie
sous le nom de Capuces Blancs et sous la conduite de Philippe 1382.
d'Arteveld, fils du roi brasseur, tuaient quiconque avait les mains moins calleuses qu'eux, démolissaient les édifices, criaient qu'ils ne voulaient faire quartier à personne, sauf au roi, par égard pour sa jeunesse. Un capitaine disait à Arteveld : *Sois cruel et fier, car c'est ainsi qu'il faut être pour conduire les Flamands; il ne faut pas avec eux tenir compte des vies, ni user de plus de pitié qu'avec les hirondelles et les alouettes à la chasse.* En effet, il déploya autant de rigueur que l'aurait pu faire un noble; mais il excita des séditions. Les Flamands furent défaits, et leurs bâtons rompus par les lances des gentilshommes français; Arteveld lui-même fut tué. Le jeune roi, enorgueilli de l'issue de cette bataille, dont on lui attribuait le succès, parce qu'il en avait donné le signal, réprima les maillotins par les supplices, et châtia Paris et les autres villes qui, désunies ou inhabiles dans les armes, ne purent résister à une noblesse guerrière.

Le duc de Bourgogne, une fois affermi dans les Pays-Bas par 1384.
le double mariage de ses fils avec la maison de Bavière, et se voyant un pied sur le sol de l'Empire, comme il en avait un en France, voulut faire une tentative contre l'Angleterre, et reporter dans cette île la guerre qu'elle n'avait cessé de faire à la France. Au port de l'Écluse, on réunit plus de quinze cents navires, sur lesquels fut chargée une ville portative de trois mille pas de diamètre,

destinée à abriter les troupes débarquées et à offrir un asile aux mécontents. La noblesse et le roi devaient s'embarquer sur cette flotte, avec cent mille hommes et vingt mille chevaux.

L'Angleterre s'effrayait avec raison de ces préparatifs; mais le duc de Berry, soit trahison, soit dépit de ce que le projet avait été conçu par d'autres que par lui, retarda l'embarquement jusqu'à la mauvaise saison, qui fit échouer l'entreprise. Les munitions
1386. furent gâtées, les bâtiments dispersés, et l'Écluse menacée; enfin on conclut une trêve de vingt-huit ans, et cette expédition, comme toutes celles qui furent suggérées par les ducs, oncles du roi, non dans l'intérêt de la France, mais pour leur propre avantage, eut l'issue la plus déplorable.

1388. Charles VI prit enfin les rênes du gouvernement; mais, si d'abord il s'était montré léger et dissolu, il ne tarda point à devenir
1392. insensé. Déjà il avait donné des signes de mélancolie et d'aliénation mentale à l'époque de son expédition contre Pierre de Craon, assassin du connétable de Clisson. Il traversait la forêt du Mans, lorsqu'il en vit sortir une figure étrange qui arrêta son cheval en lui disant : *Ne chevauche pas plus avant, car tu es trahi.* Depuis lors il fut partout obsédé de visions effrayantes; il assaillait l'épée à la main ceux qui l'entouraient, et se conduisait comme un homme en démence. Il recouvra cependant la raison; mais, à l'occasion d'une fête, il voulut se déguiser en satyre avec cinq jeunes seigneurs liés par une chaîne les uns aux autres; le feu prit au costume d'étoupe de l'un d'eux, et tous, à l'exception d'un seul, furent brûlés vifs. Le roi lui-même ne dut son
1393 salut qu'au courage de sa belle-sœur Valentine de Milan. L'effroi dont il fut saisi lui causa une rechute, et depuis ce jour il ne recouvra plus la santé. Les trente années qu'il vécut encore, il les passa dans la démence et l'idiotisme. Seule, Valentine Visconti parvenait à lui rendre par moments quelque lueur de raison. Quelquefois, pour retrouver le calme, il visitait les sanctuaires, persécutait les blasphémateurs et les juifs, ou bien recourait aux cabalistes, aux charlatans, aux sorciers; le plus souvent il se livrait à la débauche; mais son amusement favori était le jeu des cartes, qui devint alors à la mode (1), et qui l'étourdissait ou lui procurait l'oubli de son infortune.

Alors renaquirent les démêlés pour la régence, que se disputèrent Louis d'Orléans, frère du roi, et les ducs de Berry et de Bourgogne, stimulés encore par l'ambition de leurs femmes. Le

(1) Voy. tome X.

duc d'Orléans, dilapidateur des finances et célèbre par ses galanteries, s'étant vanté d'avoir triomphé de Marguerite de Bourgogne, citée comme un modèle de vertu, fut assassiné par son mari le farouche Jean sans Peur, qui venait de communier avec lui. Le meurtrier, effrayé de l'horreur qu'il inspire, avoue que le diable l'a tenté, se joint aux mécontents, acquiert une puissance qui rivalise avec celle du roi, et, à la tête de huit cents cavaliers, 1407.
revient à Paris pour se justifier. Maître Jean Petit, professeur de théologie à l'université, démontra, à l'aide de douze raisons, d'après le nombre des apôtres, que le duc avait agi avec droiture à l'égard de Dieu, du roi et de la chose publique, soutenant qu'il est licite et même méritoire de tuer un tyran, quel que soit le moyen employé. En vain le chancelier de l'université Gerson et l'archevêque de Paris réfutèrent cette proposition; ils ne purent obtenir que Petit fût condamné par le concile de Constance, tant l'appui du duc de Bourgogne était puissant. Jean sans Peur, déclaré absous, se rendit maître de la famille royale, et s'empara du gouvernement.

Bourguignons et Armagnacs

Le royaume était agité par les différentes factions de la reine, du duc de Berry, du duc d'Orléans, du roi de Sicile, qui tous se liguèrent contre Jean sans Peur, et se laissèrent guider principalement par le comte Bernard d'Armagnac, qui donna son nom à ce parti. Alors la guerre civile se fit tout à la fois entre des troupes régulières et des milices bourgeoises, entre des chevaliers et des manants, entre les bouchers du Bourguignon et les routiers de d'Armagnac. Des deux côtés on avait recours à l'étranger, et c'était à qui commettrait le plus de trahisons et de massacres. Sur ces entrefaites, le roi restait plongé dans ses idées sombres, ou donnait des fêtes, et se laissait gouverner par le duc de Bourgogne.

Le Dauphin voulut se soustraire à cette tutelle; mais les bou- 1412.
chers, qui faisaient la principale force des émeutes populaires, assaillirent son palais ainsi que la Bastille, et firent attribuer à leurs chefs ou à des confrères le gouvernement de Paris, de Saint-Cloud et de Charenton. Le duc d'Orléans réussit pourtant à leur 1413.
enlever Paris et à forcer à la retraite Jean sans Peur, qui essaya de soulever la Flandre, échoua, et dut courber la tête; il fut alors défendu de désigner personne par le nom d'*Armagnac* ou de *Bourguignon* (1).

(1) Voyez dans VOLTAIRE (*Essais*, chap. 79) le beau panégyrique qu'il fait de Jean Juvénal des Ursins, qui seul osa conserver la dignité de la magistrature dans ces temps d'horreur.

La paix était nécessaire pour résister aux Anglais, dont le nouveau roi, Henri V, demandait la restitution de tous les pays cédés par le traité de Brétigny, et ce qui restait dû de la rançon du roi Jean; comme on ne fit pas droit à ses réclamations, il débarqua
1415. en Normandie à la tête de trente mille hommes. Les Français marchèrent contre lui avec des forces plus considérables; mais ils
Bataille d'Azincourt. se trouvèrent engagés à Azincourt dans un terrain fangeux, et ils furent vaincus, malgré la supériorité du nombre et un courage digne d'un meilleur sort. Beaucoup de gentilshommes des premières familles furent tués, après s'être rendus sous parole, et mille quinze demeurèrent prisonniers, parmi lesquels on compta les ducs d'Orléans et de Bourbon : colonie de noblesse française qui fut transportée en Angleterre.

La France, alors sans chefs ni argent, se trouva dans une position très-critique; la victoire avait coûté cher aux Anglais, qui n'en tirèrent d'autre avantage que de pouvoir se rembarquer sans être inquiétés, et de se faire payer d'énormes rançons. Le duc de Bourgogne, qui, de même que le comte d'Armagnac, n'avait pris aucune part à la bataille d'Azincourt, reparaît alors avec vingt mille cavaliers, auxquels se joignent les bouchers. Le roi est réduit à se jeter dans les bras de Bernard d'Armagnac, qui, revêtu du titre de connétable, prend en main les finances, le commandement des forteresses, et gouverne avec une sévérité inflexible, exerçant des vengeances à peine justifiées par la nécessité de la défense. Le
1416. duc de Bourgogne, déçu dans ses espérances, s'allie avec l'Angleterre, en promettant de reconnaître Henri V pour roi de France et de l'aider à occuper le trône; il est secondé par la reine Isabelle de Bavière, irritée contre le connétable, qui avait révélé à son mari ses déportements. Jean sans Peur lance une proclamation dans laquelle il expose l'orgueilleuse tyrannie exercée envers la cour par le comte d'Armagnac, et promet l'abolition des impôts. Beaucoup de villes se déclarent pour lui, et Paris même lui est livré. Le peuple vainqueur exerce des vengeances sauvages; plus de deux mille Armagnacs sont massacrés dans les prisons, et parmi eux plusieurs personnes de haut rang, sacrifiées soit par animosité personnelle, soit par cupidité; puis, le duc de Bourgogne fait pendre le bourreau Capeluche et les principaux instruments de cette sanglante terreur.

Henri V entre à Rouen, où il fait battre de la monnaie avec son nom et le titre de roi de France (1). Le duc de Bourgogne, qui,

(1) Le titre de roi de France acquérait un surcroît d'importance pour le privi-

une fois maître de Paris, ne se souciait plus de lui, se rapprocha du Dauphin Charles, le quatrième prince qui portât ce titre; mais le Dauphin, se défiant de sa loyauté, le fit ou le laissa assassiner au pont de Montereau, par Tanneguy du Châtel. C'était tout à la 1419.
fois un crime odieux et un détestable expédient. Philippe le Bon, fils du duc assassiné, *la perle des preux et l'étoile de la chevalerie*, se leva pour venger sa mort. Le roi, la reine, Paris, se déclarèrent en sa faveur, et il conclut avec l'Angleterre une paix honteuse qui donnait à Henri V la main de la belle Catherine, fille 1420.
du roi, avec l'expectative du trône de France, à l'exclusion du Dauphin.

L'horreur du joug étranger rallia les Français au prince déshérité, qui forma une ligue avec l'Écosse, effrayée de l'agrandissement de ses voisins, et vainquit les Anglais à Baugé. Henri V re- 1421.
vint alors sur le continent avec vingt-huit mille hommes, punit ses adversaires avec cruauté, et déploya dans Paris une pompe insultante: mais la mort le frappa à l'âge de trente-quatre ans, et Charles VI le suivit de près au tombeau: prince malheureux, digne de 1422.
pitié, et qui, outre ses souffrances physiques, eut encore à déplorer la perte de cinq fils. Charles VII, le seul qui lui eût Charles VII.
survécu, fut salué roi sans autre cérémonial que celui d'une bannière aux armes de France déployée sur sa tête; il se fit couronner à Poitiers, tandis que le prince anglais Henri VI était proclamé à Paris. Charles VII, qui représentait la légitimité et l'indépendance, devint populaire pour ses qualités aimables et pour sa bravoure; mais la fortune lui fut contraire dans les combats, et il se vit enlever successivement tout le pays situé au nord de la Loire. Les Anglais l'appelaient par dérision le *roi de Bourges*, et s'apprêtaient, de concert avec le duc de Bourgogne, à lui porter le dernier coup. Sur ces entrefaites, le duc de Glocester, frère de Henri V, débarqua sur le continent pour occuper la Hollande, la Zélande et la Wetsfrise, que lui avait apportées en dot Jacqueline, fille du comte de Hainaut. Philippe le Bon, qui prétendait y avoir des droits, se mit en marche pour les faire valoir contre lui, et réduisit Jacqueline à le reconnaître pour héritier, au cas où elle n'aurait point d'enfants. Cet allié puissant se trouva ainsi détaché de l'Angleterre.

lége qu'il conférait de guérir les scrofuleux en les touchant; or on discuta sérieusement le point de savoir si ce privilége appartenait au roi de France ou à celui d'Angleterre, et des volumes furent écrits sur ce sujet. Peut-être dira-t-on qu'il suffisait d'avoir recours à l'expérience; mais, là encore, des témoins contraires attestaient des guérisons opérées par l'un et par l'autre.

Soit qu'il cherchât à s'étourdir lui-même, ou qu'il voulût tromper les autres, Charles VII passait joyeusement le temps dans les fêtes, si bien que, selon la parole d'un loyal chevalier, *il était impossible de perdre plus gaiement un royaume*; mais beaucoup de Français s'indignaient du joug étranger, et songeaient à s'en affranchir. De ce nombre étaient Dunois, qui se vantait d'avoir tué de sa main mille Bourguignons, et la Hire, vaillant par devoir, sans ambition ni jalousie, qui adressait à Dieu cette prière : *Mon Dieu, faites pour moi ce que vous voudriez que je fisse pour vous si j'étais Dieu, et vous la Hire.* Ces valeureux champions et d'autres encore procurèrent quelques avantages aux armes françaises; mais la soldatesque féodale et les orgueilleux chevaliers dédaignaient le peuple et les milices bourgeoises, dont ils ne connaissaient pas la force, ou de laquelle ils étaient jaloux. C'était, au contraire, à la tête de soldats tirés des rangs du peuple que marchaient les chefs anglais, et que, de victoire en victoire, ils venaient assiéger Orléans après s'être réconciliés avec le duc de Bourgogne.

1428. Charles perdait tout espoir et songeait à se retirer dans le Dauphiné, déserteur de sa propre cause; mais la France était destinée à devoir son salut à des femmes. Marie d'Anjou, femme du roi, commença à ranimer son énergie en lui promettant le secours du ciel et en vendant tout ce qu'elle possédait pour subvenir aux dépenses de la guerre. Agnès Sorel, sa maîtresse, se fit pardonner ses faiblesses en soutenant son courage. Un astrologue lui annonçait un jour qu'elle était appelée à enchaîner le cœur d'un grand roi; elle se tourna vers Charles, et lui dit : *Souffrez, sire, que je me rende auprès de Henri VI; car il aura bientôt réuni les deux couronnes.* Ce fut ainsi que la femme et la maîtresse de Charles le détournèrent d'une retraite qui aurait été la perte du pays.

Mais, si la Grande-Bretagne ne porte pas aujourd'hui le titre fastueux de royaume-uni de France et d'Angleterre, et si elle n'opprime pas les consciences dans la Gaule comme elle le fait

Jeanne d'Arc. en Irlande, c'est à cause d'une autre femme, qui ne fut souillée ni par la couronne ni par l'amour. On montre encore, près du village de Donremy, dans le diocèse de Toul, les ruines de l'ermitage de Vermont, sur une colline entourée d'une antique forêt de chênes. Cet ermitage était dans tout le pays l'objet d'une vénération particulière, et il est probable qu'il avait été consacré anciennement à la célébration des rites païens; car la tradition y rattachait d'étranges récits d'apparitions effrayantes et de sor-

cières. Là s'élevait un hêtre magnifique, à l'ombre duquel le châtelain et les paysans du voisinage venaient chaque printemps former des danses, après l'avoir paré de rubans et de guirlandes, comme lorsqu'on plante un mai.

Une simple paysanne, pleine de candeur et de piété, nommée 1410.
Jeanne, venait rêver à l'ombre de cet *arbre des fées*, allumait chaque samedi un cierge devant une image de la Vierge dans le bois voisin, et y joignait l'offrande des plus belles fleurs qu'elle avait cueillies en faisant paître le troupeau de son père; elle ignorait le monde, et ne savait qu'une chose qu'elle avait ouï dire à ses parents : la patrie était menacée de la honte du joug étranger. Son imagination vivement émue crut voir dans ce lieu l'archange Michel, sainte Marguerite et sainte Catherine; souvent même elle entendit des *voix* qui l'encourageaient à délivrer le pays de ses envahisseurs. Fille paisible, appelée à une tâche guerrière, à quitter sa quenouille pour ceindre l'épée, humble au fond de l'âme et en présence des saints, dont elle se croyait l'instrument, mais ferme en face des puissants de la terre, que jamais elle n'avait désiré connaître, elle se présente au sire de Vaucouleurs, et le prie de la faire conduire auprès du roi. On la repousse plusieurs fois comme visionnaire; mais on cède enfin à l'enthousiasme d'une conviction invincible et à l'impulsion du peuple, qui croit et admire quand la prudence discute et hésite. Elle est présentée à Charles, à qui elle révèle un secret connu de lui seul, et lui fait la promesse solennelle que Dieu aura pitié de la France; enfin, lorsqu'on a compris quels services peut rendre l'intervention de l'humble bergère de dix-neuf ans (*paupercula bergereta*), on l'accueille magnifiquement. Mise au défi de faire un miracle : *Je ne suis pas venue pour cela*, répond-elle; *mais le signe qui m'a été accordé, c'est de délivrer Orléans.*

Une commission de théologiens déclara que rien n'empêchait de regarder comme divine la mission de cette jeune fille, et le parlement se prononça dans le même sens. La belle-mère du roi, assistée de matrones, s'assura de sa chasteté; mais le peuple faisait éclater hautement son admiration, et tous, hommes, femmes, vieillards, accouraient pour la voir; puis ils repartaient les larmes aux yeux, en s'écriant : *Elle est vraiment envoyée de Dieu!*

Les docteurs et les prêtres insistaient pour l'examiner sur la foi; elle soutint avec calme leur interrogatoire, et répondit à leur citations savantes : *Écoutez : dans le livre de Dieu il y en a plus*

que dans le vôtre. Je ne sais, moi, ni A ni B; mais je viens de la part de Dieu pour délivrer Orléans et faire sacrer le Dauphin à Reims. Mais auparavant je dois faire la sommation aux Anglais; Dieu le veut. Avez-vous du papier et de l'encre? Écrivez, je vous dicterai... « A vous, Suffort, Classidas, la Poule, au nom du Roi du ciel, je vous enjoins de retourner en Angleterre, et si ne le faites, bientôt, à votre grand dommage, il vous en souviendra.

On lui accorda donc des armes, telles que les portaient les chevaliers bannerets, une armure blanche, un cheval noir et l'épée de Charles Martel, qu'elle avait demandée, mais sans la tenir à la main; elle portait l'étendard blanc aux fleurs de lis d'or. Après avoir exhorté les soldats à se confier en Dieu, à aimer la patrie, à se confesser, à fuir les femmes de mauvaise vie, elle s'élança à leur tête sur les bastilles des Anglais. Les vainqueurs de Crécy et d'Azincourt s'enfuirent devant l'admirable Pucelle, qui était venue donner de l'unité à la valeur, de l'autorité au commandement; ils durent lever le siége d'Orléans, qui fut encore une fois délivré par miracle (1).

1429. Elle marchait toujours en avant des combattants, mais sans tuer aucun ennemi: pure de carnage et de vices, au milieu du sang et de la corruption des camps; simple comme une bergère et robuste comme une héroïne; redoutable aux ennemis, prompte à pleurer lorsqu'elle en voyait un mourir, comme aussi lorsque, par vengeance ou par envie, quelque outrage était lancé contre son honneur, elle s'affligeait surtout de voir dans les batailles tant de chrétiens périr sans confession. Ce ne furent donc ni la valeur ni les combinaisons politiques qui sauvèrent la France, mais la piété. On éprouve le plus vif intérêt à l'entendre elle-même exprimer la conviction profonde qui la rendit la libératrice de son pays.

Le peuple, qui a recouvré sa confiance en Dieu et dans la patrie, se sent capable de tout croire et de tout faire; les Armagnacs, débauchés et mécréants, subissent l'influence de ces humbles et chastes vertus; l'épouvante est telle dans les rangs ennemis que les nouvelles levées refusent de venir d'Angleterre. Édouard a beau répandre des proclamations où l'héroïne est traitée de sorcière; il est encore vaincu à Patay, et le tremblant *sire de Bourges* voit son armée grossir chaque jour, et la prudence défaillir devant l'enthousiasme; enfin, malgré les conseils de la
17 juillet. crainte, la Pucelle le conduit à Reims, où il est couronné.

Sa mission accomplie, Jeanne voulut retourner à ses champs et

(1) Voy. t. VI.

à sa houlette; mais ni le roi ni les grands ne voulurent y consentir. Dès lors il semble que ses communications avec le ciel ont cessé: elle n'avait plus de décrets d'en haut à imposer là où suffisait la prudence humaine. Bien qu'elle déployât toujours la même valeur dans les combats, ce n'était plus le chérubin assuré de la victoire. Peut-être la volupté farouche des batailles, la joie sauvage de la victoire et des triomphes envahissaient-elles la pureté de son âme innocente. Les réalités d'un monde pervers troublaient ses riantes rêveries, et, pour les retrouver, elle se réfugiait souvent dans quelque pauvre église de moines, au milieu d'un chœur d'enfants préparés à la communion; enfin, elle tomba entre les mains des Anglais au pont de Compiègne. Un *Te Deum* et des feux de joie attestèrent combien ils redoutaient la pauvre bergère, combien leur âme était abreuvée de colère et d'humiliations.

Alors commença un procès qu'il faut ajouter à la liste de ceux 1431.
qui font la honte de ce siècle. Enfermée dans le château de Beaulieu, puis dans celui de Beaurevoir, bien que ses saints l'exhortassent à la patience, Jeanne désespéra de son sort. Elle s'effrayait à l'idée que le nord de la France pouvait retomber sous le joug des Anglais : elle essaya de fuir, mais sans succès; elle se jeta d'une fenêtre, et ne se tua pas. Chargée de chaînes, elle se vit livrée aux outrages de vils geôliers, qui allèrent jusqu'à tenter de lui ravir cette fleur virginale qu'elle avait gardée avec un soin jaloux sous le haubert.

Les professeurs de l'université, asservis aux volontés de l'étranger, dociles aux ordres du cardinal de Winchester, véritable roi de l'Angleterre, concoururent à faire condamner la libératrice de la France; comme on craignait les formes légales dont s'entourait l'inquisition, Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, fut chargé de conduire le procès, qui fut intenté d'abord pour cause de magie, ensuite pour cause d'hérésie, et dont l'issue était fixée d'avance. Les actes de cette procédure, qui existent encore (1), font connaître par quels moyens absurdes on parvint à la trouver coupable, au point d'obliger les greffiers à ne prendre note que des faits à sa charge. Charles VII manqua tout à la fois à l'honneur et à la reconnaissance en cédant à l'influence des seigneurs, à qui l'héroïne portait ombrage, et à celle d'Agnès Sorel, qui redoutait de l'avoir pour rivale; il abandonna celle à qui il était redevable de

(1) Le procès entier a été publié il y a peu de temps par la Société de l'Histoire de France.
Le dernier volume contient des témoignages d'écrivains de l'époque.

la couronne, et la laissa seule sans une protestation, sans un avocat pour la défendre, en face d'ennemis acharnés, juges à la fois et parties.

Cependant l'ignorante jeune fille répondit avec netteté et précision aux questions insidieuses de légistes déloyaux (1); elle proclama hautement sa mission et prophétisa la complète délivrance de la France : saint patriotisme qui ne succombait pas à la pire des épreuves, celle de se voir méconnu. Les moyens infâmes de la suggestion furent tous mis en œuvre (2); on poussa l'indignité

(1) D. Quelle bénédiction fites-vous ou fites-vous faire sur votre épée?

R. Je n'en fis faire ni n'en fis jamais aucune. Elle m'était extrêmement chère, parce que je l'avais trouvée dans l'église de Sainte-Catherine, que j'aime beaucoup.

D. Lequel aimiez-vous plus de votre étendard ou de l'épée ?

R. J'aimais quarante fois plus l'étendard, et je le portais moi-même en attaquant les ennemis, pour éviter de tuer quelqu'un, et jamais je n'ai tué personne.

D. Était-ce en votre étendard ou en vous que vous fondiez l'espoir de vaincre ?

R. Il était fondé en Notre-Seigneur, et non ailleurs.

D. Si d'autres que vous l'avaient porté, aurait-il eu fortune égale ?

R. Je ne le sais; je m'en rapporte à Notre-Seigneur.

D. Pourquoi a-t-il été porté lors du couronnement dans l'église de Reims plutôt que celui d'un autre capitaine?

R. Il avait été aux fatigues, il était juste qu'il fût à l'honneur.

D. Faisiez-vous croire aux troupes françaises que cette bannière portait bonheur?

R. Je ne faisais croire rien ; je disais aux soldats français : *Entrez hardiment au milieu des Anglais*, et j'y entrais moi-même.

Au reproche d'avoir cherché à fuir, elle répond : « Oui, je l'ai fait, et c'est chose licite à un prisonnier. Si j'eusse réussi à m'échapper, on ne pourrait m'accuser d'avoir manqué à ma foi, puisque je n'avais rien promis. »

(2) On est étonné de l'habileté avec laquelle une femme sans aucune culture déjoue les piéges qu'on lui tend dans le but évident de la constituer en faute par ses réponses mêmes. On lui demande :

« Croyez-vous être en état de grâce? En répondant affirmativement, elle montrait de la présomption ; en répondant négativement, elle se reconnaissait indigne d'être l'instrument des volontés de Dieu. Elle dit : *Si je n'y suis pas, Dieu veuille m'y mettre ? Si j'y suis, qu'il m'y conserve.*

D. Quand saint Michel vous apparaissait, *était-il nu ?*

R. Croyez-vous que Notre-Seigneur n'ait pas de quoi le vêtir ?

D. Sainte Catherine et Sainte Marguerite haïssent-elles les Anglais ?

R. Elles aiment qui Notre-Seigneur aime, haïssent qui il hait.

Et quand ses juges lui parlaient d'Église triomphante et d'Église militante, distinctions qu'elle ne connaissait pas, et où il était presque impossible de ne pas pas dire un mot susceptible d'être interprété comme hérésie, elle répond : « L'Église et Notre-Seigneur sont tout un... Je vins au roi de la part de Dieu, de la vierge Marie, des saints et de l'Église *victorieuse* de là haut; c'est à elle que je me soumets, ainsi que mes œuvres faites et à faire. »

jusqu'à aposter deux témoins pour écouter ce qu'elle confiait à un religieux sous le secret de la confession. Ce moine lui ayant suggéré d'en appeler au concile général, elle demanda ce que c'était, et, l'ayant appris, elle suivit volontiers son conseil, invoquant l'autorité du pape. Pierre Cauchon ne tint aucun compte d'un appel qui annulait toute sa procédure : *Le pape est loin*, dit-il; puis le pape, refuge des innocents, n'avait-il pas lui-même été souffleté? On lui dit que l'unique moyen de salut était une abjuration; ayant demandé et appris la signification de ce mot, elle s'y refusa, soutenant véritables les révélations qu'elle avait eues. Elle ne voulut pas même se prêter à dire *Il me paraît*, parce que le doute à cet égard aurait détruit cette conviction dont elle vivait.

Jeanne cependant avait le plus vif désir de recouvrer la liberté, et d'obtenir la vie sauve; elle ne pouvait se persuader que Dieu l'eût abandonnée, et qu'il ne dût pas faire un miracle pour sa délivrance. Une cédule lui fut présentée, qu'on lui dit être une promesse de ne plus porter les armes, ni de s'habiller en homme, sur laquelle elle dut faire une croix (car elle ne savait ni lire ni écrire); mais c'était au contraire une confession par laquelle elle se reconnaissait hérétique, schismatique, idolâtre, sorcière.

Sur cette *déposition spontanée*, l'évêque Cauchon la condamna à l'emprisonnement perpétuel, au pain de douleur et à l'eau d'angoisse; puis, une nuit, on cacha les vêtements féminins qu'on l'avait obligée de porter, et quand la chaste prisonnière voulut couvrir sa nudité, elle dut prendre les habits d'homme laissés à la place. Il n'en fallut pas davantage pour la condamner au feu comme hérétique, relapse et menteuse (1); elle retrouva tout son 1431.

(1) « Le char et la Pucelle étaient arrivés au lieu du supplice, sur le Vieux Marché, près de Saint-Sauveur; ceux qui entendaient les prières ferventes par lesquelles elle se recommandait à Dieu et aux saints, en s'accusant avec contrition du moindre péché véniel, ne pouvaient retenir leurs larmes.

« La foule était immense. On avait dressé trois échafauds : un pour les juges, un autre pour les prélats et les personnes de distinction; le troisième pour la Pucelle, auprès du bûcher. Des Anglais et des Français de haut rang étaient parmi les assistants. On y voyait aussi Pierre Cauchon et Jean le Maître avec onze assesseurs du tribunal; mais le peuple regardait d'un œil irrité cette scène lugubre, sentant bien qu'il allait se commettre une énorme iniquité.

« Alors Nicolas Midy commença une prédication sur ce texte : *Quand un membre souffre, les autres souffrent aussi.* Il dit que l'Église avait déjà pardonné une fois à Jeanne ses fautes, mais qu'elle croyait ne devoir plus la défendre désormais, et la repoussait de son sein. Jeanne écoutait avec patience et résignation ce discours, qu'il termina par ces paroles : *Jeanne, allez en*

1431. 3 mai. courage en présence de la mort. Un bûcher très-élevé, pour être vu de tout le monde, dressé sur la place du Vieux Marché de Rouen, et recouvert d'argile, afin de prolonger son supplice, fut

paix ; l'Église ne peut plus vous défendre, et vous livre à la justice temporelle.

« Sans attendre cette exhortation, à peine le prédicateur avait-il fini que Jeanne s'était agenouillée pour implorer avec ferveur la grâce et l'aide de Dieu et des saints, de ceux en particulier qui l'avaient soutenue jusque-là dans les sentiers de la vie. Se rappelant les paroles du Sauveur expirant, elle demanda pardon à tous, amis ou ennemis, du mal qu'elle pouvait leur avoir fait, comme elle-même leur pardonnait tous les torts qu'elle en avait reçus ; elle pria ensuite le peuple de se souvenir d'elle dans ses prières, et les prêtres présents de dire une messe à son intention.

« A cet instant même où le bûcher allait être la récompense de tant de fidélité et de dévouement, gardant toujours le souvenir de son roi et jalouse de son honneur, elle s'écria de manière à pouvoir être entendue de tout le peuple : *Dans tout ce que j'ai fait, soit en bien, soit en mal, il n'y a faute aucune de lui.* Le fruit et l'éclat de ses victoires, elle les lui consacrait, ne réservant pour elle que l'infamie et les souffrances.

« Tels etaient les discours de la Pucelle en face de la mort ; c'est ainsi qu'elle implorait le pardon de ceux qui, usant à son égard d'une si noire injustice, avaient déchiré son âme et mis son corps à la torture. Ses douces et sublimes paroles pénétrèrent soudain comme une épée tranchante au fond de tous les cœurs, et tous, amis ou ennemis, les juges eux-mêmes, fondirent en larmes. Ce fut le plus beau triomphe que pût remporter Jeanne au moment où, libre de toute haine et rancune, dans la brillante auréole d'une âme sainte, elle montait au bûcher comme l'archange Michel foulant le dragon sous ses pieds, et, les yeux levés au ciel, elle adressait à la terre des paroles de pardon et de paix : triomphe plus grand que celui où, suivie des plus vaillants chevaliers, au son des cloches et au milieu des cris de joie d'un peuple entier, elle arborait sa bannière victorieuse sur la dernière tour d'Orléans, et se voyait saluée des noms d'héroïne et de libératrice de la France. Alors le sang des ennemis vaincus avait coulé à flots ; c'étaient maintenant les larmes des vaincus qui coulaient sur leur victime, abattue et condamnée à mourir.

« Par suite de cet ancien principe de l'Église qui défend l'effusion du sang à la puissance ecclésiastique, le châtiment de Jeanne était alors dévolu à l'autorité temporelle. Il aurait été raisonnable d'exiger que celle-ci examinât la cause, pour rechercher jusqu'à quel point ses lois avaient été violées par la Pucelle, et si vraiment elle était indigne de la protection qu'elle avait obtenue. Mais rien de cela ne fut fait. Nouvel exemple des abus que l'on ne rencontre que trop souvent dans les procès dits *de foi.* Aucune autre sentence ne fut prononcée, et la Pucelle fut livrée immédiatement au bourreau, qui se tenait tout prêt.

« Jeanne demanda une croix pour y puiser force et courage dans son dernier combat. Un Anglais charitable lui en fit une à l'instant avec son bâton, et elle l'accepta avec grand respect ; puis, l'ayant attachée sur sa poitrine, au milieu de ses vêtements, où elle continuait à la baiser, elle invoquait, au milieu des larmes, l'assistance de ce Dieu qui, innocent aussi, expira sur la croix. Elle pria ensuite le frère Isambert et le bedeau d'aller chercher la croix de l'église voisine, et de la tenir toujours droite devant elle, pour qu'elle pût jusqu'à son dernier soupir

la dernière vengeance des Anglais ; ils avaient raison, les Anglais, de s'acharner aux tortures d'une jeune fille qui les avait effrayés, de s'obstiner à vouloir prouver que ce n'était pas elle, mais le

contempler le Rédempteur crucifié. Lorsque le prêtre lui eut apporté en effet cette croix, elle l'embrassa en pleurant amèrement, et en se recommandant à Dieu, à l'archange saint Michel et à sainte Catherine, sa première avocate.

« Mais cette scène attendrissante paraissait désormais trop lente à la fureur d'une soldatesque sans pitie ; elle demanda que Jeanne fût remise entre ses mains, et se mit à crier au bedeau, qui continuait à l'encourager sur l'échafaud : *Maître Jean, en finirez-vous ? Voulez-vous nous faire rester ici jusqu'au dîner?* A ces vociférations, sans que les juges temporels légitimes eussent proféré aucune sentence, elle fut consignée aux mains du bourreau, avec ces paroles : *A toi ; fais ton devoir.*

« Deux aides du bourreau s'approchèrent d'elle pour la descendre de l'échafaud ; alors elle embrassa une dernière fois la croix, salua en partant ceux qui l'entouraient, et descendit, accompagnée seulement de frère Martin. Quelques Anglais se jetèrent sur elle et l'entraînèrent avec une brutalité farouche jusqu'au pied du bûcher, tandis qu'elle allait proférant au milieu des pleurs et des gemissements le nom de Jésus, et s'écriait d'une voix désolée : *Rouen, Rouen, tu es ma dernière demeure* Les assesseurs qui avaient pris part au jugement finirent par être émus de ces plaintes, et, comme s'ils eussent entendu leur propre condamnation, ils désertèrent epouvantés le lieu de l'assassinat. Fait vraiment extraordinaire à cette époque de guerres prolongées et féroces, où le cœur des hommes s'était habitué et endurci aux spectacles et aux méfaits les plus atroces.

« On entoura la tête de la victime de la bande de papier ordinaire, où étaient inscrits ses prétendus crimes ; sur un tableau placé près de là se lisait la liste des erreurs et des méfaits dont l'iniquité de ses juges l'avait trouvée coupable.

« Elle supplia le prêtre de descendre de l'échafaud, et de tenir la croix élevée devant elle, en lui continuant ses encouragements à haute voix, ainsi que ses prières dans la dernière bataille.

« A ce moment, Pierre Cauchon s'approche d'elle de nouveau. Jeanne, qui avait pardonné à tous ses ennemis, environnée entièrement par les flammes comme elle l'était, se prit à lui dire une dernière fois, en secouant de son sommeil mortel la conscience du juge prévaricateur : *Ah ! je meurs par vous ! car, si vous m'aviez remise aux prisons de l'Eglise, au lieu de me livrer à mes ennemis, je ne serais pas ici. O Rouen, je crains fort que ma mort ne te soit une cause de deuil !*

« Lorsque enfin la fumée et le feu l'eurent enveloppée entièrement, elle demanda un peu d'eau bénite, invoqua une dernière fois l'assistance de l'archange saint Michel et des autres saints, rendit grâces à Dieu des faveurs qu'il lui avait accordées ; puis, vaincue par les flammes, inclinant vers la terre sa tête mourante, elle envoya de son bûcher vers le ciel ces paroles suprêmes, dont les assistants les plus éloignés furent encore frappés : *Jésus, Jésus, Jésus !*

« Ce qu'il y eut encore d'étonnant, c'est que le bourreau eut beau répandre en quantité de l'huile, des charbons, du soufre, sur le cœur et sur les intestins de la Pucelle, la flamme ne put jamais brûler le cœur, comme il résulte des dépositions assermentées de l'executeur, qui, épouvanté de cette circonstance, crut fermement à un miracle.

« Alors le cardinal d'Angleterre ordonna que le cœur et les cendres de Jeanne.

diable qui avait causé leur épouvante. Nicolas l'Oiseleur, qui, en lui tendant des piéges dans sa confession, lui avait suggéré des réponses nuisibles, voulut se jeter à ses pieds pour lui faire connaître son infamie et son repentir, mais il fut repoussé. Nous ignorons si la foi qu'elle avait en son roi, ses saints et sa patrie fut ébranlée; mais il est certain qu'elle expira sans proférer une plainte à leur égard, en répétant le nom de Jésus et de son archange.

Sa mission, qui avait commencé par une vision, finit par le martyre, et jamais elle ne sépara la cause de son pays et de son roi des ordres du ciel. Vingt-cinq ans après, sur la demande de
1456. Charles VII, et avec l'autorisation du pape Calixte III, son procès fut revisé, déclaré nul et inique; mais l'héroïne n'était plus. La justice humaine ne pouvait que la proclamer innocente, et s'exposer de nouveau au danger d'erreurs irréparables (1).

et tout ce qui restait d'elle fût jeté dans la Seine, afin qu'il ne demeurât pas même un souvenir auquel pût se rattacher la vénération populaire.

« Ainsi mourut la vierge d'Orléans; ainsi expira l'héroïne qui se dévoua en victime pour la France, et à qui seule son peuple est redevable de n'avoir pas été effacé du nombre des nations libres et indépendantes. Bien que livrée à cette horrible mort par d'indignes ministres du sanctuaire, qui trahissaient Dieu et l'Église, comme les faux apôtres avaient trahi le Seigneur, elle n'en resta pas moins toujours affectionnée à l'Église, et ne l'accusa point de méfaits commis en son nom par ces prévaricateurs. Elle ne cessa pas même d'aimer sa patrie, parce que les juges français l'avaient condamnée, et ne songea point, à l'article de la mort, à violer sa foi envers le roi, dont la lâche ingratitude l'avait abandonnée. Dans ce sens, Jeanne peut être offerte comme le symbole du sacrifice de la vie le plus beau et le plus chrétien.» GÖRRES, *die Jungfrauge von Orléans.*

(1) Quand on pense que la France doit à Jeanne d'Arc le plus grand bien d'une nation, on doit déplorer qu'elle ait été chez elle un objet de dérision pour la philosophie dénigrante du siècle passé; que l'homme de génie qui en fut le patriarche ait dirigé contre sa mémoire un pamphlet dégoûtant, plein de sarcasmes, et où l'impiété le dispute à l'obscénité; et que le siècle *des lumières* ait applaudi à ce triple sacrilége de religion, de patriotisme et d'honnêteté. Dans le cours du nôtre, on a vengé l'héroïne de la négligence des doctes et des dédains impies de l'orgueil. Outre les historiens généraux, les ecrivains qui ont traité spécialement de l'héroïne d'Orléans sont :

CHAUSSARD, *Jeanne d'Arc*, recueil historique et complet; Orléans, 1806.

LEBRUN DES CHARMETTES, *Histoire de Jeanne d'Arc, tirée de ses propres déclarations*, etc.

JOLLOIS, *Hist. abrégée de la vie et des exploits de Jeanne d'Arc.*

BERRIAT SAINT-PRIX, *Jeanne d'Arc, ou coup d'œil sur les révolutions de France.*

ANONYME ANGLAIS, *Mem. of J. d'A. with the history of her times;* Londres, 1824?

G. GÖRRES, *la Pucelle d'Orléans,* etc. (en allemand, traduit par M. Léon Boré), Regensburg, 1834.

L'amour de la patrie, que la sainte fille avait réveillé, ne périt pas avec elle, et les Français tournèrent une seconde fois les yeux vers les représentants de l'indépendance nationale. Le duc de Bourgogne se réconcilia avec les Armagnacs et Charles VII, 1436.
qui rentra dans Paris. La guerre continua, au milieu de l'épuise- 1450-51.
ment causé aux deux partis par des efforts prolongés; mais enfin la Normandie et la Guyenne furent reprises, et, selon la prophétie de la Pucelle, les Anglais se virent chassés, sans conserver d'autre place que Calais avec sa banlieue, et pour leur monarque le titre de roi de France. Chaque année, au mois de janvier, quand le héraut d'armes d'Angleterre proclamait dans Saint-Paul, en présence de la cour et des ministres étrangers, tous les titres de son maître, au moment où il prononçait celui de *roi de France,* il jetait un gant, que relevait l'ambassadeur français : usage qui continua jusqu'à la paix d'Amiens, en 1803.

Les victoires de la France étaient moins dues à son propre mérite qu'aux discordes des Anglais. L'invasion avait brisé en France l'unité. Les loups erraient par troupes dans les campagnes dépeuplées; partout des soldats mercenaires continuaient la guerre contre des malheureux sans défense; la famine, la peste, l'indiscipline, désolaient le territoire. Les barons anglais, à qui les nouvelles acquisitions avaient été données en fiefs, n'eurent rien de plus pressé que de les dépouiller, et d'envoyer dans leur île tout ce qu'ils purent enlever de meilleur.

Sous prétexte de remédier à ces maux, il se forma une asso- Ligue du bien public. 1440.
ciation des princes du sang, qui prit le nom de ligue du *Bien public* (*la Praguerie*), et dans laquelle furent entraînés le Dauphin Louis et le comte Dunois, l'un des plus magnanimes chevaliers de l'époque : inspiration malheureuse dans un moment où l'on ne pouvait réparer tant de désastres que par l'union des partis et par l'entière expulsion des étrangers. Il fallut que Charles triomphât de cette coalition par les armes, et réduisît les uns à se re-

MICHAUD et POUJOULAT, *Notice sur Jeanne d'Arc.*

WALCKENAER, dans la *Biographie universelle.*

PIERRE DUMESNIL, F. S. WETZEL, R. SOUTHEY, SCHILLER, ont réparé dans leurs poésies les torts faits à sa renommée par SHAKSPEARE, HUME, VOLTAIRE, et de nos jours par MICHELET. Les auteurs de l'*Encyclopédie,* qui prétendaient tout expliquer, tout éclaircir, avouaient qu'il y avait dans cette histoire quelque chose de merveilleux. Michelet, dans le septième volume de l'*Histoire de France,* la fait passer pour un instrument de la cour, en assurant que Jeanne elle-même, dupe de ses illusions, prenait son rôle au sérieux. A ces puérils commentaires avait répondu, il y a 400 ans, l'italien Gosselini, ou plutôt le pape Pie II dans les Mémoires publiés sous le nom de cet écrivain.

pentir d'une erreur de bonne foi, les autres à se soumettre; mais le Dauphin, retiré dans la province d'où il prenait son titre, en opprimait les habitants, et résistait aux ordres de son père, qui fut obligé de faire marcher des troupes pour l'obliger à l'obéissance.

Ces nécessités cruelles, d'autres conspirations, la mort d'Agnès Sorel, les débauches auxquelles l'habituait la duchesse de Villequier, sa nouvelle maîtresse, qui, pour le tenir dans ses chaînes, lui fournissait elle-même de jeunes filles, enfin la crainte d'être
1461. empoisonné par son fils, abrégèrent les jours de Charles. Il laissait la monarchie, qu'il avait trouvée en ruine, raffermie sur ses bases, et la France remise au niveau des grandes puissances de l'Europe; il commença avec les Suisses, dont il avait apprécié la valeur, une alliance qui devait se perpétuer, et réunit à la couronne diverses possessions, entre autres la Guyenne, qui rattachait le nord au midi du royaume. Il ne restait plus que trois grands fiefs, le duché de Bretagne, le duché de Bourgogne et les possessions
1443. de René de Provence. Comme le parlement de Paris ne suffisait plus à l'expédition des affaires, il en établit un autre à Toulouse, pour les provinces du Languedoc. Sous son règne, les revenus de l'État s'élevaient à un million huit cent mille livres (11,627,000 fr.).

Armées permanentes. L'acte le plus important de Charles VII est la nouvelle organisation qu'il donna aux forces militaires du pays. Les troupes féodales supprimées, les rois ne voulaient plus désormais que des troupes mercenaires, dont l'entretien était un des plus grands embarras du gouvernement. La taille, à laquelle s'étaient soumis les états généraux, ne suffit plus aux dépenses d'une si longue guerre, et, lorsque la paye se faisait attendre, les soldats se jetaient sur les campagnes, sans distinction d'amis ou d'ennemis. Charles,
1439. profitant de l'exemple donné par du Guesclin, proposa de réunir les divers corps en armée régulière, de fixer une solde, d'établir une discipline sévère et de distribuer les soldats dans les places fortes. Ce plan fut approuvé, et, au moyen d'une taille permanente, on assigna au roi les fonds nécessaires; en poursuivant son but avec constance et en sévissant au besoin avec rigueur, il put ainsi délivrer la France du fléau des troupes mercenaires, qui depuis si longtemps dévastaient le pays. Il ne garda que neuf mille hommes, pour les incorporer dans l'armée, et renvoya chez eux les autres Armagnacs, comme on appelait alors les mercenaires, en les menaçant de la corde pour tous les désordres qu'ils commettraient à l'avenir. Les crimes passés furent mis en oubli. La guerre devint donc l'affaire du roi; il nomma les capitaines, lesquels, comme

les seigneurs, répondirent des méfaits de leurs subordonnés, et les coupables purent être appréhendés et mis à mort par les habitants.

CHAPITRE VIII.

LOUIS XI.

L'expulsion des insulaires fut un fait national auquel prirent part et la noblesse, qui se fit égorger, et le peuple, représenté par la Pucelle, qui, soutenue par le peuple et les soldats, finit par devenir suspecte au roi. Ce fut donc à ce moment que se forma le véritable esprit national. On ne prend plus son nom de tel ou tel fief, de telle ou telle commune; mais tous s'appellent Français, par opposition aux Anglais. L'unité se forme dans le territoire, la justice et le gouvernement, dans lequel on ne cherche pas la bonté, mais la nationalité.

La monarchie française, désormais grande et forte, se montra tyrannique sous Louis XI. Du vivant de son père, il avait intrigué avec les princes mécontents, ce qui l'avait contraint de s'exiler; mais il acquit dans l'exil l'instruction négligée par la jeunesse de son pays, et monta sur le trône avec la connaissance des grands, le sentiment de leur esprit inquiet et le désir de les humilier (1) à tout prix. Il porte des habits simples et s'entoure de gens de bas étage: un valet lui sert de héraut, son barbier de chambellan; il appelle le prévôt, exécuteur de sa justice, son 1461-1483.

(1) « A mon advis, que le travail qu'il eut en sa jeunesse quand il fut fugitif de son pere, et fuit sous le duc Philippe de Bourgogne, où il fut six ans, luy valut beaucoup: car il fut contraint de complaire à ceux dont il avait besoin, et ce bien, qui n'est pas petit, lui apprit l'adversité. Comme il se trouva grand roi et couronné, d'entrée ne pensa qu'aux vengeances; mais tost lui en vint le dommage, et quand et quand la repentance. Et repara cette folie et cette erreur, en regagnant ceux auxquels il faisait tort. Et s'il n'eust eu la nourriture autre que les seigneurs que j'ay veu nourrir en ce royaume, je ne croy pas que jamais se fust ressours: car ils ne les nourrissent seulement qu'a faire les fols en habillements et en paroles. De nulles lettres ils n'ont connoissance. Un seul sage on ne leur met a l'entour. Ils ont des gouverneurs à qui on parle de leurs affaires, à eux rien, et ceux-la disposent de leurs affaires; et de tels seigneurs y a qui n'ont que treize livres de rente en argent, et qui se glorifient de dire: *Parlez a mes gens*: cuidans par cette parole contrefaire les trez grands seigneurs. Aussi ay-je bien vu souvent leurs serviteurs faire leur profit d'eux, et leur donner à cognoistre qu'ils estoient bestes. » COMINES, liv. I, ch. 10.

compère; il attente au droit de chasse des seigneurs, l'offense la plus grande qu'on pût leur faire dans ce temps. Assidu aux affaires, dédaignant le faste, très-habile à connaître les hommes et à tirer parti de leur mérite, généreux dans ses promesses et ses dons, parce qu'il était toujours prêt à mentir et à se rétracter, il substitue à la force des armes les détours d'une politique insidieuse, étrangère à toute considération chevaleresque, et qui se résumait dans sa devise : *Là où est le profit, là est la gloire;* comme dans son dicton favori : *Quand orgueil chevauche devant, honte et dommage viennent en croupe.*

Il portait à son chapeau une Vierge en plomb, qu'il invoquait dans chaque circonstance urgente, à chaque doute, à chaque méfait. Il jurait sur les reliques qu'il portait toujours avec lui; mais il ne se faisait nul scrupule de se parjurer, à moins qu'il n'eût promis par la croix de Saint-Laud, à laquelle il avait attaché un morceau de la vraie croix. Cette perfidie de paroles et d'actes faisait qu'il ne s'entourait que de misérables dans lesquels il mettait toute sa confiance. Trahi par eux, il ne se corrigea point; mais il se méfia de tous les hommes de bien, et s'obstina à ne suivre que ses propres inspirations. Curieux de savoir ce que pensaient de lui les étrangers et les siens, il établit une police sévère, qui avilit la nation; voulant être craint, il vécut dans une crainte continuelle, et ne fit pas même enseigner à lire au Dauphin, de peur qu'il ne parût digne de lui succéder. Le personnage qu'il aima le plus, ce fut Tristan l'Ermite, son prévôt, qui torturait et pendait les gens sur le moindre soupçon.

Avec ce caractère, Louis XI conçut de vastes desseins, dont il poursuivit l'exécution avec discernement et constance; aussi les nobles, à qui Dunois avait dit : *Le roi est mort, que chacun songe à ses affaires*, sentirent bientôt qu'ils avaient un maître plus énergique dans celui qui avait été leur complice.

A son début, et comme pour s'assurer qu'il tenait réellement ce trône si désiré, il cassa tout ce qu'avait fait son père, renvoya les ministres, et abolit la *pragmatique sanction* de 1438, mesure qui fut célébrée à Rome par une fête populaire, où l'on traîna l'original dans la fange (1); mais le parlement refusa d'enregistrer cette

(1) La *Chronica latina Sabaudiæ* (Mon. historiæ patriæ, vol. IV, p. 630) rapporte que ces vers se trouvèrent affichés dans les carrefours de Paris :

Concio cleri, fle;
Nam quidquid habes sera rifle;
Nam et rex et papa
Amb. sunt sub una capa;

abolition par le motif qu'elle aurait coûté au royaume un million de ducats par an, pour grâces, expectatives, annates, sans compter deux cent mille livres pour dispenses, exemptions, absolutions expédiées de Rome.

Une même pensée avait animé les rois de France, celle d'annexer les grands fiefs à la couronne ; mais les progressives acquisitions de la monarchie furent arrêtées par les Plantagenets, qui, aspirant au trône de France, se faisaient les protecteurs des barons contre le roi. Ce dernier eut recours à un remède dangereux qui fit obstacle à l'unité, nous voulons dire les apanages ; on appelait ainsi les terres et priviléges féodaux cédés, à titre de pairies, aux princes de la famille royale. Ces princes devenaient alors des feudataires héréditaires, d'autant plus puissants qu'ils avaient l'espérance, en vertu de la loi salique, de parvenir au trône. Nous avons vu le roi Jean attribuer de cette manière la Bourgogne à Philippe, qui, par son mariage, y ajouta la Flandre, le Nivernais et l'Artois. Philippe le Bon, son neveu, eut encore, comme fiefs de l'Empire, certaines provinces des Pays-Bas, et acquit Mâcon, Auxerre, avec une bonne partie de la Picardie.

Une si grande agglomération de domaines populeux, riches par le sol et le commerce, parvint, à la faveur d'une longue paix, à un tel degré de prospérité que le bien-être et le luxe se voyaient non-seulement à la cour, mais encore chez les simples bourgeois. La noblesse y était très-nombreuse, les villes très-commerçantes; Gand et Liége, entre autres, pouvaient mettre sur pied quarante mille hommes équipés; il est vrai que la concorde ne régnait pas entre les habitants. Les Hollandais ne voulaient pas être subordonnés aux Flamands, ni les Flamands aux Bourguignons. La noblesse des châteaux méprisait le peuple des boutiques ; les marchands des villes s'affublaient d'ordres féodaux, et, quand les abbés des corps de métiers sonnaient à Gand la cloche de Roland (1), les artisans couraient aux armes pour défendre leurs droits contre les chevaliers. Battus en rase campagne, ils se réfugiaient derrière

Hoc faciunt : do ut des,
Unus Pilatus et alter Herodes.

(1) *Suspensa undecies mille pondo gravis campana, cui Rolandus nomen est, scriptumque est in ambitu :*

Ik heete Rölandt; als ik kleppe, dan is't brandt;
Als ik luge, dan is sturm ent't Wlaenderland,

« Je m'appelle Roland : quand je tinte, il y a un incendie ; quand je sonne, il y a guerre dans le pays de Flandre. »

SANDERI, *Gandevensium rerum libri sex*, II, 116.

les murailles de la ville, assez forts pour amener les seigneurs à leur accorder de bonnes conditions.

Nous avons déjà eu occasion de parler de leurs soulèvements, ainsi que du péril où la France fut jetée par Jean sans Peur et Philippe le Bon. Ce dernier jouait un rôle important en Europe, où, par antonomase, on ne l'appelait que le Duc. L'ordre de la Toison d'or, qu'il avait fondé, était ambitionné de tous. Dans sa cour, le modèle et l'école de la chevalerie, il déployait une magnificence sans égale, et une de ses fêtes lui coûtait autant que toute la suite du roi dans une année; c'était à lui, de préférence, que le pape recommandait la croisade contre les Turcs.

Charles le Téméraire. Il commençait alors à se faire vieux; mais auprès de lui grandissait son fils Charles, à bon droit surnommé le Téméraire. Quand le roi Louis, dont le père avait prédit qu'il serait le renard introduit dans le poulailler, réclama du duc la restitution des villes situées sur la Somme, aux termes de la paix d'Arras, en lui offrant quatre cent mille écus d'or, Philippe y consentit; mais Charles en conçut un tel dépit qu'il s'éloigna de la cour. Louis attendit, préférant à tout autre moyen l'emploi de la perfidie. Pour occuper son activité, il se tourna contre François II de Bretagne, auquel il défendit de s'intituler duc par la grâce de Dieu et de battre monnaie. François fit entendre aux seigneurs français que l'intention du roi était de les dépouiller l'un après l'autre, et les amena à concentrer leurs haines et leurs mécontentements
14[illegible]. dans une nouvelle ligue du *Bien public*, dans laquelle entrèrent les ducs de Bretagne, de Bourgogne, d'Alençon, de Bourbon, Jean d'Orléans, le comte de Dunois, les maisons de Foix et d'Armagnac, et, comme chef, Charles, duc de Berri, frère du roi, héritier présomptif de la couronne; mais les temps étaient tellement changés qu'au lieu d'afficher l'arrogance des révoltes précédentes, et de se proclamer les ennemis du menu peuple, ils se rapprochèrent de lui, affectant de vouloir mettre un frein au despotisme royal et rétablir l'ordre dans le gouvernement, alors qu'ils ne visaient qu'à soutenir leur indépendance et à démembrer la France.

Louis opposa l'habileté à des forces supérieures; il gagna les maîtresses et les confidents de ses ennemis, ne se laissa rebuter par
16 juillet. aucun de leurs refus, et les empêcha, par la bataille de Montlhery, d'occuper Paris, dont il se concilia les habitants par son affabilité et ses promesses; puis, selon les conseils de François Sforza, il désunit les confédérés en accordant tout à tous, bien
30 octobre. résolu à ne rien tenir à personne. Par le traité de Conflans, il res-

titua les villes de la Somme à la Bourgogne, et assigna à son frère la Normandie, le plus riche apanage que les fils de France ont jamais possédé, car il équivalait à un tiers du royaume; mais à peine l'eut-il isolé des autres seigneurs, qu'il le lui reprit.

Le duc dépossédé se réfugia chez Charles le Téméraire, qui 1467. juillet.
venait de succéder à son père, et qui, dès son enfance, avait conçu pour Louis une haine profonde. De là, cette lutte implacable, dans laquelle furent déployées, au même degré, la valeur et la perfidie. Charles, devenu le centre de tous les ennemis du roi, commença la guerre; mais Louis, mieux pourvu d'astuce et de détours, obtint l'avantage. Les vassaux d'un rang inféreur furent punis par le supplice, les autres par la confiscation; au duc de Bourgogne il déroba son ministre le plus habile, l'historien Philippe de Comines. Charles de Berri, le propre frère du roi, qui 1472.
s'était contenté de la Guyenne, mourut, et son aumônier, mis à la torture, avoua l'avoir empoisonné par ordre du roi, qui ne releva point cette accusation. Charles de Bourgogne se déclara son vengeur, et fit alliance avec Édouard IV d'Angleterre, pour envahir et partager la France, et s'assurer le nom de roi, objet de son ambition. Louis, qui connaissait la puissance de l'or et savait le dépenser à temps, acheta les confidents d'Édouard, et lui fit à lui-même une pension de cinquante mille livres, payable tant que l'un et l'autre vivraient, lui donna pour les dépenses de la guerre soixante quinze mille livres, et parvint à lui faire repasser le détroit. Il promit aux Suisses vingt mille livres par an sa vie durant, et quatre florins et demi mensuellement pour chaque homme qui se mettrait à son service. Avec des moyens semblables, il s'attacha l'empereur et le duc de Lorraine, et fit révolter contre Charles les Flamands, entre autres les Gantois, mécontents d'avoir à fournir sans cesse de nouveaux subsides à ce prince, dont le luxe et l'ambition avaient épuisé les trésors de son père.

La France avait alors en réalité deux têtes : un roi à Dijon, un autre à Paris. Une pareille situation ne pouvait durer, et l'un ou l'autre devait nécessairement périr.

Charles, entraîné par ce courage fougueux auquel il dut son surnom, brûlait de se rendre indépendant. Son rêve était de réunir la plus grande partie de l'ancien royaume de Lorraine aux cantons suisses, faibles encore, et de former une France belgique, s'étendant de la source du Rhin jusqu'à son embouchure, des Alpes à la mer du Nord, et peut-être à la Méditerranée : État nouveau qui aurait séparé la France de l'Allemagne, et changé les destinées de l'Europe; mais, en éparpillant à droite et à gauche ses forces et

son ambition, il manqua son but, et, au milieu de ses orgueilleux projets, se fit tuer dans une déroute par les montagnards de la
1477. Suisse (1). A l'instant même où se livrait la bataille de Nanci,
15 Janvier. Ange Cato, qui devint ensuite archevêque de Vienne, célébrant la messe devant le roi, dans Saint-Martin de Tours, lui dit : *Sire, Dieu vous donne la paix et le repos!* Consummatum est; *votre ennemi est mort.* Le roi promit, s'il disait vrai, de remplacer par une grille en argent celle de fer qui entourait la châsse du saint.

Rien ne pouvait en effet être plus heureux pour Louis XI que cette catastrophe. Outre qu'il se voyait délivré de son plus grand ennemi, il prétendit à sa succession, et confisqua les comtés de Bourgogne, comme faisant retour à la couronne, faute d'héritiers mâles; mais Maximilien d'Autriche, qui avait épousé Marie, fille de Charles le Téméraire, prit les armes pour la défense des droits
1482. de sa femme. Il fut enfin convenu que Marguerite, leur fille, serait
23 décembre. mariée au Dauphin, à qui elle apporterait en dot l'Artois, le Mâconnais, l'Auxerrois, Bar-sur-Seine, Noyon, la Franche-Comté et de plus les Pays-Bas, dans le cas où l'archiduc Philippe ne laisserait pas d'héritiers.

Louis acquit encore le Roussillon et la Cerdagne, pour prix des secours qu'il avait fournis à Jean d'Aragon; le testament du bon roi René lui valut l'Anjou et la Provence, avec des droits funestes sur le royaume de Naples. A François Sforza, son grand ami, il restitua Gênes, qui s'était donnée à son prédécesseur; ceux qui veulent faire à la politique de Louis XI un grand mérite de ses acquisitions importantes ne sauraient méconnaître que l'extinction fortuite des deux maisons de Bourgogne et d'Anjou le servit mieux que ses mille perfidies et ses mille cruautés.

1464. A l'intérieur, il établit la poste aux lettres, et décréta que les magistrats ne pourraient être destitués qu'à la suite d'un jugement régulier; enfin il doubla les revenus de l'État, qui s'élevèrent sous son règne à quatre millions sept cent mille livres, environ vingt-six millions de francs.

Il avait songé à introduire l'unité dans les poids, les mesures et les coutumes, pour n'avoir désormais qu'une loi, et une loi française. Dans ce but, il s'était procuré les statuts de Florence
1469. et de Venise (2).

Il institua l'ordre de Saint-Michel, dont les membres faisaient

(1) Voy. ci-dessous, ch. XIV. Nous nous occuperons de l'histoire de la Flandre dans le livre XV.

(2) *Preuves de* Duclos, IV, 449.

serment de défendre les droits de la couronne et l'autorité royale, de ne point faire de ligues entre eux ni avec aucun prince étranger. Les premiers qu'il en décora furent les anciens confédérés du Bien public, et il contraignit par les armes le duc de Bretagne à accepter ce servile honneur. Les universités de Bourges et de Bordeaux l'aidèrent à propager l'instruction dans les provinces; mais, croyant pouvoir aussi exercer son despotisme sur la pensée, il ordonna que les livres des Nominaux fussent enchaînés et cloués, avec défense de soutenir leurs doctrines, sous peine de bannissement : édit ridicule, qu'il laissa tomber dans l'oubli (1).

Louis XI ne fut pas pire que les autres rois de son temps, sauf pour l'immoralité des moyens. Bienveillant pour le peuple, afin d'abaisser les seigneurs, il suscita leur colère, et, par suite, l'histoire l'a dénigré.

(1) M. Poirson apprécie ainsi la conduite publique de Louis XI, *Précis de l'histoire de France pendant les temps modernes*, Paris, 1840.

« A la monarchie mêlée de féodalité et d'états, qui avait régi la France depuis Philippe le Bel, se trouva substituée une forme de gouvernement nouvelle que nous nommerons monarchie limitée. Nous entendons par monarchie limitée un gouvernement dans lequel les assemblées nationales, à peine convoquées à de longs intervalles, n'ont ni volonté propre ni action, et ne se réunissent que pour sanctionner les projets du pouvoir; dans lequel le chef de l'État possède toute la puissance législative et exécutive; dispose, sans en rendre compte, des deniers publics, et peut impunément hausser à son gré les impôts; décide seul de la paix et de la guerre, et tient ainsi entre ses mains les destinées publiques. La monarchie limitée diffère essentiellement de la monarchie constitutionnelle, dans laquelle les assemblées nationales, périodiquement réunies, sont investies des droits politiques, dont l'exercice régulier donne à la nation qu'elles représentent une part plus ou moins large dans le gouvernement et dans la gestion des affaires publiques. La monarchie limitée diffère aussi de la monarchie absolue, parce qu'elle respecte les lois organiques et d'intérêt général rendues précédemment par les divers pouvoirs de l'État, parce qu'elle souffre pour contre-poids non des libertés publiques et générales, mais des libertés locales et particulières, telles que les priviléges des provinces, des villes, des ordres et des corps de l'État, que la monarchie absolue détruit, ou qu'elle ne tolère que sous la condition de n'en être pas gênée... Malgré quelques actes d'un violent despotisme, Louis XI établit la monarchie limitée, et non la monarchie absolue... A partir de 1468, Louis XI n'avait plus convoqué les états généraux, et n'avait laissé aucune part à la nation dans le gouvernement. D'un autre côté, il avait en partie écrasé, en partie réduit à l'impuissance la haute aristocratie. Sur les débris des libertés nationales et de la puissance des grands il avait établi la monarchie limitée, mais non la monarchie absolue, ni, à plus forte raison, le despotisme. En effet, malgré plusieurs actes d'un odieux arbitraire dont il avait souillé ses dernières années, il avait trouvé dans les prérogatives du parlement et dans les mœurs de la nation un obstacle insurmontable à ce que la volonté et les passions du roi fussent érigées en lois suprêmes; ses excès étaient restés des excès et des exceptions, n'avaient point été transformés en règle et en légalité monstrueuse. »

Atteint d'apoplexie, il traîna deux ans une existence malheureuse entre la peur des hommes et celle de la mort. Enfermé dans le château ou plutôt dans la forteresse du Plessis-lez-Tours, il s'abritait derrière quatre cents archers armés et dix-huit cents chausses-trappes disséminées aux alentours, sans compter les barrières, les chaînes et les fourches patibulaires. Pour le distraire au fond de cette lugubre demeure, on mettait dans sa chambre des chats et des sourris. Sans compter les autres faveurs, il donnait dix mille livres par mois à son médecin, Jacques Cottier, qui jurait que, d'après les observations des étoiles, il ne vivrait pas une semaine s'il était privé de son secours. Il mêlait à l'emploi des remèdes les plus dégoûtants les reliques et les superstitions, comme aussi de *terribles et merveilleux médicaments*, car il ne voulait pas absolument mourir ; il avait ordonné, lorsque son heure serait venue, de l'en avertir par ces mots : *Parlez bas*.

Afin qu'on ne s'aperçût pas de son dépérissement, il cherchait à se rajeunir, se montrait avec des habits magnifiques, contre son usage, et, redoublant d'activité dans l'exercice du pouvoir, il envoyait des courriers çà et là, faisait acheter dans chaque pays ce qu'il y avait de plus estimé : des chiens de chasse en Espagne ; des rennes, des élans, des fourrures dans le Nord ; des chevaux et des armures en Italie ; des lions en Afrique, toutes choses qu'il payait à des prix énormes, et dont il faisait grand bruit. Ayant ouï parler des miracles que l'on attribuait à saint François de Paule, fondateur des minimes, il le fit venir de Calabre, dans l'espoir qu'il lui sauverait la vie. Quand le pieux personnage, qui avait pris pour devise de son nouvel ordre *Charité*, en lui donnant pour base l'humilité et l'abstinence, arriva dans le séjour royal, Louis se jeta à ses pieds, en le suppliant de le guérir ; mais le bon ermite répondit qu'il n'avait d'autres remèdes que ses prières, et l'exhorta à implorer Dieu, à se convertir (1). En effet, sa conscience bourrelée lui inspira des remords à ses derniers moments ; il gémissait sur le mal qu'il avait fait, et réparait celui qui pouvait l'être ; enfin il mourut le 24 août 1483, en invoquant cette même vierge à laquelle il avait demandé tant de fois la réussite et l'impunité de ses méfaits. Méchant homme et grand roi, tel fut Louis XI.

(1) Saint François apporta en France l'espèce de poirier qui, à cause de lui, fut appelé poirier de *bon chrétien*.

CHAPITRE IX.

CONSTITUTION DE LA FRANCE.

Le petit duc de l'Ile de France, s'agrandissant pas à pas, a désormais étendu son territoire jusqu'à ses limites naturelles ; il lui a donné l'unité, et le drapeau de l'étranger ne flotte plus que sur une ville de la côte. En même temps, il a ramené le gouvernement, comme le territoire, à l'unité, mis l'ordre dans les finances, détruit les juridictions indépendantes des seigneurs et des cités ; en outre, il a fait disparaître tout intermédiaire entre lui et le peuple, qu'il appelle aux états généraux pour voter l'impôt. Philippe le Bel, qui continua violemment l'œuvre de saint Louis, étendit à tout le royaume les baillis royaux, qui peu à peu enlevèrent aux feudataires l'exercice de la juridiction ; puis il les priva du droit de battre monnaie ; il rendit le parlement sédentaire, d'ambulatoire qu'il était ; après avoir humilié le saint-siége, il adopta la formule : *En vertu de la plénitude de la puissance royale;* enfin il restreignit l'hérédité des apanages aux mâles, pour qu'ils fissent plus promptement retour à la couronne.

Les revenus du monarque consistaient en cens, péages, amendes et rentes domaniales. Par les chartes communales, les villes s'étaient mises à l'abri des impôts arbitraires ; mais il fallait plus d'argent depuis que les armées avaient grossi, et qu'il n'était plus possible d'employer les levées féodales dans des expéditions lointaines. Dès lors les juifs et les marchands étrangers, gens que la loi ne protégeait pas, furent rançonnés, les templiers abolis, et Philippe émancipa en 1298, moyennant douze deniers tournois par setier de terre, tous les serfs du Languedoc ; ses fils en firent autant pour les autres provinces. Ainsi tous les habitants des vastes possessions royales qui le voulurent obtinrent la liberté personnelle.

Cependant, comme il avait besoin de quelques revenus plus stables, Philippe greva de droits de douane le commerce, qui s'était accru, en taxant les marchandises au trente-deuxième de leur valeur, et mit un impôt sur le sel ; puis, obligé de convoquer les ordres pour leur demander des subsides, il institua les états généraux de langue d'*oc* et de langue d'*oil*, par lesquels il fut établi que tout noble et tout ecclésiastique qui jouissaient

d'un revenu de plus de cent livres fourniraient au roi un cavalier, et les roturiers six sergents à pied par cent feux.

A sa mort, il y a réaction contre le système financier et judiciaire; on remet les monnaies à l'ancien titre, et quelques taxes nouvelles sont abolies, notamment la taxe sur le sel. Différents seigneurs revendiquent leurs prérogatives féodales, et s'opposent à ce que le roi fasse acte d'autorité sur leur territoire, sauf le cas de déni de justice, ou par voie d'appel; ils se réservent le droit de poursuite sur ceux de leurs serfs qui se réfugieraient dans les domaines du roi; la puissance des baillis est restreinte, le duel judiciaire rétabli, enfin l'obligation de servir hors de la province supprimée.

Ce dernier essai de résistance dure peu. La guerre survient avec les Anglais; alors Philippe de Valois obtient des états l'impôt sur les boissons et le monopole du sel; puis il altère les monnaies, confisque cent mille florins à son trésorier, et quatre cent mille aux marchands italiens.

Les villes, en passant de la dépendance des feudataires sous la domination du roi, avaient vu leur liberté anéantie, ou du moins diminuée; la justice et la guerre avaient été enlevées à leurs consuls ou *maires;* on les avait frappées d'impôts et réduites, à quelque chose près, à leur administration intérieure; quelques-unes aussi étaient échues aux comtes de Provence, et d'autres avaient été dépouillées de leurs franchises pendant la guerre des Albigeois. Paris grandissait sur leurs ruines, et, sous l'administration du prévôt des marchands, il débordait sur les deux rives de la Seine, dont il n'occupait originairement qu'une île; il sentit sa force, et en fit usage pour résister à l'autorité royale, en donnant la main aux mécontents des autres villes. En conséquence, les états, réunis en 1356, élevèrent des prétentions démocratiques, en déclarant que c'était à eux qu'il appartenait de voter l'impôt, d'en opérer la perception et de statuer sur les différends qu'elle pouvait soulever. Ils accordèrent un subside pour armer trente mille hommes, mais en nommant des personnes chargées de le recouvrer; ils exigèrent la destitution et l'emprisonnement de vingt-deux des principaux officiers de la couronne, envoyèrent des juges d'instruction faire le procès à d'autres agents du roi, et décidèrent que les états seraient convoqués périodiquement.

Cet accord des trois ordres pouvait-il durer? La *Jacquerie* se souleva contre les nobles, les Anglais portèrent le ravage dans le pays, et les différents ordres reconnurent la nécessité de rendre sa force à la monarchie.

Le Dauphin put donc la constituer plus vigoureuse que jamais. Il renouvela les anciens impôts, en y ajoutant une taille sur chaque feu, régla l'administration du domaine royal, et forma la chambre des finances; des délégués du roi, et non plus ceux du peuple, firent le recouvrement des subsides qui servirent à payer les frais de la guerre et la rançon du roi Jean ; enfin, les compagnies d'ordonnance furent formées, et devinrent le noyau des armées permanentes.

Le parlement avait été, en grande partie, constitué féodalement jusqu'à Charles V; mais, comme ce prince le rendit perpétuel et décréta l'inamovibilité des conseillers, les barons durent opter entre les armes et la toge. Comme ils préférèrent la carrière militaire, ils laissèrent le champ libre aux légistes, qui ne furent plus de simples rapporteurs, mais des juges; or les conseillers ecclésiastiques ou laïques, qui recevaient un traitement de la couronne, se trouvèrent portés à la servir. Quand le roi eut converti les subsides sur les marchandises et les boissons en impôt permanent, il en confia la perception à une administration royale qui embrassa tout le royaume. Furent exceptés le Languedoc, dont les états n'avaient jamais refusé de satisfaire aux besoins du roi, et le Dauphiné, la Bourgogne, la Provence, la Bretagne, le Béarn, qui, lors de leur réunion à la France, avaient stipulé la conservation de leurs états particuliers.

La minorité de Charles VI, puis sa démence, suspendirent les progrès de l'autorité royale, et donnèrent aux états généraux une importance toute révolutionnaire. Les troubles qui éclatèrent alors n'étaient causés ni par les seigneurs territoriaux pour rendre de nouveau leurs fiefs indépendants, ni par les bourgeois pour s'opposer aux nouvelles charges financières, mais par les princes du sang, qui prétendaient avoir part à l'administration. Le parti d'Orléans soutenait la monarchie; celui des Armagnacs réunissait les débris de la féodalité vaincue et la masse des bourgeois assujettis, pour opposer le passé aux innovations. Durant cette période orageuse, où la monarchie avait été attaquée par l'Église, et la noblesse, par le peuple et les étrangers, les états généraux avaient eu, comme représentants véritables de la nation, une haute importance. Toutes les grandes institutions furent sanctionnées par leur concours; ils déclarèrent l'indépendance de la couronne à l'égard de Rome, fixèrent les lois de la succession royale, et donnèrent l'impulsion aux derniers efforts qui devaient assurer la nationalité française. Si l'ordonnance rendue après les états de 1356, qui s'étaient emparés du gouvernement tout entier, pouvait être

considérée comme une charte législative, celle de 1413 fut un code administratif imposé par le parti populaire, devenu prépondérant ; elle régla en deux cent cinquante-huit articles les droits des grands corps de l'État, l'administration, les jugements, les finances, attribuant les finances à la cour des comptes, et les affaires judiciaires aux parlements. C'était là une réaction en faveur de la monarchie et des pouvoirs constitutionnels ; les abus dans toutes les classes se trouvaient blâmés et réformés ; on accordait au peuple le droit de chasse et celui de poursuivre les routiers à main armée. Mais cette faction succomba, et l'ordonnance avec elle ; néanmoins cette ordonnance put servir de modèle, et contribuer au progrès de la législation.

En effet, quand Charles VII a repris le dessus et vidé la question territoriale avec les Anglais, les trois autres questions, judiciaire, financière et militaire, se trouvent aussi décidées. La lutte engagée contre les feudataires par les communes, associées au roi, est terminée par le triomphe du monarque. Comme l'aristocratie carlovingienne à Fontenay, l'aristocratie féodale avait péri aux batailles de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt. Par l'expulsion des Anglais, la nouvelle noblesse avait acquis de l'illustration ; le peuple s'était montré héroïque en rétablissant Charles VII sur le trône et en le sauvant du danger dont le menaçait la ligue du Bien public. La résistance des derniers feudataires offre au roi une occasion favorable pour étendre son territoire et sa puissance.

Afin de solder une armée permanente devenue nécessaire par la suppression des armées féodales, les états généraux accordèrent à Charles VII la taxe personnelle ou capitation, qui ne rendit pas sous son règne au delà d'un million huit cent mille livres, somme avec laquelle il entretenait dix mille cinq cents hommes d'armes et quatre mille archers. Louis XI s'arrogea le droit de mettre d'autres impôts sans l'adhésion des contribuables, mesure dont le louaient les courtisans, comme s'il avait mis la monarchie *hors de page*, c'est-à-dire hors de tutelle ; mais Comines comprenait qu'il est juste que celui qui paye consente, et que cette adhésion fait la force des rois (1).

(1) « Il n'y a ne roi, ne seigneur sur terre, qui ait pouvoir, outre son do-
« maine, de mettre un denier sur ses subjets, sans octroy et consentement de
« ceux qui doivent le payer, sinon par tyrannie ou violence. On pourroit res-
« pondre qu'il y a des saisons qu'il ne faut pas attendre l'assemblee, et que chose
« seroit trop longue a commencer la guerre et a l'entreprendre. Je responds à
« cela qu'il ne faut point tant haster, et l'on a assez temps. Et si vous dis que
« le roi et les princes en sont trop plus forts quand ils entreprennent quelque

Sous Louis XI, les états généraux eurent à prononcer sur une autre question très-importante, celle des apanages, qui détachaient du royaume certaines provinces et constituaient des seigneurs indépendants, toujours prêts à troubler le royaume. Les états (1467), en excluant les prétentions du duc de Berri à la Normandie, établirent que les fils de France recevraient une rente en argent : dernière question de droit public, soulevée par la féodalité.

A la mort de Louis XI, la nation, représentée par les états généraux, fit une dernière tentative pour s'opposer aux taxes arbitraires. La régence de Charles VIII fut disputée entre sa mère, Anne de Beaujeu et les princes du sang ; celle-là invoquait le testament de son mari, et ceux-ci en appelaient aux états généraux ; mais, afin que les princes ne pussent pas, en s'accordant, réclamer des franchises, on imagina de les diviser en six nations dont chacune devait discuter dans des salles séparées, pour être statué ensuite d'après le résultat des délibérations particulières. La cour eut ainsi toute facilité pour semer la corruption et fomenter les jalousies de pays à pays. Les Normands et les Bourguignons soutinrent qu'il appartenait aux états généraux de pourvoir à la régence du roi mineur ; mais les nations de Paris, d'Aquitaine, de Langue d'*oc* et de Langue d'*oil* repoussèrent la proposition.

Il y eut plus d'accord pour demander la répression des abus de pouvoir commis par Louis XI en fait de taxes. Les états se plaignirent que la dépense de la maison du roi était excessive ; qu'il y avait trop de pensions, trop de gratifications, trop de gens d'armes ; ils demandaient, en conséquence, que la taille et les autres charges arbitraires fussent supprimées, et qu'à l'avenir aucun impôt ne pût être établi sans le consentement des états. Ils se déterminèrent pourtant à voter les mêmes subsides que sous le règne de Charles VII, plus un quart pour le joyeux avénement du roi ; mais en déclarant toutefois que ce n'était là qu'un don gratuit accordé pour deux ans, après lesquels on devrait convoquer d'autres états. Les gouvernants se gardèrent bien d'obtempérer à cette dernière condition ; mais Louis XI avait tellement affaibli la féodalité que ses attaques contre la domination d'une femme et d'un enfant ne méritèrent que le titre de *guerre folle*.

C'est ainsi que la volonté arbitraire du roi avait acquis le pou-

« affaire du consentement de leurs subjets, et en sont plus craints de leurs ennemis. » COMINES, V, c. 19.

voir exclusif de fixer les impôts. La France ne dut le peu d'opposition légale qui lui resta qu'à un expédient absurde, suggéré par la pénurie d'argent.

Vénalité des charges.

Les guerres d'Italie ayant épuisé le trésor, Louis XII mit en vente les charges de finances. L'usage n'était pas nouveau, mais alors il devint la règle. La vénalité atteignit tous les *offices*, et les professions les plus humbles, celle de barbier, par exemple, furent érigées en emplois publics. Quiconque les achetait en devenait propriétaire, avec faculté de les transmettre à ses héritiers, d'en trafiquer, de les hypothéquer, de les engager, de les vendre en justice.

François Ier étendit cet abus aux offices de judicature, en créant vingt charges de conseillers au parlement de Paris, et trente-deux dans ceux de province. Ces nouveaux venus furent admis, malgré toute opposition, et jouirent des mêmes prérogatives que les autres. Sous Henri IV, on introduisit un droit annuel dit *paulette*, du nom de l'inventeur, moyennant lequel le titulaire pouvait disposer de sa charge comme de toute autre propriété, sans que le roi conservât aucun droit sur l'office une fois vendu. Les parlements protestèrent en vain. De nouveaux besoins firent instituer de nouvelles charges, et plus le nombre s'accrut, moins il devint facile pour la couronne d'en opérer le rachat ; il fallut donc continuer de les payer pour en être investi.

C'était un trafic honteux et une ressource financière détestable; il en résulta cependant quelque avantage. Par l'inamovibilité toujours respectée, sauf le cas d'un crime, le magistrat échappait à la dépendance du roi et à l'obligation de flatter la cour. Comme ces charges coûtaient beaucoup et rendaient fort peu, elles ne pouvaient être achetées que par des gens riches, qui, élevés au niveau de la première noblesse, se montraient jaloux de rivaliser avec elle de fermeté. Grâce à leur nombre excessif, ces magistrats eurent des loisirs dont ils profitèrent pour s'occuper d'autres objets; grâce aussi à leur indépendance, à leur fortune, à leurs relations, qui augmentaient chaque jour, ils purent déjouer les intrigues de la cour et les manœuvres du cabinet.

Non-seulement on vendait les charges de conseiller, mais encore celle du parquet ou ministère public ; ainsi ceux qui portaient la parole au nom du roi, comme le procureur et les avocats généraux, ne dépendaient pas du monarque, et les gens du roi, comme on les appelait, pouvaient lui désobéir impunément.

Le mécanisme financier fut organisé dans les provinces avant celui de l'administration. A partir de 1442, des receveurs furent établis dans chaque ville pour les droits royaux, les dîmes, les

contributions, les subsides à recouvrer dans une circonscription de territoire appelée *généralité*. Les rois profitèrent de ces divisions pour fonder l'administration, et placèrent dans chaque généralité un bureau des finances et un commissaire chargé de l'exécution des ordres royaux. Les attributions mal déterminées de ces commissaires s'accrurent au point d'absorber celle du bureau des finances. Ces commissaires devinrent ensuite les représentants du roi dans les provinces et reçurent de Louis XII le nom d'intendants de la guerre, de la justice et des finances. Leur surveillance et leur autorité atteignaient tout ce qui intéressait le service du roi et l'intérêt public, sauf à se modifier dans leur exercice, selon les usages et les priviléges du pays. En effet, il y avait une différence entre les pays d'*état* et ceux d'*élection ;* ces derniers avaient le droit de consentir et de répartir les impôts dans l'assemblée des trois ordres ; puis l'intendant en faisait la répartition par paroisses, et des magistrats appelés *élus* jugeaient les différents qui naissaient entre les collecteurs et les contribuables.

A l'origine, le pouvoir public n'intervenait dans les délits que pour pacifier, et non pour punir; c'était une médiation entre ennemis, et l'on crut avoir beaucoup obtenu en introduisant les compositions, où l'un vendait la vengeance, et l'autre achetait l'impunité. Les exemples de l'Église, la renaissance du droit romain et l'organisation des communes amenèrent de meilleurs modes judiciaires, et firent de la justice une chose d'ordre public ; ce fut toutefois de telle sorte qu'à la vengeance privée succéda une vengeance publique, qui fut dès lors violente, et dont les châtiments ressemblèrent aux représailles de la passion. La politique eut beaucoup à faire pour enlever ce droit précieux aux barons, et pour le concentrer entre les mains du roi. D'abord les baillis évoquèrent à leur tribunal la connaissance des délits contre la majesté du roi, contre ses officiers, ou contre la sûreté publique, dont il était le protecteur. Le principe admis, il fut aisé de l'étendre. D'abord ils informèrent contre les crimes d'État dans leurs variétés infinies, puis contre les crimes de lèse-majesté divine, comme dans les cas de sortilége, de magie, d'enchantement, de violation de sépulture, de schisme, d'hérésie ; enfin, toute insulte à un magistrat ou à un employé inférieur, tous les genres de faux, la concussion, le péculat, l'abus de l'autorité parurent d'attribution royale. Justice.

Aux justices seigneuriales, comme délits contre la sûreté publique, furent soustraits les cas d'assassinats, d'empoisonnement, de parricide, de meurtre, d'infanticide, de viol, de rapt, de

séduction, d'incendie, de rassemblements tumultueux, de recel de délinquants, d'attentats contre la tranquillité publique; puis les délits commis dans les maisons royales, dans l'église, sur la voie publique; enfin le moindre retard fut interprété comme déni de justice, et suffit pour que la cause fût déférée aux délégués du prince.

Les troupes mercenaires licenciées remplissaient le pays de violences, et les cours seigneuriales étaient impuissantes à les réprimer; on institua donc des corps armés (*maréchaussée*) sous la direction d'un prévôt qui faisait sommairement le procès à tous ceux qui étaient arrêtés en flagrant délit : assassins, voleurs et vagabonds. Cette procédure expéditive effraya les malfaiteurs, et les cours seigneuriales se trouvèrent peu à peu avoir perdu toute compétence. Louis XI rendit au sujet de l'inamovibilité des juges une ordonnance que les états généraux convertirent en loi après sa mort, et qui est la quatrième loi fondamentale de la France.

Les jugements furent ainsi transférés d'une classe entière à une magistrature. Le clergé favorisa cette innovation, comme il favorisait tout triomphe de la doctrine sur la force; les rois y virent un moyen puissant d'étendre leur pouvoir sur leurs vassaux, et, de leur côté, les sujets s'aperçurent que la principale sauvegarde de la liberté individuelle et d'une sécurité réelle était d'avoir un tribunal fixe, et de connaître à l'avance les juges.

Philippe le Bel fit faire le plus grand pas vers un ordre de justice régulier, lorsqu'il érigea les parlements en tribunaux permanents. Cette mesure convint aux barons, qui se virent dispensés de paraître aux cours; aux communes, qui y trouvèrent une garantie contre les usurpations des seigneurs; enfin, à tous ceux qui étaient charmés de décliner l'appel des cours ecclésiastiques à Rome. Cette réforme produisit un grand changement dans la procédure. Le seigneur perdit cette influence que lui attribuait sur les jugements la faculté de désigner chaque fois les juges; le magistrat qui décidait ne fut plus distinct du juge qui informait. On s'en tint plus rigoureusement aux lois, et, comme la plupart étaient en latin, il fut nécessaire d'étudier cette langue, travail insupportable pour des hommes d'armes. Les baillis et les gens de robe durent naturellement substituer aux ordalies et aux preuves par le duel les preuves par témoins et par écrit. Les juges une fois connus, on put récuser ceux qui étaient suspects de partialité. Enfin (et tout cela ne se passait pas seulement en France) on introduisit la procédure secrète.

Procédures secrètes.

Chez les nations germaniques, tout ahriman étant obligé d'in-

tervenir dans le jugement et la sentence, il n'aurait pas été possible de maintenir le secret. Le peuple accourait aux preuves de Dieu comme à un spectacle, d'où il résultait que tout se passait avec la plus grande publicité. Dans les cours féodales, le seigneur nommait à son gré les juges; mais pour quelle raison aurait-il empêché d'autres personnes d'assister à l'examen de la cause? Nous savons positivement, au contraire, que les vassaux appelés amenaient avec eux des personnes de condition inférieure; or la nature des juges et celle du jugement comportaient une extrême simplicité de procédure.

Dans les pays de race romaine, où les habitants étaient plus versés dans la connaissance des lois, plus habitués à dresser des actes et à lire des documents, moins distraits par les occupations guerrières ou domestiques, la procédure se faisait plus souvent par écrit; mais on n'avait point imaginé de cacher les témoins au prévenu, ni de le priver des moyens de défense que l'on ne refuse pas à une personne citée devant la justice civile. Le droit canonique offre une constitution de Célestin III et d'Innocent III, où sont distinguées les procédures par accusation, selon le code romain, par dénonciation et par inquisition (1); mais, dans toutes, les témoignages sont publics, les défenses et les débats admis.

Les hérétiques eux-mêmes (quoiqu'ils ne fussent pas jugés par leurs pairs) eurent d'abord la faculté de connaître les témoins et l'accusateur, d'avoir un conseil et d'être jugés après une discussion publique. Boniface VIII (2) autorisa les inquisiteurs à procéder sans autres formes, quand il y aurait péril pour les témoins. Sur la declaration d'Innocent VI, que la présomption du péril existe toujours, la réserve fut généralisée; de là vint peut-être la procédure secrète, qui, malgré la noblesse, les communes et tous ceux qui se trouvaient exposés à l'arbitraire, fut admise partout, sauf en Angleterre. Ce fut seulement en 1539 qu'elle put être déclarée générale en France.

Des tribunaux permanents devinrent nécessaires quand on exigea des juges plus de temps et de plus grandes connaissances. Le débat public une fois supprimé, les juges perdirent le moyen d'avoir une conviction intime, et furent obligés de recourir à d'autres expédients. D'après un passage de l'Écriture, on admit, en principe, que deux témoins faisaient preuve, comme si la certitude ou la plus grande probabilité pouvait, dans tous les

(1) C. 31, x, *De Simonia.* — C. 24, x, *De Accusationibus.*
(2) C. à la fin *De Hæreticis.*

cas, s'acquérir de la même manière ! La conscience fut soumise à des règles arithmétiques; on inventa une conviction officielle, différente de la conviction morale, et les preuves furent morcelées par fractions, pour apporter une certitude, non sentie par le juge, mais ordonnée par le législateur.

De là tant de formalités parasites, de là les monstruosités de la procédure secrète. L'accusé dont la vie et l'honneur étaient en péril fut privé des ressources qu'il aurait eues pour défendre son bien. On tourna contre lui ses dépositions, au lieu de chercher la preuve du fait en dehors de ses paroles. Puis, comme il n'était pas facile de bâillonner les consciences, et que le public se défiait, il fut établi que personne ne pourrait être condamné à mort sans avoir avoué; mais qui ne sait que l'aveu peut être superflu pour connaître la vérité, comme il peut aussi parfois entraîner dans l'erreur?

La nécessité de l'aveu établie, on introduisit, pour l'obtenir, la question préparatoire et la torture; puis, lorsqu'elles furent abolies, restèrent la torture morale, les souffrances de l'isolement et les angoisses de l'incertitude.

La torture se donnait tantôt pour arracher l'aveu du prévenu, tantôt pour lui faire révéler ses complices, tantôt pour s'assurer de la vérité de ses dépositions; parfois on l'y appliquait, sous réserve de preuves, de manière à pouvoir le condamner malgré ses dénégations; quelquefois même, elle était une peine, comme aussi elle pouvait être un châtiment de son obstination à nier des faits prouvés ou vraisemblables. Ces moyens et d'autres plus modernes, non de découvrir la vérité, mais d'extorquer un aveu, sont des conséquences logiques du secret des procédures.

Sauf quelques modifications, ces procédés de l'autorité pénale étaient communs à tous les royaumes de l'Europe; mais la France possédait en outre, pour ses affaires commerciales, un tribunal distinct, composé de négociants indépendants du gouvernement : institution inconnue aux Pays-Bas, à l'Angleterre et aux villes hanséatiques, bien que leur commerce fût beaucoup plus étendu. Or, comment une institution qui répugnait aux idées monarchiques put-elle s'y développer? Lorsque les rois n'eurent plus besoin des communes, ils leur firent la guerre pour détruire leur juridiction. C'est alors qu'ils favorisèrent les négociants, comme parti distinct, et leur accordèrent, par privilége, une juridiction particulière mais limitée; en effet, les consuls étaient annuels, non rééligibles, et soumis à l'appel, ce qui n'avait pas lieu dans les pays où les communes avaient prévalu, et où la discussion

était publique. Par le même motif, quand la révolution des Pays-Bas eut révélé la puissance du peuple, les rois favorisèrent les corporations et les maîtrises, qui contribuaient à l'affaiblissement des communes en les morcelant.

L'importance acquise par les gens de loi profita nécessairement à l'étude du droit public. Quand la juridiction ne fut plus une délégation royale, mais un privilége territorial, et le droit non selon les personnes, mais selon les lieux, les juges durent décider les contestations conformément aux coutumes ou à l'équité naturelle, et il fallut que la cour du suzerain se procurât la connaissance des usages qui régissaient les différentes provinces; de leur côté, les tribunaux inférieurs furent intéressés à se tenir au courant de la jurisprudence adoptée par les magistrats supérieurs, qui pouvaient réformer leurs décisions. Droit public.

A cet effet, on recueillit les coutumes locales, et, dans certains lieux, on tint une espèce de protocole de l'audience, indiquant l'objet des contestations et les décisions intervenues. Tels sont les *Olim* de France (1), qui commencent en 1254. Mais il y avait peu de coutumes écrites dans le royaume; elles se transmettaient de mémoire, et le bailli pouvait y substituer sa passion ou son intérêt. Elles furent rédigées par écrit au quatorzième siècle. Charles VII ordonna de réunir tout ce qui concernait la législation, et de déposer les coutumes dans les bailliages, pensée prématurée d'uniformité législative; car, pour avoir un code, il faut d'abord qu'il existe une nation. Il régnait beaucoup d'arbitraire dans les coutumes : ici prédominait le droit féodal de primogéniture, et les filles n'avaient pour dot que le chapeau de roses; là on imposait des servitudes particulières et bizarres. Sous Louis le Hutin, les statuts de Bordeaux plaçaient les fils sous l'autorité absolue des pères, les femmes sous celle des maris, à tel point que le père pouvait vendre ses enfants, et que l'impunité était accordée au mari qui, par colère, impatience ou douleur, avait tué sa femme, pourvu qu'il jurât solennellement qu'il s'en repentait. Le temps vint corriger de pareilles monstruosités. Une fois que les statuts furent écrits, les applications en devinrent moins arbitraires, et les jurisconsultes eurent la possibilité de les interpréter, de les comparer, d'en faire les éléments d'un droit commun, destiné à produire l'unité de législation.

(1) On appelle *Olim* les registres des décisions de la cour du roi sous saint Louis, Philippe le Hardi, Philippe le Bel, Louis le Hutin et Philippe le Long. Le comte Beugnot a été chargé par le gouvernement d'en faire un choix et de les publier. Le 1er volume, qui a paru en 1839, comprend les *Olim* de 1254 à 1273.

Parlement. Le parlement de Paris est l'institution judiciaire la plus puissante qui ait existé chez aucun peuple ; il ne dérive ni des plaids ni des cours du palais de Charlemagne, mais, à notre avis, des institutions féodales. Les rois de la troisième race réunirent autour d'eux un conseil de prélats, des vassaux de la couronne ou du duché de France, des officiers du palais et d'autres seigneurs convoqués irrégulièrement, avec des pouvoirs mal définis. Cette assemblée délibérait sur la paix et la guerre, sur les ordonnances générales et particulières, sur tout ce qui concernait la société féodale, en même temps qu'elle statuait sur les causes des hauts barons et des simples vassaux.

Il est probable que le parlement, avec des attributions mixtes, est sorti de cette cour royale. Lorsque le nombre des affaires augmenta, il fut partagé en deux sections : l'une appelée à délibérer sur les objets politiques, et l'autre à juger les procès au nom du roi. Cette distinction fut sanctionnée sous Philippe le Bel, qui put organiser le gouvernement, grâce à l'œuvre de ses prédécesseurs. Le parlement se trouva donc divisé naturellement en deux chambres : celle des comptes, qui recevait les appels ; celle des enquêtes, qui statuait. Des jours furent déterminés, où les baillis et les autres juges de chaque province eurent à se présenter pour défendre leurs propres sentences ; les parties pouvaient y avoir des procureurs. Les choses durèrent ainsi jusqu'au moment où Charles VII décomposa le parlement général en parlements de province ; une haute magistrature s'établit dans les lieux où se trouvait un centre féodal. Le parlement put statuer par arrêt non-seulement sur les causes et les intérêts des particuliers qui lui étaient soumis, mais encore par voie de règlement pour les causes à venir, ce qui constituait une attribution législative.

Le parlement de Paris était le plus important, attendu que, voisin du roi, il pouvait le consulter et lui donner des avis. Ce ne fut que plus tard et par degrés qu'il s'identifia avec la cour des pairs, qui s'en considérèrent comme conseillers-nés. Dans la pensée qu'il remplaçait la cour des grands vassaux, il éleva ses prétentions ; non-seulement il ne voulut pas restreindre les remontrances et les modifications de l'enregistrement aux intérêts du duché de France, mais encore il porta sa sollicitude sur les affaires de tout le royaume. Cet empiétement ne déplaisait pas aux rois, qui trouvaient plus facile de faire adopter leurs résolutions par le parlement que par les états généraux : la nation, de son côté, qui voyait toujours la dissidence des trois ordres soulever des orages, préféra ce corps permanent, qui pouvait faire contre-poids à la couronne.

Il balança en effet l'autorité royale en étendant ses priviléges au point de devenir un pouvoir constitutionnel; en l'absence des états généraux, il prit le caractère d'assemblée délibérante, et s'attribua le pouvoir d'accepter les lois et de consentir l'impôt, favorisé par l'opinion publique, qui voyait en lui le seul frein apporté à la puissance royale. Ni les lois ni les impôts n'étaient considérés comme acceptés tant qu'il ne les avait pas enregistrés. Dans le cas de refus, le roi devait recourir à ce qu'on appelait un *lit de justice*, solennité destinée à représenter les anciens champs de mars; il se rendait au parlement, où il siégeait sur un trône garni de cinq coussins, un pour s'asseoir, un pour poser ses pieds, les autres pour appuyer son dos et ses bras. Il faisait la proposition, et chaque membre donnait son avis à voix basse; de cette manière, le chancelier, qui recueillait les votes, aurait pu mentir. Si la décision était contraire, le roi ordonnait l'enregistrement de son ordonnance, et le parlement devait obéir, sauf à exprimer qu'il y était contraint par un décret formel. Rien de moins énergique, sans doute, qu'une pareille constitution, et pourtant elle retint en plusieurs circonstances les rois, qui désiraient ne pas trop laisser apparaître leur pouvoir absolu.

Il est vrai que, par suite de cette répugnance pour la nouveauté, qui semble naturelle aux corporations, le parlement empêchait aussi les innovations utiles; il en usa ainsi pour l'inoculation, pour les ouvrages d'écrivains du premier ordre et pour les doctrines contraires à celle d'Aristote.

La nouvelle organisation militaire fut un autre progrès notable dans l'intérêt de la monarchie. Dans l'origine, l'infanterie avait prévalu, parce qu'elle se composait de la nation, c'est-à-dire des Francs. Sous les Capétiens, la cavalerie occupait le premier rang, attendu que les nobles faisaient la principale force des armées. Comme ils n'opéraient plus par masses, mais par individus, toutes les ressources de l'art furent employées à renforcer les armures, et chaque cavalier dut avoir un écuyer pour l'armer, des pages ou varlets pour le relever, choses qu'il ne pouvait faire lui-même. La formation des communes fit renaître l'infanterie (1);

Système militaire.

(1) L'Académie des inscriptions et belles-lettres a couronné, en 1839, une *Histoire des milices bourgeoises en France, depuis le douzième siècle jusqu'au quinzième*, par M. YANOSKI. « Il est singulier, dit l'auteur, d'observer le développement parallèle de l'ordre politique, de la bourgeoisie et de la monarchie; de l'émancipation de l'une et de l'autre par le mutuel secours qu'elles se prêtent, par l'énergie des bourgeois armés, garde nationale primitive, veillant à la sûreté et au bon ordre de l'État contre ses ennemis et ses oppresseurs. »

or, celle-ci n'agissant pas isolément, mais par compagnies, les cavaliers furent également obligés d'adopter un ordre de bataille. Ils chargeaient sur un seul rang, derrière lequel, à peu d'intervalle, un autre se tenait prêt à donner à son tour : ordre dépourvu de force, auquel les escadrons ne furent substitués qu'à la fin du seizième siècle.

Les rois de France étaient forcés, pour leurs expéditions, de payer une solde à la cavalerie féodale et à l'infanterie des communes; ils trouvèrent plus commode, pour n'être pas soumis aux caprices de l'une et de l'autre, de faire lever des troupes par leurs propres capitaines, substitués aux comtes et aux chevaliers bannerets. Le service militaire fut alors un métier; mais les bandes étaient devenues un fléau pour le pays, quand Charles VII les remplaça par une armée royale. Lorsqu'il eut obtenu des états d'Orléans la taille permanente, il créa quinze compagnies d'ordonnance, de cent lances chacune; on comptait par lance un homme d'armes, trois archers, un écuyer, un coutelier armé d'une dague tranchante et un varlet, tous à cheval. Chaque compagnie était donc de sept cents hommes, avec un capitaine, un guide et un porte-drapeau. La solde d'une homme d'armes était de dix livres (66 fr.) par mois, et celle de l'écuyer, de cinq; l'archer recevait quatre livres ; le coutelier et le varlet, trois ; le capitaine, mille deux cents livres par an ; le lieutenant, huit cents ; l'enseigne, six cents. L'armée entière coûtait donc huit cent seize mille livres par an (5,600,000 fr.). Ces troupes furent distribuées dans les places-frontières pour y tenir garnison; elles marchaient par étapes d'un lieu à un autre, et recevaient leur paye des commissaires des guerres.

A la cavalerie pesante Charles VII joignit ensuite les francs archers. « Dans chaque paroisse, dit Machiavel (1), il y a un homme qui reçoit d'elle une bonne pension, à la charge d'entretenir un bon cheval et d'être prêt à prendre les armes à toute réquisition du roi, quand même le monarque serait hors du royaume pour cause de guerre ou pour tout autre motif. Ils sont obligés de chevaucher dans toute province attaquée ou menacée de l'être; d'après le nombre des paroisses, ils sont un million et sept cents. » Il y a encore les francs archers à pied, espèce de garde nationale qu'on exemptait de taille ; ils portaient le casque, le haubert de cuivre, la dague, l'épée, l'arc avec dix-sept flèches, et s'exerçaient tous

(1) *Ritratti delle cose della Francia.*

les jours de fêtes. Ils étaient commandés par quatre colonels et vingt-huit capitaines (1).

Du temps des fiefs, il y avait, dans chacun d'eux, des hommes destinés au service militaire. Quand les communes eurent à conquérir la liberté ou à la défendre, chaque individu acquit l'expérience de la guerre. Après la disparition des fiefs et des communes, la plèbe redevint pacifique. Vilains toute la semaine, comment des artisans seraient-ils devenus bons guerriers le dimanche? La milice bourgeoise fut donc supprimée en 1480 par Louis XI, qui prit à sa solde six mille Suisses, auxquels il adjoignit dix mille fantassins français et deux mille cinq cents sapeurs; il soumit cette armée à une discipline rigoureuse, et la taille fut portée d'un million huit cent mille livres à quatre millions sept cent mille, sans la dépense de l'artillerie; mais, comme le moindre retard dans la paye excitait ces étrangers à se soulever ou à trahir, Louis XII et François I[er] songèrent de nouveau aux milices nationales.

Dès lors on ne voit plus un homme bardé de fer jeter l'effroi dans une multitude nue et dispersée; la guerre est réduite en science, et les rois deviennent des maîtres, grâce à la force armée qui leur appartient exclusivement. La féodalité est frappée au cœur depuis que le trône n'a plus besoin de son aide pour se sou-

(1) Nous donnons comme point de comparaison l'état militaire sous Henri V d'Angleterre. L'armée était levée et entretenue comme il suit : Le garde du sceau privé faisait des contrats séparés avec différents lords et gentilshommes, qui s'engageaient à servir avec un nombre d'hommes déterminé, pendant une année à partir du jour où ils étaient passés en revue pour la première fois. II. La solde d'un duc devait être de 13 schellings 4 sous par jour; celle d'un comte, de 6 schellings 8 sous; celle d'un baron ou d'un chevalier banneret, de 4 schellings; d'un cavalier, de 2 schellings; d'un écuyer, de 1 schelling; d'un archer, de 6 sous. III. Le trésorier devait payer la solde ou fournir garantie, à raison d'un quart par avance sur l'année; s'il ne payait pas effectivement la somme convenue au commencement de la quatrième partie de l'année, l'obligation cessait. Chaque contractant recevait, au moment où il rejoignait l'armée, une gratification (*douceur*) de 100 marcs par trente hommes d'armes. IV. Un duc devait avoir 50 chevaux; un comte, 24; un baron ou un banneret, 16; un chevalier, 6; un écuyer, 4; un archer, 1. Les chevaux devaient être fournis par le contractant, l'équipement par le roi. V. Tous les prisonniers devaient appartenir à ceux qui en faisaient la capture; mais, s'ils étaient rois ou fils de rois, ou bien officiers investis d'un commandement supérieur, porteurs d'ordre au souverain, ils devaient appartenir à la couronne, moyennant récompense convenable à celui qui les avait capturés. VI. Il devait être fait trois parts du butin, dont deux restaient aux soldats; la troisième était de nouveau subdivisée en trois parts, dont deux revenaient au commandant, l'autre au roi. On peut voir plusieurs de ces contrats dans Rimer, IX, 223, 227, 239, ap. LINGARD.

tenir, et que sa résistance ne suffit plus pour le renverser. D'un autre côté, les armées permanentes rendent plus nécessaire l'ordre dans les finances; la circulation croissante de l'argent, l'extension nécessaire du commerce, la formation du crédit diminuent l'importance des terres, et font une brèche nouvelle à la féodalité et favorisent l'essor de la politique.

Clergé. Restait à rendre aussi le clergé monarchique. Saint Louis avait déjà fait quelque opposition à la domination papale; Philippe le Bel lui porta un coup qui l'ébranla. Charles VII, conformément aux décisions des conciles de Constance et de Bâle, restitua au clergé de France le droit d'élire ses chefs, et abolit les impôts que Rome prétendait continuer à percevoir. C'était faire de l'Église de France une Église nationale, et la préparer à devenir royale. François Ier accomplit cette œuvre en obtenant de Léon X un concordat qui l'autorisait à nommer à tous les évêchés, abbayes et bénéfices.

Voilà comment l'unité de territoire eut pour conséquence cette centralisation de pouvoir qui constitua la monarchie. Une grande disparité subsistait à l'intérieur entre les provinces, et le gouvernement central manquait d'ordre; cependant il fut possible d'affermir la discipline avec une armée permanente, d'introduire l'ordre avec une administration durable, la justice avec des magistrats inamovibles, l'homogénéité de la nation avec la toute-puissance du roi. La révolution couronna l'œuvre, et du pays le plus morcelé forma le plus uni de tous (1).

CHAPITRE X.

ANGLETERRE ET ÉCOSSE.

1327-1377. Le règne de cet Édouard III dont nous avons suivi les entreprises contre la France dura un demi-siècle. Il avait cédé au prince Noir, son fils, en récompense de ses exploits, la Guyenne et la
1376. Gascogne, avec le titre de duc d'Aquitaine; mais ce vaillant prince mourut après une longue maladie, et son père désolé désigna pour lui succéder au trône le fils qu'il avait laissé, le jeune Richard.

Nous avons mentionné les guerres malheureuses d'Édouard contre

(1) Mignet, *Mémoires de l'Académie*, II.

l'Écosse (Livre XII, ch. XXII). Ces guerres, comme celles qu'il fit sur le continent, n'eurent d'autre mobile que son ambition; cependant la nation, flattée de ses victoires et fière d'avoir vu deux rois prisonniers, supporta volontiers des sacrifices onéreux, et considéra ce règne comme le plus glorieux de son histoire et la dernière fleur de l'antique chevalerie. Philippine de Hainaut, femme d'Édouard, soutint l'honneur de son époux pendant son absence, et même les armes à la main. Lorsqu'elle fut morte, le roi, affaibli par les souffrances, se laissa diriger
par Alice Perrers, qui l'entraînait aux plaisirs et l'isolait des 1369.
affaires. La nation, qui voyait avec dégoût cette femme siéger jusque dans les tribunaux, fit entendre hautement ses plaintes, et le força de l'éloigner. Il avait courtisé avant elle la belle comtesse de Salisbury; un jour, au milieu de la danse, elle laissa tomber une jarretière; le roi la ramassa et s'écria, pour
réprimer quelques sourires malins : *Honni soit qui mal y pense;* 1349.
puis il se l'attacha à la jambe, en ajoutant que plus d'un se trouverait heureux de porter cet insigne. Ce fut ainsi qu'il institua l'ordre de la Jarretière, destiné à n'être jamais conféré à plus de vingt-cinq personnes (1).

Lorsque Édouard eut perdu son fils et ses conquêtes d'outre-mer, il se vit méprisé par les siens, trahi par ses domestiques. Alice Perrers, qui était revenue près de lui, le voyant sur le point de mourir, lui ôta du doigt un riche anneau, et s'en alla; les gens de service firent main basse sur ce qu'ils pouvaient emporter. Il ne resta à ses côtés qu'un prêtre qui lui présenta un crucifix en l'exhortant à bien mourir; il baisa l'image du Sauveur, fondit en larmes, et rendit le dernier soupir.

Ce fut Édouard III qui commença la gloire manufacturière de son pays en y attirant les artisans flamands. L'université d'Oxford comptait sous son règne trente mille étudiants. La haine contre les Français fit oublier l'ancienne distinction de Normands et de Saxons, et consolida la nationalité anglaise. L'usage de la langue
française fut interdit dans les tribunaux et le parlement. Appau- 1362.
vri par ses guerres d'ambition, Édouard était contraint, à chaque instant, de recourir au peuple pour avoir des subsides, qu'il n'obtenait qu'au moyen de concessions toujours profitables à l'avenir.

(1) Quelques-uns croient que c'est là un conte. Le moine de Cluny, qui recherchait en 1457 l'origine de cet ordre, ne put se procurer aucun renseignement à ce sujet, sinon qu'il venait de femmes. *Sunt plerique autumantes hunc ordinem exordium sumsisse a sexu muliebri.* Hearne's Whethamstede, ap. LINGARD.

Les tributs payés sous différents noms à la cour de Rome furent ou abolis ou restreints, les appels au pape prohibés et les seigneurs confirmés dans leurs droits de conférer les bénéfices. Quelques-unes de ces mesures étaient conformes à cette indépendance à laquelle aspiraient les nations, et les pontifes n'y mirent point obstacle; mais, quant à celles qui touchaient à leur suprématie et au choix des prélats, ils les repoussèrent avec tant d'insistance qu'ils s'aliénèrent les esprits, et les disposèrent à prêter l'oreille aux détracteurs du saint-siége.

Jean Wiclef. 1324-87. De ce nombre fut Jean Wiclef, prédicateur à Lutterworth et professeur de théologie à Oxford. Il fit une traduction du Nouveau Testament en anglais, et commença dès lors à déclamer contre les mœurs du clergé, ses riches possessions et les désordres introduits dans l'Église, surtout au temps du grand schisme; puis, il se livra à des invectives bouffonnes contre la suprématie des papes, contre le culte des saints, les vœux monastiques, le célibat des prêtres. Wiclef, surnommé l'étoile du matin de la réforme, passe pour avoir été d'une vie irréprochable; mais il prêchait avec une violence désordonnée, traitant les prêtres de menteurs, d'hérétiques, d'antéchrists, et n'exceptant de ses injures que les prédicateurs ambulants, ses disciples; il faisait l'éloge de l'Église primitive pour dénigrer la moderne. Selon lui, le droit de propriété se fonde sur la grâce; en conséquence, les pécheurs deviennent indignes de posséder (1). De pareilles doctrines étaient la cause la plus active des soulèvements.

Cité devant quelques évêques, il se présenta accompagné de grands seigneurs; mais le peuple se mit à lui jeter des pierres. Alors il expliqua ou modifia, par de basses tergiversations (2), ce qu'il y avait d'ambigu dans ses écrits. Il en fut quitte pour être averti de ne plus scandaliser les esprits faibles. Il se tut en effet; mais, dans ses écrits, il attaqua la foi avec plus d'acharnement, niant la transsubstantiation et rejetant la confession au-

(1) Il raisonnait ainsi : La peine de la trahison est la confiscation ; or tout péché est une trahison contre Dieu; donc le pécheur doit tout droit à l'autorité et à la propriété. Il disait en employant aussi cette argumentation de légiste : Nulle femme n'est l'épouse d'un homme tant qu'elle n'a pas donné son consentement ; mais, dans la cérémonie nuptiale, l'homme dit : « Je te prends pour femme, » avant qu'elle ait donné son consentement ; il dit donc une chose fausse, et par conséquent le contrat est nul.

(2) Ainsi, par exemple, il avait dit que l'on ne pouvait donner des chartes d'hérédité perpétuelle; que Dieu même était dans l'impossibilité d'accorder à l'homme les biens civils à perpétuité. Or il expliqua que, par *perpetuo*, il avait entendu dire après le jugement dernier.

riculaire. Dans un synode convoqué à Londres, dix de ses propositions furent condamnées comme hérétiques, et quatorze comme dangereuses. Suspendu de sa chaire, il en appela au parlement; réintégré dans ses fonctions à la suite d'une profession de foi satisfaisante, il mourut bientôt d'apoplexie (1). 1382.

Ses doctrines fomentèrent, si elles ne le déterminèrent pas, un soulèvement qui troubla les premières années du règne de Richard II (2). Une taxe dont le produit devait servir à continuer la guerre contre la France fut imposée à tout Anglais au-dessus de quinze ans; elle produisit une insurrection générale, à la tête de laquelle était Wat Tyler, et qui fut accompagnée des violences et des massacres ordinaires. Jean Ball, « pauvre prêtre, » comme l'appelaient les wicléfites, échauffait les esprits par ses prédications : *Lorsqu'Adam bêchait et qu'Ève filait*, s'écriait-il, *qui était gentilhomme?* Sa conclusion était que les hommes sont égaux, que les puissants avaient inventé la distinction entre les serfs et les libres, et qu'il fallait, par conséquent, les abolir toutes; le peuple lui donnait raison, saccageait et détruisait. Richard, par des actes énergiques accompagnés de douces paroles, parvint à calmer le tumulte, prit et justicia les chefs, qui avouèrent que leur intention était d'exterminer tous les nobles, les propriétaires, les évêques, les jurisconsultes, et de ne conserver que les ordres mendiants. Richard II. 1377. 1381.

Richard, prince orgueilleux, violent, redoutable à quiconque osait lui résister, se laissait gouverner par des gens obscurs, et surtout par Robert de Vare, qu'il nomma duc d'Irlande. Ce fut un sujet d'indignation pour les seigneurs, parmi lesquels figuraient au premier rang les trois oncles du roi, Jean de Lancastre, Edmond d'York et Thomas de Glocester. Appuyé par la faveur populaire, Glocester l'emporta; il obtint du parlement que le gouvernement serait confié à un conseil de quatorze de ses créatures. Les jurisconsultes déclarèrent cet acte contraire à l'autorité royale. Robert de Vare et Richard prirent les armes; mais les cinq lords *appelants* eurent l'avantage, et condamnèrent à mort les ministres du roi, auquel ils firent jurer, ainsi qu'à la nation, obéissance à la commission du gouvernement. 1386. 1388.

(1) R. VAUGHAN, *Life and opinions of John Wiclef*; Londres, 1828.
W. LEBAS, *Life of Wiclef*; Londres, 1832.

(2) Il est fait mention pour la première fois, à son couronnement, d'un usage qui, à coup sûr, est plus ancien, et qui subsiste encore. Un chevalier armé de toutes pièces se présenta au milieu de l'assemblée, et jeta son gant en défiant quiconque prétendrait disputer la couronne au roi.

Après avoir enduré quelque temps cette humiliation, Richard ressaisit les rênes de l'État avec une énergie inattendue ; dès ce moment il régna d'accord avec le parlement, et tint une cour d'une splendeur excessive. Si cet éclat éblouit quelques Anglais, il déplut au plus grand nombre ; mais le premier qui osa le blâmer dans les communes fut menacé de mort. Glocester, pour lui avoir reproché ses dépenses, la paix avec la France et sa pu-
1399. sillanimité, fut tué par ses ordres, et sa mémoire condamnée.

La mort de ce prince laissa sans contre-poids la maison de Lancastre, déjà si puissante. Le duc de ce nom, troisième fils d'Édouard III, avait prétendu à la couronne de Castille ; son fils, Henri Bolingbroke, duc d'Hereford, avait pris le parti des appelants ; mais, à force de bassesses, rentré en grâce avec Richard, il lui révéla les confidences que lui avait faites Norfolk, son complice. Ce seigneur lui donna un démenti, et le défia ; mais le roi évoqua l'affaire à son tribunal, et condamna Norfolk au bannissement perpétuel, et d'Hereford à un exil temporaire. Retiré sur le territoire français, Hereford se mit à ourdir des machinations contre Richard ; il était favorisé par l'amour du peuple, par ses relations de parenté avec les principales familles d'Angleterre, et par les abus de pouvoir auxquels le roi se livrait. Devenu duc de Lancastre par la mort de son père, il débarqua dans l'Yorkshire avec soixante compagnons seulement ; mais en peu de jours il
1399. eut soixante mille hommes. Richard, qui n'agissait jamais à propos, faible quand la fermeté devenait nécessaire, hautain quant il aurait dû plier, lent quand il fallait de l'activité, se hâtant follement quand il eût été sage de temporiser, crut alors pouvoir violer impunément la constitution ; mais alors elle prouva combien elle était forte.

Abandonné des siens, arrêté par trahison, il entendit Lancastre lui adresser ces paroles ? *La nation vous répudie ; votre naissance lui est suspecte, votre administration odieuse ; votre règne est passé ; vous allez me suivre à Londres.* Sur trente-trois chefs d'accusation, tous relatifs à la violation de la constitution, Richard II fut déposé par le parlement, qui conféra la couronne à son ennemi, au détriment de l'héritier légitime, Edmond Mortimer, comte de March, issu de Lionel d'Anvers, second fils d'Édouard III.

Henri IV. Bolingbroke, qui prit le nom de Henri IV, déclara qu'il régnait par droit de naissance d'abord, comme le plus proche héritier mâle de Richard, puis en vertu de son abdication ; il oubliait qu'il eût mieux valu invoquer, s'il était sincère, le consentement du peuple. Les conjurations tramées contre l'usurpateur occu-

pèrent beaucoup le bourreau ; mais elles ne firent que se multiplier. Les Gallois s'insurgèrent. Henri, au milieu des guerres civiles, des craintes, des remords, des concessions timides, traîna une vie agitée, sans pouvoir consolider son trône. Au moment de 1413.
mourir, à l'âge de quarante-six ans, il dit à son fils en lui montrant la couronne, qu'il voulait toujours avoir à son chevet : *Ni toi ni moi n'y avons droit. — N'importe,* répondit celui-ci; *mon epée saura conserver ce que la vôtre a gagné.*

Henri de Monmouth, qui s'était montré dissolu, voleur, ivrogne Henri V.
tout le temps que son père l'avait tenu, par jalousie, éloigné des affaires, est à peine monté sur le trône qu'il déploie les qualités les plus remarquables; il congédie ses compagnons de débauche, récompense les ministres qui avaient conseillé à son père de le réprimer avec rigueur, rallume la guerre contre la France, où il 1415.
remporte la victoire d'Azincourt, et, secondé par les dissensions 25 octobre.
funestes dont ce pays est déchiré, il y poursuit le cours de ses succès.

Au moment de mourir au milieu de sa gloire, des suites d'une 1422.
fistule, Henri s'écria, en entendant lire le verset *Ut ædificentur muri Jerusalem : Si Dieu m'avait laissé achever le cours de mes années, une fois que j'aurais fini les guerres de France, chassé le Dauphin et rétabli la paix, je serais allé délivrer Jerusalem ; car ni l'ambition ni la vanité ne m'ont mis les armes à la main : j'ai voulu défendre mon droit et rendre aux peuples le repos. J'ai entrepris mes guerres avec l'approbation de sages et saints personnages; je les ai conduites sans offense envers Dieu et sans péril pour mon âme.*

Ce langage convenait-il bien à celui qui, dans les plaines d'Azincourt, avait ordonné d'égorger tous les prisonniers, et qui répondit aux Parisiens : *Une guerre sans feu, c'est de l'andouille sans moutarde?* Son but principal avait été de conquérir la France, au risque d'en faire un monceau de ruines; aussi, peu lui importait de gagner les cœurs et de lui épargner les désastres. Arrogant avec la noblesse, indifférent au sort du peuple, dédaigneux des usages et des préjugés de ses nouveaux sujets, intolérant en fait d'opinions religieuses, tel fut Henri Richard; mais les Anglais, éblouis par l'éclat de ses victoires, s'en firent une idole.

Les partisans de Wiclef, qui furent appelés Lollards, parce 1322.
qu'on les confondait avec les prosélytes de l'allemand Walter Lollard, augmentaient de nombre dans l'île. Guillaume Sawtre fut le premier qui périt en Angleterre sur le bûcher, comme héréti- 1401.
que; mais les wiclétites furent soutenus par lord Cobham, qui

envoya des missionnaires prêcher une égalité subversive. Henri V, son ami de jeunesse, essaya de le convertir, mais en vain ; alors
1414. il le fit arrêter, et condamner comme hérétique obstiné. Ayant réussi à s'enfuir, lord Cobham réunit vingt mille révoltés, et marche à leur tête sur Londres ; il est mis en fuite ; mais, pendant plusieurs années, il ravage le pays à la tête de bandes qu'on accuse de vouloir renverser le trône pour établir une république. Il prêta la main aux Écossais qui envahirent le pays de Galles ; fait enfin prisonnier, il fut pendu par les pieds, et brûlé vif.

Henri VI. Henri VI, fils de Montanculh, âgé de neuf ans, fut proclamé roi à Londres et à Paris ; mais, à l'exception de Calais, il perdit tout en France, la Normandie même, cette Angleterre française, et la Guyenne, réunie depuis si longtemps au royaume insulaire. Au moment où la France parvenait à guérir ses blessures, celles de l'Angleterre s'ulcéraient ; il semblait que toutes les misères rejetées par le continent venaient fondre sur elle.

Pendant la minorité du roi, le duc de Glocester et le cardinal de Winchester, qui se disputaient la régence, étaient en lutte continuelle, et cette lutte s'anima lorsqu'il fut question de lui choisir
1444. une femme. Le cardinal l'emporta, et lui fit épouser Marguerite, fille du *bon* René d'Anjou, aussi instruite que belle, douée d'une grande force d'esprit et de volonté, mais mal vue du peuple, parce qu'elle était Française. Henri était bon et vertueux, mais plus simple qu'il ne convenait à un roi, trop faible surtout pour le poids de la double couronne qu'il avait à porter. Marguerite ne tarda donc pas à prendre la direction des affaires ; pour ne pas rencontrer d'obstacles, elle résolut de perdre le duc de Glocester. Winchester, qui s'était défait en France de l'ennemie des Anglais par un ignoble procès, en intenta un autre au duc, accu-
1447. sant sa femme de magie et lui-même de trahison. Le jour où il devait présenter sa justification, on le trouva mort ; l'indignation publique imputa le crime au vieux duc de Suffolk, favori du roi et de la reine. Fait premier ministre, Suffolk gouverna comme il voulut, jusqu'au moment où l'exécration populaire le désigna comme l'auteur des désastres éprouvés en France. Le roi lui facilita les moyens de fuir ; mais un vaisseau l'arrêta en mer, et le ca-
1451. pitaine, après l'avoir fait juger par ses marins, le condamna à perdre la tête.

Loin que sa mort contribuât à pacifier l'Angleterre, les discordes s'y déchaînèrent plus que jamais. Somerset, qui lui succéda dans la faveur du roi, hérita de la haine du peuple, lequel, par orgueil national, voulait se venger des revers essuyés sur le con-

tinent, et voyait avec indignation une princesse française sur le trône. Richard, duc d'York, descendait par son père du quatrième fils d'Édouard III, et par sa mère d'Anne Mortimer, sœur d'Edmond Mortimer, né du second fils de ce roi; il résolut, à la faveur des troubles, de faire valoir ses droits à un trône sur lequel les rois ne se succédaient que pour désapprouver ce que les autres avaient fait. Le parlement courbait la tête.

Il gouvernait l'Irlande, quand un certain Jean Cade, scélérat de bas étage, se donnant pour Edmond-Jean Mortimer, réunit une bande d'hommes armés, et marcha sur Londres, qu'il occupa; mais, ses gens s'étant abandonnés au pillage, les bourgeois prirent les armes, les chassèrent, et tuèrent Cade lui-même.

On fit entendre au faible roi que Richard d'York avait provoqué cette folle entreprise pour sonder les esprits : poursuivi comme rebelle, le duc le devint en effet; mais, attiré perfidement à une conférence avec le roi, il ne sauva sa vie qu'en prêtant sur l'hostie 1452.
serment d'obéissance.

Le roi, selon les uns, était imbécile; selon les autres, absorbé par la dévotion ou l'étude; toujours est-il qu'il n'avait pas cette prudence vulgaire qui est indispensable pour régner; enfin il tomba en démence, et la reine se laissa persuader d'appeler dans le conseil d'État le duc d'York, qui bientôt en devint l'arbitre, et 1454.
se fit nommer, par le parlement, protecteur du royaume et défenseur de l'Église. A peine le roi eut-il recouvré la santé qu'il cassa cet acte, reprit les rênes du gouvernement, et remit Somerset à la tête des affaires. Richard, qui s'était enfui dans le pays de Les deux Roses.
Galles, reparut à la tête d'une forte armée. C'est ici que commencent les guerres entre la Rose blanche, devise des Mortimer, et la Rose rouge, devise des Lancastre, guerres qui, dit-on, coûtèrent la vie à un million de personnes et à quatre-vingts princes du sang. « Deux hommes, dit un poëte, se lèvent le matin du « même lit; ils échangent à peine une parole, et l'un s'éloigne « de l'autre; celui-ci crie *York !* celui-là *Lancastre !* et pour adieu « ils croisent le fer. » 1455.

A la bataille de Saint-Alban, Somerset est tué, et Henri, blessé, reste prisonnier. Richard, qui avait attiré dans son parti le comte de Salisbury, descendant des Plantagenets, et son fils le comte de Warwick, héros de cette guerre, se fait de nouveau déclarer protecteur, avec la clause qu'il ne pourra être dépossédé de cette dignité sans le consentement des pairs; néanmoins Henri, aussitôt après 1456.
sa guérison, se transporte à la chambre des communes, et fait déclarer la déchéance de Richard.

1460. Une courte réconciliation est bientôt suivie de nouvelles hostilités; York et Warwick, mis en accusation, s'avancent en armes; le roi est défait à Northampton et empoisonné. Richard fait déclarer par le docile parlement que la couronne lui appartient de droit, mais que, puisque Henri la possède, elle ne reviendra qu'après sa mort à la maison d'York.

30 décembre. La reine Marguerite, qui s'était refugiée en Écosse, réunit une armée entretenue par le pillage, et revient tenter fortune. Des gibets sont dressés sur le champ de bataille pour pendre les vaincus. Richard est défait et tué à Wakefield; son fils, qui s'était rendu, est massacré de sang-froid; le comte de Salisbury est décapité avec les plus zélés partisans de la maison d'York.

Le sang versé exaspère les haines. Édouard, fils de Richard d'York, s'appuie du concours de Warwick le *faiseur de rois*, baron aux mœurs antiques, qui conservait les habitudes féodales, donnait l'hospitalité à tous, nourrissait dans ses terres trente mille personnes, et consommait six bœufs par repas quand il tenait maison à Londres. Sans pitié pour les nobles, il épargnait le peuple dans les combats; intrépide, mais sans générosité chevaleresque, il attaque une flotte double de la sienne, et s'enfuit au besoin, sans rougir. Soutenu par son bras, le duc d'York entre
1461. dans Londres, où il est proclamé roi, non par le parlement, mais par la population de la capitale; la rose blanche est partout arborée.

Édouard IV. d'York. 29 mars. Henri et sa famille s'étaient retirés vers le nord, à la tête d'une forte armée; le sang continua donc de couler. On combattit à Towton pendant deux jours, sous une neige abondante, et trente mille hommes y périrent. Warwick, voyant les siens plier, tua son cheval, et, baisant la croix de son épée, il jura de partager le sort du dernier soldat. Dès ce moment, la fortune changea. Édouard défendit de faire quartier; après avoir recouvré par le crime un trône dont un crime avait précipité ses pères, il voulut le conserver par des vengeances inflexibles et cruelles; il fit casser par le parlement les actes des trois derniers règnes, et proscrire la famille royale et ses partisans, non moins pour épouvanter ses ennemis que pour se procurer les moyens de récompenser ses amis.

Marguerite obtint de Louis XI, en promettant de lui céder
1463. Calais, un misérable secours; les Écossais favorisaient sa cause, mais elle fut de nouveau vaincue à Exham. L'infortunée reine, réduite à se réfugier avec son fils dans une forêt, y fut dépouillée par des brigands; mais, tandis qu'ils se disputaient pour le partage de ses joyaux, elle s'échappa portant son fils dans ses bras. Un autre

brigand qu'elle rencontra, touché de pitié, la conduisit dans les Pays-Bas, d'où le duc de Bourgogne la renvoya à son père. Le duc de Somerset fut pris et décapité. Un an après, le roi Henri VI fut découvert, et enfermé dans la tour de Londres.

Mais le *faiseur de rois* ne resta pas longtemps d'accord avec Édouard, surtout lorsque ce prince eut épousé Élisabeth Woodwille, veuve de lord John Gray (1), dont l'influence fit rentrer en grâce les partisans de Henri VI. Dans un soulèvement dont l'Yorkshire fut le théâtre, le père et le frère de la reine furent tués avec plusieurs autres; alors Warwick, sous prétexte de défendre 1469.
le roi contre les insurgés, le retint prisonnier; puis, d'accord avec le duc de Clarence, frère du roi, il se déclara contre lui, et, se réunissant à Marguerite, ils entrèrent en Angleterre, d'où 1470.
Édouard fut contraint de fuir. Ils remirent Henri sur le trône, mais comme leur instrument; déclarés protecteurs, ils ménagèrent l'effusion du sang.

Édouard revient bientôt à la charge, et Clarence, que le seul espoir du trône avait uni à l'ennemi, voyant qu'il faut y renoncer, se réconcilie avec son frère. Warwick périt à Barnet, Édouard 1471.
triomphe, Marguerite est vaincue et prise avec le jeune Édouard. *Pourquoi es-tu venu en Angleterre?* demande le roi au jeune prince. — *Pour défendre la couronne de mon père et mon héritage*, répond-il. Le roi le soufflette, et les assistants l'égorgent.

Édouard, avec l'appui de ses maîtresses et de ses créanciers, revint dans la capitale, où Henri périt le même jour, assassiné 21 mai.
probablement dans sa prison: triste fin d'un règne qui avait commencé sous de si heureux auspices. Marguerite resta trois ans prisonnière; après avoir été rachetée, elle alla mourir dans sa patrie. Les vengeances du roi, des ducs de Clarence et de Glo- 1482.
cester tombèrent sur les partisans de la maison de Lancastre. Le résultat devait être funeste à Clarence; en effet, le roi, irrité de

(1) Le connétable d'Angleterre lut à lord Gray, d'abord partisan de la maison d'York, puis son ennemi, la sentence suivante : « Ralph Gray, tes éperons d'or seront brisés à tes talons par ce manant; tu seras dégradé de ta noblesse, de tes titres, de tes armes, de tes dignités; les rois et hérauts d'armes te déchireront ta cotte de chevalier pour te revêtir de ce surcot infamant, avec tes armes à rebours. Attendu toutefois que tes aïeux ont souffert pour les siens, le roi te pardonne, à ces conditions : Tu iras à pied au milieu du peuple, qui te reprochera ton infamie, jusqu'à l'extrémité de la ville; là, tu seras livré au bourreau, et, monté sur l'échafaud, il te crachera au visage, puis te tranchera la tête; ton buste sera enseveli sans honneurs par des moines, ta tête placée où il plaira au roi, pour subir les outrages des serviteurs fidèles, pour devenir l'effroi de ceux qui seraient tentés de t'imiter. »

ce qu'il entravait sa justice, c'est-à-dire les supplices atroces et les
procès absurdes dont il poursuivait le cours, le fit arrêter tout à
1478. coup, et condamner à la peine capitale pour trahison; mais, avant
que l'on pût exécuter la sentence, on le trouva noyé dans un
1475. tonneau de malvoisie, genre de mort dont il avait, dit-on, fait
choix.

Au lieu de procurer le repos à un pays inondé de sang, Édouard
prêta l'oreille aux sollicitations du duc de Bourgogne son beau-
frère, et conçut le projet de conquérir la France pour la partager
avec lui; mais, malgré son ambition et l'enthousiasme de ses
29 août. chevaliers, qui déjà se partageaient les fiefs du beau royaume de
France, la politique de Louis XI fit conclure à Picquigny une
trêve, qui reçut le nom de *Marchande*, parce qu'elle avait été
vendue. L'argent était l'idole d'Édouard, qui s'en procurait par
des dons forcés, des impôts et des spéculations sur l'étain, la
toile et le lin; il aimait les plaisirs, surtout ceux de la table, et
laissait à d'autres, mais de préférence au duc de Glocester, le
soin des affaires. Beau de sa personne, plein d'affabilité, il avait
l'art de se concilier ceux qui l'approchaient, et de se faire aimer
des femmes, avantage dont il abusa. Soupçonneux et cruel, il
s'entourait d'espions et de supplices, sous prétexte de sorcellerie
et de trahison; puis, lorsque Louis XI eut fait épouser au Dauphin
une Autrichienne, au lieu de sa fille, qui lui était promise, il en fut
1483. si irrité qu'il en mourut.

Édouard V. Le duc de Glocester s'empara violemment de l'autorité sur le
jeune Édouard V, se fit décerner le titre de protecteur, et livra
soit au bourreau, soit au fer des assassins le frère de la reine et
d'autres personnes affectionnées à cette famille. Se proclamant
alors le vengeur de la morale publique, il fit intenter un procès
pour sorcellerie et adultère à Jane Shore, belle et vertueuse jeune
femme, qui n'avait pas su résister aux flatteries d'Édouard IV. Ce
fut le prélude d'un autre procès, par lequel il fit déclarer illégi-
time, et par suite incapable de succéder, le jeune roi et un autre
Richard III. fils d'Édouard. En conséquence, Richard III fut élu roi d'An-
6 juillet. gleterre et de France, par *conquête*, *élection et couronnement*; il
cherche alors à se faire pardonner son usurpation par l'éclat de sa
cour, par les grâces et les faveurs qu'il répand à profusion. Le
duc de Buckingham, principal auteur de son élévation, ne se
trouvant pas suffisamment récompensé, ourdit une trame contre
lui; mais il fut trahi et décapité. Les deux fils d'Édouard IV avaient
été renfermés dans la Tour de Londres, sous la garde du chevalier
Robert de Blankenbury; on dit que le roi, sur son refus de les

tuer, l'obligea à céder les clefs de leur prison à Jacques Tyrrel, et qu'ils furent étouffés dans leur lit, lorsque éclata la révolte de Buckingham. Comme il est arrivé pour le fils de Louis XVI, Août. leur mort fut racontée de cent manières différentes, et niée quelquefois; ce qui suscita plusieurs faux Édouard.

Afin qu'Élisabeth, fille d'Édouard IV, ne pût porter à d'autres Richard III. ses droits à la couronne, Richard, qui n'avait point d'enfants, résolut de l'épouser, et, dans ce but, accéléra la mort de la reine. La veuve d'Édouard, oubliant qu'il lui avait enlevé son mari, ses enfants, le trône, l'honneur, sortit de sa retraite pour briller à la cour avec la jeune Élisabeth; mais, sur ces entrefaites, Henri de Tudor, comte de Richemond, descendant d'Édouard III à titre de 1485. bâtard, s'échappe de la Bretagne, où il était surveillé, entouré d'embûches, et vint, les armes à la main, se proclamer roi. Richard fut vaincu et tué à la bataille de Bosworth, et la couronne, 22 août. arrachée de son front, orna celui du dernier rejeton de la maison de Lancastre, moins fort de ses droits héréditaires que de l'exécration méritée par les derniers Plantagenets.

Henri VII, roi *par la volonté de Dieu, par naissance et victoire*, Les Tudor. s'affermit sur le trône par son mariage avec Élisabeth, mariage qui réunissait les deux Roses; mais son règne n'en fut pas moins agité. Les partisans de la maison d'York, se plaignant de ce qu'il négligeait Élisabeth, dont il avait fait sa femme par convenance politique, et de ce qu'il persécutait sa mère, tentèrent de relever cette famille en proclamant le comte de Warwick, fils du duc de Clarence, ancien vice-roi d'Irlande. Ils propagèrent le bruit qu'il s'était enfui de la Tour de Londres, où il se trouvait renfermé, et firent passer pour lui un nommé Lambert Simnel, qui fut reconnu roi d'Irlande sous le nom d'Édouard VI; mais Henri VII fit 1487. paraître le véritable Warwick, auquel il pardonna, vainquit l'imposteur, et le plaça comme marmiton dans ses cuisines. Un certain Perkin Warbeck vint à son tour, se donna pour Richard IV, et fut proclamé en Irlande, tandis que Henri était occupé sur le continent. La France le traita honorablement, Marguerite de Bourgogne le 1490. soutint, et Jacques d'Écosse le conduisit en Angleterre avec une armée. Abandonné à la fin, il fut conduit à Londres et pendu, sans que la question de savoir s'il était un imposteur fût bien éclaircie. Sa fin ne découragea pas d'autres prétendants, et l'un 1499. d'eux eut pour soutien le véritable Warwick, qui, pour ce motif, fut décapité; avec lui finit la descendance mâle des Plantagenets, qui avaient régné trois cent trente et un ans sur l'Angleterre.

Si Henri dut envoyer beaucoup de personnes au supplice, il sut

pardonner quand la rigueur ne lui parut pas nécessaire. Il fallait certainement une main ferme et un caractère sévère pour réprimer tant de factions, et faire cesser les troubles qui bouleversaient l'île depuis un siècle. Henri était sombre, constamment sérieux, ennemi des plaisirs et très-avide d'argent. Il eut recours à tous les expédients pour s'en procurer, falsifia ou altéra les monnaies; deux jurisconsultes, barons de l'Échiquier, Richard Empson et Edmond Dudley, firent revivre toutes les prétentions féodales, tous les droits de la couronne tombés en désuétude; ils poursuivaient le recouvrement de dettes et d'amendes depuis longtemps prescrites, rappelaient des confiscations oubliées. Henri se fit décréter des subsides pour faire la guerre à la France; puis il accepta sept cent quarante-cinq mille écus de Charles VIII, sans compter une pension de vingt-cinq mille écus pour lui et ses héritiers. Grâce à l'or donné par ses sujets pour faire la guerre, et par ses ennemis pour ne pas la faire, il s'enrichit et se déshonora. A sa mort, il
1509. 22 avril. laissa un million huit cent mille livres sterling dans le trésor.

Constitution. La constitution anglaise acquit de la force sous la domination des Lancastre. Édouard III fut souvent obligé, par le besoin d'argent, de réunir les états. Les députés des villes, qui jusqu'alors n'étaient venus au parlement que pour entendre la déclaration des subsides qui leur étaient imposés, encouragés par l'accroissement de leurs richesses, osèrent d'abord joindre à leurs votes quelques plaintes respectueuses; puis ils exposèrent leur demande avant de consentir l'impôt. Leur courage grandit lorsqu'ils virent siéger avec eux les représentants des comtés, qui leur apportèrent les usages suivis parmi les pairs, et leur enseignèrent à convertir les simples suppliques en véritables discussions sur les lois. Alors la constitution anglaise prit racine dans le sol; il fut établi que le consentement des communes était nécessaire pour valider un impôt, de même que celui des barons l'avait été dans le droit féodal. La puissance législative fut exercée par le roi et les deux chambres, et les institutions qui en émanèrent tendirent de plus en plus à garantir la liberté individuelle et la liberté politique. Toutes les fois que le roi demandait des subsides pour les guerres d'Écosse et de France, il les disait entreprises avec l'assentiment unanime des lords et des communes, afin de ne pas être taxé d'ambition; c'était en quelque sorte reconnaître aux communes le droit de paix et de guerre.

Enfin, les communes furent admises à examiner et à punir les abus commis dans l'administration du royaume.

Rien n'indique si, dans l'origine, les deux chambres furent réunies dans le parlement; plus tard on les trouve séparées. Le parlement se composait du clergé, des lords ou *grands hommes de la terre*, et des *petits hommes des communes*. Le clergé cependant, dispensé d'assister aux assemblées, tenaient des synodes séparés, et se faisaient représenter par des prélats. Le second état comprenait les barons qui relevaient de la couronne, pairs spirituels et temporels; les baronnets, riches et notables, convoqués particulièrement par le roi, et les membres honoraires de son conseil. Les communes étaient composées de soixante-quatorze chevaliers nommés par les comtés, et des représentants des villes et des bourgs. Le droit de parler librement fut assuré aux membres du parlement, avec la faculté plus précieuse encore d'être à l'abri des poursuites judiciaires. Le parlement, réuni la huitième année du règne d'Édouard IV, proposa trente et un articles, qui restreignaient la prérogative royale, et qu'il dut accepter; par ces articles, il était obligé de nommer seize conseillers et de suivre leurs conseils, sans qu'il pût les renvoyer que pour mauvaise conduite reconnue. Le chancelier et le garde du sceau ne durent accepter ni don ni quoi que ce fût au détriment de la loi; enfin il fut décidé que tous les revenus ordinaires du roi seraient affectés aux dépenses de sa maison ainsi qu'au payement de ses dettes, et qu'il donnerait audience, deux jours la semaine, pour recevoir les pétitions.

Bien que le parlement eût acquis successivement une plus grande influence depuis la grande charte jusqu'à Henri VII, il y avait beaucoup d'arbitraire dans l'administration, et les *prérogatives* du roi nuisaient à la liberté. Une de ces prérogatives lui donnait le droit d'acheter pour sa maison tout ce dont elle avait besoin, à juste prix, de préférence à tout autre, que cela convînt ou non au vendeur. Il en était de même pour les moyens de transport dans ses voyages, pour ses logements et ceux des gens de sa suite; ce qui entraînait beaucoup d'arbitraire, et obligeait des artisans, des artistes à travailler de gré ou de force pour le roi. Il abusait des droits féodaux de réversion, s'emparait du bien d'autrui. Le connétable et le maréchal, qui ne devaient connaître légalement que des appels pour trahison d'outre-mer et du jugement des délits militaires dans l'île, s'arrogeaient le droit de prononcer sur les cas de félonie, et parfois même en matière civile. Les communes envoyaient de fréquentes pétitions contre ces abus, et la constitution tendait à les restreindre, non pas tant pour amoindrir la puissance royale que pour garantir les

personnes et les biens, ce qui tournait à l'avantage des particuliers.

La justice, mal administrée, reçut de grandes améliorations, et chacun, par l'introduction de la langue anglaise, put connaître les abus. Les crimes d'État, que les mauvais gouvernements cherchent toujours à étendre, furent limités à sept : tramer la mort du roi, de sa femme ou de son héritier ; souiller la femme de l'un ou de l'autre, ou bien leur fille aînée ; susciter des guerres à l'intérieur, ou favoriser l'ennemi ; falsifier le grand sceau ou la monnaie ; tuer certains officiers de l'État, ou des juges du roi dans l'exercice de leurs fonctions.

La guerre des deux Roses, toute meurtière qu'elle fut, régénéra l'Angleterre, et la releva de l'état d'humiliation où l'avaient jetée les revers éprouvés sur le continent ; on put dire alors que les désordres du moyen âge étaient finis. Le pouvoir se trouvait disputé entre une noblesse au comble de la puissance, des communes encore récentes et des rois surveillés, pour qui l'on combattait en apparence, tandis qu'ils restaient en réalité à la discrétion des deux partis contendants. Dans ces guerres sanglantes, les vaincus n'étaient pas York ou Lancastre ; c'était l'aristocratie qui allait à la boucherie, ou se voyait ruinée par les confiscations. Le peuple au contraire s'éleva, et les archers plébéiens déterminèrent des victoires qui furent sanctionnées par des concessions.

Les sages règlements de Henri VII le firent surnommer le Salomon anglais : il conclut avec les Pays-Bas le *grand traité de commerce*, et ordonna que tout individu qui aurait soutenu par les armes ou autrement le souverain de fait, ne pourrait jamais être poursuivi pour ce motif devant les tribunaux ; il réprima les excès du clergé, et voulut que l'ecclésiastique convaincu d'un crime capital fût flétri avant d'être soumis au jugement clérical ; il dispensa les pauvres de toute taxe à payer aux juges, avocats ou greffiers : loi opportune pour rendre la justice accessible à tous, mais qui remplit les tribunaux d'une fourmilière de plaideurs.

Tandis que le roi avait à peine cinq mille livres sterling de revenu, plusieurs familles possédaient des fortunes immenses ; mais Henri, en donnant aux nobles la faculté d'aliéner leurs terres, favorisa la décadence de l'aristocratie et l'enrichissement du tiers état. Les nobles vendirent alors leurs domaines pour satisfaire à leur goût de luxe, et vinrent vivre à la cour. L'hospitalité féodale cessa d'être exercée dans leurs châteaux, et, de barons qu'ils étaient, ils devinrent hommes du roi.

Un usage germanique, appelé *maintenance*, avait subsisté jus-

qu'alors ; c'était la faculté de s'attacher par serment divers compagnons auxquels on donnait sa devise, et qui s'engageaient à défendre, les armes à la main, le chef de l'association et chacun de ses membres. La justice y trouvait une entrave dans son cours, et certains lords étaient devenus aussi puissants que le roi. Un bill très-sévère du parlement abolit cet usage, en attribuant à la 1485.
chambre étoilée la répression des contrevenants, ce qui enleva à la noblesse la puissance guerrière.

Quant aux deux autres royaumes des îles britanniques, les Irlande. 1172.
rois anglais, depuis la soumission de l'Irlande par Henri II, se regardaient comme maîtres du territoire par droit de conquête, et ne reconnaissaient de propriétés légitimes que celles qu'ils avaient octroyées. Cette injustice, que le temps et les progrès de la politique n'ont pas encore détruite, empêcha les Irlandais de se fondre jamais avec leurs oppresseurs. Les colonies anglaises de la partie orientale (*Pale*) étaient considérées comme ennemies par les tribus irlandaises qui vivaient dans le reste du pays sous des chefs indépendants, trop éloignées pour y établir le vrai système féodal, et formées de familles trop puissantes pour être réduites à l'état de colons ; aussi l'Irlande profitait-elle de toutes les occasions pour s'insurger, et fournissait un appui assuré à tous les ennemis des Anglais. On envoyait contre elle des aventuriers, à qui l'on accordait en fiefs les terres qu'ils parviendraient à conquérir ; mais afin qu'ils pussent les conserver, on dut leur permettre de faire la guerre pour leur propre compte. Habitués dès l'enfance aux armes et à la discipline, ils avaient facilement l'avantage sur les habitants du pays, braves mais indisciplinés. Vainqueurs, ils demandaient comme indemnité et obtenaient comme récompense de nouvelles terres. D'immenses possessions s'accumulaient ainsi dans les familles des premiers conquérants ; pour obliger les naturels à les cultiver, ils les tenaient dans un état à demi sauvage, et tellement dégradés que ce n'était pas un crime capital d'en tuer quelqu'un.

Les nouveaux dominateurs prirent les mœurs du pays, et devinrent, de vassaux d'Angleterre, chefs de tribus indépendants ; comme ils étaient imités par les petits feudataires, les habitudes irlandaises allaient se propageant. Le gouvernement anglais s'en aperçut, et, pour ne pas être exposé à perdre sa suprématie, il défendit à ceux qui relevaient de lui d'épouser des femmes indi- 1367.
gènes, d'élever leurs enfants parmi les Irlandais, d'avoir chez eux des bardes, de laisser croître leurs cheveux et leur barbe, à la mode d'Irlande.

Les grands possédaient seuls le droit de bourgeoisie et l'autorité principale à Dublin comme à Warterford, les deux uniques villes de quelque importance, et seuls ils représentaient la nation, la chambre des communes n'ayant jamais acquis d'autorité. Comme vassaux ou censitaires, les petits propriétaires dépendaient des grands, qui perpétuaient la guerre avec les indigènes, soit pour étendre leurs domaines, soit pour faire des prisonniers destinés à cultiver leurs champs; mais ils n'auraient pas vu avec plaisir que les rois anglais subjuguassent l'île entière, parce que la force nécessaire à cet effet aurait pu mettre un frein à leurs violences et à leurs usurpations.

Richard d'York, père d'Édouard IV, lorsqu'il était lord lieutenant en Irlande, avait favorisé les grands, dont la puissance s'était fortifiée dans les guerres civiles, et qui s'armèrent contre Lancastre et pour quiconque vint troubler la paix publique. Henri VII songea donc à éteindre ce foyer de guerre civile, et il

1495. Statut de Poynings.

confia le gouvernement de l'Irlande à sir Édouard Poynings, qui, ayant assemblé un parlement à Drogheda, décida que les guerres cesseraient entre les lords; que les tributs à payer au roi et aux seigneurs seraient déterminés; que les actes du parlement anglais auraient force de loi pour les affaires civiles, qui n'étaient pas encore réglées par la législation en Irlande; qu'aucun décret ne serait valable sans l'approbation royale, et que le parlement ne délibérerait que sur des matières approuvées par le conseil privé du roi. Ce statut avait pour but de soutenir les communes contre la toute-puissance des grands; mais il devint ensuite un moyen d'oppression pour l'Irlande.

Écosse.

En Écosse, où l'organisation était féodale comme dans le reste de l'Europe, le pouvoir des grands s'étendit plus qu'ailleurs, par suite de circonstances particulières(1). Dans un pays montagneux, coupé par des fleuves et des marais, les châteaux étaient inaccessibles aux ennemis comme aux rois. Les monarques dans les autres pays commencèrent à réprimer les barons en donnant de l'importance aux villes, où ils instituaient une justice et une administration régulières; mais l'Écosse n'avait que très-peu de villes, comme tous les pays où les Romains n'en fondèrent pas. Le clan faisait toute la force de la noblesse; dans cette organisation, chaque noble était considéré comme ne faisant avec

(1) ROBERTSON and PINKERTON, *Hist. of Scotland from the accession of the house of Stuart to that of Mary*; 1797.

ses vassaux qu'une seule famille dérivant d'une souche commune; le chef de clan était donc tout à la fois seigneur et patriarche. Ces *lairds*, peu nombreux, possédaient des domaines très-étendus; ils se fortifiaient par des mariages entre eux ou par des associations, soit avec des égaux, soit avec des inférieurs, et ces associations purent contre-balancer l'autorité royale.

Au milieu de leurs hostilités fréquentes avec l'Angleterre, les rois d'Écosse, ne pouvant garnir toute la frontière de châteaux forts, en confiaient la garde à des gentilshommes; leurs vassaux, toujours sous les armes, s'habituaient aux combats, acquéraient de la prépondérance sur le reste de la population, et pouvaient soutenir au besoin les droits ou les violences de leurs chefs. Le hasard seconda aussi la noblesse en multipliant les minorités royales, temps favorable aux usurpations. L'aristocratie devint donc toute-puissante en Écosse, et les rois ne purent parvenir à la briser, malgré tous leurs efforts, et quoiqu'ils fomentassent les haines héréditaires entre les clans; car, si ces tentatives détruisaient quelques familles, d'autres leur succédaient, sans que l'autorité royale en acquît plus de vigueur.

A David II Bruce succéda son neveu Robert, le premier des 1370-90.
Stuarts, qui fut constamment en guerre avec les Anglais, ou se
vit menacé par eux. Robert III, son fils, laissa par sa douceur 1406.
les factions acquérir de la force. Favorisées par elles, les armées ennemies pénétrèrent plusieurs fois dans le pays, et son fils Jacques tomba même en leur pouvoir. Le duc d'Albany, frère du roi, qui avait tenté tous les moyens détournés pour parvenir au trône, s'établit alors régent du royaume au nom du prince prisonnier. Après dix-neuf ans de captivité, Jacques fut renvoyé en 1423.
Écosse, sous promesse de ne pas faire la guerre à l'Angleterre. Son Jacques Ier.
caractère s'était retrempé dans l'adversité, et il remédia à l'anarchie survenue au milieu des guerres de toute espèce. Après avoir réprimé les barons autant qu'il lui était possible (1), il promulgua plusieurs lois, et régularisa la constitution du royaume. Jusqu'alors le parlement n'avait été composé que de la noblesse, c'est-à-dire des barons ecclésiastiques, des barons vassaux de la couronne et des bourgs, c'est-à-dire des petits barons qui tenaient en commun un fief de la couronne. Ils étaient obligés d'aller en personne aux assemblées; mais, comme les bourgs s'affranchis-

(1) Nous nous servons de cette expression, parce que lui-même exemple les Stuarts d'obéir à une loi, « attendu qu'ils sont dans l'usage de se voler et de se tuer les uns les autres. » PINKERTON, I, p. 155.

saient, autant qu'ils le pouvaient, d'une charge dont ils ne comprenaient pas l'importance, les grands barons avaient la prépondérance. Afin de leur opposer un contre-poids, Jacques dispensa les petits seigneurs d'assister au parlement, et donna aux propriétaires libres de chaque comté le droit d'y envoyer leurs députés; c'était le premier pas vers une représentation nationale. Il régla aussi la justice en instituant une cour de *lords de la session* pour les affaires civiles, dont les membres devaient siéger, trois fois l'an, dans telle ville qu'il leur conviendrait.

Loi constitutionnelle. 1427.

Les nobles, dont Jacques avait réprimé l'arrogance, lui devinrent hostiles, mirent à leur tête Robert Graham, l'assaillirent et le tuèrent; mais ses assassins furent arrêtés, et condamnés à des supplices cruels.

Jacques II. 1437.

La minorité de Jacques II permit aux factions de se déchaîner; lorsqu'il fut sorti de tutelle, il s'abandonna à des favoris, et soutint des guerres civiles, sans compter les guerres avec l'Angleterre, dont les Écossais étaient toujours prêts à seconder les ennemis. Jacques tua de sa main le comte de Douglas, le plus puissant seigneur de l'Écosse, qui mettait le trouble dans le royaume, et, profitant de la terreur causée par cet acte, il fit passer, afin de réprimer la noblesse, plusieurs règlements propres à fortifier sa prérogative royale. Les vastes domaines de Douglas furent réunis à la couronne; il abolit toutes les aliénations, passées et futures, des domaines royaux, révoqua toutes les concessions de ses prédécesseurs, et obligea même les détenteurs de restituer les fruits perçus. La garde des Marches ou frontières, garde si importante, comme nous l'avons dit plus haut, ne devait plus se transmettre par héritage, et la juridiction des marquis se trouva limitée par celle des lords de session. Il était défendu de conférer le droit royal de juridiction, et de créer des offices héréditaires sans l'aveu du parlement. C'est ainsi que Jacques II parvenait à comprimer l'aristocratie; il serait même allé plus loin si, au moment où il envahissait l'Angleterre pour soutenir Marguerite d'Anjou, il n'eût été tué par un canon qui éclata dans l'épreuve.

Jacques III. 1460.

Jacques III, son fils, poursuivit avec une hauteur despotique l'œuvre de son père, l'humiliation de la noblesse. Par la réunion à la couronne du comté de Ross, il mit fin à la puissance du lord des îles. Dédaigneux des usages nationaux, il s'enfermait dans un château, fuyait les divertissements guerriers, recherchait la société des artistes, prenait conseil d'un maître de musique, d'un tailleur, d'un maçon, pourvu que ce fussent des hommes de talent; un tel roi déplut aux Écossais. D'ailleurs il s'était aliéné les

communes en enlevant aux bourgs l'élection des aldermen, et au clergé celle de ses dignitaires. Une conjuration des nobles lui fournit un prétexte pour exercer d'innombrables rigueurs. Ses frères eux-mêmes, les ducs d'Albany et de Glocester, aidés par Édouard IV d'Angleterre, prirent les armes contre lui, en le déclarant bâtard, et le firent prisonnier; s'ils le remirent ensuite 1482.
sur le trône, ce fut pour tenter une seconde fois de le renverser. Jacques III, voyant les nobles s'irriter qu'il élevât à de hautes charges des hommes de basse naissance, ordonna que personne n'entrât dans son château avec des armes. Les nobles, qui ne marchaient jamais sans une suite nombreuse toute bardée de fer, virent dans cette mesure leur exclusion de la cour, prirent les armes, le tuèrent à la bataille de Bannockburn, et proclamè- 1488.
rent à sa place son fils, Jacques IV.

Ce prince, par des moyens moins despotiques, tout en dé- Jacques IV.
ployant une égale fermeté, mais une fermeté plus généreuse et plus magnifique, sut terminer à l'avantage de la couronne ses luttes avec l'aristocratie. Il réprima les meurtres par des lois et des jugements; les *lords du conseil quotidien*, siégeant à demeure dans Édimbourg, vinrent en aide aux lords de session.

La trêve conclue avec Henri VII étant expirée, les hostilités, qui duraient depuis cent soixante-dix ans, avec de courtes interruptions, étaient au moment de recommencer, quand une paix perpétuelle fut enfin conclue entre les deux royaumes, et scellée par le mariage de Jacques IV avec Marguerite, fille de Henri VII. 1503.
C'était là une faible garantie contre des haines invétérées; aussi n'empêcha-t-elle pas Jacques IV de prendre parti pour la France contre l'Angleterre, qu'il envahit avec cent mille hommes, la 1513.
plus forte armée que l'Écosse eût encore mise sur pied; mais il périt lui-même à la bataille de Flodden, avec l'élite de sa noblesse, douze comtes, treize lords, cinq fils aînés de pairs et un grand nombre de barons. L'Écosse, épuisée par un tel revers, se vit dès lors en butte aux intrigues rivales de la France et de l'Angleterre.

CHAPITRE XI.

EMPIRE D'OCCIDENT.

Le saint-empire romain, dans lequel la force paraissait sanctifiée par la religion, avait dominé le moyen âge en vertu d'une

sorte de supériorité sur les rois, avec alternative, à l'occasion de la suprématie, d'entente et de lutte avec les papes qui consacraient les Césars. Réunissant à son territoire la Lorraine sous Henri l'Oiseleur, l'Italie sous Othon Ier, le royaume d'Arles sous Conrad III, les Deux-Siciles sous les Hohenstaufen; apportant la civilisation et l'ordre social aux Slaves de la Bohême, de l'Elbe, de la Saale et de la Vistule; ayant des rois pour ministres, des reliques pour joyaux de la couronne, il avait fait renaître, mais mitigée, la suprématie de l'ancienne Rome.

Les quatre nations germaniques avaient prévalu tour à tour, et, avec elles, le pouvoir impérial; mais la manie de conquérir l'Italie eut pour résultat d'altérer la constitution. Le droit d'élire les évêques se perdit dans la guerre des investitures, et celui d'élire les magistrats, dans la guerre avec la ligue lombarde; la classe bourgeoise resta donc affranchie de la société féodale. Pendant la lutte, les possessions impériales furent dépecées, et déjà Frédéric Ier les prodiguait pour se faire des partisans. Si l'on avait joint ces lambeaux aux duchés primitifs, il en serait sorti autant de royaumes distincts; mais les duchés étaient en partie détruits, en partie réunis à la couronne, en partie subdivisés. Les évêchés en avaient été détachés, de manière à former autant de pouvoirs indéterminés, et qui grandissaient sans attirer l'attention. Dans la nomination des anticésars, ce droit fut restreint à un petit nombre d'électeurs. Les classes moyennes se substituaient donc aux envahisseurs armés, les petites souverainetés aux grandes souverainetés nationales.

L'Empire, en luttant contre les papes, cessa de paraître le tuteur de la liberté, et perdit le caractère religieux que lui avait imprimé Charlemagne; il ne rallia pas même toute l'Allemagne dans l'unité établie par Othon, et se résolut, comme les autres, en un royaume réparti entre des princes chaque jour moins dépendants, et tendant lui-même à rendre héréditaire une dignité dont l'essence consistait à être élective (1).

1254-73. Dans l'intervalle désigné par le nom de *grand interrègne*, s'il y eut des empereurs, aucun d'eux ne fut généralement reconnu, et il ne restait aucune autorité capable de réunir toutes les parties de l'Allemagne.

(1) Fréd. Schlegel, qui aime tant à louanger les princes autrichiens, dit que « l'intervalle de Rodolphe à Maximilien peut, eu égard aux mœurs et au gouvernement, être appelé la période barbare. » *Tableau de l'histoire moderne.* V. aussi J. D. OHLENSCHLAGER, *Histoire de l'Empire romain dans la première moitié du quatorzième siècle*, et *Histoire de l'interrègne.*

Le duché des Frédéric, qui, outre la Souabe, embrassait l'Helvétie et l'Alsace, se trouva morcelé, et ses nouveaux maîtres ne furent pas seulement des prélats et des comtes, mais aussi de simples paysans qui s'affranchissaient, non pour acquérir une liberté individuelle, mais pour la transmettre à tous les États. Au lieu des ducs chargés d'administrer le pays au nom de l'empereur, ce furent des intendants qui perçurent les revenus qu'il en tirait.

Les autres grands duchés de l'Allemagne se trouvèrent aussi démembrés. Du duché de Saxe sortirent les marquis de Brandebourg; l'Helvétie fut divisée en cinquante comtés et cent cinquante baronnies; l'archevêque de Cologne vit ses vassaux se soustraire à l'obéissance, comme aussi plusieurs autres princes et villes. L'Autriche, la Carinthie, la Styrie, pour ne citer que les divisions les plus grandes, s'étaient déjà détachées du duché de Bavière. La Franconie, à l'époque où s'éteignit la maison salique, avait été divisée entre les landgraves de Hesse, les comtes de Nassau et l'évêque de Wurtzbourg, sans parler du comté palatin. La Lorraine fut aussi distinguée en haute et basse, la première appartenant aux comtes d'Alsace, et l'autre aux comtes de Louvain; de cette même province se formèrent encore les comtés de Hollande, de Zelande, de Frise, de Juliers, de Clèves et autres. Plusieurs francs-alleux furent réduits en fiefs par l'hommage volontaire de leurs possesseurs, comme ceux de Brunswick et de Luxembourg, que l'on érigea en duchés. Les ecclésiastiques s'exemptaient de l'obligation de contribuer à l'entretien de la cour; les villes impériales s'intitulaient libres et cessaient de payer les impôts; enfin les quatre électeurs du Rhin se partageaient entre eux l'Empire. Voilà donc la grande monarchie d'Othon le Grand dissoute, pour devenir une polyarchie, une confédération confuse, où tous les feudataires prétendaient n'être vassaux que de l'Empire, même pour les pays héréditaires, quand déjà ils s'étaient soustraits de fait à toute juridiction, pour s'élever à la souveraineté.

Cette souveraineté, ils l'exerçaient en vertu du droit de la force, c'est-à-dire en se faisant la guerre les uns aux autres, véritables passes d'armes, quoique sérieuses, qui faisaient de l'Empire un vaste champ de bataille. Quelques uns se rendaient formidables par leur seule épée, comme Éberhard de Wirtemberg, qui avait inscrit sur sa bannière : *Ami de Dieu*, *ennemi de tous les hommes*. Dans ce bouleversement, chacun cherchait l'ordre par l'organisation d'un système intérieur; pour attaquer ou se défendre, on formait des ligues, d'où plus tard sortit la fédération générale. Telle était

celle de la petite noblesse, dite *Ganerbinat*, dont les premières conditions étaient de fortifier un château pour fournir à tous un refuge, de posséder et d'hériter en commun (*gemein-erben*). Les villes formèrent la confédération du Rhin et de la Hanse ; enfin, comme la justice impériale était entravée ou usurpée, les États qui désiraient la paix constituèrent l'association arbitrale des *Austrègues*, qui survécut au désordre, comme sauvegarde de l'indépendance.

Au premier rang, parmi les seigneurs de cette époque, était
Bohême. Ottokar de Bohême. Les habitants de cette contrée sont issus des Tchèques, nation slave qui se transporta des rives du Don sur les terres occupées quelque temps par les Boïes et ensuite par les Marcomans. Prague obtint la prééminence sur les autres États,
700. 722. jusqu'au moment où Croc ou Crac se fit roi du pays, et donna sa fille Libussa à un Przémysl, dont la famille a produit les ducs de Bohême jusqu'en 1310. C'est là ce que fournit la tradition; mais
894. l'histoire n'acquiert de certitude qu'à l'époque où sainte Ludmille amena le duc Borziwoï Ier à recevoir le baptême, et où Spitignew et Wratislas, leurs fils, se rendirent vassaux de l'empereur d'Allemagne. Du temps de Conrad II, Udalrich ou Ulric enleva aux
1037-1055. Polonais la Moravie, habitée par des Slaves. Son fils Brzetislas décréta que la couronne passerait non pas au fils aîné du duc défunt, mais au membre le plus âgé de sa famille ; ce qui s'appela *justice des Bohémiens*.

Le titre de roi, attribué personnellement à Wratislas II (1086), puis à Wladislas II (1140), avec la charge de grand échanson,
1197. fut conféré héréditairement à Przémysl Ottokar Ier. Ce roi, grâce à l'appui qu'il avait prêté tantôt à Philippe, tantôt à Othon IV, acquit de l'influence, et fut admis par les électeurs de l'Empire; il cassa la *justice des Bohémiens* pour lui substituer l'ordre de primogéniture, en réservant à l'archevêque de Mayence le droit de couronner les rois.

1230. Ce fut sous Wenceslas III, son fils, qu'eut lieu l'irruption des Mongols qui, n'ayant pu pénétrer à travers les gorges de la Bo-
1253-78. hême, allèrent dévaster la Moravie. Ottokar II, fils et successeur de ce prince, réunit à ses États l'Autriche, la Moravie, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, la marche des Vénètes et Pordenone. A la tête de soixante mille croisés, il tomba sur les Prussiens idolâtres, et donna la Sambie à l'ordre Teutonique; il fit aussi la guerre à Béla IV, roi de Hongrie, et le défit complétement à
1260. Kressenbrunn. Lorsqu'il eut refusé par deux fois l'empire qui lui était offert, les princes, menacés d'excommunication par Gré-

goire X s'ils ne faisaient pas un autre choix, jetèrent les yeux sur un seigneur faible qu'ils espéraient diriger à leur gré.

L'adulation a voulu rattacher la maison de Habsbourg à cet Éticon, duc d'Alsace, en 684, duquel sont issues les maisons de Lorraine et de Bade; il est de fait qu'elle ne possédait, à l'époque dont nous parlons, que le château situé en Suisse dont elle tirait son nom. Rodolphe, après avoir été élevé à la cour de Frédéric II, s'était réfugié à celle d'Ottokar. Pendant les troubles de l'interrègne, il tua Hugues de Trieffenstein, et s'empara de ses domaines, auxquels il joignit ceux d'autres seigneurs; ces domaines comprenaient différentes terres dans la Souabe et dans le canton de Zurich, les comtés de Kibourg et de Baden, outre le patronage des cantons forestiers d'Uri, de Schwitz et d'Unterwald; puis, à la tête d'une bande qui suivait le parti de Conrad IV, il avait saccagé le faubourg de Bâle, et brûlé un monastère, ce qui lui avait fait encourir l'excommunication. Maison d'Autriche.

La renommée le disait prudent et religieux; il rapiéçait lui-même ses vêtements, et la seule dépense un peu importante qui résulte de ses comptes est celle qui regarde l'achat d'habits neufs pour lui, sa femme et ses enfants. Un jour qu'il parcourait la campagne, il rencontra un curé portant le viatique, qui se déchaussait pour franchir un torrent à gué. Aussitôt il mit pied à terre, fit monter le prêtre à sa place, et le conduisit lui-même jusqu'au village; puis, il fit don à l'église de son palefroi, en disant : *Jamais un cheval qui a porté Notre-Seigneur ne saurait me servir de monture.*

Ce curé devint secrétaire de l'archevêque de Mayence, qui, dans son voyage à Rome pour recevoir le pallium, s'était fait escorter, à prix d'argent, par Rodolphe, attendu que les routes étaient peu sûres. Au milieu de ces débats soulevés pour le choix de l'empereur, le comte de Habsbourg revint à l'esprit du prélat; les autres électeurs le trouvèrent convenable, d'abord parce que, seigneur de petit État, il ne pourrait abuser du pouvoir, ensuite parce que, veuf avec plusieurs filles à marier, ils espéraient s'allier à lui par des mariages et grandir en influence.

Il fut donc élu; comme à la cérémonie de son couronnement, le sceptre sur lequel les vassaux devaient prêter l'hommage manquait, il saisit une croix, en s'écriant : *Ce signe qui a sauvé le monde peut bien remplacer le sceptre;* mouvement qui charma la multitude. Rodolphe Ier. 1273. 16 octobre.

Ottokar II protesta contre l'élection, comme illégale, ce qui offrit à Rodolphe l'occasion de tirer sa famille de l'obscurité. Il se

réconcilie avec le pape, auquel il abandonne tout ce qu'il veut en Italie; il marie ses filles, de manière à environner de ses gendres le prince qui s'était fait son ennemi, le met au ban de l'Empire, et appelle sous sa bannière la noblesse de la Souabe et de
1276. l'Alsace. Il entre alors en Autriche, et contraint Ottokar à lui céder ce duché, la Styrie, la Carinthie, la marche des Vénètes et Pordenone, puis à recevoir à genoux l'investiture de la Bohême et de la Moravie.

On raconte que Rodolphe avait pris ses dispositions pour que les rideaux du pavillon tombassent au moment de la cérémonie, de manière que toute l'armée pût voir son rival à ses pieds. La colère rendit le courage à Ottokar humilié, et il se prépara de nouveau à la guerre; mais l'habileté calculée de son ennemi l'emporta sur son courage héroïque et passionné. Rodolphe gagna les Mora-
1278. ves, qui, trahissant Ottokar sur le champ de bataille, déterminèrent sa défaite et sa mort.

Alors Rodolphe occupa la Moravie, qu'il retint pour les dépenses de la guerre, et laissa la Bohême à Venceslas, fils du roi défunt, à la condition qu'il épouserait une de ses filles. Il forma de l'Autriche, de la Styrie et de la Carniole, qui avaient fait retour à l'Empire, un patrimoine à son fils Albert; il déjouait ainsi les espérances des princes dont il avait eu l'assistance, comme il fit taire les réclamations des héritiers des biens allodiaux, et celles de Vienne, qui avait été déclarée ville libre. Telle fut l'origine de la maison d'Autriche, qui devait ensuite rendre presque héréditaire la couronne germanique, jusqu'au moment où elle érigerait en empire ses propres États immensément accrus.

Rodolphe aurait dû se rendre en Italie pour recevoir la couronne; mais, en caressant toujours le pontife et en lui cédant toute prétention sur le patrimoine de Saint-Pierre, sur lequel il n'avait d'ailleurs aucun droit, il sut, quoiqu'il ne fût pas encore couronné, se soustraire à cette formalité; car il comparait l'Italie à la caverne du lion, où le renard apercevait plusieurs traces à l'aller, mais aucunes au retour.

Il avait beaucoup à faire, il est vrai, pour réformer l'Allemagne, mettre un terme aux guerres privées, abolir les priviléges prodigués par les Césars éphémères, et faire rentrer au trésor les droits royaux. Après avoir brisé les plus forts par les armes et la démolition d'une foule de châteaux (soixante-dix dans la seule Thuringe), il parcourut le pays, rendant justice en personne. *On ne m'a pas fait roi pour que je me cache*, disait-il. Aux termes de la paix publique qu'il proclama, certaines provinces s'engagèrent par ser-

ment à se rendre justice, au lieu d'exercer des violences les unes contre les autres. Non content d'avoir mis ses filles sur des trônes(1), et tiré sa famille d'une cabane, comme il le disait, pour la porter au plus haut degré de puissance, il aurait voulu assurer l'empire à son fils; mais, avant d'avoir pu vaincre les répugnances des électeurs, il mourut à l'âge de soixante-treize ans. 1291.

Albert, son fils, occupa aussitôt le château de Trifels, où étaient gardés les joyaux de la couronne; mais les électeurs, qui avaient eu des preuves de sa dureté et de son avarice, lui préférèrent Adolphe de Nassau. Bien qu'il appartînt à l'une des plus anciennes familles de l'Allemagne, c'était le prince le plus pauvre qui jamais fût parvenu à l'Empire, mais en même temps le chevalier le plus vaillant et le plus généreux de son époque. Après avoir battu dans cinq batailles Jean Ier, duc de Brabant, il fut défait et pris à la sixième. *Qui es-tu?* lui demanda le duc lorsqu'il fut conduit devant lui. — *Le comte de Nassau, pauvre seigneur de l'Empire. Et toi? — Jean, à qui tu as fait une guerre obstinée, et tué cinq de ses meilleurs généraux dans cinq batailles. — Je m'étonne que tu aies échappé à mon épée, qui n'était dirigée que contre toi.* Cette intrépidité charma le duc, qui le renvoya avec des dons et des assurances d'amitié. Adolphe de Nassau. 1292.

Le nouvel empereur imita Rodolphe en cherchant à maintenir la paix et la justice, à se procurer des alliés par des mariages, et à enrichir sa famille avec les principautés de l'Empire. Mais Albert d'Autriche, déçu dans l'espoir d'une couronne, rassemble ses partisans, met une armée sur pied, et fait déclarer Adolphe déchu du trône, comme coupable de vols, d'assassinats, de viols, de sacriléges, de tous les méfaits dont ses troupes s'étaient souillées; puis il en vient aux mains avec lui à Gelheim, le bat, achète les électeurs à prix d'argent et de concessions, et se fait couronner. Albert Ier. 1298. 2 Juillet.

Livide de visage et privé d'un œil, sévère, hostile à toute liberté, Albert eut de la fermeté, si l'arbitraire mérite ce nom; il eut à regretter d'avoir appris aux électeurs qu'ils pouvaient détruire leur créature, et ce fut en frémissant qu'il entendit l'électeur de Mayence lui dire : *Mon cor de chasse peut faire sortir de terre le roi des Romains.* Le pape Boniface VIII le cita devant lui pour qu'il eût à se justifier, et déclara qu'il appelait sur sa propre tête la colère de Dieu si jamais il reconnaissait ce régicide.

(1) Il les maria à Louis comte palatin du Rhin, duc de Bavière; à Albert, duc de Saxe; à Othon, marquis de Brandebourg; à un autre Othon, duc de Bavière; à Venceslas, roi de Bohême; à Charles Martel, roi de Hongrie; à Thierry, comte de Clèves.

Albert, pour l'en punir, s'allia avec Philippe le Bel, en abdiquant toute prétention sur le trône d'Arles, à la condition qu'il l'aiderait à rendre la couronne impériale héréditaire dans sa maison. Fort de cette alliance, entouré de la cavalerie hongroise et de cuirassiers, et traînant toujours derrière lui des machines de siége, il obligea les Viennois à lui apporter, pieds nus, les clefs de leur ville sur le Kalenberg, où il déchira les Diplômes de leurs franchises; il attaqua les quatre électeurs du Rhin, et les contraignit à lui céder les péages sur ce fleuve, ainsi que les avantages dont il les avait leurrés pour les entraîner à la félonie. Boniface lui-même eut la faiblesse de le reconnaître, afin surtout de donner un supérieur au roi de France; de son côté, Albert s'obligea particulièrement à protéger le pape, et à ne pas faire de ligues contre lui. On ajoute qu'il lui promit d'attaquer la France, si le pontife assurait l'hérédité de l'Empire à la maison d'Autriche (1).

Mais les moyens qu'il employa pour agrandir sa famille dans la Suisse, la Thuringe, la Misnie et la Bohême le rendirent odieux, et lui suscitèrent partout de l'opposition. Quand Jean de Souabe, son neveu et son pupille, réclama de lui l'héritage paternel, il lui fit donner une corbeille de fleurs. Le jeune homme, irrité, trame une conspiration contre son oncle, et le tue au moment où il allait réprimer les Suisses, qui venaient de s'insurger au cri de liberté.

1308. L'assassin s'enfuit, et, proscrit par tout le monde, il se rend à Rome pour implorer le pardon du pape Clément V (2). Élisabeth, femme d'Albert, et Agnès, l'une de ses vingt et un enfants, ven-

(1) Le fait est affirmé par Albert de Strasbourg, écrivain contemporain.

La confirmation qui lui fut donnée par Boniface VIII respire tout l'orgueil de ce pontife : *Fecit Deus duo luminaria magna; et luminare majus ut præesset diei, luminare minus ut præesset nocti. Hæc duo luminaria fecit Deus ad literam, sicut dicitur in Genesis : Et nihilominus spiritualiter intellecta, fecit luminaria prædicta, scilicet, id est potestatem ecclesiasticam, et lunam, hoc est temporalem et imperialem, ut regeret universum. Et sicut luna nullum lumen habet, nisi quod recipit a sole, sic nec aliqua terrena potestas aliquid habet, nisi quod recipit ab ecclesiastica potestate... Nec insurgat hic superbia gallicana, quæ dicit quod non recognoscit superiorem. Mentiuntur; quia de jure sunt et esse debent sub rege romano et imperatore... Nunc autem exhibet se devotum et promptum ad facienda omnia quæ volumus nos et fratres nostri et ecclesia ista... Si autem ipse vellet contrarium facere, non posset : quia non habemus alas nec manus ligatas, nec pedes compeditos, quin bene possimus eum reprimere, et quemcumque principem alium terrenum.*

(2) Le pape lui donna l'absolution, mais en la consignant entre les mains de Henri VII qui l'enferma dans un couvent de Pise.

gèrent la mort d'Albert dans le sang de plus de mille personnes; soixante-trois vassaux de Palm furent décapités en un seul jour. Thibaut de Blamont, qui s'était trouvé présent à l'assassinat, fut attaché à une roue, où il souffrit cruellement pendant trois jours, tandis que sa femme était torturée à ses pieds. Agnès elle-même tuait les complices de sa main; elle s'apprêtait à égorger le petit enfant d'un conjuré lorsqu'il lui fut arraché par ses guerriers. Ces femmes atroces fondèrent sur le lieu même l'abbaye de Königsfeld, monument de vengeance dans un pays où s'élevaient tant de témoignages de piété et tant de foyers d'instruction. Elles y appelèrent Strobel d'Offtringen; mais le vieil ermite refusa en disant : *C'est mal servir Dieu que de verser le sang innocent, et de doter les monastères par la rapine. Dieu n'aime que la bonté et la miséricorde* (1).

Frédéric le Beau, qui succéda à Albert dans ses domaines d'Autriche, aspirait à l'Empire; mais les princes, qu'effrayaient les projets ambitieux de cette famille, lui préférèrent Henri de Luxembourg, prince de petit État et chevalier fameux dans les tournois. Henri de Luxembourg.
On voulait encore obliger Frédéric à restituer l'Autriche à la maison de Bohême; mais il parut à la diète avec une suite si nombreuse que Henri le confirma dans ses possessions, un peu par crainte, comme aussi dans l'espoir de s'assurer son aide pour l'expédition d'Italie et l'acquisition de la Bohême (2).

A Ottokar II (1278) avait succédé, dans ce royaume, Wenceslas IV, l'un des princes les plus justes, s'il en existait à cette époque; il se proposait de faire rédiger un code par des jurisconsultes italiens; mais il en fut empêché par les grands, qui profitaient du désordre de la justice, et qui s'opposèrent même à la fondation d'une université. Il avait tellement accru ses domaines que son père n'en possédait pas davantage avant d'être dépouillé par les Autrichiens. Par élection, il était, en outre, roi de Hongrie et de Pologne. Albert d'Autriche, son beau-père, qui le haïssait parce qu'il était un obstacle à l'agrandissement de sa maison, lui enjoignit, comme vassal, de renoncer à ses couronnes, et le mit au ban de l'Empire, sans toutefois parvenir à le déposséder. 1283. 1300 1.

Lorsqu'il fut mort, à l'âge de trente-quatre ans, Wenceslas V, son fils, acheta d'Albert, au prix de la Misnie, la paix et l'investiture de la Pologne et de la Bohême; mais il fut bientôt as- 1305.

(1) Coxe, *House of Austria.*
(2) W. Doenniges, *Acta Henrici VII*; Berlin, 1840.

1306. sassiné. Comme la ligne slave masculine finissait en lui, Albert, sans égard pour les quatre sœurs de ce prince, déclara la Bohême fief vacant, et en investit son fils Rodolphe, qui épousa Élisabeth de Pologne, veuve de Wenceslas. Il fut stipulé, au cas où la ligne autrichienne viendrait à s'éteindre, que les rois de Bohême
1307. hériteraient de ses duchés, et réciproquement. Rodolphe, en effet, qui mourut peu de temps après, aurait dû avoir Frédéric le Beau pour héritier ; mais le parti national proclama Henri de Carinthie, gendre de Wenceslas IV. Ce prince mécontenta le pays par son avidité et sa rigueur ; les seigneurs s'adressèrent alors à Henri VII, et lui offrirent la couronne de Bohême pour son fils, avec
1310. la main d'Élisabeth, autre fille de Wenceslas. La proposition fut acceptée, Jean de Luxembourg proclamé roi, et Henri de Carinthie détrôné. Voilà comment les empereurs enrichissaient leurs familles. Il n'était plus question des querelles des Guelfes et des Gibelins, du sacerdoce et de l'Empire, mais uniquement des maisons de Bohême, de Bavière, d'Autriche, qui se disputaient le trône et les provinces.

Henri de Luxembourg rêvait encore l'idéal de l'Empire, lorsque les esprits se tournaient déjà vers les choses possibles ; mais telle était la disparité entre le but et les moyens qu'il se fit mépriser. Il avait à cœur l'expédition d'Italie, pour faire étalage de dignité impériale, et déployer sa valeur chevaleresque sur un champ plus glorieux que dans ses démêlés avec les petits princes allemands. Il passa donc les Alpes, et, comme nous le dirons ailleurs avec plus de détails, il ranima partout le parti gibelin, et
1311. se fit couronner roi à Milan et empereur à Rome. Il songeait à réunir toute l'Italie, et peut-être à y fixer sa résidence ; mais, dans les guerres qu'il fit avec des succès divers, il se trouva toujours en pénurie d'argent. Il marchait contre Robert, roi de
1313. Naples, qui était à la tête des Guelfes, quand il mourut à Buonconvento.

Louis V. Frédéric le Beau se mit sur les rangs pour lui succéder, tandis que le parti de Luxembourg favorisait Louis de Bavière. Cette concurrence divisa les suffrages, et produisit une double élection ;
1314. Louis fut couronné à Aix-la-Chapelle, et Frédéric à Bonn. La guerre civile ensanglanta, pendant huit années, les rives du Rhin et
1322. 28 octobre. du Danube ; mais enfin Frédéric, vaincu à Muhldorf sur l'Inn, où il combattait avec la cuirasse dorée et l'aigle impériale sur son cimier, resta prisonnier. Léopold, son frère, soutint encore quelque temps son parti ; mais, dans l'impossibilité de conserver la couronne à sa maison, il alla jusqu'à l'offrir au roi de France.

Louis V de Bavière, toujours pauvre, quoique victorieux, distribua les fiefs de l'Empire pour acquérir des amis et de la puissance; mais il fut brisé par ses longs démêlés avec le pape Jean XXII. Ce pontife ne voulut reconnaître ni l'un ni l'autre César, et, considérant l'Empire comme vacant, il prétendit avoir le droit de nommer un vicaire non-seulement pour l'Italie, mais encore pour l'Allemagne. Louis de Bavière.

Il désigna Robert de Naples pour exercer ces fonctions en Italie, et envoya le cardinal del Poggetto comme son légat; mais les troupes de Louis triomphèrent des partisans du pontife. 1324.
Jean XXII fit alors afficher aux portes d'Avignon, où il résidait, un *procès* contre Louis de Bavière, dans lequel il l'accusait d'avoir usurpé les droits de l'Église, parce qu'il s'était arrogé le titre de roi des Romains avant que son élection eût été examinée et reconnue légitime par le pape; en conséquence, il lui enjoignit, sous peine d'excommunication, de se démettre du gouvernement et d'annuler tout ce qu'il avait fait comme roi des Romains.

Louis protesta contre cet acte, et en appela au futur concile; mais la déclaration du pape, répandue par milliers, troubla les consciences, et jeta une grande agitation tant en Allemagne qu'en Italie. Il ne vint pas se justifier dans le délai fixé de deux mois; défense alors fut faite de le reconnaître pour roi. Louis répondit avec violence, traitant le pape de perturbateur du repos public, d'hérétique, de scandaleux. Les universités de Paris et de Bologne désapprouvèrent le pape; des jurisconsultes et des théologiens prirent la défense de l'empereur dans des écrits où la cour pontificale était rudement traitée. Enfin Jean prononça la condamnation définitive du roi.

Tout ce feu était attisé par Léopold d'Autriche, qui, afin d'écraser Louis, ne manquait pas de caresser le pape; s'étant réconcilié avec le roi de Bohême par sa renonciation à tout droit sur ses États, il marcha contre le prince bavarois, qu'il 1325.
défit à Burgau. Soit détresse, soit générosité, Louis se rendit au château de Traussnitz, où Frédéric était renfermé, et, après lui avoir rappelé leur parenté et leur amitié d'enfance, il lui proposa la paix. Le prince autrichien renonça au titre impérial, et promit de lui restituer tout ce que l'Autriche possédait au détriment de l'Empire, de demeurer l'allié de Louis, et de l'assister contre tous ses ennemis soit laïques, soit ecclésiastiques, y compris le pape; en outre, il s'engagea, dans le cas où il ne pourrait amener ses frères à exécuter ces conventions, à revenir se constituer prisonnier. Après avoir juré sur l'hostie et embrassé

Louis, Frédéric sortit, et, bien que le pape le relevât de son serment, il voulut le tenir ; mais, comme son frère refusa de souscrire à ses promesses, il reprit ses fers. Louis, cédant alors de ses prétentions, le reçut en ami, et les deux princes mangèrent et dormirent ensemble, avec l'intimité qui les avait unis dans leurs premières années ; bien plus, ils régnèrent ensemble, après convention de porter tous deux le titre de roi de Germanie, de signer l'un et l'autre les actes souverains, de se servir d'un sceau commun, et de conférer d'accord les grands fiefs (1).

Cela ne suffit pas cependant pour ramener la paix. Les électeurs trouvèrent leurs droits lésés, et le pape persista dans son dissentiment. On proposa de faire régner l'un des princes en
1330. Italie, et l'autre en Allemagne ; enfin Frédéric mourut peu après son frère Léopold, et, comme il ne laissait pas de fils, leurs biens passèrent à Albert le Sage et à Othon, leurs frères.

Avant ces deux morts, Louis avait passé les Alpes pour rétablir l'ordre en Italie. Les chefs gibelins allèrent au-devant de lui à
1327. mai. Trente, lui fournirent de l'argent et des troupes, et l'amenèrent recevoir les deux couronnes à Milan et à Rome. Le mécontentement général que causait, dans cette dernière ville, le séjour prolongé du pape à Avignon, y avait assuré la prééminence au parti gibelin ; mais le pape déclara le couronnement nul, et renouvela l'excommunication. L'empereur fit accuser formellement le pape par les syndics de Rome, et, personne ne se présentant pour le défendre, il le déposa comme hérétique, avec défense aux pontifes de rester à l'avenir plus de deux jours éloignés de Rome sans le consentement du peuple ; mais une contribution de trente mille florins, qu'il voulut imposer, souleva les Romains, qui le poursuivirent à coups de pierres, et l'obligèrent de s'enfuir avec son antipape Nicolas V.

Enfin, après avoir essayé de tous les moyens pour faire de l'argent, vente de titres, occupation d'États, mutation de gouvernements, il retourna en Allemagne, sans alliés ni ressources ;
1330. il y fut poursuivi par l'excommunication du pape et la guerre d'Othon d'Autriche, avec lequel il finit par s'entendre en lui abandonnant quelques villes pour les frais de la guerre.

Jean de Luxembourg. Cette paix avait été ménagée par Jean de Luxembourg, fils de Henri VII et roi de Bohême. Élevé en France et peu capable de s'accoutumer aux usages slaves, il resta, le plus qu'il put, éloigné de la Bohême ; il fit la guerre en Italie avec son père, et fut l'au-

(1) Mentzel rejette tout ce récit, comme une légende poétique.

teur principal de l'élection de Louis de Bavière. Dans son comté de Luxembourg, il passait le temps au milieu des fêtes, des chasses et des tournois. Les Bohémiens, qui supportaient avec impatience le gouvernement, tout modéré qu'il était, du prince autrichien, ou plutôt celui de la reine, à laquelle il l'abandonnait, finirent par se révolter. Jean dut alors leur promettre de ne tenir dans le pays ni soldats ni employés étrangers.

Aimant les aventures (1), il alla en chercher en Lithuanie, où les chevaliers teutoniques faisaient la guerre aux idolâtres; après les avoir secondés dans leurs victoires, il se mit, à tort ou à raison, à distribuer des terres, se fit reconnaître, par force ou par des traités, suzerain des différents seigneurs de la Silésie, et maria son fils à l'héritière de la Carinthie.

Il conçut alors l'idée généreuse de prendre en Europe le rôle de pacificateur. A peine s'élevait-il un différend entre les princes ou les peuples, on voyait arriver à cheval un guerrier d'un aspect noble et beau, qui, s'interposant avec chaleur et loyauté, rapprochait ou conciliait les partis opposés. Il courut ainsi, dans un mouvement perpétuel, d'une extrémité de l'Europe à l'autre; aussi, quand sa femme mourut, les courriers ne surent où lui en porter la nouvelle, et ce fut par hasard qu'ils le trouvèrent dans le Tyrol.

On peut donc se figurer avec quelle ardeur il aspira à la gloire de réconcilier l'empereur avec le pape; mais le pontife ne voulait rien céder, et réclamait toujours la déposition de Louis. Sur ces entrefaites, le *Roi de la paix* est appelé contre les Gibelins par les Brescians, qui mettent leur ville à sa disposition. Il arrive, et ré- 1331
concilie les bannis avec leurs concitoyens; il agit de même à Bergame, et bientôt Crême, Pavie, Verceil, Crémone, Milan, Parme, Reggio, Modène, Lucques, veulent l'avoir pour seigneur. Ni les villes ni le pape ne savaient pour qui il travaillait; car, après avoir fait même accueil aux Guelfes et aux Gibelins, il soumettait les uns et les autres. Florence, plus habile et moins passionnée que les autres cités italiennes, résista à cet engouement, et s'allia contre lui avec le roi Robert; il était devenu suspect au pape depuis qu'il avait tranché du maître avec son légat. La même défiance s'était glissée chez Louis de Bavière, qui, après avoir formé une ligue avec les ducs d'Autriche, l'électeur palatin et le landgrave de Misnie, s'apprêtait à envahir la Moravie et la Bohême.

(1) *Conquérant paix et honneur, donnant fiefs, joyaux, terres, or, argent, ne retenant rien, fors l'honneur.* GUILL. MACHALT, *Confort d'Amis*.

Ainsi le Roi de la paix se trouvait être devenu l'occasion de nouvelles guerres.

1332. Effrayé, Jean de Luxembourg revole en Allemagne, dissipe les soupçons de l'empereur, court sauver ses États, et, non moins brave à la guerre qu'habile en négociations, il contraint le roi de Pologne à lui demander une trêve, puis il disperse les Autrichiens et les Hongrois; mais à peine est-il retourné en France pour essayer une seconde fois de réconcilier le pape avec l'empereur, que les Hongrois et les Autrichiens rentrent en Moravie, et obligent la Bohème de renoncer à certaines possessions qui avaient appartenu à l'Autriche. Jean ne put calmer le pontife; mais, pendant cette expédition, il remporta le prix dans des tournois célè-
1333. bres, négocia des mariages et se fit armer chevalier. Après avoir reçu de Philippe VI cent mille florins, il arma seize cents chevaliers, et descendit en Italie, où toutes les villes paraissaient d'accord pour effacer toute trace de sa domination et de celle de son fils Charles, son délégué. Il s'unit au cardinal del Poggetto dans l'espoir de dompter les Florentins; mais, réduit bientôt à la plus
1333. Octobre. grande pénurie, il renonce à la conquête, vend les différentes cités aux familles qui s'en étaient emparées, et repasse les Alpes.

Son fils avait grandi auprès du roi de France, qui changea son nom slave de Wenceslas en celui de Charles; aussi, quand il fut nommé margrave de Moravie et gouverneur de la Bohème, il ignorait les usages du pays et ne parlait pas la langue maternelle. Il l'eut bientôt apprise, rétablit l'ordre dans les finances épuisées par les entreprises chevaleresques de son père, racheta les châteaux engagés, et mérita l'amour des Bohémiens, au point d'exciter la jalousie de son père. Blessé à un œil dans un combat où il soutenait les Français contre les Anglais, Jean fut si mal soigné qu'il perdit les deux yeux. C'est alors qu'il apprit que l'Autriche s'était fait investir, par l'empereur, de la Carinthie et du Tyrol, qu'il regardait comme formant la dot de sa bru; outré de tant d'ingratitude, il combina une ligue formidable contre Louis et les Autrichiens, et se fit conduire de cour en cour pour leur susciter des ennemis.

1346. Il réussit même à faire nommer son fils anticésar, retourna en France avec lui, voulut assister, vieux et aveugle comme il l'était, à la bataille de Crécy. Lorsqu'il apprit que la chance tournait contre les Français, il obligea ceux qui l'accompagnaient à lier leurs chevaux au sien à l'aide des brides, et à pousser en avant le plus loin qu'ils pourraient; frappant alors au hasard, il vint tomber au plus épais de la mêlée. Édouard III, comme témoignage de son

respect pour l'héroïque vieillard, lui fit faire des obsèques magnifiques, chargea douze chevaliers d'accompagner ses restes à Luxembourg, et adopta sa devise.

Les ennemis suscités à Louis de Bavière par l'excommunication ne lui laissaient pas de repos. Les Polonais et les Lithuaniens, sous prétexte d'exécuter la sentence pontificale, mettaient à feu et à sang tout le pays, de la Warta à l'Havel, tandis qu'ailleurs on foulait aux pieds une autorité qui s'égarait en prétentions mondaines; mais le pacifique Benoît XII (Jacques Fournier) ayant 1334.
succédé à Jean XXII, des négociations s'engagèrent, et l'empereur se résigna à des conditions humiliantes : il promit de rétracter tout ce qu'il avait fait contre la cour romaine et ses alliés, de désapprouver quiconque s'était prononcé contre le saint-siége, de venir chercher l'absolution de ses fautes, et de se croiser ensuite par pénitence, pour aller outre-mer. Mais le pape n'était pas libre dans une ville étrangère; Philippe se rendit en personne à Avignon, pour le contraindre à refuser cette soumission, comme dénuée de sincérité, et, quand les évêques du diocèse de Mayence le supplièrent de l'accepter, Benoît leur répondit, les larmes aux yeux, qu'il en était empêché par les menaces du roi de France.

La confusion était donc au comble en Allemagne, où les prêtres n'osaient plus célébrer les offices divins, ni ensevelir les morts en terre sainte. Louis, que cette lutte fatiguait, et qui d'ailleurs craignait Dieu, songea à abdiquer en faveur de Henri de Bavière; Union electorale. 1338.
mais les électeurs, les états, les villes libres s'accordèrent unanimement pour l'en empêcher. Afin de trouver quelque remède à l'anarchie, il convoqua les états à Francfort, où il exposa les prétentions du pape, la conduite insidieuse du roi de France, sa propre humiliation, et fit profession de foi catholique. En conséquence, les états annulèrent la condamnation, levèrent l'interdit, et déclarèrent ennemis publics les prêtres qui se refuseraient à célébrer les offices; après examen des prétentions du pape, ils s'obligèrent à défendre le saint-empire romain contre tout adversaire, l'honneur des princes, leur élection, leurs droits et ceux de l'Empire. Comme loi générale, ils proclamèrent que l'autorité et la dignité impériales émanent de Dieu; que celui qui a été élu empereur et roi par la majorité des électeurs n'a pas besoin de la confirmation papale; que, dans l'interrègne, le vicariat appartient à l'électeur palatin, et qu'il n'existe aucune différence entre le roi des Romains couronné en Allemagne, et l'empereur romain couronné à Rome; que, si le pape refuse, tout évêque peut faire la cérémonie du couronnement. Les États notifièrent

ces décisions au pape avec invitation de casser les actes de son prédécesseur, sinon ils prendraient des mesures efficaces pour que l'autorité impériale ne fût point amoindrie.

Mais le pape était véritablement esclave du roi de France. Clément VI (Pierre Roger), non moins obstiné que son prédécesseur
1346. à l'égard de Louis de Bavière, fulmina contre lui une excommunication chargée des plus terribles imprécations qui pussent être adressées d'ennemi à ennemi. Et pourtant, c'était le père commun des fidèles qui les proférait contre un roi, sans doute arrogant, mais qui offrait de se soumettre, et qui, du reste, défendait l'indépendance de sa couronne; sur ces entrefaites, Louis de Bavière,
1347. frappé d'apoplexie foudroyante, dans une chasse à l'ours près de Munich, termina sa carrière.

Charles IV. L'empire resta dès lors à Charles IV de Luxembourg, qui s'était concilié la faveur du pape en lui prodiguant les promesses, et qui se trouvait alors sans compétiteur. On espérait que son habileté et son adresse parviendraient à rétablir la tranquillité; mais il négligea les intérêts communs pour s'occuper de ceux de la Bohême, à laquelle il ajouta, par mariage, le haut Palatinat, avec des droits sur la basse Lusace et toute la Silésie, plus, ce qui valait mieux, l'électorat de Brandebourg. Avec l'Autriche, il
1348. raffermit le pacte de succession réciproque; il institua à Prague, dotée déjà par son père d'un code municipal, une université modelée sur celle de Paris, et divisée en quatre langues, bohémienne, bavaroise, polonaise et saxonne. La cité fut ensuite érigée en métropole, sur le serment, prêté au pontife par Charles, que la langue bohémienne était différente de l'idiome allemand parlé par l'archevêque de Mayence, dont relevaient alors la Moravie et la Bohême. Le nouvel empereur chercha à faire de cette ville un centre de commerce comme l'étaient Hambourg et Lubeck. Il creusa des canaux, appela des architectes flamands; les arts, le savoir se répandirent dans le pays, et la langue y atteignit un degré de perfection qu'on était loin de trouver chez les autres peuples slaves.

Il est donc juste que les Bohémiens applaudissent aux améliorations introduites par Charles IV; mais les Allemands lui reprochent d'avoir imposé à l'Empire des sacrifices onéreux. En effet, il confirma la vente du comtat Venaissin faite au pape par Jeanne de Naples, et la cession du Viennois consentie par Humbert au fils de Philippe de Valois, à la condition que les fils aînés des rois de France prendraient le titre de Dauphin; il dispensa le Brabant de porter les causes litigieuses devant les cours germaniques. La Pro-

vence acheva également sous lui de se détacher de l'Empire pour devenir bientôt une province française ; il négocia ensuite avec les électeurs pour leur faire nommer son fils Wenceslas. Pour suppléer aux cent mille florins exigés par chacun d'eux, il leur céda les villes impériales et les domaines qui restaient encore au chef de l'Empire. Son couronnement le fit descendre en Italie, désiré 1354.
par les faibles, redouté des forts ; mais, comme il ne voulait acquérir des droits que pour les vendre et faire de l'argent, il eut l'air d'un marchand plutôt que d'un empereur, et s'en retourna promptement en Bohême à la manière d'un fugitif.

Sur l'invitation que lui fit le pape de l'accompagner en Italie, 1368.
où il songeait à rétablir le siége pontifical, Charles repassa les Alpes pour se montrer dans un état plus misérable que la première fois, et subir une défaite plus sensible. Que gagna-t-il malgré son habileté? le mépris. En Allemagne, son indifférence fut taxée de lâcheté ; sa continuelle pénurie le déshonora. A Worms, un 1378.
boucher l'arrêta pour dettes ; il avait écrit lui-même sa vie, qu'il termina à l'âge de soixante-deux ans. On a dit de lui qu'il avait ruiné sa maison pour acquérir l'Empire, et ruiné l'Empire pour agrandir sa maison.

Néanmoins il a bien mérité de l'Allemagne en lui donnant une constitution ; c'est pourquoi l'empereur Maximilien l'appelait le père de l'Empire, bien qu'en réalité il n'eût guère fait autre chose que de rédiger par écrit les droits déjà acquis et exercés par les princes.

Jusqu'alors la coutume et les armes avaient servi d'unique Constitution.
règle au droit public et aux priviléges respectifs des États, du roi, du pape, des électeurs ; priviléges qui ne s'appuyaient que sur des usurpations et des précédents. Rien n'indique d'une manière certaine comment les sept électeurs parvinrent à s'approprier le droit qui, après la cessation des diètes générales, semblait appartenir aux chefs des quatre nations saxonne, franconienne, suève et bavaroise. Peut-être il en fut ainsi dans le principe. Lorsque les duchés de Souabe et de Franconie furent éteints, il ne resta plus que le comte Palatin, le marquis de Brandebourg, les maisons de Saxe et de Bohême et les trois archevêques du Rhin, à l'exclusion complète de la Bavière, qui protesta plusieurs fois.

Mais tous les princes d'une maison avaient-ils voix collective, ou le privilége du vote appartenait-il à l'aîné seul ? Le droit était-il inhérent à une terre particulière, ou à toutes les possessions de ces familles ? On ne savait pas résoudre ces difficultés.

Pour obvier aux désordres qu'elles produisaient, Charles convoqua les états à Nuremberg, et leur fit accepter une charte qui,
Bulle d'or. 1358. du sceau dont elle fut revêtue, fut appelée *Bulle d'or*.

Cette bulle déclare que le droit des sept électeurs est attaché à une terre non susceptible de partage, et transmise par ordre de primogéniture; que l'élection doit se faire par eux à Francfort-sur-le-Mein, et à la pluralité des voix; qu'ils peuvent se réunir en diète électorale sans l'autorisation de l'empereur; que certains droits royaux leur appartiennent, comme ceux de battre monnaie, d'exploiter des mines et des salines sur leur territoire, de juger sans appel, et que toute offense à leur égard est un crime de lèse-majesté.

Il ne leur manquait donc que le nom de roi. L'empereur ne les élevait si haut que pour humilier les maisons d'Autriche et de Bavière. Parmi ces électeurs, la même charte institua l'archevêque de Cologne archichancelier pour le royaume d'Italie, celui de Trèves pour la Lorraine, et pour l'Allemagne celui de Mayence, unique ministre de l'empereur, comme roi de Germanie. Ce dernier convoquait la diète pour l'élection, toujours à Francfort et sur la terre des Franks, quoique l'empereur, sans résidence fixe, habitât les châteaux de son patrimoine.

Les grandes charges de l'Empire (*Erzamter*) appartenaient aux autres électeurs. Le Palatin du Rhin, le premier entre les princes séculiers et vicaires de l'Empire pendant la vacance, était archisénéchal, la plus haute dignité de la cour, et portait la bannière à l'armée; le duc de Bohême, le seul qui portât couronne, était grand échanson; le duc de Saxe, archimaréchal, et le marquis de Brandebourg, archichambellan. Pas un mot sur le droit du pape de confirmer les empereurs, ni sur le vicariat de l'Italie.

La Bulle d'or n'était pas, comme on le voit, un remède radical, mais simplement un palliatif, comme le fut au dix-septième siècle la paix de Westphalie. Elle ne rétablit pas les duchés nationaux de Souabe et de Franconie; au lieu de tendre à l'unité, elle prépara le démembrement de ce vaste corps, et, par l'indépendance qu'elle reconnut à quelques grands vassaux, enleva à l'empereur son plus bel attribut, le rôle de protecteur de la liberté commune. Tandis que les empereurs de la maison d'Autriche avaient eu pour objet de conserver les priviléges et les hérédités germaniques, ainsi que la division entre les quatre nations, de manière que la volonté nationale s'exprimât par le choix du monarque, les divisions établies par la Bulle d'or furent le résultat du caprice. Or, comme l'intérêt des princes différait de l'intérêt gé-

néral, on trafiqua de l'élection; chacun chercha des avantages particuliers, sans souci des intérêts de la communauté, et l'amour de la patrie fut étranger aux princes comme aux seigneurs (1).

L'Empire demeura électif, malgré les tentatives faites pour le rendre héréditaire; les électeurs, pour faire contre-poids, s'étaient arrogé le droit de déposer celui qu'ils avaient nommé, et le couronnement à Rome cessa d'être regardé comme indispensable. La monarchie s'affermissait en France, grâce aux incorporations de fiefs et de provinces, opérées par la constante sollicitude des rois; d'un autre côté, le royaume et les domaines de leur famille étaient une même chose pour eux. En Allemagne, au contraire, les empereurs tendaient à dépouiller l'Empire en faveur de leur famille. C'est même désormais à cela que se bornent leurs vues, puisque, dénués de ressources, obligés à des ménagements misérables, ils se laissent conduire au lieu de diriger; les princes en font autant pour les contre-balancer, et cherchent à s'agrandir eux-mêmes, et non à donner de la force à l'État. L'empereur.

Les empereurs s'occupèrent d'abord d'absorber les seigneuries qui s'étaient formées à l'époque où les charges de *missi dominici* et de comtes étaient devenues héréditaires; mais leur faiblesse, qui les empêchait d'exercer eux-mêmes l'autorité qu'ils avaient recouvrée, fit que, au lieu de cinq ou six souverains à la tête d'un territoire étendu, il y eut une foule de petits princes plus ou moins indépendants (2); puis, dans la crainte que chacun d'eux ne prît trop d'accroissement, ils garantirent l'indépendance même des plus minimes, et admirent aux diètes le moindre baron qui avait *supériorité territoriale* (*Landeshoheit*). Cette ombre de suprématie impériale eut un résultat déplorable, attendu que le prince qui avait dû servir à boire à l'empereur, ou accepter un notaire de sa création, se sentait disposé à peser sur les siens, pour leur faire sentir qu'il était, malgré tout, le maître chez lui.

Les diètes n'étaient plus, comme aux temps féodaux, la réunion des vassaux sous la présidence d'un souverain, ni des représentants de la nation ou des divers ordres qui la composaient, comme les chambres modernes, mais un congrès de ministres plénipotentiaires de différents souverains, sans qu'il fût possible de secouer la lenteur naturelle aux Allemands. Diètes.

Les princes s'y font représenter par des députés, gens de lettres, qui débitent de longs et fastidieux discours, sans conclure jamais;

(1) Voy. liv. XII, ch. 2.

(2) Aujourd'hui l'Allemagne compte trente-trois États monarchiques et quatre villes libres.

on écrit pour et contre, au lieu de discuter, et, lorsqu'on est au moment de décider, arrive la protestation d'un seigneur qui n'est point intervenu aux débats; puis, si dans ces assemblées se révèlent les vices de l'État, le besoin de garantir les personnes et les propriétés, de mettre un terme aux divisions, de s'opposer en commun à un ennemi redoutable, tout le monde est d'accord, mais personne ne bouge.

C'était toujours au roi qu'appartenait la suzeraineté féodale, en vertu de laquelle il conférait principautés, seigneuries et droits royaux, entre autres celui de battre monnaie ou d'établir des péages; il décernait encore les dignités qui seules pouvaient faire monter la noblesse à un degré supérieur. Une des plus importantes était celle de comte palatin, à laquelle était attaché l'exercice de certaines prérogatives impériales, comme de légitimer et d'anoblir les bâtards et de créer des notaires. On vit en Italie les premiers exemples de ces concessions sous Charles IV, et ce fut Frédéric III qui les introduisit en Allemagne.

L'empereur avait aussi le droit de faire la guerre et la paix; mais, n'ayant pas d'armées, il était contraint d'obtenir le consentement des États pour qu'ils lui en fournissent.

Justice. Sa haute juridiction civile et criminelle restait entravée par les prétentions féodales et surtout par les guerres privées. Le roi n'avait pas oublié sa primitive institution germanique de juge des causes du peuple; il exerçait encore personnellement la juridiction suprême dans ses domaines et ceux de la couronne, et, dans les villes impériales, par l'intermédiaire d'avocats (*vogte*), qui transformèrent ensuite leurs fonctions en charges féodales. Dans les duchés, il y avait en outre un tribunal présidé par un comte palatin, un pour les Francs, un pour les Saxons, un pour les Thuringiens et les Frisons, un pour les Souabes, un pour les Bavarois; plus tard on en ajouta un pour la Lorraine, et un autre pour la Bourgogne. Ces comtes palatins parcouraient chacun leur district, exerçaient la haute juridiction, et recevaient les plaintes contre les ducs pour les transmettre à l'empereur.

Afin de diriger les décisions des juges féodaux ignorants, les empereurs établirent dans les cités principales des cours de scabins (*Hof o Land-gericht*), chargées de statuer en appel sur les sentences des autres tribunaux. Toutefois il manquait aux juges des règles fixes, c'est-à-dire un code général; si le droit romain, ressuscité dans les écoles d'Italie, plaisait aux princes comme source de maximes favorables à l'absolutisme, il ne pouvait convenir à des coutumes très-diverses, comme étaient celles de l'Al-

lemagne ; le droit canonique était réservé pour quelques causes seulement. Ce fut alors que certains érudits, fidèles aux souvenirs teutoniques, résolurent de s'opposer à l'invasion des coutumes étrangères en recueillant les anciens usages nationaux, relatifs au droit féodal et au droit privé. Egke de Repgon dans Analt, peut-être avant 1220, compila le *sachsenspiegel* ou Coutumes des Saxons. L'autorité publique ne le sanctionna point, mais il fut adopté dans toute l'Allemagne du nord, Bohême, Moravie, Pologne et Prusse. D'après ce travail, le droit romain, le droit canonique et les coutumes des Germains et des Francs, un autre forma le *schwabenspiegel*, ou Miroir de la Souabe, qui jouit également d'un grand crédit; l'un et l'autre sont restés les sources du droit féodal en Allemagne.

Dans les affaires qui concernaient les États de l'Empire, c'était la diète qui rendait justice, ou bien une cour spéciale des princes. Frédéric II tenta de rétablir à Mayence le tribunal suprême de l'Empire (*Kaiserliches-Reichs-Hofgericht*) en instituant un juge qui chaque jour, avec des assesseurs moitié nobles, moitié jurisconsultes, connaissait des causes où ne figuraient pas comme parties les princes de l'Empire. Rodolphe de Habsbourg chercha à fortifier cette institution; mais elle ne fit que décliner, surtout lorsque Charles IV eut affranchi les électeurs de tout appel, et donné de l'extension aux tribunaux de Bohême. Son intention était que les états et les sujets de ce royaume ne portassent point d'appel devant les tribunaux de l'Empire, mais à une cour qu'il institua dans le pays. Il dispensa même, par la Bulle d'or, les électeurs de la révision de la cour souveraine; ce qui les constitua princes véritables, bien que, soit par ignorance du droit public, ou par crainte d'avoir à payer des juges, ils dussent laisser dormir, pendant trois siècles, un droit précieux.

Rien ne révèle mieux l'état malheureux de cette époque que les tribunaux westphaliens. Dans le duché de Westphalie, qui appartenait à l'archevêque de Cologne, la justice avait toujours été rendue par le tribunal du comte; les membres ne pouvaient être que des nobles ou d'anciens propriétaires, qui n'ayant jamais reçu de terres en fief, étaient, par ce motif, francs juges *Freyschoffe*) et tribunal libre (*Frygerichte*). Leur assemblée, qui représentait l'ancienne commune, était présidée par le franc comte (*Freygrave*), nommé par le prince ou le seigneur; sa juridiction ne dépendait que de l'empereur, qui autorisa cette magistrature on ignore en quel temps, mais certainement avec l'intention de restreindre les juridictions particulières. Charles IV Sainte-Vehme.

publia en Westphalie une paix publique, à laquelle s'engagèrent presque tous les prélats et tous les seigneurs placés entre le Rhin et le Wéser. Cette union, comme tous les autres, eut son tribunal, qui adopta une procédure secrète; cette juridiction se répandit dans les divers États qui avaient adhéré à cette paix, et multiplia dans le nord de la Germanie les tribunaux secrets dits *cour Vehmgerichte* ou *Sainte-Vehme* (1).

Le comte président et les nobles, ses assesseurs, s'appelaient *savants* (*Wissende*), parce qu'ils étaient seuls instruits de la procédure, et avaient seuls un signe de reconnaissance ou de salut; le lieu de leurs séances, la forme du jugement, l'accusateur, les juges, la sentence, restaient un mystère pour tous les autres. Les savants tenaient le plus souvent leurs chapitres généraux à Dortmund, où résidait l'empereur ou quelques-uns de ses délégués. Chaque prince aspirait à l'honneur d'avoir des savants dans son conseil. A l'époque où ces tribunaux furent le plus nombreux, on suppose qu'ils s'élevaient à cent mille dans toute l'Allemagne, sans que le secret de leurs délibérations transpirât.

Les prêtres, les femmes, les juifs, les enfants et probablement la haute noblesse étaient exempts de cette juridiction, qui connaissait de tous les délits contre la religion, les dix commandements, la paix publique et l'honneur. Comme les membres de ce tribunal jugeaient au nom de l'empereur, ils pensèrent qu'ils pouvaient étendre leur compétence au delà de la Westphalie, et même à tous les délits qui leur étaient dénoncés, d'autant plus qu'il n'existait pas dans l'Empire d'autre tribunal légitime dont on pût invoquer la justice. De là leur puissance. Ils prononçaient non-seulement dans les affaires criminelles, mais encore en matière civile, si le condamné refusait de satisfaire à ses obligations. Ils se répandirent aussi dans la Prusse et la Livonie; mais les plaintes devaient être portées à des cours libres de Westphalie, et l'accusé avait à comparaître sur la *terre rouge*, c'est-à-dire en

(1) Voyez J. Berck, *Gesch. der Westphälischen Fehmgerichte*; Brême, 1814.

G. Wigand, *Das Fehmgericht Westphalens*; Hamin, 1825.

Pfeffinger, *Vitrarius illustré*, liv. IV.

K. P. Koppe, *Verfassung de Heimligen Gerichte Westphalen*; Gœttingue, 1794.

C. Huetter, *Das Fehmgericht des Mittelalters*; Leipzig, 1798.

L. Troß, *Sammlung merkwürdiger Urkunden für die Geschichte des Fehmgerichts*; Hamm, 1826.

F. P. Usener, *Die frei-und heimlichen Gerichte Westphalens mit 89 Urkunden*; Francfort, 1832.

Westphalie. Les juges pouvaient être choisis parmi les gentilshommes d'un autre pays, pourvu qu'ils fussent libres; des chevaliers, des princes, sollicitèrent l'honneur d'être admis parmi eux, et pour l'obtenir, eût-ce été l'empereur lui-même, ils devaient se rendre sur la terre rouge.

Si trois initiés étaient témoins d'un crime, ils condamnaient et punissaient le coupable sur le lieu même, sinon un assesseur adressait l'accusation à qui de droit. L'inculpé était cité devant le tribunal des communes, composé des mêmes personnes, mais avec des formes moins sévères, et ouvert à tous ; s'il ne comparaissait pas, on l'ajournait devant la cour secrète, où n'étaient admis que les initiés.

Le *Freygrave* était assis sur un fauteuil, ayant devant lui une corde et une épée, dont la poignée figurait une croix, en signe de haute juridiction et du droit de vie et de mort. Les assesseurs devaient être sans armes et la tête nue. L'huissier criait silence une, deux, trois fois, et celui qui le rompait était coupable de trouble à la paix. L'accusé comparaissait désarmé, accompagné de ses garants ; si, après avoir entendu l'accusation, il jurait sur la croix de l'épée, il était renvoyé absous, jetait un denier aux pieds du comte, et s'en allait; celui qui l'attaquait ensuite violait la paix du roi.

Quand l'accusé n'était pas un membre de l'association, ou lorsque le serment n'inspira plus la même confiance, l'accusateur pouvait en détruire l'effet en jurant avec trois autres personnes. L'inculpé devait alors lui en exposer six; si l'accusateur en produisait quatorze, il en fallait vingt et un à l'accusé. L'inculpé avouait-il ou était-il convaincu, on prononçait sa sentence, et, si elle était capitale, on le pendait à l'arbre le plus voisin.

Si l'accusé n'obéissait pas après trois sommations, on le considérait comme ayant avoué, et sa condamnation était prononcée en ces termes : « De toute la force et puissance royale, je le prive « de tout droit à la justice et à la liberté qu'il a obtenu après le « baptême; je le mets au ban du roi, et le voue aux plus cruelles « angoisses. Je lui interdis les quatre éléments que Dieu a créés « pour les hommes. Je le déclare hors la loi, sans paix, sans « honneur et sans sûreté, de sorte qu'il puisse être traité comme « un condamné et un maudit, indigne de toute justice ou liberté, « soit dans les châteaux, soit dans les villes, sauf les lieux sacrés. « Maudits soient sa chair et son sang ! qu'il n'ait jamais de repos « sur la terre; qu'il soit enlevé par les vents; que les corneilles, « les corbeaux, les oiseaux de proie, le poursuivent et le mettent

« en pièces ! Je voue son cou à la corde, son corps aux vau-« tours ; mais que Dieu ait pitié de son âme ! » Le comte proférait ces paroles à trois reprises, en crachant autant de fois, et les juges faisaient de même ; puis il continuait ainsi : « A tous les « rois, princes, seigneurs, chevaliers, écuyers, comtes et éche-« vins, et à quiconque appartient au saint-empire romain, j'or-« donne d'aider de tout leur pouvoir à la punition de ce maudit « comme le requiert le tribunal secret du saint-empire ; que rien « au monde ne les retienne, ni l'amour, ni la douleur, ni l'amitié, « ni les liens de parenté. »

Le prévenu était-il un vagabond, on le citait quatre fois sur quatre carrefours, au moyen d'une lettre d'intimation, affichée aux quatre points cardinaux avec un sou royal. S'il n'était pas possible de pénétrer dans la ville ou le château où il se tenait, les francs juges attachaient la lettre et le sou à l'un des battants de la porte, dont ils enlevaient trois éclats, pour les rapporter au comte comme preuve de la sommation ; puis ils criaient à la sentinelle qu'il y avait à la porte une lettre pour son seigneur.

Nul ne devait dire au condamné sa sentence, fût-il son père ou son frère ; les initiés seuls en étaient instruits, pour qu'ils prêtassent leur concours à son exécution. Une lettre, revêtue du sceau du comte, était donnée à l'accusateur, afin qu'il fît exécuter la condamnation. Le coupable, quelque part qu'il fût trouvé, était pendu à l'arbre le plus voisin ; on laissait sur lui tout ce qu'il avait, et l'on enfonçait au tronc un couteau, pour que l'on comprît qu'il ne s'agissait point d'un assassinat (1).

Justice étrange, née au sein de l'immoralité et de la superstition pour les refréner toutes les deux, et propagée par la violence générale, qui ne pouvait être réprimée que par la violence. Cette puissance redoutable, mêlée de justice et d'illégalité, dont la force consistait dans le secret, effrayait les rois eux-mêmes sur le

(1) Les voyageurs qui ont récemment parcouru la Sénégambie y ont trouvé une institution qui a quelque rapport avec celle-ci. Chacun des cinq cantons du pays a un *pourrah*, comme ils appellent cette association, dans laquelle nul n'est admis avant trente ans ; le *pourrah* suprême est choisi parmi ceux qui ont plus de cinquante ans. Les initiés sont soumis à des épreuves terribles, dans une forêt sombre, au milieu de lions, de feux, de serpents. Si quelqu'un des membres de l'association a commis un crime ou violé le secret, des émissaires armés et masqués arrivent, et lui crient : *Le pourrah t'envoie la mort !* Alors parents, amis, s'éloignent de lui et l'abandonnent au feu vengeur. Parfois des tribus entières, qui se font la guerre malgré la défense du *pourrah*, sont frappées de malédiction, et les populations neutres envoient aussitôt un corps de troupes pour l'exécuter. V. GOLBERY, *Voyage en Afrique*. I, 114.

trône, punissait les forfaits que l'on croyait le plus cachés. Une défiance salutaire contenait les esprits et empêchait les abus par cette idée que des milliers de personnes de toute classe, disséminées dans toute l'Europe, étaient conjurées pour accomplir la sentence, fût-ce même après de longues années, sans avoir à rendre compte, sans que châteaux ou murailles pussent préserver du couteau ou du lacet. L'imagination populaire, épouvantée, créait les récits les plus étranges sur les rites horribles qui accompagnaient les jugements, sur les initiations nocturnes, sur la puissance surnaturelle des francs juges, et le respect se mêlait à la terreur mystérieuse qu'ils inspiraient.

Mais à combien de désordres cette puissance illimitée n'ouvrait-elle pas une libre carrière? aussi, à peine eut-on conçu l'idée d'un ordre meilleur de choses, que des plaintes s'élevèrent de tous côtés, principalement de la part du clergé. Les princes ne voulaient plus souffrir que leurs sujets fussent jugés par des étrangers, les villes, les seigneurs, les chevaliers, s'allièrent pour déjouer l'effet de ces condamnations. Cependant, en dépit de toute la rigueur déployée et des nouvelles institutions judiciaires, la Sainte-Vehme a duré jusqu'au dix-huitième siècle. La législation française abolit seulement en 1811 le *Freygericht* de Gehmen, dans le pays de Munster. Bien plus, il en a reparu des vestiges de nos jours, et, chaque année, quelques associés se réunissent en grand secret, sans avoir jamais voulu révéler leur signe mystérieux, ni la signification mystique des lettres S. S. G. G. (1).

Ce remède héroïque atteste la gravité du mal, mais non sa cessation. Le nombre des violences et des assassinats s'accrut même tellement que les états demandèrent à Frédéric III d'organiser la justice en établissant, dans quelques villes de l'Empire, 1486.
une cour de juges instruits, qui seraient payés par les taxes prélevées sur les plaideurs; mais cette proposition n'eut pas de suite. On remédiait de temps à autre à cette anarchie en proclamant la paix publique; ceux qui l'acceptaient étaient obligés de rester en repos et d'empêcher les guerres privées. Le même Frédéric III amena les villes de Souabe à se confédérer avec la noblesse immédiate de la province, dite Société de Saint-Georges, pour maintenir la paix publique; dans les quarante-cinq ans que dura cette confédération, elle parvint à refréner les luttes privées. Confédération d'Essling.

La diète de Worms donna la dernière main à la constitution 1495.

(1) Quelques-uns les interprètent *stok*, *stein*, *gras*, *grein*, bâton, pierre, herbe, arbre.

germanique en réglant la juridiction de manière à extirper les guerres particulières. Maximilien Ier institua la *chambre impériale* composée d'un juge choisi parmi les princes ou comtes, et de seize assesseurs, nobles, chevaliers et jurisconsultes, nommés par l'empereur et confirmés par la diète, pour statuer sur les appels des décisions rendues par toutes les cours de l'Empire. Les coutumes germaniques ne permettaient de citer personne en justice hors de sa propre nation, ce qui obligeait de transférer les cours d'un pays à l'autre. Lorsque ces cours furent établies à Luxembourg, en Bohême, la juridiction impériale connut, conjointement avec les cours provinciales, des affaires mêmes privées. Dans certains cas, on accordait le privilége de *non evocando,* immunité par laquelle les sujets d'un État ne pouvaient être cités devant la cour impériale; mais la Bulle d'or l'étendit à tous les électeurs et autres princes. La diète de Worms défendit de saisir en première instance, pour quelque cause que ce fût, la chambre impériale, quand même un des États de l'Empire serait en cause; tout électeur ou prince devait, pour ce dernier cas, instituer une cour où il pouvait être directement cité. Quant aux différends qui survenaient entre deux États de l'Empire, des arbitres choisis parmi les pairs des parties eurent à les vider en première instance.

1501-1512. Pour assurer l'effet des décisions de la chambre impériale, l'Empire fut divisé en six cercles, puis en dix, en exceptant les électorats et les domaines autrichiens; il y eut dans chacun d'eux une assemblée d'états, un directeur pour les convoquer, une force armée pour leur prêter main-forte.

Les juges de la cour impériale étaient nommés du consentement de la diète, et siégeaient dans une ville impériale (1). Comme les prérogatives impériales paraissaient en souffrir, Maximilien institua, à Vienne, un *conseil aulique* de juges par lui choisis, et qu'il mit sous la dépendance politique du gouvernement autrichien; il devait prononcer sur appel, conjointement avec la chambre impériale, et exclusivement dans certains cas, comme en matière féodale. C'était une usurpation des droits de la nation, ce qui ne l'empêcha pas de durer autant que l'Empire.

La constitution germanique put donc se dire complète dans tout ce qu'il y avait d'essentiel.

Comme le droit romain n'était qu'une nouvelle entrave au

(1) A Spire généralement, et il était fait allusion à leur lenteur dans ce dicton : *Lites Spiræ spirant, sed nunquam expirant.*

milieu de ces coutumes germaniques, Frédéric IV l'abolit pour introduire, avec des juges choisis parmi les pairs de l'accusé, les justices de paix, telles qu'elles s'étaient conservées dans l'Angleterre.

Le plus grand souci des empereurs était le manque d'argent. Le patrimoine de la couronne, disséminé dans les provinces, s'était trouvé dissipé pendant l'interrègne; Charles IV aliéna le peu qui restait. Chaque nouveau roi, d'ailleurs, considérant le trône comme un usufruit, ne songeait qu'à se concilier les électeurs pour le conserver à sa famille, ou lui transmettre les fiefs publics, et, dans ce but, il aliénait ou engageait les droits régaliens au préjudice de l'Empire, qui s'appauvrissait de plus en plus. Les césars, lorsqu'ils montaient sur le trône, avaient l'habitude de renoncer à leurs biens paternels; Louis de Bavière conserva les siens, et il fut imité par ses successeurs, qui, par suite, firent leur résidence habituelle sur leurs fiefs héréditaires. Revenus.

Le revenu principal de l'Empire consistait dans la taxe payée par les juifs pour obtenir protection; mais les princes et les États finirent peu à peu par s'attribuer cette perception. Alors les empereurs furent réduits à demander des contributions. La diète de Francfort fut la première qui accorda à Sigismond une capitation générale pour faire la guerre aux hussites. Depuis lors ils demandèrent souvent de l'argent; mais il était accordé avec difficulté, et se recouvrait plus difficilement encore. 1427.

En sa qualité de défenseur de l'Église, l'empereur était encore considéré comme le chef temporel de la chrétienté. Il rendait toutefois hommage au pape, à qui Rodolphe accorda plusieurs droits relatifs aux nominations et aux vacances. Après Louis de Bavière, aucun empereur ne songea à déposer un pontife, ou à exclure celui qui avait été élu; mais bientôt ils le réduisirent à l'impuissance. Ils se dispensèrent d'aller recevoir de lui la couronne impériale, et nous verrons bientôt les troupes impériales saccager la métropole du christianisme. L'Italie était toujours la grande plaie de l'Allemagne. Les voyages qu'y faisaient les empereurs et la part qu'ils prenaient à ses vicissitudes consommaient des hommes, et détournaient les monarques d'intérêts plus urgents, plus immédiats : cause de ruine réciproque. Droits ecclésiastiques.

Les trois chambres de la diète se composaient de trois états : les électeurs, la noblesse titrée et les villes impériales. Les sept électeurs se réunissaient avec l'empereur en assemblée particulière, pour traiter des intérêts majeurs de l'Allemagne ou de leurs affaires particulières; ils formaient à la diète un collége distinct, Trois chambres d'états.

et prétendaient ne céder le pas à aucun prince ou roi. C'était le moyen d'étendre leur autorité sur les vassaux moins puissants de l'Empire, mais ils rencontrèrent un obstacle dans l'importance acquise par la classe qui le suivait immédiatement, c'est-à-dire les ducs et les princes ecclésiastiques, évêques et prélats. Les princes laïques, landgraves, margraves, burgraves, comtes, dynastes, dont quelques-uns étaient très-riches en domaines, comme ceux d'Autriche, de Hesse, de Misnie, de Brunswick, refusaient au besoin de prendre les armes avec les électeurs, et agissaient par eux-mêmes.

A l'intérieur, chaque province avait ses assemblées ou états provinciaux, composés des vassaux et des villes médiates; il fallait les consulter pour imposer des taxes et statuer sur les cas les plus graves, soit les successions litigieuses, ou pour faire de nouvelles lois excepté celles qui étaient réservées à la diète.

Les prélats, la noblesse, les villes aimaient mieux être gouvernés par un petit prince, qui ne pouvait user de son autorité sans leurs concours; comme résultat, les prélats, la noblesse et les villes acquirent la *supériorité territoriale*, c'est-à-dire une espèce de souveraineté, la juridiction civile et criminelle, promulguant des lois et des ordonnances, occupant les fiefs tombés en déchéance par félonie, fondant des églises et des monastères, réglant les matières ecclésiastiques, tenant des cours féodales avec charges et dignités, construisant des forteresses, percevant la taxe sur les juifs.

Ils guerroyaient en outre les uns contre les autres; puis, quand l'artillerie eut donné à quelques-uns une grande prédominance, beaucoup de tyranneaux se virent débusqués de leurs châteaux forts, et obligés de se soumettre aux lois.

Villes libres. Les villes libres, qui s'étaient formées, comme celles d'Italie, en secouant le joug des feudataires, grandirent après l'extinction de la maison de Souabe; chaque nouvel empereur parcourait les villes du Rhin, de la Franconie, de la Souabe, confirmait leurs priviléges ou leur en accordait de nouveaux moyennant finance, tels que la juridiction criminelle, les droits de péages, la capitation. Malgré l'opposition des seigneurs, elles accueillaient les gens du dehors (*Ausbürger*) dans leur banlieue (*Pfahlbürger*), les soustrayant ainsi à la justice féodale. Chaque ville eut ses luttes entre la noblesse et la bourgeoisie; celle-ci, devenue riche par le commerce et fortifiée par les corporations de métiers, pénétra dans le gouvernement municipal, réservé jusqu'alors aux seules familles patriciennes. Dans certaines cités, le nombre des conseillers muni-

cipaux à choisir parmi les marchands fut déterminé; dans d'autres, tous les citoyens furent, selon leur profession, distribués en maîtrises, auxquelles on agrégeait les propriétaires libres et les lettrés. Ces classes étaient alors tout à la fois corps de métiers et sections politiques de la commune. Ailleurs aussi, les maîtrises n'avaient aucune part au gouvernement, qui était aristocratique, comme à Nuremberg, où le sénat patricien n'admettait les abbés des maîtrises que dans certaines circonstances. C'est ainsi qu'un tiers état se constituait; mais si cette classe restait affranchie du lieu féodal, elle n'était pas néanmoins en rapport direct avec le chef de l'empire. Dès lors, abandonnée à elle-même, sans intérêts communs, elle n'acquit jamais la force et l'unité qui en firent un ordre dans la France, comme jamais l'Allemagne ne forma une nation, ni l'Empire un État, parce qu'il ne surgit personne qui sût lui donner la vie et une pensée commune.

Les richesses et la civilisation des villes s'accrurent avec la liberté et l'industrie. Æneas Sylvius Piccolomini, qui voyageait à cette époque en Allemagne, les trouvait neuves, belles, peu inférieures en élégance à celles d'Italie : « Les rois d'Écosse envie-« raient l'habitation d'un modeste particulier de Nuremberg. « Existe-t-il même une demeure où l'on ne boive dans de l'ar-« gent? Quelle femme, je ne dis pas de haut rang, mais de la « simple bourgeoisie, qui n'ait pas de parures en or? Que dirai-je « des colliers d'or des hommes, de l'enharnachement des chevaux, « des éperons d'or fin, des fourreaux enrichis de pierres pré-« cieuses (1)? » En 1477, le duc Albert de Saxe dîna, au milieu des montagnes du Harz, sur un banc d'argent, d'où l'on tira quatre cents quintaux de métal.

(1) Machiavel, peu d'années après, portait un jugement quelque peu différent dans ses *Ritratti delle cose dell' Alemagna* :

« Personne ne doit douter de la puissance de l'Allemagne, parce qu'elle abonde en hommes, en richesses et en armes. Quant aux richesses, il n'est pas de communauté qui n'ait en réserve de l'argent dans les coffres publics; chacun dit qu'Argentière seule a plusieurs millions de florins. Cela vient de ce que les Allemands n'ont pas de dépenses qui fassent sortir de leurs mains plus d'argent que le soin de tenir leurs munitions en état : lorsqu'ils y ont dépensé une fois, ils les rafraîchissent à peu de frais, et ils observent en cela un très-bel ordre, attendu qu'ils ont toujours dans les magasins publics de quoi manger, boire et brûler pour un an, et aussi de quoi pour donner du travail à leurs industries, afin de pouvoir, en cas de siége, repaître la plèbe et ceux qui vivent de leurs bras, pendant une année entière sans éprouver de perte. Ils ne dépensent rien en soldats, attendu qu'ils tiennent leurs hommes armés et exercés; or les jours de fête, au lieu de se livrer à des jeux, les uns s'exercent avec le mousquet, les autres avec la pique, celui-ci avec une arme, celui-là avec une autre, jouant entre

Confédérations. Au milieu du fractionnement général, il restait pour unique lien entre les États les confédérations de paix intérieure (*Landfrieden bündnisse*), formées par la noblesse immédiate par districts et provinces, afin de s'opposer à l'oligarchie des électeurs et d'obtenir la paix publique. Nombreuses d'abord, elles se réduisirent ensuite à trois principales, correspondant aux cercles du Rhin, de la Souabe et de la Franconie. Les princes dans les pays desquels se trouvaient ces nobles voulaient encore les considérer comme dépendants à quelques égards; mais Charles-Quint et ses successeurs, pour affaiblir les princes, confirmèrent leur indépendance.

Les abus de ces ligues furent combattus par d'autres associations des seigneurs et des villes libres. Dès l'an 1255, plusieurs villes libres s'étaient réunies pour former la confédération rhénane contre la noblesse immédiate; mais quelquefois les empereurs, par besoin d'argent, les donnaient en gage; Charles IV en avait hypothéqué jusqu'à seize à Eberhard de Souabe, qui dès lors ne s'occupa que de les conserver en paix. Afin d'obtenir la tranquillité sans mettre leur indépendance en péril, Ulm, Constance, Saint-Gall, Rothveil, Uberlingen et neuf autres villes de la Souabe se rachetèrent en payant la somme pour laquelle elles avaient été hypothéquées,
1376. et conclurent une ligue à laquelle trente-deux villes avaient adhéré au bout de trois ans, comme aussi la maison Palatine, la maison de Bavière et celle de Bade; c'était dans le but de se soutenir réciproquement contre toute violence, et de faire résoudre par justice les différends qui s'élevaient soit entre confédérés, soit entre l'un d'eux et les gens de sa dépendance.

Ces ligues étaient donc, comme les tribunaux secrets, une en-

eux des honneurs et autres choses semblables, dont ils se parent dans leurs parties de plaisir. Les villes dépensent peu aussi en salaires et autres choses, tellement que chaque communauté se trouve riche en ressources publiques.

« Le motif pour lequel les peuples sont riches en particulier, c'est qu'ils vivent comme s'ils étaient pauvres; ils ne bâtissent pas, ne s'habillent pas avec luxe, n'ont point de mobilier de prix au logis. Il suffit d'avoir abondance de pain, de chair et une salle chauffée pour se garantir du froid; celui qui n'a rien au delà s'en passe, et ne cherche pas à se le procurer. Ils dépensent pour eux deux florins en dix ans, et chacun vit selon son rang dans cette proportion, sans que personne tienne compte de ce qui lui manque, mais de ce qui lui est nécessaire, et leurs nécessités sont bien moindres que les nôtres...

« C'est ainsi qu'ils jouissent de cette existence rude et de la liberté. Par ce motif, ils ne veulent pas aller à la guerre sans être payés extrêmement cher; cela même ne leur suffirait pas, s'ils n'en recevaient l'ordre de leurs communautés. C'est pourquoi il faut à un empereur beaucoup plus d'argent qu'à un autre prince. »

trave pour l'État, et pourtant elles se multiplièrent soit pour la défense ou l'attaque. La société *du Lion* de la Vétéravie se propagea en Souabe, en Alsace, en Franconie, dans les Pays-Bas; celles *des Cornes*, *de Saint-Guillaume*, *de Saint-Georges*, trop faibles pour lutter d'influence, entrèrent dans la grande confédération, qui chaque jour allait se fortifiant, et leur exemple entraîna plusieurs comtes et ducs.

L'empereur Wenceslas, qui avait succédé à son père Charles, ne sut pas trouver un meilleur moyen de régler les confédérations Wenceslas. 1378.
que de les réduire toutes en une ligue générale, divisée en quatre *partis*. Mais il aurait fallu pour les diriger une autre main que la sienne; car, appliqué dès son jeune âge aux affaires politiques, il les avait prises en dégoût, et leur préférait le vin et les femmes. Union de Heidelberg. 1384.
Méprisé ou calomnié, il imagina, pour les dominer, de les diviser par des inimitiés, et, dans ce but, il engagea les villes à former entre elles un cinquième parti, en laissant les nobles seuls dans les quatre autres. Il en résulta bientôt une guerre qui désola la Souabe; Wenceslas, qui s'était retiré par dépit en Bohême, abolit, à son retour, les associations, et proclama une *paix publique* pour six ans. 1389.

Quand il ne pouvait réussir en Allemagne, il se réfugiait en Bohême, où il poursuivait le projet de son père, c'est-à-dire l'introduction du langage et des usages allemands; comme il ne dissimulait pas sa préférence, les Bohémiens irrités formèrent des conjurations, qu'il punit sévèrement. On lui attribuait de nombreuses cruautés, et l'on disait qu'ayant trouvé ces mots tracés sur un mur, *Wencelaus alter Nero*, il avait écrit au-dessous: *Si non fui adhuc, ero*. Il est certain qu'il marchait toujours avec le bourreau, qu'il appelait son compère, auquel il livrait quiconque lui déplaisait sur sa route. Il engagea une lutte de juridiction avec l'archevêque de Prague, Jean de Genzstein; irrité contre Jean de Népomuck (Népomucène), son vicaire (on ajoute qu'il voulut le contraindre à révéler la confession de la reine), il le fit jeter dans la Moldau. L'archevêque s'enfuit à Rome, où il porta trente-huit Saint Jean Népomucène. 1383.
accusations contre le roi; mais Boniface IX ne les trouva point fondées. Les historiens de Bohême, à coup sûr, ont exagéré les vices de ce prince.

Après avoir mécontenté le peuple, il trouva des ennemis dans sa famille. Son frère Sigismond, électeur de Brandebourg et roi de Hongrie, et Josse, margrave de Moravie, son cousin, conclurent avec Albert III d'Autriche et Guillaume Ier de Misnie une alliance qui semble avoir eu pour conséquence la conjuration à la

suite de laquelle Wenceslas fut pris, enfermé dans le château de Prague et obligé de déclarer Josse son vicaire en Bohême. Les
1394. états le délivrèrent; mais quatre électeurs le déclarèrent déchu de l'Empire, comme négligent et inutile, et le remplacèrent par
Robert. Robert, électeur palatin. Cet acte illégal et cette trame de gens intéressés conservèrent à Wenceslas beaucoup de partisans, tandis
1400. que Robert s'alliait avec les seigneurs d'Italie et d'Allemagne, avec le pape et les mécontents de la Bohême; puis Sigismond lui-même, qui gouvernait la Bohême au nom de son frère, se tourna contre lui avec des alternatives de revers et de succès. Les querelles politiques se trouvèrent envenimées par les différends religieux, attendu que plusieurs papes se disputaient alors la tiare; on
1410. était sur le point d'en venir aux mains, lorsque Robert mourut subitement avec le regret d'avoir connu tous les maux de l'Empire sans avoir pu remédier à un seul.

Il fut imposé comme condition au futur empereur de terminer le schisme de l'Église; cependant, comme chaque faction voulait que le pape soutenu par elle fût seul légitime, les suffrages se partagèrent entre Sigismond et Josse, outre Venceslas. Ce dernier abdiqua, Josse mourut, et le premier resta chef de l'Empire.
Sigismond. 1411. Sigismond, puissant comme roi de Hongrie, seigneur de Brandebourg et futur héritier de la Bohême, déploya la plus grande énergie pour réprimer le schisme, et provoqua la réunion du concile dont nous allons nous occuper.

CHAPITRE XII.

AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES. — GRAND SCHISME. — CONCILES DE CONSTANCE ET DE BALE.

Nous avons vu les papes se persuader qu'ils avaient assuré l'indépendance de l'Italie, en obtenant de Rodolphe de Habsbourg qu'il renonçât aux prétentions que les empereurs avaient sur quelque partie du territoire romain; puis se livrer, avec Nicolas III, à une politique étroite et vacillante, qui ne voyait pas au delà de l'utilité du moment, et enfin être avilis dans la personne de Boniface VIII. Depuis cette époque, la grande représentation pontificale décroît, avant même que la réforme vienne lui porter le dernier coup. C'est à bon droit que les Italiens appelèrent la transla-

tion du saint-siége à Avignon *la captivité de Babylone;* car les papes, tout en continuant à exercer leur suprématie sur les rois éloignés, laissaient apparaître les fleurs de lis derrière leur manteau, au grave détriment de cette liberté complète que réclame l'Église. Clément V (Bertrand de Got, de Villandraut) louvoya 1303. 1314.
dans ses rapports avec le roi de France, tandis qu'il déployait envers Henri VII l'énergie de ses prédécesseurs, proclamant le saint-siége supérieur à l'Empire, et le menaçant de l'excommunier s'il mettait le pied sur le territoire napolitain. Il excommunia également les chefs de la république de Venise, parce qu'ils avaient acheté Ferrare, domaine direct du saint-siége, et déclara les Vénitiens infâmes jusqu'à la quatrième génération, défendant tout trafic avec eux, publiant contre eux une croisade, et invitant leurs voisins à envahir leur territoire. Plusieurs princes saisirent cette occasion pour rassasier leur avidité jalouse, dépouillèrent et tuèrent même les Vénitiens, qui n'obtinrent l'absolution qu'après que la ville, dont la possession leur était contesté, eut été reprise de vive force.

A Clément V succéda, après une vive opposition, Jacques d'Euse, 1316.
de Cahors, qui, sous le nom de Jean XXII, eut de longs démêlés avec Louis de Bavière. Ce pontife engagea d'autres querelles avec les franciscains, qui soutenaient, contre les dominicains, que le Christ et ses disciples n'avaient rien possédé ni comme individus ni comme Église. Il est étrange de voir les papes, comblés de richesses, condamner des gens qui réclamaient le droit d'être pauvres. Il était naturel que la cause des frères mineurs devînt populaire, et fît perdre de son crédit au pape, contre lequel l'empereur publiait des écrits virulents, et trouvait des appuis non-seulement dans les franciscains, mais encore dans plusieurs docteurs qui s'étaient mis à scruter les bases de la suprématie papale. Deux professeurs de l'université de Paris, Marsile de Mainardin, Padouan, et Jean de Jandun, Champenois, avaient tâché de persuader à l'empereur qu'il lui appartenait de réformer les abus de l'Église, attendu qu'elle était soumise à l'Empire; ils publièrent avec Ubertin de Casal le *Defensor pacis*, où l'on trouve déjà les fondements du système de Calvin concernant l'autorité et la constitution de l'Église. D'après le *Defensor*, toute puissance législative et exécutive se fonde sur le peuple, qui l'a transmise au clergé; les degrés de la hiérarchie sont des inventions postérieures; dans l'origine, les prêtres et les évêques étaient égaux, et, comme ils sont institués par la communauté, leur autorité peut être révoquée. La primauté, qui n'est que le droit de convoquer les conciles

œcuméniques et de les diriger, ne fut donnée à l'évêque de Rome qu'avec l'autorisation d'un de ces conciles et du législateur suprême, c'est-à-dire de tous les fidèles, ou du peuple qui les représente ; les biens de l'Église appartiennent à l'empereur, qui peut en disposer comme des siens propres.

1280-1343. Le célèbre Anglais Guillaume d'Occam n'alla pas aussi loin; mais il se rapprochait de Dante dans l'idée de la monarchie, à laquelle il donnait pour origine l'autorité des anciens empereurs, qui la tenaient directement de Dieu ; s'écartant ensuite de l'histoire et de la constitution existante, pour favoriser Louis de Bavière, à qui il avait demandé asile, il soutenait que les dignités de roi des Romains et d'empereur étaient identiques, et que l'élection suffisait dès lors sans le couronnement. Il contestait l'infaillibilité non-seulement au pape, mais aussi au concile universel et au clergé, prétendant que les laïques en corps pouvaient prononcer définitivement, et qu'il était permis, au besoin, d'employer la force contre le pape, ou d'en établir plusieurs, indépendants l'un de l'autre.

Ces doctrines devaient être le germe de dissensions futures; en
1328. attendant, Louis s'en prévalut pour faire déposer à Rome Jean XXII, et lui substituer Pierre de Corbière, natif de Corberia, dans l'Abruzze, qui prit le nom de Nicolas V ; mais, à la déchéance de l'empereur, l'antipape fut livré au pontife par les Pisans.

Au milieu de pareilles animosités, comment peut-on savoir ce qu'il y a de vrai dans les accusations de simonie et d'avidité dirigées contre Jean ? On raconte qu'il avait toujours soin de nommer aux dignités un prélat de l'ordre immédiatement inférieur, procédé qui lui ménageait une échelle de vacances profitables à la chambre apostolique. Il détermina les taxes pour les dispenses et les autres affaires ; à sa mort, on trouva dans ses coffres dix-huit millions de florins d'or. Il fut accusé d'hérésie non-seulement pour sa querelle avec les frères mineurs, mais encore pour avoir dit dans la chaire que la récompense des saints, avant la venue du Christ, avait été dans le sein d'Abraham; que, depuis cette époque jusqu'au jour du jugement, elle était sous l'autel de Dieu, c'est-à-dire sous la protection et la consolation de l'humanité du Christ : d'où il résulte que les apôtres, les anges et Marie soupirent après le moment où ils jouiront de la vision béatifique de la Divinité telle qu'elle est en elle-même ; mais leurs vœux ne seront satisfaits qu'après le jugement, quand ils seront placés sur l'autel, c'est-à-dire sur l'humanité divine.

Cette opinion lui fut vivement reprochée par ses ennemis, surtout par Michel de Césène et par Occam, qu'il avait irrités dans

la question relative à la pauvreté; il ne la fit pas moins soutenir publiquement, et punit ceux qui pensaient autrement, bien que la faculté théologique de Paris se fût prononcée dans un sens opposé; mais il se rétracta avant de mourir. Nous avons une lettre de lui où il recommande à Philippe de ne pas causer pendant la messe, comme il le faisait d'habitude; de porter un habillement long, et de ne pas perdre le dimanche à se parer.

Il eut pour successeur Jacques Fournier de Saverdun, sous le nom de Benoît XII, homme non moins humble que pieux et savant, qui dit aux cardinaux : *Vous avez élu le plus âne d'entre vous*. S'appliquant à remédier en partie aux abus du règne précédent, il débarrassa la cour pontificale d'une foule de gens dotés de bénéfices pour ne rien faire, et corrigea beaucoup de choses mauvaises. Il économisa, mais non pour enrichir les siens, car il voulut même que ses parents ne sortissent pas de leur humble condition; il se serait réconcilié avec Louis de Bavière si le roi de France n'y avait pas mis obstacle, comme il l'empêcha aussi de reporter, selon son désir, le saint-siége en Italie. Benoit XII. 1334.

Pierre Roger, natif du Limousin, élu après lui sous le nom de Clément VI, promit des grâces à tous les clercs pauvres qui se présenteraient devant lui dans un délai de deux mois. Il lui en vint près de cent mille, et il put donner à tous, au moyen des épargnes faites par ses prédécesseurs et des nombreux bénéfices qu'ils avaient laissés vacants : *Il vaut mieux*, disait-il, *qu'ils soient vides que mal remplis*. Matthieu Villani parle en ces termes de Clément VI : « Il tint son hôtel d'une façon royale, ayant toujours une table servie de nobles mets, d'autres tables en grand nombre pour les chevaliers et les écuyers, avec force destriers dans son écurie. Il chevauchait souvent pour son plaisir, et entretenait à ses frais une suite nombreuse de chevaliers et d'écuyers. Il aimait beaucoup à faire de ses parents de grands personnages, et leur acheta de grandes baronnies en France. Il remplit l'Église de plusieurs cardinaux de sa famille, et il en fit de si jeunes et d'une vie si déshonnête qu'il en résulta des choses de grande abomination; à la requête du roi de France, il en nomma d'autres, parmi lesquels quelques-uns n'avaient pas l'âge requis. A cette époque, on n'avait point égard à la science ou à la vertu; il suffisait de rassasier l'envie du chapeau rouge. Ce fut un homme d'un savoir convenable, très-chevaleresque, peu religieux. Archevêque, non-seulement il ne s'était pas gardé des femmes, mais encore il avait dépassé les habitudes des barons séculiers. Pape, il ne sut ni se contenir ni se cacher plus que par le passé, car les grandes dames Clément VI. 1342.

venaient dans ses appartements comme ses prélats, entre autres, une comtesse de Turenne, qui était si fort de son gré qu'il faisait pour elle une grande partie de ses grâces. Quand il était malade, les dames le servaient et le gouvernaient, comme de proches parentes font avec des séculiers. Il distribua le trésor de l'Église d'une main large. »

Sa rigueur contre Louis de Bavière pourrait sembler de la constance; mais elle ne prouvait que sa faiblesse, puisqu'elle était commandée. Nous verrons ailleurs les maux de l'Italie abandonnée, et les remèdes funestes employés pour les conjurer. Ce fut à ce pontife que Jeanne de Naples céda la ville et le territoire d'Avignon.

1352. Innocent VI (Étienne Aubert de Mont), qui lui succéda, chercha à réintégrer le pouvoir pontifical en Italie, modéra le luxe de sa cour et celui des prélats, chassa les parasites et les femmes de mauvaise vie qui se livraient, dans Avignon, au trafic de leurs charmes et l'avaient rendue scandaleusement célèbre. Après
1362. avoir enrichi ses neveux, il laissa la tiare à Guillaume de Grimoald, de Beauvais, pontife éclairé et bon chrétien, qui prit le nom d'Urbain V. Ce pape résolut de reporter à Rome le siége pontifical; par cette mesure, il voulait enlever aux évêques toute excuse pour laisser leurs églises veuves, et se soustraire lui-même à l'obligation de condescendre aux exigences croissantes du roi de France, comme à celles des bandes de routiers qui, de temps à autre, venaient le mettre à rançon. Il fut donc accueilli en Italie comme un sauveur, au milieu des fêtes et des transports de
1367. joie. Il reçut l'empereur d'Orient venu pour abjurer le schisme, tandis que Charles IV, empereur d'Occident, conduisait par la bride le cheval du pontife dans une procession qui, en rappelant les temps passés, ne faisait que mieux sentir combien ils étaient changés. Mais, quels que fussent ses motifs, il ne fit que river ses fers en continuant de nommer des cardinaux français; enfin, malgré les exhortations de Pétrarque et les menaces de sainte Bri-
1370. gitte (1), il retourna en Provence, où il mourut.

(1) Brigitte, née en 1302 d'une famille noble de Suède, épousa à l'âge de treize ans le jeune Wulfon, et en eut huit enfants ; après quoi tous deux firent vœu de continence. Ils se rendaient en pèlerinage à Saint-Jacques, en Galice, quand le mari mourut ; ce fut pour elle un motif de redoubler de piété et d'aumônes. Le roi de Suède lui donna un terrain à Wadstène, diocèse de Lincop, où elle bâtit un couvent dont elle disait que la règle lui avait été dictée par le Christ, et qui donna naissance à un ordre appelé, par ce motif, ordre du Saint-Sauveur. A chaque monastère de soixante religieuses en était joint un de treize moines prêtres, avec quatre diacres et huit convers. Brigitte vint réclamer du pape la confirma-

Le pouvoir pontifical, en Italie, quoique étendu de nom, était fort limité. Les Romains voulaient se gouverner à leur guise; les vicaires pontificaux avaient mécontenté les sujets par leur rapacité, à tel point qu'à la suggestion des Florentins, quatre-vingts villes de l'État ecclésiastique se soulevèrent; Bologne les imita 1375
et Barnabé Visconti reprit les armes (1).

Pierre Roger, de la famille des comtes de Belfort et de Turenne, successeur d'Innocent sous le nom de Grégoire XI, fut un homme modeste, vertueux, savant et libéral. Touché des maux qu'il voyait, des exhortations que lui adressait sainte Catherine de Sienne et des révélations que lui communiquait sainte Brigitte, il revint à Rome, malgré l'opposition du roi et des cardinaux, et 1377.
s'établit au Vatican; mais la mort seule l'empêcha peut-être de repasser les Alpes.

Il avait autorisé les cardinaux à élire le pape à la pluralité des voix, sans attendre leurs frères absents, pour abréger la vacance autant qu'il serait possible; or les Romains, dans la crainte que le nouvel élu ne retournât à Avignon, entourèrent le conclave d'armes et de tumulte, criant : *Nous le voulons Romain!* Ils sonnèrent le tocsin, et menacèrent d'y entrer de force pour rendre les têtes des cardinaux aussi rouges que leurs chapeaux s'ils n'élisaient pas un Italien. Les suffrages s'arrêtèrent donc sur Barthélemy Prignani, de Naples, qui prit le nom d'Urbain VI. C'était 1378. 9 avril.
un homme instruit et consciencieux, mélancolique et sévère, beaucoup plus que n'auraient voulu les cardinaux; aussi ne tardèrent-ils pas à protester contre l'élection, sous prétexte qu'elle n'avait pas été libre, et, placés sous la protection de Bernard de Sala, chef d'aventuriers basques et bretons, qui fit un facile massacre des Romains, ils élurent, à Fondi, Robert de Genève, sous 21 septembre.
le nom de Clément VII.

tion de sa règle, à Montefiascone, en 1370, et elle l'obtint. Elle lui annonça que la sainte Vierge lui avait révélé que, s'il quittait l'Italie, il lui arriverait malheur, et qu'il mourrait promptement ; elle ne fut pas écoutée, et sa menace s'accomplit. Elle fit ensuite un pèlerinage en terre sainte, puis mourut à Rome à son retour, en 1373.

(1) BALUZIUS, *Vitæ paparum avenionensium ;* Paris, 1693.

THEODORICI A NIEM *Libri IV de Schismate*. Il mourut en 1419, et fut secrétaire du pape.

COLUCII PIERII SALUTATI, *Epistolæ;* Florence, 1742; secrétaire d'Urbain V et de Grégoire XI.

L. MAIMBOURG, *Hist. du grand schisme des papes ;* Paris 1679.

PIERRE DU PUY, *Hist. gén. du schisme d'Occident;* Paris, 1685.

JO. GERSONII, *Tractatus de Unitate Ecclesiæ; de auferibilitate papæ ab Ecclesia.*

Ici commence le grand schisme qui, durant un demi-siècle (1378-1429), déchire la chrétienté et la divise en deux corps ennemis qui se renvoient l'un à l'autre des calomnies, et s'accusent d'usurpation et d'hérésie. Au milieu de cette lutte déplorable, le saint-siége perdait le respect des fidèles, et les princes diminuaient son autorité. Les savants le soumirent à une investigation sévère et passionnée (1). Les satires contre la papauté, qui d'abord n'étaient qu'un exercice littéraire, auquel on applaudissait pour l'oublier bientôt, acquirent du poids lorsqu'elles sortirent de la bouche des pontifes eux-mêmes, et portèrent à des applications immédiates.

1435. Nicolas de Clémenges, recteur de l'Université de Paris, recueillit ces accusations avec les plaintes générales, et s'éleva, dans un livre intitulé *De corrupto Ecclesiæ statu*, contre l'accumulation des bénéfices, dont quatre ou cinq cents se trouvaient quelquefois réunis dans une seule main : il gourmandait la négligence des pasteurs, qui souvent n'avaient pas même vu leur troupeau; l'ignorance éclatante, la juridiction tyrannique, la corruption effrontée du clergé, la vénalité des sacrements. Si l'on rappelle au prêtre, disait-il, l'obligation évangélique de donner gratuitement comme il a reçu, il répond qu'il a acheté, et que dès lors il peut revendre. Ces reproches et tant d'autres, dont quelques-uns

(1) *Papes durant le schisme.*

URBAIN VI (Barthélemy Prignano de Naples), 9 avril 1378, élu par 16 cardinaux, quinze desquels, 5 mois après, élisent.		CLÉMENT VII (Robert de Genève), 21 septembre 1378.
| BONIFACE IX (Piérin Tomacelli de Naples), 2 novembre 1389.		| BENOIT XIII (Pierre de Luna), 28 septembre 1394; déposé par le concile de Pise, 5 juin 1409, puis par celui de Constance le 26 juillet 1417.
| INNOCENT VII (Cosme Meliorati de Sulmone), 17 octobre 1404.		
| GRÉGOIRE XII (Ange Correr de Venise), 30 novembre 1406; déposé par le concile de Pise, 5 juin 1409, abdique le 4 juillet 1415.	ALEXANDRE V (Pierre Filargo de Candie), 26 juin 1409.	
| MARTIN V (Othon Colonna de Rome), 11 novembre 1417, reste pape et termine le schisme.	| JEAN XXIII (Balthasar Cossa de Naples). 17 mai 1410; déposé par le concile de Constance, le 29 mai 1415, abdique le 13 mai 1419.	| CLÉMENT VIII (Gilles de Muñoz), élu par deux cardinaux le mois de juin 1424, abdique le 26 juillet 1429.

étaient exagérés, d'autres trop vrais, chacun les répétait, sans toutefois que l'on pensât encore, comme un siècle plus tard, qu'il ne s'agissait pas de réformer l'Église, mais de la détruire.

Si Urbain VI avait écouté sainte Catherine de Sienne, qui lui avait écrit huit lettres et s'était rendue à Rome à son invitation; s'il avait nommé des cardinaux dont les vertus et le caractère pussent inspirer le respect ou la crainte, le schisme, au début, pouvait être étouffé; mais son zèle déplut à plusieurs, et la chrétienté fut déchirée.

Urbain VI fut reconnu en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Danemark, en Suède, en Pologne et dans le nord des Pays-Bas; Clément VII, par la reine de Naples, par la France, l'Écosse, la Savoie, le Portugal, la Lorraine et la Castille. Les autres puissances hésitaient (1), et les deux pontifes s'excommunièrent. Clément VII, établi à Avignon, multiplia les cardinaux, prodigua les xepectatives, constitua l'État pontifical en *royaume d'Adria*, en faveur de Louis d'Anjou (2), le tout pour se procurer des partisans et de l'argent; de son côté, Urbain VI, en proie à de continuels soupçons, se soutenait par des rigueurs sanguinaires, par des tortures dignes d'un tyran, sans avoir égard ni à la dignité, ni à l'âge des prélats et des cardinaux, accumulant des excommunications scandaleuses, des décrets non moins scandaleux, dans son propre intérêt, et non dans celui de l'Église.

Après sa mort, les cardinaux de son obédience élurent Boni- 1389.
face IX, homme ignorant et avide; il dut occuper Rome de vive 2 novembre.
force, ainsi que les autres possessions ecclésiastiques qui se trouvaient déchirées par les factions et ravagées par les bandes d'aventuriers. De leur côté, les cardinaux de Clément VII proclamèrent à sa mort Benoît XIII (Pierre de Luna), homme d'une 1394.
ambition rusée. Tandis que les princes, les universités, les 28 septembre.

(1) Lequel des deux papes était le véritable? l'Église n'a pas prononcé. Saint Antonin de Florence s'exprime ainsi : « Bien que nous soyons tenus de croire que, de même qu'il n'y a qu'une seule Église, il n'y a qu'un seul pasteur, quand pourtant il arrive un schisme, il ne paraît pas nécessaire de croire qu'un seul peut l'être, sans s'arroger le droit d'en décider. »

(2) Rien de plus étrange que les concessions qu'il fit à ce prince, dans l'espoir d'être délivré par lui de son antagoniste : toute la dîme en France et au dehors, à Naples, en Autriche en Portugal, en Écosse; la moitié des revenus de la Castille et de l'Aragon; de plus toutes les dettes et arrerages; tout cens de deux années; les depouilles des prélats venant à mourir; tous les emoluments de la chambre apostolique. Il s'engagea à donner en hypothèque au duc, pour les depenses qu'il ferait, Avignon, le comtat Venaissin et d'autres terres de l'Église; il lui assigna en outre, pour fiefs, Ancône et Bénévent, le tout avec serment sur la croix.

jurisconsultes, les théologiens discutaient sur les moyens de rétablir l'unité de l'Église, l'un et l'autre pontife ne visaient qu'à se maintenir et qu'à enrichir leurs partisans. La mesure la plus opportune était la réunion d'un concile général; mais comme, depuis des siècles, le droit de le convoquer était regardé comme une attribution des papes, on ne savait à qui des deux elle appartenait. Il fallut avoir recours aux synodes particuliers. Le roi de France assiégea Benoît XIII dans le palais d'Avignon; mais celui-ci réussit à s'enfuir. La persécution accrut le nombre de ses partisans; il se soutint, et compta parmi ses adhérents non-seulement le pieux Vincent Ferrier, mais encore les deux lumières de l'Université de Paris, l'éloquent Nicolas de Clémenges et le chancelier Pierre d'Ailly. Dans cet intervalle, Innocent VII (1404) et Grégoire XII (1406) se succédaient à Rome, l'un et l'autre, affirmaient-ils, prêts à se démettre aussitôt que Benoît XIII leur aurait donné l'exemple. Enfin les cardinaux des deux obédiences, après être convenus d'assembler un concile à Pise, enjoignirent à chacun des deux papes de s'y rendre pour abdiquer, avec une menace de procéder contre le défaillant.

Mais, s'il dépendait du concile de déposer le pape, la constitution de l'Église, monarchique depuis des siècles, ne devenait-elle pas républicaine? Un pareil changement était-il opportun au milieu d'un si grand désordre? Les deux papes ne tinrent aucun compte de la sommation. Grégoire XII déclara les cardinaux apostats et blasphémateurs, et convoqua le synode à Udine; Benoît XIII en ouvrit un autre à Perpignan, sa résidence; ainsi il y eut trois conciles avec trois papes, et la chrétienté se trouva morcelée entre eux.

On ne saurait dire combien la société en fut bouleversée. Si un évêque vient à mourir, les différents papes veulent lui donner un successeur, et la discorde éclate entre les citoyens; ils prétendent pouvoir détrôner les rois, et donnent lieu à des guerres intestines: Naples se trouve disputée entre Louis d'Anjou et Charles de Hongrie; la Castille, entre Jean, duc de Léon, et Jean de Gand, duc de Lancaster; la Hongrie, entre Charles de la Paix et Marie; pas une voix ne pouvait se faire entendre assez haut pour imposer la tranquillité.

1409. 25 mars. Malgré la protestation des deux pontifes, il se présenta au concile de Pise 22 cardinaux, 4 patriarches, 26 archevêques, 80 évêques en personne, et 12 par représentants; 97 abbés en personne, et 202 par procureurs; 41 prieurs, les ambassadeurs et les députés de plus de 100 métropoles et cathédrales. Les uni-

versités de Paris, Toulouse, Orléans, Angers, Montpellier, Bologne, Florence, Vienne en Autriche, Prague, Cologne, Oxford, Cambridge, Cracovie, etc., y envoyèrent trois cents docteurs en théologie et en droit canon.

Au premier rang parmi ces derniers se trouvait Jean Charlier Jean Gerson. 1363-1429. de Gerson, chancelier de l'université de Paris, homme d'un caractère ferme, qui avait réprouvé l'assassinat du duc d'Orléans et résisté aux flatteries des princes comme aux fureurs de la multitude. Supérieur à la plupart des préjugés de son temps, il désapprouva les associations des flagellants, contrairement à l'opinion de saint Vincent Ferrier ; il soumit à l'examen les révélations dont beaucoup d'entre eux se prétendaient favorisés, chercha à écarter de l'université les discussions oiseuses et les subtilités scolastiques, et combattit l'astrologie et le système de l'union passive de l'âme absorbée en Dieu. Cependant il ne dédaignait pas de descendre de ses hautes contemplations pour faire, le dimanche, le catéchisme aux petits enfants.

Il avait émis diverses opinions sur le moyen de mettre fin au schisme : d'abord il avait suggéré l'abdication volontaire de Benoît XIII, puis sa reconnaissance avec certaines restrictions favorables à l'Église gallicane ; enfin la force lui paraissait désormais la seule ressource. D'après lui, les deux papes avaient des droits égaux ; il convenait donc de les déposer l'un et l'autre, et d'en élire un troisième. Il soutenait toujours que l'Église peut se réformer par elle-même dans son chef et ses membres quand le pouvoir est divisé ; qu'elle se conserve même sans chef visible, pourvu qu'elle maintienne ses rapports avec son chef invisible ; que l'Église a le droit d'agir, comme toute société libre (selon l'opinion d'Aristote) qui peut déposer un prince incorrigible, et qu'elle peut se réunir par elle-même si son chef refuse obstinément de l'assembler. Il définissait le concile « une réunion de « toute l'Église catholique, y compris tout ordre hiérarchique, « sans exclure aucun fidèle ayant la volonté de se faire enten- « dre. » Dans cette république, les simples prêtres devaient aussi avoir droit de suffrage au concile.

Les deux papes ne s'étant pas présentés, l'obédience leur fut 1409. enlevée comme étant contumaces, et on leur substitua Pierre Filargo, archevêque de Milan, qui, sous le nom d'Alexandre V, ferma le concile. Recueilli à Candie comme mendiant par un frère mineur, il s'était élevé à ce haut rang par son habileté. *Comme évêque*, disait-il, *j'ai été riche ; pauvre comme cardinal, misérable comme pape*. En effet, il était prodigue jusqu'à la libéralité ;

mais il manquait de fermeté, et se laissait circonvenir par le cardinal Balthasar Cossa, qui tarda peu à lui succéder sous le nom de
1410. Jean XXIII. L'occupation du patrimoine de saint Pierre par Ladislas, roi de Naples, empêcha de réunir le concile à Rome, où il l'avait convoqué. L'empereur Sigismond l'amena, quoique à regret,
Concile de Constance. 1414. à désigner Constance, cité impériale. Cette belle ville, située à l'endroit où le Rhin s'échappe du lac, avait déjà vu les Italiens y accourir une fois pour affermir leur liberté. Le concile qui s'y assemblait ne devait pas exciter moins de rumeurs et d'espérances que ne le fit, à la fin du dernier siècle, l'assemblée nationale de France.

Outre le schisme auquel on avait à mettre fin, la réforme était demandée sur des chefs nombreux. Les nations s'étaient d'abord formées autour des évêques, ce qui avait produit le pouvoir absolu du clergé, pouvoir analogue à celui d'un père sur les enfants qu'il a engendrés et élevés. Une fois qu'elles se furent constituées, que plusieurs territoires se trouvèrent réunis et que le pouvoir social fut né, elles commencèrent à se dégager des langes de l'Église pour vivre d'une vie propre, et comprirent que le temporel pouvait rester détaché du spirituel. Alors des sociétés particulières et distinctes se substituèrent à celle qui n'a point de limite dans l'espace, et des destinations partielles à la marche générale.

Les tentatives de Boniface VIII pour réintégrer la papauté dans la suprématie pontificale firent naître dans toute l'Europe cette jalousie qui provient moins de violences réelles que de la peur qu'elles inspirent. Les rois de France s'en garantirent en tenant le pontife sous leur dépendance; puis, à l'époque du grand schisme, impuissante à se restaurer elle-même, l'Église dut recourir à l'assistance séculière, et les princes firent sentir aux pontifes la nécessité de leur protection. Les papes, afin de se procurer des partisans, prodiguèrent les priviléges, se firent les complices des abus et des usurpations, et par les injures qu'ils s'adressaient les uns aux autres, ébranlèrent le respect qui faisait leur force. Les symboles perdirent leur sens une fois que la société fut devenue tout à fait pratique, et les hommes observaient avec dégoût cette cour pontificale qui, vivant dans le monde, en avait pris la licence et les passions, contractait les habitudes des cabinets profanes, se faisait de la religion un moyen de gouvernement, spéculait sur les choses saintes et trafiquait de titres en réserve, de provisions apostoliques, d'annuités, de revenus intermédiaires et d'autres choses de ce genre.

La dépravation de la cour d'Avignon, où ce qui est vice ailleurs paraissait coutumes, où l'impureté s'associait à la perfidie et à la bassesse, avait amené le mépris sur l'objet de l'antique vénération, et l'esprit d'obéissance se perdait dans le peuple à mesure que les pontifes abandonnaient celui de domination. On murmurait contre la juridiction ecclésiastique, qui, par la publication des livres VI et VII des *Décrétales* et celle des *Extravagantes*, avait pris une si grande extension que toute espèce de cause, même en première instance, pouvait être déférée au pape. Le différend avec les frères mineurs avait aliéné au saint-siége ceux qui étaient ses plus fermes appuis ; lorsqu'on vit condamner des personnes pieuses dont le seul tort était la pauvreté, on se rappela les doctrines d'Arnaud de Brescia et de Wiclef contre les possessions ecclésiastiques et la corruption qui en résultait.

Il est certain que la dépravation était extrême. Au moment où
il s'agissait d'ouvrir le concile à Vienne, le pape invita les évêques 1311.
à préparer des mémoires sur les abus qui existaient dans l'Église, et sur les moyens les plus propres à les réformer. Il nous en reste deux (1), l'un de l'évêque de Mende, l'autre sans nom d'auteur. Ce dernier se plaint qu'en France, les jours de fête, il se tient des marchés et des foires, que les tribunaux sont ouverts, et que le jour sacré se passe en affaires, en débauches, en péchés. Les archidiacres, les archiprêtres, les doyens ruraux, confient trop souvent leurs juridictions à des hommes méprisables et ignorants, ou bien ils en abusent pour lancer des excommunications sur les motifs les plus légers; d'où il résulte que trois ou quatre cents personnes dans une paroisse se trouvent exclues de la sainte table, ce qui discrédite les censures et provoque des discours scandaleux contre l'Église. Le mal provient de ce que l'on admet au sacerdoce des personnes indignes sous le rapport de la science et des mœurs; c'est pourquoi, en beaucoup de lieux, on fait moins de cas des ecclésiastiques que des laïques et des juifs même. Des prêtres sans mœurs affluent à Rome de tous les pays pour solliciter des bénéfices qu'ils obtiennent, et les ordinaires sont contraints de les recevoir; puis, lorsqu'ils se déshonorent par une vie scandaleuse, il est interdit aux évêques de pourvoir leurs églises de sujets estimables, instruits et utiles. Dans une cathédrale de trente prébendes, sur vingt-cinq vacances survenues en vingt ans, l'évêque n'en avait eu que deux à remplir, parce que Rome avait donné les autres aux *postulants*; plusieurs même avaient déjà l'expectative pour les

(1) Ap. Rayn., 1311, n° 55 et suiv., et Fleury, liv. XCI.

vacances futures. Aussi beaucoup de personnes qui se destinaient au clergé retournent au siècle, et se dirigent vers les cours, aigris contre l'Église, qui les a négligées. A leur place elle a, pour la servir, des étrangers qui ne connaissent pas même la langue du pays, ou qui résident à la cour de Rome; d'où il suit que les biens sont dissipés, les offices négligés et les intentions du fondateur éludées. On accumule sur d'autres les bénéfices, jusqu'à douze pour un seul, nombre qui suffirait à l'entretien de cinquante ou soixante clercs instruits; puis, lorsqu'un siége vient à vaquer, on trouve difficilement un ecclésiastique éligible dans le clergé du diocèse, et, si par hasard il s'en rencontrait un bon, les mauvais s'opposeraient à sa nomination.

Ici l'auteur du mémoire s'élève contre l'inconvenance des vêtements et le luxe des tables. Les chanoines, lorsqu'ils sont au chœur, se mettent à causer et à rire; ou bien ils vont se promener, et ne reviennent à leurs stalles qu'à la fin de l'office, pour recevoir leur rétribution. Les moines aussi quittent leurs cloîtres pour demeurer deux ou trois ans dans des prieurés éloignés; d'autres fréquentent les marchés et les foires, trafiquant comme des séculiers et menant une conduite scandaleuse. Quelques-uns, exempts de juridiction épiscopale, reçoivent les excommuniés à la sainte table, bénissent les mariages illicites, dénient ce qu'ils doivent aux évêques, qui les laissent faire plutôt que de recourir sans cesse à Rome.

L'évêque de Mende ne signale guère moins d'abus : il exhorte à moins prodiguer les exceptions, qui détruisent la subordination nécessaire; à ne point changer les prêtres d'église en église, mais à les laisser dans celle où ils ont été ordonnés. Il désire que le pape ne confère point de bénéfices à des étrangers tant qu'il y a dans le diocèse des hommes capables qui ne sont pas encore pourvus, et qu'il en soit assigné un dixième aux étudiants pauvres, pour former de bons prêtres; mais il insiste surtout pour qu'on réforme les études, qu'on instruise les clercs sur la foi et sur le salut des âmes; qu'on s'occupe moins des gloses que des textes originaux, et que dans les universités les étudiants apprennent la doctrine, au lieu de perdre leur temps en vanités, en banquets, en luttes de parti, en intrigues, pour revenir chez eux docteurs mais ignorants. Il réprouve la vente qui se fait à Rome de toute chose à titre de chancellerie et d'expédition, de même que les vacances prolongées des évêchés, vacances pour lesquelles le saint-siége attirait à soi les questions soulevées à propos des nominations. Il fait un grand éloge des moines mendiants, religieux

de mœurs pures, austères et instruits ; il voudrait en conséquence que l'on choisît les plus distingués d'entre eux pour le gouvernement des âmes, sauf à restreindre la variété de leurs études et de leurs prédications pour les amener à une doctrine plus solide.

Mais ces éloges à l'adresse des ordres religieux fondés dans les siècles précédents n'étaient pas dans la bouche de tout le monde. Ils avaient eux-mêmes perdu cette ferveur sublime qui les animait à leur naissance ; les uns faisaient divorce avec la pauvreté épousée par leur patriarche, et les autres, par exagération de zèle, oubliaient le précepte de la charité. Sans parler des diatribes écrites par les ennemis des franciscains, tels que Matthieu Pâris et Pierre des Vignes, saint Bonaventure, général de l'ordre, s'adressant en 1257 aux provinciaux et aux gardiens, se plaignait de ce qu'à titre de charité les frères se mêlaient d'affaires publiques et privées, de testaments, de secrets domestiques. Les villes les appelaient pour négocier des arrangements de paix, et les papes les chargeaient d'accomplir certaines commissions délicates, comme gens offensifs et dont les voyages coûtaient peu ; l'inquisition en faisait une espèce de magistrats criminels, avec des huissiers, des sergents armés, et la libre disposition du bras séculier, eux qui étaient voués à une humilité profonde et à une pauvreté rigoureuse. Prenant le travail en dégoût, ils étaient tombés dans la fainéantise ; quand ils priaient agenouillés ou qu'ils méditaient dans leur cellule, ils se livraient à de vaines études, bâillaient ou dormaient ; s'ils composaient des livres, ils en tiraient vanité, écueil qu'ils auraient évité en tressant des paniers et des nattes, comme les premiers ermites ; puis, comme ils erraient partout, ils étaient pour leurs hôtes un sujet de gêne et de scandale. Afin de se remettre de leur fatigue, ils mangeaient et dormaient au delà de ce qui était fixé par la règle ; ils demandaient avec une telle importunité qu'on les craignait encore comme des larrons. La grandeur des édifices troublait la paix des couvents, incommodait les amis, exposait à des jugements sinistres ; enfin les curés voyaient avec déplaisir le zèle déployé par les franciscains pour les sépultures et les testaments.

Lorsque fut soulevée la question relative à la propriété des choses affectées à l'usage personnel, on vit pénétrer dans l'ordre un esprit de subtilité bien contraire à l'intention de son fondateur, et les questions vaines et oiseuses pullulèrent, comme les suivantes : si la règle astreint sous peine de péché mortel, ou seulement de péché véniel ; si elle oblige aux conseils de l'Évangile autant qu'aux préceptes, et aux admonitions autant qu'aux commandements.

De là les franciscains passèrent à sophistiquer sur le Décalogue et l'Évangile.

On s'étonna néanmoins de la persécution dirigée contre les ordres nouveaux, dont le zèle à soutenir l'autorité du pape était poussé quelquefois à l'excès, même dans les choses temporelles. Augustin Trionfe d'Ancône, de l'ordre de Saint-Augustin, qui avait professé à Paris et à Naples, où il fut très-aimé des rois Charles et Robert, dédia à Jean XXII une *Somme de la puissance ecclésiastique* qui peut être considérée comme le *nec plus ultra* de l'omnipotence papale. D'après ce livre, le pontife tire immédiatement de Dieu sa juridiction, qui est supérieure à toute autre, parce qu'il est le juge de tous et n'est jugé par personne. Cette puissance est sacerdotale et royale, attendu que le Christ, qu'elle remplace, possède l'une et l'autre ; elle n'est pas moins temporelle que spirituelle, car qui peut le plus peut aussi le moins. Le pape ne peut-être déposé que pour cause d'hérésie par le concile général, qui même a le droit de le juger après sa mort. Il est inutile d'appeler au concile, puisqu'il ne tire son autorité que du pape. Le pape peut seul décider ce qui est de foi, et nul ne peut sans son ordre informer sur une hérésie. Comme époux de l'Église universelle, il a la juridiction immédiate sur chaque diocèse, et il peut y faire, soit par lui-même, soit par ses délégués, ce qui est du ressort des évêques et des curés. Les chrétiens, les juifs et les gentils doivent obéissance au pape ; il peut punir les tyrans et les hérétiques, même par des châtiments temporels, en proclamant contre eux la croisade ; lui seul peut excommunier, et les évêques non, si ce n'est en vertu de la juridiction qui leur est communiquée dans certaines limites ; son autorité s'étend jusqu'au delà de la tombe par le moyen des indulgences. Il pourrait élire l'empereur sans le ministère des électeurs, ou choisir ces derniers partout ailleurs qu'en Allemagne, ou rendre l'empire héréditaire. L'empereur doit être confirmé par lui, et lui jurer fidélité ; il peut être déposé par lui ; comme tous les rois sont tenus d'obéir au pontife, dont ils tirent la puissance temporelle, les peuples ou les individus qui se sentent opprimés par eux peuvent en appeler au pape, qui peut corriger les princes pour leurs péchés publics, les déposer même, et instituer un autre roi dans quelque royaume que ce soit.

A tous égards, les ordres nouveaux mendiants l'emportaient sur les anciens, dont les membres, s'étant relâchés de leur discipline primitive, se trouvaient bien loin de l'activité et de l'abstinence des moines mendiants ; ils étaient bien vêtus, logés com-

modément, avaient un pécule particulier, et recevaient en outre une prébende de leur couvent, avec laquelle ils vivaient dans des maisons particulières. Honteux de ce contraste, les ordres anciens furent obligés de se réformer et de s'adonner à l'étude ; mais, comme il leur paraissait impossible de s'instruire dignement ailleurs que dans les universités, ils y envoyèrent les moines, et cela devint une nouvelle cause de dissipation et de désordres pires que les précédents.

La chaire était le triomphe des ordres nouveaux ; ils n'y apportaient pas une science profonde ni une précision dogmatique, mais un zèle ardent qui, à l'aide des locutions populaires et des allusions aux circonstances de chaque jour, opérait des prodiges. Celui qui affronte l'ennui de lire les prédications qui nous sont restées n'y trouve que des traités arides de scolastique et de morale, surchargés confusément de lambeaux et de fragments d'auteurs sacrés ou profanes, et des peintures ridicules ou d'un mysticisme exagéré ; on ne saurait donc attribuer les grands effets produits par ces conceptions étranges qu'au geste, à la voix, à l'appareil déployé, et quelquefois à l'influence qu'exerçait sur l'auditoire la réputation de sainteté du prédicateur. Chaire.

Frère Bernardin de Sienne « eut la réputation d'un homme 1380-1444.
« grand et merveilleux dans la prédication ; partout où il allait il « entraînait tout le peuple ; éloquent et vigoureux dans le raison- « nement, d'une mémoire incroyable, il était doué de tant de grâce « dans le débit que jamais il ne lassait ses auditeurs ; il avait une « voix si forte et si continue que jamais elle ne lui faisait dé- « faut, et, chose plus étonnante, au milieu d'une foule immense, « il était entendu par le plus éloigné avec la même facilité que « par le plus voisin. » (*Fazio.*) Cependant son argumentation étranglée et toute sa scolastique nous paraissent misérables (1).

Nicolas de Clémenges, Gerson, Pierre d'Ailly, avaient aussi réclamé, pour la chaire, la réforme qu'ils introduisaient dans l'enseignement ; ils échouèrent. Vincent Ferrier parut lui rendre un 1357-1419.
instant son austérité primitive ; mais, obligé de s'adresser au peuple, de l'entretenir des choses actuelles et d'entrer dans les détails de la vie pratique, il finit par séculariser la prédication, et la faire descendre jusqu'à des vanités, à des bouffonneries indignes des temples. Ses imitateurs cherchèrent à captiver l'attention

(1) Le Carême de saint Bernardin de Sienne a été recueilli par Benoît Barthélemy, tondeur de draps à Sienne, un des plus anciens sténographes dont il soit fait mention. Voir *Sopra un codice cartaceo del secolo* XV, etc., etc. *Osservazioni critiche dell' ab.* Louis DE ANGELIS, Coll. 1820.

en mêlant à leurs discours des allusions politiques. Les uns prêchèrent pour les Armagnacs, d'autres pour les Bourguignons, ceux-ci pour les Médicis, ceux-là pour les Sforza; parfois la liberté était poussée jusqu'à l'opposition ouverte contre les rois ou les papes. Jean de Schio et le frère Jacques Bussolari opérèrent de véritables révolutions dans leur patrie; Jacques le Grand, prêchant devant Charles VI, avait dit que les rois étaient vêtus du sang et des larmes des peuples; Guillaume Pépin soutenait que la monarchie était une invention du diable, et que la liberté seule est de droit divin; Jean Petit fit l'éloge de l'assassinat ordonné par les rois, première tentative qui menait à l'apologie du régicide; Maillard, prédicateur de Louis XI et de Charles le Téméraire, attaquait les grands et les petits, contrefaisait les personnes en chaire, pleurait et chantait; lorsque maître Olivier le Daim le menaça de le jeter à l'eau, une pierre au cou, *Va dire à ton maître,* lui répondit-il, *que j'irai plutôt en paradis par eau que lui avec ses chevaux de poste.*

Il est singulier de voir chez un grand nombre de ces prédicateurs une piété sincère et une extrême naïveté associées à l'inclination pour le burlesque et le théâtral, ce qui produisait des compositions bizarres et sans goût. Robert Caracciolo de Lecce, regardé par ses contemporains comme le *nec plus ultra* de l'éloquence, mais dont il nous reste malheureusement quelques sermons (1) qui ne justifient pas sa grande renommée, monta un jour en chaire pour prêcher la croisade, se dépouilla de sa tunique et parut en habit de général, tout prêt à guider en personne l'expédition. Paul Attavanti cite à tout propos Dante et Pétrarque, ce dont il se fait gloire dans sa préface. Les discours de frère Gabriel Barletta, si estimé de son temps que l'on disait : *Nescit prædicare qui nescit barlettare,* seraient excellents pour exciter le rire de quelque réunion joyeuse. Dans son sermon pour le jour de Pâques, il raconte que plusieurs personnes s'offrirent au Christ pour annoncer sa résurrection à sa mère : il ne voulait

(1) « Dites-moi un peu, messires, dites-moi un peu d'où naissent tant et de si diverses infirmités dans les corps humains, gouttes, douleurs de côté, fièvres, catarrhes? De rien autre chose que de l'excès de nourriture et de trop de délicatesse. Tu as du pain, du vin, de la viande, du poisson, et cela ne te suffit pas; mais il te faut à tes banquets du vin blanc, du vin rouge, des vins de Malvoisie, de Tyr, du rôti, des ragoûts, de la salade, de la friture, des beignets, des câpres, des amandes, des figues, des raisins secs, des confitures, et tu en remplis ton sac à ordures. Emplissez-vous, gorgez-vous, lâchez les boutons, et, après avoir mangé, va-t'en dormir comme un pourceau. »

pas d'Adam, parce que, friand de figues, il se serait amusé en route; d'Abel, parce qu'il aurait pu être tué par Caïn; de Noé, parce qu'il aimait le vin; de Jean-Baptiste, à cause de son costume trop connu; du bon larron, parce qu'il avait les jambes rompues; mais des femmes, pour leur grande loquacité, capable d'attirer le peuple.

Frère Mariano de Genezzano, porté aux nues par Politien et Pic de la Mirandole, « prêchait si bien qu'il attirait la foule par son « éloquence; car il avait des larmes à volonté, et, lorsqu'elles « coulaient de ses yeux sur son visage, il les recueillait parfois, « et les jetait au peuple (1). »

C'est probablement dans le genre de ces orateurs en renom que prêchaient Tauler, et le bienheureux Albert de Sarzane, et le bienheureux Michel de Carcano, et Oresme; Goëler de Schaffouse mêle le sacré et le profane, le latin et l'allemand, et prend pour texte de ses sermons les vers de la *Barque des fous* de Sébastien Brandt; il ne fallut rien moins que la protection de Maximilien pour le sauver des ennemis qu'il s'était faits par la liberté de son discours.

Dante tonna contre ces prédicateurs; c'est d'eux qu'il dit :

Avec des jeux de mots et des fadaises pures
On prêche maintenant, et, quand la foule rit,
En renflant son capuce en soi l'on s'applaudit,
Sans en demander plus (2).

Benvenuto d'Imola cite pour exemple, en commentant ces vers, diverses niaiseries d'un évêque de Florence nommé André, qui exhibait en chaire une graine de rave, puis tirait de dessous son surplis une rave énorme, et s'écriait : « Voyez combien est ad- « mirable la puissance de Dieu, qui d'une si petite semence fait « sortir un si gros fruit ! » Un autre jour, il dit aux fidèles assemblés : *O domini et dominæ, sit vobis raccomandata Monna Tessa, cognata mea, quæ vadit Romam; nam, in veritate si fuit per tempus ullum satis vaga et placibilis, nunc est bene emendata; ideo vadit ad indulgentiam* (3).

(1) Burlamachi.

(2) *Ora si va con motti e con iscede*
A predicare, e pur che ben si rida
Gonfia il cappuccio e più non si richiede.
(Paradis, XXIX).

(3) Voy. aussi Barberino, *Documenti d'amore*, part. VIII, d. II.

On peut citer comme chefs-d'œuvre du genre les sermons de Ménot, considéré comme une *langue d'or* (1), et qui, de même que Maillard, Raulin et autres, mêlait le latin au français, et faisait usage de bons mots, qui ont perdu aujourd'hui tout leur sel. Si pourtant on en retranche les inconvenances, on y trouve encore du bon, des traits finement aiguisés, et surtout un vif sentiment des misères du peuple. Il disait, en s'adressant aux avocats : « Il semble, quand vous êtes au palais, que vous allez vous dé- « vorer les uns les autres, et que vous êtes heureux de protéger « l'innocent ; mais, à peine sortis de l'audience, vous allez boire « ensemble, pour engloutir la substance de vos clients, comme « les renards, qui semblent vouloir se déchirer et qui s'élan- « cent ensemble sur les poules.

« D'où vous viennent, demandait-il aux juges, ces maisons, « ces bourses d'or, cette robe de soie, rouge comme le sang du « Christ ? Elle crie vengeance contre vous... Oui, je vous le dis, « le sang du Christ crie miséricorde pour le pauvre dépouillé... « Mais vous répondez : Nous avons besoin de sel et d'épices pour « que nos provisions ne se gâtent pas. Et c'est pour cela que « vous mettez les taxes ? Eh bien, ces taxes seront le sel et les « épices qui serviront d'assaisonnement à vos chaînes dans « l'enfer. »

C'était le même sentiment qui arrachait cette exclamation à Barletta : « O vous, femmes de ces seigneurs et de ces usuriers, si

(1) *Quando ille stultus puer et male consultus* (l'enfant prodigue) *habuit suam partem de hereditate, non erat quæstio de portando eam secum; ideo statim* il en fait de la chiquaille, il la fait priser, il la vend, et *ponit* la vente *in sua bursa. Quando vidit tot pecias argenti simul, valde gavisus est, et dixit ad se : Oho ! non manebitis sic semper. Incipit se respicere, et quomodo ? Vos estis de tam bona domo, et estis* habillé comme un belitre ? *Super hoc habebitur pusio. Mittit ad quærendum pannarios, grossarios, mercatores setarios, et facit se indui de pede ad caput. Nihil erat quod deesset servitio. Quando vidit, emit sibi pulchras caligas*, etc.

La Madeleine *habebat suas domicellas juxta se in apparatu mundano; habebat aquas ad faciendum relucere faciem, ad attrahendum illum hominem, et dicebat : Vere habebit cor durum, nisi eum attraham ad meum amorem. Etsi deberem ipotecare meas hereditates, unquam redibo Jerusalem, nisi colloquio cum eo habito. Credatis quod, visa dominatione ejus et comitiva, facta est sibi* place *cum panno aureo, et venit se presentare facie ad faciem* (son beau museau) *ad nostrum Redemptorem, ad attrahendum eum* à son plaisir.

Il paraît certain que ce mélange *macaronique* est dû aux compilateurs et surtout à Henri Estienne, qui a rapporté ces sermons dans l'*Apologie d'Hérodote*; du reste, ils prêchaient en français du temps, mêlé de textes latins. Voir GERUSEZ, *Hist. de l'éloquence politique et religieuse en France*, 1837.

« l'on mettait vos habits sous le pressoir, le sang des pauvres en « découlerait. »

Raulin est moins dramatique et plus sévère (1514); Olivier Maillard (1502), dont les sermons portent en marge *Hem, hem*, aux endroits où il toussait, se montre quelquefois savant et grave au milieu de ses bouffonneries, et déploie surtout une grande assurance en face des grands, qu'il apostrophe directement. Dans un de ses sermons prononcé devant la cour réunie à Bruges, il établit un parallèle entre les devoirs et la pratique, et divise la société en deux parts, celle de Dieu et celle du diable; puis, commençant par le roi et la reine, il leur demande à laquelle des deux ils appartiennent, et prend occasion de leur silence pour les mortifier (1).

(1) « Or acoustez, m'entendez. Saint Jacques nous en parle en sa canonique. Or dictes, saint Jacques mon amy : quicomque deffaillera en l'ung des commandements, il sera coupable de tous les aultres. Certes, seigneurs, il ne souffist naye de dire : Je ne suis pas meurtrier, je ne suis pas larron, je ne suis pas adultère : se tu as failly au moindre, tu es coupable de tous. Il ne fault qu'ung petit trou pour noyer le plus grand navire qui soit sur la mer, il ne fault qu'une petite faulse poterne pour prendre la plus forte ville ou le plus fort chasteau du monde; il ne fault qu'une petite fenestre ouverte pour desrober la plus grant et puissant bouticle de marchand qui soit en Bruges. Helas pechés, puisque pour deffault d'ung nous sommes coupables de tous, qu'est-il de vous aultres qui en rompez tant tous les jours! A qui commenceray-je premier? A ceulx qui sont en ceste courtine, le prince et la sua altezza la princesse. Je vous assure, seigneur, qu'il ne souffist naye d'estre bon homme; il fault estre bon prince, il fault faire justice, il fault regarder que vos subjetz gouvernent bien. Et vous, dame la princesse, il ne souffist mye d'estre bonne femme, il fault avoir regard à vostre famille, qu'elle se gouverne bien selon droict et raison. J'en dict autant à tous les aultres de touz etats. A ceulx qui maintiennent la justice qu'ils fassent droict et raison à chascun : les chevaliers de l'ordre, que faites les serments qui appartiennent à votre ordre; ces serments sont bien grans, comme l'on dict; mais vous en avez fait ung aultre premier que vous gardez mieulx, c'est que vous ne ferez rien de tout ce que vous jurerez. Ditz-je vray? qu'en que vous plaist? En bonne foy, frère, il en est ainsy. Tirez oultre. Estes-vous là, les officiers de la panneterye, de la fruiterye, de la boutillerie? Quant vous ne devriez desrober que ung demy lot de vin ou une torche, vous n'y fauldrez mye. — En bonne foy, frère, vous ne dictes que du moins. — Où sont les trésoriers, les argentiers? Estes-vous là qui faictes les besoignes de vostre maistre et les vostres bien? accoustez : à bon entendeur il ne fault que demy mot. Les dames de la court, jeunes garches illecques, il fault laisser voz aliances. Il n'y a ne si, ne qua. Jeune gaudisseur, là, bonnet rouge, il fault baisser vos regards. Il n'y a de quoi rire, non, femme d'estat, bourgeoises, marchandes tous et toutes généralement, quelqu'ilz soient. Il se fault oster hors de la servitude du dyable et garder tous les commandements de Dieu. En le gardant, vous raserez et destruirez la cité de Iherico; et c'est de quoy je veulx suader en my le theusme (thème) allégué : *Sit civitas Iherico anathema et omnia quæ in ea sunt.*

Or, levez les esprits, qu'en dictes-vous, seigneurs? estes-vous de la part de Dieu? le prince et la princesse, en estes-vous? Baissez le front. Vous aultres, gros fourrez,

C'est un moyen moins digne, mais plus efficace, à coup sûr, que les généralités de rhétorique, les périphrases maniérées et les conseils doucereux des temps plus cultivés.

Il faut avouer pourtant que de pareils moyens, chez la plupart des prédicateurs, réussissaient plutôt à scandaliser qu'à édifier, et que trop souvent les exagérations dans lesquelles ils tombaient facilement venaient à l'appui d'accusations également exagérées. Le zèle pour certaines dévotions nouvelles, telles que le Rosaire et le Scapulaire, les faisait proclamer comme un remède suffisant pour tous les péchés, qui dès lors, puisqu'il était si facile de les effacer, cessaient d'inspirer une horreur salutaire. Ces pratiques donnaient de la présomption à ceux qui les observaient, et l'espoir d'une bonne mort après une vie coupable.

On abusa aussi de l'estime due à l'existence contemplative, qui souvent se réduisait à une fainéantise dévote. Certaines femmes surtout, que leur sexe rendait plus susceptibles d'exaltation, entretenaient longuement leur directeur des faits de leur vie intérieure, et celui-ci, admirant leur pureté, prenait souvent pour des révélations ce qui n'était qu'un effet de l'imagination. Trop de dévotes de ce genre, bien éloignées de la sainteté des Brigitte, des Catherine de Sienne, des Angèle de Foligno, prétendirent marcher sur leurs traces, sans unir la pratique à la contemplation.

Les subtilités scolastiques voulurent alors s'appliquer à l'oraison mentale, comme à tout le reste; on chercha dans l'Écriture le sens caché de préférence au sens littéral, ce qui fit grandir la théologie mystique, où les occasions d'erreurs se présentèrent en foule. De là, les bégards à Lunel, et les béguines à Avignon; de là, les pastoureaux et les autres qui, sous une apparence de rigueur, tombèrent dans des abus réprouvés par l'Église, et parfois même dans des hérésies ouvertes. Certains frères mineurs se séparèrent de leur ordre, choisirent un habit différent, des chefs distincts et un genre de vie plus austère en apparence, mais ils ne surent pas se garantir de toute erreur; ils s'intitulaient spirituels, et à l'Église

en estes-vous? Baissez le front. Les chevaliers de l'ordre, en estes-vous! Baissez le front. Gentilz-hommes, jeunes gaudisseurs, en estes-vous? Baissez le front. Et vous, jeunes garches, fines femelles de court, en estes-vous? Baissez le front. Vous estes escriptes au livre des dampnez. Vostre chambre est toute marquée avec les dyables. Dictes-moy, s'il vous plaist, ne vous estes-vous pas myrées aujourd'huy, lavées, espousseté, Dy bien, frere.— A ma voulenté, que vous fussiez aussi soigneuses de nectoyer vos armes. — Quel remede, frere? Je veulx dire que se le temps passé, si *pro quia, proh dolor!* il n'a eu que des faultes, laissons nostre mauvaise vie, Dieu aura pitié de nous : si que non, je vous convye avec tous les dyables. »

visible, riche, charnelle, pécheresse, ils opposaient une Église frugale, pauvre, vertueuse. Ils s'étaient propagés surtout en Sicile; Jean XXII publia contre eux une bulle où il ordonnait qu'ils fussent appréhendés, remis à leurs supérieurs, et plusieurs même livrés au bûcher.

La question de la pauvreté absolue, qui fut sur le point d'en- Hérésies.
traîner dans le schisme tout l'ordre des frères mineurs, se compliqua des hérésies des fratricelles (1), qui soutenaient que la véritable Église avait péri, qu'elle ne se trouvait plus que parmi les franciscains, et que le pape était l'Antéchrist. Comme ils se prétendaient destinés à convertir les Sarrasins, ils se répandaient dans les pays d'outre-mer, où ils prêchaient et propageaient leurs erreurs parmi les simples fidèles; ils eurent un chaud défenseur dans Pierre-Jean d'Oliva, dont les écrits furent brûlés en 1326. Ubertin, de Casal, et Marsile de Mainardin, de Padoue, ses disciples, se réfugièrent chez Louis de Bavière, qu'ils encouragèrent dans sa résistance au pontife. Jean XXII fulmina une bulle contre les Frères des pauvres gens, qui avaient pour chef un nommé Ange, homme obscur et illettré, de la vallée de Spolète, et donna l'ordre de leur faire leur procès ; il agit de la même manière à l'égard d'autres corporations répandues dans le diocèse de Prague, et des Vaudois restés en Piémont, qui tenaient des assemblées de cinq cents personnes, et se soulevaient en armes contre l'inquisiteur.

On découvrit dans le district de Passau en Autriche beaucoup 1315.
d'hérétiques, dont les erreurs dérivaient de celles des fratricelles. Selon eux, Lucifer et les siens avaient été injustement chassés du paradis, et ils devaient y rentrer un jour; si Marie était restée vierge, elle n'aurait pas mis au monde un homme, mais un ange. Ils rejetaient les sacrements, et disaient que Dieu n'a pas connaissance des péchés d'ici-bas, ou qu'il ne les punit pas. Douze de leurs apôtres partaient chaque année pour Jérusalem, afin de confirmer leurs coreligionnaires dans leurs croyances; chaque année les deux principaux entraient, disaient-ils, dans le paradis,

(1) Les fratricelles, qui apparurent sous Boniface VIII, furent aussi accusés de forfaits atroces (V. GENEBR., dans *Boniface VIII*). Ils se réunissaient la nuit pour chanter des hymnes; puis les lumières étaient éteintes, et leur prêtre entonnait : *Crescite, et multiplicamini*. Alors ils se mêlaient au hasard ; ils se jetaient l'un à l'autre les nouveau-nés jusqu'à ce qu'ils fussent morts, et celui dans la main duquel l'enfant expirait était fait grand prêtre. Ils brûlaient ensuite le corps, et en délayaient les cendres dans le vin qu'ils versaient aux néophytes. Ce sont, comme on le voit, les inculpations habituelles.

pour recevoir d'Énoch et d'Élie la faculté de remettre les péchés, faculté qu'ils communiquaient aux autres. Ils confessèrent au milieu des tourments toutes leurs énormités, et déclarèrent qu'ils étaient plus de huit mille dans les environs, sans compter ceux d'Allemagne et d'Italie. Beaucoup d'entre eux furent brûlés sans qu'un seul se repentît.

1317. Les erreurs d'Arnaud de Villeneuve, médecin de Valence, dont le pape faisait grand cas, furent condamnées à Tarragone : il soutenait que le démon avait enlevé le monde à la religion, dont il ne restait plus que l'écorce ; qu'on ne devait point emprunter à la philosophie des arguments pour la théologie, et que les œuvres de miséricorde sont plus agréables à Dieu que le sacrifice de l'autel.

Il est très-difficile de démêler ce qu'il y a de vrai dans les obscènes imputations dirigées contre les hérétiques; en effet, l'opinion publique était horriblement égarée, et la manie des procès, dont nous avons déjà parlé, faisait croire à toutes les absurdités, d'autant plus qu'elles étaient confirmées aux yeux du vulgaire par les supplices et les déclamations de ceux qui auraient dû les dissiper. Persuadé comme nous le sommes que souvent les châtiments font naître le délit, nous nous sentons disposé à croire que les procédures ordonnées par les institutions civiles et ecclésiastiques multipliaient les sortiléges. A Château-Landon, on entend sous terre des cris horribles; on fouille, et l'on trouve une cassette d'où s'échappe un chat noir. L'épouvante est partout; beaucoup de personnes sont arrêtées pour donner l'explication du fait. Enfin, à force d'interrogatoires et de tortures, on découvre qu'un abbé de l'ordre de Cîteaux et des chanoines avaient enfermé cet animal avec des vivres pour trois jours, afin de l'employer ensuite à un enchantement destiné à leur faire retrouver certains objets dérobés. Deux d'entre eux furent brûlés vifs, d'autres dégradés et condamnés à une prison perpétuelle.

En l'an 1322, Jean XXII, faisait savoir que « certains fils de « perdition, élèves d'iniquité, s'adonnant aux criminelles opéra- « tions de leurs détestables maléfices, avaient fabriqué des images « de plomb ou de pierre, sous la figure du roi, pour exercer sur « elles des arts magiques, horribles et défendus. » Les accusés ayant décliné la juridiction des tribunaux français, le pape chargea trois cardinaux de procéder à leur interrogatoire, et de les remettre aux juges séculiers.

Dans le cours de la même année, Jean XXII s'étonne du progrès des sciences occultes; il est « ému jusque dans les entrailles

« de ce que beaucoup de chrétiens, de nom seulement, laissent « la lumière de la vérité pour s'envelopper des nuages de l'erreur, « au point de faire alliance avec les démons, de les adorer, de « fabriquer des images, des anneaux, des miroirs, des fioles et « autres objets, pour y lier les diables; ils leur demandent et en « reçoivent des réponses, les appellent à leur aide pour satisfaire « leurs désirs dépravés, et leur offrent, en échange d'une hon- « teuse assistance, une honteuse servitude. O douleur! cette « peste se répand outre mesure dans le monde, infectant tout le « troupeau du Christ. » Le même pape Jean XXII écrit qu'il a découvert trois de ces images faites par Jean d'Amant, son médecin-barbier; en conséquence, la comtesse de Foix expédia au pontife menacé une corne de serpent, talisman regardé comme très-efficace, et le pape n'hésita point, pour recouvrer un pareil trésor, à mettre en gage tout ce qu'il possédait (1).

Avec de telles opinions, les supplices ne pouvaient que se multiplier. Gérard, évêque de Cahors, convaincu d'avoir, par des opérations de ce genre, tranché les jours du cardinal Jacques de la Voye, neveu du pape, et attenté à ceux du pape lui-même, fut livré au maréchal de cour, qui le fit écorcher, puis tirer à quatre chevaux et jeter dans les flammes. D'autres procès encore furent faits à la cour d'Avignon pour cause de sortilége. Le maréchal de Retz fut poursuivi et condamné à Paris en 1450, pour avoir tué des enfants qu'il offrait en sacrifice au diable, après les avoir fait servir à ses infâmes voluptés; on compta jusqu'à cent quarante de ses victimes. La même année, on brûla un homme obscur qui, à la vue d'un enfant dans les bras de sa mère, le saisissait et le jetait au feu. Les pastoureaux étaient pendus par bandes dans les champs, où ils chargaient les branches des arbres; « c'était « un spectacle singulier, dit un chroniqueur, que de voir une forêt « avec de tels fruits. »

Outre ces déplorables erreurs d'opinions, des hérésies véritables et dangereuses (2) avaient surgi en Angleterre, qui de là passèrent en Allemagne, où elles produisirent de plus funestes effets. Jean Huss, prédicateur à l'université de Prague, avait déjà élevé la voix contre la dépravation du clergé, quand Jérôme de Prague, son disciple, lui apporta, en revenant d'Oxford, les livres de Wiclef. Les esprits hardis et les mécontents y trouvèrent des germes républicains, Jean Huss des arguments théologiques, et les **Hussites.**

(1) *Regest. Johann.*, ép. 55.
(2) Voy. ci-dessus, ch. X.

uns comme les autres en firent volontiers leur profit. Quelques moines étant venus ensuite pour distribuer des indulgences, et
1409. Sigismond ayant prohibé le trafic sacrilége qu'ils en faisaient, Jean Huss s'en autorisa pour déclamer d'abord contre l'abus, puis contre les indulgences elles-mêmes. Le peuple l'écouta avec faveur, et les étudiants de la Bohême se prirent d'enthousiasme pour lui; mais l'antipathie nationale lui fit trouver des contradicteurs dans les professeurs allemands, qui condamnèrent quarante-deux propositions extraites des œuvres de Wiclef. Sur ces entrefaites, arrivèrent deux Anglais, grands partisans de ces doctrines; ils ranimèrent l'ardeur de Jean Huss, qui, élevé au poste de recteur de l'université par l'appui de la reine, se déclara le défenseur des doctrines de Wiclef, et tonna contre le clergé et le pape. Alors les Allemands nominaux et les Bohémiens réalistes renouvelèrent les vieilles luttes scolastiques. Des arguments ils passèrent aux injures, et de là aux voies de fait, puis vingt-quatre mille étudiants, d'autres disent quarante, quittèrent l'université de Prague pour celle de Leipzig (1).

Sbiuk, archevêque de Prague, défendit cette prédication; mais Jean Huss persista; sa fougue redoubla même lorsque Jean XIII publia des pardons pour tous ceux qui l'assisteraient contre Ladislas de Naples, et Jérôme de Prague brûla la bulle pontificale sous le gibet. La ville fut mise en interdit, et Jean Huss, obligé de sortir, alla répandre ailleurs ses enseignements. Ce n'était pas du reste une grande hérésie, fondée, comme celle d'Arnaud de Brescia, sur une philosophie qui embrassait tout l'ensemble de la foi; elle n'atteignait que certains mystères et des pratiques particulières. Elle grandit, parce qu'elle trouva des germes de mécontentement tout prêts à se développer, et parce qu'on ne put y porter un prompt remède dans un temps où l'Église se trouvait misérablement déchirée entre trois papes.

Telles étaient les plaies que le concile de Constance était appelé
1414. à cicatriser. L'empereur, beaucoup de princes et de seigneurs as-
5 novembre. sistèrent à cette assemblée, qui fut extrêmement nombreuse; car on comptait, dit-on, dans la ville cent cinquante mille étrangers, trente mille chevaux, dix-huit mille ecclésiastiques et deux cents docteurs de l'université de Paris. Ce fut un combat de luxe entre tous ces grands personnages; au milieu des costumes divers qui distinguaient les différentes nations, ils se faisaient remarquer par l'étrangeté de leurs vêtements et de leurs armures, par leur suite

(1) LENFANT, *Hist. de la guerre des Hussites.*

splendide, les seigneurs venus des extrémités de l'Europe, et principalement les cardinaux. Une foule de gens accoururent à Constance pour jouir de ce spectacle, beaucoup pour se divertir; car il s'y trouva trois cent quarante-six comédiens et jongleurs, et sept cents courtisanes. Les gens pieux priaient et les doctes s'apprêtaient aux duels dialectiques qui, dans le présent consolidé, devaient élever des hommes de science jusqu'aux grands de la terre.

La nature de notre travail ne nous permet point de suivre pas à pas les discussions de cette importante assemblée. Elle montra d'abord tant d'opposition aux moyens habiles à l'aide desquels les Italiens et le pape essayèrent de la dominer (1) que celui-ci, perdant courage, accepta, avec une apparente sérénité, la proposition d'abdiquer; mais ensuite il refusa de tenir sa promesse, et profita même d'un tournoi donné dans la plaine qui sépare les deux lacs pour s'enfuir, déguisé en piqueur, avec l'aide de Frédéric d'Autriche. Alors la joie se change en consternation; mais, à la suggestion de Jean Gerson, on proclame que le concile œcuménique est supérieur aux papes, qu'il tire immédiatement ses pouvoirs de Dieu, et que chacun, y compris le pape, est tenu de lui obéir en ce qui concerne la foi, le schisme et la réforme générale de l'Église dans son chef et dans ses membres (2). Les Italiens protestèrent; mais, comme il fut décidé que l'on voterait par nation, ils succombèrent. Le concile cita Jean, pour qu'il eût à se disculper des faits énormes et scandaleux dont il était accusé. Comme il ne comparut pas, il fut procédé à l'enquête; enfin il tomba au pouvoir du concile, qui le destitua, brisa son sceau et ses armes, et le tint en prison courtoise. Quelques années après il se racheta, et fut nommé cardinal de Frascati.

1415.

29 mai.

Grégoire XII abdiqua également, et se contenta de devenir cardinal de Porto. Seul, Pierre de Luna s'obstinait à rester pape, excommuniant quiconque n'était pas avec lui, et déclarant que l'Église était à Peniscola, où il se trouvait, comme jadis tout le genre humain dans l'arche; mais, quand les Espagnols se réu-

4 juillet.

(1) « Il s'éleva dans le concile de Constance une bruyante querelle entre l'archevêque de Milan et celui de Pise; des paroles ils en vinrent aux mains, voulant s'étrangler l'un l'autre, attendu qu'ils n'avaient point d'armes; si bien que beaucoup se précipitèrent par les fenêtres de la salle du concile. » SANUTO, dans *T. Mocenigo*.

(2) Le même Gerson (*Tract. de potest. Eccles.*, cons. X et XII) dit que cette opinion aurait été tenue pour hérétique avant ce moment, et qu'elle ne fut adoptée qu'en considération des désordres et de la confusion causée par le schisme.

1417. 26 juillet. nirent aux nations française, italienne, allemande, anglaise, qui composaient le concile, il fut aussi déposé.

Sigismond voulait qu'avant d'élire le nouveau pontife, il fût procédé à la réforme de l'Église. Les Italiens insistaient pour la prompte nomination du pape, et accusaient Sigismond d'hérésie. 11 novembre. Il dut donc céder, et l'on élut Otton Colonna, qui prit le nom de Martin V. Sigismond ne s'était pas trompé dans ses prévisions. En effet, Martin V, trouva moyen de remettre de jour en jour les réformes demandées, consumant le temps en projets ou en concessions insignifiantes; il protesta même contre les appels au concile, et confirma plusieurs abus, jusqu'au moment où il déclara 1418. 22 avril. le concile clos, et s'en alla à Rome.

Les Pères, voyant que le peuple les prenait en défiance comme étant séparés du pape, voulurent témoigner de leur zèle pour la 1414. foi en sévissant contre l'hérésie. Sigismond avait dénoncé au concile les doctrines des hussites, et cité Jean Huss à comparaître. Pour le mettre à l'abri de toute offense pendant la route, il lui avait donné un sauf-conduit et une escorte de seigneurs. Du reste, Jean Huss se vantait, une fois arrivé, de persuader les Pères; si, au contraire, ils parvenaient à le convaincre d'une seule erreur de foi, il consentait à subir les peines destinées aux hérétiques.

Le concile voulait une transaction, une réforme, et Jean Huss une révolution; ses croyances, dont le venin fut alors découvert, il continuait à les prêcher avec une telle persistance que Jean XXIII le fit arrêter. L'empereur le réclama, mais faiblement; il reconnut même au concile le droit de juger les hérétiques. Le procès commença, et trente-neuf articles furent présentés à Jean Huss pour qu'il les abjurât, en se soumettant à la décision des Pères. Mais il répondit que la plupart de ces articles n'avaient jamais été enseignés par lui; qu'il croyait les autres vrais, et que, s'il n'avait pas d'autres arguments pour le convaincre, il était prêt à mourir plutôt que de renier sa conscience (1). Condamné en effet, et livré au 1415. bras séculier, il monta avec intrépidité sur le bûcher qui devait allumer un si terrible incendie (2). Jérôme de Prague, qui était venu

(1) Bzov., ann. 1414; Cochl., liv. II, ép. 6.

(2) Quelques-uns ont voulu disculper Sigismond du meurtre de Jean Huss; mais les faits sont contre lui. L'interrogatoire subi dans le concile par l'hérésiarque existe ou existait dans la bibliothèque du sénat de Hambourg; il se terminait ainsi : *Eo vero* Jean Huss *recedente, rex cœpit loqui : Jam audistis quod ex centum novem ex illis quæ probata sunt in eum, et quæ confessus est, et quæ sunt in libro ejus sufficerent sibi pro damnatione. Et imo si nollet revocare, ut dixistis, comburatur, vel vos faciatis secum sicut scitis, secundum jura vestra. Et sciatis quod quicumque promittent vobis quod*

avec lui, saisi d'effroi, rétracta ses erreurs; puis, honteux de sa faiblesse, il les professa de nouveau; enfin, poursuivi comme hérétique relaps, il fut envoyé aussi au bûcher. Au moment du sup- 1416.
plice, il aperçut un paysan qui se hâtait d'ajouter du bois au feu : *Sainte simplicité!* s'écria-t-il, *celui-là pécherait mille fois qui l'abuserait.*

Triste remède que la violence ! Sigismond en fut puni, ou plutôt ce furent les peuples, qui expient toujours les méfaits des rois.

Afin d'accomplir l'œuvre de la réforme qui était restée inachevée, le pape Martin V convoqua un concile à Bâle; mais à peine Concile de Bâle.
l'eut-il ouvert qu'il mourut. 1431. 23 juillet. Lorsqu'on lui donna pour successeur le Vénitien Eugène IV (Gabriel Gondulmiero), les conclavistes établirent une espèce de constitution qui, en certains points, concernait aussi le gouvernement civil. Ils décidèrent que l'hommage dont les feudataires et les employés se trouvaient tenus envers le pape n'était pas exclusif, mais qu'il regardait encore le collége des cardinaux, auquel ils devaient être soumis pendant la vacance du saint-siége; que moitié des revenus de l'Église serait réservée aux cardinaux; que le pape, en conséquence, ne pouvait se permettre aucun acte important sans le consentement du sacré collége, comme de faire la guerre ou la paix, d'asseoir des taxes, ou de changer de résidence; qu'il devait, en outre, réformer la cour pontificale et convoquer des conciles périodiques. Eugène s'y engagea. Ce fut, au jugement de l'un de ses successeurs (1), un pontife d'une âme élevée, mais sans mesure dans aucune chose, et qui entreprit toujours ce qu'il voulait et non ce qu'il pouvait. Il fit ouvrir le concile de Bâle avec le projet d'extirper l'hérésie, de mettre une paix perpétuelle entre les nations chrétiennes, de faire cesser le long schisme des Grecs, et de réformer l'Église. Mais les Pères se mirent à l'œuvre avec tant d'ardeur qu'il s'en effraya et les ajourna; ils passèrent outre, citèrent le pontife lui-même, l'accusèrent de désobéissance, et, prenant leur essor, ils se déclarèrent supérieurs à lui.

S'appliquant désormais à la réforme de l'Église, ils suppri-

velit revocare, non credatis sibi, quia ego tali non crederem. Et nec permittatis eum amplius prædicare, quamdiu vivit, nec ad regnum venire, quia veniens ad suos fautores faciet novissimos errores, pejores prioribus. Et si qui inventi fuerint ejus fautores, quod cum eis fiat justitia, ut rami cum radice evellantur. Et concilium scribat principibus quod sint prælatis favorabiles qui pro illorum errorum extirpatione hic laborarunt. Et faciatis finem cum aliis occultis ejus discipulis... Ap. ECCARD, II, 1862.

(1) *Oratio* ÆNEÆ SYLVII, *de Morte Eugenii papæ.*

mèrent beaucoup de droits curiaux, déterminèrent la forme de l'élection du pape et le serment qu'il devait prêter ; ils limitèrent les concessions qu'il pouvait faire à ses parents, en excluant ses neveux du nombre des cardinaux, qu'ils restreignirent à vingt-quatre. 1437. 26 juillet. Sous le prétexte que le désordre et le tumulte s'étaient introduits dans le concile, le pape le déclara dissous, et en convoqua un autre à Ferrare ; le choix de cette ville convenait mieux aux Grecs venus pour se réconcilier. Mais les Pères, à l'exception de deux et du légat, restèrent à leur poste, et continuèrent à restreindre la juridiction romaine ; ils déclarèrent même le pape suspendu et l'assemblée de Ferrare schismatique ; sans écouter les souverains qui voulaient éviter un nouveau schisme, ils condamnèrent le pape comme hérétique, et lui substituèrent Amédée VIII, duc de Savoie, qui, après avoir renoncé aux affaires et s'être retiré à Ripaille, ne sut pas décliner le rôle d'antipape sous le nom de Félix V.

Concile de Florence. 1439. 26 février.

Des personnages insignes assistèrent au concile qui fut transféré de Ferrare à Florence : le cardinal Julien Cesarini, qui, pour soutenir le concile, avait eu le courage d'adresser des reproches au pape, et qui désormais défendait la cause de la vérité avec une argumentation pressante ; Jean de Montenero, provincial des dominicains de Lombardie, très-versé dans la science théologique ; parmi les Grecs, Gémiste Pléthon, grand académicien ; George de Trébizonde ; George Scolarius, encore laïque, et bientôt patriarche de Constantinople ; Marc-Eugène, évêque d'Éphèse, très-ferme dans les doctrines schismatiques, et, le plus illustre de tous, le cardinal Bessarion, plein de zèle pour la vérité. Dans cette assemblée, le pape excommunia le concile de Bâle, et, après de longs débats avec le patriarche de Constantinople, il déclara la réunion de l'Église d'Orient à l'Église latine.

L'élection de Félix V avait fait perdre de son crédit au concile de Bâle, qui enfin, par décision de son pape, suspendit ses séances. 1442. 26 avril. Alors Frédéric III, le nouvel empereur, qui avait cherché à concilier les esprits, envoya à Eugène son secrétaire particulier, Æneas Sylvius Piccolomini, de Sienne, pour l'amener à tenir un nouveau concile en Allemagne. Après de longues négociations, le pape consentit, sur son lit de mort, à sa demande et à un concordat avec l'Allemagne, à la condition que les droits du saint-siége n'offriraient aucun préjudice.

1447. Nicolas V (Thomas de Sarzane), qui lui succéda, confirma le concordat, et montra de si bonnes dispositions qu'il parvint à concilier l'Allemagne et la France ; le concile de Bâle dut alors se

dissoudre; Félix V abdiqua, et la paix fut rendue à l'Église. 1391.
Si le concile de Bâle se fût employé à réformer l'Église avec prudence et charité, il aurait pu conjurer les grands malheurs qui éclatèrent dans le siècle suivant; mais, guidé par la passion, il ne songea pas seulement à limiter la puissance papale, comme l'avait fait celui de Constance, mais à y substituer la sienne propre; c'est ainsi qu'il prépara la révolte ouverte de l'Allemagne et la rébellion dissimulée de la France. La supériorité des conciles sur le pape fut reconnue en Allemagne et en France; mais, comme il était convenu que le pape seul pouvait les réunir, rien ne fut changé. Les pragmatiques sanctions faites alors avec ces deux nations infirmèrent quelques-unes des prérogatives du saint-siége, mais elles laissèrent entières les principales.

CHAPITRE XIII.

HUSSITES. — SIGISMOND ET SES SUCCESSEURS. — HONGRIE.

Le feu qui brûla Jean Huss et Jérôme de Prague à Constance alluma dans la Bohême un redoutable incendie. Leurs sectateurs, qui jusque-là, soumis à leur autorité et à celle du roi, s'étaient contentés de demander la liberté de conscience, se déchaînèrent avec fureur et vengèrent le sang par le sang, surtout sur les Allemands, auxquels ils imputaient le méfait. Jacobel de Misa, professeur de Prague, proclama que priver les laïques du calice était un sacrilége. Comme cette proposition fut condamnée par le concile de Constance, les hussites déclarèrent que la condamnation lésait les droits d'un peuple libre; cette question de compétence devint l'étendard d'une faction, dont l'irritation fut poussée jusqu'à la férocité.

Nicolas de Hussinetz, qui avait été le protecteur de Jean Huss, soutenait alors les novateurs, qui se réunissaient pour recevoir la communion sous les deux espèces. D'un acte religieux ils passèrent à des désordres politiques, et sortirent de la ville pour se retirer sur le mont voisin. Jean Trosnowa, surnommé Ziska (*le Borgne*), plus résolu que Hussinetz, donna l'ordre à tous ses compagnons de convertir en maisons les tentes qu'ils avaient dressées sur la montagne; telle fut l'origine de la ville appelée *Tabor*, c'est-à-dire camp. Les insurgés furent désignés par le nom de taborites, de calixtins, d'utraquistes et de hussites. A leur tête, Ziska se

1419. jette dans Prague, qu'il occupe, et, selon la coutume (*défénestration*), il lance par la fenêtre le bourgmestre et treize sénateurs.

La frayeur peut-être causa la mort de Wenceslas; Sigismond, son frère, aurait dû lui succéder; mais les hussites pouvaient-ils tolérer comme chef celui qui avait trahi leur maître? Ils se fortifièrent donc, mirent à sac les églises, les couvents et les terres des catholiques; ceux-ci usèrent de représailles, mais si bien, dit-on, que seize cents hussites furent, dans un jour, précipités dans les puits des mines de Luttemberg.

Sigismond, arrivé en Bohême, déploie une rigueur qui ne fait qu'irriter sans corriger; à Breslau, il envoie au supplice vingt-trois chefs de rebelles, tandis que le pape publie la croisade contre les hérétiques. Les hussites, résolus à défendre leurs personnes et leurs croyances, se réunissent sous quatre capitaines, et font leur place d'armes de Tabor. Sigismond, qu'ils persistent à rejeter comme roi, vient assiéger Prague à la tête de quatre-vingt mille hommes; il est défait, et contraint d'entrer en négociations. Les vainqueurs lui proposèrent quatre articles, savoir : que les prêtres pussent prêcher librement la parole de Dieu; que la communion fût administrée sous les deux espèces; qu'on enlevât au clergé ses possessions; enfin que la peine capitale fût prononcée pour les péchés mortels publics, entre autres le concubinage des prêtres, la simonie des sacrements, des bénéfices et des indulgences. Les quatre articles ne suffirent pas aux hussites, qui en proposèrent douze autres où respirait le fanatisme, et portant la destruction des monastères des églises superflues. En attendant, Ziska les démolissait
1422. et massacrait les catholiques; il fit déposer Sigismond, et le battit de nouveau quand il reparut à la tête de soixante mille Hongrois, Autrichiens et Moraves. Une guerre intestine s'alluma ensuite entre les hussites modérés et les fanatiques. Ziska, devenu aveugle de borgne qu'il était, acquit une telle autorité que Sigismond offrit
1424. de le nommer son vicaire général. A sa mort, causée par la peste, l'irritation s'accrut entre les sectes diverses qui, d'accord pour combattre l'ennemi commun, parcoururent, en bandes séparées, la Silésie, la Moravie, l'Autriche, qu'elles appelaient pays des Philistins, des Iduméens, des Moabites. Martin V prêcha de nouveau la croisade contre eux, et Frédéric le Belliqueux vint les at-
1426. taquer avec une forte armée; il éprouva une défaite, et douze mille de ses soldats furent massacrés par les terribles sectaires. L'Allemagne entière, saisie d'effroi, sortit alors de son inertie; mais quoi? une terreur panique dissipe l'armée à l'approche des taborites, qui se ruent sur la Saxe, la Franconie et la Bavière,

où ils exercent de plus grands ravages que les barbares d'autrefois. 1427.
Quand toute la terre sera dévastée, disaient-ils, *et les villes réduites à cinq, le nouveau règne du maître commencera, parce que c'est maintenant l'heure de la vengeance, et que le Seigneur est le Dieu de colère.*

Le cardinal Julien Cesarini, légat pontifical, parvint de nouveau à mettre l'Allemagne d'accord pour la répression des sectaires, et quatre-vingt mille hommes s'avancèrent contre eux, sous les ordres de Frédéric, électeur de Brandebourg; Procope 1431.
Holy (*le Tondu*), qui avait succédé à Ziska, marcha de son côté à l'ennemi : mais à peine les Allemands se virent-ils attaqués qu'ils prirent la fuite dans le plus grand désordre, en laissant onze mille morts sur le champ de bataille et huit mille chariots chargés d'armes.

On songea alors à traiter, et le concile de Bâle adressa aux hussites des invitations bienveillantes, qui les déterminèrent à y envoyer trois cents députés, au nombre desquels Jean Rokyezana, leur prédicateur le plus éloquent, et Procope le Grand. Ces députés, dont la vue seule jeta l'épouvante parmi les Pères, présen- 1433.
tèrent au concile les quatre articles; mais, comme la discussion traînait en longueur, les Bohémiens s'en retournèrent. Après s'être convaincus que les hussites ne professaient pas les trente-quatre propositions condamnées dans les écrits de Wiclef, les Pères envoyèrent à Prague des théologiens qui modifièrent les quatre articles, et permirent l'usage du calice. Les utraquistes acceptèrent 1434.
ces *compactata ;* mais les taborites et les orphanites, plus violents qu'eux, les désapprouvèrent ; chacun d'eux reprit les armes, et les fanatiques, à Bœhmischbrod, furent détruits par le fer et le feu.

Une fois les Bohémiens vaincus par les mains des Bohémiens, ainsi qu'il l'avait espéré, Sigismond fut reçu à Prague comme roi, confirma les *compactata*, et garantit la liberté des cultes, les priviléges du royaume et l'exclusion des étrangers.

Après vingt années de règne, dans le seul but peut-être de se reposer des ennuis que lui avait fait digérer, comme il le disait, la machine pesante et rouillée de l'Empire, Sigismond fit le voyage d'Italie. Il fut couronné à Milan et à Rome ; mais, toujours dénué 1433.
d'argent, obligé à chaque pas de traiter ou de se défendre, il dut prolonger son séjour plus qu'il ne l'aurait voulu, surtout lorsqu'il était d'une grande importance pour lui de calmer la Bohème et de réprimer les Turcs. Néanmoins il repartit sans avoir rien terminé.

Il ne devait pas échouer dans toutes ces tentatives, puisqu'il eut Hongrie. 1301.

le bonheur d'assurer à sa famille le trône de Hongrie. La dynastie d'Arpad s'était éteinte avec André III. L'archevêque de Strigonie, d'accord avec le pape, proclama Charobert (Charles Robert), fils de Charles Martel, auquel commence la lignée d'Anjou. Mais ce prince étranger était si peu agréable au pays que, pour le protéger contre les embûches auxquelles il se trouvait exposé, on fut obligé de lui concéder le privilége de clergie. Il fallut d'abord de
1304. longs efforts pour obtenir du vayvode de Transylvanie la restitution de la couronne angélique; puis les révoltes éclatèrent, et Charles dut se résigner à une guerre perpétuelle avec ses sujets, avec les Vénitiens en Croatie et en Dalmatie, avec les Serviens
1308. et les Turcs, avec l'Autriche et la Valachie, et enfin avec les Tartares de Russie. Il attribua les mines à la couronne, dont il se réserva les deux tiers du produit, soit pour l'or ou l'argent; il s'arrogea le droit de destituer les fonctionnaires nobles, imposa des charges et des services au clergé, établit des annates en faveur du pape, avec prélèvement du tiers à son profit, et décréta l'inquisition, mais sans pouvoir lui faire prendre racine; il altéra les monnaies, abolit les duels judiciaires, et, en le mariant avec Jeanne, héritière du royaume de Naples, il acquit, par son second fils André, l'expectative de ce trône, qui devait lui coûter si cher.

1342. Louis, son fils aîné et son successeur, mérita le nom de Grand par quarante années d'expéditions guerrières, dont la plus mémorable fut la conquête de Naples, que nous raconterons ailleurs. A
1370. Venise il enleva Spalatro, Zara, Trau, Raguse: il fut même porté au trône de Pologne, et, maître souverain de la Bosnie, la Servie, la Bulgarie, la Moldavie et la Valachie, il étendit ses possessions de l'Adriatique au Pont-Euxin et à l'embouchure de la Vistule.

Il transféra de Visegard à Bude la chambre du royaume, chassa les juifs et les usuriers, abolit les jugements de Dieu, et, après avoir fait connaître aux siens une civilisation plus avancée dans l'expédition d'Italie, il résolut de la transplanter parmi eux. Il
1367. fonda la première université à Cinq-Églises, planta les vignobles de Tokai, détermina les obligations des paysans, et accorda aux grands propriétaires les prérogatives de la noblesse; enfin il confirma la bulle d'or d'André, sauf le quatrième article, et fit de nouvelles lois.

1382. Après lui, Marie, sa fille, fut couronnée; mais les mécontents favorisèrent Charles de Durazzo, roi de Naples, qui vint et se fit
1386. proclamer: la reine veuve le fit assassiner. Aussitôt les sujets indignés s'emparèrent de la mère et de la fille. La première mourut;

l'autre fut délivrée par son mari Sigismond, fils de l'empereur 1392.
Charles IV, qui, à sa mort, resta roi du pays. Occupé cependant, comme nous l'avons vu, dans la Bohême et l'Empire, il ne pouvait contenir les Hongrois, qui, affectant de croire qu'il avait péri
dans la célèbre bataille de Nicopolis, proclamèrent Ladislas V, 1396.
fils de Charles II et roi de Naples ; puis, quand Sigismond reparut, ils le tinrent longtemps prisonnier.

Plus tard il put songer à repousser Ladislas ; ce prince ayant vendu à Venise ses droits sur la Dalmatie, Sigismond déclara la
guerre à la république et dévasta le Frioul jusqu'à Trévise ; il obtint 1413.
ensuite Belgrade du despote de Servie, qui désespérait de défendre cette place contre les Turcs.

Sigismond put alors amener les États à reconnaître la succession dans la ligne autrichienne, et par suite à faire couronner Élisa-
beth, sa fille et son gendre, Albert V d'Autriche. Sigismond était 1410.
beau de sa personne, éloquent et ami des lettres. Il avait fait chevalier George Fiscelin, le meilleur avocat de son temps, et, comme il voyait les anciens chevaliers dédaigner ce nouveau venu : *Sachez*, dit-il, *que je puis faire mille chevaliers en un jour, et non pas un savant en mille ans.* Plus libéral que ne le comportait la médiocrité de ses revenus, il se trouvait toujours dans la pénurie et remettait les affaires d'un jour à l'autre ; il en résulta que les diètes germaniques, négligentes de leur nature, ne firent rien, ou presque rien, lorsque les circonstances étaient les plus urgentes. Aussi, sous son règne et sous les princes de sa famille, l'Empire alla-t-il en déclinant et se trouva primé par les États héréditaires.

L'existence intérieure de Sigismond fut aussi troublée par Barbe de Cilley, sa femme, qu'on nous dépeint comme une Messaline, chez qui l'âge n'émoussa point la volupté ; elle ne pouvait concevoir certaines religieuses de Bohême qui s'étaient laissé enlever la vie plutôt que l'honneur. Elle répondit à une dame qui lui citait l'exemple de la tourterelle, restant fidèle au compagnon qu'elle a perdu : *Pourquoi, au lieu de cet oiseau solitaire, ne parlez-vous pas des pigeons et des passereaux, animaux domestiques dont les voluptés ne sont jamais interrompues ?*

On l'accusa de s'entendre avec les hussites pour exclure de la succession son gendre Albert d'Autriche, qu'ils abhorraient à cause de son intolérance ; car on l'accusait d'avoir livré aux flammes treize cent vingt juifs qui s'étaient refusés à recevoir le
baptême. A la mort de Sigismond, il se vit donc contester la cou- Albert d'Autriche. 1437.
ronne de Bohême quoiqu'il se fût déjà fait proclamer roi de Hon-

grie et même d'Allemagne. Il visa à rétablir la paix, et à instituer un gouvernement fort et régulier ; mais les princes avaient trop d'intérêt à perpétuer le désordre ; aussi ne réussit-il qu'à tran-
1439. quilliser l'Autriche, son patrimoine, où il détruisit plusieurs châteaux ; il mourut bientôt.

Ladislas, dit le Posthume parce qu'il naquit après la mort de son père, lui succéda en Autriche, ainsi qu'en Hongrie et en
Frédéric III. 1440. Bohême, tandis que Frédéric III, de la ligne autrichienne de Styrie (1), était promu à l'Empire. Ce prince eut un règne plus long qu'aucun de ses prédécesseurs, mais un règne plus abject. Paresseux et pusillanime, bien qu'arrivé à l'âge de vingt-cinq ans, il dissimulait, sous l'amour de l'étude, sa négligence des affaires publiques, et, partie par pauvreté, partie par nature, il montrait une avarice honteuse. Il s'occupa assez froidement de mettre la paix entre les princes et les papes, et de réprimer les bandes de pillards ;
1452. il descendit en Italie avec une suite brillante mais inoffensive, ou, pour mieux dire, sans armes ; à Rome, il se fit marier et couronner à la fois.

Au moment où l'Europe était épouvantée de la chute de Constantinople, Pie II, qui avait été secrétaire de Frédéric sous le nom d'Æneas Sylvius Piccolomini, lui écrivit en le proclamant le chef de la croisade comme le prince qui en était le plus digne par son rang et son caractère. Mais tous ses efforts se bornèrent à réunir quelques diètes qui ne produisirent aucun résultat ; il ne secoua pas même sa torpeur quand les Turcs vinrent faire des excursions jusque dans la Carniole.

La Hongrie commençait à devenir importante, comme boulevard contre les Ottomans. Wladislas de Jagellon, déjà roi de Pologne, qui avait ceint la couronne hongroise, la défendit par les armes jusqu'au moment où il fut obligé d'y renoncer, sous la réserve toutefois de la régence et de la succession éventuelle au trône. Meschid-beg ayant envahi la Transylvanie, Wladislas fit
1442. partie de l'expédition que Jean Hunyade dirigea contre les Ottomans. Après la défaite à Jalovaz, ils cédèrent la Valachie aux Hongrois, et gardèrent la Bulgarie. Wladislas ne tarda point à violer la paix ; mais la déroute de Varna, et sa tête qui fut promenée de
1444. ville en ville, attestèrent que le faible ne manque pas impunément de foi.

(1) J. Chmel, *Gesch. Kaiser Friderich's III und seines Sohnes Maximilians I* ; Hambourg, 1840.
Regesta chronologico-diplomatica Friderici III ; Vienne, 1840.

Alors le grand Jean Hunyade, qui s'intitulait lui-même le soldat du Christ, tandis que les Valaques l'appelaient le chevalier blanc, et les Turcs le diable, fut élu régent de Hongrie ; il continua de faire la guerre aux Ottomans vaincus et vainqueurs, comme nous l'avons raconté (1).

Il détermina les Hongrois à reconnaître pour roi Ladislas le Posthume ; mais, comme ce jeune prince était au pouvoir de son tuteur, Frédéric III, qui le retenait, Hunyade ravagea l'Autriche et souleva les nobles, qui envoyèrent défier Frédéric. Golzer, bourgeois de Vienne, fit révolter la ville, assiégea l'empereur lui-même, et le contraignit de relâcher son pupille. Ladislas, roi de Hongrie et de Bohème, duc d'Autriche et de Styrie, mourut à peine âgé de dix-sept ans. Malgré les Autrichiens, Mathias Corvin, fils du grand Hunyade, obtint la couronne de Hongrie, et 1357.
George Podiébrad celle de Bohème. Le dernier s'était montré, comme vice-roi, favorable aux utraquistes ; il fut, en conséquence, excommunié et déposé par le pape. Mathias Corvin aspirait aussi à la couronne de Bohème ; mais elle fut donnée à Ladislas (Vla- 1471.
dislas) II, fils du roi de Pologne.

Frédéric III, qui se trouvait désormais l'héritier des trois branches d'Autriche, de Styrie et du Tyrol, se cacha dans Vienne, et laissa l'Empire se débattre au milieu de guerres interminables ; mais, tandis que l'Allemagne s'en allait en ruine, il éleva sa famille au comble de la grandeur.

La maison de Bourgogne, issue, comme nous l'avons dit, de Philippe le Hardi, fils de Jean le Bon, roi de France, avait réuni à son comté la plus grande partie des Pays-Bas, auxquels Charles le Téméraire ajouta le Brisgau et les possessions autrichiennes en Alsace, d'où il jetait un regard de convoitise sur la Lorraine et la Suisse. Possesseur de ses riches États, Charles ambitionnait de les ériger en royaume ; il s'adressa, dans ce but, à l'empereur, auquel il promettait, pour son fils Maximilien, la main de Marie, sa fille unique. Quand ils s'abouchèrent à Trèves, Charles 1473.
avait avec lui huit mille chevaux, six mille fantassins et une suite nombreuse de seigneurs : il déploya tant de magnificence que son manteau seul valait plus de deux cent mille sequins : contraste bizarre avec le misérable cortége de l'empereur ; mais, comme ils se défiaient l'un de l'autre, ils ne purent s'entendre ; plus tard ils se firent la guerre, puis intervint une réconciliation par suite de laquelle Frédéric abandonna ses alliés,

(1) Voyez ci-dessus.

1477. les Lorrains et les Suisses. Ces deux peuples se liguèrent, battirent Charles en Suisse, et le tuèrent sous les murs de Nancy.

La maison de Bourgogne finissant avec lui, la France prétendit à la portion du territoire dont la suzeraineté lui appartenait, c'est-à-dire la Franche-Comté, l'Artois, le Mâconnais, l'Auxerrois, Salins et Bar-sur-Seine. Les Gantois tenaient entre leurs
1482. mains Marie, qui, par inclination, épousa Maximilien. Le roi de France fit marcher des armées et agir tous les ressorts de l'intrigue. Sur ces entrefaites, Marie fit une chute de cheval et mourut, laissant deux enfants, Philippe et Marguerite. Le premier, d'après les stipulations arrêtées, lui succéda, et les Gantois lui désignèrent quatre tuteurs, à l'exclusion de son père ; les États de Flandre offrirent la main de la jeune princesse au Dauphin, avec
1483. les pays contestés pour sa dot. Bientôt Maximilien se trouve en guerre avec son gendre, devenu roi de France ; les Flamands se révoltent ; les habitants de Bruges arrêtent Maximilien lui-même, et ne le délivrent que lorsqu'il a promis de renoncer à la régence et de retirer toutes les troupes étrangères des Pays-Bas. Mais l'empereur Frédéric fit annuler la promesse et recommencer la guerre ; ses armes l'emportèrent enfin, et les échevins de Gand, de Bruges et d'Ypres furent réduits à demander pardon à genoux à Maximilien, qui reprit l'administration des Pays-Bas.

De là commence la grandeur de l'Autriche, qui put devenir la rivale de la France et de l'Espagne. Frédéric investit tous ceux de sa maison du titre d'archiducs ; il prit pour devise et fit placer partout les lettres A, E, I, O, U, c'est-à-dire *Austriæ Est Imperare Orbi Universo* (*Alles Erdreich Ist Osterreich Unterthan*). Il abandonna ensuite le gouvernement à Maximilien, et, retiré à Lintz, il cultiva les jardins, l'astrologie, l'alchimie, jusqu'au mo-
1493. ment où il mourut d'une indigestion de melon (1).

Mathias Corvin. 1485. Maximilien avait été reconnu roi des Romains, lorsque Mathias Corvin, pour punir Frédéric III d'avoir donné l'investiture de la Bohême à Ladislas, entra en Autriche, et s'empara même de Vienne. Mathias Corvin, digne fils du grand Hunyade, ne cessa jamais de faire la guerre aux Turcs, qui de la Bosnie poussaient leurs excursions dans la Dalmatie, la Croatie, l'Esclavonie et la Transylvanie. Admirateur des anciens, il améliora l'organisation militaire, et forma une bonne infanterie, arme inconnue aux

(1) L'aigle à deux têtes ne se voit pas avant 1459 ; mais elle se trouve sur une monnaie de cuivre des Turcomans Ortocides, vers 1220. MARSDEN's *Numismata Orientalia*, p. 153.

Hongrois ; il put alors opposer aux janissaires de Mahomet la *garde noire*, inspirée par des sentiments d'honneur tout à fait nouveaux. Il vivait familièrement avec ses soldats, qu'il connaissait par leur nom. Une fois il pénétra dans le camp turc, et vendit toute la journée des comestibles devant la tente du pacha, auquel il sut ensuite redire jusqu'aux mets servis sur sa table ; il se glissa de même dans Vienne sans être reconnu, lorsqu'il la tenait bloquée, y resta tant qu'il lui plut, et en sortit en poussant une roue devant lui. Après le siége de Vienne-Neuve, dont il s'empara, il fit don de son portrait aux habitants, en signe d'estime.

Il lisait toutes les lettres qui lui étaient adressées, écrivait ou dictait toutes les réponses en termes brefs et résolus. Ainsi, il mandait au pape : *Que Votre Sainteté soit certaine que la nation hongroise changera la double croix de son écusson en croix triple avant de laisser conférer par le siége apostolique les bénéfices de prérogative royale ;* et aux habitants de Bude : *Mathias, par la grâce de Dieu, roi de Hongrie. Bonjour, citoyens. Si vous ne venez tous vous présenter au roi, vous perdrez la tête. Donné à Bude. Le roi.*

Il réforma la justice en promulguant le *Decretum majus*, qui est une transaction entre les nobles et le peuple. Les premiers étaient jaloux, comme partout ailleurs, de conserver leurs priviléges, leurs justices privées, et de se faire respecter par un prince de leur choix, tandis que le peuple voulait un pouvoir central ; c'est pourquoi, alors qu'il abolissait les justices palatines, il adjoignait au président des tribunaux royaux, huit ou dix assesseurs, choisis parmi les magnats. Lorsque la guerre le lui permettait, il parcourait le royaume en personne, rendait la justice et recevait les réclamations. Ce proverbe est resté parmi les Hongrois : *Après Corvin, plus de justice.* Il décréta que les rois ne pourraient s'emparer des biens de personne, sauf par voie judiciaire ; que les impôts devraient être consentis par les ordres, et qu'on ne conférerait pas au même individu deux bénéfices ecclésiastiques. Béatrix de Naples, sa femme, lui fit apporter dans sa cour plus de luxe et de recherche ; il s'entourait d'hommes de lettres, et voulait faire de la Hongrie une autre Italie (1). Il témoigna de l'amitié à Antoine Bonfinio d'Ascoli, qui a écrit une

(1) C'est l'expression de BONFINIUS, *Rerum Hungaricarum* Dec. IV : *Pannoniam Italiam alteram reddere conabatur... Varias quibus olim carebat artes eximiosque artifices ex Italia magno sumptu evocavit... Olitores, cultores hortorum, agriculturæque megistros, qui caseos etiam latino, sæculo, græco more conficerent.*

histoire de ce pays dans le langage de celle de Tite-Live, c'est-à-dire élégante et menteuse; pour éviter les mots nouveaux, il dénature les idées (1). L'astrologie, l'architecture, la tactique, les belles-lettres, furent favorisées par Corvin, qui fonda l'université de Bude, où quarante mille étudiants se trouvèrent réunis, avec maîtres et gens de service, dans une enceinte immense, renfermant des greniers, un hôpital et toutes les dépendances nécessaires. Il forma aussi une bibliothèque, avec une dotation de trente mille ducats par an; il faisait acheter tous les livres imprimés et copier les manuscrits, ce qui lui permit de la laisser riche de cinquante-cinq mille volumes, nombre qui alors ne se trouvait dans aucune autre bibliothèque.

1490. La mort seule de Corvin permit à Maximilien de recouvrer son archiduché; marchant alors contre la Hongrie, il obtint le droit éventuel de succéder à cette couronne, que ses descendants réunirent plus tard à leurs possessions héréditaires.

CHAPITRE XIV.

SUISSE.

Les pays dont la maison d'Autriche était originaire secouèrent son autorité, et conquirent leur indépendance malgré tous ses efforts.

Les montagnes d'où les fleuves descendent sur le sol italien et sur l'Allemagne occidentale avaient été visitées par les armées de Rome. Les rives du Léman virent les aigles latines s'enfuir devant les Cimbres; César vint empêcher les Helvétiens de pénétrer dans la Gaule, vers laquelle ils s'avançaient déjà, après avoir mis le feu à leurs villages; il les défit, et les contraignit à regagner leurs foyers désertés. Les Rhètes et les Vindéliciens, qui habitaient les cantons actuels d'Uri, de Saint-Gall, d'Appenzell et des Grisons, furent des ennemis redoutables pour l'empire des Césars romains. Une fois leur ardeur belliqueuse calmée, une partie de la Suisse resta unie à l'Italie, une autre partie à la Gaule et à l'Allemagne. Malgré les nombreux châteaux qui la défendaient contre les in-

(1) J.-A. Fessler, *Matthias Corvinus*; Breslau, 1806.

S. Horvath, *Vertheidigung Ludwigs I und Matthias Corvin's*; Pesth, 1815.

Glycérius Spannik, *Hist. pragmatica regni Hungariæ*; ibid., 1844.

vasions des barbares, ils en occupèrent différents districts. Les Bourguignons s'établirent à l'occident de Berne, sur le territoire de Fribourg et du Valais, dans la Savoie et le Dauphiné, tandis que les Allemands s'asseyaient dans l'Argovie, sur les rives de la Reuss, du lac de Constance et du Rhin jusqu'à Cologne : ceux-ci faisaient paître leurs troupeaux, ceux-là cultivaient les champs; les uns détruisaient les villes, les autres se civilisaient peu à peu. La Rhétie appartenait au gouvernement d'Italie, et, comme elle avait reçu moins d'étrangers, elle conserva la plus grande partie de l'idiome latin; une variété du français s'introduisit à l'occident, et la langue allemande dans les bassins de l'Aar et du lac de Constance. Dans le partage de Charlemagne, une partie du pays appartint au duché d'Allemagne, une partie à la Bourgogne transjurane.

Nous avons raconté les vicissitudes de la Bourgogne en parlant de la France. S'il est un pays où la civilisation apparaisse l'œuvre de la religion, c'est au milieu de ces montagnes, où chaque couvent devenait non-seulement un foyer de sainteté et d'instruction, mais encore de commerce et de vie industrielle, pour se transformer bientôt en une ville. Gall et Sigebert accouraient de l'Irlande et de l'Écosse pour fonder sur les bords du Rhin des abbayes, qui devenaient Saint-Gall, Dissentis, asiles de l'opprimé et du savoir, d'où sortirent les premiers ouvrages écrits en langue allemande et les premiers poëmes chevaleresques. Sur les rives du lac des quatre Cantons prêchait le pieux Meinrad, dont l'ermitage devint ensuite le magnifique monastère d'Einsiedeln; Ruprecht en bâtissait un à l'endroit où la Limmat devient fleuve, et Wickhard un autre où la Reuss sort du Léman, ermitages qui donnèrent naissance aux villes de Zurich et de Lucerne. La cellule d'un abbé (*Abt-Zell*) fut le berceau d'Appenzell; celle de Saint-Hilaire produisit Glaris. Dans l'Helvétie romaine florissaient déjà les abbayes de Saint-Maurice, de Payerne, de Romans-Moutiers et de Saint-Ursin de Lausanne.

Les bergers et les chasseurs du voisinage aimaient à construire leurs cabanes auprès des serviteurs de Dieu. Comme partout ailleurs, les moines enseignèrent à vivre moralement, à défricher les forêts, à régler les torrents, à dessécher les marais; ils créèrent la richesse d'un pays qui aujourd'hui leur refuse un asile. Quand les Hongrois dévastaient l'Europe, les montagnes ne parurent pas un boulevard suffisant contre leur furie; il fallut entourer les bourgades de murs et de fossés, pour que les habitants de la campagne pussent s'y réfugier à la première alerte. Alors des

hameaux où n'existait qu'un fanal pour diriger les navigateurs ou une anse pour abriter les barques, se changèrent en villes (Lucerne, Schaffouse) rivales des villes anciennes, Genève et Lausanne; là se formèrent des communautés d'hommes libres, gouvernées par des patriciens. Différents comtes exercèrent l'autorité, puis la souveraineté; le système ecclésiastique et féodal contribua à y accroître la population, dont l'histoire se confond avec celle des royaumes voisins.

La partie allemande et celle qui est contiguë à la France dépendaient également de l'Empire, la première comme partie du royaume de Germanie, l'autre comme province du royaume
1218. d'Arles, gouvernée par les *recteurs de Bourgogne*, dignité héréditaire dans la maison de Zähringen. Lorsque cette famille fut éteinte, ses diverses branches, alliées de l'Empire, dont elle relevaient immédiatement, ou bien les ecclésiastiques investis par l'empereur, se partagèrent ses domaines. Les possessions de la Souabe échurent aux comtes de Fribourg et de Furstemberg; une partie de celles de la Suisse furent données aux comtes de Kybourg; le comte de Savoie occupa le pays de Vaud, et le clergé, les nobles, les villes de la Suisse, se rendirent *immédiats*. Il en fut de même quand les Hohenstaufen cessèrent de gouverner la Suisse allemande; le pays resta donc morcelé en seigneuries ecclésiastiques ou laïques, et les municipes ne trouvaient place que dans les cités qui reconnaissaient la suzeraineté de l'Empire. Le pouvoir de l'empereur lui-même était fort limité, puisque toute chose se trouvait inféodée, excepté les cantons forestiers et l'Hasli, qui avaient des lois propres, outre la Thurgovie occidentale, moins la partie soumise à l'évêque de Constance; l'abbé de Saint-Gall possédait le Rhintal et Appenzell. La ville de Lausanne appartenait à son évêque, et celui de Bâle y jouissait de droits souverains, quoiqu'il n'en fût pas véritable seigneur. Lucerne était possédée par l'abbaye de Murbach en Alsace; une partie de l'Unterwald formait la propriété du chapitre de Saint-Séger à Lucerne; le chapitre de Münster dans l'Ergau dominait sur une autre de ce même territoire et des cantons d'Uri et de Schwitz. Au treizième siècle, on y comptait cinquante comtés, cent cinquante baronnies, mille familles nobles. Lausanne, Fribourg, Genève, Berne et Bâle surtout avaient des priviléges et des franchises. Schwitz, qui donna ensuite son nom à tout le pays, jouissait obscurément de sa liberté à l'ombre du monastère d'Einsiedeln, s'associant avec Uri et Unterwalden pour repousser quiconque voulait y porter atteinte, ou suscitait quelque querelle à l'occasion des pâturages.

Les constitutions étaient très-variées, tout à la fois féodales et patriarcales. Le mouvement contre la féodalité se fit sentir là comme ailleurs; les baillis impériaux s'efforçaient de briser la tyrannie des barons par des alliances avec les petits contre les puissants, avec la multitude contre les seigneurs, et les forteresses bourgeoises s'élevèrent contre les châteaux aristocratiques. Les seigneurs de Zähringen furent des plus animés à la ruine de la féodalité, et Berthold V, de cette maison, fut le fondateur de Berne; 1191.
c'est lui, en effet, qui ceignit de murailles le village primitif sur les rives de l'Aar, rives couvertes de sapins au sombre feuillage et cultivées par de pauvres serfs.

Berne releva immédiatement de l'Empire. Tout noble qui achetait une maison dans son enceinte devenait citoyen, et beaucoup d'artisans des environs vinrent s'y établir; l'évêque de Lausanne y construisit une église, et, bien que la cité ne possédât que quelques pâturages et quelques bois, elle opposait une résistance énergique à quiconque se montrait hostile à ses franchises. Vingt- 1218.
sept ans après sa fondation, mourut le dernier des Zähringen, et une charte de Frédéric II reconnut la liberté de Berne. On y devenait majeur à quatorze ans; le serment de fidélité à l'Empire, à la cité, aux magistrats, se prêtait à quinze, et tous s'obligeaient à se soutenir réciproquement. En cas de meurtre d'un citoyen, chacun pouvait provoquer le jugement, soit par le duel, soit par les tribunaux. On était en droit de se faire justice à soi-même quand on était assailli dans sa maison, ou lorsqu'il arrivait qu'un étranger se prenait de querelle dans la ville avec un citoyen. Dans les contestations, surtout avec les étrangers, tous intervenaient, non pour faire prévaloir le droit, mais l'honneur et l'intérêt de la cité. Chaque année, on élisait un prévôt et des conseillers; un officier décidait des affaires de guerre, de finances, de tutelle, de succession, et nul autre que l'empereur ne pouvait abroger ses sentences. Aux termes d'un statut particulier, le fils qui habitait avec sa femme dans la maison maternelle était tenu de céder à sa mère la meilleure place au foyer.

Plusieurs des seigneurs qui, de l'Oberland, d'Argovie et de l'Uchland, étaient venus se faire citoyens de Berne, avaient conservé les châteaux de leurs aïeux; par ce moyen, il se forma une confédération qui s'étendait de Soleure jusqu'à la cime des Alpes, et qui, puissante par les armes, comme d'autres par le commerce ou les arts, éleva cette ville au rang des cités les plus importantes. De là, le caractère particulier de sa population, où coexistent sans fusion ni répulsion les plébéiens affranchis et les seigneurs, mai-

tres dans les châteaux, bourgeois dans la cité. Berne était pour eux comme une citadelle dont les artisans formaient la garnison, et où ils se réfugiaient en temps de guerre pour trouver de la force dans l'union de tous; puis ils s'habituèrent aux commodités de la ville; les uns y dépensèrent tranquillement leurs revenus, et les autres, par les armes, la rendirent la plus guerrière des cités suisses.

Zurich, centre des expéditions pour l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas et une partie de la France, était gouvernée en commune par un consul réuni à des juges ecclésiastiques. Quiconque jurait de servir la république pendant dix ans au moins, de ses avis, de son bras et de son argent, d'acheter ou de bâtir une maison, était admis comme citoyen. Au son de la cloche, tous se réunissaient sur une hauteur, pour discuter sur les intérêts publics, sur la guerre, sur le prix des denrées, sur le droit de reconnaître l'empereur. Tous les quatre mois, on renouvelait le conseil, composé de douze chevaliers et de vingt-quatre bourgeois qui, chargés du gouvernement, exerçaient le pouvoir exécutif et rendaient la justice. Les bourgeois qui s'enrichissaient devenaient chevaliers sans changer de nom ni renoncer au négoce; mais, tout en vivant de commerce, ils ne négligeaient ni l'étude ni les muses. Les individus qui formaient des associations ou confréries nouvelles, sauf celles des métiers, étaient punis. Deux citoyens devenaient-ils ennemis, on les bannissait tous deux; celui qui en tuait un autre perdait le droit de cité et ses biens; il perdait la vie, s'il était étranger. La punition d'une injure était indépendante de la poursuite de l'offensé. L'avocat impérial n'intervenait au conseil que lorsqu'on l'y appelait, et les crimes qui entraînaient la peine capitale étaient de sa compétence; on ne pouvait inviter aux noces plus de vingt matrones et y appeler plus de deux hautbois, deux violons et deux chanteurs.

Les comtes de Savoie, de Kybourg, de Tockembourg et de Habsbourg étaient puissants en Suisse. Cette dernière famille grandit encore lorsque Rodolphe, qui devint ensuite empereur, eut ajouté aux domaines de ses aïeux ceux de Kybourg et de Lenzbourg. Ces accroissements, qu'il devait à des héritages ou à des achats, lui suggérèrent la pensée d'en former un nouveau duché de Souabe, ou de ressusciter le royaume de Bourgogne, qu'il destinait à son second fils, lorsqu'il eut doté l'aîné avec les biens de l'empire. C'était une menace pour les Suisses, qui l'observèrent avec crainte, pour respirer enfin lorsque Adolphe de Nassau lui succéda sur
1298. le trône impérial; mais, lorsque celui-ci eut succombé, vaincu

par Albert d'Autriche, les cantons montagnards de Schwitz, d'Uri et d'Unterwald, soumis immédiatement à l'Empire, renouvelèrent leur ancienne ligue, et envoyèrent demander à Albert la confirmation de leurs priviléges. Albert, très-opposé aux franchises, répondit que leur constitution ne tarderait pas à être changée; il méditait, en effet, de les obliger à se mettre sous la protection, c'est-à-dire sous l'autorité de la maison d'Autriche. Les trois cantons résistèrent avec énergie, mais demandèrent un avocat impérial, avec droit de juridiction pour les crimes capitaux. Au lieu de ce magistrat, Albert leur envoya deux baillis autrichiens, Gessler de Bruneck et Béringer de Landenberg, non pas comme jadis pour visiter le pays deux fois l'année et rendre la justice, mais pour exercer à demeure l'autorité avec toute rigueur, dans l'espoir que les habitants, fatigués de l'administration impériale, réclameraient celle de l'Autriche.

Pour seconder ces projets, les baillis ordonnèrent aux gens du pays de leur bâtir des résidences fortifiées, augmentèrent les péages, se montrèrent impitoyables dans les châtiments, et maltraitèrent les anciennes familles nobles, mais simples de mœurs. Albert, de son côté, mit des impôts sur tout ce qui passait de ses États dans les cantons, et défendit entre eux tout échange de produits. Wolfenschiessen, homme du pays, fauteur des étrangers, voulut séduire la femme de Baumgarten, qui le tua. Gessler, à la vue de la maison que les Stauffacher bâtissaient à Steinen, dit : *Quel besoin ont ces nobles mangeurs de vaches de si belles habitations?* Il fit enlever les bœufs d'Arnold de Melchthal d'Unterwald, pour prétendue désobéissance, en disant : *Que ces manants tirent eux-mêmes la charrue.* Melchthal défendit ses attelages, bâtonna le sergent, et s'enfuit à Uri. Gessler en prit occasion de punir son père, ferme défenseur des franchises de sa patrie, et le fit aveugler. Le fils excita, par le récit de ce fait atroce, l'indignation du baron Walter Furst d'Altinghausen, très-vénéré à Schwitz pour sa modération et son patriotisme; tous deux conférèrent avec Werner de Stauffacher sur les moyens de résister à la tyrannie croissante des Habsbourgeois. Ils n'en virent qu'un seul, 1307
consolider leur union; en conséquence, ils se réunirent une nuit 7 novembre.
avec leurs amis à Rutli, lieu isolé sur le lac des quatre Cantons, et, le doigt levé, ils prononcèrent ce serment : *Au nom de Dieu, qui a fait l'empereur et le paysan, et dont dérivent les droits des hommes, nous ferons tort a la maison de Habsbourg dans ses biens ou dans ses prétentions; nous épargnerons le sang, mais, unis, nous protégerons nos droits.*

Guillaume Tell. Parmi les trente-trois conjurés se trouvait Guillaume Tell de Burglen, gendre de Walter Furst ; il était connu pour son caractère hardi et pour la sûreté de son coup d'œil au tir de l'arc ; en entrant dans Altorf, il vit au bout d'une perche un bonnet auquel Gessler avait ordonné que chacun fît un salut en passant, dans l'intention, peut-être, de sonder les esprits sur le soupçon qu'il avait conçu de quelque trame. Guillaume se refusa à cette humiliation ; Gessler le fit arrêter, et, comme il le haïssait à cause de son patriotisme, il le condamna à mort ; puis, afin de mettre à l'épreuve son adresse à manier l'arc, il lui promit la vie s'il abattait d'un coup de flèche une pomme placée sur la tête de son jeune fils. Tell réussit, mais il avoua au tyran que la seconde flèche qu'il portait lui était destinée, s'il eût manqué son coup. Gessler profita de cet aveu pour condamner Tell à être emprisonné à Kussnacht, de l'autre côté du lac. Lui-même veut l'y conduire, et il s'embarque avec lui ; mais, lorsqu'ils sont près du Rutli, le terrible *Föhen* se déchaîne des gorges du Saint-Gothard, et soulève les flots du lac avec tant de violence que la barque menace de s'engloutir. Le péril fait délier Tell, à qui l'on confie deux rames ; il atteint la rive escarpée, s'élance à terre, et de son pied repousse la barque à la merci des ondes. Gessler, échappé avec peine à leur fureur, menaçait le fugitif d'une vengeance terrible, quand la flèche de Tell vint le frapper (1).

1308. Les conjurés, délivrés du tyran lorsqu'ils y pensaient le moins, se tinrent tranquilles jusqu'au premier jour de l'année 1308, où ils

(1) On trouve dans la Chronique de Saxo Grammaticus, mort un siècle avant Guillaume Tell, le même fait raconté comme advenu à Toko, sous Harold VII Blaatand, roi de Danemark au dixième siècle. En 1760, parut imprimé à Berne, *Guillaume Tell, fable danoise*, livre dans lequel ce rapprochement était signalé pour enlever toute créance au récit national ; l'auteur inconnu fut condamné à mort par contumace ; il fut réfuté par plusieurs écrivains, entre autres par Balthazar de Lucerne, dans la *Défense de Guillaume Tell*, et par le fils du célèbre Haller, dans le *Rede über Wilhelm Tell*. On croit aujourd'hui que l'auteur du pamphlet anonyme était U. Freudenberger, ministre de Ligerz. Ce qui parut de sa part un crime de lèse-nationalité devint presque une opinion commune, d'autant plus qu'un fait identique se trouve attribué à un Guillaume Tell envers un comte de Scedorf, du canton d'Uri, famille éteinte au douzième siècle, et que le nom de Gessler ne figure pas dans la série des gouverneurs de Kussnacht. On répugne à nier une action attestée si solennellement par les chroniques, par les chants populaires et par la tradition constante ; mais qui a bien calculé encore la valeur de la tradition ? On a supposé que les Suisses avaient originairement émigré de la Scandinavie, et apporté de là cette légende ; mais cette émigration remonterait plus haut que les temps de Toko et d'Harold. Voir les opinions à ce sujet, dans L. Ideler, *Die Sage vom Schusse des Tell*, Berlin, 1826 ; et Hæusser, *Die Sage vom Tell*, Heidelberg, 1840.

s'emparèrent de vive force ou par ruse des châteaux des seigneurs. Un jeune homme d'Unterwald introduisit ses camarades dans celui de Rozberg, au moyen de la corde que lui avait jetée une femme qu'il aimait. A Sarnen, ils entrèrent dans la cour sous le prétexte de demander les étrennes d'usage au premier jour de l'an; il en fut de même ailleurs. Plus tard, réunis à Brunen, les trois cantons des forêts conclurent une alliance pour dix ans.

Albert avait déjà été défait, à la journée de Donnerbuhl, par les Bernois, qui détruisaient les châteaux des barons ses partisans. Alors, traitant de rébellion ce qui n'était que la défense irréprochable de droits menacés, il s'était mis en marche, animé d'un violent courroux, quand son neveu le frappa du coup mortel (1). La vengeance de sa veuve fit couler des torrents de sang, mais sans étouffer la liberté, ni même l'effrayer. Léopold, second fils d'Albert, fit des préparatifs plus sérieux, et, à la tête de la noblesse feodale de l'Autriche, il assaillit les montagnards avec une telle confiance dans la victoire qu'il avait fait provision de cordes pour les pendre ou les emmener esclaves.

Les confédérés, après avoir invoqué par la prière et le jeûne le Dieu protecteur des peuples, se postèrent près de Morgarten au nombre de treize cents, armés de leurs seules hallebardes, pour tenir tête aux lourdes épées et aux masses de fer des chevaliers bardés de pied en cap. Cinquante exilés vinrent offrir leurs bras pour la défense de la patrie, et demandèrent la faveur d'être admis dans les rangs; sur le refus de leurs compatriotes, ils prirent position hors des limites de Schwitz, et roulèrent sur la cavalerie ennemie de telles masses de rochers qu'ils rompirent ses rangs. Les terribles montagnards profitèrent de ce désordre pour mettre les ennemis en pleine déroute; puis, abrogeant la sentence de bannissement prononcée contre ces cinquante généreux auxiliaires, ils renouvelèrent leur confédération à perpétuité.

Bataille de Morgarten. 1315 15 novembre.

D'autres cantons demandèrent à entrer dans la ligue : Lucerne d'abord, malgré l'opposition de la noblesse, puis Zurich, ville populeuse et riche; ensuite Glaris et Zug. L'Autriche avait mis tout en œuvre pour arrêter ces accroissements, soit en semant la discorde, soit en employant la guerre ouverte; Léopold assiégeait Soleure, quand l'Aar, gonflé tout à coup, déborda, et emporta un grand nombre de soldats autrichiens. Alors ces généreux citoyens, oubliant que c'étaient des ennemis, accoururent pour les arracher à la mort, et, après les avoir réchauffés et nourris,

1332. 1351. 1352.

(1) Voir ci-dessus.

les renvoyèrent à leur camp. Partout, au lieu de tuer et d'opprimer, comme faisaient les envahisseurs, ils sauvaient la vie, donnaient la liberté, et le nombre de leurs amis augmentait. Des feux de joie, allumés sur toutes les hauteurs, annonçaient au loin les victoires qui assuraient l'indépendance du pays et l'adjonction de nouveaux frères.

Albert II attachait surtout une extrême importance à soumettre
1352. Zurich : il vint donc l'assaillir avec trente mille hommes de pied et quatre mille chevaux; mais il fut heureux d'obtenir un traité de paix, dans lequel toutefois il eut soin d'insérer certaines clauses qui indiquaient un droit de suzeraineté sur les cantons forestiers. De là, une nouvelle cause d'irritation.

Sur ces entrefaites, Berne fut accusé d'être l'ennemie des barons et d'exciter le mécontentement parmi leurs vassaux; pour se venger, les seigneurs de l'Uchland et d'Argovie se liguèrent contre elle, et sept cents seigneurs, douze cents chevaliers, trois mille hommes à cheval et quinze mille piétons s'avancèrent pour l'écraser. Réduite à ses propres forces, elle ne perdit pas courage; les vieillards prirent les armes avec les autres, et le chevalier Rodolphe d'Herlach se mit à leur tête à condition qu'ils lui jureraient obéissance absolue; car avec la discipline seule il était possible de l'emporter sur le nombre. Il réunit donc les guerriers et les quelques auxiliaires fournis par les cantons suisses, se mit en marche pour faire lever le siége de Laupen, et gagna
1353. une bataille célèbre. Après cette victoire Berne entra dans la ligue, et se trouva bientôt à la tête du canton le plus étendu et le plus puissant de la Suisse, dont il semble résumer les peuples et les climats divers, depuis les vallées austères du Grindelwald et de Lauterbrunnen jusqu'aux délices de l'Oberland. Dès lors la confédération suisse compta huit cantons, nombre qui resta le même pendant cent vingt-cinq ans.

Albert voulait obliger Zug et Glaris à renoncer à leur alliance avec les cantons montagnards. L'empereur Charles IV, dont il réclama l'intervention, s'avança avec une armée pour les y contraindre; mais il échoua, et Albert dut consentir à une trêve qui,
1358. pendant vingt-cinq ans, laissa les cantons en paix. Quant à lui, il fut si découragé qu'il ne voulut plus même entendre parler des Suisses.

Ils auraient pu s'allier aux villes de Souabe, qui avaient les mêmes ennemis et les mêmes intérêts; mais les cantons démocratiques jalousaient les villes, et cette jalousie était réciproque; ils restèrent donc isolés, et, quand cinquante et une villes rhé-

nanes de Souabe et de Franconie demandèrent à se confédérer
avec eux, les quatre cantons refusèrent en disant : *Votre bras et
l'aide de Dieu suffisent à notre indépendance.* A l'intérieur même,
les villes déclarèrent la guerre à la campagne, et les bourgeois
aux seigneurs ; ils voulaient désormais s'affranchir, non de ce-
lui-ci ni de celui là, mais de tous les barons. Les seigneurs de Ky-
bourg, bien que dépouillés par les Habsbourgeois, conservaient
quelques possessions, dans lesquelles se trouvait enclavé le
territoire de Soleure. Rodolphe de Kybourg, revenu dans ses foyers
avec beaucoup de gloire et fort peu d'argent, après avoir guerroyé
en Lombardie comme aventurier, résolut de se refaire par l'oc-
cupation de Soleure ; mais, lorsqu'il croyait la surprendre, son
projet fut éventé, et il dut se contenter de ravager les jardins
du faubourg. Cette attaque fit naître une guerre où se montrèrent
la valeur des Suisses et l'animosité des seigneurs. Léopold d'Au-
triche, neveu de celui qui avait été défait à Morgarten, accourut
pour rabattre l'orgueil de ses confédérés, qui ne voulaient pas se
laisser faire esclaves par son vassal, et qui reçurent dans l'es-
pace de douze jours la déclaration de guerre de cent soixante-sept
seigneurs. Léopold marcha sur Sempach, et quatre mille nobles 1386.
chevaliers, placés à l'avant garde, commencèrent l'attaque ; mais, 9 juillet.
comme le terrain était défavorable pour la cavalerie, ils mirent
pied à terre, et, après avoir coupé les longs becs recourbés de
leurs chaussures, ils s'avancèrent par bataillons serrés sur
quatre rangs, dans lesquels les lances du quatrième arrivaient
de niveau avec celles du premier, opposant ainsi à l'ennemi une
muraille hérissée de fer. Les Suisses essayent en vain de l'enfoncer,
jusqu'au moment où Arnold Winckelried, chevalier d'Unterwald,
résolu de mourir pour sa patrie, crie aux siens : *Je vous recom-
mande ma femme et mes enfants; je vais vous ouvrir la route,
suivez-moi.* Il embrasse alors autant de piques qu'il peut, et les
presse contre sa poitrine; ses compagnons pénètrent par cette
brèche, et jettent le désordre dans la phalange ennemie. Barons,
chevaliers, bannerets, avocats, sont renversés ; la bannière autri-
chienne est abattue, et Léopold lui-même reçoit le coup mortel
d'un bouvier de Schwitz ; les autres prennent la fuite, trop heu-
reux de sauver leur vie.

A la bataille de Laupen, un chapelain n'avait cessé de porter
le saint sacrement à la tête de l'armée. Avant d'en venir aux
mains à Sempach, les intrépides montagnards s'agenouillèrent
pour prier Dieu. Dans un chant populaire d'Albert Tschudi, cor-
donnier de Lucerne, se trouvaient ces paroles : « Les Suisses re-

« ligieux se prosternent sur la terre, et prient le ciel à haute « voix : O Jésus Christ, Dieu puissant, au nom de ta mort et de « ta passion, accorde-nous ton appui, à nous pauvres pécheurs ! « délivre-nous de l'angoisse et du péril. Dieu bon, protége ce pays « et ceux qui l'habitent ; soutiens-le, conserve-lui la liberté ! »

Après une année de trêve, pendant laquelle ils avaient pu réparer leurs pertes, les Autrichiens assaillirent Glaris ; mais ils furent battus de nouveau à Näfels. Alors il fut décrété que tous les
1388. ans, le 1er d'avril, un homme par maison se rendrait à Näfels pour y rester onze jours en prières et en fêtes. Quand la procession arrivait à la bannière de Glaris, on récitait l'histoire des deux journées de Sempach et de Näfels, avec les noms des citoyens qui avaient péri ; une messe était dite pour eux, et l'on rendait des actions de grâces à Dieu, à la Vierge, à saint Fridolin et à saint Hilarion, patrons de la Suisse.

Les confédérés profitèrent de leur victoire pour faire de nouvelles acquisitions, jusqu'au moment où la paix fut conclue à Vienne
1393. pour sept années. Dans cet intervalle, ils organisèrent leur confédération, où l'élément populaire grandissait chaque jour, depuis que tant de barons et de comtes étaient morts dans les batailles précédentes La renommée des vaillants champions qui, en cinq ans, avaient remporté quatre grandes victoires sur l'élite des chevaliers allemands se répandit au dehors ; le nom des habitants de Schwitz devint celui de tous les Helvétiens (*Schwitzer*). Entraînés par l'ambition, l'amour de l'argent ou des vues intéressées, ils descendirent des vallées de la Reuss et du Tessin pour combattre en Lombardie, où ils eurent à lutter contre les troupes des Visconti, dans les pays montueux qui devaient par la suite faire partie de leurs bailliages.

Grisons. Les restes des anciens Étrusques réfugiés dans la Rhétie, au milieu de rochers inaccessibles, où ils conservaient le langage *ladino*, avaient aussi formé des ligues. Les évêques de Coire y étaient puissants ; mais à côté d'eux avaient grandi les barons de Sax, de Räzuns, les comtes de Werdemberg, de Montfort, de Tockembourg, et les abbés de Dissentis, lesquels, de même que l'évêque de Coire, étaient princes de l'Empire, et qui tous devinrent immédiats à la chute de la maison de Hohenstaufen. Plusieurs de ces barons avaient juré avec Glaris une ligue qui devait durer autant que la montagne et la vallée ; l'évêque y vit un acte hostile, et fit arrêter au passage les troupeaux de Glaris. Les pâtres prirent les armes, et saccagèrent le pays. L'évêque se confédéra avec d'au-

tres seigneurs, et s'allia même avec l'Autriche lorsque sa propre ville lui fut devenue hostile. Ainsi la guerre exerçait partout ses ravages.

La belle vallée de Schams (*Sex amnes*) était dominée par les châteaux de Barhembourg et de Fardun, d'où les comtes de Werdenberg descendaient pour se livrer à leurs excès, violences, rapines, enlèvement de jeunes filles ; ils envoyaient leurs troupeaux au milieu des moissons. Les communes résolurent de repousser ces outrages et ces ligues par l'union de leurs forces. Rassemblés à Truns, et secondés par l'abbé de Dissentis, ils suspendirent leurs capotes *grises* à leurs longs bâtons ferrés enfoncés dans la roche, et firent serment de défendre mutuellement leurs droits. Un grand nombre de seigneurs s'allièrent avec eux, d'autres y furent contraints par force; puis tous, dans une nouvelle réunion à Truns, 1424.
jurèrent de rester amis et alliés, en plaçant corps, biens et soldats sous leur garantie mutuelle : « Nous nous assisterons de conseils et « d'armes ; la vente et l'achat seront libres entre nous. Nous veil- « lerons à la sécurité des routes et de la paix. Personne ne « pourra se faire justice à soi-même, ni attenter à la liberté ou « aux possessions d'autrui; mais tous devront s'adresser aux tribu- « naux compétents. Nobles et roturiers, riches et pauvres, tous « seront respectés dans leur personne et leurs biens. Il ne sera « point apporté d'entraves à la libre élection de l'abbé de Dissentis; « en cas de contestation, cet abbé nommera trois arbitres et trois des « principaux barons, et, si leur décision n'était pas observée, ils la « feraient valoir par tous les moyens possibles. » Cette ligue fut appelée *Supérieure*.

Une autre, désignée par le nom de *Caddea* (*Casa Dei*, Maison de Dieu), se forma entre les habitants de Räzuns, Tomiliasca, 1401.
Heinzemberg et la plaine, pour résister à toute la violence, fût-ce même de la part de l'évêque et des barons, qui durent y accéder ; ils reçurent en outre, à Ilantz, l'adhésion de plusieurs autres pays des plus sauvages. Lorsque la maison des comtes de Tockembourg fut éteinte, les dix juridictions qui dépendaient d'eux s'allièrent avec les Plata et l'Engadine, pour fonder la troisième ligue, 1436.
dite des *Dix Droitures* ou *Judicatures*. Toutes trois s'unirent ensemble à Vazerol, et formèrent la république des Grisons, qui 1471.
dut tenir tour à tour ses assemblées à Coire, Ilantz et Davos. Ces ligues se trouvèrent bientôt mêlées aux affaires d'Italie, comme nous le verrons plus tard.

Appenzell avait été attribué, par les rois de France, à l'abbaye de Saint-Gall, qui avait défriché ces solitudes. Cunon de Staufen,

abbé vers la fin du quatorzième siècle, percevait les tributs avec rigueur, et méprisait les montagnards. Un de ses commandants alla jusqu'à mettre un impôt sur le lait et le fromage, et lâchait des chiens contre ceux qui refusaient de le payer. Une pareille tyrannie ne pouvait durer avec les exemples de liberté qu'offrait le voisinage ; en effet, les villages d'Appenzell s'entendirent secrètement, occupèrent les châteaux, et s'allièrent avec les cantons suisses. L'abbé réclama les secours des villes de Souabe, ses confédérées; mais leur armée fut mise en déroute par les monta-
1403. gnards, près de Speicher. Alors il eut recours à Frédéric d'Autriche, toujours prêt à saisir l'occasion de venger la mort de son père, et de défendre les nobles ; mais Appenzell fut soutenu par Rodolphe, comte de Werdenberg, qui, dépouillé de ses domaines par les Autrichiens, fit cause commune avec les opprimés, déposa l'armure pour le sarreau des pasteurs, et, modérant par son habileté la bravoure des montagnards, fit éprouver une nouvelle
1405. défaite à l'ennemi. Frédéric, après avoir échoué dans une tentative contre Appenzell, fut obligé de repasser honteusement le Rhin. Il s'en fallut de peu que les vainqueurs n'entraînassent aussi le Tyrol dans la confédération, ce qui aurait fermé de ce côté l'Italie à l'Autriche ; mais les seigneurs, s'étant réunis en six associations, prirent à leur solde les mercenaires de la compagnie de Saint-George, et dégagèrent Bregenz, assiégée par les républicains. L'orgueilleux abbé de Saint-Gall fut obligé de céder et de se mettre sous la protection d'Appenzell, qui lui était soumis naguère ; Rodolphe fut rétabli dans les possessions de ses ancêtres.

La lutte continua jusqu'à l'époque où l'empereur cita les par-
1408. ties contendantes à comparaître à Constance. L'alliance d'Appenzell avec Saint-Gall fut annulée, avec défense de réédifier aucun des châteaux détruits; les possessions enlevées au duc d'Autriche, durent lui être restituées, sauf toutefois les anciens priviléges des villes et du pays, qui furent confirmés. La restriction était vaine; bientôt Appenzell fut accepté dans la ligue par
1411. tous les cantons, qui se bornèrent à refréner son humeur belliqueuse en l'empêchant de prendre les armes sans le consentement de tous les Suisses.

L'Église était violemment agitée à cause du concile de Constance. Sigismond, ayant mis au ban de l'Empire Frédéric d'Autriche, qui avait favorisé la fuite de Jean XXIII, excita les Suisses à s'armer contre leur ennemi héréditaire. Comme ils opposaient la trêve jurée, on les menaça d'excommunication ; enfin ils se

laissèrent séduire par la concession de tout le territoire qu'ils enlèveraient à ce prince. En effet, ils envahirent ses domaines et les terres qui en relevaient ; ils se vantèrent même d'avoir pénétré dans le château de Baden, et d'avoir détruit les chambres dans lesquelles Albert avait médité l'oppression des Waldstetten, et Léopold préparé les batailles de Morgarten et de Sempach. Frédéric s'étant réconcilié avec l'empereur, ils cessèrent les hostilités ; mais ils retinrent leurs conquêtes comme gage de l'argent fourni.

L'union de Lucerne, fière de sa prospérité et avide de conquêtes, modifia la nature primitive de la ligue. Les trois cantons forestiers furent éclipsés par les cinq autres, qui avaient des villes florissantes, une population guerrière et disciplinée. Au surplus, ils cherchaient tous plutôt la liberté personnelle que l'indépendance politique; ils admettaient la souveraineté impériale, le patriciat, le droit traditionnel, et se montraient les fidèles serviteurs de l'Église.

Ces hommes si simples dans la formation de leurs ligues, si intrépides à les soutenir, ne savaient pas toutefois se maintenir en paix. Les élections, la communauté des pâturages, la jalousie, bientôt même l'ambition, venaient les désunir; ils se divisaient encore lorsqu'il fallut prendre parti pour tel ou tel empereur, pour tel ou tel pape, tandis que les barons attisaient les haines, prêts à les faire tourner à leur profit, et que les ducs d'Autriche offraient inévitablement leur appui à quiconque cherchait querelle aux confédérés. La triste série de ces discordes fraternelles commença à la mort du dernier comte de Tockem- 1436.
bourg, lorsqu'une foule de prétendants firent valoir leurs droits à son immense héritage sur les deux rives du Rhin; puis 1439.
Zurich, aspirant à des conquêtes, suscita la guerre civile, et traita avec arrogance les pays qu'elle voulait occuper dans les domaines de Tockembourg. Son bourgmestre osa dire à ceux d'Usnach : *Ne savez-vous donc pas que vous êtes à nous, vous, votre ville, votre pays, vos biens et jusqu'à vos entrailles?* mais il lui répondirent : *Nous verrons.*

Tandis que Zurich prenait ce ton superbe avec ses frères, elle s'humiliait avec les puissants, et protestait à Frédéric qu'elle était innocente du sang versé à Sempach et à Morgarten ; elle s'allia avec lui, et, moyennant l'abandon de quelques anciennes possessions d'Habsbourg, lui promit son assistance contre les confédérés. Cependant son peu d'aptitude à la guerre et les pertes qu'elle avait éprouvées dans les premiers engagements, où le sang suisse coula à flots, et qui furent suivis d'exécutions atroces, la déter-

minèrent à demander à Charles VII quelques-unes de ces compagnies qui dévastaient alors impunément la France. Le monarque s'en réjouit fort, et le Dauphin Louis, à la tête de quarante mille Armagnacs, s'approcha de Bâle, où se tenait le concile, avec l'intention peut-être de le disperser, selon le désir du pape. Quelques vaillants Suisses, accourus pour le défendre, repoussèrent ces bandes aguerries; surpris néanmoins près de Bâle par le gros des
Bataille de Saint-Jacques. Armagnacs, ils périrent tous, à l'exception de seize, à qui jamais
1444. leurs compatriotes ne pardonnèrent d'avoir fui.

Le Dauphin avait remporté la victoire, mais à un tel prix qu'il n'osa continuer la guerre; il se retira en dévastant le pays d'une si horrible manière que le souvenir des *écorcheurs* n'est pas encore éteint. Ce prince apprit alors à apprécier la valeur des Suisses, et la paix qu'il conclut avec eux se perpétua entre les deux pays;
1446. la Suisse ne cessa de fournir à la France des troupes prêtes à mourir pour elle ou ses rois, avec un courage et une fidélité au-dessus de ce qu'il serait possible d'attendre d'une nation vénale (1).

1450. Les Suisses entrèrent en arrangement avec l'Autriche, et la paix fut signée à Constance entre elle et les confédérés, entre elle et Bâle, entre Berne et Fribourg, entre les confédérés et Zurich, moyennant des concessions mutuelles.

Mais Zurich devait-elle se détacher de sa ligue avec l'Autriche, renoncer à ses conquêtes, indemniser des dépenses de la guerre? Ces points furent longuement débattus, et peut s'en fallut qu'ils n'occasionnassent une nouvelle guerre; mais Henri de Butenberg, choisi pour arbitre suprême, déclara illégitime l'alliance de Zurich avec l'Autriche, confondue à tort avec l'Empire, et ce duché, malgré ses réclamations réitérées, vit décroître son influence sur la Suisse.

1454. Les cantons de Zurich, de Lucerne, de Schwitz et de Glaris conclurent une ligue avec l'abbé de Saint-Gall, qui devint le premier *associé* des cantons, avec le droit de siéger dans les diètes; la ville de Saint-Gall, désormais affranchie de la dépendance des abbés, s'unit aussi aux confédérés.

1460. Sous l'archiduc Sigismond, l'Autriche perdit ses dernières possessions en Suisse dans la guerre de Thurgovie; une trêve de quinze ans, qui la suivit, assura la propriété du pays aux Suisses.
1468. La guerre dite de Mulhouse recommença pour finir à la paix de Waldshut, par laquelle l'archiduc s'obligea de payer aux confédérés dix mille florins dans le délai de dix mois, ou de leur abandonner la ville de Waldshut.

(1) La première alliance avec la France fut faite en 1453.

Afin de se procurer cette somme, il engagea pour quatre-vingt mille florins, à Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, ses possessions en Alsace, les quatre villes forestières et la forêt Noire ou le Brisgau. Rien ne pouvait mieux convenir à ce prince que ces portions de territoire, qui lui donnaient accès en Lorraine, en Suisse et en Italie, c'est-à-dire dans les pays que convoitait son ambition. Les Suisses virent le péril, et s'allièrent avec la France contre ce puissant adversaire; ils se rapprochèrent aussi de l'ar- 1474.
chiduc d'Autriche, auquel ils promirent l'argent nécessaire pour dégager son patrimoine. L'Alsace était gouvernée, au nom de Charles, par Pierre de Hagenbach, grand bailli de Brisach, à qui le bruit public attribuait toute espèce de méfaits. Les habitants, auxquels il avait ordonné de travailler à un pont le jour de Pâques, se soulevèrent et le jetèrent en prison. Un tribunal insurrectionnel se réunit, et, sur les dépositions de plus de huit mille personnes, le condamna à mort. Huit bourreaux se présentèrent pour exécuter l'arrêt, et celui de Colmar, ville où l'on conserve encore sa tête, obtint la préférence.

Ce fut une nouvelle cause d'irritation pour Charles le Téméraire, qui déclara la guerre aux Suisses, et mena contre eux la terrible artillerie qui avait fait trembler les Pays-Bas, Liége et la Lorraine. Le comte de Ferrette disait : *Nous ecorcherons l'ours de Berne, et nous nous en ferons une pelisse.* Derrière les hommes d'armes venaient des bandes de valets, de marchands, de beautés vénales; l'armée étalait un si grand luxe, que les montagnards disaient à Charles qu'il y avait *plus d'or aux éperons de ses chevaliers qu'il n'en trouverait dans tous leurs cantons;* cependant il était souvent lui-même dans une tenue fort simple, et, comme Napoléon au milieu de ses maréchaux tout brillants d'or, il portait un pauvre habit gris. Il avait à sa solde des guerriers anglais, flamands et surtout des Italiens. Après avoir écrasé les Suisses, il se proposait de rivaliser avec Annibal, alors son héros favori, et d'aller montrer sa puissance et ses richesses en Italie, où il avait pour ami le duc de Savoie; celui de Milan lui était dévoué, et ses soldats lui avaient ménagé partout des intelligences.

Ici commencent des combats dont l'issue est diverse. Dans la Franche-Comté, le pays de Vaud et le Valais, les Suisses dirigent leurs armes contre les seigneurs qui s'étaient confédérés avec l'ennemi de la patrie; mais l'empereur ayant abandonné ses alliés, Charles s'empara de la Lorraine (1), et mena contre les Suisses 1475.

(1) HUGUENIN, *Hist. de la guerre de Lorraine et du siége de Nancy*, etc.; Metz, 1837.

soixante mille guerriers farouches ravageant tout sur leur passage, pendant, assommant ceux qui leur avaient tenu tête à Granson avec un courage digne d'un meilleur sort, et qui s'étaient rendus à discrétion. Vingt mille Suisses accoururent alors pour venger leurs frères, au cri de : *Granson! Granson!* La vallée retentit du son des deux trompes qui passaient pour venir de Charlemagne, et qu'ils appelaient le taureau d'Uri et la vache d'Unterwald. Arrivés en présence de l'ennemi, ils se mirent à genoux, non pour implorer merci comme le crurent les Bourguignons, mais pour invoquer le Dieu des vengeances, et la bataille s'engagea.

Charles le Téméraire fut défait pour la première fois, et laissa aux vainqueurs un immense butin : quatre cent vingt canons, dix mille chevaux et une telle masse de bagages, que la valeur n'en était pas moindre d'un million de florins, sans compter ce qui fut dérobé. On raconte que Charles fut le premier à faire tailler des diamants, et qu'il en avait apporté beaucoup avec d'autres joyaux d'un prix immense. Un paysan qui avait trouvé un diamant gros comme la moitié d'une noix le vendit à un prêtre pour trois livres; du prêtre, il passa dans d'autres mains; enfin Louis le More le céda à Jules II pour vingt mille ducats, et il resplendit aujourd'hui sur la tiare. Un autre, vendu un peu plus cher, eut les mêmes vicissitudes, jusqu'au moment où il fut au nombre des joyaux de la couronne de France (1). Après être restés trois jours sur le champ de bataille, selon leur coutume, les confédérés retournèrent chez eux, bannières déployées, en chantant des hymnes au Dieu de la liberté.

Charles, furieux, fait de nouveaux préparatifs, enrôle un homme sur six, et lève un sou d'impôt sur six. Galéas Sforza laisse passer par le Milanais tous les hommes recrutés par le duc; le roi de France observe les événements d'un œil soupçonneux. Les
1476. Suisses se préparent à l'attaque, et, des glaciers de Lausanne jusqu'à l'embouchure de l'Aar, un homme sur deux prend les armes; puis, lorsque Charles est venu mettre le siége devant Morat, ils tombent sur lui, et lui font essuyer une déroute complète. Vingt mille hommes restèrent sur le champ de bataille, et leurs crânes, réunis en ossuaire, furent longtemps pour les étrangers un avertissement de ne pas provoquer des hommes libres et unis (2).

(1) Il est appelé le Sancy, du nom du sire de Sancy, qui l'acheta; il était évalué, dans le siècle passé, 1,800,000 livres tournois. Il en fut vendu un à Henri VIII, de qui il passa à la reine Marie, et d'elle aux Autrichiens, qui le conservent à Vienne.

(2) *D. O. M. Caroli inclyti et fortissimi Burgundiæ ducis exercitus Mo-*

Charles fut tellement affligé de ce désastre qu'il laissa croître sa barbe, et dut se faire traiter pour une maladie de bile; voyant ensuite le duc de Lorraine tirer profit de la victoire de Morat, il vint assiéger Nancy, mais, battu par le duc réuni aux Suisses, 1477. 15 janvier.
il fut tué au milieu de la glace.

Ce fut ainsi que ce dernier souverain de la Bourgogne, renommé pour sa fermeté, sa justice, sa bonne administration, mais plus encore pour son ambition insatiable, laissa cette belle province exposée aux piques des Suisses, lesquels, en si peu d'années, avaient donné des leçons à plusieurs princes, et qui, par sa mort, contribuèrent puissamment à l'accroissement de l'Autriche, leur ennemie. Le peuple ne pouvait se persuader que Charles eût péri, et, dix ans après encore, les marchands vendaient à la condition qu'on ne leur payerait l'objet acheté que lorsque le duc serait de retour. Marie, son héritière, se hâta d'obtenir une trêve des Suisses, et de conclure avec eux une alliance, à laquelle ils consentirent moyennant cent cinquante mille florins. Louis XI, qui savait vaincre avec l'or ceux qui triomphaient par les armes, avait conçu l'idée de les gagner ou de temporiser; il échoua, mais, comme il ne voulait pas se brouiller avec une nation si redoutable, il renouvela la ligue en payant vingt mille livres à chacun des cantons pour dix ans, et autant à leurs chefs.

Ces richesses corruptrices jetèrent un germe funeste parmi des hommes que ni l'Autriche ni la Bourgogne n'avaient pu dompter, et qui se laissèrent éblouir par des titres et des chaînes d'or. Fribourg, soumise à l'Autriche, avait contracté tant de dettes que, pour se libérer, elle s'était hypothéquée au duc de Savoie, son principal créancier; elle se racheta de ce prince par un traité, et forma un nouveau canton. Berne, Zurich, Lucerne, 1481.
Soleure et Fribourg, afin de pourvoir à leur défense commune, conclurent une *communauté de droits de bourgeoisie*, association qui devait prévaloir sur tout autre lien politique, sauf celui de la confédération. Les trois cantons montagnards, qui avaient acquis en Lombardie un renom terrible par la bataille de Giornico, en conçurent de la jalousie, et ils ne fut question de rien moins que de réduire Lucerne en village; les diètes dégénéraient en querelles tumultueuses, on aiguisait les armes, et la discorde était près d'opérer ce que la force n'avait pu faire.

ratum obsidens ab Helvetiis cæsus, hoc sui monumentum reliquit; c'est-à-dire ses os. Les républicains français détruisirent ce *monument*.

Nicolas de Flühe. Alors vivait dans l'Unterwald Nicolas de Flühe, qui, après avoir rempli cinquante ans les devoirs d'un bon citoyen et combattu dans les guerres de l'Indépendance, sans avoir ambitionné ni refusé les honneurs, avait abandonné sa femme et ses enfants pour se retirer à Melchthal, dans une solitude pieuse. De nombreux témoins attestaient qu'il avait vécu vingt ans sans autre nourriture que l'hostie; aussi était-il vénéré comme un saint. Informé des discordes de ses frères, il se présente dans l'assemblée de Stanz, et, par des paroles simples, mais profondément senties, il les conjure de revenir à des sentiments de paix, de renoncer aux bourgeoisies particulières, et d'admettre dans la confédération Fribourg et Soleure.

Il fut écouté, et un nouveau pacte fédéral, conclu entre les dix cantons, détermina les confins, la défense, la procédure, le commerce. Après avoir opéré le plus grand des miracles, Nicolas de Flühe retourna à ses obscurs exercices de piété.

1479. Les Grisons, ayant eu aussi des démêlés avec l'Autriche, firent à leur tour alliance avec les cantons suisses, qui leur prêtèrent assistance. L'archiduc Maximilien, qui dit à leurs députés. *Membres indociles de l'Empire, je saurai bien aller vous faire visite le fer à la main*, reçut d'eux cette réponse : *Nous prions Votre Majesté de vouloir bien s'en dispenser, attendu que les Suisses sont des gens grossiers, qui ne connaissent pas les égards dus aux têtes couronnées.*

Il ordonna donc à la confédération souabe de traiter les Suisses en ennemis; la guerre fut entamée avec vigueur, et, dans un an, huit batailles ensanglantèrent les montagnes, au milieu de dévastations suivies de la famine et d'épidémies. Le courage des Suisses et des Grisons jonchait de cadavres autrichiens les vallées rhétiques, et faisait frémir Maximilien d'une rage impuissante; enfin le roi de France Louis XII et Louis le More, duc de Milan,
1499. qui désiraient recruter des soldats parmi eux, s'interposèrent, et la paix de Bâle remit les choses dans leur premier état.

Bâle et Schaffouse, si importants pour la Suisse, furent adjoints, en 1501, à la confédération, qui se trouva enfin complétée en 1513 par l'admission d'Appenzell, ce qui forma les treize cantons. La Suisse eut, en outre, différents associés, tels que la ville de Mulhouse, celle de Bienne, le Valais, Neuchâtel et Genève. Les droits seigneuriaux y durèrent jusqu'à l'invasion française de 1798, époque où la bataille de Neueneck attesta que cette valeur qui constitue le caractère commun dans l'histoire de ce pays, si disparate pour les faits et les idées, n'avait pas dé-

généré. Des agrégations successives réduisirent à l'unité le corps le moins homogène, sans détruire les différences originaires. Neuchâtel monarchique, les Grisons aristocratiques, l'oligarchique Berne, les Waldstetten grossiers, Genève policée, catholiques, protestants, calvinistes, hommes libres d'ancienne date, serfs plus anciens encore, Bourguignons, Français, Allemands, Italiens, sans un centre commun, sans limites stables, sans langue, ni religion, ni lois nationales, présentent une cohésion qui est un des problèmes les plus curieux dans l'ordre politique.

La confédération suisse, une fois constituée, voulut bientôt avoir des sujets, et la Thurgovie, la Valteline, Bellinzona, Lugano, la Leventine, Mendrisio et Valmaggia prouvèrent combien sont malheureux ceux qui vivent sous le joug des républiques. Plus déplorable encore fut le trafic que les Suisses firent de leur sang, et auquel ils n'ont pas encore renoncé, bien que les changements subis dans l'organisation militaire aient beaucoup diminué l'importance de ces auxiliaires; ils expièrent cruellement le tort de vendre leur courage pour l'oppression des peuples, par la corruption intérieure et les rixes fraternelles, par le mépris de leurs magistrats, de l'agriculture, de l'industrie, la perte de leur simplicité native, et par l'habitude de verser au service des étrangers ce sang généreux employé à fonder la liberté de leur pays.

CHAPITRE XV.

ITALIE. — TYRANS. — VÊPRES SICILIENNES. — DESCENTE DE HENRI VII. — ROBERT DE NAPLES.

Les pays de l'ancienne ligue lombarde restèrent soixante-dix ans sans voir la face des empereurs, qui se souvenaient à peine du *jardin de l'Empire*. Les papes, en amenant Rodolphe de Habsbourg à renoncer à toute prétention sur le patrimoine de Saint-Pierre, complétèrent l'œuvre de l'indépendance italienne.

Rodolphe lui-même vendait pour de l'argent les priviléges royaux à toutes les villes qui eurent de quoi les payer. C'était le moment pour elles de consolider leurs institutions; mais, au lieu de mettre à profit des circonstances si favorables, les Italiens s'abandonnèrent à leurs rivalités jalouses, et préparèrent, en s'affaiblissant les uns les autres, leur asservissement commun à la domination étrangère.

Les Guelfes et les Gibelins, nés de la lutte entre l'Empire et le saint-siége, loin de finir avec elle, n'en devinrent que plus acharnés. Ces noms ne désignaient plus cependant deux partis bien distincts, la force et les idées, l'indépendance et l'unité, la démocratie et l'aristocratie, mais un héritage de vieilles haines dont les motifs avaient cessé. Cela est si vrai que les pontifes, quand il leur arriva d'oublier qu'ils étaient les pères de tous, se rangèrent parfois du côté des Gibelins, et que les Gibelins eux-mêmes eurent aussi les empereurs contre eux; changeant ainsi de parti les uns et les autres, ils invoquaient tour à tour la liberté ou l'autorité impériale, selon leurs convenances ou les ambitions particulières du moment.

Les petits tyrans inclinaient pour le parti gibelin; mais malheur à l'empereur qui comptait sur leur appui! Venait-il d'Allemagne, ils lui prodiguaient les caresses dans des réceptions dont la pompe mortifiait sa parcimonie obligée, lui présentaient les clefs des villes, lui payaient certains droits royaux; mais ils ne lui laissaient aucun pouvoir, et ne lui permettaient pas même de s'arrêter trop longtemps dans leur pays. A peine était-il parti qu'ils abjuraient toute dépendance, et ourdissaient des ligues contre lui.

Lorsque nous avons vu les Romains, ardents républicains, se plier à la tyrannie sans frein de leurs empereurs, nous ne saurions nous étonner de voir de nouveau les Italiens, au milieu de leurs agitations, subir le joug de quelques petits tyrans. La liberté manquait chez eux de justice et de sécurité. Lorsque la domination d'un suzerain s'imposait, c'étaient les grands qui souffraient dans leurs priviléges; mais le peuple s'estimait heureux d'obéir à un seul, et non à plusieurs: il pensait qu'un maître éloigné, pourvu qu'on ne l'inquiétât point, n'aurait aucun motif de lui nuire. Dans le gouvernement démocratique, au contraire, l'individu était exposé aux haines de tout un parti, et chaque rival, chaque adversaire pouvait être à redouter.

1208. Ferrare se soumit la première à un prince, qui fut Azzo VI d'Este; mais bientôt toutes arrivèrent à ce changement politique, comme, à leur insu, elles étaient parvenues à la liberté; la paix cependant ne venait pas avec la tyrannie. En effet, comme elle n'était pas fondée sur une constitution stable, qu'elle n'avait ni la durée ni l'appui de l'opinion, et qu'elle ne suivait point un ordre de succession régulier, cette autorité nouvelle ouvrait un large champ aux ambitions des prétendants, qui pouvaient tous se prévaloir du même titre, l'audace; de la même sanction, le succès. Un nouveau seigneur renversait l'ancien, et celui-ci, réfu-

gié dans quelque ville amie, près du pape ou de l'empereur, tramait dans l'ombre, s'alliait avec ceux de sa faction, soudoyait des bandes, provoquait des discordes civiles qui ne pouvaient s'apaiser que par la seule force des armes.

A l'intérieur, les tyrans, bien qu'élus par le peuple, cherchaient, par défiance contre les anciennes libertés, à avilir les corps qui représentaient le pays, au lieu d'en faire des instruments de force et de protection; outre l'absence de bonnes institutions capables de tempérer leur pouvoir, ils possédaient trop de moyens d'acheter, d'abuser, d'effrayer la multitude; ils restaient armés au milieu d'une population pacifique, et tuaient ou bannissaient, sous prétexte de conjuration, quiconque leur résistait. Les meilleurs citoyens, dans l'impuissance de s'opposer aux excès, s'abstenaient de prendre part aux assemblées, et se réfugiaient dans une tranquillité forcée. L'Église elle-même, qui d'abord avait adressé ses prières à Dieu pour qu'il sauvât des tyrans le sol italien, lui offrait alors ses supplications en leur faveur, et couvrait de sa connivence des torts contre lesquels les anciens pontifes tonnaient sans ménagement (1).

Toute apparence d'élection populaire disparut lorsque les tyrans obtinrent le titre de vicaires impériaux, qu'ils achetaient des empereurs, charmés de vendre pour de l'argent une autorité qu'ils ne pouvaient exercer eux-mêmes. Alors le tyran cessa de respecter les priviléges et les coutumes; il ne resta aux communes que le droit de nommer à quelques magistratures inférieures, de s'occuper de la voirie et de l'administration de leurs revenus, à peu de chose près comme aujourd'hui.

Si la servitude avait paru le seul remède contre la licence, les conspirations restèrent comme la seule ressource contre la tyrannie. Mais ces princes de petits États et de grande ambition, sentant que leur pouvoir était précaire, et se voyant entourés d'ennemis à l'intérieur comme à l'extérieur, dépouillaient pour se maintenir tout caractère de modération, de générosité, et recouraient aux perfidies, aux trahisons et à cette honteuse politique qui a fait tout à la fois la honte et le malheur de l'Italie. L'histoire de chaque cité est un tableau de révolutions quotidiennes : meurtres,

(1) Muratori (*Antiq. ital.*, LIV) lisait, dans des missels du dixième siècle, des messes contre les tyrans, où l'on invoquait le père des orphelins, le juge des veuves, en le conjurant de voir les larmes de son Église, et de la délivrer des tyrans en renouvelant les anciens prodiges. Au contraire, sous le duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, on priait dans la messe pour Agnès du Maine, sa concubine, et pour Blanche-Marie, leur fille.

conjurations, supplices, empoisonnements; la foi publique méconnue dans la paix et dans la guerre, et, pour quelques bons princes, une série d'hommes pervers, funestes aux populations qui s'étaient placées sous leur tutelle; des guerres produites par une ambition effrénée, alimentées par l'or et le sang de la nation, qui n'avait pas été consultée, et sur laquelle retombaient tous les maux qu'elles engendrent.

L'élévation ou la chute d'une faction ou d'un chef populaire forme l'histoire apparente de ces temps; aux intérêts généraux et grandioses se substituent des faits partiels, des vicissitudes de famille, des rivalités égoïstes, sans qu'il apparaisse un pape, ni un empereur, ni un petit seigneur animé de pensées magnanimes, dignes de fixer l'attention et d'exciter l'intérêt. Dans toutes les factions, on ne vit surgir qu'une série d'hommes occupés de dominer ou d'inspirer la terreur : tels furent Ezzelin da Romano, le roi Robert, Castruccio, Cane de la Scala, Bertrand de Poggetto, Azzo Visconti, Mastin de la Scala, Jean Galéas, Ladislas, François Sforza (1).

Charles d'Anjou. 1266.

Grâce à la chute de la maison de Souabe, et à l'avénement de Charles d'Anjou comme roi des Deux-Siciles, le parti guelfe crut n'avoir plus rien à craindre de l'inconstance de la fortune. Le nouveau souverain changea peu de chose à la constitution; il

(1) Chè le città d'Italia tutte piene
Son di tiranni, ed un Marcel diventa
Ogni villan che parteggiando viene.
DANTE, *Purg.*, VI.

. . . Que de tyrans soit pleine l'Italie,
Et que tout rustre obscur à qui prend fantaisie
De se faire un parti devienne un Marcellus.

Milan fut dominé par les Torriani, les Visconti, les Sforza; Lodi, par les Vestarini, les Fisiraga, les Vignati; Vérone, par les Scaligeri; Padoue, par les Carrare; Ferrare, par les Salinguerra et les Estensi; Pise et Lucques, par Castruccio Castracane; Ravenne, par Paul Traversari et les Polenta; Crémone, par les Pellavicino, les Cavalcabo, les Correggio et Cabrino Fondulo; Florence, par les Pitti et les Médicis; Mantoue, par Passerino Bonacossi et les Gonzague; Camerino, par les Varano; Fermo, par les Migliorati, les Magliani, les Sforza; Forli, par les Ordelaffi; Bologne, par les Bentivoglio et les Pepoli; Césène, par les Malatesta; Imola, par les Alidosi; Urbino, par les Montefeltro; Foligno, par les Trinci; Parme, par les Rossi et les Correggeschi; Pavie, par les Beccaria et les Langosco; Crème, par Venturino Benzone; Cortona, par les Casale; Faenza, par les Manfredi; Novare par les Tornielli; Brescia, par les Maggi et les Brusati; Alexandrie, par Facino Cane; Bergame, par les Suardi; Come, par les Rusca; San Donino, par les Pellavicino; Trévise, Feltre et Bellune, par les Camino; Gubbio, par les Gabrielli; Cingoli, par les Cima; Viterbe, par les Vico; Orvieto, par les Monaldeschi; Fabriano, par les Chiavelli; Matelica, par les Ottoni; Radicofani, par les Salimbeni; Jesi, par les Simonetta; Macerata, par les Mulucci; Urbania, par les Brancaleoni; Sassoferrato, par les Atti; Aquila, par les Montorio, etc., etc.

maintint les charges que les besoins de la guerre avaient imposées, et les lois sévères à l'aide desquelles la main robuste de Frédéric II avait gouverné le pays. Il embellit Naples d'édifices, favorisa l'université, se concilia quelques gros bourgeois en les faisant chevaliers, et s'entoura, pour le défendre au besoin, de nobles français, entre lesquels il avait distribué les fiefs enlevés aux partisans des Souabes. Mais l'ancienne noblesse vit d'un mauvais œil ces nouveaux venus; les malheurs de la dynastie déchue avaient converti la haine en compassion, et le peuple frémissait aux supplices de ceux qui n'avaient pas été assez lâches pour renier leurs anciens bienfaiteurs. Le clergé, dont Charles était la créature, espérait recouvrer ses biens envahis par les Souabes; mais il fut déçu dans son attente. Malgré le serment qu'il avait fait au saint-siége d'abolir les perceptions arbitraires introduites par les Frédéric, et de rétablir les immunités ecclésiastiques comme au temps du *bon* Guillaume, Charles, pour satisfaire son ambition et son avarice, ou bien pour s'acquitter de ses promesses envers son armée, avait recours à toutes les subtilités fiscales, mettant des taxes sur les moindres objets, altérant les monnaies, mesurant les terres, distribuant les eaux, et faisant emprisonner pour une simple réclamation ou le plus léger retard. Puis les siens se comportaient, envers une nation accoutumée depuis longtemps aux franchises normandes et aux procédés courtois des Souabes, avec cette étourderie insolente qui empêcha toujours les Français de se faire aimer en Italie, si ce n'est quand ils n'y sont pas.

La Sicile était d'autant plus mécontente que les princes souabes l'avaient plus favorisée. Dépouillée désormais de ses priviléges, dépendante de Naples, qui avaient du moins la consolation d'être devenue la capitale du royaume, abandonnée à des magistrats violents ou avares, elle n'attendait qu'une occasion pour déchaîner sa colère. La légende raconte que Jean de Procida, noble salermitain, privé de ses biens comme créature des Souabes, animé des passions de sa patrie, s'associant à ses douleurs et à ses anathèmes, parcourut l'Europe pour chercher des ennemis aux Angevins; on dit aussi que Conradin jeta, du haut de l'échafaud, son gant en signe d'investiture, et que Procida le porta à Pierre III d'Aragon, qui pouvait, par sa femme Constance, fille de Menfred et cousine du jeune prince, prétendre à sa succession. Vêpres siciliennes.

Le fait n'a rien de certain; mais ce qui n'est pas douteux, c'est la crainte que Charles inspirait aux souverains, et leurs intelligences pour affaiblir son pouvoir menaçant. Les villes du Piémont qui s'etaient mises sous la seigneurie de Charles s'en affranchi-

rent avec l'aide de Guillaume, marquis de Monferrat, et des Génois, qui défirent plusieurs fois dans la Méditerranée la flotte provençale. Grégoire X, ami de la paix, dans la crainte d'être obligé de combattre l'ancien champion de l'Église, s'était borné à des
1276-77. doléances paternelles, restées sans effet. Les trois pontificats très-courts qui se succédèrent après lui ne tentèrent rien de nouveau; mais Nicolas III, de la maison Orsini, homme orgueilleux et violent, qui désirait la délivrance de l'Italie pour agrandir sa propre famille, avait pris en haine le Provençal hautain, depuis qu'ayant voulu marier un de ses parents à une princesse d'Anjou, on lui avait rapporté cette réponse : *Aurait-il donc la prétention, parce qu'il porte la chaussure rouge, de mêler le sang des Orsini a celui de France ?*

Nicolas, qui s'était concilié l'amitié de l'empereur d'Allemagne, dont la condescendance lui avait assuré la possession du patrimoine de Saint-Pierre, et appuyé par sa famille, qu'il avait rendue puissante, aurait pu se mettre à la tête de l'Italie et renverser Charles; mais il mourut trop tôt. Michel Paléologue, qui avait usurpé et ravivé l'empire d'Orient, observait avec inquiétude les préparatifs faits contre lui par Charles, auquel l'exilé Baudouin avait cédé ses droits; pour les faire valoir au plus tôt, Charles écrasait la Sicile. Pierre d'Aragon surtout, stimulé par sa femme, intriguait activement dans l'ombre, et comme il voulait engager une lutte sérieuse, il s'était procuré des alliances et de l'argent; pour écarter les soupçons, il feignait de préparer contre l'Afrique une de ces descentes que les Espagnols opéraient de temps en temps. Lorsqu'on cherchait à pénétrer son but véritable : *Je suis si jaloux de mon secret*, répondait-il, *que si ma main droite le savait, je la couperais avec la gauche.*

Peut-être est-il vrai qu'il employa comme son agent le banni Procida, et que cet ennemi des Angevins noua des intelligences avec les barons siciliens, non pour recouvrer la liberté du pays, mais pour lui donner un nouveau maître. Le peuple, lui, tournait plutôt ses regards vers le pontife, comme vers le pouvoir qui, en lui donnant Charles, avait imposé à ce prince des obligations; mais Martin IV (Simon de Brion), Français et créature de Charles, avait succédé à Nicolas III, et ce pontife ne répondit à
1281. leurs plaintes qu'en faisant jeter en prison l'évêque et le moine qu'ils lui avaient députés.

Sur ces entrefaites, de nouveaux outrages déterminèrent la
1282. fougue populaire à devancer les calculs ambitieux des rois et les intrigues des barons. En effet, le troisième jour de Pâques,

au moment où les Palermitains se réunissaient à l'église du Saint-Esprit pour assister aux Vêpres, un soldat français, nommé Drouet, insulta une jeune fille. les parents de celle-ci le tuèrent ; sa mort devint le signal du massacre des Français dans l'île entière.

Le peuple, qui ne savait rien des trames du roi d'Aragon, mais qui avait l'habitude d'associer les idées d'Église et de liberté, résolut d'établir une république sous la protection du pape, dont il arbora la bannière ; mais Martin V en conçut une fureur extrême, et, quand d'autres moines vinrent de Palerme lui entonner : *Agnus Dei, qui tollis peccata, miserere nobis*, il leur répondit de même avec l'Évangile : *Dicebant : Ave, rex Judæorum, et dabant ei alapam.* Il enjoignit ensuite « aux gens perfides et « cruels de l'île de Sicile, violateurs de la paix et meurtriers des chrétiens, » d'avoir à obéir à lui pape, de même qu'à Charles, comme à leur seigneur légitime, sinon « il les déclarait excom- « muniés et interdits, selon le droit divin. »

Le peuple sait très-bien faire les révolutions, mais il est inhabile à les conduire. Dans ces graves circonstances, les barons prirent en main le gouvernement ; alors les partisans du roi d'A- 1282.
ragon se déclarèrent, et l'invitèrent à venir se mettre à leur tête. Pierre débarqua donc à Palerme, où il ceignit la couronne des rois normands.

Charles, qui avait une forte armée et des approvisionnements tout prêts pour l'exécution de ses ambitieux desseins sur la Grèce, aurait pu facilement soumettre une province sans trésor, ni arsenaux, ni capitaines ; déjà même les Siciliens découragés s'offraient à lui promettre loyauté et obéissance, pourvu qu'il se contentât de percevoir ce qu'ils payaient au roi Guillaume, et ne mît dans les emplois ni Français ni Provençaux ; mais il refusa de les recevoir à merci. Ils rassemblèrent donc tout ce qu'ils purent en hommes et en argent ; une haine profonde, la crainte des châtiments, l'ardeur d'une vengeance nationale, les rendirent capables de résister et de vaincre. Roger de Loria, Calabrais rebelle, qui joignait à une valeur intrépide autant de bonheur que de férocité, ayant été nommé amiral de Castille, surprit les troupes de Charles devant Messine, qui se défendait avec un courage opiniâtre, et lui brûla sa flotte. En apprenant ce désastre, Charles s'écria, en mordant son sceptre : *Seigneur Dieu, vous m'avez beaucoup élevé, faites, hélas! que la descente ne soit pas trop rapide.*

Cette première fureur de vengeance fut déçue par l'héroïsme de Messine ; Charles alors, afin de gagner du temps, accusa

Pierre de trahison, et le défia au combat avec cent chevaliers, à la condition que celui qui succomberait perdrait non-seulement tous droits sur la Sicile, mais encore son patrimoine, et qu'il serait tenu parmi les gentilshommes pour traître et foi mentie. Le défi fut accepté, on jura sur l'Évangile, et, malgré l'opposition du pape, le roi d'Angleterre accorda le champ aux deux adversaires à Bordeaux. Charles s'y rendit; mais l'Aragonais trouva des prétextes pour ne pas jouer sur un coup d'épée un beau royaume tout acquis. Alors son rival le traita hautement de félon, et le pape le déclara excommunié, parjure, déchu du trône de ses aïeux et de tout honneur quelconque; mais Pierre se fit intituler, par plaisanterie : *Pierre d'Aragon, père de deux rois et*
1284. *seigneur de la mer*. Du reste, soit dans les eaux d'Italie ou dans celles d'Espagne, il continua de combattre avec succès, et fut même assez heureux pour faire prisonnier le fils de son ennemi. Ce fut un coup terrible pour Charles, qui, désolé de ses défaites et
1285. du soulèvement de Naples, termina ses jours après avoir « fait « pendre plus de cent cinquante Napolitains et pardonné à la « ville (1). »

Le pape Martin IV mourut sur ces entrefaites, et Honorius IV des Savelli, qui lui succéda, favorisa la guerre contre la Sicile; mais en même temps il promulgua deux décrets très-favorables aux libertés du royaume. Par l'un il consolidait des priviléges ecclésiastiques; par l'autre il attribuait la rébellion de la Sicile aux avanies et aux injustices du gouvernement, défendait de dépouiller les naufragés, étendait le droit d'hériter des fiefs aux frères et leurs descendants, limitait le service militaire aux guerres dans les bornes du territoire, et prohibait la levée des impôts en dehors des quatre cas féodaux. Il permettait aux communes d'en appeler au saint-siége, et frappait d'interdit la chapelle du roi si jamais celui-ci violait ces franchises : vaine précaution! les rois qui se succédèrent les foulèrent aux pieds.

On voulait sacrifier Charles le Boiteux, comme on appelait le fils du roi défunt, en expiation du sang de Manfred et de Con-
1288. radin ; mais il fut sauvé par Constance, reconnu roi et rendu à la liberté, à condition que, s'il ne pouvait accomplir les stipulations du traité intervenu, il perdrait la Provence, et reviendrait se constituer prisonnier. Afin de s'attacher les Napolitains, Charles leur donna une constitution par laquelle il garantit au clergé ses priviléges, aux barons et aux chevaliers le droit de lever des

(1) JEAN VILLANI, VII, 93.

impôts et d'exercer la juridiction; il promit au peuple de ne pas le grever au delà de ce qu'il payait au temps de Guillaume le Bon; il s'occupa en outre des monnaies, de la justice et de la réforme des abus. Puis, comme il se vit hors d'état de tenir tout ce qu'il avait promis sous serment au prince aragonais, il se remit entre ses mains. Enfin les différends furent conciliés; Charles se consolida sur le trône de Naples par la cession du Maine et de l'Anjou, et en remettant au pape la décision relative à la Sicile.

Cette île avait été détachée de l'Aragon, à la mort de Pierre, 1285.
pour être donnée à Jacques, son fils. Le pape Honorius renouvela contre lui les excommunications; mais l'abus qu'il en fit leur enleva toute efficacité. Jacques, peu effrayé, donna de sages franchises aux Siciliens, et fit subir plus d'une défaite aux Angevins ainsi qu'aux troupes pontificales. Après avoir succédé au roi d'Aragon, il accepta la paix, et céda la Sicile au pape, qui en investit Charles II après dix années d'une guerre acharnée et inutile. 1295.

Les Siciliens, lorsqu'ils se virent vendus comme un troupeau de moutons aux assassins de Conradin, durent comprendre combien il est dangereux de confier la liberté à des étrangers; ils puisèrent un nouveau courage dans le désespoir, et dans une assemblée générale ils proclamèrent Frédéric, père de Jacques. Ce 1296.
prince prit la couronne et se mit en devoir de défendre l'île, malgré l'opposition de toute sa famille, qui s'était réconciliée et même alliée par des mariages avec les Angevins; il ne fut pas arrêté non plus par la désertion de Roger de Loria, qui, après avoir été relevé de l'excommunication par le pape, avait trahi la cause sicilienne, comme l'avait fait avant lui Jean de Procida.

Boniface VIII excita les Guelfes contre ce roi, qui donnait asile aux Patarins et aux Gibelins, et il invita Charles de Valois à venir les chasser, en lui promettant l'empire d'Orient et d'Occident. Il arriva avec grand fracas, et, après avoir été couronné à Rome, il débarqua en Sicile à la tête des troupes pontificales et 1302.
napolitaines; mais, comme Frédéric se tenait renfermé dans ses places fortes, laissant l'armée d'invasion s'éclaircir, Charles proposa la paix, qui fut conclue à Calatabellota (1). Frédéric se contenta lâchement de garder la Sicile sa vie durant, et promit de ne pas troubler les Angevins dans les possessions de la Calabre; en outre, il se déclara vassal du saint-siége, s'engagea à ne prendre que le titre de roi de Trinacrie, et laissa à Charles celui de roi de Sicile.

(1) *Calath-al-Bellut*, château des Chênes. La Sicile a conservé beaucoup de noms avec une semblable racine.

Ainsi, après une révolution déterminée non par des intrigues, mais par l'élan de l'indignation nationale, et soutenue pendant vingt ans avec un courage héroïque ; après avoir triomphé dans trois batailles sur terre et dans quatre sur mer, sans compter une foule de combats partiels ; après avoir expulsé trois armées, conquis la Calabre et le val de Crati, malgré l'élite des chevaliers et des amiraux et les armes redoutables de Rome, la Sicile, qui, même au milieu de cette période orageuse, s'était donné de belles institutions politiques, allait retomber sous le joug étranger, devenu plus pesant encore.

Le roi Charles II fut surnommé le Juste ; il acquit par Marie, sa femme, des droits au trône de Hongrie, qui pourtant fut disputé à Charles Martel, son fils. Les droits que Philippe, son autre fils, avait sur l'empire d'Orient, par son mariage avec une fille de Charles de Valois, étaient plus incertains encore.

1309-1343. Il eut pour successeur au trône de Naples Robert, surnommé le Sage pour les qualités de son esprit. Ce prince eut des guerres fréquentes avec Frédéric de Sicile, appuyé par les Gibelins et les empereurs ; jamais les deux royaumes ne firent la paix. Habile dans la politique et la guerre, il sut dominer l'Italie durant son long règne, et parut devoir en devenir le maître, quoique, en définitive, il n'acquît pas un pouce de terre. Plusieurs villes se mirent sous son patronage (*balia*), le pape le constitua vicaire de l'Empire vacant, et, tant qu'il vécut, il fut considéré comme le chef de la faction guelfe, à laquelle restaient fidèlement attachés Florence et Bologne.

Le Milanais. Le parti gibelin avait pour adhérents les petits tyrans et surtout les seigneurs de la Lombardie, plus effrénés depuis que les pontifes avaient abandonné le bercail romain pour se faire les humbles serviteurs de la France. Dans les luttes entre les nobles et les bourgeois milanais, Martin de la Torre de Valsassina était entré
1257. si avant dans les bonnes grâces du peuple qu'il fut mis à la tête de la cité, et transmit à sa famille son autorité sans limites. Les Milanais s'étaient donc déjà habitués à la domination d'un
1277. seul, lorsqu'ils eurent à subir celle de l'archevêque Othon Visconti, d'autant plus maître qu'il joignait à l'autorité civile la puissance ecclésiastique. Assez heureux pour n'avoir pas besoin de supplices afin de se consolider, devenu fort par l'appui des villes gibelines qui se réunirent à lui, surtout après la chute du marquis de Montferrat, il résolut de transmettre l'autorité à son neveu Matthieu Visconti ; ce dernier fut élu capitaine par le peuple de Milan, ensuite par celui de Novarre et Verceil, enfin nommé vi-

caire impérial de Lombardie au nom d'Adolphe de Nassau. A 1295.
la mort de son oncle, il fut proclamé seigneur de Milan et de plusieurs autres villes ; puis il s'allia par des mariages avec les Scaligeri de Vérone et les seigneurs d'Este, de Ferrare, les premiers chefs des gibelins, et les seconds des Guelfes.

La faction des Torriani se maintenait encore, et se recrutait même des membres du parti contraire, qui prenaient ombrage de l'autorité croissante des Visconti. Albert Scotto, seigneur de Plaisance, forma donc une ligue, sous la foi du serment, avec les Langosco, tyrans de Pavie ; les Fisiraga, de Lodi ; les Rusca, de Côme ; les Benzoni, de Crème ; les Calvalcabo, de Crémone ; les Brusati, de Novare ; les Avogadri, de Verceil. Soutenu par ces
alliés, Guido de la Torre recouvra la puissance de Milan, au milieu 1302.
des applaudissements du peuple, tandis que Matthieu fut contraint de s'exiler, après avoir tenté vainement de se relever avec l'aide des Gibelins.

Comme des envoyés de Guido lui demandaient quand il pensait se rétablir à Milan, il leur répondit : *Quand les péchés des Torriani dépasseront ceux dont j'étais chargé lors de mon expulsion.* En effet Guido eut bientôt pour ennemis Albert Scotto et les autres tyrans ; le peuple était mécontent, et la discorde s'introduisit dans sa famille.

Dans ce temps, « un juste jugement tombait du ciel sur le
sang de l'Allemand Alber (1), » qui avait négligé l'Italie ; Henri VII 1308. 25 novembre.
de Luxembourg lui succédait. François de Garbagnate, noble milanais, du parti gibelin, forcé de quitter sa patrie à la chute des Visconti, et vivant à Parme des leçons qu'il donnait, vend ses livres, achète des armes, et va trouver le nouveau César, qu'il excite à descendre en Italie pour y relever l'influence gibeline ; il lui donne l'assurance qu'il aura pour auxiliaires d'abord les hommes de ce parti, puis les Guelfes eux-mêmes, peu satisfaits du roi Robert. Avec son caractère chevaleresque, Henri se complut à l'idée d'aller déployer en Italie une autorité à laquelle il prétendait que, de droit divin et humain, toute âme vivante avait à se soumettre (2) ; il vint donc, sans armes ni trésors, dans un pays qui avait

(1) DANTE.

(2) Dans le *Corpus juris civilis*, on lit sa constitution, ou il s'exprime ainsi : *Ad reprimendum multorum facinora, qui, ruptis totius fidelitatis habenis, adversus romanum imperium, in cujus tranquillitate totius orbis regularitas requiescit, hostili animo armati, conantur nedum humana, verum etiam divina præcepta, quibus* JUBETUR QUOD OMNIS ANIMA ROMANORUM PRINCIPI SIT SUBJECTA, *demoliri*... Cette étrange pretention n'appartenait donc pas seulement aux papes !

résisté un siècle et demi à ses prédécesseurs. Mais, vers cette époque, les jalousies républicaines s'étaient amorties; aux inspirations hardies de la liberté germanique avaient succédé les réminiscences romaines. De plus, la haine jurée à la maison de Souabe ne pesait pas sur lui, et il n'avait pas à subir l'obligation de vengeances héréditaires. Quoique chef des Gibelins par son rang, il était appelé par le pape, qui, désireux de contrarier la France, dont il se sentait le prisonnier dans Avignon, envoya ses légats pour l'escorter, lui faire accueil dans les cités guelfes, et ceindre son front de la couronne d'or.

1310. Il fut encore plus encouragé par les petits seigneurs, qui lui promettaient de le conduire à travers l'Italie, le faucon sur le poing, sans qu'il eût besoin de soldats. Il descendit à Turin par la Savoie et Suze, substitua ses vicaires à ceux de Robert de Naples, et dans Asti eut une entrevue avec des seigneurs lombards auxquels il promit de ne plus faire, à l'avenir, aucune distinction entre les Guelfes et les Gibelins; il assurait n'être venu que pour rétablir la paix, faire cesser l'exil des bannis, et ramener les villes, devenues seigneuries privées, sous sa suzeraineté immédiate.

Ce dernier projet ne pouvait convenir à Guido de la Torre, qui chercha vainement à former une ligue de Guelfes pour s'y opposer par la force; cédant alors à la volonté du peuple, il sortit désarmé de la ville pour aller à la rencontre de l'empereur. Henri
1311. 6 janvier. entra dans Milan, où il se fit couronner à Saint-Ambroise, en présence des députés de toutes les villes de la Lombardie et de la Marche. A la sollicitation de Garbagnate, il réconcilia les Torriani avec les Visconti, les Fisiraga avec les Langosco, et les autres partis; il rappela les bannis, et fut proclamé le restaurateur de la justice, de la paix et de la liberté.

Il eut bientôt mécontenté les Milanais; en effet, il voulait entrer dans la ville avec des hommes armés, et leur demandait, pour subvenir à ses besoins, cent mille florins à titre de don (1). Sur la révélation ou le soupçon d'un projet, conçu par les Visconti et les Torriani, de chasser les étrangers, il envoya faire une perquisition dans leurs demeures, et proscrivit les derniers. Il rendit le

La descente de Henri VII en Italie est bien racontée par un prélat allemand, évêque *in partibus* de Butronto, ami de cet empereur, mais aussi du pape, auquel il adresse le récit de l'expédition, avec une noble franchise unie à la simplicité.

(1) *Hic etenim rex noster magnanimus erat et omnium virtutum dives, pecunia et auro nimium pauper, nihil nisi italicis adjutus propositi agere omnino valebat.* Jo. DE CERMENATE, *Hist.*, c. 20.

commandement au rusé Matthieu, qui parvint à dissiper sa défiance, et moyennant cinquante mille florins, plus une rente annuelle de vingt-cinq mille, il l'institua son vicaire. Mais les Torriani avaient donné le signal aux Guelfes de Lodi, de Crème, de Crémone, de Brescia, qui chassèrent les vicaires, et se levèrent en armes; Henri fut obligé de recourir à la force pour les faire rentrer dans l'obéissance. A Brescia, asile des Guelfes, il consuma six mois et les trois quarts de son armée, sans autre profit qu'un peu d'argent et des malédictions. Au milieu de ses revers, il voyait se refroidir le zèle de ses amis et s'accroître la force de ses ennemis, à la tête desquels étaient Robert de Naples et les Florentins.

Henri se dirigea vers Gênes, qui, lasse de factions, se donna à lui pour vingt ans; il y établit pour son vicaire Uguccione de la Fagiuola. Ce fut un grand bonheur pour lui de trouver un appui dans Gênes et Pise quand tous l'abandonnaient; il put du moins, avec leurs navires, aborder dans la Toscane. Novembre.

Florence était déjà l'Athènes de l'Italie, passionnée pour les lettres et les beaux-arts, remplie de fêtes et d'allégresse, mais sans négliger les affaires, et si jalouse de sa démocratie qu'elle en devenait tyrannique. A la voir briller d'un si grand éclat, quand elle était gouvernée par des magistrats renouvelés tous les deux mois, pour n'être rééligibles que trois ans après, on peut juger combien elle renfermait d'hommes capables de régir la chose publique; aussi étaient-ils recherchés, même au dehors, surtout pour la diplomatie (1). Comme les chefs de l'État n'avaient point de troupes à leur service, ils devaient surtout avoir recours aux intrigues de la politique; en l'absence d'un code de lois et d'une constitution fixe, ils se soutenaient par leur clientèle et leurs

(1) Au couronnement de Boniface VIII, douze des ambassadeurs des différentes puissances étaient Florentins:

Palla Strozzi, pour la république de Florence;
Cino Diotisalvi, pour le seigneur de Camerino;
Lapo Uberti, pour la république de Pise;
Guido Talunca, pour le roi de Sicile;
Manno Adimari, pour le roi de Naples;
Folco Bencivenni, pour le grand maître de Rhodes;
Vermiglio Alfani, pour l'empereur d'Occident;
Musciato Franzesi, pour le roi de France;
Ugolino da Vecchio, pour le roi d'Angleterre;
Rimeri, pour le roi de Bohême;
Simone de Rossi, pour l'empereur d'Orient;
Guicciardo Bastari, pour le grand khan des Tartares.

En les voyant, le pape dit que les Florentins étaient le *cinquième élément*.

parents. Bien que Florence fût encore agitée par les factions des Blancs et des Noirs, elle resta constamment fidèle à la cause italienne; elle n'eut pas la manie de propager la liberté où l'on n'en sentait pas le prix ; mais, persuadée que l'Italie devait sa civilisation à ces luttes indépendantes, elle veillait à ce que nulle tyrannie étrangère ou indigène ne s'y consolidât, et, dans ce but, elle tenait la balance entre les partis, guelfe d'ordinaire, sans craindre au besoin de se rapprocher les Gibelins.

A mesure que grandissait Florence, Pise, restée fidèle au parti impérial, déclinait chaque jour et finit par tomber au milieu des vicissitudes continentales; elle ne fournissait plus à Constantinople
1284. et à l'Archipel les meilleurs négociants, et voyait languir ses comptoirs de Syrie. La bataille de la Meloria, autre résultat de ses relations avec les empereurs, l'avait abaissée au-dessous de Gênes, et la défense d'avoir pendant quelque temps des hommes sous les armes lui fit perdre l'habitude de la guerre; la jeunesse suivit d'autres carrières, les conseils tournèrent ailleurs leur ambition, et les pêcheurs des Maremmes, de Lerici, de la Spezzia se mirent au service des Génois; elle dut renoncer à la Corse. En 1323 tous ceux de ses nationaux qui se trouvaient dans l'île de Sardaigne furent massacrés par suite d'une trame du juge d'Arborea et d'Oristano, qui livra le pays au prince d'Aragon, auquel le pape en avait fait la concession. Il fallut pourtant quinze mille hommes pour vaincre la résistance intrépide de Manfred de la Gherardesca, et chasser les Pisans de cette île, le dernier débris de leur ancienne
1326. grandeur (1). La route de l'Afrique leur fut alors fermée, et le

(1) Les Génois disputèrent la Sardaigne aux Aragonais, à qui elle finit par rester, et qui y introduisirent les cortès, avec trois ordres ou *bras*, ecclésiastique, militaire et royal, c'est-à-dire bourgeois. Cette assemblée intervenait dans la législation, dans l'assiette de l'impôt, en même temps qu'elle statuait sur les griefs des individus et des corps. Quelques seigneurs y restèrent indépendants, comme les marquis d'Arborea, parmi lesquels se rendit célèbre Éléonore (1403). Les lois qu'elle fit recueillir (*Carta de logu*) sont encore en vigueur aujourd'hui. La Corse appartenait aussi aux Aragonais, en échange de la Sicile; mais les Pisans et les Génois continuaient d'y prétendre, malgré les efforts de Boniface VIII pour les en dissuader. L'île se trouvait aussi déchirée par des partis qui se livraient bataille tour à tour sans que les Aragonais pussent y prendre racine. Plusieurs petits tyrans s'y élèvent ; puis le peuple, las de leurs violences, massacre les barons ou les met en fuite (1359) ; il établit alors une constitution républicaine, et se met sous la protection des Génois, à la condition de ne payer annuellement que vingt sous par feu, sans autres charges. Les factions ne s'apaisèrent pas pour cela, et la république de Gênes ne put les réprimer. Cinq citoyens résolurent donc de prendre à leur compte la protection de l'île, et ils se la partagèrent; mais cet arrangement dura peu; les divisions des Adorni et des

commerce des Catalans leur enleva la Sicile; ils furent donc obligés de s'appliquer à l'agriculture, à l'industrie manufacturière, et de se borner aux expéditions de terre. 1310.

Lorsque Henri fit annoncer aux Florentins son arrivée et leur demanda des logements, ils répondirent qu'il était indigne d'un empereur, tenu par devoir d'affranchir l'Italie des barbares, d'amener dans cette très-noble province (1) une armée de barbares; ils se donnèrent au roi Robert.

Les Pisans se flattèrent alors de reprendre l'avantage sur leur rivale, et de voir Henri, qui, peu riche de domaines en Allemagne, méditait de s'établir en Italie, faire de leur ville sa résidence et la capitale de l'Empire. Henri s'avança donc, aidé de l'argent des Pisans et des secours de tout ce que les Florentins avaient d'ennemis, 1312. contre ces marchands qui le bravaient; mais ils disaient hautement que *jamais les Florentins* n'avaient *baissé les cornes pour aucun seigneur*, et ils inscrivaient en tête de leurs proclamations : *En l'honneur de la sainte Église et à la mort du roi d'Allemagne.* Ils lui tinrent tête avec trois fois autant de forces que les siennes. Pris entre les armes, la famine et la peste, Henri dut se retirer; il mit Florence au ban de l'Empire, pour « sa folie sans égale et son orgueil indomptable à l'encontre de la majesté royale; » puis il gagna Rome, où il aspirait à déployer une grande pompe à l'occasion de son couronnement.

Les faveurs des papes Nicolas III et IV avaient agrandi les familles rivales des Orsini et des Colonna, à tel point qu'ils faisaient dans Rome tout ce qui leur plaisait. Les premiers accueillirent Henri; mais les Colonna et le roi Robert lui-même gardaient la ville en armes, et les rues étaient barricadées; il se fit alors couronner dans l'église de Saint-Jean de Latran, toujours exposé, 1312. 29 juin. même au milieu de la fête et du banquet, aux insultes de l'ennemi. Les barons allemands, dont le temps de service féodal était écoulé, abandonnent Henri, qui, resté avec peu de monde et moins d'argent encore, sort de Rome, qu'il ne peut soumettre, et revient sur Florence; il n'ose pas l'assaillir, et ravage son territoire. Les Florentins, peu habitués au maniement des armes, mais très-habiles en politique, laissent le temps et le climat user ses forces, et dans l'intervalle ils ameutent contre lui tous les États d'Italie.

En effet, Henri vit son armée diminuer, les subsistances lui faire

Fregosi se jetèrent à la traverse, et les Corses se donnèrent à la banque de Saint-Georges en 1453; mais en 1460 ils s'en trouvèrent fatigués.

(1) Lunig, *Cod. dipl.*, I, 1078.

défaut, et lui-même eut à peine de quoi payer ses dettes; dans cet état misérable, il regagna Pise, où, pour étaler quelque appareil impérial, il éleva un tribunal et cita les villes rebelles. Sur leur refus de comparaître, il dépouilla Florence de la puissance *pure et mixte* et de tous ses priviléges (1), accorda aux Spinola

(1) Sentence de Henri VII contre Florence :

« Afin donc qu'ils soient en exemple aux autres, afin que leur commune et leurs hommes ne puissent se glorifier de leur contumace; considérant qu'ils ont avoué par leur contumace tous et chacun des susdits excès, et en sont légitimement convaincus; après avoir invoqué le nom de Dieu, siégeant en tribunal, nous privons *sententiellement* en ces écrits ladite commune et les hommes florentins de l'Empire pur et mixte, de la justice et de la seigneurie de *podesterie, rectorerie, capitainerie*, de tout gouvernement et de toute juridiction dont ils ont usé ou usent habituellement dans ladite cité, dans son district et territoire. Nous confisquons en nous, au profit de notre chambre et de l'empire romain, et rendons à perpétuité de domaine public les bourgs fortifiés, les cités, les villages et districts de la même cité de Florence, et tous les biens que ladite cité et commune de Florence a et possède au dedans et au dehors, en quelque lieu que ce soit, les privant de leurs statuts et lois municipales, ainsi que de l'autorité pour en faire à l'avenir, et de tous fiefs franchises, priviléges, libertés et immunités à eux concédés par les empereurs et rois des Romains, nos prédécesseurs, desquelles choses ils se sont rendus indignes. Nous les cassons en les revoquant et, de notre science certaine, nous les annulons par notre sentence. Nous condamnons en outre ladite commune et ses hommes en cinq mille florins d'or à payer à notre chambre et à l'empire romain. Nous condamnons de plus les prieurs et consuls de ladite ville, et tous les autres officiers qui sont à cette heure et seront élus dorénavant durant ladite rébellion auxdits offices, à une infamie perpétuelle comme complices et fauteurs de ladite rébellion, et nous les bannissons à perpétuité. Nous bannissons aussi tous et chacun des citoyens et habitants tant du district que de ladite cité, commandant que nulle cité, nul château, baron, communauté ou individu ne donne asile, assistance ou faveur, de quelque manière que ce soit, à aucune desdites communes, aux citoyens et aux gens du district, après un mois révolu à partir de la présente sentence, sous peine de cinquante livres d'or pour chaque commune de ville, de vingt livres d'or pour chaque bourg fortifié ou baron, et d'une livre d'or pour chaque particulier à payer à notre chambre, et plus ou moins, à notre gré, eu égard à la qualité des personnes et au mode du délit, voulant que cette peine soit encourue autant de fois qu'il y aura contravention. Nous déclarons que tous et chacun peuvent appréhender personnellement lesdits Florentins comme bannis et rebelles envers nous et envers le saint empire, sans offense toutefois des personnes, pour les livrer à notre merci, comme aussi saisir et avoir leurs biens, défendant qu'aucun débiteur de ladite commune ou des personnes particulières de la cité de Florence et de son district s'avise de satisfaire ou repondre pour sa dette envers les susdits. Nous exceptons toutefois des choses ci-dessus prescrites ceux qui appartiennent à notre suite et ceux qui sont bannis, à l'occasion des choses susdites, de la même cité et de son district, ainsi que leurs familles et ce qui leur appartient. Lesquelles personnes de notre suite et bannis, ainsi que leurs familles et leurs biens, nous distrayons desdites peines, sentences, bannissements, leur réservant notre protection et celle du saint empire romain. Nous commandons que le podestat et le

et au marquis de Montferrat le droit de contrefaire les florins au coin de saint Jean-Baptiste, et enfin déclara Robert de Naples déchu du trône, le condamna à la décollation, et délia ses sujets du serment de fidélité.

Pour donner à ces menaces un caractère sérieux, Henri pressait la diète germanique et les Gibelins d'Italie de lui envoyer un bon renfort de troupes, mais il avait peu de succès. Le pape, croyant ses droits lésés par la déposition de Robert, qui relevait de lui, lui enjoignit d'avoir à se désister. Gênes et Pise seulement, afin de satisfaire leurs jalousies particulières, équipèrent soixante-dix galères, pour aller assaillir le royaume de Naples, et Frédé- 1313.
ric, roi de Trinacrie, seconda son expédition par l'envahissement de la Calabre. La maison d'Anjou était donc en grand péril; « une fois Henri maître du royaume, il lui aurait été extrêmement « facile de vaincre toute l'Italie et bien d'autres provinces (1); » mais, sur ces entrefaites, il mourut subitement à Buonconvento (2), laissant l'Italie plus agitée que jamais, l'autorité des 14 août.
empereurs avilie et dépouillée de son ancien prestige; en outre, il avait révélé l'extrême disproportion qui existait entre leurs forces et leurs prétentions.

Pise, qui avait dépensé pour Henri deux millions de florins, les vit perdus par sa mort, et, se trouva exposée à la colère de tous les Guelfes de Toscane. Afin de remplir ses coffres, elle mit un impôt sur toutes les marchandises qui entreraient dans son port; les Florentins irrités se dirigèrent sur celui de Télamon, où se transportèrent les autres négociants établis à Pise; ce fut le dernier coup porté à son commerce.

Épuisée et menacée de toutes parts, elle élut pour seigneur

capitaine de la susdite cité, avec leurs juges et notaires, si dans vingt jours de la prononciation de notre sentence ils ne quittent leurs offices et la ville, ou ceux qui, à l'avenir, s'aviseront d'y aller exercer lesdits offices de podesterie, de capitainerie, de judicature, de notariat, soient aussitôt, et à perpétuité, privés par cette même loi, de la faculté de juger, d'assister et de dresser des actes publics, ainsi que de tout autre honneur et dignité. Nous voulons et declarons que les mêmes personnes soient entachées d'infamie si les communes susdites et leurs hommes, dans l'espace de vingt jours, n'ont pas comparu devant nous par syndic legitimement désigné, pour obéir efficacement à nos commandements sur toutes ces choses. »

Delizie degli Eruditi toscani, t. XI, p. 105. Le texte italien est réputé traduction contemporaine de la sentence originale, prononcée, selon l'usage, en latin.

(1) VILLANI.

(2) Le fait de son empoisonnement dans une hostie est un conte démenti par le silence des contemporains.

Uguccione de la Fagiuola, fils de ce Rinier de Corneto « qui faisait « si rude guerre aux grands chemins (1), » dans la vallée du Savio. Les nobles toscans se sentaient peu disposés à prêter secours à l'État florentin, qui leur était hostile dans tous ses actes, et les bourgeois avaient perdu, dans les occupations commerciales, l'habitude des armes; Florence, Lucques, Prato et Pistoie crurent
1314. donc devoir, pour leur sûreté, se donner à Robert de Naples. Cet état d'isolement n'empêcha point Uguccione, grand maître en l'art de la guerre, de faire triompher Pise. Il attaqua Lucques, ville riche et presque aussi puissante que Florence, défendue par une noblesse habituée à s'élancer de ses châteaux pour se livrer au pillage sur terre et sur mer; il s'en rendit maître par trahison, la fit dévaster par les soldats allemands, et la tint sous sa domination. Florence demanda des généraux à Robert pour réprimer les Gibelins. Une bataille fut livrée à Montecatino, où les Gibelins firent un grand carnage des Guelfes (2). Par l'entremise de Robert,
1315. 29 août. Pise et Lucques conclurent la paix avec Florence, Sienne et Pistoie.

Uguccione gouvernait tyranniquement Pise et Lucques, et sé-
1316. vissait contre quiconque lui était suspect. Les deux villes se soulevèrent tout à coup, l'expulsèrent, et rétablirent le gouvernement populaire. Castruccio Castracane, de la famille Interminelli et l'un des principaux Gibelins, qui déjà s'était fait un renom militaire en France, en Angleterre et en Lombardie, se vit porté, du cachot
1320. où l'avait fait jeter Uguccione, à la tête du gouvernement de Lucques et au commandement (capitainerie) des Gibelins de Toscane. Il avait appris dans les guerres et ses nombreux voyages l'art de faire la guerre et de gouverner; il était brave, perfide et aussi ingrat qu'il est nécessaire pour atteindre au poste le plus élevé. Les supplices et les tortures punirent quiconque l'avait combattu ou servi. Non content de dominer à Lucques, il aspirait à soumettre les villes voisines; il envahit la Garfargnana et la Lunigiane; mais Spinetto Malaspini, qui y possédait soixante-quatre châteaux, arrêta la marche de ses troupes avec l'aide des Florentins. Alors Castruccio s'avança contre lui, et, ravageant le Val de Niévole et
1325. le Val d'Arno inférieur, il assaillit Prato et surprit Pistoie. Les Florentins, saisis de honte, réunirent la plus grosse armée qu'ils eussent jamais mise sur pied, et la placèrent sous les ordres de

(1) DANTE.

(2) Les fils des deux chefs ennemis, Charles de Naples et François de la Fagiuola, furent ensevelis dans le même tombeau, à l'abbaye de Buggiano. LELMI, *Chron. de San Miniato*.

Raymond de Cardona, aventurier catalan, appelé en Italie par le cardinal del Poggetto; mais ce général, qui pour faire de l'argent ne songeait qu'à vendre aux riches marchands la dispense du service militaire, les conduisit par les Maremmes insalubres de Bientina ; là, atteints de frayeur ou de fièvre, ils payèrent pour obtenir la permission de s'en retourner. Castruccio alors les attaqua près d'Altopascio, les défit, prit Cardonna et le Caroccio, 23 septembre. et mit le territoire à sac pour s'indemniser des frais de la guerre (1). Il tenta même, favorisé qu'il était par la fortune, de surprendre Florence ; pour la narguer, il fit courir le *pallio* à ses portes, tandis que les citoyens se tenaient renfermés dans leurs murailles encore imparfaites. Certes ils n'auraient pas échappé à la honte qui les menaçait, si une Frescobaldi n'eût dissuadé son fils Guido des Tarlati, évêque d'Arezzo, de réunir ses forces à celles de Castruccio.

Le parti contraire secondait l'agrandissement de Robert de 1316. Naples, qui joignait à son royaume de Pouille la seigneurie de plusieurs villes du Piémont et la Provence; il gagnait, en outre, l'alliance des Guelfes et la protection du pape Jean XXII, qui le nommait vicaire pendant la vacance de l'Empire. Une expédition qui lui fit alors le plus grand honneur, ce fut la délivrance de Siége de Gênes. Gènes, que les Gibelins assiégeaient. Cette ville, tiraillée entre les Doria et les Spinola Gibelins, les Grimaldi et les Fieschi Guelfes, avait converti ses palais en autant de forteresses destinées à l'attaque comme à la défense. Au lieu de rester dans leurs magasins pour attendre les acheteurs, les nobles couraient les mers comme capitaines de vaisseaux, habituaient les marins à les respecter et à leur obéir. Comme il était rare de ne pas voir les fils de famille commander un navire, des milliers de personnes se trouvaient à la solde d'une seule maison, à laquelle elles étaient sou-

(1) « Au 10 de novembre (1325), Castruccio retourna à Lucques pour faire la fête de saint Martin avec grand triomphe et gloire. Tous ceux de la ville, hommes et femmes, vinrent à sa rencontre en grande procession ; comme pour marquer plus de mépris envers les Florentins, on fit marcher en avant le char avec la cloche que les Florentins avaient dans leur armée ; les bœufs étaient couverts de branches d'olivier avec les armes de Florence, et l'on faisait sonner la cloche. Derrière le char venaient les meilleurs prisonniers de Florence et monseigneur Raymond de Cardona, avec des cierges allumés à la main, pour les offrir à saint Martin ; l'écusson royal de la commune de Florence était placé à rebours sur le char. Castruccio donna ensuite à dîner à tous ces prisonniers, au nombre d'environ cinquante des meilleurs de Florence ; puis il les fit mettre en prison, en les grevant de rançons exorbitantes... Certainement Castruccio tira de nos prisonniers, des Français et des étrangers près de cent mille florins d'or, ce qui lui paya les frais de la guerre. » JEAN VILLANI, IX, 319.

mises par habitude, par besoin, par reconnaissance; il y avait donc de grosses bandes des deux parts, et les batailles étaient sanglantes.

1318. Les Gibelins, chassés de Gênes, vinrent l'assiéger par mer, pendant que Marco Visconti, fils de Matthieu, vaillant capitaine milanais, s'avançait contre elle par les vallées du Bisagno et de la Polcevera, pour la resserrer par terre. Toute l'Italie prit parti dans cette occasion. Pise, Castruccio, le marquis de Montferrat, le roi de Sicile, l'empereur de Constantinople lui-même se déclarèrent en faveur des assiégeants; les Florentins et les Bolonais donnaient la main au roi Robert. Ce prince entra dans le port avec sa flotte, et obtint du pape la souveraineté de Gênes, dont il se proposait de faire le centre des opérations des Guelfes dans
1323. la haute Italie. Les Gibelins, après dix mois d'attaques infructueuses, furent obligés de se retirer; les Génois démolirent les palais et les maisons de campagne de leurs adversaires, saccagèrent leurs magasins et portèrent en procession les reliques de saint Jean-Baptiste, pour le remercier de leur victoire.

Le menu peuple, s'étant vu négligé malgré l'abbé qui le représentait, avait institué une ligue, dite *Motta* du peuple, avec dix capitaines adjoints à l'abbé, dans l'intention de contraindre le vicaire à rendre justice; lorsqu'il refusait, on sonnait le tocsin. Cette association fut dissoute par Robert, qui conserva l'autorité suprême pendant douze ans. Il fut chassé; pour le remplacer on créa deux capitaines du peuple avec un podestat, outre l'abbé.

1325. Les Gibelins, après s'être réunis à Soncino sur le territoire crémonais, formèrent une ligue, choisirent pour chef Cane de la Scala, et soutinrent la guerre de différents côtés. Le cardinal légat Bertrand du Pogetto marcha contre eux; mais, bien qu'il réunît aux armes terrestres les foudres spirituelles, il ne put triompher de leur résistance.

CHAPITRE XVI.

LOUIS DE BAVIÈRE. — CHARLES DE BOHÊME. — NICOLAS RIENZI.

Les agitations de l'Empire, que se disputaient à cette époque Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche, ne permirent ni à l'un
1327. ni à l'autre de s'occuper de l'Italie; mais, quand le premier eut

dompté son rival, il s'apprêta à passer dans la Péninsule. Arrivé à Trente avec un petit nombre d'hommes, il s'aboucha avec les principaux Gibelins, Marco Visconti, Passerino Bonacossi, seigneur de Mantoue, Obizzo d'Este, Guido Tarlati, Cane de la Scala et les ambassadeurs de Sicile, de Castruccio, des Pisans, qui lui promirent cent cinquante mille florins d'or pour ses dépenses ; puis, 1327. 30 mai.
escorté par eux, il se rendit à Milan, où il fut couronné.

Là Matthieu Visconti, soutenu par ses quatre vaillants fils et par tous les Gibelins, avait rangé sous son autorité Bergame, Pavie, Plaisance, Tortone, Alexandrie, Verceil, Crémone et Côme. A l'occasion de la vacance du trône, pendant laquelle la cour de Rome prétendait nommer les vicaires impériaux, Visconti eut avec le pape un démêlé dont il fut la victime; le cardinal du Poggetto publia contre lui une croisade, motivée sur les imputations les plus graves, celle entre autres, d'avoir entravé les condamnations de la sainte inquisition. Effrayé par l'excommunication, il réunit le peuple dans la cathédrale, fit devant lui profession publique de sa foi, exhorta ses fils à rentrer dans le sein de l'Église, et se retira dans un cloître à Crescensago, où il mourut à l'âge de soixante-douze ans ; il laissa la réputation d'un habile 1322.
capitaine, d'un politique adroit, partagé toutefois entre l'ambition gibeline et le respect des idées religieuses.

Galéas, son fils aîné, obtint après lui, malgré les menaces ponti- 1323. 27 juin.
ficales et les trames des mécontents, le titre de capitaine général. Versuzio Lando, gentilhomme de Plaisance, dont il avait voulu séduire la femme, souleva contre lui cette ville, d'autres encore, enfin Milan, et le poursuivit comme ennemi de l'Église ; mais, 1322.
aidé par les Allemands mercenaires et la valeur de son frère Marco, il parvint à recouvrer la capitale. Il fut assiégé par les Guelfes, qui avaient à leur tête le cardinal et Raymond de Cardona ; toutefois les défaites, les maladies et les injonctions de l'empereur Louis forcèrent l'ennemi à la retraite.

Le pape s'irrita de cette intervention de l'empereur, et, alléguant contre lui une série de torts graves, il lui ordonna de renoncer à l'Empire, sous peine d'excommunication ; l'empereur en appela au concile, et couvrit son adversaire d'injures. Le pape alors lança l'anathème contre lui, le déclara déchu, et mit en interdit les pays qui reconnaîtraient son autorité.

Louis continua son voyage, apportant à ses ennemis des menaces ou des supplices, et l'interdit papal à ses partisans ; il ne voyait dans l'Italie qu'un pays à tromper et à piller. Bien qu'il eût nommé Galéas son vicaire, il le fit arrêter à l'instigation de Marco

Visconti, avec ses frères Luc et Jean, son fils Azzon, et jeter dans les *fours* de Monza; on appelait ainsi certaines prisons préparées par Galéas lui-même, dont le sol était convexe et la voûte si basse, qu'on ne pouvait s'y tenir debout ni couché.

Cette première trahison fut accompagnée de plusieurs autres, tandis qu'il poursuivait sa marche, appuyé par Castruccio Castracane. Pise s'était ennuyée de favoriser, à si grands frais, le parti gibelin sans y gagner autre chose que les excommunications du pape et les trahisons des empereurs. Sur le conseil de Castruccio, Louis attaqua donc cette ville, qui se rendit, et paya cent cinquante mille florins. L'empereur en conféra la souveraineté à sa
1327. 11 novembre. femme, de même qu'il érigea en duché Lucques, Pistoie, Volterra et la Lunigiane, en faveur de Castruccio. A Rome, il trouva les esprits forts mal disposés à l'égard des papes, qui laissaient la ville dans l'abandon; on avait chassé les Guelfes et choisi Sciarra Colonna pour gouverner avec cinquante-deux citoyens. Colonna porta devant le prince bavarois une accusation contre Jean XXII; cité à comparaître, il refusa, fut déclaré déchu et remplacé par
1328. 7 janvier. l'antipape Pierre de Corbières, qui prit le nom de Nicolas V. Louis se fit couronner par Nicolas, et Castruccio remplit les fonctions de comte du palais, revêtu d'un habillement de soie cramoisie, et portant inscrit sur la poitrine : *Il en est comme Dieu veut*, et par derrière : ***Il en sera ce que Dieu veut.***

Il se proposait de marcher sur Naples, dont le roi l'avait sans cesse traversé dans ses projets; mais il fut abandonné par les Gibelins, qui reculaient devant les charges trop lourdes ou cédaient à leur mobilité naturelle; les peuples, d'ailleurs, souffraient de
Août. l'interdit. Galéas Visconti, qui avait recouvré sa liberté à prix d'argent et suivait Louis, bien qu'à contre-cœur, mourut à Pescia, excommunié, et au service d'autrui. Castruccio, informé que les Florentins dévastaient ses domaines, courut les sauver, et reprit Pise et Pistoie; mais les fatigues qu'il avait éprouvées le condui-
3 septembre. sirent au tombeau; il laissa l'autorité à son fils Henri.

Privé de son bras droit et de ressources financières, Louis, qui n'avait su que se rendre ridicule par son étalage pompeux et les reproches virulents qu'il adressait aux pontifes, reproches mêlés de basses soumissions, fut obligé de quitter Rome à la hâte, poursuivi par les huées du peuple en fureur, qui déterra jusqu'aux cadavres des Allemands morts dans les derniers temps. Tandis que, d'accord avec les Gibelins, il s'occupait, à Pise, de faire les procès des papes d'Avignon, les Florentins venaient l'y insulter jusque sous les murailles. Les perfidies et les violences à l'aide desquelles

il se procurait de l'argent finirent par le déshonorer ; oubliant les services que lui avait rendus Castruccio, il vendit Lucques à François Castracane, parent et ennemi des fils de ce capitaine gibelin, qui se trouvèrent ainsi réduits au métier de chefs de bandes. Un grand nombre de Saxons de sa suite, qu'il ne payait pas, renoncèrent à l'obéissance, et se retirèrent sur la montagne de Céruglio, entre Lucques et Pise, où ils vivaient de rapines ; puis, guidés par Marco Visconti, qu'ils retenaient en otage pour le payement de leur solde, ils occupèrent Lucques, qu'ils donnèrent au plus offrant pour se couvrir de l'arriéré.

Azzon Visconti, après avoir succédé à son père, avait chassé de Milan le magistrat impérial, et acheté de Louis le vicariat impérial moyennant cent vingt-cinq mille florins ; mais il se remit dans les bonnes grâces du pape, parce qu'il voyait l'empereur ébranlé, et voulait le frustrer de la somme qu'il lui devait encore. Louis 1329.
fut donc obligé de se retirer laissant avilir l'autorité impériale, qu'il avait vendue en détail, et maudit des Italiens qui, à cause de lui, étaient restés longtemps privés des sacrements.

Le parti guelfe prend alors le dessus ; Marco Visconti est égorgé par ceux qui redoutaient son ambition. Azzon change son titre de vicaire impérial contre celui de vicaire pontifical ; le roi Robert l'emporte en Lombardie, et Brescia, qui se donne à lui, chasse les Gibelins, dont l'influence la dirigeait ; le cardinal du Poggetto, mauvais soldat et mauvais prêtre, sous prétexte de protéger les intérêts du pape éloigné, vise à former pour lui-même un beau domaine au milieu de l'Italie. Là les villes, profitant de l'absence du pontife, s'agitaient dans une orageuse indépendance. Les Polenta affermissaient leur autorité à Ravenne, les Malatesta à Rimini, les Montefeltro à Urbin, les Varani à Camerino ; une vingtaine d'autres seigneuries s'étaient formées entre l'Apennin, l'Adriatique et la principauté de Bénévent, à peine réprimées de temps à autre par quelque légat pontifical, qui cherchait, par des alliances, par les armes, par les interdits, à réintégrer l'autorité papale. Bologne, située au centre de l'Italie, populeuse, commerçante, fière de son université, disputait à Florence la direction suprême des Guelfes, et conservait sa liberté, bien qu'elle fût souvent divisée par des partis et des rivalités. Les Gozzadini et les Beccadelli favorisaient, sous le nom de Maltraversi, le gouvernement populaire, que combattaient les Scacchesi. A la tête de cette seconde faction était Romeo Pepoli, à qui ses biens héréditaires et ceux qu'il avait acquis personnellement donnaient un revenu de cent vingt mille florins (un million et demi aujourd'hui).

qu'il employait à dominer, à corrompre ou à éluder la justice.

1325. 15 novembre. Les Bolonais ayant été défaits à Monteveglio par les Gibelins de Lombardie, il leur persuada de se donner au cardinal du Poggetto, qui s'empressa d'y établir sa résidence comme au centre d'une grande principauté à venir; déjà il avait soumis Parme, Reggio, Modène et d'autres villes de la Romagne, lorsqu'il est battu à
1333. Ferrare, et voit les seigneurs romagnols s'insurger de toutes parts; chargé d'or et de honte, il est contraint de retourner à Avignon. A la mort de son père, il perd toute autorité; Bologne elle-même se révolte, et du régime de la liberté tombe sous la domination de Thaddée Pepoli, qui finit par s'en rendre seigneur sous la suzeraineté de l'Église, à laquelle il paye chaque année huit mille livres bolonaises. Faenza, résidence ordinaire du comte de Romagne et du légat, resta seule fidèle aux papes.

Dans les circonstances difficiles qu'ils venaient de traverser, les Florentins s'étaient donnés en seigneurie au duc de Calabre, Charles, fils du roi Robert. Ce prince était venu avec une belle armée de Provençaux et de Catalans; mais, sans tenir compte des conventions arrêtées, il leur soutira quatre cent cinquante mille florins d'or par an, au lieu des deux cent mille stipulés; il voulut exercer le droit de paix et de guerre, favorisé par les nobles, qui s'arrangeaient mieux d'une principauté que de la démocratie, d'autant plus qu'il laissait toute liberté à ses amis. De plus, par l'abrogation des lois qui réprimaient le luxe des femmes, il ajouta aux malheurs publics les querelles domestiques. Sa mort délivra les Florentins, qui, maîtres désormais chez eux, s'occupèrent de réformer leur gouvernement; ils réduisirent leurs conseils à deux, l'un de trois cents bourgeois sous la présidence du capitaine du peuple, l'autre de deux cent cinquante bourgeois et nobles sous celle du podestat; ces assemblées devaient se renouveler tous les quatre mois.

Jean de Luxembourg. Les principaux chefs de Gibelins, Castruccio, Jean Galéas, Cane le Grand de la Scala, Passerino des Bonacossi, étaient morts; il importait donc d'avoir quelqu'un à opposer au cardinal du Poggetto. Comme alors ce Jean de Luxembourg, roi de Bohême, que nous avons vu jouer le rôle de pacificateur universel, se trouvait
1330. dans le Tyrol, les Brescians lui firent offrir la seigneurie, à la condition qu'il les secourrait contre leurs bannis gibelins et Mastin de la Scala, qui voulait les rappeler. « Pauvre d'argent et avide de seigneurie, » il vint, apaisa les factions, et força Mastin à se désister de ses prétentions. La renommée de ses exploits romanesques, son noble esprit, son éloquence, sa générosité, fascinè-

rent tous les esprits, d'autant moins ombrageux qu'il n'invoquait aucun droit, et qu'il devait tout à la libre élection. Les Bergamasques l'invitèrent à accepter leur seigneurie, et Crème, Crémone, Pavie, Verceil, Novare, Parme, Reggio, Modène, Lucques, lui firent la même proposition; après, vint Milan, où il constitua, comme son vicaire, Azzon, qui attendait sans jalousie la fin d'un règne qu'il prévoyait devoir être éphémère.

Alors Jean, qui, désireux d'être agréable à tous, se montrait non moins ami des papalins que des Impériaux, entra en pourparlers avec le légat; cette entrevue suffit pour le rendre suspect 1331.
aux Italiens, qui craignaient de le voir s'entendre avec le pape, afin de réduire le pays en servitude. Les Florentins rompirent les premiers avec lui, et se rapprochèrent du roi de Naples; puis, comme les affaires d'Allemagne le rappelaient, il laissa l'autorité à son fils Charles, qu'il recommanda aux ducs de Savoie, lesquels l'eurent bientôt abandonné. Les Gibelins de Lombardie et les Guelfes de Toscane s'entendirent pour lui reprendre les villes qui s'étaient données à son père; une ligue fut conclue à Orzinovi 1332.
entre les seigneurs gibelins, la république de Florence et le roi Robert, dans le but de se garantir réciproquement leurs possessions. Charles n'opposa point une grande résistance; il lui suffisait d'obtenir de l'argent et d'avoir le champ libre pour d'autres entreprises.

Jean reparut en Italie avec seize cents cavaliers levés en France, et cent mille florins que lui avait prêtés Philippe VI; en outre, il était favorisé par le pape, qui voulait humilier les Florentins, hostiles au cardinal-légat; mais, s'apercevant qu'il ne pourrait se soutenir, il songea du moins à faire de l'argent, et, dans ce but, il vendit Parme et Lucques aux Rossi, Reggio aux Fogliano, Mo- 1333.
dène aux Pio, Crémone à Ponzino Ponzone; puis il s'en alla. Pauvres rois et pauvres empereurs qui, sans soldats et sans argent, se montraient un moment parmi ces seigneurs et ces républicains, bien pourvus de ces deux ressources puissantes! Occupés exclusivement de garnir quelque peu leur bourse, ils se faisaient conspuer ou haïr; s'ils obtenaient des louanges en Allemagne, ils paraissaient des barbares au milieu de la civilisation et du raffinement de l'Italie, des tyrans au milieu de ses droits. Louis de Bavière vendit tout, et fut perfide envers tous; Jean de Luxembourg fut plus loyal sans montrer moins de vénalité; Charles, son fils, depuis empereur, engagea à Florence, pour seize cent vingt florins, la couronne impériale, que les Siennois furent ensuite obligés de recouvrer à leurs dépens. Il nous est donc impossible

de comprendre la pensée de Dante lorsqu'il appelait la vengeance de Dieu sur Rodolphe de Habsbourg et sur Albert, son fils, coupables de laisser dévaster le jardin de l'Empire, et de ne pas venir rajuster le frein de la cavale indomptée; et Pétrarque, que voulait-il aussi lorsqu'il adressait à Charles de si pompeux appels? Des empereurs et des papes, que pouvaient attendre les Italiens? et pourtant ils ne cessaient de déplorer leur absence; en attendant, ils se servaient du nom des autres pour former des partis, couvrir leurs ambitions particulières, et s'agiter au milieu des orages d'une liberté qu'ils ne savaient ni établir d'une manière durable, ni se décider à perdre.

Le roi Robert devenu vieux et trop faible pour commander les Guelfes, la faction opposée reprit partout le dessus. Azzon Visconti, qui par la splendeur des arts, des lettres et du faste, éblouissait les populations sur la perte de leur liberté, possédait, outre Milan, Bergame, Crémone, Plaisance, le bourg Sandonino, Triviglio, Vigevano, Pizzighettone, Côme, Lodi, Crème, Brescia, Lecco. A la même époque, son oncle Jean enlevait aux Torricelli Novare, dont il occupait le siége épiscopal.

Scaligeri. La puissance des Visconti était balancée par celle des Scaligeri, qui de Vérone étendaient leur autorité sur la Marche de Trévise, favorisés qu'ils étaient par les empereurs, comme ardents Gibelins. La réunion de Padoue à leur territoire agrandit les seconds. Cette
1312-1329. ville, qui s'était affranchie du joug des Ezzelin, avait ensuite soumis aux Carrare sa tumultueuse indépendance; pour se defendre contre Cane de la Scala, dit le Grand, elle arma dix mille chevaux et quarante mille fantassins, tant elle était puissante.

« Cane le Grand fut le prince le plus magnifique de son temps, « heureux à la guerre, sage dans le conseil, ami des hommes de « lettres et des artistes, fidèle à ses promesses. » Mastin II, son neveu qui lui succéda, réunit à Padoue et à Vérone Vicence, Feltre Bellune, Trévise; il occupa Brescia, dont il chassa le vicaire
1335. Jean de Luxembourg, et Parme en vertu d'un traité. Lucques étant restée au pouvoir des Allemands de Céruglio, Florence le chargea d'en négocier pour elle l'acquisition; il conclut le marché, mais pour son propre compte. Il eut ainsi l'autorité suprême sur neuf cités, qui lui rendaient par an sept cent mille florins, somme que la France rapportait à peine à son roi. Il répondit aux Florentins, qui lui en proposaient trois cent mille s'il voulait leur céder Lucques, qu'il n'avait pas besoin de pareille misère; en effet, il méditait de se faire roi d'Italie, et Lucques lui aurait servi de poste avancé pour soumettre la Toscane. Il s'était allié, dans ce

but, avec les petits seigneurs des Apennins, et tenait une cour si splendide qu'il excitait l'admiration, même au milieu du luxe de ce temps. L'historien Cartusio (1) trouva Mastin entouré de vingt-trois princes dépossédés par les catastrophes subites, si fréquentes alors. Il avait dans son palais un grand nombre d'appartements diversement décorés, et toujours en rapport, par les symboles et les ornements, avec la condition des hôtes qu'il recevait : des trophées pour les guerriers, l'espérance pour les exilés, Mercure pour les artistes, le paradis pour les prédicateurs. Pendant le repas, des musiciens, des bouffons, des jongleurs, égayaient les convives, et les salles étaient couvertes de tableaux représentant les vicissitudes de la fortune (2).

(1) *Histoire*, liv. VI, ch. 1.

(2) Muzio Gazata, ap. Muratori. — Un contemporain s'exprime ainsi à son sujet dans le dialecte de son pays : « Ce messire Mastin fut, des plus grands tyrans de Lombardie, celui qui eut le plus de cités, le plus de puissance, le plus de châteaux, le plus de communes, le plus de magasins. Il eut Vérone, Vicence, Trévise, Padoue, Cividale, Crème, Brescia, Reggio, Parme; en Toscane, il eut Lucques, la Lunigiane, et fut seigneur de quinze grosses villes. Il vainquit Parme par force de guerre. Lorsque son armée soutenait le siége devant une ville, il n'était pas de ruses qu'il n'employât, et jamais il ne partait qu'il n'eût fini par s'en rendre maître. Il voulait être seigneur, soit par force, soit par amour. Il mit le pied en Toscane, et il acquit Lucques en trompant les Florentins; aussi les Florentins ourdirent contre lui le complot qui causa ensuite sa ruine. Il menaçait de vouloir s'emparer de Ferrare et de Bologne. Il récompensait les nobles qui lui livraient les villes, les gardant près de lui, et leur accordant grande protection. Il avait à son service beaucoup de barons, beaucoup de soldats à pied et à cheval, beaucoup de bouffons, beaucoup de fourgons, beaucoup de palefrois, de chars, de destriers de joute; il était toujours au milieu des armes. On voyait des courtisans ôtant leurs capuchons, des Tudesques s'inclinant jusqu'à terre, des festins qui ne finissaient jamais, tandis qu'on entendait des trompettes, des chalumeaux, des cornemuses, des timbales; que des tributs arrivaient de tous côtés chargés sur des mulets, et que des joutes, des tournois, des chants, des danses, des jeux de force et de toute espèce d'amusements avaient lieu tour à tour. C'étaient des draps français, des étoffes tartares, des velours magnifiques, des habits brodés, émaillés, dorés. Quand il montait à cheval, la ville entière de Vérone paraissait s'écrouler; quand il menaçait, toute la Lombardie tremblait. Entre autres magnificences, on raconte que, voulant une fois dîner dans sa chambre, il y fit servir quatre-vingts petites tables, chacune avec deux couverts pour deux barons. Dans sa résidence il y avait un nombreux cortége de juges, de médecins, de littérateurs, des talents de toute espèce. Sa réputation était grande à Rome; il n'avait pas d'égal en Italie. Ce qui ajoutait le plus d'éclat à sa gloire, c'était de pouvoir se vanter qu'avec toute sa puissance il ne savait pas ce que c'est que la fragilité humaine. Entouré de tant de grandeur et d'aisance, il fit bâtir le palais que l'on voit à Vérone ; mais pour cela il fit abattre l'église de Saint-Salvato, et il lui en arriva mal. Dès lors il commença à mépriser les autres tyrans de la Lombardie, et ne se présenta plus à leurs réunions. Puis il fit faire une couronne toute garnie de perles, de saphirs, de rubis, d'escarboucles et d'émeraudes, dans

Mais les Vénitiens, qui jusque-là ne s'étaient mêlés des affaires du continent qu'à titre d'étrangers, et sans ressentir la moindre défiance pour leurs voisins les évêques de Padoue, de Vicence et d'Aquilée, conçurent de l'ombrage lorsqu'ils virent près d'eux les puissants seigneurs de la Scala. En effet, Mastin forma le projet de soustraire ses domaines à la servitude que leur imposaient les Vénitiens par le privilége de leur vendre le sel; il fit donc cons-
1337. truire des forts sur le Pô, afin de soumettre à des droits ceux qui en remontaient le cours. De là naquit une guerre où Venise s'allia avec Florence contre les ambitieux Scaligeri. Azzon et les seigneurs dépossédés profitèrent de la circonstance pour se liguer *ad desolationem et ruinam dominorum Alberti et Mastini, fratrum de la Scala;* déjà ils se partageaient en idée leurs possessions, et faisaient insurger contre eux les différentes villes. En définitive,
1338. Mastin fut obligé d'en céder plusieurs à la paix. Padoue elle-même revint aux Carrare, Guelfes zélés; les Vénitiens occupèrent Trévise, Castelfranco et Ceneda, qui furent leurs premières possessions en terre ferme. Mastin, voyant ses ressources s'épuiser, offrit Lucques aux Florentins; mais, tandis qu'ils marchandaient sur le prix de la vente, ils furent prévenus par les Pisans, qui s'y soutinrent avec l'aide des Visconti, d'ailleurs charmés de se voir dé-
1341. barrassés d'un voisinage incommode.

La famille des Scaligeri ne se releva plus; elle perdit même le reste de ses possessions au temps de Jean Galéas, et cessa de former une maison régnante. Vérone atteste encore leur grandeur par ses monuments, et leurs tombeaux sont un éclatant témoignage de la renaissance des arts, dont une imitation servile n'avait pas encore amorti la vigueur.

1328. Les Gonzague avaient enlevé Mantoue aux Bonacossi. Les marquis d'Este furent de nouveau proclamés seigneurs de Fer-

l'intention avouée de se faire prochainement proclamer roi de Lombardie. Cela déplut aux autres tyrans, qui avisèrent à ne pas devenir les sujets de l'un de leurs pairs. Messire Mastin fut chevalier du Bavarois, homme de beaucoup de tête, et seigneur ami de la justice. Dans ses États on voyageait en pleine sûreté, l'or en main. Il était brun, avait un gros ventre et une grande barbe. Cinquante palefrois étaient nourris dans ses écuries. Il changeait d'habit tous les jours, et quand il chevauchait il avait à sa suite deux mille hommes à cheval et deux mille fantassins bien habillés et bien armés. Il était maître en fait de guerre. Sa personne, tant qu'il demeura vertueux, était florissante; mais elle dépérit aussitôt que la superbe et la luxure le corrompirent. Il se glorifiait d'avoir violé cinquante jeunes filles pendant un carême. Ces vices marquèrent sa déchéance. Il mangeait gras le vendredi, le samedi et le carême, ne faisant aucun cas des excommunications. » *Storia romana*, ap. MURATORI, *Ant. It.*

rare, à laquelle ils ajoutèrent Modène. Charles IV leur accorda la 1332.
confirmation des fiefs impériaux de Rovigo, Adria, Aviano, Lendinara, Argenta, Saint-Albert, Comacchio, ville importante pour ses salines; ils se soutinrent entre les papes, Venise et Milan, et acquirent encore Parme et Reggio.

Dans les contrées supérieures de l'Italie dominaient Jean Paléologue, marquis de Montferrat, les comtes de Savoie et leurs vassaux, Jacques, prince d'Achaïe, comte de Piémont, et Thomas, marquis de Saluces. Amédée V, souche de la maison de Savoie en Piémont (1285-1323), fut créé prince de l'Empire par Henri VII, qui lui donna aussi le comté d'Asti. Amédée VI, dit le 1343.
prince Vert à cause des couleurs sous lesquelles il s'était montré dans un tournoi donné à Chambéry, enleva à la comtesse de Provence Chieri, Cherasco, Mondovi, Savigliano, Cuneo. La prospérité de ses finances, parfaitement gérées par Guillaume de la Beaume, son ministre, lui permit d'acheter la baronnie de Vaud, avec les seigneuries de Bugey et de Valromey. Charles IV le constitua vicaire impérial; s'étant transporté à Constantinople pour secourir Jean Paléologue, son cousin, il conquit Gallipoli sur les Turcs, et contraignit les Bulgares à faire la paix avec cet empereur. Il institua l'ordre de l'Annonciation ou collier de Savoie, avec une chaîne d'argent doré à trois nœuds, et les lettres F. E. R. T. sur les anneaux. On a vu dans ces initiales, qui figuraient antérieurement dans l'écusson de cette maison, *Fortitudo Ejus Rhodum Tenuit*, par allusion à l'expédition d'Amédée V à Rhodes, en 1315. Le nombre des membres de cet ordre était d'abord de quatorze, et le prince faisait le quinzième; il fut par la suite porté à vingt.

Amédée VII, le Rouge, resta, comme son frère, l'ami de la 1383.
France; il acquit Nice, Vintimille, Villefranche, les vallées de la Stura et de Barcelonette. Le Génevois échut à Amédée VIII 1391.
par l'extinction des princes d'Achaïe; il réduisit les marquis de Saluces et de Montferrat à se reconnaître ses vassaux. Maître de tout le Piémont, il dominait du lac de Genève à la Méditerranée; l'empereur Sigismond lui conféra le titre de duc. Après avoir figuré avec éclat sur le théâtre des événements d'Italie, il se retira à Ripaille près de Thonon, dans une retraite d'où la dévotion n'excluait pas la magnificence; nous l'en avons vu sortir pour jouer le triste rôle d'antipape.

Telle était la condition du pays qui confine au Milanais lorsque 1339.
mourut Azzon Visconti, qui eut pour successeurs ses deux oncles 16 mai.
Luchino et l'archevêque Jean : l'un sévère et perfide, l'autre doux et conciliant; mais tous deux visant à consolider leur maison, et

à faire prospérer l'État par les arts, l'industrie, la bonne administration des finances, les lettres et des acquisitions nouvelles.
Gênes. De ce nombre fut Gênes, dont la guerre intérieure paraissait être l'élément, tant elle souffrait au milieu de la paix. Pendant longtemps tout son territoire avait été divisé entre les Guelfes et les Gibelins; les inimitiés personnelles, d'homme à homme, permettaient à chacun d'exercer sa propre activité. L'état de guerre donnait une apparence de légalité aux pirateries continuelles, et les bourgeois et les nobles étaient tour à tour triomphants ou
1335. bannis. Robert était parvenu, pour un moment, à rapprocher les partis, et à les amener à se partager les offices dans des proportions égales; mais bientôt les Gibelins prévalurent, et chassèrent les Fiesques ainsi que les capitaines du roi de Naples.

On rétablit alors l'ancien gouvernement, avec deux capitaines du peuple, un podestat, outre l'ancien abbé; mais les Guelfes, refugiés à Monaco, ne tardèrent pas à revenir. Les nobles, qui étaient presque les seuls capitaines et pilotes, vexaient l'équipage et renouvelaient sur les navires les humiliations de la terre. Les marins de la flotte envoyés au service de la France furent maltraités, parce qu'ils s'étaient plaints du détournement de leurs solde; à peine débarqués, ils demandèrent vengeance. Ceux de Vestri, Polievera, Bisagno, tous gens de mer, se réunirent à Savone; les artisans firent cause commune avec eux, et nommèrent
1339. deux conseils; les bourgeois, de leur côté, se soulevèrent en tumulte, et voulurent élire leur abbé. On délibéra, et comme on ne concluait à rien, un batteur d'or s'écria : *Savez-vous bien? élisons*
Simon Boccanegra. *pour abbé Simon Boccanegra.* Tous, à ces mots, se rappellent les services de sa maison. *Oui, oui!* répète-t-on; *allons chez Boccanegra!* Il était lui-même dans la foule, et peut-être non par hasard; ses voisins l'élèvent sur leurs bras au milieu des vivat les plus bruyants. Lorsqu'il a obtenu le silence, il leur rappelle qu'il est noble, que ses ancêtres ont été investis de dignités plus élevées, et qu'il dérogerait s'il acceptait. Alors le peuple de s'écrier : *Eh bien! qu'il soit notre seigneur.* Il s'en défend encore : *Je ne le puis, attendu que vous avez des capitaines. Sois donc doge!* Et ils le portent en triomphe à Saint-Sir, aux cris de *Vive le peuple! vivent les marchands! vive le doge!* et, au milieu de ces éclats joyeux, ils jettent des paroles de haine contre les Doria et les Salvagi (1).

Cette résolution tumultueuse, que nous avons rapportée comme

(1) Stella, *Ann. genuens.*, in Rer. Ital. Script., XVII, p. 1073.

exemple, porta une grave atteinte à l'influence de la noblesse; le peuple s'était fortifié par la nomination d'un magistrat suprême à la place de magistrats subalternes. Mais pouvait-il supporter un gouvernement quelconque? La plupart des nobles se retirèrent dans leurs châteaux, et ni Boccanegra ni Jean de Murta, son suc- 1344.
cesseur, ne réussirent à rétablir la paix dans la république.

Aux agitations intérieures se mêlaient les désastres du dehors. La mer d'Azof et la Propontide étaient rougies du sang des Génois; puis ils furent défaits devant Alghero de Sardaigne par les Vénitiens unis aux Catalans, et les vainqueurs jetèrent à la mer quatre mille cinq cents prisonniers. Les Génois se découragèrent, affamés qu'ils étaient par Jean Visconti, qui avait défendu de leur porter des grains; c'est alors qu'ils se donnèrent à lui. En retour de leur liberté, il leur fournit l'argent nécessaire pour armer une nouvelle flotte, qui, sous le commandement de Paganino Doria, s'empara de l'amiral vénitien Nicolas Pisani, et de cinq mille huit cent soixante-dix hommes. La paix fut conclue par l'entremise de Visconti; les Vénitiens payèrent trois cent mille florins d'or, 1353.
et renoncèrent, pendant trois ans, à commercer sur la mer Noire, à l'exception de Caffa. Peu de temps après, Philippe Doria attaque, prend et saccage Tripoli, qu'il vend à un Sarrasin après en avoir enlevé sept mille esclaves et dix-huit cent mille florins d'or. L'orgueil de la liberté se ranima chez les Génois avec les triomphes; ils secouèrent le joug de Visconti, et rétablirent le gouve- 1356. 5 octobre.
nement populaire avec le doge Boccanegra, qui, fidèle au système d'abaisser la noblesse, resta au pouvoir tant qu'il vécut. Les Fiesques et leurs adhérents durent se résigner au nouvel ordre de choses.

Clément VI tenta de restaurer l'autorité pontificale dans Bo- Bologne.
logne en créant Hector de Durfort comte de Romagne; puis Innocent VI y envoya, en qualité de vicaire pontifical, le cardinal espagnol Albornoz, qui, en combattant les Maures comme archevêque de Tolède, avait gagné les éperons d'or. Avec peu de monde et moins d'argent encore, mais favorisé par son mérite personnel et le mécontentement des populations, il put acquérir de l'influence, ramener plusieurs villes à l'Église et raviver le parti guelfe. Les Pepoli vendirent à Jean Visconti la ville de Bologne, qu'ils ne pouvaient plus conserver. Les Bolonais s'écriaient: *Nous ne voulons pas être vendus!* et le pape faisait mine de vou- 1350.
loir les replacer sous son autorité; Jean répondit qu'il défendrait avec l'épée la crosse qu'il portait; puis, lorsque Clément VI le somma de comparaître à Avignon, il expédia des commissaires

chargés d'accaparer une multitude de denrées, et de préparer des magasins de grains et de fourrages pour douze mille chevaux et six mille fantassins. Le pape, effrayé de ces dispositions, se résigna à lui céder Bologne moyennant douze mille florins par an.

Jean Visconti la réunit donc aux seize autres villes importantes de Lombardie qui lui obéissaient (1); son ambition croissait avec ses domaines. Maintenant il convoitait Florence, et, pour satisfaire ses désirs, il s'alliait avec les petits tyrans de la Toscane, gagnait l'amitié de Pise, et faisait même une incursion sur le territoire florentin. La guerre qu'il eut à soutenir pour Gênes contre Venise le détourna de cette entreprise.

Ses successeurs poursuivirent la même pensée; mais ils furent empêchés de la réaliser par les guerres interminables qu'ils eurent à soutenir contre les seigneurs du Montferrat, d'Este, de la Scala,
1356. de Gonzague, de Carrare, les seuls qui fussent restés indépendants en Lombardie. Les Beccaria, forts de l'appui de Visconti et du
Frère Bussolari. marquis de Monferrat, dominaient à Pavie. La guerre éclate entre ces deux princes, et Pavie se déclare pour le dernier; assiégée par les Visconti, elle est sur le point de succomber, lorsqu'elle reçoit un secours inattendu. Un moine érémitain, nommé Jacob des Busolari, y prêchait alors le carême; or, comme les hommes et les femmes avaient en lui une grande confiance, il exhorta les citoyens à défendre leur indépendance, imputant tous les maux survenus aux parures déshonnêtes des dames, aux mauvaises mœurs, à l'égoïsme des gouvernants et des gouvernés. Le peuple versa des larmes, et se corrigea; les seigneurs en rirent d'abord, puis ils prirent ombrage du frère; enfin, lorsqu'ils l'eurent vu guider la jeunesse contre les assiégeants et les repousser, ils tentèrent de s'en débarrasser par un assassinat. Le zèle du vaillant moine n'en devint que
27 mai. 1358. plus ardent; il entraîna les habitants de Pavie à toute espèce de sacrifices pour la liberté, et fit chasser les Beccaria, qui, s'unissant alors aux Visconti, se ruèrent avec eux contre la ville. Dans l'im-
1359. Octobre. possibilité de résister à des forces supérieures, Bussolari capitula, mais sous la réserve de garanties qui mettaient les citoyens à l'abri des vengeances; il s'oublia lui-même. Ils fut donc pris et envoyé à Verceil, pour y finir ses jours dans le *vade in pace* d'un monastère.

Charles de Luxembourg, fils de ce roi Jean de Bohême, de chevaleresque mémoire, était monté sur le trône impérial; sous le prétexte de s'intéresser aux maux de l'Italie, mais déterminé,

(1) Milan, Lodi, Plaisance, Bergo Sandonnino, Parme, Crème, Brescia, Bergame, Novare, Côme, Verceil, Alba, Alexandrie, Tortone, Pontremoli, Asti.

de fait, par l'espoir de lui soutirer de l'argent, il prêta l'oreille aux invitations des ennemis de Visconti et aux Florentins. Innocent VI lui donne l'autorisation de passer les Alpes. Il arriva donc 1354.
au milieu de l'attente générale ; mais quel ne fut pas l'étonnement de ses amis pleins d'espoir et de ses ennemis intimidés, quand on le vit arriver avec trois cents cavaliers, et « traverser l'Italie sur 14 octobre.
« un roussin au milieu de gens désarmés, comme un marchand « pressé d'arriver à la foire (1)! » Les gens de lettres n'en prodiguèrent pas moins à ce mannequin impérial des adulations latines, et les juristes se mirent à rappeler les droits de la monarchie suprême ; les Gibelins et les petits tyrans recouraient volontiers à lui pour en faire le juge de leurs différends, et lui disaient que les gouvernements municipaux n'avaient été institués que pour fonctionner en son absence, mais qu'à son arrivée toute autorité, toute restriction cessait.

Pendant que les ambassadeurs de tous les pays d'Italie débitaient devant lui de savantes harangues, Sa Majesté s'amusait à peler des branches de saule avec un canif. Il dissimulait mal sa frayeur lorsque les Visconti faisaient défiler, deux ou trois fois par jour, devant le palais où ils l'avaient reçu désarmé, six mille chevaux et dix mille hommes d'infanterie bien équipés. Quant aux droits de sa couronne, il n'en était pas très-jaloux ; mais il savait les invoquer au besoin, ainsi que le titre d'empereur et roi, pour avoir quelque chose à vendre, et faire de l'argent destiné à embellir sa ville de Prague.

Il ménagea quelques paix, confirma aux Paléologues les seigneuries de Turin, Suse, Alexandrie, Ivrée, Trin et de plus de cent bourgs fortifiés. Arrivé à Pise, il y fut proclamé seigneur suprême, ce qu'il accepta ; puis il envoya au supplice, sur des soupçons, la famille Gambacurti, qui s'était sacrifiée pour lui. Les Pisans ne tardèrent pas à se repentir ; il leur rendit son pouvoir, et traita de même Sienne, qui, à l'exemple de Pise, ne s'était déterminée que par la crainte des Florentins. Ces derniers, qui d'abord l'avaient appelé, s'effrayèrent à la vue des nobles, leurs ennemis, qu'il réunissait autour de lui, et surtout lorsqu'ils l'entendirent promettre justice. Quoiqu'ils se fussent rachetés plusieurs fois de toute sujétion à l'Empire, ils pensèrent qu'il importait peu de reconnaître les droits d'un prince qui ne tarderait pas à s'éloigner, et qu'il valait mieux, pour éviter la guerre, faire quelque sacrifice d'argent. Ils firent donc serment de vasse-

(1) MATTHIEU VILLANI, IV, 39.

lage, sous l'obligation de confirmer leurs lois et les statuts faits et à faire; d'avoir pour vicaire impérial les membres de la seigneurie, avec pleine autorité d'exercer les droits en son nom; de ne mettre le pied ni dans Florence ni dans aucune ville murée, et de se contenter de cent mille florins pour rachat de tous droits royaux, et de quatre mille par an sa vie durant.

Pétrarque, à qui ses réminiscences classiques faisaient désirer de voir la dignité d'Auguste et de Constantin renaître dans sa splendeur, écrivait à Charles : « Tu opposes en vain à mon impatience « le changement des temps, et tu l'exagères en de longues phra- « ses, qui me font admirer en toi plutôt l'esprit de l'écrivain que « le cœur d'empereur. Qu'y a-t-il à présent qui n'ait été autrefois? « Nos maux peuvent-ils donc se comparer à ceux des anciens, « quand Brennus, Pyrrhus et Annibal dévastaient l'Italie? Ce « n'est pas la nature des choses, mais notre mollesse qui a ouvert « les plaies que je vois dans le beau corps de l'Italie. Le monde « est encore le même; c'est le même soleil, les mêmes éléments; « seulement le courage a diminué. Mais tu es élu pour une tâche « glorieuse; tu dois détruire les difformités de la république, et « rendre au monde son ancienne forme; alors seulement tu seras « à mes yeux un véritable César, un véritable empereur (1). »

Quand il apprit son arrivée, il ne se tint pas de joie : « Que di- « rai-je? Je désirais longanimité et patience dans mon attente; je « commence à désirer maintenant de bien comprendre toute ma « félicité, à ne pas être inférieur à tant de joie. Vous n'êtes plus « le roi de Bohême, vous êtes le roi du monde, l'empereur ro- « main, véritable César. Vous trouverez tout disposé, comme je « vous l'ai assuré : le diadème, l'empire, une gloire immortelle « et la route du ciel ouverte. Je me glorifie, je triomphe de vous « avoir animé par mes paroles. Je n'irai pas seul vous recevoir à « votre descente des Alpes; avec moi, une foule infinie, toute « l'Italie, notre mère, et Rome, tête de l'Italie, viennent au-devant « de vous, en chantant avec Virgile :

Venisti tandem, tuaque spectata parentis
Vicit iter durum pietas (2)! »

Eh bien, ce roi glorieux avait promis au pape de ne pas s'arrêter plus d'un jour dans Rome; arrivé donc quelques jours à l'avance, il y entra en pèlerin, sans être connu, et se contenta de visiter

(1) *Ep. famil.*, IX, 1.
(2) *Ep. famil.*, X, 1.

les monuments; puis, une fois couronné, il en sortit le même jour pour s'en aller. « Il fuit, s'écriait alors Pétrarque désabusé, il fuit « sans être suivi de personne; les délices de l'Italie lui font hor- « reur ! Il dit, pour se justifier, avoir juré de ne rester à Rome « qu'un jour. Oh ! jour d'opprobre ! serment déplorable ! Le pape, « qui a renoncé à Rome, ne veut pas même qu'un autre s'y ar- « rête ! »

Charles fut insulté sur la route par Sienne, Pise, Crémone, et les Visconti lui fermèrent leurs portes; il digéra ces affronts, se consolant par la pensée de revoir sa Bohême et d'y rapporter des trésors.

Mais, en attendant, qui souffrait de tout cela ? la pauvre Italie, que foulaient des gens de toute nation, Bohémiens, Esclavons, Polonais, Croates, Bernois à la suite de Charles; Espagnols, Bretons, Gascons, Provençaux avec le pape; Allemands, Anglais, Bourguignons avec les Visconti.

Rome surtout souffrait de l'absence des papes, qui seuls la faisaient vivre. La justice et l'administration étaient négligées, et les rues encombrées de ruines entassées sur des ruines; les églises tombaient en ruine; les autels dépouillés étaient desservis par des prêtres à qui manquaient les ornements nécessaires; les seigneurs romains faisaient le trafic des monuments anciens avec les villes voisines, et l'*indolente* Naples en profitait pour s'embellir (1). Au milieu de cette désolation, les factions des Colonna et des Orsini, parmi lesquelles on choisissait d'ordinaire le sénateur, devenaient les plus acharnées. Les autres petits seigneurs, soit pour faire cause commune avec elles, ou n'en être pas écrasés, avaient changé en forteresses les palais, le Colisée et les autres débris de la magnificence romaine. La campagne était parcourue et ravagée par des bandes; les barons menaçaient et pillaient, souillaient les saintes retraites des vierges du Seigneur, déshonoraient les filles, enlevaient les femmes sous le toit conjugal; les ouvriers, lorsqu'ils sortaient de la ville pour quelque travail, étaient dévalisés jusqu'aux portes de Rome (2). A la tête du peuple considéré comme communauté

(1) *De vestris marmoreis columnis, de luminibus templorum... de imaginibus sepulcrorum sub quibus patrum vestrorum venerabilis cinis erat, ut reliqua sileam, desidiosa Neapolis adornatur*. PÉTRARQUE, dont les lettres nous fournissent ce tableau.

(2) « La ville de Rome était en très-grande affliction; elle n'avait pas de gouvernement. Chaque jour c'étaient de nouveaux désordres. Les religieuses étaient souillées dans leur asile. Il n'y avait aucun moyen de sûreté. On saisissait les petites filles, et on les emmenait pour les déshonorer. La femme était ravie à son mari dans son propre lit. Les ouvriers, quand ils allaient dehors pour travailler, étaient

politique, se trouvait le préfet de Rome, et le sénateur représentait la loi supérieure, même à l'égard des nobles. Lorsqu'un nouveau pape était élu, on lui envoyait des députés à Avignon pour lui rendre hommage.

Nicolas Rienzi. Au nombre de ces envoyés se trouva, lors de l'élection de Clément VI, Nicolas Rienzi, fils de Laurent (1). Son père était un de ces pauvres hères qui allaient porter de l'eau dans la ville sur des ânes, avant que Sixte-Quint y eût amené l'*Acqua felice*, et que Rome fût devenue la ville des fontaines (2). La lecture des classiques et surtout les *magnificences* de Jules César avaient excité chez Nicolas
1347. une vive admiration pour la république romaine (3). Affligé de voir l'ancienne capitale du monde abandonnée par les papes à la merci de chefs de bandes, il songeait à lui rendre son antique splendeur, comme le font souvent les Italiens, qui convertissent leurs souvenirs en espérances. Aux fils dégénérés de ceux qui avaient ouï la voix des Gracques et de Cicéron, il parlait des gloires anciennes, et mettait sous les yeux les inscriptions et les symboles les plus propres à flatter leur vanité, à réveiller leur résolution; il rêvait aux droits du peuple romain.

Le meurtre de son frère, tué impunément par les Colonna, lui rendit plus odieuse encore cette noblesse non moins factieuse que

volés. Où? à la porte même de Rome. Les pèlerins qui viennent aux saintes églises pour le bien de leurs âmes n'étaient pas défendus, mais égorgés et pillés. Les prêtres étaient occupés à mal faire. Toute débauche, tout mal, aucune justice, aucun frein. Il n'y avait plus de remède; toute personne périssait. Celui-là avait le plus raison dont l'épée était la plus forte. La seule sauvegarde pour chacun était de se défendre à l'aide de ses parents et de ses amis. Il y avait chaque jour des attroupements.» THOMAS FORTIFIOCCA, *Vie de Cola de Rienzi, tribun du peuple romain, écrite en langue vulgaire romaine du temps;* Bracciano, 1624.

(1) Le jésuite DU CERCEAU, *Conjuration de Nicolas Gabrini, dit de Rienzi, tyran de Rome;* Paris, 1733.

D[r] PAPENCORDT, *Cola de Rienzo und seine Zeit, besonders nach ungedruckten Quellem dargestellt;* Hambourg et Gotha, 1841.

Les documents inédits sont des lettres de Rienzi à Charles IV et à l'archevêque de Prague, à qui il raconte en latin toute son histoire. Elles furent découvertes par Pelzel, puis l'original se perdit. La copie en fut publiée par Papencordt, que la mort empêcha de continuer son Histoire de Rome depuis la chute de l'empire jusqu'au commencement du seizième siècle.

(2) Dans les lettres précédemment citées, Rienzi prétend avoir été engendré par Henri VII, à qui, dans une taverne de Rome, sa mère *ministrabat*, *nec forsitan minus quam sancto David et justo Abrahe per dilectas exstitit ministratum.*

(3) *Nihil actum fore putavi si quæ legendo didiceram non aggrederer exercendo.* Epist.

l'ancienne, mais plus arrogante et plus compacte ; en conséquence, et sous l'empire de ses souvenirs classiques, qu'il associait aux souvenirs de Crescence et d'Arnauld de Brescia, il conçut le projet de rétablir les tribuns du peuple, comme aussi de réprimer non-seulement les nobles, mais encore les pontifes déserteurs du bercail.

Le peuple romain, dont les idées politiques sont, comme l'horizon de leur ville, circonscrites entre les sept collines, prête volontiers l'oreille à quiconque lui raconte les grandeurs de ceux qu'il considère comme ses ancêtres. Les gens de lettres, qui lisaient Tite-Live et Salluste, se complaisaient à entendre répéter les anciens noms, et Rienzi s'éleva dans l'estime publique, comme il arrive à quiconque offre un remède dans une grave maladie. Un jour, saisissant le moment où les barons étaient sortis de la ville, il invita le peuple à l'écouter. Il passa la nuit dans l'église à prier; puis, après avoir entendu la messe, il se rendit au Capitole, armé de toutes pièces, moins la tête, entouré de jeunes gens enthousiastes, d'une foule de bannières, de pennons et d'emblèmes, enfin de tout ce cortége bruyant dont la ville de Rome offre seule l'exemple. Il harangua la multitude du haut des degrés, non comme un réformateur, mais comme un démagogue, et la présence de l'évêque d'Orvieto, vicaire du pape, qui se tenait auprès de lui, donna de l'autorité à sa parole; il fit lecture d'un règlement pour la réforme du *bon État*, assurant à ceux qui l'entendaient, ce qu'il croyait peut-être lui-même, que le pape lui saurait gré de soustraire sa ville de Rome à la tyrannie des barons. Ses réformes consistaient à garantir la personne des citoyens contre les actes arbitraires de la noblesse à organiser des milices urbaines dans Rome et une force navale sur les côtes; à maintenir la libre circulation et la sécurité sur les ponts et les routes ; à démolir les forteresses, palissades et barrières, dont les barons se servaient pour opprimer les faibles ; à faire prompte justice, à fonder des greniers d'abondance pour mettre le peuple à l'abri de la faim, et des établissements publics destinés à secourir les veuves et les orphelins, surtout les veuves et les orphelins de ceux qui seraient morts sur le champ de bataille. Il invita chaque commune à envoyer deux syndics au congrès général de Rome, ce qui est le premier exemple d'un parlement représentatif; or, avec cette assemblée et la confédération italienne qu'il proposait, une ère nouvelle pouvait s'ouvrir pour l'Italie, qui se serait placée encore une fois à la tête de l'Europe.

Le peuple n'entendait rien à ces dernières vues, trop subtiles

pour lui ; mais ce qu'il voulait, c'était la sécurité, le bien-être, les subsides et le retour du pape : il chargea donc Cola de faire cette constitution avec le titre de tribun, et lui fournit des bras
20 mai. pour traduire ses idées en faits. Le nouveau magistrat se rendit maître des portes, et fit pendre quelques brigands qu'on arrêta dans la ville. Étienne Colonna, après avoir déchiré l'ordre qui lui enjoignait de sortir de Rome, informé que Rienzi réunissait les compagnies du peuple, s'estima heureux de pouvoir se sauver ; comme il était le plus puissant parmi les nobles, les autres eurent peur, et partirent de leur côté, abandonnant à la justice les sicaires soudoyés par eux.

Après avoir rétabli la tranquilité dans la ville, Rienzi expédia des courriers aux Colonna, aux Orsini, aux Savelli, dans leurs citadelles inaccessibles, pour les sommer de venir jurer la paix ; ils obéirent et promirent de ne pas inquiéter les routes, de ne porter aucun préjudice au peuple ou aux tribuns, et de refuser asile aux malfaiteurs ; aussi les chrétiens, qui de toutes parts venaient visiter le seuil des saints Apôtres, trouvaient partout une sécurité inaccoutumée, et, de retour dans leur patrie, ils célébraient la fermeté énergique du tribun.

Ce premier mouvement avait jeté l'effroi dans Avignon, lorsque arrivèrent des lettres de « Nicolas, tribun de liberté, de paix et
1347. « de justice, libérateur illustre de la sainte république romaine, » où il promettait fidélité au saint-siége ; il en expédia d'autres à tous les protestants d'Italie (1), de France, d'Allemagne, et sa ten-

(1) GAYE, dans la *Correspondance des artistes*, III, CLXXXV et suivants, a publié dix lettres de Cola à la seigneurie de Florence. En voici une :

Annuntiamus vobis ad gaudium donum Spiritus Sancti, quod pius Pater et Dominus noster Jesus Christus in hac veneranda die festivitatis pasce Pentecosten, per inspirationem Spiritus Sancti huic sancte urbi et populo ejus, ac vobis omnibus fidelibus Christi populis orthodossis, qui sua membra consistitis, dignatus est misericorditer elargiri. Sane cum status ipsius alme urbis, et populi ac totius romane provincie, culpa pravorum et crudelium rectorum, ymo destructorum ipsius, esset ex omni parte quassatus, in perditionem et in destructionem miserabilem jam deductus adeo, quod in eadem alma urbe omnis erat mortificata justitia, pax expulsa, prostrata libertas, ablata securitas, danpnata caritas, oppressa veritas, misericordia et devotio prophanate, quod, nedum extranei et peregrini, verum ipsi cives romani et karissimi comitatenses et provinciales nostri nullatenus eo venire poterant, nec ibidem manere securi. Quin ymo oppressiones undique, seditiones, hostilitates et guerre, homicidia, disrobationes, pradationes animalium, incendia intus et extra, terra marique continue effrenatissime patrabantur, cum magnis ipsius sancte urbis et totius sacre Ytalie periculis et jacturis et danpnis animarum, honorum et corporum, et detrimento non modico totius fidei christiane.

tative parut louable à ceux, et leur nombre était grand, qui se 1347.
repaissaient de souvenirs, sans souci de l'opportunité. Les éloges donnés par Pétrarque au *chevalier qui honorait l'Italie entière* le

Vos etiam, et alii devoti et orthodossi populi, nullum ab ipsa urbe poteratis habere consilium, auxilium vel favorem. Quin ymo sub specie senatus, sub nomine capitaneatus, sub colore ficte militie, et ut breviter concludam, injusti regiminis injuste sepius eratis oppressi. Igitur præfatus Pater et Dominus noster Jesus Christus, ad preces, ut credimus, beatorum apostolorum Petri et Pauli, civium principum et custodum nostrorum, misericorditer excitatus, ad consolationem non solum romanorum civium, verum totius nostre provincie, universe quoque Ytalie, comitatensium et peregrinorum, omniumque fidelium christianorum, ipsum romanum populum inspiratione Spiritus Sancti ad unitatem et concordiam revocavit, ad desiderium libertatis, pacis et justitie inflammavit, et ad salutem et defensionem suam et nostram totaliter animavit. Et ad observationem bone voluntatis, sancte et juste deliberationis eorum, idem populus nobis, licet indignis, absolutam et liberam potestatem et auctoritatem reformandi, et conservandi statum pacificum dicte urbis et totius romane provincie, ac liberum prorsum arbitrium totaliter commisit et concessit in pleno, publico et solepnissimo parlamento, ac plena concordia totius populi prelibati...

Quapropter nobilitatem, prudentiam et sinceram vestre dilectionis affectionem presentibus exhortamur, quatenus novis præsentibus intellectis gratias reddatis altissimo Salvatori nostro, ac sanctissimis apostolis ejus, quum in tempore desolationis, afflictionis et desperationis propinaverunt romano populo, vobis ac omnibus Christi fidelibus consolationis remedium et salutis, suscipientes et participantes nobiscum hoc donum Dei cum magna letitia, et gaudiis manifestis, et ad domandum protinus et pessumdandam superbiam ac tirannicam potestatem quorumcumque rebellium, audentium hunc statum, nobis a Christo concessum, impedire quomodolibet vel turbare, in ultionem injurie Dei et beatorum apostolorum Petri et Pauli, sollicitare placeat populum et commune ad exercitum preparandum in destructionem eorum et exterminium manifestum, ut sub protectione Dei et vexillo sancte justitie, cum manibus nostris pariter et vestris, superbia et pestis tiranpincha confundatur, libertas, pax et justitia, per totam sacram Ytaliam reformetur. Nihilominusque sub antiquate delectionis affectu, libertatis justitie pacisque presta *vos exhortamur instanter, quatenus infra octavam festivitatis beatorum apostolorum Petri et Pauli mictere placeat duos sindicos et ambaxatores ydoneos terre vestre ad consilium et parlamentum, que intendimus illo die pro salute et pace totius Ytalie solenpniter celebrare. Ceterum vos rogamus actentius, quatenus ad nos mictere placeat unum sapientem jurisperitum, vestre discretioni ut videbitur eligendum, quem ex nunc in numero judicum nostri consistorii cum muneribus, gaggiis, et salario consuetis per sex menses deputamus; demum, nostri officii debito suggerente, volentes nove forme monetam incidere rogamus ut mictere placeat zeccherium peritum et instructum, ad sagiationem consuetum et expertum, et cudis forme scultorem. Quibus debito juris ordine solenpniter providebimus et docenter. Datum in Capitolio urbis septimo mensis junii, ubi de celo remissa justitia corde vigemus.*

Les autres lettres de Cola révèlent la même ardeur, la même vénération. Il

firent admirer, sur la parole du maître, par le monde lettré (1). Plusieurs villes se soumirent à lui, d'autres lui prêtèrent leur
1347. appui, et quelques-unes le traitèrent de fou. Jean de Vico, seigneur de Viterbe, et celui d'Orvieto furent contraints à l'hommage : Florence, Sienne, Pérouse, lui envoyèrent des soldats; les villes de l'Ombrie, des députés; Gaëte, dix mille florins d'or. Venise et Luchino Visconti se déclarèrent ses alliés; Jeanne de Naples accueillit avec honneur ses envoyés, et l'empereur Louis ne les reçut pas moins bien; mais les Pepoli, la maison d'Este, les Scaligeri, les Gonzague, les Carrare, les Ordelaffi, les Malatesta ne faisaient qu'en rire.

Il sembla vouloir justifier ces derniers par les niaiseries auxquelles il se livra; comme il avait dans le caractère plus de vanité que d'énergie, à ces débuts si loyaux, si désintéressés, il laissa succéder une ambition puérile. Il s'entoura de faste, peut-être afin de flatter le peuple, et vécut avec une splendeur des plus

y pousse à *la réconciliation de toute la sacrée Italie;* au *renouvellement de l'ancienne amitié entre le sacré pontife romain et la sacrée Italie entière;* à l'*extirpation de toute tyrannie*, et il se proclame SEVERUS ET CLEMENS, LIBERATOR URBIS, ZELATOR ITALIÆ, AMATOR ORBIS.

(1) Il est singulier qu'il faille discuter pour savoir à qui s'adressaient la plus belle ode de Pétrarque et les espérances de Dante. De Sade a cherché à démontrer que le *Spirto gentile*, le *Cavalier che tutta Italia onora*, ne peut être Cola de Rienzi; dans son opuscule sur le *Veltro* allégorique de Dante, la question de savoir si c'est Cane de la Scala ou Hugues de la Fagiuola qui est désigné sous ce nom est la chose qui importe le moins à notre estimable ami C. Troya. De Sade a été réfuté, et récemment encore, par Zéphyrin Re, dont Papencordt adopte l'opinion; du reste, on a plusieurs lettres de Pétrarque à Rienzi : « Ta magnifique déclaration annonce le rétablissement de la liberté, ce qui me console, me ravit, m'enchante... Tes lettres courent par la main de tous les prélats; on veut les lire, les copier; il semble qu'elles descendent du ciel ou *viennent des antipodes*. A peine arrive le courrier qu'on se presse pour les lire, et les oracles d'Apollon n'eurent point tant d'interprétations diverses. Ta manière d'agir est admirable; car elle te met à l'abri de tous reproches, en montant tout à la fois la grandeur de ton courage et la majesté du peuple romain, sans offenser le respect dû au souverain pontife. Il appartient à un homme sage et éloquent comme tu l'es de concilier des choses opposées en apparence... Rien de ta part qui indique une basse timidité ou une folle présomption... On ne sait ce qu'il faut admirer le plus, ou tes actions ou ton style; on dit que tu agis comme Brutus, que tu parles comme Cicéron... N'abandonne pas ta magnanime entreprise... Tu as posé d'excellents fondements, la vérité, la paix, la justice, la liberté... Tous savent avec quelle chaleur je me déchaîne contre quiconque ose élever des doutes sur la justice du véritable tribunat et sur la sincérité de tes intentions. Je ne regarde ni devant moi ni en arrière, et je me suis aliéné beaucoup de personnes. Je ne m'en étonne pas; car j'ai déjà éprouvé, comme le dit Térence, que *la condescendance fait des amis, et la vérité des ennemis.* »

Il lui écrivait très-fréquemment, tant en prose qu'en vers.

coûteuses; après s'être fait armer chevalier avec une solennité dont rien n'avait encore approché, il se baigna dans la cuve de Constantin. Il prit même la dalmatique, dont les anciens empereurs se revêtaient lors de leur couronnement, et, le bâton de commandement à la main, avec sept couronnes sur la tête, symbole des sept vertus, il dit, en brandissant son épée vers les quatres points du ciel : *Je jugerai le globe de la terre selon la justice, et les peuples selon l'équité.* En vertu de cette autorité qu'il prétendait exercer sur le monde, il cita Louis de Hongrie et Jeanne de Naples, l'empereur Louis et l'anticésar Charles, pour qu'il eussent à produire devant son tribunal les titres de leur élection, qui, « ainsi qu'il est écrit, n'appartient qu'au peuple romain. » Il enjoignit au pape de revenir occuper son siége, et déclara libres toutes les villes d'Italie, auxquelles, « voulant imiter la bénignité et la liberté romaine (1), » il accorda le droit de cité dans Rome 1347.
et celui d'élire les empereurs. Aux États italiens, au pape, à l'empereur, il intimait l'ordre d'envoyer des ambassadeurs à Rome, pour s'occuper avec lui de la paix et des intérêts de toute l'Europe.

Le pape, qui d'abord l'avait nommé gouverneur pontifical, s'irrita de le voir s'arroger de pareils pouvoirs et manifester des prétentions si exorbitantes; le vicaire, qui jusqu'alors l'avait secondé, protesta contre l'appel fait au pontife et aux princes; l'opinion, qui l'avait appuyé tant qu'il s'était agi de faire le bien du peuple et de réformer les abus, l'abandonnait peu à peu, lui reprochait ses dépenses désordonnées, dont les taxes, que tout gouvernement nouveau est obligé d'imposer, étaient, disait-on, la conséquence. Alors Rienzi voulut exciter la terreur, et se procurer des trésors par le supplice des principaux barons; mais les cris du peuple l'empêchèrent de commettre ce méfait, et le contraignirent à leur rendre la liberté. Ne respirant alors que vengeance, ces nobles se fortifièrent dans leurs châteaux, réunirent les mécontents, firent la guerre dans les environs, et ravagèrent les récoltes prêtes à être moissonnées. Le lettré bienveillant, le pacifique tribun se vit obligé, après les avoir sommés en vain de venir se justifier par jugement, de prendre lui-même les armes; sur 20 octobre.
le lieu même où le vieux Colonna venait de périr en combattant, avec un de ses fils et d'autres seigneurs, il arma son propre fils chevalier de la Victoire.

(1) *Volentes benignitates et libertates antiquorum Romanorum pacifice, quantum a Deo nobis permittitur, imitari.*

Mais quel bien revenait au peuple de ces triomphes? Le tribun se trouvait à court d'argent, et les revenus manquaient; les moyens de s'en procurer l'irritaient. Le cardinal-légat reprit alors de la fermeté, déclara Rienzi traître et hérétique, et s'entendit avec les barons pour affamer Rome. Rienzi fit sonner le tocsin, et tenta par ses discours de raviver l'enthousiasme du peuple; mais le courage lui manqua pour supporter la peine la plus rude, l'abandon. Il pria, versa des larmes, mais perdit courage, résigna le pouvoir, et courut s'enfermer dans le château Saint-Ange avec
1348. ses parents et quelques amis fidèles, jusqu'au moment où il put s'enfuir. Ses ennemis relevèrent la tête, et, d'accord avec ceux qui tremblaient pour l'avoir soutenu, ils le pendirent en effigie, et détruisirent dans un moment tout ce qu'il avait fait dans sept mois.

Le tribun exilé, mais pur de mauvais sentiments, vécut plusieurs années parmi les religieux franciscains du mont Maiella, dans les Apennins. Comme les idées des fratricelles, contraires à l'autorité et au faste des pontifes, circulaient dans ces contrées, l'enthousiasme de la solitude lui fit croire qu'il était appelé à coopérer à une réforme universelle que Dieu se préparait à effectuer pour corriger la vie perverse du monde. Afin de hâter l'œuvre, il alla trouver Charles de Bohème, et lui dit qu'il avait de graves secrets à lui confier; il l'encouragea à délivrer l'Italie, à lui fournir des armes, sans lesquelles la justice ne saurait prévaloir; mais ce prince le fit arrêter, et l'envoya à Avignon, où il
1352. trouva grâce. L'intervention de Pétrarque lui valut même d'être absous de l'excommunication et de pouvoir vivre en paix.

Rome reprit quelques habitudes d'ordre et de tranquillité sous
1350. le gouvernement du légat et de deux sénateurs; le jubilé y attira beaucoup de monde et d'argent (1). Mais, pour réprimer

(1) « L'an de la nativité du Christ 1350, le jour de Noël, commença la sainte indulgence pour tous ceux qui allèrent en pèlerinage à Rome, en faisant les visites ordonnées par la sainte Église aux basiliques de Saint-Pierre, de Saint-Jean de Latran et de Saint-Paul hors des murs. Une merveilleuse et innombrable multitude de chrétiens, hommes et femmes de tout état et de tout rang, y accourut, la mortalité ayant été générale peu auparavant, et continuant encore parmi les chrétiens fidèles en diverses parties de l'Europe. Ils poursuivaient ce pèlerinage avec tant de dévotion et d'humilité qu'ils supportaient avec beaucoup de patience l'inclémence du temps, qui était extrêmement froid, avec glace, neige, torrents d'eau, tellement que les routes étaient partout défoncées et rompues. Les chemins étaient bordés jour et nuit d'hôtelleries, et les maisons sur les chemins ne suffisaient pas pour tenir à couvert les hommes et les chevaux. Mais les Allemands et les Hongrois passaient la nuit campés par bandes et par masses, serrés les uns contre les autres à cause du froid, et en faisant de grands feux.

la noblesse qui reprenait son arrogance, François Baroncelli avait été fait tribun du peuple. Le légat Albornoz s'entendit avec lui 1353.
pour contraindre le préfet, Jean de Vico, à restituer les nombreuses places qu'il avait occupées, et remit entre ses mains

Les aubergistes ne savaient à qui répondre, non pas seulement pour donner du pain, du vin et de l'avoine, mais pour recevoir l'argent. Maintes fois il arriva que les pèlerins, voulant poursuivre leur chemin, laissaient l'argent de leur écot sur les tables, et continuaient leur voyage sans qu'aucun des voyageurs le prît jusqu'à ce que l'hôtelier vînt le recueillir.

« Sur la route il n'y avait point de querelles ni de tumultes; mais chacun se comportait avec patience et courage. Des larrons, qui s'étaient mis à voler et à tuer sur le territoire de Rome, furent massacrés ou pris par les pèlerins eux-mêmes, qui se prêtaient mutuellement assistance. Les gens du pays faisaient garder les chemins, et épouvantaient les brigands. Aussi est-il de fait que les routes furent très-sûres toute cette année. La multitude des chrétiens qui allaient à Rome était impossible à nombrer ; mais, d'après le calcul de ceux qui résidaient dans la cité, il s'y trouva continuellement, le jour de Noël et les jours solennels suivants, de même que pendant le carême jusqu'à la Pâque de la sainte résurrection, d'un million à douze cent mille pèlerins; puis, à l'époque de l'Ascension et de la Pentecôte, plus de huit cent mille, les chemins étant remplis jour et nuit, comme il a été dit. Mais, l'été venu, la foule commença à diminuer à cause des récoltes et de l'excessive chaleur; mais de manière que, lorsque les pèlerins étaient le moins nombreux, il y avait continuellement plus de deux cent mille étrangers par jour. Les visites des trois églises, en y comprenant l'aller et le retour, embrassaient onze milles. Les rues étaient sans cesse tellement remplies que chacun était obligé de suivre la foule à pied et à cheval, ce qui faisait que l'on pouvait peu avancer, et rendait la route plus pénible. Chaque jour de visite, les pèlerins offraient à chacune des trois églises, les uns peu, les autres beaucoup, selon qu'il lui plaisait. Le saint suaire du Christ se montrait dans l'église de Saint-Pierre, pour la satisfaction des pèlerins, tous les dimanches et tous les jours de fête solennelle; la majeure partie put ainsi le voir. La foule y était sans cesse grande et incommode. En effet il arriva plusieurs fois que deux, quatre, six et jusqu'à douze personnes y périrent étouffées ou foulées aux pieds. Tous les Romains s'étaient faits aubergistes, donnant leurs maisons aux pèlerins à cheval, et leur prenant par jour tantôt un tournois de gros, tantôt un et demi, parfois deux, selon le temps; encore fallait-il que l'étranger achetât sa nourriture et celle de son cheval, ainsi que tout le reste, n'ayant rien qu'un mauvais lit. Afin de gagner le plus possible, les Romains, qui pouvaient établir l'abondance et le bon marché de toutes les choses nécessaires à la vie des pèlerins, maintinrent la disette de pain, de vin et de viande toute l'année, en défendant aux marchands d'apporter du vin étranger, ni blé, ni avoine, pour vendre plus cher les leurs. A la fin comme au commencement de l'année, il y eut abondance presque égale de monde; mais à la fin il y vint plus de seigneurs, de grandes dames, de hauts personnages, comme aussi des femmes d'outre-mont, d'outre-mer et d'Italie, que dans le commencement ou au milieu; dans les derniers jours il y avait, à visiter les églises, des indulgences et des grâces plus grandes. Puis, afin que toute personne venue à Rome et qui n'aurait pas eu le temps d'accomplir les visites prescrites ne demeurât sans la grâce et sans l'indulgence par les mérites de la passion du Christ, il fut déclaré que chacun en aurait pleine jouissance. » Matthieu Villani, I, 56.

l'autorité suprême de la ville. Le peuple alors lui demanda pour gouverneur Nicolas Rienzi, qui était venu avec lui; en effet il l'institua sénateur, dans la pensée que sa popularité contribuerait au rétablissement de la tranquillité. Son espoir ne fut pas trompé;
1354. Rienzi fit prendre et juger frère Moriale, qui depuis plusieurs années ravageait l'Italie à la tête d'une bande, et l'envoya sur l'échafaud. Innocent VI reconnut Rienzi noble chevalier; mais, dès le jour où il vit son ancien tribun exercer le pouvoir au nom du pape, le peuple lui retira son affection. Les impôts sur le sel et le vin mirent le comble au mécontentement des Romains, qui se soulevèrent, et assaillirent le palais aux cris de *Meure le traître*
8 octobre. *qui a mis l'impôt!* Ne croyant pas que l'émeute menaçât sa vie, il attendit ces furieux revêtu de l'habit sénatorial, le gonfalon du peuple à la main; mais, lorsqu'il vit pleuvoir les pierres et le feu, il tenta de se dérober au péril. Découvert dans sa retraite, il fut égorgé, et son corps suspendu au gibet. C'est ainsi que le peuple brise ses idoles.

Le cardinal Albornoz et Rodolphe de Varano, seigneur de Camerino et commandant de l'armée, rétablirent le calme dans Rome; puis ils continuèrent, par un mélange de douceur et de force, à soumettre le patrimoine de Saint-Pierre, le duché de Spolète, la marche d'Ancône et d'autres territoires. Bologne avait été soustraite à la domination des Visconti par Jean d'Oleggio, qui, de simple clerc, était monté, par la faveur, jusqu'au rang de capitaine général de cette cité; il la vendit alors au pape. Le cardinal,
1357. ayant réuni à Rome les députés de toutes les villes qui relevaient du pontife, publia pour elles les constitutions eugubines.

François des Ordelaffi, seigneur de Forli (1), Forlimpopoli, Cé-

(1) La dame Cia, femme du capitaine de Forli, « renfermée dans la citadelle (de Césène) avec Sinibald, son jeune fils, deux de ses neveux en bas âge, une fille d'âge à marier, deux filles de Gentile de Mogliano et cinq demoiselles, s'y trouvait assiégée. Huit machines de guerre battaient la place, où elles jetaient continuellement des pierres énormes. N'ayant aucun espoir de secours, et sachant que les murs de la citadelle et des tours étaient minés par les ennemis, elle tenait avec un courage admirable, aidant à la défense et encourageant les siens. Comme elle se trouvait dans cette situation difficile, Vanni de Susinane des Ubaldini, son père, informé du péril qu'elle courait, se rendit auprès du légat, et obtint la grâce de pouvoir parler à sa fille, pour la décider à se rendre au légat, avec promesse de sûreté pour elle et les siens. Arrivé près d'elle, comme son père et homme de grande autorité, maître en fait de guerre, il lui dit : *Chère fille, tu dois croire que je ne suis pas venu ici pour te tromper ni pour te trahir dans ton honneur. Je sais et je vois que toi et ceux qui t'entourent vous êtes aux extrémités d'un péril inévitable. Je n'y connais d'autre remède que de traiter aux meilleures conditions pour toi et pour les tiens, et de rendre*

sène, Castrocaro, Bertinoro et Imola, s'était soutenu à l'aide de ces bandes mercenaires qui, à cette époque étaient le nerf et l'opprobre de la guerre; mais il finit par se soumettre, et fut absous. La Romagne aussi, où le cardinal Albornoz n'avait trouvé de sujets qu'à Montefiascone, se rangea tout entière sous l'obéissance du pape. Quand le pontife lui demanda compte de l'argent dépensé durant ces quatorze années, le légat lui envoya un chariot chargé des clefs des villes assujetties.

1357. 21 juin.

1352-66.

CHAPITRE XII.

LES CONDOTTIERI. — LES VISCONTI. — LES SFORZA.

Nous avons vu qu'au moyen âge la guerre se faisait avec des troupes féodales et les milices des communes. Les premières disparaissaient avec le système qui les avait produites, et par la nécessité croissante de les employer dans des expéditions lointaines. Les milices communales s'étaient armées énergiquement d'abord pour délivrer la patrie, pour se défendre elles-mêmes, et enfin pour attaquer les autres; dans celles où prévalut la monarchie, les rois cherchèrent à se former des armées avec les hommes des communes, comme en France et en Angleterre, au grand déplaisir des barons, qui se voyaient enlever leurs vassaux pour les soumettre à l'obéissance du roi. D'un autre côté, ces barons,

la place au légat. Il ajouta beaucoup de raisons pour la déterminer, lui remontrant qu'il n'y aurait rien de honteux à cela pour le plus vaillant capitaine du monde, dans les circonstances pareilles. La dame répondit à son père : *Mon père, quand vous m'avez donnée à mon seigneur, vous m'avez commandé de lui être obéissante en toutes choses; ainsi ai-je fait jusqu'ici et entends-je faire jusqu'à la mort. Il m'a remis cette place, en me recommandant de ne l'abandonner pour aucune cause, et de ne rien faire hors de sa présence, ou sans être avertie par certain signe secret qu'il m'a donné. Je me soucie peu de la mort ou de toute autre chose quand j'obéis à ses commandements.* Ni l'autorité paternelle, ni la menace des périls imminents, ni les exemples semblables que lui cita un homme considérable ne purent ébranler la fermeté de la dame. Lorsque son père eut pris congé d'elle, elle s'occupa avec sollicitude de pourvoir à la défense et à la garde de cette citadelle qui lui avait été confiée, non sans admiration du père et de ceux qui connurent la force d'âme toute virile de cette dame. Je pense que, si cela fût arrivé du temps des Romains, les plus grands auteurs n'auraient pas laissé cette femme sans honneur d'éclatante renommée, parmi les autres qu'ils citent comme dignes de louanges singulières pour leur constance. » MATTHIEU VILLANI, VII, 69.

lorsqu'ils eurent des luttes avec les communes, furent obligés d'avoir recours à des bras mercenaires, armés non dans le but de laisser les citoyens travailler et trafiquer en paix, mais pour les tenir dans la dépendance, et les empêcher de sentir leur force. Les rois eux-mêmes, dans leurs démêlés avec les barons, trouvèrent plus sûr d'employer l'effort brutal de mercenaires indifférents, que de recruter des troupes parmi des hommes accoutumés à obéir héréditairement à ces seigneurs, et dont la fidélité pouvait être ébranlée par la réflexion ou le sentiment.

L'usage des troupes mercenaires s'introduisit donc partout; les provinces suisses et les pays confédérés de l'Allemagne, où le gouvernement démocratique avait permis à la population de croître et de s'exercer aux armes, fournirent le plus grand nombre de ces recrues vénales. Les Armagnacs, les routiers et autres bandes, qui longtemps causèrent plus de mal à la France qu'à l'ennemi contre lequel ils étaient enrôlés, nous ont déjà suffisamment appris comment ils se comportaient avec les amis et les ennemis.

En Italie. les citoyens avaient combattu contre le premier Frédéric pour conquérir leur indépendance, et contre le second pour la défendre; mais, quand les guerres se prolongèrent et devinrent des querelles de partis, ou lorsqu'un seigneur les fit, soit dans son intérêt propre, ou par caprice, ils prirent les armes avec d'autant plus de répugnance qu'ils s'étaient habitués davantage aux douceurs d'une existence tranquille et aux jouissances des arts. Rien ne pouvait être plus désirable pour les seigneurs que ce dégoût des armes qui, dans les mains des citoyens, sont un frein redoutable aux abus de la puissance; aussi les dispensèrent-ils volontiers de cette corvée, qu'ils changèrent en un tribut dont ils se servirent pour stipendier des troupes appelées du dehors. Venise, qui, par sa défiance jalouse, n'avait jamais confié à ses nobles les commandements militaires, se servit de soldats mercenaires dans toutes les campagnes de terre ferme; Florence, bien qu'elle jouît de la liberté démocratique, s'arrangea de ce système, qui laissait à ses citoyens le loisir de vaquer au négoce et de s'occuper de tous les travaux intellectuels et manuels.

Il se trouva donc des gens pour spéculer sur cette nouvelle chance de lucre, des hommes disposés à verser leur sang pour de l'argent, et des capitaines d'aventure qui les achetaient, levaient leur bannière quand il leur plaisait, et s'en allaient guerroyer où ils trouvaient plus de profit. Cette engeance nouvelle, connue sous le nom de *condottieri*, joue un rôle important non-seule-

ment dans les guerres, mais encore dans les événements politiques de cette période.

De tant de mercenaires descendus en Italie avec Henri VII, Frédéric d'Autriche, Louis de Bavière, le duc de Carinthie et le roi de Bohême, bien peu étaient retournés dans leur pays ; il leur convenait bien mieux de rester à la solde des seigneurs italiens, qui, de leur côté, avaient plus d'avantage à se servir de gens étrangers aux factions intérieures, et dont l'âme était fermée aux sentiments de patrie et presque d'humanité. Mais ils ne formaient pas encore de véritables bandes ; la plus ancienne fut celle des Almogavares, dont nous avons déjà vu les vicissitudes romanesques en Sicile et en Orient (1). En 1322, quelques aventuriers, congédiés du service par les Florentins, s'unirent à Deo Tolomei, exilé de Sienne, qui, après en avoir formé une compagnie, ravagea le territoire de cette ville (2). Une autre bande d'Allemands, soldée par Florence et Venise, demeurée sans direction, tourmentait le pays quand Lodrisio Visconti, cousin de Galéas, auquel il portait envie, leur proposa de le suivre contre le seigneur de Milan, leur promettant, au lieu de solde, le sac de cette riche contrée. Ils acceptèrent, envahirent la Lombardie sous le nom 1339.
de Bande de Saint-Georges, et ils tentèrent de surprendre Milan ; 21 février.
mais, défaits à Parabiago dans la bataille la plus sanglante qui se fût livrée avant Charles VIII (3), ils se dispersèrent en dévastant la campagne, jusqu'au moment où ils furent surpris et livrés à des supplices atroces.

Un duc allemand du nom de Werner (*Guarnieri*), d'Urslingen, 1343.
venu avec beaucoup de cavaliers de sa nation, pour servir les Pisans contre Florence, fit la guerre pour son propre compte lorsqu'il eut été congédié ; il s'intitulait ennemi de Dieu, de la pitié, de la miséricorde, rançonnait l'Italie et se mettait au service de toutes les rébellions et de toutes les vengeances ; enfin, chargé de trésors, il s'en retourna par le Frioul avec les quelques hommes qui lui restaient de sa bande. Lorsque ses compagnons eurent dissipé dans la débauche le butin fait en Italie, il revint avec Louis de Hongrie, qui, pour le flatter, se fit armer chevalier par lui.

(1) Voy. chap. II.

(2) J. VILLANI, IX, 162.

(3) La bataille de Parabiago est restée, dans les traditions populaires, plus vive que celles de Legnano et d'Alexandrie ; consacrant cette victoire pour le merveilleux, on dit que saint Ambroise avait été vu dans l'air, à cheval, pourfendant les étrangers ; c'est depuis ce moment qu'on le représenta dans cette attitude, si opposée à sa douce fermeté.

1348. Réuni au vayvode de Transylvanie et à d'autres chefs de bandes, Werner ravagea la Capitanate et la Terre de Labour, à la tête d'une troupe de dix mille hommes d'armes. Le butin qu'ils se partagèrent fut évalué à cinquante mille florins (onze millions), sans compter les armes, les chevaux, les étoffes et les objets communs ou dérobés. Après les massacres et les violences de toute espèce, suivis de prisonniers et de femmes enlevées, ils traversèrent l'Italie épouvantée.

1351. Parmi ces bandes, et dans les guerres de Louis de Hongrie, sur le territoire de Naples, un hospitalier nommé frère Moriale (Monreale d'Albano) s'était signalé par sa valeur; associé à quelques aventuriers, il les habitua à voler et à assassiner avec ordre.

Les services lucratifs qu'il rendait tantôt à un seigneur, tantôt à un autre, lui avaient inspiré une telle confiance que rien ne lui paraissait impossible à la force. Il envoya des invitations et des promesses à tout ce qu'il y avait de mercenaires en Italie ; quinze cents cavaliers et deux mille fantassins ayant répondu à son appel, il se mit à leur tête, et ravagea la Romagne. Il avait des conseillers, des secrétaires, un trésorier pour discuter les intérêts communs, et des juges pour maintenir parmi les soldats une justice à sa guise, ou réprimer les faux frères. Le butin devait être partagé également entre les officiers et les soldats, puis vendu à certains privilégiés; c'était, en un mot, une république de brigands disciplinés. On en parlait en tous lieux, et beaucoup accouraient, jusqu'à des barons et des princes allemands, pour s'en rôler sous sa bannière. Les États lui payaient de fortes sommes pour s'épargner sa visite. Des villes de Toscane, qui n'osaient
1354. l'attaquer, formèrent une ligue pour se défendre; mais il parvint à les désunir, et tira de chacune de riches rançons (1). Après avoir fait une campagne pour son compte, il alla, moyennant la somme de cent cinquante mille florins pour quatre mois, servir la ligue formée contre les Visconti. Ce temps expiré, il traversa l'Italie, traité avec honneur, afin d'aller chercher un engagement du même genre pour la nouvelle saison; mais Nicolas Rienzi le fit saisir et décapiter.

Ses hommes eurent pour chef, après lui, le comte Landau, Allemand, sous les ordres duquel ils devinrent plus célèbres et plus redoutables, avec le nom de *Grande Compagnie.* Bernardin de Polenta avait outragé une Allemande venue en pèlerinage à l'oc-

(1) Sienne, par exemple, lui paya seize mille florins, Pise autant, Florence cinq mille, pour qu'il se tînt éloigné deux ans, sans compter les présents faits aux chefs.

casion du jubilé, et qui ne voulut pas survivre à son déshonneur. Deux de ses frères passèrent en Italie pour la venger, et, bien que dénués d'argent, ils communiquèrent leur courroux au comte Landau, qui mena la compagnie dévaster le territoire de Ravenne. Puis, avec des forces grossies de tous ceux qui s'arrangeaient de ce brigandage facile et impuni, il ravagea les Abruzzes, la Pouille, la Terre de Labour ; dans un traité fait avec lui, le roi Louis eut la lâcheté de s'engager à lui payer soixante mille florins en deux termes, et de lui permettre de piller le royaume jusqu'à l'échéance.

Lorsqu'il en fut sorti, il menaça tantôt un État, tantôt l'autre, jusqu'au moment où il se mit à la solde de la ligue formée contre les Visconti ; mais, au lieu de se conformer aux plans de ceux qui le payaient, il s'arrêtait où il trouvait le plus de butin, le meilleur vin, les plus belles femmes, et recrutait tous les hommes les plus renommés pour leurs méfaits.

Appelé au secours de Sienne contre Pérouse, il fut assailli à la Scalella, dans les gorges des Apennins, par les paysans avides de vengeance, qui taillèrent en pièces sa bande ; blessé lui-même, il tomba prisonnier. 1358. 24 juillet.

Ces chefs de bandes étaient, pour la plupart, de maisons nobles d'Allemagne, comme Werner d'Urslingen, Montfort, Landau, et Hannequin de Baumgarten (*Bongardo*), qui rallie les restes de la Grande Compagnie. Landau, guéri de ses blessures eut bientôt réuni cinq mille cavaliers, mille Hongrois, deux mille hommes de troupe et un ramassis de douze mille serviteurs et goujats, avec lesquels il vint tomber sur les Florentins. Résolus de mettre un terme à une tyrannie aussi dégoûtante, ils firent appel aux Italiens, qui, de même qu'ils avaient tremblé par imita- 1359.
tion, reprirent du courage par imitation. Landau offrit de l'argent en réparation des dommages que les siens pourraient causer en traversant le territoire des Florentins ; mais ils refusèrent, et sortirent contre lui, guidés par Pandolphe Malatesta, seigneur de Rimini. Des trompettes vinrent de la part du chef allemand, avec un gant ensanglanté sur des branches d'épine, et provoquèrent à l'enlever celui qui se sentirait le courage d'accepter le combat avec le comte. Pandolphe s'en saisit, et disposa l'armée de telle manière que Landau, intimidé, battit en retraite après avoir brûlé son camp. Dès ce moment la Grande Compagnie se dispersa, et les États d'Italie apprirent en vain qu'il faut combattre de pareilles gens, et non les payer.

Le comte Landau fut tué près de Novare, en 1363. Les hom-

mes de sa compagnie suivirent alors son frère Lucius Landau, qui occupa Reggio; au lieu de la donner aux marquis d'Este, à la solde desquels il était, il la vendit pour vingt-cinq mille florins à Barnabé Visconti.

Lorsque le traité de Brétigny eut rétabli la paix entre la France et l'Angleterre, d'autres bandes, attirées par les richesses qu'elles sentaient de l'autre côté des Alpes, vinrent y moissonner à leur tour. L'une des principales fut celle de la Compagnie Blanche, commandée par Jean Hawkwood (*Acuto*); elle se mit d'abord au service du marquis de Montferrat, ensuite à celui de Pise contre Florence, et, pendant trente ans, elle continua de combattre pour quiconque la stipendiait. Les armées se composaient de gens d'armes et de *barbutes;* ces derniers tiraient leur nom de leur casque sans cimier, mais avec visière et crinière sur le haut. Leurs armes étaient simples, leurs chevaux petits, et ils n'avaient qu'un seul sergent monté sur un palefroi; à cette troupe se réunirent les Hongrois, avec de petits chevaux, deux par cavalier; ils portaient un arc long, une longue épée, un plastron de cuir; agiles à la course, ils n'avaient aucun souci du bien-être. Hawkwood, supérieur aux chefs précédents par la prévoyance et l'habileté, se montra maître dans l'art de la guerre (1). Il enseigna le premier en Italie à compter les cavaliers par lances, chacune de trois hommes, avec cotte de mailles et plastrons d'acier sur la poitrine, casque, cuissards et brassards de fer, grande épée, dague et une longue lance que l'on soutenait par le milieu. Le poids de ces armes imposait l'obligation de faire les marches à cheval; sur le champ de bataille, on combattait souvent à pied, unissant ainsi la rapidité à la solidité de l'infanterie. On portait aussi, pour les assauts, des échelles qui se démontaient par morceaux (2); mais si l'armure, plus propre à la défense qu'à l'attaque, ne pouvait

(1) « Au dix-sept de mars, mourut messire Jean de l'Acuto d'Angleterre, capitaine général de guerre de la commune de Florence; il fut enseveli le 20 dudit mois dans Sainte-Marie del Fiore, avec très-grand honneur de bannières, les clercs, hommes et citoyens étant vêtus de noir. Il n'y eut point de son temps, en Italie, un homme aussi savant que lui en fait d'armes. La commune de Florence l'honora vivant et mort pour son mérite, plus qu'elle n'avait jamais fait d'aucun citoyen ou étranger; signe manifeste du mérite singulier qui était en lui. » RINUCCINI, *Ricordi storici.*

(2) Le magnifique chevalier messire Cullucio de Grisis de Calabre, que Iolande de France, duchesse de Savoie, enrôla à son service le 6 novembre 1475, pour l'espace d'une année, dut fournir quatre hommes par lance, aux conditions suivantes : « Premièrement, ledit messire chevalier amènera vingt-cinq hommes « d'armes, c'est-à-dire vingt-cinq lances à quatre chevaux, dont un bien bardé, « avec bonne têtière à la mode italienne, pour l'homme d'armes; les autres pour

être traversée par les nombreux archers et le petit nombre d'arbalétriers que comptaient alors les armées, elle était très-incommode par son poids dans les pays chauds, comme aussi au passage des fleuves à gué, ou lorsque l'homme d'armes venait à tomber.

Des Anglais, des Provençaux, des Gascons, des Bretons, furent amenés par d'autres chefs encore, et, pendant longues années, ils furent les maîtres de l'Italie. « O douleur! s'écrie Benvenuto « d'Imola, ma mauvaise étoile m'a fait naître dans ces temps où « l'Italie se voit inondée de barbares de toute espèce, Anglais « rusés, Allemands furieux, Hongrois incommodes, qui tous ac- « courent pour ruiner le pays, moins par la force que par l'as- « tuce et les trahisons, dévastant les provinces et saccageant les « plus nobles cités. »

Les Italiens ne tardèrent pas à adopter cette nouvelle manière d'utiliser leur activité et leur courage, à défaut d'occasions plus honorables. Albéric de Barbiano, seigneur des environs de Bologne, forma une compagnie tout entière de nationaux, appelée aussi Bande de Saint-Georges, et d'où sortirent les plus grands capitaines, comme Jacques del Verme, Facino Cane, Ottobon Terzo, Braccio de Montone, gentilhomme pérousin, Sforza Attendolo.

Compagnies italiennes.

1378.

Astorre Manfred, sur le territoire parmesan, réunit 600 lances et 2,000 fantassins, sous le nom de compagnie de l'Étoile; mais, s'étant jeté sur Gênes, il fut exterminé dans la vallée de Bisogno. Une autre bande fut organisée dans les Apennins par Azzo des Ubaldini; des mercenaires étaient encore au service de Pandolphe Malatesta, de Boldrino de Panicale et d'autres condottieri, qui accouraient là où il y avait à combattre ou à piller; aussi

« deux valets d'armée et un valet de soldat. Le premier valet aura l'arbalète, le « casque, le corselet, la pertuisane, et sera suivi par le troisième; le second sui- « vra le cheval de l'homme d'armes, la lance en main. Chaque lance ainsi com- « posée recevra tous les mois, pour sa solde, vingt florins de Savoie, qui seront « payés trimestriellement, sans aucune difficulté. L'engagement durera une année « à commencer du jour où les vingt-cinq lances auront été passées en revue. »

Il fut aussi convenu que la duchesse payerait trente lances, et que la solde des cinq autres appartiendrait au condottiere, qui, de son côté, s'obligea à rester ou aller partout où il plairait à la duchesse, en Italie ou dehors, selon les ordres qui lui seraient donnés; s'il faisait prisonnier un homme d'État, un caporal de guerre, ou prenait une ville, un château, il les mettrait à la disposition de l'*excelsa madama*.

(*Conto d'Alessandro Richardon, tesorier generale*, fol. 383; ap. CIBRARIO, *Op.*)

toute partie belligérante avait-elle à sa solde des troupes de nations diverses.

Quelque noble isolé s'armait avec ses hommes seuls, formait une *lancia spezzata*, lance détachée, et, libre de tout rapport avec les compagnies, servait comme volontaire tantôt l'un, tantôt l'autre. Quelquefois c'était une famille entière qui prenait du service ; ainsi, en 1395, la commune de Florence engageait la troupe des Tolomei, qui comptait vingt lances, chacune de trois chevaux.

Ces bandes se réunissaient à l'improviste, guerroyaient sans motif, et ne laissaient à personne l'espoir de vivre en paix. Elles avaient la précaution de ne pas rester trop longtemps dans un pays, dans la crainte de provoquer une défense désespérée ; au contraire, elles flattaient les habitants de l'espérance d'un prompt départ. Les étrangers étaient plus terribles et plus opiniâtres, attendu qu'ils ne pouvaient déserter, et qu'ils avaient besoin de la guerre pour vivre.

A leur suite se traînait une tourbe d'espions, de maraudeurs, de goujats, qui tourmentaient le pays, sans souci de la paix ou de la guerre, des amis ou des ennemis ; n'étant mues par aucun sentiment honorable, ces bandes n'inspiraient pas même de confiance à ceux qui achetaient leurs services, disposées comme elles l'étaient à les abandonner lorsqu'elles trouvaient des conditions meilleures. Pour chaque expédition couronnée de succès, elle exigeaient *double solde et le mois complet*. Leur temps expiré, si elles n'étaient pas engagées de nouveau, ou si la paix désarmait leurs bras, leurs capitaines allaient guerroyer pour leur compte. Réussissaient-ils, ils avaient des villes et des villages à saccager, des prisonniers à rançonner ou des conquêtes à vendre ; échouaient-ils, ils avaient diminué le nombre des bouches à nourrir (1).

(1) Franco Sacchetti dit que deux frères mineurs, étant allés à un château de Jean Hawkwood, le saluèrent à leur mode, en disant : *Monseigneur, Dieu vous donne paix!* Ce qui leur valut soudain pour réponse : *Dieu vous enlève votre aumône!* Comme ils en restaient tout étonnés, il s'expliqua en ces termes : *Ne savez-vous pas que je vis de guerre comme vous d'aumône, et que la paix me ruinerait ?* Ce à quoi l'auteur, moins frivole que de coutume, ajoute : Et certainement ce fut l'homme qui dura sous les armes en Italie plus que jamais aucun autre ; car il s'y maintint soixante ans, et il n'était presque pas de territoire qui ne lui payât tribut, sachant si bien faire qu'il y eut fort peu de paix en son temps. Or, malheur à ces hommes et aux peuples qui ont trop de foi en ses pareils ! car peuples, communes et cités s'accroissent par la paix, tandis qu'eux vivent et grandissent par la guerre, qui est la haine des cités, les ruinant et les affaiblissant. Il n'y a chez eux ni amour ni bonne foi ; ils font souvent pis à qui leur donne la solde qu'aux stipendiés de l'autre parti, attendu que, tout en mon-

Cet ignoble système, qui faisait de la guerre un métier et une spéculation, en lui enlevant ce prestige qui la rend moins déplorable, convenait aux petits États adonnés au négoce. Avec de l'argent, en effet, ils recrutaient les troupes dont ils avaient besoin, et rétablissaient par elles, autant que possible, l'équilibre rompu par les agrandissements de quelques puissances. Les tyrans y trouvaient un moyen commode de troubler perfidement la paix; car, s'ils voulaient, au milieu de la sécurité qu'elle procure, ruiner un de leurs ennemis, ils congédiaient une bande qui, d'accord avec eux, allait ravager ses terres. Le *condottiere* convenait parfaitement à la défiance ombrageuse d'États qui n'étaient pas fortement appuyés sur des institutions : à l'aristocratie, qui redoute la popularité de quelque guerrier victorieux; à la démocratie, assez jalouse pour ne pas vouloir confier à un citoyen les forces du pays, et aux princes, qui se voient avec peine obligés d'armer les nobles et les bourgeois. Le héros nomade combattait pour de l'argent, s'en allait quand la solde finissait, et, au pis aller, il était possible de le réprimer en stipendiant un de ses rivaux.

Les bandes ne furent pas toujours des ramassis d'étrangers; les capitaines les composèrent d'hommes choisis et connus, parents ou vassaux, et dès lors avec la discipline s'introduisirent dans ces corps la fidélité au drapeau, l'émulation de l'avancement, le soin de la réputation, le respect pour les chefs et l'espoir des acquisitions légitimes.

Chaque capitaine avait sa tactique particulière. Albéric de Barbiano améliora l'armure, Braccio fractionna les bandes par petits corps, sous plusieurs officiers, de manière à les faire agir bataillon par bataillon et à différentes reprises. Sforza, aussi ferme que Braccio était impétueux dans sa valeur, les réunit en masses, qui gagnait en solidité ce qu'elles perdaient en agilité; ce fut, entre les *Bracceschi* et les *Sforzeschi*, une émulation continuelle dans les guerres de cette époque.

N'étant point mus par la haine, et tous bataillant par métier,

trant vouloir combattre l'un contre l'autre, ils ont plus de bienveillance l'un pour l'autre que pour ceux qui les ont pris à leur solde, et ils semblent se dire : Vole par ici, je volerai par là. C'est ce dont ne s'aperçoivent pas les pauvres brebis qui chaque jour sont amenées, par la malice de pareilles gens, à faire la guerre, quand la guerre ne peut que jeter les peuples dans une condition pire. D'où vient, en effet, que tant de cités qui jadis étaient libres sont soumises à des seigneurs? D'où vient que la Pouille est dans l'état où elle se trouve, et aussi la Sicile? Où la guerre de Padoue et de Vérone les a-t-elle conduites, et plusieurs autres cités qui sont aujourd'hui de tristes bourgades?» *Novella* 181.

ils ne devaient pas oublier qu'ils serviraient peut-être le lendemain sous les ordres de celui qu'ils combattaient aujourd'hui. Ils convenaient donc de se causer le moins de mal possible, de faire des prisonniers plutôt que de tuer, d'épargner surtout les chevaux, moins faciles à remplacer que les hommes ; quand ils faisaient des prisonniers, ils les échangeaient entre eux.

Il arriva un jour à François Piccinino, de l'école de Braccio, de se trouver à l'improviste au milieu des ennemis; « aussitôt « qu'ils le reconnurent, ils jetèrent leurs armes, et le saluèrent « respectueusement, la tête découverte. Quiconque le pouvait lui « touchait la main avec toute révérence, parce qu'il était réputé « le père de la milice et son plus bel ornement (1). »

La guerre était donc réduite à une série de marches et de contre marches; les batailles, à un choc où l'on se poussait plus qu'on ne se frappait, et l'on ne versait le sang que par inadvertance : aussi une échauffourée dans une ville offrait plus de dangers qu'une bataille rangée (2). L'esprit, l'astuce, remplacèrent le courage, et beaucoup vieillirent sous le harnais sans avoir jamais été exposés à un péril réel.

La guerre se faisait plutôt aux citoyens qu'aux armées; on cherchait à dévaster et à faire des prisonniers dans les *chevauchées* auxquelles parfois se bornait toute la guerre, sans une seule bataille rangée. Chacun se retirait dans les places murées, qui l'étaient toutes à cette époque, et là on tirait le meilleur parti possible des armes de défense, jusqu'à ce qu'on eût traité avec les condottieri, ou qu'on les vît s'éloigner pour aller se jeter sur un autre château. Les forteresses couvraient alors le pays; on en comptait jusqu'à vingt-huit autour de San-Miniato.

(1) Corio.

(2) Machiavel dit qu'à la bataille de Sagonara, où Ange de la Pergola battit et fit prisonnier Charles Malatesta (1424), trois personnes seulement périrent, étouffées dans la fange. A la Molinella (1467), « on combattit une demi-jour- « née... Personne n'y mourut cependant ; il y eut seulement quelques chevaux « blessés et quelques prisonniers faits de part et d'autre. » Nous croyons qu'il y a en cela de l'exagération ; nous avons vu pourtant un dialogue manuscrit de Paul Jove, où il dit qu'à la bataille livrée à Caravaggio, le 15 septembre 1448, dans laquelle Sforza mit les Vénitiens en pleine déroute et emmena dix mille cinq cents prisonniers, *le bruit courait* qu'il avait péri seulement sept soldats, dont deux avaient été étouffés dans la mêlée et foulés aux pieds des chevaux. Nous y lisons aussi que, par suite de la terreur qu'inspirèrent les premières armes à feu, on coupait la main droite à tous les arquebusiers que l'on prenait ; puis aussi que Barthélemy Coléone, général des Vénitiens, et Frédéric d'Urbin, lors de l'affaire de la Riccardina, sur le territoire bolonais, la nuit étant venue pendant le combat, firent allumer des torches par les valets de bagages, et continuèrent la lutte à leur clarté.

Après la bataille de Meleto (1349), le vayvode de Transylvanie, Landau, Guarnier, devaient aux bandes une double paye; mais, comme elle montait à 150,000 florins, ils ne se trouvaient pas en mesure de la payer. Ils leur abandonnèrent donc les gentilshommes prisonniers, qui, étendus sur des travées par terre, furent cruellement maltraités jusqu'à ce qu'ils s'obligèrent à fournir cette somme. La Compagnie Blanche, lorsqu'elle prit Faënza (1376), chargea de fers 300 seigneurs, expulsa 11,000 citoyens, et se jeta avec fureur sur les biens et les femmes. Deux connétables se disputaient une religieuse, lorsque survint Acuto : *Partagez-la*, leur dit-il, et il la coupe en deux. Une autre bande se faisait précéder d'un paysan, dont elle avait rôti un des flancs sur le gril, afin que ses cris de douleur annonçassent son approche.

Les condottieri eux-mêmes avaient intérêt à ne point laisser succomber les petits États ni leurs rivaux, afin de ne pas se frustrer du gain que la guerre leur procurait.

De cette manière, la nation italienne perdait la valeur militaire au milieu des armes. Une engeance mercenaire était l'arbitre de la paix et de la guerre, et les hostilités ne cessaient jamais, parce que la guerre n'épuisait pas les forces des vaincus, qui, le lendemain d'une grande défaite, pouvaient reparaître avec une armée plus formidable, pourvu qu'ils eussent le moyen de la payer. Quand les Florentins voulurent obliger le roi Ladislas à restituer ses biens au saint-siége, il leur demanda : *Quelles troupes avez-vous à m'opposer?* La réponse fut : *Les tiennes* (1).

Nous arrèterons notre attention sur des chefs d'aventuriers, dont nous verrons quelques-uns monter jusqu'au trône, et la politique nous apparaîtra régie par la puissance immorale de l'or et du fer.

(1) Nous trouvons dans Sanuto, *Vie de Foscari*, Rer. Ital. Script., XXII, les noms des condottieri et le nombre de leurs soldats dans la guerre des Vénitiens et des Florentins contre Milan, en 1426.— Carmagnola, 230 lances; Jean-François Gonzague, 400; Pierre-Jean-Paul, 196; le marquis Taddeo, 100; Ruffin de Mantoue, 88; Falsa et Antonello, 63; Rinieri de Pérouse, 60; Ludovic de Micheletti, 70; Jean-Baptiste Bevillaqua, 50; Marino, 50; Bianchino de Feltre, 50; Buoso d'Urbin, 50; Scariotto de Faënza, 40; Lombardo de Pietramala, 30; Jacob de Venise, 10; Christophe de Fuogo, 8. Lances détachées, 113.

D'autres condottieri restaient en garnison : Bernard Morosini avec 60 lances; Jacob de Castello, 26; Antonello de Robert, 50; Testa de Moia, 20; Jacob de Firminato, 13; Jean Sanguinazzo, 63; Antoine des Ordelaffi, 10; Bolachino de Calogna, 43; le comte d'Urenda, 45; Louis del Verme, 260; Ursin des Ursins, 120; Pierre Pelacani, 100; Jean de Pomaro, 38.

Il faut y ajouter la compagnie des fantassins.

Chacun des condottieri avait stipulé avec les deux républiques des conditions différentes et différents engagements d'obéissance et de discipline.

Les capitaines de bandes italiens ne se contentèrent pas, en effet, comme les Allemands, de spolier amis et ennemis ; ils joignirent à la rapacité leurs propres passions, les haines de faction, les vengeances héréditaires et l'ambition de se faire un parti dans un pays où quiconque avec de l'audace arrivait au pouvoir. Braccio de Montone, exilé de Pérouse, marcha contre sa patrie à main armée, et s'en fit seigneur. Pandolfe Malatesta domina dans Brescia, Facino Cane dans Alexandrie, Ottobon Terzo dans Parme. Et ce qui choque davantage, c'est que, dans des batailles de spéculation, ils acquirent de la gloire ; des statues, des mausolées furent élevés à Gattamelata, à Coléone et à d'autres encore, quoique leur mort eût fait disparaître tout motif de crainte (1).

Les Visconti.

Le courage vénal de ces hommes, qui « en levant un doigt plaisantaient avec la mort, » fut surtout profitable aux Visconti, qui acquirent une puissance de laquelle un heureux condottiere
1354. devait hériter. Barnabé et Galéas II, successeurs de leur oncle Jean, perdirent non-seulement Bologne, mais ils virent encore
Ligue de Viterbe. 1367. Gênes se soustraire à leur autorité, et le cardinal Albornoz faire entrer dans une ligue contre eux le pape, l'empereur, le roi de Hongrie, les seigneurs de Padoue, Ferrare, Mantoue, Jeanne de Naples, le marquis d'Este, qui prirent à leur solde les bandes de Jean Hawkwood. Dans ce moment, par son retour en Italie, Urbain V exauçait enfin les vœux longtemps déçus des Romains, et Charles IV, venu lui-même pour récréer sa femme par les
1368. pompes et les fêtes du couronnement, se vantait de faire revivre les droits de l'Empire. A leur entrée dans ses murs, Rome jouit du spectacle d'une procession qui reproduisait les anciennes cérémonies. Charles tint, avec l'empereur d'Orient, la bride du cheval monté par le pape ; il servit la messe comme diacre, et les grands qu'il avait amenés avec lui, l'archevêque de Salzbourg, les ducs de Saxe, d'Autriche, de Bavière, le marquis de Moravie et de Misnie, le comte de Goritz et d'autres encore rivalisèrent de magnificence.

Charles, satisfait de ces pompes, se laissa apaiser pour de l'argent ; mais Urbain, dans la pensée de rendre à l'Église sa dignité primitive, expédia les bulles d'excommunication à Barnabé ; celui-ci amène les légats sur le pont de Lambo, et leur enjoint de manger le parchemin s'ils ne veulent pas boire de l'eau, et ils

(1) Ce qui paraîtra plus étrange, c'est que Valery, dans son *Voyage en Italie*, se plaint que les Perousins n'aient pas encore « consacre à Braccio le monument auquel il a droit. » Et dernièrement J.-B. Vermiglioli a écrit une vie et presque un panégyrique de Malatesta Baglioni, le traitre qui livra Florence.

durent se résigner. Barnabé montrait aux ecclésiastiques une inimitié particulière; une autre fois, il fit habiller de blanc les ambassadeurs du pontife, et les obligea de parcourir la ville au milieu des huées de la multitude. A l'archevêque, qui refusait d'ordonner un moine, il dit dans un superbe langage : *Ne sais-tu pas que je suis pape, empereur et roi sur mon territoire, et que Dieu même ne pourrait y faire ce que je ne voudrais pas?* Frappé d'excommunications, il multiplia les supplices. Par ses ordres, un religieux eut les oreilles percées, un autre fut rôti sur un gril. Il sut toutefois dissiper l'orage en attirant à sa solde la compagnie du comte Landau, alors au service de ses ennemis; loin de perdre ses villes, il en souleva plusieurs contre le pape, qui, désespéré 1369.
de l'insuccès de ses tentatives, retourna mourir en paix dans Avi- 1370.
gnon.

Alors Barnabé put se livrer à tous les excès de sa monstrueuse tyrannie, qu'il fit sentir à ses sujets par des ordres cruels ou par des supplices. Quiconque s'était approprié une pièce de gibier expirait dans les tourments, fût-ce l'abbé d'un monastère. Un jeune homme, pour avoir rêvé qu'il prenait un lièvre, fut condamné à perdre un œil et une main. Aucun officier de justice ne recevait de salaire qu'après avoir fait trancher la tête à un braconnier. Par son ordre, deux de ses secrétaires furent enfermés dans une cage avec un sanglier; il obligea le podestat d'arracher de sa main la langue à un délinquant, et défendit de sortir la nuit sous peine de perdre un pied, quel que fût le motif de la transgression. Quiconque prononçait les noms de Guelfe ou de Gibelin devait avoir la langue coupée.

Peut-être a-t-on exagéré ces détails; mais, à coup sûr, il considérait ses cruautés railleuses comme nécessaires pour constituer solidement un pouvoir sans base légitime. Il voulait la justice, et l'exerçait avec férocité et sans mesure. Un prêtre refuse d'ensevelir un mort parce qu'il n'a point d'argent, et Barnabé le fait enterrer lui-même. Un bourgeois refuse de payer deux chapons achetés à une femme, et il le fait pendre. Béatrix de la Scala, sa femme, loin de chercher à l'adoucir, comme c'était son devoir, l'exaspérait au contraire; mais elle ne sut pas l'empêcher de se livrer à d'autres amours.

Galéas son frère, qui résidait à Pavie, lui ressemblait sous tous les rapports. D'un trait de plume il cassa toutes les grâces accordées par ses prédécesseurs. Il commanda une fois de pendre soixante mercenaires, parce qu'ils avaient mis de la lenteur à exécuter un ordre; un assassin fut tiré à quatre chevaux, et il in-

venta, pour les criminels d'État, le supplice appelé *carême*, parce qu'il durait quarante jours : il consistait à tailler au condamné, dans les jours impairs, un membre ou une tranche de chair, ou à le faire marcher sur des pois, après lui avoir enlevé la peau des des pieds ; on le laissait reposer les jours pairs, afin qu'il reprît des forces pour les tourments du lendemain. Galéas favorisait pourtant les lettres, traitait familièrement Pétrarque et agréait ses flatteries. Il fonda la bibliothèque et l'université de Pavie, où il éleva des constructions remarquables et un palais. « Si dans le reste, dit Pétrarque, il surpassa les autres princes de l'Europe, en cela il se surpassa lui-même. » Il dépensait annuellement en aumônes, pour le salut de son âme et celui de ses parents, deux mille cinq cent trente et un florins en argent, deux cent dix muids de froment et douze chariots de vin ; en outre il entretenait dix chapelles, et jeûnait un tiers de l'année.

1378. Jean Galéas, son fils, eut autant d'ambition et fut plus dissimulé que lui. Il obtint du roi de France Jean II, moyennant la somme de trois cent mille florins, la main de sa fille Isabelle et le titre de comte de Vertus en Champagne ; Venceslas le nomma
1385. vicaire impérial en Lombardie. Après avoir abusé son oncle
18 octobre. Barnabé par des apparences de dévotion, Jean Galéas le retint prisonnier à l'aide d'un feint pèlerinage, et l'envoya au château de Trezza, où il le fit mourir de rage, sinon de poison. Il trouva dans le trésor de Barnabé sept cent mille florins d'or et sept chariots d'argent en lingots ou en vaisselle. Il réunit sous son autorité tous les domaines des Visconti, où il trouva les seigneurs humiliés, le clergé contribuant aux charges publiques, et le peuple oublieux de ses franchises. Lâche de sa personne, il ne connaissait point de mesure dans ses projets, et choisissait pour les réaliser les sujets les plus habiles. Depuis Frédéric II il n'y eut pas de prince plus redouté des Italiens, ni de plus dangereux pour l'indépendance des autres États. Il se ligua d'abord avec les Gonzague, les Carrare et la maison d'Este, pour nettoyer le pays des bandes d'aventuriers qui l'infestaient : Barthélemy de Saint-Séverin fut envoyé contre elles avec une bannière où était inscrit le mot *Paix* ; mais cette tâche pacifique fut bientôt abandonnée pour des projets ambitieux.

Les deux fils puînés de ce Mastin de la Scala qui avait voulu régner sur l'Italie entière avaient assassiné leur aîné. Plus tard
1359. ils se firent la guerre, et le plus faible périt égorgé dans sa pri-
1371. son. Les fils naturels du survivant, appelé Cane-Signore, renouve-
1381. lèrent les mêmes méfaits, et Antoine fut excité par les Vénitiens

contre les Carrare, seigneurs de Padoue (1), à cause de leur alliance avec Gênes et la Hongrie. Les Carrare, pour se défendre, firent appel à Jean Galéas, qui, se prétendant héritier des Scaligeri par les droits de sa seconde femme, emporta Vérone et la garda;
il laissa mourir en prison le dernier et coupable rejeton de cette 1387.
famille (2). Il offrit ensuite son amitié à Venise contre les Carrare, Octobre. 1388.
et prit, de concert avec elle, Padoue, puis Trévise; alors il se trouva en face de Venise, qui, menacée d'avoir le sort de Padoue, se repentit trop tard de cette alliance.

Débarrassé de ces deux grandes familles des Scaligeri et des Carrare, Jean Galéas aspirait à la couronne d'Italie; mais il fallait abattre d'abord Florence, la protectrice de la liberté italienne. Les inimitiés des villes rivales de cette république lui fournirent l'occasion qu'il désirait. Il s'allia donc avec Sienne, et bientôt Pérouse, Urbin, Faënza, Rimini et Forli s'unirent à lui. Mais Florence avait pour elle la puissante Bologne et François Novello de Carrare (3), furieux contre le duc qui l'avait trahi; l'Anglais

(1) Généalogie des Carrare :

Jacques Ier de Carrare, prince du peuple en..	1318—1324
Nicolas, son frère..	1324—1326
Marsiglio, leur neveu..	1326—1338
Ubertino, neveu de celui-ci..................................	1338—1345
Marsiglietto Pappafava...	1345
Jacques II, fils de Nicolas....................................	1345—1350
Giacomino, son frère...........	1350—1372
François Ier, leur neveu......................................	1372—1393
François II, Novello, étranglé à Venise avec ses deux fils, François III et Jacques..................................	1394—1406

(2) Généalogie des Scaligeri :

Mastin della Scala, seigneur de Vérone......................	1200—1277
Albert son frère..	1277—1301
Barthelémy, fils de celui-ci...................................	1301—1304
Alboin, son frère..	1304—1311
Cane Grande Ier..	1312—1329
Albert II, son fils...	1329—1332
Mastin II, autre fils..	1332—1351
Cane Grande II, fils de Mastin................................	1351—1354
Cane Signore, autre fils.	1354—1374
Paul Alboin, troisième fils....................................	1374—1375
Barthélemy II, fils naturel de Cane Signore..................	1375—1380
Antoine, autre fils naturel du même...........................	1380—1390
Guillaume, son fils..	1390—1404

Antoine et Bruno, fils de Guillaume, furent proscrits.

(3) Ses voyages en Allemagne et en Italie, pour réunir des ennemis contre les

Hawkwood, le duc de Bavière, le comte d'Armagnac, étaient à sa solde avec leurs bandes, ramas d'hommes de toutes nations, payés pour ravager le pays. Les troupes étrangères n'avaient pas encore appris les manœuvres savantes des tacticiens nationaux; aussi le comte d'Armagnac, qui, avec son outrecuidance française, ne voyait dans les Italiens que des gens sans courage, s'étant
1391. 25 juillet. avancé avec peu de monde jusqu'à Alexandrie, Jacques del Verme sortit de la place, le battit, le blessa mortellement et fit tous les siens prisonniers. Il rompit ensuite les digues de l'Adige, et Jean Hawkwood se trouva resserré sur une levée, au milieu du pays inondé. L'Anglais, à qui son adversaire envoya, pour le railler, un renard en cage, répondit que le renard trouverait moyen de se décager; en effet il traversa les eaux pendant une journée entière, et ramena son armée saine et sauve.

1392. Par le traité de paix qui suivit, Padoue fut conservée à François Carrare, qui l'avait recouvrée; il fut interdit à Jean Galéas de s'immiscer dans les affaires de la Toscane, et aux Florentins dans celles de la Lombardie. Mais, comme Visconti n'observait pas les
1397. conditions de ce traité, François de Gonzague organisa une nouvelle ligue qui fit la guerre aux Milanais et les vainquit; même après
1398. la paix de Venise, les Florentins continuèrent à déjouer les desseins de Jean Galéas.

Lorsqu'il eut perdu l'espoir de dominer sur toute l'Italie, il songea à se consolider dans Milan. Bien qu'on se fût habitué, par le long exercice de l'autorité qui s'était perpétuée de père en fils dans leurs mains, à les considérer comme princes héréditaires, les Visconti régnaient, comme les autres tyrans, uniquement parce que le pouvoir politique leur était confié par l'assemblée du peuple; le pouvoir judiciaire restait au podestat, l'autorité administrative au grand et au petit conseil. Le podestat, contraint, comme il l'était, de s'appuyer sur un des partis pour obtenir de l'influence sur l'autre, demeurait asservi à celui qui prédominait, c'est-à-dire au prince; or le prince, sous prétexte de lever des troupes, pouvait à son gré imposer des charges. S'il obtenait le titre de vicaire impérial, il exerçait les droits royaux; si, par la suite, il devenait chef ou seigneur de différentes villes, comme celles-ci n'avaient entre elles aucun lien politique, il se trouvait indépendant à l'égard de toutes, et, les refrénant les unes par les autres, il n'était plus réduit à caresser une faction. Lorsque la

Visconti, sont célèbres; il fut toujours accompagné de l'intrépide Thaddée d'Este, sa femme.

guerre éclatait, il pouvait tout comme chef de l'armée, et les villes conquises n'avaient aucun droit qu'elles pussent opposer à ses décisions; il en résultait une tyrannie qui laissait subsister les formes républicaines, mais les rendait insignifiantes.

Les Visconti tiraient de leurs riches domaines un million de ducats, c'est-à-dire la moitié autant que la France et l'Angleterre (1). Une bonne administration faisait prospérer les finances, ce qui leur permettait d'acheter des partisans dans les autres républiques, de soudoyer des mercenaires, de se procurer de grandes alliances de familles, et, par suite, d'agir en maîtres dans le pays. Jean Galéas, époux d'une princesse française, maria sa fille Valentine au frère du roi de France, avec une dot de quatre 1389.
cent mille florins d'or, outre la ville et le territoire d'Asti, des pierreries et un trousseau tel qu'aucun roi n'aurait pu le donner (2); le pire fut qu'il stipula en faveur de sa fille le droit éventuel de succession, à défaut d'héritiers mâles. Il crut alors l'occasion favorable pour enlever à sa dignité ce qu'elle avait de précaire par l'élection du peuple; cent mille florins, qu'il fit briller aux yeux de l'empereur Venceslas, prince nécessiteux, lui valurent le titre de duc. L'usurpation fut légitimée; ainsi les villes de l'ancienne ligue lombarde étaient vendues par l'empereur, quoique l'un de ses prédécesseurs eût garanti leur liberté par le traité de 1395.
Constance. 1er mai.

Jean Galéas ordonna pour son couronnement les fêtes les plus somptueuses, parce qu'il savait qu'elles enchaîneraient plus facilement le peuple que les *fours*, employés par ses devanciers. « Il « y eut, pour assister au spectacle de tant de solennités, un « concours de presque toutes les nations chrétiennes et même « infidèles, tellement que chacun disait qu'il était impossible de « rien voir de plus grand (3). » Le bon peuple milanais fut en-

(1) Voyez la harangue de Sanuto, à la note A, à la fin du volume.

(2) On peut en voir le détail dans Corio, à l'année 1389. La vaisselle plate seule montait à 1,667 marcs, poids de Paris.

(3) Corio. Cette cérémonie a été décrite en détail dans une lettre adressée, le 10 septembre de la même année, par Georges Azzanello a Andreole Aresi, chancelier ducal : « Parmi les personnes appelées de toutes les parties du monde, princes, seigneurs et communautés, pour décorer la grande fête du couronnement du nouveau duc, honneur de l'Italie, on remarquait l'illustre marquis de Montferrat, son frère le chevalier Guillaume, le comte Antoine d'Urbin, François et Jacques de Carrare, Hugues de Saluces, l'évêque de Melde, le sénéchal de Dugo, les ambassadeurs royaux et plusieurs envoyés de la Sicile. Venise, Florence, Bologne, Pise, Sienne, Ferrare, Pérouse, Lucques et Savone s'y firent représenter par des ambassadeurs, ce que d'autres villes ne purent faire pour de justes raisons. Dès l'aube du dimanche, tous les susnommés accompagnèrent le

chanté d'avoir un duc, et un duc qui dépensait si magnifiquement.
1400. 22 août. L'aliénation de ce duché déplut fort aux Allemands, qui en firent un crime à Venceslas quand ils le déposèrent. Le comte palatin Robert, qui lui fut substitué, s'engagea, pour ce motif,

futur duc depuis le château de la porte de Jupiter jusqu'à Saint-Ambroise, précédés par une troupe nombreuse d'histrions et de musiciens, avec des symphonies harmoniques et bien accordées. On avait établi sur la place de Saint-Ambroise, vers la citadelle, une haute estrade carrée, d'un aspect imposant, défendue de tous côtés par une clôture à claire-voie; les siéges et les degrés étaient couverts de drap écarlate, et au-dessus était étendue une étoffe rouge brochée d'or. C'était là que le magnifique chevalier Benèse Cumsinich, lieutenant césaréen, attendait le futur duc pour l'introniser. Près de l'estrade, du côté gauche, à la distance d'un jet de pierre, se tenaient Paul de Savelli, prince romain, et le chevalier Ugolotto des Biancardi, avec un escadron de cinq cents chevaux en bon ordre, pour garder la place au milieu de la multitude pressée, attendu que le grand connétable se trouvait malade. Le futur duc arriva, et les autres avec lui. Benèse l'accueillit avec bienveillance, et le plaça à sa main gauche, sur le lieu le plus élevé de l'estrade. Les autres personnes plus qualifiées, prélats, seigneurs, ambassadeurs, s'assirent sur la même esplanade. La bannière impériale était tenue à droite par un chevalier bohême, collègue de Benèse. A la gauche, une autre bannière écartelée aux armes du duc était portée par le chevalier Othon de Mandello. Lecture donnée du privilége qui constituait comte de Vertus Jean Galéas Visconti de Milan, privilége accordé par l'empereur Venceslas, à Prague, le premier jour de mai de la même année 1395, troisième indiction, le duc s'agenouilla, et prêta serment de fidélité à César dans les mains du lieutenant impérial, qui lui mit ensuite sur les épaules le manteau ducal, doublé de vair du haut en bas. Le prenant ensuite par le bras, il l'intronisa en lui posant sur la tête une couronne ornée de pierreries, estimée deux cents florins. Quand le duc et le lieutenant furent assis, les prélats chantèrent des hymnes de remercîment au Seigneur, au milieu du concert des instruments de musique. Puis Pierre Philarque prononça un panégyrique à la louange du duc. Lorsqu'il eut fini, on célébra les offices divins; après quoi, le lieutenant impérial et le duc montèrent à cheval, et s'en allèrent, abrités par un magnifique baldaquin que portaient huit chevaliers et autant d'écuyers, et suivis de tous les prélats, seigneurs et ambassadeurs, jusqu'à l'ancien palais, aux portes duquel furent plantées les deux bannières impériale et ducale. Les tables étaient dressées dans la cour, servies en vaisselle d'argent des plus riches, et des tapisseries tissues en or étaient tendues au-dessus en forme de pavillon. Le duc s'assit en haut de la table, ayant à ses côtés les deux lieutenants impériaux, et après eux, dans l'ordre de leur dignité, les autres seigneurs, etc. Le lundi, ceux qui devaient figurer dans la joute passèrent la revue dans le palais ducal. Le mardi, trois cents d'entre eux partagés en deux escadrons, l'un appelé Blanc, l'autre Rouge, entrèrent dans la lice avec leurs bannières. Le prix de la victoire, qui était d'une valeur de mille florins, fut obtenu par le chevalier Galéas de Gumelo et par le Bohême, collègue de Benèse. Le mercredi, il y eut une nouvelle joute, et le prix, qui était une agrafe valant mille florins, fut remporté par le marquis de Montferrat. Les joutes se terminèrent le jeudi, et Barthélemy, frère de Dominique de Bologne, y gagna un cheval de cent florins; Jean Rubello, écuyer du marquis de Montferrat, un autre du prix de deux cents. Ce jour-là le duc fit chevaliers les deux ambassadeurs de la commune de Sienne. »

à se rendre en Italie afin de détruire la souveraineté des Visconti. Il s'allia, en conséquence, avec le seigneur de Padoue, reçut en prêt, de Florence, deux cent mille florins, et passa les Alpes avec une bonne armée ; mais les troupes de Visconti, comman-
dées par Facino Cane, le mirent en déroute près de Garda, et le forcèrent, après qu'il eut échoué dans quelques autres tentatives, à se retirer ignominieusement. La Lombardie, devenue l'héritage d'une famille, passa ensuite à celui qui avait le plus de force pour s'en emparer, ou plus d'astuce et d'énergie farouche pour la tenir dans l'oppression. 1401. 21 octobre.

Jean Galéas avait soin de prendre à son service les meilleurs condottieri, comme Facino Cane de Biandrate, Charles Malatesta de Rimini, Antoine d'Urbin, Paul Savelli, Jacques del Verme et Albéric de Barbiano, à qui l'on doit une nouvelle tactique militaire et l'organisation de la cavalerie moderne. Avec leur aide, il recouvra Bologne, qu'il convoitait depuis longtemps, et dont le seigneur, Jean de Bentivoglio, était mort les armes à la main. Puis, après avoir acheté Pise de Gérard d'Appiano, et s'être fait proclamer seigneur de Sienne, il déclara la guerre à Florence, dont il assiégea les murailles. L'opulente cité tremblait en se sentant enveloppée dans les replis de la couleuvre, armes des Visconti, lorsque la peste, qui se renouvela plusieurs fois dans ce siècle, mit fin à l'ambition et à l'existence de Jean Galéas. 1402. Juin. 3 septembre.

Ce fut l'un des seigneurs les plus magnifiques de l'Italie, aussi riche en expédients politiques que pauvre en fait de valeur personnelle et de loyauté; il était toujours prêt à sacrifier la justice, la bonne foi, le bien des populations à la soif de posséder. Il favorisa les lettres pour jeter un voile sur ses vices ; il améliora l'administration, et sut bien choisir les hommes qu'il employait dans la paix ou la guerre. La chartreuse de Pavie et plus encore la cathédrale de Milan, toutes deux commencées par lui, et qui sont les monuments du style gothique les plus remarquables de l'Italie, attestent ce qu'il possédait de hardiesse et de puissance. Il n'aurait pas tardé à devenir le maître de l'Italie s'il n'avait pas trouvé des obstacles dans les Florentins et François de Carrare, ou peut-être dans cette fatalité qui déjoua constamment les tentatives de même nature.

Magistrats, chevaliers, capitaines, affluèrent de tous côtés à ses funérailles, où l'on vit aussi les ambassadeurs de quarante-six villes qui relevaient de lui (1), avec leurs bannières et leurs armoi-

(1) Valtellina, Valcamonica, Varese, Leguano, Castello Arquà, Salò, Bassano,

ries. Deux mille hommes portant des flambeaux allumés accompagnaient le convoi, et la cérémonie funèbre ne dura pas moins de quatorze heures.

Le duc laissait deux fils en bas âge : Jean-Marie, auquel il donna le duché depuis le Tésin jusqu'au Mincio, et Philippe-Marie, qu'il fit comte de Pavie avec le reste du territoire, moins les villes de Pise et de Crème, détachées de son héritage pour former l'apanage de Gabriel-Marie, enfant naturel; mais il pouvait dire comme Pyrrhus : *Je lègue mon trône à celui dont l'épée est la plus tranchante*. Il confia la tutelle de ses filles à Catherine Visconti, sa veuve, assistée de dix-sept personnes, au nombre desquelles se trouvaient les condottieri les plus célèbres; il avait cru, par le choix de ces derniers, protéger la faiblesse de ses enfants. Mais ces capitaines, aussi vaillants sur le champ de bataille qu'inhabiles à gouverner, sans foi aucune, avides seulement d'argent et de domination, se soumettaient peu volontiers à la prééminence d'une femme et à celle de Barbavara, son favori. La discorde entravait donc les délibérations, tandis que les ennemis abattus commençaient à relever la tête; les Guelfes et les Gibelins, dont il avait même été défendu de prononcer le nom, ravivèrent leurs haines; le pape et les Florentins s'entendirent pour soustraire aux Visconti Sienne, Pérouse, Pise, Bologne, et les condottieri se hâtèrent de se partager les possessions qu'ils avaient eux-mêmes acquises pour le compte de cette famille.

Catherine, pour conjurer le péril, déploya de l'adresse et de la fermeté, et dans Milan des exécutions sanglantes effrayèrent les seigneurs et les bourgeois; mais toutes les cités soumises avaient secoué la dépendance, et des tyrans dominaient sur les familles et les factions anciennes. Les Guelfes avaient repris le dessus à Brescia, de même qu'à Lodi avec Jean de Vignate, à Plaisance avec les Scotti, à Bobbio avec les Landi; de leur côté, les Gibelins l'emportaient à Côme avec Franchino Rusca, à Bergame avec les Suardi, à Crémone avec Jean Ponzone, et ensuite avec Gabrino Fondulo, les barons de Sax occupaient Bellinzona;

Castelnovo di Tortona, Riviera di Trento, Soresina, Lecco, Vigevano, Pontremoli, Voghera, Borgo Sandonino, Casal Sant' Evasio, Valence, Crème, Monza, Crosseto, Massa, Luniguiana, Assise, Bobbio, Feltre, Cividale, Reggio, Tortone, Alexandrie, Lodi, Verceil, Novare, Vicence, Bergame, Come, Crémone, Plaisance, Parme, Brescia, Pérouse, Sienne, Pise, Bologne, Pavie, Milan.

La ville de Pavie fut érigée en comté pour le fils cadet, ainsi qu'Anghiera, où, par une étrange tradition vulgaire, on faisait descendre les Visconti du Troyen Hector.

Vicence ne tarda point à se donner aux Vénitiens; François II Carrare s'établit dans Padoue, et acquit même Vérone, jusqu'au moment où les Vénitiens lui reprirent ses possessions, s'emparèrent de sa personne, et l'envoyèrent lâchement au supplice avec 1406.
ses fils. Facino Cane désole le territoire compris entre Parme, Crémone et Alexandrie; Albéric enlève à Barbiano, pour les remettre au pape, Assise et Bologne; Pandolfe occupe Monza et Brescia; le peuple, sous les yeux du jeune duc, égorge l'abbé de Saint-Ambroise. Tout, en un mot, était agitation orageuse et sanglante.

Jean-Marie, s'unissant à ceux qui s'irritaient de la rigueur de 1404
sa mère, la fit emprisonner et périr peut-être; mais lui-même parut n'avoir aspiré au pouvoir que pour ordonner des supplices. Entouré de soldats et de courtisans qu'il s'était attachés en tolérant leurs excès, il entretenait jusqu'à des chiens dressés à déchirer ceux qu'il leur désignait. On se souleva donc de toutes parts contre lui. Facino Cane et Pandolfo Malatesta battirent ses armées, et l'assiégèrent dans Milan, pour le contraindre à changer ses conseillers. Bien qu'il eût défendu de proférer le mot de *paix*, même à la messe, il fut contraint de la demander, d'éloigner ses instigateurs, de pardonner aux Gibelins, et de recevoir un gouverneur de leur faction, conjointement avec un autre choisi parmi les Guelfes.

Facino Cane, qui déjà avait enlevé à Philippe la régence de Pavie, en dépouilla de même Jean-Marie, après avoir saccagé la ville d'une manière horrible; mais, lorsqu'il fut atteint d'une maladie mortelle, les Milanais, et surtout les Gibelins, effrayés à la pensée de se trouver de nouveau à la merci du tyran, formèrent une conjuration contre lui, et le tuèrent.

Facino expirait le même jour. Aussitôt ses soldats occupent 1412.
Pavie, comme garantie de leur solde; l'intrépide Astorre Visconti, bâtard de Barnabé, se rend maître de Milan, et les seigneurs 16 mai.
s'insurgent de toutes parts pour recouvrer leurs anciennes possessions. Philippe-Marie, qui jusque-là s'était montré négligent et médiocre, déploie alors une activité extraordinaire pour recouvrer les États paternels. Sentant la nécessité de s'assurer le bras des soldats d'aventure, il épouse Béatrix de Tende, veuve de Facino, qui lui appporte en dot quatre cent mille florins, d'immenses domaines, la seigneurie de Tortone, Novare, Verceil, Alexandrie et la faveur des anciens partisans de son mari. Fort de leur assistance, il arrache Pavie et Milan aux usurpateurs, et, par son habileté personnelle, par l'heureux choix de ses capi-

taines, non-seulement il recouvre son patrimoine, mais il l'accroît, étendant son autorité du mont Saint-Gothard à la mer de Ligurie, et des frontières du Piémont à celles du pape.

Sombre et défiant, sans être sanguinaire comme son frère, il était aussi habile à dissimuler sa pensée qu'à pénétrer celle des autres. Il avait à peine conclu un traité qu'il le rompait soudain, pour recommencer bientôt les négociations; il abattait le lendemain ceux qu'il avait élevés la veille, se défiait de tout le monde, prenait ombrage de tout, et ne savait point pardonner les bienfaits qu'il avait reçus. Il négligea d'abord pour une maîtresse sa femme Béatrix, cause de sa grandeur; puis il voulut la perdre d'honneur, et couvrir ses torts par une accusation d'adultère et la mort de sa victime. Il employait tour à tour, avec les meilleurs capitaines, les flatteries et les menaces, les caresses et les embûches, tandis qu'il se confiait aveuglément à de misérables conseillers, à des favoris qui fomentaient ses passions dépourvues de générosité, et qu'il était l'esclave de sa maîtresse, Agnès de Maïno, et de Zannino Riccio, son astrologue.

François Bussone connu sous le nom de Carmagnole, comme l'un des meilleurs condottieri, s'était élevé, par son épée, d'une humble condition aux premiers honneurs. Après avoir aidé puissamment Jean-Marie à recouvrer ses États, il rendit le même service
1416. à Philippe, sous les lois duquel il remit bientôt Lodi, Crême et Plaisance. Il décida Malatesta à lui vendre Brescia et Bergame; Gabrino Fondulo Crémone, Nicolas d'Este Parme, et il chassa de Côme les Rusca, qui en étaient redevenus les seigneurs.

A Gênes, où dominait le parti populaire, les familles des Frégose, des Guarchi, des Fieschi, des Adorni, avaient exclu les nobles de la charge de doge, qu'elles occupaient alternativement, sans qu'aucune d'elles acquît assez de pouvoir pour assujettir les autres. Toujours aux prises, se chassant et s'unissant tour à tour, menacées par les nobles des deux Rivières, elles appelaient, pour triompher, les bandes mercenaires, également funestes aux deux
1396. partis, ou bien elles avaient recours aux étrangers. Jean-Galéas avait fomenté ces rivalités intestines dans l'espoir que la république fatiguée se jetterait dans ses bras; mais, au contraire, le doge Antonietto Adorno, qui lui-même ne pouvait se maintenir au pouvoir, proposa à ses concitoyens de se donner au roi de France Charles VI. Ce fut la quatrième fois, dans le cours de ce siècle, que Gênes subit une servitude volontaire (1). La liberté eut peu de

(1) Avec Henri VII, Robert de Naples, l'archevêque de Milan et les Français.

chose à perdre aux conditions très-larges qui furent obtenues : mais les gouverneurs envoyés de si loin étaient hors d'état de contenter les nouveaux sujets et de s'en faire craindre; c'étaient à chaque instant des querelles, des invasions, des bannissements, des incendies. Enfin le maréchal Boucicaut, homme d'un courage éprouvé, réprima les factions en abolissant leurs noms, ainsi que les magistratures populaires ; il expulsa les Fieschi de Monaco, les Delcaretti de leurs possessions, et sema la mort et l'exil dans les rangs populaires; puis, ayant relevé la marine, il butina sur les côtes de Syrie et d'Égypte, et obtint pour le roi de France la
seigneurie de Pise. Mais, comme il marchait contre Milan, Facino 1405.
Cane, de concert avec le marquis de Montferrat, poussa jusqu'à
Gènes, qu'il appela à la liberté. Les Français, assaillis, furent tués 1409.
et chassés par la population insurgée, qui rétablit le gouvernement républicain, malgré l'opposition des Guelfes, et nomma le marquis capitaine pour cinq années. Sa manière d'agir le fit ex-
pulser à son tour, et l'on rétablit le doge. Mais, avec ce magistrat, 1413.
les partis se ranimèrent tellement que, par amour de la paix, les
Génois finirent par se donner à Philippe-Marie, qui leur envoya 1421.
Carmagnole pour les gouverner. Sur les conseils de leur nouveau
chef, ils attaquèrent Alphonse d'Aragon, qu'ils firent prisonnier 1435.
à la journée mémorable de Ponza.

Enhardis par ce succès, qui, dans leur opinion, les élevait à la hauteur de leurs rivaux d'Italie et d'Espagne, ils reprirent leur fierté, et, pour que Philippe ne profitât pas seul d'une victoire remportée par eux, ils secouèrent le joug, et recouvrèrent leur indépendance, mais non la tranquillité.

En étendant ses possessions, Philippe-Marie vint se heurter contre trois républiques : la Suisse, Venise et Florence.

Les Suisses, que nous avons vus jeter profondément les bases de leur simple liberté, commencèrent de bonne heure à tourner leurs regards au delà du Saint-Gothard et des Alpes Rhétiques. Dès l'an 1331, pour châtier les Levantins, qui, soumis alors au chapitre de la cathédrale de Milan, molestaient les habitants de la vallée d'Orsera, ils étaient descendus jusqu'à Giornico; mais ils furent arrêtés par les remontrances de François Rusca, seigneur du pays. Plus tard, les seigneurs de Milan et les Rusca eux-mêmes avaient appelé de temps à autre le secours de leurs armes, moyen certain de leur faire convoiter un pays dont la richesse pouvait assurer à leur population exubérante la nourriture et l'aisance qui leur manquaient chez eux. Les douaniers de Jean-Galéas avaient enlevé à quelques Suisses les bœufs et les chevaux qu'ils condui-

saient au marché de Varèse ; les trois cantons montagnards firent appel aux autres, et, peu satisfaits du duc, ils passèrent les Alpes, occupèrent la Levantine à la faveur des dissenssions des Guelfes et des Gibelins, puis retournèrent dans leurs montagnes après avoir fait prêter serment de fidélité aux habitants. Mais, ce terri-
1406. ritoire ayant été assailli par les Sax, seigneurs de Bellinzona, les Suisses reparurent au milieu de l'hiver, et dictèrent les conditions d'une paix qui leur valut Bellinzona elle-même.

Philippe-Marie voyait avec regret dans les mains de l'étranger cette clef de l'Italie ; il saisit donc une occasion favorable, surprit
1422. la place et réduisit les Levantins à l'obéissance. Aussitôt les vallées du Tésin et de la Moèse retentirent du cor d'Unterwald et des mugissements du taureau d'Uri ; mais Ange de la Pergola et Car-
30 Juin. magnole attaquèrent les Suisses dans la plaine d'Arbedo. Ce fut une bien autre bataille que celles qui se livraient habituellement en Italie. Les Suisses, maniant à deux mains leurs longues épées, les enfonçaient, sans égards chevaleresques, dans le ventre des chevaux, et ne faisaient pas de quartier. Il fallut donc déployer une valeur extrême contre des gens habitués à mourir à leur poste et à soutenir en rangs serrés le choc de l'ennemi, aussi inébranlables que leurs rochers sous l'effort des torrents écumeux. On combattit tout le jour ; mais l'art militaire l'emporta. Deux mille Suisses périrent, d'autres enfoncèrent en terre la pointe de leurs hallebardes, et un petit nombre d'entre eux retournèrent en désordre dans les vallées qui naguère avaient retenti de leurs chants d'espoir. Ils se tinrent tranquilles pour le moment ; mais des occasions de guerre ne tardèrent pas à renaître, et ceux d'Uri envahirent la Levantine, pour ne plus s'en dessaisir jusqu'aux dernières révolutions. Ils eurent ainsi le passage ouvert sur l'Italie, où dans la suite ils vinrent prodiguer leur vie, qu'ils auraient mieux fait de conserver pour consolider leur liberté.

Florence, toujours attentive à défendre l'indépendance italique,
1419. épiait d'un œil jaloux les progrès de Philippe-Marie. Il avait été convenu avec lui que la Magra et le Panaro seraient les limites des territoires, limites au delà desquelles aucune des parties contractantes ne pourrait exercer son influence ou faire des acquisitions ; mais, comme le duc s'était attribué la tutelle du prince de Forli, et qu'il élevait des prétentions sur Sarzane, les Florentins lui déclarèrent
1423-2[illegible]. la guerre. Six fois dans une année, Oddon de Mantoue, Pandolfe et Charles Malatesta, et enfin Nicolas Piccinino, qui combattaient à leur solde, furent défaits par Ange de la Pergola dans les champs romains et liguriens. Le danger devenait grand pour eux, si le duc,

fidèle à son habitude de haïr ceux auxquels il devait de la gratitude, n'eût mécontenté Carmagnole. Ce capitaine avait le titre de comte avec un revenu, en fiefs ou traitements, de quarante mille florins. Peut-être Philippe-Marie désirait-il lui reprendre des dons faits plutôt par contrainte que par générosité ; peut-être Carmagnole, de son côté, se trouvait-il trop peu récompensé en comparaison de Sforza Attendolo et de Braccio, devenus seigneurs indépendants. Le fait est qu'ils se voyaient avec indifférence et froideur. Carmagnole, dédaigné, s'éloigna du duc pour se mettre au service de Florence avec une grande réputation et des forces nombreuses; pour se venger d'un maître ingrat, il eut bientôt négocié une alliance, dont firent partie Venise, le marquis de Ferrare, le seigneur de Mantoue, les Siennois, les ducs de Savoie et de Mont- 1426.
ferrat, les Suisses et le roi d'Aragon.

Philippe sut conjurer le péril en semant la discorde parmi les alliés ; puis il conclut la paix à Ferrare par la médiation du pape en cédant à Venise Brescia et huit bourgs fortifiés sur l'Olio. Comme ces lâches concessions laissaient Milan à découvert, les nobles offrirent au duc dix mille chevaux et autant d'hommes à pied, s'il voulait reprendre les hostilités; il accepta, et, pour être en mesure, il engagea les bandes congédiées par les Vénitiens; mais il fut battu à Maclodio par Carmagnole. La paix se renoua, 1427.
pour faire place ensuite à la guerre; puis ce furent de nouveaux 11 octobre.
accords, suivis de violations nouvelles, selon la versatilité de Philippe et la nature des armées du temps.

L'Italie était dans cette déplorable situation, qu'elle ne pouvait trouver ni la gloire dans la guerre, ni la tranquillité dans la paix. Les troupes mercenaires, que n'enflammaient point l'amour de la patrie, du devoir et de la liberté, étaient les seules qui fissent alors la guerre ; aussi les batailles se terminaient-elles sans grande effusion de sang. En effet, au premier revers, ceux qui succombaient rendaient les armes, certains de trouver bientôt un nouvel engagement. Les condottieri étaient d'ailleurs d'accord entre eux pour se faire réciproquement le moins de mal possible. A Maclodio, huit mille soldats de Philippe-Marie restèrent prisonniers de Carmagnole, qui, les traitant en compagnons d'armes, les renvoya libres au duc et sans autre perte que leurs armes. Le gouvernement ombrageux de Venise vit avec déplaisir cette générosité de Carmagnole, et le soupçonna d'intelligence avec Philippe ; il lui imputa donc le désastre que la flotte milanaise fit essuyer à la sienne sur le Pô, et résolut de se débarrasser de lui. Mais arrêter 1431.
un capitaine au milieu d'une armée dévouée n'était pas chose fa- 23 mai.

cile ; il fut donc invité à se rendre à Venise, sous prétexte d'y apporter les conseils de son expérience. On lui rend d'abord tous
1432. 5 mai. les honneurs possibles ; enfin, arrêté par l'ordre des Dix, il est jugé et mis à mort. Le peuple tremble et applaudit (1).

Philippe, passant tour à tour de l'amitié à la haine, tremblait et opprimait, se cachait et menaçait. L'empereur Sigismond, qui était en rupture ouverte avec Venise pour l'acquisition de Zara,
1413. ayant envahi la marche de Trévise, eut la pensée de se rendre en Lombardie sans armes. Les petits tyrans du pays lui firent le meilleur accueil. A Crémone, il monta, en compagnie du pape, dans le vieux donjon (*torrazzo*), d'où il promena ses regards sur les plaines de la Lombardie ; Gabrino Fondulo confessa, dans les derniers instants de sa vie, que la seule chose dont il se repentait était de n'avoir pas précipité l'un et l'autre de cette élévation (2). L'empereur reçut à Cantù l'hommage de Philippe-Marie, qui ne voulut pas toutefois le laisser entrer dans Milan ; il institua des vicaires impériaux, titre ambitionné par les Gibelins pour couvrir d'un masque honnête leur tyrannie.

1431. Longtemps après cette première excursion, ennuyé des querelles incessantes de la Bohême et de l'Allemagne, il résolut de repasser de l'autre côté des Alpes pour y faire une apparition solennelle, comme ses prédécesseurs en avaient eu l'habitude ; en conséquence, il se rendit à Milan avec deux mille hommes à cheval, plutôt pour lui servir de cortége que pour le garder. Philippe-Marie, qui pourtant l'avait sollicité de venir, en haine des Vénitiens, pris soudain de défiance, se renferma dans le château
5 novembre d'Abbiategrasso, sans même se laisser voir à l'empereur, qui se fit couronner à Saint-Ambroise. Ainsi, craint et craignant lui-même, mal vu en Toscane comme ami du duc, toujours à court d'argent et de soldats, il traversa misérablement l'Italie, en se dirigeant sur Rome, pour déterminer le pape à accepter le concile de Bâle ;
1433. il échoua dans cette tentative, se fit couronner, et retourna en Allemagne.

(1) Frère Paul Sarpi, qui loue tout ce qui est tyrannique, écrit que « Venise, par une circonspection digne de sa vieille politique, tint scrupuleusement cachée, pendant huit mois, la résolution de faire périr le comte Carmagnole. » La publication des pièces de ce procès révèle, non sa culpabilité, mais des soupçons.

(2) A Rome aussi, quand Charles-Quint voulut, en 1536, monter à l'ouverture de la coupole du Panthéon, un certain Crescenzi, qui l'y avait accompagné, dit à son père que la pensée lui était venue en ce moment de jeter l'empereur en bas, pour venger le sac de Rome. Le père lui répondit : *Mon fils, ces choses-là se font, et ne se disent pas.* (Relation manuscrite du sac de Rome, à la bibliothèque du Vatican.)

François Sforza jouissait de la faveur de Philippe-Marie. Des sergents qui allaient recrutant des soldats offrent un jour à un paysan de Cotignola, nommé Attendolo, qu'ils trouvent occupé à bêcher, de prendre du service avec eux. Il hésite, et, pour se décider, il lance sa bêche sur un arbre, résolu de garder son métier si elle retombe à terre. Comme elle reste dans les branches, il accepte la proposition, prend les armes, et mérite par sa valeur le surnom de Sforza (la Vigueur); il se distingue et devient chef. Le roi Ladislas le prend à son service, le fait connétable du royaume, et lui donne sept châteaux dans le patrimoine de Saint-Pierre. Comme vassal de la république de Sienne, il en acquiert d'autres; puis il appelle autour de lui ses parents, auxquels il donne des commandements dans son armée, tous gens sobres, accoutumés à la fatigue et intéressés à le soutenir comme leur unique appui. François Sforza.

A la mort de Ladislas, il est jeté en prison; mais bientôt, reconnu nécessaire, il recouvre la faveur dont il jouissait. Nommé gonfalonier de l'Église, il combat contre Braccio de Montone, et menace le pape de lui faire dire cent messes pour un denier; mais il échoue contre une valeur plus disciplinée et plus adroite. Lorsque Jeanne II lui confia le bâton de maréchal, comme on discutait sur la formule du serment, elle dit : *Consultez-le lui-même; il en a tant prêté à moi et à mes ennemis, que personne mieux que lui ne sait comment on s'engage et se dégage.*

Après avoir joué le principal rôle dans les guerres de la basse Italie, il se noie au gué de la Pescara. Son armée, unique garantie des priviléges et des possessions que les princes lui avaient accordés par peur, était sur le point de se débander; mais François, son fils, maintient sous le drapeau ces soldats d'aventure et dans l'obéissance ces officiers d'humeur querelleuse, laissant déjà paraître cette adresse politique qui devait par la suite lui valoir la plus belle souveraineté de l'Italie. 1424. 4 janvier.

Devenu célèbre dans tous les faits d'armes de l'Italie, et sentant ce que valait alors une bonne épée, il portait son ambition bien au delà des domaines paternels. Comme son importance augmentait chaque jour, il se fit promettre par Philippe la main de Blanche, sa fille naturelle; mais, à peine délivré du péril, le duc regretta sa promesse et refusa de la tenir. Sforza s'éloigna donc, et se forma, dans le territoire d'Ancône, un marquisat sous la suzeraineté du pontife; puis, ses ressources ne suffisant pas à l'entretien de ses troupes, il s'engagea au service des Florentins. Ces derniers avaient continué la guerre avec des chances diverses,

jusqu'au moment où Nicolas Piccinino, qui avait pris le commandement des troupes de Braccio, mort à l'Aquila, peu après Attendolo, se mit à la solde des Visconti, et les défit entièrement (2 juin.) sur les bords du Serchio, leur enlevant leur artillerie, leurs munitions et quatre mille chevaux; ainsi les Florentins, après avoir guerroyé avec une grande constance, au moins sept années, furent contraints de céder Lucques et d'accepter la paix. (1433.)

Le perfide Philippe feignit alors de congédier Piccinino, mais lui donna pour instruction secrète d'aller dévaster la Toscane. Obligée de reprendre les armes, Florence fut heureuse de pouvoir attirer François Sforza sous sa bannière. Ainsi se trouvèrent en présence les deux plus grands capitaines de l'époque, représentant des deux anciennes écoles de Braccio et d'Attendolo; mais la guerre se fit avec mollesse dans le début, Sforza ne voulant pas se brouiller entièrement avec le duc, ni ruiner un État dont il espérait devenir le maître. Néanmoins, quand il se vit joué par la duplicité et l'astuce de Philippe-Marie, il jeta le masque, et se décida à accepter des Vénitiens et des Florentins le bâton de commandant, avec neuf mille florins par mois des premiers, et huit mille quatre cents des seconds.

Dès lors, il y eut entre les deux généraux assaut de valeur et d'habileté, au grand préjudice de Venise, de la Toscane, de la Marche d'Ancône, où ils portaient le ravage tour à tour. Brescia eut encore à soutenir un siége célèbre, durant lequel Brigida Avogadro se mit à la tête des femmes de la ville pour repousser Piccinino. Les Vénitiens, que les menaces du marquis de Mantoue empêchaient d'envoyer des vaisseaux par le Pô dans le Mincio, et de là dans le lac de Garde, firent remonter l'Adige à deux grandes galères, à trois moyennes et à vingt-cinq barques; puis, les traînant à force de chevaux par-dessus la montagne intermédiaire, ils les lancèrent dans le lac, merveille et terreur que Piccinino fit disparaître dans les flammes.

Qu'importent à l'histoire des villes prises et reprises, des villages ruinés, des assassinats et des trahisons, entremêlés de combats, et toutes ces souffrances d'une multitude sans nom? Elle nous parle des chefs, et nous montre dans ces luttes à prix d'argent un capitaine qui succombe aujourd'hui pour reparaître demain avec une armée aussi nombreuse. Les guerres s'éternisaient ainsi, en épuisant le trésor, en appauvrissant le peuple, et sans mettre à l'abri des insultes de l'ennemi; les paix, conclues par nécessité, se violaient par caprice. Piccinino, tout Guelfe qu'il est, ne tient aucun compte des excommunications, qu'il

compare au chatouillement, redouté de celui-là seul qui y est sensible. Après s'être rendu maître de Pontremoli et de Bologne, 1441.
il est adopté par les familles de Visconti et d'Aragon. Les autres capitaines à la solde de Philippe-Marie réclamèrent aussi des souverainetés : Louis de Saint-Séverin voulait Novare; Louis du Var, Tortone; Talian Friulano, Bosco et Frugarolo; or le duc, qui avait éloigné Sforza pour ne pas le faire souverain, le rappela, entre deux maux choisissant le moindre, et finit par lui accorder sa fille, avec le comté de Pontremoli et de Crémone pour dot. La paix de Cavriana réintégra dans leurs premières limites le duc, les républiques de Venise, de Gênes, de Florence, le pape et le marquis de Mantoue.

François Sforza, désireux de se venger d'Alphonse de Naples, qui avait occupé ses fiefs paternels, situés dans le royaume napolitain, marcha contre lui; mais Philippe, devenu jaloux de son gendre, s'entendit avec Eugène IV pour lui enlever la Marche d'Ancône, et assiégea lui-même Pontremoli et Crémone. Le grand général allait être victime des tergiversations de son beau-père, lorsque les Vénitiens, considérant comme rompue la paix de Cavriana, envoyèrent leur armée ravager le territoire de Milan jusque sous ses remparts. Visconti, effrayé de l'obstination avec laquelle 1446.
il voyait Venise poursuivre le projet de conquérir la Lombardie, se réconcilia avec son gendre, et lui garantit deux cent mille florins d'or pour entretenir ses troupes et celles de Piccinino, qui était mort avec le regret de n'avoir pu ni s'agrandir lui-même, ni 1444.
obtenir quelque reconnaissance de ceux qu'il avait servis. 15 octobre.

Les conseillers de Philippe-Marie, à qui l'agrandissement de Sforza inspirait de l'ombrage, avaient déjà ranimé la haine contre 1447.
son gendre, lorsqu'il mourut, détesté de tout le monde. 13 août.

Comme il ne laissait pas d'enfants légitimes, un si riche héritage suscita de nombreux prétendants. Jusqu'à cette époque, le mode de succession au pouvoir souverain n'avait pas été réglé dans le Milanais. A l'exemple des autres Italiens, tantôt les frères le possédaient en commun, tantôt ils le partageaient, ou bien un seigneur succédait à un autre, sans égard à la descendance du défunt; les fils naturels même avaient quelque portion des domaines. La maison d'Orléans élevait des prétentions comme héritière de Valentine Visconti, mais le duché de Milan n'était pas un fief féminin; François Sforza, époux d'une bâtarde de Philippe, avait encore moins de droits. L'empire ne pouvait le réclamer comme fief vacant, attendu que l'acte d'investiture de Venceslas, acte rejeté, du reste, par les seigneurs allemands eux-mêmes, ne suffi-

sait pas pour lui donner ce caractère. Alphonse V, de Naples, représentait un testament fait en sa faveur par Philippe-Marie ; mais, eût-il été authentique, il n'était pas valable, puisqu'il ne s'agissait pas d'une propriété que l'on pût léguer à son gré. Le Milanais était un État libre, reconnu par le traité de Constance, et qui, ayant confié le gouvernement politique aux Visconti, recouvrait son indépendance à leur extinction.

14 août. Les Milanais comprirent ce droit, et, désabusés du gouvernement d'un seul, ils y renoncèrent comme à une *détestable pestilence*, pour proclamer l'*heureuse république ambrosienne*, et reconstituer le régime populaire à la manière ancienne. Aussitôt les capitaines rappellent les bannis, défendent de blasphémer, de se livrer à aucun jeu de hasard et de porter des armes ; ils enjoignent aux boulangers d'imprimer leur marque sur le pain, et s'occupent de relever les écoles, en faisant appel aux meilleurs maîtres, *à des conditions dont ils pourront justement se contenter.*

Les autres villes ne tardent pas à secouer le joug de la métropole ; Pavie, Côme, Alexandrie et Tortone rétablissent les institutions communales et populaires, ou élisent des seigneurs.

Venise, Florence et Milan auraient pu alors constituer en Italie trois puissantes républiques ; mais il fallait associer l'habileté pratique de la première, le commerce de la seconde, la magnificence de la dernière, et faire concourir les forces de la Suisse, pour être en mesure d'opposer une confédération de peuples libres à l'envahissement des monarchies voisines. Malheureusement Florence commençait, avec Cosme de Médicis, à se plier à la domination d'un prince. Venise était poussée aux conquêtes par le doge Foscari, et, dans l'espoir de cette union qui plus tard fut effectuée par les Autrichiens, elle profita des circonstances pour s'emparer de Brescia et de Bergame, tout en convoitant le reste. Milan perdait l'habitude des armes, et l'obéissance lui devenait si naturelle qu'elle demandait pour seigneur tout personnage qui venait à peine de s'élever au-dessus de la foule.

L'habileté et la valeur de François Sforza ne pouvaient être que très-dangereuses dans des circonstances pareilles. Abandonnés par les villes où se réveillaient les anciennes rivalités, en guerre avec les Vénitiens, fractionnés en partis dans l'intérieur, en butte aux exigences des capitaines d'aventure, qu'on ne pouvait ni licencier ni réduire à l'obéissance, les Milanais durent capituler ; les capitaines de l'*heureuse république*, comme s'ils eussent oublié les prétentions de Sforza, ou peut-être circonvenus par les Gibelins, se décidèrent à lui confier le commandement des troupes

Novembre.

pour qu'il les défendît contre leurs ennemis. Il remplit cette mission, et triompha dans la guerre de la Marche. Mais ce n'était pas pour eux qu'il travaillait : en effet, lorsqu'il eut, par de brillantes victoires, abattu les Vénitiens, qui s'étaient crus au moment d'occuper le Milanais, au lieu de profiter de leur détresse, il convint avec eux de leur abandonner le territoire de Crême et la Geradadda, à la condition qu'ils l'aideraient à s'assurer la succession de Philippe-Marie. 1448. 18 octobre.

Il ne se faisait pas conscience d'une perfidie, et Cosme de Médicis, son ami, lui avait enseigné qu'il fallait songer à son intérêt avant de penser à celui des autres Quelques citoyens généreux tentèrent de déjouer cet accord déloyal, et d'exciter les Milanais à résister au traître, au déserteur; des proclamations, où il était diffamé, furent envoyées partout, et le duc de Savoie, qui convoitait aussi cette belle acquisition, fournit des secours. Mais Sforza, supérieur dans l'art militaire, et soutenu d'ailleurs par les Vénitiens, qui trahissaient des citoyens libres pour se donner un voisin dangereux, affama la ville. Quand toutes les ressources furent épuisées, la multitude se souleva en tumulte, cassa les magistrats populaires, et leur en substitua de gibelins, à l'instigation desquels elle se livra à Sforza pour avoir du pain et la tranquillité.

« Pendant qu'il était à Monza, un grand nombre de Milanais allaient chaque jour le visiter, et beaucoup lui débitaient des vers et des harangues très-élégantes. Lorsque le jour fixé pour son entrée fut venu..., les Milanais, qui avaient préparé un char triomphal, avec un baldaquin d'étoffe blanche brochée en or, attendirent le prince en grande multitude, près de la porte du Tessin. Mais François refusa par modestie le char et le baldaquin, disant que de telles choses étaient des superstitions de rois; étant donc entré, il se rendit au saint temple de la Vierge Marie, et s'arrêta devant la porte pour s'habiller de blanc de la tête aux pieds; car c'était l'usage que les ducs se vêtissent de la sorte, quand ils prenaient la seigneurie (1). » Il fut ainsi accueilli dans la ville, au milieu des acclamations de ceux qui, deux mois auparavant, avaient promis dix mille ducats en or, avec pareille valeur en terres, à celui qui le tuerait. La monarchie militaire fut rétablie dans le Milanais. 1450. 26 janvier.

Se conduisant avec adresse, il endormit le peuple par des fêtes, ne molesta point ses ennemis, et fit des traités avec les États belligérants; les villes qui préféraient encore une liberté orageuse Sforza duc.

(1) Corio.

à une servitude tranquille furent ramenées, l'une après l'autre, à l'obéissance. Côme et Bellinzona furent soumises les dernières. Il commença, avec une politique nouvelle, une nouvelle dynastie, qui, au milieu de meurtres et d'événements tragiques, devait à peine atteindre la sixième génération. Comme *la Plèbe habituée aux armes se souvenait parfois de sa liberté*, Sforza forma le projet de bâtir une citadelle; mais, dans la crainte de montrer de la défiance, il chargea ses créatures de se répandre au milieu de la foule et de lui persuader que c'était une construction nécessaire pour *l'ornement* et la sécurité de la ville. Quoi que les mieux avisés pussent dire pour s'y opposer, les autres l'emportèrent, et les paroisses supplièrent le duc d'édifier le château, le plus fort de tous ceux qui furent élevés en plaine dans l'Italie.

Descente de Frédéric III. 1452.

Quelques obstacles étaient à craindre de la part de l'empereur. En effet, à cette même époque, Frédéric III descendait en Italie; mais il fit bon marché des anciennes prétentions impériales. Il venait au-devant d'Éléonore de Portugal, sa fiancée, et le journal de ce voyage montre combien, même après tous leurs malheurs, les Italiens avaient d'avance sur les étrangers en fait de civilisation. Nicolas Lanckman, chapelain de Frédéric, fut obligé, pour gagner le Portugal, de se travestir en pèlerin avec sa suite; malgré ces précautions, ils furent dépouillés de temps à autre par des bandes ou par les commandants des villes (1), heureux lorsqu'ils trouvaient quelque banquier florentin pour regarnir leur bourse. A Sienne, Frédéric vit venir au-devant de lui quatre cents dames de cette ville. A son entrée à Florence, Charles Marzuppini, secrétaire de la république, lui débita une harangue latine remplie de phrases et vide de choses, selon l'usage des érudits d'alors; mais Ænéas-Sylvius Piccolomini répondit, au nom de l'empereur son maître, par des phrases positives, en y ajoutant quelques demandes auxquelles Marzuppini ne sut pas répondre faute de s'être préparé.

Frédéric amenait avec lui son neveu Ladislas le Posthume, qu'il tenait dans une espèce de captivité. Les Hongrois ourdirent

(1) *Historia desponsat. et coronat. Feder. III, et conjugis ipsius, auctore Nicolao Lankmano de Falkenstein,* ap. PEZIUM, II, 569-602. Les routes n'étaient pas, du reste, plus sûres en Italie. Quand Pétrarque fit pour la première fois le voyage de Rome, il fut obligé de se réfugier dans le château de Capranica jusqu'à ce que l'évêque de Lombes fût venu le prendre avec cent chevaliers. Jean Barile, envoyé par Robert de Naples pour assister au couronnement du poëte, fut dévalisé en chemin et obligé de s'en retourner. Jean Villani (III, 80) cite comme un grand fait l'arrivée à Paris en onze jours, par courriers de marchands, d'une dépêche envoyée par le conclave de Pérouse.

un complot pour l'enlever. Les Florentins le firent échouer, mais s'interposèrent auprès de l'empereur en faveur de son neveu; leur démarche fut inutile. Frédéric se maria, et fut couronné à Rome. Il visita à Naples la cour splendide d'Alphonse; puis, à son retour, 18 mars. il conféra, moyennant finance, à Borso d'Este le titre de duc de Modène et Reggio, avec celui de comte de Rovigo et Comacchio; moyennant finance encore, il concéda des titres et des prérogatives à ceux qui y attachaient de l'importance et, toujours, moyennant finance, il créa nobles, notaires, comtes palatins tous ceux qui voulurent en payer le diplôme. Marano était renommé pour ses ouvrages en verre, qui se vendaient fort cher, à tel point qu'une fontaine de cristal avec ornement en argent fut achetée trois mille cinq cents ducats par un duc de Milan. Lorsque Frédéric fit son entrée à Venise, la seigneurie lui offrit, entre autres présents, un magnifique service en cristal; sur un signe de Sa Majesté, le bouffon donna un coup d'épaule au guéridon où ce service était déposé, et le mit en morceaux. Comme les assistants s'en montraient contrariés, l'empereur s'écria : *Si les pièces eussent été d'or, elles ne se seraient pas brisées.*

François Sforza savait donc comment s'y prendre envers lui. L'empereur hésitait à le reconnaître pour duc; il lui suffit, pour vaincre sa répugnance, de faire mine de vouloir défendre, les armes à la main, la concession de son prédécesseur. Sforza tint en bride ses nouveaux sujets; il dissipa une ligue que Venise avait organisée contre lui avec le roi de Naples, le duc de Savoie, le marquis de Montferrat, les Siennois, la commune de Correggio; il sut encore se montrer nécessaire aux divers potentats. Un double mariage l'unit à la famille royale de Naples; des liens semblables l'attachèrent au marquis de Mantoue, à la maison de Savoie et à François Piccinino, capitaine digne de succéder à son père, ce qui rapprocha les *Sforzeschi* des *Braccieschi*. Sforza aida les 1464. Génois à chasser les Français, et la seigneurie de la république lui fut conférée à lui-même.

En résumé, il se montra l'un des plus grands princes, et, eu égard au temps, l'un des meilleurs. Il honora les arts, gouverna avec sagesse, et rendit au gouvernement son énergie, sans avoir recours à la cruauté des Visconti. Il conserva sur le trône les manières franches qu'il avait contractées dans les camps. Parvenu au pouvoir à l'aide du glaive, il le déposa, et associa sa politique à celle du négociant Cosme de Médicis.

Plus heureux que les autres condottieri, on peut dire qu'il en fut le dernier; car, dès ce moment, ils perdent leur importance,

et les princes ont des possessions assez étendues pour se procurer des soldats et l'argent nécessaire à leur entretien. Au milieu des batailles interminables qui se livraient depuis deux siècles, les politiques avaient imaginé que l'unique moyen de conserver l'Italie était d'y maintenir un certain équilibre entre les différents États. Vers ce but tendaient les alliances mobiles, mais surtout les mobiles engagements des condottieri, de manière que le plus fort la veille pouvait le lendemain se trouver le plus faible. Florence en particulier, placée au centre, entre Venise et Milan au nord, Naples et le patrimoine de saint Pierre au midi, inclinait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, selon qu'elle jugeait nécessaire d'abattre l'influence des uns ou des autres.

A cette époque, les villes de l'ancienne ligue lombarde se trouvaient toutes sous la domination d'un seul, excepté Bologne, qui flottait entre la tyrannie et la liberté. La Sesia traçait la limite entre le Milanais et le Piémont, où les ducs de Savoie ne firent pendant longtemps d'autres acquisitions que celle du comté d'Asti. Dans la Toscane, Sienne et Lucques conservaient leur liberté; le reste obéissait aux Florentins. Ferrare et Modène subissaient la loi de la famille d'Este, Mantoue celle des Gonzague; Urbin passait des Montefeltro à la maison de la Rovère; la Romagne était morcelée en cent petites seigneuries.

Mais l'amour des arts, du repos et des lettres occupait désormais princes et peuples, qui ne pensaient plus exclusivement à la guerre. L'intérêt, qui d'abord ne s'était porté que sur le capitaine, s'arrêtait aussi sur l'homme de lettres ou sur l'artiste. Puis, tout à coup, l'attention se dirigea sur les conquêtes des
1453. Turcs, qui devinrent l'objet de tous les entretiens, et la prise de Constantinople fut considérée généralement comme un désastre domestique, comme un péril commun.

François Sforza conçut alors la pensée de réunir toute l'Italie dans une même confédération, à l'effet de repousser tous les
Paix de frère Simonetto. 1454. étrangers, quels qu'ils fussent, et de conserver la paix; elle fut stipulée à Lodi, sous les auspices de frère Simonetto de Camerino, entre François, Cosme de Médicis, les seigneurs de Savoie, de Montferrat, de Modène, de Mantoue, les républiques de Venise, Sienne, Lucques, Bologne, le roi Alphonse et le pape. L'Italie, après tant de guerres, respira donc un moment, et put espérer qu'une confédération sauverait son indépendance et sa liberté.

Galéas-Marie. 1466. 8 mars. Galéas-Marie Sforza, voluptueux et impitoyable, ne suivit pas les traces de son père, auquel il succéda. L'administration vigou-

reuse de François et les conseils de Cicco Simonetta, secrétaire d'État, homme rempli de prudence et rompu aux affaires par une longue pratique, avaient maintenu d'abord le pays en repos; mais Galéas-Marie, enhardi par l'appui de Louis XI de France, son beau-père, et par l'alliance des Florentins, ne tarda point à se démasquer. Il priva Blanche, sa mère, femme sage et expérimentée, de toute participation aux affaires, et l'on dit même qu'il l'empoisonna. Voulant faire étalage de ses richesses, il se rendit à Florence avec Bonne de Savoie, son épouse, en traînant à travers l'Apennin douze chars couverts de serge d'or, suivis de cent palefrois pour lui et la duchesse, tout bardés d'or. Cent hommes d'armes et cinq cents fantassins formaient sa garde; il avait, en outre, cinquante écuyers habillés de soie et d'argent, et cinq cents couples de chiens de chasse, avec un nombre énorme de faucons. Telle était la magnificence du cortége qu'il y avait, y compris les courtisans, deux mille cavaliers, et que le voyage coûta deux cent mille florins d'or (1). Les Médicis, pour ne pas

(1) « Galéas alla à Florence avec Bonne, sa femme. Il partit de Milan le 4 de mai, avec un appareil si somptueux que jamais on n'en avait vu de semblable de mémoire de vivants. Il avait notamment avec lui ses principaux feudataires et conseillers, tous gratifiés, par le très-généreux duc, de drap d'or et d'argent; de plus, leur suite était richement habillée de neuf. Les courtisans pensionnés par le prince étaient vêtus de velours et autres très-fines etoffes de soie, et de même ses chambellans, avec d'éclatantes broderies; il y en avait quarante parmi eux à qui il avait donné un collier d'or, dont le moins précieux valait cent ducats. Vercilino Visconti le précédait, portant son épée. Il avait cinquante écuyers au vetement mi-parti d'etoffe d'argent d'un côté, de soie de l'autre; enfin jusqu'aux gens de cuisine étaient habillés de velours et de satin de diverses couleurs. Il faisait conduire avec lui cinquante coursiers aux selles de drap d'or. Les fouets étaient tressés en soie, les housses dorées, et sur les puissants chevaux il y avait d'élegants jeunes gens, vêtus d'une cotte de drap d'argent, avec un manteau en soie, aux armes de Sforza. Pour la garde de Son Excellence, il y avait cent hommes d'armes d'élite, tous équipés comme des capitaines, et cinq cents fantassins choisis; chacun avait une gratification du prince. Il avait envoyé en avant cinquante haquenées pour la duchesse, toutes avec leur selle et leur fourniment en or, montees par ses pages, richement vêtus. Il y avait douze chariots, tous couverts de drap d'or et d'argent, brodé aux armes ducales. Les matelas et les lits de plume qu'ils transportaient étaient en drap d'or frisé, quelques-uns en drap d'argent, d'autres en satin cramoisi, et les fourniments mêmes des chevaux étaient couverts de soie. Il fit passer ces chariots par les montagnes à l'aide de mulets. Cette escorte fut de deux mille chevaux et de deux cents mulets de trait, tous equipés de même, avec une housse de damas blanc et basané, portant au milieu les armes ducales brodees d'or et d'argent fin, et les muletiers habillés de neuf a la *sforzesque*. Le duc se faisait suivre encore par cinq cents paires de chiens d'especes diverses, et un très-grand nombre de faucons et d'eperviers. Il avait quarante trompettes et fifres, beaucoup de bouffons et d'autres, avec di-

rester en arrière, ajoutèrent à cette pompe les produits des beaux-arts; Florence défraya cette suite nombreuse, et donna trois représentations sacrées : l'Annonciation, dans l'église de Saint Félix; l'Ascension, dans le couvent des Carmes, et la Descente du Paraclet dans l'église du Saint-Esprit, à laquelle le feu prit par malheur.

Au goût du faste et des sales voluptés Galéas-Marie joignait celui des cruautés et des tortures raffinées; il n'était rassasié que lorsqu'il unissait les facéties à d'épouvantables supplices, et que ses débauches avaient pour assaisonnement un triomphe scandaleux ou le désespoir des maris et des pères déshonorés. Il fit un jour mettre son barbier à la torture, et le força de le raser aussitôt qu'il fut délivré. Au nombre de ses victimes se trouva une sœur de Jérôme Olgiato, qui, pour la venger, se concerta avec André Lampugnani et Charles Visconti. Imbus par Nicolas Montano des idées de la liberté romaine et de la gloire des tyrannicides, ils s'engagèrent par serment, devant les autels, comme pour
1476. 26 décembre. une œuvre méritoire et sainte, à frapper Galéas; en effet, ils le tuèrent.

Jean-Galéas. Le peuple en fureur les massacra, et prêta hommage à Jean-Galéas, fils du défunt, âgé de huit ans, dont la tutelle fut confiée à Bonne de Savoie, sa mère, et à Cicco Simonetta, ministre non moins habile qu'actif. Ils contentaient le peuple et réprimaient les provinces; mais les oncles du duc, à qui l'exemple de François faisait croire que rien n'était impossible à l'ambition, mirent le trouble dans l'État, et réclamèrent, avec l'appui des Gibelins et de l'étranger, une part dans l'administration. Louis le More, plus ambitieux, cherchait à s'élever sur les ruines de tous. La prudence de Cicco éventa leurs menées; dans ce moment même, le roi de Naples et Sixte IV suscitaient de tous côtés des ennemis à la domination nouvelle.

1458. Gênes s'était remise encore une fois au pouvoir des Français,
1464. puis les avait expulsés avec l'aide de François Sforza, qui la maintint dans la sujétion, mais en observant les traités; elle déploya toutes ses ressources pour faire un accueil magnifique à Galéas-Marie, mais en vain. Galéas apparut au milieu de la cérémonie avec un costume d'une simplicité affectée, et, moitié menaçant, moitié intimidé, il alla se loger au château. Les Génois, mécon-
1478. Août. tents, firent offrir à Louis XI de se donner à lui : *Et moi*, répon-

vers instruments de musique. Il se trouve que cet appareil seul a coûté deux cent mille ducats. » CORIO.

dit-il, *je les donne au diable*. Ils furent donc obligés, quoiqu'à regret, de rester sous l'autorité de Sforza ; ils s'en affranchirent alors, mais pour la subir de nouveau neuf ans après.

Les Suisses, réputés désormais invincibles, se laissèrent gâter par l'orgueil, par les flatteries des princes, par l'or et le luxe des étrangers. La corruption pénétra dans les conseils, les expéditions guerrières devinrent une frénésie, et le courage se mit aux enchères ; les magistrats enrôlaient les prévenus qu'on leur donnait à juger, et les emmenaient combattre à leur suite ; enfin le gouvernement lui-même vendit des bataillons aux étrangers.

Les Milanais ayant coupé du bois dans une forêt, une bande d'hommes d'Uri courut sur Bellinzona ; mais, apaisés par Cicco, ils jurèrent de ne plus inquiéter le duché. Sixte IV les dégagea de leur serment, et leur envoya l'étendard bénit de Saint-Pierre, pour qu'ils vinssent défendre le père commun des fidèles, et aider les seigneurs lombards à rendre la liberté à l'Italie. Ils vinrent au milieu de l'hiver, mirent en déroute, à Giornico, les forces ducales 1478.
et conclurent une paix avantageuse. Janvier.

Favorisés par les secousses du dehors, les oncles du duc se relevèrent, rentrèrent dans Milan, et enlevèrent à Simonetta ses emplois avec la vie ; Septembre. ils chassèrent ensuite la duchesse, pour qui sa faiblesse ne fut pas une sauvegarde, et Louis le More devint régent au nom de son neveu. Mais là ne s'arrêtaient pas ses désirs ; entouré de ses créatures, il méditait de se débarrasser de Jean Galéas pour régner à sa place. Or, comme il avait besoin, pour réussir, que l'Italie fût bouleversée, il appela Charles VIII ; cette 1494.
expédition commence une nouvelle série de calamités pour cette Italie, dont le plus grand malheur est d'avoir des malheurs toujours nouveaux.

CHAPITRE XVIII.

TOSCANE. — LES MÉDICIS.

Nous avons suivi les vicissitudes de la Toscane, depuis le moment 1341.
où les Florentins se laissèrent devancer par les Pisans dans 2 octobre
l'acquisition de Lucques, et furent défaits à la Ghiaia en voulant recouvrer cette ville. Les désastres publics donnent toujours du nerf au parti populaire ; en effet, comme chaque individu est obligé de concourir à la défense commune par l'emploi de ses propres

forces, il apprend à les connaître et veut les exercer. Afin d'abattre la puissance des nobles, on avait facilité aux serfs les moyens de s'affranchir, soit en les admettant dans les communes, soit en les soutenant dans leurs querelles avec les riches ; puis on institua un capitaine de la garde ou conservateur du peuple, avec cent hommes à cheval et deux cents à pied. Dispensé d'obéir aux or-
1335. dres de la justice ordinaire, ce magistrat n'avait à rendre compte de ses actes qu'aux prieurs des arts et métiers. Le premier fut Jacques-Gabrielli de Gubbio, qui, sévère et tyrannique, opprima les nobles dans l'interêt de la plèbe ; il cherchait à leur enlever les châteaux qu'ils possédaient dans un rayon de vingt milles autour de la ville, et proscrivait quelques-uns des Bardi et des Frescobaldi, qui voulaient faire une révolution. Il devint si odieux qu'après l'expiration de sa magistrature, il fut décidé qu'aucun membre de la famille de Gubbio ne serait élu désormais à des fonctions publiques.

Mécontents de la lenteur des magistrats et de la perte de Lucques, les Florentins conférèrent la seigneurie à Gauthier de
Duc. d'Athènes. 1342. Brienne, duc d'Athènes, qui était à leur solde. « Si les Florentins furent condamnés à subir la domination de cet étranger, il en faut chercher la cause dans leurs grandes discordes (1), mais non dans l'habileté, la vertu, la longue amitié, les services signalés et la réparation de leurs injures. » Avare autant qu'ambitieux, perfide, obstiné, sans foi ni pitié, il résolut de mettre à profit les passions de tous les partis et de les tromper tous. D'un côté, les anciens nobles, exclus des affaires et poursuivis de reproches pour une autorité qu'ils n'avaient plus, et de l'autre, les riches bourgeois, dominateurs superbes et détestés, poussaient le duc à toutes les rigueurs, pour se venger de la haine et de la jalousie de la plèbe ; mais il sévit particulièrement contre eux, en faisant reviser les vieilles procédures, et de préférence celles des individus qui avaient manié les deniers de la commune. En caressant les nobles et
8 septembre. la multitude, en favorisant ses fauteurs, il obtint la seigneurie sans restrictions, ni limites de temps. Le livre des ordonnances de justice et les gonfalons des compagnies furent alors brûlés ; Arezzo, Pistoie, Colle, Saint-Géminien, Volterra, suivirent le même exemple ; le duc, entouré de mercenaires français et bourguignons, exerça la tyrannie. De lourds impôts, des jugements iniques, des fêtes et des abus de pouvoir, un cortége de Français avides de femmes et de butin, tels furent ses fruits. Il rançonnait les débi-

(1) Lettre du roi Robert au duc d'Athènes.

teurs de l'État pour remplir ses coffres, et punissait sans pitié quiconque blâmait son gouvernement ; aussi son chroniqueur conclut-il son récit en disant : « Mes très-chers concitoyens, gardez-vous d'en venir à vous donner un tyran (1) ! »

Gauthier s'allia avec les Pisans, les Scaligeri et la maison d'Este, sous la garantie réciproque de leurs États ; il donnait tous les emplois à des gens de bas étage (*ciompi*), à l'exclusion des gentilshommes. Le peuple lui fit une réputation de républicain ; mais, 1343.
comme toutes les réputations populaires, elle dura peu. Sa domination devenait chaque jour plus intolérable ; les grands, la haute bourgeoisie et les artisans ourdirent, les uns à l'insu des autres, trois conjurations, assaillirent le palais du duc aux cris de *Vive le gouvernement populaire! Liberté! liberté!* Les partis 26 juillet.
se réconcilièrent, et, sur l'entremise de l'archevêque, un accord fut conclu qui décida le duc à la retraite ; mais Guillaume d'Assise, Cerrettieri des Visdomini et autres misérables, toujours disposés à prêter main-forte aux tyrans et à les exciter contre leur patrie, furent massacrés avec une rage si furieuse qu'on alla jusqu'à dévorer leurs chairs. Le jour de Sainte-Anne fut déclaré jour de fête comme Pâques, et aujourd'hui encore on voit flotter dans l'Église de Saint-Michel au Verger les vingt et une bannières des arts.

Les Florentins recouvrèrent à prix d'argent plusieurs places fortes que le duc avait cédées ; mais Pistoie, regardée comme alliée, bien qu'elle fût asservie en réalité, prenant exemple de celle qui la dominait, chassa le capitaine et la garnison qu'elle lui imposait, et se donna à Pise, qui se remettait à la tête de la Toscane. Arezzo, Colle et Saint-Géminien reprirent aussi leur indépendance ; Volterra revint à Octavien Belforti, et Sienne, qui conservait sa liberté, mettait à la raison la noblesse des campagnes.

L'archevêque et quatorze citoyens furent désignés pour reconstituer l'État. Comme tous avaient contribué à renverser la tyrannie, ils décidèrent que les grands auraient un tiers des emplois ; mais, quoique à peine relevés de leur abaissement primitif, les nobles ne surent pas conserver la modération civile ; ils ne voulaient souffrir ni égaux parmi les particuliers, ni supérieurs dans les magistrats, et leur insolence croissante provoquait l'irritation du peuple, qui s'insurgea contre eux. Leurs palais furent démolis, et l'on rétablit le gouvernement démocratique. La ville fut divisée en quar-

(1) *Ricordi di* FILIPPI DI CINO RINUCCINI.

tiers au lieu de sestiers, et la seigneurie dut se composer de huit prieurs, dont trois devaient être pris dans la haute bourgeoisie, trois dans la petite, deux dans la moyenne (*mediani*); l'un d'eux remplissait alternativement les fonctions de gonfalonnier de justice (1).

Les nobles restaient exclus des magistratures; mais, lorsque de nombreux mariages les eurent alliés aux familles bourgeoises, la rigueur se ralentit, et l'on réforma quelques ordonnances de justice qui leur étaient hostiles. « Or, remarque et souviens-toi, lec-« teur (dit le bon Villani), que notre cité, en un peu plus d'une « année, a eu bien des bouleversements, et qu'elle a changé quatre « fois de régime. En effet, avant que le duc d'Athènes fût sei-« gneur, c'était la grosse bourgeoisie qui gouvernait; comme elle « se comportait mal, on en vint, par sa faute, à la seigneurie ty-« rannique du duc. Lorsqu'il eut été chassé, les grands et les « bourgeois gouvernèrent ensemble, ce qui dura peu de temps, et « amena une grande tempête. Aujourd'hui nous en sommes à « être régis presque par les artisans et le menu peuple. Plaise à « Dieu que ce soit pour l'exaltation et le salut de la république! « mais je suis en crainte pour nos péchés et nos défauts, et parce « que subsiste toujours cette maudite habitude où sont les gou-« vernants de promettre le bien et de faire le contraire. »

Pendant ce temps les guerres partielles avaient continué, et les campagnes ravagées avaient été forcées de demander secours à la ville. Bientôt cependant la prospérité revint; l'industrie à l'intérieur et les banques au dehors ramenèrent l'opulence, et l'État, agrandi par les acquisitions, les châteaux et l'argent, se trouva assez fort pour prendre une part active aux événements dont toute l'Italie était agitée. Florence envoyait à Venise, pour
1335-1338. alimenter la guerre contre Mastin de la Scala, vingt-cinq mille florins d'or par mois; elle entretenait, en outre, mille cavaliers à sa solde et des garnisons dans les places et les châteaux, dont on comptait dix-neuf sur le seul territoire de Lucques, un à Arezzo, à Pistoie et à Colle. Quarante-six villes entourées de murailles lui obéissaient, sans compter les places ouvertes et celles qui appartenaient à des citoyens. La cité n'avait pas de revenus considérables; mais la république était très-riche du produit des impôts, qui s'éleva jusqu'à trois cent mille florins par an, c'est-à-dire plus que n'avaient les rois de Sicile, de Naples et d'Aragon. Ses magis-

(1) On institua à cette époque (1344) les *veilleurs*, pour donner l'alerte en cas d'incendie. L'un d'eux se tenait en vedette, et sonnait la cloche dès qu'il apercevait quelque indice de feu.

trats se contentaient de l'honneur et de la satisfaction de servir la patrie. La solde de la cavalerie cessait à la paix ; la dépense n'excédait pas alors quarante mille florins, y compris, outre les frais pour tous les employés, les aumônes faites aux moines et aux hôpitaux, les fêtes données au peuple et aux étrangers illustres, ainsi que l'entretien des lions, animaux non moins prisés des Florentins que des Vénitiens.

Ils comptaient vingt-cinq mille hommes en état de porter les armes, de quinze à soixante-dix ans, parmi lesquels, grâce aux institutions démocratiques, on ne trouvait que quinze cents nobles ou grands propriétaires et soixante-cinq chevaliers. La ville renfermait habituellement quinze cents étrangers, et la banlieue quatre-vingt mille habitants. Comme on ne tenait pas de registres de l'état civil, on déposait, dans l'unique baptistère de Saint-Jean, une fève noire pour chaque enfant mâle, une blanche pour les filles ; ce calcul donnait de cinq mille huit cents à six mille naissances par an. Huit à dix mille enfants suivaient les écoles de lecture, mille à douze cents celles d'arithmétique, six cents environ celles de logique et de grammaire (1).

Bien que l'industrie déchût un peu, parce que l'Angleterre commençait à lui faire concurrence, deux cents ateliers étaient en activité pour les étoffes de laine ; ils fabriquaient soixante-dix à quatre-vingt mille pièces par an, d'une valeur de plus d'un million deux cent mille florins, et faisaient vivre trente mille personnes. Vingt magasins d'étoffes étrangères tiraient annuellement du dehors plus de dix mille pièces, qui valaient trente mille florins, sans compter celles qui s'expédiaient des autres villes du territoire.

La magnificence des édifices est connue. « Un étranger nouveau « venu, dit J. Villani (2), croyait, en voyant les riches édifices qui « s'étendaient à trois milles alentour, que le tout faisait partie de « la ville, comme à Rome, sans parler des riches manoirs avec « cours, donjons et jardins entourés de murs, et qui, plus éloi- « gnés de la ville, seraient ailleurs appelés châteaux. »

Au mois de novembre 1333, l'Arno déborda avec tant d'impétuosité qu'il causa les plus grands dommages ; il détruisit trois ponts, des pêcheries, des murailles et des habitations. Pour réparer ce désastre, Florence dépensa cent cinquante mille florins, et, presque à la même époque, elle éleva le magnifique palais sur les

(1) Voyez liv. XII, chap. I.
(2) Liv. XI, 91, 92, 93.

loges de Saint-Michel au Verger. Pendant qu'elle poursuivait ses malheureuses guerres, et contre Mastin de la Scala, et pour l'acquisition de Lucques, elle jetait les fondements de son admirable clocher. Les discordes civiles, la tyrannie du duc d'Athènes, la corruption des mœurs républicaines (1), et des faillites considérables, portèrent une grave atteinte à cette prospérité.

Les Bardi, riches banquiers de Florence, se trouvaient, en 1345, avoir prêté au roi d'Angleterre neuf cent mille florins d'or, et cent mille au roi de Sicile; les Perruzi, six cent mille au monarque anglais et cent mille au prince sicilien. Comme le roi d'Angleterre ne put s'acquitter, les deux maisons suspendirent leurs payements; les Bardi donnèrent soixante-dix pour cent à leurs

(1) « Les citoyens modérés et vertueux qui anciennement régissaient et gouvernaient la république en grande liberté, avec des mesures sages et une prévoyance diligente, administrant en temps de paix comme en guerre, ne pardonnaient pas aux fautes commises contre la patrie, et ne laissaient pas sans récompense les services rendus avec zèle pour l'accroissement et l'honneur de la commune. Il y a donc à s'étonner que la cité se maintienne de nos jours, quand elle est dénuée de cette vertu et de cette sagesse dans la direction des affaires, et lorsque, au lieu de ces hommes d'autrefois, amis de la patrie, contempteurs de leurs intérêts et uniquement attachés à ceux de la commune, il ne se trouve que des usurpateurs qui s'emparent de cette direction par des intrigues deshonnêtes et des moyens illicites; hommes étrangers, sans mérite ni vertu, n'ayant pour la plupart aucune autorité, et qui, après avoir pris le gouvernement de la commune, s'occupent de leurs intérêts et de ceux de leurs amis avec tant de sollicitude de la loyauté qu'ils oublient entièrement les mesures qui profiteraient à notre commune. Personne ne songe à elle, à sa liberté, à sa grandeur, à sa gloire; personne ne songe à conjurer le péril qui peut la menacer, si ce n'est au dernier jour ou à l'instant de même danger. C'est pour cela que notre commune a souvent à souffrir de graves événements: or personne n'en prend honte et ne s'attend à aucune peine pour avoir causé préjudice à la commune. On ne peut donc qu'éprouver un grand étonnement de ce que notre commune ne tombe pas en grand péril de ruine. Mais les honnêtes gens de notre temps pensent que c'est par une grâce singulière et par l'opération de Dieu; car dans une si grande réunion de citoyens et de religieux, bien qu'il y en ait beaucoup de pervers, il y en a beaucoup de vertueux et de bons, dont les prières préservent la cité de beaucoup de dangers; il y a encore assez d'âmes catholiques et aumônières pour que Dieu la conserve. En outre, les institutions données à la masse de la commune par nos ancêtres, et la conservation des lois qui règlent le cours de la justice ordinaire sont un grand moyen de conservation pour l'État. Quoique les usurpateurs d'un office dont ils ne sont pas dignes soient nombreux, mal disposés par le bien commun et empressés de pourvoir à leur propre avantage, quoiqu'ils envahissent la liberté civile, l'espace de deux mois, fixé par nos ancêtres pour les hautes fonctions du prieurat, est si court qu'il oppose un grand obstacle à l'arrogance de cette magistrature, qui est aussi un peu réprimée par le nombre de ses membres et par les assemblées. Mais rien ne peut remédier à la négligence continuelle de toutes les mesures de prévoyance. » M. VILLANI, IV, 69.

créanciers, et les Peruzzi beaucoup moins. A ces désastres, qui
causèrent plus de mal que les défaites essuyées (1), vint se joindre une peste qui moissonna cent mille personnes, corrompit les 1348.
mœurs en accumulant la fortune dans un petit nombre de mains,
et accrut le prix de la main-d'œuvre. Florence, pour se relever, 1349.
institua une université, et peu après, à l'instigation de Boccace, 1360.
une chaire de grec, la première qui fut établie en Occident. Elle
parvint à affermir sa domination sur Prato, et, pour défendre
Pistoie contre les Visconti, qui dominaient à Bologne, elle lui
laissa son indépendance, à la seule condition de recevoir une garnison florentine.

En effet Jean d'Oleggio, qui s'était fait seigneur de Bologne, 1354.
envahit les vallées de l'Ombrone et du Bisentin, et s'avança pour
combattre, favorisé dans ses projets par les Ubaldini de Mugello,
les Pazzi du val d'Arno, les Albertini du val d'Ambra et les Tarlati d'Arezzo; mais Sienne, Pérouse, d'Arezzo, se réunirent à Florence pour tenir tête à l'agresseur, et la paix fut conclue à Sarzane, 1355.
par l'entremise de l'archevêque de Milan.

La soumission de Florence à Charles IV n'amena pour cette ville que la perte de cent mille florins, dont elle lui paya la confirmation de ses priviléges, et, pour les autres cités, qu'une recrudescence dans les dissensions intérieures. Après le départ du prince, les rivalités recommencèrent avec plus de force, empirées par l'intervention des bandes mercenaires.

Quoiqu'elle fût le bras droit du parti guelfe et de l'Église, Florence eut le courage d'opposer, au besoin, une honorable résistance aux prétentions du clergé. L'inquisiteur Pierre d'Aquila,
franciscain orgueilleux et avide d'argent, avait été chargé des
pouvoirs du cardinal espagnol de Barros pour le recouvrement 1346.
de douze mille florins qui étaient dus à ce prélat par la compagnie Acciaiuoli, tombée en faillite. Bien qu'il eût reçu, avec le consentement de la seigneurie, une garantie suffisante pour cette somme, il fit arrêter par les sbires un des associés de la compagnie. Une émeute s'ensuivit; on arracha le prisonnier aux sbires, qui furent bannis par la seigneurie après avoir eu les mains coupées. L'inquisiteur furieux se retira à Sienne, d'où il lança l'interdit sur les prieurs et le capitaine de Florence. Ils en appelèrent au pape, et lui dénoncèrent les autres abus de cet inquisiteur, qui, en deux

(1) Jean Villani dit, en parlant de la faillite de quatre cent mille florins faite par les Scali : « Ce fut pour les Florentins un plus grand désastre, sauf la vie des personnes, que celui d'Altopascio. » X, 4.

années, avait soutiré sept mille florins aux concitoyens, sous prétexte d'hérésie, incriminant la moindre opinion hasardée, la moindre parole légère; le pape, après avoir examiné l'affaire, leva les censures de l'inquisiteur.

La commune établit alors, conformément à ce qui se pratiquait déjà à Pérouse et en Espagne, que nul inquisiteur ne pourrait s'immiscer dans aucune affaire en dehors de son office, ni prononcer de condamnation pécuniaire, ni avoir une prison distincte. Défense fut faite aux magistrats de lui fournir des sergents, et de lui laisser arrêter qui que ce fût sans le consentement des prieurs. Puis, comme Pierre d'Aquila avait permis à plus de deux cent cinquante citoyens de porter des armes, permissions dont il tirait un revenu annuel de plus de mille florins, il fut décidé que l'inquisition ne pourrait avoir à son service plus de six familiers armés, ni donner à plus de six autres l'autorisation de porter des armes; ceux de l'évêque de Florence furent réduits à douze, et à six ceux de l'évêque de Fiésole. L'ecclésiastique qui se rendait coupable envers un laïque fut déclaré justiciable du magistrat ordinaire, sans exception de dignité et sans nul égard aux privilèges pontificaux.

Les Florentins n'avaient cessé de fournir des troupes au légat
1358. Albornoz pour dompter la Romagne et réprimer la Grande Compagnie; mais le légat conclut la paix séparément avec ces aventuriers, et laissa Florence exposée à leurs redoutables attaques. Il lui vint heureusement des secours de plusieurs seigneurs fatigués de cette tyrannie, et le comte Landau fut mis en fuite. Cette guerre porta le dernier coup aux feudataires de l'Apennin, qui, de capitaines des anciens marquis, s'étaient constitués seigneurs indépendants, fidèles aux mœurs germaniques. Au premier rang parmi eux était Saccone des Tarlati, qui, de la citadelle de Pietramala, dirigea les Gibelins de toute la Toscane, jusqu'au jour où il mourut presque centenaire, en 1350. Les comtes de la Gherardesca se soumirent à Florence, qui les constitua vicaires de Bibbona et de quatorze bourgs fortifiés dans la Maremme; les Gambacorti reconnurent la souveraineté florentine pour Bientina; les comtes Alberti de Mangona, pour Cerbaïa; les Spinetta, pour Fivizzano; les Ricasoli mirent sous sa protection le château de Brolio; les comtes de Battifolle lui vendirent les châteaux de Belfort et de Gattaïa, exemple qui fut suivi par les comtes Dovadola. Les Ubaldini, riches en terre et châteaux dans le val du Senio et le vicariat de Firenzuola, d'où ils étaient descendus plusieurs fois en armes contre Florence, battus alors par des forces supérieures,

lui abandonnèrent quatorze châteaux qu'ils possédaient encore; ce fut pour Thomas de Trévise, alors capitaine du peuple, une occasion de triomphe.

Les châtelains ne pouvaient plus se maintenir depuis que les empereurs négligeaient l'Italie, où se développaient l'élément populaire et la cité; car ils ne s'étaient soutenus jusque-là qu'en donnant asile et assistance aux bannis.

L'occupation de Volterra, que les Florentins délivrèrent de la tyrannie des Bocchino Belforti, leur attira une nouvelle guerre avec Pise. Afin d'interrompre toute relation commerciale avec cette ville, et lui montrer qu'ils n'avaient pas besoin de son intermédiaire pour leur négoce de terre ou de mer, ils avaient construit un port à Telamone et un entrepôt à Sienne. Pise, dont les maisons, les magasins, les hôtelleries, restaient vides, dont les chemins étaient désertés par les voituriers, et le port par les vaisseaux richement chargés, était devenue non moins solitaire qu'une bourgade de l'intérieur; naguère reine des mers, elle put être attaquée par les forces navales de sa rivale, située au milieu des terres. Dans l'intérieur de ses murs, il s'était formé deux nouvelles factions, celle des Bergolini, composée de bourgeois qui 1357.
avaient pour chefs les Gambacorti, et celle des Raspanti, mal famés pour avoir grapillé (*raspato*) dans les fonctions publiques. Les haines s'envenimèrent et produisirent la tyrannie, qui fut exercée tour à tour par l'un ou l'autre parti. Les Visconti de Milan n'avaient jamais cessé d'aspirer à la domination de la Toscane; afin de la ruiner par des luttes intestines, ils favorisèrent les Raspanti, instigateurs de la mesure qui avait fait enlever aux Florentins la franchise de leur commerce, et qui poussaient alors à la guerre.

Pise reçut donc le secours des Visconti, qui lui envoyèrent Jean 1362.
Hawkwood; mais la rapacité de la bande qu'il commandait, la peste, qui renouvela ses ravages, et la déroute de San Savino, fêtée encore à Florence, réduisirent les Pisans à la position la plus critique (1). Incapables de payer le dernier terme dû aux aventu-

(1) Ici finit le récit continué successivement par les trois Villani, historiens précieux, qu'aucun autre ne saurait suppléer.

Jean Cavalcanti raconte qu'Acuto, quand il lui fut payé une grande quantité de florins, en prit 6,000 et les donna, pour le dédommager de ses fatigues, au trésorier Spinello (de Luc Alberti). Spinello le remercia, et, « de retour à Florence, il mit pied à terre à la porte du palais, raconta aux seigneurs tout ce qui était arrivé, et leur donna la riche bourse en disant : *Envoyez cet argent à la chambre, avec un bulletin indiquant que je les mets au compte des revenus de la commune.* » Ce Spinello vieillit dans l'office de trésorier, et, « à sa mort, on ne lui

riers, ils proclamèrent pour doge Jean Agnello, leur concitoyen, qui acquitta leur dette avec l'argent que lui fournit Barnabé Visconti, dont il s'intitulait le lieutenant. Comme le dictateur avait intérêt à faire la paix, elle fut conclue sous la condition que les Pisans restitueraient aux Florentins les franchises sur leur territoire, les conquêtes, les prisonniers, et payeraient une indemnité de cent mille florins.

1364. 17 août.

1369. 18 janvier

Au retour de Charles IV, Florence s'entremit pour pacifier les bourgeois et les nobles de Sienne, où l'empereur faillit être tué; elle décida Charles à replacer Pierre Gambacorta à la tête du gouvernement de Pise, cimenta son alliance avec cette ville, prêta trois cent mille florins à Lucques pour se racheter de cet empereur, et put alors, à la tête de tous les Guelfes de la Toscane, opposer une digue à Barnabé Visconti. Mais le Français Guillaume Noëllet, légat du pape, tenta, à la faveur de la disette qui régnait alors, d'occuper la Toscane, et poussa sur elle la bande Blanche de Jean Hawkwood. Florence, indignée de se voir trahie par ceux qu'elle avait secondés avec autant de constance que de loyauté, acheta l'inaction de ce capitaine moyennant cent cinquante mille florins, et alluma aussitôt un incendie dans la Romagne, en promettant son appui à quiconque se révolterait contre le saint-siége. Sienne, Lucques, Pise, se réunirent à elle, ainsi que Barnabé Visconti. Les *Huit de la guerre*, à qui le gouvernement avait été confié, et qu'on appelait alors les *Huit saints Patrons*, firent marcher l'armée sous une bannière portant pour devise *Liberté*, et l'envoyèrent à Rome et dans les autres pays de sa dépendance. En moins de dix jours, quatre-vingts villes ou bourgs de la Romagne et de la marche d'Ancône, Spolette, Bologne elle-même, secouèrent le joug des tyrans ecclésiastiques pour rétablir leur indépendance, ou rappeler les anciennes familles dépossédées par le cardinal Albornoz. Le pape cita les Florentins à comparaître devant lui; comme ils ne voulaient pas être religieux au préjudice de la liberté (1), ils envoyèrent à Avignon trois ambassadeurs, qui soutinrent leur cause avec une fermeté inaccoutumée.

Ligue de Viterbe.

1375.

Juillet.

L'anathème fut lancé contre eux, avec invitation à tous et chacun de s'emparer de leurs possessions et de leurs personnes; mais Donato Barbadori, se tournant vers l'image du Christ, en appela au Sauveur de l'injuste sentence, en s'écriant avec le Psalmiste :

trouva pas un linceul pour envelopper son corps. » *Hist. florentines*. t. II, App. p. 491-493.

(1) Les Florentins *religionis timorem ponendum esse censebant ubi is officeret libertatem*. Poggio Bracciolini, III, 223.

Ne m'abandonne pas, toi qui es mon appui, car mon père et ma mère m'ont délaissé. Tous leurs concitoyens qui se trouvaient dans Avignon et ailleurs pour affaires de commerce furent obligés de partir; le roi d'Angleterre profita de l'occasion pour s'emparer des biens de tous les Florentins qui étaient dans son royaume, et les réduire à la condition de serfs; Hawkwood mit à feu et à sang les villes révoltées; Robert de Genève, nouveau légat, fait venir de France une bande des plus farouches, conduite par le Breton Jean de Malestroit. Le pape ayant demandé à ce capitaine s'il croyait pouvoir pénétrer dans Florence : *Certainement*, répon- 1377. Février.
dit-il, *si le soleil y entre.* Au sac de Césène, il criait aux siens : *Du sang! je veux du sang! Égorgez-les tous!* Horrible cri, et plus horrible encore dans la bouche du légat papal. Dans Césène, abandonnée trois jours à la fureur soldatesque, cinq mille cadavres furent trouvés quand on reconstruisit la ville, outre ceux qui avaient été consumés par les flammes et mangés par les chiens. Les survivants errèrent en mendiants; les femmes des victimes, souillées, mourant de faim, inspiraient de la compassion au féroce Acuto lui-même.

A cette époque, Catherine, née à Sienne d'un père teinturier, 1347-1380.
après s'être livrée aux austérités, avait eu des révélations et des communications avec les esprits célestes : un jour le Christ lui donna son côté à sucer; un autre jour il échangea son cœur avec le sien; il l'épousa même solennellement en lui remettant un anneau qui resta toujours à son doigt, et qu'elle seule voyait, comme seule elle voyait les stigmates de la passion. Ces miracles et bien d'autres encore sont racontés par son confesseur, Raymond de Capoue, qui les prit longtemps pour les illusions d'une imagination pieuse; mais il ne douta plus lorsqu'il vit le visage de la jeune Catherine se transformer en celui même du Rédempteur.

Les Florentins eurent recours à la sainte pour qu'elle adoucît le pape; en effet elle se rendit auprès du saint-père, apaisa son courroux, et l'exhorta à revenir à Rome. Urbain VI, que le grand schisme rendait plus disposé à la paix, accorda l'absolu- 1378.
tion aux Florentins, dont il reçut deux cent trente mille florins (1).

La même année vit abroger la constitution. La noblesse fut exclue des emplois, qui devinrent le partage exclusif des plébéiens, à la seule condition que deux personnes du même nom de fa-

(1) BOLLAND., 30 avril.
AUG. HAGEN, *Die Wunder der h. Catharina von Siena*; Leipzig, 1840.

mille ne siégeraient pas en même temps parmi les chefs ; or, comme les anciennes familles s'étendaient en branches nombreuses, jalouses de conserver les noms traditionnels, tandis que les nouvelles pouvaient à peine compter deux générations, il arrivait que les dernières obtenaient la préférence, ce qui amenait aux affaires des gens sans expérience. Mais, si cette prohibition écartait l'ancienne bourgeoisie, une autre loi s'élevait contre les parvenus.

Il existait, dès 1266, une administration distincte, dite de la *Masse guelfe*, avec des capitaines de ce parti, renouvelés tous les deux mois, et dont la puissance arrogante avait toujours été croissant. Ugoccione des Ricci, d'une famille rivale de celle des Albizzi, fit décider que tout Gibelin qui occuperait un emploi public serait puni d'une amende de cinq cents livres, de la peine capitale même, sur la déposition de six témoins, approuvée par les capitaines du parti et par les consuls des arts. Cette loi, nouveau témoignage de l'exigence tyrannique des factions, tendait à exclure quiconque possédait moins de cinq cents livres, et ceux qui déplaisaient aux capitaines de la Masse guelfe. Les *seigneurs* s'en aperçurent, et l'amendèrent ; elle passa toutefois ainsi modifiée. Le nombre des capitaines fut porté à neuf, avec adjonction de deux artisans, et celui des témoins à vingt-quatre ; puis une disposition fut introduite, qui prescrivait d'*admonester* celui qui, élu à l'un des siéges de la seigneurie, serait soupçonné d'opinions gibelines, afin qu'il ne s'exposât point à encourir l'amende. C'était pour les magistrats une inquisition terrible, qui mettait les élections dans la main des capitaines du parti guelfe.

Les Albizzi l'emportèrent, et les Ricci se virent exclus par la loi qu'ils avaient provoquée. De là de nouvelles factions qui agitèrent l'État jusqu'au moment où une décision dictatoriale des *Dix de la liberté* élimina pour cinq ans de toute magistrature cinq membres de chacune des deux familles. Les anciennes maisons, jalouses de maintenir la pureté guelfe, avaient recours à tous les moyens, usaient avec sévérité de *l'admonition*, afin d'écarter les parvenus, et tendaient ainsi au gouvernement aristocratique. Les maisons nouvelles prétendaient, de leur côté, faire supprimer la distinction nominale de Guelfes et de Gibelins, en appuyant l'opinion démocratique. Les Albizzi avaient pour eux les anciens plébéiens guelfes, dits noblesse bourgeoise ; les Ricci, qualifiés de Gibelins, comptaient dans leur parti les Strozzi, les Alberti et les Médicis, famille opulente, délaissée par la noblesse bourgeoise. Les Huit, chargés de la direction de la guerre contre le pape, appartenaient tous à cette faction, comme amis de Barnabé Visconti ;

leur résistance au saint-siége parut donner l'avantage au parti gibelin. Les Albizzi se défendaient en *admonestant*, mais ils reprirent le dessus quand le peuple, fatigué, excommunié, désira la paix. Sylvestre de Médicis, nommé gonfalonier, proposa 1378. d'instituer une commission discrétionnaire (*balia*) pour la réforme de l'État; par les règlements qu'elle établit, l'autorité des capitaines du parti guelfe fut diminuée, et la sévérité contre les *admonestés* et les suspects de gibelinisme se trouva mitigée.

Le peuple, qui avait fait adopter ces statuts dans un moment de fureur contre l'oligarchie, craignit, une fois le calme rétabli, que les châtiments ne vinssent à commencer; il organisa donc à la suggestion des citoyens *admonestés*, des ligues d'une telle force que la seigneurie n'osa punir les chefs des factions, bien qu'elle les connût.

Les prétentions du menu peuple vinrent apporter au feu un nouvel aliment. Quand la ville fut partagée en corporations d'arts, dont chacune était jugée par ses chefs dans les matières civiles, quelques professions inférieures, au lieu de former corps, avaient été subordonnées à d'autres, comme celles des teinturiers, des tisserands et des cardeurs de laine avaient été réunies aux drapiers; il en résultait qu'ils avaient pour juges, dans leurs procès, ou leurs maîtres ou les confrères de leurs adversaires. Entraînés par la colère, et craignant d'ailleurs d'être punis pour les désordres passés, les artisans ou *ciompi* (comme, à Lyon, les canuts) se soulèvent Les ciompi. 1378. tout à coup, saccagent à main armée les maisons des suspects, et dressent ensuite des gibets sur les places pour ceux qui voleraient, avec l'intention de brûler les habitations avec tout ce qu'elles contenaient; ils confèrent alors la chevalerie à Sylvestre de Médicis et à soixante-quatre autres citoyens qui avaient leur affection, et qui 21 juillet. pour n'être pas égorgés acceptent cet honneur dangereux.

Maîtres de la seigneurie, qu'ils assiégeaient dans le palais, les ciompi demandèrent que les métiers dépendant des fabricants de draps formassent une corporation particulière, avec ses propres consuls, comme les teinturiers, les barbiers, les tailleurs, les tondeurs, les chapeliers, les fabricants de cardes; que tous les prévenus fussent mis en liberté, excepté les traîtres et les rebelles; que personne, dans le menu peuple, ne pût être appelé en justice pendant deux années pour une dette inférieure à cinquante florins. Ces propositions et d'autres moins importantes furent acceptées; mais leurs exigences allèrent si loin que les prieurs se démirent de leurs fonctions, ne sachant plus quel parti prendre. Les ciompi s'emparent alors des portes de la

ville; Michel Lando, pauvre cardeur de laine, qui se trouvait au milieu de la foule, pieds nus et à peine vêtu (1), est choisi pour chef. Il les précède avec le gonfalon de justice au palais de la république, où il est proclamé à grands cris gonfalonier, et chargé de réformer le gouvernement. Cet homme, honnête et pauvre, tout à la fois courageux, modéré et sensé, fit cesser les violences des Huit de la guerre; il apaisa les partis par sa fermeté, nomma une seigneurie nouvelle, composée de trois membres des arts majeurs, de trois des arts mineurs et de trois des nouvelles corporations; il réprima les ciompi au point de les assaillir lui-même en plein conseil, et d'en chasser un millier des plus opiniâtres: ainsi cette multitude effrénée fut domptée par sa propre créature. L'année de ses fonctions expirée, Michel Lando déposa sa dignité; pour l'honorer, les officiers de la seigneurie le conduisirent à son domicile avec les armes du peuple, targe, lance, et palefroi richement caparaçonné.

Mais bientôt les autres corporations prirent en dégoût les trois élus des ciompi, et la seigneurie se composa de quatre membres élus dans les arts majeurs et de cinq dans les arts mineurs, avec exclusion nouvelle des ciompi.

1379. Le parti guelfe abattu, l'autorité passa dans les mains des Gibelins, qui condamnèrent à mort les principaux Albizzi, accusés de trames avec les troupes de Charles III de Durazzo, de la famille royale de Naples; ils exclurent plusieurs bourgeois des fonctions publiques, et, prenant à leur solde Jean Hawkwood, ils dominèrent dans Florence. Mais, en 1382, les Guelfes se relevèrent par la force, les corporations du menu peuple furent abolies, et Moro Albizzi, demeuré à la tête du gouvernement, anéantit les lois nées de la révolution des ciompi, éloigna Lando avec les autres chefs plébéiens, et consolida le pouvoir des grands. Les opinions rivales veillaient toujours, s'agitaient sans cesse, mais n'éclataient pas en orage.

1381. Sur ces entrefaites, la république s'était emparée d'Arezzo, dont une vente lui avait attribué la seigneurie; mais, à l'occasion de Montepulciano, elle se brouille avec Sienne, qui recherche l'amitié de Jean Galéas, lequel, à l'instigation des bannis dont fourmillait la Lombardie, s'engage à maintenir en Toscane sept cents lances au service de Sienne. Il en résulta la guerre que nous avons déjà

(1) Ce sont les expressions des historiens : il résulte toutefois des registres qu'en 1336 son père était podestat à Mantigno, dans les domaines des Ubaldini, et à Firenzuola en 1377.

racontée, et qui fut continuée diplomatiquement après la paix de 1398.
Venise, dans le but d'empêcher Jean Galéas de trop s'agrandir au nord, et Ladislas de Naples au midi; ce prince était aussi perfide que les Visconti, mais beaucoup plus vaillant qu'eux. Le patronage de l'Italie ne se trouva plus alors dans la main des forts, comme ils le voulaient, mais dans celle des Florentins, dont le coup d'œil prévoyant surveillait les événements généraux, en opposant la ligue des faibles à l'arrogance d'un ambitieux puissant.

Jean Galéas poussa Benoît Mangiadori à enlever San-Miniato aux Florentins; il attira dans son parti ceux qui gouvernaient Sienne, occupa Pérouse, et, ne pouvant se faire un ami de Gambacorta, seigneur de Pise, il excita Jacques d'Apiano, son secrétaire, à le tuer pour lui succéder, et à tenter de soumettre aussi Lucques; puis il obtint de Gérard, fils de ce dernier, Pise avec son territoire, sous la réserve de l'île d'Elbe et de Piombino, qui formèrent une nouvelle principauté. Florence, qui cherchait en 1399. Fevrier.
vain à conjurer le danger en organisant une ligue guelfe, se trouvait dans une position des plus critiques, lorsque la mort de Jean Galéas la sauva. Son fils Gabriel-Marie, à qui Pise était échue en partage, voyant qu'il ne pouvait la conserver, la vendit aux Florentins pour deux cent six mille florins, mais les Pisans prirent les armes, et ce ne fut qu'après avoir soutenu un long siége qu'ils se résignèrent à la servitude. Alors tomba dans l'abaissement et 1405.
l'inertie cette république naguère si glorieuse.

Cette guerre avait vu se signaler Gino Capponi, citoyen d'une intégrité parfaite. L'acquisition de Livourne, qui, cédée par les 1421.
Génois moyennant cent mille florins, assurait à sa patrie le territoire pisan, fut pour lui un grand sujet de joie; car ce port était destiné à hériter de l'importance que Pise perdait, et à procurer aux Florentins la facilité de s'adonner aux opérations de commerce lointaines, sans dépendre de Gênes et de Venise, au grand avantage des particuliers et de l'État. Ils s'occupèrent aussitôt de pourvoir à la sûreté de ce port, où fut lancée la première galère armée pour les voyages d'Orient; l'autorité des consuls de mer fut réglementée et amplifiée, et bientôt Florence eut une flotte capable d'affronter et de vaincre celle de Gênes.

Elle prospérait à l'intérieur grâce à de bonnes institutions. Tout individu admis aux droits de cité devait construire dans Florence une maison valant au moins cent florins; les actes publics furent transcrits sur les livres des Réformations (*Riformagioni*); la collection des statuts fut convertie en loi; on améliora les monnaies, on créa un nouveau *mont* pour subvenir aux dépenses, et le cadastre

1429. des biens fut dressé de manière que chaque propriétaire eût à payer un demi-florin pour cent de son capital. L'industrie nouvelle de l'or filé fit de tels progrès qu'aucun autre pays ne put rivaliser avec elle; les brocarts et les étoffes en tout genre atteignirent à la perfection; les seuls changeurs du Marché-Neuf faisaient annuellement deux millions en or d'affaires (1).

La ville s'embellit des œuvres des plus habiles artistes. Il fut décidé que chaque corps de métier placerait l'écusson de ses armes et la statue du saint son patron dans une des niches extérieures de Saint-Michel au Verger, où le marbre et le bronze furent façonnés par les mains de Donatello, d'André de Veracchio, de Baccio de Montelupo, de Nanni del Bianco, de Simon de Fiésole et de Laurent Ghiberti; c'est à ce dernier que la corporation de Calimala confia le soin de faire les portes de bronze du baptistère de Saint-Jean, tandis que Brunelleschi était appelé pour élever la coupole de Sainte-Réparate.

Maso Albizzi, après avoir abattu les ciompi, continua de diriger l'État pendant trente-cinq ans avec habileté et courage; mais, comme le parti victorieux ne sut ni s'interdire l'arrogance envers les autres, ni prévenir les divisions dans ses propres rangs à la
1447. mort de son chef, les familles Alberti, Médicis, Ricci, Strozzi, Cavicciuli, que la noble bourgeoisie avait plusieurs fois frappées dans leurs membres et leur fortune, relevèrent soudain la tête. Jean de Bicci des Médicis (2) avait fait des bénéfices considérables dans les affaires de banque, surtout à l'époque du concile de Constance, où sa caisse avait été mise au service du pape; il avait un crédit illimité, et ses opérations embrassaient le monde entier. Malgré sa grande fortune, il se montra si débonnaire et si dépourvu d'ambition, qu'on cessa de l'exclure des emplois. Son empressement à aider de sa bourse ceux qui en avaient besoin,

(1) Selon Varchi (*Storie*, IX), Florence, de 1377 à 1406, dépensa, seulement dans les guerres, 11,500,000 florins d'or, dont 100 pesaient une livre. De 1440 à 1453, soixante-dix-sept maisons en payèrent, par contribution extraordinaire, 4,875,000. De 1527 à 1530, le gouvernement populaire en obtint, aussi par levée extraordinaire, 1,419,500.

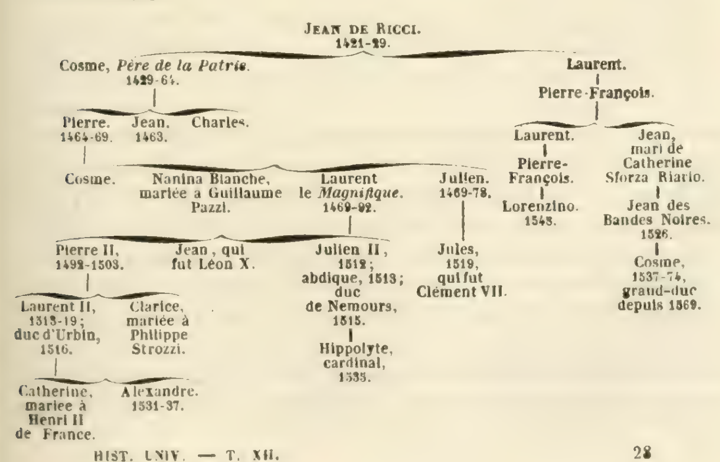
(2) Lorsque la famille des Médicis fut devenue grande et puissante, on inventa des généalogies pour ajouter l'éclat d'une ancienne origine à la fortune d'une maison de bourgeois. Mais aucun historien italien n'a remarqué un fait qui se trouve relaté dans l'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, par Rulhières; c'est que la famille des Mikali ou Iatrani, chez les Maïnottes, dans le Péloponèse, célèbres même dans les dernières guerres, est la souche des Médicis de Florence, dont le nom est traduit du grec. De Jean de Médicis, fils d'Averard, provinrent deux lignes, l'une qui donna Cosme, père de la patrie, Pierre, Lau-

ses manières caressantes avec le peuple, sa modération au milieu des emportements des partis, lui acquirent l'estime générale; son influence grandit encore lorsque, dans une émeute du peuple occasionnée par les charges excessives qu'entraînait la guerre avec Philippe Visconti, son intervention eut amené la seigneurie à les alléger. Les riches et les bourgeois faisaient donc tout pour l'attirer de leur côté, au point de le porter, malgré l'opposition de Nicolas d'Uzzano, au poste de gonfalonier, qu'il occupa de la 1421.
manière la plus honorable. Il transmit son crédit et son importance à ses deux fils Cosme et Laurent, auxquels, avant de mourir, 1429.
il avait recommandé de toujours bien agir, de n'offenser personne et de ne rechercher dans les affaires publiques rien au delà de ce que permettaient les lois et la libre volonté des citoyens.

Cosme, resté le chef de la faction, déploya l'habileté et les Cosme.
vertus paternelles, mais il s'occupa des affaires publiques avec plus d'ardeur. Insinuant, plein de longanimité, toujours disposé à recourir aux moyens de douceur et à mettre ses richesses au service de ses amis, il savait pourtant, lorsqu'il le fallait, adopter des mesures énergiques. Favorisant les lettres et les arts, il ouvrait des voies nouvelles à l'activité croissante. La circulation des lettres de change, par laquelle les bannis ne devaient plus être réduits à la misère, les rattachait par l'intérêt et la gratitude à la famille qui faisait les plus grandes opérations de change; les con-

rent le Magnifique, Léon X, Clément VII; l'autre, le grand-duc Cosme Ier et sa dynastie.

Pour plus de clarté dans le récit des faits postérieurs, nous donnons ici leur arbre généalogique.



dottieri déposaient leurs épargnes dans sa caisse, ou réclamaient d'elle des avances. L'opulence de Cosme devint d'autant plus considérable qu'il vécut toujours en simple particulier, sans déployer un faste de maison qui éblouît les concitoyens, sans acheter de ministres étrangers, sans soudoyer des troupe. Jamais sa dépense personnelle ne dépassa cinquante mille florins par an, tandis que Sforza, avant de devenir duc, en dépensait trois cent mille. Les vertus privées, la modération dans les conseils, le sentiment populaire, un calme constant au milieu de l'effervescence des partis, une bienfaisance généreuse, furent les instruments de la puissance des Médicis.

La guerre de Lucques, conduite alors malheureusement, lui donnait l'influence qu'elle enlevait aux Albizzi et à leurs partisans, dont Nicolas d'Uzzano, bien qu'ennemi des mesures extraordinaires, était toujours l'instigateur. A la mort d'Uzzano, et la guerre terminée, les haines fermentèrent de nouveau, et Renaud, fils de Maso Albizzi, se mit à machiner activement pour abattre Cosme et ressaisir l'autorité. Ses mesures prises, il appela les citoyens, au son de la cloche, à former une commission dis-
1433. crétionnaire (*balia*), et convoqua sur la place publique une de ses
7 septembre. assemblées, où tous accouraient en foule et délibéraient tumultueusement. Comme la gravité des circonstances faisait franchir les bornes constitutionnelles, une poignée de démagogues entraînaient la multitude à décider selon les désirs de la faction qui avait provoqué la réunion. Cosme fut accusé et condamné; mais il acheta ceux qui s'étaient déjà vendus à Renaud, et finit par obtenir une mutation de peine, l'exil au lieu de la mort; sa famille fut reléguée parmi les nobles, c'est-à-dire exclue des emplois.

Il se retira à Padoue, et sa grandeur apparut alors dans tout son éclat, chéri dans les lieux où il était, regretté là où il n'était plus. La seigneurie de Venise, qui envoya le complimenter, réclamait ses conseils; ceux qui se trouvaient dans le besoin avaient recours à l'exilé, et une recommandation de lui était toute-puissante. Les négociants ne faisaient rien sans le consulter, au point qu'il semblait un petit souverain. A Florence, au contraire, les artistes, les pauvres, les marchands, sentaient que leur appui leur manquait. Une année ne s'était donc pas écoulée qu'il se formait une nouvelle seigneurie, favorablement disposée à son égard; elle
1434. rappela Cosme, et bannit, à son tour, Renaud Albizzi avec ses
Septembre. partisans.

Ce chef de la faction rivale, dénué de cette vertu patiente qui sait attendre et agir en silence, ne sut trouver d'autre parti que

de réclamer contre sa patrie l'assistance de Philippe-Marie, et de venir l'attaquer avec Nicolas Piccinino ; mais les Florentins lui opposèrent François Sforza, qui le vainquit. Après de nouveaux efforts tentés sans plus de succès pour rentrer dans ses foyers, il alla finir ses jours en terre sainte. 1440.

Cosme, revenu en triomphe, proclamé bienfaiteur du peuple et *père de la patrie*, se vengea d'un grand nombre de ses adversaires par l'exil, par des condamnations pour des faits insignifiants et par l'oppression de tous. Comme on lui représentait que les proscriptions causaient grand dommage à la cité, il répondit : *Mieux vaut cité endommagée que perdue ; du reste, qu'on ne s'en inquiète pas, car il me suffit de deux aunes de drap fin pour faire un homme de bien*, manifestant ainsi l'intention de remplir les vides par des parvenus; il comprit sa puissance, comme il comprit qu'il avait besoin, pour la fortifier, de faire jouer à sa patrie un grand rôle dans toute l'Italie, et d'assurer la tranquillité de celle-ci par l'équilibre des forces des divers États. Dans ce but, il associa l'épée de François Sforza à son argent, le condottiere et le banquier, les deux souverains de cette époque. Dans chaque ville italienne une famille exerçait la domination; il résolut de poser la sienne à Florence, avec le même privilége, non par la voie des armes, mais par l'attrait des beaux-arts et du savoir, la prospérité commerciale et l'extension de l'influence politique.

C'est ainsi que, sans bouleverser la constitution et les lois, il fondait la tyrannie de la richesse. Le commerce avait amené une immense inégalité de fortune entre les citoyens, et, comme les riches avaient les moyens de se procurer des admirateurs et des clients, l'autorité se resserrait dans les mains d'un petit nombre, quoique le gouvernement populaire fût maintenu. Cosme fit même réduire à cinq le nombre des bourgeois qui avaient le droit d'élire la seigneurie. 1452.

Cosme avait pour le seconder Neri Capponi, homme plus fin que lui dans le conseil, possédant la valeur militaire dont il était dépourvu, et, dès lors ayant la confiance des soldats. Sans cesser d'être son ami, Neri conserva son indépendance, et dirigea les affaires les plus épineuses. Grâce à ces deux citoyens, la tranquillité fut rétablie dans Florence, mais au préjudice de la liberté; en effet, quand il leur plaisait, ils faisaient décréter par le peuple un pouvoir (*balia*) despotique, épurer les urnes des candidats (*riformare le borse*), et bannir les citoyens qui les gênaient. Pour s'attacher leurs amis, ils satisfaisaient leurs passions, leur donnaient

les emplois et les gouvernements, et fermaient les yeux sur les écarts des subalternes, toujours servilement dévoués.

1455. A la mort de Néri il semblait que Cosme dût grandir encore, débarrassé qu'il était de ce dernier obstacle ; mais le contraire arriva, car c'était un appui qu'il avait perdu. Ses adversaires, dans l'intention de l'humilier, abolirent les pouvoirs discrétionnaires, et firent de nouveau désigner par le sort les membres de la seigneurie; le peuple s'abandonna à des transports de joie, comme s'il eût recouvré la liberté. Cosme néanmoins ne perdit rien de l'influence qu'il avait acquise, parce qu'il en avait toujours usé modérément, et que les parvenus étaient des hommes qui se rattachaient à lui par des intérêts et des relations de commerce, ou qui se trouvaient dans sa dépendance par des bienfaits reçus et des espérances; d'ailleurs, les emplois n'étant plus concentrés dans la main d'un petit nombre d'individus, ses ennemis devenaient moins redoutables; ils s'aperçurent de leur erreur et demandèrent le rétablissement de la *balia*. Avant d'y consentir, Cosme voulut leur donner le temps de se bien pénétrer des résul-
1458. tats de leur inexpérience; mais, quand Luc Pitti fut nommé gonfalonier, Cosme les laissa tenter la réforme désirée. Pitti exerçait, à l'aide de la terreur, une autorité acquise par la force; c'était à lui que s'adressaient tous les solliciteurs, tous ceux qui se trouvaient dans une position gênée, et sa demeure était le rendez-vous de tous les gens de mauvaise vie. Avec les dons spontanés qui lui furent faits, il construisit le palais de Rusciano et un autre dans la ville qui s'éleva majestueusement sur le *poggio* (tertre), tandis que les Médicis conservaient dans le *piano* (le bas), sur la rue Large, leur riche mais simple habitation.

Cosme, retiré dans cette demeure, n'y paraissait que plus grand depuis qu'il n'empruntait son lustre qu'à son mérite personnel. Frère Angélique, Pippo et Masaccio l'embellissaient avec leur pinceau; Donatello lui conseilla d'y rassembler les chefs-d'œuvre anciens; dans sa correspondance, outre les marchandises et l'argent, il demandait encore des manuscrits ; il envoyait même quelquefois des personnes pour en copier; il accueillait les hommes de lettres, surtout les Grecs qui s'étaient enfuis de Constantinople, et la bibliothèque Laurentienne fut fondée avec les livres qu'il avait réunis. Il en établit une autre dans l'abbaye située au pied du mont Fiésole, abbaye terminée par lui, et une troisième à Saint-Marc des Dominicains; il fit encore bâtir Saint-Jérôme à Fiésole, Saint-François du Bois en Mugello et Saint-Laurent, sans compter des chapelles de Sainte-Croix, à l'Annonciade, à San Mi-

niato, dans l'église des Anges, où ses architectes étaient Philippe Brunelleschi, Michelozzo et autres artistes de premier ordre (1).

Cosme avait laissé à Venise plusieurs fondations pieuses, doté Jérusalem d'un hôpital, et Assise d'un aqueduc; il n'est donc pas étonnant qu'il ait été considéré à l'étranger comme un grand prince, tout en vivant dans sa patrie en simple particulier. De ces richesses qui pourrait faire le calcul? Il était propriétaire ou locataire de toutes les mines d'alun de l'Italie, et payait pour une seule située en Romagne cent mille florins par an; il faisait le commerce avec l'Inde par Alexandrie, et il n'y avait point de ville où il n'eût un comptoir de banque; il prêta des sommes considérables à Édouard d'Angleterre, et avança de l'argent au duc de Bourgogne. Ayant à sa disposition tous les condottieri, et sachant que *le monde ne se gouverne pas avec des Pater noster,* il maintint l'équilibre entre les puissances d'Italie, et, dans les trente années qu'il fut le chef et non le tyran de sa république, il ajouta au territoire florentin Bourg-Saint-Sépulcre, Montedoglio, le Casentin et le val de Bagno. Au milieu de ce calme, les jalousies de la liberté s'amortirent; les Florentins, comme les autres Italiens, s'habituèrent à voir de la grandeur ailleurs que dans la politique, et l'artiste, l'homme de lettres, le riche négociant, s'estimèrent heureux d'être exemptés des fonctions qu'ils avaient ambitionnées autrefois (2).

Telle était la situation de sa patrie lorsque mourut Cosme dans sa maison de campagne de Careggi, regretté par ses amis pour le bien qu'il leur avait fait, et par ses ennemis pour les maux qu'ils redoutaient lorsque sa forte main ne contiendrait plus les grands. En effet, Luc Pitti exerça, dès lors, la plus audacieuse tyrannie, sans autre obstacle que la faible autorité de Pierre, seul fils vivant de Cosme, perclus, maladif et d'un esprit sans portée. Les familles de Florence avaient été intéressées à soutenir Cosme, à cause des prêts qu'il leur faisait dans leurs moments de gêne, sans même attendre parfois leurs demandes; mais Pierre, dans la pensée de remédier au désordre introduit dans ses affaires par les dépenses considérables, les faillites et sa propre négli- 1464. 1er août.

(1) Si nous en croyons Laurent le Magnifique, la maison de Médicis avait dépensé, de 1434 à 1471, en édifices et en aumônes, 663,755 florins d'or, équivalant à 32 millions d'aujourd'hui.

(2) Rousseau eut l'idée d'écrire l'histoire de Cosme de Médicis. « C'était (disait-il à Bernardin de Saint-Pierre) un simple particulier qui devint le souverain de ses concitoyens en les rendant plus heureux; il ne s'éleva et ne se maintint que par des bienfaits.

gence, réclama ses capitaux pour les convertir en terres. Les conséquences furent désastreuses; on lui imputa les faillites dont cette demande fut le signal, et l'on faisait une triste comparaison de son avarice avec la libéralité de son père. On résolut, en conséquence, de le frapper dans sa réputation et dans sa fortune, et de rétablir la liberté. Les machinations de Luc Pitti firent casser la *balia*, remettre au sort les élections, et Nicolas Soderini fut proclamé gonfalonier, à la grande joie du peuple. Républicain plein de loyauté, mais faible, il avait besoin d'être conduit, loin de savoir conduire les autres. La faction du *Poggio*, comme on appelait celle des Pitti, plaçant tout son espoir dans le désordre, l'entrava de toute manière lorsqu'il entreprit de réformer l'État par les voies légales; il sortit donc de charge sans avoir réussi dans aucune tentative.

1466. 8 mars. Le meilleur ami des Médicis, François Sforza, mourait alors; Galéas-Marie fit demander à Florence la continuation du subside payé à son père comme général au service de la république. Ceux de *Poggio* répondirent par un refus, et conjurèrent avec Buoso, duc de Modène, la ruine des Médicis; peut-être même s'agissait-il du meurtre de Pierre et de ses deux fils, Laurent et Julien. Cependant les Médicis eurent le dessus, leurs adversaires furent bannis, et les inimitiés se ranimèrent. Les bannis, d'accord avec les exilés de 1434, s'apprêtèrent à la guerre; Venise, ne voulant
1467. pas les favoriser ouvertement, laissa Barthélemy Coleone, qui commandait ses troupes, se mettre à leur solde, et plusieurs petits seigneurs de la Romagne se joignirent à lui.

25 juillet. Les Florentins, ligués avec Galéas-Marie et le roi de Naples, marchèrent contre eux, commandés par Frédéric de Montefeltro, seigneur d'Urbin, élève de François Sforza. Les deux armées en vinrent aux mains à la Molinella, où l'on fit usage, pour la première fois, d'artillerie légère; la nuit venue, on se battit à la lueur des torches. La journée resta indécise, et coûta à la république florentine une dépense d'un million trois cent mille florins d'or. Les bannis furent obligés, faute d'argent, de renoncer à la lutte, et de s'en remettre à la décision de Paul II, qui enjoignit à tous les seigneurs d'Italie de conclure la paix, pour diriger leurs armes contre les Turcs; mais il ne fit aucune stipulation en faveur des exilés, qui se trouvèrent, ainsi que leurs amis et leurs parents, dans des conditions plus défavorables quant à leurs personnes et à leurs biens. Pierre, pendant ce temps, enchaîné par les infirmités, ignorait les sévices exercés par les siens, et ne cessait de recommander la modération; il songeait même à rappeler
1469. décembre. les bannis quand il mourut.

Laurent et Julien, ses fils, *princes de l'État*, nommèrent cinq *accoupleurs*, avec le droit de nommer le conseil des deux cents. Ce ne fut plus une *balia* temporaire pour des circonstances urgentes, mais une dictature permanente, qui pouvait tout, punir, exiler, lever des impôts. Les Médicis se trouvèrent ainsi les maîtres de l'État; ils purent faire tourner à leur profit les deniers publics, et grossir leurs trésors des sommes qu'on leur donnait pour se conserver leur faveur, ou pour acheter l'impunité des malversations : c'étaient de véritables tyrans, qui éblouissaient les yeux par la protection qu'ils accordaient aux artistes et aux gens de lettres.

Parmi les anciennes familles féodales, celle des Pazzi du val d'Arno brillait au premier rang par son opulence et sa noblesse. Conj. des Pazzi. Cosme avait eu l'adresse de ne pas la heurter; il l'avait même laissée parmi les plébéiens, ce qui la rendait admissible aux emplois, et sa fille Blanche était devenue l'épouse de Guillaume, membre de cette famille. Cependant les richesses et la nombreuse clientèle de cette maison, surtout lorsqu'elle se fut alliée aux Borromée, donnèrent de l'ombrage aux Médicis. Laurent fit donc rendre par la *balia* une loi qui, changeant l'ordre de succession, excluait les Pazzi de l'héritage de leurs nouveaux parents. Cette exclusion les irrita si fort que François Pazzi, quittant Florence, transféra sa maison de banque à Rome, où Sixte IV le prit en affection, et le fit banquier du saint-siége.

L'ambitieux pontife méditait alors de former dans la Romagne, avec les dépouilles des petits seigneurs du pays, un bel État pour les Riario, ses neveux. Laurent, qui pénètre ses projets, s'allie avec Venise et Milan pour en empêcher l'exécution; Sixte IV, irrité, ne songe plus qu'à renverser les Médicis, et cherche à soulever les 1478. Pazzi; mais, comme une guerre paraissait incertaine et dangereuse, la voie de l'assassinat est préférée. Les Pazzi ourdirent donc une conjuration avec Jérôme Riario et François Salviati, que les Médicis n'avaient pas voulu recevoir comme archevêque de Pise. Les deux princes de l'État furent assaillis dans l'église de Sainte-Réparate pendant la messe; Julien succomba, mais Laurent put se défendre. Leurs assassins, arrêtés, subirent une mort honteuse; l'archevêque fut pendu à une fenêtre du palais de la seigneurie, où il s'était introduit pour s'en rendre maître.

Les conjurations fréquentes dans ce siècle et leurs mauvais succès sont un sujet de graves considérations. Les citoyens n'avaient pas encore déposé entièrement les armes; elles étaient un exercice et un amusement pour la jeune noblesse, qui allait en-

suite combattre au service de quelque seigneur. On n'avait pas autant horreur du sang qu'aujourd'hui, habitué qu'on était surtout à voir les tyrans le répandre à flots. La nouveauté des gouvernements soulevait des haines ; les souvenirs de la liberté étaient encore vivaces, mais on avait oublié les malheurs qui l'accompagnaient. Le gros du peuple s'était facilement arrangé de la domination d'un prince qui lui apportait le repos et une plus grande sécurité ; mais les anciennes maisons regrettaient leur autorité perdue, et ne pouvaient souffrir qu'un seul exerçât la tyrannie qu'elles auraient voulu exercer elles-mêmes. D'un autre côté, le prince n'était constitué qu'en vertu du fait; il n'y avait point d'ordre de succession déterminé, et l'autorité n'était point réglée par des lois. Les magistrats communaux étaient maintenus; mais ils ne s'occupaient que de rendre la justice sous la présidence d'un podestat élu par le prince, et s'en acquittaient avec plus de sévérité que de succès. La science financière consistait à lever le plus d'argent possible en imaginant des taxes nouvelles; du reste, une sorte de droit de conquête pesait sur le pays, et ce droit n'était limité que par la puissance ou le caractère du souverain.

Dans de semblables conditions, il y avait nécessairement beaucoup de mécontents, beaucoup de prétendants, beaucoup de gens qui ne pouvaient se résigner ni à l'injustice, ni même à la justice ; c'était donc le petit nombre qui avait intérêt à défendre l'ordre public. De là les révolutions sans cesse renaissantes, le peu d'appuis qu'elles trouvaient, leur inutilité et leur issue honteuse. Nous avons vu à Milan deux conjurations frapper l'une et l'autre le tyran de la ville, et pourtant échouer ; celle des Pazzi eut le même sort. A Bologne, les Canedoli, rivaux de leur bienfaiteur Annibal Bentivoglio, qui exerçait la tyrannie dans cette ville, l'invitent à tenir un enfant sur les fonts de baptême, et profitent de l'occasion pour
1488. l'assassiner; ils sont eux-mêmes massacrés par les Bolonais. Quelque temps après, les Malvezzi conspirent contre Jean Bentivoglio, aussi puissant en Romagne que Laurent de Médicis en Toscane; leur trame est découverte, et ils sont pendus ou bannis. Nous avons déjà vu le soulèvement de Nicolas Rienzi à Rome, bientôt imité par Porcari; un peu plus tard, ce sera le tour des
1470. barons dans le royaume de Naples. Le Florentin Bernard Nardi occupe Prato pour en faire une place de sûreté aux républicains ; mais, faute d'être secondé, il est pris et exécuté avec plusieurs autres. Nicolas d'Este entre à Ferrare pour recouvrer l'autorité
1476. paternelle; comme le peuple ne se déclare pas en sa faveur, Hercule d'Este se saisit des révoltés, et les fait pendre avec le prieur, au

nombre de vingt-cinq. La même année, Jérôme Gentile veut soulever Gênes contre Milan, et il est décapité. Odon-Antoine de Montefeltro est égorgé à Urbin, par la trame d'un médecin; Ga- 1444
leotto Manfredi est tué à Faënza par sa femme. Jérôme Riario, seigneur de Forli et d'Imola, neveu et favori de Sixte IV, qui 1489.
avait été l'âme de la conjuration des Pazzi, est poignardé dans son 1488.
palais.

Ces attentats fréquents excitaient les défiances des tyrans et les rendaient plus cruels. Les supplices horribles qu'ils infligeaient à leurs ennemis personnels prenaient une apparence de justice, comme le résultat probable de la nécessité de la défense. Laurent n'y eut point recours; mais ses ennemis semblèrent vouloir le punir de ne pas s'être laissé égorger. Le pape, criant au sacrilége contre ceux qui avaient osé pendre un oint du Seigneur, fit marcher aussitôt, de concert avec le roi de Naples et Sienne, les troupes qu'ils tenaient prêtes pour seconder l'entreprise, dont l'issue avait été si honteuse, et déclara la guerre non à la république, mais à Laurent, *fils d'iniquité, élève de perdition.* Les alliés accaparent les chefs des condottieri, s'avancent rapidement et surprennent Laurent à l'improviste; la ville est harassée, et l'interdit du pontife ébranle les gens timides. Dans cette situation critique, Laurent, comme s'il voulait faire ressortir par sa générosité la lâcheté de ses ennemis, prend le parti de s'exposer seul, puisqu'ils disaient n'avoir pris les armes que contre lui seul, et se rend en personne auprès de Ferdinand de Naples (1). Touché d'une telle 1479.

(1) Voici la lettre que Laurent de Médicis adressa à la seigneurie, en partant pour Naples :

« Illustres seigneurs, si je n'ai pas fait connaître autrement à Votre Seign. Illustriss. le motif de mon départ, ce n'a pas été par présomption, mais parce qu'il me paraît que, dans les circonstances pénibles où se trouve votre cité, il importe plus de faire que le dire. Jugeant donc que cette ville désire la paix et qu'elle en a grand besoin, et voyant tous les autres partis insuffisants, il m'a semblé qu'il valait mieux m'exposer à quelque péril que d'y laisser toute la cité. J'ai donc résolu, avec la permission de V. S. Ill., de me transporter librement à Naples. Comme je suis en effet celui que poursuivent principalement nos ennemis, peut-être pourrai-je, en allant me mettre dans leurs mains, être cause que la paix sera rendue à votre ville. Car je considère que, de deux choses, l'une doit nécessairement arriver : ou la Majesté du roi aime réellement cette ville, comme il l'a proclamé et comme certains l'ont cru, recherchant plutôt à conquérir notre amitié par cette attaque qu'à nous priver de la liberté, ou Sa Majesté désire vraiment la ruine de cette république. Si son intention est bonne, il n'y a pas de meilleur moyen d'en faire l'épreuve que d'aller librement me mettre dans ses mains; et j'ose dire que c'est l'unique ressource pour obtenir la paix et pour en rendre, s'il se peut, les conditions plus honorables. Si, au contraire, la Majesté du roi a dans l'âme la pensée d'envahir notre liberté, il me

1480. confiance, le roi traite de la paix, ce qui oblige ses alliés à cesser les hostilités; enfin le pape, effrayé de l'approche des Turcs, rend sa bénédiction aux Florentins.

Ainsi qu'il arrive à la suite des tentatives avortées, la puissance de Laurent se fortifia, d'autant plus qu'il réussit à conclure une paix pour laquelle des conseillers et des ambassadeurs avaient fait longtemps de vains efforts. On lui conféra donc une autorité princière, qu'il employa à consolider sa famille, non plus en violant la constitution, mais en lui donnant de la consistance. Il
12 avril. créa, en conséquence, la dernière *balia* pour instituer une magistrature législative, qui avait manqué jusqu'alors. Cette magistrature devait se composer de soixante-dix membres, sans compter les gonfaloniers à mesure qu'ils sortaient de charge, et être consultée sur toutes les affaires publiques avant que les autres assemblées pussent en délibérer; en outre, elle fut chargée de nommer aux emplois et d'administrer le trésor de l'État.

Laurent laissait ainsi subsister les formes républicaines, sauf à les faire servir à sa domination. Les soixante-dix dirigèrent le gouvernement avec gloire et tranquillité; mais ils dépendaient en tout du prince, qui, n'ayant rien à dépenser pour les diverses

semble qu'il est bon d'en être instruit promptement, et plutôt au détriment d'un seul que de tous; or je suis charmé d'être celui-là pour deux raisons : la première, parce que, me trouvant celui que poursuivent principalement nos ennemis, je puis plus facilement éclaircir les sentiments du roi, car il pourrait se faire que nos ennemis n'en voulussent réellement qu'à moi. L'autre raison est qu'ayant eu dans la cité plus d'honneurs et une position plus grande qu'il ne convenait non-seulement à moi, mais peut-être à aucun citoyen au temps actuel, je m'estime obligé à faire pour ma patrie plus que tous autres, jusqu'à exposer ma vie. C'est avec cette bonne disposition que je pars; car Dieu veut peut-être que cette guerre, qui a commencé par le sang de mon frère et le mien, finisse aussi par mes mains. Je désire seulement que ma vie ou ma mort, et ce qui peut m'arriver de bien ou de mal, soit toujours pour l'avantage de la cité. Je suivrai donc mon projet. S'il réussit selon mon désir et mon espérance, je m'estimerai très-heureux d'avoir fait le bien de ma patrie, et en même temps de conserver l'existence. S'il doit m'en advenir malheur, j'en serai moins affligé, puisque ce sera pour l'avantage de ma cité, comme il est nécessaire que cela soit. En effet, si nos adversaires n'en veulent qu'à moi, ils m'auront librement entre leurs mains; s'ils ont une autre pensée, on le saura, et je crois être certain que tous nos citoyens se voueront à la défense de la liberté. Elle sera ainsi défendue par la grâce de Dieu, comme elle l'a toujours été par nos pères. Je pars avec cette bonne pensée et sans autre considération que celle du bien de la cité. Je prie Dieu de me donner la grâce de faire ce à quoi tout citoyen est obligé envers sa patrie, en me recommandant humblement à V. S. Ill. De San Miniato, le 7 décembre MCCCCLXXIX.

« De V. S. Ill., le bon et obéissant fils et serviteur,

« LAURENT DE MÉDICIS. »

magistratures, employait les deniers publics à ses opérations commerciales et à séduire, à acheter ou à amollir les anciens républicains.

Les guerres et les magnificences de Laurent avaient épuisé le 1490.
trésor; on élut, en conséquence, dix-sept réformateurs, qui réduisirent à un et demi les trois pour cent d'intérêt de la dette publique, seul moyen qui pût sauver les Médicis d'une faillite. Laurent lui-même ne trouva plus convenable de continuer le commerce; il retira ses capitaux, et les convertit en terres, opération qui diminua ses revenus, et le sépara des citoyens qui avaient soutenu ses pères. Bien que le nouveau gouvernement établi fût tout matériel et de spéculation, il procura à Florence la paix dont elle avait tant besoin.

Toute la vie de la Toscane s'était concentrée dans cette ville. San Miniato, Volterra, Saint-Géminien, Colle, Cortone, Bourg-Saint-Sépulcre, lui obéissaient, et Montepulciano était son humble
alliée; Livourne, qui s'était donnée aux Génois pendant la tyran- 1421.
nie de Boucicault, fut revendue aux Florentins pour cent mille 1334.
florins. Arezzo, surprise par Enguerrand de Coucy, leur fut vendue de même, et ils achetèrent des Campofregoso Sarzane, qui servait de boulevard aux Génois.

A Pérouse, l'acharnement des luttes républicaines continua entre les factions des Oddi et des Baglioni, jusqu'au moment où cette ville fut elle-même disputée entre les Toscans et les pontificaux. La noblesse campagnarde disparut, à l'exception des Farnèse dans la Maremme de Sienne, et des Malaspina dans la Lunigiane. En vendant Pise à Jean Galéas, Gérard d'Appiano s'était réservé l'île d'Elbe, Piombino, les châteaux de Populonie, de Suvereto et de Scarlino; telle fut l'origine de la principauté de Piombino, qui a duré jusqu'à nos jours, et de la république de Lucques.

Les grands maîtres de la politique florentine disaient, sous forme de proverbe, qu'il fallait tenir Pise à l'aide des forteresses, et Pistoie à l'aide des partis : révélation des moyens atroces qu'une commune se croyait le droit d'employer pour en opprimer une
autre (1). Pise voulut essayer de secouer le joug sous le poids du- 1508.

(1) Il existe dans les archives des Médicis une lettre adressée par les dix de la *balia* au commissaire de Pise, le 14 janvier 1431, lettre qu'ils terminent en ces termes : « Tous pensent ici que le moyen principal et le plus actif que l'on puisse employer pour la sécurité de cette ville est de la vider de citoyens pisans. Nous avons écrit cela tant de fois au capitaine du peuple que nous en sommes las. Le dernier promu nous répond qu'il en est empêché par les troupes,

quel elle gémissait ; les Florentins l'assiégèrent, la réduisirent aux dernières extrémités, et lui ravirent son indépendance, ses richesses, sa population (1) ; mais ils ne purent lui enlever ses souvenirs et sa haine. Les principaux citoyens furent donc, par mesure de sûreté, transférés à Florence ; d'autres se firent condottieri, et la dominatrice des mers perdit toute importance et toute activité.

Sienne a une histoire distincte de celle de Florence ; mais, à moins d'être né dans ses murs, on répugne à suivre les menaces réitérées de voisins puissants ou des condottieri, et ses luttes intestines, où les partis (*monti*) triomphent tour à tour, et consument les forces de l'État au milieu de persécutions mutuelles. Sienne conserva néanmoins son indépendance jusqu'au jour où périt la liberté de la Toscane (2).

Laurent de Médicis mérita le surnom de *Magnifique* par la splendeur avec laquelle il tint sa cour, car on pouvait nommer ainsi sa

parce qu'il n'est pas bien avec leur capitaine (*cotignola*). Nous voulons qu'il soit avec lui, pour que toute chose soit bien entendue, et que vous fassiez en sorte *d'user de toute cruauté et de toute rigueur*. Nous avons foi en toi, et nous t'invitons fortement à mettre ce système à exécution très-promptement ; car on ne saurait rien faire qui fût plus agréable à tout ce peuple. »

(1) On n'y compta, lors du recensement de 1351, que 8,571 âmes.

(2) Anne Paléologue, veuve du dernier empereur de Constantinople, aborda, fugitive, après le désastre de sa patrie, dans la Maremme, avec plusieurs seigneurs grecs. Elle demanda à Sienne de lui céder le bourg en ruine de Montaigu avec son district, dans l'intention de le réédifier en cinq années, pour y résider avec cent familles au moins. Il fut donc convenu que le nouveau bourg relèverait avec son district de la commune de Sienne, qui aurait la garde de la citadelle, à l'exception d'une porte, pour que l'impératrice pût s'y réfugier au besoin ; qu'elle jurerait avec les siens fidélité à la république siennoise ; qu'elle offrirait chaque année à la cathédrale un cierge de huit livres, et qu'elle payerait pendant dix ans un tribut de cinq livres à la chambre de Bicherna. Les personnes de sa suite furent autorisées à prendre dans Orbitello le sel pour leur usage, à raison de dix sous le boisseau ; il leur fut concédé deux réserves, l'une à planter en vignobles, l'autre à laisser en pâturages, qui pouvaient suffire pour cent paires de bœufs. L'impératrice eut à sa nomination deux officiers grecs, chargés de rendre pendant trente ans la justice dans cette colonie, tant au criminel qu'au civil, d'après les lois des empereurs grecs, en se conformant seulement, quand aux peines, aux statuts de Sienne, de même qu'aux poids et mesures de la commune. Les émigrés devaient jouir de l'exemption des impôts dans toute la banlieue ; et si quelqu'un d'entre eux abandonnait son domicile de Montaigu, la république s'engageait à l'indemniser des dépenses de construction et des ustensiles qu'il y laisserait. Cette convention fut approuvée le 28 avril 1474 ; mais l'écrit qui rapporte ce fait passé sous silence par les historiens, et contre lequel s'élèvent plusieurs doutes, ne dit pas ce qui empêcha de donner suite à un établissement qui aurait tant amélioré ces déserts malsains.

demeure; prince de l'État, il était traité par les princes comme leur égal. Combien son ambition ne devait-elle pas être flattée lorsque, du haut de l'habitation de sa villa, il contemplait cette cité, belle de ses grandeurs anciennes et nouvelles, où Arnolf, Orcagna, Masaccio, avaient attesté par des chefs-d'œuvre la renaissance des arts; où Brunelleschi avait construit le Saint-Esprit, la plus belle des églises, préparé dans le palais Pitti la future résidence des souverains, et suspendu dans les airs la magnifique coupole de la cathédrale; où l'église de Sainte-Croix le cédait à peine à sa rivale; où Sainte-Marie-Nouvelle apparaissait parée et charmante comme une fiancée; où Saint-Laurent avait été terminé par Cosme au prix de quarante mille florins, et au prix de trente-six mille le couvent de Saint-Marc, dans lequel déjà retentissait une voix puissante, destinée à devenir bientôt redoutable? *Cette cité est à moi*, pouvait-il se dire avec orgueil. Il est vrai que de sourds frémissements, que les menaces des républicains bruissaient encore à son oreille; mais il les étouffait sous les chants des Muses apprivoisées, et sous les faveurs qu'il prodiguait aux beaux-arts et à l'industrie.

Alors « les jeunes gens, plus relâchés que d'usage, dépensaient « outre mesure en vêtements, en festins et débauches semblables; « l'oisiveté leur faisait consumer au jeu et avec les femmes leur « temps et leur fortune. Tout leur souci était de se montrer avec « des habillements splendides, de s'exprimer avec esprit et « finesse, et celui qui mordait les autres avec le plus d'adresse était « le plus sage et le plus estimé (1). » Laurent donnait, par les pompeuses mascarades qu'il organisait, de l'occupation aux peintres, aux poëtes, aux musiciens, aux artisans, et de la distraction au menu peuple. Il composait des hymnes pour les gens pieux et des chansons licencieuses au temps du carnaval (*canti carnascialeschi*) pour les bons vivants. Il appelait les Florentins au théâtre restauré, pour y applaudir l'*Orphée*. Des fleurs nouvelles avaient été, par ses soins, apportées de l'Orient dans sa villa de Careggi, où les buffles paissaient des herbes inaccoutumées venues de l'Inde (2). Quoique les Mécènes fussent très-nombreux, et que les écoles, les bibliothèques, les moyens d'instruction pour la jeunesse, rendissent le patronage des lettres moins nécessaire et

(1) Machiavel.

(2) *Atque aliud nigris missum, quis credat? ab Indis,*
Ruminat insuetas armentum discolor herbas.
(Poliziano, *Rusticus*.)

moins honorable qu'au temps de Cosme, Laurent s'entoura de savants qui firent fleurir l'université de Pise ouverte par lui en 1472; puis ils exaltèrent à l'envi leur protecteur, au point de le faire passer pour un grand homme aux yeux de ses contemporains comme à ceux de la postérité.

Par cette conduite il préparait les citoyens à subir une domination plus dure que la sienne, puisqu'il anéantissait la vie intérieure et l'énergie de volonté. Lorsqu'il eut plié à l'uniformité toutes les opinions, fait délibérer les conseils à huis clos et rendu arbitraire la disposition des deniers publics, il put diriger son attention vers la politique extérieure, et peser dans la balance de l'Italie, de manière à empêcher les étrangers d'y prévaloir.

Atteint ensuite d'infirmités douloureuses, il laissa le soin des affaires à ses deux fils Pierre et Julien, pour chercher à la campagne et aux bains un soulagement à son ennui ou à ses maux : dans de doctes réunions, Ficin lui parlait de Platon; Landino, Mérula, Léonicène et Calderin, d'Horace, d'Ovide et de Virgile; Pulci lisait les aventures des héros, et Politien célébrait les tournois donnés au peuple, afin d'éloigner sa pensée des affaires de l'État.

Laurent assura à ses fils une fortune extraordinaire; il en vit un, qui devait être un jour Léon X, revêtu de la pourpre à quatorze ans; il ouvrit de nouvelles routes, fortifia Florence contre ses voisins, et fut honoré de tous les souverains, même du grand-seigneur et du sultan. « Jamais personne ne mourut, « non-seulement à Florence, mais dans toute l'Italie, avec une « si grande réputation de prudence, et ne fut tant regretté de « sa patrie (1). »

CHAPITRE XIX.

LES DEUX-SICILES.

Le roi Robert 1309.

Dans le cours d'une longue vie, le roi Robert, qui ne cessa d'être à la tête du parti guelfe en Italie, étendit au loin son influence sans agrandir ses États. Il assaillit la Sicile, qu'il convoitait, avec quarante-deux mille hommes, soixante-quinze galères,

(1) MACHIAVEL.

trois galions, trente bâtiments de transport, trente sagittaires et cent soixante barques pontées ; une partie de ces forces lui avait été fournie par ses alliés et par la Provence ; mais la tempête d'abord, puis le climat firent avorter cette expédition. Il revint plusieurs fois à la charge, sans autre résultat que de dévaster le pays. Rempli de piété à l'imitation de saint Louis, son oncle, ce prince construisait l'église de Sainte-Claire, où il fut enseveli; son immense mausolée avait une très-brève épitaphe (1). Il obtint du sultan d'Égypte que douze franciscains fussent attachés au Saint-Sépulcre, ce qui s'est toujours fait depuis. Savant et protecteur des doctes, il fit subir lui-même un examen à Pétrarque lorsqu'il fut question de le couronner poëte, et le surnom de Sage lui fut déféré à cause des lois opportunes qu'il donna au royaume de Naples.

Le clergé, abaissé par les princes souabes, s'était relevé sous les princes angevins, au point de se soustraire à toute juridiction royale. Robert autorisa les magistrats, en cas d'injure et de violence, à procéder sommairement, sans distinction de personnes. Ce fut le premier exemple des *conservatoires*, comme on appelait les commissions chargées de juger spécialement ceux qui invoquaient la protection royale.

Il promulgua aussi quatre *lettres arbitraires*, ou rescrits aux juges, par lesquelles il leur accordait temporairement certains pouvoirs extraordinaires, comme celui de procéder d'office dans le cas de crime capital, d'injures aux prêtres, aux veuves, aux orphelins, et d'omettre les formes habituelles pour sévir contre les bandes de brigands. Des lettres semblables étaient parfois accordées à des barons, qui acquéraient ainsi l'autorité judiciaire.

Le pouvoir des barons allait croissant, soit à cause de l'absence de Robert, ou peut-être de sa condescendance, car il voulait se ménager les moyens de conquérir la Sicile ; ils se formèrent donc une clientèle autour de leurs châteaux, qui devinrent des repaires de malfaiteurs. Les faibles n'osaient pas les appeler en justice; ils se livraient à tous les caprices de leur volonté, et recommençaient les guerres privées sans tenir aucun compte ni des lettres arbitraires du roi, ni des menaces de la cour de Rome.

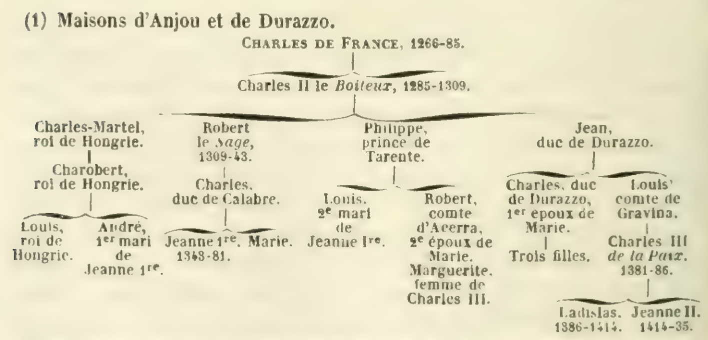
A la mort de Robert, l'état des choses empira. Il avait destiné pour époux à Jeanne, son héritière, comme née du fils qu'il avait perdu, André, fils de son frère aîné Charobert, roi de Hongrie, Jeanne Ire. 1343 19 janvier.

(1) *Suscipe Robertum regem virtute refertum.*

qu'il fit élever à Naples, afin qu'il se façonnât aux usages de ses futurs sujets, et pût acquérir leur affection : précautions inutiles. Lorsque les deux époux lui succédèrent au trône, Jeanne allait atteindre sa seizième année, et son mari était plus jeune de quelques mois ; la magnificence de leur palais n'eut point d'égale en Europe. La reine Sanche de Majorque, veuve de Robert, Catherine, impératrice de Constantinople, et Marguerite de Tarente, reine douairière d'Écosse, tenaient autant de cours dans Naples. Marie, sœur de Jeanne, mariée secrètement à Charles Durazzo (1), brillait par son esprit et sa beauté ; Agnès de Périgord, mère de ce seigneur, complétait le cercle royal, où chacun faisait assaut de luxe, de fêtes, de raffinements et de galanterie, et où tout, ajouterons-nous, était péril pour la jeune et faible Jeanne. André, son époux, n'avait pas su se dépouiller des usages grossiers du madgyar, et prétendait régner non par les droits de sa femme, mais à titre d'héritier du trône. Deux factions divisèrent la cour et le royaume ; le parti hongrois grossit par la faveur du pape et plus encore par l'insouciance de Jeanne. Tout entière à ses amusements, dont elle ne voulait pas que les affaires vinssent la distraire, elle associait les recherches de la civilisation italienne, polie et lettrée, aux pompes de l'Allemagne et de la Provence ; elle se plaisait à entendre Pétrarque lui réciter ses sonnets, et Boccace, lui lire ses nouvelles ; elle passait des jeux floraux aux tournois et aux cours d'amour.

Frère Robert, précepteur d'André et tout-puissant sur la reine, louvoyait entre les deux partis, qu'il trompait, pour devenir l'arbitre du royaume (2). André, qui se trouvait gêné au milieu des

(1) Maisons d'Anjou et de Durazzo.



(2) Pétrarque, qui vit alors cette cour, prie le ciel de préserver l'Italie de pareils maux. Naples est à ses yeux une Mecque, une Babel où le Christ est insulté, où il n'y a ni foi, ni justice, ni piété ; ceux qui y dominent sont des Phalaris,

habitudes de cour, irrité d'ailleurs des amours de Jeanne avec Louis de Tarente, voulut être sacré avant d'avoir atteint les vingt-deux ans fixés par le roi Robert; le jour de son couronnement, il fit arborer des fers et une hache, comme pour signifier qu'il en userait contre ses adversaires. Lorsqu'on veut agir, il ne faut pas menacer; ceux qui avaient des motifs pour redouter sa colère ourdirent une conspiration, à la tête de laquelle étaient le comte d'Artusio, fils naturel du roi Robert, et la Catanaise Philippine, confidente de la reine. Si Jeanne ne consentit pas à la mort de son époux, elle n'y mit pas du moins obstacle; André, après avoir été étranglé, fut jeté par la fenêtre du palais. 1343. 18 septembre.

Personne ne songea sérieusement à le venger; le pape seul enjoignit à Bertrand de Balzo, grand justicier du royaume, de rechercher les coupables. La reine ne put empêcher que la Catanaise et les complices de l'assassinat ne fussent pendus et brûlés; elle eut l'audace d'épouser le duc de Tarente, et d'écrire à Louis le Grand de Hongrie, son beau-frère, pour s'excuser et protester de son innocence. Celui-ci répondit: *Ta manière de vivre déshonnête, la puissance royale que tu as retenue, ta négligence à punir le forfait, tes excuses que je n'ai point demandées, te montrent comme complice et coupable de l'assassinat. Personne ne saurait échapper à la vengeance de Dieu et à celle des hommes.* Il demanda au pape de la déclarer indigne du trône, et réclama pour lui l'investiture du royaume de Naples, tandis qu'il se préparait à faire justice de cette femme à la tête d'une armée. 1348. 20 août.

Il se mit en marche en effet, suivi de troupes mercenaires, bien que le pape, qui avait tenu sur les fonts de baptême un fils posthume d'André, cherchât à lui persuader de remettre le litige à son tribunal. On en vint aux mains : Jeanne, pour empêcher les Siciliens de faire cause commune avec les Hongrois, conclut la paix avec eux, et garantit une indépendance absolue; mais, abandonnée par les siens, elle s'enfuit en Provence; Charles de Durazzo, regardé comme son complice, fut décapité, et plusieurs autres avec lui. Louis, après avoir placé les Hongrois dans les divers gouvernements, et laissé pour régent Étienne Loszk, prince de Transylvanie, retourna dans ses États. 1348.

Les Napolitains, dégoûtés bientôt d'avoir des étrangers pour maîtres, rappelèrent Jeanne, qui, déclarée innocente par le pape, lui vendit Avignon pour quatre-vingt mille florins. Elle engage Août.

des Denys, des Agathocles. Il en veut surtout à frère Robert, qu'il traite de dégoûtant, de moine en haillons, d'intrigant, d'orgueilleux.

ses joyaux pour faire de l'argent, soudoie des troupes et recouvre ses États, à l'exception de quelques châteaux; mais, intrépidement frivole au milieu de tant de périls, elle continue de se livrer aux plaisirs, tandis que l'orage grossit autour d'elle. Louis revint à la charge avec une troupe nombreuse de Hongrois, tous à cheval, recouverts, pour unique défense, d'une casaque de cuir en triple, et sans autres armes offensives qu'un arc et une longue épée; les housses de leurs chevaux leur servaient de lit pour la nuit, et la viande séchée, qu'ils faisaient bouillir après l'avoir pulvérisée, composait leur nourriture. C'était ainsi qu'ils avaient fait la guerre aux Bulgares, aux Russes, aux Tartares, aux Serbes, dans les plaines ouvertes, où abondaient les pâturages; mais, comme les Italiens détruisaient toutes les subsistances ou se renfermaient dans les places fortes, ils se consumaient faute de fourrages. Ils n'en dévastèrent pas moins le royaume, qu'ils soumirent, à l'exception de Gaëte, où s'étaient réfugiés Jeanne et son époux. Louis cependant, effrayé des ravages que la famine et la peste exerçaient dans son armée, et contraint d'ailleurs par l'expiration prochaine du service féodal, dut accepter une trêve à la condition que le
1351. pape ferait faire le procès de Jeanne, et que le royaume, si elle était reconnue coupable, reviendrait au roi de Hongrie; dans le cas contraire, il lui céderait les places dont il était maître, moyennant trois cent mille florins.

Afin d'éviter un procès, Jeanne établit, à l'aide de témoignages prêtés sous la foi du serment, qu'un philtre l'avait empêchée
1352. d'aimer André; il fut déclaré, en conséquence, qu'on ne pouvait lui imputer l'assassinat de ce prince, et la paix fut rétablie; Jeanne revint à Naples, et Louis de Tarente fut couronné. Mais que pouvaient ils faire dans un royaume déchiré par les factions, où les barons ne voulaient pas déposer les armes qu'ils avaient prises dans les derniers conflits? Des mécontents appelèrent même dans le pays la bande du comte Landau, qui fit trembler amis et ennemis. Pour la renvoyer, il fallut lever des impôts extraordinaires et suspendre le payement des sommes dues au pape, qui, mécontent de ce retard, mit le royaume en interdit. Louis de Ta-
1362. rente, qui n'était qu'un galant frivole, mourut à l'âge de qua-
26 mai. rante-deux ans. Alors Jeanne épousa, à la requête des barons, Jacques d'Aragon, roi titulaire de Majorque, mais en le tenant éloigné de toute autorité; il séjourna même le plus souvent en Es-
1374. pagne, et mourut sans l'avoir rendue mère.

Jeanne avait alors cinquante ans : tous ses enfants étaient morts et sa sœur Marie n'avait laissé que trois filles. Jeanne, désignant

Marguerite, l'une d'elles, pour lui succéder, la maria à Charles, neveu du duc de Durazzo, décapité naguère, que l'on surnomma Charles *de la Paix*, et qui s'attribuait quelques droits à la couronne de Hongrie. Des relations intimes entre lui et Louis le Grand portèrent ombrage à Jeanne, qui résolut aussitôt d'épouser Othon 1376. 25 mars.
de Brunswick; puis elle favorisa Clément VII, et contribua par cette conduite à faire éclater le grand schisme d'Occident; Urbain VI l'excommunia, et poussa contre elle Charles de Durazzo. Alors la reine institua Louis d'Anjou, fils de Jean II de France, son 1380.
héritier, et Clément VII érigea en sa faveur le nouveau royaume d'Adria, composé de l'État ecclésiastique, moins le patrimoine de saint Pierre et la campagne de Rome. La mort de son père l'empêcha de passer les Alpes. Après avoir été couronné à Rome 1381.
par le pape Urbain VI, qui lui prodigua les trésors de l'Église, et même aliéna pour lui ses possessions territoriales, Charles fit son entrée dans le royaume. Le peuple, irrité de ce que Jeanne avait adopté un prince français, ou plutôt soulevé par les menées de Charles, s'empara de la princesse et la fit étrangler, à la nouvelle que Louis d'Anjou s'avançait pour la délivrer. Ainsi périt 1382.
cette reine, qui, après une jeunesse condamnable, avait montré un caractère généreux, de la franchise et de la bonté.

Louis d'Anjou aurait voulu rester en Provence pour y recueillir la portion la plus solide de l'héritage; mais le pape le poussa en Italie, où, prenant le titre de roi, il continua pendant deux ans à faire la guerre à Charles III de la Paix, qui eut soin d'éviter les rencontres; bientôt les maladies épuisèrent l'armée, les chevaux et les trésors de l'envahisseur, au point de réduire les meilleurs chevaliers à n'avoir que des ânes. Le duc, qui, après avoir vendu vaisselle, joyaux et jusqu'à sa couronne, était réduit à mettre un haillon déteint par-dessus sa cuirasse, mourut de la 1384. 1er mars.
fièvre à Bari; ceux qui ne périrent pas s'en retournèrent en demandant l'aumône et en volant.

Délivré de son principal ennemi, Charles III refusa au neveu d'Urbain la principauté de Capoue, le duché d'Amalfi, le comté de Fondi, et autres possessions qu'il lui avait promises à l'époque de son couronnement. De là, une guerre et des excommunications scandaleuses qui troublent son règne jusqu'au moment où, appelé en Hongrie par une faction, il y est tué en trahison. 1386.

Ladislas, son fils, âgé de douze ans, fut proclamé roi; le parti français, de son côté, salua du même titre un autre enfant, Louis II, fils du duc d'Anjou, et Marie de Blois, sa tutrice, enleva presque toute la Provence à son compétiteur. Les Napolitains, mécontents

de la régente Marguerite, veuve de Charles III, et de l'avidité de ses favoris, se soulevèrent aussi en faveur d'Othon de Brunswick, veuf de Jeanne et créature de Clément VII, qui s'empara de Naples au nom du prince angevin. Au milieu de ce conflit, la plupart refusèrent obéissance aux deux prétendants; ils furent
1391. excommuniés tous deux par le pape, et le royaume tomba dans l'anarchie. Louis II, couronné dans Avignon, fut reçu à Naples au milieu des acclamations; malgré cet accueil, il fut bientôt réduit à laisser le trône à Ladislas.

Ce prince, qui avait grandi au milieu des dangers et des guerres civiles, s'était façonné aux intrigues en même temps que son courage se développait avec l'âge; aussi perfide en politique et plus ambitieux que Jean Galéas, il s'était proposé pour but de renouveler la gloire de Frédéric II : *Ou César, ou rien,* disait-il. Après avoir obtenu la couronne de Hongrie et dompté ses ennemis, il profita des troubles excités par le grand schisme pour occuper
1408. 25 avril. Rome, dont il se déclara roi. Les Florentins, toujours attentifs à préserver l'Italie de la domination des potentats, ne voulurent pas le reconnaître; ils soudoyèrent contre lui Braccio de Montone,
1410. et favorisèrent Louis II qui, couronné dans Avignon, passa les Alpes avec les secours que lui fournit le pape. Les fleurs de lis flottèrent à la tête de l'armée, et les Florentins, réunis aux Siennois, s'emparèrent de Rome. Louis vainquit Ladislas à Roccasecca; mais, arrêté par la pénurie d'argent et la désertion de ses soldats
1411. 19 mai. que le vaincu avait achetés, il fut contraint de se retirer honteusement. Les Florentins s'entremirent alors entre le roi et le pape pour leur faire signer la paix; mais Ladislas profita de la pre-
1413. mière occasion pour envahir Rome de nouveau. Les Florentins s'apprêtaient à la lui reprendre, quand il fut atteint d'une maladie terrible, attribuée au poison ou à des philtres; il tombait quelquefois dans des accès de rage, au milieu desquels il se livrait à
1414. 6 août. des cruautés atroces; enfin il mourut à l'âge de trente-huit ans, d'une véritable frénésie.

Jeanne II. 1414. Jeanne II, sa sœur, plus âgée que lui de cinq ans, lui succéda; laide et voluptueuse, elle fut le jouet d'indignes favoris. Jacques II de Bourbon, comte de la Marche, qu'elle épousa, voulant être roi de nom et de fait, la mit en prison et fit appliquer à la torture le grand sénéchal Pandolfello Alopo, son amant. Les barons et le peuple, indignés de voir leur reine traitée comme une esclave, l'enlevèrent à ses gardiens, et Jacques fut réduit à subir des conditions humiliantes; emprisonné à son tour, et puis délivré, il alla mourir moine dans un couvent. Après son départ, les Fran-

çais furent chassés de tous les emplois, qui passèrent aux Italiens, et messire Gianni Caracciolo fut investi de toute la confiance de la reine.

Plein d'habileté et de prévoyance, aimé du peuple, qui lui savait gré de pourvoir à sa subsistance, Gianni aurait dominé arbitrairement s'il n'eût rencontré l'opposition de Muzio Attendolo Sforza, père de celui qui devint duc de Milan. Grand guerrier, politique délié, tour à tour victime et favori du roi de Naples, passant du cachot au pouvoir, du pouvoir au cachot, il résolut enfin, à la tête de sa faction, de renverser Caracciolo; mais, voyant qu'il échouait dans la lutte des intrigues, il n'hésita point à faire appel aux vieilles inimitiés des Durazzo et des Angevins, qui devaient être la cause de si grands malheurs et de la longue servitude étrangère.
Il fit inviter Louis III, héritier de Louis II d'Anjou, à venir re- 1420.
vendiquer ses droits. Sforza, nommé vice-roi par ce prince, réunit une armée, et Louis parut lui-même avec une flotte; mais ils eurent à combattre sur terre Braccio de Montone, capitaine d'aventure, et sur mer Alphonse, roi d'Aragon et de Sicile, que Jeanne adopta. Louis, à qui son habile ennemi avait enlevé l'amitié du pape et le courage vénal de Sforza, fut défait et s'éloigna; Alphonse, ne pouvant tolérer l'arrogance de Caracciolo ni les trames qu'il ourdissait pour le supplanter, prit le parti de le faire arrêter.

Jeanne, épouvantée, s'enferma dans Castel-Capuano, déshérita 1423.
Alphonse en faveur de Louis III, et recourut à Sforza, qui ne la sauva qu'avec peine. Cependant, Alphonse ayant été forcé de se rendre en Aragon, elle parvint, avec les secours que lui fournirent Gênes et Philippe-Marie Visconti, à recouvrer sa capitale; Braccio, la meilleure épée de l'époque depuis la mort de Sforza,
qui s'était noyé dans la Pescara, fut battu, et se laissa mourir. 1424.

Par un de ces caprices amoureux que l'âge n'amortissait pas chez elle, Jeanne se brouilla avec Giani Caracciolo; ses ennemis profitèrent de l'occasion pour le faire arrêter et l'envoyer au supplice, ne laissant à la reine que la consolation de lui faire faire de
magnifiques funérailles. 1432.

Louis III avait aussi terminé ses jours sans laisser d'enfants. 1433.
Jeanne désigna pour son héritier René, frère de ce prince, et
mourut à l'âge de soixante-quatre ans. Avec elle s'éteignit la pre- 1435.
mière maison d'Anjou, qui régnait depuis cent soixante-cinq ans. 2 février.
Les adoptions capricieuses de Jeanne coûtèrent des guerres sans fin à la France et à Naples, qui, pour se disputer cette belle couronne, s'appuyaient sur les fantaisies mobiles d'une femme. La

Calabre fut alors réunie à la Sicile, sans égards pour les droits de René.

Sicile. 1296. Nous avons vu comment cette île était échue en partage à Fréderic II d'Aragon, qui la défendit contre les Angevins ; mais, infidèle aux engagements qu'il avait pris envers la Sicile à l'époque de son couronnement, il ne sut pas soutenir la résolution généreuse de ses nouveaux sujets, et souscrivit à une paix sans honneur. Il avait pourtant rétabli l'ordre dans l'île en lui donnant ou en lui permettant de se donner de sages institutions. Afin de consolider la tranquillité intérieure, il congédia les bandes mercenaires de Catalans, qui s'en allèrent avec Roger de Flor chercher fortune en Grèce (1) ; pour récompenser ensuite la nation, qui l'avait élu dans l'accord d'une volonté énergique, il restreignit volontairement les droits de la monarchie.

L'influence du clergé s'était affaiblie dans la lutte que la Sicile avait soutenue contre la cour de Rome. Les Angevins avaient cherché plutôt à se concilier les barons que les cités, parce qu'elles rendaient impossibles les conventions secrètes. Caressées parce que leurs forces étaient nécessaires pour appuyer l'élection, les barons devenaient arrogants, et déployaient une pompe extraordinaire dans leurs vêtements, dans leurs réceptions, dans les cérémonies extérieures. A l'exemple de la noblesse aragonaise, si riche de priviléges, ils s'entouraient de clients et d'*affidés* qui s'obligeaient par serment à protéger leurs intérêts. Ce n'étaient plus les services, mais la naissance qui conduisait aux dignités les plus élevées. Le grand justicier, le grand chambellan, tous les commandants de terre et de mer, étaient choisis parmi les barons. Ils avaient obtenu précédemment qu'il ne serait exposé aucune denrée sur le marché que les leurs n'eussent été vendues ; de plus, il fallait que les vassaux s'en tinssent aux mesures adoptées par chacun d'eux pour le payement de leurs redevances. Peu contents de ces avantages, ils élevaient tous les jours de nouvelles prétentions, si bien que Frédéric, quoiqu'il joignît la force à la douceur, parvenait avec peine à les réprimer.

Afin de refréner l'avidité des magistrats dans la campagne, il limita leur juridiction et leur autorité. L'île fut divisée en quatre vallées au lieu de deux, et il nomma un certain nombre de juges subalternes, qui relevaient de quatre grandes cours de justice. En même temps qu'il plaçait sous la dépendance du directeur des finances (*magister secretus regni*) des secrétaires spéciaux,

(1) Voy. ci-dessus.

institués à Palerme, Messine, Catane et Syracuse, Frédéric réduisait à une sorte de magistrature communale les *maîtres jurés*, institués par Charles d'Anjou, à raison d'un par ville ou bourg, pour surveiller les actes de la justice du roi, des nobles et du clergé. Il confia aussi aux municipes la nomination et la surveillance de plusieurs magistratures jadis d'institution royale, qu'il était difficile de contrôler de loin, ne réservant à la couronne que la nomination du premier juge dans chaque localité. Les différentes cités furent divisées, autant que possible, de manière à former des corps indépendants, plus faibles contre l'autorité royale.

L'organisation par municipes, à laquelle les Hohenstaufen s'étaient opposés, put aussi se développer, et dans la suite poser des limites à l'autorité du souverain. Un bailli, quelques juges et des jurés constituaient le collége municipal, qui, dans certains cas, s'adjoignait un nombre plus ou moins grand de marchands et d'anciens du pays. Les nobles, au moins dans les villes royales, et plus tard leurs affidés, furent exclus des charges municipales. Ainsi la corporation bourgeoise et le corps aristocratique se trouvaient séparés et dans un état d'opposition mutuelle. Frédéric permit aux nobles de vendre et d'hypothéquer leurs fiefs sans avoir besoin de l'assentiment royal, pourvu que ce ne fût pas en faveur du clergé, à la condition de payer au fisc le dixième de la valeur et de soumettre le nouveau propriétaire aux mêmes obligations que son prédécesseur. Ce qui semblait de sa part une concession arrachée par la nécessité était l'une des mesures les plus propres à diminuer les propriétés et à faire circuler les richesses, dont l'accumulation entravait l'exercice du pouvoir.

Le roi Jacques, à qui l'urgente nécessité faisait une loi de se concilier les Siciliens, avait exempté d'impôts des communes entières; aussi les finances manquaient lorsqu'une guerre interminable faisait sentir plus vivement le besoin d'argent. Frédéric eut beaucoup de peine à les relever. Il fit voter, à cet effet, des contributions nouvelles par les parlements, où il appela constamment, avec les prélats et les barons, les syndics des villes, représentants du peuple, qui formèrent un troisième *bras* : il imitait ainsi, avec le nom, quelques-unes des formes de la constitution aragonaise. Le roi, revêtu des insignes de sa dignité, ouvrait l'assemblée par un discours adressé aux trois bras; les prélats et les barons étaient assis des deux côtés du trône, les syndics des villes en face, et chaque bras délibérait séparément. La première assemblée tenue à Catane, 1296.
dans laquelle Frédéric fut élu, décida l'union perpétuelle du parlement, et soumit le clergé à l'obligation de contribuer aux char-

ges publiques pour tous les biens qui ne seraient pas affectés spécialement aux fonctions du culte.

1098. Ce droit de la monarchie sicilienne, en vertu duquel Urbain II avait conféré au roi Roger Ier l'autorité de légat pontifical, fut recouvré par les princes aragonais, quoique Charles d'Anjou l'eût abandonné à la cour de Rome (1).

La Sicile sortit donc de sa révolution avec une organisation monarchique unique en Italie. Il faut savoir gré à Frédéric d'avoir maintenu la tranquillité et la justice dans des temps si orageux, sans recourir à l'oppression; mais dès lors commence la décadence de l'île, où l'intérêt de l'aristocratie devint, au lieu de l'ordre politique, l'objet d'une législation partiale. Les nobles, que les princes souabes avaient tenus en bride, devinrent si audacieux dans la guerre qui succéda aux Vêpres siciliennes, qu'ils
1337-42. prétendirent, sous Pierre III, rendre héréditaires les plus hautes charges; chaque maison se fit, avec sa clientèle bourgeoise, le centre de partis qui se battirent sous les noms des Alagona et des Chiaramonte, des Palizzi et des Ventimiglia, chefs dont chacun avait sa bannière et ses prosélytes.

Ces luttes devinrent plus acharnées sous Louis, qui succéda à son
Frédéric le Simple. 1355. père à l'âge de cinq ans, et sous son frère Frédéric III le Simple, qui n'en avait que treize. Tout l'édifice représentatif s'écroula, et le gouvernement central disparut presque entièrement. « La fureur « des partis devint telle que, partout où ils se rencontraient, ils se « tuaient sans miséricorde comme des bêtes féroces, au moyen « de piéges et de trahison; ils employèrent le fer et le feu pour « dévaster les domaines les uns des autres... La culture des champs « fut livrée à un tel abandon, les produits recueillis se consumè« rent si complétement que cette île, qui naguère était une fon« taine d'abondance, fut réduite par la famine et la misère à voir « un grand nombre de ses habitants émigrer par familles dans les « autres pays (2). » Le moment parut favorable aux rois de Na-

(1) Gregorio, *Considerazioni sopra la storia di Sicilia;* Palerme, 1807.

(2) M. Villani, qui s'exprime ainsi, livre II, ch. 16, ajoute ce fait à l'appui : « Un Catalan qui tenait un château fort amena ses compagnons à entrer en négociation avec un comte de Ventimiglia, qui, dans son désir d'être maître de cette place, y entra, trop confiant dans le traité intervenu, avec cent quatre hommes, bien qu'il eût l'intention d'y mettre une garnison plus forte. Mais à peine s'y furent-ils introduits que les portes furent fermées par les traîtres, qui firent le comte et les siens prisonniers. Quoiqu'il y eût, dans le nombre des hommes qui voulaient se racheter au prix de beaucoup d'argent, et qu'il était bon de conserver pour les chances incertaines de la guerre, l'âme féroce des Catalans se livra à toute sa cruauté. Dépouillant immédiatement les malheureux prisonniers,

ples, qui avaient dissimulé, mais non déposé leurs prétentions; Jeanne occupa Messine, avec la promesse d'en faire la capitale de 1350. la Sicile; mais Chiaramonte et Ventimiglia réunis la recouvrèrent, et les rois de Naples consentirent à la paix, à la condition que l'île leur payerait tribut.

Frédéric Ier avait établi, à la manière salique, le mode de succession par agnats, à l'exclusion des femmes; mais le pape 1377. autorisa Marie, unique héritière de Frédéric III, à lui succéder. Pierre d'Aragon, après s'être opposé à cet arrangement, consentit à ce que Martin, son neveu, épousât la princesse; mais, comme 1392. tous deux moururent sans laisser d'enfants, le père du mari, le vieux Martin, ex-roi d'Aragon, leur succéda. La Sicile tomba Martin le Vieux. ainsi dans la condition malheureuse d'une province, condition 1409. dont elle ne put sortir pendant trois siècles. Pour comble de maux, le pape et les rois napolitains ne cessaient de fomenter des discordes déjà inévitables d'après la constitution du royaume, et qui continuaient de l'agiter même après que la liberté avait péri.

Au premier rang parmi les barons figuraient les familles de Chiaramonte et d'Alagona, la première favorable aux Italiens et dès lors plus populaire, l'autre attachée aux Espagnols; mais la faction *latine* et le parti *catalan* tyrannisaient le pays à l'envi, en s'arrachant les revenus de l'État, l'administration, la guerre, la justice. Au lieu d'améliorer leur organisation municipale, les villes se trouvaient dominées par les nobles, qui élisaient les magistrats, chassaient le capitaine royal, le remplaçaient par un baron de leur parti, et les traitaient comme des métairies dont ils auraient été les propriétaires.

Lorsque Martin II essaya de relever le pouvoir monarchique, les barons, oubliant leurs inimitiés, et d'ailleurs soutenus par le pape, se liguèrent à Castronovo pour se défendre les uns les autres. Martin, obligé alors de négocier avec eux, s'efforça de remettre les choses sur l'ancien pied, de recouvrer les revenus aliénés, et de placer le pays sous la protection d'une armée permanente de trois cents bassinets ou barbutes, dont cent étaient Siciliens, et le reste étrangers.

ils leur lièrent, ainsi nus, les mains au dos, les firent monter les uns après les autres sur les créneaux de la plus haute tour du château, et les lancèrent sans pitié de cette hauteur au fond du précipice, où leurs pauvres corps furent déchirés par l'impétuosité de la chute contre les anfractuosités des rochers. Le comte seul fut gardé vivant, non par un mouvement d'humanité, mais par le désir d'en obtenir, pour sauver sa tête, un château qu'il possédait dans le voisinage de ses barbares ennemis. »

A peine ces améliorations commençaient-elles à produire quel-
1412. que effet, que de nouveaux troubles éclatèrent. A la mort du roi Martin II, les partis relevèrent la tête; Messine, se rappelant ses anciens efforts, secoua le joug étranger et promit fidélité au pape Jean XXIII, qui déclara les Aragonais déchus, faute d'avoir payé le tribut au saint-siége. Mais ce qui déplaisait au peuple convenait aux barons; ils vinrent donc en aide à ceux qui lui faisaient la guerre, et ne déposèrent les armes que lorsque Ferdinand de Castille, monté sur le trône d'Aragon, fut reconnu par tous comme roi légitime.

Alphonse le Magnanime. 1416. Il ne vint pas même visiter l'île, et si Alphonse (V d'Aragon), qui lui succéda, s'y rendit, ce fut uniquement pour colorer ses dessins sur la Corse et le royaume de Naples. Il se prétendait héritier de cette couronne par l'adoption de Jeanne II; mais René, frère de Louis III, s'appuyait du même titre. Les habitants se divisèrent entre les deux prétendants, qui s'apprêtèrent à mériter le trône en faisant au pays le plus de mal possible. Alphonse assiégea Gaëte, défendue par les Génois, et la réduisit à l'extrémité; comme on venait d'en faire sortir les enfants, les femmes et les vieillards, il répondit à ceux qui lui conseillaient de les repousser afin d'affamer la ville : *Plutôt ne pas prendre Gaëte que de renier l'humanité;* il les accueillit et les nourrit.

La flotte de Gênes, qui était sous les ordres de Philippe-Marie
1435. 5 août. Visconti, battit celle d'Aragon près de l'île de Ponza (1), et fit prisonnier le roi lui-même, qui fut envoyé à Milan avec deux de ses frères et une centaine de barons tant espagnols que siciliens. Cet Alphonse avait lu quatorze fois la Bible avec les commentaires

(1) Cette victoire, que Sismondi appelle *la plus importante, la plus glorieuse qui, de tout le siècle, eût été remportée sur la Méditerranée,* fut due à un stratagème qui semble puéril à une époque où l'artillerie était déjà connue. « On combattit, disent les chroniques napolitaines (*Rer. Ital. Script.*, XXI, 1101), avec du savon, de l'huile, de petits pots en terre cuite, des pierres de chaux, que l'on jetait du haut des huniers sur les navires ennemis, ce qui faisait qu'ils ne se voyaient pas les uns les autres, et frappaient sur les leurs, les prenant pour des ennemis. » Jean Cavalcanti dit plus explicitement : « Le moyen employé par les Génois fut d'une adresse merveilleuse; ils emportèrent en nombre infini des vases de terre, comme casseroles et cruchons, qu'ils remplirent de chaux vive et de cendre de guède; puis, au commencement de la bataille, ils s'arrangèrent pour que le vent leur soufflât aux reins, et à l'ennemi en face. Les Génois ne recoururent pas moins aux vases qu'aux armes, et leurs ennemis étaient frappés au visage par les cendres brûlantes et enflammées que le vent chassait; les pores étant ouverts par la transpiration et par la fatigue de la bataille, cette chaux leur causait tant de douleur qu'ils abandonnaient leurs armes, et que chacun ne s'occupait que de se frotter les yeux. »

de Nicolas de Lira, et la citait à chaque instant; il entendait chaque jour deux messes basses et une chantée, et l'affaire la plus importante ne pouvait l'empêcher de remplir ce devoir : on le voyait aux solennités à genoux, la tête découverte et les yeux fixés sur son livre d'offices. Le jeudi saint, il lavait et baisait les pieds d'un certain nombre de pauvres; toutes les nuits il se levait pour dire l'office, jeûnait au pain les vigiles et les vendredis, sans négliger d'accompagner le viatique qu'on portait aux malades (1). Alphonse joignait à une âme élevée des manières tellement nobles et séduisantes que le cœur glacé de Philippe-Marie lui-même s'y laissa prendre. Le prince aragonais lui persuada qu'il était important pour lui de ne pas laisser une maison française s'asseoir dans la basse Italie; non-seulement Visconti lui rendit la liberté sans rançon, mais encore lui procura les moyens de conquérir le royaume, objet de son ambition.

L'autre roi de Naples, René, se trouvait aussi prisonnier du duc de Bourgogne. Lorsqu'il eut recouvré la liberté, les deux compétiteurs commencèrent une guerre où ils firent assaut de valeur et de générosité. René, seigneur d'un petits pays, n'aurait pu, avec le seul appui d'un pape exilé, se défendre contre Alphonse, roi de Sicile, de Sardaigne, d'Aragon et de Catalogne, sans les bandes de Jacques Caldora, duc de Bari, qui avait réuni les troupes laissées par le roi Ladislas, et passait, depuis la mort de Braccio et de Sforza, pour le premier capitaine du temps; aussi, lorsqu'il eut cessé de vivre, et que son fils se fut brouillé avec les Angevins, la cause des princes français fut perdue.

Alphonse, au moyen d'un conduit souterrain qu'il découvrit, 1442
pénétra dans Naples, et René, qui s'était fait aimer dans le pays, se retira en France. Alphonse fit son entrée triomphale à Naples avec une couronne en tête et cinq à ses pieds, par allusion à ses autres royaumes d'Aragon, de Sicile, de Corse, de Sardaigne et de Majorque. Les nobles espagnols et les seigneurs napolitains de son parti furent récompensés aux dépens de ses adversaires. Tout en se livrant à l'étude et aux plaisirs d'une cour voluptueuse, il prenait une part très-active aux événements qui agitaient l'Italie. Tite-Live était son manuel, et il avait pour compagnie habituelle Georges de Trébizonde, Valla, Philelphe, le Panormitain, Manetti, Bruno l'Arétin, Decembrio, Aurispa, Pontano, Gaza, Crisolara, avec lesquels il aimait à s'entretenir. Il résidait le plus souvent à Naples, où il institua la *sainte cour royale* de Sainte-Claire

(1) Vespasien.

ou cour capouane, juridiction suprême qui s'étendait sur tous ses États. Il concéda aux barons napolitains, dans ses investitures, le droit de justice qu'ils n'avaient jamais possédé; cette aliénation de l'une des plus précieuses prérogatives de la couronne, il la faisait dans l'espoir qu'ils accepteraient pour son successeur Ferdinand, son fils naturel.

Ferdinand passait pour être né de Marguerite de Hijar; la femme d'Alphonse fit étrangler cette demoiselle, qui sauva, dit on, par sa mort, l'honneur d'une plus haute dame. Alphonse renvoya sa femme en Espagne, et fit serment de n'y plus re-
1458. tourner lui-même; par son testament, il nomma Ferdinand roi de Naples, et laissait à Jean, son frère, la Sicile, la Sardaigne et les autres États d'Aragon. De nombreux compétiteurs voulurent disputer à Ferdinand son héritage; mais il épousa la fille du plus redoutable d'entre eux, qui était son oncle Jean. Il fut soutenu contre les autres par François Sforza et Georges Castriot Scanderbeg, qui payait ainsi l'assistance qu'Alphonse lui avait prêtée contre Mahomet II. Son triomphe fut assuré lorsque Jacques Piccinino, le plus grand capitaine d'aventure de l'époque et
1464. gendre de François Sforza, eut quitté le service de Jean d'Anjou pour passer au sien. Ferdinand, pour l'en récompenser, le fit assassiner; les conventions stipulées ne l'empêchèrent point de sévir contre des ennemis vaincus.

Ferdinand contribua, plus que tout autre, à troubler la paix dont jouissait l'Italie depuis 1454; il s'entendit avec le pape et la république de Sienne pour renverser la puissance des Médicis. D'accord avec les Vénitiens, Laurent raviva la faction angevine (1), et puis conclut la paix en détournant l'orage sur Venise; indignés

(1) Jean Pontano raconte (*Belli Neapolitani*, lib. V) que pendant que Ferdinand de Naples assiégeait, sous Mondragon, une citadelle du parti angevin, que le manque d'eau avait réduite à l'extrémité, certains prêtres impies firent tomber la pluie par des conjurations magiques. Ils trouvèrent quelques jeunes gens intrépides qui gagnèrent de nuit le rivage par des chemins très-difficiles; là ils blasphémèrent sur un crucifix, en proférant les malédictions les plus horribles; puis ils le jetèrent dans les flots, en demandant la tempête au ciel, à la mer, à la terre. Au même moment, les prêtres avaient pris un âne, et lui disaient, comme à un moribond, les prières des agonisants; ils le firent communier, et, après avoir célébré ses obsèques, l'ensevelirent vivant devant les portes de l'église. Soudain le ciel se couvrit de nuages, la mer mugit en fureur, l'obscurité se répandit dans les airs, les tonnerres et les éclairs sillonnèrent les nuages, d'où s'épanchèrent des torrents de pluie; et, la citadelle se trouvant désormais pourvue d'eau en abondance, Ferdinand fut obligé de se retirer.

Dans de pareilles extrémités, l'ancienne Rome ensevelissait un homme et une femme.

de cette trahison, les Vénitiens ne craignirent pas d'exciter les Turcs à recouvrer les contrées italiques, qui avaient anciennement dépendu de l'empire d'Orient. Le grand vizir Achmet-Djedik (*Brèche-dent*) débarqua près d'Otrante, le prit, massacra douze mille habitants et emmena dix mille en esclavage; il y laissa garnison, et s'en alla rassembler de nouvelles forces. On conçoit l'effroi de l'Italie; le pape s'apprêtait à fuir au delà des monts, tout en excitant les Italiens à s'armer; mais, à la mort de Mahomet II, la garnison turque perdit l'espoir d'être secourue, et rendit Otrante. Alors Ferdinand, au lieu de s'unir aux autres potentats d'Italie pour la défendre contre les attaques des Turcs, se vengea des Vénitiens, dont il fit entraver le commerce sur le Pô par son gendre Hercule d'Este, duc de Ferrare. C'est ainsi que des passions mauvaises et basses contribuent à former des alliances ou à fomenter des inimitiés.

1460. 28 juillet.

1481.

Conjuration des barons. 1485.

La vigueur avec laquelle Ferdinand refrénait les barons, sa conduite cruelle et surtout les manières hautaines de son fils Alphonse, duc de Calabre, le rendaient odieux. Ce prince fait arrêter Pierre Lallo, comte de Montorio, tout-puissant dans Aquila, et s'empare de la ville, qui se gouvernait en république. Les habitants furieux le chassent de leurs murs, et se donnent à Innocent VIII. Les principaux barons se liguent avec le pontife, quoiqu'il fût d'un caractère pacifique, et font connaître leurs griefs au roi; puis, résolus à ne pas subir la domination d'Alphonse, ils arborent la bannière du saint-siége, et se mettent en révolte ouverte. La paix est enfin conclue, moyennant l'engagement pris par le roi d'accorder entier pardon aux révoltés, et de livrer au pape Aquila avec les barons qui lui avaient prêté hommage.

1487.

C'était un piége de Ferdinand; en effet, les barons n'eurent pas plutôt déposé les armes qu'il les fit arrêter et mettre à mort, occupa Aquila, et refusa le tribut promis. Innocent, indigné, le déclara déchu du trône, et y appela le roi de France Charles VIII, ce qui fut pour l'Italie la source de nouveaux désastres.

La Sicile, de son côté, suppliait en vain le roi de la traiter comme royaume distinct, et non comme une province de l'Aragon. Tous les trois ans on y envoyait un vice-roi dont relevaient les chefs de la chancellerie, autrement dit les secretaires d'État, les magistrats de la haute cour et un grand conseil composé de tous les principaux dignitaires, barons et prélats. Les vice-rois, dont la résidence était mobile, et qui finirent par se fixer à Palerme, avaient sur le papier un pouvoir presque illimité; mais de

fréquentes instructions secrètes venaient leur lier les mains, et les empêchaient de résoudre aucune affaire importante sans en référer au roi, tandis qu'ils pouvaient exercer sur les sujets et les fonctionnaires une autorité arbitraire.

Les charges de maître justicier, de maître archiviste, de protonotaire, de grand sénéchal, de grand chambellan, n'étaient plus que de vains titres, dévolus aux principales familles de Sicile et d'Aragon. En outre, comme le vice-roi remplissait les fonctions de capitaine général, le grand connétable et le grand amiral devenaient inutiles; presque toujours, d'ailleurs, cette dernière dignité fut conférée à un étranger.

Tout ce qui survivait d'existence politique résidait dans les assemblées nationales; elles contre-balançaient le pouvoir éphémère des vice-rois, et leur exposaient les besoins du pays, dans lequel ils restaient à peine assez pour le connaître et l'appauvrir. Pour combler la mesure, l'inquisition espagnole y fut établie, en 1513, par Ferdinand le Catholique.

CHAPITRE XX.

ÉTAT PONTIFICAL.

On avait agité, dans le concile de Bâle, la question de savoir si l'Église ne recouvrerait pas une plus grande pureté en se dégageant des intrigues d'une domination terrestre; mais un des orateurs fit entendre ces paroles : *Il fut un temps où je pensais qu'il serait très-utile de séparer le pouvoir temporel de l'autorité spirituelle; mais je suis convaincu désormais que la vertu sans force est ridicule, et que, sans le patrimoine de l'Eglise, le pontife romain ne serait qu'un serviteur des rois et des princes* (1).

En effet le servage d'Avignon avait démontré aux papes et aux princes combien il importait d'assurer au saint-siége une existence indépendante, afin qu'il ne devînt pas un instrument passif des caprices des rois. On s'occupa donc de consolider sa puissance politique lorsque l'autorité spirituelle déclinait chaque jour. Martin V, de la famille des Colonna, qui put faire cesser le schisme, avait
1423. trouvé le patrimoine de l'Église entièrement bouleversé; mais il y rétablit l'ordre avec dignité. Il obtint de Jeanne II la restitution

(1) SCHROECK, t. XXXII, p. 90.

de Rome, que Ladislas avait occupée; à Braccio de Montone il enleva Pérouse (1), et reprit les autres places tombées dans les mains des tyrans. Le cadinal Albergati, aussi pur dans ses mœurs qu'il était fin diplomate, sut rendre au saint-siége son importance politique dans les affaires d'Italie; par d'habiles négociations, plus fructueuses que la guerre, il parvint à déterminer plusieurs traités de paix.

Plusieurs maisons seigneuriales s'étaient établies sur le patrimoine de saint Pierre : celle des Polenta avait occupé Ravenne jusqu'à l'année 1348, date à laquelle les Vénitiens s'en emparèrent pour la garder un demi-siècle; Faenza et Imola obéissaient aux Manfredi; les Ordelaffi de Forli et les Varani de Camerino y dominaient pour leur propre compte, bien qu'ils fussent considérés comme vicaires du pape. Les Malatesta, capitaines renommés, s'étaient constitué une belle principauté à Rimini en soumettant Fano, Pesaro, Camerino, Saint-Severin, Macerata, Montesanto, Cingoli, Iesi, Fermo, Gubbio; mais ils perdirent toutes leurs possessions sous Martin V, à l'exception de Rimini, de Fano et de Césène. Odone-Antoine de Montefeltro obtint d'Eugène IV, en 1442, le titre de duc d'Urbin. Ce pape, qui vit le pays déchiré entre les Sforzeschi et les Bracceschi et le siége mis par eux devant Rome, d'où il fut forcé de fuir, se décida, pour se faire des appuis, à concéder des domaines et des titres; mais Piccinino, après avoir vaincu Fortebraccio, rendit à saint Pierre son ancien patrimoine.

Nicolas V (Thomas Parentucelli de Sarzane) fut un des papes 1447.
les plus dignes; vu la différence des temps, il contribua plus que Léon X, par une protection éclairée, aux progrès des lettres, des arts et des sciences. Il restaura le Panthéon d'Agrippa et fonda la bibliothèque du Vatican, où il rassembla cinq mille volumes. Tout ce qu'il y avait d'hommes instruits fut accueilli près de lui. Ses lettres étaient écrites par Poggio de Florence, Georges de Trebizonde, Flavio Biondo, Léonard d'Arezzo, Giannotto Manetti, François Philelphe, et c'était à qui lui dédierait des ouvrages. On en traduisit alors beaucoup du grec, notamment l'*Iliade*, la *Cyropédie*, Hérodote, Appien d'Alexandrie, Aristote, Ptolé-

(1) « En 1424 fut tué Braccio de Montone... Il y eut à cette occasion grande fête et allegresse dans Rome, où il se fit des feux de joie et des danses. Tout Romain s'en alla à cheval, la torche en main, accompagner messire Jordano Colonna, frère du pape Martin, vu que l'ennemi du pape était mort. Or, une fois que ses ennemis eurent péri, le pape Martin se trouva sans aucun autre empêchement; il maintint en son temps la paix et l'abondance, et le blé vint à quarante sous la mesure (*rubbio*). » INFESSURA.

mée, Platon, Théophraste et plusieurs saints Pères. Nicolas V se montra très-libéral envers Poggio pour sa version de Diodore; Laurent Valla reçut de lui cinq cents écus d'or pour celle de Thucydide, et il promit à Philelphe, pour l'engager à traduire Homère, une belle maison à Rome, une métairie et dix mille écus. Il en donna quinze cents à Guarino pour Strabon, cinq cents à Perotti pour Polybe, et Manetti en recevait une pension de six cents pour s'occuper d'ouvrages sacrés; il fit en outre commencer une version de la Bible sur le texte hébreu (1). Ajoutez à cela les édifices qu'il releva ou entreprit de toutes parts : des palais remarquables à Orvieto et à Spolète; des bains pour les malades à Viterbe, sans compter la construction des murs de Rome et les églises qui, tombées en ruine pendant leur long veuvage, furent réparées par ses soins. Il se proposait aussi de réédifier Saint-Pierre, comme symbole du rétablissement de l'Église spirituelle.

Il ne s'occupait pas avec autant de soin du bonheur de ses sujets, ou plutôt il voulait les gouverner avec ce despotisme auquel inclinent facilement ceux qui se sentent supérieurs aux autres, et qui sont entraînés par la passion de faire le bien. Une nouvelle tentative pour ressusciter la république romaine fut faite par Étienne Porcari, noble romain, qui s'indignait de voir le gouvernement entre les mains des prêtres, la plupart étrangers, et qui tous étaient, par leur éducation, impropres aux affaires; s'animant à ces vers de Pétrarque, « Noble esprit..., » et se persuadant qu'il était ce chevalier de qui « Rome, les yeux humides, implorait
1453. « merci de toutes ses sept collines (2), » il disposa ses trames pour s'en rendre maître de vive force. Il enrôla des aventuriers et des bannis; puis il se glissa secrètement dans la ville avec le dessein d'occuper le Capitole, de prendre le château Saint-Ange et d'arrêter le pape et les cardinaux.

5 janvier. Mais déjà un espion avait tout révélé au sénateur, qui fit arrêter à un souper tous les conjurés. Porcari fut pendu, avec neuf de ses complices, aux créneaux du château; le pontife, à qui l'on avait représenté cette échauffourée comme une trame d'assassi-

(1) *Les pontifes de Rome répandirent ces ténèbres en déclarant la guerre à toute espèce d'érudition païenne. S'il se fit de temps en temps quelques efforts pour dissiper cette obscurité, ils furent étouffés par les supplices.* RAYNAL, XIX.

(2) *Spirto gentil.....*
Roma.....
Con gli occhi di dolor bagnati e molli,
Ti chier mercè da tutti sette i colli.

nat, resta en proie aux soupçons, poursuivit les fugitifs, et usa de rigueur envers tous ceux qui furent pris. Le reste de sa vie se passa au milieu des terreurs et des supplices. Peu de moments avant sa fin, il disait à deux moines qui se trouvaient auprès de lui : *Jamais il n'entre ici personne qui me fasse entendre la vérité. Je suis tellement confondu par les fictions de ceux qui m'environnent que, si je ne redoutais le scandale, j'abdiquerais la papauté pour redevenir Thomas de Sarzane.*

Lors de l'élection de Calixte III (Alphonse Borgia), que nous avons vu plein de zèle contre les Turcs, les factions des Colonna et des Orsini se ranimèrent; l'irritation devint plus grande encore quand le pontife, au mépris de toutes les convenances, gratifia ses neveux des fiefs de l'Église, et nomma Pierre duc de Spolète, avec le projet, si son existence se fût prolongée, de le placer sur le trône de Naples, alors vacant. Ces abus déterminèrent le conclave suivant à établir que le pape ne pourrait, sans l'assentiment des cardinaux, transférer le saint-siége hors de Rome, conférer le chapeau de cardinal ou des évêchés, faire la paix ou la guerre, aliéner les terres ecclésiastiques. Calixte III. 1455.

Cet Ænéas Sylvius Piccolomini, que l'on a vu jouer le principal rôle dans les discussions du temps, l'un des hommes les plus instruits dans les lettres et le droit canonique, à la fois poëte et historien, succéda à Calixte sous le nom de Pie II. Sa jeunesse s'était passée au milieu des troubles de Sienne, et il avait assisté au concile de Bâle, comme attaché au cardinal Dominique de Capranica. Il changea plusieurs fois de maître, fut souvent ambassadeur, et devint secrétaire d'abord de Félix V, ensuite de l'empereur Frédéric. Il écrivit l'histoire de Bohême, l'état de l'Europe sous Frédéric III, un tableau de l'Allemagne et du concile de Bâle, où il s'était trouvé dans l'opposition, ouvrages d'autant plus intéressants qu'ils émanent d'un témoin oculaire et d'un grand personnage. Il faut y joindre un recueil de lettres d'amitié et d'affaires (1). Sous Pie II. 1458.

(1) Voyez *Æneæ Sylvii Picolomini Senensis... opera quæ exstant omnia*; Bâle, 1551.

Nous possédons une édition plus précieuse des lettres d'Ænéas Sylvius, faite à Milan par maître Uldéric Scinzenzeler, en 1496. On y trouve la trop célèbre histoire de Lucrèce de Sienne, éprise d'un Allemand nommé Euryale, de la suite de l'empereur Sigismond : aventure racontée à la manière de Boccace. Plusieurs autres lettres jettent une grande clarté sur l'époque. Ses œuvres capitales sont : *De gestis concilii Basiliensis Comm.* — *De ortu et historia Bohemorum.* — *Europa, in qua sui temporis varias historias complectitur.* Il écrit bien, quoiqu'il multiplie trop les phrases et les hémistiches. Voici la préface du *Concile de Bâle* : « Je ne sais par quel malheur ou par quel destin je ne puis me

le nom de Jean Gobellini, son secrétaire, il nous a raconté sa vie, continuée par Jacques des Amanati, et qui fut retracée par le Pinturicchio, dans la vieille bibliothèque de Sienne, d'après les cartons de Raphaël.

Pie II soutint avec énergie, comme pape, cette autorité qu'il avait combattue comme diplomate; comme on lui reprochait souvent ses anciennes opinions, il rendit la bulle *Retractationum*, dans laquelle, revenant sur plusieurs propositions qu'il avait lancées contre le pouvoir pontifical et surtout contre Eugène IV, il déclarait qu'il est dans la nature humaine de se tromper; qu'il les avait soutenues non par obstination, mais par erreur, et qu'il lui importait de les rétracter, afin qu'on n'attribuât pas à Pie les opinions d'Æneas (1); il en prit occasion pour exposer une partie de sa vie.

Par suite des agitations précédentes, il n'était pas rare de voir ceux envers lesquels le pape sévissait en appeler au futur concile, et les rois élever la prétention de nommer les évêques dans leurs

détourner de l'histoire, ni employer plus utilement le temps. Souvent je me suis proposé de m'arracher à ces séductions des poëtes et des orateurs, pour suivre un autre exercice d'où j'eusse à tirer quelque chose qui me rendît la vieillesse moins pénible, afin de ne pas vivre au jour le jour, comme les oiseaux et les fleurs. Il ne manquait pas d'objets d'études qui auraient pu me procurer de l'argent et des amis, si j'eusse voulu y concentrer mes forces. Ces pensées ne venaient pas seulement de mon esprit; j'avais autour de moi des amis qui me disaient sans cesse : *Allons donc, Æneas, que fais-tu? La littérature t'enchaînera-t-elle jusqu'à la fin? N'as-tu pas honte, à ton âge, de n'avoir ni champs ni argent? Ne sais-tu pas qu'il faut être grand à vingt ans, prudent à trente, riche à quarante, et que, cette limite passée, c'est en vain qu'on se fatigue?* Ils me conseillaient donc, aux approches de ma quarantième année, de chercher à m'assurer quelque chose avant qu'elle arrivât. Souvent je me mis à la besogne et me promis de suivre leur conseil. Je jetai au loin les livres des orateurs; je jetai les histoires et tous les écrits de ce genre, comme ennemis de mon salut. Mais, comme certains insectes ne savent fuir la flamme d'une bougie, et finissent par s'y brûler les ailes, de même je reviens à mon mal, où force m'est de périr, et, à ce que je vois, rien que la mort ne m'enlèvera à cette étude. Mais, puisque la destinée m'entraîne et que je ne puis faire ce que je veux, il me faut unir la volonté au pouvoir. On me reproche ma pauvreté; mais pauvre et riche doivent vivre jusqu'à la mort. Si la pauvreté est un malheur pour les vieillards, elle l'est plus encore pour les ignorants. Avoir un corps sain et les facultés de l'esprit entières, cela est donné au pauvre non moins qu'au riche. Si j'obtiens cela, je ne demande rien de plus. Que Dieu m'accorde de jouir en bonne santé de ce que j'ai, et qu'il me fasse la grâce de fournir mes années de vieillesse avec un esprit sain, non sans honneur ni sans lyre. Or, puisque c'est chose arrêtée ainsi, revenons à nos commentaires. »

(1) Il faisait la même distinction dans ce mot célèbre : *Quand j'étais Æneas, personne ne me connaissait; maintenant que je suis Pie, chacun m'appelle son oncle.*

États; en conséquence, Pie II défendit (par la bulle *Execrabilis*), dans le concile de Mantoue, sous peine d'excommunication, « d'appeler des décisions du pape au futur concile, tribunal qui n'existe pas. » Mais les sanctions qui avaient eu lieu à ce sujet pendant les 1460.
orages passés lui devinrent une source de graves embarras. Au moment où, luttant de toute l'énergie de sa conviction contre l'indifférence d'un siècle égoïste, il préparait la croisade contre les Turcs, il expira à Ancône (1).

Pierre Barbo, Venitien, élu pape après lui sous le nom de Paul II. 1464
Paul II, était un bel homme, très-adroit à s'insinuer dans les bonnes grâces de chacun par de petits services et sa sympathie pour les souffrances d'autrui, ce qui l'avait fait surnommer *Notre-Dame de Pitié*. Il visa continuellement à trois choses : l'agrandissement de ses neveux, en vue desquels il fit déclarer nulle la stipulation imposée par le conclave; la croisade contre les infidèles; l'abrogation de la pragmatique sanction de Bourges, où les prérogatives pontificales lui paraissaient entamées par le clergé gallican. Il échoua dans ses trois tentatives. Informé que les soixante *abréviateurs* (collége institué par Pie II pour rediger les brefs en style châtié) faisaient trafic de leurs fonctions, il les cassa, dans la pensée qu'il était digne de Rome de donner tout gratuitement. Ces soixante lettrés, furieux de la perte de leur emploi, le dénigrèrent à l'envi, et l'un d'eux, Barthélemy Sacchi, de Piadena (le Platina), lui manqua de respect à tel point qu'il fut condamné à l'emprisonnement. Impliqué ensuite dans une conspiration que l'on découvrit, il fut appliqué à la corde, supplice dont il se vengea par les violentes calomnies qu'il accumula sur le pontife dans ses *Vies des Papes*.

On accuse Paul II d'avoir persécuté les restaurateurs de la littérature classique; nous inclinons, quant à nous, à lui trouver des excuses, s'il fut effrayé en voyant le paganisme faire irruption non-seulement dans l'art, mais encore dans les doctrines et la vie; les érudits rougir des noms de saints qu'ils avaient reçus au baptême, et changer ceux de Pierre en Piérius, de Jean en Jovien, de Marin en Glaucus; célébrer des fêtes à la manière antique, en sacrifiant un bouc, et, sous prétexte de remettre Platon en honneur, se jeter dans les doctrines les plus absurdes. On dira peut-être que c'etaient des choses frivoles, mais elles entraînent à de sérieuses conséquences. Il est certain que Paul II dépensa beaucoup pour exhumer des antiquités. Ami des arts, il se fit faire une tiare

(1) Voy. ci-dessus.

de la valeur de cinquante mille marcs (275,000 fr.); il réussit à former une ligue de tous les potentats d'Italie pour maintenir l'indépendance de chacun. Les princes d'Este, qui déjà avaient obtenu de l'empereur le duché de Modène et de Reggio, reçurent du pontife le titre de ducs de Ferrare; il fit asseoir parmi les cardinaux Borso d'Este, auquel il donna la rose d'or. Il n'était plus question de projets de réforme pour la curie romaine, et pendant qu'on rejetait bien loin l'idée d'assembler un concile, les commanderies et les bénéfices, concédés ou promis, se multipliaient avec les autres abus de ce genre.

1471. Sixte IV (François de la Rovère de Savone), dont nous avons vu la politique incertaine et déloyale à Naples et à Florence, a laissé un plus mauvais renom que Paul II. « Le premier il montra ce que pouvait un pontife, et comment plusieurs choses traitées précédemment d'erreurs pouvaient se cacher sous l'autorité pontificale (1). » Il tâcha d'armer la chrétienté contre les Turcs; mais il ne réussit qu'à leur enlever Smyrne et à les chasser d'Otrante. Les jeunes garçons dont il s'entourait firent médire de ses mœurs. Il déploya une extrême rigueur dans les guerres qui se rallumèrent entre les Colonna et les Orsini, et mit la ville à feu et à sang. Bénéfices, évêchés, principautés, dignités, emplois plurent sur les Riario et les la Rovère, ses neveux. Raphaël Sansoni, nommé cardinal à dix-sept ans, traînait après lui une suite de seize évêques; l'inepte Pierre Riario, légat de toute l'Italie, avait une cour de plus de cinq cents personnes. Sixte IV fonda, pour Jérôme Riario, la seigneurie d'Imola, avec le projet de lui en ménager une plus grande dans la Romagne; les Médicis s'y opposèrent; pour se venger, il entra dans la conspiration des Pazzi, et punit Laurent, par des excommunications, de ne pas s'être laissé égorger.

1484. Sixte IV caressa Venise tant qu'il espéra s'en faire un instrument pour son népotisme ambitieux; puis, il l'abandonna pour s'unir au roi de Naples et au duc de Ferrare, qui faisaient la guerre aux Vénitiens, et jeta sur eux l'interdit. Venise, sans s'inquiéter
7 août. de la sentence, cita le pape au futur concile, et recouvra ensuite, à la paix de Bagnolo, ce qu'elle avait perdu, avec ses droits de navigation sur le Pô et la Polésine de Rovigo. « Ces procédés am« bitieux le firent plus *estimer* des princes d'Italie, et chacun « chercha à s'en faire un ami (2). » Le fait est que ce népotisme

(1) MACHIAVEL.
(2) MACHIAVEL.

effronté déshonorait l'Église. L'abus des censures leur faisait perdre tout crédit, et Louis XI envoya intimer au pape, avec hauteur, l'ordre de retirer celles qu'il avait lancées contre Florence, et de convoquer un concile.

A peine Sixte IV, abreuvé d'amertume par l'insuccès de ses 13 août.
tentatives, eut-il rendu le dernier soupir, qu'on démolit le palais de ses neveux; les grains amassés par lui furent pillés, et les Colonna, qu'il avait persécutés, rentrèrent dans Rome, où ils se maintinrent les armes à la main. Les cardinaux s'efforcèrent de prévenir de nouveaux désordres en établissant encore une capitulation; mais au lieu de ces expédients, toujours éludés, ils auraient dû songer à faire un bon choix. De l'argent et des promesses
le firent tomber sur Jean-Baptiste Cibo, qui prit le nom d'Innocent VIII, et dont les pasquinades disaient : *C'est avec raison qu'on l'appelle Père.* Il embellit Rome et punit quelques falsificateurs de bulles; mais il se mit à la merci de son neveu Francisque Cibo, qui s'enrichissait en accordant, moyennant de fortes primes, l'impunité aux bandits dont Rome était devenue un repaire. Innocent créa, à sa suggestion, une grande quantité d'emplois qui furent vendus à des prix élevés; les personnes qui les avaient achetés trafiquaient des grâces apostoliques pour s'en dédommager. 1484.

Venise, considérant le clergé comme soumis au gouvernement, avait toujours nommé aux bénéfices et aux dignités. Innocent, qui voulait s'attribuer l'élection des siéges de Padoue et d'Aquilée, leur dénia ce privilége, avec défense de prélever les dîmes qu'il avait imposées sur les fondations religieuses; il combattit, à l'aide d'une politique tortueuse, la perfidie de Ferdinand, roi de Naples, et négligea les affaires ecclésiastiques. Le désir de prolonger des jours que les anciens pontifes prodiguaient avec une sainte générosité le fit recourir à tous les moyens, jusqu'à faire passer dans ses veines le sang de trois jeunes enfants.

C'est ainsi que la dégradation des papes préparait le fléau qui déjà menaçait l'Église; mais nous voulons nous arrêter avant de parler d'un pontife encore plus diffamé.

CHAPITRE XXI.

CONDITION DE L'ITALIE. — MOEURS.

Les innombrables seigneuries entre lesquelles l'Italie avait été morcelée se trouvent désormais réduites à quelques-unes qui, se faisant équilibre, empêchent l'une d'elles de prévaloir sur les autres, et de réduire le pays en monarchie. Nous avons vu ce projet, formé plusieurs fois, échouer par l'opposition des autres États et surtout par celle des pontifes. Les papes présentaient un obstacle puissant, quoiqu'il ne fût pas le seul, à l'union de cette belle contrée, union qui ne put s'effectuer, ni avant leur domination, ni après leur abaissement, comme aux époques de Ladislas et de Napoléon (1). La cause de la division des Italiens est donc plus profonde qu'ils ne le croient, et ils peuvent bien regretter que la Péninsule n'ait pas été subjuguée alors par quelque prince, pour être réduite par la force à cette unité qui fut imposée à la France, à l'Angleterre, à l'Espagne; mais ils commettraient une injustice en accusant leurs pères de ce qui peut-être était impossible, mais à coup sûr peu désirable pour eux. L'idée de l'unité nationale est parmi les théories sociales la plus difficile à concevoir, et la dernière que reçoivent les peuples; car elle exige un grand travail d'esprit, le sacrifice de préventions puissantes et la réparation d'injustices enracinées. De plus, la similitude de race ne suffit pas pour déterminer un peuple à s'unir à un autre, et des faits récents en font foi.

Les forces des divers États se trouvaient tellement équilibrées que chacun d'eux était dans l'impossibilité de soumettre les autres. Il existait dans la Lombardie, la Romagne et le royaume de Naples une foule de gentilshommes qui, « indépendamment de ce qu'ils « menaient une vie oisive, pourvus de toutes choses en abondance, « au moyen des produits de leurs propriétés, commandaient à « des places fortes, et avaient des sujets qui leur obéissaient (2); » c'étaient de petites souverainetés disposées à se réunir contre qui-

(1) Le pouvoir temporel des papes était alors bien faible; Machiavel dit que, « à partir d'Alexandre VI, les potentats italiens, non-seulement ceux qu'on appelait ainsi, mais tout baron et seigneur, quelque petit qu'il fût, faisaient peu de cas de l'Église quant au temporel. » *Du Prince*, XI.

(2) MACHIAVEL. *Décades*, I, 55.

conque voulait les subjuguer, et à lui susciter autant de guerres qu'il y avait de châtelains.

Il n'aurait donc été possible de réaliser cette unité idéale qu'à travers le despotisme, qui eût détruit la diversité de coutumes, d'usages, de priviléges, et abattu les sommités, pour faire peser sur tous le rude niveau de l'obéissance. En attendant, les peuples souffrent; ils s'indignent de la servitude, qui ne fait que leur rendre plus évidents les avantages de la liberté, et le moment vient où, à l'égalité devant un maître, se substitue l'égalité devant la loi.

Les différents États formaient des unités distinctes; en détruire un aurait été un crime politique, comme d'abolir une vaste monarchie. Que diraient les publicistes si quelqu'un proposait aujourd'hui de soumettre Naples, par exemple, aux grands-ducs de Toscane? N'entendons-nous pas tous les jours les plaintes de Gènes et de Venise? Le Portugal, peuplé de trois millions d'habitants, pourrait être incorporé à l'Espagne, dont les habitants ont eu la même origine que les siens et subi les mêmes vicissitudes; or, quand Napoléon demanda au comte de Lima, dans la conférence de Bayonne, si les Portugais voudraient devenir Espagnols, il répondit fièrement : *Non*, et reçut des éloges pour son généreux patriotisme (1).

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour apprécier l'opposition des Florentins ou des Vénitiens à l'ambition des Visconti ou des princes angevins. Les hommes d'État même du siècle suivant les proclamèrent avec éloge les défenseurs de la liberté italique. Ils n'avaient pas d'ailleurs de motifs sérieux pour immoler leur individualité quand la division n'entraînait point de périls pour l'indépendance de la patrie, périls qui, du reste, n'apparurent que sous Charles-Quint. La conquête seule aurait donc pu réduire le pays à l'obéissance; mais elle eût rendu malheureuse la génération qui l'aurait subie, et peut-être aurait-elle éteint la vie qui se montra si vigoureuse dans le pays tant qu'il fut désuni (2).

L'Italie eût d'autant plus souffert que la société se trouvait subdivisée, dans chaque cité, en une foule de confréries et de cor-

(1) M. de Pradt le vit *grandissant de dix pieds, s'affermissant dans sa position, portant la main sur la garde de son épée, et, d'une voix qui ébranla les voûtes de l'appartement, répondre* : Non.

(2) Machiavel lui-même dit que le nombre des grands hommes dépend du nombre des États; à mesure que ceux-ci sont anéantis, les autres diminuent avec l'occasion d'exercer leur capacité.

porations, chacune avec ses priviléges et une espèce de souveraineté; en effet, si Florence assujettissait Pise, et Venise Padoue, les industries de la laine et de la soie, dans les villes vaincues, étaient sacrifiées aux intérêts et à la jalousie de ceux qui, dans la cité victorieuse, leur faisaient concurrence.

Il y a lieu certainement de regretter que les Italiens aient trop subi, dans leur système intérieur, l'influence des anciens souvenirs, quand ils avaient besoin, après la défaillance de leur vieille énergie, de tout le sentiment de l'actualité pour s'organiser, et surtout qu'ils aient attendu, désunis, le coup mortel, avec des lois, des civilisations, des institutions et des dialectes entièrement différents. Néanmoins on ne saurait reprocher à ces anciens républicains de ne pas s'être imposé des sacrifices que les hommes d'aujourd'hui ne se résigneraient à subir qu'avec peine. Ne transportons point dans leur temps les idées et les désirs du nôtre; n'exigeons pas qu'ils aient pu prévoir les maux qui, venus du dehors, devaient bouleverser les calculs des hommes d'État et tromper les efforts des braves. Dans la vie démocratique, l'homme conçoit une haute idée de son pays et de lui-même; il s'exprime sans gêne dans les réunions, parce qu'il ne suppose pas qu'on ait pour lui un mépris qu'il n'a pas pour les autres; lorsqu'il s'entretient avec quelqu'un, il fait plus d'attention aux idées et aux sentiments qu'à la manière de s'exprimer, au fond qu'à la forme. Toute la littérature de ce siècle en témoigne; elle nous fait voir que les Italiens avaient une patrie quand les Français n'en connaissaient pas même le nom (1). Pour ceux qui réfléchissent, le mal ne fut pas dans le défaut d'union, mais plutôt dans la persistance à vouloir attirer toute la vie publique vers un centre unique, ce qui a été regardé comme très-préjudiciable alors et depuis. En effet, le pays fut perdu lorsqu'on eut supprimé tous ces petits corps, afin de substituer à leur existence vigoureuse une vie artificielle et décolorée. Au milieu de ces petites sociétés distinctes, on ne cherchait pas la liberté de quelques-uns, mais l'indépendance de tous; on ne travaillait pas pour des maîtres, mais pour soi-même. L'habitude des réunions politiques donnait aux citoyens l'adresse dans le maniement des affaires et la conscience de la dignité personnelle. Le marchand et le cardeur de laine pouvaient devenir gonfaloniers et doges; comme on n'admettait point de priviléges, on s'occupait des intérêts du peuple, et les écoles, les hôpitaux, les beaux édifices se multipliaient en tous lieux.

(1) Tocqueville, *de la Démocratie*, II, 117, dit qu'on ne trouve le mot *patrie* dans aucun écrivain français avant le seizième siècle.

Dans le régime de l'égalité, les priviléges de l'État sont estimés plus haut que ceux des individus; aussi l'on accorde volontiers au pouvoir dirigeant des droits même contraires à la liberté personnelle. Les tyrannies vinrent de là. Les princes qui héritèrent de la liberté tumultueuse des communes, venant après la ruine des priviléges féodaux, se trouvèrent investis d'un pouvoir despotique; tel fut Napoléon lorsque la révolution eut fait disparaître le clergé, la noblesse et les riches propriétaires. Ils dominaient pourtant au nom du peuple ou par commission impériale, deux formes différentes d'un même despotisme.

L'incertitude dans l'ordre des successions augmentait encore le mal, car on ne pouvait invoquer le principe de la légitimité pour des dynasties de fraîche date, et qui n'étaient reconnues que de fait. Contraints de se maintenir au milieu d'ennemis, les tyrans ne regardaient pas aux moyens; aussi pouvait-on, dans les cours, même les meilleures, prendre des leçons de passions effrénées et de politique tortueuse. Les plus grands hommes n'étaient retenus ni par la crainte ni par la honte, attendu, dit Machiavel (1), que les grands hommes rougissent de perdre, mais « non pas de gagner par la tromperie. » Il en résultait quelque bien; mais il n'y avait pas d'institutions pour le rendre durable. Ce terrible peintre de son époque ajoute : « Les royaumes qui « dépendent uniquement de la vertu d'un homme ne durent pas, « parce que cette vertu manque avec sa vie, et il est rare qu'elle se « reproduise dans son successeur. Le salut d'une république ou « d'un royaume ne consiste donc pas à posséder un prince qui « gouverne avec prudence pendant qu'il existe, mais un souve« rain qui l'organise de manière que, lui mort, l'État puisse encore « se soutenir. »

Les républiques ne s'étaient pas donné des institutions plus libérales, et celle qui se constitua d'une manière plus durable n'y parvint que par la tyrannie vigoureuse de ses patriciens. Pise, Pistoie, Trévise, la Lunigiane...... étaient aussi opprimées par une république qu'elles auraient pu l'être par un petit prince; car les métropoles, craignant qu'elles ne se révoltassent, voulaient qu'elles fussent affaiblies et surveillées, au point que la sûreté intérieure faisait négliger la force nécessaire au dehors.

Comme elles tenaient de leur origine une politique féodale qui proclamait le droit de guerre privée et l'exclusion du plus grand

(1) On comprend pourquoi nous citons si souvent cet écrivain; il ose dire ce que les autres osaient taire.

nombre en faveur de quelques-uns, elles savaient s'agrandir par la conquête, mais sans augmenter le chiffre des citoyens, qui diminuait au contraire par l'extinction des familles privilégiées, ou par l'expulsion de celles qui succombaient; ainsi l'autorité, comme l'intérêt de conserver l'État, se concentrait dans quelques mains.

Au surplus, dans un grand nombre, il ne restait de la république que le nom. Sans parler même de Venise, Bologne obéissait aux Bentivoglio; Lucques, aux Petrucci; Pérouse, aux Oddi et aux Baglioni; Sienne, à ses Monti; Florence, aux Pitti ou aux Médicis; Gènes ne faisait que changer de maîtres. Plus jalouses de l'égalité que de la liberté, ces villes n'hésitaient pas à conférer des pouvoirs absolus à quelque magistrat, comme les Florentins le firent à messire Lando de Gobbio : «Ils lui mirent un gonfalon de justice en main, et lui donnèrent autorité sur quiconque at- « tenterait contre les Guelfes et l'état de choses présent; ce po- « destat avait le pouvoir discrétionnaire de procéder d'office « contre les biens et les personnes (1) sans être astreint à la moin- « dre formalité. »

Leur faiblesse les empêchait d'agir avec suite et résolution, et, quand elles recouraient aux expédients, c'était plutôt par nécessité que par choix. Lorsque la valeur fut devenue vénale, les hommes de cœur renoncèrent aux armes pour se donner à la politique, où ils se montrèrent extrêmement habiles. Devenus alors étrangers aux combats, ils regardèrent comme une chose absurde d'attendre des chances de la guerre ce qu'ils pouvaient acquérir par des pratiques bien dirigées. Ce ne fut donc qu'en vertu d'une déduction logique que les républiques rivalisèrent avec les princes en fraudes, assassinats, empoisonnements.

Au milieu de ces divisions et de ces intérêts contraires, comment l'esprit national aurait-il pu se former?

Néanmoins l'individu qui, de cette agitation incessante, conclurait au malheur des contemporains, prouverait qu'il ne sait pas discerner entre les déclamations des rhéteurs et la réalité des faits. Les infortunes d'alors paraissent infinies, parce que toutes sont racontées; car on n'était pas encore tombé dans cet engourdissement apathique qui fait regarder la souffrance comme une nécessité, le triomphe de la plainte comme une vertu, et comme paix une tyrannie qui dégrade sans tourmenter.

Au milieu de ce mouvement, on avait des occasions fréquentes

(1) MARCHIONNE DE COPPO, liv. V, année 1316.

d'exercer les forces de sa volonté et de son intelligence, cause essentielle de bonheur. Quel est celui qui n'est pas saisi d'admiration lorsqu'il voit ces Florentins quitter leurs boutiques, où ils viennent de peser la laine et de mesurer le drap, pour aller dans le conseil expérimenter toutes les formes possibles de constitution; se donner à l'intérieur des magistrats insignes, au dehors des ambassadeurs pleins d'habileté ; recevoir des manuscrits avec des balles de marchandises ; expédier des lettres au petit mercier et aux savants les plus renommés ; inscrire sur leur grand-livre, avec le doit et l'avoir, l'histoire de leur patrie et du monde; introduire les écritures en partie double, les chiffres arabes et l'algèbre?

Les Italiens les premiers fondèrent la science de la richesse et de sa distribution; les premiers ils mesurèrent la puissance de leur pays et les moyens de le faire prévaloir sur ses rivaux ; les premiers ils conçurent la pensée de considérer l'Europe entière comme un système unique, et de pondérer les forces de chacune de ses parties. « Quelques-uns des comptes rendus de leurs doges « ou podestats, dit Blanqui (1), pourraient aller de pair avec les « messages les mieux conçus des présidents américains. » Les Florentins exigeaient de leurs commis des rapports détaillés sur les pays où ils les envoyaient ; les Vénitiens recevaient continuellement de leurs agents diplomatiques des rapports qui peuvent encore nous servir pour apprécier la civilisation et la puissance des divers États. Selon Sanuto, le roi de France pouvait, en 1454, mettre sur pied trois mille hommes à cheval et même envoyer au dehors une autre troupe de quinze cents : l'Angleterre et la Castille pouvaient en lever le même nombre ; dix mille, le roi d'Écosse et celui de Norvége ; six mille, celui de Portugal; huit mille, la duc de Savoie ; dix mille, Milan ; Venise de même, tous mercenaires; quatre mille, Florence ; six mille, le pape ; soixante mille, l'empereur, et quatre-vingt mille, le roi de Hongrie. Le roi de France qui en 1414, tirait de ses États deux millions de ducats, se trouvait réduit à moitié, et celui d'Angleterre d'une somme égale à sept cent mille francs. C'était le résultat de la guerre, qui avait également réduit les revenus de l'Espagne de trois millions à huit cent mille florins, ceux de la Bourgogne de trois millions à neuf cent mille, ceux de Milan d'un million à la moitié, ceux de Venise de onze cent mille à huit cent mille, et ceux de Florence de quatre cent mille à deux cent mille (2).

Statistique.

(1) *Hist. de l'economie politique*, introd.

(2) *Vies des ducs de Venise*, p. 363. Voy. la note A, à la fin du volume.

Lorsqu'il fut décidé, en 1464, qu'on armerait une flotte contre les Turcs, le duc de Modène offrit un vaisseau, Bologne et Lucques chacune deux, les cardinaux cinq, le pape plusieurs. Venise promit de donner la chiourme et les premiers comites ; en outre, le pontife, comptant sur les aumônes de la chrétienté, se taxa pour les dépenses à cent mille florins, Venise à pareille somme, Naples à quatre-vingt mille florins, Milan à soixante-dix mille, Mantoue à dix mille, Sienne à quinze mille, le marquis de Montferrat à cinq mille, Lucques à huit mille, Florence à cinquante mille, le duc de Modène à vingt mille ; en tout, quatre cent cinquante-huit mille florins.

Combien les guerres elles-mêmes n'annoncent-elles pas de richesses dans le pays ! Sans parler de Venise et de Gênes, où de simples citoyens devenaient princes, où les Lercari et les Giustiniani tenaient tête à la puissance ottomane, Frédéric de Sicile eut cinquante-huit galères armées complétement ; Robert de Naples l'attaqua avec cent treize, et cette flotte perdue fut renouvelée comme par enchantement. Il pouvait en être ainsi, car les barons du royaume étaient tenus de fournir chacun la chiourme d'une galère ; puis, la guerre finie, on tirait le bâtiment dans l'arsenal, et l'équipage était licencié, sans avoir à continuer durant la paix les dépenses de guerre. Bilio (1) raconte que les nobles milanais offrirent à Philippe-Marie de lui entretenir dix mille chevaux et autant de fantassins s'il voulait, à l'exclusion de ses courtisans et favoris, leur abandonner l'administration des revenus publics.

Selon Christophe Landino (2) et Varchi (3), Florence, de 1377 à 1406, dépensa, pour la guerre seulement, onze millions et demi de florins d'or, à cent la livre, produit des impôts payés par les citoyens. De 1430 à 1453, soixante-dix-sept maisons payèrent, en contributions extraordinaires, quatre millions huit cent soixante-quinze mille florins ; le gouvernement démocratique préleva, de 1527 à 1530, cinq millions quatre cent dix-neuf mille cinq cents florins d'or d'impôts extraordinaires.

Les tyrans eux-mêmes et les oligarques s'efforçaient à l'envi de faire prospérer leur pays, tant à cause des avantages qu'ils en retiraient que pour rivaliser avec leurs voisins et déguiser la servitude. Gênes et Venise offrent partout de vastes palais construits

(1) Liv. V, à la fin.

(2) *Apologie des Florentins.*

(3) *Storie,* livre IX.

à cette époque; François Sforza faisait creuser le canal de la Martesana et bâtissait l'hôpital de Milan; Jean Galéas osait commencer la cathédrale et la Chartreuse de Pavie; les Médicis, les Pitti, les Strozzi, s'immortalisèrent par l'élégante magnificence de leurs édifices.

L'élégance universelle des habitations, plus encore que ces grands travaux, atteste l'aisance publique. Si, en effet, de l'autre côté des Alpes, le palais et la cathédrale sont une exception au milieu d'ignobles masures, en Italie, les rues alignées, les maisons construites sur un plan arrêté, les cirques, les promenades, indiquent qu'il y avait, d'une part, les ordres d'un roi, et, de l'autre, le travail d'une nation.

Le témoignage uniforme des chroniqueurs et des règlements somptuaires révèle un accroissement particulier du luxe et des commodités de la vie (1). Le frère François Pippino s'exprimait ainsi en l'année 1313 : « Maintenant, la parcimonie s'est changée en magnificence, les habillements sont d'une matière et d'un travail exquis; partout de l'or, de l'argent, des pierres précieuses et des broderies. Les objets qui flattent le palais ne font pas défaut; on a des vins étrangers, des mets somptueux, des cuisiniers précieux, et l'on se fait un dieu de son ventre. » Plus tard, c'est-à-dire en 1388, Jean Musso disait des Plaisantins : « Ce sont de grandes dépenses pour la nourriture et le vêtement. Les dames portent de longues et amples robes de velours, de soie dorée, de lamé d'or, de laine écarlate ou violette; on donne pour un manteau à manches vingt-cinq florins ou soixante ducats d'or. Les manches sont assez larges pour couvrir la moitié de la main, le bas traîne à terre, et il y a dessus de trois à cinq onces de perles qui valent dix florins chacune; puis ce sont de grands rubans d'or en manière de laisse, de petits capuces garnis de pierreries, de grandes ceintures d'argent et de perles, outre beaucoup d'anneaux aux doigts. Elles portent aussi des *cypriennes*, robes larges par le bas, serrées par le haut, qui dessinent leur gorge. Sur la tête elles ont des couronnes ou des tresses de perles et de pierreries, au cou des chapelets de corail et d'ambre, au front des voiles de soie. Les veuves même ont de ces ornements, sauf qu'ils sont de couleur

(1) On peut consulter, entre autres, les *Statuti suntuarii circa il vestiario delle donne*, etc., rendus par la commune de Pistoie en 1332 et 1334, publiés par Sébastien Ciampi à Pise en 1815, avec des éclaircissements sur les mœurs et le luxe de l'époque dans sa patrie.

Due statuti circa il vestire degli uomini e delle donne, ordinati prima delle anno 1332 *dai commune di Perugia*; Pérouse, 1821.

sombre, sans or ni perles, et qu'elles font usage de capuces noirs ou de voiles blancs. Les jeunes gens portent des manteaux à manches, avec des fourrures, tombant jusqu'à terre, en drap, soie ou velours, de la valeur de vingt à trente florins, tandis que d'autres les ont si courts qu'ils ne couvrent pas même l'extrémité des reins. Chaussés de souliers blancs, avec des pointes longues de trois pouces, ils portent des colliers d'argent doré avec des perles et du corail, la barbe rase et les cheveux coupés en rond. Les plus aisés tiennent des chevaux de main quelquefois au nombre de cinq, avec des laquais payés six florins par an, outre la nourriture. Ils prodiguent l'argent en festins de noces, où abondent surtout les bons vins blancs et rouges, et les friandises au sucre. Le premier service se compose de deux chapons ou d'un chapon et de bœuf, avec des amandes, du sucre et autres bonnes épices; viennent ensuite les viandes rôties, savoir, poulets, faisans, perdrix, lièvres, puis des tourtes, des jonchées au sucre, enfin les fruits (*fruges?*). Après s'être lavé les mains dans un bassin de bronze, on se met à boire de nouveau; ensuite reviennent des mets sucrés, puis on boit encore. En hiver, ils soupent avec des galantines de gibier, et, plus tard, avec des poulets, du veau, des canards, selon le temps, et des fruits. Le second jour, on sert des pâtés avec du fromage et du safran, du raisin sec et des épices, puis du veau et de la salade. En carême, ils donnent à boire, et servent des sucreries, des figues et des amandes; viennent ensuite les gros poissons et des potages au riz avec du lait d'amandes, du sucre et des épices, des anguilles, des sauces, puis des brochets assaisonnés au vinaigre ou à la moutarde, des noix et autres fruits. Ils ont de belles maisons avec des chambres, des galeries, des cours, des puits, des jardins, des terrasses et des cheminées. Auparavant, comme il n'y avait pas de cheminées, le feu se faisait au milieu de la maison. A présent ils ne sauraient se passer de vin.

Fêtes. Les hommes publics et les princes rivalisaient de magnificence dans les occasions solennelles, telles que fêtes, réceptions de rois, réjouissances pour des victoires. Alors s'ouvraient les cours plénières, où les chevaliers venaient rompre des lances et mériter, pour récompense de leur valeur, les applaudissements des braves et les soupirs des belles. Les bourgeois accouraient s'asseoir aux tables, toujours dressées, où chacun était courtoisement accueilli, où le vin abondait, et coulait même parfois de fontaines artificielles. Lorsqu'il s'agissait de recevoir quelque prince, on déployait une grande pompe de vêtements armoriés, avec danses de femmes, fanfares d'instruments, échafaudages splendides. Les

uns étaient tendus de riches tapisseries, de fourrures précieuses relevées en festons; on voyait de tous côtés un luxe éblouissant d'anneaux, de bracelets, d'agrafes, de diadèmes, de colliers en pierreries; ce n'étaient que voiles de soie, que rideaux de pourpre, nappes et autres tissus de lin entremêlés de fils d'or, et de nombreux coureurs, tant à pied qu'à cheval, se disputaient le *palio* de brocart.

Nous avons déjà fait mention de quelques-unes de ces fêtes et cérémonies. Au mariage de Galéas avec Béatrix d'Este, la femme de Visconti fit faire des habillements neufs à mille personnes. Un 1348.
des voyages les plus splendides fut celui que fit, à Venise, Isabelle de Fiesque, femme de Luchino Visconti, pour accomplir un vœu et assister à la solennité de l'Ascension. Des députés de toutes les villes du territoire furent envoyés pour lui former une cour, outre les dames, les seigneurs et les parents, avec une foule immense de gens de service et de palefreniers. Elle allait de ville en ville avec un cortége somptueux, reçue partout à l'envi au milieu de brillantes réjouissances; mais, dans ce voyage, son but véritable était de pouvoir se livrer sans obstacle à ses galanteries, dans lesquelles elle fut si bien imitée par ses compagnes qu'elle scandalisa l'Italie. Instruit de ses désordres, son époux la menaça d'un châtiment sévère, mais elle le prévint.

Les Florentins se plaignirent du luxe que Galéas Marie avait introduit parmi eux. Lorsque Jean Galéas épousa Isabelle d'Ara- 1489.
gon, un certain Bergonzo Botta reçut les époux à Tortone dans des appartements magnifiques; puis il leur servit un repas durant lequel parurent des personnages qui figuraient Jason avec la toison d'or, Apollon berger, Diane chasseresse, Orphée, Atalante avec le sanglier calédonien, Iris, Thésée, Vertumne, en un mot toutes les divinités de la mythologie, offrant chacune des dons en rapport avec son caractère. Après le festin, on représenta une nouvelle, avec un mélange de personnages historiques et allégoriques, et la fête se termina par un bal (1). A Milan, Léonard de Vinci dirigea les fêtes; à cette occasion, il construisit une machine qui figurait le ciel avec toutes ses planètes, représentées par des divinités qui tournaient selon les lois célestes; dans chacune était un musicien, qui chantait les louanges des nouveaux époux.

On peut lire dans Corio, année 1368, la description des mets qui figurèrent au repas de noces, lors du mariage de Violante, fille de Galéas Visconti, avec Lionel d'Angleterre, repas qui fut

(1) TRIST. CALCHI, *Nuptiæ Med. Ducum.*

donné sur la place de l'Arengo à Milan. Il y eut dix-huit services, et chacun d'eux était accompagné de riches présents, comme lévriers, braques, armures, pièces d'étoffe, tonneaux de vin, écus, vêtements, argenterie, bœufs, chevaux (1). Lorsque l'empereur Frédéric III visita Naples, le roi Alphonse dépensa, pour lui faire un brillant accueil, cent cinquante mille florins, et lui donna une chasse où parurent une foule de seigneurs; dans le banquet splendide qu'il lui offrit, on mangeait les mets les plus recherchés sur des plats d'argent, on jetait à la multitude toute sorte de dragées, le vin grec et le muscat coulaient des fontaines, et chacun pouvait en boire dans des coupes d'argent (2).

Nous ne saurions raconter toutes ces fêtes; mais on est étonné lorsqu'on voit les chroniqueurs faire, dans la même page, le récit d'un incendie, d'une défaite, d'une mort et d'une solennité somptueuse à laquelle la *moitié du monde* a assisté.

On déployait un grand luxe dans les ambassades; lorsque Louis XI monta sur le trône de France, toute l'Italie l'envoya féliciter. Pierre des Pazzi représenta Florence; il se fit remarquer par une telle somptuosité en vêtements, joyaux, serviteurs, pages, chevaux, que l'on voulut qu'il parcourût la ville, afin que le peuple vît cette pompe sans égale. A la cour, « il changeait d'habits une ou deux fois par jour, ce que faisaient également ses serviteurs et les jeunes gens qui l'accompagnaient... Au nom de la commune, ou de ses propres deniers, il fit des dons à tous ceux de la cour du roi, de telle sorte qu'aucun ambassadeur ne fit ce que fit Pierre. » A son retour, tous les hommes de condition vinrent à sa rencontre; les rues et les fenêtres étaient toutes remplies de gens. Il entra avec sa suite, toute vêtue richement à neuf, avec des tuniques de soie, et des perles d'un grand prix aux manches et au chapeau (3).

(1) Hors de l'Italie, c'était la cour de Bourgogne qui donnait les fêtes les plus somptueuses; celle de l'Arbre d'or, en 1468, fut surtout remarquable : le dernier jour on vit entrer dans la salle une baleine assez grosse pour contenir un homme à cheval; deux géants l'accompagnaient, et de sa bouche il sortit des sirènes qui chantaient, avec douze cavaliers marins qui dansèrent, puis combattirent jusqu'au moment où les géants les firent rentrer dans la baleine. Voir BARANTE, *Hist. des ducs de Bourgogne*, livre IX, à la fin. Nous mentionnerons, pour la bizarrerie, le jugement de Paris, donné à Lille cette même année pour fêter Charles de Bourgogne : dans cette représentation, le rôle de Vénus était rempli par une grosse femme qui pesait deux quintaux; celui de Junon, par une autre, grande et décharnée; celui de Pallas, par une bossue. Toutes étaient nues et portaient de riches couronnes.

(2) Voir FACIO, livre IX; PANORMITA, livre IV.

(3) VESPASIEN, *Vie de Pierre des Pazzi*. De Florence, ce Pazzi allait à pied

Les funérailles étaient une autre occasion de faste, le défunt, revêtu selon sa condition ou couvert d'un tapis, était étendu sur une bière; un grand nombre de croix le précédaient, ainsi que les laïques, convoqués à son de trompette; les clercs et les prêtres venaient après, et en dernier lieu les femmes, parmi lesquelles les plus proches parentes, que l'on soutenait de chaque côté (1). Ceux qui avaient été tués étaient ensevelis sans être lavés, à la différence des autres, que l'on oignait, et que l'on remplissait souvent d'aromates. Il était aussi d'usage d'inhumer les morts avec leurs armes et dans une parure magnifique, en vêtements, anneaux, colliers, ce qui excitait puissamment à violer les sépultures (2). Plus tard la dévotion introduisit la coutume de se faire enterrer avec les robes de *battus* ou de mendiants; on plaçait un livre sur le cadavre des médecins. Une foule considérable, en habits de deuil, assistait au convoi funèbre des princes et des chevaliers, que suivaient des chevaux enharnachés sans cavaliers, avec un grand appareil d'étendards, de boucliers, d'armoiries, de cierges et de tentures, sans compter l'oraison funèbre, que voulut avoir bientôt tout bourgeois opulent, et qu'on finit par défendre. On renouvelait les cérémonies mortuaires au septième jour, au trentième et à l'anniversaire. Pour les particuliers, « il était d'usage que les parentes et les voisines se réunissent dans la demeure du mort pour y pleurer; d'un autre côté, ses voisins et beaucoup d'autres citoyens se rassemblaient avec ses proches devant la porte de la maison, et le clergé y venait selon la qualité du mort, qui était porté sur les épaules de ses égaux, avec une pompe funéraire de cierges et de chants, à l'église qu'il avait désignée avant de mourir (3). » Sa mère, désolée, et beaucoup d'autres femmes, parentes ou voisines, poussaient des gémissements et versaient des larmes sur sa mort, tandis que ses parents se tenaient assis sur des nattes.

Le podestat qui mourait dans l'exercice de ses fonctions était enseveli aux frais de l'État avec de grands honneurs. En 1390, messire Jean Azzo des Ubaldini, capitaine de Sienne, « fut inhumé

à sa maison de campagne, et pendant le trajet, il apprenait par cœur toute l'*Enéide*, les *Triomphes* de Pétrarque et beaucoup de *Discours* de Tite-Live.

(1) ALL. TICIN, *de Laud. Papiæ*, c. 13.

(2) La loi lombarde inflige neuf cents sous d'amende au violateur de tombeaux, de même qu'au meurtrier (loi 19 de Rotharis); celle de Théodoric le punit de mort (Éd. 110). Nous trouvons aussi différentes peines dans les statuts des divers États italiens; mais les chroniques, les contes et nouvelles sont remplis de ce genre de violations.

(3) SACCHETTI, *Nov.* 155.

dans la cathédrale à côté de saint Bastien. Il eut d'abord, auprès de son corps, deux cent douze cierges attachés à l'échafaudage en bois, dont deux cent quatre pesaient chacun trois livres, et qui furent allumés tout le temps de l'office. La commune, à ses frais, couvrit quatre chevaux de caparaçons de deuil, fit faire des bannières aux armes du peuple, et habilla de noir soixante personnes. On plaça le défunt dans un cercueil élevé, recouvert d'un très-beau drap d'or, avec un pavillon de drap d'or, doublé d'hermine, au-dessus du corps. Ce pavillon fut porté par les chevaliers et les principaux citoyens de Sienne, qui se relayaient. Vingt chevaux furent équipés en noir, avec des bannières aux armes du défunt, toutes en soie; on vêtit de même un homme armé de pied en cap, avec la barbe longue, l'épée nue, les éperons et les autres pièces de l'armure, qui toutes restèrent à la cathédrale. Il y eut encore, dans le grand échafaudage en bois, une quantité de femmes, les cheveux épars, appartenant aux premières familles; on vit enfin, à cette inhumation, tous les prieurs du palais et environ six cents prêtres, frères ou moines, qui portaient chacun des cierges d'une et deux livres, et les clercs, de six onces. En souvenir du défunt, on peignit sa figure dans la chapelle, où l'on suspendit toutes ses vingt-trois bannières et ses armes (1). »

Aux funérailles de Jean-Galéas Visconti, la procession qui se mit en marche du château de Milan, pour gagner l'église métropolitaine, était si longue que quatorze heures lui suffirent à peine pour défiler tout entière. Devant la croix marchaient les connétables, les écuyers et les chevaliers, avec quarante personnages de la famille Visconti, dont chacun était accompagné de deux ambassadeurs de puissances étrangères; à la suite venaient un grand nombre d'autres ambassadeurs et de nobles étrangers, dix députés de chacune des villes sujettes, outre une foule de leurs principaux citoyens et gentilshommes; derrière s'avançaient tous les autres religieux (et ils étaient en grand nombre), les chanoines réguliers, le clergé séculier, les abbés des monastères, et les évêques de tous les diocèses de l'État. On voyait ensuite les bannières des villes, portées par deux cent quarante hommes à cheval, que huit autres suivaient aussi à cheval, avec les insignes ducales; puis deux mille personnes habillées de deuil, ayant, sur la poitrine et le dos, les armes à la couleur du duché de Pavie et du comté de Milan, chacune avec une grosse torche à la main. Après le clergé et les chanoines de l'église métropolitaine, marchait l'ar-

(1) Manuscrit ap. MURATORI, *Antiq. Ital.*, XLVI.

chevêque avec un cortége d'autres évêques. La bière était portée par les principaux seigneurs et des étrangers de haut rang, sous un baldaquin de brocart d'or, doublé d'hermine; des courtisans, vêtus de deuil, l'environnaient, se relayant pour porter, par douze à la fois, les boucliers aux armes et devises adoptées par le duc. Deux mille autres personnes, en noir, fermaient la procession. Lorsqu'on fut arrivé au temple, et qu'on eut fait offrande de tous les cierges, des insignes ducales, des armes et des chevaux qui les portaient, on célébra l'office funèbre autour d'un mausolée orné d'étendards et de bannières, sur lequel etait posé le cercueil. Une inscription pompeuse relatait les vertus que le duc avait eues ou qu'il aurait dû avoir, sans oublier de mentionner les regrets de ses sujets privés d'un père, phraséologie à l'usage de tous les princes.

La cérémonie terminée, le cortége se rendit au palais ducal, où fut prononcée une oraison funèbre, aussi pompeuse que véridique, où l'on faisait remonter à Hector et à Énée la dynastie des Visconti. Un monument en marbre blanc lui fut élevé dans la Chartreuse de Pavie, avec son effigie assise et de riches bas-reliefs, parmi lesquels figurent les écussons de toutes les villes soumises à son autorité (1).

Lois somptuaires.

Les lois somptuaires, renouvelées à plusieurs reprises pour s'opposer aux excès du luxe, ne font que révéler la grandeur du mal et l'inutilité du remède. Les statuts de Mantoue, en 1325, interdisent à toute femme de condition inférieure de porter des vêtements qui touchent la terre, et de mettre à leur cou des ornements en soie; par les mêmes, il était encore défendu aux femmes, quel que fût leur rang, d'avoir des robes dont la queue traînât à terre de plus d'un bras, des couronnes de perles ou de pierreries, des ceintures valant plus de dix livres, ni une bourse de plus de quinze sous (2). « En 1330, dit Villani, on pourvut dans Florence à réprimer le luxe des femmes ; car elles donnaient

(1) Ph. de Comines dit qu'étant allé à la Chartreuse de Pavie, et voyant les restes de Jean Galéas placés plus haut que l'autel, il entendit un moine qui le traitait de saint. « Et moi je lui demandai à l'oreille pourquoi il l'appelait saint, quand on pouvait voir alentour les armes de maintes cités usurpées par lui sans droit. Or il me répondit tout bas : *Nous appelons saints, dans ce pays-ci, tous ceux qui nous font du bien.* » Mémoires, VII.

(2) Parmi les différentes formes de vêtements, nous mentionnerons les *birri*, espèce de casaque couleur rougeâtre, le plus souvent en drap commun, avec un capuchon. On appelait généralement *raubæ* ou *robæ* les habits les plus élégants, et ce nom s'est conservé en italien comme en français. Il est aussi fait mention du *supertotus*, surtout, surcot, et du *palandran* ou cape, qui différait du manteau en ce qu'il était, comme l'ancien *pallium*, sans manches, avec le

dans un grand excès pour les ornements superflus, en couronnes, guirlandes d'or et d'argent; pour les perles, les pierreries, les réseaux, certaines parures de perles et autres ornements de tête, d'une grande dépense; pour des vêtements faits de morceaux d'étoffes différentes, de draps divers, relevés en soie de plusieurs manières, avec des franges de perles et de petits boutons, soit d'argent ou dorés, souvent de quatre files et de six réunies ensemble; enfin, pour des fermoirs de perles et de pierres précieuses sur la poitrine, avec des signes et des lettres diverses. Dans les repas de noces, même luxe, même dépense, même profusion de toutes choses superflues ou déréglées. Il fut donc remédié à cela, et l'on adressa des ordres sévères à certains officiers, pour que nulle femme ne pût se coiffer avec une guirlande ou une couronne d'or ou d'argent, ni en perles, pierreries, verre, soie, ou quoi que ce fût qui ressemblât à une couronne ou à une guirlande, même en papier peint, ni avec un réseau ou des tresses d'aucune espèce; elles ne pouvaient s'habiller d'étoffes brodées ou peintes avec des figures, ou ayant plus de deux couleurs, ou avec des garnitures en or, en argent, en pierreries, en soie, en émail et même en verre; ni porter plus de deux bagues au doigt, ou des ceintures ornées de plus de douze plaques d'argent, ou des robes en soie; celles qui avaient déjà des vêtements durent les marquer, avec défense d'en faire d'autres, et les plus riches furent enlevés et proscrits. Les habits de femmes ne pouvaient être, par derrière, plus longs que deux bras, ni par devant décolletés plus que l'ampleur du fichu. A ceux des hommes on enleva tout ornement, et les ceintures d'argent, les pourpoints de brocart d'or, de camelot ou de taffetas leur furent interdits. On enleva même aux enfants leurs vestes et leurs cotillons, ainsi que toute espèce de rubans et

capuce. MURATORI, *Ant. Ital.*, XXV.— Les statuts ferrarais, dictés, comme tous les autres, par un esprit de système étroit qui voulait se mêler des plus minces détails, déterminèrent un tarif pour les façons et les fournitures des tailleurs. « Nous établissons, y est-il-dit, que telle sera la mesure du payement des tailleurs, savoir : pour une robe d'honneur (*guarnello*), huit impériaux; pour une soutanelle de femme, avec tours plissés, trois sous ferrarais; pour un vêtement de drap sans les trois coutures, trois sous, et quatre s'il y a les trois coutures et les plis. Il en sera de même pour les grandes robes doublées de fourrures, et si elles sont en taffetas, six sous. Il sera payé, pour les vêtements en peau destinés aux hommes, trois sous ferrarais; pour les *guascapes* et *capettes* à trois coutures, cinq sous; pour les *gonnelles* garnies avec tours à plis et boutons, huit sous, dix si elles sont ornées derrière et devant; pour une *guarnache* en taffetas doublée de fourrure, avec garnitures, huit sous ferrarais anciens, et pour la robe (gonnelle) de dessus, doublée de fourrure, six sous, sept si elle est doublée en taffetas. »

de fourrure, qui dès lors n'appartinrent plus qu'aux chevaliers et aux dames. Il fut encore statué que, dans les repas, il n'y aurait pas plus de trois mets; dans les festins de noces, plus de vingt convives; plus de cent couverts dans les banquets qui avaient lieu pour la réception d'un chevalier, et qu'on ne donnerait point d'habits aux bouffons, qui autrefois en recevaient une grande quantité. »

On aurait tort de se révolter à l'idée du genre de vie que l'on devait mener avec de telles entraves; car ces ordonnances si minutieuses, de même que toutes les mesures qui imposent des liens inutiles, n'étaient nullement observées.

L'abandon des anciens usages et l'introduction de tant de nouveautés étaient dus, en grande partie, aux Français venus avec les Angevins. Béatrix, femme de Charles d'Anjou, qui fit son entrée dans Naples sur un char en velours bleu céleste, parsemé de lis d'or, étonna tout le monde; son époux portait la maginificence à l'excès dans ses banquets et les cérémonies publiques (1). Le roi Robert donna, dans Asti, un repas servi tout en vaisselle d'argent, ce qui fut considéré comme une innovation merveilleuse.

Les carrosses furent alors substitués aux chevaux et aux autres montures, même pour les hommes; il y eut prodigalité dans la nourriture, les vêtements, les dépenses nuptiales et les présents. Chez le peuple même, les artisans avaient plus de variété et de recherche sur leur table qu'autrefois les gentilshommes eux-mêmes, et les femmes d'une condition vulgaire ne le cédaient point à celles qui étaient riches et nobles. « Je ne dois point négliger, dit Villani, de faire mention d'un changement immodéré dans la manière de se vêtir, que nous ont apporté récemment les Français venus à Florence. Le costume était jadis le plus beau, le plus noble, le plus honnête que pût avoir aucune autre nation, comme le portaient les Romains, drapés dans la toge; maintenant les jeunes gens se sont mis à porter une cotte ou jupe courte et étroite, que l'on ne saurait passer sans aide, avec une ceinture comme une sangle de cheval, tenue par l'ardillon d'une large boucle, et une énorme escarcelle à l'allemande, battant sur le ventre. Ajoutez à cela un capuchon posé à la manière des jongleurs, avec la partie flottante descendant jusqu'à la ceinture, et même plus bas; car c'est tout à la fois un capuce et un manteau, avec plusieurs ornements et broderies à jour. Le becquet du ca-

(1) On en trouvera la description dans Saba Malaspina.

puce s'allonge jusqu'à terre, pour envelopper la tète quand il fait froid ; on laisse croître sa barbe, pour se montrer plus terrible sous les armes. Les chevaliers ont adopté un surcot ou *guarnache* étroite, avec ceinture comme il est dit ci-dessus, des fourrures de vair et d'hermine, et les pointes de leurs manches descendent jusqu'à terre. Cet habillement étrange, qui n'est ni beau ni honnête, a été pris récemment par les jeunes gens de Florence, et les jeunes femmes étalent des manches démesurées (1). »

(1) *Storie*, lib. XII, c. 4, ann. 1342. L'historien Benoît Varchi décrit en ces termes la manière dont s'habillaient les Florentins : « Passé l'âge de dix-huit ans, les Florentins portent à la ville une robe de serge ou de bure noire, descendant presque jusqu'aux talons ; celle des docteurs et autres personnes graves est doublée en taffetas, et quelquefois en hermine ou en tabis, presque toujours noire ; elle est ouverte par-devant et sur les côtés à l'endroit où sortent les bras, et froncée en haut, où elle s'attache au cou avec une ou deux agrafes placées à l'intérieur, quelquefois aussi avec des rubans et des galons en dehors. Cet habillement s'appelle *lucco*. Les nobles et les riches le portent aussi l'hiver, mais garni de fourrure, ou doublé de velours et parfois de damas. Par-dessous il y en a qui mettent un sayon, d'autres une soutanelle, ou vêtement court de ce genre en drap et doublé, que l'on appelle casaque. On la porte l'été sur le pourpoint ou la camisole seulement, quelquefois sur un sayon ou autre chemisette légère de soie, avec un bonnet sur la tête en drap noir simple, ou en serge légèrement doublée ; derrière est un morceau d'étoffe qu'on laisse retomber de manière à couvrir le cou, et l'on appelle cette coiffure un bonnet à la citadine. On ne porte plus maintenant de sayons avec des revers sur la poitrine et des manches larges qui descendaient jusqu'à mi-jambe, ni ces bonnets qui en feraient trois d'aujourd'hui, avec les plis relevés en dessus, ni des souliers ridiculement faits avec de petits talons.

« Le mantel est un vêtement qui descend le plus souvent jusqu'au cou-de-pied, ordinairement noir, bien que les riches, surtout les médecins, le portent violet ou rose, ouvert seulement par devant et plissé par en haut. Il s'attache avec des agrafes comme les *lucchi*, et ceux qui ont le moyen de se donner un *lucco* ne le mettent qu'en hiver avec une doublure, sur sayon de velours ou de drap.

« Le capuce a trois parties : le *mazocchio*, cercle de bourre recouverte en drap, qui tourne autour de la tête, l'enveloppe en dessus, et qui, doublé à l'intérieur, couvre toute la tête ; la *foggia*, ou la partie qui, pendant sur les épaules, garantit la joue gauche ; le *becquet*, bande double du même drap, qui va jusqu'à terre. On le replie sur l'épaule, et très-souvent il se roule au cou, ou bien encore à l'entour de la tête, quand on veut être plus libre et plus alerte. (Le *pappafico* était un autre genre de capuce qui couvrait les joues.)

« La nuit, où il est d'usage à Florence de sortir beaucoup par les rues, on a ordinairement sur la tête des *tocchi*, et sur le dos des capes appelées à l'espagnole, c'est-à-dire avec un pèlerine. Au logis, on porte habituellement sur le dos un *palandran* ou un *catalan*, avec un gros bonnet sur la tête, et l'été, certaines simarres de cotonnade ou des *gavardines* de serge, avec un petit bonnet. Pour monter à cheval, on porte la cape ou le gaban en drap ou en cameline, et, pour voyager, en feutre. Les chausses sont tailladées au genou, avec une doublure en taffetas sur les cuisses ; beaucoup de personnes les ont avec des crevés en velours,

Galvano Fiamma regrette aussi, en 1340, que les jeunes gens de Milan « aient abandonné les traces de leurs pères, et se soient transformés en figures étrangères : ils se sont mis à porter des habits étroits et courts à l'espagnole, les cheveux coupés à la française ; à laisser croître leur barbe à la manière barbare ; à chevaucher avec d'énormes éperons à l'allemande ; à parler divers langages à la tartare. Les femmes ont également changé leurs usages en d'autres plus mauvais ; elles sortent avec des robes étranglées, laissant à découvert la gorge et le cou, qu'elles entourent de boucles dorées ; elles ont des vêtements de soie, et même d'or parfois, et se couvrent la tête de frisures à la manière étrangère ; serrées dans des ceintures d'or, elles semblent des amazones ; elles cheminent avec des souliers en pointe, et s'adonnent au jeu de dés ; enfin, pour tout dire en un mot, les chevaux de guerre, les brillantes armures, et, ce qui est pire, les cœurs virils, la liberté des âmes, les occupations de toute la jeunesse, les sueurs des pères sont dissipés en parures de femmes (1). »

L'auteur de la vie de Nicolas Rienzi fait les mêmes plaintes dans son patois romain : « En ce temps (1328), les habitudes soit pour les vêtements ou la personne commencèrent à changer beaucoup. On se mit à faire longues les pointes des capuces ; on porta des habits étroits à la catalane et des collets, des escarcelles suspendues à des courroies, et sur la tête de petits chaperons ajoutés au capuce. Ensuite on laissait croître la barbe, épaisse et longue, comme si l'on avait voulu imiter les genêts d'Espagne ; avant ce temps, pareilles choses ne s'étaient pas vues ; les hommes se rasaient la barbe et usaient de vêtements larges et honnêtes. Si quelqu'un avait porté la barbe, à moins qu'il ne fût Espagnol ou moine, on l'aurait pris pour un fou. A présent tout est changé, conditions, idées, divertissements. On porte des chaperons sur la tête en signe de grande autorité, une barbe épaisse à la manière des ermites, une escarcelle à la manière des pèlerins. Étrange accoutrement ! Et ce qui est plus étrange encore, c'est que celui qui voudrait se passer du petit

et bigarrées. On change tous les dimanches la chemise, qui est froncée au cou et aux poignets de même que toutes les autres hardes, jusqu'au ceinturon, aux gants et à l'escarcelle. Quand on salue, on n'ôte jamais le capuce, sauf pour le magistrat suprême, un évêque ou un cardinal ; on le soulève seulement quelque peu par devant avec les deux doigts pour les chevaliers, les magistrats, les docteurs ou les chanoines, en courbant légèrement la tête en signe d'amitié. » *Storia fiorentina*, IX.

(1) *Chron.*, lib. XVIII, 16.

chapeau, de la barbe longue, de l'écarcelle, serait tenu à peu, ou à très-peu, ou à rien. La barbe est grande reine, et le plus barbu est le plus en vogue. »

Nous trouvons dans d'autres écrivains des railleries dirigées contre les femmes, pour leur manie de se grandir en relevant leurs cheveux sur le sommet de la tête, ou en se coiffant de hauts bonnets, et de porter les cheveux flottants sur les épaules avec diverses espèces d'animaux suspendus sur la poitrine. Les alchimistes employaient leur art à dissimuler leurs défauts, et leur fournissaient des recettes pour changer leur teint. Parfois elles tenaient leur collerette ouverte, et montraient effrontément leur gorge, pour la relever soudain jusqu'aux yeux ; dans certains moments, la ceinture était si serrée que le bas de leur taille se gonflait comme si elles eussent été enceintes; dans d'autres, elles tenaient leurs jupes tendues à l'aide de petits morceaux de plomb, afin de couvrir le talon qui les relevait du sol; quelquefois elles portaient des mantelets à la manière des hommes. Les Vénitiens les Génois, les Catalans, qui d'abord conservaient chacun leurs modes particulières, les confondirent ensuite tellement qu'on finit par ne plus les distinguer les uns des autres. Les élégants ne se montraient satisfaits que lorsqu'ils étaient parvenus à surpasser leurs rivaux par des modes nouvelles ; un jour ils adoptaient le bonnet de nuit; un autre jour ils se serraient la gorge de manière à s'étrangler, et se laçaient étroitement comme des balles, au point de ne pouvoir s'asseoir sans rompre quelqu'une de leurs aiguillettes. Toujours avides de modes étrangères, l'un paraissait arriver de Syrie, un autre d'Arabie, un troisième d'Arménie; ceux-ci portaient le pourpoint à la hongroise, ceux-là de larges manches pendantes et des gabans de différentes sortes, dont les manches flottaient au dos, comme s'ils eussent été sans bras; enfin, leurs chaussures avaient des pointes demesurées (1).

Du reste il nous semble voir dans ces plaintes, outre la manie ordinaire de louer le passé aux dépens du présent, un indice des progrès de la démocratie, qui effaçait les distinctions sociales jusque dans les vêtements et les usages. Dante se plaignait que, de son temps, l'époque du mariage des filles et leur dot n'avaient plus de limites (2). Dans le commentaire de ce passage, Benvenuto d'Imola dit qu'un père très-opulent donnait autrefois à sa fille

(1) Voy. SACCHETTI, *Nov.* 178, et ses *Canzoni*, qui ont été publiées dans le *Giornale Arcadico*, février 1819. Pétrarque déplore aussi la manie d'imiter les modes et les locutions étrangères.

(2) *Paradis*, XV.

deux ou trois cents florins, tandis qu'alors il en déboursait deux mille ou quinze cents, et que les filles se mariaient de vingt à vingt-cinq ans, et alors de douze à quinze. Landolfe l'ancien affirme aussi qu'au commencement du treizième siècle on ne contractait pas de mariages avant trente ans ; mais cet usage changea par la suite à tel point que les coutumes de Milan déclarèrent nuls les contrats nuptiaux faits avant l'âge de dix-sept ans (1).

Les femmes peuvent donner la mesure des mœurs d'une époque ; comme exemple, nous rappellerons Cia des Ubaldini, qui, chargée par François des Ordelaffi, son mari, de la défense de Forli, se maintint opiniâtrément dans cette place contre les armes de l'ennemi au dehors et les trahisons des siens au dedans; tout à la fois gouvernante et capitaine, elle s'exposait la première aux fatigues militaires, et la première elle était sur la brèche. Elle ne rendit la citadelle, qui n'était plus qu'un monceau de ruines, que lorsqu'elle eut perdu tout espoir de secours; mais ce fut à des conditions honorables pour ses soldats; elle se contenta pour elle-même de la protection que la générosité est toujours sûre de trouver, même auprès d'un ennemi.

On connaît aussi, par les traditions, cette Blanche de Rossi, femme de Jean-Baptiste de la Porta, gouverneur de Bassano, qui, après la mort de son mari, continua de défendre la place contre le farouche Ezzelin. Prise les armes à la main, elle eut à lutter contre les violences du tyran; pour échapper au déshonneur, elle se précipita par une fenêtre et se brisa une épaule. Lorsqu'elle fut guérie, le lâche Ezzelin triompha par la force de sa résistance; à peine libre, elle courut au tombeau de son mari, souleva la lourde pierre dont il était couvert, et la laissa retomber sur sa tête, qui fut écrasée.

Voici le revers de la médaille. A quatorze ans, la Padouane Speronella, fille de Delesmanno, était mariée à Jacques de Carrare, quand le comte de Pagano, nommé par Frédéric Ier au gouvernement de Padoue, s'en éprit, l'enleva et l'épousa. Ses parents et ses concitoyens, irrités de la voir entre les mains d'un tyran étranger, conspirèrent contre lui, se soulevèrent et l'obligèrent à leur rendre les forteresses avec la liberté. Speronella fut alors épousée par un Traversari, avec qui elle demeura peu de temps; puis elle devint la femme de Pierre Zausanno, qu'elle quitta au bout de trois ans pour épouser Ezzelin de Romano. Un jour qu'il

(1) Liv. II, ch. 36. Une constitution du concile de Nîmes, en 1090, déclare que les filles ne sont pas nubiles avant douze ans.

était allé à Monselice, où Oldéric de Fontana lui avait fait un accueil plein de courtoisie, il ne put s'empêcher, à son retour, de faire les plus grands éloges des manières affables de son hôte et de sa mâle beauté. Il n'en fallut pas davantage pour enflammer les désirs de cette femme sans pudeur; des messages furent échangés entre elle et Fontana, à la suite desquels elle abandonna Ezzelin pour s'enfuir avec son galant. C'est ainsi qu'elle changeait de mari, tandis que le précédent vivait encore. Avant de mourir, elle fit un long testament, qui n'est qu'un catalogue d'églises et d'hôpitaux auxquels elle légua tout ce qu'elle possédait: vingt sous à celle-ci, quarante à celle-là, des matelas, des courtes-pointes, des draps, des couvertures en pelleterie; elle donna à un hospice le lit de plumes sur lequel elle couchait, et des nappes, des serviettes pour les pèlerins d'outre-mer; des champs et de l'argent à des évêques, pour indemniser ceux à qui elle aurait pu causer quelque dommage (1).

Le duc Marie-Philippe Visconti envoyait au gibet, pour crime d'infidélité, sa femme Béatrix; le capitaine François Gonzague, la sienne, Agnès Visconti; Nicolas, marquis de Ferrare, la sienne, Parisina Malatesti, avec son fils; Hercule Bentivoglio fit faire le procès de Barbara Torelli. Peut-être elles étaient toutes innocentes; mais leurs époux savaient démontrer leur culpabilité.

Quiconque a lu le Décaméron aura dû, sans parler des faits qui y sont racontés, se former une opinion peu favorable des femmes qui souffraient, en leur présence, des récits et des discours de cette nature, surtout lorsque la peste ravageait la patrie.

Il nous reste un acte singulier par lequel Galéas-Marie Sforza, attendu *les mœurs pures, la vie pudique, l'extrême beauté* de Lucie de Marliano, et l'immense amour qu'il a pour elle, lui fait en partie, en partie lui assure la donation de domaines considérables pour elle et les enfants qu'il a eus ou qu'il aura d'elle. Après avoir confirmé cette libéralité par les serments les plus sacrés, il y mit cette condition: « Elle vivra à notre dévotion, et n'aura jamais « de rapports non-seulement avec un autre homme, mais même « avec son mari, à moins que nous ne lui en donnions licence « expresse par écrit (2). » Viennent ensuite des menaces terribles de Galéas à Bonne, sa femme, si jamais elle cause à sa favorite

(1) Année 1192, dans le *Code Ecceliniano* de Verci.

(2) *Dummodo prædicta Lucia marito suo per carnalem copulam se non commisceat, sine speciali licentia in scriptis; nec cum alio viro rem habeat, nobis exceptis, si forte cum ea coire libuerit aliquando.* Manuscrits des archives trivulciennes.

le moindre désagrément. Cet acte, qui fut dressé par-devant notaires, est signé par l'époux de Lucie et par une foule de grands seigneurs et de chevaliers milanais (1).

CHAPITRE XXII.

COMMERCE. — CITÉS MARITIMES.

Nous avons déjà fait la part de la déclamation dans ces plaintes réitérées contre l'accroissement du luxe, plaintes qui, le plus souvent, ne sont pour l'économiste que la révélation d'un grande diffusion du bien-être, qui n'est plus le partage exclusif d'une petit nombre d'individus engraissés des sueurs de tout un peuple ; or, en Italie, l'aisance avait pour cause le luxe, qui lui-même était favorisé par le commerce, source de grandes richesses pour ce pays, qui ne paraît donc pas destiné à les tirer uniquement du sol.

Ce fait est particulier à la Toscane ; en effet, tandis que partout ailleurs l'écrivain ne s'occupe que de la vie des seigneurs, chez les Toscans, le notaire et le marchand figurent dans les *prioristes* ou les registres sur lesquels on notait, avec les faits domestiques, les événements publics. Un très-grand nombre de ces documents sont ensevelis dans les archives, et beaucoup ont été publiés; on pourrait y puiser l'existence domestique de l'époque.

Guido d'Antella, à partir de 1298, écrivait ses souvenirs domestiques; après avoir travaillé sous des negociants, qu'il représenta en Provence, en France, à Naples, à Acre, il devint ensuite leur associé. Il tient note des diverses écritures relatives à ses affaires et à ses propriétés, ou bien à des mariages; ses fils continuent ces notes : tantôt il est question d'une femme qu'on épouse avec sept cent trente florins d'or, dot et dons compris ; tantôt c'est une maison qui coûte deux cent douze florins; ici c'est une domestique à laquelle on donne six florins par an, ou bien *une esclave* qui est louée moyennant trente livres ; parfois il s'agit d'une

(1) Les choses ne se passaient pas d'une manière plus exemplaire hors de l'Italie. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, eut vingt-sept femmes, dont trois légitimes. Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai, officiait pontificalement, servi par trente-six de ses bâtards et fils de bâtards. *Hist. de la Toison d'or*, Introd., p. XXV. Un comte de Clèves laissa trente-six enfants. *Art de vérifier les dates*, au mot *Clèves*.

nourrice pour demeurer dans la maison, qui reçoit seize florins d'or; ou bien, si elle ne vient pas à domicile, on lui donne cinquante sous par mois, et pour trousseau « un berceau, un mantelet avec seize boutons partie en argent, un mantelet bleu, une robe de couleurs variées, cinq morceaux d'étoffes de laine, cinq langes, quatorze morceaux d'étoffes de lin, une couverture, un oreiller avec deux taies. » Si on loue une boutique, il faut ajouter au prix du loyer une oie grasse que l'on donne à la Toussaint ou bien à Noël.

Dans les propriétés rurales on trouve déjà cette société entre les maîtres et les cultivateurs, qu'on appelle métayage, et qui assure au colon une protection, outre qu'elle établit une communauté d'intérêts et d'affection presque familiale. Le maître s'oblige, outre le fonds qu'il livre, à faire au paysan l'avance de l'argent nécessaire pour acheter des bœufs.

Un individu quitte sa maison pour se rendre à Assise; il chemine à pied et porte avec lui deux chemises, quatre culottes, un petit pourpoint usé, une mauvaise ceinture, une tunique vieille et laide, un vieux capuce, un vieux bonnet rouge, trois vilains escoffions, un vieil essuie-mains, un grand mouchoir de femme, une vieille paire de bas gris, une autre paire de noirs, usés et déchirés, une paire de bottes neuves, une petite outre, un couteau, un petit couteau, une bourse d'étain, un coutelas avec manche blanc à la tudesque, trois livres et dix-sept sous (1).

Galgano Guidini perdit à vingt-huit mois son père, qui ne lui laissa que des dettes; mais sa mère, pour l'élever, resta veuve. Le grand-père le prit dans sa maison, lui enseigna à lire, et le poussa même jusqu'à Donat, puis l'envoya apprendre la grammaire à Sienne. Il fut bientôt en état de se mettre répétiteur, et finit par devenir notaire. Après la mort de son grand-père, qui avait fait un peu d'usure, sa mère fit restitution. Galgano, en qualité de notaire, remplit différentes charges et commença à gagner, à économiser, à faire des acquisitions. Introduit auprès de la bienheureuse Catherine, il s'enthousiasma pour elle et Dieu, au point qu'il aurait abandonné le monde, sans l'opposition de sa mère, qui le fit marier. Catherine, vivante et morte, fut l'objet constant de sa vénération; il traduisit en latin les œuvres qu'elle écrivait en italien, parce que « celui qui a du savoir ou connaît la grammaire ne lit pas aussi volontiers les choses qui sont pour le vulgaire. » Il eut beaucoup d'enfants; « au premier, dit-il, je donnai le nom de François, en

(1) *Archives historiques.*

l'honneur de saint François, auquel je suis dévoué, et je résolus de le faire entrer dans son ordre, *et je veux qu'il en soit ainsi.* La plupart de ses enfants furent confiés à des nourrices, et ma femme « en allaita quelques-uns (1). »

Agnolo Acciaïuoli, citoyen que des princes et des papes chargèrent d'importantes négociations, reçut en don de Charles VII de France un service de table en argent de grand prix ; il n'accepta que deux flacons dont il fit présent à François Sforza. Il passait toute la semaine sainte à la Chartreuse, jeûnant et communiant; c'était par un miracle divin, disait-il, qu'il avait triomphé de tous les obstacles; il termina ses jours à la manière d'un pénitent (2).

Jérôme d'Empoli, négociant, écrivait la vie de Jean son oncle, marchand et fils de marchands. A sept ans, il lisait le psautier; à treize, il savait le latin et un peu de grec. Son père lui faisait répéter ses leçons, et lui avait formé un petit livre où se trouvaient retracées beaucoup de choses de la sainte Écriture; « c'était sur ce livre qu'il le faisait étudier, afin qu'il connût les choses de Dieu et les aimât. » Les jours de fête, il était toujours avec une des confréries que frère Savonarole avait instituées. Placé dans la banque de son père, il changea des monnaies, et put en connaître beaucoup d'étrangères à l'occasion du jubilé qui, en 1500, attira la moitié du monde en Italie. Plus tard, des Florentins le chargèrent de leurs affaires à Lyon, à Bruges, à Lisbonne, et l'envoyèrent à Calicut par la voie de mer, récemment découverte. Il fit trois fois ce voyage, dont il envoyait des rapports à son père; de retour dans sa patrie, il s'amusait avec les personnes qui savaient indiquer les lieux sur la mappemonde et appliquer les noms des pays signalés. Il visita souvent Malacca et même la Chine, et mourut à Canton en 1518.

Le caractère de Nicomaque, tracé par Machiavel, nous paraît, bien que fictif, le type du bon père de famille florentin. « Nicomaque était un homme grave, résolu, circonspect. Il faisait de son temps un emploi honorable, se levait de bonne heure, entendait la messe et pourvoyait à la nourriture du jour; puis, si quelque affaire l'appelait sur la place, au marché, auprès des magistrats, il la réglait; sinon, il allait trouver quelques citoyens avec lesquels il s'entretenait de choses sérieuses, ou bien il se retirait dans son bureau, pour mettre ses écritures à jour et régler ses comptes. Il dînait ensuite agréablement avec sa famille, et, le repas ter-

(1) *Archives historiques*, t. IV.
(2) VESPASIEN, *Vie.*

miné, il causait avec son fils, lui donnait des conseils, lui faisait connaître les hommes, et lui enseignait à vivre au moyen de quelques exemples anciens et modernes. Après cela il sortait et passait la journée soit pour s'occuper d'affaires ou de récréations honnêtes et graves. Le soir venu, l'*Ave Maria* le trouvait toujours chez lui. Si l'on était dans l'hiver, il restait quelque temps avec nous auprès du feu; puis il entrait dans son bureau pour mettre en ordre ses affaires; vers les trois heures, il soupait gaiement. Cet ordre dans sa manière de vivre servait d'exemple à tous les individus de sa maison, et chacun aurait rougi de ne pas l'imiter; c'est ainsi que les choses étaient réglées et procuraient la joie (1). »

Loin de considérer le commerce comme une occupation déshonorante, les premiers citoyens s'y livraient en personne (2); Cosme lui-même continua le négoce lorsqu'il fut devenu le chef de la république. Le commerce était pour eux, tout à la fois, la source des richesses et de la popularité, comme aussi l'école où ils contractaient ces habitudes simples et polies qui faisaient contraste avec les manières fastueuses et grossières de l'aristocratie étrangère.

Sienne comptait cent mille habitants, lorsque la peste la réduisit à treize mille à peine; il s'y fit dans une seule année, d'après les registres du temps, quatre-vingts mariages parmi la noblesse et cent dans la haute bourgeoisie. Les Salimbeni, dont la
1337. famille comptait seize ménages, s'étaient entendus pour avoir un trésorier commun, chargé d'administrer leurs revenus; pendant plusieurs années, chaque maison reçut annuellement cent mille
1337. florins (deux millions) pour sa part. Un impôt de deux pour mille, mis sur cette ville pour payer le comte Landau, produisit quarante mille florins, ce qui indique une valeur de vingt millions, équivalant à quatre cent vingt-trois millions d'aujourd'hui. Un né-
1338. gociant ayant apporté de Syrie beaucoup d'étoffes avec et sans or, Coluccio Balardi les acheta pour cent quinze mille florins, et il les eut presque entièrement écoulées au bout d'un an; il avait un comptoir à Paris, et Jean Vanni, Toscan comme lui, faisait les mêmes opérations dans les villes de Douvres et de Cantorbéry. Nous avons déjà vu les Bardi et les Peruzzi, de Florence, créanciers du roi d'Angleterre pour un million et demi de florins, c'est-
1339. à-dire pour deux cent soixante-quinze millions d'aujourd'hui, et

(1) *Clizia*, II, 4.

(2) « Son père l'envoya (Antoine Giacomini) à Pise pour des affaires de commerce, dont s'occupe toute la noblesse de Florence, comme de la chose la plus utile et la plus estimée dans le pays. » MACHIAVEL.

du roi de Sicile pour cent mille florins chacun. On calculait, en 1422, qu'il y avait en circulation dans Florence quatre millions de florins.

François Balducci Pegolotti, qui écrivait, au commencement du quatorzième siècle, sur les usages commerciaux et les règles à suivre en voyage par les marchands, nous apprend qu'ils étendaient leurs relations en Angleterre, au Maroc, dans tout le Levant et jusqu'en Chine. La Chronique de Benoît Dei donne aux Florentins cinquante maisons de commerce dans le Levant, vingt-quatre en France, trente-sept dans le royaume de Naples, neuf à Rome, outre celles qu'ils avaient à Venise, en Espagne, en Portugal. Ils prenaient souvent à ferme la fabrication des monnaies. Édouard Ier, d'Angleterre, la donna à un Frescobaldi, et un Bardi avait, en 1329, celle des impôts dans toute l'Angleterre, à raison de deux livres sterling par jour, quoiqu'ils en eussent produit huit mille quatre cent onze en 1282 (1).

A Bruges, où les nations étrangères n'avaient chacune qu'un comptoir, les Génois, les Lucquois, les Florentins et les Lombards formaient autant de colléges distincts. Le morcellement du pays était, à l'intérieur, un obstacle au commerce réciproque, mais non pas autant néanmoins que dans les pays où l'on rencontrait à chaque pas un châtelain. Les différents États, sentant l'importance du négoce, le facilitaient par des conventions qui, si on les imitait aujourd'hui, contribueraient puissamment à la prospérité de la péninsule italienne.

Gênes, dès 1236, faisait des traités avec les Barbaresques de la côte africaine pour garantir les naufragés et protéger son commerce : afin de faciliter la correspondance avec les habitants de ces parages, elle avait une chancellerie de langue arabe. Constantinople, où elle posséda le faubourg de Péra, Caffa, image de la métropole, et la Cana étaient les centres de son commerce avec le Levant, commerce qui se faisait au moyen d'une série d'échelles qui atteignaient la Chine d'une part, et les Indes de l'autre, en suivant les côtes du golfe Arabique. Il y en avait d'autres dans toute la Romanie, la Macédoine et l'Archipel ; dans l'île de Scio, propriété des Giustiniani, on comptait cent mille âmes, gouvernées par un conseil de cent membres, choisis parmi les diverses familles des Giustiniani. Le mastic et les impôts produisaient cent mille écus d'or par an. Dans l'Anatolie, Gênes possédait Smyrne et les deux Phocée, riches d'alun ; de Chypre elle tirait du bois

(1) HALLAM.

de construction, du chanvre, du fer, des grains, du sucre, du coton, de l'huile, outre les produits qui venaient de l'Orient. D'autres compagnies génoises étaient établies sur les côtes de l'Océan, des Pays-Bas et de l'Angleterre. En Italie, elle avait deux magasins à Mutrone sur le territoire de Lucques pour y déposer le sel et les laines, des mines d'alun à Potercole et des maisons partout; en outre, elle dominait sur la Corse, la Sardaigne, Malte et la Sicile.

Le commerce de banque, qui rendit synonymes les mots de prêteurs d'argent et de lombards, avait reçu l'impulsion de la cour de Rome qui, tirant des fonds du monde entier, avait toute facilité par faire circuler les valeurs. Ce genre d'opération devint ensuite plus commode et plus étendu dans le cours de ce siècle par l'introduction des lettres de change (1).

Les denrées formaient une branche de commerce très-importante, les exportations et les importations étant considérables; car le peuple, dans la crainte de la famine, exigeait que ses magistrats tinssent les greniers publics constamment remplis. Les Milanais tiraient leurs approvisionnements de la Lomellina, du Crémonais, du Mantouan ; les Vénitiens et les Génois, de la Barbarie et de la Sardaigne.

Les manufactures, celles de laine surtout, étaient très-actives; dans la Lombardie, l'ordre des Humiliés avaient gagné d'immenses richesses à l'aide de cette industrie. En 1300, il se fabriquait à Vérone vingt mille pièces de drap par an, sans compter les bas et les bonnets ; c'était là que la seigneurie de Venise achetait les draps superfins dont elle faisait présent au Grand Seigneur (2). En 1338, il était confectionné annuellement, dans Florence, quatre-vingt mille pièces de drap d'une valeur de douze mille sequins (3). A Sienne, qui expédiait beaucoup pour le Levant, la taxe de quatre livres, payée pour chaque pièce de drap exportée, fut affermée six cents sequins.

Les tissus qui entraient du duché de Milan à Venise étaient estimés à neuf cent mille ducats d'or par an, et la grosse toile à cent mille. Les Milanais recevaient en échange des cotons en balles et filés, des laines catalanes et françaises, des tissus d'or et de soie, du poivre, de la cannelle, du gingembre, des sucres, des bois de

(1) Déjà elles sont indiquées clairement en 1202 par Fibonacci. Voy. le volume suivant, ch. II.

(2) ZAGATA.

(3) J. VILLANI, XI, 93.

teinture et autres matières colorantes, des savons et des *esclaves* pour deux millions (1).

L'industrie de la soie prospéra d'autant plus que la culture du mûrier fut recommandée et même imposée. En 1423 Florence exemptait de tout droit les feuilles de mûrier, et en 1440 ordonnait que tout propriétaire plantât cinq mûriers au moins; en 1443 elle défendit l'exportation de cet arbre. A Milan, un décret de 1470 impose l'obligation de planter, toutes les cent perches, au moins cinq mûriers; un autre prescrivait de faire connaître le nombre de ces arbres, avec invitation d'en céder les feuilles au maître de la soie, à prix convenable, si l'on ne voulait pas élever les vers à soie (2). Mais déjà en 1507 Muralto, dans une chronique manuscrite de Côme, raconte que la campagne autour de Milan et de Côme offrait l'image d'une forêt de mûriers. Florence, sur la fin du quinzième siècle, comptait quatre-vingts fabriques d'étoffes de soie.

Cette prospérité commerciale est d'autant plus étonnante, qu'elle avait dû traverser les obstacles qui résultaient de mesures mal entendues, des douanes multipliees, du peu de sûreté des routes. Cette prospérité est pourtant attestée par le taux excessif de l'argent, dont l'intérêt, déclaré ou simulé, s'élevait toujours très-haut. En 1116 Guy, comte de Biandrate, payait quatre deniers par mois, c'est-à-dire vingt pour cent. A Vérone, un statut de 1228 fixa l'intérêt à douze et demi; un autre, pour Modène, à vingt. Au siècle suivant, on le trouve à trente-cinq dans certains lieux. Frédéric II défendit, dans le royaume de Naples, les prêts au-dessus de dix pour cent; Florence, en 1430, afin de diminuer l'usure, appela les juifs, à la condition de ne pas exiger plus de vingt pour cent. Il y avait cependant quatre-vingts maisons de banque dans la ville, outre le Mont, qui ne prenait pas plus de douze à vingt.

Le Mont était un des moyens à l'aide desquels les républiques italiennes cherchaient à pourvoir aux besoins urgents, en constituant une dette sur l'État. L'art de produire et de répartir les richesses se trouvait dans l'enfance, et l'on pourrait même dire qu'il n'était pas encore né; cependant les premières tentatives pour organiser le crédit sont dues aux Italiens. Dès l'an 1156, le trésor vénitien se trouvant épuisé, le doge Vital Michel proposa un emprunt forcé sur les citoyens les plus aisés, avec intérêt de quatre pour cent payable aux créanciers: c'est le premier exemple

(1) Voy. la note B, à la fin du volume.

(2) Morbio, *Codice Visconteo-sforcesco*, p. 400

d'une banque, non d'émission, mais de dépôt. Les contrats étaient faits et les billets tirés par les marchands, non pas au cours de la place, mais en monnaie de banque, c'est-à-dire en ducats effectifs du titre le plus fin. L'établissement acquit un nouvelle force lorsque le gouvernement prit le parti de faire ses payements en billets de ce genre; ensuite on ouvrit un compte par doit et avoir, au moyen duquel les fonds déposés passaient d'un nom à un autre, comme cela se pratique aujourd'hui à la banque nationale d'Angleterre. A cet *ancien Mont* les Vénitiens ajoutèrent le *nouveau* en 1580, pour soutenir la guerre de Ferrare, et enfin le *Mont-très-nouveau*, après la guerre de Sept ans. Plus tard le débris de ces monts servirent à constituer, en 1712, la *banque de circulation*, qui continua d'opérer jusqu'à la ruine de cette république. Il paraît que cette banque, dès son origine, put disposer de cinq mille francs; bientôt elle paya des lettres de change pour le compte des particuliers. Dans le principe, elle refusait les capitaux des étrangers; un décret spécial fut nécessaire, dans l'emprunt de 1390, pour lui faire accepter trois cent mille écus du roi Jean de Portugal. Telle était la confiance qu'elle inspirait qu'on put lui prendre presque tout son numéraire, sans causer la moindre inquiétude.

La banque de Saint-George, à Gênes, est une institution plus remarquable encore. Cette république avait une dette publique dès l'année 1148, lorsqu'elle fit la conquête de Tortose en Espagne. Dans les diverses luttes qu'elle eut à soutenir, sa dette grossit; après la guerre de Chioggia, elle s'était accrue de quatre cent quatre-vingt quinze mille florins d'or, et d'une plus forte somme sous l'administration de Boucicault. Enfin elle prenait de telles proportions qu'il semblait que la république serait obligée de faillir si elle ne trouvait pas un expédient pour alléger le poids de ses charges. Gênes était dans l'usage de céder aux créanciers de l'État le produit de quelques droits indirects; mais, comme la perception des différents impôts était confiée à des bureaux divers, les dépenses absorbaient les bénéfices. Afin de simplifier les choses, on ramena tout à un seul collége composé de huit assesseurs, sous le nom de banque de Saint-George, nommés par les créanciers et obligés de rendre leurs comptes à cent d'entre eux. Dans
1409. la banque de Saint-George furent transférées et consolidées toutes les dettes antérieures, de nature très-diverse, avec intérêt à sept pour cent. On appelait *consul* chaque administrateur; *lieu*, toute unité de crédit composée de cent livres, et que l'on pouvait vendre et transférer; *colonne*, un certain nombre de créances réunies sur

un seul *locataire* ou créancier ; *achats* (*compere*), ou *écritures*, la somme totale des *lieux*, que l'on appelait *monts* à Florence, à Rome et à Venise. Les impôts affectés au payement des *lieux* produisaient sept pour cent net. Ils étaient enregistrés dans huit *cartulaires*, selon les huit quartiers de la ville, et l'on remettait aux créanciers des coupons qui portaient leur nom et la signature du notaire. Aucun billet ne devait être mis en circulation sans qu'il fût représenté par une valeur égale en caisse ; il était payé à vue avec l'argent conservé dans les *sacristies*, où beaucoup de personnes déposaient leurs économies, de même que les sommes destinées à des actes de bienfaisance publique. La direction suprême était confiée à huit protecteurs, qui s'adjoignaient au besoin huit procurateurs, huit membres du bureau des quarante-quatre et quatre syndics ou réviseurs. Chaque année, les protecteurs formaient un grand conseil de quatre cent quatre-vingts locataires, moitié au sort, moitié au scrutin de boules. Les magistrats supérieurs de la république devaient jurer de maintenir l'inviolabilité de la banque.

Cette banque prit de plus grandes proportions grâce aux nombreux dépôts d'argent et aux *moltiplici*, comme on appelait certaines dispositions entre-vifs ou testamentaires ; en vertu de ces dispositions, on laissait accumuler les intérêts de quelques *lieux* pour en acheter d'autres, mais jusqu'à une certaine limite, au delà de laquelle on les appliquait à des institutions de bienfaisance ou bien à tout autre usage ; si, après avoir servi les intérêts annuels de quelque nouvel emprunt, il restait des lieux disponibles, on les multipliait au profit de la république, pour constituer les *code di redenzione*, ou le fonds d'amortissement, comme nous dirions aujourd'hui. Cette opération donnait de si bons résultats que, malgré plus de soixante prêts faits à la république, la banque diminua ses *lieux* ; en effet, de quatre cent soixante-seize mille sept cents qu'ils étaient en 1407, ils se trouvaient réduits, en 1798, à quatre cent trente-trois mille cinq cent quarante, dont un quart recevait un emploi d'utilité publique.

Cette société dans la société prospéra comme amie de la paix, conservatrice de sa nature, et moins corrompue que le reste. Son crédit prit de l'extension, surtout depuis le moment où la république, ne pouvant plus suffire à défendre Caffa contre les Turcs, 1453. et la Corse contre le roi Alphonse, le céda à la banque de Saint-George (1).

(1) A LOBERO, *Mem. stor. della banca di S. Giorgio*; Gênes, 1832. La cor-

Khazarie. La péninsule de la Tauride, baignée par la mer Noire et le Palus Méotide, unie par l'isthme de Pérécop aux pays qu'arrosent le Borysthène et le Bog, reçut, à cause de sa situation favorable, des colonies grecques, vaincues d'abord par Mithridate, ensuite par les Romains; le pays fut successivement occupé par des nations barbares, et surtout par les Slaves Khazars, ce qui le fit appeler Khazarie. Les Tartares le subjuguèrent en 1237, et les Génois l'achetèrent d'un de leurs princes. Caffa, autrefois colonie grecque située au pied des montagnes qui bordent l'extrémité de la Khazarie, fut ensuite célèbre sous le nom de Théodosie; tombée enfin en ruine, elle fut relevée et fortifiée par ses nouveaux maîtres, qui étendirent la culture des vignes sur les hauteurs voisines, enseignèrent à épurer la soude tirée de l'arroche, qui abonde aux alentours, et donnèrent au commerce un plus vaste développement. Sur le versant opposé, le vieux Crim, marché des Tartares, qui venaient y vendre leur butin, acquit une telle importance par ce voisinage qu'il donna le nom de Crimée à toute la péninsule.

Les Génois s'y trouvaient comme chez eux, exempts des droits capricieux auxquels ils étaient exposés à la Tana; ils avaient, à cinq cents lieues de leur patrie, un port national pour y déposer leurs marchandises, et se radouber en attendant le retour de la belle saison. Selon l'habitude des peuples policés au milieu des populations barbares, ils nouèrent habilement des relations commerciales et politiques; ils donnèrent aux habitants des magistrats choisis parmi eux, des institutions, une monnaie, et fondèrent dans la ville une mission pour enseigner la religion civilisatrice.

Bientôt Caffa s'agrandit tellement que les Turcs l'appelaient la Constantinople de Crimée. La république la céda ensuite à la banque de Saint-George, et les *statuts de Khazarie* sont restés comme un monument de la sagesse avec laquelle cette compagnie l'administra. La colonie était organisée à l'exemple de la metropole. Un consul annuel y présidait à l'administration, assisté d'un secrétaire ou chancelier; tous deux étaient nommes à Gênes, et fournissaient caution. La colonie était représentée par un conseil de vingt-quatre personnes, renouvelé chaque année au choix des membres sortants, et qui élisait hors de son sein un petit conseil composé de six individus. Il ne pouvait pas entrer dans le premier plus de quatre bourgeois de Caffa, ni plus de deux dans

poration des portefaix bergamasques fut instituée dans ce port en 1340; elle a conservé ses privilèges jusqu'à nos jours.

le second ; du reste, les nobles et les plébéiens y avaient leur poste déterminé.

Le consul réunissait à son arrivée les vingt-quatre, en présence desquels il prêtait serment, et faisait aussitôt procéder à leur renouvellement; il gouvernait avec le concours du petit conseil, sans lequel il ne pouvait ni décréter d'impôts, ni faire aucune dépense extraordinaire; en outre il lui était défendu de trafiquer pour son compte et de recevoir des présents. Le chancelier, choisi par le gouvernement parmi les notaires de Gênes, rédigeait les actes, et apposait le sceau de la ville.

Ainsi l'établissement de Saint-George fut tout à la fois banque commerciale, caisse pour les revenus, ferme de contributions et seigneurie politique.

Au milieu des rancunes implacables des factions, qui rendaient impossibles la liberté, la tyrannie et toute conception élevée, le commerce seul pouvait enfanter des idées d'ordre. Lorsque les dettes de l'État se furent accrues, la souveraineté de Saint-George dans Gênes, et de Justinianie à Scio, fut donnée en gage à la banque; c'était en quelque sorte un gouvernement de marchands. La banque de Saint-George continua ses opérations même après les changements apportés dans les habitudes et les voies commerciales. Elle se releva du pillage que lui firent subir les Autrichiens en 1746; mais elle succomba en 1800 à celui des Français.

Les monts-de-piété furent institués à cette époque pour offrir aux particuliers, qui se trouvaient dans le besoin, la commodité d'emprunter sans tomber aux mains des usuriers. Le premier fut fondé à Pérouse en 1464, par les soins de Barnabé, médecin de Terni, frère franciscain; les prêts s'y faisaient à un intérêt si faible qu'il suffisait à peine aux frais d'administration. Sixte IV approuva celui de Viterbe de l'année 1479, et lui-même en établit un à Savone, sa patrie; bientôt Césène, Mantoue, Florence, Bologne, Naples, Milan, Rome, suivirent cet exemple, qu'imitèrent les villes industrielles de la Flandre, et plus tard les Français (1). Des moralistes rigides y voyaient une usure en opposition avec le *prêt sans espérance* recommandé par l'Évangile; mais, à cause du bien qu'ils produisirent, on ne songea qu'à y introduire l'ordre et la mesure. Monts-de-piété.

(1) Ils doivent avoir été introduits par les Italiens en Russie, puisqu'on les y appelle *lombards*. C'est une des institutions les plus importantes de l'empire. Ils prêtent à six pour cent, tandis que le taux ordinaire est de huit, dix et même douze.

Le commerce extérieur ne se faisait pas sans être garanti par les armes, et chaque navire était obligé de s'en munir. Gênes punissait d'une amende de dix livres tout négociant qui mettait à la voile sans avoir de bonnes armes pour lui et six serviteurs, avec cinquante flèches dans le carquois (1). A Venise, tout marin devait emporter un casque de cuir ou de fer, un bouclier, une jaque de mailles, un coutelas, une épée et trois lances; s'il recevait plus de quarante livres de gages, il devait y joindre la cuirasse; au pilote il était enjoint d'avoir l'arbalète et cent flèches (2). Voilà pourquoi nous avons vu les négociants italiens prendre une si grande part aux croisades et faire des conquêtes, ou bien assouvir sur des mers lointaines les haines fratricides de la patrie. Les compagnies de commerce sur terre ferme pourvoyaient également par les armes à leur sûreté, et les employaient parfois sur les champs de bataille. Ainsi Albert Scotto, fameux tyran de Plaisance, se trouvait à la tête d'une grosse bande, la *compagnie des Scotti*, qui en 1299 obtint de négocier avec les agents du roi de France dans les foires de la Brie et de la Champagne; cette compagnie, composée de quatre cents chevaux et de mille cinq cents fantassins, guerroyait quelque temps après au service de ce roi (3).

Les grandes opérations de commerce se trouvaient désormais circonscrites à Venise et à Gênes. Pise ne se releva plus de la défaite de la Meloria et de la perte de la Sardaigne; la Grèce avait péri sous le cimeterre turc, et il était rare que des navires du Nord parussent dans les ports du Midi. Il fallait une flotte à Naples et à la Sicile pour maintenir des communications avec l'Aragon et la Provence; nous les voyons pourtant avoir sans cesse recours à celles de Gênes, comme faisaient la France et l'Angleterre. Les Génois pouvaient seuls tenir tête à Venise. Ils avaient, dit Serra, le commerce de toute la Ligurie maritime, où ils dominaient depuis Corvo jusqu'à Monaco; il en était de même pour l'île de Corse. Ils approvisionnaient de sel les Lucquois; la partie occidentale de la Sardaigne recevait leurs lois, ou celles de princes leurs amis; ils fréquentaient Civita-Vecchia et Corneto, marchés de subsis-

(1) *Imposit. offic. Gazariæ*, p. 326.

(2) *Capit. nautic.*, ch. 35.

(3) Poggiali, *Hist. de Plaisance*, t. VI, p. 31.

Tigrinci, *Vie de Castruccio*, Bonacorso trafiquait en Picardie, lorsque les Anglais y débarquèrent en 1388 : « Je m'associais avec un Lucquois et un Siennois; avec trente-six chevaux et bien armés, nous entrâmes à nos frais dans cette armée, sous la bannière et la conduite du duc de Bourgogne. » Pitti, *Chronique*, p. 34.

tances dans l'État ecclésiastique. Après Naples, leur principale résidence dans le royaume était Gaëte ; s'ils ne purent venir à bout de réaliser leurs projets sur la Sicile, ils furent toujours en grand nombre à Messine, à Palerme, à Alciate. Dans l'Adriatique, ils visitaient fréquemment Manfredonia, Ancône et même Venise, dans les intervalles de paix. Ils faisaient un grand commerce avec Marseille, Aigues-Mortes et Saint-Égidius ; Montpellier d'abord et Nîmes ensuite furent le centre de leurs opérations dans le Languedoc. Dans la France occidentale, la Rochelle leur procura de grands avantages; Majorque leur donna une bourse ou loge nationale. En Espagne, les comtes Bérenger de Catalogne partagèrent avec eux la ville de Tortosa, les rois de Castille celle d'Alméria, et, quand ils les eurent perdues ou aliénées toutes deux, des conventions honorables, tant avec les royaumes chrétiens d'Espagne qu'avec les Maures, leur ouvrirent, dans cette riche péninsule, les ports maritimes et tous les marchés de l'intérieur. Dans les Pays-Bas, Bruges et Anvers accueillirent honorablement leurs compagnies de négociants, qui non-seulement accumulaient des marchandises dans ces grands entrepôts du commerce européen, mais les expédiaient encore en Danemark, en Suède, en Russie, en Allemagne et en Angleterre. Les bâtiments de ces compagnies remontaient le Rhin chargés des produits de l'Orient.

Les rois les plus heureux et les plus belliqueux d'Angleterre, Édouard III et Henri V, leur montrèrent une bienveillance particulière; ils leur confiaient des fonctions éminentes, les garantissaient contre les insultes des corsaires, ou renouaient avec empressement ces liens de vieille amitié que le choc des factions et les guerres avec la France avaient momentanément relâchés.

En Afrique, les hostilités des mahométans contre la république génoise recommençaient aussi souvent que les dynasties ou les tribus dominantes étaient remplacées par d'autres; mais une fois leur première fougue passée, ils rappelaient à l'envi les navigateurs génois, et leur assuraient des priviléges. L'Égypte était plus fréquentée par les Vénitiens; les Génois ne laissaient pas néanmoins de s'y montrer sur les marchés d'Alexandrie, de Rosette, de Damiette, de s'établir même au grand Caire, et de conclure des traités avantageux avec les soudans.

Le siége principal de leurs opérations était dans le Levant, c'est-à-dire dans les pays d'Asie et d'Europe soumis à des princes grecs, tartares, bulgares et turcs. La colonie génoise de Péra surveillait, par ses magistrats, les contrées les moins éloignées, et celle de Caffa, les plus lointaines. De la première relevaient la marche des

Zacharie, la Phocide des Gattilusi, l'Achaïe des Centeri; la Canée dans l'île de Candie, plusieurs îles et ports de l'Archipel, comme Famagouste, Limisso et autres lieux dans l'île de Chypre; Cassandrie, Ainos, Salonique, Cavalla dans la Macédoine; Sophie, Nicopolis et autres villes en Bulgarie; Suczawa en Moldavie; Smyrne, la vieille et la nouvelle Fokia dans l'Asie Mineure; Haut-lieu et Sétalie chez les Turcs; Kars, Sis, Tarse, Laïazzo dans les deux Arménies; enfin Héraclée, Sinope, Castrice et Akerman dans la mer Noire.

L'autorité de Caffa s'étendait sur les acquisitions faites en Khazarie, sur Taman dans la péninsule de ce nom, Copa en Circassie, Totatis en Mingrélie, Koubatsckoi dans le Daghestan, sur le bourg fortifié voisin de Trébizonde, le comptoir des résidents à Sébastopol, le grand marché de la Tana et sur toutes les caravanes qui se dirigeaient tant vers le nord que vers le centre de l'Asie. Le consulat de Tauris, en Perse, indépendant peut-être des autres, devait animer et diriger le commerce de l'Asie méridionale, mais surtout empêcher les marchands génois de former des sociétés avec les marchands étrangers (1).

Gênes tenait, en résumé, les trois grandes voies du commerce de l'Asie centrale et de l'Inde : la première aboutissant à la mer Noire par la mer Caspienne et le Volga; la seconde à Pogolat et à Laïazzo, par le golfe Persique, Alep et l'Arménie; la troisième à Alexandrie par la mer Rouge et l'Égypte. Elle échangeait les soieries de la Chine, les épices, le bois de teinture, le coton, les pierreries de l'Inde, les parfums de l'Arabie, les tissus de Damas, les draps de Tarse, le sucre, le cuivre, les teintures du Levant, l'or et les plumes de l'Afrique intérieure, les pelleteries, le chanvre, le goudron, les bois de construction de l'Europe septentrionale, les grains de Tunis, de la Sicile, de la Lombardie, contre les huiles, les vins, les fruits secs des deux rivières liguriennes, les armes de luxe, les coraux travaillés à Gênes, les toiles de Champagne, la laine, le plomb, l'étain de l'Angleterre, en un mot contre tous les produits de l'Europe. Elle tirait aussi un revenu considérable du sel de la mer Noire, de l'alun de Phocée, du mastic de Scio, qui chaque année lui rapportait cent vingt mille écus d'or, équivalant à six millions d'aujourd'hui. Gênes, toujours agitée pour son malheur, finit par succomber sous l'obstination calculée de l'aristocratie vénitienne.

Venise. A Venise, la liberté, chaque jour plus faible, se réduisait à

(1) SERRA, *Storia dell' antica Liguria.*

un vain nom; la seigneurie et le grand conseil n'avaient plus que l'apparence du pouvoir. La réalité, c'étaient les Dix, dont l'unique et violente autorité étouffait les passions individuelles, les factions, et abattait quiconque s'élevait au-dessus des autres.

Les quelques familles inscrites au livre d'or participaient seules à la souveraineté; néanmoins les autres habitants de la lagune se figuraient qu'ils avaient aussi leur action politique, parce qu'on les appelait maîtres (*padroni*). De là, ce respect pour la patrie et ses chefs, qui identifiait la volonté individuelle et la loi, et poussait à tous les sacrifices dans l'intérêt de l'État. Lorsqu'ils se donnèrent à la république, les sujets de terre ferme se réservèrent quelques prérogatives, entre autres la nomination aux charges principales; mais ils n'eurent jamais la prétention de concourir à l'exercice de la souveraineté. Quant aux sujets d'outre-mer, ils étaient traités comme des populations conquises, méprisés, immolés au monopole de la capitale, entourés de fortifications nécessaires pour les tenir en respect, mais non pour les garantir contre l'ennemi. On ne leur laissait pas même les charges municipales; deux sénateurs leur étaient envoyés, l'un comme podestat et l'autre comme capitaine du peuple : ce qui fournissait un moyen d'occuper les nobles et de les indemniser, par des emplois au dehors, de l'oppression qui augmentait à l'intérieur. Ces colonies altérèrent la constitution en introduisant dans Venise une autre noblesse, non pas étrangère, il est vrai, au gouvernement, mais moins dépendante, et qui aurait pu s'émanciper sans la surveillance tyrannique des inquisiteurs d'État. Toujours occupés de mettre des bornes à la richesse, source de puissance, ils excluaient les citoyens du commandement des armées, qui fut d'abord confié, lors de la guerre de Padoue, à Pierre de Rossi, ancien seigneur de Parme, et plus tard à des généraux mercenaires, rigoureusement surveillés par deux patriciens. L'ancienne noblesse, qui s'était assuré la domination du pays, traitait de plus en plus avec hauteur la bourgeoisie et la noblesse inférieure. Exclue du pouvoir, la noblesse essaya de s'unir aux bourgeois pour acquérir des privilèges; mais la conjuration de Baïamont Tiepolo n'eut d'autres résultats que de faire verser du sang et d'amener l'inquisition tyrannique des Dix.

Un autre effort fut tenté par Marino Faliero. Marié, à l'âge de soixante-seize ans, à une jeune femme fort belle, il se crut outragé par Michel Steno, l'un des trois chefs de la *quarantie;* irrité de ne pouvoir obtenir satisfaction, il ourdit une trame avec Bertucio Israël et Philippe Calendaro, tous deux plébéiens, et très-

Marino Faliero. 1354.

1355.

bien vus parmi le peuple; ils lui peignaient ses misères avec des couleurs exagérées, les attribuaient à l'aristocratie, et lui inspi-
7 avril. raient le désir de la renverser. Dénoncé aux Dix, Faliero fut décapité à l'endroit où les doges prononçaient leur serment; ses complices périrent par le gibet, et les chaînes du peuple furent rivées plus étroitement.

Venise commençait alors à s'immiscer davantage dans les affaires de l'Italie, non plus comme puissance étrangère, mais comme
1338. État italien. Dans la guerre qu'elle eut à soutenir contre les Scaligeri, elle acquit la libre navigation du Pô avec la possession de Trévise, et s'occupa de s'agrandir sur la terre ferme. Ses possessions maritimes diminuaient au contraire, soit à cause des invasions des Turcs, ou de sa lutte avec Gènes, qui dura jusqu'en 1355. Les batailles étaient plus désastreuses pour les Génois, parce qu'ils n'employaient pas de troupes mercenaires, mais des citoyens; il en périt deux mille dans la journée de Loiera, et trois mille prisonniers moururent dans les cachots (1). Ils furent les premiers qui armèrent de bombardes les bâtiments. Les Dalmates et les Croates, impatients aussi de la domination étrangère, appelèrent à leur aide Louis le Grand de Hongrie; à la tête de la cavalerie
1358. hongroise, Louis envahit les possessions vénitiennes, ravagea longtemps l'Italie, et força les doges de renoncer au titre de ducs de Dalmatie et de Croatie, et d'un quart et demi de l'empire grec.

1378. Les Génois et les Vénitiens s'étaient fait céder par les empereurs d'Orient l'île de Ténédos; l'occupation de ce poste donna naissance à la guerre de Chypre, que fomentèrent les ligues des États de terre ferme, et surtout la haine implacable de François Carrare, seigneur de Padoue. Pendant que la république guerroyait sur terre, Victor Pisani conduisait sur les mers le Lion de Saint-Marc à la victoire; mais, entravé par les jalousies de la seigneurie, il fut défait à Pola, et jeté en prison à son retour.

Guerre de Chioggia. 1379. Gènes projeta de porter à sa rivale un coup décisif au sein même de ses lagunes; elle équipa donc une belle flotte, montée par ses
[illegible] août. meilleurs marins, et la mit sous les ordres d'Ambroise Doria, qui, après avoir emporté Chioggia, établit son quartier général à Malamocco. L'ennemi était si près que Venise défendit de sonner la cloche de Saint-Marc pour convoquer les citoyens, afin qu'il ne pût pas entendre ce signal. Carrare se réjouissait de l'humiliation de ces fiers patriciens, et Doria renvoyait leurs ambassadeurs en disant : *Je n'écouterai aucune proposition tant que je n'aurai pas*

(1) Sabellico, *Dec.* II, liv. 47.

mis le frein aux chevaux de Saint-Marc; il répondait à des propositions de rançon pour quelques prisonniers génois : *Dans peu de jours je les rachèterai sans bourse délier.*

Le peuple, réduit au désespoir, demande alors son ancien général, qui, du fond de son cachot, entendant crier *Vive Victor Pisani!* se présente à la fenêtre grillée de sa prison, en disant : *Mes amis, ne poussez pas d'autre cri que celui de Vive Saint-Marc!* Emporté dans les bras du peuple, il jure sur l'autel de pardonner à ses ennemis, et invite chacun à contribuer au salut de la patrie. Les nobles équipent trente galères à leurs frais; on promet d'ouvrir le livre d'or aux trente plébéiens qui feront les plus grands sacrifices d'argent. Venise est fortifiée à l'aide de ces offrandes généreuses, et Victor non-seulement la sauve, mais encore il met 1380.
les Génois en déroute, les resserre dans Chioggia, et les oblige de 21 juin.
se rendre à discrétion.

La paix de Turin, conclue sous les auspices d'Amédée VI de 1381. 8 août.
Savoie, dépouilla Venise de toutes ses possessions de terre ferme; à cette perte il faut ajouter les richesses énormes qu'elle engloutit dans cette guerre. Gênes dès lors put saisir le sceptre des mers; mais elle-même, épuisée d'argent et de vaisseaux, bouleversée par les factions, ruinée dans son commerce, assistait à sa propre ruine. En quatre ans (1390-94) elle changea dix fois de chef à la suite de dix révolutions; depuis cette époque elle ne fit que passer, et tour à tour, des discordes intestines à la servitude étrangère, tandis qu'elle perdait la colonie de Péra à Constantinople et toute son importance en Italie. Un seul beau fait lui reste, l'expédition qu'elle entreprit pour réprimer les Barbaresques, et qui fut commandée par le duc de Bourbon, oncle du roi Charles VI; beaucoup de seigneurs français participèrent à cette expédition. Trois cents galions et plus de cent bâtiments de transport abordèrent sur la côte d'Afrique; mais les Barbaresques les harcelèrent sans vouloir jamais engager une bataille, et la flotte fut obligée de revenir sans avoir obtenu aucun résultat sérieux.

Tandis que Gênes faisait bon marché de son indépendance, Venise, au contraire, s'en montrait extrêmement jalouse. Après avoir recouvré promptement ses possessions de la Dalmatie, elle 1386.
s'étendit en Hongrie et en Grèce, obtint Corfou volontairement, conquit Napoli de Romanie, Argos, Durazzo, ancienne possession des Angevins, et recouvra Trévise, cédée par elle à Léopold d'Autriche, qui l'avait vendue à François Carrare; elle s'empara 1400.
ensuite, sous Michel Steno, de Vicence, de Vérone et enfin de Padoue. Toutes ces conquêtes lui donnèrent une haute influence

sur l'Italie, influence acquise avec mauvaise foi, conservée avec
1420. perfidie et défiance ; plus tard elle ajouta à son territoire Bellune et Udine, dont elle avait dépouillé ses vieux ennemis, les patriarches d'Aquilée.

Ce fut pour Venise le moment de sa plus grande splendeur. Le temps avait consolidé le pouvoir de la noblesse, qui finit par exceller dans la politique, son exclusive occupation, tandis que ses feudataires se livraient avec succès à l'exercice des armes ; elle sut captiver l'opinion publique, au point d'annuler toutes ses tentatives d'opposition et de la mettre à son service. La classe moyenne, pour se dédommager, eut le commerce, qu'elle exploitait depuis l'Inde jusqu'aux Pays-Bas. La métropole contenait cent quatre-vingt mille habitants ; les maisons étaient estimées sept millions de ducats ou trente millions de livres, et les loyers cinq cent mille ducats La monnaie frappait annuellement un million de ducats d'or, deux cent mille pièces d'argent, et huit cent mille sous, ce qui mettait chaque année en circulation dix-huit millions effectifs au taux actuel. Une dette de quarante millions de ducats d'or fut éteinte en moins de dix ans, et l'on put en outre prêter soixante-dix mille ducats au marquis de Ferrare. Plus de mille patriciens jouissaient d'un revenu de quatre à soixante-dix mille ducats, et pourtant il ne fallait qu'un revenu de trois mille ducats pour avoir un très-beau palais (1). A la fin du treizième siècle, les Vénitiens occupaient, sur trois cents bâtiments marchands de deux cents tonneaux et trois gros navires, vingt-cinq mille marins, plus onze mille sur quarante-cinq galères, toujours complétement armées. A la fin du siècle suivant, le nombre des marins s'était élevé à trente-huit mille, et celui des navires à trois mille trois cent quarante-cinq. Mille ouvriers étaient employés à l'arsenal (2).

Ces bâtiments transportaient chaque année pour dix millions de marchandises, qui donnaient deux cinquièmes de bénéfices. Les expéditions de Venise pour la seule Lombardie, non compris le sel, s'élevaient à deux millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille ducats, dont cinquante mille pour les esclaves. Sur les Lombards elle gagnait, par an, six cent mille ducats, quatre cent mille sur les Florentins, et pourtant elle sortait à peine de guerres qui l'avaient privée de possessions importantes, et menacée

(1) Un hôtel acheté par la seigneurie pour en faire présent à Louis de Gonzague, seigneur de Mantoue, coûta six mille cinq cents ducats ; trois mille, un autre donné au vayvode d'Albanie Voir les preuves dans Daru, liv. XIII, et dans la note, à la fin du volume, les discours de Thomas Mocenigo.

(2) *Rer. It. Script.*, XXII, 950.

jusque dans ses lagunes. Plus tard, malgré les deux guerres contre les Turcs et le duc de Ferrare, l'état de ses finances était si prospère qu'en 1490 le trésor encaissait douze cent mille ducats (5,200,000), c'est-à-dire le double de l'État milanais, le quart du royaume de France, agrandi par Louis XI, et néanmoins ses sujets ne payaient que des taxes très-légères.

Les Vénitiens s'étaient rendus si nécessaires aux Italiens, que le peuple avec lequel ils interrompaient leurs relations se trouvait réduit à la pauvreté ; c'est ce qui arriva pour les Napolitains, dont le roi Robert fut contraint de faire la paix, parce que ses sujets cessaient de payer, disant qu'ils n'avaient plus d'argent depuis que les Vénitiens ne paraissaient plus dans ses ports.

Outre le littoral de l'Adriatique depuis les bouches du Pô, la seigneurie tenait sous son obéissance, en terre ferme, les provinces de Bergame, Brescia, Vérone, Crême, Vicence, Padoue, la marche de Trévise avec Feltre, Bellune et Cadore, la Polésine de Rovigo et Ravenne ; elle avait la suzeraineté du comté de Goritz, du Frioul, à l'exception d'Aquilée, et de l'Istrie moins Trieste : elle possédait ensuite, sur la côte orientale de l'Adriatique, Zara, que le roi Ladislas lui avait vendue cent mille florins ; Spalatro et les îles qui bordent la Dalmatie et l'Albanie ; Veglia, enlevée aux Frangipani ; Zante, à un Catalan ; Corfou, qui s'était donné spontanément ; Lépante et Patras, en Grèce. Dans la Morée, Modon, Coron, Napoli de Romanie, Argos, lui avaient été cédées par leurs possesseurs, à la condition d'être défendus contre les Turcs ; elle avait aussi plusieurs îlots dans l'Archipel, des possessions sur le littoral, enfin Candie et Chypre.

Depuis Astracan jusque dans l'intérieur de l'Afrique, les Vénitiens avaient partout des comptoirs, d'où ils répandaient leurs marchandises dans toute l'Europe, quoique les communications fussent devenues très-difficiles par le morcellement des États et les violences des barons ; mais, pour les adoucir, leurs trafiquants conduisaient à leur suite des charlatans, des musiciens et des animaux rares. Ils avaient en outre les colonies et des points de relâche dans la mer Noire, la Propontide, aux Dardanelles, sans parler d'Andrinople et d'une partie du Péloponèse ; quelques petits territoires sur les côtes de Syrie, avec une grande partie des îles et des ports depuis la Morée jusqu'au fond de l'Adriatique. Enfin des citoyens vénitiens avaient été investis, à titre de fiefs de la république, des îles de Lemnos, de Scopulo et de presque toutes les Cyclades.

La marine de l'État elle-même s'occupait du commerce ; car,

outre les trois mille bâtiments des particuliers, le gouvernement expédiait, dans les ports principaux, des escadres de *galères du trafic* pour le service des citoyens : politique habile qui, par ce moyen, avait toujours des forces prêtes à servir dans la guerre, ou qui faisaient respecter le Lion de Saint-Marc dans la paix. Parmi ses escadres, celle de la mer Noire se divisait en trois : l'une côtoyait le Péloponèse pour transporter à Constantinople les marchandises chargées à Venise ou en Grèce ; la seconde se dirigeait sur Sinope et Trébizonde dans le Pont-Euxin, d'où elle enlevait les produits de l'Asie, qu'on y transportait par le Phase ; la troisième, faisant voile vers le nord, entrait dans la mer d'Azof, et chargeait dans les ports de Caffa, à l'embouchure du Tanaïs, les poissons et les denrées que les Russes et les Tartares y apportaient par la mer Caspienne, le Volga et le Tanaïs.

Une seconde escadre longeait la Syrie, et faisait échelle à Alexandrette, à Beyrouth, à Famagouste, à Candie, riche en sucre, et puis dans la Morée. Une troisième fournissait à l'Égypte ses marchandises de la mer Noire, surtout des esclaves de Circassie et de Géorgie, que les Vénitiens échangeaient contre les denrées de la mer Rouge et de l'Éthiopie. Une quatrième, destinée pour la Flandre, se composait de vaisseaux de deux cents rameurs au moins ; après avoir abordé à Manfredonia, à Brindes, à Otrante, et chargé en Sicile du sucre et autres productions de l'île, elle visitait les ports africains de Tripoli, Tunis, Alger, Oran, Tanger, et faisait des échanges avec les naturels, dont elle recevait du blé, des fruits secs, du sel, de l'ivoire des esclaves, de la poudre d'or; passant alors le détroit de Gibraltar, elle fournissait aux Marocains du fer, des armes, des draps, des ustensiles domestiques; elle côtoyait ensuite le Portugal, l'Espagne et la France, touchait à Bruges, à Anvers, puis à Londres, où les Vénitiens achetaient des draps teints, des laines fines, et opéraient des échanges avec les vaisseaux des villes hanséatiques. En retour des drogueries, des aromates, du vin, des soies, des laines et cotons filés, du raisin et des fruits secs, des huiles, du borax, du cinabre, du minium, du camphre, de la crème de tartre, du sucre, des miroirs, des verreries, des tissus de laine, de soie et d'or, ils prenaient du fer, de l'étain, du plomb, des bois, des résines, des pelleteries; puis, au retour, ils faisaient diverses stations en France, à Lisbonne, à Cadix, à Alicante et à Barcelone, où ils achetaient des soies gréges, et, de rivage en rivage, ils revoyaient leur patrie un an après leur départ.

Le gouvernement, qui ne tirait aucun profit de ces expéditions,

sauf le modique nolis des navires, expédiait tous les ans, dans divers parages, vingt ou trente galères de la contenance de mille tonneaux et d'une valeur de cent mille sequins chacune (1,200, 000 fr.), sans compter les bâtiments des particuliers, qui naviguaient dans les eaux non réservées aux flottes de l'État.

Dans les pays où elle ne dominait pas, Venise avait soin de s'assurer des avantages et des facilités; elle entretenait des consuls ou bailes à l'étranger, afin que l'État y fût respecté, et que les citoyens trouvassent à la fois protection et prompte justice. Le baile de Constantinople, qui était à la fois ambassadeur de la république, juge des Vénitiens et inspecteur du commerce, portait la chaussure écarlate, à la manière des empereurs; il sortait avec des gardes, et exerçait sur la colonie pleine juridiction; lorsque cette capitale fut tombée dans les mains des Turcs, il fut chargé de protéger les étrangers, surtout les Arméniens et les Juifs. Souvent les rois s'adressaient à ces habiles marchands pour en obtenir des conseils, ou les charger de négociations difficiles.

Les Vénitiens s'introduisirent jusque chez les Arméniens, qui avaient conservé quelque indépendance à l'extrémité de l'Asie Mineure, où ils vivaient de négoce et surtout de la fabrication des camelots, étoffe en poil de chèvre de Patagonie et d'Angora. Ils avaient été conduits par le désir d'exporter ces tissus, de les fabriquer pour leur compte ou de recueillir la matière première; on les chargea même de battre la monnaie du pays.

Tous les yeux devaient donc être ouverts pour conserver à la république les avantages dont elle jouissait; c'est pour cette raison que les Vénitiens avaient fait de l'Adriatique une mer à eux, ne laissant descendre aucun navire des fleuves d'Italie, de Dalmatie ou d'Istrie sans le visiter, et empêchant que d'autres partageassent avec eux le commerce de l'Orient. De là, leurs rivalités avec les autres républiques italiennes; aussi, quand Pierre Pasqualigo, ambassadeur à Lisbonne, annonça que les Portugais avaient trouvé une route nouvelle pour les Indes, et offert les drogueries à meilleur marché que les Vénitiens, cet événement fut-il considéré comme un désastre public. En conséquence, les Vénitiens firent entendre au soudan d'Égypte que son pays et sa religion étaient en péril, et lui offrirent des armes et des bras pour exterminer ces nouveaux venus, ce qu'il tenta de concert avec les rois de Cambaye et de Calicut. Il eût été plus généreux et plus utile, comme on le proposait à cette époque, de mettre, par l'isthme de Suez, la Méditerranée en communication avec la mer Rouge.

La même jalousie les rendait durs à l'égard des marchands

étrangers ; ils leur imposaient des taxes doubles, les excluaient des commandites, et leur faisaient attendre les décisions de la justice. Ils prétendirent même interdire aux sujets de la république la faculté d'établir des manufactures dans des contrées qui n'étaient pas soumises aux droits de douane, et de vendre des marchandises qui n'auraient point passé par Venise. Il faut dire pourtant que les avantages étaient si considérables que les étrangers ne songeaient point aux inconvénients. En effet, nous trouvons à Venise des corporations de tous les pays : les Milanais et les Florentins avaient chacun un autel aux Frari, et les Lucquois, une église près des Servi ; des Maures et des Turcs occupaient les magasins qui conservent encore leur nom ; il en était de même pour des Arméniens et des Allemands.

Le travail à l'intérieur avait pour objet d'accroître la valeur de la matière première ; ainsi l'on fabriquait des draps, des armes, des verreries, et notamment des miroirs. On préparait et l'on dorait des cuirs pour les tapisseries ; le chanvre était converti en cordages, le fil en dentelles ; certains médicaments, outre le borax tiré d'Égypte et de Chine, n'étaient bien apprêtés qu'à Venise, qui seule en avait le secret, transmis peut-être par les Arabes. Il y avait aussi une fabrication considérable de cire, de sucre, de liqueurs, de savons, de fil d'or ; l'invention de l'imprimerie fournit encore de l'occupation à beaucoup de bras. Des milliers de pauvres femmes travaillaient à la dentelle. Dès 1300 les fabriques de verres furent concentrées à Murano ; elles jouissaient de si grands priviléges qu'un noble ne dérogeait pas en épousant la fille d'un verrier. Les arts étaient organisés en corporations soumises à des règlements écrits, avec une magistrature personnelle ; puis ces maîtrises édifiaient des églises et des écoles, qui excitent encore l'admiration. On faisait à Perasco des cordes pour les instruments de musique, des draps dans le Vicentin, du fil à Salo, des armes à Brescia ; Bergame, Bassano, Vérone fournissaient de la soie, les Dalmates des soldats, les îles des marins. L'argent servait à soudoyer des armées pour tenir dans la sujétion les colonies d'où l'on tirait l'argent.

Un grand mystère environnait les manufactures de Venise ; ses huiles et les sels médicaux, la thériaque et les teintures, entre autres l'écarlate et le cramoisi, devaient se faire à certaines époques et sous l'influence d'opérations magiques : système mesquin mais ordinaire, qui, au lieu de chercher sa supériorité dans le progrès, reposait sur une confiance paresseuse dans l'interdiction de la concurrence.

Clément V avait défendu tout commerce avec les infidèles, sous peine d'une amende payable à la chambre apostolique. Les Vénitiens ne tenaient aucun compte de cette défense; mais beaucoup d'entre eux, à l'article de la mort, n'obtenaient l'absolution qu'en acquittant cette dette, et souvent elle absorbait leur fortune entière. Néanmoins la république défendait la sortie de cet argent, et lorsque Jean XXII envoya deux nonces pour recueillir 1322.
ces pénitences posthumes, ou excommunier ceux qui les retenaient, la seigneurie leur enjoignit de sortir du territoire. Le pape jeta l'interdit sur les contumaces, qu'il cita à comparaître dans Avignon; mais ses démêlés avec Louis de Bavière ne lui permirent pas de donner suite à cette affaire, et Benoît XII accorda des dispenses pour trafiquer avec les infidèles.

Venise était si jalouse de maintenir l'égalité parmi les familles patriciennes que lorsque, à l'époque du schisme, un Cornaro fut élu pape sous le nom de Grégoire XII, elle refusa de le reconnaître, estimant qu'il était dangereux qu'un pontife eût des liens avec ses sénateurs. L'empereur Sigismond s'en fit un prétexte de rupture, renouvela ses prétentions sur les anciennes cités impériales, réclama Zara, comme roi de Hongrie, et envahit le territoire vénitien, où il porta le ravage et la rébellion; mais Venise conclut une ligue défensive avec Nicolas d'Este, les comtes Porcia et Collalto, les Malatesta, les Polenta, les seigneurs de Castelnovo, Castelbarco, Caldonazzo, Savorgnano et Arco. Le mécontentement 1414.
excité par la domination rigoureuse des vicaires de Sigismond, le peu de constance des Hongrois dont il inondait l'Italie, et la valeur du chef de bandes Philippe d'Arcelli, firent triompher Saint-Marc dans tout le Frioul. Le patriarche d'Aquilée, voisin inquiet, put à peine conserver quelques places fortes, et accepta une pension de la république, à laquelle le comte de Goritz prêta l'hommage dont il était tenu précédemment envers ce prélat.

Après la mort de Thomas Mocenigo, qui n'avait cessé de dis- 1423.
suader les Vénitiens de faire des acquisitions en Grèce, François Foscari, homme entreprenant et fougueux, les poussa à occuper Salonique; mais Amurat II la reprit, assaillit la Morée, et Venise 1429
perdit à cette entreprise sept cent mille ducats. Ce même Foscari favorisait ceux qui flattaient la vanité de Venise avec l'idée qu'elle pourrait acquérir en Italie autant de puissance que Rome en avait eu autrefois, et se mettre à la tête d'une ligue capable de balancer l'influence des Visconti. Telle fut l'origine de ses guerres avec Philippe-Marie, guerres qui, si elles augmentaient son crédit dans la Péninsule, la détournaient du commerce, et la livraient à

la merci des capitaines d'aventure, qu'elle accablait de rigueurs ou de caresses : aujourd'hui elle inscrivait parmi les nobles Gattamelata et Michel Attendolo; demain elle envoyait Carmagnola au supplice.

La république aurait mieux fait de porter son attention sur les choses d'outre-mer, de veiller à la prospérité de ses colonies du Levant, et de les admettre au partage des droits de cité; mais, tandis qu'elle mettait en campagne dix-huit mille chevaux et autant de fantassins contre le duc de Milan, elle n'entretenait jamais en Morée plus de deux mille hommes de troupes régulières. Elle aurait dû cependant, afin de prolonger sa grandeur menacée par les conquêtes ottomanes et la nouvelle direction imprimée au commerce, se faire puissance illyrienne, ou du moins transférer dans quelque île de la Dalmatie son port trop à l'étroit dans la cité, et se ménager ainsi un poste avancé; en réunissant dans ce nouveau port les fugitifs de la Grèce et les Albanais opiniâtres dans leur résistance, elle aurait pu élever une puissance capable de contre-balancer celle des Turcs (1). Mais les nobles étaient attachés à la cité, comme au siége de leur domination; le peuple mettait son patriotisme à renfermer toute son existence dans les îles de la lagune, et les marchands voulaient avoir des pays à rançonner. Les ennemis profitaient de ces idées égoïstes.

Bien que les guerres entreprises à l'instigation de François Foscari fussent contraires aux intérêts de Venise, il ne la couvrit pas moins de gloire pendant trente-quatre ans, et la préserva des Turcs; mais, lorsque la paix de frère Simonetto et un traité particulier avec Mahomet II eurent rétabli la tranquillité à l'extérieur, la faction de Loredano, ennemie implacable du doge, se ranima au dedans. Afin de l'atteindre par le côté le plus sensible,
1445. elle avait fait condamner à l'exil Jacques, son fils unique, sous l'accusation d'intelligence avec le duc de Milan, crime qu'il confessa dans les angoisses de la torture. A son retour, il fut de nou-

(1) Un nommé Paul Santini, qui rédigea, vers la moitié du quinzième siècle, un traité des choses militaires, demeuré manuscrit, et qui paraît avoir été au service des Vénitiens, s'exprime en ces termes :

Qui in Italiam vincere desiderat ista instruet :
Primo, cum summo pontifice semper sit ;
Secundo, dominetur Mediolanum ;
Tertio, quod habeat astronomos bonos ;
Quarto, habeat ingegneri qui scire plurima ;
Quinto, quod tot navigia conducantur plena lapidibus in canalibus... impleantur canalia multitudine navium, navigiorum barcarumque suffondatarum, etc.

veau accusé et torturé. Dans cet intervalle, Donati, un de ses juges, est tué, et Jacques, accusé du méfait, est condamné au bannissement ; un certain Erizzo, au lit de mort, confesse avoir commis le meurtre, et, malgré cet aveu, on ne permet pas à Jacques de revenir dans ses foyers. Dévoré du désir de revoir le toit paternel, il s'adresse au duc de Milan pour obtenir par son intermédiaire la permission de rapporter dans sa patrie ses os brisés. Sa lettre est interceptée, et il déclara l'avoir écrite pour être ramené dans ses lagunes chéries, même au prix d'un procès. Un nouveau jugement l'exile à Candie. « Le doge était d'un âge avancé, et il cheminait avec un bâton. Quand il alla voir Jacques, il lui parla avec beaucoup de fermeté, de manière à faire croire qu'il n'était pas son fils, quoi qu'il fût son fils unique. Jacques lui dit : *Messire père, je vous prie de vous employer à me faire revenir chez moi.* » Le doge lui répondit : « *Va, Jacques, et obéis à ce que veut la cité, sans chercher rien au delà.* Mais on dit qu'à son retour au palais, le doge tomba sans connaissance (1). » 1450.

Le fils mourut de douleur. Le père, qui deux fois avait proposé d'abdiquer, mais en vain, tant que la guerre l'avait rendu nécessaire, fut alors congédié par les Dix ; il quitta donc le palais sans fils, sans amis, sans force, au milieu d'un peuple dont il était aimé sans doute, mais qui craignait plus encore l'inquisition. Quand la cloche de Saint-Marc annonça l'élection de son successeur, Foscari rendit le dernier soupir (2). 1457. 23 octobre.

Vers cette époque, il fut décidé que le doge ne pourrait lire les lettres des ambassadeurs de la république ou des princes étrangers qu'en présence de ses conseillers; on lui enleva aussi la police et la justice répressive, dont furent chargés trois membres, choisis par le conseil des Dix. L'un d'eux pouvait être pris parmi les les conseillers du doge. Sous le nom d'*inquisiteurs d'État*, ils pouvaient étendre sur tous leur vigilance, sans en excepter les Dix, punir de mort en secret ou en public, et disposer, sans être tenus à rendre compte, de la caisse des Dix. Le doge et le gondolier redoutaient également les coups mystérieux de cette autorité discrétionnaire. Les ambitieux n'osaient troubler la république; d'ailleurs ils se consolaient avec l'espérance d'arriver un jour à ce poste. Les vengeances ouvertes et les voies de fait n'étant plus 1454.

(1) SANUTO.
(2) On inscrivit ce distique sur son tombeau :

Post mare perdomitum, post urbes marte subactas,
Florentem patriam longævus pace reliqui.

permises, on attendait l'occasion d'entrer en fonctions comme inquisiteur, et, dans l'espoir d'épouvanter un jour les autres, on se résignait à trembler soi-même,

1473. A l'élection de Nicolas Marcello, on décréta que, du vivant du doge, ses fils et ses neveux ne pourraient accepter aucun emploi, bénéfice ou dignité, soit à vie, soit à temps, ni siéger dans aucun conseil, à l'exception du grand conseil et de celui des *pregati* (priés), mais sans voix délibérative; un frère du doge pouvait seulement entrer parmi les Dix.

Royaume de Chypre. 1458. Jacques de Lusignan, fils naturel de Jean III, roi de Chypre, prétendait, au détriment de sa sœur, mariée à Louis de Savoie, héritier de cette île, qui avait été assignée à sa famille pour l'indemniser de
1473. la perte de Jérusalem. Il réussit à l'occuper, et en obtint l'investiture du soudan d'Égypte, dont elle était vassale. Comme l'argent lui manquait pour s'y maintenir, Marc Cornaro, marchand vénitien, lui offrit cent mille sequins, destinés à former la dot de sa nièce Catherine; dans le but de lui donner des titres à ce mariage
1475. 6 juin. illustre, la république de Saint-Marc adopta Catherine. Cette vaine cérémonie, purement honorifique, fut plus tard invoquée comme un titre à une acquisition fort importante; car, après la mort de Jacques, la république, s'attribuant les droits d'une mère sur sa fille, se déclara l'héritière de Catherine, et, sous prétexte qu'elle était menacée par les Turcs, elle lui persuada ou la contraignit de renoncer à Chypre, en l'échangeant contre le château d'Asolo,
1489. dans la Marche de Trévise, où les plaisirs et les lettres l'empêchèrent de regretter le royaume qu'elle avait perdu. Cet héritage anticipé fournit en abondance à Venise des vins, du blé, des huiles et du cuivre. Malheur à celui qui eût blâmé ce fait; on l'aurait noyé.

Nous avons déjà vu dans combien de guerres Venise avait été entraînée pour s'être immiscée dans les affaires d'Italie; mais le conseil, qui voulait retirer des conquêtes de terre autant de grandeur que les comptoirs du Levant lui valaient de richesses, éveilla la jalousie des autres États, qui se réunirent pour briser son sceptre.

CHAPITRE XXIII.

VILLES HANSÉATIQUES.

Ce que les cités italiennes faisaient dans les mers méridionales, les villes hanséatiques l'accomplissaient dans le Nord. Les cités

allemandes, au Midi et sur le Rhin, avaient formé plusieurs ligues pour se défendre contre de petits tyrans; mais rien de semblable n'apparaît dans la basse Germanie jusqu'au commencement du treizième siècle, où l'on en trouve quelques-unes réunies en confédération, on ne sait comment ni à quelle époque (1). Situées sur les côtes de la mer ou dans le voisinage des grands fleuves, ces villes étaient dans de meilleures conditions que celles du mid pour se préparer à jouer un rôle important; aussi s'accrurent-elles rapidement, surtout lorsque les croisades eurent fondé en Prusse et en Livonie des villes qui jouissaient de nombreux priviléges municipaux.

Les villes hanséatiques se donnèrent alors une organisation régulière, et en 1361 les délibérations des diètes de leurs députés commencèrent à être enregistrées; puis, lorsqu'elles se réunirent à Cologne, au sujet de la guerre contre Waldemar IV, elles rédigèrent par écrit les clauses de la confédération, restées verbales jusque-là. 1368.

Les premières cités qui s'associèrent pour faire partie de la hanse établirent entre elles une égalité réciproque; mais, pour celles qui vinrent plus tard, les conditions de l'alliance varièrent selon le caractère et la position de chacune. Nous avons quelques-

(1) C'est à tort qu'on donne pour origine à cette confédération l'alliance de Hambourg et de Lubeck, en 1241. Le nom de *hanse teutonique* apparait pour la première fois en 1315. *Hans* signifie société de commerce, ou taxe d'une marchandise. Les villes qui en faisaient partie en 1360 sont : Lubeck, Hambourg, Stade, Brême, Wismar, Rostock, Stralsund, Greiffswald, Anklam Demmin, Stettin, Colberg, Kiel, Neustatgard, Culm, Thorn, Elbing, Dantzick, Kœnigsberg, Braunsberg, Landsberg, Liga, Dörpt, Reval, Peruau, Cologne, Dortmund, Post, Munster, Cosfeld, Osnabruck, Brunswick, Magdebourg, Hildesheim, Hanovre, Lunebourg, Utrecht, Zwoll, Hesselt, Deventer, Zutphen, Ziriksée, Brille, Middelbourg, Dordrecht, Amsterdam, Campen, Gröningen, Arnemuyden, Hardewyk, Stavern, Wisby, dans l'île de Gothland. Les villes de Stolpe, Halle, Paderborn, Lemgo, Hoxter, Hameln étaient alliées de la Hanse. A son époque la plus brillante, elle comptait de soixante-douze à quatre-vingts députés avec vote, en y ajoutant ceux d'Arnheim, Aschersleben, Berlin, Bolswar, Breslau, Cracovie, Duisbourg, Eimbeck, Emden, Emmerich, Francfort sur-l'Oder, Gottingue, Goslar, Halberstadt, Helmstadt, Hervorden, Minden, Nimègue, Nordheim, Quedlimbourg, Rügenwald, Röremond, Satzwedel, Stendal, Uelzen et Wesel.

Voir WERDENHAGEN, *de Rebus publicis hanseaticis.*

SARTORIUS, *Gesch. des Hanseat. Bundes und Handels*; Gottingue, 1802-3, t. VIII.

HAGEMEYER, *de Fœdere hanseatico.*

MALLET, *Hist. de la ligue hanseatique*; Genève, 1805, t. II

LAPPENBERG, *Urkundlich der deutchen Hans*; Hambourg, 1830, t. II.

uns de ces actes de confédération, d'où il résulte que l'aspirante devait présenter sa demande; que cette demande était discutée, et que, dans le cas d'acceptation, on avisait les pays où la hanse jouissait de priviléges. Les confédérés cherchaient à ne dépendre d'aucun prince, l'empereur excepté. Les villes maritimes avaient la prédominance sur celles de l'intérieur, qu'elles soumettaient à leurs décisions; les cités vénèdes formaient une association différente. Toute la ligue se divisait en trois (*tiers*), puis en quatre sections, à la tête desquelles était Lubeck, Cologne, Brunswick et Dantzick. Chaque section tenait, une fois l'année, son assemblée particulière au chef-lieu. Tous les trois ans, les députés de la confédération entière se réunissaient le plus souvent à Lubeck, outre les sessions extraordinaires. Chaque ville fournissait son contingent militaire en hommes et en vaisseaux, et une taxe légère, imposée sur toute espèce de denrées à l'entrée de la ville, subvenait aux dépenses générales.

Le grand maître de l'ordre Teutonique siégeait dans les diètes, où il avait voix délibérative. Presque toutes les villes de Prusse en étaient membres, et l'on n'omettait jamais, dans les traités, de mentionner les pays de Prusse et de Livonie. Les députés des quatre comptoirs principaux de Londres, de Bruges, de Bergen et de Novogorod étaient admis dans le congrès, mais sans droit de vote; ils fournissaient des renseignements sur l'état des affaires et sur les moyens propres à les faire prospérer.

Des princes y intervenaient aussi quelquefois, par eux-mêmes ou des ambassadeurs, pour soutenir leurs intérêts particuliers; mais ils n'assistaient pas aux délibérations. Les villes qui n'envoyaient pas leurs députés à la diète étaient passibles d'une amende, et restaient exclues de la confédération jusqu'à ce qu'elle fût payée; celles dont les députés se faisaient attendre subissaient aussi une amende proportionnée aux jours de retard, et leurs citoyens pouvaient être arrêtés pour garantie du payement.

Les matières à traiter étaient le plus souvent préparées par les députés des cités vandales, c'est-à-dire des villes situées au midi de la Baltique. Les routes étant infestées de bandits, les députés étaient sous la sauvegarde de la ligue, et la ville près de laquelle ils se trouvaient arrêtés devait leur faire rendre la liberté.

Les confédérés ne songèrent que plus tard à combiner un droit maritime uniforme. Préparé déjà par des statuts particuliers, notamment par les statuts presque identiques de Hambourg (1276) et de Lubeck (1299), ce travail éprouva néanmoins des difficultés

qu'il ne put toutes surmonter ; car le code des lois nautiques et commerciales ne fut proclamé qu'en 1614.

Les confédérés visaient à un triple but : étendre le commerce extérieur, et obtenir le monopole sur les marchés qu'ils fréquentaient ; se défendre réciproquement contre tous agresseurs sur terre et sur mer ; terminer leurs contestations devant des arbitres. Ils s'obligeaient à maintenir pendant dix ans la paix et la sécurité contre tous, sauf les droits de l'empereur et la justice due aux souverains légitimes. Une des villes alliées était-elle attaquée, les autres devaient s'interposer pour obtenir la paix, ou bien lui prêter assistance dans la mesure déterminée. Aucune ne pouvait déclarer la guerre sans l'assentiment des quatre villes les plus voisines. Lorsqu'un différend s'élevait entre elles, on ne devait jamais faire intervenir des étrangers ; on prévenait la régence de Lubeck, qui conférait à quatre cités le pouvoir de les concilier à l'amiable, ou de statuer par jugement. Aucune ne pouvait conclure de paix ou d'alliance avec des étrangers sans en référer à la confédération (1). Il y en avait quelques-unes qui jouissaient de tous les droits de la ligue ; d'autres n'avaient point voix dans le congrès, et n'étaient admises qu'à titre de simples alliées ou comme sujettes d'autres cités. La principale condition était d'acquitter sa quote-part dans la contribution en argent et en hommes établie par le congrès.

Parmi les causes qui faisaient exclure de la ligue, la première était l'insurrection des citoyens contre les magistrats, tant l'anarchie les effrayait ! aussi, pour enlever aux citoyens tous motifs de révolte, le congrès était chargé de faire droit à leurs griefs. Les pactes avec l'ennemi, la désobéissance aux décrets de l'assemblée générale, le recours à d'autres tribunaux qu'à ceux de la ligue, entraînaient le même châtiment. La pêche, les mines, l'agriculture, l'industrie de tous les rivages de la Baltique, étaient entre les mains des confédérés ; les marchandises de la Suède, du Danemark, de la Norvége, passaient par leurs magasins, et ils faisaient exploiter les mines de la Bohême et de la Hongrie : ils tiraient du nord de l'Allemagne la bière, la farine, les grains, la toile, les draps communs ; de la Prusse et de la Livonie, du lin, du chanvre, des bois, des blés, du goudron, de la poix, de la potasse, du miel et de la cire, apportés de Pologne et de Russie. L'Angleterre leur fournissait ses laines, son étain, ses cuirs ; les villes de la Saxe et du Rhin, des vins, des toiles, les métaux du

(1) SARTORIUS.

Hartz, et le tout s'expédiait à Bruges, leur principale factorerie dans les Pays-Bas (1).

Ils possédaient à Bruges le meilleur quartier, appelé le Pont, qui se composait de vingt-deux groupes d'édifices et de jardins, divisés en deux paroisses ; chaque groupe avait un nom distinct et une façade sur le port, ce qui permettait aux plus gros bâtiments d'y pouvoir aborder. De grandes places étaient ménagées dans les jardins pour déposer des marchandises, avec des magasins au-dessus desquels logeaient les facteurs ; ils occupaient le premier étage, et le second était réservé pour les cuisines et les salles à manger. Au fond du jardin s'ouvraient des caves destinées à certaines denrées ; au-dessus se trouvait une vaste salle commune, et derrière, le verger.

Dans chaque jardin habitaient de quinze à trente familles dites *parties*, toutes composées d'un chef (*husbonde*), de quelques commis, d'associés, d'élèves, de marins. En été, chacune d'elles faisait cuisine et table à part ; dans l'hiver, elles se réunissaient dans la salle commune, autour d'un grand feu dont la fumée s'échappait par une ouverture pratiquée dans le plafond; toutefois elles mangeaient à des tables séparées.

L'*husbonde* exerçait une pleine autorité sur ses subordonnés, avec droit d'infliger des châtiments corporels. Un conseil de deux aldermans et de dix-huit assesseurs était chargé de maintenir l'ordre et de résoudre les différends selon les lois de la *Scra*, sauf l'appel à Lubeck et à la diète. Aucun des *habitants du comptoir* ne pouvait avoir de femme, afin de conserver la paix et le secret, que l'on jugeait chose indispensable ; il leur était défendu, sous peine de mort, de visiter le quartier des bourgeois ; la nuit, d'énormes chiens et des sentinelles veillaient à ce que personne n'approchât de l'enclos. Les habitants du comptoir, à l'exception des assesseurs, n'étaient pas des négociants, mais des agents commis par eux ; ils ne pouvaient faire aucune opération pour leur compte; après dix ans de séjour, ils retournaient en Allemagne.

Le comptoir était entretenu au moyen d'un droit léger d'entrée perçu sur les marchandises, avec le produit des amendes et du loyer que payaient les villes pour l'habitation des commis. On peut, par cet exemple, se faire une idée de ce qu'étaient les factoreries des *Osterlins*, comme les appelaient les Italiens.

Les républiques hanséatiques, comme celles de la Grèce et de

(1) ALMEYER, *Hist. des relations commerciales et diplomatiques des Pays-Bas avec le nord de l'Europe ;* Bruxelles, 1840.

la ligue lombarde, prirent de la consistance par la guerre. Comme leur nombre ne fit qu'augmenter, cent dix-sept cités, en l'année 1369, se réunirent en congrès à Cologne, et déclarèrent la guerre à Waldemar IV, roi de Danemark.

Elles auraient pu, en rassemblant leurs forces, tenter de grandes entreprises, et profiter des circonstances pour conquérir leur indépendance et constituer une république fédérative, après avoir subjugué les princes environnants; mais leur but exclusif était une association pour la défense mutuelle et la participation aux priviléges commerciaux. Quelques-unes n'avaient d'autres territoires que l'enceinte de leurs murailles; d'autres se trouvaient séparées de leurs alliées par des États puissants et jaloux; plusieurs d'entre elles n'étaient pas même indépendantes. Comment combiner de si grandes diversités, concilier des intérêts si différents? comment conjurer l'ambition des grands, la jalousie des petits, et enlever à tous le droit de faire leurs propres lois.

Qu'arrivait-il? n'étant pas unies assez fortement pour obliger leurs alliées à se soumettre aux décisions prises d'un commun accord et dans l'intérêt général, elles tombaient dans l'anarchie. Comme chacune pouvait contracter des alliances avec des États étrangers, elles s'entravaient réciproquement, ou bien, entraînées par des luttes d'intérêts contraires, elles se nuisaient les unes aux autres. En outre, inhabiles dans la politique et mues par l'égoïsme, elles ne savaient pas s'élever à des idées d'une certaine grandeur; aussi, même au milieu de leur plus brillante prospérité, elles ne montrèrent ni l'audace des grandes entreprises, ni la persévérance qui les accomplit, et jamais aucun prince des puissantes maisons d'Allemagne ne songea à se mettre à leur tête pour réaliser de vastes desseins.

D'ailleurs ces républiques ne reposaient pas sur l'activité d'une vive concurrence, mais sur des priviléges, sur l'exclusion des étrangers et sur les prescriptions d'une économie sans expérience. Un esprit minutieux et exclusif domine aussi dans leur droit privé; on y retrouve des décisions à l'infini sur la capacité des barils, l'interdiction d'exporter ni or ni argent pour le faire ouvrer au dehors, de vendre des parfums falsifiés, de faire teindre les draps ailleurs qu'au lieu même de fabrication, de vendre des harengs avant la pêche, du grain avant la récolte, des étoffes avant qu'elles soient fabriquées; c'était par voie d'échange, et non avec des espèces, qu'il était permis de trafiquer.

Lorsque le commerce européen, par la nouvelle route des Indes, leur eut enlevé le monopole qui faisait leur force, ces répu-

bliques, au lieu d'imiter les autres pays, qui profitaient des nouvelles positions, s'attachèrent à leurs anciens priviléges avec une opiniâtreté plus tenace ; elles ne s'apercevaient pas de la révolution opérée par les idées nouvelles. Avant cette époque, la ligue avait décliné ; les royaumes, en effet, à mesure qu'ils se consolidaient, se sentaient capables de se soustraire à cette oppression mercantile. A Novogorod, les maisons et l'église catholique de la factorerie étaient, comme d'habitude, entourées de murailles, et gardées pendant la nuit par des sentinelles et de gros chiens. La confédération y expédiait principalement des draps, à l'exclusion de tous autres négociants ; il était même interdit aux Russes de vendre leurs propres productions, si ce n'est par échange avec la factorerie hanséatique.

Ces exigences engendrèrent des jalousies et des démêlés. Les Russes se plaignaient que les Allemands les fraudaient sur la qualité et la mesure ; mais ils ne se sentaient pas en état de se passer d'eux. Aussi, dès que les hanséatiques menaçaient d'abandonner Novogorod, les Russes dissimulaient leurs mécontentements, craignant de ne plus avoir sans eux le débouché de leurs denrées, et ne sachant de quelle manière ils se procureraient des étoffes pour se vêtir.

Iwan III s'occupa de mettre fin à cette tyrannie. Lorsqu'il s'em-
1477. para de Novogorod, il contraignit beaucoup de gens riches de se transporter dans l'intérieur, mesure qui fut très-préjudiciable à la hanse. Peu après le czar, par représailles de ce qu'elle avait ar-
1494. rêté et justicié des sujets russes pour crime de fausse monnaie, fit arrêter les Allemands et séquestrer leurs biens. La plupart purent s'enfuir, les autres restèrent prisonniers quelques années, et le comptoir de Novogorod fut détruit.

Alors les membres de la hanse se mirent à faire la contrebande entre la Russie, Stockholm et Wibourg, sans renoncer à l'espoir de recouvrer leurs priviléges, et surtout l'exemption des droits d'entrée : mais, tandis que Lubeck réclamait ces avantages pour toute la ligue, les villes de Livonie les voulaient pour elles seules,
1553 ce qui mit entre elles la discorde. Lorsque les Anglais eurent découvert un passage pour gagner Arkhangel par la mer Blanche, et que le czar eut exempté de droits les navires qui arrivaient par cette nouvelle route, la hanse déchut encore, d'autant plus que ces bâtiments fournissaient aux Russes des armes, dont l'introduction était toujours défendue par la Baltique. Ainsi cessa son monopole, dont il ne lui resta que quelques concessions spéciales, réservées surtout à Lubeck.

A la fin du quatorzième siècle, les villes hanséatiques possédaient en Suède la totalité du commerce, sans comptoir, il est vrai, mais avec le privilége insigne d'entrer pour moitié dans la composition des conseils municipaux de Stockholm et des autres villes maritimes. Il leur fut difficile de se maintenir au milieu des agitations de ce royaume; elles s'élevaient ou s'abaissaient selon le parti. Gustave Wasa, monté sur le trône avec l'assistance de Lubeck, accorda à cette ville, à Dantzick et à d'autres, selon leur bon plaisir, l'exemption des droits d'entrée et de sortie, avec un monopole absolu, au point d'interdire à ses propres sujets de naviguer dans le Sund et dans le Belt; tout différend au sujet de l'interprétation et de l'exécution du traité devait être jugé à Lubeck par quatre sénateurs de la ville et quatre de Suède. Gustave aurait désiré restreindre ces concessions sans exemple, que la gratitude ou peut-être la nécessité leur avait imposées; mais de quelle manière, tant qu'une dette considérable le liait à Lubeck? Les Lubeckois, afin d'en obtenir le payement avec des avantages particuliers, négligèrent les intérêts généraux; mais, quand ils prêtèrent assistance aux artisans du trouble dans ses États, Gustave abolit les exemptions concédées, et soutint la guerre contre la hanse, en invitant les autres nations et ses propres sujets à faire le commerce en Suède. Gustave-Adolphe, en fondant plus tard une société de commerce suédoise, enleva aux hanséatiques l'espoir de recouvrer leur ancien monopole.

En Norvége ils firent ruiner par un corsaire la ville de Bergen, port très-favorable au commerce, qui de là s'avançait jusqu'au Groënland; cette colonie périt alors. Ils offrirent ensuite des subventions aux citoyens appauvris, dont ils reçurent en garantie les maisons et les terres; cette opération mit dans leurs mains toute les valeurs de la ville. Après un incendie qui l'avait détruite, les Allemands la reconstruisirent sur un plan mieux conçu, et, se considérant comme du pays, sauf pour les exemptions, ils agirent en maîtres, et se livrèrent à toutes sortes d'excès. Le roi Christo- 1440.
phe III chercha à introduire les Hollandais dans le pays; mais il échoua dans cette tentative, et fut obligé de confirmer les priviléges des hanséatiques; cependant, et son exemple fut suivi par ses successeurs, il épiait sans cesse l'occasion d'affranchir le royaume de ces tyrans marchands. Cette occasion s'offrit au gou- [illegible]
verneur Christophe Walkendorf, qui leur enleva leurs priviléges l'un après l'autre, et ne leur laissa que la pêche du stockfisch; le commerce hanséatique s'éloigna donc de cette côte.

Ils trouvèrent en Danemark la concurrence des Anglais et des

Hollandais, attirés comme eux par une foule de priviléges. Lubeck put faire exclure plus tard les Hollandais, et songea même à conquérir tout le royaume; mais la direction nouvelle prise par le commerce ne lui permit pas de réaliser ses projets.

L'importante factorerie de Bruges eut beaucoup à souffrir sous Charles le Téméraire ; puis elle déchut , bien que favorisée par Maximilien Ier, parce que plusieurs villes de la Hollande , du Rhin et de la basse Saxe refusèrent de concourir aux dépenses considérables de son entretien. Au lieu donc de déposer les marchandises dans les magasins, beaucoup de négociants les placèrent chez les habitants, origine du commerce de commission , qui se fit avec plus de justice et de bonne foi.

A mesure que les hanséatiques perdaient le monopole du Nord, et que les Hollandais et les Anglais venaient leur faire concurrence, la prospérité de Bruges déclinait; bientôt, par la retraite successive des comptoirs des autres nations, les hanséatiques y restèrent seuls, mais pour se retirer à leur tour; en effet, comme leurs statuts n'étaient plus en rapport avec les idées nouvelles , ils allèrent s'établir à Anvers. Ils négocièrent avec la lenteur allemande, de 1510 à 1536, pour amener leurs confédérés à y élever un vaste édifice; les bouleversements qui survinrent firent abandonner cette pensée.

Les rois s'aperçurent promptement en Angleterre qu'ils avaient mieux à faire que d'encourager les étrangers, et que l'accroissement de la marine marchande nationale tournerait à leur avantage; aussi cherchèrent-ils, lorsqu'il survenait des contestations, à les dégoûter par une évidente partialité. Les hanséatiques, qui d'abord avaient prohibé toutes les marchandises anglaises, durent
1474. consentir à leur laisser libre cours dans la Baltique, en Prusse et même dans les villes de la hanse, pour obtenir que leurs droits fussent confirmés en Angleterre. L'île ne crut pas toutefois devoir se passer encore des Allemands; enfin Édouard déchira (1552) tous ces priviléges, sous prétexte que les hanséatiques avaient introduit non-seulement des produits de leurs manufactures, mais encore des marchandises d'autres pays, et qu'ils avaient enlevé dans une année quarante-quatre mille pièces de draps anglais, lorsqu'une quantité de onze cents pouvait suffire à leurs nationaux. Pour se venger, les confédérés interdirent toutes relations avec l'Angleterre, qui gagna seule à cette interdiction. Sous Élisabeth ils convinrent d'être traités sur le même pied que les indigènes; mais lorsque, malgré l'injonction qu'ils avaient reçue de cette reine, ils transportèrent en Espagne des vivres et des munitions, Élisabeth

fit saisir soixante de leurs bâtiments chargés, que toutes leurs réclamations ne purent leur faire restituer : coup irréparable auquel ils n'eurent à opposer que de vaines réclamations, semblables à celles de Napoléon, qui appelait vol l'industrie anglaise.

L'Espagne, au contraire, accueillait les hanséatiques dans les ports qu'elle fermait aux rebelles hollandais; mais l'agrandissement de ces républicains leur suscita de nouveaux et dangereux concurrents. La redoutable ligue hanséatique traînait ainsi une existence maladive, quand la guerre de Trente ans vint briser cette trame débile; à la dernière diète de 1669, on ne vit figurer que les députés de six villes. Le commerce commençait à se persuader que son élément principal est la liberté.

CHAPITRE XXIV.

SCANDINAVIE (1).

Modifiés, mais non changés par la civilisation, les peuples du Nord, quoique placés au milieu de champs bien cultivés, se complaisent encore aux hasards de la guerre. Fidèles à leur ancien goût pour les courses aventureuses, ils veulent voir des cieux plus doux, des terres plus riantes, mais pour revenir sur le sol natal. C'était pour eux une grave insulte que de leur dire : *Il ne connaît pas d'autre pays que celui où il est né ;* les sages recommandaient d'apprendre plusieurs langues, surtout le latin et l'italien, *parce qu'on les entend au loin.* En conséquence beaucoup de jeunes gens allaient étudier aux écoles d'Oxford, de Rome, de Paris, d'Erfürth : d'autres vendaient les services de leur valeur à Constantinople; ceux-ci se croisaient pour la Palestine; ceux-là partaient en pèlerins pour le seuil des Apôtres, et personne ne se présentait à la cour s'il ne pouvait y parler, comme témoin oculaire, des usages des différentes nations.

Le moine Thierry fit une chronique de la Norvége au commencement du douzième siècle. Vers l'an 1200, Suénon Akeson et Saxo Grammaticus écrivirent, par l'ordre de l'évêque Abslan, auxquels ils servaient de secrétaires, une histoire du Danemark. Le premier donne un abrégé aride des faits; l'autre, écrivain habile et soigneux, conserve des traditions curieuses, malgré l'absence

(1) *Révolutions des peuples du Nord*, par J. M. CHOPIN; Paris, 1840.

de critique et la confusion des dates. Les Suédois, moins riches encore, n'ont que des fables jusqu'au quinzième siècle. L'histoire des trois royaumes du Nord n'offre donc rien de précis. Qu'il suffise de savoir que chacun d'eux avait à sa tête un roi dépourvu de l'autorité nécessaire pour se faire suivre de ses vassaux, presque toujours en guerre avec eux, élevé ou abattu au gré des factions.

Danemark. Estrithides. 1080-1086. En Danemark régnaient les descendants d'Estrith, nièce d'Harold Blaatand. L'un des plus remarquables parmi eux fut Canut IV, qui, non moins rigoureux envers le peuple que soumis au clergé, fut massacré dans l'église par ses sujets soulevés, et canonisé par
1095. les prêtres comme protomartyr du Danemark. Éric III, son frère, l'homme le plus grand, le plus robuste de son royaume, et le prince le plus instruit de son temps, fut surnommé le Bon. Il renonça au droit de faire la guerre sans le consentement des États, fit le voyage de Rome pour la canonisation de Canut, et obtint l'érection de Lund en archevêché et métropole de tout le Nord. Il avait fait le vœu de se croiser, et, quoique ses sujets offrissent un tiers de leur fortune pour l'en faire délier, il voulut l'accomplir,
1103. partit et mourut en Chypre.

Après une longue lutte entre plusieurs compétiteurs, Walde-
1157. mar le Grand monta sur le trône. L'occupation de toute sa vie fut de dompter les Vénèdes idolâtres, qui avaient pour sanctuaire l'île de Rugen, et dont les pirateries infestaient la Baltique et les côtes du Danemark. Le pape Eugène III avait déjà publié contre
1147. eux une croisade qui avait échoué. Cette fois Valdemar s'allia avec différents princes d'Allemagne, et se reconnut vassal de Frédéric Barberousse, qui promit de l'investir de tous les pays vénèdes. Appuyé de la sorte, il conquit Rugen, et, sur les ruines de l'idole
1168. de Svantovit, implanta par force le christianisme. Hertha cessa dès lors de sortir, chaque année, des forêts mystérieuses pour se baigner dans le lac sacré.

1182. Sous Canut VI, son fils aîné, les Danois, grâce à de fréquents voyages et à l'éducation que leurs jeunes gens venaient recevoir à Paris, atteignirent une civilisation égale à celle des autres peuples de l'Europe. Il permit le rachat des fiefs et leur conversion en terres
1184-88. allodiales; il continua la guerre contre les Vénèdes, soumit la Slavonie, et reçut l'hommage des villes de Hambourg et de Lubeck.
1202. Son frère et successeur, Waldemar II, prit donc le titre de roi des Danois et des Slaves, de duc de Jutland et de seigneur de la Nord-Albingie.

Les chroniqueurs ne lui donnent pas moins de quatorze cents

vaisseaux, cent soixante mille guerriers, un revenu de vingt et
un mille neuf cents *lastes* (quatre mille livres environ) de blé,
quatre mille sept cent quarante-cinq *schiffpfund* (deux cent quatre-
vingts livres) de beurre, trois mille deux cent quatre-vingt-cinq
de miel, neuf mille huit cent cinquante-cinq bœufs, cent neuf mille
cinq cents moutons, soixante-treize mille porcs et trois cent dix-neuf
mille marcs d'argent monnayé.

Il fit la guerre aux Esthoniens, les soumit, et déploya, pour la
première fois, la bannière à la croix blanche en champ rouge, dite
bannière de Danebourg. Le comté de Schwérin devait lui revenir 1219.
comme héritier de Gunzelin, son beau-père; Henri, frère de ce
dernier, lui en disputa la possession; mais, comme il ne pouvait
se mesurer avec lui à force ouverte, il se rendit à la cour, où il
trouva moyen, dans une partie de chasse, de s'emparer par tra-
hison de Waldemar et de son fils, qu'il entraîna dans un de ses
châteaux. Le pape se récria contre cette violation du droit des 1223.
gens, tandis que l'empereur, qui voulait en profiter, pressait
Henri de lui remettre Waldemar; Henri refusa sous la promesse
de ne le relâcher qu'à des conditions avantageuses pour l'Empire.

Le grand maître de l'ordre Teutonique, Hermann de Salza,
s'entremit par l'ordre du pape; mais, faute de pouvoir tomber
d'accord, les partisans de Waldemar et ses ennemis eurent re- 1225.
cours aux armes. Albert d'Ourlemonde, chef des premiers et
régent du royaume, resta prisonnier; enfin, il fut convenu que
Waldemar payerait pour sa rançon quarante mille marcs d'argent,
et qu'il rendrait à l'Empire tout le territoire situé entre l'Eider et
l'Elbe avec le pays des Vénèdes, à l'exception de l'île de Rugen;
il dut encore racheter Albert, faire d'autres sacrifices. Lubeck et
les princes de Mecklembourg relevèrent immédiatement de l'Em-
pire, et les Danois cessèrent d'avoir aucune autorité sur les Slaves.

Waldemar, à peine en liberté, ne respira que la vengeance.
Absous par le pape d'un serment extorqué par la force, il réunit
une armée, et livra bataille à l'ennemi; mais, vaincu et blessé, il
fut contraint de se soumettre à de nouvelles renonciations. Il perdit
donc le titre de Victorieux, pour obtenir le plus beau, celui de
Législateur; car il réforma le code de la Scanie et de la Seeland, 1241.
et donna des lois aux autres provinces.

Éric VI, son fils, périt victime de son frère Abel, qui lui-même 1241-50.
fut tué dans une bataille par les Frisons; repoussé de toutes les
églises, qui refusaient de lui donner la sépulture, son cadavre fut
plongé dans un marais, dont les exhalaisons enflammées passèrent 1252.
dans le pays pour l'âme du fratricide. Sous Christophe Ier, troisième

frère d'Éric VI, des querelles avec le clergé accrurent la confusion qui semblait être l'état ordinaire de ce pays.

Les rois précédents, par défiance des troupes féodales, avaient enrôlé des étrangers ; les Danois perdirent l'habitude des armes et furent accablés d'impôts. Jacques Erlanodson, savant prélat, issu d'une des premières familles, non moins ambitieux dans ses projets qu'habile à les conduire, pensa qu'il pourrait tirer part
1241. de cet état de choses. Ancien chapelain d'Innocent IV, il avait été promu à l'archevêché de Lund. Il prit possession de son temporel sans demander l'investiture ; puis, comme le désordre assurait l'impunité des crimes, il fit traîner devant son tribunal les malfaiteurs de toute espèce. Il construisit des forteresses, imposa des péages, changea le code de la Scanie sans consulter le roi, fit enlever du chœur le trône de ce prince, l'accusa même de violence auprès du pape, s'allia avec le roi de Norvége, convoqua un concile à Wedel, et promulgua la constitution dite *Cum Ecclesia danica*, des mots par lesquels elle commence. Dans cette constitution, il déclare que, l'Église de Danemark étant exposée à la persécution, sans être protégée par le bras séculier, si jamais un évêque était arrêté, mutilé, offensé par l'ordre du roi ou sous ses yeux, le royaume serait interdit d'abord, et puis excommunié, dans le cas où l'on ne réparerait pas le crime dans un mois.

Ce fut une déclaration de guerre. L'archevêque intrigua pour faire changer l'ordre de succession au trône, et le roi le fit ar-
1259. rêter ; les évêques interdirent le royaume, et Christophe fut empoisonné.

Marguerite de Poméranie, sa veuve, sut conserver la couronne à son fils Éric VII le Myope (*Glipping*). Elle fit la guerre à Albert, son neveu, qui avait occupé le duché de Sleswick ; mais elle tomba prisonnière avec son fils. Sortie de captivité par l'entremise d'autres seigneurs, elle fut excommuniée, ainsi que son fils, pour n'avoir pas voulu comparaître au tribunal du légat pontifical. En-
1274. fin la querelle s'arrangea dans le concile de Lyon, sous la condition que le roi payerait certaines indemnités, qu'il n'investirait pas les prélats, et n'en exigerait pas le service militaire.

Les nobles se révoltèrent aussi contre le faible et dissolu Éric VII, qu'ils contraignirent à souscrire une capitulation où étaient déterminés les droits de la royauté ; il fut ensuite assassiné par Stigo Anderson, maréchal du royaume, qui vengeait sa
1286. femme outragée. Les assassins s'étant réfugiés en Norvége, Éric VIII déclara la guerre à ce royaume, et voulut obliger l'archevêque de Lund à les excommunier ; sur son refus, il le fit

arrêter et conduire en prison, couvert de haillons et monté sur une rosse, tandis qu'on brûlait les chartes de donation trouvées dans les archives. Boniface VIII ordonna des informations sur ces faits, et mit l'interdit sur le royaume après avoir reconnu l'impossibilité d'amener une solution pacifique. Cet interdit donna lieu à des troubles si graves que le roi fut obligé de courber la tête.

Nous passerons sous silence les guerres extérieures et intérieures d'Éric VIII, nous bornant à rappeler qu'il promulgua les *lois féodales de l'Esthonie*, adoptées partout où dominaient des seigneurs teutoniques.

Son frère Christophe II, quoiqu'il eût démérité du pays par une 1320.
révolte, lui fut donné pour successeur, mais sous l'obligation de résigner plusieurs prérogatives royales, entre autres le droit d'établir de nouveaux impôts, d'en exempter le clergé et de l'affranchir de sa juridiction. Il s'engagea à ne donner aucun bénéfice à des étrangers ; à ne point faire la guerre sans avoir pris l'avis des états, et à ne promulguer de lois que de concert avec les diètes, qui durent être convoquées tous les ans. La monarchie fut ainsi mutilée par l'aristocratie nobiliaire et ecclésiastique, sans que les bourgeois et les paysans participassent à la confection des lois.
Mais ce ne fut pas assez de ces concessions pour lui concilier le 1326.
clergé et les grands ; ils se soulevèrent, le dépouillèrent de toute autorité, et divisèrent le royaume en six duchés : les îles de Sleswick, le Jutland avec la Fionie et les îlots qui en dépendent, les îles de Seeland et de Langeland, la Scanie, l'Halland, l'île de Laland et l'Esthonie.

Le roi et les ducs se firent mutuellement la guerre jusqu'au
moment où Waldemar IV, fils de Christophe II, fut salué roi. 1340.
Habile dans les armes et la politique, énergique et formé par le malheur, il recouvra les différentes provinces, à l'exception
de l'Esthonie, qu'il vendit aux chevaliers teutoniques. Il mani- 1347.
festa clairement la volonté de revendiquer les droits de la couronne, en introduisant dans l'armée une discipline rigoureuse et les usages étrangers, et en décrétant des taxes pour racheter les domaines engagés. Le Jutland se souleva ; mais quand le roi vit qu'on prenait sa condescendance pour de la faiblesse, il eut
recours aux armes et triompha. Il dissipa de même et vainquit 1360.
la coalition des villes hanséatiques, qui voyaient d'un œil jaloux la noblesse danoise se livrer au commerce, à l'exemple des Normands, ses aïeux. Dans l'intention de tuer le roi et de recouvrer les provinces dont il s'était rendu maître, elles formèrent

1368. alors une ligue plus puissante avec le roi de Suède, les comtes de Holstein, les ducs de Sleswick et de Mecklembourg et les nobles du Jutland. Waldemar fut réduit à se retirer en Bohême auprès de Charles IV, qui cita les rebelles devant son tribunal. Après avoir ravagé le Danemark, les villes hanséatiques finirent par conclure la paix, moyennant des priviléges étendus, et Waldemar revint dans ses États. Au milieu de tant de commotions, il s'efforça de garantir les propriétés et d'encourager le commerce, et le royaume lui fut redevable de ne pas être mis en lambeaux. Son attention se porta aussi sur les lettres, et l'histoire surtout; il inventa un nouvel alphabet runique, avec lequel il fit transcrire les anciennes inscriptions sur pierre, pour les effacer ensuite.

1375. Avec lui finit la dynastie des Estrithides; Marguerite, sa fille,
1363. belle et attrayante, avait épousé Haquin II, issu de la race des Folkunger, qui régnaient en Suède.

Norvége.
1087. A Olaüs III le Pacifique, qui introduisit la civilisation en Norvége, avait succédé Magnus III, qui, après avoir conquis les îles Hébrides, les Orcades, les îles d'Anglesey et de Man, les confia, avec le titre de royaume des Iles, à son fils Sigurd; il tenta aussi de s'emparer de l'Irlande, et déjà il avait pris Dublin lorsqu'il périt au
1103. milieu des marais où les ennemis l'avaient attiré. Ses fils se par-
1122. tagèrent le royaume; mais Sigurd, à son retour de terre sainte, le fit rentrer entre ses mains. Il fut de nouveau divisé sous son fils Magnus IV, puis disputé au milieu d'une succession de prétendants qui bouleversèrent le pays; enfin Magnus VI, âgé de cinq ans,
1163. fut couronné en présence d'un légat du pontife; c'est le premier roi de Norvége qui soit monté sur le trône au milieu d'une cérémonie pareille. Le royaume fut déclaré électif.

Ce prince eut un redoutable émule dans Sverrer, le plus grand homme que la Norvége ait produit. Élevé par un père d'une condition obscure, qui le destinait à l'Église, il apprit de sa mère qu'elle l'avait conçu de Sigurd III. Alors il se mit à la tête d'une faction de mécontents, dits Pieds de Bouleau (*birkibeins*) à cause des chaussures qu'ils s'étaient fabriquées, et vécut avec eux dans les bois.
1183. Suivi de soixante-dix de ces hommes, il devint la terreur des forêts et des montagnes de la Norvége, prit le titre de roi, et, après avoir défait les royalistes (*heklung*) et tué Magnus, il occupa le trône, où il se maintint en dépit des prétendants et des excommunications.

1202. Lorsqu'il eut cessé de vivre, en laissant la réputation des plus belles vertus d'un roi, les guerres civiles se ranimèrent; enfin Ha-
1247. quin VI, reconnu par toutes les factions, soumit l'Islande et le

Groënland. Il gouverna sagement, et se fit respecter des autres princes ; aussi son règne est-il considéré comme l'époque la plus brillante de la Norvége. Il mourut durant la guerre avec l'Écosse, que termina son fils Magnus VII, moyennant la cession des Hébrides contre le payement d'un tribut. Ce prince laissa la cou- 1263.
ronne héréditaire, d'élective qu'elle était, et sut se concilier le clergé en laissant les élections libres.

Les Norvégiens avaient eu diverses lois particulières dont il n'est arrivé jusqu'à nous que le *Gula-ting* d'Haquin Ier, de l'an 940, tiré des coutumes antérieures, et auquel Olaüs le Pacifique, saint 1263.
Olaüs et Magnus le Bon firent plusieurs additions. Ce code était en si grande réputation que Guillaume le Conquérant lui emprunta diverses dispositions pour l'Angleterre. Au douzième siècle fut compilé ou promulgué un recueil de lois municipales (*biarkeyad-rett*), espèce de droit commun qui servait de base aux statuts particuliers des villes, spécialement en ce qui concernait le commerce, la navigation et la pêche.

Magnus VII, peu content de pacifier son pays, voulut lui donner des lois en corrigeant et promulguant de nouveau l'*hidrskraa* (*jus aulicum*) de saint Olaüs ; la diète nationale de 1274 approuva les lois antérieures revues et appropriées au temps. Ce code, nommé aussi *Gula-ting*, devint la loi commune du royaume, et resta en vigueur jusqu'en 1557. D'après ses dispositions, quiconque possédait la valeur de six marcs devait avoir un petit bouclier rouge entouré de deux cercles de fer, une hache et une épée ; tout Norvégien qui possédait plus de douze marcs était tenu d'y ajouter un bouclier long et un casque en fer, et celui qui allait à dix-huit, une cuirasse. Ces armes étaient fabriquées avec un grand soin, et l'on en passait l'inspection dans l'assemblée annuelle. Celui qui le premier donnait avis d'une invasion étrangère recevait trois marcs du roi, et un de chaque corporation ; s'il était exilé, il rentrait dans sa patrie. Alors l'avis se propageait au moyen d'une flèche portée nuit et jour par trois hommes considérables ; quiconque la voyait, libre ou serf, comprenait qu'il était appelé au rendez-vous général. De grandes précautions étaient recommandées pour le cas où l'on redoutait une invasion. Les individus qui prenaient part aux expéditions obtenaient de grands priviléges, et l'on suspendait toute procédure intentée contre eux. Le clergé était exempt des taxes que tous les autres payaient, et chaque district devait tenir prêts un certain nombre de navires.

Eric II, fils de Magnus, fut surnommé l'*Ennemi des prêtres* à 1280.

cause de ses fréquentes querelles avec l'archevêque et de son mépris pour les interdits ; ces démêlés pourtant se terminèrent à l'amiable. Ce prince déclara de bonne prise tout bâtiment des villes hanséatiques qui serait trouvé dans la Baltique, par le motif que ces villes soutenaient les Danois, ses ennemis ; elles lui déclarèrent la guerre, interceptèrent le commerce des grains, et l'obligèrent d'accepter la paix, de fournir une indemnité pour les dommages éprouvés, et d'entrer lui-même dans la ligue hanséatique.

Lorsque s'éteignit la race des Ynglings en Norvége, Marguerite, héritière du Danemark, sut faire préférer à ses compétiteurs son fils Olaf, qui réunit deux royaumes depuis longtemps ennemis ;
1376. 23 mai. cette réunion pourtant ne pouvait avoir lieu, puisque le Danemark était électif, et la Norwége héréditaire.

Marguerite. Marguerite, régente du royaume, s'occupa de se faire des amis, d'éloigner la guerre, et s'allia avec les villes hanséatiques ; à la
1387. mort d'Olaf V, elle fut élue princesse et protectrice du Danemark, chose insolite dans le Nord, et dont elle dut l'honneur à sa réputation de vertu et d'habileté. Par succession, elle monta sur le trône de Norvége, où elle désigna pour son héritier son petit-neveu Henri, fils de Vratislas VII, duc de Poméranie. Albert, roi
1382. de Suède, voulut lui disputer ces deux royaumes ; mais il en fut puni, car Marguerite, à l'instigation des principales familles, envahit ses États.

Suède. 1080. En Suède, Inge Ier, dit le Bon, l'emporta sur ses compétiteurs, brûla le temple d'Upsal, sanctuaire des Suédois idolâtres, et dès lors assura la prédominance du christianisme. Les idolâtres se retirèrent dans la Tawasténie, d'où ils inquiétaient les possessions suédoises ; une croisade marcha contre eux, et subjugua cette province, où fut fondée la ville de Tawasteberg.

1152. Les affaires ecclésiastiques furent réglées dans la diète de Linköping, où le royaume fut divisé en quatre diocèses, Upsal, Skara, Linköping et Vesterœs, qui relevèrent de l'archevêque de Lund, comme les évêchés danois et norvégiens, jusqu'à l'époque où le siége d'Upsal fut érigé en archevêché. Tout Suédois propriétaire fut obligé de payer annuellement un denier à Saint-Pierre pour l'entretien d'un hospice à Rome. Les exhortations du légat firent
1248. renoncer à l'usage d'aller toujours armé. Le célibat fut plus tard imposé aux prêtres.

1155. Éric IX, appelé le saint Louis du Nord et canonisé comme lui, avait battu les Finnois, qui ne cessaient d'inquiéter son royaume ;

à la vue des ennemis restés sur le champ de bataille, il versa des larmes en songeant qu'ils étaient morts sans baptême. Reconnaissant ensuite qu'il n'aurait jamais la paix tant que ce peuple ne serait pas gagné au christianisme et à la civilisation, il résolut de le convertir, et ses efforts furent couronnés de succès; il fonda la ville d'Abo, et réforma les statuts du royaume. L'ensemble de la législation suédoise est appelé *loi de saint Éric*. Tombé entre les mains du prétendant Magnus Éricson, il eut la tête tranchée; les Suédois et les Goths se levèrent pour venger le bon roi, et Magnus, vaincu, fut tué par Charles, fils de Suerker Ier, qui prit 1161.
alors le titre de roi des Suédois et des Goths. Mais, si les Goths 1199.
étaient fidèles à sa race, les Suédois vénéraient celle de saint Éric; Suerker II résolut donc de l'exterminer d'un coup. Un prince réussit pourtant à lui échapper, et, secondé par les Norvégiens, monta sur le trône avec le nom d'Éric X; il fut, à ce qu'il 1210.
paraît, le premier prince couronné parmi les rois de Suède.

Soit l'effet du hasard ou d'un accord, les rois avaient été élus alternativement dans les deux familles de saint Éric et de Suerker; après l'extinction de l'une et de l'autre, celle des Folkunger leur succéda dans la personne de Waldemar Ier. Comme il avait à peine 1250.
douze ans, Birger, son père, gouverna avec une grande sagesse, fortifia les frontières, construisit des routes et des hôtelleries, réforma la justice en abolissant les ordalies, limita l'esclavage, fonda Stockholm pour fermer l'entrée du lac Mélar aux pirates russes et esthoniens, et donna à cette ville des statuts qui attirèrent de nouveaux habitants, et devinrent le fondement du droit communal en Suède.

On avait assigné aux trois frères du roi des apanages trop considérables, ou plutôt le royaume avait été partagé entre eux de manière à constituer une sorte de confédération. Waldemar en conçut de la jalousie; il voyait avec peine qu'ils grandissaient dans l'opinion comme héritiers présomptifs, et qu'il devenait lui-même un sujet d'aversion, d'abord pour la conduite orgueilleuse de Sophie de Danemark, sa femme, ensuite à cause de ses amours criminelles avec sa belle-sœur Judith, qui était religieuse. Il pensait expier ses torts par le pèlerinage de Jérusalem et sa condescen- 1272.
dance envers le clergé, qui, à force d'immunités, fut soustrait à la juridiction royale; mais enfin la guerre éclata entre les frères. L'inhabile Waldemar succomba, et préféra au trône l'existence 1275.
obscure d'un particulier avec l'amour d'une Danoise.

Son frère Magnus régna sans opposition, et reçut le surnom de *Ladulos* (serrure), pour indiquer que sous lui on n'avait pas be-

soin de fermer sa porte, tant était grande la sécurité publique. Il se fit aimer du clergé et du peuple ; afin de balancer le pouvoir des grands et de stimuler les nationaux, il appela de nombreux étrangers aux magistratures, et, pour sa tranquillité personnelle, il ex-
1282. termina les autres princes folkungiens. Dans le synode de Talga, le clergé, en reconnaissance des bons offices de Magnus envers l'Église, lui accorda un impôt sur les biens ecclésiastiques pour éteindre ses dettes, et déclara excommunié quiconque attenterait à sa vie ou à sa couronne. De son côté, la diète de Stockholm lui attribua toutes les propriétés considérées comme étant du domaine public, telles que lacs, rivières, mines, forêts ; il sut encore augmenter ses revenus par le dessèchement des marais, le défrichement des landes et l'exploitation des mines de fer. Stockholm fut embellie de nombreux édifices ; Étienne Bonœil, architecte de Paris, fut appelé avec des maîtres maçons et des sculpteurs pour décorer la cathédrale d'Upsal dans le genre de Notre-Dame.

Les païens s'étaient retirés dans l'Ostrobothnie, d'où ils faisaient le commerce avec la Tawasténie. Les Suédois, dont leurs richesses excitaient la convoitise, envahirent leurs établissements ; Magnus concéda à tout particulier la propriété de ce qu'il acquerrait en Laponie, et dès lors commença l'assujettissement de ce pays.

1290. Cette prospérité du royaume s'évanouit sous son fils Birger II, qui monta sur le trône à l'âge de dix ans, à une époque où la peste, la famine et les Russes vinrent ravager le pays. Torkel Canutson administrait le royaume avec vigueur ; mais les frères du roi suscitèrent une guerre civile, firent décapiter le ministre, s'emparèrent de toute l'autorité, et, après avoir emprisonné le roi lui-même, ils se partagèrent la Suède. Birger les fit assassiner ; mais,
1319 chassé du royaume, il alla mourir en Danemark, et les villes proclamèrent son neveu, Magnus II Smek. Ce prince incapable se laissa gouverner par le sénat, par sa femme, Blanche de Namur, et par Bengt, son favori. Les vices du roi et le luxe de sa femme ayant épuisé les finances, Magnus, pour remplir le trésor, exigea le denier de Saint-Pierre, sous le prétexte de faire la guerre aux Russes schismatiques. Avec cet argent, il leva une armée et assaillit Novogorod ; mais, vaincu, il dut acheter la paix moyennant la cession de la Savolaxie. Le mécontentement lui aliéna ses sujets, le pape l'excommunia pour avoir levé le denier de Saint-Pierre, et la peste envahit le royaume ; en outre, il avait montré du mépris pour sainte Brigitte, à laquelle des visions et des révélations donnaient de l'importance sur l'opinion et le gouvernement.

et qui reprocha ses vices au roi. Smek fut donc obligé d'abdiquer 1350.
en faveur de son fils Éric XII, auquel, après un règne agité, succéda le frère de Haquin II, roi de Norvége. Bientôt Magnus et 1361.
Haquin furent détrônés, et la race des Folkunger finit avec eux. 1363.

Constitution suédoise.

La Suède fut un royaume électif tant qu'elle fut dominée par les Folkunger, bien que la couronne ne sortît jamais d'une même famille. Le prince élu devait faire le tour du royaume (1), et son couronnement avait lieu à Upsal. La première dignité de l'État était celle du *iarl* des Suédois et des Goths, ministre et général suprême, qui, vers la fin du treizième siècle, céda la prééminence au *drost* et au maréchal. Le drost (*dapifer?*) devint premier ministre; le maréchal était inspecteur des écuries et grand maître des cérémonies, sans aucun pouvoir militaire. Un ecclésiastique remplissait les fonctions de chancelier; il n'y avait point de fiefs, et toutes les propriétés étaient allodiales et soumises à la taille. Seul Magnus Ladulos en exempta les propriétaires qui voulurent s'obliger au service militaire. La noblesse n'était donc pas attachée à telle ou telle terre; mais elle comprenait une classe de citoyens élevée au-dessus des autres par certains priviléges, qui résultaient du mérite personnel et de dignités honorifiques. Une autre noblesse s'introduisit avec la chevalerie, comme aussi l'usage des armoiries et des noms de famille; car jusqu'alors le nom du père avait servi exclusivement à désigner les individus.

La Suède dut à cet état de choses l'avantage d'être exempte de guerres privées, et la politique seule mit les armes aux mains des factieux.

Les nobles formèrent une assemblée nationale qui n'avait pas d'analogue dans les autres pays, car les membres étaient convoqués individuellement. Ce n'est qu'en 1319 qu'on trouve une assemblée représentative dans laquelle, outre les deux premiers ordres et les députés du tiers état ou des villes, on voit figurer les paysans; depuis cette époque, ils conservèrent le droit d'en faire partie. Le clergé, unique sauvegarde jusque-là contre les usurpations de la couronne, ne s'arrogea pourtant jamais la juridiction civile.

La Suède était divisée, pour la justice, en *harad*, dont les tribunaux, siégeant trois fois l'année et composés d'un juge as-

(1) C'est ce qu'on appelait *le tour d'Éric*, probablement en mémoire de saint Éric, à qui sont attribuées toutes les vieilles coutumes et les lois chères à la nation, et dont la légende dit qu'il parcourut ses États sur un char, pour connaître ceux qu'il devait gouverner.

sisté de douze prud'hommes, prononçaient en première instance. Pour les appels, on s'adressait aux *lagman*, qui siégeaient une fois l'an dans chaque harad. Au roi appartenaient la connaissance des crimes capitaux et la révision des procès civils. La composition n'était pas admise pour l'assassinat. Le vol jusqu'à la valeur d'un marc entraînait la peine de mort ; au-dessous, celle du fouet et la perte des oreilles. Tout délit contre la sûreté publique était considéré comme une violation du serment prêté au roi, et puni, en conséquence, de l'exil et de la confiscation. Les peines capitales comprenaient la roue, la décollation et le gibet ; les femmes étaient enterrées vives.

Le clergé ne contribuait, pour les besoins publics, que par des dons volontaires. Après l'*acte d'union*, il s'introduisit une noblesse avec tout le cortége des idées féodales. Chaque noble était obligé d'avoir un cheval et une armure complète. Tout roturier put être reçu noble, pourvu qu'il fût en état de chevaucher et de manier les armes. Pour convoquer l'armée, le roi envoyait dans chaque district un bâton (*budkafle*) ; un homme sur huit se rendait avec ses armes et des vivres au lieu assigné.

Les Suédois ne connaissaient pas la servitude, parce qu'il n'existait aucun corps de noblesse héréditaire, et qu'ils n'avaient point subi d'invasions récentes. Des hommes libres habitaient dans les villes et les campagnes, aptes à devenir nobles, comme nous l'avons dit. A l'exemple des cités allemandes, les villes étaient régies par des lois démocratiques ; dans les villes fondées par la ligue hanséatique, les Allemands participaient aux emplois municipaux. Comme ils n'avaient point de navires, ils se servaient de ceux des Danois ; par le manque de sel et de houblon, ils se trouvaient dans la dépendance des villes hanséatiques, qui seules faisaient le commerce dans le pays.

L'autorité royale n'avait fait que décroître au milieu de ces
1347. luttes. Aux termes d'un code promulgué par Magnus II pour mettre d'accord la législation des diverses provinces, les nationaux n'étaient point obligés de suivre le roi dans une guerre hors du territoire. Toute aliénation des domaines royaux faite par un prince pouvait être révoquée par son successeur. Le roi devait jurer d'observer les prescriptions du code, d'honorer le sénat, de suivre ses conseils, de n'y point laisser siéger des étrangers, et de ne leur confier ni châteaux ni provinces, non plus que l'administration des biens de l'État. Il lui était interdit de lever de nouvelles taxes, sauf le cas de la guerre, pour les dépenses de son couronnement et du tour d'Éric, le mariage d'un fils, la dot d'une fille ou

la construction d'un château royal. Lorsqu'il s'agissait de percevoir une contribution légale, un évêque avec six nobles et autant de bourgeois par province déterminait la quote-part de chaque commune. Les lois anciennes furent maintenues, et le consentement de la nation devint nécessaire pour en introduire de nouvelles.

Les douze conseillers séculiers et quelques-uns choisis dans le clergé, que le roi nommait après son couronnement, prirent le titre de sénateurs du royaume, et se constituèrent comme pouvoir intermédiaire entre le roi et les états, ce qui fut un commencement d'aristocratie; les immenses possessions que la terrible peste noire accumula dans les mains de ceux qui survécurent contribuèrent à son agrandissement.

Après la déchéance des Folkunger, la diète décerna la couronne 1363.
à Albert, prince de Mecklembourg; mais, outre la guerre que lui firent les deux princes déposés, sa qualité d'Allemand et la faveur qu'il accorda aux Mecklembourgeois pour les mariages et les emplois lui attirèrent la haine de ses sujets. Contraint de soudoyer des troupes, il épuisa si bien les finances que le sénat fut obligé de lui accorder (pour une année sans doute) la moitié des revenus de tous les particuliers. Les mécontents se tournèrent vers Marguerite, veuve de Haquin II, le dernier des Folkunger, régente du Danemark et reine de Norvége. Elle adressa un cartel à Albert, qui envoya pour toute réponse à ce *roi sans hauts-de-chausses* une pierre longue de trois pieds, pour y aiguiser des aiguilles. En 1389. 24 février.
échange, elle lui fit remettre une bannière formée avec des lanières de ses chemises; puis, elle le vainquit à Falköping, et le fit prisonnier. Ses parents et ses fauteurs allemands se soutinrent dans leurs forteresses; dans la crainte d'être égorgés par les Suédois, ils organisèrent entre eux une confédération armée, dite des *Frères du bonnet*, qui sema l'épouvante par les menaces et les supplices. Les villes mecklembourgeoises de Wismar et de Rostock créèrent une autre association de pirates dits les *Frères Vitaliens*, parce qu'ils fournissaient des vivres à Stockholm. Comme Frères Vitaliens.
ils invitaient à faire partie de leur association quiconque voulait donner la chasse aux vaisseaux norvégiens et hanséatiques, tout le commerce se trouvait interrompu dans la Baltique et les mers du Nord, dont ils inquiétaient les côtes. Les Allemands, secondés par eux, se maintenaient en Suède, lorsqu'il fut convenu, par le traité de Lindolm, qu'Albert et les autres prisonniers seraient 1395.
mis en liberté pour trois ans, à la condition que, ce délai expiré, si la paix n'était pas conclue, le roi se constituerait de nouveau

prisonnier avec son fils, ou payerait soixante mille marcs d'argent. Stockholm fut laissée aux cités médiatrices comme garantie du traité; car Marguerite était persuadée que, les trois années écoulées, Albert n'exécuterait pas les conventions et qu'elle recouvrerait la capitale, ce qui arriva en effet. Alors les villes hanséatiques déclarèrent la guerre aux Vittaliens, et les expulsèrent.

1396. Marguerite, surnommée la Sémiramis du Nord, amena la Suède
Union. 1397. à reconnaître pour roi son petit-neveu Éric de Poméranie, et l'*acte d'union* des trois royaumes fut signé à Calmar. Dans cet acte, qui conservait à chaque pays ses droits particuliers, au lieu d'en faire la propriété d'une famille, il fut stipulé qu'à chaque vacance du trône les états des trois royaumes éliraient en commun, pour roi, un fils du prince défunt ou de sa fille, ou, à leur défaut, un personnage de haut rang; qu'ils ne se détacheraient que d'un commun accord du souverain qu'ils auraient élu; que le roi gouvernerait chaque royaume selon ses lois particulières et avec le concours de leurs sénateurs propres; qu'ils se soutiendraient mutuellement contre l'ennemi, mais que le royaume attaqué payerait les troupes et la rançon des prisonniers; que les alliances seraient communes, et que l'exil entraînerait l'exclusion de tous les États.

Ainsi réunie, la Scandinavie aurait pu, avec ses montagnes riches en fer, en cuivre, en argent, ses bois de construction, ses lacs, ses fleuves poissonneux, ses pâturages abondants, avec sa population, renommée au dehors par son courage, jalouse de sa liberté au dedans, adonnée au commerce, à l'agriculture, et parlant des dialectes d'une même langue qui attestait sa communauté d'origine, se fondre en un vaste et puissant État; mais l'idée de nationalité se développe tard parmi les peuples. La seule ambition d'une femme illustre, secondée par les jalousies de certaines familles, était parvenue à rapprocher ces royaumes; pouvait-on espérer qu'ils restassent longtemps d'accord? Le Danemark avait donné le christianisme à la Suède et à la Norvége; il prédominait en conséquence, favorisé qu'il était par les évêques. Marguerite disait à son fils : *La Suède vous donnera à manger, la Norvége vous habillera; mais les Danois vous défendront.* Les rois de Danemark (1) devaient, pour conserver leur suprématie, se résigner à des concessions continuelles envers leur noblesse, au détriment de leur propre autorité et des franchises des bourgeois. En Suède, les bourgeois, qui avaient con-

(1) Jusqu'à Gustave Wasa, aucun roi de Suède ne sut écrire son nom.

servé le plus grand nombre des libertés scandinaves, repoussèrent les Danois avec énergie. Les Norvégiens se montrèrent plus dociles, soit qu'ils fussent maintenus par l'influence du clergé, ou la peur de la Suède. Les rois de Danemark n'avaient songé qu'à se rendre absolus, et les nobles suédois ne visaient qu'à dominer la monarchie. De ces intérêts en lutte, qu'une main vigoureuse ne refrénait pas, il résulta des malheurs pour tous et une recrudescence de haine entre ces nations réunies.

Marguerite continua, tant qu'elle vécut, à augmenter ses possessions et son autorité. Les Danois lui décernent l'honneur d'avoir élevé leur royaume à son plus haut degré de splendeur. Les Suédois détestent cette étrangère, qui sacrifia leurs intérêts à ceux des Danois, les chargea d'impôts, accorda des fiefs et les principaux emplois à des Italiens, des Anglais et des Allemands qui, fiers de leur civilisation, traitaient avec insolence et mépris la grossièreté suédoise.

Après la mort de cette grande reine, Éric le Poméranien (1)
succomba sous le poids d'un fardeau au-dessus de ses forces. 1412.
Marguerite avait conféré le duché de Sleswick à la maison de Holstein; mais, lorsqu'elle se sentit assez puissante, elle tenta de le recouvrer. Éric consuma dans la même entreprise vingt ans d'hostilités, de dépenses, d'ennuis et de déceptions. Son ineptie dans la paix et la guerre lui aliénait les Suédois et les Danois; il voulait, disait-il, être roi, et non pas un simple seigneur, et il ne savait refréner ni les nobles ni les paysans. Engelbrecht, patriote sans ambition, se mit à la tête du soulèvement de la Dalécarlie, et sut maintenir l'ordre et la modération parmi cent mille insurgés; dans les forteresses qu'il prenait l'une après l'autre, il remplaçait par des indigènes les commandants étrangers; après
la déposition d'Éric, il fut élu administrateur du royaume. Mais 1439.
Charles Canutson, maréchal du royaume, qui aspirait au trône, éloigna et fit tuer peut-être le loyal Engelbrecht, pour donner carrière à ses passions cupides et cruelles. Les trois royaumes furent bouleversés. Éric eut recours aux armes et aux négociations; il fut tour à tour déposé et réélu, pour des mérites ou des torts
différents, dans les divers pays de l'Union. Enfin Christophe, 1440.
comte palatin du Rhin, fut proclamé roi de Danemark, puis de la Suède et de la Norvége. Afin de se concilier les peuples, il con-

(1) Ici se reproduit l'embarras que nous avons trouvé en Espagne. Éric est IX en Danemark, III en Norvége, XIII en Suède. Il est mieux designé sous le surnom de Poméranien.

firma le code de Magnus II, promulgua un droit municipal, et favorisa le commerce pour soustraire l'Union au monopole des hanséatiques; après s'être efforcé toute sa vie de dissoudre cette confédération de marchands, il mourut en recommandant aux Danois l'accomplissement de cette tâche.

Éric, qui s'était retiré dans l'île de Gothland, exerçait la piraterie sur les côtes, où il interceptait l'arrivage des grains; il causa une telle disette, que la population fut obligée de mêler à la farine de l'écorce d'arbre broyée. Ces privations et d'autres circonstances malheureuses éloignèrent de Christophe un peuple
1448. naturellement mobile; le chagrin qu'il en ressentit l'entraîna dans la débauche; il mourut sans laisser d'enfants.

L'Union fut alors dissoute (1), et l'ambitieux Charles Canutson
Charles II ou VII. parvint à se faire nommer roi de Suède. Les Danois élurent Adolphe VIII, duc de Sleswick et comte de Holstein; mais ce seigneur
Christian I. leur proposa à sa place Christian, comte d'Oldembourg, son neveu et son héritier. De ce dernier prince sont issus les rois de Danemark à commencer de 1448, les rois de Suède à partir de 1751, les czars de Russie depuis 1762, et de plus les diverses branches de la maison de Holstein.

La Norvége et le Gothland furent disputés entre Charles VIII et Christian ou Christiern Ier, qui, ne pouvant s'accorder, eurent recours aux armes. Le second était ignorant et grossier; l'autre, instruit, bon latiniste et savant mathématicien; mais son imprudence lui aliénait les Suédois. Il avait réprimé l'aristocratie, et
1457. surtout les deux puissantes familles des Wasa et des Oxenstiern. Lorsqu'il se trouva contraint de s'enfuir à Dantzick, Christian fut reconnu roi de Suède; l'Union, ainsi renouvelée, fut ensuite confirmée par l'élection de son fils comme son successeur. A la mort
1460. d'Adolphe VII, Christian obtint, sans effusion de sang, ce que vingt ans de guerre n'avaient pas donné à Éric, la réunion du Danemark et du Holstein. Par cette acquisition les souverains de ce royaume devinrent membres de la confédération germanique.

Mais une révolution dont les motifs sont imparfaitement connus renversa Christian du trône, où l'on rappela Charles VIII, qui fut
1470. bientôt déposé, puis restauré; à sa mort, Christian ne put recouvrer le pouvoir en Suède.

1474. Ce prince, ne pouvant accomplir un pèlerinage à Jérusalem, comme il en avait fait le vœu, se transporta à Rome. Sixte IV

(1) Le renouvellement de l'Union est le but que poursuit la *Société secrète* de la jeune Scandinavie.

l'accueillit magnifiquement, lui accorda plusieurs priviléges, confirma un ordre qu'il avait institué pour la défense de la religion, qui fut appelé ensuite ordre de l'Éléphant, et l'autorisa à ériger l'université de Copenhague.

Une autre université avait été fondée à Upsal par Sténon Sture, 1476.
administrateur de la Suède, neveu de Charles VIII, qui, pour arrêter l'essor de l'aristocratie, appela dans les états les représentants des villes et de la campagne, et diminua le nombre des sénateurs avec leur puissance; en outre, il fonda des villes, ouvrit des mines, répara les abus de l'administration, protégea le commerce, maintint la paix publique, et, par des lois somptuaires ou son exemple, chercha à refréner le luxe.

Il unissait à la simplicité septentrionale la courtoisie du Midi, à la finesse politique le courage militaire; il avait tout le pouvoir d'un roi, sauf le nom. Lorsque cessèrent, à la mort de Christian, les motifs pour lesquels les Suédois ne voulaient pas se réunir au Danemark, il temporisa pour se ménager les moyens de discréditer le fils de Jean; mais ce prince, sage à la fois et juste, se con- 1481.
cilia les Danois et les Norvégiens, et fut proclamé roi de l'Union; il accorda de nouveaux priviléges à l'oligarchie suédoise.

Sténon Sture eut de la peine à se résigner; mais enfin, sommé 1497.
par le sénat de rendre compte de son administration, il fut déposé régulièrement. La douceur et la condescendance de Jean furent impuissantes à lui conserver la paix avec les siens et les étrangers. Les Ditmarses (petit peuple qui acquit de la célébrité lorsqu'un de ses concitoyens employa sa constitution pour expliquer celle de Rome) ne pouvaient se plier à l'obéissance envers le Danemark; ils aidaient même contre lui les villes hanséatiques. Toutes leurs forces consistaient en six mille hommes et un nombre égal de femmes exercées au maniement des armes; mais il ne leur en fallait pas davantage pour se défendre intrépidement au milieu de leurs marais natifs. Lorsque Jean eut envahi avec trente-quatre mille guerriers la Ditmarsie, qui ne comptait pas 1500.
autant d'habitants, ils rompirent une digue et noyèrent leurs ennemis; le roi, qui s'était à peine sauvé lui-même, fut obligé de leur accorder la paix. Cette défaite releva Sténon Sture, qui ja- 1501.
mais n'avait cessé de machiner dans l'ombre; il lâcha contre le roi les hanséatiques, parvint à le chasser, et redevint administrateur du royaume.

A sa mort, il eut pour successeur Swante Sture; mais Eming 1503.
Gadds, évêque de Linköping, ennemi mortel des Danois, acquit une puissance supérieure à la sienne. On prolongea la guerre,

malgré tous les efforts pacifiques de Jean; il est vrai que les villes hanséatiques, asservies à de petits intérêts mercantiles, favorisaient la Suède; mais enfin elles reconnurent leur véritable
1513. avantage, et conclurent la paix; elles allaient même faire un autre arrangement avec la Suède, lorsque Jean mourut. Ce roi s'était fait aimer, quoiqu'il eût été exposé à des guerres continuelles et aux conséquences qu'elles entraînent.

CHAPITRE XXV.

POLOGNE, LITHUANIE ET PRUSSE.

1058. Boleslas II le Hardi, duc de Pologne, se fit couronner roi pendant que Henri III était occupé contre le pape; mais, voluptueux et cruel, il s'aliéna tellement les esprits que l'évêque de Cracovie l'excommunia. Furieux, il envoya des hommes d'armes pour l'arracher de l'autel où il célébrait le saint sacrifice; comme ils n'osaient
1079. commettre un pareil sacrilége, lui-même frappa mortellement le prélat, qu'il fit ensuite hacher en morceaux. Pour venger la victime, le peuple lui conféra les honneurs du martyre, et saint Stanislas devint tout à la fois le patron des Polonais et le symbole de leur future destinée. Encouragés par l'excommunication lancée
1081. par Grégoire VII, ils se soulevèrent contre Boleslas, qui, obligé de s'enfuir, subit le châtiment des remords, et finit par se tuer ou s'ensevelir dans un monastère.

L'autorité suprême fut offerte à son frère Wladislas, qui l'exerça sous le titre de duc. Il fit la guerre, et ses successeurs l'imitèrent, tantôt à l'Empire, tantôt à la Bohême, à la Prusse ou à la Poméranie. Ce dernier pays, habité par les Leckhes, de race slave comme les Polonais, ne dépendait probablement de la Pologne
1121. que par le lien du vasselage. L'Évangile y fut prêché par saint Othon, évêque de Bamberg; il instruisit et baptisa beaucoup de personnes, en commençant par le duc Wratislas, qui congédia vingt-quatre femmes; l'horrible usage de tuer les enfants peu robustes fut aboli parmi le peuple. Les habitants de Stettin, capitale du duché, repoussèrent le christianisme, parce qu'on voyait parmi les chrétiens des larcins, des assassinats et des actes d'inimitié inconnus aux Poméraniens; pour favoriser les conversions, Wratislas promit de ne lever dans tout le pays que trois cents marcs d'argent et un homme seulement sur dix pour le service militaire.

Othon démolit les temples, et, dans le nombre, celui qui renfermait la célèbre effigie de Triglaf, dieu triple du ciel, de la terre et de l'enfer; dans ce temple se trouvaient des richesses considérables, parce qu'on y déposait le dixième du butin. Othon brisa l'idole, et en envoya les trois têtes au pape comme un trophée. La vigne fut introduite dans le pays, afin qu'on pût se procurer du vin pour le sacrifice de la messe.

Othon, s'étant aperçu que les Poméraniens méprisaient tout ce qui avait l'apparence de la pauvreté, et faisaient grand cas de ce qui éblouissait les yeux, revint dans l'appareil de prince évêque, suivi de cinquante voitures chargées d'étoffes précieuses, de toiles et autres objets de luxe. Ce faste, joint à la magnificence des habits du saint, à l'or, à l'argent, aux miracles, ne contribua pas peu à leur conversion.

Bleslas III eut l'imprudence de partager ses vastes États entre 1138.
ses cinq fils; ce partage donna naissance à des guerres civiles, dans lesquelles intervinrent les armées nationales et celles de l'étranger; les ducs se renversèrent les uns les autres, et, pendant leurs querelles, les guerres ou les conflits se continuaient avec les Prussiens indomptables, les Russes et l'Empire. A ces calamités il faut ajouter l'invasion des Mongols, qui brûlèrent Cracovie, et revinrent plus tard ravager le pays, dont ils enlevèrent, en une seule fois, vingt et un mille jeunes filles.

Les Polonais continuèrent de s'entre-tuer. Prémislas II réunit sous ses lois une grande partie du pays et se fit couronner roi, du consentement de Boniface VIII; il fut peu après massacré par les 1295.
siens.

La Pologne était continuellement agitée par les factions que soulevait chaque élection des rois. Le plus remarquable parmi eux est Casimir III le Grand, prince victorieux et organisateur, 1333-1370.
qui apaisa les troubles, et rétablit la paix avec la Bohême et l'ordre Teutonique. Il occupa la principauté de Gallicie, le duché de Masovie, et soutint de longues guerres tantôt avec les Lithuaniens, tantôt avec les Mongols, qui plusieurs fois envahirent son royaume. Il substitua des lois fixes aux coutumes orales, et supprima les tribunaux particuliers des colonies allemandes. Il n'y avait pas de tiers état, puisque des entraves empêchaient le commerce; mais il lui donna une représentation en appelant aux diètes les députés des villes immédiates pour les affaires qui les intéressaient. Il ne voulut pas que les arts et métiers se formassent en maîtrises, ni que la noblesse pût les exercer. Ces défenses profitèrent aux juifs, à qui ce roi concéda plusieurs priviléges, en faveur, dit-on, de la

belle Esther, l'une des nombreuses femmes auxquelles il prodigua ses amours. Les nobles l'appelèrent *le Roi des paysans,* à cause du soin qu'il apportait à les soustraire aux avanies des seigneurs; il détermina les corvées dont ils étaient tenus, les modes d'affranchissement, la manière dont ils pouvaient acquérir, et leur permit de faire apprendre des métiers à leurs enfants. Il fonda aussi l'université de Cracovie (1364).

Les bourgeois n'avaient pas de priviléges, et, comme les paysans, ils étaient soumis aux corvées. Boleslas le Chaste accorda à Cracovie, puis à d'autres villes, un gouvernement municipal à la manière allemande, et des juges de la cité, dont les sentences étaient déférées par appel à Magdebourg, et de là aux tribunaux de l'Empire. Sous ce prince, on découvrit les salines de Bochnia,
1252. qui devinrent une grande richesse pour le pays et pour la couronne.

Quoique Strzegenski ait écrit une chronique polonaise, et que Vincent Kadlubek, évêque de Cracovie, ait composé, par ordre du roi Casimir le Juste, une histoire qui va jusqu'en 1204, on ne peut guère se former une idée de la constitution de la Pologne. La monarchie y paraît d'abord tellement absolue, que le roi pouvait laisser le royaume à qui il voulait, comme un patrimoine, et que, s'il réunissait les nobles, c'était uniquement pour leur manifester la volonté royale. Ils lui devaient le dixième de leurs revenus, des ouvriers pour les habitations royales, des vivres et des fourrages pour la cour quand elle traversait leurs domaines; du reste, ils n'avaient aucune juridiction sur les sujets, ne pouvaient ni construire des châteaux, ni chasser, ni défricher les forêts, ni exploiter les mines, et, comme tous les autres, ils étaient passibles de peines afflictives, y compris la mort. Accompagnés de quelques personnes instruites et considérables qui leur servaient de conseil, les rois parcouraient le royaume pour rendre la justice, recevoir les appels, examiner la conduite des juges ordinaires.

Cependant, lorsque la Pologne fut morcelée en principautés indépendantes, souvent en guerre avec celui qui portait le titre de chef, les princes, afin de s'attacher les vassaux et le clergé, durent accorder quelques priviléges. Ces concessions amenèrent, sous le règne de Casimir III, le changement de la constitution.

Il désigna pour lui succéder, au lieu de sa fille, Louis d'Anjou, son neveu, fils du roi de Hongrie; pour obtenir l'assentiment des nobles, il limita l'autorité absolue des rois Piasts par l'obligation qu'il s'imposa de soumettre aux états la ratification des traités, et de ne point grever les nobles de nouveaux impôts; de ne pas les

forcer à payer des subsides qu'ils auraient accordés dans certains cas urgents; de ne faire aucun voyage sur leurs terres sans leur aveu; de n'exiger ni vivres ni fourrages, et de ne pas les contraindre à le suivre à leurs frais hors des frontières. C'est le premier exemple des *pacta conventa* qui furent arrêtés ensuite à chaque élection nouvelle.

Louis fut obligé de se montrer encore plus libéral pour assurer 1370-82.
sa succession à ses filles, attendu que les Polonais voyaient de mauvais œil une dynastie qui montrait de la préférence pour les Hongrois. A sa mort, ils déclarèrent donc qu'ils n'accepteraient pour *roi* que celle qui promettrait de résider toujours en Pologne. Sigismond de Bohême, époux de Marie, fut exclu par cette décision. La guerre se continua entre les divers prétendants, et ne fut arrêtée que par Hedwige, qui eut le courage de renoncer à celui qu'elle aimait pour épouser Jagellon, grand prince de Lithuanie, et convertir ce pays par le sacrifice de ses propres affections.

Lorsque la race d'Uten se fut éteinte en Lithuanie, Witen fut 1282 1315.
élu grand prince, souche obscure d'une famille illustrée par plusieurs siècles de règne. Ce prince et Gédimin, son successeur, eurent des guerres fréquentes avec les Polonais et les chevaliers teutoniques de Prusse, pour faire des esclaves et piller d'abord, ensuite pour conquérir ; ils occupèrent Kiev, l'ancienne capitale des Russes. Gédimin donna une grande importance à son royaume, qui était regardé comme le plus solide boulevard contre les Asiatiques, et qui dominait la Russie méridionale et occidentale. Il battit plusieurs fois les Mongols, et fonda Wilna et Troki; mais il eut le tort d'introduire le système des apanages, qui détruisit l'unité nationale. Ses sept fils, entre lesquels il partagea le royaume, 1328.
continuèrent à soutenir des guerres acharnées contre les Mongols, les Prussiens et les Russes, auxquels, dès sa naissance, la Pologne fut hostile, comme si elle eût pressenti ses futures destinées.

La Lithuanie était restée dans toute la ferveur de l'idolâtrie jusqu'au moment où, converti par la belle Hedwige, Jagellon força 1386.
les siens par la rigueur et la persuasion à recevoir le baptême. Alors les bois sacrés furent abattus; on tua les serpents qui, élevés dans les maisons, étaient considérés comme des divinités domestiques; l'idole du dieu Perkun fut brûlée, et le feu immortel jeté dans l'eau. Les peuples, qui croyaient l'une infrangible et l'autre inextinguible, se convertirent au Dieu plus puissant de Jagellon. Ce prince, qui avait pris sur les fonts sacrés le nom de Ladislas, courait lui-même les campagnes, prêchant et enseignant les seules choses qu'il sût peut-être, le *Pater* et le *Credo*; il servait du moins

d'interprète aux missionnaires, et tous ceux qui venaient solliciter le baptême, qu'on administrait en masse, recevaient de lui, avec un nom chrétien, une tunique blanche en étoffe de laine, attrait puissant non-seulement pour les idolâtres, mais encore pour beaucoup de Grecs schismatiques. Une cathédrale fut élevée à Wilna en l'honneur de saint Stanislas, patron commun des Polonais et des Lithuaniens, et le maître-autel fut placé au lieu même où naguère flamboyait le feu sacré.

1386. Les Polonais, préférant un barbare à un Allemand, acceptèrent pour roi Jagellon, dont la descendance régna sur eux jusqu'en 1572. A son avénement la Lithuanie se composait des palatinats de Wilna et de Troki, de la Podlésie, de la Russie Noire et Blanche, de la Samogitie, de la Podlaquie, de la Kiovie, de la Séverie, d'une partie de la Pologne et de la Volhynie, ce qui donnait une superficie de 8,867 milles géographiques carrés; lorsque Jagellon y eut ajouté les 4,057 milles de la Pologne, il eut sous ses lois un État aussi grand que l'est aujourd'hui l'empire d'Autriche, y compris la Romagne.

Ladislas V. 1401. La Pologne et la Lithuanie furent réunies d'une manière stable par Ladislas V (1), sous la convention qu'il n'y aurait aucune différence entre la noblesse des deux pays, et que des diètes communes seraient tenues à Lublin ou à Pargow; que le clergé jouirait d'immunités égales dans les deux royaumes; que les catholiques obtiendraient seuls les charges et les titres de noblesse. Ladislas ayant été obligé, lors de la guerre avec les chevaliers teutoniques, de réclamer un subside de quarante mille florins, les nobles, pour la première fois, se firent représenter à la diète de Korkzyn par des députés; antérieurement les sénateurs, les dignitaires de la couronne et les représentants des cités étaient les seuls qui eussent le droit d'y figurer. Afin d'accélérer les affaires dans chaque palatinat, la noblesse, réunie en *diétines*, délibérait sur les voies et moyens, puis elle expédiait à la diète deux députés appelés nonces (*landboten*), pour y exposer le résultat du vote (2).

(1) SCHLOESER, *Hist. de la Lithuanie* (allemand). Il a suivi M. STRYIKOWSKI, secrétaire de Sigismond-Auguste et chanoine de Mjedniki, en Samogitie, qui en 1582 publia une Chronique polonaise, lituanienne, russe, prussienne, tartare; c'est la même chronique d'où A. VIJUK KOJALOWICZ, jésuite de Wilna, tira son *Historia Lithuana*. Schloezer a donné aussi une édition de Nestor.

THUMMANS, *Untersuchungen über die Gesch. des Ostlichen europäischen Volker*.

(2) *Placuit* (1467) *binos e palatinatibus legatos ad comitia Petricoviensia mitti, qui decernendi in commune cum cæteris tributi potestatem haberent, atque hoc tum primum fieri cœptum, sic inolevit posterioribus temporibus,*

Dans la diète de Brzesc, Ladislas intrigua pour faire confirmer la succession dans sa descendance, et les nobles y consentirent sous la condition de nouveaux priviléges : les emplois ne durent être donnés qu'à des personnes nées dans la province où elles étaient appelées à exercer; la jouissance des domaines royaux (*starostie*) fut réservée aux seuls nobles polonais ; ils eurent droit à une indemnité lorsqu'ils faisaient la guerre hors du royaume ; le roi ne put battre monnaie sans l'agrément des états, ni ordonner une arrestation, sauf le cas de flagrant délit, qu'en vertu d'une condamnation ; il fut tenu d'introduire le droit polonais dans toutes les provinces et surtout dans les contrées russes.

Ladislas dirigea lui-même des guerres nombreuses ; mais, durant la paix, il laissait à d'autres le soin des affaires ; il était tout matériel dans ses habitudes, dormait la moitié du jour, et passait le reste à la chasse ou dans des exercices laborieux.

Ladislas VI, son fils, est celui qui périt à la bataille de Varna. 1431.
Après un long interrègne causé par des prétentions rivales, Casimir IV, son frère, fut proclamé. Il fut le premier roi de Pologne 1445.
qui exerça le droit de proposer un cardinal à la nomination du pontife, comme le faisaient, par abus toléré, les autres rois de l'Europe. Il contracta l'obligation de ne faire ni lois ni guerres sans l'assentiment de la noblesse ; ainsi la diète, au droit de l'élection, qu'elle affermissait, ajoutait le pouvoir législatif. C'était l'inauguration du système représentatif ; la diète prit un aspect constitutionnel, acquit le droit de voter les subsides, de convoquer la noblesse pour le service militaire, et chaque jour dépouillait le roi de quelques-unes de ses prérogatives. L'égalité des droits existait parmi les nobles ; mais seuls ils jouissaient de la vie politique, puisque seuls ils étaient représentés dans la diète, et qu'ils possédaient seuls les honneurs, les dignités ecclésiastiques ou séculières et toutes les prérogatives ; la bourgeoisie n'était presque rien, et il ne restait au peuple qu'à payer et à souffrir. La Pologne ne subit pas la révolution des autres pays, révolution qui fortifia la couronne au préjudice des grands, et lui donna les moyens de pourvoir à la défense extérieure et de favoriser ensuite les libertés populaires.

Casimir acquit différents États, et se lia d'amitié avec Bajazet II ; mais il mécontenta les Polonais, qui lui reprochaient sa

ut sine iis legatis, seu nunc iis terrarum (sic vocantur), nulla comitia legitima haberentur, neque tributum decerni, ac ne lex quidem ulla ferri posse videretur; auctusque est, et subinde etiam nunc augetur eorum numerus. Martin Cromer, *de Reb. Polonorum*, livre 27.

préférence pour les Lithuaniens; il en serait résulté des dissensions sanglantes si l'attention n'eût été détournée par la longue guerre avec la Prusse, dont nous avons maintenant à parler.

Prusse. On a vu précédemment que l'ordre Teutonique avait conquis la Prusse, moins quelques districts orientaux qui appartenaient à la Pologne. Lorsque Saint-Jean d'Acre fut tombé au pouvoir
1291. du soudan d'Égypte, le grand maître s'établit à Venise; puis, cette ville ayant été frappée d'interdit, il transféra le chapitre de l'ordre à Marienbourg. A la place du maître provincial, dont la charge avait cessé, on nomma un bailli, un hospitalier, un économe (*frapier*), un trésorier, plus un maréchal pour la guerre. Les chevaliers changèrent le nom de frères en celui de seigneurs teutoniques (*deutscherren*) ou seigneurs de la croix, et, guidés bien moins par l'esprit religieux que par l'ambition, ils négligèrent la discipline, et se corrompirent à mesure qu'ils s'enrichirent,
1329. sans s'inquiéter des reproches de la cour pontificale. Le grand chapitre, reuni à Marienbourg pour réformer l'ordre, établit que le grand maître ne serait élu qu'à la seule recommandation de son mérite; qu'il gouvernerait selon la justice, et que, s'il violait ses devoirs après les intimations requises, le maître provincial d'Allemagne se rendrait en Prusse, et le déposerait en chapitre. Si cette décision avait été mise en pratique, il en serait résulté de graves désordres.

Depuis que cet ordre avait accueilli dans son sein les chevaliers porte-glaives, il possédait la Livonie; de continuels démêlés eurent lieu entre les chevaliers et l'archevêque de Riga, et ne se terminèrent que lorsque ce prélat entra dans l'ordre. Avec la concentration des forces et la présence du chef, l'ordre acquit plus de vigueur et la déploya dans les tentatives qu'il fit pour soumettre les Lithuaniens, devenus ses voisins. Les chevaliers et les idolâtres se firent des guerres incessantes, les uns pour étendre le christianisme, les autres dans le but de piller. Dans leurs invasions en Lithuanie, les chevaliers ne trouvaient que de pauvres huttes de bois, des lacs et des fleuves qui entravaient sans cesse les marches au milieu de plaines sauvages et de forêts impraticables. Les Lithuaniens, au contraire, dévastaient, dans leurs courses, des champs cultivés et des villages populeux; en effet, les chevaliers avaient encouragé l'agriculture, planté des vignes, et desséché, à l'aide d'un travail admirable, les immenses marais situés entre Elbing et Marienbourg. Ainsi les envahisseurs trouvaient des hommes et des richesses à enlever; souvent même ils étaient favorisés par les indigènes, qui supportaient impatiem-

ment la civilisation et le christianisme, payés au prix de leur indépendance. Le nom de Péninsule (*verder*, *verth*), conservé à tant de langues de terre qui s'avancent dans les fleuves et la mer, atteste encore les bienfaits de l'ordre, et surtout le zèle intelligent du maître provincial, Maynard de Znerfurt.

Le négoce était interdit aux chevaliers, mais ils l'encourageaient. Plusieurs de leurs villes entrèrent dans la ligue hanséatique. Toutes étaient obligées d'avoir des magasins remplis de grains, auxquels recoururent souvent les Anglais et les Flamands; leurs marchés recevaient en outre les denrées des Polonais, des Russes, des Lithuaniens. Tout l'ambre gris ramassé dans le pays appartenait au grand maître, et se travaillait dans l'intérieur. On caressait les colonies allemandes ou les prisonniers de guerre qui s'y établissaient; des écoles furent ouvertes à Marienbourg et à Königsberg, où furent appelés des jurisconsultes d'Italie et d'Allemagne.

Chaque jour, grâce à ces moyens, la civilisation étendait ses conquêtes sur les barbares; les prescriptions du grand maître défendaient de baptiser personne par force. Les dominicains surtout jouèrent un rôle très-actif dans ces contrées. Les chevaliers soignaient les pauvres dans les hôpitaux; ils prirent sous leur protection les convertis, empêchant qu'on les privât de la liberté civile, et qu'aucun chrétien fût réduit à une condition pire que lorsqu'il était idolâtre. La confraternité spirituelle inspirait des sentiments humains, même après l'irritation d'une lutte sanglante.

Nous ne suivrons pas les guerres interminables dans lesquelles l'ordre s'engagea pour agrandir ses possessions et s'emparer de la Poméranie avec Dantzick, conquêtes qui le mirent en hostilité avec la Pologne.

Le pape avait prêché plusieurs fois la croisade contre les Lithuaniens, et quelques seigneurs allèrent faire preuve de prouesse dans ces parages. En 1328 le fameux Jean de Luxembourg (1), entre autres, y vint avec trois cents chevaliers, dix-huit mille hommes à cheval et une infanterie nombreuse, pour soumettre la Samogitie; mais comme, en ce moment, le roi de Pologne envahit Culm, les croisé se réunirent à ses troupes, et contraignirent le duché de Masovie à reconnaître Jean pour roi de Pologne. En cette qualité, il donna la Poméranie à l'ordre Teutonique, et lui vendit le district de Dobrzyn, dont les croisés s'étaient rendus maîtres. Des guerres sanglantes continuèrent entre les chevaliers

(1) Voy. ci-dessus.

1335. et la Pologne jusqu'à la paix de Visegrad, qui leur assura la Poméranie.

1347. L'Esthonie se révolta contre les Danois, et fit appel à l'ordre, qui l'acheta pour la rendre ensuite aux Teutoniques de Livonie.

D'autres chevaliers, qui n'avaient plus d'occasion de se signaler dans les guerres de France et d'Angleterre, vinrent en chercher dans la Prusse, et leur concours permit à l'ordre de soutenir la guerre contre les Lithuaniens, guerre de plus en plus acharnée. Lorsque l'ardeur chevaleresque se fut calmée, l'ordre prit des troupes à sa solde ; puis, quand le duc Witold eut rassem-
1393. blé une nombreuse armée, le grand maître Conrad de Wallenrod envoya partout recruter des hommes de guerre sous la promesse d'une bonne solde et de riches avantages. Avant de se mettre en marche, les douze chevaliers les plus illustres devaient être traités splendidement et recevoir des présents ; après la bataille, tous ceux qui avaient fait preuve de courage, étaient traités de la même manière (1). Le banquet fut donné dans un île du Mémel, où les convives, assis sous un baldaquin de drap d'or, durent faire honneur à trente services, à chacun desquels on changeait d'assiettes et de couverts d'argent. Durant cinq heures, on but dans des hanaps d'argent pur, dont on changeait toutes les fois ; toute cette vaisselle fut abandonnée aux invités. On dit que la dépense s'éleva à un demi-million de marcs (vingt-deux millions) ; mais le second banquet ne put avoir lieu ; car les maladies tuèrent trente mille hommes sous Wilna, et le reste se dispersa.

Au commencement du quinzième siècle, la Prusse comprenait (sans compter la Livonie et l'Esthonie) cinquante-cinq villes murées, quarante-huit forteresses, dix-neuf mille villages et deux mille hameaux, avec deux millions d'âmes. Les revenus de l'ordre s'élevaient à la somme énorme de huit mille marcs d'argent, outre le produit de l'ambre et des amendes judiciaires. Les chevaliers purent, avec ces ressources, acquérir, à titre de gage ou de vente, d'autres possessions, parmi lesquelles la Nouvelle-Mar-

(1) Sur les douze, nous connaissons le nom et les mérites de sept : Kinod de Richardsdorf, Autrichien, qui avait tué de sa main soixante Turcs et fait à pied le pèlerinage de Jérusalem ; Frédéric, marquis de Misnie, dont la famille était toujours venue en aide à l'ordre ; Hilderuid, comte écossais, dont le père avait donné sa vie pour sauver le roi ; Robert, comte de Wirtemberg, qui, par humilité chrétienne, avait refusé la couronne impériale ; le grand maître Wallenrod lui-même, qui, par amour pour l'ordre, avait renoncé à la main d'une belle et riche comtesse de Habsbourg ; Degenhard, banneret westphalien, qui, pour l'amour de la Vierge, avait pardonné aux assassins de son père ; Frédéric de Bachnald, qui jamais ne refusa ce dont il fut requis au nom de saint George.

che, qui les mit en communication avec l'Allemagne et la Samogitie ; mais cette acquisition leur valut, avec Ladislas Jagellon, une guerre qui dura jusqu'à la terrible bataille de Tannemberg. Jagellon conduisit dans cette province soixante mille Polonais, 1409. 15 juillet.
vingt et un mille soldats recrutés en Bohême, Hongrie et Silésie, quarante-deux mille Russes et Lithuaniens et quarante mille Tartares. Il en resta soixante mille sur le champ de bataille ; mais les Polonais tuèrent six cents chevaux et quarante mille hommes à l'armée teutonique, et lui arrachèrent la victoire. L'ordre ne put jamais se relever de cet échec.

Jagellon sollicitait les Prussiens de le reconnaître pour roi ; afin d'entraîner leur adhésion, il leur promettait de confirmer et d'accroître leurs priviléges, d'abolir les douanes, d'accorder la liberté de commerce, le droit de battre monnaie ; de plus, ils seraient exempts de la juridiction des tribunaux polonais. C'en était fait de l'ordre si Henri Reuss de Plauen n'eût défendu Marienbourg avec une telle constance que Jagellon, après cinquante-sept jours de siége, fut obligé de se retirer et de ramener en Pologne les débris de son armée. La paix fut conclue à Thorn, moyennant 1411.
restitution mutuelle des prisonniers et des territoires conquis ; mais il n'était pas possible qu'elle fût durable, quand l'ordre occupait l'embouchure des fleuves par où s'écoulaient les denrées polonaises. Ce fut à peine si l'intervention du concile de Constance put suspendre les hostilités ; le grand maître dut céder à la Pologne la Samogitie, la Sudavie et la Vistule, depuis l'embouchure de la Dreswentz jusqu'auprès de Bromberg.

Les hostilités se ranimèrent, et Ladislas V excita les hussites, qui, pour se venger de l'ordre, dont les secours avaient protégé le roi de Bohême, entrèrent en Prusse, dévastant tout sur leur passage, et poussèrent jusqu'à la mer, ou, comme ils le disaient, jusqu'aux derniers confins de la terre. Henri Plauen, proclamé grand maître, s'efforça de ramener la Prusse à l'obéissance. Afin de se procurer de l'argent, il laissa vacantes les dignités, dont il exerça lui-même les attributions ; il vendit des domaines, altéra les monnaies, appela des colons étrangers, toléra les hussites et 1413.
les wiklefites ; mais il se fit tellement haïr par sa sévérité qu'il fut déposé. Michel Kuchmeister, qui lui succéda, ne put apaiser les factions qu'il avait fomentées. Les révoltés, prenant pour emblème un vaisseau d'or et une toison d'or, renoncèrent à toute discipline. Il convoqua donc, pour les soumettre, le grand chapitre de l'ordre et l'assemblée des états à Braunsbourg, où les orateurs du peuple, soutenus par le Vaisseau d'or, nobles et catholiques, fau-

teurs des libertés publiques, apportèrent leurs griefs pour la première fois; ils réussirent ainsi à faire décréter que le grand maître ne pourrait, sans l'avis d'un conseil national, composé de dix nobles et de dix sénateurs des villes, promulguer des prescriptions nouvelles, ni établir de nouveaux impôts.

Ce conseil, du reste, devint un instrument pour les ambitieux, et l'on cessa de le convoquer ; ce fut le grand maître Paul Belliser de Rusdorf qui songea, dans un moment de pénurie, à le raviver pour servir l'intérêt public, satisfaire les évêques et les nobles dont les biens étaient mal protégés, les villes qui voulaient participer au gouvernement, et les paysans qui désiraient du soulagement; il fut donc composé de six grands officiers de l'ordre, de six prélats et de douze députés des nobles et des villes; il se réunissait tous les ans pour s'occuper des intérêts du pays, et maintenir les priviléges, la sûreté publique, la qualité loyale des monnaies. Le grand maître, qui en avait la présidence, ne pouvait sans son concours imposer aucune taxe. Ainsi le gouvernement, d'absolu qu'il était, devint représentatif; le grand maître devait même, pour l'exécution des lois, s'entendre avec un conseil de vingt-quatre personnes.

Les divisions se renouvelèrent au sein de l'ordre lui-même; puis les villes, aspirant à une liberté plus étendue, demandèrent une assemblée générale réformatrice, et furent appuyées par les nobles, qui, guidés par Jean de Baysen, visaient à convertir leurs fiefs en terres allodiales, sous le prétexte de protéger la liberté. Les états rassemblés à Elbing n'ayant pu s'accorder, les villes s'entendirent avec les nobles pour former une confédération, et demandèrent, afin de protéger leurs droits réciproques, qu'il leur fût permis de porter plainte de toute violation de leurs priviléges devant une cour de justice annuelle, et que les confédérés fussent convoqués toutes les fois qu'il n'y serait pas fait droit. Le tribunal national fut assiégé de plaintes si nombreuses qu'il en résulta le plus grand désordre; les chevaliers, irrités, chassèrent les juges, qui ne furent plus appelés à siéger. Pendant ce temps, une agitation inquiète augmentait parmi le peuple et les nobles, alimentée probablement par la compagnie des Lézards, qui, comme les autres sociétés d'Allemagne et de Suède, s'était formée pour garantir la sûreté personnelle et publique, mais sans doute avec le but secret de renverser l'ordre.

1450-67. Le grand maître d'Erlichshausen, considérant l'union des états comme une rébellion, et ne se sentant pas assez fort pour la dissoudre, eut recours au pape et à l'empereur pour la faire dé-

clarer illégale et enlever aux villes leurs priviléges. Alors les états se révoltèrent, et, sous la conduite de Jean Baysen, ils refusèrent obéissance à l'ordre, surprirent les grands dignitaires, détruisirent les châteaux forts. Afin d'être soutenus, ils se soumirent à Casimir IV, roi de Pologne, qui assurait aux villes la liberté de commerce et aux nobles l'indigénat, avec le droit de participer à l'élection du roi de Pologne (1). Ce prince déclara la guerre au grand maître, et, durant trois ans, des soldats mercenaires portèrent la dévastation dans le pays, ruinant sans pitié amis et ennemis. De vingt et un mille villages existant en Prusse en 1454, il en restait à peine trois mille treize en 1466. Jean de Baysen, surnommé *l'Ami de la liberté*, mais ambitieux peut-être ou entraîné par l'impulsion révolutionnaire, avait ainsi soumis sa patrie à une domination plus rude. L'ordre se trouva contraint, pour payer ses troupes mercenaires, d'engager ou d'aliéner le peu qui lui restait; il vendit de la sorte pour cent mille florins la Nouvelle-Marche à l'électeur de Brandebourg.

La paix de Thorn mit fin aux massacres; l'ordre céda à la Po- 1466.
logne la Poméranie avec Dantzick, les districts de Culm et de Michelau, la Warmie, Marienbourg et Elbing, en conservant la Sanibie, la Natungie et la Poméranie ou Prusse orientale, comme fiefs relevant de la Pologne.

La Prusse avait donc perdu son indépendance. Sa partie orientale fut gouvernée encore par le grand maître de l'ordre, mais sous l'odieuse suzeraineté de la Pologne, et toujours menacée par elle; néanmoins la Prusse était destinée à devenir un royaume puissant, et à grandir sur les ruines de l'autorité qui la dominait.

CHAPITRE XXVI.

RUSSIE ET KAPTCHAK.

L'empire des Russes, à l'orient, ne s'étendait que jusqu'à l'Oka, confluent du Volga; ils poussèrent au sud jusqu'à la mer d'Azof, enlevèrent aux Génois Sudac, centre du commerce de la mer Noire, et firent chez les Bulgares des incursions qui troublaient l'agriculture et le commerce de transport. Cet empire, né géant,

(1) Ce droit fut appelé privilége d'incorporation, parce qu'il y est dit : *Terras et dominia prædicta regno Poloniæ reintegramus, reunimus, inviscceramus et incorporamus.*

980-1015. déchut rapidement grâce au mauvais système de succession introduit par Wladimir le Grand, qui l'avait divisé en une foule de principautés; soumises de nom à la suzeraineté du grand prince de Kiev, mais indépendantes de fait, ces principautés rivales engendrèrent tous les crimes dont l'ambition est capable. Plusieurs Warègues aussi, fomentant les anciennes jalousies et le goût d'indépendance des tribus slaves, avaient formé un certain nombre de principautés, si bien qu'il ne restait au grand prince de Kiev que l'ombre du pouvoir. Républiques, principautés, dynastes étaient toujours en guerre; ces massacres ne nous apprennent qu'une chose, c'est que l'homme, livré à des passions sans frein, est
1093. capable de tous les crimes. Swiatopolk II tenta de remédier au mal par la réunion d'un congrès périodique, où les princes furent
1113. appelés pour traiter de leurs intérêts communs et régler leurs différends; mais à peine eurent-ils, dans le premier, déposé leurs haines et se furent-ils juré amitié en baisant la croix, que le sang recommença à couler. La religion adoptée par les Russes fut du reste, chez eux, comme à Constantinople, non pas une autorité libre et protectrice des droits, mais un instrument de politique et d'administration, et même un ferment de guerre; les grands princes déposaient à leur gré les métropolitains, qui pour la plupart étaient étrangers.

Ces discordes favorisaient les invasions. Les Polowtses, assaillis sur le Don par une armée mongole, appelèrent à leur secours les
1224. Russes, qui résolurent de faire cause commune contre les envahisseurs; ils marchèrent donc à leur rencontre, et, malgré leur protestation qu'ils ne venaient pas avec des intentions hostiles, ils tuèrent leurs ambassadeurs. Les Russes furent défaits à la bataille de Kalkha, et les débris de leur armée poursuivis jusqu'au Dniéper; un ordre de Gengis-khan rappela les Mongols pour d'autres entreprises, et ils disparurent aussi soudainement qu'ils étaient arrivés.

Pendant treize ans, la Russie n'eut à souffrir que de la peur des invasions; mais, au lieu de se préparer à la résistance, elle continuait ses guerres intestines, quand Batou tomba sur elle. Sous le
1236. titre de khan de Kaptchak, il s'était établi près du Volga, par lequel et la mer Caspienne allaient et venaient toutes les marchandises échangées entre l'Occident et la Perse, depuis que les Turcs interceptaient le passage par l'Asie Mineure. Saraï fut bâtie par ce prince, à cinquante milles environ d'Astrakan. Il apparut tout
1237. à coup sur le Volga, dans la principauté de Riézan, et promit de respecter ceux qui livreraient un dixième de ce qu'ils possédaient; puis, s'étant emparé de la ville de vive force, il égorgea la famille

régnante; il défit aussi le grand prince Iaroslaw II, prit et brûla Moscou, dont il extermina tous les habitants, à l'exception des 1340.
religieux, qu'il emmena prisonniers. Les autres pays eurent le même sort; enfin, après avoir détruit Kiev, il fit tuer l'un des deux grands princes qui se disputaient l'empire, et accorda l'investiture à l'autre comme tributaire. Ainsi cessa la désunion avec l'indépendance.

Les glaces de la Sibérie ne la préservèrent pas des armes des Sibéric.
Mongols; Sheïbani-khan, frère de Batou, conduisit quinze mille familles dans ces déserts; ses descendants régnèrent à Tobolsk durant trois siècles, et poussèrent de là jusque chez les Samoïèdes. La Russie Rouge conserva seule son gouvernement propre sous Daniel Romanowitz, qui, investi par Batou des provinces que nous appelons Gallicie et Lodomirie, tenta de secouer le joug mongol, demanda secours à Innocent IV, et se réunit à l'Église latine; mais il ne tarda point à s'en détacher.

La politique des princes russes consista, dès ce moment, à conserver l'amitié de la Horde d'Or. Alexandre, prince de Novogorod, surnommé Newski pour ses victoires sur l'ordre teutonique et les Suédois, inspira à Batou le désir de le voir; le Mongol, charmé de ses belles manières, le nomma grand prince de Wladimir. Il sut, 1257.
dans des temps difficiles, contenter ses maîtres et ne pas encourir la haine de ses sujets; lorsqu'il mourut, il fut proclamé saint. 1263.

Le prince mongol, qui était bien aise d'échapper aux embarras de la perception et à la haine qui l'accompagne, lui avait accordé, sur sa demande, la ferme générale des impôts. Cette tâche financière, dont les successeurs d'Alexandre continuèrent à s'acquitter, développa l'intelligence des Russes en les habituant aux affaires et aux juridictions. Les chefs de la Russie s'adressèrent toujours au khan de Kaptchak pour obtenir la confirmation de leur dignité. Lorques Béreki, fils de Batou, les eut amenés à renoncer au lamisme pour la foi de Mahomet, les Mongols devinrent intolérants, et firent éprouver de nouvelles calamités aux Russes, calamités qui se renouvelèrent à l'époque où André, fils d'Alexandre Newski, disputa le pouvoir à son frère Démétrius, et qu'il fallut recourir à leur dangereuse intervention.

La mémoire de cet André est exécrée par les Russes, qui consi- 1294.
dèrent au contraire comme saint Michel Iaroslawitz, son succes- 1304.
seur, massacré par le Mongol Usbek, à l'instigation de George, son compétiteur, prince de Moscou; après avoir recueilli de ses successions Wladimir et Novogorod, George fut tué par un fils de son prédécesseur. 1318-24.

C'est ainsi que se poursuit le règne de ces princes, fiers avec leurs sujets et humbles avec les Mongols, qui leur envoyaient de temps à autre des voleurs sous le nom d'ambassadeurs et de collecteurs d'impôts. Le prince de Russie était tenu de conduire en personne son tribut de pelisses, d'argent et de troupeaux auprès du représentant de la Horde d'Or; là, prosterné devant lui, il lui offrait une coupe remplie de lait, et, s'il en tombait quelques gouttes sur le cou du cheval, il devait les lécher (1).

1327. Alexandre II essaya de secouer le joug mongol, et massacra la troupe envoyée pour exiger le tribut (2); il en fut puni par la perte du titre de grand prince, qui passa à Iwan Danielowitz. Ce der-
1328. nier aida Uzbek, neveu de Nogaï, à se faire khan du Kaptchak, et s'allia à lui par un mariage; il prit ensuite sous sa protection le métropolitain, les archimandrites, les prêtres, les abbés, les villes, les districts, les chasses et les abeilles, donna la prédominance à son pays, et prépara son indépendance.

Moscou avait été bâtie en 1147 par George de Souzdal; comme aucun prince ne l'avait soumise à son autorité, les Mongols l'avaient vue croître et s'enrichir sans aucune défiance. Iwan la choisit alors pour sa capitale, l'entoura d'une palissade, et y fit construire la première église de pierre.

Uzbek, prince juste, sensé et zélé pour l'islamisme, combattit avec succès les restes des Mongols en Perse; mais, à sa mort, ses fils s'entre-déchirèrent jusqu'au moment où Tchani-beg fit périr ses frères. Iwan, profitant de ces dissensions, employa l'argent russe contre les Mongols, non pour relever sa nation, mais pour l'emporter sur ses rivaux, ce qu'il obtint par le concours d'un grand nombre de boyards qu'il s'était attachés.

Depuis cette époque, le grand prince de Moscou fut considéré par les autres comme un frère aîné. Siméon, fils d'Iwan, et son
1340. petit-fils Démétrius Donski continuèrent son œuvre, et, prenant le titre de grands princes de toute la Russie, introduisirent la succession directe. Les khans mongols ne furent pas fâchés de ce

(1) *Moschorum dux amplum quidem principatum a patribus suis acceperat; verum Tattaris, qui trans Rha fluvium incolunt, obnoxium ac tributarium, usque adeo ut legatis Tattaricis tributum petentibus cum equis veherentur, dux ipse pedester obviam prodiret, et lactis equini (potus Tattaris gratissimus) poculum venerabundus porrigeret; si qua gutta in jubam equi distillasset, eam lamberet.* MARTIN CROMER, *de Rebus Polonorum*, livre 29.

(2) Le rouble consistait en lames de fer de trois onces et demie à quatre, portant une marque, et ayant la valeur de vingt-quatre livres.

changement, qui les dispensait de recourir aux armes pour assurer la perception des impôts; mais il eut pour effet de transmettre dans cette famille la pensée de la nationalité, et d'amener les boyards héréditaires à former une aristocratie autour du prince de Moscou, auprès duquel ils puisaient des idées d'affranchissement.

Les khans du Kaptchak s'affaiblissaient; à la mort de Tchani- 1360.
beg, qui, toute sa vie, eut à lutter contre des prétendants, dix-huit années de guerres intestines troublèrent l'empire. Le prince de Moscou s'enhardit alors à refuser le tribut; mais le terrible Mamaï-khan, ayant réuni la Horde d'Or à la sienne, pénétra en Russie pour détruire le royaume. Démétrius, qui gouvernait alors, mettant sa confiance en Dieu et en saint Serge, qui, dit-on, descendit du ciel pour attacher la croix sur son habit, livra à l'ennemi, à Koulikow, sur le Don, une bataille sanglante, la plus 1380.
importante qui ait été donnée par les Russes, jusqu'à celle de 8 septembre.
Pultawa. Les Mongols se dispersèrent, et, si la nation ne fut pas créée alors, elle montra du moins qu'elle pouvait résister et concevoir bonne espérance.

Les Tartares, mécontents, abandonnèrent Mamaï pour suivre le Gengiskhanide Toktamisch, qui, aidé par Jagellon, roi de Lithuanie, vainquit Mamaï, lequel s'enfuit à Caffa, où il fut tué par les Génois. Le nouveau khan enjoignit aux princes russes de venir lui rendre hommage à la Horde, et, sur leur refus, il envahit le pays, s'empara de Moscou par trahison et la noya dans 1382.
la sang; il fut obligé d'en sortir pour s'opposer à Tamerlan. Démétrius s'occupa toute sa vie de remédier aux maux de sa patrie et d'opérer sa délivrance; il construisit le Kremlin, trône futur et autel de la Russie. Sous lui, la succession fut déterminée non par le degré de parenté le plus proche, mais par ligne. Basile II, son fils, cherchait à réunir toutes les principautés de la Russie, lors- 1389.
que l'approche de Tamerlan, vainqueur de Toktamisch, jeta Moscou dans de nouvelles terreurs; heureusement pour elle, Tamerlan s'éloigna spontanément pour aller à la rencontre des Mongols; cette retraite contribuait à la délivrance de la Russie.

Dans le cours d'un règne agité par d'incessantes tempêtes, au milieu desquelles, après d'autres revers, il fut même aveuglé, 1425.
le faible Wasili III put réunir sous sa loi toute la Russie, moins les provinces occupées par les Lithuaniens; il aplanit ainsi la voie à Iwan III, son fils, le véritable fondateur de la monarchie russe. 1462.
Achmet, khan de la Horde d'Or, lui ayant fait demander le tribut, il chargea une armée de sa réponse. Assailli par les Russes et par

les Nogaïs (1), Achmet périt dans la mêlée, et avec lui finirent
1481. les khans du Kaptchak.

Jusqu'à Iwan III, la Russie était demeurée barbare et avilie; elle avait perdu tout sentiment de dignité pour se façonner aux intrigues. Les supplices s'étaient multipliés, les routes n'offraient point de sécurité, et les libertés nationales avaient disparu. « Si deux siècles de servitude, dit l'historien russe Karamsin, ne détruisirent pas toute moralité chez nos ancêtres, tout amour de la vertu, tout patriotisme, grâces en soient rendues à la religion, qui les maintint au rang d'hommes et de citoyens, et ne laissa pas les cœurs s'endurcir ni les consciences devenir muettes! »

Le clergé russe, exempté de toute contribution par les Mongols, n'abusa point du pouvoir et de la richesse dans des vues ambitieuses; il soutint loyalement, au contraire, les ducs, qui représentaient la nation; la constitution grecque de l'Église ne lui fournit pas les moyens d'arriver à son indépendance. Les boyards, c'est-à-dire les citoyens qui commandaient en temps de guerre et jugeaient en temps de paix, déchurent comme corps aristocratique lorsque les grands-ducs de Moscou eurent acquis la prédominance. Le terrain se trouvait donc préparé pour constituer une monarchie nationale et despotique.

CHAPITRE XXVII.

LE TRIUMVIRAT ITALIEN.

Les deux sources de la poésie, la religion et la chevalerie, avaient produit une littérature commune à toute l'Europe, comme les entreprises qu'elle célébrait et les sentiments qui l'inspiraient; mais, dès le jour où les nations se constituèrent avec des législations et des idiomes particuliers, elles adoptèrent une littérature propre, qui suivit chez chaque peuple des phases distinctes.

L'Italie ouvrit cette ère nouvelle; il serait donc juste que la gratitude du genre humain la récompensât d'avoir enfanté les

(1) Nogaï, chef d'une tribu de Turcomans établie sur la mer Noire, s'était, à l'instigation sans doute de Bibars et de Michel Paléologue, son beau-père, déclaré indépendant des khans du Kaptchak.

précurseurs de la science moderne, ou, du moins, qu'on lui épargnât les outrages. Les Alighieri de Florence, issus d'un Cacciaguida qui avait suivi l'empereur Conrad à la croisade, avaient constamment appartenu au parti guelfe. Dante (abréviation de Durante), neveu du croisé, n'avait que neuf ans lorsqu'il vit la Né en 1265.
jeune Bice (abréviation de Béatrix), fille de Foulques Portinari, dans une fête à laquelle il assistait avec ses parents, et donnée par ce riche bourgeois pour célébrer les kalendes de mai. « Elle « n'avait pas plus de huit ans, était très-gracieuse, aimable et « noble dans ses manières, jolie de visage, et s'exprimait « avec plus de gravité que son âge ne le comportait. L'âme de « Dante en fut tellement frappée que nul autre plaisir ne put, « dans la suite, ni bannir ni effacer cette image charmante (1). » Il se mit bientôt à faire des vers sur la jeune fille qu'il aimait, les envoyant, comme c'était l'usage, à d'autres poëtes toscans, qui cherchèrent à le détourner d'une carrière dans laquelle il leur faisait craindre un rival, ou lui adressèrent de ces encouragements charitables qui sont une insulte.

Béatrix se maria dans la famille des Bardi; mais bientôt, dit le poëte, « le seigneur de justice appela cette noble personne au sein « de sa gloire, sous l'enseigne de cette benoîte reine la Vierge « Marie, dont le nom avait été en très-grande vénération dans les « paroles de cette bienheureuse Béatrix. » Dante, auquel il semblait, comme il arrive à toutes les âmes passionnées, que le monde entier dût prendre part à son deuil, donna, par une lettre adressée aux rois et aux princes de la terre, avis de cette perte cruelle; puis il se plongea, pour se distraire de sa douleur, dans des études solitaires, et se promit en lui-même « de ne plus rien « dire de cette âme bénie, jusqu'à ce qu'il pût en parler plus di- « gnement; » il espérait en dire « ce qui jamais n'avait eté dit « d'aucune femme. »

Il commença par raconter les amours de son jeune âge dans la *Vie nouvelle*, le premier de ces livres intimes à la moderne, où l'auteur analyse le sentiment et révèle les souffrances les plus secrètes de son cœur. Dans cet opuscule, écrit avec la candeur naïve de lui-même, et où respire une mélancolie qui n'a rien de morose, il se montre plus poëte que dans beaucoup de poésies lyriques. Quoique Bice fût morte depuis longues années, il la contemple dans ses visions, et parle d'elle comme s'il l'avait vue la veille. On sent, à cet enthousiasme profond, que celui qui en était inspiré

(1) Boccace.

ne pouvait devenir ni un homme vulgaire ni un écrivain médiocre ; or, si l'amour lui causait de si vives douleurs, que ne dut-il pas éprouver lorsqu'il eut à souffrir les tourments politiques, l'exil immérité et la chute au milieu de misérables (1)?

Poussé, par la force du sentiment, à ceindre le cordon de saint François, il le déposa bientôt pour employer toute l'activité de son esprit dans les luttes politiques. Dans les démocraties, surtout lorsqu'elles sont aussi restreintes, les jeunes gens se laissent facilement entraîner vers les affaires publiques; parce qu'ils voient le gouvernement de près, ils s'imaginent le connaître, et croient qu'il est facile de le diriger. Fidèle au parti de ses pères, Dante
1289. servit sa patrie dans les magistratures, les ambassades et le combat de Campaldino. A l'école de la politique, au contact agité des hommes, à l'enseignement laborieux des révolutions, il acquit cette expérience qui lui permit de joindre la réalité à l'idéal. La faction aristocratique voulait empêcher les hommes nouveaux de s'élever, et les Guelfes vainqueurs se déchirèrent bientôt eux-mêmes par leur division en Noirs et en Blancs, qui ne tardèrent pas à s'appeler Guelfes et Gibelins. Les Noirs, appuyés par Boniface VIII, s'enhardirent, surtout lorsque ce pontife eut invité
1301. Charles de Valois à se rendre à Florence; les Blancs chassèrent le prince français, et Dante, avec d'autres citoyens, fut envoyé à Rome avec la mission de calmer le pape, qui resta inflexible. Le parti contraire, à la tête duquel était Corso Donati, l'emporta, et le podestat Cante des Gabrielli bannit les plus influents parmi les Blancs, au nombre desquels étaient Dante et le père de Pétrarque.

« Chassé de ma patrie, dit le poëte, je suis allé errant dans presque toutes les contrées où s'étend cette langue, montrant, contre ma volonté, la plaie de la fortune, que le plus souvent on ne manque pas d'imputer à celui qui en souffre. J'étais vraiment comme un navire sans voiles et sans gouvernail, poussé de port en port, de

(1) *E quel che più ti graverà le spalle*
Sarà la compagnia malvagia e scempia
Con la qual tu cadrai in questa valle.

Mais ce qui dans l'exil te pèsera le plus
Sera la compagnie inepte et sans vertus
Qu'il te faudra subir en tombant avec elle.

(*Paradis*, XVII.)

Et ailleurs, par contre-partie :

Cader coi buoni è pur di laude degno.
Tomber est glorieux avec les gens de bien.

rivage en rivage, par le vent aride qu'exhale la douloureuse pauvreté (1). » Il en conçut tant de courroux contre la faction de ses aïeux que « toute femme du peuple, tout enfant qu'il aurait entendus discourir des affaires de parti et se prononcer contre l'opinion gibeline, l'auraient mis en fureur, au point de leur jeter des pierres, s'ils ne se fussent tus (2). »

Cherchant un refuge et l'hospitalité chez des seigneurs guelfes ou gibelins, il parcourut l'Italie, et s'en alla étudier la théologie et la philosophie à l'université de Paris; à l'exemple de tous les exilés, il ne renonça jamais à l'espérance de revoir la patrie, et, par les armes ou des suppliques, il essaya d'y rentrer. Il attendait son rappel de ses vers seuls; mais il ne voulut faire aucune démarche humiliante. Avant d'être rendu « au bercail de son beau Saint-Jean, » il mourut à Ravenne, auprès de Guy 1321.
de Polenta. Bientôt ses concitoyens réparèrent l'outrage fait au 14 septembre.
grand poëte, et instituèrent une chaire pour expliquer son œuvre dans la cathédrale ; il y fut peint par Dominique de Michelino (3) en costume de prieur, la couronne sur la tête, la *Comédie* ouverte à la main, et montrant à ses concitoyens les gouffres de l'Enfer et la montagne du Paradis.

Le problème capital qu'Eschyle pressentit dans le *Prométhée*, que Shakspeare exposa dans *Hamlet*, que Faust chercha à résoudre par la science, don Juan par le péché, Werther par l'amour, la lutte entre le néant et l'immortalité, fut l'objet des méditations de Dante. L'irritation contre les hommes, les misères de l'Italie, qu'il avait touchées avec la main, l'entretien des artistes, qui, par les innovations apportées alors dans la peinture, lui donnaient l'exemple des tentatives hardies, mûrirent sa vaste faculté poétique; l'amour, la politique, la théologie et l'indignation lui dictèrent la *Divine Comédie*, l'ouvrage le plus lyrique qui existe; car il exhale dans ses chants son inspiration personnelle, l'enthousiasme dont il était animé pour la religion, pour la patrie, pour l'empire et ses immortels ressentiments. Il comprit la nature du style nouveau, qui ne comporte pas la dignité perpétuelle des anciens; il mit le terrible à côté du ridicule, comme ils se trouvent

(1) *Convivio*, I, 3.

(2) Boccace, *Vie de Dante*. Il donne continuellement la preuve, dans son poëme, de ces profondes convictions si énergiquement exprimées; il dit dans le *Convivio*, à propos d'une proposition philosophique : « C'est avec le couteau qu'il convient de répondre à qui parle ainsi, et non avec des arguments. »

(3) Et non par Orgagna, comme on le dit ordinairement. Voyez Gaye, *Correspondance*, II, v.

dans la société; de là le titre de Comédie donné à son poëme (1). L'auteur, à l'époque où il commença ce traité, était pécheur et vicieux, et se trouvait comme dans une forêt de vices et d'ignorance; mais, quand il parvint sur la hauteur, c'est à dire à la connaissance de la vertu, les tribulations, les inquiétudes et les diverses passions engendrées par ces péchés et défauts, se calmèrent et disparurent (2). Cela eut lieu *dans le milieu du chemin de la vie* du poëte, au moment où le jubilé publié par Boniface VIII (1300) le fit rentrer en lui-même; l'enthousiasme religieux de toute la chrétienté se concentra dans le poëte pour enfanter son immortel voyage.

Les poëmes anciens fourmillent de descentes aux enfers : puis, au moyen âge, ces voyages dans l'autre monde furent reproduits en cent légendes diverses. Le Puits de Saint-Patrice, Guerin le Pauvre (*Meschino*), la Vision d'Albéric, le Jongleur en enfer, de Rodolphe de Houdan, étaient, à cette époque, dans les mains de tout le monde (3). Brunetto Latini, maître de Dante, y avait puisé l'idée d'un voyage dans lequel il disait avoir été sauvé, par l'assistance d'Ovide, des dangers d'une forêt où il avait perdu le droit sentier.

La prédilection de Dante pour les idées symboliques perce dans toutes ses œuvres. Il connut Béatrix à neuf ans, il la revit à dix-huit; il prie à l'heure de none, il rêve d'elle dans la première des neuf dernières heures de la nuit; il la chanta à dix-huit ans, la perdit à vingt-sept, le neuvième mois de l'année judaïque; ce retour des puissances du nombre le plus auguste lui indiquait quelque chose de divin (4), comme son nom, figure de la science et des idées les plus sublimes, lui paraissait tenir du ciel. C'est pour cela qu'il la divinisa, comme le symbole de la lumière interposée entre l'intelligence et la vérité.

Dante ne fait donc pas de la poésie par instinct; chez lui tout

(1) Dans la dédicace à Cane de la Scala, Dante veut que son ouvrage porte ce titre : *Incipit Comœdia Dantis Alligherii Florentini natione, non moribus.* Et il ajoute : « J'appelle mon œuvre Comédie, parce qu'elle est écrite dans un mode humble, et parce que j'y ai employé le langage vulgaire dans lequel les femmes même du peuple se communiquent leurs pensées. » Il est bon de savoir en outre que dans le *volgare eloquio* il distingue trois styles : tragédie, comédie, élégie.

(2) Jacques, son fils, dans un commentaire inédit.

(3) Un grand nombre de visions de l'autre monde, antérieures à celles de Dante, sont énumérées dans la *Revue des Deux Mondes*, septembre 1842.

(4) Il dit en propres termes que Béatrix est un 9, c'est-à-dire un miracle dont la racine est la très-sainte Trinité.

est calcul et raisonnement. Il combine son poëme, un et triple tout ensemble, en trois fois trente-trois chants, outre l'introduction, et chacun d'eux en nombre presque égal de *terzine* (1). Les distributions numériques qu'il a adoptées dans son premier vers (2) l'accompagnent à travers les gouffres de l'enfer, au purgatoire, aux cieux, toujours coordonnées neuf par neuf (3).

Le mélange du réel et de l'idéal, du fait avec le symbole, de l'histoire avec l'allégorie, mélange commun dans le moyen âge (4), fut adopté par Dante pour greffer sur sa fable mystique l'existence réelle et matérielle, les événements humains de date récente, d'où il résulte que les deux mondes sont nécessairement le reflet l'un de l'autre. Béatrix est tout à la fois la dame de ses pensées et la science de Dieu, comme les quatre étoiles véritables figurent les vertus cardinales, et les trois étoiles, les trois vertus théologiques.

Tous les arts de la forme s'étaient réunis dans le temple et la cathédrale, tels qu'ils étaient à leur principe, avant que leur séparation eût raffiné leur expression propre au détriment de l'expression générale; ainsi le Dante s'empara de l'épopée véritable, où tout devait se trouver, la narration, la représentation, l'inspiration, les élans de l'imagination, les spéculations du raison-

(1) Cent chants en tout, donnant 14,230 vers, répartis de manière que la seconde *cantica* dépasse la première de trente vers à peine, et la troisième de vingt-quatre. Le poëte répond à ceux qui verraient là un effet du hasard :

Ma perchè piene son tutte le carte
Ordite a questa cantica seconda,
Non mi lascia più ir lo fren dell' arte.

Mais sont en ce moment toutes les feuilles pleines
Qu'à ce chant, le second des trois, je destinais;
Et l'*art sévère*...
Plus loin pour m'empêcher d'aller, *raidit les rênes*.

(2) *Au milieu*... (*Nel mezzo*...)

(3) Le père Giorgi a publié dans l'*Alphabetum Thibetanum* une image de l'enfer selon les Indiens, qui a une singulière ressemblance avec celui de Dante. (Tabl. II, p. 487.) L'enfer du Coran suppose sept portes, dont chacune conduit à un supplice particulier.

(4) Dans Richard de Saint-Victor, *de Præparatione ad contemplationem*, la famille de Jacob représente celle des facultés humaines; Rachel et Lia, l'intelligence et la volonté; Joseph et Benjamin, fils de Rachel, la science et la contemplation, opérations principales de l'intelligence; Rachel meurt en mettant au monde Benjamin, comme l'intelligence humaine s'évanouit dans l'extase de la contemplation.

nement, et dans laquelle il pouvait traiter de l'origine et de la fin du monde, et décrire le ciel et la terre, l'homme, l'ange, le démon, le dogme et la légende, l'immense, l'éternel, l'infini.

La *Divine Comédie* fut donc théologique, morale, historique, philosophique, allégorique, encyclopédique, mais coordonnée de manière à donner des leçons salutaires pour la vie sociale. Égaré dans la forêt sauvage des passions et des troubles civils, le poëte est amené, avec l'assistance de la littérature et de la philosophie, personnifiées dans Virgile, à connaître la vérité positive de la théologie, représentée par Béatrix, dont il n'obtint la vue, joie première de son paradis, qu'à travers le châtiment et l'expiation.

Sur le seuil de l'enfer, il montre les misérables qui vécurent sans infamie et sans gloire, engeance imbécile, appelée prudente dans les siècles pour qui l'unique vertu est cette lâche modération dont les conseils dissuadent *d'avoir vie*. Des châtiments moins sévères atteignent ceux dont les fautes sont toutes personnelles; dans la cité où règne Dité, le courroux du ciel se déchaîne avec plus de rigueur contre ceux qui ont offensé les autres. Aussi, dans le second royaume, les méfaits s'expient par des peines proportionnées au préjudice qu'ils ont causé à la société. Pour l'homme sérieux, c'est encore à cette pensée sociale que se rapportent les questions que le poëte soulève et discute, comme les inimitiés politiques, le libre arbitre, les vœux, la volonté absolue ou mixte, le point de savoir comment un fils pervers peut naître d'un père vertueux, et le choix d'un état, qui ne doit pas se faire contre le vœu de la nature.

C'étaient alors des temps de force, et de force poussée à l'excès, et Dante nous les dépeint avec leur crédulité, leurs haines, leur morale et leur soif de vengeance. Il s'érige, comme c'est le rôle du poëte, en conseiller des nations, en juge des événements et des hommes, en roi de l'opinion; mais le fiel peu chrétien qu'il distille sur la trame religieuse est aussi nuisible au fond qu'à la forme.

La beauté suprême de la *Divine Comédie* consiste dans cette originalité qui, sans faire étalage d'art, de figures de rhétorique, de descriptions, et sans répéter des pensées déjà exprimées, marche droit au but; dans ses peintures, il est toujours d'une telle fidélité que l'on voit ses tableaux, que l'on entend ses personnages; il frappe et passe outre. Jamais aucune œuvre, par la force et la concision, n'égala ce poëme, où chaque mot résume tant de choses, où un vers contient tout un chapitre de mo-

rale (1), et une *terzine* un traité de style (2). Les questions les plus abstruses y sont résolues, comme la génération de l'homme et l'accord de la prescience de Dieu avec la liberté de l'homme (3).

Nous ne prétendons pas justifier Dante d'avoir introduit dans son poëme ces questions scolastiques; mais, si elles nous paraissent étranges aujourd'hui qu'elles ne sont plus dans nos habitudes, elles se discutaient alors journellement, et toute personne instruite avait pris parti pour ou contre; il est d'ailleurs de la nature des poëmes primitifs de recueillir et de répéter tout ce qu'on fait.

On peut le nier, mais le plus grand défaut de Dante, c'est l'obscurité. Des locutions forcées, impropres, des mots et des phrases imposés par l'exigence de la rime, des termes employés dans un sens nouveau, des allusions détournées, ou partielles, ou trop légèrement indiquées; des choses éphémères et municipales énoncées comme généralement connues le hérissent de tant de difficultés qu'Homère et Virgile exigent moins de commentaires; un Italien même est obligé de l'étudier comme un livre étranger, en promenant alternativement ses yeux du texte à la glose; puis on y rencontre telles pensées que l'on ne saurait comprendre, même

(1) *... Chiede consiglio da persona*
Che vede e vuol dirittamente ed ama.

Il demande conseil à celui
Qui voit, qui veut convenablement, et qui aime.

(2) *... Io mi son un che quando*
Amore spira, noto, e in quel modo
Ch' ei detta dentro, vo' significando.

Je me borne à tracer ce que l'amour m'inspire;
Et, quand j'entends sa voix...
Selon qu'il a dicté je me contente d'écrire.

(3) *La contingenza che fuor del quaderno*
Della vostra memoria non si stende
Tutta è dipinta nel cospetto eterno.
Necessità però quindi non prende
Se non come dal viso in che si specchia
Nave che per corrente giù discende.

La contingence, qui de l'humaine matière
Embrasse l'étendue et le livre complet,
Dans le regard de Dieu se réfléchit entière;
Mais la nécessité n'en est pas plus l'effet
Que de l'œil où se mire, en sa marche rapide,
Un vaisseau, son essor sur la plaine liquide.

après avoir lu des volumes entiers de polémique. Il est vrai que cette phraséologie est tellement identifiée avec sa manière de concevoir et de versifier que l'on est porté à la croire nécessaire pour révéler son âme et ses pensées.

Nous ne voulons pas faire ici l'office de rhéteur et signaler les défauts vigoureux et les beautés incomparables ; nous disons seulement que les généralités, dans leur étendue la plus vaste, sont le caractère des esprits élevés, et que Boccace est dans l'erreur lorsqu'il affirme que la *Divine Comédie* a pour but unique de distribuer la louange et le blâme à ceux dont la politique et les mœurs étaient réputées par le poëte honorables ou indignes, utiles ou funestes. A notre avis, ceux-là se trompent qui ne savent y voir qu'une allégorie politique, et qui resserrent dans les limites de Florence la trame d'un poëme « auquel mirent la main le ciel et la terre. » Quant à nous, fidèle au rôle d'historien, nous y chercherons les jugements du poëte sur les choses et les hommes qui l'entouraient, et qu'il passe tous en revue d'un regard austère, en y puisant des pensées d'espoir ou de vengeance.

Selon l'usage des mécontents, Dante ne laisse point échapper une occasion de louer les anciens temps, lorsque la valeur et la courtoisie se rencontraient dans les contrées qu'arrosent l'Adige et le Pô ; lorsque Florence, sobre et pudique, se maintenait en paix, avec ses mères de famille occupées à filer la quenouille et à veiller sur le berceau, avec ses hommes contents d'un habit de peau, avec ses mariages dont la fécondité réjouissait les pères, qui n'étaient pas effrayés par l'énormité des dots. (*Parad.*, XV.) Au sein de cette existence paisible et belle, de cette société de citoyens où régnait une confiance mutuelle, de ce séjour si doux à habiter, les Florentins prospéraient glorieux et justes, guerroyant dans les croisades, ou se livrant au négoce ; jamais le lis n'était placé à rebours sur la lance, et jamais il n'était rougi par la division des citoyens; on ne voyait point de maisons rester vides par suite de l'exil de leurs maîtres, dû à l'influence des Français. S'il reste encore quelques hommes de bien de l'ancienne souche, ils ne servent qu'à faire honte à ce siècle dépravé (*Purg.*, XVI ; car, à l'heure qu'il est, la ville est livrée honteusement à la gourmandise, à l'orgueil, à l'avarice, à l'envie. (*Enf.*, XV.) Elle se montre hostile au peu d'honnêtes gens qu'on y compte encore ; du reste, elle est si légère qu'elle change à tout moment ses lois, ses monnaies, ses magistrats, ses coutumes, et que ses décisions d'octobre ne durent pas jusqu'à la mi-novembre.

La cause assignée par le poëte à cet état de choses vicieux,

c'est l'admission dans la bourgeoisie des gens de Campi, de Certaldo et de Figghine, tandis qu'il vaudrait mieux pour Florence être encore restreinte entre Galuzzo et Trespiano, et n'avoir accueilli ni le paysan infect d'Aguglione ni le concussionnaire de Signa (1) parmi la véritable noblesse romaine, implantée sur le sol par les premières colonies, et déjà mal entourée par ceux qui, descendus de Fiesole, tiennent encore du roc natal.

On sent ici le patricien intolérant qui, dans sa colère contre sa patrie, non-seulement excitait Henri VII à « venir abattre ce Goliath avec la fronde de sa sagesse et la pierre de sa force, » mais déclarait que, bien que la fortune l'eût condamné à porter le nom de Florentin, il ne voulait pas que la postérité pût s'imaginer qu'il tînt de Florence autre chose que l'air et le sol. (*Ép. dédic.*) *Et l'idiome*, aurait-il dû ajouter au moins, l'idiome, sans lequel il n'aurait pu se faire une gloire immortelle. Mais celui qui, du milieu des plus douces illusions de la jeunesse et des rêves d'une complaisante imagination, se trouve précipité par l'iniquité des hommes dans les plus amères déceptions et hors du cercle de son activité, de ses affections, de ses premières espérances; celui qui a senti profondément comme Dante, et comme Dante souffert les persécutions du siècle, qui ne pardonne point à ceux qui le devancent, celui-là seul a le droit de lui jeter la première pierre.

Dans ces austères dédains, il ne ménageait pas davantage les autres cités d'Italie : Sienne est peuplée de gens *plus vains* que les Français ; à Lucques, *tout homme est concussionnaire ;* les Bolonais sont *avares et entremetteurs ;* l'Arno, lorsqu'il vient à peine de naître, passe *au milieu de grossiers pourceaux, plus dignes de se repaître de gland que de toute autre nourriture ;* puis il arrive chez des *roquets hargneux*, qui sont les Arétins; de là, chez les *loups* de Florence ; enfin parmi des *renards pleins d'astuce*, qui sont les habitants de Pise. Il souhaite à cette ville, *honte des nations*, que tout le monde s'y noie ; à Pistoie, qu'elle soit réduite en cendres, parce qu'elle agit de mal en pis (2). Il trouve que les anciennes maisons *ont dérogé* de leurs antiques vertus : les Malatesta font de leurs dents une tarière ; les Gallura sont *vase à toute fraude ;* Branca Doria vit encore, *bien que déjà son âme pâtisse en enfer*, *un diable ayant pris sa place pour gouverner son corps*

(1) *Enf*, XV ; *Purg.*, XVI ; *Parad.*, XV et XVI. Baldo d'Aguglione et Morubaldini de Signa étaient ceux qui avaient prononcé la sentence capitale contre Dante.

(2) *Enfer*, XVIII, 25. -- *Purgatoire*, XIV, 21.

et celui de ses proches. A Vérone, les Montecchi et les Capulets sont *les uns déjà pervers, les autres en mauvaise odeur.* Albert de la Scala est *gâté dans tout son corps, et pis encore quant à l'esprit.* Guy de Montefeltro fit des *œuvres non pas de lion, mais de renard,* et il connut *tous les expédients, toutes les voies couvertes ;* après s'être repenti, il demanda l'absolution au pape Boniface, et pour la mériter lui suggéra *de promettre beaucoup et de tenir peu.* Il souhaite que Brettinoro s'enfuie pour ne pas souffrir la *tyrannie* des Calboli; il condamne Rinier de Corneto, qui *fit la guerre aux grands chemins ;* Provenzan Silvani, dont *la présomption le porta à vouloir dominer à Sienne,* et les Santafiore, *qui dévastèrent les environs de cette ville.* Il n'est pas jusqu'aux hommes les plus illustres qu'il ne charge d'horribles vices; le père de son meilleur ami, Guido Cavalcanti, le grand Farinata et Brunetto Latini, son maître, sont notés par lui d'une éternelle infamie. Il décerne, au contraire, des louanges aux Scaligeri et aux Malaspini, *ses refuges hospitaliers ;* à Hugues de la Fagiuola, auquel il se proposait de dédier sa première *Cantica.* Maintenant que ceux qui savent apprécier l'histoire jugent s'il est possible de soutenir, à moins de le faire à titre d'exercice de rhétorique, l'équité de Dante dans la distribution de l'éloge et du blâme.

Ses vengeances ne s'arrêtent pas à la limite des Alpes : il flagelle encore Édouard d'Angleterre et Robert d'Écosse, qui ne savent pas se tenir *dans leurs frontières ;* le *lâche roi* de Bohême; Alphonse d'Espagne, prince efféminé; Frédéric d'Aragon, rejeton dégénéré; Denys II de Portugal, usurier sur le trône; les Autrichiens fainéants, un roi de Norvége, un prince inconnu de Rascia (en Servie), qui avait falsifié les ducats de Venise. Il fulmine principalement contre les Capets, qu'il maudit dans leur souche, *Hugues, fils de boucher,* dont la descendance *valait peu, mais ne fit pourtant point de mal* jusqu'au moment où, ayant acquis la Provence, elle *commença ses rapines à l'aide de la force et du mensonge.* C'est de là qu'est sorti Charles de Valois, sans autres armes que la lance dont Judas se servit; de là, Philippe le Bel, le *mal de France,* qui crucifie de nouveau le Christ dans son vicaire; aussi le poëte fait-il des vœux pour avoir bientôt le plaisir d'assister à la vengeance que Dieu prépare dans le secret de sa pensée. Ailleurs il invoque le juste jugement de Dieu sur la race d'Albert d'Autriche, de manière que le monde en reste épouvanté.

Cette vengeance n'épargnera point les moines, dont les abbayes étaient devenues des cavernes, le froc un *sac à mauvaise farine ;* et pourtant c'est à saint Thomas, à saint François, à saint Domi-

nique que le poëme accorde les plus grandes louanges. Ce fut donc un rêve ou plutôt un caprice de la part de deux écrivains contemporains, Foscolo et Rossetti, que de vouloir faire de Dante un hérésiarque; de Dante, qui traça avec tant de précision la formule du catholicisme (1), qui proclamait son *respect* pour les *clefs suprêmes*, et croyait que l'empire de Rome avait été ordonné par Dieu pour la grandeur future de la cité où siége le successeur de saint Pierre. Rallié au parti gibelin, sa colère vengeresse éclata contre Boniface VIII et les vices du clergé; il maudit le luxe des prélats *couvrant leurs palefrois de leurs manteaux flottants, si bien que deux bêtes cheminaient sous une même peau;* la cour de Rome, *où chaque jour on trafiquait du Christ* (*Parad.*, XXVII); *les loups rapaces sous l'habit de pasteurs* (*Parad.*, XXVII), *qui, s'étant fait un dieu de l'or et de l'argent* (*Enfer*, XIX), *attristaient le monde en foulant aux pieds les bons et en élevant les pervers.* Tout en exaltant la comtesse Mathilde, il savait mauvais gré à Constantin d'avoir doté de terres les pontifes de Rome, et à Rodolphe de Habsbourg de leur en avoir confirmé la possession. Il réprouve aussi l'abus des excommunications, qui privaient *tantôt ici, tantôt là, du pain que le Père miséricordieux ne refuse à personne;* il ne les croit pas tellement mortelles pour l'âme que l'*éternel amour ne puisse revenir* à celui qui se repent (*Purg.*, III). Il place Clément V, pasteur sans loi et souillé des œuvres les plus hideuses (*Enf.*, XIX), avec Simon le Magicien, pour attendre dans la géhenne Boniface VIII. Dante se déchaîne neuf fois contre ce pape, qui, *insatiable de biens, ne craignit pas pour s'en procurer de s'emparer de la sainte Église par tromperie, afin de la mettre ensuite à mal; qui changea le lieu où repose la dépouille de Pierre en cloaque où le démon se réjouit au milieu du sang et de l'impureté* (*Parad.*, XXVII) : et cela, parce que les chrétiens siégent partie à droite, partie à gauche; que les étendards où brillent deux clefs se déploient contre les gens baptisés, et que des sceaux à l'effigie de Pierre sont empreints sur des priviléges vendus et mensongers (*Parad.*, XXVII).

Le remède à tant de maux, Dante l'espérait des empereurs, qu'il

(1) *Avete il Vecchio e il Nuovo Testamento,*
E 'l pastor della Chiesa che vi guida :
Questo vi basti a vostro salvamento.

Vos guides sont l'Ancien, le Nouveau Testament,
Et la voix du pasteur qui gouverne l'Église.
Pour marcher au salut que cela vous suffise.
(*Paradis.*)

invitait à soutenir ses haines et ses affections; dans ce but, il fit tout pour relever l'opinion de leur autorité; il plaça au plus profond du gouffre infernal les meurtriers du premier César, et l'aigle impériale au sommet du paradis: enfin il composa un livre spécial sur la *monarchie*. Préoccupé surtout des tribulations où le désaccord des deux puissances plongeait la chrétienté, il pensa que le seul moyen d'arriver à un progrès desirable était la paix sous la tutelle d'un monarque, arbitre unique des choses de la terre, tandis que le pontife dirigerait celles qui concernent le salut éternel. Lorsqu'un seul est le maître, la cupidité, racine de tous les maux, est extirpée, et le monde voit naître la charité et la liberté.

Dante trouve la réalisation de cette monarchie universelle dans le peuple romain, dont le fondateur descend tout à la fois de l'Europe et de l'Atlas. Pour ce peuple Dieu opéra les miracles qu'on lit dans Tite-Live, et c'est lui qui le fit triompher de toutes les autres nations. S'il est vrai qu'on acquiert des droits légitimes par le duel, il y a lieu de croire que le jugement de Dieu ne se manifeste pas moins dans les batailles générales, et que dès lors l'empire du monde a été légitimement obtenu par les Romains, par ce peuple qui montra combien il aimait les autres nations en les conquérant, et en préférant à ses commodités propres le salut du genre humain.

Voilà donc, exprimée il y a des siècles, la théorie moderne qui soutient que la cause la meilleure finit toujours par triompher; voilà donc la suprême puissance de la monarchie universelle et ne relevant que de Dieu seul, sans l'intervention d'aucun vicaire, affirmée comme la meilleure garantie de la félicité publique; voilà donc, en conséquence, l'empereur, au grand péril des peuples, débarrassé de son unique frein; voilà donc les peuples dépouillés de l'indépendance nationale, leur orgueil et leur ambition. Dante ne descendait point si bas par lâcheté, mais par dépit; il ne tirait pas de sa doctrine les conséquences serviles qui en découlent; mais il lui arrivait, comme il arrive trop souvent aux Italiens, de désirer ce qu'il n'avait pas, sauf à se repentir plus tard au moment de l'épreuve.

Cependant il avait lui-même invoqué le juste jugement de Dieu sur la race de l'Allemand Rodolphe et d'Albert, son fils, qui laissèrent, par *cupidité*, dévaster le jardin de l'Empire; il avait maudit Wenceslas, *repu d'oisiveté et de débauche*; mais il apprêtait *au divin et très-heureux Henri* de Luxembourg un siége au paradis, et l'exhortait à descendre en Italie. Quand il le vit

s'arrêter sous les murs de Brescia et de Milan, il lui écrivit pour le presser de venir trancher la tête de l'hydre, abattre Florence, *vipère tournant son venin contre le sein de sa mère ; brebis malade dont l'approche souille le troupeau de son maître et seigneur ; Myrrha scélérate et impie, s'enflammant au feu des embrassements paternels*. Voilà comment il excitait l'étranger contre cette ville, alors et depuis la citadelle de la liberté italienne... Les vœux du poëte ne furent enfin que trop accomplis ; le jour vint où l'étranger *enfourcha les arçons* de l'Italie, de cette *bête orgueilleuse, perfide et sauvage*. Or les embrassements des empereurs, lorsque les papes cessèrent de leur faire opposition pour devenir leurs alliés et leurs complices, préparèrent un âge de honteuse servitude, et la nécessité de tentatives violentes et toujours malheureuses pour s'en affranchir.

Hâtons-nous de dire que, dans la pensée de Dante, cet empereur devait résider en Italie, et que, selon ses paroles, les monarques étaient faits pour le peuple, et non le peuple pour les monarques, qui ne sont même que les premiers ministres du peuple ; ainsi le bon sens naturel de l'écrivain reprend le dessus lorsque la colère ne l'aveugle pas. Quoique jaloux de la pureté nobiliaire, il bat en brèche les priviléges de naissance et l'édifice féodal, au point qu'il voudrait abolir non-seulement l'hérédité des honneurs, mais encore celle des biens.

« La puissance publique ne doit pas, dit-il, tourner à l'avan-
« tage de quelques-uns qui envahissent, avec le titre de nobles,
« les premiers postes. A les entendre, la noblesse consiste dans
« une série d'aïeux riches ; mais comment se faire un titre des
« richesses, méprisables par les misères de la possession, les
« périls de l'accroissement, l'iniquité de l'origine. Cette iniquité
« apparaît, qu'elles proviennent soit d'un heureux hasard, ou
« d'industries adroites, soit d'un travail intéressé et dès lors étran-
« ger à toute idée généreuse, ou bien du cours ordinaire des suc-
« cessions. Ce dernier cas ne saurait en effet se concilier avec
« l'ordre légitime de la raison, qui voudrait que l'héritier des
« vertus fût appelé seul à l'héritage des biens. Que si le droit
« des nobles consiste dans une longue série de générations, la
« raison et la foi les ramènent toutes aux pieds du premier père
« commun, dans lequel tous les hommes furent anoblis, ou tous
« rendus plébéiens. L'aristocratie héréditaire supposant l'inégalité,
« la multiplicité primitive des races répugne au dogme catho-
« lique. La véritable noblesse réside dans la perfection à laquelle
« chaque individu créé peut atteindre, dans les limites de sa na-

« ture. Pour l'homme spécialement, elle se trouve dans l'accord « des dispositions heureuses dont la main de Dieu dépose le « germe en son sein, et qui, cultivées par une volonté diligente, « deviennent des ornements et des vertus. »

Dante a composé d'autres poésies et surtout des *canzoni* amoureuses, dont il fit ensuite un commentaire dans le *Convito,* ouvrage médiocre, dans lequel, arrivé à l'âge mûr, il veut assigner des raisons philosophiques à des sentiments qui provenaient directement des passions de sa jeunesse.

Nos lecteurs savent qu'à l'époque où vivait l'Alighieri, la langue italienne était depuis assez longtemps employée comme idiome écrit; ceux-là seuls qui, pour plus de commodité ou par ignorance, répètent les propositions avancées par d'autres, diront qu'il la créa tout d'une pièce, lorsqu'il est certain, sans parler des autres, que son ami Guido Cavalcanti la maniait déjà avec une élégance toute moderne (1). Dante lui fit prendre toutefois un essor

(1) Pour n'en donner qu'un exemple, voici deux strophes de sa ballade *Era in pensier d'amor :*

In un boschetto trovai pastorella
Più che la stella bella al mio parere;
Capegli avea biondetti e ricciutelli,
E gli occhi pien d'amor, cera rosata ;
Con sua verghetta pasturava agnelli,
E scalza, e di rugiada era bagnata ;
Cantava come fosse innamorata,
Era adornata di tutto piacere.

D' amor la salutai immantenente
E domandai s'avesse compagnia ;
Ed ella mi rispose dolcemente,
Che sola sola per lo bosco gia,
E disse : Sappi quando l'augel pia ,
Allor desia lo mio cuor drudo avere.

Dans un bosquet je trouvai pastourelle
Plus qu'une étoile, à mon gré, gente et belle ;
Cheveux blondins elle avait, et bouclés ;
Les yeux remplis d'amour, mine rosée :
Houlette en main, pieds nus dans la rosée,
Elle menait ses agneaux potelés ;
Tout en chantant, d'amour comme inspirée,
De mille attraits elle brillait parée.

D'amour soudain la saluant : Ma mie,
Lui demandai-je, avez-vous compagnie ?
Elle, à ces mots, répondit doucement
Seulette au bois aller ; mais l'innocente

plus sublime ; il ne la fixa point, mais il la détermina. Parmi les mots dont il fit usage, si l'on en excepte les expressions doctrinales et celles que lui-même créait par caprice ou besoin, presque toutes sont encore usitées; il n'est donc pas vrai, comme l'ont imaginé quelques écrivains, qu'il faisait des emprunts aux divers idiomes. Ce mélange absurde n'aurait pas été moins funeste au langage italien que les essais tentés par Ronsard et sa Pléiade ne le furent à l'idiome français; d'ailleurs cette allégation est démentie par ses vers et sa prose, où l'on voit que les expressions ne diffèrent en rien de celles qui furent employées par ses contemporains et les écrivains antérieurs.

Né Toscan, il n'eut pas besoin d'employer d'autre dialecte que celui de son pays, et, s'il emprunta certains mots à quelque autre, ils sont assurément en moindre quantité que les expressions latines et provençales, qui n'ont pas été pour cela naturalisées italiennes. Entraîné par la colère à dédaigner les choses de la patrie, il professa néanmoins des théories contraires à ce qu'il pratiquait lui-même; après avoir traité, dans son livre *De vulgari eloquio* (écrit en latin, par une contradiction étrange), de l'origine du langage humain (1), de sa division et des idiomes issus du latin, qui sont la langue d'*oc*, la langue d'*oil* et la langue de *si*, il reconnaît dans cette dernière quatorze dialectes, semblables à des plantes sauvages qu'il faut arracher du sol de la patrie. Il extirpe d'abord le romagnol, le spolétain, l'anconitain, ensuite le ferrarais, le vénitien, le bergamasque, le génois, le lombard et les autres dialectes transpadans, *rudes* et *hérissés*, ainsi que

Me dit de plus : Sache, quand l'oiseau chante,
Que sent mon cœur soif d'avoir un amant.

(1) Selon lui, la première langue, créée en même temps que l'homme, aurait été l'hébreu. Dans le *Paradis*, au contraire, il dit qu'elle eut une origine naturelle, mais qu'elle avait péri. Il soutenait, comme nous, que toutes les sciences avaient été révélées au premier homme.

Tu credi che nel petto onde la costa
Si trasse per formar la bella guancia
Il cui palato tanto al mondo costa...
Qualunque alla natura umana lece
Aver di lume tutto fosse infuso.

Tu crois assurément que jadis fut au sein
Dont la côte engendra la belle enchanteresse
Qui fit payer si cher au monde sa faiblesse...
Tout le savoir infus qu'à la nature humaine
Il soit jamais permis d'acquérir.......
(*Paradis*, XIII).

les *cruels accents* des Istriotes; puis il blâme les Toscans de ce qu'ils *s'attribuent arrogamment le mérite de parler le vulgaire illustre;* ce langage, d'après lui, « est celui qui apparaît dans « chaque cité et ne réside dans aucune : langage vulgaire, car- « dinal, aulique, qui est à toutes les villes d'Italie et semble n'ap- « partenir à aucune, avec lequel tous les dialectes vulgaires de « toutes les cités d'Italie doivent se mesurer, se peser, se com- « parer. »

Nous n'avons jamais pu saisir, à cause de ses nombreuses contradictions, le but précis que s'est proposé Dante dans cet écrit. Nous y lisons toutefois que *non-seulement l'opinion plébéienne, mais beaucoup d'hommes célèbres*, ce qu'il appelait une *folie*, attribuaient au Florentin le titre de vulgaire illustre : qu'il croyait nécessaire d'assigner un dialecte pour fondement à la langue écrite, bien que sa rancune politique lui fît préférer le bolonais au florentin; qu'il faut observer les règles de la grammaire pour écrire en latin, mais que *le bel idiome vulgaire suit l'usage.* Au surplus, il ne traite pas de la langue en général, mais de celle qui convient aux *canzoni*, remarque importante qui ne doit point échapper à ceux qui prétendent faire de Dante, Florentin, un adversaire déclaré de ce dialecte florentin qu'il a intronisé à jamais.

Pétrarque. 1304. Le second poëte qui figure sur la scène est François Pétrarque, né à Arezzo d'un exilé florentin, nommé Petracco. Instruit dans les sciences aux écoles de Pise, d'Avignon, de Montpellier et de Bologne, il préférait à l'étude du droit la lecture de Cicéron, et la compagnie de Cino de Pistoie et de Cecco d'Ascoli, qui lui inspirèrent le goût de la poésie italienne.

Peu favorisé de la fortune, il se destina à l'état ecclésiastique; ses manières courtoises, son esprit net et limpide, lui valurent un excellent accueil à la cour pontificale d'Avignon. L'amitié de Jacques Colonna, fils d'Étienne, qui fut ensuite évêque de Lombez, 1324. lui facilita l'accès auprès des principaux prélats. Il s'appliqua tout entier aux études classiques, et devint idolâtre de la civilisation antique; son imagination lui représentait sans cesse la ville de Romulus et d'Auguste avec ses anciens héros dans celle que les papes abandonnaient aux bandes armées des Orsini et des Colonna; il applaudit donc sincèrement à ceux qui tentèrent une restauration romaine.

Bien que très capable d'apprécier les beautés des classiques, il se figura pouvoir les atteindre, et composa *l'Afrique*, poëme sur le sujet déjà traité par Silius Italicus; il y inséra même un

long fragment de cet auteur, ce qui l'a fait accuser d'avoir commis ce plagiat dans la pensée que, possesseur de l'unique exemplaire de Silius, personne ne pourrait jamais le lui reprocher (1). C'est une histoire sans machines épiques, sans épisodes neufs, sans rien qui excite la curiosité ; mais on n'avait point entendu d'aussi beaux vers depuis Claudien, tant Petrarque s'était approprié par la méditation la substance même des classiques. Dans ses *Eglogues*, il fait allusion à des faits du moment sous des désignations pastorales, ne dédaigne pas la flatterie, et se montre plus poétique que dans *l'Afrique*.

C'était de ses vers latins qu'il se promettait l'immortalité, qui lui fut procurée, au contraire, par un mince accident de son existence. Dans la ville d'Avignon, il s'éprit d'amour pour Laure, fille d'Audibert de Noves et femme de Hugues de Sade (2). Cet 1327.
amour, d'ailleurs, n'eut rien de romanesque, car celle qui en était l'objet continua de vivre en parfaite harmonie avec son mari, à qui elle donna onze enfants; d'un autre côté, il ne détourna pas Petrarque de ses études, ni d'amours plus positifs, ni du soin de son avancement à la cour et de l'ambition de la gloire. Pour Laure il composait de temps à autre, ou traduisait du provençal, quelque sonnet ou *canzone*, que la renommée de l'auteur et leur suavité propre faisaient rechercher et répéter; il acquérait ainsi, parmi le beau monde, cette célébrité qui l'avait déjà rendu grand parmi les doctes.

Une pareille publicité lui imposa, pour ainsi dire, le devoir de persévérer dans les mêmes sentiments à l'égard de Laure, qui paraît s'être bien gardée de les attiédir en les satisfaisant ; lorsqu'elle mourut vingt ans après, Pétrarque se fit honneur de sa constance envers sa cendre, *se repaissant de souvenirs et de douleurs.*

(1) Le comte Alberti, à Rome, possède un Silius Italicus couvert d'apostilles de la main de Petrarque ; cependant Caluso et Baldelli se prirent de grande colère quand on eut dit que Pétrarque devait avoir eu connaissance de cet auteur et lui avoir emprunté le sujet de l'Afrique.

(2) « Me voici arrivé à l'époque la plus critique de la vie de Petrarque. Je voudrais pouvoir la couvrir d'un voile, et cacher à la postérité toutes les folies que lui a fait faire une passion qui l'a tourmenté pendant plus de vingt ans, et qu'il s'est reproché tout le reste de sa vie. » DE SADE, *Mém. pour la vie de Fr. Pétrarque*, liv. II.

Cependant il n'est pas démontré que de Sade ait découvert la vérité sur ce qui concerne cette Laure.

Voyez *l'Illustre Châtelaine des environs de Vaucluse*, la *Laure de Petrarque*, par HYAC. D'OLIVIER-VITALIS.

Ce qui lui plaisait dans la belle Avignonaise, c'étaient les perfections de sa personne, ses beaux cheveux d'or, ses mains blanches et déliées, ses bras gracieux, son beau jeune sein (1) et ses autres attraits, qui la rendaient orgueilleuse, et pour lesquels elle fatiguait les miroirs à s'admirer (2). Il la voyait dans les claires, fraîches et douces eaux, sur les verts gazons, dans la blanche nuée; il dessinait par la pensée son visage charmant sur la pierre (3). Ces expressions auraient dû désabuser ceux qui ont voulu faire de Laure un être symbolique, lorsqu'il est certain qu'elle apparaît toujours comme une personne réelle. Ce fut même cette réalité qui le préserva de s'égarer, comme beaucoup d'autres, dans de vaines abstractions. Il aima, il désira (4); dans son *Dialogue* avec

(1) *Canzone* VIII.

(2) *Perchè a me troppo ed a* SE STESSA *piaque.*

Car elle me plut trop, et par trop *à soi-même.*
(*Canzone* XXI.)

La rividi più bella e meno ALTERA.

Je la revis plus belle et moins *altière.*
(*Sonnet.*)

(3) *Sonnet* XXXVII.

(4) *Canzone* XVII.

Con lei foss' io da che si parte il sole,
E non ci videss' altri che le stelle,
Solo una notte, e mai non fosse l' alba,
E non si transformasse in verde selva,
Per uscirmi di braccia.

Avec elle fussé-je à l'heure où vient le soir,
Les astres pour témoins, sans autres à nous voir,
Rien qu'une nuit et sans que l'aube eût à renaître,
Sans qu'elle se changeât, transformant ses appas
En verdoyants rameaux, pour s'enfuir de mes bras.
(*Sestina* I.)

Pigmalion, quanto lodar ti dei
Dell' immagine tua, se mille volte
N' avesti quel ch' io sol una vorrei.

Combien, Pygmalion, tu dois de ta statue
Te louer, toi qui pus avoir de ses attraits
Mille fois ce qu'en vain une seule voudrais.

Et dans le IIIe dialog., *De contemptu mundi : Nullis mota precibus; nullis victa blanditiis, muliebrem tenuit decorem, et adversus suam simul et meam ætatem, adversus multa et varia quæ adamantinum flectere licet spiritum debuissent, inexpugnabilis et firma permansit.*

saint Augustin, il confesse ses agitations, ses transports, ses insomnies, les angoisses que lui cause sa passion, et le supplie de lui donner la force de s'en dégager.

Il est bien vrai qu'il adressait à Cicéron, à Virgile, à Varron, à Sénèque, à Tite-Live, des lettres où respirait une ardeur plus véritable peut-être et certainement exprimée avec plus de vivacité qu'il ne le fit jamais pour Laure. Puis, dans ses ouvrages en prose, il parle des femmes d'une tout autre manière : il dit que celui qui se propose de s'adonner à l'étude doit fuir le mariage, et se permettre tout au plus une concubine; qu'il y a folie à se désoler de la mort d'une épouse, et qu'il faudrait, au contraire, s'en réjouir (1).

Il est heureux que sa passion pour Laure ait produit un *canzoniere* qui, sauf une douzaine de sonnets et trois *canzoni*, et deux autres en jeux de mots, a consacré sa muse à célébrer l'amour. Il se complaît aux difficultés de la forme, soit dans les *sestine*, disposition provençale où le retour fatigant des mêmes désinences n'est racheté par aucune harmonie, soit dans les sonnets, qui ne roulent pour la plupart que sur quatre rimes, soit dans les *canzoni*, où il obéit à des lois imprescriptibles. Il joignit à ces poésies les *Triomphes*, songes allégoriques et érotiques, où il célèbre les triomphes de l'amour sur son cœur, de la chasteté de Laure sur l'amour, de la mort sur Laure, de Laure sur la mort, de la renommée sur le cœur du poëte, qu'elle partage avec l'amour; à la fin, le Temps anéantit les trophées de l'Amour, et l'Éternité ceux du Temps.

Ce sont là des idées et des formes selon le goût du temps ; mais on aura beau prouver que Pétrarque a emprunté beaucoup de ses pensées à d'autres auteurs, surtout aux Provençaux, aux Espagnols et à des écrivains antérieurs; on aura beau lui reprocher l'exagération, l'afféterie, le faux : il lui restera toujours le mérite d'un langage d'une extrême pureté, plein de fraîcheur encore après cinq siècles, d'un style vif et correct, d'une variété inépuisable.

Il composa plusieurs autres ouvrages : un recueil de *Memorabilia*, dans le genre de Valère Maxime; un livre *de la Vraie Sagesse*, où il bat en brèche la dialectique du temps, aussi frivole qu'inutile pour le cœur et l'esprit, en mettant aux prises un de ces prétendus savants avec un ignorant doué de bon sens naturel. Quelques jeunes Vénitiens, qui se permettaient de trancher sur les réputations les

(1) *De Vita solitaria. — De Remediis utr. fort.*

mieux établies, l'ayant déclaré un homme estimable, mais de peu d'élévation, il leur répondit par son livre *De ma propre ignorance et de celle d'autrui*. Il faut chercher dans cet ouvrage quelques bonnes sentences au milieu d'une foule de subtilités, noyées dans des flots d'une érudition facile et présomptueuse. La conclusion est que « les lettres sont pour beaucoup d'hommes un instrument de folie, « d'orgueil pour presque tous, si elles ne tombent pas dans une âme « bien née et vertueuse. » Après avoir dirigé ses attaques sur un médecin d'Avignon, il fit la satire de tous les médecins, les traitant de sectateurs d'une science vaine, d'ambitieux qui s'en vont partout enveloppés de manteaux de pourpre, avec de précieux anneaux et des éperons dorés, comme s'ils aspiraient au triomphe, quoique peu d'entre eux eussent tué les cinq mille personnes qu'exigeait la loi romaine.

Le livre *des Devoirs et des Vertus d'un général* ferait venir le sourire sur les lèvres d'Annibal; celui *du Gouvernement d'un État* roule sur des lieux communs, qui n'éclairent pas plus les hommes sages qu'ils ne sont propres à corriger les méchants. Il écrivit, pour consoler Azzo de Correggio, les *Remèdes dans l'une et l'autre fortune*, dialogues prolixes et décolorés entre des personnages idéals, où il prodigue les arguments et l'érudition pour démontrer que les biens d'ici-bas sont fugitifs et trompeurs, et qu'il est possible, à l'aide de la raison, de faire perdre au malheur son amertume, et de le convertir en bien. Il adressa à Cabassol, évêque de Cavaillon, deux livres sur *la Vie solitaire*, dans laquelle il oppose aux ennuis de l'habitant des villes la douce existence de celui qui vit dans la retraite : antithèse peu sociale, car notre devoir est de travailler à l'œuvre commune, même au milieu de cette tourbe qui nous entrave, nous méconnaît et nous calomnie.

Pétrarque associait à l'amour et à la philosophie la dévotion, qui fut pour lui la troisième source de l'inspiration. Il se faisait conscience de l'amour, et priait Dieu de *ramener ses pensers errants dans une meilleure voie*; il se composait des beautés de Laure *une échelle pour remonter jusqu'au Créateur*; lorsqu'elle n'est plus, il espère revoir son Seigneur et sa dame, pour laquelle « il fait tant d'aumônes et fait dire tant de messes et de prières, « avec une telle dévotion que, si elle eût été la plus méchante « femme du monde, il l'aurait tirée des griffes du diable, bien « qu'on assure qu'elle mourut pure et sainte (1). » Cette pensée

(1) Un contemporain, cité par Tiraboschi.

lui inspira *le Mépris du monde*, espèce de confession dégagée de l'ostentation impudente de quelques ouvrages analogues, et dans laquelle, à l'imitation de la *Vie nouvelle* de Dante, il commente ses propres chants, et fait l'analyse des sentiments profonds et délicats.

Le recueil de ses lettres *familières, séniles, diverses* et *sans titre*, contenant sa correspondance avec les hommes les plus éminents de son siècle, offre plus d'intérêts. Toujours prolixe et recherché, parce qu'il savait que ses lettres, avant de parvenir à leur adresse, circulaient pour être lues quelquefois par cent personnes, il traite des événements, des mœurs, de ses missions, surtout des désordres de la cour d'Avignon et de certains travers de son temps, qui appartiennent aussi au nôtre. Tantôt il blâme les *philosophes modernes*, qui semblent ne voir le succès que dans les aboiements contre le Christ et sa doctrine (1). Ces hommes-là, dit-il, « ne s'abstiennent d'attaquer la foi que par la crainte « des châtiments corporels; mais à l'écart ils s'en rient, adorent « Aristote sans le comprendre, et déclarent, en discutant, faire « abstraction de la foi. » Tantôt il se plaint de ceux « qui se di- « sent savants dans les sciences, chez lesquels tout est digne de « risée, et surtout la vanité démesurée, cet éternel patrimoine des « ignorants. » Tantôt il prend à partie ceux qui, « tout en se di- « sant Italiens et quoique nés en Italie, mettent tout en œuvre « pour paraître des barbares, comme s'il ne suffisait pas à ces « malheureux d'avoir perdu, par la nonchalance, la vertu, la « gloire et les arts de la guerre et de la paix qui rendirent nos « ancêtres divins; ils souillent aussi notre langue et gâtent nos « vêtements (2). »

Il est curieux, en parcourant ces lettres, de le suivre dans ses voyages aux *Cités des barbares*, dont il retrace un peu superficiellement les usages. En entrant dans Paris, qu'il trouve inférieur à son attente, plus sale et plus fétide que toute autre cité, Avignon exceptée, il compare la disposition de son esprit à celle d'Apulée la première fois qu'il vit Hypathos, ville de Thessalie, dont il avait entendu dire des merveilles.

Après avoir passé assez longtemps à discerner le vrai du faux sur l'université, il la compare à une « corbeille où l'on a rassem- « blé les fruits les plus rares de chaque pays. » Les Français lui paraissent d'humeur gaie; ils aiment la société, s'expriment avec

(1) *Seniles*, I, 3.
(2) *Seniles*, I, 16.

enjouement et facilité dans la conversation; convives aimables, ils saisissent toutes les occasions de s'amuser, et bannissent le chagrin avec le jeu, les chants, le rire et les plaisirs de la table; ils ont un caractère hardi et toujours prompt à l'attaque, mais mou et peu capable de résister aux calamités (1).

Dans la Flandre et le Brabant, il vit le peuple occupé uniquement aux tapisseries et aux ouvrages de laine; à Liége, il eut beaucoup de peine à se procurer de l'encre pour copier deux oraisons de Cicéron; à Cologne, il admira une urbanité extrême dans une ville barbare, la contenance honnête des hommes, la propreté étudiée des femmes, et, s'il n'y avait point de Virgiles, il y trouva des copies d'Ovide. Ses amis le conduisirent sur les bords du Rhin pour lui faire admirer le coucher du soleil; comme c'était la veille de Saint-Jean, une infinité de femmes couvraient le rivage, sans tumulte et couronnées de fleurs; elles allaient, les manches retroussées jusqu'au coude, se laver les mains et les bras dans le courant, récitaient des vers dans leur idiome, et se figuraient que cette lustration les préserverait de malheurs dans le cours de l'année.

On n'osait pas alors traverser la *célèbre forêt des Ardennes* sans une bonne escorte, soit à cause des brigands ou des hostilités entre le comte de Flandre et le duc de Brabant; ce fut donc avec une grande joie qu'il revit, en sortant de ces montagnes, *le beau pays et le délicieux fleuve* du Rhône, ainsi qu'Avignon.

Rien de ce qu'il rencontra ne lui fit pourtant regretter d'être né Italien. Si la France reçut de Rome les dons de Bacchus et de Minerve, elle ne cultive que peu d'oliviers, et n'a point d'orangers; les moutons n'y donnent pas de bonne laine, et la terre n'a ni mines ni eaux thermales. En Flandre on boit de l'hydromel; en Angleterre, de la bière et du cidre. Que dire du climat glacé que baignent le Danube, le Bog et le Tanaïs? La nature fut marâtre pour ces pays. Les uns sont tellement dépourvus de bois qu'ils ne brûlent que de la tourbe; d'autres, affligés par les fétides exhalaisons des marais, n'ont pas d'eau à boire; ceux-ci n'offrent que des bruyères et un sable aride; ceux-là fourmillent de serpents, de lions et de léopards. L'Italie seule fut l'objet des préférences du ciel, qui lui accorda l'empire suprême, le génie, les arts et surtout la lyre, par laquelle les Latins triomphèrent des Grecs; rien ne lui manquerait si Mars ne lui était pas funeste (2).

(1) *Apol. contra Galli calumniam.*
(2) Voilà bien des figures de rhétorique.

A Rome il trouve que les femmes se mettent, à bon droit, au-dessus de toutes les autres, grâce à la pudeur, à la modestie de leur sexe, à la constance virile. Quant aux hommes, ce sont de bonnes gens, affables envers ceux qui les traitent avec douceur, mais n'entendant pas raillerie sur un seul point, la vertu des femmes; loin d'être traitables sous ce rapport, comme les Avignonais, ils ont toujours à la bouche ce mot d'un ancien : *Battez-nous, mais que l'honnêteté soit sauve.* Il fut étonné de trouver dans cette ville si peu de marchands et d'usuriers, sans doute parce que le commerce s'en était éloigné lors du départ de la cour pontificale.

Partout c'était à qui ferait le plus d'honneur au poëte. « Les princes d'Italie, dit-il, cherchèrent à me retenir par force et prières; « ils se plaignirent de mon départ, et ils attendent mon retour « avec une impatience extrême. » Les Visconti le gardèrent longtemps à Milan; aux fêtes du mariage de Violante avec Lionel, fils du roi d'Angleterre, ils lui firent prendre place au rang des princes; en retour, il les accabla de louanges (1); il prononçait la harangue pour l'inauguration des trois neveux de l'archevêque Jean, lorsqu'il fut interrompu par l'astrologue, qui avait reconnu

(1) Il écrit, à propos de Luschino Visconti : *Reges terræ bellum literis indixerunt, aurum, credo, et gemmas atramentis inquinare metuunt; animum ignorantiæ cæcum ac sordidum habere non metuunt. Unde illud regale dedecus? Videre plebem doctam, regesque asinos coronatos licet* (*sic enim eos vocat romani cujusdam imperatoris epistola ad Francorum regem*): *Tu ergo, hac ætate vir maxime, et cui ad regnum nihil præter nomen regium desit... meliora omnia te spero.*

Et ailleurs :

Maximus ille virum quos suspicit itala terra,
Ille, inquam, aeriæ parent cui protinus Alpes,
Cui pater Apenninus erat, cui ditia rura
Rex Padus ingenti spumans intersecat amne,
Atque coronatos altis in turribus angues
Obstupet...
Adriaci quem stagna maris, tyrrhenaque late
Æquora permetuunt, quem transalpina verentur
Seu cupiunt sibi regna ducem, qui crimina duris
Nexibus illaqueat, legumque coercet habenis,
Justitiaque regit populos, quique aurea fessæ
Tertius Hisperiæ melioris secla metalli
Et Mediolani romanas contulit artes,
Parcere subjectis et debellare superbos.
(*Ép. metr.*, liv. III.)

dans le ciel le point le plus favorable pour la cérémonie (1). Il reçut de fréquentes invitations de Gonzague ; Azzo de Correggio lui montra l'affection d'un frère ; le belliqueux Paul Malatesta, qui ne le connaissait pas, envoya un peintre pour faire son portrait; à Milan, où il le rencontra plus tard, il ne pouvait s'arracher à sa conversation ; la guerre ayant éclaté entre les Carrarais et les Vénitiens, il lui donna une escorte pour sa sûreté. Le grand sénéchal Nicolas Acciaiuoli allait souvent chez lui à Milan, *comme Pompée chez Posidonius*, la tête découverte et s'inclinant par respect, ce qui faisait venir les larmes aux yeux du poëte. Il fut l'objet de grandes démonstrations de la part de l'empereur Charles IV, qui lui fit don d'une coupe d'or, et lui accorda le titre de comte palatin.

Cet enthousiasme se propageait parmi les classes moins élevées; un vieillard aveugle, maître de grammaire à Pontremoli, fit le voyage de Naples pour l'entendre, et, ne l'ayant pas trouvé, se mit à sa poursuite, « décidé à le chercher jusqu'aux Indes. » Heureusement il le rencontra à Parme, où il l'embrassa avec un transport indicible, ne cessant de baiser la main qui avait tracé de si douces choses. Henri Capra, orfévre de Bergame, enchanté d'avoir connu Pétrarque à Milan, remplit sa maison de ses images, fit acheter ses œuvres, et, abandonnant son art, s'occupa de recueillir des livres et ne conversait qu'avec des savants ; puis, à force d'instances, il décida le poëte à venir chez lui. Accompagné de tout ce qu'il y avait d'érudits aux alentours, Capra sortit à sa rencontre, et, malgré le podestat et les principaux habitants qui voulaient le faire descendre au palais de la commune, il l'entraîna dans sa maison; il avait fait disposer une salle tendue en pourpre avec un lit décoré en or, où il jura que personne n'avait jamais couché et ne coucherait jamais; puis, au moment du départ, tels furent ses regrets qu'on craignait qu'il ne devînt fou.

Objet de la vénération des gens de lettres et du vulgaire, il re-

(1) Pour la naissance d'un enfant de Barnabé :

Te Padus exspectat dominum, quem flumina regem
Nostra vocant, te purpureo Ticinus amictu...
Tu quoque tranquillo votivum pectore natum
Suscipe; magne parens, et per vestigia gentis
Ire doce, generisque sequi monumenta vetusti.
Inveniet puer iste domi calcaria laudum
Plurima, magnanimos proavos imitetur avosque,
Mirarique patrem docili condiscat ab ævo.

(Ibidem.)

çut à la fois de l'université de Paris et de Rome une invitation de venir recevoir la couronne de poëte. Pétrarque fut plus charmé de la perspective d'être honoré d'un bandeau de *laurier*, à cause de la ressemblance du nom avec celui de sa dame, et il préféra à la *ville de boue* celle où avaient triomphé Pompée et Scipion, son héros. Il se rendit donc auprès de Robert de Naples, désigné pour juger de son mérite ; après l'avoir examiné pendant trois jours, le roi le trouva digne du laurier poétique. Le jour de Pâques 1341, Pétrarque, revêtu d'un habit de pourpre dont ce prince lui avait fait don, monta au Capitole, au son des trompettes et au milieu des acclamations ; il s'agenouilla devant le sénateur, et reçut la couronne, tandis qu'un peuple immense s'écriait : *Vive le poëte! Vive le Capitole* (1) !

Pétrarque habitait Arqua, où il s'était procuré une maison de campagne, afin d'être dans le voisinage de son canonicat de Padoue, lorsqu'on le trouva mort sur un manuscrit de Virgile. Par son testament il avait désigné pour son héritier François de Brossano ; il légua au prince de Carrare une vierge Marie peinte par Giotto, *dont la beauté n'est pas comprise par les ignorants, mais fait l'admiration des maîtres de l'art*, et cinquante florins d'or à Boccace, pour se faire une bonne robe de chambre qui le tînt chaudement pendant les veillées d'hiver. 1374. 18 Juillet.

La poésie de Dante et de Pétrarque fut modifiée par le caractère de l'époque et par le leur propre. L'Alighieri vécut avec les derniers héros du moyen âge, cœurs énergiques, tout entiers à la patrie et jaloux de sa liberté, qui avaient grandi au milieu des luttes de parti, des exils, des émigrations et des massacres ; il avait vu dans les républiques, déjà prêtes à tomber dans la tyrannie, les passions s'affranchir des lois et braver l'opinion ; aussi les hommes sentaient toute la puissance individuelle excitée par les grandes choses. Il suffisait donc de regarder autour de soi pour trouver des caractères poétiques avec lesquels il était possible de peupler les trois mondes. L'époque de Pétrarque était affligée d'autres Parallèle du Dante et de Pétrarque.

(1) Voici l'acte de couronnement délivré à Pétrarque : « Nous, comte et sénateur, comte d'Anguillara, en notre nom et en celui de notre collége, déclarons grand poete et historien François Pétrarque ; pour indice spécial de sa qualité de poete, nous avons posé de nos mains une couronne de laurier sur son front, en lui accordant, selon la teneur des présentes, et par autorité du roi Robert, du sénat et du peuple de Rome, libre et entière permission de professer tant l'art de la poésie que l'histoire, soit dans la sainte cité, soit partout ailleurs ; de critiquer et interpréter tous les livres anciens ; d'en faire de nouveaux, et de composer des poëmes qui, s'il plaît à Dieu, vivront de siècle en siècle. »

misères, causées par les manéges d'une politique astucieuse; ce n'était plus à la pointe de l'épée que se consommaient les vengeances, mais à l'aide d'ambassades insidieuses, de guet-apens et de poisons. A Frédéric II, Sordello et Farinata, avaient succédé le roi Robert, Étienne Colonna et Nicolas Rienzi; déjà l'on voyait naître le siècle de l'inertie, des lâches méfaits, des molles vertus et des malheurs sans gloire et sans intérêt.

Le malheur aigrit le Dante, qui, dédaignant les *caquetages* du monde, proclamait qu'on se fait *un bel honneur par la vengeance* (1); à ses amis il inspira du respect plutôt que de l'affection, ce qui est la gloire et la misère des caractères forts et des esprits supérieurs. Pétrarque, d'un caractère bienveillant, dispensait et ambitionnait la louange; il se passionnait pour un Mécène, pour un auteur, pour la famille rustique qui le servait à Vaucluse. Cent fois il voulait fuir des lieux funestes à sa tranquillité, et il y revenait toujours; Dante, au contraire, ne s'accordant pas avec Gemma Donati, sa femme, s'éloigna d'elle, et, *une fois parti, ne voulut jamais ni aller où elle était, ni la laisser venir où il se trouvait* (2).

Pétrarque, pris de dégoût pour son temps, se retirait dans la solitude, ou se plongeait dans l'étude de l'antiquité (3). L'Alighieri promenait son regard sur le monde entier, afin de recueillir partout ce qui tournait au profit de ses méditations (4). Ni la nuit ni le sommeil ne lui dérobaient un seul des *pas que faisait le siècle dans sa voie;* il lui importait peu que ses paroles eussent d'abord l'*âpreté d'un fruit fortement acide*, pourvu qu'on y trouvât ensuite une *nourriture vitale*. Pétrarque, même lorsqu'il blâme, se hâte de déclarer qu'il le fait par amour de la vérité, et *non par haine* ou *par mépris pour autrui*; Dante craint de se *déshonorer* aux yeux de la postérité la plus reculée en se montrant ami timide de la vérité.

L'un et l'autre (par choix, force ou mode) furent les hôtes des petits seigneurs d'Italie; Pétrarque leur prodigue des éloges bas et même lâches; Dante conserve sa fierté (5), et, s'il loue l'un d'entre

(1) *Conviv.*

(2) BOCCACE.

(3) *Incubui unice ad notitiam antiquitatis, quoniam mihi semper ætas ista displicuit.* Epist. ad Post.

(4) *Auctor venatus fuit ubique quidquid faciebat ad suum propositum.* BENVENUTO D'IMOLA, au ch. XIV du Purgatoire.

(5) Pétrarque rapporte que Can Grande reprocha à Dante de montrer moins de courtoisie et d'urbanité que les histrions même et les bouffons de sa cour. *Memorab.*, 2. Ce seigneur, lui ayant adressé cette question : « Pourquoi ce bouffon me plaît-il plus que toi, dont on fait tant l'éloge? » on obtint cette réponse : *Tu*

eux, c'est dans l'espoir qu'il chassera au fond de l'enfer la louve qui désole l'Italie. « Oh ! méchants et misérables, s'écrie-t-il, qui « délaissez les veuves et les orphelins, et dépouillez les faibles; « qui dérobez et vous appropriez le bien d'autrui pour l'em- « ployer à donner des festins, à faire des présents de chevaux, « d'armes, de vêtements et d'argent, à vous parer d'habillements « magnifiques, à construire d'admirables édifices, et qui croyez « encore vous montrer généreux. Qu'est-ce donc faire autre chose « que d'enlever la nappe de dessus l'autel, pour en couvrir le « larron et sa table? On ne doit pas moins rire, tyrans, de vos « habitations que du voleur qui mènerait chez lui des convives, « mettrait sur la table une nappe dérobée à l'autel, marquée « encore des signes ecclésiastiques, et s'imaginerait qu'on ne doit « point s'en apercevoir. »

Tous deux reprochent aux Italiens leurs haines fraternelles; mais Dante paraît plutôt les attiser. Pétrarque exhorta le frère Bussolari à demeurer tranquille; il seconda les Scaligeri quand ils envoyèrent demander à la cour d'Avignon la seigneurie de Parme; il allait criant : *La paix, la paix, la paix!* sans se rappeler qu'elle est peu durable lorsqu'elle n'est pas honorable, et qu'il faut repousser l'*astuce bavaroise*, opposer une digue au *déluge amassé dans des déserts étrangers, pour inonder les douces campagnes de l'Italie.*

Tous deux issus de parents guelfes, ils médirent de la cour pontificale, mais pour des motifs différents : Dante, à cause des maux qu'elle causait à l'Italie et à l'Église; Pétrarque, pour ses mœurs dissolues, qui excitaient son indignation. Cependant, quoiqu'il applaudît par réminiscence classique à Nicolas Rienzi, qui rétablissait le tribunat romain, et qu'il exhortât Charles de Bohême à écraser le front de Babylone, il n'en continua pas moins à vivre aimé des prélats, et mourut en odeur de sainteté; Dante fut soupçonné d'impiété, et peu s'en fallut que ses os fatigués ne fussent troublés dans la paix du tombeau.

Fidèle à son caractère, Dante osa, malgré la désapprobation des doctes et la nouveauté de la tentative, *décrire* dans l'idiome italien le *fondement de l'univers entier* (1). Pétrarque, même après

n'en serais pas surpris si tu te rappelais que la ressemblance des mœurs engendre l'amitié entre les âmes.

(1) Voici la lettre que frère Hilarion, moine de l'abbaye de Sainte-Croix (*del Corvo*), à l'embouchure de la Magra, adressa à Hugues de la Fagiuola, après son entrevue avec Dante :

« Selon ce que j'ai entendu dire, il a essayé, dès la plus tendre enfance, de

ce grand exemple, crut que l'idiome italien ne convenait qu'aux inepties vulgaires, qu'il aurait voulu voir oubliées par les autres comme par lui-même (1).

Pétrarque chanta la plus tendre des passions avec une harmonie pleine de douceur; Dante, les passions fortes, en *mettant de côté*

parler de choses inouïes; et, ce qui est plus admirable encore, les matières que les plus instruits peuvent à peine exprimer même en latin, il les a traitées dans le langage vulgaire, et par vulgaire je ne veux pas dire simple, mais musical.

« Il se rendit ici en passant par le diocèse de Luni, soit par dévotion au lieu, soit par tout autre motif. Quand je l'aperçus, ne le connaissant pas, non plus que mes frères, je lui demandai ce qu'il voulait et ce qu'il cherchait. Comme il ne me répondait pas, et observait silencieusement les colonnes et les solives du cloître, je lui demandai de nouveau ce qu'il désirait et ce qu'il cherchait. Alors, tournant lentement la tête et dirigeant ses regards sur mes frères et moi, il répondit : *La paix !* ce qui me donna plus grande curiosité de savoir quel était cet homme. Je le tirai à l'écart, et, ayant échangé avec lui quelques paroles, je le connus; car, bien que je ne l'eusse jamais vu avant cet instant, sa renommée était parvenue jusqu'à moi depuis longtemps.

« Lorsqu'il s'aperçut que mes regards s'attachaient à sa figure, et que je l'écoutais avec le plus grand intérêt, il tira un livre de son sein, l'ouvrit d'un air de noblesse, et me le présenta en disant : *Mon frère, voilà une partie de mon ouvrage que peut-être tu n'as jamais vue; je te laisse ce souvenir : ne me mets pas en oubli.* Il me tendit alors ce livre, que je pressai tout joyeux sur ma poitrine, et en sa présence j'y attachai les yeux avec grand amour. Voyant qu'il était en langue vulgaire, je laissai paraître sur mon visage l'étonnement que j'éprouvais, et il m'en demanda la raison. Je répondis que j'étais surpris qu'il eût composé dans cette langue, parce qu'il me paraissait difficile et même incroyable qu'on pût exprimer dans l'idiome vulgaire d'aussi hautes pensées, et qu'ensuite il ne me semblait pas convenable de revêtir tant de science, et d'une telle élévation, d'un costume aussi plébéien.

« Tu as raison, reprit-il, et moi-même j'en ai pensé ainsi. Quand d'abord l'i-
« dée commença à germer en moi de ces choses, infuses peut-être par le ciel,
« je choisis ce langage qui est le plus digne, et non-seulement je le choisis, mais
« je l'employai aussitôt à composer ces vers :

Ultima regna canam fluido contermina mundo,
Spiritibus quæ lata patent; quæ præmia solvunt
Pro meritis cuicumque suis.

« Mais, quand je considérai la condition du siècle présent, je vis que les chants
« des poëtes illustres étaient presque entièrement délaissés, et que les hommes
« généreux par qui s'écrivaient ces choses au bon temps avaient (ô douleur !)
« abandonné les arts libéraux aux mains plébéiennes. Alors je déposai l'humble
« lyre dont je m'étais armé, et j'en accordai une autre mieux adaptée à l'oreille
« des modernes; car on apprête en vain un aliment solide pour la bouche qui
« ne sait encore que teter. » Après avoir parlé ainsi, il ajouta affectueusement que je pourrais faire (s'il en était besoin) quelques petites gloses sur cet ouvrage, et qu'il me priait de vous le transmettre ensuite ainsi annoté. »

(1) *Ineptias, quas omnibus et mihi quoque, si liceat, ignotas velim.* Senil., XIII, 10. — *Cantica, quorum hodie pudet ac pœnitet.* Famil., VIII, 3.

l'élégance et la dignité, comme le lui reproche le Tasse. Il jugea convenable de faire servir des *vers âpres et rauques* de voile à la doctrine qu'il voulait tenir cachée ; lors même qu'il parle d'amour, il *emparadise* sa dame. Petrarque versifie avec cette élégance et cette politesse qu'il mettait dans son langage ; Dante, rude et dédaigneux, ne se laisse jamais entraîner par la rime ; pour lui venir en aide et faciliter le rhythme, il change le sens ordinaire des mots, ou il en emprunte à d'autres langues (1).

L'un et l'autre eurent toutes les connaissances qu'il était possible d'acquérir de leur temps, et l'on sait qu'on a voulu leur faire honneur d'avoir deviné certaines découvertes postérieures ; mais Dante connaissait à peine de nom les classiques grecs et très-peu les écrivains latins (2).

Pétrarque était l'homme le plus érudit de son temps ; aux étrangers, à ses compatriotes et surtout à Dante, quoiqu'il affectât de le mépriser (3), il empruntait ce qu'ils avaient de mieux (4). Aussi,

(1) « Moi qui écris, dit l'Anonyme, j'ai entendu dire à Dante que jamais rime ne l'avait entraîné à dire ce qu'il ne voulait pas ; qu'il lui était arrivé fréquemment de faire dire aux mots, dans ses rimes, autre chose que ce qu'ils étaient d'usage d'exprimer dans le discours ordinaire. » C'est là un bon avertissement pour ne pas s'en faire une autorité infaillible, comme certains commentateurs d'une idolâtrie toute pédantesque.

(2) Indépendamment de l'argument qu'on peut tirer de son silence, on peut voir la confusion qu'il en fait dans le IVe livre de l'*Enfer*. Ailleurs il nomme, comme des prosateurs du premier ordre (auteurs d'*altissime prose*), Tite-Live, Pline, Frontin, Paul Orose. Dans le *Purgatoire*, VI, 49, il fait venir les Arabes en Italie avec Annibal, etc.

(3) Il dit s'être toujours gardé de lire les vers de Dante, et il écrit à Boccace : « J'ai entendu chanter et écorcher ces vers sur les places... Lui envierai-je les applaudissements des ouvriers en laine, des cabaretiers, des bouchers et de semblable engeance ? » Cela n'empêche pas Jacob Mazzoni (*Difesa di Dante*, VI, 29) d'affirmer que « Pétrarque orna son *Canzoniere* d'un si grand nombre de fleurs de la *Divine Comedie* qu'on peut dire qu'il les jette à pleines corbeilles plutôt qu'à pleines mains. » L'art des détracteurs sans courage consiste à déprimer un grand homme en le mettant au même rang que des gens bien inférieurs à lui. Or Pétrarque mentionne deux fois Dante comme poete d'amour, et le place sur la même ligne que Guitton d'Arezzo et Cino de Pistoie. *Bien je te prie, en la troisième sphère, de saluer Guitton, Dante et Cino*. Sonnet 257. *Or voici Dante avec Beatrix, voici Selvaggia, voici Cino de Pistoie, Guitton d'Arezzo*. Triomphe d'Amour, chant IV.

Voyez le *Paradoxe* de Pietropoli.

Galvani a aussi comparé Petrarque aux Provençaux dans ses *Observations sur la poésie des troubadours*.

(4) Par exemple, Cino de Pistoie s'était exprimé ainsi en s'adressant aux yeux de sa dame :

Poichè veder voi stessi non potete,

lorsque vous croyez ouïr le langage de la passion, vous reconnaissez une traduction remplie d'élégance; mais l'art est si raffiné qu'il vivra, lui, éternellement, tandis que les Provençaux, les Espagnols ou les Italiens qu'il a mis à contribution ont péri. Il arrive souvent à Pétrarque d'étouffer le sentiment sous le luxe des ornements et des détails; Dante unifie les éléments que l'autre disperse, rassemble les beautés séparées qu'il tire moins du sens que du

Vedete in altri almen quel che voi siete.

Puisque vous ne sauriez par vous-même vous voir,
En d'autres yeux au moins voyez ce que vous êtes.

Et Pétrarque dit :

Luci beate e liete,
Se non che il veder voi stesse v' è tolto;
Ma quante volte a me vi rivolgete,
Conoscete in altrui quel che voi siete.

Yeux charmants, bienheureux de vos beautés parfaites,
Sauf que vous ne sauriez par vous-mêmes vous voir;
Mais, quand vous vous tournez vers moi, ce que vous êtes,
En autrui vous pouvez soudain l'apercevoir.

On lit dans un sonnet de Cino :

Mille dubbi in un dì, mille querele,
Al tribunal dell' alta imperatrice, etc.

Mille griefs en un jour, mille peines,
Au tribunal de la reine des reines, etc.

Il y feint que l'Amour et lui plaident devant la Raison. La conclusion de ce sonnet est :

A sì gran piato
Convien più tempo a dar sentenza vera.

En si grave procès, pour rendre une sentence
Et juste et véritable, il faudrait plus longtemps.

Or Pétrarque reproduit cette idée dans la canzone :

Quell' antico mio dolce empio signore;

Cet ancien maître, doux ensemble et sans pitié;

où la Raison prononce ainsi, les parties entendues :

Piacemi aver vostre questioni udite,
Ma più tempo bisogna a tanta lite.

Je m'applaudis d'avoir ouï vos arguments;
Mais pour si grand procès il faudrait plus de temps.

sentiment, et ne s'arrête jamais aux particularités (1). Sa langue tient de la rudesse et de la libre hardiesse du républicain; celle de Pétrarque réfléchit la politesse charmante et l'ingénieuse urbanité d'un homme qui a l'usage des cours. Dans le premier, la doctrine, et la grâce dans le second. L'un est un génie, l'autre un artiste; celui-ci finit ses tableaux comme l'Albane, celui-là touche les siens comme Salvator Rosa. L'un enchante comme la mélodie du luth nocturne, l'autre frappe comme la flèche.

(1) Nous prendrons pour point de comparaison la description du soir. Dante dit :

Era gia l' ora che volge il desio
A' naviganti, e 'ntenerisce 'l cuore
Lo dì ch' han detto a' dolci amici addio ;
E che lo nuovo peregrin d' amore
Punge, se ode squilla di lontano
Che paia 'l giorno pianger che si muore.

C'était déjà l'instant où du navigateur
Le regret se réveille, et s'attendrit le cœur;
Le jour qu'aux doux amis qu'il laissa sur la rive
Il dit un triste adieu; l'heure où d'atteinte vive
Le pèlerin nouveau se sent poindre le sein,
S'il entend une cloche au tintement lointain
Sonner, pleurant le jour qui se meurt dans l'espace.
(*Purgat.*, VIII, traduction d'E. Aroux; 1842.)

Voici maintenant Pétrarque :

E i naviganti, in qualche chiusa valle,
Gettan le membra, poichè 'l sol s' asconde
Sul duro legno et sotto l' aspre gonne.
Ma io, perchè s'attuffi in mezzo l' onde,
E lassi Spagna dietro alle sue spalle,
E Granata e Marocco e le Colonne;
E gli uomini e le donne,
E il mondo e gli animali
Acquetino i lor mali,
Fine non pongo al mio ostinato affanno.

Quand le soleil se cache à l'horizon,
Les nautoniers, dans quelque obscur vallon,
Jettent leurs membres las sur une planche dure,
Sous le rude cordage abrités par le foc.
Et lorsque le soleil se plonge au sein de l'onde,
Derrière lui laissant et Grenade et Maroc,
Hommes, femmes et brute obtiennent en ce monde
Quelque trêve à leurs maux; moi seul en vain j'attends
Une fin à ma peine obstinée et profonde.
(*Canzone*, V.)

La poésie fut pour Pétrarque un amusement, une distraction; jamais il n'aurait *cru que l'accent de ses soupirs eût été aussi goûté* dans ses vers (1). Elle fut l'étude principale de Dante, et *pendant longues années amaigrit sa face*. Lorsque, dans son exil, les premiers chants du poëme divin lui furent rendus : *Voici qu'on me restitue*, dit-il, *un grand travail qui me fera un perpétuel honneur* (2); c'était grâce à ce poëme qu'il se flattait de pouvoir être un jour couronné poëte sur le baptistère de son *beau Saint-Jean*.

Les poésies de Pétrarque devaient naturellement se répandre dans toutes les classes, parce qu'elles sont faciles, et traitent du sentiment le plus général. Le poëme de Dante n'était pas une composition d'un genre populaire (2); mais à peine eut-il cessé de

(1) *Sonnet* 25, II. Il dit, dans la préface des *Lettres familières*, avoir écrit certaines choses vulgaires pour délecter les oreilles du peuple; et ailleurs, qu'il composa pour soulager ses maux « ses poésies juvéniles en langue vulgaire, dont il éprouve maintenant repentir et rougeur, bien qu'elles soient très-goûtées de ceux qui sont atteints du même mal. » *Famil.*, VIII. 3. Il s'exprime ainsi, en se disculpant auprès de ceux qui l'accusaient d'être envieux de Dante : « Quelle apparence de vrai peut-il y avoir dans l'envie que l'on me reproche à l'égard de celui qui consuma toute sa vie à des choses auxquelles j'ai consacré à peine la première fleur de mes années; moi qui eus recours comme amusement, comme repos de l'âme et raffinement de l'esprit, à ce qui fut pour lui un art, sinon le seul, assurément le premier? » Puis il ajoute modestement : « De qui pourrait être envieux celui qui ne l'est pas de Virgile? » *Ep. famil.*, XI, 12.

(2) BENVENUTO D'IMOLA, sur le ch. VII du *Purgatoire*.

(3) Les anecdotes que l'on raconte pour affirmer le contraire et l'assertion de Pétrarque nous semblent ne pouvoir se rapporter qu'à ses vers amoureux ou à d'autres moins connus, de forme tout à fait moderne et d'une idée simple comme ceux-ci :

Quando il consiglio degli augei si tenne,
Di nicistà convenne
Che ciascun comparisse a tal novella,
E la cornacchia maliziosa e fella
Pensò mutar gonnella,
E da molt' altri augei accattò penne,
Ed adornossi e nel consiglio venne,
Ma poco si sostenne.
Perchè pareva sopra gli altri bella,
Alcun domandò l' altro : Chi è quella?
Sicchè finalmente ella
Fu conosciuta. Or odi che n' avvenne,
Che tutti gli altri augei le fur d'intorno.
Sicchè senza soggiorno
La pelar sì, ch' ella rimase ignuda;
E l' un dicea : Or vedi bella druda!
Dicea l' altro : Ella muda;

vivre que des chaires furent instituées dans les églises pour expliquer la *Divine Comédie* : c'était une voix qui devait prêcher la doctrine, éveiller les intelligences, exciter les bons par l'émulation, faire rougir les méchants et insinuer des idées d'ordre, si nécessaires alors. Pétrarque n'ignorait pas que le Pô, le Tibre l'Arno, attendaient de lui des *soupirs* énergiques ; ceux qu'il exhala furent presque tous langoureux, et, comme l'allure sentimentale tombe facilement dans des fautes contre le goût, il fut peut-être, dans son élégance châtiée, la cause des erreurs des *seicentisti* (écrivains du dix-septième siècle) (1). Il trouva en effet une foule

E così la lasciaro in grande scorno.
Similemente divien tutto giorno
D' uom che si fa adorno
Di fama o di virtù ch' altrui dischiuda,
Che spesse volte suda
Dell' altrui caldo tal, che poi agghiaccia ;
Dunque beato chi per sè procaccia.

Quand s'assembla le conseil des oiseaux,
Il fallut, sans avis nouveaux,
Que chacun parût en personne.
La corneille, d'humeur félonne,
Songeant à changer de jupon,
Eut la malice aux hôtes du canton
D'attraper mainte et mainte plume,
Et, s'en parant, dans ce costume
Vint au congrès ; mais son espoir fut vain.
Comme sur tous elle apparaissait belle,
On chuchotait : Qui donc est-elle?
Si qu'on la reconnut enfin.
Or écoutez ce qu'en advint.

Tous les oiseaux en foule l'entourèrent,
Et de leur mieux tellement l'accoutrèrent,
En la déplumant sans façon,
Qu'en un clin d'œil elle se trouva nue.
L'un s'écriant : Voyez le beau tendron !
Tiens, faisait l'autre, on dirait qu'elle mue.
Elle resta pelée, en grand affront.

Chaque jour autant en arrive
A qui se fait de la vertu d'autrui,
De son renom, une gloire furtive.
Sous un harnois qui n'était fait pour lui,
Souvent il sue, et de froid tremble ensuite.
Heureux donc qui les a par son propre mérite !

(1) Ainsi ses fréquents jeux de mots sur le nom de Laure ; ainsi la *glorieuse colonne sur laquelle s'appuie l'espoir* ; ainsi *le vent angoisseux des soupirs* ;

d'imitateurs qui pallièrent la niaiserie des idées et la froideur du sentiment sous la forme artificielle du sonnet, et qui, au moment où la patrie réclamait des consolations, ou des larmes du moins, ne surent que l'assourdir de fades lamentations sur la vie et la mort d'une Laure. L'intelligence de Dante exigea des études graves, en philologie d'abord, afin de comparer, de peser les phrases et les mots; puis en histoire, pour retrouver les faits antérieurs aux catastrophes qu'il raconte, la généalogie des principaux personnages qu'il met en scène; en théologie, pour connaître le système du poëte, et le mettre en regard avec les Pères, les mystiques et les scolastiques; en philosophie enfin, pour apprécier sa manière d'argumenter, la précision de la pensée, les éléments de la science. Il ouvrit donc la carrière à une critique plus étendue; aussi Benvenuto d'Imola et Boccace élèvent-ils leur essor lorsqu'ils voyagent avec le grand poëte. Il fut en effet le premier génie des siècles modernes; c'est lui qui découvrit combien de pensées profondes et quelle haute poésie étaient cachées sous la rude écorce du moyen âge; qui révéla aux idées populaires ce qu'elles avaient de grandeur, et qui, en contraignant sans cesse à penser, démontra que la poésie est quelque chose de mieux que des formes vides et des combinaisons sonores.

De là, sa grande influence sur les beaux-arts; car, tout en admirant l'antiquité, Dante croyait fermement aux dogmes catholiques; il forma, de ses admirations et de ses croyances, une mythologie en partie originale, qui fit tomber en oubli les traditions jusque-là conservées parmi les artistes. La manière dont il avait disposé les royaumes invisibles offrit des sujets nouveaux aux peintres, qui imprimèrent aux saints eux-mêmes des pensées plus

le feu des martyres d'amour; les clefs amoureuses; le laurier qu'il faut cultiver au moyen d'un soc de plume, avec des soupirs de feu; le brouillard de dédains qui détend les cordages déjà fatigués de sa nef, faits d'erreur, retordus d'ignorance. Les rapports qu'il trouve entre des choses disparates sont encore du même genre; par exemple, entre lui et l'aigle, dont *la vue soutient l'éclat du soleil;* et aussi la douleur qui *d'homme vivant le fait vert laurier.* Il ne respecte même pas parfois dans ces *concetti* les choses sacrées; ainsi, lorsqu'il compare *la Judée, que le Christ préféra en descendant sur terre pour rendre claires les Écritures, au petit bourg où naquit la belle dame;* lorsqu'il met en parallèle *le vieillard aux cheveux blancs qui s'en va à Rome pour contempler l'image de celui qu'il espère encore voir là haut dans le ciel,* avec lui-même *cherchant la forme réelle de Laure.* Bembo, tout admirateur de Pétrarque qu'il était, avoue avoir lu plus de quarante fois les deux premiers sonnets du poëte sans parvenir à les entendre, et n'avoir jamais rencontré personne qui les entendît, à cause des contradictions qu'ils paraissent offrir. *Lettre à Félix Trophyme,* liv. VI.

profondes, au lieu de cet air de béatitude satisfaite sous lequel ils avaient été représentés jusqu'alors.

Dante est l'interprète du dogme et de la loi morale, comme Orphée et Musée; Pétrarque, l'interprète de l'homme et de sa nature intime, comme Alcée, Simonide, Anacréon. Le premier représente, comme le fait toujours l'épopée, une race entière, un âge de l'humanité et l'ensemble des choses dont se compose la vie; le second dépeint l'existence individuelle. Aussi Pétrarque est-il compris en tout temps, tandis que l'admiration envers l'autre éprouva des interruptions et des crises (1); mais ce n'est qu'en retournant à lui que l'Italie pourra vaincre sa torpeur, et se dégager des *marais fangeux*.

Cino de Pistoie, commentateur du Code, mérite quelque souvenir après ces deux grands écrivains. Exilé comme gibelin, il était appelé à l'envi par les universités. Les vers dans lesquels il chanta, en langue vulgaire, la belle Selvaggia passent pour tenir le milieu entre la vigueur de Dante et la suavité de Pétrarque; mais ils nous semblent obscurs et tout quintessenciés de platonisme. Dante assure néanmoins que les *canzoni* de Cino et les siennes avaient élevé l'art et la puissance du langage italien, qui, composé naguère de mots pleins de rudesse, d'une construction embarrassée, d'une prononciation défectueuse, où se mêlaient des accents campagnards, était par eux devenu élégant, dégagé, parfait et civil (2).

Autres écrivains.

Cecco d'Ascoli, auteur de l'*Acerba*, poëme philosophique où ne brillent ni la poésie ni la science, attaque le grand Alighieri avec le dépit de l'homme qui ne peut, même de loin, atteindre son émule. Il fut brûlé à Florence comme magicien, dans un âge avancé. Fazio des Uberti décrivit, dans le *Dittamondo*, un voyage à la manière du géographe Solin; c'est un ouvrage mal conçu, et encore plus mal exécuté. Frédéric de Frezzi de Foligno dépeignit en rimes tiercées, dans le *Quadriregio*, les quatre royaumes de l'Amour, du Démon, des Vices et des Vertus; Minerve y fait la conversation avec les prophètes Énoch et Élie. 1348.

Le légiste François Barberino traita, dans les *Documenti d'amore*, de philosophie morale, de politique, d'urbanité et même de tactique sur un mètre varié, et dans un style dénué de facilité et d'élégance; mais ce poëme ne nous aide point à connaître les mœurs du temps, comme le titre semblerait l'annoncer. Il com-

(1) La DIVINE COMÉDIE parut à la Harpe *une rapsodie informe*, à Voltaire *une amplification stupidement barbare*.

(2) *De Vulg. Eloq.*, lib. I, c. 17.

posa aussi un traité du *Gouvernement* et des *Mœurs des femmes*, resté inédit jusqu'à nos jours (Rome. 1825). Il y donne des règles pour les diverses conditions des femmes de tous les âges, en vers tiraillés, mélangés de prose, si même tout ce qu'il écrit n'est pas de la véritable prose : ouvrage prolixe, ennuyeux, mais dont l'intention est bonne et la langue belle.

Le barbier Burchiello, dont les idées tout à fait vulgaires sont exprimées en termes de carrefour ou de mauvais lieu, se lit encore pour ce naturel si rare parmi les auteurs italiens. Just des Conti, pâle imitateur de Pétrarque, a chanté la *Belle main* de sa dame. Ces écrivains n'ont valu à leur patrie ni gloire ni plaisir; nous ne les rappelons que parce qu'ils sont anciens.

Nous avons vu combien d'exemples et de préceptes la prose italienne reçut de Dante. Les lettres de Guitton d'Arezzo, moins méprisables que ne le donne à penser la réprobation hautaine du poëte, lui sont antérieures. Nous avons de sainte Catherine de Sienne des vers malheureux, outre des lettres où ceux qui étudient la beauté et la richesse du style trouvent beaucoup à profiter (1).

1357. Le dominicain Jacques Passavanti traduisit lui-même en langue vulgaire son *Miroir de la penitence*, où, au milieu de niaiseries puériles, il fait connaître le cœur humain, et ne s'écarte jamais d'une clarté pleine de charme. Le frère prédicateur Cavalca, bien que plus pâle et plus negligé, se rappelle toujours qu'il parle au peuple; ses *Actes apostoliques* sont un trésor de termes de la plus élégante pureté, à tel point que nous n'hésiterions pas à lui attribuer le perfectionnement de la prose italienne.

Les sermons de frère Giordano sont empreints d'un grand zèle contre les désordres publics; mais qu'il y a de naïve candeur de langage et de *simplicité de colombe* dans les *Fleurettes de saint François!* Quant aux *Faits d'Enée*, par Guido de Pise, nous dirons que, si l'Italie *est obligée* d'aller chercher dans des ouvrages d'une portée mesquine ce que la langue offre de plus pur et de meilleur, ce n'est pas là une de ses moindres misères.

Les *Enseignements des Anciens*, recueillis et traduits par frère

(1) Outre la Pisani et la Sicilienne Nina, nous citerons parmi les femmes lettrées : Hortense de Guglielmo, Eleonore de Genga, Livie de Chiavello, toutes de Fabriano; Elisabeth Trebani, d'Ascoli; Jeanne Bianchetti, de Bologne, qui, savante en philosophie et en droit, connaissait le grec, le latin, l'allemand, le bohème, le polonais, l'italien; puis cette Justine Levi-Perotti qui adressa des sonnets à Petrarque, et la Selvaggia, célébrée dans les vers de Cino de Pistoie.

Barthélemy de Saint-Concordio, ont la réputation d'être écrits dans un langage parfait, bien qu'on y retrouve çà et là le caractère latin. Albertano, juge de Brescia, a composé trois traités moraux en latin, dont la traduction par le notaire Soffredi de Grazia (1), antérieure à l'an 1278, est un des plus anciens monuments de la langue. Il nous reste de ce temps beaucoup de traductions qui, dans tous les pays, représentent une grande partie des débuts de la langue écrite : tels sont le premier livre de *l'Orateur* de Cicéron, par Brunetto Latini ; les Vies des saints Pères du desert, productions pleines de charme ; le Salluste attribué, à tort, à frère Barthélemy ; les épîtres de Sénèque, Guérin le Pauvre (*Meschino*), la vie de Barlaam, la légende du jeune Tobie, etc., ouvrages précieux pour l'incomparable naïveté de l'idiome toscan.

Pierre Crescenzi, « sorti de Bologne par suite des discordes ci- 1274.
« viles, parcourut, durant l'espace de trente ans, diverses provinces, en donnant fidèle et loyal conseil aux gouverneurs, et « maintenant les cités, selon son pouvoir, en tranquille et pacifique état. Il étudia nombre de livres, tant anciens que nouveaux, « vit et connut les diverses opérations de ceux qui cultivent la « terre. » Rentré dans sa patrie, il écrivit, à l'âge de soixante-dix ans, sur l'utilité de la vie des champs (*della villa*), et dédia son livre au roi de Naples Charles II. Il déraisonne avec les péripatéticiens lorsqu'il établit des théories ; mais il enseigne, en homme expérimenté, des procédes bien entendus. Il paraît qu'il aurait composé cet ouvrage en latin, qu'un Florentin traduisit presque aussitôt, ce qui lui a valu de vivre et d'être étudié. Comme témoignage d'estime pour Crescenzi, Linnée a donné son nom à une plante américaine.

Quoiqu'il soit regrettable d'avoir à chercher la langue italienne dans des auteurs dont les idées nous sont étrangères, l'étude des écrivains du quatorzième siècle (*trecentisti*) sera toujours extrêmement profitable ; en effet, après avoir modifié et approprié quelques-unes de leurs expressions, ils fournissent une puissante ressource contre le néologisme moderne et l'archaïsme érudit. of-

(1) Quand le P. Cesari, qui passe pour un pédant, fit réimprimer les Fioretti de saint François (Véronne, 1822), il supprima les anciennes terminaisons, qu'il remplaça par les modernes, « pour enlever aux gens dégoûtés l'occasion de mordre, et de mépriser ce langage du *trecento* : « Ils chemineront ainsi, dit-il, sans que rien les gêne. » Quand Sebastien Ciampi remit sous presse la traduction d'Albertano Giudice (Florence, 1833), il conserva non-seulement les cadences, mais toutes les erreurs même du manuscrit, et en fit attester l'intégrité par acte notarié. On voit combien les jugements diffèrent.

frent l'acception primitive des mots, leur sens naïf et vrai, la grâce qui n'a d'autre ornement qu'elle-même, et donnent à l'idiome italien ce naturel et cette hardiesse qui sont l'apanage du génie.

C'étaient là les qualités qui distinguaient les meilleurs d'entre ces écrivains, et surtout des historiens, dont nous parlerons bientôt, lorsque Jean Boccace vint donner à la prose l'art qui lui manquait. Son père, originaire de Certaldo, l'avait eu, à Paris, d'une union illégitime. Il le destina d'abord au commerce, et le fit voyager avec lui; mais, ayant ensuite reconnu son goût pour les lettres, il le mit sous la direction d'un habile professeur. Boccace profita davantage à l'école de Virgile, d'Horace et surtout de Dante, *mon maître*, dit-il, *mon flambeau, de qui je tiens tout ce que j'ai de bien, s'il en est en moi quelque peu.* Il rechercha l'amitié des hommes les plus renommés, et il eut le bonheur d'obtenir celle de Pétrarque; ses études se portèrent aussi sur le grec, et, lorsqu'il eut fait instituer une chaire de cette langue à Florence pour Léonce Pilate, il se familiarisa avec Homère, dont il fit venir un exemplaire, comme aussi d'autres auteurs qui n'étaient pas connus encore sur les rives de l'Arno.

Boccace. 1313-1375.

Il avait écrit en latin la *Généalogie des dieux*, les malheurs de quelques personnages illustres, les vertus et les vices des femmes, sans parler d'un ouvrage sur les montagnes, les forêts, les sources, les lacs et les fleuves, qui, bon ou mauvais, fut le premier dictionnaire géographique. Dans ces compositions, comme dans les seize églogues, il est bien inférieur à Pétrarque en élégance latine.

Dans sa jeunesse, il avait fait beaucoup de vers italiens; mais il les brûla lorsqu'il lut ceux de Pétrarque. Il composa dans l'âge mûr la *Théséide*, épopée en douze chants et en octaves, sur l'amour d'Archytas et de Palémon pour l'amazone Émilie, au temps de Thésée; ensuite, il fit le *Philostrate*, sur les amours de Troïle et de Briséis. Dans la *Vision amoureuse*, il imagine que le temple de la Félicité lui représente le triomphe de la Sagesse, de l'Amour, de la Gloire, de la Richesse et de la Fortune. Les premiers vers de chaque *terzina* sont combinés de manière à former un sonnet et une *canzone*. Le *Nymphal fiesolano* est consacré à déplorer les amours infortunées d'Africus et de Mensola; mais les passages lascifs dont il est semé n'inspirent pas le désir de le relire.

La prose devait être pour Boccace son titre de gloire. Il raconte d'abord, dans le *Filocopo*, les aventures chevaleresque de Florio et de Blanchefleur, récit prolixe sans naïveté; il est moins ampoulé dans l'*Amoureuse Fiammetta*, nom sous lequel il dési-

gnait Marie, fille naturelle du roi Robert, dont il était l'amant. Pour se venger d'une veuve qui s'était moquée de lui, il fit une diatribe violente contre les femmes dans le *Corbaccio* ou *Labyrinthe d'amour*. Sept nymphes de l'ancienne Étrurie racontent dans l'*Admète* leurs propres amours, et finissent chacune par une églogue mêlée de prose et de vers. Sa lettre à Pino des Rossi, pour le fortifier contre les peines de l'exil, est une œuvre de pure rhétorique.

L'art de Boccace est tout païen; il commence la *Théséide* par une invocation aux *Sœurs castaliennes qui habitent heureuses le mont Hélicon;* Pamphile voit Fiammetta à la messe, et Junon le pousse à l'aimer. Dans le *Filocopo*, il appelle pape le grand prêtre de Junon, et parle de l'incarnation du fils de Jupiter. Les mêmes sentiments ont présidé à la composition du *Décaméron*, son chef-d'œuvre, quoique l'on n'y trouve ni morale ni charité. Il suppose que, dans le moment où la peste moissonne l'élite de la population de Florence, sept jeunes femmes et trois de leurs amants, qui se sont rencontrés à l'église, conviennent d'aller à la campagne et de bannir la crainte et la pitié par une vie joyeuse et le récit d'aventures galantes. La plupart de ces nouvelles sont obscènes. La dame que Dante avait choisie pour l'inspirer et le guider, à travers la forêt sauvage de la vie, sur la route de la vérité ; la dame que Pétrarque avait voilée de pudeur et de mélancolie, Boccace la convertit en courtisane folâtre, ivre des plaisirs sensuels, croyante et superstitieuse, qui ne fréquente l'église que pour faire l'amour, et qui, lorsque tout le monde meurt autour d'elle, ne trouve rien de mieux à faire que de conter des historiettes et de se divertir. La fidélité conjugale et la chasteté monastique sont, dans ce livre, l'objet de continuelles attaques. L'auteur, irréligieux dans messire Ciappelletto et frère Cipolla, déiste dans le juif Melchisédech, flatte sans cesse le mauvais principe de l'égoïsme; ses personnages cèdent toujours à la passion dans ce combat d'où résultent le dramatique dans l'art, le sacrifice dans la vie, qui est la source de l'ordre (1).

(1) On a d'un certain Adolphe, qui vivait en 1315, dix Nouvelles en distiques latins (ap. Leyser), toutes tournant en dérision le mariage et retraçant des aventures indécentes, à la manière de Boccace. Il est démontré, du reste, que la plupart des nouvelles contenues dans le *Décaméron* ne sont pas de l'invention de l'auteur. On a voulu les purger des inconvenances qui s'y trouvent, et faire un choix pour les donner à lire aux jeunes gens, et, comme il arrive souvent, ce qui n'était que lascif a été jugé immoral. Mais, en supprimant même les phrases et les récits inconvenants, il en restera assez d'autres qui ne sont pas moins dan-

Autant le *Décaméron* fut goûté par la société corrompue, autant il scandalisa les gens de bien; Pierre Petroni, chartreux de Sienne, chargea, à son lit de mort, Joachim Ciani, son compagnon, d'aller trouver Boccace pour faire appel à sa conscience. Boccace en fut touché, et donna une meilleure direction à sa vie et à ses écrits. Non content de recommander de ne pas lire ses cent nouvelles (1), il écrivit, à titre de réparation, des vers sacrés; mais ceux-ci sont oubliés, et les nouvelles restent pour le scandale et la perte de beaucoup d'âmes.

Il faut convenir que le *Décaméron* offre une immense variété de formes, de prologues, de péroraisons, de caractères, ou plutôt de conditions; mais c'est en vain qu'au milieu de cette abondance variée nous chercherions une peinture du genre de vie et du caractère italien; on n'y rencontre pas davantage la rapidité du récit ni l'art de soutenir la curiosité.

Aucun prosateur n'avait songé jusqu'alors à polir artificiellement son style; ils se contentaient d'exprimer leurs sentiments, sans autre ornement que leur propre simplicité, parlant aux lecteurs aussi familièrement qu'ils l'auraient fait avec des amis. Cette forme convenait d'autant mieux que les livres d'alors étaient plutôt des confidences domestiques et locales que des œuvres à l'adresse du public. Boccace voulut doter le style de la magnificence qu'il ne connaissait pas auparavant, et, le dépouillant de ce qu'il avait de vieilli et de disgracieux, il entreprit de donner à la période le nombre, la grâce, des mouvements variés, et de la modifier selon les différents sujets. La pensée était excellente; mais il ne sut pas distinguer la nature diverse des idiomes, et, s'attachant au latin, il arrondit la période avec un art trop apparent et trop ambitieux. Il obtint la richesse, l'abondance, l'harmonie, mais, au lieu de la nouvelle prose, claire et logique, telle qu'on la trouve chez Dino et Villani, il introduisit l'enchevêtrement des in-

gereux. On a dit aussi qu'il faudrait n'en permettre la lecture qu'à ceux qui auraient fait quelque belle action pour la patrie; autant dire qu'on ne les lirait plus.

(1) Il écrivait à Mainardo Cavalcanti : « Laisse mes *Nouvelles* à ceux qui se livrent avec impétuosité à leurs passions, qui désirent passer généralement pour les profanateurs habituels de la pudeur des matrones. Si tu ne veux pas songer à l'honneur de tes femmes, songe à mon honneur, si tu m'aimes assez pour répandre des larmes sur mes souffrances. Ceux qui les liront me réputeront un honteux entremetteur, un incestueux vieillard, un homme impur et médisant, avide de raconter les méfaits d'autrui. Il ne se trouvera personne qui s'élève et dise pour m'excuser : *Il a écrit en jeune homme, et il y fut obligé par une autorité imposante.* »

cises et les transpositions contournées, auxquelles répugnent les langues modernes qui, dénuées de désinences, s'arrangent mieux de la syntaxe directe (1) ; il enseigna le mépris d'une sage parcimonie, d'une familiarité hardie et digne d'une noble simplicité. Un style recherché est toujours mauvais, disait Monti. La pompe du langage s'accorde d'autant moins avec la légèreté des matières traitées par Boccace, que souvent on voit, dans son *Décaméron*, sortir des plis symétriques de la toge romaine la toque du troubadour ou la marotte du jongleur.

Au risque d'encourir l'excommunication des pédants anciens et nouveaux, nous conclurons avec franchise, comme simple historien, que Dante avait ouvert les temps nouveaux ; que Pétrarque et Boccace repoussèrent leur époque vers l'antiquité ; qu'ils furent imitateurs quand il avait inventé, classiques lorsqu'il était biblique, et qu'ils endormirent leur patrie quand il avait pris à tâche de la réveiller.

Les imitateurs de Boccace bannirent le naturel des pensées ou de l'expression, ce qui fut une des causes pour lesquelles l'Italie manque de comédies et de romans ; c'est aussi pour cela que les écrivains modernes ont tant de peine à la ramener dans la voie de la simplicité. Heureux encore si le mal n'eût été que grammatical ! mais l'exemple a encouragé et multiplié un genre de littérature immorale, ou du moins il a servi d'excuse aux nombreux conteurs de nouvelles.

Les *Cent nouvelles anciennes*, dont quelques-unes furent écrites peu après la mort d'Ezzelin, retracent, dans un style simple, la vie de cette époque. Il y est fait « mention de certaines manières élégantes de parler, de belles courtoisies, de belles réponses, de belles vaillantises, de beaux présents et de beaux amours, selon que plusieurs ont déjà fait par le temps passé. »

Franco Sacchetti, Florentin, homme de robe, qui s'occupait 1335.
aussi de négoce, marcha sur les traces de Pétrarque pour les poésies amoureuses, et sur celles de Boccace pour les nouvelles. Son style est plus négligé et plus coulant que celui de Boccace ; les aventures qu'il retrace sont plus originales et plus pittoresques que celles de son prédécesseur ; mais elles restent bien au-dessous pour l'intrigue et la vivacité. En laissant de côté les inconvenances ignobles et les réflexions banales, nous y trouvons la peinture de la vie d'alors dans ces mots plaisants qu'il jette à l'impro-

(1) Baretti, faisant fi de ces périodes qui *prennent trois milles de pays*, conclut en disant que la langue *employée par Boccace est le plus souvent excellente, et que son style est le plus souvent détestable.*

viste; dans ces hommes de cour qui arrachent des dons par l'importunité; dans ces hôteliers rieurs qui s'amusent aux dépens de ceux qui n'emploient pas le mot propre; dans ces magistrats ignorants ou avides qui sont en butte aux sarcasmes et aux risées; dans les forfanteries de ces soldats allemands aux noms baroques; dans la lésinerie des empereurs, qui venaient en Italie la bourse vide; dans l'humeur chicanière des légistes, d'où les paroles d'un brave homme natif de Metz, qui s'étonnait de voir Florence prospérer encore avec tant de juges, quand un seul suffisait pour ruiner sa patrie. Ces récits donnent, en un mot, une idée de cette vie publique, active, remplie, industrieuse de gens qui n'étaient pas encore atteints par les miasmes d'une oppression pacifique.

1378. Le *Pecorone* de messire Jean de Florence se rapproche de Boccace pour la propriété de l'expression et les agréments du style. Un nommé Auretto, épris de sœur Saturnine, se fait moine, et, devenu chapelain du couvent qu'elle habite, il convient avec elle de passer le temps à se raconter tour à tour une nouvelle dans le parloir. Ils vont ainsi jusqu'à la cinquantième; historiques pour la plupart, elles se déroulent dans un style simple, et les détails scabreux sont gazés avec art.

En général, la rapidité et la précision manquent aux narrateurs de ce siècle, ainsi que la finesse d'esprit, qui s'acquiert par une longue fréquentation des hommes et par l'habitude d'une société choisie.

1365-1446. Il y a un mérite plus réel dans le traité d'Ange Pandolfini de Florence, intitulé *du Gouvernement de la famille*, qu'il écrivit pour ses enfants dans un âge avancé, après avoir passé une grande partie de sa vie dans les emplois et les ambassades : ce sont des préceptes d'économie et de morale appropriés au genre de vie du temps, exprimés avec pureté et une extrême propriété de termes (1).

CHAPITRE XVIII.

ÉTUDES CLASSIQUES.

A la voir si grande à son début, qui n'aurait cru que la nouvelle littérature allait se lancer sur une voie particulière, tout à fait dif-

(1) Disons toutefois qu'on enlève aujourd'hui à Pandolfini la paternité de ce livre pour l'attribuer à l'illustre architecte Léon-Baptiste Alberti.

férente de l'ancienne? Il en advint tout autrement, et l'enthousiasme de l'érudition arrêta l'essor du génie moderne. Pétrarque et Boccace, mais non pas Dante, qui ne connaissait la plupart des classiques que de nom, avaient pris à tâche de ressusciter la littérature antique ; mais, si elle épura leur goût, elle fit que Pétrarque demandait la gloire à ses vers latins, et que Boccace introduisit ces longues périodes et ces inversions que repoussent les langues modernes.

Boccace fut l'un des premiers qui cultivèrent sérieusement le grec, répandu ensuite par ceux qui fuyaient devant le cimeterre des Turcs. Nous avons peine à croire avec Philelphe, que le menu peuple de Constantinople parlât encore la langue dorée d'Aristophane et d'Euripide, les grandes dames et les hommes de lettres, celles des historiens et des orateurs (1). A coup sûr, la prononciation était tout à fait altérée ; lui-même trouvait dans le Péloponèse une manière de parler « dépravée, qui n'avait rien de la langue ancienne et très-éloquente de la Grèce. » Colluccio Salutato écrit, en outre (2), que Plutarque avait été traduit du grec ancien dans l'idiome moderne. Toutefois il était possible d'appliquer avec le plus grand avantage une langue encore vivante à l'explication des classiques. Le clergé d'ailleurs, qui ne s'était pas adonné aux affaires du gouvernement, ni aux distractions de la guerre, comme dans l'Europe féodale, pouvait employer ses loisirs à l'étude des lettres et à son instruction ; d'un autre côté, la subtilité des questions agitées en Orient portait à donner une extrême attention aux mots.

Mais, prêtres et laïques, les Grecs s'occupèrent des mots à l'exclusion de toute autre chose. Les discussions d'école ne permettaient pas de s'occuper des auteurs profanes, et c'est peut-être alors que périrent les lyriques doriens et éoliens, parce qu'ils étaient devenus inintelligibles pour les copistes. Du reste, le plus grand nombre des savants grecs considéraient la littérature classique comme une science morte ; ce n'est donc qu'après avoir été transplantée en Italie qu'elle donna des fruits.

Les hommes versés dans la connaissance du grec n'avaient jamais manqué en Italie ; il est certain du moins qu'elle était étudiée, comme langue ecclésiastique, par les moines de Saint-Basile. Lorsqu'il fut question de réunir l'Église d'Orient à celle de Rome,

(1) *Ep.* de 1451.

(2) MÉHUS, p. 294. Du Cange a indiqué dans la Bibliothèque royale un manuscrit du treizième siècle qui paraît l'essai le plus ancien en grec moderne.

un zèle subit entraîna vers l'étude de cette langue. Le Calabrais Barlaam, moine du mont Athos et grand fauteur du schisme grec, étant venu de Constantinople comme ambassadeur, enseigna, sans succès remarquable, cette langue à Pétrarque. Léonce Pilate, compatriote de ce religieux et son élève, s'établit à Florence dans la maison même de Boccace, qui le pria de traduire Homère; à cet effet, il fit venir à grands frais un exemplaire du Levant, et décida les Florentins à instituer pour lui la première chaire de langue grecque.

Manuel Chrysoloras, venu à Florence en qualité d'orateur de l'empereur Manuel, professa avec le plus de succès dans cette ville et ailleurs; puis une foule de Grecs arrivèrent en Italie à mesure que leur patrie tombait au pouvoir des musulmans. Théodore Gaza vint de Thessalonique, et George, de Trébizonde; enfin, arrivèrent Jean Argyropoulo, Démétrius Chalcondylas et Jean Lascaris, issu de race royale. N'apportant avec eux d'autres biens que la connaissance des classiques, ils ne manquèrent pas d'en exagérer l'importance et de déclarer barbare tout ce qui ne s'y rattachait pas, dédaignant même le latin; c'est ainsi que le siècle des créations fit place à celui des grammairiens et des rhéteurs.

Des hommes d'un mérite plus réel étaient venus au concile de Florence, où des questions platoniques d'une nature sérieuse furent discutées. Bessarion, nommé cardinal, se fixa en Italie; il accueillit les Grecs émigrés, et raviva l'amour de Platon, dont la doctrine fut professée à Florence par George Gémistius Pléthon, et devint l'objet des études d'une académie. Ambroise, de l'ordre des Camaldules, au commencement de 1400, trouvait dans Mantoue des enfants et des jeunes filles versés dans le grec; la fille du marquis, âgée de huit ans, savait la grammaire de cette langue.

1397. La première chaire de belles-lettres latines fut occupée par Jean de Ravenne, disciple de Pétrarque, et les Italiens, dont le goût s'était déjà raffiné, s'appliquèrent à retrouver les auteurs perdus, comme aussi à les imiter; de manière qu'on peut dire que c'est en Italie et par des Italiens qu'ont été découverts tous les classiques. Pétrarque trouva dans Arezzo des fragments des *Institutions* de Quintilien, quelques harangues de Cicéron, les trois premières décades de Tite-Live; il se mit à la recherche des autres, sans oublier Virgile, dans la crainte qu'elles ne se perdissent par la molle insouciance des hommes. Il se rappelait avoir vu dans son enfance les livres *des Choses divines et humaines* de Varron, les lettres et les épigrammes d'Auguste, ouvrages qui

ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Ce qu'il demandait avec le plus d'ardeur à ses amis, c'était quelque écrit de Cicéron, et, pour s'en procurer, il envoyait de l'argent, accompagné d'instantes prières, en Italie, en France, en Allemagne, en Grèce, jusqu'en Espagne et en Bretagne. Quelle joie ne fut pas la sienne lorsqu'il découvrit à Liége, ville tout occupée de négoce, deux oraisons du grand orateur, et à Vérone ses *Lettres familières!* Crotto lui expédia de Bergame les *Tusculanes;* Raymond Soranzo, le traité *de Gloria*, qu'il prêta à Convenevole sans le recouvrer, et qui s'est perdu. Nicolas Sigeros lui envoya de Constantinople un Homère en grec. Boccace allait rampant dans les greniers des couvents, pour y chercher des livres ; par économie ou pour plus d'exactitude, il les copiait de sa main.

« Mon vénérable maître Boccace de Certaldo me racontait, « dit Benvenuto d'Imola, qu'il était allé au noble monastère du « mont Cassin, dont il était avide de voir la bibliothèque, re- « nommée par sa riche collection ; il pria gracieusement un moine « de la lui ouvrir ; celui-ci lui répondit avec brusquerie, en lui « montrant un escalier élevé : *Montez, elle est ouverte.* Il s'y ache- « mina joyeux, et trouva le lieu qui renfermait un si grand tré- « sor sans porte ni clef. Étant entré, il vit l'herbe qui avait envahi « les fenêtres, et les livres couverts, ainsi que leurs étagères, « d'une couche épaisse de poussière. Tout étonné, il se mit à « ouvrir tantôt un livre, tantôt un autre, et trouva beaucoup de « volumes antiques et rares, tout déformés ; aux uns on avait ar- « raché des cahiers, aux autres on avait coupé les marges. Affligé « de voir les travaux et les études de tant d'esprits illustres tom- « bés aux mains de gens d'une si grande ignorance, il s'éloigna, « les larmes aux yeux ; puis, ayant rencontré un moine dans le « cloître, il lui demanda pourquoi des livres si précieux étaient « aussi indignement mutilés. Il lui répondit que certains religieux, « pour gagner deux ou cinq sous, en détachaient des cahiers, « dont ils faisaient de petits livres pour vendre aux enfants, et « qu'avec les rognures des marges ils arrangeaient des brefs « pour vendre aux femmes. Or, va maintenant, homme studieux, « te rompre la tête pour faire des livres (1) ! »

Poggio Bracciolini, étant allé au concile de Constance, trouva dans le monastère de Saint-Gall une abondance de livres « dans « une espèce de cachot obscur et humide, où l'on n'aurait pas « voulu jeter un condamné à mort. » Dans le nombre se trou-

(1) *Commentaire sur le chant XXII du Paradis.*

vaient huit harangues de Cicéron, les *Institutions* de Quintilien, Columelle, une partie de Lucrèce, trois livres de Valérius Flaccus, Silius Italicus, Ammien Marcellin, Tertullien ainsi que d'autres qui n'ont pas été retrouvés. Il donna des renseignements pour découvrir en Allemagne douze comédies de Plaute (1).

Plus tard l'*Orateur* de Cicéron fut exhumé par Gasparin Barziza; les *Lettres à Atticus*, par un inconnu; Ghérard Landriano trouva à Lodi les livres de l'*Invention* et *à Hérennius :* on eut de Paris les *Lettres* de Pline le Jeune; d'Allemagne, les *Églogues* de Calpurnius et de Némésien; Thomas Inghirami de Volterra découvrit à Bobbio le *Voyage* de Rutilius Numatianus (2).

On regardait un manuscrit comme une des choses les plus précieuses, et une bibliothèque était de la magnificence. Melchior, libraire de Milan, demandait dix ducats d'or pour la copie d'un manuscrit des *Épîtres familières* de Cicéron; Antoine de Palerme vendait une métairie pour en avoir un de Tite-Live au prix de cent vingt. Thomas de Sarzane, qui fut ensuite pape, en achetait à crédit, et empruntait pour payer copistes et enlumineurs. Pétrarque se désolait de ce qu'il n'y avait pas un Pline dans Avignon. Sa bibliothèque, qui devait être choisie, fut cédée, moyennant une faible rétribution, à la république de Venise; celle de Saint-Marc eut pour noyau les livres que le cardinal Bessarion légua à Venise, « ville régie par la justice, où règnent les lois, où « la sagesse et la probité gouvernent, où habitent la vertu, la « gravité, la bonne foi. » En quittant cette ville, où il avait passé le temps de son exil, Cosme de Médicis laissa la sienne au couvent de Saint-George, et celle qu'il avait à Florence devint l'origine de la bibliothèque Laurentiana.

Nicolas Nicoli de Florence, dans la mesure de sa fortune, rivalisait avec Cosme par son zèle à réunir des livres; il avait ramassé huit cents volumes, soit grecs, latins ou orientaux; il les transcrivait lui-même, réordonnait et corrigeait les textes altérés par les copistes, ce qui le fit appeler le *Père de l'art critique*. Tous ces livres, qu'il légua pour l'usage public, furent déposés dans le couvent des dominicains de Sainte-Marie, dont la bibliothèque devint le modèle de celles qui se formèrent ensuite. Colluccio Salutato, affligé de l'altération des manuscrits, proposait d'établir des bibliothèques publiques, dirigées par des savants chargés de

(1) STEPHERD, *Vie de Poggio* (anglais).

(2) De meilleurs manuscrits lui font donner aujourd'hui le nom de Namazianus.

reconnaître les meilleurs textes. Il en fit acheter une à Robert de Naples; différents seigneurs imitèrent ce prince, et l'on cite un Andreolo d'Ochis, de Brescia, qui aurait vendu terres, maisons, femme et lui-même pour ajouter de nouveaux livres à ceux qu'il possédait déjà en grand nombre.

On trouve à cette époque plusieurs grammairiens renommés : le Sicilien Jean Aurispa, qui fut secrétaire d'Eugène IV; Jean Malpaghino de Ravenne, l'écrivain le plus correct après Pétrarque; Guarino de Vérone, qui professa en divers endroits, commenta les anciens, et fit, sans beaucoup de succès, plusieurs traductions du grec. Le lexique bibliographique (*de Originibus rerum*) publié par Guillaume de Pastrengo, Véronais, ami de Pétrarque et ambassadeur du pape, suppose d'immenses lectures, bien qu'il se trompe surtout dans l'appendice qui traite des fondateurs des villes et des inventeurs.

Ambroise des Angeli Traversari, général des camaldules, ami d'Eugène IV et son légat à Bâle, traduisit plusieurs auteurs grecs, et écrivit ses propres voyages (*Hodeporicon*). François Barbaro remplit de hauts emplois à Venise, et fut chargé d'ambassades auprès de plusieurs princes. C'est lui qui commandait à Brescia lors du siége de cette ville par Piccinino; il trouva néanmoins du temps pour s'occuper des lettres et correspondre avec les hommes les plus célèbres. Hermolaüs Barbaro donna une édition de Pline, dans laquelle il avait corrigé cinq mille fautes, et combien n'en laissa-t-il pas encore ?

Gasparin Barzizza, de Bergame, fut chargé d'enseigner par Philippe-Marie Visconti et par d'autres. Il avait pris la manière de Cicéron; aussi son expression était-elle toujours élégante, sa période arrondie et la disposition des mots combinée avec soin.

Il eut pour disciple François Philelphe, de Tolentino, l'un des 1398-1481.
écrivains les plus célèbres et les plus atrabilaires. Lorsqu'il exerçait les fonctions de secrétaire du baile vénitien à Constantinople, il avait épousé une fille de Jean Chrysoloras. Avant d'avoir accompli sa vingtième année, il était appelé à Padoue pour y professer l'éloquence; il enseigna ensuite à Bologne, à Milan, à Florence, à Pavie. Manuel et Jean Paléologue l'envoyèrent, en qualité d'ambassadeur, au sultan Amurat II et à l'empereur Sigismond. Il écrivit trente-sept livres de lettres, des satires et autres ouvrages qui, grâce à sa presomption, lui valurent des ennemis acharnés; il prit encore parti dans les dissensions politiques. Lorsque les autres savants acceptaient les faveurs des Médicis, il les repoussa, et soudoya même des sicaires contre Cosme, comme on en soudoya

pour attenter à ses jours. Après avoir embrassé la cause de François Sforza, avec lequel il se brouilla bientôt, il devint à Rome l'objet des faveurs de Nicolas V; ensuite il se rendit à Naples, où le roi Alphonse le fit chevalier, et le décora du titre de poëte. Pie II ayant suspendu le payement de la pension qui lui avait été assignée, il maudit le pape et la papauté, et laissa même percer l'intention d'aller trouver Mahomet II, qui, touché par une ode de sa composition, avait délivré sa belle-mère et ses deux filles, prisonnières à Constantinople. Comblé de tant d'honneurs et de pensions, il ne cesse de se plaindre; il va d'un prince à l'autre, inquiet, insatiable, dédie ses ouvrages à celui-ci, à celui-là, mendie de l'argent dans ses lettres, et couvre d'injures quiconque refuse ou retarde; *car*, disait-il, *on ne peut avoir, dans ce siècle, un autre Philelphe; et vous savez que personne ne peut se mettre en comparaison avec moi pour ce qui regarde ma faculté.*

1380-1459. Il y eut entre le Poggio et Laurent Valla des luttes célèbres à cette époque. Le premier remplit auprès du pape les fonctions de secrétaire pendant un demi-siècle, avec un mince salaire. Il composa une histoire de Florence, un livre de facéties dégoûtantes et des traités, plutôt moraux que politiques, sur la noblesse, le malheur des princes et l'inconstance de la fortune, ouvrages judicieux et substantiels. Critiqué par Valla dans cinq *invectives*, il lança contre lui les injures les plus grossières qu'il soit possible à la plume de tracer. Valla lui riposta sur le même ton, et dédia, chose étrange! ses *Antidotes* à Nicolas V, qui ne fit pas cesser cette querelle de mauvais lieu. Poggio soutint aussi des combats acharnés contre les autres grammairiens du temps : misérable exemple de ces démêlés honteux dont les écumeurs de la littérature renouvellent de temps à autre le spectacle repoussant!

1406-1457. Valla, avec moins de talent que son rival, mais plus d'érudition grammaticale, souleva des doutes qui étaient une très-grande nouveauté pour l'époque. Il déclara fausse la donation de Constantin, et fausse la lettre de Jésus-Christ au roi Abgar; il soutint que les apôtres n'avaient point composé chacun un article du Symbole; il fit sur le Nouveau Testament, à l'aide de la Vulgate, des notes assez sévères, et le premier il base les explications sur la langue originale. Il décochait des distiques et des sarcasmes contre l'ambition de la cour de Rome, les cardinaux et les grands qui tardaient à lui accorder quelque faveur; aussi trouva-t-il plus sûr de quitter les bords du Tibre et de se réfugier à Naples, où il ouvrit une école d'éloquence. Nicolas V le rappela, et lui donna de sa propre main, pour avoir traduit Thucydide, cinq

cents écus d'or, avec le titre de chanoine et d'écrivain apostolique.

Son traité des *Élégances de la langue latine*, qui fut réimprimé, traduit, résumé, commenté, mis même en vers, contient des réflexions sur la manière d'écrire et de bonnes règles touchant la syntaxe, les inversions et surtout la synonymie. Dans la pratique, il se montra plus habile à connaître les mots qu'à les disposer en bon style; par scrupule de purisme, il rejeta des phrases d'une construction parfaite. Il lança quatre autres livres d'invectives contre Barthélemy Fazio, qui riposta sur le même ton.

Nous ne nous arrêterons pas à Pierre-Paul Vergerio de Capodistria, historien des Carrarais et maître de Lionel d'Este, ni à Charles Marsupini d'Arezzo, secrétaire de la république de Florence; nous omettrons également Antoine Panormita, poëte lauréat de l'empereur Sigismond et auteur de l'*Hermaphroditus*, recueil d'épigrammes obscènes dédiées à Cosme de Médicis, blâmées par les moines et recherchées par les curieux. Perotti, évêque de Siponto, expliqua beaucoup de mots latins (*Cornucopia, sive linguæ latinæ Commentarii*) en travaillant sur Martial. Christophe Landino, secrétaire de la seigneurie de Florence, écrivit des poésies et des traités de philosophie; il traduisit Pline et la *Sforziade* de Jean Simonetta; en outre, il publia sur Virgile, Horace et Dante, de longs commentaires, recueil peut-être des leçons qu'il faisait publiquement sur ces auteurs, chez lesquels, outre le sens matériel, il en cherchait un autre caché et moral. A l'imitation de Platon et de Cicéron, il composa des *Disquisizioni camaldolesi*, dialogues entre des personnages fameux, où il fait aimer la vertu sans trop subtiliser sur les théories, mais en s'abandonnant à des rêveries platoniques. La forme du dialogue était aussi adoptée par Valla pour défendre l'épicuréisme, par Barbaro, Platina, Palmieri, Alberti, Pontano, Matthieu Bosso; dans le *de Claris Oratoribus*, Paul Cortese sut bien caractériser les savants de son époque.

1424-1504.

Politien. 1454-1494.

Plus de célébrité était réservée à Ange Politien de Monte Pulciano. Recueilli très-jeune par Laurent de Médicis, qui devina son esprit, il professa à vingt-neuf ans l'éloquence grecque et latine; il savait l'hébreu, et, pour l'italien, il est compté parmi ceux qui réveillèrent la poésie endormie en la rappelant à l'élégance antique. Il fut accablé d'honneurs par les grands, et d'insultes par ses rivaux. Ses *Miscellanées*, recueil d'observations sur la grammaire et les mœurs, où il faisait souvent allusion aux auteurs latins, furent regardées comme un chef-d'œuvre; c'était une gloire d'y être mentionné, une injure de n'y pas figurer. Politien traite ces sujets avec une aménité solide et variée, bien rare chez les érudits, et

avec une pureté supérieure à ce qu'on avait écrit avant lui. Il sentait vivement les beautés latines; il décrit bien, emploie les classiques avec beaucoup d'à-propos; mais il est trop abondant dans ses descriptions, abuse des diminutifs, et tombe dans des impropriétés d'expression (1).

D'autres encore firent des vers en latin, et dans le nombre on cite Baptiste de Mantoue, honoré d'une statue à côté de celle de Virgile, à qui Érasme ne le croyait pas inférieur; mais qui se le rappelle aujourd'hui? Maffeo Vegio eut la hardiesse de composer le treizième livre de l'*Énéide*. Ces deux poëtes furent surpassés par Jean Pontano, président de l'Académie de Naples, qui resta la plus illustre lorsque celles de Rome et de Florence furent tombées.

La principale occupation de ces écrivains était de commenter les anciens auteurs, pour rétablir le texte, en faciliter l'intelligence, et aider à écrire correctement. On traduisit alors une foule d'ouvrages grecs; l'histoire, la mythologie et les antiquités furent mises à contribution pour expliquer les textes. Ces commentaires abondaient de frivolités, d'inepties et d'interprétations erronées, parce que la force des expressions n'était pas suffisamment connue; mais il est bon de considérer qu'il n'y avait, à cette époque, ni grammaire ni dictionnaire; qu'il fallait désapprendre le jargon du moyen âge, et prendre dans les classiques, dont les textes étaient rares d'ailleurs, ce qu'ils renfermaient. On était donc obligé de deviner les langues, d'expliquer un auteur par l'autre, d'aller à la recherche de l'or au risque de périr dans la mine. Enrichis par

(1) Comme il méprise de tout son cœur les barbares, il les invite à admirer les beautés et les qualités des Italiens; mais il donne la preuve qu'il connait en quoi consiste le mérite en général plutôt que le véritable mérite des Italiens. *Admirentur nos, sagaces in inquirendo, circumspectos in explorando, subtiles in contemplando, in judicando graves, implicitos in vinciendo, faciles in enodando. Admirentur in nobis brevitatem styli, fetam rerum multarum atque magnarum, sub expositis verbis remotissimas sententias, plenas quæstionum, plenas solutionum; quam apti sumus, quam bene instructi ambiguitates tollere, scrupulos diluere, involuta evolvere flexanimis syllogismis, et infirmare falsa, et vera confirmare. Viximus celebres, o Hermolae, et post hac vivemus, non in scholis grammaticorum, et pædagogiis, sed in philosophorum coronis, in conventibus sapientium, ubi non de matre Andromaches, non de Niobes filiis, atque id genus levibus nugis, sed de humanarum divinarumque rerum rationibus agitur et disputatur. In quibus meditandis, inquirendis et enodandis ita subtiles, acuti acresque fuimus ut anxii, quandoque nimium et morosi fuisse forte videamur, si modo esse morosus quispiam aut curiosus nimio plus in indaganda veritate potest.* POLIT., *Epist.*, lib. IX.

les veilles laborieuses de ces érudits, nous les traitons avec un ingrat dédain; nous nous glorifions de posséder ce que nous ne voulons pas qu'ils aient eu la gloire d'acquérir.

Leurs querelles acharnées donnèrent l'essor à la philologie, obligés qu'ils étaient de rendre compte de chaque phrase, de chaque expression; vinrent ensuite les dictionnaires, qui furent Dictionnaires. d'un grand secours. Uguccione, évêque de Ferrare, en compila un à l'exemple de Papia; Buoncompagno écrivit sur l'ordonnance artificielle et naturelle d'un dictionnaire. Le *Catholicon* de Jean de Gênes, gros volume imprimé par Gutenberg en 1460, qui comprend grammaire et dictionnaire, est peu cité, et pourtant il surpasse tout ce qu'on pourrait attendre. L'auteur mentionne un grand nombre de classiques latins; il n'ignore pas le grec (1), et, comme Papia et les autres lexicographes, il n'exclut pas les saints Pères, dont l'intelligence entrait pour une si grande part dans les études du temps. Le premier dictionnaire grec paraît être celui de Creston de Plaisance, qui fut suivi par *l'Étymologique* de Marc Musuro, et les dictionnaires de Robert Constantin, de Scapula et d'Henri Étienne.

Ces hommes laborieux s'acquittèrent encore avec honneur Éducation. d'une autre tâche, celle d'élever les enfants de toutes les grandes familles. Un des plus célèbres parmi eux fut Victorin de Feltre, qui fit l'éducation des fils de François de Gonzague, seigneur de Mantoue. Maître habile et d'une affection paternelle pour les élèves, il les voyait accourir de France, d'Allemagne et de la Grèce; comme il avait eu soin de recueillir des professeurs dans toutes les branches du savoir, on trouvait près de lui tous les moyens de s'instruire dans les sciences et les beaux-arts. Il exigeait de ses élèves une exposition précise, et de cette manière il ouvrit la route vers la littérature correcte. Il ne publia rien, et, chose étonnante parmi la classe irritable des doctes, il ne se trouva personne qui médît de lui. François Prendilaqua, l'un de ses élèves, écrivit sa vie en style élégant, et parvint au résultat le plus désirable, celui de faire aimer son héros.

Il est étrange de voir les princes, qui doivent gouverner un jour les peuples, confiés à des gens étrangers à la science du gouvernement, et qui ne sont capables que d'élever le prêtre et l'avocat; mais la mode ne cessa point. Les anciens enseignaient dans les écoles l'histoire et les idées de leur nation, sauf à laisser le petit

(1) *Mihi non bene scienti linguam græcam*, ne veut pas dire qu'il l'ignorait, comme le prétend Eichhorn.

nombre étudier ce qui concernait les étrangers comme affaire de curiosité ou d'érudition; dans les écoles modernes, au contraire, les fils apprirent une langue différente de celle de leurs pères, les lois et l'histoire de sociétés étrangères à la leur; d'où il résulta que les sentiments puisés dans le monde où ils vivaient étaient en désaccord avec ceux de l'école.

Les langues nouvelles se polirent par l'étude des anciennes, mais parfois elles se dénaturèrent; le goût se raffina, mais l'imitation éteignit l'originalité; on songea à connaître la civilisation antique plus qu'à perfectionner la moderne, et, parmi ces hommes studieux, les images, les pensées, les lois poétiques étaient celles d'autres temps. Pas un seul éclair de génie, pas un véritable élan d'éloquence pour déplorer les malheurs de l'époque et célébrer les bienfaits de la civilisation nouvelle; puis, par un égarement plus funeste encore, les écrivains s'ingénièrent à séparer le sentiment de la parole, la littérature de l'action, le style de la pensée.

Ces grammairiens, appelés aux magistratures et surtout aux fonctions de secrétaires, étaient, sauf quelques-uns, comme Salutato et Piccolomini, incapables de toute autre chose que de réciter des harangues de parade, dans lesquelles ils ne se bornaient pas à traiter les intérêts positifs, mais s'étendaient sur ce qui pouvait le mieux s'exprimer en latin. Aux républiques régies par des magistrats simples et animés du désir du bien public, ils préféraient les cours des princes et des seigneurs, où ils pouvaient obtenir la protection du maître et faire étalage de beaux discours; ils jugeaient le monde non d'après la vérité, mais d'après le style, comme ils faisaient des auteurs, déguisaient la tyrannie sous des phrases pompeuses, justifiaient l'iniquité, et habituaient à des adulations que le plus intrépide aurait rougi d'exprimer dans la langue dont il se servait pour parler à ses amis. Non contents, dans les oraisons funèbres des princes, de flatter et de mentir, ils ne reculent pas devant les récits inconvenants, et rien ne rappelle, dans les sujets traités par eux, qu'ils parlaient en présence des autels.

Mécènes. Des études d'une nature pareille ne pouvaient s'alimenter que par la protection des grands, et cette protection leur fut acquise; les petits tyrans italiens se disputaient l'honneur de favoriser les lettres, comme s'ils avaient espéré que leur patronage abuserait la postérité. Robert de Naples disait à Pétrarque : *Je resterais plus volontiers sans diadème que sans lettres* (1). Par le conseil du

(1) PÉTRARQUE, *Op.*, t. III, 1252.

poëte, nourri de la lecture de Virgile, il prononça des harangues dans des cérémonies ecclésiastiques et doctrinales. Les Scaligeri accueillaient quiconque avait du mérite; parmi les Carrare, Jacob envoya douze jeunes gens étudier aux écoles de Paris, et François visita souvent à Arqua Pétrarque, qui lui dédia le *Gouvernement de la république;* les ducs de Savoie fondèrent l'université de Turin; plusieurs membres de la famille d'Este cultivèrent les lettres, Lionel entre autres, dont les épîtres sont les meilleures de ce temps. Parmi les Visconti, Othon fonda des chaires dans Milan; Luchino écrivit en vers, et obtint l'admiration de Pétrarque; Jean établit une chaire pour Dante; le sombre Philippe-Marie lui-même caressait les gens de lettres. Sforza, son gendre, fit plus encore; il donna asile à l'architecte florentin François Philarète, à Constantin Lascaris, qui fit imprimer à Milan la première grammaire grecque, à Bonino Mombrizio, professeur d'éloquence, à François Philelphe, à Simonetta, Decembrio, Lodrise Crivelli et à Franchino Gaffurio, le premier qui ouvrit des écoles de musique.

Alphonse le Magnanime se faisait lire chaque jour quelque classique, adressait des interrogations savantes, et jamais, au milieu des armes, n'abandonnait les *Commentaires* de César et Quinte-Curce; il lui arriva un jour de faire taire la musique pour écouter la lecture de Tite-Live. A Giannozzo Manetti, que Florence lui avait envoyé comme ambassadeur, il fit une pension de neuf cents écus d'or; il allait à pied écouter les professeurs à l'université: Antoine, dit le Panormita, Jean Solerio, Louis Cardona, Ferdinand de Valence, le cardinal Bessarion, Théodore Gaza, Philelphe, Nicolas de Sulmone, Jean Aurispa, Jean Pontano et bien d'autres encore furent honorablement traités à sa cour, où ils trouvèrent protection et faveur. Lorsque Julien de Maiano mourut, il fit accompagner son cercueil par cinquante de ses vassaux, habillés de deuil.

Il est inutile de revenir sur les Médicis, et nous avons suffisamment parlé de Nicolas V et d'Eugène IV.

C'était à qui pensionnerait les hommes de lettres, leur décernerait des honneurs, leur confierait des ambassades. Leur passage dans les villes était un triomphe, et des princes assistaient à leurs obsèques. Charles IV donna à Barthole le droit d'écarteler dans ses armes celles de Bohême, et ce jurisconsulte soutint qu'un docteur est chevalier *ipso facto*, après avoir enseigné dix ans le droit civil. Nous avons déjà parlé des triomphes de Pétrarque, et des conseils qu'il adressait aux princes et aux papes. Visconti disait qu'il redoutait plus une lettre de Coluccio Salutato que mille cavaliers florentins.

Tout le monde prenait part à cette gloire, à ces discussions des hommes de lettres. La découverte d'un manuscrit était un événement qui retentissait au loin; en effet, combien ne devait pas être grand le plaisir de lire les classiques avant que les écoles en eussent dégoûté dès l'enfance! Dante les expliquait en chaire et jusque dans les églises. La correspondance du temps roule le plus souvent sur la recherche de manuscrits; le duc de Glocester remercie vivement Decembrio de lui avoir envoyé une traduction de la *République* de Platon. Les *Miscellanées* de Politien étaient attendues comme le Messie, et dévorées dès qu'elles avaient paru. Si l'envie ou les factions forçaient un lettré de s'expatrier, il était sûr, sans autre patrimoine que son mérite, d'être accueilli avec honneur et pensionné partout où il se présentait. Quand le jurisconsulte Jean de Legnano vint à mourir, on ferma les boutiques. Quand Unico Accolti récitait des vers, c'était une fête dans toute la ville; on illuminait les maisons, les savants et les prélats l'interrompaient au milieu de son débit par leurs applaudissements. Enfin la découverte même du Nouveau Monde devait se faire sur la foi de l'érudition.

En somme, la littérature n'était pas une distraction, mais la vie; un instrument, mais la fin. L'attrait de l'antiquité étouffait toute différence de sentiments, de religion, d'âge; l'enthousiasme envahissait jusqu'à la critique; heureux celui qui avait rectifié un passage fautif, ou deviné une erreur dans un texte ou chez un rival! L'interprétation de telle ou telle phrase soulevait des discussions sans fin; Traversari et Marsupini disputèrent sur un vers d'Homère (1) autant que des théologiens sur le sens d'un texte de l'Écriture; les querelles de pédants hargneux intéressaient, divisaient les villes et les provinces.

Écoles. L'université de Bologne conserva sa supériorité sur les autres, et reçut d'Innocent VI une chaire de théologie. Les Trévisans en ouvrirent une avec neuf docteurs célèbres, au nombre desquels était Pierre d'Abano. Les Pisans exemptèrent de taxes les livres de sciences et de droit canon. L'université de Plaisance, dont Innocent IV avait favorisé l'établissement, et qui était déchue, fut relevée par Jean-Galéas. Il y avait dans Milan des cours publics

(1) Il s'agissait de savoir si ce vers,

Βούλομ᾽ ἐγὼ λαὸν σόον ἔμμεναι, ἢ ἀπολέσθαι,

signifie : « Je veux que le peuple soit sauvé, ou périsse; » ou bien : « Je veux que le peuple soit sauvé, ou périr. » Philelphe s'aperçut qu'ils avaient tort tous les deux.

de jurisprudence, vingt-cinq maîtres de grammaire et de logique, quarante écrivains copistes, plus de soixante-dix maîtres élémentaires, plus de cent quatre-vingts professeurs de médecine, philosophes, chimistes, dont plusieurs touchaient un traitement pour soigner les indigents. L'université même de Pavie, *ouverte et rendue prospère par les Visconti, les maisons y étant en surabondance, et le vin, le blé, le bois à bon marché* (1), ne put nuire aux écoles de Milan, parce que les statuts autorisaient les étrangers comme les naturels à étudier les lois, les décrétales, la physique, la chirurgie, le notariat et les arts libéraux (2).

Les Florentins, désireux de remettre en honneur leur université, fondée en 1349, invitèrent Pétrarque à venir lire, comme l'on disait alors, tel livre qu'il lui plairait. Celle de Sienne, ouverte en 1320, avait décliné; elle fut réorganisée sous les auspices de Charles IV (1370), qui en érigea une autre à Lucques. Les papes fondèrent celle de Fermo en 1303, et Clément V celle de Pérouse en 1307; Boniface VIII en fonda une à Rome, où il ne restait plus que des écoles élémentaires; mais la translation du saint-siége à Avignon la fit tomber. Jean XXII en institua une en Corse en 1331; Benoît XII, à Vérone en 1339. Le concile œcuménique de Vienne (1311) voulut qu'il y eût dans les universités de Rome, de Paris, d'Oxford, de Bologne, de Salamanque, deux maîtres de langues pour l'hébreu, l'arabe et le chaldéen.

Nous n'avons guère parlé jusqu'ici que de l'Italie, parce que là se trouvait réellement le trône de la littérature classique; elle fut pourtant bien accueillie et protégée au dehors de la Péninsule. L'Allemagne, qui, dans le siècle précédent, était descendue au dernier rang du savoir (3), se reprit d'amour pour la littérature 1348.
ancienne. Charles IV fonda l'université de Prague sur le modèle de celle de Paris, avec une bibliothèque à l'usage des maîtres et des écoliers; cette université servit à son tour de modèle pour celles de Vienne, d'Heidelberg, d'Erfurth, puis pour les autres fondées à Wurtzbourg, Leipzig, Ingolstadt, Rostock. Tubingue imita Bologne, et fut imitée par Wittemberg et Helmstadt (4).

(1) Azaria, p. 406.

(2) Giulini, *Contin.*, II, 594.

(3) Leibniz dit que le dixième siècle fut un âge d'or en comparaison du treizième; Heeren appelle celui-ci un des plus inféconds pour l'étude de la littérature antique; c'est pour Meiners un sujet de longues doléances; Eichhorn inscrit en tête du chapitre où il traite de cette époque : *Die Wissenschaften verfallen in Barbarey.*

(4) L'université de Vienne fut fondée en 1365, mais elle ne prit vraiment son

Énéas Sylvius nous donne une triste idée de ces écoles et de cette civilisation. « On trouve à Vienne, dit-il, une école d'arts « libéraux, de théologie et de droit pontifical, école nouvelle à « laquelle se rendent beaucoup d'étudiants de Hongrie et d'Alle- « magne. Deux théologiens célèbres, à ce que j'ai appris, y ont « enseigné à la première ouverture de l'université : Henri de Hesse, « auteur d'ouvrages remarquables, et le Souabe Nicolas de Din- « clespuhel, homme recommandable par ses mœurs et son savoir, « et dont les personnes instruites lisent les sermons avec plaisir. « Thomas Hasselbach y professe à cette heure ; c'est un théolo- « gien qui n'est pas sans renommée et qui fait, dit-on, de bons li- « vres d'histoire ; je louerais sa science s'il n'eût consumé vingt- « deux ans de sa vie à expliquer le premier chapitre d'Isaïe sans « arriver à la fin. Le pire dans cette école, c'est qu'elle consacre « trop de temps à la dialectique, chose peu profitable, et pourtant « c'est là-dessus qu'on examine ceux qui aspirent au titre de maître « ès arts, à l'exclusion de la musique, de la rhétorique et de l'a- « rithmétique ; les candidats, dans leur ignorance, produisent quel- « ques vers ou une épître composée par d'autres. Tout l'effort « consiste dans l'argumentation et de vaines discussions. Très-peu « d'entre eux savent quelque chose de solide ; au lieu d'étudier « les livres d'Aristote et d'autres philosophes, ils se contentent « d'en lire les commentateurs. Les étudiants préfèrent au travail « les plaisirs, le vin, la vie joyeuse ; il y en a bien peu qui, par « leur instruction, se distinguent de la foule, ce qui provient du « défaut absolu de surveillance. Ils courent les rues nuit et jour, « molestant les citoyens et suivant les femmes... On ne saurait dire « ce qu'il entre de victuailles dans la ville ; ce sont chaque jour de « grosses charges de pain, de poisson, de gibier, et le soir il ne « reste rien. A la vendange, il y a une vacance de quarante « jours, et Vienne reçoit une immense provision de vins... On ne « se fait pas tort dans l'opinion pour en vendre chez soi, et presque « tous les citoyens tiennent taverne ouverte. Ils chauffent un poêle, « disposent tant bien que mal une cuisine, invitent des hommes « et des femmes, et leur fournissent gratuitement quelques mets « afin qu'ils boivent davantage, sauf à s'indemniser sur la mesure.

essor qu'en 1384 ; celle d'Heidelberg, en 1389 ; de Cologne, en 1389 ; d'Erfurth en 1392 ; de Leipzig, en 1409 ; de Wurtzbourg, en 1410, mais fermée bientôt, et rouverte en 1589 ; celle de Rostock, en 1419 ; de Louvain, en 1425 ; de Dôle, en 1426 ; de Trèves, en 1454 ; de Greifswald, en 1456 ; celles de Bâle et de Fribourg en Brisgau, en 1460 ; d'Ingolstadt, en 1472 ; celles de Tubingue et de Mayence, en 1477.

« Le peuple, sensuel de sa nature, dévore en un jour le fruit « d'une semaine entière. Aussi y a-t-il des rixes tous les jours; « tantôt ce sont les artisans qui en viennent aux mains avec les étu- « diants, tantôt des bourgeois qui se prennent de querelle avec « des personnes de la cour, ou bien des ouvriers qui se battent « entre eux... Il ne se passe pas de fête sans effusion de sang, et il « n'y a ni magistrats ni gardes pour séparer les combattants... Le « vulgaire est sale et couvert de haillons; les gens vicieux y abon- « dent, et peu de femmes se contentent de leur mari. Les nobles « séduisent les femmes des bourgeois, qui sortent de la maison par « une lâche et coupable connivence; les jeunes filles choisissent « leur fiancé sans consulter leurs parents; les veuves se marient « pendant la durée de leur deuil... » Nous croyons devoir taire le reste (1).

Gérard von Groote, élève de l'université de Paris, fonda à Deventer, sa ville natale, un ordre dont chaque membre (*Geheimnisslebens*) s'obligeait à faire tourner au profit de la société les talents qu'il avait reçus de Dieu, en gagnant pour lui-même et les pauvres; celui qui n'était pas propre aux travaux manuels s'appliquait aux sciences et à l'enseignement, sous la défense toutefois de déclamer devant un nombreux auditoire, comme chose de vanité, et de recevoir un salaire, qui tend à ravaler la noblesse désintéressée de l'enseignement. Cet ordre, qui associait les deux passions du temps, la piété et l'étude, s'étendait dans toute l'Allemagne; dans les monastères dits de Saint-Jérôme, de Saint-Grégoire, des Bons Frères ou encore de la Vie en commun, on apprenait les différents métiers et la calligraphie. Au dehors, des écoles de lecture, d'écriture et de mécanique étaient ouvertes pour les enfants pauvres; on enseignait aux autres le latin, le grec, les mathématiques, les beaux-arts et aussi la langue hébraïque. Cet ordre comptait, en 1433, quarante-cinq maisons, le triple en 1460; en 1474, il établit une imprimerie à Bruxelles.

Ordre de Deventer. 1340-1384.

Thomas à Kempis (*Hämmerlein*) transporta cette méthode à Saint-Agnès près de Zwoll, d'où sortirent les apôtres de la littérature classique en Allemagne (2); il recommandait à ses élèves

1380-1471.

(1) ÆNEAS SYLVIUS, *Ep.* CLXV.

(2) C'étaient cinq Westphaliens : Maurice, comte de Spiegelberg, et Rodolphe Langius, qui devinrent prélats; Antoine Liber, Louis Dringenberg, Alexandre Hégius, et le Frison Rodolphe Agricola. Hegius eut pour disciples Érasme de Rotterdam, Erminius, von dem Busche, ami de Laurent de Médicis, le pape Adrien IV et Christophe Longolius, le plus grand cicéronien de son temps. Liber réforma les études à Kempen, à Alcmar, à Amsterdam; Langius fonda une se-

d'aller étudier dans l'Italie, et c'est là que se formèrent en effet les meilleurs hellénistes allemands. Jean de Dalberg (*camerarius Dalbargius*), évêque de Worms, établit une bibliothèque qui devint le noyau de celle d'Heidelberg, regardée comme la plus riche du monde avant la guerre de Trente ans; il fonda aussi la société Rhénane, académie qui résidait dans cette ville, et associait les études aux plaisirs et surtout aux libations bachiques. Conrad Celtes, bon écrivain et zélé propagateur du bon goût; Rodolphe Agricola, qui fut le meilleur écrivain en langue allemande (1), et Reuclin de Pforzheim, qui, dans son voyage à Rome, où il avait accompagné le duc de Wurtemberg, se lia avec les savants Italiens, appartenaient à cette académie. Nous ajouterons Wessel, de Groningue, qui appliqua l'art aux livres sacrés; Langius, qui collationna tous les classiques imprimés alors en Allemagne, et élimina des écoles tous les livres vieillis. Grâce à eux, l'Allemagne marcha au premier rang, après l'Italie, dans la rénovation de la littérature.

1435. La France, au contraire, y contribua peu. Matthieu-Nicolas de Clémengis expliqua le premier la Rhétorique d'Aristote et de Cicéron devant un nombreux auditoire; mais son exemple ne fut pas suivi. La Sorbonne et l'université de Paris furent surtout renommées pour les études relatives à la politique et à la science. Quelques Grecs et des Italiens y professèrent les humanités; mais les maîtres de grec et de rhétorique étaient exclus du rectorat, comme aujourd'hui les professeurs de littérature moderne.

Charles V de France commença la bibliothèque du Louvre avec neuf cents volumes, missels ou psautiers, pour la plupart richement reliés, peu d'auteurs profanes, très-peu de classiques, aucun ouvrage de Cicéron, ni d'autres poëtes qu'Ovide et Lucain.

Alexis-Antoine de Lebrija (*Nebrissensis*) publia à son retour de Bologne dans l'Andalousie, sa patrie, plusieurs livres destinés à faciliter les études classiques. D'autres savants firent de vains efforts pour les introduire en Angleterre; le mauvais latin d'Ox-

conde école à Münster; Dringenberg en fonda une autre à Schelestadt d'Alsace, de laquelle sortirent Conrad Celtes (*Meissel*), Wimpheling, Rhénane, Bilibald Pirkheimer. Voy. SCHOELL.

(1) Ce fut pour lui qu'Ermolaüs Barbarus écrivit cette épithaphe :

Invida clauserunt hoc marmore fata Rodolphum
Agricolam, frisii spemque decusque soli.
Scilicet hoc uno meruit Germania quidquid
Laudis habet Latium, Græcia quidquid habet.

ford était passé en proverbe. Les études florissaient au contraire en Hongrie, grâce à Mathias Corvin.

Richard de Bury, chancelier d'Édouard III, fit don de sa bibliothèque à l'université d'Oxford, avec ordre exprès de la mettre à la disposition des étudiants ; mais son catalogue (*Philobiblon*) montre à la fois sa bonne volonté et son ignorance.

CHAPITRE XXIX.

SCIENCES.

Théologie.

La théologie restait toujours la reine des sciences; mais, bien que les commentaires et les dissertations se multipliassent à l'infini, aucun écrivain n'approcha de la renommée de saint Thomas et de saint Bonaventure. Nicolas de Lyra, le plus vanté des commentateurs et qui, de juif converti, était devenu l'antagoniste le plus vigoureux de ses anciens coreligionnaires, passa toute sa vie sur les saintes Écritures, entassant d'une manière fatigante les arguments péripatéticiens, les gloses et les explications (1).

Raymond de Sebonda, professeur de médecine à Barcelone, soutient la révélation dans la *Théologie naturelle;* il affirmait que les vérités relatives à Dieu et à l'homme sont cachées dans la nature, à l'aide de laquelle l'homme peut apprendre ce qui lui est nécessaire, comprendre l'Écriture et s'assurer de sa vérité ; que ce livre primitif de la nature n'exige point de science antérieure pour être lu, qu'il ne peut être effacé ni falsifié, et qu'il vient directement de Dieu. Il suivit donc les traces de saint Thomas, qui, lui aussi, avait cherché à expliquer les mystères par les causes naturelles, et devança l'*Existence de Dieu* par Fénelon, ainsi que les livres de Clarke et de Paley. Cet essai incomplet et faible, comme il devait l'être nécessairement, acquit pourtant de la célébrité, puisque l'ingénieux Montaigne ne dédaigna point de le traduire : hommage suspect, il est vrai, de la part d'un pareil sceptique. Il y puisa toutefois, de même que Bacon, Pascal, Leibnitz et Bossuet, des idées élevées sur la philosophie et la religion (2).

(1) On disait de lui : *Si Liranus non lyrasset, totus mundus delirasset.*

(2) Bacon lui a emprunté ce parallèle : « Dieu nous a donné deux livres, celui de l'ordre universel des choses ou la Nature, et la Bible. Le premier est commun à tous, mais non pas le second; car il faut être instruit pour pouvoir le

La querelle des minorites fournit longtemps une ample matière aux discussions et aux subtilités, mais des questions plus sérieuses et plus vitales furent agitées dans les conciles de Bâle et de Constance, où nous avons vu figurer au premier rang Æneas Sylvius et le chancelier Gerson.

Il y en a qui veulent attribuer à ce dernier le livre le plus célèbre du moyen âge, l'*Imitation de Jésus-Christ ;* d'autres désignent comme auteur Jean Gersen de Cavaglia en Piémont, abbé des bénédictins de Verceil de 1220 à 1240 ; d'autres encore ce Thomas à Kempis que nous avons cité parmi les frères associés de Deventer. C'est pour lui que se déclarent les Allemands et les Flamands, qui s'appuient sur les anciens manuscrits, dans l'un desquels, année 1441, on lit : *Finitus et completus per manum Thomas a Kempis.* En effet, il offre des ratures et d'assez nombreux changements pour le faire considérer comme le texte original. C'est à lui encore que l'attribuèrent la première édition de 1471, la tradition vulgaire et la Sorbonne elle-même (1). Mais on oppose que Thomas ne fut qu'un copiste employé par le collége de Deventer ; que la chronique contemporaine de Sainte-Agnès dit de lui : *Scripsit Bibliam nostram totaliter et multos alios libros pro domo et pro pretio ;* que ni cette chronique ni une ancienne liste de ses ouvrages ne mentionnent l'*Imitation*. On observe, en outre, que beaucoup de phrases tiennent du français et de l'italien (2), ce qui indique que l'auteur parlait l'une de ces langues, et non pas l'allemand. Les Français insistent en faveur de leur illustre concitoyen Gerson, se fondant sur d'autres éditions du quinzième et du seizième siècle publiées en France et en Italie, entre autres sur une édition faite à Venise en 1483 ; mais Gerson donne le catalogue de ses écrits sans faire mention de celui-là ; en outre, il fut prêtre séculier, continuellement adonné aux affaires, tandis

lire. En outre, le livre de la nature ne peut ni se falsifier, ni s'effacer, ni s'interpréter faussement ; il en est tout autrement de la Bible. L'un et l'autre sont provenus du même auteur : aussi s'accordent-ils bien l'un avec l'autre, et ne se contredisent-ils pas... Même fin, même sujet ; ils contiennent une discipline pareille, une instruction semblable. Ils diffèrent en ce que l'un procède par argumentation et preuves, l'autre par décision et autorité. L'un représente plus l'obéissance, l'autre le savoir. »

(1) Un arrêt du parlement, du 16 février 1652, défendit aux bénédictins d'imprimer l'*Imitation* avec le nom de l'Italien Gersen, et permit aux chanoines réguliers de le faire avec celui de Thomas à Kempis.

(2) *Scientia sine timore Dei quid importat ? — Resiste in principio inclinationi tua. — Vigilia serotina. — Homo passionatus. — Vivere cum nobis contrariantibus. — Timoratior in cunctis actibus.*

que l'auteur de l'*Imitation* paraît avoir été un moine, ami de la retraite et du silence.

Bellarmin, Mabillon et la plupart des bénédictins prennent parti pour Gersen, sur le témoignage d'un manuscrit fort ancien qui porte son nom, et de divers autres qui paraissent d'une époque antérieure à Thomas à Kempis et à Gerson. Un passage (liv. I, ch. 24) qui semble faire allusion à Dante, et reporterait dès lors le livre au quatorzième siècle, pourrait être accidentel (1). C'est ainsi que le sort d'Homère était réservé à ce petit livre, le plus lu après la Bible et dont on compte au moins mille huit cents réimpressions; il a été traduit dans toutes les langues sans qu'aucune version atteigne la concision énergique du texte latin, incorrect, il est vrai, mais semblable aux figures de saints que l'on plaçait alors sur les tombeaux, belles et suaves malgré leur immobilité. Ce livre ne met pas en scène les prophètes, les docteurs et l'Église ; c'est un entretien de l'âme avec son auteur, et l'attrait vient de cette intimité. Comme, au lieu de disputes et de décisions particulières, il ne contient que des élans de l'âme, rien de caractéristique n'aide à reconnaître l'auteur. Cette incertitude même ne lui est pas défavorable, puisque la personnalité s'efface pour ne laisser que le cœur et le sentiment. A une époque où tout était dispute, on n'y découvre pas trace de polémique, mais tout au plus quelques plaintes sur les malheurs du temps, avec le conseil d'y échapper en se formant une solitude profonde où l'on puisse écouter la parole de Dieu : en imitant le Christ, on est amené sur une voie progressive qui conduit, au moyen de l'abstinence et de l'ascétisme, à la communication et enfin à l'union. Ces passages successifs, l'auteur inconnu les expose au peuple dans la langue du cloître ; ainsi est devenu populaire un livre qui n'était que le travail ascétique d'un moine.

On continuait dans les écoles à combattre sous les vieilles ban-

(1) Le manuscrit d'Arona, qui existe à la Bibliothèque de Turin, avait été jugé vieux de cinq siècles par une assemblée de savants; mais Daunou et Hase, habiles paléographes, ne le croient pas antérieur au quinzième siècle. Galeani Napione, puis de Gregory, *Memoire sur le véritable auteur de l'Imitation*, 1827, soutinrent les droits de Gersen, de Verceil ; Gence, ceux de Gerson, *Nouvelles considérations historiques et critiques sur l'auteur et le livre de l'Imitation de J.-C.*, Paris, 1826. Il pense que le manuscrit le plus ancien est celui de Mœlec, de 1421. Onésyme Leroy prétendit, en 1826, avoir découvert le texte primitif français de l'*Imitation* a Valenciennes. De Grégory, refute dans le *Journal des Savants*, décembre 1826, a publié depuis l'*Histoire du livre de l'Imitation de J.-C. et de son veritable auteur ;* Paris, 1843, en revendiquant pour ce livre, par de nouvelles raisons, une origine italienne.

nières d'Aristote et de Platon, du raisonnement et de l'enthousiasme, du syllogisme et de l'inspiration. Les Grecs venus de Constantinople imprimèrent une nouvelle vie à l'école platonique, bien qu'elle fît renaître les erreurs du néoplatonisme, et qu'elle répandît des opinions fantastiques. Marsile Ficin, fils d'un médecin de Florence, traduisit Platon et Plotin. Le premier est rendu dans un latin clair, avec une fidélité admirable pour le temps, au point de suppléer à quelques lacunes dans l'original; la version de Plotin est plus obscure, soit à cause du texte lui-même, ou parce que Ficin s'était familiarisé avec ce mysticisme à un degré bien rare parmi les hommes d'étude. Sur ces modèles, il composa une théologie et une psychologie (1), dans lesquelles il affirme l'identité de la science avec la religion. Homme d'imagination et d'entraînement plutôt que dialectitien, il confondait, dans son enthousiasme, le savoir avec l'art et la vertu. Sur le fait de la destination humaine, les péripatéticiens s'étaient divisés entre Alexandre d'Aphrodisia, qui croyait l'âme inséparable du corps, avec lequel elle mourait, et Averroès, qui la faisait retourner à Dieu pour s'absorber en lui. Ficin le réfute; d'après lui, l'âme humaine émane de la Divinité à laquelle elle peut se réunir par la vie ascétique. Il prouvait l'immortalité de l'âme par la raison que, s'il en était autrement, l'homme serait l'être le plus malheureux; il repoussait l'opinion de l'âme universelle.

Philosophes. 1433-91.

Cosme de Médicis, qui avait fourni à Ficin les moyens d'étudier, l'engagea à créer une académie platonique; elle fut composée de Mécènes, d'auditeurs et d'élèves qui fêtaient les jours anniversaires de la naissance de Platon et de Cicéron. Parmi ses membres était Pléthon Gémistius de Morée, qui, après avoir flotté entre le Christ et Platon, se rallie enfin à l'école éclectique d'Alexandrie, moitié chrétienne, moitié païenne, érudite sans critique, superstitieuse sans ferme croyance; il proclame la morale du Portique et de l'Académie, la politique de Sparte et la personnification symbolique des attributs de Dieu dans la divinité de l'Olympe.

1400.

1463-1494. Pic de la Mirandole

Ce platonisme, dérivé de l'école d'Alexandrie, s'associait facilement à la cabale, qui trouva un puissant appui dans Pic de la Mirandole. Phénix des beaux esprits, tout jeune encore, il émerveilla l'Italie par sa mémoire prodigieuse. Les années qu'il avait passées à étudier la scolastique, art facile et vain, lui parurent un temps perdu; persuadé qu'Aristote et Platon diffèrent peu au

(1) *Theologia platonica, de immortalitate videlicet animorum ac externa felicitate, libri* XVIII.

fond (1), il tenta de rapprocher leurs doctrines et de les réunir. Dans la pensée que Platon avait emprunté sa sagesse aux Orientaux, il étudia leurs ouvrages, surtout ceux des cabalistes; c'est de là qu'il tira la plupart des neuf cents thèses, qu'il proposa à Rome sur la logique, l'éthique, la physique, la métaphysique, la théologie, la magie, en offrant de les soutenir, sauf l'autorité de l'Église. Malgré cette réserve, il avait émis des propositions qui ré- 1486.
pugnaient tellement à l'orthodoxie, qu'elles causèrent une grande rumeur et qu'il ne fallut, pour le sauver, rien moins que son rang, ses protestations de soumission et le serment de les modifier de la manière que le pape déciderait. Ici commencèrent les écrits pour et contre, jusqu'au moment où le pape Alexandre VI déclara qu'il était innocent. En effet, à cette époque, il avait modifié ses opinions et son genre de vie, en renonçant aux amours et aux faciles conquêtes qu'il avait obtenues.

Dans l'*Heptaphus*, Pic explique la création comme si la Genèse ne devait pas être entendue dans le sens littéral, mais dans une acception symbolique, et comme s'il fallait l'interpréter selon les quatre mondes, physique, céleste, intellectuel et humain (2). Il

(1) *Qui Aristotelem dissentire a Platone existimant a me ipso dissentiunt, qui concordem utriusque facio philosophiam.* De Ente et Uno, proœm.

(2) « On peut juger de la méthode suivie par Pic dans ses *Commentaires* par la manière dont il explique ce que Moïse dit de la création de l'homme. L'homme se compose d'un corps, d'une âme raisonnable et d'une chose intermédiaire qui unit les substances, appelée esprit par les philosophes et les médecins. Moïse donne au corps le nom de limon, à l'esprit celui de lumière et à l'âme raisonnable celui du ciel, parce que l'âme se meut circulairement comme le ciel. Les paroles de Moïse, *Deus creavit cœlum et terram ; factum est vespere et mane dies unus*, signifient donc que Dieu créa l'âme et le corps; or, comme l'esprit associant s'y réunit, le soir et le matin, la matière ténébreuse du corps et la matière lumineuse de l'âme donnèrent origine à l'homme. Pic explique d'une manière plus étrange encore les paroles suivantes de Moïse : *Congregentur aquæ quæ sub cælo sunt in locum unum.* L'eau est l'image de la faculté de sentir, qui établit l'analogie entre l'homme et les animaux. Le rassemblement des eaux sous le ciel indique donc l'union des sens corporels dans ce qu'Aristote appelle *sensorium commune*, d'où ils se répandent comme une mer qui déborde dans toutes les parties du corps. Moïse place le soleil, la lune et les étoiles dans le ciel; or, selon Pic, le soleil signifie l'âme s'élevant à l'esprit de Dieu où à l'esprit intellectuel; la lune, cette même âme s'abaissant aux facultés des sens; les étoiles, les diverses formes de l'âme, les facultés de combiner, de juger, de conclure, etc. Le bien suprême auquel tendent tous les êtres, auquel tous doivent revenir est la félicité. Ce que tous les hommes désirent est pareillement le principe de tout; mais les êtres immortels peuvent seuls se mouvoir circulairement et retourner à leur principe. L'esprit de mouvement entraîne les âmes; si elles le suivent, elles restent abandonnées à leur faiblesse, à leur démence, et sont infortu-

projetait une exposition allégorique du Nouveau Testament, une défense de la Vulgate et des Septante contre les juifs, une apologie du christianisme contre tous les infidèles et hérétiques, enfin
1491. une harmonie de la philosophie; mais il termina ses jours à trente-deux ans. Son livre le plus important est dirigé contre l'astrologie, dans lequel il n'oublia aucun des arguments employés depuis pour la combattre; néanmoins il prétendait expliquer à l'aide de la cabale la cosmogonie de Moïse et l'incarnation du Verbe.

Pierre Tommai de Ravenne publia à Venise, en 1491, une méthode de mémoire artificielle (1). C'est la chose la plus obscure et la plus difficile du monde; mais elle devait paraître extrêmement facile à son auteur, qui après avoir entendu une leçon, la répétait tout entière, en commençant par le dernier mot. Il savait le Code par cœur, avec une infinité de gloses; il répétait cent quatre-vingts textes à l'aide desquels un moine milanais avait prouvé l'immortalité de l'âme; en jouant aux échecs, tandis qu'un autre jouait aux dés et que lui-même dictait deux lettres, il lui fut possible de redire tous les mouvements des pièces du jeu, toutes les combinaisons des dés, tous les mots des lettres, en commençant par la fin.

1401-64. Le cardinal allemand Nicolas de Cusa déclara la guerre à la scolastique. Savant mathématicien et tout dévoué à Pythagore, il considérait les nombres comme les principes de la science humaine. Dieu, selon lui, unité absolue, est l'infiniment grand ou l'infiniment petit, qui engendre de sa propre essence l'égalité et ce qui joint l'égalité à l'unité.

La scolastique avait encore pour adversaires les mystiques, dont Amalric de Bene et David de Dinan avaient formulé les doctrines, qui furent prêchées à Strasbourg, en 1216, par Ortlieb; mais les *frères du libre esprit*, qui les professaient, étaient considérés comme hérétiques et tombaient dans le panthéisme. Ces doctrines furent adoptées et purifiées en Allemagne par Eckart, qui les exposait au peuple en langue vulgaire; il forma une école respectable, qui exerça d'autant plus d'influence que les misères du siècle avaient disposé à la méditation et à la piété, en y faisant reconnaître la main de Dieu. Aussi les prédications des dominicains Eckart, Tauler, Suso, et de l'augustinien Ruysbræck, étaient

nées. La félicité suprême consiste donc à se réunir à Dieu, après avoir dépouillé toutes les imperfections qui sont l'effet de la pluralité et de la complication. » BUHLE.

(1) *Phenix, sive ad artificialem memoriam comparandam brevis quidem et facilis, sed re ipsa et studio comprobata introductio.*

écoutées avec ferveur sur les rives du Rhin ; on formait des associations d'*amis de Dieu*, non-seulement pour se livrer à des exercices ascétiques, mais encore pour spéculer sur le mysticisme métaphysique : c'étaient les premiers efforts pour renverser la barrière entre la science et la foi, et pour concilier le fini avec l'infini (1).

De 1313 à 1316, le minorite Paulin adressa à Marin Badoero, duc de Candie, un traité italien, avec le titre latin *de Recto Regimine*, qui mériterait d'être imprimé : l'auteur analyse avec simplicité et clarté les devoirs d'un magistrat ; comme tous les hommes d'État d'alors, il est pour le gouvernement d'un seul, mais il veut que le chef s'entoure d'un conseil de sages (2).

Les deux premiers livres du *de Regimine principum*, composé par le romain Egidius, maître de Philippe le Bel et archevêque de Bourges, sont une direction de conscience pour les rois ; le troisième est un traité de droit politique, où se trouvent examinées les diverses formes de gouvernement et les lois civiles qui s'y réfèrent, avec une discussion sur les opinions d'Aristote et de Platon, plus le fragment du pythagoricien Hippodamus. Ennemi de la servitude personnelle, Egidius ne reconnaît d'empire qu'autant qu'il se conforme aux lois éternelles de la justice ; il est partisan de la république, au moins dans les petits États. Cet ouvrage est un monument singulier de la culture élevée que conservèrent au moyen âge quelques esprits d'élite. On ne lit plus rien du grand érudit Alphonse Tosato, évêque d'Avila, lumière du concile de Bâle, mort en 1454, et sur la tombe duquel on lit cette épitaphe : *Hic stupor est mundi, qui scibile discutit omne.*

Jean Reuchlin puisa chez Ficin et chez de la Mirandole les idées platoniques qu'il répandit en Allemagne. D'une érudition très-étendue, et versé dans la science pratique de la vie extérieure et de 1522
la politique, il est un de ceux qui auraient pu le mieux mettre sur la voie d'une réforme religieuse bien entendue.

Les mathématiques n'avaient pas cessé d'être cultivées en Italie, Mathématiques.
pour le service de la magie ou dans l'intérêt du commerce. Andalon de Nero, que nous avons compté parmi les astrologues et qui fut le maître de Boccace, multiplia dans ces nombreux voyages les observations astronomiques, afin de corriger les anciennes cartes de géographie. Les Vénitiens appliquèrent à l'art nautique la trigonométrie, dans laquelle ils introduisirent les décimales ; si

(1) SCHMIDT, *Mem. sur le mysticisme allemand au XIVe siècle*, 1845.
(2) *De Monarchia*. Voir SCLOPIS, 228.

nous en croyons Zanetti, ils auraient marqué, dès 1317, les degrés sur les cartes marines (1). Paul Dagomari, dit de l'Abaco, employa le premier la virgule pour diviser par groupes de trois chiffres les nombres trop longs, et introduisit les agendas. Les grands travaux architectoniques et hydrauliques, les canaux, les moulins à vent et à eau, une filature à Bologne en 1341, qui, mue par la force de l'eau, produisait le travail de quatre mille ouvriers, enfin les machines de guerre attestent que la géométrie et la mécanique étaient cultivées avec fruit. En 1445, Gaspard Nadi et Aristote de Feravante transportèrent, avec ses fondations, la tour de la maison de ville de Bologne, qui avait quatre-vingts pieds de hauteur; ils redressèrent, avec une dépense de cent cinquante livres seulement, le clocher de Cento qui surplombait de plus de cinq pieds (2).

1423 61. Les mathématiques furent extrêmement redevables à deux contemporains de Frédéric III, George de Peurbach et Jean Muller. Le premier, qui professait à Vienne, considéré comme le restaurateur des sciences exactes, ne possédait d'autres livres que la traduction de l'Almageste par George de Trébizonde; il expliqua pourtant l'astronomie physique, le mouvement des planètes, et construisit des tables trigonométriques. La division sexagésimale avait été employée par les Grecs pour le cercle, le rayon et le calcul des cordes. Cette graduation fut conservée dans le neuvième siècle par les Arabes, qui introduisirent le sinus dans les tables. Peurbach divisa le rayon en six cent mille parties, fournit des règles pour calculer les sinus des arcs, et les calcula lui-même en parties de ce même arc par chaque minute de quart de cercle, tandis que les tables d'Albatègne (qui passe pour l'inventeur des sinus) n'arrivaient qu'à des quarts de degré. Peurbach fit de grands progrès quand Bessarion lui eut fait connaître les auteurs grecs.

1436-76. Il eut pour élève Jean Muller de Königsberg, qui, venu jeune en Italie avec le cardinal Bessarion, étudia le grec et les anciens géomètres; il enseigna dans la suite à Vicence, à Bade, à Nuremberg, et acquit une grande réputation sous le nom de Regiomontanus, dérivé de celui de sa patrie. Dans le traité du triangle, il résout les principales difficultés de la trigonométrie rectiligne et

(1) Voy. Libri, *Hist. des sciences mathématiques*, II, 202.

(2) Alidosi, *Instruttione*, etc. Peut-être ces tentatives avaient-elles encouragé Léonard de Vinci à faire un modèle à l'aide duquel « il prétendait soulever le temple de Saint-Jean à Florence, et à y ajouter des degrés en sous-œuvre sans le renverser. » Vasari, dans sa Vie.

sphérique, qui, après lui, resta deux siècles sans presque faire un pas. Ignorant le travail exécuté par son maître, il rédigea une table de sinus pour six millions de parties; puis, reconnaissant l'avantage du système décimal, il en prépara une autre en calculant la raison des sinus par le rayon de dix millions de parties, c'est-à-dire jusqu'à sept décimales. Il y ajouta le *Canon fœcundus*, table de tangentes seulement pour des degrés entiers, et sur un rayon de cent mille parties.

Il eut le premier l'idée de faire un almanach avec la position des astres, les éclipses et les calculs de la situation du soleil et de la lune, pour un espace de trente ans. Appelé à Rome par Sixte IV pour la réforme du calendrier, il y mourut dans la force de l'âge.

Beaucoup de traités d'algèbre ou, comme on disait alors, d'almacabale, se trouvent manuscrits dans les bibliothèques; mais le premier imprimé fut le traité italien de Luc Pacioli de Borgo, franciscain, professeur de mathématiques à Milan, qui appelle l'algèbre 1404. *art majeur, dit par le vulgaire règle de la chose.* Il arrive jusqu'à l'équation de second degré, mais sans aller plus loin que Fibonacci (1); néanmoins, comme il observa que les règles relatives aux racines sourdes peuvent se rapporter aux grandeurs incommensurables, il indiqua qu'il pressentait l'application de l'algèbre à la géométrie (2). Il traite de l'arithmétique commerciale, et il est le premier qui ait exposé la tenue des livres en partie double, à la manière italienne. N°, c'est-à-dire *numéro*, indique le connu; *co*, c'est-à-dire *chose*, l'inconnu; *ce* (cens), le carré; *cu*, le cube; *p* et *m* équivalent à + et à — (3). Ainsi, quand nous écrivons aujourd'hui $3x + 4x^2 - 5x^3 + 2x^4 - 6$, on traçait alors 3 *co. p.* *4 ce. m.* 5 *cu. p.* 2 *ce. m.* 6 N°. Les ouvrages de Pacioli servirent de base à tous les travaux des mathématiciens du siècle suivant.

Grégoire Reisch, prieur de la chartreuse de Fribourg, par l'*Epitome omnis philosophiæ, alias Margarita philosophica, tractans de omni genere scibili*, imprimée à Heidelberg en 1486, et qui eut douze éditions avant 1535, répandit largement les connais-

(1) « Comme nous suivons en majeure partie Léonard Pisan (Fibonacci), nous déclarons que toute proposition avancée sans nom d'auteur doit être considérée comme de Léonard. » (*Summa de arithmetica geometria.*)

Nous citons ce passage pour le laver du reproche de plagiat qui lui a été fait.

(2) Un de ses petits traités est intitulé *Modus solvendi varios casus figurarum quadrilaterarum rectangularum per viam algebræ.*

(3) Selon Libri, les deux signes + et — furent inventés par Léonard de Vinci, tandis que Chasles, dans son important *Aperçu historique sur l'origine et le développement des méthodes en géométrie* (Bruxelles, 1837), en attribue le mérite à Stifels.

sances mathématiques et physiques ; cet ouvrage nous fait même connaître divers progrès accomplis par ces sciences dans le moyen âge.

Les astronomes étaient tous préoccupés de rêveries astrologiques ; lorsque parut l'ouvrage de Pic de la Mirandole, destiné à les combattre, Lucio Bellanti soutint la thèse contraire dans l'*Astrologiæ defensio;* le fameux *Livre du Pourquoi* de Manfredi est tout en faveur de l'astrologie. La science marcha cependant. Jean Bianchini de Bologne publia des tables astronomiques où sont combinés tous les mouvements des planètes ; le Ferrarais Dominique-Marie Novara détermina la position des étoiles qui se trouvent dans l'Almageste ; il conçut l'idée d'un changement dans l'axe de rotation de la terre, et eut pour disciple Copernic, auquel il donna peut-être l'idée du système pythagoricien. Ce système fut enseigné clairement par Nicolas de Cusa (1), bien qu'il le donnât comme une hypothèse. Paul Toscanelli de Florence
1482. traça, dans la cathédrale de sa patrie, le gnomon le plus élevé qui existe au monde. Alphonse de Portugal et Christophe Colomb le consultèrent au sujet de la navigation pour les Indes.

Médecins. Les sciences naturelles ne s'appuyèrent sur l'expérience et les mathématiques que dans le siècle suivant, en substituant les réalités aux chimères, l'évidence aux songes et à l'autorité.

La médecine s'égarait à la suite des préjugés, et le livre de Marcile Ficin, *de la Vie humaine*, ne se compose que de formules pour conserver la santé et prolonger l'existence au moyen d'observations astrologiques ; il rapporte les maladies et l'efficacité des remèdes à l'influence des étoiles, et les vieillards, à l'en croire, pouvaient rajeunir en buvant du sang de jeunes gens.

Ces folies, communes à Arnaud Bacaon, à Arnaud de Villeneuve et aux autres médecins les plus renommés alors, furent combattues par Pic et Gerson, grand ennemi des remèdes superstitieux ; la faculté de Paris les condamna comme art diabolique, et Benoît XIII déclara la magie hérétique. Comme les guérisons prétendues miraculeuses se multipliaient aux tombeaux de saint Roch, de sainte Catherine de Sienne, de saint André Corsini et autres, l'Église intervint pour empêcher de crier au miracle, à moins que la maladie ne fût incurable et la guérison instantanée. Les pestes fréquentes accrurent la dévotion à saint Sebastien, à saint Job, à saint Roch surtout, qui précisément, dans le cours de ce siècle,

(1) Voy. le liv. XV.

avait quitté Montpellier, sa patrie, pour aller en Italie assister les malades atteints de la contagion. Souvent aussi l'on peignait, sur la façade des églises et dans les tabernacles, le long des chemins, d'énormes figures de saint Christophe, dont la vue, disait-on, préservait de mauvaises rencontres et surtout de la mort subite. Comme ce genre de mort se multipliait beaucoup, à ce qu'il paraît, on invoquait souvent saint André *Avellino* contre elle, et l'on avait recours à d'autres dévotions de ce genre pour la conjurer. 1315.

Quoique les ouvrages grecs eussent reparu, Hippocrate fut peu étudié dans l'original ; on recherchait de préférence les doctrines des Arabes et des juifs. Les systèmes de ces derniers se trouvent exposés dans Riolan ; mais les juifs furent plus heureux dans la pratique que dans leurs livres; aussi continuèrent-ils à jouir de plus de crédit que les autres médecins. Charlemagne et Charles le Chauve avaient eu recours à leurs services, et Charles-Quint les imita ; ce prince en envoya un à François Ier, qui, le soupçonnant d'être chrétien, ne voulut pas lui rendre compte de sa maladie.

En France, jusqu'au quinzième siècle, il ne fut pas permis aux médecins de se marier ; aussi la plupart entraient-ils dans les ordres, afin de pouvoir jouir des bénéfices ecclésiastiques, malgré la désapprobation du concile de Latran.

Il est fait mention d'un grand nombre de médecins dans l'histoire des différents pays ; nous nous bornerons à rappeler les plus notables. Antoine Guarnerio de Pavie eut le bon esprit de repousser les enchantements et autres procédés chimériques. Michel Savonarola, bon observateur, s'écarta hardiment d'Averroès ; il n'en croyait pas moins que Nicolas Piccinino avait engendré à l'âge de cent ans ; qu'après la peste de 1348 on avait vingt-deux ou vingt-quatre dents, au lieu de trente-deux ; qu'un animal pouvait naître quelquefois avec le fœtus. Dino du Garbo, la gloire de son temps, ajouta des subtilités nouvelles à celles qui étaient propagées par les Arabes.

Marsile de Sainte-Sophie, Gentile de Foligno, Pierre de Tossignana, Guillaume de Varignana, Christophe Barzizza, Jean de Concorezzo et d'autres Italiens exercèrent avec distinction la médecine, sur laquelle ils écrivirent, et tous pratiquèrent la chirurgie.

Mais, hors de l'Italie, cette dernière était abandonnée avec mépris à des barbiers ignorants ; Mathias Corvin, atteint d'une blessure, envoyait au loin, promettant de grandes récompenses à quiconque viendrait le guérir. Vincent Vianeo de Maida, Branca

et Boiani de Tropea introduisirent la greffe animale en refaisant le nez. Guy de Cauliac, originaire de l'Auvergne et médecin d'Urbain V, supérieur à son temps, rejeta les subtilités et fit des opérations hardies. Le gouvernement vénitien, qui devança les autres dans beaucoup de sages mesures, ordonna le premier, le 7 mai 1308, qu'on disséquât chaque année quelques cadavres.
1315. Plus tard Mondini de Luzzi, professeur à Bologne, disséqua publiquement des cadavres, et publia une description du corps humain faite d'après nature, avec des tableaux anatomiques. Il est vrai qu'il ne sait pas s'affranchir de sa vénération pour les anciens, et qu'il sacrifie l'évidence même à la théorie de Galien; mais il rejeta beaucoup d'assertions imaginaires, décrivit ce qu'il avait vu réellement, et l'expliqua avec simplicité et précision. Aussi son livre fut-il, pendant trois siècles, le texte de toutes les écoles d'Italie, qui faisaient des additions à mesure que la science agrandissait son domaine. Après lui s'introduisit l'usage d'ouvrir chaque année, comme il le faisait, un ou deux cadavres dans les universités.

Barthélemy de Montagnana, professeur à Padoue, est cité comme ayant fait quatorze autopsies; en France, on commença en 1376; ce fut seulement en 1556 que Charles-Quint obtint des docteurs de Salamanque la décision que les catholiques pouvaient ouvrir des cadavres humains. La saignée n'en était pas moins regardée comme une opération importante. Les médecins discutaient sérieusement sur l'endroit et le moment où il convenait de la pratiquer, et, lorsqu'elle était ordonnée dans quelque maison princière, les chevaliers du voisinage s'y réunissaient; puis, en cas de bonne réussite, on remerciait Dieu, en se livrant à des fêtes pendant plusieurs jours.

Dans le cours de ce siècle, les pharmaciens français furent soumis à un règlement, comme c'était l'usage chez les Arabes; ceux d'Allemagne tiraient d'Italie les préparations pharmaceutiques. Le plus grand nombre des pharmaciens s'occupaient de la droguerie; aussi, dans certains endroits, épicier signifie pharmacien, confiseur. Lorsque les cités leur délivraient la licence, elles leur imposaient l'obligation d'envoyer quelques sucreries au corps de ville. Une société de physique fut fondée au Saint-Esprit de Florence. Saladin d'Ascoli publia un *Compendium aromatoriorum* pour servir de guide aux pharmaciens, dont il exige tant de qualités qu'il serait heureux de les voir en posséder la moitié. Saint Ardouin en fit autant pour Venise. Ciriaco d'Augustis de Tortone pour l'Italie occidentale, Paul Suardo pour le Milanais. Hermolaus

Barbaro et Nicolas Léonicène, par leurs commentaires de Pline, firent avancer la botanique officinale.

Assez longtemps après la renaissance des études, la médecine s'engagea dans la meilleure voie, celle dont on veut, sans motif déterminant, faire honneur à Hippocrate, et qui consistait à comparer, dans l'homme, l'état de santé avec l'état de maladie, en s'aidant des sciences naturelles méditées avec soin.

Certaines maladies nouvelles contribuèrent à ramener de l'érudition à l'observation, des textes aux faits. Telles furent la mort noire et la *tussis ferina*, qui apparurent en France, sous forme épidémique, en 1414; telle encore la tarentule, espèce d'épidémie alors connue en Italie, qu'on attribuait à la morsure d'une araignée, et qui faisait danser ou portait à des actes extravagants. Le scorbut prit aussi une force inusitée dans les longs voyages sur mer, que l'on commençait à entreprendre. La *sueur anglaise*, qui se manifesta dans la Grande-Bretagne en 1486, y causa de grands ravages, et se reproduisit aussi plusieurs fois ailleurs, pour être fatale surtout aux personnes robustes, jeunes et d'une condition aisée. La terrible *plique*, qui s'acclimata en Pologne à la suite de l'irruption des Tartares, se propagea aussi en Bohême et en Autriche. L'étude de ces maladies porta à établir une distinction entre celles qui dépendent d'un germe spécifique, et les affections morbides occasionnées par des changements d'atmosphère, par des conditions locales ou l'effet pernicieux de la nourriture.

On connaissait déjà cette maladie, suite et châtiment du libertinage, qui, répandue en Italie à l'époque de la descente de Charles VIII, y fut appelée mal français, tandis qu'elle recevait en France le nom de mal napolitain. On a produit des statuts, attribués à la reine Jeanne Ire, qui mettaient pour condition à l'ouverture des maisons de débauche dans Avignon, que les prostituées seraient tenues de subir une visite par semaine, afin qu'elles ne pus- 1347.
sent infecter la jeunesse (1); mais il a été prouvé que ces statuts

(1) *La reina vol che toudos los samdis la baylouna et un barbier deputats das consouls visitoun toudas las filias debauchadas que seran aou bourdeou. Se sen trova qualuno qu'abia mal vengut de paillardisa, que sian separados, per evita lou mal que la jouinesse pourie prendre.*

La *Revue médicale* (octobre 1835) dit qu'Astruc écrivit à un seigneur d'Avignon pour le prier de se mettre à la recherche de ces statuts; celui-ci, qui n'en avait jamais entendu parler, s'adressa à M. de Garcin, chez qui se réunissait une société nombreuse. On rit beaucoup de la demande, et l'on résolut de simuler ces règlements; Astruc fut dupe de cette tromperie. On se moqua beaucoup de lui; mais la plaisanterie était bien misérable. Freschi ignorait cette fraude lorsqu'il publia son édition du Sprengel.

n'étaient qu'une sotte mystification. Il nous reste une lettre de Pierre Martyr d'Anghiera à la date de 1489, où il parle du mal *gallique* (1) ; mais ce nom lui-même donne à suspecter l'exactitude de la date. Après beaucoup de discussions sur ce point, il reste douteux si cette maladie a été apportée d'Amérique. Le premier qui l'ait affirmé est Léonord Schmauss de Strasbourg, en 1518 ; il était trop éloigné de l'époque et des lieux. Son argument le plus fort consiste à dire que les maladies naissent là même où se trouve leur remède. Or le gaïac croît en Amérique ; donc le mal y est né. Il est certain que Ladislas de Naples mourut en 1414 d'une maladie qui avait beaucoup d'affinité avec celle-là, maladie si nouvelle qu'on la crut l'effet d'un venin subtil qu'une maîtresse lui aurait administré (2).

La véritable syphilis se manifesta en 1493, avec tant de violence et sur une si grande échelle, qu'il est difficile de croire qu'en si peu de temps elle eût été propagée aussi loin par le petit nombre de personnes revenues du nouveau monde. Peut-être se compliquait-elle de la lèpre, répandue alors par les Maures chassés d'Espagne. Quoi qu'il en soit, cette maladie causa une immense épouvante, parce qu'elle parut devoir anéantir l'espèce humaine en l'attaquant à sa source. On l'attribua aux péchés des hommes, aux blasphèmes usités dans les maisons de débauche, et des dévotions furent ordonnées pour en conjurer la furie. On employa de bonne heure, comme remède, l'usage intérieur du mercure ; après l'exportation du gaïac, en 1517, bois appelé saint pour les effets curatifs, on abandonna le premier médicament jusqu'à Pa-

Une délibération prise par le conseil de ville de Paris, le 18 février 1508, ordonne que les *verolés* étrangers soient expulsés de l'hôpital, et les malades nationaux placés dans des maisons particulières, de peur qu'ils ne communiquent leur infection aux pauvres et aux sœurs religieuses. Une quête générale sera faite à leur profit, et l'archevêque sera prié d'accorder des indulgences à ceux qui y contribueront. *Mémoires de l'Acad. des sciences morales et politiques*, t. IV, p. 538.

(1) *In peculiarem te nostræ tempestatis morbum qui appellatione hispana bubarum dicitur, ab Italis morbus gallicus, medicorum elephantiam alii, alii aliter appellant, incidisse præcipitem libero ad me scribis pede.* Ep. 68.

(2) Voy. GIANNONE, *Storia civile*, etc., XXIV, 28.

On trouve cette maladie mentionnée dans la *Summa conversationis et curationis, quæ Gulielmina dicitur* parce que cet ouvrage fut achevé à Vérone par Guillaume Piacentino, en 1275. Le chapitre 48 du Ier livre est intitulé : *De pustulis albis et scissuris et corruptionibus quæ fiunt in virga et circa præputium propter coitum cum meretrice, vel fœda, vel ab alia causa ;* Venise, 1502.

racelse ; mais on fit un tel abus du gaiac que son emploi devint plus désastreux que la maladie elle-même.

Légistes.

Pétrarque se montra grand ennemi des médecins et surtout des légistes, dont il abandonna les écoles parce que, dit-il, « l'iniquité « des hommes a gâté l'usage de la jurisprudence. Je ne pouvais « souffrir d'apprendre une science dont je ne voulais pas faire un « emploi infâme, et, quand bien même j'aurais voulu me conduire « avec honnêteté, je l'aurais pu difficilement, car mon honnêteté « eût été taxée d'ignorance (1). » Il attaque souvent les astuces des gens de loi, leur style dur et barbare ; cependant il eut pour ami Jean d'Andrea, Bolonais ou Florentin, le plus grand canoniste de son temps, dont les deux filles, Novella et Bettina, professèrent elles-mêmes le droit canon. Paul de Liazari, élève de Jean d'Andrea, forma Jean de Legnano, devenu si célèbre qu'à sa mort les boutiques furent fermées en signe de deuil.

André d'Isernia fut surnommé l'Évangéliste du droit féodal, et le roi Robert l'emmena avec lui pour soutenir à la cour d'Avignon les droits qu'il avait au trône de Naples. En racontant que Frédéric II avait imposé certaines taxes nouvelles sans en attribuer un tiers à l'Église, il ajoute que l'âme de ce prince *requiescit in pice, et non in pace*. Il fut tué par un officier allemand, contre lequel il avait opiné dans une cause féodale.

Nous placerons aussi parmi les hommes de science Dante Alighieri, qui sut tout ce que l'on connaissait de son temps, et pressentit quelques-unes des découvertes ultérieures. Il indiqua clairement les antipodes et le centre de gravité de la terre (2) ; il fit des

(1) *Ep. ad posteros.*

(2) On sait qu'Aristote y fait aussi allusion ; le chroniqueur Rolandino dit, liv. XIII, ch. 9 : *Tunc visa est gens Lombardorum, tota prompta ad locum concurrere ubi creditur Ecelinus, non aliter quam ad punctum terræ medium, quod philosophi centrum dicunt, ponderosa cuncta tendere naturaliter elaborant.*

Les antipodes sont clairement indiqués par Pétrarque :

Nella stagion che il ciel rapido inchina
Verso occidente, e che il dì nostro vola
A gente che di là forse l' aspetta.

Dans le moment où, tournant sur le pôle,
Le ciel rapide incline à l'occident,
Où notre jour vers d'autres gens s'envole,
Bien par delà, dont le regard l'attend.
(*Canz.* V.)

Quando la sera sccacia il chiaro giorno
E le tenebre nostre altrui fan alba.

observations pleines de finesse sur le vol des oiseaux, le scintillement des étoiles, l'arc-en-ciel et les vapeurs qui se forment dans la combustion (1). Avant Newton, il assigna à la lune la cause du flux et du reflux (2); avant Galilée, la maturation des fruits à la lumière, qui en fait évaporer l'oxygène (3); avant Linné et avant tout autre, il déduisit des organes sexuels la classification des végétaux (4), affirma que toutes les plantes, même les plantes cryptogames et microscopiques, naissent de semence (5), que les fleurs ouvrent à la lumière leurs pétales, découvrent leurs étamines et leurs pistils pour féconder leurs germes (6), et que les sucs nutri-

Lorsque le soir chasse le jour qui luit,
Et que fait l'aube à d'autres notre nuit.
(*Sestin.* I.)

(1) *Enf.*, XIII, 40; XXIII, 23. — *Purg.*, II, 14; XV, 16. — *Par.*, II, 8; XII, 10, et ailleurs.

(2) *E come il volger del ciel della luna*
Copre e discopre i lidi senza posa.

De même en se mouvant que le ciel de la lune,
Sans trêve, par les flots fait couvrir, découvrir
Le rivage des mers...
(*Parad.*, XVI.)

(3) *Guarda al calor del sol che si fa vino*
Giunto all' umor che dalla vite cola.

Vois, lorsqu'elle s'unit, en la vigne fertile,
Au fluide léger que son rameau distille,
Si ne devient pas vin la chaleur du soleil.
(*Purg.*, XXV.)

(4) *Ch'ogni erba si conosce per lo seme.*

Sans peine on reconnaît toute herbe à la semence.
(*Purg.*, XVI.)

(5) *Quando alcuna pianta*
Senza seme PALESE *vi s' appiglia.*

Ne te doit étonner que parfois une plante
Vienne à surgir du sol sans semence *apparente.*
(*Purg.*, XXVIII.)

(6) *Quali i fioretti, dal notturno gelo*
Chinati e chiusi, poi che 'l sol gl' imbianca,
Si DRIZZAN *tutti* APERTI *in loro stelo.*

Comme au froid de la nuit et s'incline et se ferme
La délicate fleur pour se *rouvrir* soudain,
Se *dressant* sur sa tige aux rayons du matin...
(*Enf.*, II.)

tifs circulent dans les plantes (1); avant Leibnitz, il signala le principe de la raison suffisante (2); avant Bacon, il indiqua l'expérience comme la *source d'où dérivent nos arts humains* (3); il fait même allusion à l'attraction universelle (4).

Les commentateurs s'émerveillent de ce que Dante connut les constellations des pieds du Centaure et de la Croix du Sud (5); les

(1) *Come d' un tizzo verde ch' arso sia*
Dall' un de' capi, che dall' altro geme
E cigola per vento che va via...

Comme le tison vert qui d'un bout se consume,
Tandis que hors du feu l'autre extrémité fume,
Et se vide de l'air qui sort en gémissant.
(*Enf.*, XIII.)

(2) *Intra due cibi distanti e moventi*
D' un modo, prima si morria di fame
Che liber uom l' un si recasse a denti.

Un homme entre deux mets également distants,
Et pour son appétit également tentants,
Se laissera mourir de faim en même place
Avant que sur l'un d'eux il ne la satisfasse.
(*Parad.*, IV.)

(3) *Da questa istanzia può deliberarte*
Esperienza, se giammai la provi,
Ch'esser suol fonte a rivi di vostr' arte.

Le problème sera, lorsque tu le voudras,
Par toi-même éclairci, grâce à l'expérience,
D'où découle surtout votre humaine science.
(*Parad.*, II.)

(4) *Questi ordini di su tutti rimirano,*
E di giù vincon sì, che verso Dio
Tutti tirati sono e tutti tirano.

Tous ces ordres divers, tendant vers le milieu,
En même temps qu'en haut ils contemplent, admirent,
Agissent en dessous, tellement que vers Dieu
Tous étant attirés, tous de même ils attirent.
(*Parad.*, XXVIII.)

(5) *Io mi volsi a man destra, e posi mente*
All' altro polo, et vidi quattro stelle
Non viste mai fuor ch'alla prima gente...
O settentrional vedovo sito,
Poichè privato se' di mirar quelle!

Alors vers l'autre pôle, à droite me tournant,
J'y fixai mon regard, et j'y vis quatre étoiles....

éditeurs milanais des classiques le supposent ou prophète, ou sorcier, ou ami de Marco Polo; néanmoins les fréquents voyages des marchands italiens au détroit de Bab-el-Mandeb et leur connaissance particulière des planisphères arabes enlèvent tout merveilleux à ces notions astronomiques. Selon la géographie de Dante, avant que Lucifer fût tombé du ciel et emprisonné au *point* de la terre *vers lequel sont attirés tous les corps pesants*, l'hémisphère boréal se trouvait sous l'eau, et un grand continent existait dans l'hémisphère austral opposé au nôtre. Là vécurent Adam et Ève, les premiers humains qui virent les *quatre étoiles* dont est *privée et veuve la partie septentrionale* du monde. Une grande catastrophe ayant changé la face de notre globe, il surgit dans notre hémisphère une *grande sèche*, c'est-à-dire un continent dont Jérusalem est le centre, tandis qu'aux antipodes la masse aride s'engloutissait et se faisait *un voile de la mer par épouvante* de Lucifer; un cône de soulèvement forme la montagne du purgatoire, sur la cime de laquelle s'étend le paradis terrestre.

Nous l'avons dit, Dante fait un tel abus, et si mal à propos, de sa science astronomique que, lors même qu'il ne tombe pas dans l'erreur, il oblige le lecteur à des raisonnements interminables pour saisir le sens des phrases par lesquelles il entend désigner les jours et les heures des aventures dont il parle.

Mais avait-il foi dans l'astrologie, comme le veulent ses commentateurs?

Dante, en cela, s'écartait du *maître de ceux qui savent*, dont l'opinion est que la vie active ne convient pas à la perfection des êtres célestes, et se rapprochait de Platon, avec lequel il croyait que les intelligences ou vulgairement les anges sont destinés nonseulement à la vie contemplative, mais encore à une existence active. Il en fait donc les moteurs et les régulateurs des sphères, non toutefois par voie du mouvement, mais de pur entendement (*Voi che intendendo il terzo ciel movete*). Ces astres deviennent ainsi à ses yeux autant d'intelligences qui exécutent les décrets de la Providence, sous l'impulsion de l'amour (*L'amor che move il sole e l'altre stelle*), qui pénètre dans tout l'univers, et resplendit plus ou moins selon les lieux. Cet amour, en imprimant au ciel empiré une impulsion circulaire, propage son mouvement de sphère en sphère jusqu'au globe de la terre. C'est ce mouvement réglé inva-

Nul autre jusqu'ici que les premiers humains
Onc ne les vit... O toi, boréal hémisphère,
Tu restes triste et veuf, privé de leur lumière!
(*Purg.*, I.)

riablement qui dispense aux mortels, à des degrés différents, les vertus divines dont les étoiles sont douées par la volonté d'en haut; mais cette influence n'entraîne pas nécessité, sans quoi il n'y aurait ni mérite ni démérite (*Se così fosse in voi fora distrutto*, etc.); les astres ne font que déterminer les premiers mouvements, qui sont dirigés par l'éducation, la raison, le libre arbitre et même les hasards, selon que la nature trouve la fortune contraire ou favorable.

Le poëte n'accorde donc aux astres rien de plus qu'une influence sur les tempéraments ou sur la puissance végétative, dont l'union avec les deux facultés sensitive et rationnelle, dit-il dans le *Convivio*, forme et compose l'âme de l'homme. Il énonce plus clairement, dans le *de Vulgari Eloquio*, que l'homme est végétable, sensitif et raisonnable. En tant que végétable, il tend à sa propre conservation; en tant que sensitif, aux plaisirs; en tant que raisonnable, à la vertu. Il doit, en conséquence, être dirigé de manière à acquérir l'habitude de faire le bien et d'empêcher le mal, sous les trois rapports signalés.

L'opinion que les planètes influaient sur les tempéraments a été professée par des hommes graves et instruits; elle n'a pas même encore perdu tout crédit. Nous ne sachions pas que personne nie que l'homme est poussé ou retenu, dans beaucoup de ses actions, par son tempérament. Lors donc que Dante se félicite d'être redevable à la constellation des Gémeaux de tout son esprit, quel qu'il soit, il entend seulement l'influence que cette constellation eut sur sa naissance, dans la conformation des organes, qui, par des voies mystérieuses où l'intelligence humaine ne pourra jamais porter la lumière, modifient la pensée et la volonté. Lorsqu'il fait dire à Brunetto Latini que, s'il suit son étoile, il ne peut manquer d'arriver glorieusement au port (1), il se conforme aux habitudes de son maître, adonné à l'astrologie et qui, dit-on, avait tiré l'horoscope de Dante. Lorsqu'il dit encore, dans le chant XXVI de l'*Enfer* : *Si le bien m'est provenu d'une étoile amie ou d'une source meilleure*, il annonce suffisamment, par cette forme dubitative, combien il était éloigné d'attribuer une importance absolue aux étoiles, opinion qui aurait été en désaccord avec ses doctrines théologiques, philosophiques et poétiques (2).

On ne nous fera pas sans doute un crime de nous être arrêté

(1) *Enfer*, XV.

(2) Cecco d'Ascoli cite dans l'*Acerba*, liv. III, ch. 10, une lettre qui lui fut adressée par Dante contre l'influence des planètes.

sur les doctrines des grands génies, dont les erreurs même peuvent servir à l'instruction.

CHAPITRE XXX.

HISTOIRE.

On peut dire qu'il n'existe pas de pays en Italie qui n'ait ses chroniques ; nous les avons indiquées en y puisant. Les meilleures sont celles de Florence pour le bon sens et la finesse naïve.

Ricordano Malaspini recueillit tout ce qu'il trouva *dans les histoires des anciens livres de maîtres en doctrine,* car alors les choses étaient synonymes de vérité ; il y ajouta les événements dont il fut témoin jusqu'en 1280.

Malaspini fut continué jusqu'en 1312 par Dino Compagni, qui se proposa « d'écrire la vérité des choses certaines qu'il vit et en« tendit. Pour celles qu'il ne vit pas clairement, il se proposa « de les écrire selon qu'il les ouïrait rapporter, et, comme beau« coup de chroniqueurs, par suite de leurs volontés corrompues, « passent certaines choses sous silence et altèrent la vérité, il « résolut d'écrire selon la plus commune renommée. » Règles singulières de la *crédibilité,* et d'où nous pouvons conclure que la véritable histoire n'était pas née encore, l'histoire, dont la moindre tâche est de raconter des faits.

Dino, souvent appelé aux magistratures par ses citoyens, s'employait à leur persuader de vivre en paix. « Me trouvant dans ledit conseil, animé du désir de voir l'union et la paix entre les citoyens, je dis avant que l'on se séparât : *Messieurs, pourquoi voulez-vous troubler et pousser à sa ruine une aussi bonne ville? Contre qui voulez-vous combattre? contre vos frères? Quel serait le fruit de votre victoire? des larmes.* Ils répondirent que leur réunion n'avait d'autre but que d'apaiser le désordre et de maintenir la paix.

« Après avoir entendu cela, je m'approchai de Lapo de Guazza Ulivieri, bon et loyal bourgeois, et nous allâmes ensemble à l'assemblée des prieurs, où nous conduisîmes plusieurs de ceux qui avaient assisté audit conseil ; là, nous posant comme médiateurs entre eux et les prieurs, nous parvînmes, par des paroles de douceur, à calmer la Seigneurie. Messire Palmieri Altoviti, qui était un des seigneurs, les reprit avec force, mais sans

menaces. On leur répondit que cette réunion n'aurait pas d'autre suite, et que, s'il était venu quelques gens de pied à leur requête, on devait les laisser aller sans leur faire aucune offense; les prieurs commandèrent qu'il en fût ainsi. »

Ailleurs il s'exprime en ces termes : « Les choses étant en cet état (lors de la venue de Charles de Valois), un saint et honnête penser me vint à moi Dino; je me dis : *Ce seigneur viendra et trouvera tous les citoyens divisés, et de là naîtra un grand scandale.* Je songeai donc, en raison de l'office que je tenais et pour la bonne volonté que je sentais chez mes collègues, à réunir un grand nombre de bons citoyens dans l'église de Saint-Jean; ainsi fut fait, et tous ceux qui étaient en fonctions s'y trouvèrent. Lorsque le moment me parut propice, je dis : *Chers et vaillants citoyens, qui tous avez reçu également le baptême à ces fonts sacrés, la raison vous force et vous oblige de vous aimer comme des frères chéris; vous le devez encore, parce que vous possédez la plus noble cité du monde. Il est né entre vous quelque irritation par rivalité de fonctions; or, comme vous le savez, mes collègues et moi nous vous avons promis par serment de les partager. Ce seigneur arrive, et il convient de lui faire honneur. Répudiez vos haines, et faites la paix entre vous, afin qu'il ne vous trouve pas divisés. Mettez en oubli toutes les offenses et les intentions mauvaises qui ont existé jusqu'ici entre vous; qu'elles soient pardonnées et effacées par amour pour votre cité et pour son bien. Et, sur ces fonts sacrés où vous avez reçu le saint baptême, jurez-vous l'un à l'autre bonne et parfaite paix, afin que le Seigneur qui arrive vous trouve tous unis.* A ces mots, tous se réconcilièrent, ce qu'ils firent en touchant le livre corporellement, et en se jurant de maintenir bonne paix, de conserver les honneurs et la juridiction de la cité; après cela, nous quittâmes ce lieu.

« Les mauvais citoyens, qui, par attendrissement, avaient versé des larmes et baisé le livre ou s'étaient montrés les plus chaleureux, furent les plus animés à la destruction de la cité. Je tairai leur nom par honnêteté.

« Ceux qui nourrissaient de mauvais desseins dirent que la paix charitable avait été inventée par ruse; mais, s'il y eut la moindre fraude dans les paroles, c'est à moi d'en porter la peine, bien qu'on ne doive pas encourir de reproches pour une bonne intention. J'ai versé bien des larmes au sujet de ce serment, en songeant combien d'âmes il aura damnées pour leur malice. »

Ce zèle dont il était animé pour la paix donne parfois de la véhémence à son style. « Levez-vous, s'écrie-t-il, mauvais citoyens,

pleins de scandales; prenez le fer et le feu dans vos mains, et faites voir votre malice; manifestez vos iniques volontés et vos détestables desseins; donnez-vous libre carrière; allez mettre en ruine les beautés de votre cité; versez le sang de vos frères; dépouillez-vous de tout sentiment de foi et d'amour; que l'un refuse à l'autre service et assistance. Semez vos mensonges, qui rempliront les greniers de vos fils. Faites comme Sylla dans la ville de Rome, mais n'oubliez pas qu'il suffit de quelques jours à Marius pour venger tous les maux qu'il avait causés en dix ans. Croyez-vous que la justice de Dieu n'existe plus? celle du monde, du moins, est là pour rendre un pour un. Voyez si vos ancêtres eurent à s'applaudir de leurs discordes; faites trafic des honneurs qu'ils prenaient la peine d'acquérir; ne tardez pas, malheureux, car on consume plus en un jour de guerre qu'on ne gagne en plusieurs années de paix, et il ne faut qu'une petite étincelle pour causer la destruction d'un grand royaume. »

Son travail, auquel président ces nobles sentiments, porte le sceau d'un jugement droit et d'une grande probité. Il est surprenant qu'il n'ait point été connu des Villani, ses contemporains, et qu'il soit resté ignoré presque jusqu'à Muratori.

Jean Villani, marchand florentin, promu aux premiers postes de la république, fit le voyage de Rome pour le jubilé de 1300; frappé d'étonnement à la vue de tant de monuments, séduit par la lecture de Salluste, de Tite-Live, de Valère-Maxime, de Paul Orose, de Virgile, de Lucain *et autres maîtres en histoire*, il conçut l'idée d'écrire les événements de sa patrie. Il se mit donc à l'œuvre *pour donner mémoire et exemple à ceux à venir, en l'honneur de Dieu et du bienheureux saint Jean, et pour la gloire de la ville de Florence.* Il a composé douze livres, dans lesquels il admet, sans discernement, les fables anciennes, et copie même de longs passages de Malaspini; mais, lorsqu'il arrive à son époque, il expose les faits d'une manière très-instructive, et s'étend au delà des limites de sa patrie. Étranger à toute prétention littéraire, aux règles de la grammaire, « la liaison des mots est chez lui simple et naturelle; rien de superflu, aucun remplissage, rien de forcé ni de superficiel; on y découvre néanmoins cette simplicité, cette grâce, cette beauté qui nous charment dans le joli visage non fardé d'une noble dame ou d'une jeune personne (1). » Comme il était marchand, il prend intérêt aux choses positives, négligées par les contemporains des autres pays qui du reste, n'ont de valeur

(1) SALVIATI.

qu'autant qu'ils nous transmettent leurs impressions personnelles. Villani procède avec exactitude et intelligence; il examine, il compare, il juge, et à la gravité des anciens, qu'il ne connaissait pas seulement de nom, il unit la science de la vie, qualités qui auraient pu valoir à l'Italie une histoire originale s'il ne s'était pas contenté d'imiter. Tout positif qu'il est, il n'en croit pas moins aux prodiges et à l'astrologie, faiblesse qu'on lui pardonne facilement. Il incline vers le parti guelfe sans le dissimuler; mais il exprime avec franchise des sentiments sincères, et s'échauffe lorsqu'il parle de la patrie; son récit est toujours clair, souvent affectueux et parfois pittoresque.

Victime de la peste de 1348, il fut continué par son frère Matthieu, qui peint avec de vives couleurs les événements et les mœurs, inspire du respect et de l'amour. Il connaît le cœur humain et les détours de la politique, s'indigne contre le vice et se montre chaud partisan de la liberté; le sentiment religieux ne l'empêche pas de révéler les écarts des papes.

Moissonné par la peste de 1362, il eut pour continuateur Philippe, son fils, dont la chronique, déjà connue par les fragments que nous avons cités, va jusqu'en 1365. Homme d'étude et commentateur de Dante dans une chaire publique, il écrit avec plus d'art que son père et son oncle, et s'efforce d'introduire l'unité dans tous ses récits. Il a laissé, en outre, les *Vies des Florentins illustres*.

Marchione de Coppo Stefani continua aussi, jusqu'en 1385, l'Histoire des Villani. Les *Commentaires* de Neri de Gino Capponi, qui vont jusqu'à la paix de Lodi, ont de la vigueur et de la clarté, comme il convenait à l'ouvrage d'un homme de guerre et d'affaires. Philippe de Cino Rinuccini laissa des *Souvenirs historiques*, de 1282 à 1460; ils furent continués jusqu'en 1506 par ses fils Alamanno et Neri. Il était d'usage parmi les Florentins de tenir certains livres appelés *prioristes*, du nom des prieurs qu'ils y inscrivaient, et dans lesquels ils enregistraient aussi les principaux événements de leurs pays, ou même ceux des pays étrangers.

Albertin Mussato, magistrat de Padoue, écrivit en latin seize 1261-1329.
livres d'*Histoire Auguste* sur les faits de Henri VII; dans huit autres livres, les événements jusqu'en 1317; puis dans trois livres en vers, le siége de Padoue par Cane de la Scala; enfin, les dissensions qui soumirent cette ville aux seigneurs de Vérone. Cet auteur, dans l'*Achille* et l'*Ezzelin*, nous offre le premier exemple de tragédies modernes. Les deux Cortusi, qui le continuèrent, lui sont de beaucoup inférieurs; mais Félix Osio fait un bizarre

commentaire de chaque ligne de Mussato, en montrant qu'il a imité Symmaque, Macrobe, Sidonius, Lactance, de manière que seize lignes de l'original lui en fournissent quatre-vingt-six de notes. Quiconque se condamne à l'ennui de les lire conclut, premièrement, que les auteurs de la basse latinité étaient plus étudiés que Tite-Live et Cicéron; secondement, que l'on commençait à soigner le style. En effet, Mussato, Jean de Cermenate, notaire milanais, et le Vicentin Ferreto travaillèrent à dégager de la fange la langue latine; toutefois, bien qu'ils étouffassent l'originalité dans ce pénible travail d'imitation, ils méritent notre gratitude.

Le passage des idées religieuses aux idées commerciales est marqué par Marin Sanuto (Torsello), qui fit cinq fois le voyage de l'Orient, visita l'Arménie, l'Égypte, Chypre, Rhodes, et se rendit familières, par la pratique, la géographie, les choses de mer et
1321. de la guerre; joignant un sentiment élevé aux connaissances politiques et militaires, il écrivit les *Secreta fidelium crucis*, qui sont le premier livre d'économie. Il le divise en trois parties, en l'honneur de la Trinité, et parce que les moyens les plus efficaces de recouvrer la santé sont au nombre de trois : le sirop préparatoire, le remède opportun et le régime. Dans les conseils qu'il donne pour une croisade, il n'est plus déterminé par l'enthousiasme religieux, mais par les calculs du marchand; dès lors, aux textes qui recommandent au bon chrétien de délivrer Jérusalem, il ajoute la liste des épiceries qui viennent par la voie de la terre sainte, le prix d'achat et les frais de transport. La voie la meilleure, à son avis, est celle d'Égypte, et dix galères peuvent suffire pour bloquer, ce pays; il calcule tout, le nombre des hommes, la nature et la quantité des vivres, l'argent nécessaire, mais toujours dans l'intention d'agrandir Venise, dont les marins lui paraissent les seuls capables de guider les navires au milieu des bas canaux du Nil. Une fois l'Égypte fermée, l'islamisme, dit-il, sera frappé au cœur.

Il voudrait que l'armée de débarquement comptât quinze cents fantassins et trois cents chevaux, et que Venise fournît toute la flotte; il désigne la forme et la structure des galères de combat, sans oublier les navires de transport, dont quelques-uns doivent être pontés. Il décrit minutieusement les balistes, qu'il appelle machines communes et de longue portée, dont il donne les dimensions; en outre, il fait observer que la justesse du tir dépend en grande partie de la sphéricité de la pierre et de son rapport exact avec le contre-poids et les dimensions de la machine, c'est-à-dire avec le calibre de ces anciens instruments. Il fait les mêmes

observations sur les arbalètes à long jet, ce qui doit surtout préoccuper le général de l'armée des croisés. Ailleurs il donne des préceptes sur les campements, qu'il emprunte à Végèce et à César. Selon son âge, il fait preuve de connaissances pratiques dans l'art des fortifications, dont il offre un essai dans une parabole gracieuse.

« Si Votre Sainteté (dit-il au pape) désire connaître combien coûterait l'expédition, et quels moyens il faut employer avec les Tartares, je réponds que cette dépense, dans trois ans, s'élèverait à vingt et une fois 100,000 florins, le florin calculé à deux gros de Venise, c'est-à-dire à 700,000 florins par an, terme moyen, pour la solde, les munitions, et pour se maintenir en bonne intelligence avec les Tartares; les vaisseaux, l'armement, les campements, la remonte des chevaux coûteraient 300,000 florins en trois ans : en tout, 700,000 florins chaque année (1). »

Ces indications aident à connaître les valeurs d'alors. Admettons que l'homme à cheval coûte trois fois plus que le fantassin; si une armée de quinze mille fantassins et de trois cents chevaux entraîne une dépense de 600,000 florins par an, une armée de dix mille hommes à pied et de mille quatre cents cavaliers doit en coûter 535,849; ajoutons 300,000 florins pour les premiers frais de l'expédition, et nous aurons 835,849 florins. Sanuto calcule le florin à deux gros de Venise; cette expédition devait donc coûter 1,671,789 sous de gros. Le sou était la vingt-quatrième partie de la livre, et la livre valait dix ducats, qui devaient alors équivaloir à 17 francs d'aujourd'hui. Ainsi, cette armée devait coûter 14,210,282 francs, c'est-à-dire chaque homme 1,000 francs par an.

On peut vérifier cette estimation en la comparant aux valeurs fixes des comestibles, et Sanuto nous en fournit le moyen, en disant : « La livre de biscuit coûte quatre deniers et un tiers; or, comme la ration journalière d'un homme est une livre et demie, elle coûtera six deniers et demi; quarante-cinq livres consommées par un homme en trente jours coûteront seize sous et trois deniers, petite monnaie; en douze mois, cinq cent quarante livres de biscuit coûteront six sous de gros, un gros et quatre petits deniers. » Cette dernière somme représentait donc alors cinq cent quarante livres de pain, et 1,671,790 sous devaient en représenter 149,218,334. Cette quantité équivalait à 17,277,145 livres métriques. Combien vaudrait aujourd'hui la livre métrique de ce pain, c'est ce que nous ne pouvons dire avec certitude, parce que nous ignorons quelle était la qualité de pain que les Vénitiens

(1) *Liber secretorum fidelium crucis*, t. II, part. I, ch. I.

donnaient à leurs marins ; mais, en supposant qu'on payât 20 centimes la livre métrique, cette quantité coûterait 14,235,409 francs. Les résultats de ces calculs sont identiques, au point que l'un sert de preuve à l'autre.

Sanuto nous aiderait encore à faire le même calcul sur le vin, les viandes salées, les légumes, etc ; mais le peu de stabilité dans les valeurs de ces matières et l'incertitude sur les mesures anciennes rendraient cette évaluation tout à fait hypothétique. Néanmoins du total des comptes il résulte que, pour nourrir un homme avec du pain, du vin, de la viande salée, des fèves et du fromage, il fallait par an 12 sous de gros, c'est-à-dire 102 francs. Le calcul a été fait par Michaud.

A cette époque commence une nouvelle source historique, fournie par les rapports des ambassadeurs vénitiens qui, dès 1296, étaient obligés de les faire au chef du pouvoir ; en 1425 il fut établi qu'ils les écriraient (1). Ces rapports étaient conservés dans les archives publiques, d'où, illégalement peut-être, on en tirait des copies, que l'on trouve aujourd'hui en grand nombre dans des archives privées ; ils sont très-importants par les faits qu'ils mentionnent avec étendue, et parce que les ambassadeurs avaient l'avantage de connaître les grands de près.

L'art de la critique renaissait alors, et Pétrarque fut un des premiers, quoiqu'il se trompe quelquefois (2) ; il restitua quelques ouvrages à leurs véritables auteurs, et démontra la fausseté d'un diplôme que lui envoya Charles IV, diplôme par lequel Jules César et Néron auraient affranchi l'Autriche de la dépendance impériale (3). Il se plaint de ce que les Romains ignorent leur propre histoire, et détruisent, pour un misérable lucre, les précieux restes épargnés par les barbares (4) ; il louait de les avoir restaurés Nicolas Rienzi, qui avait puisé dans leur étude son admiration pour l'ancienne constitution romaine (5). Pastrengo recueillit aussi des antiquités et copia des inscriptions ; Nicolas Nicoli possédait une série de médailles dont il se servit pour vérifier l'orthographe de certains mots.

(1) *Referant suas legationes in illis conciliis, in quibus electi fuerunt* (1296). — *In scriptis relationes facere teneantur* (1425).

(2) *Senil.*, XV, 5.

(3) *Famil.*, IV, 9 ; II, 4.

(4) *Famil.*, VI, 6. *Hort. ad Nicol. Laurent.*

(5) Voici ce que dit de Rienzi son chroniqueur : « Il fut, dès sa jeunesse, nourri du lait de l'éloquence, bon grammairien, meilleur rhéteur, excellent écrivain. Ah ! combien c'était un lecteur expéditif ! il avait souvent en main Tite-Live, Sénèque, Tullius et Valère-Maxime, et prenait grand plaisir à raconter

Les anciens avaient déjà reconnu que les inscriptions pouvaient venir en aide à l'histoire. Pizzacoli, dit Ciriaque d'Ancône, chargé par Nicolas V d'en faire recueil, parcourut l'Italie, la Grèce, la Hongrie et les pays du Levant où les Turcs n'avaient pas encore pénétré, et copia toutes celles qu'il trouva (1). Frère Joconde de Vérone en recueillit aussi un grand nombre, mais sans les publier. On conserve en manuscrit, à Reggio, le recueil de Michel Ferravino. Nicolas Peretto, évêque de Manfredonia, s'occupa d'un travail semblable, et d'autres réunirent celles de provinces particulières. Jérôme Bologni fut le premier qui joignit aux monuments découverts des explications et des commentaires; ainsi l'histoire se présenta désormais appuyée sur l'érudition. Biondo Flavio, secrétaire d'Eugène IV, emprunta les témoignages de l'archéologie pour répandre la lumière sur les édifices, le gouvernement, les lois, les cérémonies, la discipline militaire de Rome (2); puis il décrivit, dans l'*Italia illustrata*, les quatorze régions de la Péninsule, ouvrage rempli d'erreurs sans doute, mais qu'il n'était guère possible d'éviter. On en rencontre moins dans l'ouvrage de Bernardo Rucellai (3), ami généreux des gens de lettres, qui dépensa trente-sept mille florins aux fêtes de son mariage avec une fille de Pierre de Médicis. C'était dans sa magnifique habitation que se réunissait l'Académie platonique, à laquelle les *jardins Rucellai* durent leur célébrité.

Le Florentin Dominique Fiocchi écrivit sur les magistratures romaines. Pomponio Leto, bâtard de San Severino, était touché jusqu'aux larmes à la vue des anciens monuments; il en chercha jusque sur les rives du Tanaïs, et il songeait même à visiter les Indes lorsqu'il fut détourné de ce projet par les hommes éclairés qu'il avait pour collègues dans l'Académie romaine, dont il était président. Sa maison ayant été dévastée dans une émeute, sous le pontificat de Sixte IV, il s'en alla, *en camisole, en pantoufles et la canne à la main, se plaindre aux supérieurs* (4); il fut largement indemnisé par ses amis, qui lui fournirent à l'envi tout se dont il avait besoin. Son admiration pour l'antiquité lui faisait paraître

1425-97.

1484.

les magnificences de Jules César. Tout le jour il se mirait dans les sculptures de marbre qui gisent à l'entour de Rome. Il n'y avait que lui pour savoir lire les anciennes épitaphes, traduire toutes ces inscriptions anciennes et interpréter sur-le-champ ces représentations en marbre. »

(1) Elles furent publiées en 1654 par Charles Moroni, et Tiraboschi en rend compte au long dans son tome VII, page 292.

(2) *Romæ instauratæ libri tres. — Romæ triumphantis libri IX.*

(3) *De urbe Roma.*

(4) INFESSURA.

sauvages les habitudes et les croyances de son temps, à tel point qu'il fut accusé d'impiété.

On peut juger, du reste, combien la critique était encore dans l'enfance par le fait du frère Annio de Viterbe. En l'année 1498, il gratifia le monde savant d'histoires originales très-anciennes (1), propres à éclairer l'origine des peuples ; c'étaient des fragments du Chaldéen Bérose, de Fabius Pictor, de Myrsille de Lesbos, de Sempronius, d'Archiloque, de Caton, de Métasthène, de Marcétus et de beaucoup d'autres. La joie fut immense parmi les érudits, on porta aux nues le nom d'Annio, et les doctes ornèrent à l'envi leurs écrits des précieuses découvertes du moine. Cet engouement nuisit, par malheur, à toutes les histoires municipales ou générales écrites vers cette époque, à cause du mélange de tant de faussetés avec si peu de vérités. Ces fragments, en effet, n'étaient qu'une fiction, soit qu'elle émanât du religieux, soit qu'il eût été lui-même abusé par quelqu'un de ceux qui spéculaient alors sur la manie des antiquités.

Une fois les modèles classiques connus, le crédit et le nombre des chroniques diminua ; ainsi se perdirent des renseignements parfois frivoles, toujours décousus, mais intéressants comme révélation du temps et du sentiment populaire. Le goût, devenu plus délicat, voulait que l'histoire eût aussi sa beauté ; pour le satisfaire, on l'écrivit souvent en latin et quelquefois en langue vulgaire. Au premier rang est Æneas Sylvius Piccolomini, de Sienne, qui raconta les événements de l'Italie à partir de l'année
1464 de sa naissance jusqu'à la fin de son pontificat. Son ouvrage fut imprimé cent vingt ans après sa mort, sous le nom de Jean Gobellini, son secrétaire ; on y trouve une éloquence vigoureuse et une étude attentive des caractères et des mœurs. Un long séjour en Allemagne lui permit de raconter les faits de la Bohême et ceux de Frédéric III, sous le titre d'Histoire d'Autriche ; en outre, il composa la cosmographie ou description de l'Europe et de l'Asie Mineure, ainsi que d'autres ouvrages dont nous avons déjà parlé.

Son histoire fut continuée, jusqu'en 1469, par Jacob des Amanati, Florentin, à qui le pape donna son propre nom de famille, l'évêché de Pavie et le chapeau de cardinal.

Pendant son séjour à Rome en qualité de secrétaire apostolique, Léonard Bruno d'Arezzo, témoin des misérables agitations de cette époque, les consigna dans un ouvrage ; s'étant aperçu, au concile de Constance, que le parti papal perdait du terrain, il

(1) *Antiquitatum variarum libri XVII*

se réfugia à Florence, où il fut nommé chancelier, et il publia l'histoire de cette république jusqu'en 1404. C'est un écrivain soigné, mais qui recherche trop la période; il fut invité par les princes et visité par les étrangers; il a laissé quelques traductions du grec, plusieurs vies et des lettres fort importantes pour l'histoire littéraire de son temps.

Jean Cavalcanti raconta les événements de la Toscane depuis 1420 jusqu'à 1452, sans avoir ni la naïveté du quatorzième siècle, ni la pureté méditée du seizième. Pédant, quoique Toscan, il gâte la langue charmante de son pays par des mots formés à la manière latine, par des adjectifs étudiés, une phrase contournée, des harangues de sa façon et, au milieu de tout cela, des locutions vulgaires débitées d'un ton professoral; il dit *latin* pour *italien*, *quirites* pour *citoyens*, et c'est avec des jeux de mots qu'il décrit les horreurs de la prise de Brescia. Guelfe de conviction, Cosme de Médicis fut son idole. Machiavel l'a mis à contribution sans le nommer (1).

L'histoire de Florence a été écrite aussi par Poggio et, entre autres, par Barthélemy de la Scala, dont la mort interrompit les travaux à la descente de Charles VIII en Italie. La conjuration des Pazzi par Ange Politien, élégant épisode, est un tribut dont il paya la protection que lui avaient accordée les Médicis. Vespasien des Bisticci, libraire fort érudit, laissa les vies de plusieurs de ses contemporains, bonnes pour les faits, mais d'un style négligé.

Le premier qui traita l'histoire de Venise fut André Dandolo, 1318.
narrateur sec, sans critique à l'égard du passé, assez impartial pour les choses modernes et riche de documents. Marc-Antoine Coccio, dit le Sabellico, écrivit aussi les fastes vénitiens, avec le titre nouveau d'historiographe et de bibliothécaire de Saint-Marc, accompagné d'un traitement annuel de deux cents sequins; mais il ne fit que les griffonner. Bernard Justiniano avait posé de meilleures bases pour étudier les temps primitifs; malheureusement il s'arrête à l'an 809. Daniel Chinazzo de Trévise a laissé, en italien, une description de la guerre contre les Génois.

Indépendamment des continuateurs de Caffaro, Gênes cite encore Bracelli de Sarzane, qui, sans ostentation ni fleurs de rhétorique, retraça en bon latin les faits de 1412 à 1444, et qui fut bien informé comme chancelier de la république.

(1) L'édition qui en a été faite à Florence, en 1838, peut servir de modèle pour la manière d'éclaircir les historiens l'un par l'autre et à l'aide des documents.

Les rois de Naples comptèrent un grand nombre d'historiens
1471. parmi leurs protégés. De ce nombre fut Antoine Beccadelli, dit le Panormitain, poëte lauréat de l'empereur Sigismond, qui recueillit en quatre livres les dits et faits du roi Alphonse. Pandolphe Colennuccio de Pesaro écrivit en italien un résumé de l'histoire
1500. de Naples jusqu'à son temps; il fut étranglé en prison pour avoir voulu livrer sa patrie au duc de Valentinois.

1428. Pierre-Paul Vergerio, l'un des meilleurs écrivains du siècle, traça avec élégance l'histoire des seigneurs de Carrare. Benvenuto de Saint George, appartenant à la famille des comtes de Biandrate, inséra dans l'histoire du Montferrat des documents utiles. Nous avons parlé ailleurs de Platina, historien de Mantoue.

Le premier qui occupa une chaire d'histoire à Milan est Jules-Émile Ferrario de Novare. Après lui, l'augustinien André Biglia fit un récit fidèle et assez élégant des fastes de cette cité, de 1402 à 1431. Pierre-Candide Decembrio, après avoir vécu à la cour de Philippe-Marie, devint un chaud partisan de la liberté milanaise; lorsqu'elle eut succombé, il se rendit à Rome et ailleurs avec l'emploi de secretaire. De retour enfin à Milan, il écrivit les vies de ce même Philippe-Marie, de Sforza, de Nicolas Piccinino et une chronique des Visconti, remplie de détails naïfs à la manière de Suetone. Jean Simonetta, frère de Cicco, célébra les exploits de François Sforza, qu'il avait toujours accompagné; il flatte, mais avec convenance, et se montre toujours clair et élégant. Tristan Calco entreprit d'abord de continuer l'histoire des Visconti, commencee par George Merula; mais, comme il la voyait remplie de fables tirées du magasin d'Annio de Viterbe, il la refit et la poussa jusqu'en 1323; il avait critiqué les sources, et son style était bon. Bernardin Corio, son contemporain, *camérier* de Louis le More, a écrit l'histoire de Milan la plus connue, dans un italien très-douteux; ignorant lorsqu'il parle de choses anciennes, il est exact et riche pour les faits contemporains; il appuie son récit de chartres et de monuments.

La vie de Barthélemy Coleone a été écrite en latin par Antoine de Cornazzano, qui vivait avec d'autres gens de lettres et des artistes dans le château de ce vaillant aventurier; aussi l'a-t-il peint sous des couleurs flatteuses, que dément l'histoire (1). Lodrisio Crivelli et Jean-Antoine Campano, écrivains grossiers,

(1) CORNAZZANO, outre son poeme sur l'art militaire, imprimé plusieurs fois, a laissé la *Vie de François Sforza* et un ouvrage qui traite *de modo regendi, de motu fortunæ, de integritate rei militaris, et qui in re militari imperatores excelluerint.*

mais intéressants, ont également raconté la vie de deux autres capitaines d'aventure, Sforza et Braccio de Montone.

Antoine Bonfini d'Ascoli, qui vécut à la cour de Mathias Corvin et de Ladislas II jusqu'en 1502, a laissé trois décades de l'histoire de Hongrie, bonne source quand tout autre fait défaut. Philippe Bonaccorsi ou Callimaque Esperiente, Toscan, s'enfuit de Rome à la dispersion de l'Académie; après avoir erré longtemps, il s'arrêta en Pologne (1473), où il fut accueilli par un aubergiste et ensuite par le roi Casimir IV. Ce prince l'employa avec l'historien Jean Dlugosz, en qualité d'instituteur de son fils et de son secrétaire particulier, et souvent d'ambassadeur. Il a écrit les Faste du roi Ladislas VI et le récit de la bataille de Varna, où ce monarque perdit la vie.

En France. Jean Froissart se présente dignement après Joinville et Villehardouin. Né à Valenciennes, dans le Hainaut, d'un père peintre d'armoiries, il servit différents princes en qualité de secrétaire, et courut après les aventures et l'instruction; au lieu de faire le roman de son époque, il en traça l'histoire, si romanesque par elle-même. Il redigea, dans un espace de quarante années, ses *Chroniques*, de l'an 1326 à l'an 1400, dans lesquelles il raconte les événements du monde entier, mais surtout ceux de la France, des Pays-Bas et de l'Angleterre. On ne pouvait alors devenir historien, vu la rareté des communications et le manque de publicité, qu'en parcourant le monde pour observer et s'enquérir; c'est à quoi précisément Froissart était porté par la nature de son esprit. Lorsqu'il se présentait à la porte d'un palais ou d'un château, il s'annonçait comme historien, et à ce titre il prenait des informations, s'insinuait dans la confiance, faisait connaissance avec les personnages illustres, cherchait les témoins des faits, et recevait des dons de ceux qui désiraient les flatteries de l'histoire, ou qui en redoutaient la sincérité. S'il devait se trouver avec des dames, soit dans leur boudoir ou à des banquets seigneuriaux, il se munissait d'un roman de sa composition, le *Melindos*, afin de leur en donner lecture.

Froissart. 1333-1400.

Écoutant tout ainsi, il raconte tout sans discernement. Le voyageur qui exagère ses aventures, le chevalier qui glorifie ses prouesses, l'ignorant qui lui débite des fadaises absurdes, sont pour lui des sources également authentiques; souvent il se met lui-même en scène. Chez lui, l'histoire est disséminée dans le monde entier, comme elle l'était encore alors. Il ne s'aperçoit pas de ce monde populaire qui s'avance, et pourtant il le dépeint; il recherche la chevalerie sans se douter qu'elle finit. Il ne raisonne pas, il ne

discute pas ; il conte, mais il conte admirablemeut ; quoiqu'il manifeste l'intention d'être lu par la postérité, on voit qu'il destine plutôt son histoire à charmer les loisirs des seigneurs de son temps. De là cet air de roman qu'il revêt, et qui convient assez à la peinture de cette existence chevaleresque prête à disparaître, de ces guerres, de ces incendies, de ces bandes mercenaires qui vivaient de pillage, comme aussi de ces cours, de ces tournois, de ces galanteries, de ces assauts de magnificence et de loyauté. Il ne s'occupe point de politique, pas même de morale et d'humanité ; le crime ne l'effarouche pas. Il trouve le comte de Foix un *excellent prince*, bien qu'il eût tué un de ses fils ; il raconte avec le plus grand calme les meurtres des Anglais en France, et Duguesclin, qui laisse assassiner don Pèdre en sa présence, ne perd rien dans son estime ; les actions les plus généreuses ne lui causent point de surprise. Comment donc le taxer de contradiction, s'il n'eut point d'opinions ?

Froissart nous fait connaître la manière de vivre des seigneurs en décrivant la cour de ce comte Gaston de Foix à Orthez.

« Gaston de Foix, en ce temps que je fus devers lui, avoit en-
« viron cinquante-neuf ans d'âge. Et vous dis que j'ai en mon
« temps vu moult chevaliers, rois, princes et autres ; mais je n'en
« vis oncques nul qui fust de si beaux membres, de si belle forme,
« ni de si belle taille et viaire bel, sanguin et riant, les yeux vairs
« et amoureux, là où il lui plaisait son regard asseoir. De toutes
« choses il étoit si très-parfait, que on ne le pourroit trop louer...
« Tous les jours il faisoit donner cinq francs en petite monnoie
« pour l'amour de Dieu, et l'aumône à sa porte à toutes gens. Il
« fut large et courtois en dons ; et trop bien savoit prendre où il
« appartenoit, et remettre où il afféroit. Les chiens sur toutes
« bêtes il amoit ; et aux champs, été ou hyver, aux chasses
« volontiers étoit. D'armes et d'amours volontiers se déduisoit,
« et voulait savoir tous les mois que le sien devenoit.... Il
« étoit connoissable et accointable à toutes gens ; doucement
« et amoureusement à eux parloit. Il était bref en ses conseils
« et en ses réponses ; il avoit quatre clercs secrétaires pour es-
« cripre et rescripre lettres... Quand de sa chambre à mie nuit
« venoit pour souper en la salle, devant lui avoit douze torches al-
« lumées, que douze varlets portoient ; et icelles douze torches
« étoient tenues devant la table, qui donnoient grande clarté en
« la salle ; laquelle salle étoit pleine de chevaliers et de écuyers ;
« et toujours étoient à foison tables dressées pour souper, qui souper
« vouloit... Il prenoit en toutes ménestrandies grand ébattement,

« car bien si connoissoit. Il faisoit devant lui ses clercs volontiers « chanter chansons, rondeaux et virelais. Il séoit à table deux « heures environ, et aussi il véoit volontiers étranges entremets, et « iceux vus tantôt les faisoit envoyer par les tables des cheva- « liers et des écuyers.... On véoit en la salle et ès chambres et en « la cour chevaliers et écuyers d'honneur aller et marcher, et « d'armes et d'amour les oyoit-on parler. Toute honneur étoit « là-dedans trouvée. Nouvelles de quel royaume ni de quel pays « que ce fust là-dedans on y apprenoit; car de tous pays, pour « la vaillance du seigneur, elles y appleuvoient et venoient. »

Froissart eut des imitateurs, entre autres Enguerrand de Monstrelet, qui le continua jusqu'en 1444; il a de l'instruction, mais il est fastidieux; après lui, Matthieu de Coussy alla jusqu'en 1461. Jean Leclerc, conseiller de Philippe de Bourgogne, écrivit aussi des mémoires, de 1448 à 1466, confus, remplis de prodiges et de circonstances futiles, mais riches de détails relatifs aux classes moyennes.

Georges Chastelain, auteur d'une chronique de Bourgogne, a écrit comme un homme qui voit, avec intelligence et beaucoup de franchise. Nous passons sous silence d'autres auteurs de mémoires, genre dans lequel les Français excellent, et qui plaît par suite de ce goût inné dans l'homme pour des particularités qui le conduisent à des conséquences un peu plus générales. La malignité y trouve à s'exercer, et notre amour-propre est flatté d'y rencontrer des ressemblances avec nous-mêmes, et d'apercevoir chez les autres les sentiments qui nous ont agités.

Nous citerons encore ici, pour l'intérêt historique, Olivier de la 1426.
Marche, page de Philippe le Bon et capitaine de Charles le Téméraire. Il décrit en détail comment il voudrait voir vêtue la dame de ses pensées, et ses descriptions sont rendues plus frappantes par des miniatures qui les accompagnent dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque royale. La dame est supposée à son lever. La première chose qu'Olivier met devant elle est une paire de pantoufles à pointes en velours noir, doublées de soie rouge, nouées avec un ruban bleu; une chemise de toile fine, une cotte ou robe de dessous en damas blanc, ouverte sur la poitrine, où elle laisse voir une étoffe cramoisie; un cordon lui serre la taille, et, par-dessus, une ceinture noire avec une boucle en or; à cette ceinture est suspendue une pelote de drap d'or, brodée en laine, pour recevoir des épingles, une petite bourse en or et en perles, un couteau attaché à un ruban; enfin une blanche et fine camisole lui couvre les épaules et le sein. Ses cheveux sont peignés de

telle sorte qu'ils ne paraissent pas sous le voile tissé d'or et de soie qui les recouvre; un ruban aussi en or entoure sa tête, et descend sur les tempes; elle a au cou un gros diamant. Puis elle passe un habit de drap d'or de Venise ou de Lucques, fourré d'hermine, serré par une ceinture émaillée de blanc, de noir et de rouge, où pendent des rosaires de chalcédoine; elle a enfin des gants d'Espagne parfumés à la violette, un capuce de velours orné de petites étoiles et de chaînettes d'or, avec un miroir d'acier très-poli, cerclé en or, pour se complaire dans l'examen de ses charmes.

1363. Christine, fille de Thomas de Pisan, astrologue de Bologne appelé au service de Charles V, fut formée, à la cour de France, dans les belles manières et dans l'étude des lettres; femme et jolie, ses premières poésies furent applaudies (1). Encouragée par ce début, la nécessité, lorsqu'elle fut devenue veuve, lui fit chercher des ressources dans ses talents; un ouvrage historique, intitulé *Changements de fortune*, qu'elle fit alors, plut tellement à Jean sans Peur qu'il la chargea d'écrire la vie de Charles V, et lui ouvrit à cet effet les archives de l'État. Mais il est bien difficile, surtout à une femme, de conserver la sûreté d'un coup d'œil devant l'éclat des faveurs royales; Christine fit donc un panégyrique avec l'intention de respecter la vérité. On ne saurait lire aujourd'hui sans fatigue ce qui fut alors tant admiré; elle montre pourtant de la vivacité poétique, jointe à une raison fine, à la délicatesse de sentiment et à une grande force d'esprit. Chose étrange, elle écrivit sur l'art militaire, avec l'aide, il est vrai, de Frontin et de Végèce, dont elle appliquait les préceptes aux systèmes nouveaux, « non mye par arrogance ou par folle présomption, mais admo« nestée de vraie affection et bon désir du bien des nobles hom« mes en l'office d'armes. »

Commines. 1445-1509. Tous ces historiens furent dépassés par Philippe de Commines, seigneur d'Argenton, élevé à la cour de Philippe le Bon et ministre de Charles le Téméraire. Lorsque Louis XI se trouva entre les mains de ce dernier prince, Commines l'aida à en sortir, persuadé que le monarque français réparerait la faute qu'il avait commise, et que le duc de Bourgogne ne saurait pas en tirer parti. Passant alors du service d'un maître fougueux à celui d'un roi calculateur, il devint le confident de Louis, qui le chargea de négociations en Angleterre, en Savoie, à Florence, à Venise; il savait au juste à quel taux on pouvait acheter les ministres d'un roi et les magistrats d'une république. A la mort de Louis, il se mêla de quel-

(1) PETITOT, *Notice sur la vie et les ouvrages de Christine de Pisan.*

ques intrigues contre la reine mère Anne de Beaujeu; il échoua et fut mis en prison. Il fit alors connaissance avec ces « cages « de fer et autres en bois couvert de lames de fer en dedans « et en dehors, avec de terribles ferrements, larges d'environ huit « pieds, de la hauteur d'un homme, et un pied de plus. Beaucoup « les ont maudites, dit-il, et moi aussi, qui en ai fait l'essai pen- « dant huit mois. » Il ne s'indigne pas toutefois, et trouve naturel d'être puni, puisqu'il n'a pas réussi.

En effet, le succès paraît son idole; il se complaît dans l'habileté, et une mauvaise action ne l'émeut pas d'un sentiment pénible, pourvu qu'elle soit bien conduite. Quoique confident d'un despote, il comprend la liberté, qu'il aime par la même raison qui faisait aimer le despotisme à Machiavel, c'est-à dire comme chose utile. Dans un temps où la littérature était toute-puissante sur l'imagination, Commines la bannit tout à fait de ses Mémoires, pour lui substituer la politique et la raison Il juge avec rectitude et bon sens; mais ce n'est pas le moraliste qui approuve ou condamne les actions selon la justice, ni le philosophe qui cherche à prouver un système; c'est l'homme d'affaire positif, pesant chaque chose à sa valeur matérielle. Il ne trouve pas d'expressions vives, ne s'irrite point, ne maudit point, ne montre ni passion ni ambition, et s'abstient encore de parler de lui dans des moments où il eut une grande importance. Il pense qu'en politique il y a plus de profit à prendre les chemins droits, mais qu'il faut, le cas échéant, leur préferer les voies obliques; du reste, il accepte le vice et la vertu avec une indifférence qu'il est impossible de louer.

Cette froideur lui fait conserver la balance entre les trois grands princes qu'il approcha : Charles le Téméraire, Louis XI et Charles VIII. Il recherche les causes, et rencontre parfois les véritables, comme, par exemple, lorsqu'il explique la décadence de la maison de Bourgogne; en général, il considère l'histoire comme un enseignement (1). Si Froissart amuse, Commines rend homme, parce qu'il nous transporte au milieu des hommes, et nous montre les ressorts, parfois bien misérables, qui font mouvoir ce pauvre monde.

En Espagne, les progrès de la langue et de la pensée sont attestés par la Chronique de Pierre Lopez d'Ayala, né à Murcie, grand chambellan et grand chancelier de Castille, au service de 1332-1407.

(1) Il n'entendait faire que des notes, qu'il adressait à l'archevêque de Vienne, et dont celui-ci avait l'intention de se servir pour composer une histoire en latin.

Pierre le Cruel; il quitta ce dernier pour Henri de Transtamare, qu'il soutint dans sa révolte par la plume et l'épée. Jeté en prison, il y composa le *Rimado de Palacio*, où il énumère en seize cent dix-neuf octaves toutes les cruautés de don Pèdre, et se livre à des digressions sur la religion, la politique et la cour de Rome. Il avait appris de Tite-Live, qu'il traduisit, l'art de raconter à la manière classique. Prisonnier qu'il était, son ouvrage est empreint de mélancolie et de sombres images ; peut-être s'y montre-t-il injuste envers don Pèdre, dans lequel il ne frappe pas le tyran, mais un ennemi personnel. Versé dans les affaires, il raconte avec une naïveté et une gravité calme qui le rapprochent des Villani et de Froissart. Si l'on veut un exemple de l'impassibilité avec laquelle il expose les souffrances qu'il a endurées, nous choisirons la première cruauté de don Pèdre, remplie de ces traits caractéristiques que l'art s'efforce en vain de raviver.

« Le samedi soir, le roi fut à peine arrivé à Burgos que la reine « envoya un écuyer à Garcias Laso pour lui dire de sa part de ne « pas venir au palais le lendemain dimanche, pour quelque cause « que ce fût. Gacias Laso ne voulut pas y croire, et le lendemain « matin il se rendit au palais. Les portes étaient bien gardées; « Garcias entra, et avec lui Rui Gonzalez de Castañeda et Pero « Ruiz Carillo, ses beaux-frères, Gomez Carillo, fils de Pero, et « autres chevaliers et écuyers. Lorsqu'ils furent entrés dans la « pièce où était le roi, la reine passa dans une autre chambre, et « avec elle don Vasco, évêque de Palencia, son grand chancelier. « A peine la reine fut-elle sortie qu'on appréhenda trois hommes « de Burgos, nommés Pero Ferrandez de Medina, Alphonse Fer- « randez, écrivain, et Alphonse Garcias de Camargo. Lorsque ces « trois hommes de la ville eurent été saisis et entraînés à l'écart, « don Juan Alphonse d'Albuquerque dit à l'alcade là présent, « et nommé Domingo Juan de Salamanque : *Alcade, savez-vous* « *ce que vous avez à faire?* L'alcade alla vers le roi, et lui dit à « voix basse, mais de manière que don Juan Alphonse l'entendait : « *Seigneur, ordonnez; car je n'ose dire ce qui en est.* Alors le roi « dit très-bas, parce que les personnes présentes écoutaient : *Huis-* « *sier, arrêtez don Garcias Laso.* Or don Juan Alphonse avait là, « ce jour, trois écuyers, ses créatures, dans lesquels il se fiait, « avec d'autres hommes à lui, qui étaient sur pied, tout prêts, « armés d'épées et de poignards; on les nommait Alphonse Fer- « randez de Vargas, Rui Ferrandez d'Escobar et Ferrand Garcias « de Medina. Quand le roi eut donné cet ordre d'arrêter Garcias « Laso, les trois écuyers de don Juan Alphonse se saisirent de lui

« hardiment. Alors Garcias Laso dit au roi : *Sire, ayez la bonté de* « *me faire donner un prêtre pour me confesser*, et à Rui Ferrandez « d'Escobar : *Rui Ferrandez, mon ami, je vous prie d'aller à dona* « *Éléonore, ma femme, et de m'apporter ma cédule d'absolution* « *du pape qu'elle a.* Ferrandez s'en excusa, alléguant qu'il ne « pouvait le faire, et alors ils lui donnèrent un prêtre, le premier « qui se rencontra. Garcias Laso se retira vers une petite porte de « dégagement qui était dans la salle, et il commença à s'entretenir « de pénitence avec le prêtre. Et ce clerc disait depuis que quand « Garcias Laso commença à se confesser, il l'observait pour voir « s'il n'avait pas sur lui quelque couteau, et il ne lui en trouva « point. Au moment où Garcias Laso fut pris, Rui Gonzalez de « Castañeda, Pero Ruis Carillo, Gomez Carillo, son fils, et ceux « qui tenaient pour Garcias Laso se retirèrent dans un coin du pa- « lais, et restèrent tous ensemble. Don Juan Alphonse d'Albu- « querque dit au roi : *Seigneur, ordonnez ce qu'il y a à faire;* or « le roi chargea Vasco Alphonse de Portugal et Alvarez Gonzalez « Moran, cavaliers de la garde d'Albuquerque, de dire aux huis- « siers qui tenaient Garcias Laso de le tuer. Ils allèrent à la porte « où était Garcias Laso, et donnèrent cet ordre aux huissiers; « ceux-ci n'osèrent le faire. Ces huissiers se nommaient, l'un Juan « Ferrandez Chamorro, l'autre Rodrigue Alphonse de Salaman- « que, le troisième Juan Ruis de Ona. Ce Juan Ruiz courut au roi, « et dit : *Seigneur, qu'ordonnez-vous de faire de Garcias Laso?* et « le roi dit : *Je vous ordonne de le tuer.* Alors l'huissier retourna, « et lui asséna un coup de masse sur la tête; Juan Ferrandez lui « donna un coup de poignard, et ils le frappèrent jusqu'à ce qu'il « fût mort. Le roi ordonna de le jeter dans la rue, et ainsi fut fait. « Ce même jour de dimanche, le roi ayant fait son entrée dans « Burgos, il y eut course de taureaux sur la place, devant le palais « de l'évêque, où gisait Garcias Laso. Il ne fut pas enlevé de là, et « le roi vit comme le corps de Garcias Laso était étendu par terre, « et les taureaux passant sur lui; il ordonna de mettre dessus un « lambeau de toile, et le cadavre resta ainsi là tout le jour (1). »

D'autres écrivains furent pensionnés pour continuer les chroniques recueillies par Alphonse X. La biographie la plus ancienne est celle du comte Pedro Niño de Buelna, chevalier de Henri III, écrite par Guttiere Diaz de Gomez : puis celle d'Alvar de Luna, composée par un inconnu, dans l'intention de disculper ce ministre. Ferdinand de Pulgar écrivit la biographie de vingt-six ba-

(1) *Cronico del rey don Pedro*, p. 40.

rons, et celle de Ferdinand et Isabelle, d'un style correct, mais dénué d'élégance et sans donner aucun détail à l'appui de ses jugements Les différentes Vies de rois espagnols, dont Buterweck fait l'éloge pour la précision et le naturel, ne nous paraissent que pédantesques, fleuries sans art ni opportunité, et empreintes d'une fausse élégance qui travestit les temps.

L'histoire des premiers rois de Portugal a été racontée par des chroniqueurs successifs, parmi lesquels domine Frenand Lopez, gardien des archives de la Tour du Sépulcre, auteur de la biographie de Jean Ier.

Nous ferons observer ici que, hors de l'Italie, les poëmes et les histoires s'occupèrent d'un petit nombre de personnages; chez Dante et Jean Villani, au contraire, le héros du livre, c'est toute une nation ou l'humanité entière, comme il convenait au sentiment républicain; le mérite pour eux est l'unique distinction.

CHAPITRE XXXI.

LITTÉRATURE HORS DE L'ITALIE.

Littérature française.

Les rois de France avaient encouragé les études et fondé des colléges, des bibliothèques, des universités, et cependant la littérature n'offre aucun nom illustre, et les productions de cette époque, sauf les histoires, sont oubliées (1). L'oisiveté des châteaux avait amené le goût des romans en vers, afin que les trouvères eussent plus de facilité à les retenir pour les débiter de mémoire, puisqu'on ne les lisait pas; ensuite on les mit en prose pour la commodité des seigneurs. On imprima, de 1462 à 1520, deux cent quarante-cinq romans de chevalerie, dont plusieurs sont allégoriques avec le mauvais goût du roman de la Rose sans ses beautés; ce qui prouve combien ils étaient populaires, ce sont les allusions continuelles qu'on y fait, outre les mascarades et représentations diverses qu'on leur empruntait.

Les *fabliaux* aussi furent transformés en prose; de là ces nombreux recueils de contes. Le Dauphin Louis fit rassembler les *Cent*

(1) Castiglioni dit, dans le *Courtisan* : « Les Français ne connaissent que la noblesse des armes, et n'estiment rien tout le reste; de manière que non-seulement ils n'apprécient pas les lettres, mais qu'ils les détestent, tenant tous les lettrés pour gens vils; il leur semble dire une grande injure à quelqu'un quand ils l'appellent clerc. »

Nouvelles, « qui sont très-plaisantes à raconter dans toutes les bonnes compagnies, pour se tenir en joie, » et où figurent le Dauphin lui-même, le duc de Bourgogne et les grands de la cour. Ces récits sont toujours licencieux, bien que débités en présence de dames.

Ce genre de compositions marque un progrès de la langue française, dans laquelle commencent à s'introduire les modes de la langue d'oc et les formes lyriques. Charles, duc d'Orléans, dut le jour à Valentine de Milan, et cette origine explique la finesse de son goût, si supérieur à celui de ses contemporains nationaux. Excité par sa mère mourante à venger l'assassinat de son père, il se ligua contre le duc de Bourgogne avec les ducs de Bourbon et de Berry; à la mort du premier, il s'unit au roi de France, combattit à Azincourt, et, fait prisonnier, il se consola par des chants de sa captivité de vingt-cinq ans. Les compositions les plus originales de ce siècle (1) attestent les progrès de la langue et du goût; l'exposition en est facile, les rimes soignées et bien entendues, les élisions et les enjambements évités. Il sacrifie lui-même aux allégories, aux imaginations alors en vogue, et sa pensée est faible mais gracieuse; au lieu de langoureuses lamentations ou de vulgaires doléances, il tempère par le sourire l'expression de la douleur (2). Il regrette une beauté qu'il a laissée sur le continent; mais il sut captiver le cœur de toutes celles de l'île, qui voulurent, en l'honneur de sa mère, que le jour de Saint-Valentin fût consacré à la *Fête d'Amour*. 1391-1465.

Jean, duc de Bourbon, son compagnon d'infortune (3), René

(1) *Poésies de Charles, duc d'Orléans, publiées sur les manuscrits originaux et authentiques*, par M. Champollion-Figeac; 1842. — *Poésies de Charles d'Orléans*, par M. Guichard; Paris, 1842.

(2) En regardant vers le pays de France,
Ung jour m'advint adoure sur la mer :
Qu'il me souvient de la doulce plaisance
Que je soulois audit pays trouver !
Si commençai du cœur à souspirer,
Combien certes que grant bien me faisoit
De veoir France que mon cœur amer doit.
. . . .
Alors changeai en la *nef d'espérance*
Tous mes souhaits en la priant d'aller
Oultre la mer, sans faire demourance,
Et à France de me recommander.

(3) Le duc d'Orléans adressait au duc de Bourbon, qui obtint son congé pour la France, le madrigal suivant :

Puisqu'ainsi est que vous allez en France,

d'Anjou et Jean II de Lorraine, cultivèrent aussi la poésie, mais
Né en 1386. avec peu d'inspiration (1). Normand Alain Chartier, secrétaire de la maison du roi, fut en si grande réputation de son temps que Marguerite d'Écosse, femme de Louis XI, le voyant endormi, lui donna un baiser sur « cette précieuse bouche d'où étaient sorties « tant de belles et vertueuses paroles. » Nous avouons n'être pas de l'avis de la reine; sa chronique est très-ennuyeuse, et, dans les vers qui nous restent de lui, il étale une morale de carrefour.

Né en 1431. François Villon, escroc et débauché crapuleux, racontait en vers ses propres filouteries, qui le conduisirent deux fois au pied du gibet. Le roi le gracia; mais, en face de l'échafaud même, il continuait ses plaisanteries, dont le cynisme exclut jusqu'au mérite de l'intrépidité. Il se moque, dans son *Testament*, de ceux qu'il fait ses légataires, pensée qui depuis a été souvent imitée. S'il ne déter-

Duc de Bourbon, mon compagnon très-chier,
Où Dieu vous doint, selon la desirance
Que tous avons, bien povoir besougnier,
Mon fait vous veulx descouvrir et chargier
De tout en tout, en sens et en folie :
Trouver ne puis nul meilleur messagier;
Il ne faut ja que plus je vous en die.

Premièrement, si c'est votre plaisance,
Recommandez-moi, sans point l'oublier,
A ma dame ayez-en souvenance;
Et lui dites, je vous prie et requier,
Les maux que j'ai, quand me fault esloignier,
Maugré mon veuil, sa douce compagnie :
Vous savez bien que c'est de tel mestier,
Il ne faut ja que plus je vous en die.

Or y faites, comme j'ai la fiance,
Car un ami doit pour l'autre veiller.
Si vous dites : Je ne sais sans doutance
Qui est celle; veuillez la m'enseignier;
Je vous réprus que ne vous faut serchier
Fors que celle, qui est la mieux garnie
De tous les biens qu'on sauroit souhaitier :
Il ne faut ja que plus je vous en die.

Congé.

Si ai chargé à Guillaume cadier
Que par de là bien souvent vous supplie,
Souvienne vous du fait du prisonnier :
Il ne faut pas plus que je vous en die.

(1) Les poésies de Clotilde de Surville ne sont pas plus authentiques que celles d'Ossian.

mina point les règles de la langue et de la versification, comme on l'en a loué, il améliora la forme de la ballade et des ritournelles. On regrette de ne trouver dans ses compositions que mépris et malice. Charles d'Orléans parla le langage de la cour, Villon celui du peuple, ce qui le rend plus original. Il est le véritable poëte du peuple, auquel il emprunte tout son art, sans s'inquiéter de plaire aux grands.

Nous pourrions citer encore d'autres poëtes; mais qui en a lu un les connaît tous. Il y a chez eux de l'esprit, du trait parfois, mais toujours ils s'arrêtent à la partie superficielle de la vie. Jean Marot creuse davantage; dans quelques petits poëmes, comme le *Voyage de Gênes* et celui *de Venise*, il demande l'inspiration non plus à ses propres sentiments, mais à l'histoire, sauf à l'obscurcir par l'allégorie.

Froissart, dont nous avons déjà fait mention comme historien, écrit les vers comme la prose, avec l'originalité propre au caractère français avant qu'il eût été altéré par l'imitation (1). Commines raconte parfaitement, sans chercher la phrase; il prouve que la prose réservée au bon sens était bien plus avancée que la poésie cultivée par les beaux esprits.

En Espagne, Jean Manuel, issu du sang royal, qui gouverna, sous Alphonse XI, les provinces frontières des Maures, et soutint vingt ans la guerre contre les rois de Grenade, a écrit *le Comte Lucanor*: c'est le premier ouvrage en prose dans la langue castillane. Il représente son héros dans une série de mauvais pas d'où le tire Pétronius avec des apologues et des nouvelles simples dans le fond et l'exposition, sans l'élégance affectée, et, à la différence du *Décaméron*, remplis de leçons sur la politique et la morale; malheureusement il y a peu d'art. On a aussi de lui une

Littérature espagnole.

(1) Au boire je prends grant plaisir;
Aussi fui-je en beaus draps vestir.
En viande fresche et nouvelle
Quant à table me voy servir,
Mon esprit se renouvelle.
Violettes en leurs saisons
Et roses blanches et vermeilles
Voy volentiers, car c'est raisons;
Et chambres pleines de candeilles,
Jeux et danses et longues veilles,
Et beaus licts pour li rafraischir,
Et au coucher pour mieux dormir,
Épices, clairet et rocelle.
En toutes ces choses véir
Mon esperit se renouvelle.

Chronique d'Espagne, un livre *des Sages*, et sur les *Devoirs d'un bon Chevalier*, quelques romans et des vers d'amour.

Pedro Lopez d'Ayala nous montre comment on passa des aventures chantées au récit politique et sérieux. Lorsque ses contemporains s'égaraient dans les frivolités amoureuses, il préféra lui, grâce à ses malheurs sans doute, les compositions élevées et sévères.

Nous avons de Vasco Lobeïra l'*Amadis de Gaule*, traduit probablement du français, mais qui eut une grande vogue chez les Espagnols, dont il occupa les loisirs et développa le goût.

Le grand nombre de ses imitateurs et les traductions des romans de chevalerie donnèrent une nouvelle physionomie à la littérature castillane.

Jean II favorisa les lettres et la poésie, comme s'il eût voulu conserver à la Castille la gloire qui lui échappait. Mais, comme on versifiait par mode et protection, l'extrême simplicité des romances parut un défaut, et, pour raffiner l'art, on rechercha l'esprit, l'allégorie, la difficulté, les subtilités ; le vers fut plus artificiel, les sentences fréquentes et les idées ampoulées. Les métaphores pompeuses et les expressions sonores convenaient au caractère espagnol. Cependant la prépondérance de la poésie populaire était si bien assurée qu'elle se maintint malgré la pédanterie et l'imitation des compositions italiennes ; en effet, les dernières romances qui célèbrent les aventures des Zégris et des Abencerrages ou la conquête de Grenade, sont au nombre des plus belles, remplies d'une poésie chaleureuse, avec l'empreinte arabe.

1434. Henri, marquis de Villena, né du sang royal, voulant ramener le goût antique, institua une académie à l'imitation de celle de la *Gaie science* de Toulouse. Lorsqu'il mourut, dit le médecin du roi, « deux chariots chargés de livres qu'il avait laissés furent « conduits chez le roi. Comme l'on disait que c'étaient des ou« vrages de magie et d'autres arts qu'il n'est pas bien d'étudier, « le roi ordonna de les porter à la maison de frère Lope de « Barrientos. Frère Lope, qui se soucie moins de faire le révi« seur de mémoires que de gouverner le roi, a fait brûler plus de « cent volumes sans les avoir lus plus que le roi de Maroc, et sans « les entendre mieux que le doyen de Ciudad-Rodrigo.... Il est « resté entre les mains de frère Lope beaucoup d'autres ouvrages « précieux, qui ne seront ni brûlés ni restitués. Si vous voulez « m'envoyer une lettre que je puisse montrer au roi, afin de lui « en demander quelques-uns pour vous, nous épargnerons ainsi « un péché à l'âme de frère Lope, et celle de don Henri se ré-

« jouira de ne pas avoir pour héritier l'homme qui lui a valu la « réputation de magicien et de sorcier. »

Don Inigo Lopez de Mendoza, honoré pour sa vertu, sa vail- 1398-1458
lance et son savoir, au point que l'on créa pour lui le marquisat de Santillane, faisait trève à ses prouesses guerrières pour composer des chants où ses contemporains louaient une érudition qui nous paraît de la pédanterie. Dans le *Doctrinal des Favoris*, il tire des conséquences morales de la mort d'Alvar de Luna. Outre des vers légers et des romances, il fit le *Centiloquio* pour l'éducation du prince royal de Castille ; c'est un recueil de cent maximes morales et politiques, de huit vers chacune, suivi de proverbes et d'historiettes bonnes pour les veillées. Son épître à don Pèdre de Portugal, sur l'origine de la poésie et les anciens poëtes, a plus de célébrité. Selon lui, la poésie ou gaie science est l'art de présenter d'utiles vérités sous une enveloppe agréable, de les ordonner, de les distinguer et de les revêtir de fictions, avec nombre, poids et mesure. Il était donc tout naturel que, dans son énumération des poëtes, il oubliât, comme il l'a fait, ce qui était la véritable poésie des Espagnols, la romance.

Jean de Ména, de Cordoue, son protégé et son successeur, fit 1412-1456.
un voyage à Rome, d'où il rapporta l'admiration de la poésie italienne ; il ne connaissait que Dante, qu'il imita dans son goût pour l'allégorie, d'après lequel il écrivit *el Laberintho*, poëme moral de trois cents stances, alors très-loué ; c'est le tableau allégorique de la vie, dans lequel il exalte toutes les vertus, rabaisse les vices et montre la force irrésistible du destin. Après avoir invoqué Calliope et Apollon et maudit la fortune, il s'égare dans le labyrinthe de cette vie ; mais une dame d'une grande beauté lui apparaît pour lui servir de guide, et cette dame est la Providence. Accompagné par elle, il se met en route, et voit deux grandes roues immobiles, plus une troisième en mouvement perpétuel ; elles portent écrit : *Passé, présent, avenir*. Sur la première il aperçoit les hommes anciens et leurs faits ; la dernière est enveloppée de nuages ; celle du présent tourne sans cesse, et avec elle des hommes, dont chacun porte inscrit sur son front son nom et sa destinée. Chaque roue se compose de sept cercles disposés selon les sept planètes, dont l'influence agit sur le sort des hommes. C'est de là que part l'auteur pour louer outre mesure ses contemporains et faire étalage de connaissances fastidieuses ; il ne rachète l'ennui que par quelques belles disgressions et la chaleur de son patriotisme, lorsqu'il parle des grands hommes de son pays.

Le *Labyrinthe* offre de belles parties, mais au milieu d'une exagération perpétuelle qui, du reste, paraissait alors un mérite, à tel point que Jean II, son admirateur passionné, voulut que Jean de Ména ajoutât soixante-cinq strophes à son poëme, afin qu'elles fussent égales en nombre aux jours de l'année ; cet addition fut un nouveau titre à l'estime. En retour, le poëte lui prodigua l'encens de l'éloge ; il l'appelle « le puissant don Juan, « le bien-aimé de Jupiter, qui l'a fait le maître de la terre, comme « il est lui-même le souverain du ciel; grand roi d'Espagne, nou- « veau César, favori de la Fortune, à qui appartiennent la vertu « et l'empire. »

Les Espagnols réussirent mieux dans les poésies légères, expression de sentiments fugitifs et réels, chants de dévotion et d'amour, bien que souvent artificiels ou violents ; dès lors ils s'exercèrent plus fréquemment dans ce genre. Jean de la Encina acquit une grande réputation dans les *lettrillas*, les *cantarcillos*, et fit un *Art poétique* longtemps respecté de ceux pour qui la versification est un art.

D'autres poëtes s'essayèrent dans le genre dramatique en imitant les *mystères* qui se représentaient dans les églises. *La Celestina* est antérieure à tout autre drame des langues modernes. Le premier acte fut composé, à la moitié du quinzième siècle, par un inconnu, et cinquante ans plus tard Ferdinand de Roïas ajouta le reste. Après avoir commencé sur un ton comique par les amours de Mélibée et de Calisto, que favorise la magicienne Célestine, la pièce finit par la faute de Mélibée et les punitions sanglantes de ses parents ; elle a été traduite dans toutes les langues.

Ce n'était là que le crépuscule de cette littérature appelée à briller de tant d'éclat, le jour où la nation déploierait toutes ses forces. Lorsque Madrid fut devenue la capitale du royaume, la langue de Castille domina dans les affaires et la littérature, au préjudice du limousin et du provençal, auxquels jusque-là les muses espagnoles avaient donné la préférence. La chronique de Ramon Montaner et d'autres encore, écrites en dialecte catalan, célèbrent les prouesses aventureuses de ce peuple, dont la poésie ne produisit plus rien après les chants en l'honneur de Carlos de Viana, le dernier des princes objet de son amour ; sa littérature propre se perdit ensuite ou se confondit avec celle de la Castille. La langue étant alors fixée, il fut possible d'en faire des grammaires, comme celle d'Antoine de Nebrija, dédiée à la reine Isabelle.

Littérature allemande. Les chants des minnesingers et les épopées allemandes cessè-

rent lorsque les princes n'eurent plus d'oreilles pour les entendre, ni de main pour les récompenser. Après s'être fortifiées, les maîtrises et les communes eurent leurs poëtes dans les maîtres chanteurs (*Meistersänger*), qui transportèrent la poésie de la cour dans l'atelier, et aux simples inspirations de leurs prédécesseurs substituèrent un art compassé et glacial. Les meistersängers se réunirent plus tard en corporations; ils s'associaient dans les différentes villes pour cultiver le chant et la poésie, avec des statuts, des lois, des insignes, et, ce qui est plus étrange, des théories, dont il n'était pas permis de s'écarter, pour composer et chanter. Leur institution se propagea à mesure que les cités s'enrichirent; Charles IV leur permit d'avoir des armoiries particulières comme les princes et les chevaliers, et leur existence se prolongea jusqu'au dix-septième siècle. Dépourvus de vigueur et d'invention, ils s'appliquaient uniquement aux formes; mais ils contribuèrent à l'éducation d'une classe aussi nombreuse que négligée; car ils admirent les artisans et des marchands, auxquels ils imposaient la probité comme première condition.

A l'exemple des cours et des maîtrises, le peuple avait ses poëtes, éloignés tout à la fois de la recherche des minnesingers et de l'affectation des maîtres chanteurs. Chaque profession, chaque métier eut ses chants appropriés à son genre de vie, différents pour l'enlumineur, le pâtre, le tisserand, le laboureur, et transmis de père en fils avec le soin religieux que l'on apporte à la conservation des priviléges. Ce sont souvent des mélodies puissantes, empreintes de couleurs vigoureuses et de cette vitalité que l'on cherche en vain dans les compositions de cabinet. La guerre, un forfait, un supplice, les croyances religieuses, des amours heureux ou infortunés, des historiettes mélancoliques, tels sont les sujets les plus ordinaires. Ainsi, une femme près d'accoucher est prise d'un évanouissement si profond qu'on l'ensevelit pour morte; quelques jours après, ses enfants vont verser des larmes sur la tombe, et reviennent, tout effrayés, raconter à leur père qu'il en sort un bruit pareil à un chant de nourrice. Le père accourt, ils ouvrent le tombeau, et que voient-ils? celle qu'ils pleuraient ressuscitée et pressant sur son sein une créature innocente. Elle leur raconte comment le Dieu qui donne la pâture aux oiseaux de l'air a pris soin de cet être fragile, à qui elle a donné sous cette pierre la vie, non la lumière, et lui a prédit qu'elle vivrait trois années encore. Dans une autre tradition, la Mort, spectre livide, s'approche d'une jeune fille qui joue dans le jardin; elle la touche, et lui annonce qu'elle va mourir. Sans être émue de ses tendres

plaintes, elle la frappe, et couronne ses restes inanimés : *Le bandeau que je pose sur ton front*, dit-elle, *s'appelle mortalité; tu ne seras pas la dernière à le porter, car tout ce qui est né doit danser avec moi autour de ce trophée.*

Danse des morts.

Cette dernière phrase fait allusion à une autre tradition bizarre du moyen âge, aux danses des morts ou macabres. Le vulgaire attachait je ne sais quelle idée ridicule à ce qu'il y a de plus sérieux au monde, comme on peut s'en convaincre par un grand nombre de locutions populaires aussi bien que par les peintures qui se sont conservées. On y voit des squelettes agitant leurs bras et leurs jambes décharnés, dont la bouche grimaçante simule un sourire railleur, qui paraissent animés à la danse, et traînent après eux des vivants de toute condition, qu'ils précipitent dans la tombe. On peignait souvent ces représentations sur les murs des cloîtres et dans les cimetières. Celles de Bâle, qui furent faites après la terrible peste qui désola cette ville, sont généralement connues ; reproduites ensuite par le burin de Wolgemüth et d'Albert Dürer, par la peinture dans les palais, sur les ossuaires, sur les verrières, elles vulgarisèrent cet étrange spectacle (1).

Autant on prend soin aujourd'hui d'écarter l'idée de la mort, autant, au moyen âge, on se complaisait à la rappeler sans cesse. La première grande composition du génie italien fut un voyage à travers le royaume de la mort : la peinture renaissante traçait ses premiers essais sur les murs du *Campo-Santo* de Pise. Un des spectacles les plus imposants du quatorzième siècle fut celui que l'on donna sur l'Arno, et dans lequel était figuré le passage des âmes aux royaumes de la mort. Ces idées exerçaient tout à la fois le pinceau des Allemands et leur fournissaient le sujet de représentations diverses; des récits effrayants faisaient frissonner les enfants, et peut-être à ces mots répétés en chœur dans les rues, *Éternité! éternité!* les pécheurs ressentaient une terreur salutaire, ou quelque femme égarée s'arrêtait sur le bord de l'abîme.

Le premier poëme remarquable sur la danse des morts parut à Lubeck en 1496, avec quatre-vingt-six gravures sur bois ; chacune d'elles offre des personnes de condition différente, qui, dans leur effroi de la mort, confessent leurs péchés et demandent du temps pour se repentir; quelquefois c'est une ronde générale où figurent alternativement riches et pauvres, vivants

(1) *La Danse des morts, dessinée par Hans Holbein, gravée sur pierre par Joseph Schothaner, expliquée et précédée d'un essai sur les poëmes et sur les images de la Danse des morts, par* HIPP. FORTOUL; Paris, 1842.

et squelettes. Quand les peintures de Bâle furent retouchées au commencement de la réforme, on y ajouta des inscriptions en vers, où respire le cynisme de ces temps d'orgueilleuse destruction (1).

Un chroniqueur de Limbourg nous a conservé les chansons que l'on chantait vers le milieu du treizième siècle, dont la plupart sont d'amères invectives ou d'impitoyables satires contre la vie monastique. Rudiger de Manassès, chevalier sénateur de Zurich, copia

(1) En voici quelques-unes :

« *La Mort au pape.* Saint père, c'est à toi d'ouvrir la danse ; va le premier en avant. Ni tiare, ni pastoral, ni droit d'indulgence ne te dispensent de ce pas-là.

« *La Mort à l'empereur.* Sire à la barbe grise, vous avez trop tardé à vous repentir; allons, dépêchez-vous ; il n'y a plus à différer, et mon fifre discord vous invite à partir.

« *L'empereur.* Je pouvais étendre l'empire, protéger, venger le pauvre opprimé. Tout mon pouvoir s'évanouit à cette heure. Ne suis-je plus empereur ? Hélas je ne suis qu'un mort.

« *La Mort à l'impératrice.* Vos courtisans ont fui ; je n'en vois aucun s'approcher pour vous présenter la main ; acceptez la mienne, et dansons ensemble. Mon bal commence, vous l'animerez.

« *Au cardinal.* Votre chapeau rouge a joui de priviléges dans le monde ; mais où je vous conduis chacun est votre égal. Ceux que vous bénissiez, les doigts allongés, danseront avec vous, monseigneur le cardinal.

« *A l'ermite.* Bon ermite, où allez-vous si tard hors de votre cellule, la lanterne à la main ? Vous n'irez pas plus loin ; j'éteints votre lumière, et je vous conduirai où vous ne vous doutez pas.

« *Au jeune homme.* Halte-là, mon garçon, arrête-toi. Où vas-tu si lestement ? Rire, chanter, danser, courtiser les belles ? Laisse les vivants amuser les femmes, et viens te divertir ailleurs.

« *Le jeune homme.* Gai compagnon, grand buveur, chéri des fillettes, j'ai pris double part de tous les plaisirs ; mais, au milieu des fêtes et des faveurs des belles, qui pense, hélas ! à mon départ ? »

Le plus ancien morceau dramatique espagnol, rapporté par Moratin, est la *Danza general en que entran todos los estados de gente*, de 1356 ; c'est premièrement une danse macabre, où la Mort annonce aux hommes sa toute-puissance et où ils implorent sa compassion. En voici le début : « Je suis la Mort, inévitable en ce monde tant qu'il durera pour quelque personne que ce soit, présente et à venir. — J'apparais, et dis : Homme, à quoi bon tant t'inquiéter d'une vie si courte, qui dure à peine un moment ? — Il n'est géant, quelque fort et puissant qu'il soit, qui puisse se garantir de mon arc. — Lorsqu'on est touché de son dard, il faut mourir. »

Un des plus anciens monuments de la poésie dramatique française traite le même sujet ; en voici le commencement :

Créature raisonnable — Qui désire vie éternelle,
Tu as ci doctrine notable — Pour bien finir vie mortelle.
La danse macabre t'appelle, — Que chacun à danser apprent.
A l'homme et femme naturelle, — Mort n'épargne petit ne grant.

les productions de ce siècle avec tout le luxe calligraphique. Aussitôt que l'imprimerie fut inventée, on publia beaucoup de ballades populaires, qui se vendaient sous le nom de feuilles volantes (*Fliegende* Blätter), et qu'on recueillit ensuite. Le *Maître d'école d'Essling* accabla de traits satiriques Rodolphe de Habsbourg, coupable à ses yeux de négliger le mérite. Le théologien Henri de Meissen, surnommé *Fraüenlob*, loueur de femmes, acquit tant de crédit auprès d'elles que, lorsqu'il mourut, elles l'accompagnèrent en foule à sa dernière demeure; mais la tombe l'enferma tout entier.

Beaucoup d'auteurs encore traitèrent des sujets badins; on se raillait des curés fabricants de miracles et des paysans niais, comme les *Schild* bourgeois qui renferment le soleil dans une boîte, vont à pied pour ne point fatiguer leur bête, emportent une pierre de la cime d'une montagne, au lieu de la rouler en bas; puis, lorsqu'on les prévient à moitié route, remontent la pierre jusqu'au sommet, pour la précipiter de plus haut.

En général, ces compositions joignent à la moquerie une pensée morale et parfois généreuse.

Parmi les compositions satiriques, les principales sont le poëme du *Renard* et la *Barque des Fous*. Dans le premier, les bêtes agissent comme des êtres doués de raison, et décochent force traits contre la société humaine. Compère renard, mauvais garnement des plus libertins, passe son temps à jouer de méchants tours aux autres animaux, et surtout au loup Isengrin et à sa femme Ersante. Les méfaits de maître renard ayant comblé la mesure, il est cité à la cour du lion et condamné au gibet; on l'y traîne déjà, et la foule accourt pour insulter à son malheur si bien mérité. Effrayé à la vue du supplice, il implore la grâce d'aller en pèlerinage à Rome, et demande à cet effet que le loup Isengrin et sa femme lui prêtent la peau de leurs pattes pour se faire des souliers, et l'ours un peu de son cuir pour se faire des gants. Le roi refuse d'abord, puis il donne son consentement, et le vaurien enchanté s'échappe. Retombé entre les mains de la justice, il offre de se faire moine; on lui envoie un confesseur, il a les yeux bandés, et déjà le bourreau s'apprête à lui passer le nœud au cou, lorsque la reine s'interpose, et maître Renard se sauve encore.

Après maintes aventures, le rusé diplomate prie le hibou de recevoir sa confession; l'oiseau nocturne lui adresse un discours, parodie de ceux des prêtres et des moines du temps, où toutes les croyances religieuses sont tournées en moquerie. Le renard révèle l'iliade entière de ses fourberies, et, feignant d'être touché de

componction aux reproches que lui adresse son confesseur, il saute sur lui, et s'en fait une franche lippée.

Ce poëme a été traduit dans toutes les langues de l'Europe et diversement modifié ; il est devenu, dans ces derniers temps, un sujet d'études pour les philologues (1), qui veulent y retrouver des traces d'origine orientale et des allusions historiques. Jacques Grimm n'a pas craint de dire que cette satire de la société est le meilleur poëme du moyen âge après la *Divine Comédie*.

Dans la *Barque des Fous*, Sébastien Brandt, docteur de Strasbourg et professeur de droit à Bâle, au lieu de plaisanter, déchire à coup de lanière quiconque a la folie des livres, du chant, de la danse, du vin, de la table, de la coquetterie, de l'orgueil, de l'ambition, et les entasse tous dans sa barque. Il ne faut point chercher d'unité dans une composition de ce genre ; chacune des cent treize strophes dont elle se compose est relative à quelque matière particulière et accompagnée de caricatures parfaitement gravées (2). Les caractères sont tout à fait génériques, et il semble 1454-1520.

(1) Grimm, Saint-Marc Girardin, Mone, Raynouard, Willems, etc. L'auteur du poëme allemand, qui prend le nom de Henri d'Alkmar, dit l'avoir traduit du wallon français (*ut vælscher un de französescher sprake*). Il existe aussi en hollandais, sous le titre de *Reynart de Voss*. Il devint si populaire en France que le nom de Renard resta à l'animal qu'on désigne aujourd'hui sous ce nom, et qu'on a compté jusqu'à trente mille vers français composés sur ce sujet. En laissant de côté les *Animaux parlants* de Casti, Gœthe, qui voulait traiter tous les sujets, composa en haut allemand un poëme dans lequel il s'efforça d'imiter l'ancien ; mais il ne sut pas se dépouiller de l'élégance moderne, ni de cet art dans lequel font tant de progrès les siècles de crise et de transitions, celui de saisir avec finesse les misères de la société, et de tourner en raillerie ses souffrances les plus atroces.

(2) Voici quelques-unes de ces strophes ; il est bien entendu qu'elles ne sont rien moins que belles dans le sens littéraire et poétique :

« Soit recommandée à Dieu cette barque qui voguera en son nom, et ne prendra pas honte de ce que je chante ; car tous n'ont pas le don de retracer les fous au naturel, à moins qu'ils n'aient nom comme moi, Sébastien Brandt le Fou.

« Celui qui s'interroge lui-même avec conscience comprend qu'il n'est pas besoin de s'estimer grand'chose, de se croire plus qu'on n'est en effet, de se dire sage quand on est fou ; car quiconque se regarde comme un fou sera bientôt mis au rang des sages...

« Qui trop embrasse mal étreint ; on ne chasse pas bien deux lièvres à la fois, et l'on n'atteint le but qu'en tirant maints coups d'arquebuse. Celui qui veut faire plusieurs métiers les fait tous mal ; celui qui veut plaire à tous doit souffrir le froid et le chaud, manger du pain qui sente son sel, et se plier aux caprices de chacun. Mais beaucoup d'emplois flattent l'amour-propre et ne laissent pas manquer, lorsqu'il fait froid, de quoi faire bon feu. Celui qui goûte de plusieurs vins ne les trouvera pas tous de son goût. Beaucoup d'hommes qui

que l'auteur ait pris pour modèle un mauvais poëte mantouan, Jean-Baptiste Spagnoli, qui fit en latin une série de portraits satiriques, la Gastrimagie, la Philargie et autres personnages du même genre. Brandt eut pourtant une telle vogue que, de son vivant, le célèbre Goiler de Schaffhouse, professeur de théologie à Strasbourg, lui empruntait le texte de ses sermons. Il fut traduit ou imité en plusieurs langues, entre autres par l'Écossais
1552. Berklay, qui appliqua cette idée aux mœurs de ses compatriotes, et se donna ainsi de l'originalité.

Les Suisses, inspirés par l'amour de la liberté et de la patrie, eurent, comme les autres nations, leurs chants populaires. Ils célébrèrent le serment du Rütli, l'orgueil dompté des comtes de Toggenbourg et de Neufchâtel, la victoire de Sempach, les défaites de Charles le Téméraire et l'ossuaire de Morat; enfin, la longue et désastreuse guerre de Souabe, les dissensions religieuses, pendant lesquelles Thomas Schmoucher décapite froidement son frère Léonard comme victime expiatoire pour les péchés du monde.

Le sentiment qui prédomine dans ces compositions, c'est l'admiration pour les sublimes horreurs de la nature et l'ardent amour de la liberté, que Boner de Berne chante en ces termes : « La liberté orne la vie; la liberté inspire la joie et le courage; « elle ennoblit l'homme et la femme, enrichit le pauvre; la « liberté est le trésor de l'homme, elle couronne la parole et « l'action. »

Ces chants sont écrits dans l'ancien idiome suisse; le style est simple, grossier, dénué d'images et d'érudition. Ils commencent naïvement ainsi : « Écoutez la nouvelle que je vais vous raconter. — Oyez la terrible histoire qui court par le pays. — Je vais vous chanter une chanson, mais une chanson toute nouvelle. — Au nom de Dieu, ainsi soit-il! au nom de Marie, je commence le chant. — Je vous chanterai tout ce que j'ai entendu de plus curieux. Je chanterai avec joie, et je prie la Vierge Marie et son Fils de me prêter assistance. »

Quelquefois ces chants donnent le nom de l'auteur, ou implorent la générosité des auditeurs : « Cette chanson, ô confédérés, Jean Viol la chante librement à votre honneur et gloire, pour que

prennent le parti de leur mère ne savent pas si le père qu'on leur attribue est le véritable. D'autres se figurent avoir plus de droits que leurs semblables, parce qu'ils ont plus de quartiers de noblesse... Celui qui n'a ni vertus, ni honneur, ni délicatesse, fût-il né d'un prince, n'est pas noble à mes yeux; la vertu seule fait la noblesse, etc. »

vos louanges soient connues partout où l'on pense à vous. — Celui qui vous chante cette chansonnette a fait une longue course; le bon vin est cher, et la poche en mauvais état; c'est pourquoi je vous dis sa misère, et vous prie de lui accorder votre tribut. »

Le poëte continue à vous raconter ingénument le fait, comme un chroniqueur crédule et prolixe, sans oublier même la date. Ainsi dans le chant sur la bataille de Sempach : « C'était en 1386, quand la grâce de Dieu se manifesta à nous d'une manière miraculeuse. Le jour de Saint-Cyrille, il protégea les confédérés, comme je vais vous le dire et vous le chanter. »

Dans la bataille de Morat, le poëte se complaît à compter les plaies de l'ennemi avec un patriotisme qui tient de la cruauté : « La bataille s'étendit à deux milles à la ronde; à deux milles à la ronde la puissance du duc fut vaincue et frappée, et la mort de nos camarades massacrés à Granson fut vengée par le sang à deux milles à la ronde.

« Combien fut-il tué d'ennemis? on ne peut le dire exactement; j'ai ouï dire que soixante mille furent égorgés et vingt-six mille noyés.

« Sur ma foi, les confédérés ne perdirent que vingt hommes, signe évident que Dieu protége nuit et jour les hommes hardis et pieux. »

Comme l'un des passages de l'*Iliade* les plus estimés des Grecs était la désignation des vaisseaux et la revue de l'armée, de même le chant qui énumérait les troupes confédérées à la bataille d'Héricourt, en 1474, devait avoir un grand charme pour les Suisses : « Alors on vit venir les hommes généreux de Fribourg, et chacun prenait plaisir à les voir si bien équipés; car c'était une troupe brillante, et partout où ils passaient le peuple voulait les admirer.

« Alors s'avança la vieille Willing aux couleurs bleue et blanche, et Waldshut aux hommes bruns; puis vint Lindau aux couleurs verte et grise, et Bâle avec beaucoup d'intrépides guerriers.

« Là se trouvaient aussi les Suèves et plusieurs cités, comme Meinsset et Rothwill, qui s'étaient armées; celui dont le regard se portait vers Schaffhouse voyait aussitôt Constance et Ravensbourg.

« Puis apparaissaient Zurich et Schwitz, Berne, Soleure, Fraüensfeld et tous ceux de Glaris et Lucerne. Plusieurs villes et villages voient passer les confédérés, et ne se lassent de les regarder. »

La plupart de ces poëtes sont inconnus; mais on conserve le nom de Veit-Wéber, de Fribourg en Brisgau, qui chanta ces guerres de la voix rude et forte qui leur convenait, et se complaît

à l'aspect du carnage des ennemis et des lacs de la patrie teints du sang de l'étranger.

« Ils se regardèrent bien ; ils formaient l'élite de la Suisse, couverts d'armes, que c'était plaisir de les voir venir, tous robustes, dispos, agiles. Je n'en ai jamais vu un, dans les armées, dont la stature pût être comparée à la leur. »

En peignant la bataille de Morat, il semble qu'il pousse le cri sans pitié d'un peuple enivré de récents triomphes contre ceux qui troublaient ses franchises inoffensives :

« Ils tinrent un moment, puis s'enfuirent. Beaucoup d'entre eux tombèrent percés, cavaliers et fantassins. Tout le sol était jonché d'armes brisées contre eux.

« Ils fuyaient à droite, à gauche, où ils croyaient trouver sûreté; jamais on n'avait vu plus grande épouvante. Une troupe de fuyards coururent vers le lac, quoiqu'ils n'eussent pas besoin d'éteindre leur soif; ils y entrèrent jusqu'au cou, et l'on tira sur eux comme on aurait fait sur des oiseaux aquatiques. Les barques voguèrent vers eux, et ils furent tués ; le lac était tout sanglant, et l'on entendit leurs gémissements effroyables.

« Beaucoup de fuyards grimpèrent aux arbres, où ils furent tués comme des oiseaux et percés à coups de lance. Leurs plumes ne leur servirent de rien, parce que le vent ne soufflait pas (1). »

(1) « L'hiver dura longtemps; il attrista les petits oiseaux, qui maintenant en voient la fin avec joie, et dont le chant résonne au milieu des verts rameaux de la forêt.

« A peine le rameau se fut-il revêtu de quelques feuilles, attendues avec une longue impatience ; à peine le buisson eut-il reverdi qu'une foule de preux sortirent soudain de leurs demeures.

« Les uns montaient, les autres descendaient ; leur marche était terrible à voir; ils firent au duc de Bourgogne un affront dont il n'eut pas à rire.

« On entra dans son duché, dans la ville de Pontarlier ; là s'engagea la mêlée ; maintes pauvres femmes prirent le deuil à l'improviste et revetirent l'habit de veuve.

« Quand les étrangers eurent appris la nouvelle, ils arrivèrent au nombre de douze mille à pied et à cheval. Ils voulaient recouvrer la ville, mais ils le payèrent cher.

« Les confédérés les assaillent, les poussent, les font tomber sous leurs coups; ils leur enlèvent, sur les remparts de la cité, deux grandes bannières.

« L'ours de Berne, instruit du succès, aiguise aussitôt ses griffes; il prend avec lui quatre mille combattants, et l'on entend retentir le son joyeux des fifres.

« La nouvelle bande arrive à Pontarlier sur la place, pour insulter les étrangers, qui étaient plus de douze mille ; quand les étrangers voient l'ours, ils sont pris de peur.

« Ils le voient s'avancer contre eux, qui étaient en grand nombre et croyaient

C'est de cette époque que datent les premiers essais dramatiques tentés par deux meistersangers de Nuremberg, Hans Polz de Worms, barbier, et Hans Rosemblüt, peintre d'armoiries.

pouvoir résister ; mais l'ours les salue avec ses arquebuses chargées de pierres, et ils fuient loin, bien loin.

« On vit les étrangers revenir une seconde fois ; les confédérés se rangèrent en bon ordre à la voix de leurs chefs.

« L'ours était en fureur, et les étrangers voulurent combattre ; mais, bien qu'ils fussent quatre contre un, ils furent mis en fuite.

« L'ours continuait à frémir, et tous les confédérés disaient : *Les étrangers arrivent ; nous combattrons avec eux tout le jour.*

« C'est pourquoi je loue les gens de Berne, de Fribourg, Bienne, Soleure et des autres villes alliées, parce qu'ils ont valeureusement combattu.

« Les hommes de Lucerne ne voulurent pas néanmoins rester en arrière, quoiqu'on leur eût écrit de ne pas venir ; ils refusent de rester au logis, et s'unissent aux braves de Berne.

« Quand ceux de Bâle apprennent que l'ours sort de sa tanière, ils lui envoient des renforts, des hommes à pied et à cheval, bien armés.

« De nouvelles troupes s'unissent à celles de Berne, et se mettent en marche pour Granson. Alors jour et nuit on entend les coups de mousquet, jusqu'à ce que Granson soit pris.

« Un dimanche matin, les confédérés s'élancent lestement à l'assaut, occupent les postes, se rendent maîtres de la ville sans essuyer de perte.

« Ils mettent une forte garnison dans le château, et se dirigent avec une nouvelle ardeur vers une troisième place ; là aussi est un très-bon château des mieux fortifiés.

« Ils s'élancent sur les bastions, sans s'inquiéter de la grêle de pierres ni des coups de mousquet ; ils parviennent à faire une brèche dans les murs, et plus d'un brave y entre sans crainte d'y laisser sa vie.

« Les premiers qui s'avancent sont les Bernois, puis ceux de Bâle ; ils arrivent, et aussitôt on voit flotter sur la forteresse l'étendard bleu et blanc de Lucerne.

« Puis Berne y arbore le sien ; celui de Bâle ne tarda pas non plus ; toutes les villes firent selon leur pouvoir, c'est une louange qui leur est due.

« Quand les étrangers qui étaient dans le château le virent pris, ils jetèrent leurs armes, et demandèrent merci au nom de Dieu et de la Vierge.

« S'ils se fussent rendus plus tôt, on leur eût fait grâce de la vie ; aussi leur prière est rejetée, et ils se décident à se défendre jusqu'à l'extrémité.

« Ils se réfugient dans une tour de très-difficile accès ; ils sont beaucoup, et combattent longtemps ; mais aucun d'eux n'a pu échapper.

« On pénètre dans la tour, et jamais on ne rencontra pareille angoisse. Ils sont jetés morts du haut des remparts.

« Plus de cent y ont laissé la vie, je ne mens pas, et les Suisses leur ont enseigné à voler sans ailes par-dessus les murailles.

« Ceux qui occupent le château d'Echallens comprennent qu'ils seront bientôt assiégés, et ils envoient dire aux guerriers de Berne qu'ils se rendent volontairement.

« Reste encore un fort, le fort de Jongue ; les confédérés arrivent dans la ville, et aussitôt montent sur le bastion, attendu que tous les étrangers étaient partis pour leur pays.

Ils tirèrent aussi leurs sujets de l'histoire contemporaine, et n'ont d'autre mérite qu'une licence effrontée. Théodore Schernberg fit un mystère sur l'histoire de la papesse Jeanne, qui va jusqu'au moment où, après avoir expié ses péchés, elle monte du purgatoire en paradis.

La prose allemande était employée par les écrivains mystiques, qui, jaloux de se faire comprendre des femmes, vainquirent la difficulté que leur opposait la variété des dialectes, et découvrirent ainsi les richesses de leur idiome. Nous distinguerons parmi
1361. eux Jean Tauler, de Strasbourg, prédicateur célèbre, qui, exhalant sa piété dans des sermons pleins d'onction et d'une simplicité éloquente, éleva le langage à l'expression des idées métaphysiques. Hugues de Trimberg, maître d'école dans le village de Thürstadt, près de Bamberg, écrivit, postérieurement à l'an 1300, plusieurs ouvrages au nombre desquels on distingue le *Collecteur* et le *Messager;* il observe avec une bonhomie malicieuse les défauts des hommes et ceux du monde, et dépeint les caractères avec un art d'analyse moderne. Il est le véritable précurseur d'Addison, de Swift et de Sterne.

La Hollande, peu poétique de sa nature et placée entre deux grands peuples, se contenta de les imiter. Les poëmes chevaleresques, les romans de la France et de l'Allemagne y furent traduits, et mieux encore quelques livres positifs d'histoire et de religion ; elle eut cependant une épopée sur les paladins (1).

Littérature du Nord.

La littérature des scaldes, que nous avons examinée ailleurs, continua d'exercer son influence sur les autres compositions du Nord ; mais elle-même se transforma en poésie chevaleresque et se décomposa en chansons populaires, comme il arriva dans le Danemark, l'Angleterre et l'Allemagne, où elles furent chantées jusqu'au moment où la réforme brisa les liens du présent avec le passé.

Les Suédois, qui faisaient le plus souvent usage d'une langue

« C'est une bonne forteresse que Jongue, la meilleure des cinq que j'ai nommées, l'avant-poste du pays de Savoie. Les Bernois y entrent, et en prennent possession.

« Comment, sans le secours de Dieu, auraient-ils pu s'emparer en si peu de jours de tant de villes, de tant de châteaux ? Remercions les hommes de Berne et les braves soldats des autres villes.

« L'ours était sorti de sa caverne, il y rentra après la victoire. Dieu lui donne joie et félicité ! Ainsi chanta Veit-Weber ; amen. »

(1) Nous l'avons citée dans la note 1 du livre IX.

étrangère, ne purent s'élever à une grande hauteur; les Danois s'enveloppèrent de formes tudesques. En général, la Scandinavie, étant comme l'Espagne isolée du reste de l'Europe, conserva, jusqu'à la réforme, un caractère politique et intellectuel qui lui est propre.

La Russie eut de bonne heure une littérature nationale, avantage notable et signe de culture; mais, comme elle était grecque, elle ne put comprendre les progrès de l'Occident; l'invasion mongole y interrompit la tradition civilisatrice.

Les Hongrois avaient depuis longtemps une poésie héroïque particulière, dans laquelle ils célébraient Attila ou la conquête de leur pays par les sept condottieri. Peut-être ces traditions païennes constituent-elles le fond de l'histoire primitive, tirée de la chronique de l'écrivain du roi Béla. La littérature s'altéra sous Mathias Corvin, qui voulut la rendre italienne et latine; enfin survinrent les Turcs, et tout fut bouleversé (1).

L'arrivée des Normands, dont les chants étaient tout à la fois incultes et dénués de cette fraîcheur qui prête du charme aux littératures naissantes, ne put être profitable à celle de l'Angleterre. Les Anglo-Saxons, grâce à l'agriculture et à la fraternité politique, aimèrent toujours à peindre la vie des champs et à s'adresser au peuple. Robert Mannyng, de Brünne, qui, dans le quatorzième siècle, rima une chronique, déclare ne pas l'avoir faite pour les doctes, mais pour le vulgaire. Les poëtes inclinaient d'autant plus vers ce genre qu'ils employaient exclusivement l'anglais; cette langue, en effet, n'était pas celle des nobles, mais de la multitude, qui la conservait avec un soin jaloux, comme l'expression du caractère national et l'unique débris échappé au naufrage de ses autres droits. Mais les lettrés, désireux d'obtenir les faveurs du pouvoir, des emplois, des bénéfices, cultivaient le français; ils ne s'occupèrent de raffiner la langue native que lorsque le gouvernement eut abandonné l'idiome étranger. Le fond resta germanique, mais avec un grand mélange du français, que les Normands avaient cherché à faire prévaloir pour briser ce grand lien de nationalité, ou le modifier du moins, selon leur prononciation et leur syntaxe. Littérature anglaise.

Les poëtes anglais, avant Godefroy Chaucer, ne méritent pas d'être mentionnés. Chaucer vécut à la cour d'Édouard III, et, toujours infidèle à ses propres convictions, il fut emprisonné 1328-1400.

(1) Voy. SCHLEGEL.

comme fauteur de Glocester dans la Tour de Londres; par la révélation des secrets de ses complices, il recouvra la liberté; mais il fut déshonoré.

Moins créateur qu'arrangeur, mais initié, comme issu de la race des dominateurs, aux raffinements de la langue anglo-normande, il en fit usage pour dégrossir l'anglo-saxon; en y introduisant beaucoup de mots français, il sut le rendre harmonieux à l'oreille des conquérants, lui donner les formes qu'il conserva dans la conversation, et le faire prédominer sur le français. Il ne fit pas moins d'emprunts aux éléments italiens qu'aux sources germaniques; ayant connu Pétrarque à Padoue, il entendit de sa bouche la nouvelle de la *Griselda* de Boccace, et la reproduisit. Il s'enrichit de réminiscences classiques, comme aussi de fables des troubadours. Tantôt il traduit un auteur latin, tantôt le *Roman de la Rose;* mais il conserve toujours la liberté politique et religieuse qui caractérise les écrivains anglais; il attaqua tout à la fois l'Église, comme partisan de Wiclef, et la manie chevaleresque qui dominait alors.

Ce fut de ces différentes sources qu'il tira les *Contes de Cantorbéry,* son ouvrage le plus estimé. Des pèlerins, venus dans cette ville pour visiter le tombeau de Thomas Becket, racontent des nouvelles pendant les loisirs de la veillée; mais, au lieu de personnages sans physionomie, comme dans Boccace, réunis par le hasard pour deviser ensemble, Chaucer se ménage un champ plus dramatique en mettant en scène les diverses classes de la société, un chevalier, un campagnard, un médecin, une abbesse, un moine, quelques jurisconsultes, un négociant, un mendiant, un vendeur d'indulgences, un cuisinier, un marin, un meunier, et ainsi de suite. On peut dire qu'il fut le premier, parmi les modernes, qui dessina les caractères; il les ombre à peine, il est vrai, mais chacun d'eux est mis en relief par quelque vérité et des récits adaptés à sa nature.

Fondant, ainsi qu'il l'avait fait de la langue, les inspirations diverses des conquérants et des vaincus, il dépeint la nature avec détail et passion, selon le génie saxon, sans tomber dans l'affectation des troubadours. On ne saurait le comparer à Dante pour la grandeur des pensées; mais celui qui ne cherche que la vivacité de l'imagination, la liberté d'allure, et qui s'attache principalement aux mœurs, ne pourra que lui décerner des éloges. Tout en imitant, il resta national. Quoique courtisan et érudit, il obtint les applaudissements du peuple, et jouit pendant sa vie d'une réputation que la mort ne lui enleva point. Aujour-

d'hui, comme tous les poëtes des premiers temps, on l'admire plus qu'on ne le lit. Plus heureux dans le genre comique, c'est avec la finesse de sa pénétration et son existence orageuse qu'il introduisait dans l'anglais ce mélange de facétieux et de pathétique, de bizarre et de grave, qui, sous le nom d'*humour*, demeure le caractère distinctif de cette belle et inhumaine littérature dans laquelle l'homme est raillé et Dieu oublié; c'est encore cet *humour* qui fit prédominer en Angleterre le roman et la comédie sur les autres genres de compositions. Le profond Thomas Carlyle n'a-t-il pas lui-même exposé naguère, avec le style de Polichinelle, le plus grand événement des temps modernes (1).

Le *Voyage* de Jean de Mandeville en Orient est un des premiers monuments en prose; quoique rempli d'erreurs, il jouit d'une grande réputation à cause de son impertinence et de ses bizarreries.

Jean Gower, émule de Chaucer, à qui Richard II avait demandé 1320 1402.
quelque chose de nouveau, publia un ouvrage en trois parties : *Speculum meditantis; Vox clamantis*, ou l'insurrection des communes sous Richard; *Confessio amantis*, poëme de trente mille vers, en français, en latin et en anglais, dans lequel un amoureux s'entretient avec son confesseur, prêtre de Vénus travesti, qui, sous le nom de Génius, développe à son interlocuteur toutes les théories de l'amour, à la manière des scolastiques. Mais l'analyse de cette passion procède avec une telle lenteur que le pénitent vieillit; comme les années produisent plus d'effet que les raisons, il déclare, au moment de recevoir l'absolution, qu'il se soucie peu désormais de l'objet de sa flamme. Sauf le dénoûment, le reste est fort ennuyeux. M. de Chateaubriand a rapporté une charmante ballade de lui en vieux français.

Après lui revient la stérilité, jusqu'à l'élégant et efféminé Henri 1547
de Surrey ; car l'Angleterre ne peut mettre en regard des Italiens ces misérables versificateurs à peine étudiés aujourd'hui par des philologues patients. C'est peut-être la faute des guerres civiles; en effet, dans les grands démêlés engagés à cette époque pour des noms et des symboles futiles en apparence, mais gros d'importantes réformes, les esprits vigoureux se firent acteurs plutôt que de s'arrêter à la contemplation. Jusqu'alors, l'éducation avait été le privilége des nobles, qui n'abordaient que de vaines discussions ou des études sur les langues mortes. Le peuple eut ses poëtes, mais grossiers comme lui; tout le savoir se renfer-

(1) Dans sa *French Revolution*. Voy. liv. XVIII.

mait dans les couvents et le barreau. La langue cependant arrivait à sa maturité ; aussitôt que la paix du premier Tudor eut préparé un règne glorieux à Henri VII, qu'une cour régulière se forma, et que la classe moyenne, de turbulente qu'elle était, fut devenue un pouvoir régulier, on vit apparaître les deux poesies de la cour et du peuple, qui devaient, fondues ensemble, apporter tant de grandeur à cette littérature.

La poésie, moins littéraire en Écosse, se complaisait de préférence aux ballades populaires, et l'un des meilleurs poëtes en ce genre est le premier Jacques Stuart. Son récit burlesque des noces de campagne, qui commencent par des danses et des chants, et finissent à coups de poing ou d'une manière sanglante, est encore populaire. Le *Livre du Roi*, en cinq chants, composé en l'honneur de sa dame, passe pour son chef-d'œuvre ; il y retrace les scènes de sa captivité, les debuts de son amour, les perfections de sa dame, un voyage à la planète de Vénus, au palais de Minerve, et puis il racome comment, en allant à la recherche de la Fortune, il tomba dans les bras de l'Amour.

D'autres poëtes marchèrent sur ses traces, et le goût de ces ballades passa en Angleterre ; elles y eurent des imitateurs, qui célébrèrent les vicissitudes d'une guerre incessante entre les deux nations, mais avec un sentiment tout autre chez l'une et chez l'autre.

1395. Jean Barbour fit le premier poëme chevaleresque sur Robert Bruce et sur les prouesses de Douglas et du comte de Murray, le héros de la nation ; à cause du sujet, il n'est pas encore oublié. « Oh ! c'est une noble chose que la liberté. La liberté rend « l'homme content de lui-même ; la liberté donne à l'homme « toute consolation. Qui vit libre vit satisfait ; un noble cœur « ne peut avoir ni jouissance ni plaisir, si la liberté lui man« que. »

CHAPITRE XXXII.

BEAUX-ARTS.

Architecture. Plusieurs édifices gothiques que nous avons mentionnés dans le siècle précédent furent terminés ou même commencés dans celui-ci, entre autres la cathédrale de Milan, la Chartreuse de Pavie et Saint-Petrone de Bologne. A l'exemple des lettres, qui

revenaient aux auteurs classiques, les arts se tournèrent vers les formes de l'antiquité ; ce retour, appelé renaissance, n'était pas encore une imitation servile. Si l'originalité féconde qui, dans le siècle précédent, s'était élevée jusqu'à inventer un art nouveau, se fût mise alors, en profitant des exemples anciens, à mieux raisonner l'ensemble, à proportionner les parties, à corriger les ornements, à s'aider des progrès de la mécanique, il aurait pu en sortir une bonne architecture tout à fait moderne, qui n'eût point sacrifié au goût du moment l'expérience de plusieurs siècles, les hardiesses inconnues aux anciens, et les formes engendrées par des idées et des habitudes nouvelles.

L'architecture gothique, née à l'ombre de l'autel, avait grandi à construire des églises et des couvents. La puissance et les richesses des laïques, devenues plus grandes, exigeaient des édifices qui ne pouvaient plus conserver l'ancien caractère sacerdotal. Quand chaque pays eut consolidé sa nationalité, et que les rois se furent efforcés de concentrer en eux tout le pouvoir, les sociétés maçonniques leur portèrent ombrage comme instrument de la redoutable puissance papale, et parce que leurs priviléges étaient inconciliables avec les constitutions nouvelles. En Angleterre, Henri VI les déclara illégales, menaçant d'amendes et de 1424.
prison celles qui tiendraient des chapitres. La réforme religieuse ne tarda point à leur porter le dernier coup, au point qu'il n'en resta plus que le nom et les statuts, conservés d'abord dans l'espoir qu'elles se relèveraient, et dirigés ensuite vers d'autres buts de politique ou de philanthropie.

Les traditions difficiles et compliquées de l'art furent perdues ; les moyens d'assistance réciproque disparurent ; l'ordre et la régularité du style classique furent adoptés. Mais qu'arriva-t-il ? les moyens nouveaux ne se rattachèrent point aux besoins nouveaux de la société ; on eut des copies sans rapport avec l'original, des imitations sans vie, qui, loin de reproduire l'œuvre antique, se contentaient des apparences superficielles, incompatibles avec l'essence de l'esprit moderne.

Telle ne fut pas la pensée de ces talents glorieux qui les premiers s'appliquèrent à relever l'architecture, œuvre commencée en Italie, où elle était facilitée par les restes de l'antiquité. Le passage d'une époque à l'autre se montra d'abord dans la partie ornementale, qui prodigua les guirlandes et les animaux soigneusement imités, mélanges de créations fantastiques, dites grotesques et arabesques, de modillons, de candélabres, de pierreries et de marbres de couleur. On voit des ouvrages de ce genre à Ve-

nise, dans l'église des Miracles à Brescia, dans le mausolée de Barthélemy Coléone à Bergame, sur la cathédrale de Côme et sur celle de Lugano, ainsi que dans la Chartreuse de Pavie. Ce siècle est surtout remarquable pour les beaux ornements dont il a décoré portes, fenêtres, chaires, pilastres avec un goût exquis, lors même que ces travaux sont l'œuvre d'artistes inconnus. Souvent la terre cuite fut substituée au marbre, et l'on releva l'humilité de la matière par l'élégance de l'exécution.

Brunelleschi. 1377-1444.

Le nouveau mode d'architecture fut dû principalement à deux Florentins, Brunelleschi et Alberti. Philippe Brunelleschi, ne montrant point de dispositions pour la profession de notaire, exercée de père en fils dans sa famille, fut placé chez un orfévre, où il se prépara, comme c'était généralement l'usage, à faire de la sculpture, dans l'intention de devenir l'émule de Donatello; mais il reconnut bientôt sa vocation pour l'architecture et la possibilité d'y appliquer les études de géométrie, d'optique et de mécanique auxquelles il se livrait alors. Il sentit, lui aussi, le besoin alors commun de recourir à l'antique et de le renouveler; à coup sûr, l'architecture romaine lui offrait, plus que la littérature, un témoignage de la grandeur et de l'originalité de ce peuple glorieux. Si la peinture et la sculpture ne pouvaient emprunter aux exemples classiques qu'une plus grande pureté de dessin, l'architecture y trouvait des formes et des systèmes de construction tout à fait perdus alors. En effet, tandis que le style gothique avait flatté l'imagination et voulu, pour ainsi dire, attester le triomphe de l'idée sur la matière, les Romains s'étaient bornés à l'imitation intellectuelle de la nature, imitation qui tirait les effets des nécessités matérielles, qui faisait ressortir leur système de construction et le rendait plus sensible à l'aide des ornements.

Revenir de l'imagination à l'intelligence éclairée par les conquêtes des siècles, tel était le progrès que l'art devait accomplir; Brunelleschi, pour être en mesure, étudia les merveilleux restes de l'antiquité. « En observant à Rome la grandeur des édifices, « son attention était telle qu'il semblait hors de lui... Il s'exer« çait sans cesse à imiter ces constructions, et il ne prit point de « trêve qu'il n'en eût dessiné de toute espèce..., fragments de « chapiteaux, colonnes, corniches (1). » Il calcula de nouveau les forces, les matériaux, les poussées, et se forma une idée exacte de l'art de construire, ainsi que du point où confinent la hardiesse et la témérité.

(1) VASARI.

La pensée qui le tourmentait sans cesse était de réussir à ce que nul n'avait osé entreprendre, à jeter une coupole sur Sainte-Marie del Fiore, qu'Arnolphe avait laissée à découvert. A cet effet, les Florentins avaient fait appel aux architectes de tous les pays du monde; l'on hésite à croire aux bizarres expédients imaginés dans ce but, comme celui d'ériger au milieu de la nef un pilastre auquel se rattacheraient les voûtes en manière de pavillon, ou bien de remplir le vaisseau de terre, et d'y jeter des pièces de monnaie, afin que l'avidité de les trouver engageât à la déblayer lorsqu'elle ne serait plus nécessaire. Vérité ou fable, le problème était loin d'être facile. Les coupoles construites jusque-là n'offraient pas de proportions suffisantes pour couvrir le vide laissé par Arnolphe. Celle de Saint-Marc avait quarante et un pieds de diamètre, celle de Sienne cinquante-trois, celle de Pise un peu moins; en outre, toutes étaient circulaires, élevées de manière à répartir le poids sur des points d'appui disposés selon le carré circonscrit au cercle de la base. Au contraire, les soutiens disposés par Arnolphe formaient un octogone tel que le cercle inscrit s'élargissait jusqu'à un diamètre de cent trente et un pieds. La coupole hémisphérique de Saint-Vital, à Ravenne, s'élevait sur une base octogone, mais petite et d'un mauvais effet, à cause des arcs placés aux angles pour faire combiner le cercle avec l'octogone.

L'ancienne Rome n'offrait pas non plus d'exemples à imiter; mais Brunelleschi demanda des méthodes et des idées hardies au Panthéon, à la Minerve Médica, aux thermes impériaux, à la *villa* d'Adrien, quoique dans ces édifices la calotte pose immédiatement sur les murs de soutien, sans pendentifs. Il résolut de les mettre à profit, non pas en écolier qui imite, mais en maître qui crée. Il ne renonça pas non plus à l'ogive, conquise à l'art par le moyen âge; car la poussée d'en haut se trouve corrigée par la lanterne superposée, et la construction requiert moins d'échafaudages et de cintres.

Ce fut avec ces idées qu'il forma son plan; mais, quand il en parla, on se moqua de lui, d'autant plus qu'il affirma qu'il pourrait jeter sa coupole sans étais ou charpentes. Il se vit contraint de persuader les incrédules un à un, et fit si bien qu'il triompha de toute opposition, surtout lorsqu'il eut montré son modèle, qui révélait un genre tout à fait nouveau de construction, se servant à elle-même d'appui et de soutien. Une fois l'envie et la défiance vaincues, il se mit à l'œuvre, surveillant tout par lui-même, simplifiant les machines, faisant tailler les pierres exactement;

avant de mourir, il vit son ouvrage terminé (1). Il éleva sur les arceaux d'Arnolphe un tambour haut de vingt-quatre pieds, percé d'ouvertures circulaires, afin que le poids de la voûte tombât sur les soutiens par un double système d'arcades ; il fit la voûte double pour mettre celle de l'intérieur à l'abri de l'humidité, et les attacha l'une à l'autre au moyen de fortes chaînes, ce qui leur donna cette immortelle solidité que n'atteignirent pas les autres coupoles, bien que plus petites. Sa forme artistique devait, dans la pensée de Brunelleschi, résulter de l'observation scientifique ; en effet, elle produisit cette élévation majestueuse qui d'abord semblait le privilége des flèches gothiques. Ainsi la maison de Dieu domina sur l'habitation des hommes, et forma le caractère de la cité.

La renommée que cette œuvre valut à son auteur le fit rechercher partout ; Philippe Visconti, Pise et Pesaro lui confièrent la construction de plusieurs forteresses ; à Mantoue, il fit des digues. Il fut obligé de continuer Saint-Laurent de Florence tel qu'il avait été commencé, ce qui fait que le plan en est timide ; les colonnes et les bases corinthiennes se font remarquer par un bon style, mais les entre-colonnements sont trop ouverts, les corniches trop petites, les fenêtres trop étroites, et les piliers du centre trop élevés ; le contour des chapelles se déploie jusqu'à terre, manière gothique qui ne s'harmonise pas avec le reste de l'édifice.

Le feu ayant pris à l'église du Saint-Esprit pendant un spectacle de son invention qui représentait le Paradis, il fut chargé de la reconstruire ; mais elle ne fut commencée qu'après sa mort. Le plan offre d'heureuses proportions d'après le mode des anciennes basiliques ; les colonnes corinthiennes sont mieux distribuées, et les demi-colonnes remplacent les piliers ; on y remarque de la sobriété d'ornements et un caractère viril : dans son ensemble, c'est la plus belle église de Florence.

Aucune prétention ne se montre dans les constructions de Brunelleschi ; toutes sont constamment appropriées à leur destination avec plus de sévérité que de grâce, plus d'harmonie dans l'ensemble que dans les détails, mais toujours avec le cachet du génie. Cosme de Médicis, qui lui avait confié la construction de l'abbaye de Fiésole, à laquelle il consacra cent mille écus romains, lui demanda le plan d'un palais ; mais il le trouva trop magnifique pour un particulier comme il voulait le paraître. Les Pitti furent

(1) La coupole a quarante-trois mètres de diamètre ; elle est à cent mètres du sol, et on en compte quarante-deux de la corniche du tambour à l'ouverture de la lanterne.

plus hardis, et firent bâtir sur ses dessins cette magnifique demeure qui rappelle les constructions cyclopéennes, où tout est robuste sans rien de gracieux ou de varié, avec des blocs saillants, sur une longueur de quatre-vingt-dix toises sans interruption. Luc Faucelli y ajouta l'étage supérieur.

Cette austérité excessive que Brunelleschi avait conservée à Michelozzo.
l'architecture civile fut modifiée par Michelozzo, son meilleur élève. Il présenta à Cosme le plan d'un palais (Ricardi), le premier dans Florence qui unit à la solidité le luxe de la construction, car il conserva les blocs taillés en bosse; seulement il varia leur aspect extérieur, et distribua les appartements avec magnificence. Il vit à Venise, où il accompagna Cosme dans son exil, des monuments d'un autre genre, et lui-même en éleva dans cette ville, entre autres la bibliothèque de Saint-George. Le palais Cafagi, à Mugello, est encore une de ses œuvres, de même qu'un palais à Fiesole, celui des Tornabuoni à Florence et la maison de plaisance des Careggi. Il dessina pour Cosme un hôpital qu'il voulait élever à Constantinople, un aqueduc pour Assise, la citadelle de Pérouse; enfin il fit dans l'église des Servites le tombeau de son protecteur.

L'art, quant à la théorie du moins, eut encore un restaurateur Alberti.
dans Léon-Baptiste Alberti; beau, vigoureux, adroit aux diffé- 1398.
rents jeux, aimant les cavalcades et la musique, il cultivait avec succès la poésie, surtout la poésie latine, au point de composer une comédie intitulée *Philodoxeos*, qui passa pour antique. Très-versé dans le droit civil et canonique, il se plaisait à écouter les ignorants, persuadé qu'on peut toujours en apprendre quelque chose; déguisé, il courait les boutiques, recueillait des informations sur les arts et surprenait des secrets pour les améliorer. Il réussit dans la peinture, et, comme la ressemblance était à ses yeux le premier mérite, il s'adressait aux enfants pour avoir leur opinion sur ses portraits. Il composa aussi trois livres latins sur l'art de peindre, et fut l'inventeur de l'artifice optique employé pour les panoramas.

Après avoir travaillé sur Vitruve, maltraité par le temps et les copistes, il reconnut que le meilleur moyen de le commenter était l'examen attentif des anciens édifices; il alla donc les observer, les dessiner, les mesurer par toute l'Italie, voyageant avec Laurent de Médicis, Bernard Rucellai et Donato Acciaiuoli; lorsqu'il eut recueilli les vrais principes de l'art, riche de l'expérience acquise, il écrivit son traité *de Re ædificatoria* (1), le premier qui

(1) Imprimé à Florence en 1485.

eût paru depuis Vitruve. Dans le premier livre il traite de l'origine de l'architecture et de son utilité; il dit comment il faut choisir le sol et l'exposition, préparer, mesurer et diviser le terrain; autres règles pour les colonnes, les piliers, les toits, les fenêtres, les escaliers, les conduits, etc. Il passe, dans le second livre, au choix des matériaux, aux plans, aux ouvriers; dans le troisième, aux modes de construction, aux fondements, aux pavages, aux voûtes. Le quatrième est consacré à des considérations générales sur l'opportunité des lieux et les cérémonies usitées chez les anciens. Dans le cinquième il donne des règles pour les châteaux des tyrans et les palais des bons princes, pour les temples, les académies, les écoles, les hôpitaux et les différents édifices civils, militaires, rustiques. L'histoire de l'art et la science des machines remplissent le sixième; le septième traite des ornements architectoniques pour les églises en particulier; le huitième et le neuvième, des routes, des tombeaux, des pyramides et d'autres constructions publiques, de la décoration des palais princiers, des hôtels de ville et des maisons de campagne. Le dernier livre est réservé aux eaux.

Simplicité, grandeur, variété d'invention, solidité, choix convenable d'ornements, l'étude des anciens lui avait appris tout cela; toutefois il n'atteignit jamais à la pureté classique, d'autant plus qu'il ne surveillait pas les travaux, une fois qu'il avait livré ses plans. Nicolas V l'employa à Rome, mais surtout à la restauration de Sainte-Marie Majeure et aux conduits de l'*Acqua Vergine;* il s'apprêtait à construire un beau pont pour le château de Saint-Ange et un palais magnifique, quand la mort du pontife laissa ces projets sans exécution.

Alberti bâtit à Florence la porte de Sainte-Marie Nouvelle, le palais Rucellai dans la rue de la Vigne, avec la loge en face, dont le style est bon, quoique moins correct dans l'exécution que dans la théorie. Il réussit mieux dans la loge de l'autre palais Rucellai, à la rue de la Scala, où il ne courba point l'arceau sur les colonnes, et dans la chapelle de cette famille à l'église de Saint-Pancrace. On accorde beaucoup d'éloges au chœur et à la tribune de l'Annonciade, qui est ronde à la manière du Panthéon, sans ouvertures, avec neuf chapelles alentour, ménagées dans les neuf arcades.

Ce travail lui avait été commandé par le marquis de Mantoue, Louis III, surnommé Auguste, qui l'emmena avec lui pour qu'il établit à Mantoue une école d'architecture et fit le dessin du temple de Saint-André. Le plan en est régulier et bien distribué; la façade

rappelle l'arc de Rimini et d'autres de construction romaine, qu'il avait étudiés. L'intérieur, d'ordre corinthien, ne devait recevoir le jour que par la fenêtre située au-dessus de la porte principale et les ouvertures de la coupole et du fond du chœur, comme il avait démontré qu'il était convenable de faire pour les édifices religieux; mais ce plan fut altéré et surchargé par des adjonctions successives. Saint-Sébastien de Mantoue, en forme de croix grecque, est encore une de ses œuvres. La noblesse et le talent lui valurent un accueil favorable auprès des princes; mais, au lieu de se faire leur courtisan, il leur inspira l'amour du beau.

Sigismond Malatesta, qui voulait attirer à Rimini l'élite des hommes et des femmes, et l'embellir par les arts, se proposa de consacrer un temple aux cendres des grands hommes. Saint-François était déjà bien avancé dans le style gothique; il avait de très-hauts piliers auxquels des têtes d'éléphant servaient de base ou de chapiteau, et se divisaient en trois rangs avec des niches et autres ornements d'un travail exquis. Appelé à continuer cet édifice, Alberti ne put supprimer ce qui était fait; mais il sut donner à l'ensemble une grande majesté en le relevant par un stylobate, puis en tirant les belles et longues lignes d'un portique à la manière antique, interrompues sur les côtés par des sarcophages, tous exécutés dans le goût classique (1).

Un mélange pareil du style classique avec les exemples des derniers temps s'aperçoit dans d'autres édifices de cette époque. A Ancône, dans le palais du gouverneur, les ogives portent sur des colonnes composites; à l'hôpital de Milan, les fenêtres gothiques ont reçu des ornements romains. Cet édifice, dirigé par Philarète, d'une distribution parfaite et d'excellentes proportions, est un monument remarquable, d'un genre presque particulier à la Lombardie, et qu'on appelle *bramantesque*; anneau entre l'art ancien et la renaissance, il offre la réunion de l'ogive et du plein cintre, beaucoup d'ornements et surtout des ornements en terre cuite; par l'association des deux styles, il eût conduit l'art vers un genre original, sans l'obstination qu'on mettait à traiter de barbare tout ce qui venait du moyen âge.

Il y a incertitude sur la famille et la patrie de Bramante, qui en fut l'inventeur. Bien qu'on le dise issu des Lazari d'Urbin, on attribue probablement à un seul les ouvrages de trois individus, Milanais de naissance ou d'origine. Tant que le doute n'est pas Bramante. 1444-1514.

(1) Voyez, pour les idées religieuses et morales d'Alberti sur les tombeaux, le chapitre deuxième de son livre VIII.

éclairci, nous devons suivre l'opinion commune, et dire qu'après avoir travaillé en Romagne Bramante fut appelé à Milan, où sa gloire est perpétuée par l'église de Saint-Ambroise, dont les colonnes doriques s'élèvent sur un beau soubassement ; par la coupole des Grazie, le péristyle de Saint-Celse, le lazaret, la sacristie de Saint-Satyre ; à Rome, il mit la main à l'édifice le plus insigne des temps modernes.

César Cicerano, qui le premier traduisit et commenta Vitruve, passe pour avoir été l'élève de Bramante.

Benoît de Maïano travailla à la cour de Mathias Corvin ; Julien, son frère, éleva à Rome le palais de Venise, par l'ordre de Paul II, qui le céda à la république, dont il était né sujet. C'est une construction immense pour son étendue et sa masse pesante, avec des distributions grandioses. Cet usage de donner aux palais l'aspect d'une forteresse continua jusqu'à Vignola, qui édifia dans ce genre le château de Caprarola des Francesi. Le palais Strozzi à Florence, commencé par Benoît Maïano, fut terminé par Simon Pollaiuolo, surnommé la Chronique à cause de la manie qu'il avait de raconter sans cesse ses voyages. La corniche dont il le couronna est considérée comme un modèle, à l'égal de celle du palais Farnèse à Rome par Michel-Ange. On lui doit aussi la sacristie octogone du Saint-Esprit à Florence, si élégamment ornée, la grande salle des Cinq Cents et l'église de Saint-François du Mont, que Michel-Ange appelait la *Belle Villageoise*.

On présume que Poggio Reale, près de Naples, a été construit sur les dessins de Julien Maïano, lequel y réunit tout ce qui peut flatter dans une habitation royale, des jardins, des bosquets, des eaux, des volières. On montre, dans cette ville, la tour de Sainte-Claire comme l'ouvrage de Masuccio, qui aurait ainsi, un siècle avant Bramante (1), ramené l'usage des ordres grecs ; mais, s'il est certain que les fondements furent jetés en 1310, et si Masuccio put élever le premier ordre, rustique et sévère, il suffit d'un coup d'œil pour reconnaître que le second et le troisième, l'un dorique et l'autre ionique, qui ne sont pas encore achevés, furent exécutés dans un système tout différent.

Naples peut se vanter de posséder, dans l'arc de triomphe

(1) Antoine de Saint-Gall exécuta la même pensée dans le clocher de Saint-Blaise à Montepulciano. VALERY accumule beaucoup d'erreurs dans son *Voyage historique et littéraire en Italie*, quand il dit : *Le clocher de Sainte-Claire, par Masuccio II, est d'un beau et pur gothique. On remarque au troisième étage l'heureuse innovation du chapiteau ionique opérée par Michel-Ange, avec lequel l'architecte napolitain doit en partager l'honneur.*

construit en l'honneur du roi Alphonse Ier, le meilleur qui ait été élevé depuis les Romains. Bien que placé disgracieusement entre les deux tours du Château Neuf, il n'est copié sur aucun des anciens monuments de ce genre; les parties et les accessoires sont bien disposés, et la decoration générale est d'une grande richesse. Quatre colonnes corinthiennes cannelées, assises sur un soubassement tout en bas-reliefs que rien ne peut surpasser, soutiennent l'arc, la frise et la corniche. Le compartiment supérieur figure l'entrée triomphale d'Alphonse; au-dessus s'élève un autre arc, à la manière des anciens, qui, de même que la frise superposée, est en désaccord avec le reste. Il est tout en marbre blanc, avec de bonnes statues et des ornements meilleurs, et paraît avoir été exécuté sous la direction de Pierre Martino, Milanais, dont on lit l'épitaphe dans Sainte Marie Nouvelle (1). 1443.

L'Hôtel de Ville de Paris fut dessiné par Dominique Boccadoro, de Cortone. Un travail qui va de pair avec les plus remarquables de ce siècle est la muraille que Sienne fit construire pour arrêter les eaux de la Bruna, et former un lac destiné à fournir la ville de poisson. Elle avait six mille cannes de long sur quatorze pas de largeur; vingt mille livres de poisson devaient être apportées du lac de Pérouse dans ce lac nouveau. Cet ouvrage ne fut pas toutefois « exécuté parfaitement, mais *sareté*, afin de gagner beaucoup plus que de devoir; aussi, à la fin de 1492, il s'écroula d'un côté, en inondant le pays voisin, ce qui entraîna mort d'hommes et de bétail (2). »

Venise construisait avec une plus grande liberté; elle empruntait au Levant beaucoup de ses idées, embellissait le gothique et variait les formes d'une manière originale, comme on peut le voir dans le grand canal.

Les esprits eurent encore à s'exercer dans l'architecture militaire, parce que les anciennes forteresses ne résistaient plus aux canons; il fallut donc rendre plus larges les terre-pleins des courtines, moins rapprocher les tours et les construire plus massives; les murailles durent être sans créneaux et peu élevées, ou plutôt

(1) *Petrus de Martino Mediolanensis, ad triumphalem arcis novæ arcum solerter structum, et multa statuaria artis suæ munera huic ædi pie oblata, a divo Alphonso rege in equestrem adscribi ordinem et ab ecclesia sepulchro pro se ac posteris suis donari meruit. MCCCCLXX.*

C'est à tort que Vasari l'attribue à Julien Maiano; il n'exécuta pas même les sculptures, qui, d'après un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, appartiennent à Isaie de Pise, fils de Philippe, et peut-être à plusieurs artistes.

(2) ALLEGRETTI.

s'enfoncer dans les fossés, de manière à se dérober au tir de l'ennemi; on creusa les fossés plus larges et plus profonds, avec le parapet extérieur, non plus en talus, mais vertical : le tout défendu par des ouvrages avancés, demi-lunes, ravelins, casemates, avec les portes bien fortifiées. Déjà l'on commençait à voir quelque espèce de boulevard, c'est-à-dire des bastions pentagones, pour lesquels aux défenses plombantes on substitua celles de flanc, aux murailles perpendiculaires les murailles en talus.

Ces perfectionnements s'introduisirent peu à peu; mais avant Sanmicheli et Marchi, l'Italie eut une série d'ingénieurs militaires. Brunelleschi s'occupa de ces travaux, ainsi que le Siennois Ma-
1450. riano Jacques Taccola et Léon-Baptiste Alberti. Le Milanais Lampo Biraghi fut l'un des premiers qui parla des canons, dont il proposait l'emploi pour délivrer la terre sainte. Robert Valturio, sur les instances de Sigismond Malatesta, traita en érudit de l'art de la guerre chez les anciens, et ajouta les nouvelles machines. An-
1470-1506. toine Philarète enseigne à fortifier une ville; mais, dans cette matière, il est inférieur à François de George Martini, de Sienne, qui a laissé un *Traité d'architecture civile et militaire*.

Sculpteurs. En nommant les architectes, nous avons déjà mentionné les maîtres dans les autres arts; en effet, de simples maçons qu'ils étaient sous un rapport, ils s'élevaient au rang d'artistes, et l'on ne considérait comme artiste parfait que celui qui excellait dans toutes les parties du dessin. André Orcagna fut tout à la fois orfèvre, peintre, sculpteur, architecte et poëte (1). Ce fut lui qui fit, à Florence, la loge appelée plus tard loge des Lanzi à cause des soldats allemands qu'on y avait postés comme épouvantail de la liberté; destinée à faire tout le tour de la place, elle aurait offert un portique sans égal au monde si elle eût été continuée. Les sculptures d'Orcagna, dans Or Saint-Michel, ne révèlent pas l'étude des modèles classiques, mais une richesse majestueuse et facile, avec une manière large dans les draperies. Dans le Campo Santo de Pise, il peignit les *Novissimi* (très-neufs), en empruntant à Dante des idées sévères; dur dans les contours, il cherche la perspective, bien qu'il ne sache pas l'adapter aux parties supérieures et latérales. Son *Jugement universelle* servit de type à Luc Signorelli pour celui qu'il fit dans la cathédrale d'Orviéto, et à Michel-Ange pour son célèbre tableau de la chapelle Sixtine.

Le corps des marchands voulut orner Or Saint-Michel avec une magnificence que beaucoup de princes eurent de la peine

(1) Il signait ses peintures *sculptor*, et ses sculptures *pictor*.

à égaler. Outre le saint Matthieu de Ghiberti, on y voit des ouvrages insignes de Nicolas d'Arezzo, qui, dans sa patrie, représenta, sur un bas-relief, la Vierge abritant le menu peuple sous son manteau, idée fréquemment reproduite à cette époque. Le tabernacle exécuté dans Saint-Michel par Orcagna est le chef-d'œuvre de l'art en ce siècle. Il en existe un autre magnifique dans la cathédrale de Sienne, fait en 1492 par Laurent de Pietro de Vecchietta.

Jean de Pise, fils de Nicolas, dont nous avons fait mention au siècle précédent, continua la bonne sculpture, et dirigea, de concert avec Augustin et Agnolo de Sienne, le tombeau de Guido Tarlato, 1330. le plus beau que l'on eût encore vu; il est surmonté d'une urne décorée de seize sujets qui représentent les exploits de Tarlato. On attribue à l'un de ces artistes la belle table, toute couverte de figures, que l'on admire dans Saint-François de Bologne, comme aussi l'arche sépulcrale de Saint-Augustin à Pavie, ornée de deux cent quatre-vingt-dix figures, récemment restaurées. André Ugolini de Pise, après avoir travaillé sous Jean, fut employé à Florence, où il décora la façade de la cathédrale, qui fut ensuite détruite. Il ne reste de lui que quelques bas-reliefs sur le clocher et les portes de Saint-Jean, éclipsées depuis par celles de Ghiberti. C'est à tort qu'on lui attribue le monument de Cino de Pistoie et la belle statue qu'on voit sur l'autel du Bigallo (1).

Jean Balducci vint aussi de Pise à Milan, où il fit la porte mesquine de l'église de Bréra et le monument de Saint-Pierre martyr, à Saint-Eustorge Il est en marbre de Carrare, et huit bas-reliefs ornent le sarcophage, soutenu par diverses statues et surmonté d'une pyramide; il y a ajouté un petit temple, avec le Christ et différents saints. Cet ouvrage le cède pour le goût aux chaires de Pise et de Sienne, ainsi qu'au tombeau de saint Dominique; mais il les égale en magnificence.

L'empressement avec lequel ces artistes étaient appelés au dehors atteste qu'aucun pays ne disputait encore à l'heureuse Toscane la suprématie des arts. A Venise pourtant, on signale plusieurs ouvrages de cette époque, entre autres les statues que, dans l'année 1393, Jacob et Pierre Paul de Masègne posèrent sur l'architrave de l'abside de Saint-Marc; les chapiteaux du palais ducal. exécutés peut-être par le généreux Philippe Calendario, et qui n'ont pas été surpassés par un art plus raffiné. La chapelle Émilienne, à Murano, suffirait pour mettre Guillaume de Bergame

(1) Cicognara, *Storia della scultura, dal suo risorgimento in Italia fino al secolo XIX;* Venise, 1812-1818.

au nombre des plus remarquables. Le tombeau d'André Vendramin, aux Servites, orné des meilleurs bas-reliefs qu'ait produits l'art vénitien, ainsi que les mâts en bronze où l'on hisse les étendards sur la place Saint-Marc, sont d'Alexandre Léopardi, architecte et sculpteur éminent.

On doit à Antoine Rizzo de Bregno le monument *Trono* aux *Frari*, sans excès dans les ornements, outre l'Adam et l'Ève aujourd'hui dans le palais ducal, près de l'escalier des Géants, qui est son œuvre; il fit encore la partie intérieure de ce même palais, et peut-être la façade vers le canal. Pierre Lombard et les élèves formés à son école travaillèrent beaucoup à Venise soit, comme architectes ou sculpteurs; ils firent le monument Zeno à Saint-Marc, le palais Vendramin et l'intérieur du palais ducal vers le côté de Saint-Marc, « exemple de riche et élégante ordonnance. » Il suffit de citer de Martin Lombard l'école de Saint-Marc, qui est d'un très-bel effet; les vieux édifices du Rialto et la merveilleuse façade de l'archiconfrérie de Saint-Roch sont de Scarpagnino.

Une école fut établie à Naples par les artistes pisans; Masuccio, qui l'agrandit après avoir étudié à Rome, fut chargé de terminer les travaux de Jean et Nicolas de Pise dans la cathédrale et dans les chapelles des Minutoli et des Caraccioli. Il fut surpassé par un autre Masuccio, qui réédifia Sainte-Claire, Saint-Jean à Carbonara et d'autres églises; on lui doit encore les tombeaux de Catherine d'Autriche, de la reine Marie, mère de Robert, derrière l'autel de Saint-Laurent, celui de Charles de Calabre, dans la tribune latérale de Sainte-Claire, et celui de Robert, qui les surpasse tous (1).

André Ciccione éleva le monument de Ladislas dans Saint-Jean, à Carbonara, monument dont les trop grandes proportions écra-
1414. sent la petite église, et qui se complique d'étages trop nombreux; on donnerait des éloges aux ornements et aux figures si le travail était du quatorzième siècle. L'autre tombeau dont il est l'auteur dans cette chapelle des Caraccioli (différente de celle des Caraccioli-Rossi, qui appartient au seizième siècle), s'il ne vaut pas davantage, offre plus d'intérêt. Silla et le Milanais Giannotto

(1) Les débuts de l'art à Naples ont été remplis de fables par BERNARD DOMINICHI, *Vite de' pittori, scultori e architetti napoletani*, qui a été suivi par LANZI. Un Prussien, Henri-Guillaume Schulz, qui depuis plusieurs années s'occupe de l'histoire des beaux-arts dans l'Italie méridionale, fera disparaître ces nombreuses erreurs et probablement ce Masuccio II.

Voyez le *Discorso sui monumenti patrii dell' architetto Luigi Catalani*; Naples, 1842.

firent les ornements et les statues des guerriers, qui reproduisent le costume de ce temps (1).

Nous ne manquerons pas de louer la chapelle de Saint-Thomas d'Aquin dans Saint-Dominique, sculptée par Ange Aniello Fiore; les compositions d'Antoine Bamboeci de Piperno sont surchargées; les portes en bronze placées au château neuf, du temps de Ferdinand Ier, par Guillaume Monaco, le cèdent de beaucoup à l'arc de triomphe lui-même, quoiqu'elles lui soient postérieures de vingt années.

La Lombardie donna le jour à beaucoup d'artistes, la plupart désignés au dehors sous le nom de Lombards, et dont le souvenir a péri par la négligence de leur patrie; il est probable qu'ils ont fait une grande partie des statues de la cathédrale de Milan et de la chartreuse de Pavie; à la façade de cette chartreuse furent ajoutées, à partir de 1473, quarante-quatre statues en pied et soixante médaillons de personnages illustres, sans compter les bas-reliefs et les incrustations. Parmi les sculpteurs on cite, comme les plus célèbres, André Fusina, Christophe Solaro, Augustin Busti, Jean-Jacques de la Porte, et ce Marc Agrato auteur du *Saint Barthélemy* dans la cathédrale de Milan, statue admirée, mais sans idéal, qui n'est qu'un écorché drapé dans sa propre peau; nous lui préférons la statue de Martin V par Jacobin de Tradate.

Les Lombards excellèrent surtout dans les travaux d'ornement; Gaspard et Christophe Pédoni, originaires de Lugano, travaillèrent beaucoup à Crémone, et firent à Brescia le vestibule des Miracles. Les Radari exécutèrent des travaux délicats dans la cathédrale de Côme et probablement dans la demi-cathédrale de Lugano; on leur doit aussi des statues, et cependant personne ne cite leur nom. Comme nous l'avons dit, les Lombards élevèrent à Venise une foule de monuments. Plusieurs architectes et sculpteurs vinrent des environs de Côme et de Lugano; mais l'histoire n'a conservé que sous le nom de leur pays natal le souvenir des Bregni, des Campioni et autres du même genre. Bonino de Campione fit à Vérone le mausolée de Cansignorio, l'un des plus beaux ouvrages gothiques. Il est à six faces avec six colonnes, surmonté d'élégants chapiteaux; la grille en fer qui l'entoure est aussi très-belle.

L'art prit son essor quand les Florentins eurent résolu de faire

1) La peinture de Saint-Jean, à Carbonara, nous révèle un autre artiste milanais, inconnu par cette inscription : *Leonardus Bisuccio de Mediolano hanc capellam et hoc sepulchrum pinxit*. Ces peintures avaient été attribuées à Gennaro di Cola et à Stefanone.

la seconde porte du baptistère de Saint-Jean, et de la mettre en rapport avec la première, ouvrage d'André de Pise. Un concours fut ouvert, auquel se présentèrent Brunelleschi, le Siennois Jacques de la Guercia et quatre autres, parmi lesquels se trouvait Laurent Ghiberti, qui obtint la préférence. Il la méritait; car, très-versé dans la connaissance des anciens, il les surpassait dans la perspective linéaire et aérienne. Comme il avait surtout cultivé la peinture, il essaya d'en faire ressortir les effets dans le relief; s'il ne réussit pas dans cette tentative, il fut souvent heureux aussi bien dans le choix et l'art de grouper les faits que dans l'exécution. Par le même procédé, il hasarda plusieurs figures en creux, chose inusitée chez les anciens, dans le *Miracle de saint Zanobi,* qui orne Sainte-Marie del Fiore.

1383-1466. Le Florentin Donatello eut la même pensée, comme nous le voyons surtout dans l'*Adoration des Bergers,* à Mont-Olivet de Naples. Mais il savait aussi sculpter le relief, entendait l'anatomie, avait de la vigueur, à ce point qu'il excitait l'admiration de Michel-Ange; ayant fait un christ d'après ce système, Brunelleschi lui dit qu'il ressemblait à un portefaix. Lorsque Donatello eut examiné celui que Brunelleschi lui-même exécuta plus tard dans Sainte-Marie Nouvelle, il s'écria : *Il t'est donné de faire des christs ; à moi, des paysans.* Dès ce moment il étudia mieux l'expression, comme on le voit dans sa *Madeleine,* dans son *Saint Jean,* quoique décharné, et dans d'autres statues, parmi lesquelles on remarque *Saint George* dans Or Saint-Michel, le *Zuccone* sur le clocher et la *Judith ;* il eut toujours le bon sens de les adapter à la hauteur où elles devaient être placées. Nous rappellerons parmi ses bas-reliefs la *Descente de croix* dans Saint-Laurent, et ceux de Saint-Antoine de Padoue, sans omettre la chapelle des Brancacci à Naples ; il a un singulier mérite dans les figures des enfants. Son *Gattamelata à cheval,* à Padoue, est la première statue équestre des modernes (1). L'usage se répandit ensuite d'en ériger, comme celle de Nicolas d'Este à Ferrare, de 1445, ouvrage de Nicolas Baroncelli, élève de Brunelleschi; à Venise, le Coléone modelé
1479. par André Vérocchio et fondu par Alexandre Léopardi, qui la posa sur la plus belle base que l'on connaisse.

Sur les traces de Donatello marchèrent Didier de Settignano, auteur du tombeau de Marzuppini dans Sainte-Croix; Michelozzo, qui décora le palais que fit construire Cosme dans la rue des

(1) L'Oldrad de Tresseno, dans le Brolletto de Milan, pourrait faire exception; mais il est en haut-relief.

Bossi à Milan; Antoine et Bernard Rosellini. On admire à Lucques le saint-Sébastien de Matthieu Civitali, son autel de Saint-Régulus, avec la statue et les bas-reliefs d'une exécution précise et d'un meilleur style que celui de ses contemporains; le tombeau de Pierre de Noceto, secrétaire de Nicolas V, avec une architecture grandiose et des ornements finis. Son petit temple octogone si élégant, dans lequel est exposé le *saint Visage*, précéda de dix-sept ans celui du Bramante, qu'on admire à Rome dans Saint-Pierre de Montorio. Il enrichit Gênes d'autres ouvrages (1).

On voit dans un losange sur Sainte-Marie del Fiore, en face du Cocomero, une belle Assomption de l'an 1421, au milieu d'un groupe d'anges que l'on croit de Nanni d'Antonio de Banco; ceux qui ont vu ce chœur d'enfants chantants qui se trouve dans la galerie de Florence n'hésitent pas à placer l'auteur, Luc de la Robbia, à l'un des premiers rangs parmi les artistes. On croit qu'il inventa le moyen de vitrifier la terre cuite, et il existe dans toute la Toscane des produits étonnants en ce genre. Les meilleurs se trouvent sur l'hôpital de Pistoie (2).

Jacques de la Quercia, qui orna Sienne, Lucques et Saint-Pé- 1422.
trone de Bologne, élargit le style de la sculpture. Il y a dans Sainte-Barbe de Naples une Vierge de Julien de Maïano, drapée richement, mérite alors inconnu. Benoît, son frère, qui l'aidait dans ses travaux, fit des ouvrages de marqueterie; la *Palla* de l'Annonciation, à Mont-Olivet, dans la même ville, est de lui.

Antoine Pollaiolo, peintre et orfévre, se fait remarquer par un dessin vif et sûr; il étudia l'anatomie sur la nature, d'où il apprit à donner du mouvement et une pose convenable à ses figures, comme on le voit dans les tombeaux d'Innocent VIII et de Sixte IV au Vatican, le premier plus simple, l'autre plus tourmenté. Il travailla aux portes de Ghiberti, cisela notamment une caille très-admirée, et fit aussi plusieurs nielles et des médailles.

Pierre et Paul Aretini, qui avaient appris le dessin d'Ange et d'Augustin de Sienne, exécutèrent les premiers de grands ouvrages de ciselure, et firent pour un archiprêtre d'Arezzo une tête
en argent de grandeur naturelle. Peu après, Cione entreprenait 1 4?.
l'autel d'argent de Saint-Jean de Florence, où des histoires bien appropriées sont représentées en demi-relief sur une plaque d'argent; Finiguerra, Pollaiolo et autres artistes postérieurs y ajou-

(1) Voy. sur Civitali et sur les ouvrages qu'on lui attribue à tort, puisqu'ils sont de différents membres de la même famille, les *Memorie Lucchesi*, VIII, p. 57 et suiv., et deux leçons du marquis Mazzarosa.

(?) Si toutefois ils sont de lui.

tèrent ensuite des ornements. Déjà auparavant, Ugolin, élève de maître Viéri de Sienne, avait terminé un reliquaire pour le saint Corporal d'Orviéto, du poids de six cents onces, orné de gracieuses peintures sur émail, monument précieux de l'art de l'orfévrerie. L'autel de Saint-Jacques, dans la cathédrale de Pistoie, auquel différents artistes travaillèrent de 1314 à 1466, est aussi un ouvrage remarquable.

André Verocchio introduisit l'usage de modeler sur le vif les membres humains et les objets naturels, et associa l'étude de la nature à celle de l'antiquité. Il ne put travailler, comme on le dit, avec Ghiberti aux portes de Saint-Jean, mais son *Amour serrant le dauphin,* à la fontaine du Palais-Vieux, le tombeau de Jean et de Pierre, fils de Cosme de Médicis, dans Saint-Laurent, riche d'ornements où serpentent des guirlandes flexibles en bronze fondu, sont des chefs-d'œuvre. Il eut pour élèves Pierre Pérugin, François Rustici et Léonard de Vinci.

Un petit autel d'une grâce inexprimable, la tête de l'évêque Léonard Salutato, qui paraît de chair véritable, sont des compositions achevées, dont Mino de Fiésole a enrichi la cathédrale de sa ville natale. Le monument du marquis Hugues dans l'abbaye de Florence, outre la légèreté de l'ensemble, se fait remarquer par de petits anges très-gracieux et une Vierge fort belle, malgré quelque sécheresse dans les contours. André Ferrucci, concitoyen de Mino, rivalisa avec lui.

Les monuments les plus propres à faire suivre les progrès de la sculpture seraient les mausolées, composés, pour la plupart architectoniquement, avec socle et fronton, le mort étendu au-dessus, des anges soutenant une draperie, beaucoup d'ornements, quelquefois des bas-reliefs, puis en haut des Vierges et des saints; il n'y a point d'église qui n'en offre de pareils. Les plus notables, outre ceux que nous avons déjà mentionnés, sont le tombeau de Coléone à Bergame, par Antoine Amedeo de Pavie; celui du cardinal Cosmate; le mausolée des Torriani dans Saint-Ferme à Vérone, par André Ricci, architecte de Sainte-Justine de Padoue et l'auteur du candélabre de bronze consacré à saint Antoine; travaillé avec élégance et simplicité pendant dix ans, ce candélabre est dans ce genre l'ouvrage le plus riche et le plus grandiose.

Peinture. Si, dans le siècle précédent, la sculpture avait dépassé la peinture, celle-ci à son tour dépassa la sculpture; aussi Rosini ne craint-il pas de dire qu'il y a « une plus grande distance des peintures grossières des Grecs aux productions de Masaccio que « de celles-ci aux Chambres de Raphaël. » Giotto de Bondone de

Vespignano s'affranchit de la timide imitation des types étrangers ; tout jeune encore et pendant qu'il gardait les troupeaux de son père, il dessinait des chèvres, et s'habituait ainsi à copier la nature. Cimabue le tira de l'obscurité et lui enseigna la peinture, où il acquit bientôt un coloris agréable et transparent, l'art de bien disposer ses compositions, l'exactitude des formes et l'expression dans le dessin ; mais peut-être l'étude des marbres anciens lui fit-elle contracter de la roideur, surtout dans les extrémités. Giotte. 1266-1336.

Le premier ou l'un de ses premiers ouvrages fut le portrait de Dante, il fit aussi ceux de messire Brunetto, de Corso Donati et d'autres citoyens illustres, dans la chapelle du Bargello. Il peignit en dernier lieu, dans la salle des Marchands, « avec une in« vention juste et vraisemblable, la commune de Florence volée « par une foule de gens, afin d'inspirer de la frayeur aux peu« ples (1). » Il dut probablement ces inspirations patriotiques à l'amitié de Dante, dont il se plut à reproduire les traits ; comme lui, il erra dans les villes d'Italie, à l'état d'école ambulante. Boniface VIII le chargea de plusieurs ouvrages, dont il nous reste sa Barque de Saint-Pierre, en mosaïque, sous le portique de la basilique du Vatican (2). Il peignit à fresque l'intérieur de l'ancien portique de Saint-Jean de Latran. A Padoue, il retraça, dans la petite chapelle gothique des Scrovegno, sur l'emplacement de l'ancienne arène, la vie de la sainte Vierge, composition délicieuse ; il fit, en outre, un Jugement dernier et les figures symboliques des vices et des vertus, plus elaborées que louables. L'église de Sainte-Claire à Naples s'orna des richesses de son pinceau ; mais on les recouvrit de badigeon dans un siecle d'élégance barbare, afin de donner plus de clarté à l'église. Giotto laissa, dans plus de vingt cités, des ouvrages et des modèles dont les principaux existent à Florence, entre autres le couronnement de la Vierge dans l'église de Sainte-Croix.

Comme les autres artistes de son temps, Giotto aussi fut architecte, et nul clocher ne l'emporte sur celui de la cathédrale de Florence, bàti par lui avec la solidité qui convient à de pareils ouvrages ; sur une base carrée de quarante-trois pieds de côte, il s'élève à deux cent cinquante-deux pieds de hauteur; il est divisé en cinq étages ornés de faisceaux, de statues, de niches, de fenètres, le tout entremèlé de compartiments en marbres variés. Son

(1) Vasari.

(2) Il toucha pour ce travail deux mille deux cents florins d'or, et huit cents pour le tableau du maître-autel. *Sacre grotte Vaticane*, c. 5.

intention était de le surmonter d'une pyramide de quatre-vingts pieds, ce qui aurait offert un coup d'œil admirable (1).

Les élèves de Giotto étudièrent plus que lui les nuances, et adoucirent les contours au point de tomber dans l'afféterie. Dans le jugement qu'elle porte sur ses artistes, la critique systématique blâme ou loue la même main, selon qu'elle y voit l'imitation de l'ancienne pureté ou l'inspiration du sentiment chrétien.

Étienne, son neveu, améliora la perspective, essaya les raccourcis: il forma Giottino, qui, par la gravité de l'expression et l'art de fondre les couleurs, surpasse les précédents; peut-être la mort seule l'empêcha-t-elle d'égaler son aïeul. Thaddée Gaddi, qui avait travaillé vingt-quatre ans avec Giotto, rivalisa avec lui dans la grande chapelle de Sainte-Marie Nouvelle, où il déploya une grande richesse d'allusions, de portraits, de ressources neuves et grandioses : c'était la religion triomphante par les efforts des saints Dominique et Thomas d'Aquin. Dans cette œuvre, son concurrent fut Simon Memmi de Sienne, coloriste plein de vivacité, aux compositions grandioses, immortalisé par Pétrarque, pour lequel il fit le portrait de Laure; il enlumina un Virgile conservé dans la bibliothèque Ambrosienne de Milan, peignit dans plusieurs villes d'Italie, et travailla dans Avignon pour les papes. Ainsi marchaient de front les deux écoles toscanes, consacrant l'honneur des arts italiens par le sentiment du beau et la convenance des œuvres : l'école de Florence plus érudite, plus ingénieuse et plus large ; celle de Sienne plus profonde de sentiment.

Les Lorenzetti et surtout Ambroise unirent à la suavité de la composition la vigueur du coloris. Berna reproduisit avec succès les animaux; les hautes magistratures exercées par André de Vanni ne lui firent pas abandonner le pinceau; Duccio donna les preuves d'un beau talent dans la cathédrale de cette ville; Thaddée de Barthole de Fredo, en s'appliquant plus à l'esprit qu'à la correction extérieure des contours, forme le passage de cette école à celle du Pérugin.

Jacques de Casentino réunit dans l'académie de Florence les principaux artistes. Assise était toujours la lice où s'exerçaient les peintres, de même que Subiacco, Mont-Cassin et autres cloîtres. Étienne et Simon Memmi, Pierre de Lorenzetto, Spinello d'Arezzo, le Vénitien Anton et Bufalmacco Buonamico, celèbre

(1) Ce mot de Charles-Quint, si souvent répété, qu'on devrait mettre sous une *cloche* de verre, serait la pire critique qu'on pût en faire, si ce n'était un puéril jeu de mots.

pour ses bizarreries, rivalisèrent dans le Campo-Santo de Pise. Une vanité pardonnable multiplia les chapelles de famille dans les églises, et les fit décorer par les artistes les plus habiles à manier le ciseau et le pinceau (1); enfin on voulut avoir des peintures et des sculptures jusque dans les demeures particulières.

L'art des miniatures sur les manuscrits continuait à être en honneur; mais il ne reste rien de frère Oderise d'Agubio et de ce Franco de Bologne dont les pages flattaient plus encore les yeux (2). On admire cependant, dans les *Riformagioni* de Sienne, des miniatures de la première moitié du quatorzième siècle, surtout celles de Nicolas de Sozzo, et quelques livres d'église. Il en existe d'autres au Mont-Cassin et à Ferrare. On conserve un bréviaire très-précieux à la bibliothèque Laurentienne, reste de tant d'autres que possédaient les Camaldules des Anges, et parmi lesquels on distingue ceux qui sont dus à dom Sylvestre de Florence. Frère Laurent des Anges, chef d'une école d'enlumineurs, eut une si grande réputation que ses frères en religion conservèrent sa main comme une relique. Gherardo et Atavante, aussi de Florence, furent appelés, avec d'autres artistes, par Mathias Corvin pour orner ses manuscrits. Jean Fouquet, de Tours, peintre de Louis XI, fit les plus jolies miniatures que l'on puisse voir; elles se conservent chez les Brentano, à Francfort. Tout le monde a entendu parler du fameux bréviaire de Cà Grimani, qui se conserve dans la bibliothèque Marciana à Venise, enrichi de miniatures dues à trois célèbres artistes flamands, Jean Hemme-

(1) On admire notamment à Florence celle des Baromini et des Rinuccini dans Sainte-Croix; des Strozzi dans Sainte-Marie Nouvelle; des Bramacci aux Carmes.

(2) *O, diss' io lui, non se' tu Oderisi,*
L'onor d'Agobbio e l' onor di quell' arte
Ch' alluminare è chiamata a Parisi?
« Frate, » rispose, « più ridon le carte
Che pennelleggia Franco Bolognese:
L' onore è tutto or suo, e mio in parte. »

Oh! lui dis-je, Oderise, est-ce toi? toi, l'honneur
D'Agubio tout ensemble et de cet art flatteur
Qu'à Paris on appelle enluminer? — O frère,
Reprit-il, sait bien mieux charmer l'œil et lui plaire
Ce que Frank de Bologne a, d'un pinceau savant,
Paré de ses couleurs. Tout l'honneur maintenant
Est sien, et m'en revient à peine une partie.
(*Purgat.*, XI.)

linck, Ghérard de Gand (*Van der Meire?*) et Livien d'Anvers (*de Mitte?*).

L'histoire de l'art doit apporter beaucoup d'attention à ce genre d'ouvrages, où l'imitation est moindre, et plus vive l'inspi-
1387-1455. ration religieuse. Ce fut d'abord celui auquel s'appliqua frère Angélique de Fiésole, qui fondait en larmes lorsqu'il peignait le Christ. Devenu d'une exactitude soigneuse par l'habitude de la miniature, il imita correctement, et etudia ce que l'homme avait d'intime, pour le traduire dans la variété des actes et des physionomies; aussi, bien qu'inférieur à Masaccio dans la partie mécanique de l'art, la suavité de ses têtes fait-elle aimer le peintre dont elles sont l'ouvrage. Ses saints, au milieu des angoisses du martyre, conservent une dignité qui révèle cette paix que le monde ne peut ravir. Après avoir couvert de fresques le couvent de Saint-Marc, il s'élève au-dessus de lui-même dans l'histoire de saint Étienne et de saint Laurent, au Vatican. En récompense de ses travaux, le pape lui offrit l'archevêché de Florence, qu'il refusa, pour continuer à vivre dans la pauvreté du couvent.

1432. Le sentiment inspirait ces artistes; mais d'autres dans la peinture, ainsi qu'on le faisait pour la sculpture, visaient à l'art, à l'anatomie, à la nature. Paul Uccello, ainsi nommé pour son habileté à reproduire les animaux, s'occupa de trouver des règles pour ramener la perspective à un seul point, placer les figures sur des plans différents et faire les raccourcis, chose qu'il considérait comme la partie la plus importante de l'art. Ses principaux ouvrages se trouvent dans le cloître de Sainte-Marie Nouvelle.

Doué d'un esprit supérieur et d'un talent plus heureux, Maso-
1415. lino de Panicale, dans le val d'Elsa, s'écarta du faire de Giotto pour donner, grâce aux leçons de Ghiberti, plus de majesté aux figures, plus de moelleux aux draperies; il mourut à trente-sept ans. Formé par ses leçons, Thomas Guidi, surnommé Masaccio,
1401-1443. atteignit le plus haut degré de perfection où soit parvenue cette école, et ouvrit la route à la manière moderne par de belles attitudes, des mouvements naturels, d'heureuses combinaisons de clair-obscur qui donnent aux formes du relief et de la rondeur. Les peintures que son maître avait commencées dans la chapelle des Brancacci, aux Carmes, l'animèrent d'une noble émulation; aidé par les œuvres et les conseils de Ghiberti et de Brunelleschi, il accomplit dans cette chapelle le plus grand monument de la peinture italienne avant Raphaël. Il représenta les affections de l'âme avec une si vive intelligence que Vasari dit : « Les choses faites avant lui peuvent se dire peintes, et les siennes vivantes, véritables, na-

turelles. » Il ne créa pas de moindres beautés dans la chapelle de Saint-Clément à Rome, objet d'étude pour les grands peintres qui lui succédèrent, et auxquels il aurait enlevé la palme si sa mort n'eût été prématurée (1).

La voie était donc ouverte aux grands progrès, et la science venait en aide aux arts. Brunelleschi, architecte et mathématicien, traça les règles de la perspective; les physionomies devinrent plus variées et moins sèches, les compositions plus rationnelles. On travaillait ordinairement sur bois, en faisant choix d'une planche compacte et susceptible d'un grand poli; si le tableau exigeait qu'elle fût en plusieurs morceaux, on y étendait une toile, et par-dessus la toile un enduit très-mince, ou parfois une feuille d'or qui devenait le fond. Ghirlandaio le premier allongea la perspective et ménagea la dorure, à laquelle il susbtitua des paysages ou des ciels; mais la découverte du procédé pour délayer les couleurs à l'huile fut surtout d'un grand avantage. 1495.

Peinture à l'huile.

Ce procédé etait ignoré des anciens, comme le démontre le silence de Pline, mais il était connu certainement au moyen âge; car, dans le dixième siècle, le prêtre Théophile, vivant en Lombardie, enseigne dans un manuscrit, *De coloribus et de arte colorandi vitra,* à délayer les couleurs avec de l'huile de lin pour peindre les maisons et les portes (2); seulement, comme il em-

(1) Baldinucci dit : « Son principal but dans ses travaux fut de donner à ses figures une grande vivacité et, autant qu'il etait possible, ni plus ni moins d'action que si elles eussent eté véritables. Il s'appliqua, plus que tout autre maître avant lui, à faire en raccourci les nus les plus difficiles, et particulièrement à rendre la pose des pieds, des bras et des jambes, vus de face. Ce fut en cherchant les plus grandes difficultés dans ses ouvrages qu'il acquit cette grande pratique et cette facilité que l'on remarque dans ses peintures, particulièrement pour les étoffes; son coloris est si beau et si bon son relief que l'opinion des meilleurs artistes a été en tout temps que, pour le coloris et pour le dessin, quelques-uns de ses ouvrages peuvent être comparés à ce qu'il y a de mieux en couleur et en dessin moderne. » Annibal Caro a aussi composé en son honneur cette belle épitaphe :

Pinsi, e la mia pittura al ver fu pari ;
L' atteggiai, l' avvivai, le diedi il moto,
Le diedi affetto ; insegni il Buonarruoto
A tutti gli altri, e da me solo impari.

Je peignis, et ma peinture fut semblable à la vérité :
Je lui donnai l'action, la vie, le mouvement;
Je lui donnai le sentiment. Que Buonarroti enseigne
A tous les autres, et qu'il apprenne de moi seul.

(2) Voyez t. IX.

ployait le dissolvant le moins facile à sécher, il avait de la peine à peindre sur les premières couches. Dans son traité de peinture, qui est de 1437, Cennino dit : *Je veux t'enseigner à travailler à l'huile sur muraille ou sur bois, car les Allemands en font beaucoup usage ;* il indique la manière de faire cuire l'huile de lin, et de l'employer pour délayer les couleurs et les glacer.

Van-Eyk. 1370-1450. On ne peut donc attribuer à Jean de Bruges (Van Eyk) d'autre mérite que celui d'avoir perfectionné le vernis par la substitution de l'huile de noix et de pavot à celle de lin, ou le mélange d'un siccatif qui permettait de repasser immédiatement le pinceau sur la couleur; néanmoins il fut considéré comme l'inventeur de la peinture à l'huile, et l'on publia qu'Antonello de Messine, s'étant lié d'amitié avec lui, avait surpris son secret, pour le porter en Italie, où il l'avait enseigné à Ruggeri, son élève; que celui-ci l'avait communiqué au Vénitien Dominique, lequel en donna connaissance au Florentin André de Castagno, qui le tua pour rester seul en possession d'un procédé *encore inconnu en Toscane* (1), où il remplaça l'usage de la détrempe.

Flamands. On ne connaît pas les commencements de l'école flamande; mais l'*Adoration de l'agneau*, à Gand, suffirait pour classer au nombre des bons peintres Jean et son frère Hubert. Hugues Van der Goes est le plus illustre rejeton de cette école, qui finit avec Quentin Messis, mort en 1529. Ses élèves passèrent en Italie, se firent les admirateurs de Michel-Ange, perdirent toute originalité, et exagérèrent la couleur et le dessin.

Les négociants florentins rapportaient aussi de Bruges des tableaux, avec les marchandises du pays; un nommé Portinari, entre autres, en avait acheté un, que l'on attribue à Hugues, pour l'hôpital de Sainte-Marie Nouvelle. Il aurait été désirable que les artistes italiens apprissent des Hollandais à ne pas négliger dans leurs belles compositions le soin des accessoires.

Cette négligence n'empêcha point l'école florentine de s'élever à une grande hauteur. Benozzo Gozzoli, élève de frère Angélique, doué d'une imagination féconde, joignit au sentiment qui distinguait son maître le fini de Masaccio. Il peignit dans le Campo-Santo de Pise vingt-quatre grands sujets avec une extrême va-
1412-69. riété; Montefalco et Saint-Géminien possédèrent aussi de ses ouvrages.

(1) VASARI. Cicognara soutient (liv. III, ch. 2), ainsi que Tambroni, dans l'édition de Cennino, qu'il existe des peintures italiennes à l'huile antérieures à Jean de Bruges.

Frère Philippe Lippi, dans l'église des Carmes, ne le cède point à Masaccio pour les figures, l'emporte sur lui pour le paysage, et l'égale dans la tribune de Spolète. Sa vie fut des plus romanesques; revêtu de l'habit monastique à huit ans, il ne tarda point à s'enfuir du couvent et tomba entre les mains des Barbaresques; mais un portrait qu'il fit de son maître lui valut la liberté. De retour dans sa patrie, il s'éprit d'une religieuse pendant qu'il peignait dans le monastère de Sainte-Marguerite; il l'enleva, et eut d'elle un fils auquel il laissa son nom et son talent. Ces orages ne lui permirent pas d'arriver à la sublimité de l'art.

Nous voici arrivés à cette belle école dont le principal ornement fut Cosme Roselli, qui fit, avec Ghirlandaio, Luc Signorelli 1456.
et frère Philippe, quatre compartiments dans la chapelle Sixtine. Dans Saint-Ambroise de Florence, il exécuta des groupes vraiment dignes de Raphaël; mais son beau style déclina.

L'étude de l'antique, qui s'était ravivée dans les arts comme dans les lettres, portait les peintres à rechercher plutôt la correction des formes que l'expression, à montrer plus d'habileté que de conception. Les particuliers leur demandaient pour l'ornement de leurs maisons, et les Médicis pour embellir leurs palais, des sujets mythologiques ou des scènes empruntées à la nature; entraînés par ce genre, les artistes firent divorce avec les pensées tendres et pieuses qui jusqu'alors avaient fait leur gloire.

D'autres écoles s'élevaient cependant. Jean de Milan, qui laissa de belles peintures à Florence, et Andrino d'Édésia apportèrent la manière de Giotto en Lombardie, où s'illustrèrent Foppa, Crivelli, Nolfo de Monza, Borgognone et Boltraffio. On ne trouve rien à Gènes jusqu'en 1451, ni en Piémont jusqu'en 1488. Ferrare cite Galéas Galassi et Antoine, plus moelleux et plus varié, puis Vaccarini et d'autres encore. Outre Franco, Bologne vit se distinguer Simon *des Crucifix* et Lippo Dalmasio *des Vierges*, qui tiraient ces noms de leurs sujets; Jacques Davanzi, qui se préparait à peindre par le jeûne et la communion. Le bon François Raibolini, dit Francia, qui, à l'âge de quarante ans, abandonna les nielles et les médailles pour la toile, fit l'admiration des Bolonais jusqu'au moment où ils virent la sainte Cécile de Raphaël. C'est une calomnie que de faire mourir Francia d'envie, puisqu'il survécut dix ans à son glorieux émule; il compta jusqu'à deux cents élèves, parmi lesquels Laurent Costa fut renommé pour la vigueur et la richesse du coloris.

Maître Simon, Napolitain, élève de Tésauro, eut à peine vu le faire de Giotto qu'il s'efforça de l'imiter et de propager son école;

mais on n'a de lui rien de certain. Antoine Salario de Cività dans les Abruzzes, ou plus probablement de Venise, surnommé le
1455. Zingano, s'éprend de la fille du peintre Colantonio (1), et, dans l'espoir d'obtenir sa main, quitte son état de potier de terre pour s'adonner à la peinture, où il excelle, comme l'atteste l'*Histoire de saint Benoît* dans le cloître de Saint-Severin, dont le coloris a de la fraîcheur et les poses du naturel. Les autres artistes de cette école sont incertains et peu dignes d'attention.

Dans les États romains, Pierre de la Francesca, de Bourg Saint-Sépulcre, peignit pour les seigneurs de Feltre et de Ferrare, avec une gracieuse simplicité, des raccourcis difficiles; il était en outre bon mathématicien. Il introduisit le premier l'usage de faire des modèles en terre, et de les revêtir d'étoffes pour en copier les plis. Gentile de Fabriano apprit de frère Angelique sa manière suave et placide, et conserva ses pieuses traditions; il eut la gloire de donner l'impulsion à l'école vénitienne.

A Venise, l'art national fut lent, malgré l'exemple donné par des artistes grecs et le spectacle de leurs travaux au delà des mers, nouvelle preuve qu'ils contribuèrent peu à la renaissance de la peinture. Dès le sixième siècle, une colonie byzantine vint orner de mosaïques les églises de Grado et de Torcello; une autre plus illustre fut appelée en l'an 1000, par le doge Selvo, pour décorer Saint-Marc; la prise de Constantinople remplit Venise d'artistes byzantins, qui n'en sortirent plus. Dans les mosaïques de Saint-Marc, la main de quelques artistes nationaux se laisse apercevoir à côté de celle des Grecs; mais, quant aux peintres nés Vénitiens, on n'en connaît point avant Paul le Vénitien et Laurent. Chez leurs successeurs, Jean-Antoine de Padoue, Sémitecolo, Guariento, Giusto, Alighieri et d'autres de la cité et de terre ferme, de Padoue surtout, on sent l'influence de Giotto.

Jacques Bellini reçut les leçons de Gentile de Fabriano, dont le nom passa à l'un de ses fils; ceux-ci, c'est-à-dire Jean et Gentile, chargés de retracer, dans quatorze compartiments du palais du doge, les fastes de leur patrie, utilisèrent les traditions léguées par Fabriano, Jean de Bruges et Hemmelinck, son élève, le plus gracieux peintre mystique de ce siècle; ces trois artistes travaillèrent beaucoup à Venise. François Négri, écrivant au doge Léonard Loredano sur ce qui contribue à la gloire d'un gouvernement, disait que le sénat vénitien pouvait s'enorgueillir de posséder deux frères interprètes de la nature, dont l'un était admirable par la

(1) Il paraît qu'il y aurait eu deux Colantonio.

théorie, et l'autre par la pratique. Gentile se rendit à Constantinople, sur l'appel de Mahomet II; on raconte que le sultan, pour 1421-1501. lui fournir un modèle de décollation, fit sauter la tête d'un esclave. Chez lui dominent l'expression du sentiment et la poésie religieuse (1), bien qu'il crût pouvoir y associer l'art antique et la perspective. Jean, au contraire, inclinait plus résolûment au 1426-1516. mysticisme, et se bornait à de simples tableaux de piété pour des familles patriciennes, jusqu'à exclure, autant qu'il le pouvait, la sévérité pathétique et l'intensité d'expression. Il faut convenir qu'il est extraordinaire que, parmi un si grand nombre de sujets donnés par ces patriciens, il ne s'en trouve pas un qui soit mythologique. Les peintres étaient en même temps architectes, miniaturistes, orfévres, ce qui leur donnait une grande habileté dans la pratique; ils mettaient leurs tableaux en harmonie avec l'ordre de l'église pour laquelle ils les faisaient, avec les corniches dont ils les ornaient. Combien ne perdrait pas le tableau de Jean Bellini si on l'enlevait de l'église de Saint-Zacharie ! Jean adopta l'un des premiers la peinture à l'huile, et ses ouvrages, qu'il continua dans une vieillesse très-avancée, y gagnèrent une vigueur nouvelle.

Le Padouan François Squarcione le surpassait pour la science, 1394. la perspective et l'expression, mais lui était inférieur pour le coloris, la douceur des contours, la grâce des physionomies et le sentiment religieux. Il se forma sur les Allemands et les Grecs, dont il vit intacts, dans le Levant, beaucoup d'ouvrages mutilés depuis ou détruits, et offrit à sa patrie la plus belle collection de dessins de statues et de bas-reliefs; aidé par les professeurs de l'université, il parvint à substituer aux traditions chrétiennes le culte de l'antique. On en vit le résultat dans André Mantegna, son 1430-1506. élève et son fils adoptif, qu'il prit ensuite en aversion lorsqu'il le vit se rapprocher des Bellini. Mantegna, qui parfois sut associer à l'imitation inanimée des anciens le sentiment et la poésie, ouvrit une école à Mantoue, où le duc Louis de Gonzague l'avait appelé pour peindre le *Triomphe de César*, devenu par la gravure son ouvrage le plus célèbre. Il avait pris de Squarcione son goût pour la perspective linéaire, dans laquelle il surpassa tous ses con-

(1) On lit sous deux de ses tableaux, dans l'académie de Venise : *Gentilis Bellinus amore incensus crucis.* 1496. — *Gentilis Bellinus pio sanctissimæ crucis affectu lubens fecit.* 1500.— Jean écrivit au-dessous de la Madone de la sacristie des Franciscains :

Janua certa poli, duc mentem, dirige vitam,
Quæ peragam, commisa tuæ sint omnia curæ.

temporains sous le rapport de l'habile combinaison des lignes quant au point de vue; son raccourci du Christ mort, dans la galerie de Bréra, à Milan, est la perfection dans cette partie de l'art. Son livre sur les géants peints en clair-obscur par Paul Uccello, dans le palais Vitaliani de Padoue, accuse des connaissances théoriques très-étendues.

Les peintres allemands qui travaillèrent à Venise y laissèrent des imitateurs; Jacques Barberino alla les étudier dans leur patrie, et prit tout à fait leur manière, qui se transmit à la famille des Vivarini, au faire franc et beau.

La peinture fut introduite de bonne heure en Allemagne par les missionnaires, qui, pour aider à leur parole, y apportaient des tableaux de piété. On montre dans Sainte-Élisabeth et Sainte-Barbe de Breslau des peintures très-anciennes, et aux Bernardins une peinture sur bois encore plus célèbre, où sont représentés les trente-deux faits de la vie de sainte Edwige. Déjà, en 1
avait dans cette contrée une école de peinture remarquable. Le cloître d'Heisbronn fut décoré au temps de saint Othon, évêque de Bamberg (1139); en général, on peut dire que chaque abbaye, chaque monastère offre d'heureux essais d'art, surtout en fait de vitraux, de miniatures et de broderies. Nuremberg, qui se distingua particulièrement dans la sculpture en bois, cite une série de peintres en miniature et sur verre, bois et toile. Les verrières de Francfort passent pour des chefs-d'œuvre. Charles IV appela des artistes en Bohême, où ils formèrent une confrérie. Le goût des allégories et l'étude des détails est le caractère de l'école allemande, que Durer et Holbein portèrent à son plus haut degré, d'où la réforme la fit bientôt déchoir. Les meilleures sculptures se trouvent dans la cathédrale de Strasbourg, où l'on employa des fragments antiques sur lesquels peut-être se formèrent les artistes du pays. Quelques-unes sont de Sabine, fille d'Ervin de Steinbach. On voit sur le clocher une bande de sorciers, avec des formes de diables bizarres et des attitudes fort indécentes. La belle façade de la plus grande église de Berne est de ce temps; outre les sculptures, on y admire quelques peintures, que la négligence catholique laisse malheureusement dépérir.

Les autres pays sont plus arriérés. Claux de Wrène et Claux Sluter, les premiers sculpteurs dont il soit fait mention en France, firent le tombeau de Philippe le Hardi à Dijon et d'autres ouvrages
1495. d'une exécution pénible. Jean Juste travailla à Tours vers la fin du siècle; mais la descente de Charles VIII en Italie devait fournir aux artistes l'occasion de perfectionner leur méthode et leur style.

L'architecture renouvelée ne passa les Alpes qu'au moment où François Ier et Henri II embellirent les châteaux de Blois et de Chambord et la cour du Louvre; elle tenta peu de chose en Allemagne et en Espagne. L'ogive se maintint en Angleterre jusque sous Élisabeth, et les premiers exemples du style de la renaissance se virent à Oxford sous Jacques Ier. L'hôtel de ville de Bruxelles, bâti en 1401, dans le style du moyen âge, est d'une grande beauté avec son superbe clocher octogone qui s'élève du milieu du toit, tout découpé à jour, et dont la hardiesse égale l'élégance. Sur la façade, percée de quarante fenêtres en deux rangs, une galerie de dix-sept arcades gothiques soutient une espèce de balcon; une balustrade couronne l'édifice, et quatre-vingts lucarnes rompent la monotonie du toit, couvert en ardoises. L'hôtel de ville de Louvain, qui est de 1448, est aussi d'un aspect gracieux.

Le style mauresque n'était pas abandonné en Espagne; on l'employait dans toutes les églises qui se bâtissaient sur les terres conquises à la religion; telles furent celles d'Orense de 1219; de Burgos, 1221; de Tolède, 1226; d'Osma, 1232; de Valence, 1262. Les Espagnols se servaient des artistes arabes. Le style gothique, importé par des Normands, fut employé dans les églises des templiers; il produisit le style mozarabe, l'arabe allemand et d'autres mélanges bizarres. Ainsi l'on voit le plein cintre, l'ogive et le mauresque réunis dans le couvent de *las Huelgas* auprès de Burgos, 1180, et un mélange unique dans la synagogue de Tolède de 1350. Les architectes valentiens, au quatorzième siècle, furent Fabia, Franc Martinez, Alfonse, qui bâtirent les cathédrales de Léon, d'Oviédo, de Barcelone, de Saragosse et de Guadalajara.

Après l'expulsion des Maures, on donna la préférence au style roman. Magnifiques sont la cathédrale de Séville, 1401; le couvent de Miraflores, 1454; le Garral de Ségovie, 1457; Saint-Paul et Saint-Grégoire de Valladolid, 1463-1488, et les autres travaux de Jean d'Olozaga, de Henri d'Égas, de Pierre Lopez, de Martin de Gainsa, de Guillaume Boffy, de Pierre Blas et de Jean d'Arandia. Nous omettons les architectes appelés d'Allemagne et de Flandre.

Saint-Jean de los Reyes, élevé à Tolède en exécution d'un vœu de Ferdinand et d'Isabelle, commence à offrir des traces de renaissance. Autour de l'édifice sont suspendues les chaînes des prisonniers chrétiens trouvées à l'époque de la conquête. L'architecture sépulcrale y est magnifique, et de riches vitraux furent exécutés de 1415 à 1560, probablement par des étrangers.

Dans les siècles passés, c'est l'architecture qui avait dû tout dire, et tous les arts y avaient écrit comme sur un livre universel. Mais, une fois qu'un nouvel instrument d'expression est trouvé dans l'imprimerie, celui-là devient moins nécessaire; on n'a plus alors que des ouvriers et des artistes qui rendent la pensée d'un seul architecte, et dont ils reçoivent le plan de leurs travaux. L'unité y gagne; mais le sentiment et l'inspiration y perdent beaucoup.

ÉPILOGUE.

Les astronomes regardaient, il y a peu d'années, comme fixe un astre de la constellation du Cygne; or il est démontré aujourd'hui que cet astre se déplace chaque année, en ligne droite, de plus de cinq secondes, c'est-à-dire qu'il parcourt dans un an au moins quarante millions de lieues.

Nous avons fini de décrire le moyen âge; c'est aux lecteurs à juger si le cas ne serait pas le même. L'homme qui s'occupe moins des vicissitudes des rois que des intérêts des peuples devait comprendre l'importance de cette période; celui dont l'attention se porte non-seulement sur les héros meurtriers, mais encore sur les bienfaiteurs de l'humanité, ne pouvait la dépeindre comme une scène perpétuelle d'ignorance, de violence et de désordre (1). Cette confusion d'où nous sommes partis, et qui empêchait les regards éblouis de suivre la marche des événements ou d'en prévoir le résultat, a cessé; la féodalité a accompli sa destinée, de même que les communes; un âge nouveau commence sous le nom de renaissance, âge bien différent de celui durant lequel l'Europe fut surprise par les envahisseurs septentrionaux. La dissolution de la société romaine avait été leur ouvrage, et par eux les familles l'avaient emporté sur l'État. Parmi ces familles, celles des vainqueurs étaient séparées des vaincus à titre de dominatrices, les plus puissantes formant une confédération imparfaite, sous laquelle toutes les autres classes venaient s'échelonner comme subordonnées.

En conséquence, les lois politiques revêtirent quelques-uns des caractères des lois civiles, et celles-ci quelques-uns de l'ordre politique, attendu que la souveraineté fut une conséquence immédiate de la possession des terres. Il ne put donc exister de nationalité; les rapports de chacun demeurèrent circonscrits dans les limites de la propriété, et les villes, centre de culture intellectuelle et d'action, perdirent leur importance.

Les lois religieuses seulement, maintenues indépendantes du pouvoir civil et qui survécurent à son extinction, s'étendirent naturellement, et offrirent un système rationnel qui différait de la féodalité; celle-ci, en effet, ne se fondait que sur la conservation

(1) « Les bêtes stupides du moyen âge. » BOTTA, XI, à la fin.

des vainqueurs au détriment des vaincus, et mesurait le degré du châtiment, non d'après les circonstances et l'intention, mais selon la position sociale du délinquant.

Les communes agrandirent les familles par l'incorporation du non possesseur, à la seule condition qu'il habiterait la cité, œuvre à laquelle aidèrent les maîtrises et les corps de métiers. De là on passa facilement à l'idée d'un pouvoir public, et l'on rédigea des statuts d'abord, puis des codes, qui dérivaient, non d'un principe philosophique, mais des relations sociales.

La législation canonique favorisait ce résultat en réalisant la centralisation universelle du monde chrétien. Les rois, en se substituant aux feudataires, étendirent la famille jusqu'à lui faire embrasser tous les habitants de territoires dont la nature avait déterminé les limites.

Désormais les nations sont casées, composées, instituées; l'individualité de chacune est complète; peuples et gouvernements se serrent autour d'un centre commun, en supprimant ce qu'il y avait de trop local et de trop particulier dans la société. Les anciennes institutions de l'Europe périssent; si depuis Charlemagne tout s'était fractionné, tout désormais tend à se réunir. Les royaumes sont plus vastes, les idées plus générales, les intérêts plus développés; il y a plus de force et de stabilité dans les gouvernements. Les nations prennent un caractère distinct, selon la forme diverse affectée par chaque peuple lors de la grande migration ou de la conquête, forme modifiée ensuite par les croisades, la chevalerie et les communes. Les Goths et les Mozarabes se fondent en Espagne, et la lutte soutenue pendant tant de siècles dans leurs foyers, non pour conquérir, mais pour se défendre, rend les Espagnols graves et orgueilleux. Les éléments anglo-normands et saxons, dans leur lutte sur le sol anglais, engendrent le gouvernement, la langue et le caractère qui se développent dans la guerre chevaleresque contre la France, et dans les querelles sanglantes des deux Roses. En France, la civilisation romaine modifie les coutumes germaniques au point de faire considérer les Français comme l'opposé des Allemands. Au contraire, la Germanie se décompose en souverainetés innombrables, qui, par leur querelles et leur refus de concourir à l'unité, précipitent le pouvoir suprême du premier rang qu'il occupait au moyen âge, et le font servir à des ambitions de famille, à des manéges d'intrigants, à l'ambition arrogante des barons.

Le Nord ne se ressent ni des croisades ni de la chevalerie, de manière qu'il se développe conformément à sa nature originaire, à ses rapports avec l'Asie et à la culture intellectuelle qu'il reçoit

de l'occident et du midi de l'Europe. La ligue hanséatique prévaut au point d'anéantir presque les trois puissances scandinaves, qui restent, pour ainsi dire, étrangères au système européen. La Russie, en secouant le joug mongol, fait preuve de ces forces qu'elle déploiera dans la suite pour asservir ou civiliser tant de nations. La Bohême, la Hongrie et la Pologne se sont étendues, acquérant la puissance et la gloire. Les Mongols disparaissaient de l'Europe.

Tamerlan est le dernier météore sorti du sein de l'Asie pour bouleverser l'Occident; son apparition arrête le torrent ottoman, qui pouvait devenir funeste à l'Europe avant que les nationalités se fussent consolidées, et lorsque les feudataires combattaient encore entre eux, la France avec l'Angleterre, les Russes avec les Polonais et les Mongols. Le bouddhisme, répandu parmi les peuples des plateaux de l'Asie centrale, adoucit leurs mœurs; la nouvelle direction prise par le commerce les réduit à chercher les moyens de subvenir à leurs besoins autrement que par des excursions vagabondes, et les nouveaux États qui se sont organisés sur la frontière occidentale arrêtent leurs débordements ils finissent donc par se perdre en se mêlant soit à la civilisation occidentale, soit à celle de la Chine. Si nous exceptons les Russes, il n'y a plus de barbares en Europe; la longue lutte des héros espagnols est couronnée par la victoire. La Hongrie, pour s'opposer aux Turcs, s'associe à la république européenne, et cesse d'être orientale; elle reçoit des colonies allemandes et la culture italienne, au point que sous Mathias Corvin elle dépouille même par trop son caractère national.

Malheureusement les musulmans s'établissent sur les plus belles contrées de l'Europe; mais ils ne peuvent être appelés barbares que par rapport aux nations plus policées, car ils ont moissonné les fruits de la civilisation arabe et persane, et la grande puissance commerciale et maritime qu'ils ont déployée ne permet pas de les comparer aux nations qui jadis avaient envahi l'empire romain. Il est vrai que l'orgueil sensuel, sur lequel leur religion se fonde, ne leur permit aucun grand progrès; c'étaient d'ailleurs des conquérants qui dévastaient les pays, enlevaient des esclaves, imposaient de lourds tributs. Le rapide accroissement de cette puissance s'explique par la condition des peuples limitrophes, comme elle explique, de nos jours, sa conservation, malgré l'anéantissement de tous ses éléments d'existence. La Russie languissait esclave des étrangers; l'Italie se jalousait elle-même, et l'Autriche affaiblissait la Hongrie dans des vues cupides d'agrandissement.

Si les musulmans, qui possédaient les côtes de la Méditerranée et de l'Archipel, eussent réduit en pachaliks la Pologne, la Hongrie et l'Allemagne, ils auraient resserré la civilisation dans des limites bien étroites. La résistance qui fut opposée à ces nouveaux envahisseurs rendit un instant à la république chrétienne cette unité, au moins de vœux, qu'elle semblait avoir oubliée avec les croisades. De là naquit la puissance de la maison d'Autriche; car il fallait contre ce torrent une digue solide, et ses possessions se trouvaient précisément en première ligne. Après avoir converti l'empire germanique en héritage, elle lui imprima une vigueur nouvelle, si bien que l'Allemagne parut de nouveau prévaloir en Europe. Le drame magnifique offert par les rivalités des Guelfes et des Gibelins a dégénéré, il est vrai, en luttes partielles entre les familles de Bavière, de Bohême et d'Autriche; mais, au milieu même de l'avilissement de ses chefs, que de grandeur dans la nation! Elle fonde en Prusse une souveraineté nouvelle; elle rend la Silésie tudesque, de slave qu'elle était; elle ouvre des mines en Hongrie et en Transylvanie; elle couvre la Baltique de vaisseaux, et fait revivre, dans les ligues des Suisses et des Hanséatiques, l'esprit d'association, jadis particulier à ces tribus originaires; enfin elle étend la civilisation et le christianisme sur les rivages de la Baltique.

En Italie, les mille petites républiques, si aptes à propager la lumière et le mouvement, se réduisent à un petit nombre qui ne songent qu'à s'équilibrer entre elles, tandis qu'à leurs portes grandit une puissance qui menace de les anéantir toutes. En France, le fait le plus notable est la marche progressive de la royauté vers le pouvoir absolu; la position de la capitale et l'organisation des armées permanentes concoururent à ce résultat. Le dernier grand-duché devient un nouveau fleuron de la couronne française, et l'unité territoriale affermie entraîne à sa suite l'unité de langage et de juridiction, comme celle de l'administration et de l'Église. La nation anglaise se montre, pendant les guerres de France, vaillante au métier des armes; mais elle ne tarde pas à les tourner contre elle-même dans la querelle des deux Roses; l'aristocratie s'épuise en faveur du roi, et le désordre fournit à Henri VIII le moyen de concentrer dans ses mains les éléments propres à constituer, sous l'apparence des formes anciennes, une puissance sans limites. L'Église elle-même, au moment où s'affaiblit son autorité universelle, est obligée de se procurer un pouvoir temporel qui, après avoir été pour elle, dans l'origine, une chose secondaire, devient alors la partie réelle de son pouvoir politique.

La haute noblesse se rend indépendante et, par suite, tyrannique. De là des troubles, des réactions, des désordres, et par conséquent la nécessité, mieux sentie, de l'ordre, de gouvernements forts, de constitutions stables et d'autorités répressives. Dans cette lutte, les rois, pour dominer, travaillent à constituer l'unité, et les nobles cherchent à démembrer le royaume; pour conquérir la liberté, les communes se pressent autour du trône, et les nobles s'isolent. L'intervention des armes à feu, qui rend le paysan l'égal du héros; la Sainte-Vehme d'Allemagne, qui envoie le poignard du plébéien frapper le baron au fond de son château; les priviléges des communes, et l'imprimerie, qui crée l'opinion, sont autant de machines dirigées contre l'ancien ordre de choses. La Jacquerie en France, les partisans de Wat-Tyler en Angleterre, les Ciompi à Florence, les compagnons de Rouen, etc., sont des manifestations violentes de cette réaction qui se produit partout contre le pouvoir jusqu'alors dominant. La classe des légistes, sortie de la foule, et dont l'importance s'est accrue, aide à cette révolution. L'œuvre des communes s'accomplit ainsi. La classe laborieuse veut participer aux avantages de celle qui possède, et s'assurer une répartition plus égale des biens produits à la sueur de son front; artisans et marchands aspirent à une existence indépendante du baron. La noblesse, avec des forces suffisantes pour ne pas s'avouer vaincue, mais trop faibles pour renverser les dynasties, a recours aux trahisons, aux perfidies, aux violences, qui révèlent sa faiblesse, et, par les haines qu'elles soulèvent, accélèrent sa ruine. L'enthousiasme chevaleresque cesse lorsque lui manquent ses deux grands aliments, la croisade en Orient et la guerre avec les Maures; quoique prolongée pendant tout ce siècle, cette guerre avait eu sa solution à la bataille de Las Navas. Enfin, lorsque les armes sont devenues vénales, et que le piéton manie l'arquebuse, la chevalerie ne peut que succomber.

Protégées par des lois, des tribunaux et des constitutions, on dirait que les nations, qui se sentent mûres, veulent se soustraire à la tutelle des idées et des hommes sous lesquels elles avaient grandi. La classe inférieure n'éprouve plus ce vif besoin de s'abriter sous le manteau pontifical, et il semble aux rois qu'il importe à l'unité et à l'indépendance de relâcher les liens religieux; en conséquence, après avoir dompté les factions intérieures et s'être affranchis des grands, ils entament, à l'aide d'une guerre moins ouverte mais plus efficace, les droits du pontife, et prétendent participer aux revenus de l'Église, ainsi qu'à la nomina-

tion des bénéfices et des dignités. Le peuple, qui s'était toujours rangé du côté des papes contre les rois, s'unit alors à Édouard III pour refuser le tribut au pape, au concile de Bâle pour attaquer son infaillibilité, à Philippe le Bel pour l'outrager.

La doctrine du progrès était donc proclamée par le fait, comme aussi le principe que certaines institutions, après avoir été le salut d'un siècle, pouvaient devenir superflues et nuisibles pour un autre. Le même sentiment fait que l'Église et les séculiers tendent à la réforme, tout en paraissant ne vouloir que ramener le christianisme à sa pureté primitive. L'Église s'en occupe dans les conciles, les laïques en dehors par les libres doctrines : efforts différents pour arriver aux mêmes résultats, et qui en démontrent la nécessité; mais, au lieu de s'accorder, ils se combattent, et le schisme bouleverse tout. Les plaies de la papauté furent exposées, comme le cadavre de César, aux yeux de chacun, envenimées par la colère de ses ennemis et par les dissensions des pontifes rivaux; le doute alors pénétra dans les cœurs les plus sincères, l'indifférence dans les âmes les plus généreuses, le désespoir chez les plus énergiques. La raillerie trouvait à s'exercer sur les choses les plus saintes, tandis que la superstition se réfugiait, avec une conviction aveugle, dans la désolante croyance de la fin prochaine du monde ou dans la théosophie.

La crédulité n'était donc pas moins que l'impiété une source de corruption; il semblait que les papes, en s'acharnant dans leurs accusations réciproques, voulussent se faire les auxiliaires du philosophe railleur. La France souffle sur ce feu, et tente de ramener la papauté sous la tutelle d'Avignon; mais, sur ces entrefaites, elle se trouve isolée et assaillie comme schismatique par l'Angleterre; peu s'en faut qu'elle ne subisse la honte d'une domination étrangère. Les conciles de Bâle et de Constance, aréopages de l'Europe, rendent de l'importance à l'Empire par la part active qu'y prend Sigismond; cet empereur trouve dans des hérésies un prétexte ou une occasion d'éteindre la nationalité des peuples dissidents.

Ainsi, la paix publique affermie, la guerre morale commence; l'ordre politique une fois né, le désordre intellectuel se manifeste. Lorsque l'effort national a triomphé en Espagne de l'ennemi commun, les caractères déchoient de cette hauteur poétique où ils s'étaient élevés. La France, l'Angleterre et l'Italie, n'agissant plus de concert dans les guerres extérieures comme aux temps des croisades, s'assaillent entre elles; ce calcul matériel d'une balance politique qui, substituée à toute idée morale, sera la cause

d'autant de guerres qu'elle en préviendra, commence à s'étendre sur toute l'Europe. En Italie, particulièrement, naissait une politique de guerres sourdes, secrètes, désavouées, inspirées par des jalousies, des litiges, l'égoïsme, et conduites par l'intrigue plus qu'à force ouverte. La décadence des anciennes mœurs raffermit le pouvoir despotique ; mais il reste morcelé, faible dès lors et exposé d'abord aux brigues intérieures et à la jalousie des voisins, puis à la domination de l'étranger; le contraire arrive dans la France, l'Angleterre et l'Espagne, où la nationalité se consolide à l'aide du gouvernement royal.

Cette diplomatie raffinée qui requiert du secret et une direction suivie, aide beaucoup à l'unité ; mais la puissance immorale de l'or modifie ces calculs ; c'est l'or qui détermine les guerres, qui rassemble et disperse les armées, qui brise l'héroïsme suisse, donne de l'importance aux banquiers, aux juifs, aux gens de finance ; il pousse les rois aux procès et aux confiscations, les chimistes à pâlir sur des creusets et des cornues, les magiciens à recourir aux arts occultes, les marchands à entreprendre de longs voyages, et bientôt Christophe Colomb obtiendra les moyens de parvenir à sa grande découverte en disant : « L'or est « chose excellente ; avec l'or se forment les trésors ; avec l'or on « a tout ce qu'on peut désirer en ce monde ; avec l'or on fait « même arriver les âmes en paradis. »

Cependant les gouvernements n'ont pas encore osé professer à haute voix l'athéisme de la politique et la souveraineté de l'intérêt; ils proposent des entreprises qui ont pour mobile un sentiment, feignent de méditer tantôt une expédition en terre sainte, tantôt une guerre contre les Turcs, et quelques pontifes se flattent encore de réunir la chrétienté; on réserve même certains perfectionnements dans les armes meurtrières pour les guerres contre les infidèles. Le nom de chrétien, que les siècles suivants se feront gloire d'effacer des actes de la politique, avait donc encore une valeur à cette époque.

Les dangers de la concentration se substituent à ceux du désordre. Les nobles affaiblis, afin de briller encore et d'acquérir un lambeau de pouvoir, se font les alliés et les serviteurs du roi, qui n'a plus de raison pour caresser le peuple, et devient jaloux de sa liberté. Les armées permanentes causèrent la ruine de la féodalité ; en effet, le serf était enrôlé comme soldat, et le roi avait une force pour faire exécuter ses décrets sans recourir au bras des feudataires. Les armes à feu donnent aux rois les forteresses et la prépondérance ; à leurs yeux, *le pouvoir est la mesure*

de leurs actes, et les délits contre la religion font place aux crimes de lèse-majesté; une tyrannie honteuse aurait donc prévalu, si elle n'avait pas trouvé des obstacles dans l'imprimerie et les progrès de la pensée.

Le commerce s'accroît, et avec le commerce les relations des divers pays entre eux. Les traités ne se font plus de château à château, mais entre communes et de peuple à peuple. La richesse mobilière grandit à côté des fortunes foncières; mais, comme elle était chose nouvelle, il ne faut point s'étonner des essais grossiers pour l'organiser. On s'attribue le droit de réformer les monnaies et de les altérer à son gré, de fixer le prix le plus élevé des denrées, comme Philippe le Bel, en 1304; d'imposer des lois somptuaires rigoureuses, comme en 1294, à Milan, et fréquemment dans le reste de l'Italie; de limiter l'intérêt de l'argent par des lois qui l'augmentent; de régler les droits d'une manière hostile à ses voisins. Les lois sur le commerce, les Lombards et les juifs se multiplient, et l'on voit se former des sociétés mercantiles, dont quelques-unes finirent par devenir souveraines.

Les nations ne se rapprochent plus seulement pour se piller et se faire violence, mais pour faire des échanges et s'unir par des traités. Le droit des gens est respecté, les abus de la force deviennent au moins l'objet de protestations et d'horreur; la féodalité ne dédaigne plus le travail, et la force de l'association se fait connaître.

Une grande importance est acquise par les légistes, lesquels réagissent contre le catholicisme et la féodalité, qui les avaient créés. Les jurisconsultes de l'antiquité, hommes d'État, ne consacraient au droit et à la tribune qu'une partie de leur temps; les modernes, au contraire, étaient de véritables juges, surtout en l'absence des barons. Désormais on ne fait plus un pas sans les consulter, soit qu'on veuille pallier de grandes iniquités, ou réduire à de justes limites l'autorité des rois et des pontifes. Lorsque la balle du vilain traversa la cuirasse du seigneur; lorsque les princes durent emprunter aux marchands pour solder des troupes; lorsque le légiste occupa le tribunal où siégeait auparavant le baron armé, et quand aux épreuves de Dieu on substitua les témoignages, l'enquête et les textes des lois, le peuple put dire que son ère avait commencé; aujourd'hui enfin, grâce aux progrès des temps, il est devenu tout.

L'époque dont nous avons fait la description se trouve sur les confins des deux mondes, entre le monde féodal et le monde populaire, entre le passé et l'avenir. Pour ce motif, elle réunit le

positif et le fantastique, le calcul et l'élan, et nous offre des caractères grandioses et des âmes poétiques à côté des desseins froidement combinés des rois, des élucubrations prosaïques des lettrés et des jurisconsultes. En effet, à côté de Barnabé Visconti, de Louis XI, de Henri VIII, d'Albert d'Autriche, de Nicolas de Lira se dressent, en contraste, Dante, Rienzi, du Guesclin, Jeanne d'Arc, François Sforza, Mahomet II, Bajazet, Charles le Téméraire, Gustave Wasa, Isabelle, Ximénès.

Il ne faut pas oublier que ces progrès s'effectuaient au milieu de désastres qu'on aurait pu croire suffisants pour détruire la civilisation. Sans parler de la peste noire, que nous avons vue faire le tour de l'Europe, et qui moissonna tant de vies illustres en Italie, toute l'Asie fut ébranlée par d'horribles tremblements de terre qui, en 1342 et dans les années suivantes, désolèrent aussi l'Égypte et la Syrie. Cette même année vit les environs du Rhin et certaines contrées de la France subitement inondés non par de grandes pluies, mais par des torrents qui survinrent tout à coup et submergèrent tous les lieux d'alentour. Trois ans après, des déluges, des inondations et la disette causèrent de grands ravages. En Italie, quatre mois de pluie firent pourrir les semences, ce qui obligea Florence à faire confectionner chaque jour quatre-vingt-quatorze mille rations de pain, de douze onces chacune, pour nourrir les indigents. Dans les deux années qui suivirent, la cherté fut extrême et la mortalité considérable. En 1348 apparurent aussi dans nos contrées les signes de ces grandes convulsions dans l'intérieur du globe qui s'étaient manifestés à la Chine dans les années précédentes. Le 25 janvier, la Grèce et l'Italie furent agitées par des tremblements; les maisons et les temples s'écroulèrent. Trente communes et toutes les églises furent renversées dans la Carinthie. Villach fut détruite; beaucoup de villages disparurent sans laisser de trace, et des montagnes changèrent de place; le sol changea d'aspect. Les tremblements de terre se prolongèrent jusqu'en 1360, et les habitants même de la lointaine Islande n'en furent pas exempts. Le Danemark et la Norvége interrompirent leurs voyages habituels au Groënland, dont les glaces amoncelées obstruèrent les rives orientales, qui ne furent plus visitées jusqu'à nos jours par aucun étranger. Des ouragans épouvantables se renouvelèrent en Italie dans le mois de décembre 1456, arrachant les arbres, renversant les édifices; au dire de saint Antonin, plus de soixante mille personnes périrent, dont moitié dans la seule ville de Naples (1), et une île tout embrasée s'éleva dans la mer Égée.

(1) *Ep.* 207.

Les hommes souffraient, ils périssaient en foule; mais, de même qu'au lendemain d'une bataille les survivants marchent en triomphe sans s'inquiéter de ceux qui ont succombé, de même les sociétés, décimées mais non affaiblies, reprenaient la voie tracée par la Providence.

L'Italie, à mesure qu'elle perdait l'importance que lui avaient procurée la suprématie papale et ses républiques, en acquérait une autre par le développement des plus nobles facultés de l'esprit; elle devenait pour le reste du monde l'école des arts, de la politique et des lettres. Les lettres constituèrent entre les nations ce lien que la religion avait d'abord formé; comme on avait dit république chrétienne, on dit alors république littéraire, et cette république, bien qu'elle pût sembler un amusement frivole, devait se fortifier avec le temps, sentir sa dignité propre et s'asseoir au rang des autres puissances motrices du monde en créant l'opinion, qui elle-même commandera un jour aux baïonnettes.

Le latin dépose la rouille du moyen âge, le grec se répand, et l'allemand sort amélioré de la fusion des différents dialectes; le français et l'anglais sont aussi en progrès, quoique loin encore de leur future perfection. L'italien a déjà atteint sa magnificence, et, ce qui importe au pays, ses hommes de lettres sont aussi des hommes d'action. Malheureusement la littérature n'obéit plus à la noble impulsion des hommes illustres qui l'avaient nourrie du lait des républiques; réduite à mendier dans les cours, quelle influence nationale pouvait-elle exercer?

De leur côté, les arts, qui, dans le moyen âge, ne formaient qu'un seul groupe autour de l'autel, se perfectionnent maintenant en se divisant. Aux formes gothiques se mêlent les formes grecques, l'arc arrondi à l'ogive, la correction des ornements classiques à la variété fantastique, jusqu'au moment où le divorce se consomme par le sacrifice du sentiment à la forme, et de l'âme aux sens.

Quelle secousse ne dut pas produire dans les intelligences la subite diffusion de quinze mille ouvrages imprimés, plus corrects que les manuscrits et à meilleur marché! A des lectures rares, attentives, répétées, succédèrent des études rapides et multipliées; aux convictions inébranlables, parce qu'elles n'étaient pas combattues, l'étendue des connaissances et le désir d'en acquérir de nouvelles. Quel plaisir de lire les classiques à mesure qu'ils étaient exhumés, sans aversion préventive inspirée par les écoles! Elle est donc bien excusable, l'erreur qui convertit en idolâtrie le culte de l'antiquité, et qui fit naître la manie de la ressusciter, au lieu de songer à rivaliser avec elle.

L'empire de l'esprit passe alors des écrivains originaux aux érudits, classe laborieuse mais dénuée d'invention; aussi, en métaphysique et en morale, ne dépassèrent-ils pas la limite où les scolastiques étaient parvenus; dans l'histoire et les antiquités, ils laissèrent beau jeu à l'imposture; dans l'exposition, ils torturèrent la pensée, sans atteindre à la pureté qu'ils recherchaient.

L'érudition est la forme générale de toute étude et du progrès de ce temps : les textes sont une puissance, et, pour convaincre, il suffit de citer; la médecine s'attache à expliquer ou à combattre Hippocrate et Galien; la philosophie cherche dans Platon ou dans Aristote le fondement de ses argumentations et jusqu'au voile dont elle couvre ses hardiesses; l'alchimie s'appuie d'anciens noms révérés; la stratégie, en dépit des nouvelles armes, se fatigue à étudier Onésandre et Végèce, ou à reconstruire le pont de César sur le Rhin; l'architecture demande à Vitruve non pas seulement les préceptes de l'imitation, mais encore la justification des innovations.

Dans cette arène inévitable, les esprits indépendants ne bornent pas la restauration des classiques à une industrie littéraire, mais l'étendent à la vie elle-même. Empereurs et républiques y cherchent à l'envi des lois et des institutions; les jurisconsultes les interrogent pour étendre et parfois pour entraver les droits nouveaux; si Nicolas Montano, si Rienzi et Porcari méditent des réformes dans leur patrie, c'est sous l'inspiration de souvenirs classiques.

Cependant, au milieu de leurs études, qui roulaient toutes sur l'antiquité, ces pédants courageux sentaient s'agiter le monde moderne; pendant que, sur la foi de l'érudition, Colomb s'obstinait dans sa *glorieuse erreur*, Pierre Martire d'Anghliera écrivait à Pomponius Lætus (1) : « Il ne se passe pas de jour qu'il ne nous « arrive des prodiges nouveaux de ce nouveau monde, de ces « antipodes de l'Occident qu'un certain Génois, nommé Christophe, « a découverts. Je crois bien que tu as tressailli d'allégresse, et « n'as pu qu'avec effort retenir tes larmes quand je t'ai donné avis « par lettres de cet univers précédemment ignoré. Quelle nourriture plus suave pour de sublimes esprits? Je puis en juger « d'après moi-même, car je suis heureux lorsque je puis m'entretenir avec quelques personnes revenues de là. Que les misérables avares fassent leurs délices d'accumuler des richesses; « pour nous, c'est dans la contemplation de semblables merveilles

(1) *Ep.* 152.

« que se réjouissent nos esprits. Que firent de plus les Phéniciens « lorsque, dans des régions lointaines, ils réunirent des peu- « ples errants et fondèrent d'autres cités? Il était réservé à nos « temps de voir nos connaissances et nos idées s'agrandir d'une « façon non moins étonnante, et tant de choses nouvelles apparaître « à l'improviste sur l'horizon. »

FIN DU LIVRE XIII ET DE L'HISTOIRE DU MOYEN AGE.

NOTES ADDITIONNELLES

DU LIVRE XIII.

A.

STATISTIQUE EUROPÉENNE.

Marin Sanuto donne, à l'année 1450, cet aperçu des

Revenus de toutes les puissances chrétiennes, et ce qu'il leur est possible de faire.

Le roi de France, avec tout l'effort de ses revenus et des contributions des princes, ducs, marquis, comtes, barons, chevaliers, évêques, abbés, canonicats, prêtres, citoyens, avec les hommes exercés au maniement des armes qu'il a chez lui, peut faire en tout 30,000 hommes à cheval. Pour les envoyer au dehors, les dépenses étant doubles, il ne peut faire dans ledit royaume plus de 15,000 chevaux. La guerre à ruiné précédemment les églises et les revenus. Total................ 15,000

Le roi d'Angleterre, avec tout l'effort de ses revenus et avec les contributions des princes et autres, *ut supra*, avec ce qu'il a chez lui d'hommes exercés aux armes, payés chaque mois, peut faire 30,000 chevaux. Ces deux puissances sont de pair pour se mesurer en guerre; elles ont toujours tenu avec vigueur dans leurs luttes, et, si l'une des forces avait été plus grande que l'autre, il y en aurait eu une d'écrasée; celle des Anglais perdit de sa vigueur lorsque la division entra chez eux, et qu'ils ne purent faire leurs approvisionnements. Avant 1414, cette force était de 40,000 chevaux. Les guerres ont affaibli ces pays, diminué les hommes et les revenus, de manière que, voulant envoyer ladite force au dehors, il convient de la réduire à moitié, ce qui fait, chevaux..... 15,000

Le roi d'Écosse, qui est seigneur de grands pays et de peuples très-pauvres, ne pourra tenir, avec ses revenus et tailles de clercs et laïques, plus de 10,000 hommes d'armes à cheval, payés chaque mois, à l'intérieur; au dehors, par la grande dépense, chevaux............. 5,000

Le roi d'Espagne, avec tous ses revenus et contributions de clercs et laïques, avec tout son effort d'hommes exercés aux armes, 30,000 chevaux. En 1414, il entretenait 20,000 chevaux; mais, voulant se tenir hors de chez lui, il faudrait compter pour les dépenses doubles, chevaux.. 15,000

Le roi de Portugal, avec tous ses revenus de clercs et laïques, avec tout son effort, en les payant chaque mois, ferait chez lui, en hommes exercés aux armes, 6,000 chevaux, dehors......................... 3,000

Le roi de Bretagne, avec tous ses revenus et les contributions des clercs et laïques, pourrait entretenir chez lui, en les payant chaque

mois, en hommes exercés aux armes, 8,000 chevaux, au dehors, chevaux (1)........ 4,000

Le maître de Saint-Jacques, avec tous ses revenus, en hommes exercés aux armes, chez lui, 4,000 chevaux ; au dehors........ 2,000

Le duc de Bourgogne, avec tous ses revenus, *ut supra*, chez lui, 1,000 chevaux ; en 1414, il en avait entretenu 3,000. Mais les guerres ont ruiné le pays. Au dehors, chevaux........ 1,500

Le roi René, avec tous ses revenus, ferait chez lui 6,000 chevaux; hors de chez lui, chevaux........ 3,000

Le duc de Savoie, avec tous ses revenus, ferait chez lui 8,000 chevaux ; au dehors........ 4,000

Le marquis de Montferrat, chez lui, 2,000 chevaux ; dehors........ 1,000

Le comte François Sforza, duc de Milan, 10,000 chevaux chez lui ; au dehors avec peine........ 5,000

Le marquis de Ferrare, 2,000 chevaux à l'intérieur ; au dehors...... 1,000

Le marquis de Mantoue, chez lui, 2,000 chevaux ; au dehors....... 1,000

La communauté de Bologne, chez elle, 2,000; au dehors........ 1,000

La communauté de Sienne, chez elle, 2,000 ; au dehors........ 1,000

La seigneurie de Florence, chez elle, 4,000 ; au dehors........ 2,000

En 1414 elle aurait pu entretenir 10,000 chevaux.

Le pape, avec les revenus de ses terres et les subdivisions du clergé, chez lui, 6,000 ; au dehors........ 3,000

En 1414, 8,000 chevaux.

Le roi aragonais, dans le royaume de Naples, chez lui, 12,000 ; au dehors........ 6,000

Les différents princes du royaume, qui sont puissants........ 2,000

La communauté de Gênes, depuis les discordes intestines et la guerre, chez elle, 4,000 ; au dehors........ 2,000

En 1414, 5,000 chevaux.

La communauté de Barcelone avec les seigneurs de la Catalogne, en *hommes et cavaliers*, payés tous les mois, chez elle, 12,000 ; au dehors........ 6,000

La basse et haute Allemagne, avec tous ses princes, ecclésiastiques et laïques, avec toutes ses villes libres ou non, et avec son empereur, chez elle, 60,000 ; au dehors........ 30,000

Le roi de Hongrie, avec tous ses ducs, seigneurs, barons et princes, laïques et ecclésiastiques, depuis la guerre, chez lui, 30,000 ; au dehors........ 15,000

En 1414, 50,000 chevaux.

Le roi de Pologne avec tous ses ducs, marquis, barons, citoyens et communautés, chez lui, 50,000; au dehors........ 25,000

La Valachie, chez elle, 20,000 ; au dehors........ 10,000

La Morée, depuis les guerres, chez elle, 20,000 ; au dehors........ 10,000

En 1414, 50,000 chevaux.

L'Albanie, la Croatie, l'Esclavonie, la Servie, la Russie et la Bosnie, avec tous leurs revenus, chez elles, 30,000 ; au dehors........ 15,000

Le roi de Chypre, chez lui, 2,000 ; au dehors........ 1,000

Le duc de Nisia, dans l'Archipel, chez lui, 2,000 ; au dehors...... 1,000

(1) Ce doit être une erreur, reproduite aussi dans l'état des revenus qui vient après ; car, à l'époque où vivait l'auteur, la Bretagne n'était qu'un duché incapable, selon nous, d'entretenir 8,000 chevaux.

Le grand maître de Rhodes, avec tous ses revenus et toutes les subdivisions des commanderies ecclésiastiques et laïques, chez lui, 4,000 ; au dehors........ 2,000

Le seigneur de Mételin, chez lui, au dehors........ 1,000

Le roi de la Géorgie, chez lui, 10,000 ; au dehors........ 5,000

En 1400, 30,000 chevaux.

L'empereur de Constantinople........ **

Puissances des infidèles.

Le Grand Turc, chez lui, 400,000 chevaux, et des hommes vaillants pour se défendre des chrétiens ; au dehors........ 200,000

Le prince de Caramanie, chez lui, 60,000 ; au dehors........ 30,000

Ousoun Hassan avec toute sa puissance, chez lui, 200,000 ; au dehors........ 100,000

Le *Caraïssan* avec toutes ses forces, chez lui, 20,000 ; au dehors.. 10,000

Zauza avec toutes ses forces, chez lui, 200,000 ; au dehors........ 100,000

Le *Tamerlan* avec toute la puissance des Tartares, chez lui, 1,000,000 ; au dehors........ 500,000

Le roi de Tunis, de Grenade, et les autres villes de Barbarie, armant des galères et des fustes contre les chrétiens, à l'intérieur, 100,000 ; au dehors........ 50,000

Revenus de quelques princes chrétiens en 1423.

Le roi de France, en 1414, avait deux millions de ducats ; mais, après quarante ans (1) de guerres continuelles, son revenu ordinaire est de........ 1,000,000

Le roi d'Angleterre avait aussi deux millions ; mais, depuis les guerres qui ont ravagé l'île, il n'a que........ 700,000

Le roi d'Espagne avait en 1410 trois millions ; mais depuis les guerres, il a à peine........ 800,000

Le roi de Portugal avait 200,000 en 1410 ; maintenant........ 140,000

Le roi de Bretagne, en 1414, avait 500,000 ; maintenant........ 140,000

Le duc de Bourgogne, en 1400, avait trois millions, que les guerres ont réduits à........ 900,000

Le duc de Savoie, son pays étant franc, a toujours un revenu de.. 150,000

Le marquis de Montferrat, *idem*, *idem*........ 100,000

Le comte François, duc de Milan, a un revenu de........ 500,000

Le duc Philippe Marie, en 1423, un million.

La seigneurie de Venise avait, en 1423, un million et cent mille ducats ; maintenant........ 800,000

Le marquis de Ferrare avait en 1423, 700,000, et depuis les guerres d'Italie........ 150,000

Le marquis de Mantoue avait, en 1423, 150,000 ; maintenant...... 600,000

Bologne avait, en 1423, 400,000 ; maintenant........ 200,000

Florence avait, en 1423, 400,000 ; maintenant........ 200,000

Le pape, qui en avait bien plus, a aujourd'hui........ 400,000

Les Genois, a cause de leurs discordes, sont réduits a........ 180,000

(1) Cet aperçu statistique a dû être fait en 1455, et la date de 1422, mise en tête, est probablement une faute de copiste.

Le roi aragonais, dans le royaume de Naples avec la Sicile........ 310,000
Auparavant il avait un revenu beaucoup plus considérable.

Revenus de nos possessions de terre ferme, et dépenses qu'elles nécessitent.

	Recette.	Dépense.	Restant.
Le Frioul, notre patrie, chaque année.	7,050	6,330	1,170
Trévise et son territoire..................	40,000	10,100	29,900
Padoue, *id*...........................	65,500	14,000	51,500
Vicence, *id*...........................	34,500	7,600	26,900
Vérone, *id*...........................	52,500	18,000	34,500
Brescia, *id*...........................	75,500	16,000	59,500
Pergame, *id*...........................	21,500	9,000	16,000
Crême, *id*...........................	7,400	3,900	3,500
Ravenne, *id*...........................	9,000	2,770	6,230
Totaux.......	317,400	88,200	229,200

Revenus de Venise.

Les gouverneurs retirent chaque année..............................	150,000
Le bureau de sel...	165,000
Les huit bureaux obligatoires de la chambre des prêts............	233,500
Les bureaux de l'arsenal....................................	73,280
La chambre des prêts..	150,000
Total...	1,000,980

Dépenses ordinaires..........	133,680 (1)	
Salariés......................	26,500.......................	160,180
	Restent...	840,800

Des possessions maritimes on retire tous les ans..................	180,000
Décime sur les maisons et autres possessions dans le territoire de la république...	25,000
Profits sur l'argent du décime, dont on retient la moitié à la chambre..	15,000
Possessions et maisons de louage à l'étranger...................	5,000
Sur les revenus des prêtres..................................	22,000
Sur les juifs de mer, deux décimes par an......................	600
Sur les juifs de terres, deux décimes par an....................	1,000
Décime sur les marchandises.................................	16,000
Nolis et pierres précieuses...................................	6,000
Échanges et taxes...	2,000
A reporter...	1,131,400

De cette somme il faut déduire :

Pour les contribuables insolvables..........................	6,000
Pour la moitié des profits sur l'argent du décime.........	7,500
Pour la partie des profits sur le revenu des prêtres, allouée au patriarche..	2,000
A reporter...	15,500

(1) Ce chiffre, qui manque dans l'original, a été mis approximativement.

	Report....	1,131,400

Autres revenus extraordinaires.

Report.......	15,500	
Pour l'entrée des marchandises	6,000	
Pour les pierres précieuses	4,000	
Pour échanges et taxes	12,000	
		37,500
Total net, ducats...		1,168,900

Que de tristes pensées pour les Italiens qui comparent ce tableau statistique du quinzième siècle à ceux du dix-neuvième !

B.

HARANGUES DU DOGE MOCÉNIGO POUR LA PAIX.

Lorsqu'il fut question pour Venise, en 1421, de se liguer avec les Florentins contre le duc de Milan, le doge Thomas Mocénigo se prononça constamment pour la négative ; François Foscari, jeune procurateur, pour l'affirmative ; tous deux, celui-ci avec une ardeur juvénile, l'autre avec la prudence d'un vieillard, soutinrent leur opinion dans le grand conseil. La harangue du doge est rapportée par Sanuto, qui dit l'avoir tirée du manuscrit même de ce prince.

« Notre jeune procurateur messire François Foscari, sage de conseil, a dit à la tribune tout ce que les Florentins ont exposé au collége et tout ce que nous avons exposé nous-même en réponse à vos seigneuries. Il dit qu'il est bon de secourir les Florentins, en ce que leur bien est le nôtre, et par conséquent notre mal le leur. En temps et lieu je leur répondrai à propos. Jeune procurateur, Dieu créa et fit la nature angélique, qui était la plus noble chose créée, et lui donna certaine mesure pour connaître la voie du bien et celle du mal. Les anges choisirent la mauvaise mesure du mal. Dieu les punit et les chassa du paradis en enfer, et de bons ils devinrent méchants. On ne peut dire autant des Florentins, qui vont cherchant le mal. Il vous en arrivera autant si nous consentons à ce qu'a dit notre jeune procurateur, messire Foscari. Nous vous exhortons à vous tenir en paix. Si jamais le duc vous faisait une guerre injuste, vous avez Dieu, qui voit tout ; ce sera lui qui nous donnera la victoire. Vivons en paix, parce que Dieu est la paix, et que celui qui veut la guerre aille en enfer !

« Jeune procurateur, Dieu créa Adam sage, bon et parfait, et lui donna le paradis terrestre, où était la paix, avec deux commandements de Dieu, qui lui dit : *Jouis en paix de tout ce qui est dans le paradis; mais ne mange pas du fruit de tel arbre.* Il fut désobéissant, et pécha par orgueil, ne voulant pas reconnaître qu'il était créature. Or, Dieu le priva et le chassa du paradis, où était la paix, et le mit dans la guerre, qui est ce monde. Il se damna lui-même, avec toute la race humaine ; un frère tua l'autre, et il alla de mal en pis. Il en arrivera ainsi aux Florentins pour avoir guerre, et, si nous faisons à la manière de notre jeune procurateur, autant en adviendra à nous tous.

« Jeune procurateur, après le péché de Caïn, l'homme ne connaissant pas Dieu, dont il ne faisait pas la volonté, Dieu le punit par le déluge, à l'exception de Noé, qu'il voulut préserver. Ainsi adviendra aux Florentins, pour vouloir faire à leur gré. Dieu détruira leur pays et leurs biens, et ils viendront habiter

ici, comme déjà y sont venus plusieurs de leurs familles avec les femmes et les enfants, pour se fixer dans la cité de Noé, qui veut obéir à Dieu et se confier à lui. Autrement, si nous en venons à faire ce que veut notre jeune procurateur, les nôtres se disperseront, et s'en iront habiter dans des villes étrangères.

« Jeune procurateur, Noé fut saint, élu de Dieu, et Cham, qui se sépara de Dieu, tua Japhet, et Dieu le punit. De sa semence naquirent les géants, qui tyrannisaient et faisaient, sans crainte de Dieu, tout ce qu'ils voulaient. D'une langue Dieu en fit soixante-six, et à la fin ils se détruisirent tellement l'un par l'autre que plus n'apparut engeance de géants. Autant en adviendra aux Florentins, pour faire leur volonté sans crainte de Dieu. De leur langue il en sera fait soixante-six. Or ils vont chaque jour en France, en Allemagne, en Languedoc, en Catalogne, en Hongrie et par l'Italie, et se disperseront tellement qu'on ne les dira plus de Florence. Ainsi dira-t-on de vous si vous voulez faire à la manière de notre jeune procurateur. Craignez donc Dieu, et espérez en lui.

« Jeune procurateur, de si grande généalogie qui descendit de Noé, Dieu élut Abraham, le plus parfait qui fût en ces temps, et lui donna la circoncision, pour qu'il fût connu parmi les autres. Il avait élu de cette élection quiconque serait conçu de père et de mère étant dans le péché originel. Notre-Dame en fut préservée seulement, parce que d'elle devait naître messire Jésus-Christ, notre Rédempteur, Dieu et homme, dont la chair n'étant d'aucun homme, du pur sang et lait de Notre-Dame, gouverné par le Saint-Esprit, ce fit ce très-saint corps qui avait une âme très-sainte, la plus noble qui fut jamais, et jamais n'en sera de plus parfaite. Ainsi le Verbe se revêtit dans son corps de cette chair, bien qu'on ne doive point comparer Dieu avec les choses créées.

« Mais, au sujet des choses que Dieu a créées, Attila descendit, semant partout les ruines, chassant les hommes occidentaux, et les mettant au pillage. Or Dieu inspira quelques puissants qui vinrent, pour leur sûreté, habiter dans ces lagunes, de manière qu'ils se trouvèrent demeurés saufs, c'est-à-dire pour avoir été élus par Dieu. Nous voyons que de grands monastères et des hôpitaux ont été faits dans notre cité à la louange de Dieu, et qu'il s'y fait de grandes aumônes. Si nous agissions comme le propose notre jeune procurateur, Dieu ne nous aurait plus pour élus, et nous aurions à attendre tout ce qu'ont éprouvé les autres villes, ruinées, mises à sac, les gens tués et beaucoup d'autres maux. Puisque les Florentins vont cherchant le mal, laissez-les dans leur mal, et soyons de la cité élue parmi les autres. Demeurez donc en paix.

« Jeune procurateur, le Christ dit dans ses Évangiles *Je vous donne la paix*, et il dit par là que vous devez chercher la paix. Si nous faisions à la manière de notre jeune procurateur, et que nous missions en oubli les commandements de Dieu, que pourrions-nous attendre, sinon ruine et destruction ? Si vous voulez votre conservation, ne vous écartez pas des Évangiles. Les Florentins s'en sont écartés ; c'est pourquoi Dieu leur envoie mal et destruction.

« Jeune procurateur, rappelons-nous l'Ancien et le Nouveau Testament. Combien de grandes cités sont devenues méprisables par la guerre, qui s'étaient faites grandes par la paix, en multipliant la génération, les palais, l'or, l'argent, les joyaux, métiers, seigneurs, barons et chevaliers ! Lorsqu'elles se mirent à guerroyer, ce qui est le métier du diable, Dieu les abandonna, et elles restèrent divisées. Les hommes furent détruits dans les batailles, l'or et l'argent manquèrent ; enfin leur puissance devint petite ; elles se détruisirent ainsi, comme elles avaient détruit les autres villes et devinrent esclaves des autres. Ainsi, cette cité, qui a régné mille huit années, Dieu la détruira. Veuillez ne pas faire à la manière de notre jeune procurateur.

« Jeune procurateur, Troie se fit grande en se maintenant en paix ; elle multiplia la génération, les maisons, les palais, l'or, l'argent, les métiers, seigneurs, barons, chevaliers. Lorsqu'elle se mit à faire la guerre, les hommes se trouvèrent détruits dans les batailles, les femmes restèrent veuves, l'or et l'argent disparurent, la pauvreté se multiplia, la cité fut détruite, et les Troyens devinrent esclaves des autres. Cela arrivera à Florence, qui prend plaisir à enlever les terres d'autrui et à s'approprier leur bien. Elle a commencé déjà par les nombreuses défaites qu'elle a éprouvées ; le pays a été saccagé, les citoyens ont été obligés à de grands sacrifices pour leur rançon. Autant nous en adviendra si nous faisons à la manière de notre jeune procurateur. Restons donc en paix ; car notre ville de Venise est devenue riche en or, en argent, en métiers, en navigation, en marchandises, en gentilshommes, en maisons, en citoyens opulents, en multiplication de peuple par la paix, tandis que les autres pays étaient en guerre. La guerre détruirait cette république ; mais, si elle veut, elle peut rester en paix et se confier en Dieu.

« Jérusalem multiplia en habitations, en palais, en seigneurs, en chevaliers, en or, et en argent, pour être restée en paix ; mais à Salomon, qui adora les idoles et leur bâtit des temples, succéda Roboam, qui se sépara de Dieu en désirant avoir le pays, les villes et les biens d'autrui. Dieu le détruisit et l'appauvrit, et le peuple, ne pouvant plus endurer les impôts, se révolta, se donna à Jéroboam avec les dix principales tribus, et diminua son État. Ainsi en est advenu à présent aux Florentins, pour désirer ce qui est aux autres ; les villes et les bourgs qui furent à eux se sont donnés au duc, et ces paroles du psaume sont véridiques : *Un autre aura la seigneurerie, ses fils seront orphelins, ses femmes seront veuves.* Autant nous en adviendra si nous faisons à la manière de notre jeune procurateur.

« Rome devint grande et riche par un bon gouvernement tant qu'elle resta en paix chez elle (1) ; là se firent des hommes grands et riches. Mais, quand les Romains commencèrent la première guerre punique, ils ruinèrent d'or et d'argent les hommes du pays, firent beaucoup de veuves, et s'adonnèrent à multiplier la génération. Scipion l'Africain délivra, il est vrai, sa patrie, et conquit de l'or, de l'argent et de grandes richesses ; mais la fin fut que, à cause des lourdes taxes imposées aux villes pour soutenir de longues guerres, les citoyens désirèrent un nouvel ordre de choses. César se fit seigneur, et ils furent de mal en pis. Autant en arrivera aux Florentins ; les hommes d'armes prennent leur argent, et sont les seigneurs, et ils obéissent à ceux qui sont leurs serfs, à des vilains, engeance maudite, à des hommes d'armes. Autant nous en arrivera si nous faisons à la manière de notre jeune procurateur.

« Pise s'est faite grande, riche et peuplée par la paix et par un bon gouvernement. Lorsqu'elle désira ce qui était aux autres, elle s'appauvrit à faire la guerre, et la division se mit entre les citoyens qui se faisaient seigneurs. L'un chassa l'autre, si bien qu'elle fut soumise par la communauté la plus lâche de l'Italie, par Florence. Ainsi adviendra des Florentins, et déjà l'on voit qu'ils sont appauvris et se trouvent divisés ; ainsi adviendra de nous si nous faisons comme nous le propose notre jeune procurateur. Ce que j'ai dit de cette ville se peut dire de toutes les autres.

« A donc vous, messire François Foscari, notre jeune procurateur, ne parlez plus jamais à la tribune comme vous l'avez fait, à moins d'avoir bonne intelligence et bonne pratique, car Florence n'est le port de Venise ni par mer ni par terre, sa mer étant à une distance de cinq journées de nos frontières. Nos

(1) L'exemple n'est pas des mieux choisis.

débouchés sont le Véronais. Le duc de Milan est celui qui confine avec nous, et on le doit maintenir en amitié, attendu qu'en moins d'un jour on va à une grosse ville de sa dépendance, qui est Brescia, laquelle confine avec Vérone et Crémone. Gênes, qui est puissante par mer sous le duc, pourrait nous nuire; or il faut rester bien avec celui-ci. Mais, au cas où les Génois voudraient du nouveau, nous avons la justice de notre côté. Nous nous défendrons vaillamment et contre les Génois et contre le duc, et cela avec bon droit. La montagne du Véronais est notre défense contre le duc, et elle s'est déjà défendue par elle-même. Tout notre pays est en outre défendu par les marais et par le Pô, par trois mille hommes de pied et deux mille arbalétriers. C'est là le monde que nous avons, et s'il en fallait davantage, nous résisterions à toute la puissance du duc avec trois mille hommes de plus. Jouissez donc de la paix. Si le duc s'empare de Florence, les Florentins, qui sont habitués à vivre en commerce, quitteront Florence, et viendront habiter Venise, où ils amèneront la fabrication des étoffes de soie et de laine, de manière que cette ville demeurera sans industrie, et Venise multipliera, ainsi qu'il arriva pour Lucques quand un citoyen s'en fit seigneur. La fabrication de Lucques et sa richesse s'en vinrent à Venise, et Lucques devint pauvre. Restez donc en paix.

« Messire François Foscari, jeune procurateur, si vous savez répondre à ces demandes, nous engagerons le conseil à adopter ce que vous proposez. Si vous tous trouviez dans Venise un jardin de cette condition qu'il vous donnât, chaque année, assez de froment pour faire vivre cinq cents personnes, et en outre qu'il vous restât beaucoup de mesures à vendre; que ledit jardin vous donnât assez de vin pour cinq cents personnes, et que vous en eussiez de plus à vendre plusieurs chariots; qu'il vous donnât toutes sortes de grains et de légumes pour beaucoup d'argent et encore toutes sortes de fruits pour nourrir cinq cents personnes chaque année, et qu'il y en eût à revendre; que ledit jardin vous donnât chaque année, tant en bœufs qu'en agneaux, chevreaux et volaille de toute sorte, de quoi suffire à cinq cents personnes, et qu'il en restât à vendre; et de même fromages, raisin, poisson, sans qu'il y eût aucune dépense pour les garder, il faudrait dire que ce jardin serait de très-grande valeur, donnant tant de choses. Puis, si l'on venait vous dire un matin : *Messire François, vos ennemis sont allés prendre sur la place trois cents marins ; ils les ont payés pour entrer dans votre jardin, et ces hommes emportent cinq cents serpes pour dévaster les arbres et les vignes ; et enfin il y a aussi cent paysans avec cent herses pour ravager toutes les plantes et pour causer dommage à tout le bétail, gros et menu ;* si vous étiez sage, vous ne le souffririez pas ; mais vous iriez au logis, et prendriez l'argent nécessaire pour payer mille hommes, et les opposer à ceux qui voudraient faire du dégât. Mais, si vous alliez payer, messire François, ces cinq cents hommes avec des serpes et ces cent paysans pour ravager le jardin avec des herses, on dirait que vous êtes devenu fou. Prouvons que nous sommes dans la question. Nous avons résolu de faire connaître tout le commerce que fait présentement Venise, et avec qui. Nous parlerons d'abord des marchands milanais, puis nous parlerons des registres des banques qui confirment ce fait ; savoir, que chaque semaine il lui vient de Milan de dix-sept à dix-huit mille ducats, donnant dans une année la somme de neuf cent mille ducats, qui entrent dans cette ville.

	Par semaine.	Par année.
De Monza....................................	1,000	52,000
De Côme.....................................	2,000	104,000
D'Alexandrie................................	1,000	52,000

De Tortone et Novare	2,000	104,000
De Crémone	2,000	104,000
De Bergame	1,500	18,000
De Parme	2,000	104,000
De Plaisance	1,000	52,000

« Toutes les banques démontrent qu'il en est ainsi : que les marchandises introduites dans le pays du duc de Milan s'élèvent à un million six cent douze mille ducats d'or par an. Vous semble-t-il que ce soit un beau jardin et très-noble, sans dépense aucune ?

				ducats.
« Alexandrie, Tortone et Novare y contribuent pour six mille pièces d'étoffe par an, à quinze ducats la pièce				90,000
Pavie	pour	3,000	à 15	45,000
Milan	—	4,000	à 30	120,000
Côme	—	12,000	à 15	180,000
Monza	—	6,000	à 15	90,000
Brescia	—	5,000	à 15	75,000
Bergame	—	10,000	à 7	70,000
Parme	—	4,000	à 15	60,000
Crémone	—	40,000	pièces de futaine à 4 ½	170,00
	En tout. . .	pièces	90,000	900,000

« Or nous avons, en outre, des Lombards, pour entrée, magasin et sortie, à raison d'un ducat par pièce, 200,000 ducats, ce qui monte, avec les marchandises, à 28,800,000 ducats. Vous semble-t-il que ce soit là un très-beau jardin pour Venise ?

« Il y a encore la grosse toile pour une somme de 100,000 ducats par an. Puis les Lombards tirent de vous, chaque année, les objets suivants :

Coton, 5,000, pour	250,000
Fil, 20,000, de 15 à 20 ducats le cent	30,000
Laine catalane, 40,000 à 60 ducats pour millier	240,600
Laine française, 4,000, à 30 id. id.	120,000
Draps en or et en soie, pour	250,000
Poivre, 3,000 *carichi* (colis), à 100 ducats chacun	300,000
Cannelle, *fardi* (paquets), à 160	64,000
Jujubes, 200 milliers à 400	80,000
Sans compter les jujubes vertes, pour plusieurs milliers de ducats.	
Sucre de 1re, 2e, 3e qualité, à 15 ducats le cent	95,000
Toutes sortes de choses nécessaires à coudre et à broder	30,000
Verzino (bois pour teindre en rouge), 4,000 à 30 ducats par millier	120,000
Indigo et graine à teindre pour	50,000
Savon pour	250,000
Hommes esclaves	30,000

« De manière que, le tout évalué, cela viendrait à faire deux millions huit cent mille ducats (1). Est-ce là pour Venise un beau jardin, sans dépense ?

(1) Certains passages embrouillés, dans l'édition de Sanuto donnée par Muratori, ont été rectifiés du mieux qu'il a été possible.

« Il y a encore beaucoup d'objets avec les sels qui se vendent chaque année. Or tout ce que la Lombardie tire de ce pays est cause que nous faisons naviguer tant de bâtiments en Syrie, tant de galères en Romanie, tant en Catalogne, tant en Flandre, en Chypre, en Sicile et dans les autres contrées du monde, tellement que Venise reçoit, tant pour provision que nolis, deux et demi et trois pour cent. Les courtiers, les teinturiers, le nolis des navires et des galères, les peseurs et emballeurs, les barques, les matelots, les rameurs, les maîtres d'équipage, avec le bénéfice des marchands, voilà une autre somme de six cent mille ducats, qui revient à nos gens de Venise sans aucune dépense. Or plusieurs milliers de personnes vivent grassement de ce bénéfice. Est-ce là un jardin qui se doive détruire? Non certes; mais il doit être défendu contre quiconque le voudrait dévaster.

« Si nous entreprenions la guerre, comme le dit ou comme le propose notre jeune procurateur, contre le duc de Milan, nous donnerions occasion à soudoyer des hommes avec des serpes pour couper les arbres qui rapportent à Venise des fruits si bons et si utiles, de payer des manants avec des herses pour ravager les plantations de tant de fruits utiles qui viennent chaque année de cette Lombardie à Venise. Il nous faudrait recruter des hommes d'armes pour aller sur ledit pays, abattant les arbres et les édifices, incendiant maisons et villages, enlevant les animaux, renversant les murailles des villes et des châteaux, tuant les hommes avec désolation, mettant des impôts sur nos terres à la charge tant des citoyens que des paysans, et mettant dans cette ville des impôts sur les maisons, des emprunts sur les marchandises, sur les navires, sur les galères. Dieu sait ce que nous irions faire dans le pays du duc! mais il pourrait arriver que le duc sauvât ce qui lui appartient, et remédiât d'une manière ou d'autre à tout le mal, tandis que nous aurions causé la ruine de nos contrées. Que vaudraient alors, en effet, tant d'épiceries et d'étoffes d'or et de soie? Personne ne les achèterait plus, parce qu'on n'en aurait plus le moyen. Or, afin que vous ayez, seigneurs, quelques renseignements sur ce point, sachez que :

Vérone prend tous les ans	**200**	**pièces de brocart en or, en argent, en soie.**
Vicence	120	
Padoue	200	
Trévise	120	
Le Frioul	50	
Feltre et Cividal de Belluno	12	
Et des épices pour tous ces lieux :		
Poivre, *carichi* (colis)	400	
Canelle, *fardi* (paquets)	120	
Jujubes de toutes sortes, milliers	400	
Avec beaucoup d'autres épices.		
Sucre, milliers	100	
Cire, pains	200	

« Quand nous aurions dévasté leurs récoltes, ils n'auraient rien à dépenser, au grand préjudice de toutes les marchandises de Venise tout entière. Il ne faut donc pas en croire notre jeune procurateur.

« D'un autre côté, le duc de Milan devrait pour se défendre, soudoyer des hommes d'armes, asseoir des impôts sur les paysans, les bourgeois, les gentilshommes, de manière qu'il n'y aurait plus d'argent pour acheter les susdites choses, au grand dommage et à la ruine de notre cité et des citoyens. Permettez

donc, seigneurs, que nous répondions aux ambassadeurs des Florentins en leur disant d'écrire à leur commune pour l'inviter à leur donner pouvoir de traiter de la paix, et à rapporter sa loi, pour qu'il soit possible d'avoir la paix.

« Nous avons vu de nos jours, en la manière susdite, Galéas-Marie de Milan, qui conquit toute la Lombardie et la Toscane, excepté Florence, la Romagne et la campagne de Rome, entrer en tant de dépenses qu'il ne put la supporter, et qu'il lui fallut par force rester en paix; et, cinq ans avant qu'il fît la guerre, il avait du mal à payer ses gens. Il en arrive de même à tous. Si vous vous tenez en paix, vous amasserez tant d'or que tout le monde vous redoutera à cause de votre or, et vous aurez surtout Dieu pour vous. Ce que nous disions il y a un an, répétons-le de nouveau : Si vous voulez avoir la paix, espérons en Dieu pour qu'il la leur fasse avoir. Que Dieu, Seigneur de tous, avec Notre-Dame et avec messire saint Marc, .vous fasse vous en tenir à la paix, qui est notre bien ! »

Au mois de janvier suivant, les Florentins renouvelant leurs instances, et disant que si Venise ne leur venait en aide ils devraient faire comme Samson, qui se tua lui-même avec tous ses ennemis, et que, s'ils restaient vaincus, leur servage amènerait celui de toute l'Italie, le doge convoqua le conseil, et parla en ces termes :

« Seigneurs, vous voyez chaque année que, par suite des événements survenus en Italie, beaucoup de familles viennent à Venise avec femmes, enfants et biens, et qu'elles vont remplissant notre pays. Chaque année, de même, il vient de Vicence, Vérone, Padoue, Trévise, des citoyens de tous les partis habiter ici avec leurs familles, au grand avantage de notre ville. Il vient de même de tous côtés sur notre territoire des paysans et des familles honnêtes, pour y habiter et vivre pacifiquement en exerçant leur profession, eux et leurs enfants. Si vous voulez la guerre, ces gens-là s'en iront; votre ville et toutes les autres seront ruinées, et ils se répareront de nous. Aimez donc la paix. Si les Florentins se donnent au duc, tant pis pour eux; qui peut les en empêcher? La justice est avec nous. Ils ont dépensé, consommé, et se sont endettés. Nous sommes bien, et possédons un capital qui s'élève environ à dix millions de ducats. Nous vous engageons à vivre en paix, à ne rien craindre, et à ne pas vous fier aux Florentins, qui nous ont mis autrefois en guerre avec les seigneurs de la Scala. Ils nous demandèrent alors un prêt d'un demi-million de ducats, et, quand nous eûmes consenti à le leur donner, ils se mirent contre nous d'accord, avec ceux de la Scala. Cela se passa en 1333.

« En 1412, ils firent descendre contre nous le Florentin Pippo, capitaine des Hongrois, lequel nous causa de grands dommages et beaucoup d'autres griefs; nous vous engageons fort à en user avec eux comme l'autre fois. Seigneurs, notre jeune procurateur ne nous étonne aucunement. Ses relations d'amitié avec ces Florentins lui font méconnaître la justice et la vérité en ce qui concerne Philippe-Marie; car la guerre provient de l'iniquité des Florentins, qui peuvent avoir la paix et ne le veulent pas; et cela, parce qu'ils veulent nous pousser en avant, puis nous laisser seuls, prendre notre argent pour le dissiper, et conquérir avec nos ducats les terres d'autrui, comme ils firent en 1333. Seigneurs, ne nous étonnons pas de notre jeune procurateur et de la bienveillance qu'il porte a ces Florentins, pour plusieurs motifs et différentes choses qu'il a voulu dire. Votre collége a voulu connaître tous les revenus que nous percevons depuis Vérone jusqu'à Mestre, et qui s'élèvent à quatre cent soixante-quatre mille ducats. Au contraire, il lui a plu de s'enquérir de la dépense. Le revenu est bien au-dessus de la dépense en pleine paix, sans aucun contredit. En cas de guerre, il nous faudrait subvenir à tout avec notre argent. Si nous dépassions Vérone, il

nous faudrait supporter une grande dépense, et nous arriverions à ruiner les gentilshommes, les citoyens, les artisans et la chambre des prêts. Il est donc mieux de conserver ce que nous avons, et de rester en paix.

« Seigneurs, nous ne vous le disons pas pour nous glorifier, mais seulement pour exprimer la vérité à la tribune et l'avantage de la paix. Vous le voyez par nos capitaines d'Aigues-Mortes, de Flandre, par nos ambassadeurs qui vont alentour, par nos consuls et par nos négociants; ils vous disent tout d'une voix : « Seigneurs « Vénitiens, vous avez un principe de vertu et de bonté qui vous a tenus en « paix et vous maintient de telle manière dans cette existence pacifique, que vous « êtes les seuls qui naviguiez sur la mer et alliez librement par terre; tellement « que vous êtes la source de toutes les marchandises, que vous fournissez « tout le monde, que tout le monde vous aime et vous voit volontiers. Tout « l'or du monde vient dans vos murs. Vous serez heureux tant que ce principe « subsistera, et qu'il sera aussi à propos. Toute l'Italie est en guerre, en feu, « en tribulation; de même toute la France, toute l'Espagne, toute la Catalogne, « l'Angleterre, la Bourgogne, la Perse, la Russie et la Hongrie. Vous n'avez la « guerre qu'avec les seuls infidèles, qui sont les Turcs, à votre grande louange « et honneur. » En conséquence, nous vous engageons à vivre en paix, et à répondre aux Florentins comme nous fîmes il y a un an, de l'avis de tout le conseil. »

L'autorité du doge octogénaire dissipa les efforts des partisans de la guerre (1); mais au mois d'avril 1423, sentant sa fin approcher, il fit appeler quelque sénateurs, auxquels il parla ainsi :

« Seigneurs, nous vous avons envoyé chercher, vu cette infirmité que Dieu a voulu nous donner, et qui sera la fin de notre voyage ici bas. En invoquant avec ferveur la toute puissance du Père et du Fils et du Saint-Esprit, Dieu en trois personnes, dont le Fils prit chair humaine, selon la doctrine de messire notre prédicateur frère Antoine de la Massa, auquel Dieu triple et un nous sommes obligés, par plusieurs raisons que nous toucherons pour autant qu'il nous sera possible. Ce Dieu enseigne aux quarante et un qui élisent le chef de notre ville, et cela en différents chapitres, de défendre la religion chrétienne, d'aimer leur prochain, de rechercher la paix et de la conserver. Ces choses, nous sommes tous obligés de les faire. Que Dieu qui a créé tout soit loué! Je vous notifie que de notre temps nous avons remboursé quatre millions d'emprunts; cette dette fut contractée par la guerre de Padoue, de Vicence et de Vérone. Notre mont se trouve posséder six millions de ducats, et nous nous sommes efforcés de faire en sorte que tous les six mois on payât deux termes des emprunts, ainsi que tous les emplois et administrations, toutes les dépenses de l'arsenal, et tout ce dont nous pouvions être redevables à autrui, et à quelque titre que ce fût; c'est ainsi que nous avons fait.

« Pareillement, à raison de la paix dont nous jouissons, notre ville de Venise envoie chaque année dix millions de capital par tout le monde, avec des navires et galères, de manière à gagner, tant à l'exportation qu'à l'importation, quatre millions. Vous avez vu que les bâtiments qui naviguent sont au nombre de 3,000, de dix jusqu'à deux cents tonneaux, portant 19,000 marins; que nous avons 300 navires montés par 8,000 hommes; en galères, tant grosses que légères, 45 chaque année, avec 11,000 marins. Nous avons 16,000 charpentiers; la valeur des maisons s'élève à sept millions de ducats, celle des loyers à cinq cent

(1) Marin Sanuto rapporte un autre discours de Mocénigo à Foscari, ayant pour but de prouver, dans une longue parabole, qu'il n'y a aucun profit à ces conquêtes, dans lesquelles la dépense absorbe le revenu.

mille. Il y a 1,000 gentilshommes ayant un revenu annuel de quatre mille à soixante-dix mille ducats. Vous avez vu de quelle manière vivent nos gentilshommes, nos citoyens, nos paysans. Nous vous engageons en conséquence à prier la toute-puissance de Dieu, qui nous a inspiré d'agir comme nous avons fait, et de poursuivre ainsi. Si vous faites de même, vous verrez que vous serez les maîtres de l'or des chrétiens, et que tout le monde vous craindra. Gardez-vous, comme du feu, de prendre ce qui est à d'autres, et d'entreprendre une guerre injuste, parce que Dieu vous détruira. Afin que nous puissions savoir de vous qui vous prendrez pour doge après notre mort, vous me le direz secrètement dans l'oreille, pour que je sois à même de vous engager à choisir celui qui le mérite, et vaut mieux pour notre cité.

« Seigneurs, j'en vois plusieurs entre vous qui veulent prendre celui que je désignerai ici. Messire Martin Cavallo est un digne homme qui le mérite tant pour l'intelligence que pour la bonté. De même messire François Bembo, messire Pierre Loredano, messire Jacob Trevisano, messire Antoine Contarini, messire Fantin Micheli et messire Alban Bandoero. Tous ceux-là sont sages, capables et méritants ; mais ceux qui disent vouloir messire François Foscari plaisantent, et disent des choses sans fondement. Si vous le faites doge, vous serez promptement en guerre. Celui qui aura dix mille ducats n'en aura plus que mille ; celui qui possédera dix maisons n'en conservera qu'une, et ainsi de toute autre chose ; de telle sorte que vous perdrez votre or, votre argent, votre honneur, et décherrez de la réputation dont vous jouissez. De seigneurs que vous êtes, vous deviendrez serfs et vassaux d'hommes d'armes, de gens de pied, de pillards et de valets de bagages. C'est pour cela que je vous ai fait appeler. Dieu vous laisse vous bien conduire et vous conserver ! Je vous déclare que, par suite de la guerre que les Turcs ont faite avec vous, vous avez de très-vaillants hommes à employer en toute circonstance, tant dans le gouvernement que dans les armes. Vous saurez donc que vous avez huit capitaines pour commander soixante galères et plus, de même pour les navires. Vous avez parmi les arbalétriers des gentilshommes capables d'être patrons de galères et de navires, et qui sauraient les conduire. Vous avez cent hommes habitués à commander des flottes, propres à diriger une expédition, de nombreux *compagnons* (maîtres d'équipages, officiers) pour cent galères, des chefs de chiourme expérimentés et instruits pour cent galères. C'est le résultat de la guerre avec le Turc ; aussi chacun dit-il que les Vénitiens sont les seigneurs des capitaines, des patrons et des maîtres d'équipage. De même vous avez dix hommes qui ont fait mainte fois leurs preuves dans les grandes affaires, en donnant leurs conseils à l'État et en exposant leurs raisons à la tribune ; vous avez aussi beaucoup de docteurs versés dans la science et très-habiles aux affaires du palais. Vous voyez par expérience combien d'étrangers s'en tiennent volontiers au jugement de nos juges du palais. Continuez selon ce que vous trouvez, et vous serez heureux, vous et vos fils.

« Vous avez vu notre monnaie battre chaque année un million de ducats d'or, deux cent mille tant gros que demi-gros d'argent, et huit cent mille sous par an. Il va chaque année, tant en Syrie qu'en Égypte, cinq cent mille ducats de *grossetti* et cent mille ducats, tant en demi-gros qu'en sous, dans vos possessions et dans les pays de terre ferme. Il va chaque année dans vos possessions maritimes cent mille ducats en *grossetti* et sous ; en Angleterre, cent mille ducats en sous ; le surplus reste à Venise.

« Vous avez vu que les Florentins introduisent chez nous chaque année seize mille pièces de draps fins, moyens et très-fins ; nous les transportons dans la Pouille, dans le royaume de Sicile, dans la Barbarie, en Syrie, à Chypre, à Rhodes,

en Égypte, en Romanie, en Candie, dans la Morée, dans l'Istrie. Chaque semaine, les Florentins rapportent ici sept mille ducats de toutes sortes, ce qui fait trois cent quatre-vingt-douze mille par an. Ils achètent des laines françaises, catalanes cramoisies et écarlates, de la soie, des objets d'or, d'argent, des fils, de la cire, du sucre, des joyaux, avec bénéfice pour notre pays. Toutes les nations en font de même. Or veuillez vous maintenir dans la position où vous vous trouvez ; car vous serez ainsi supérieurs à tous. Que le Seigneur Dieu vous laisse vous conserver, régir et gouverner pour le bien ? »

FIN DU TOME XII.

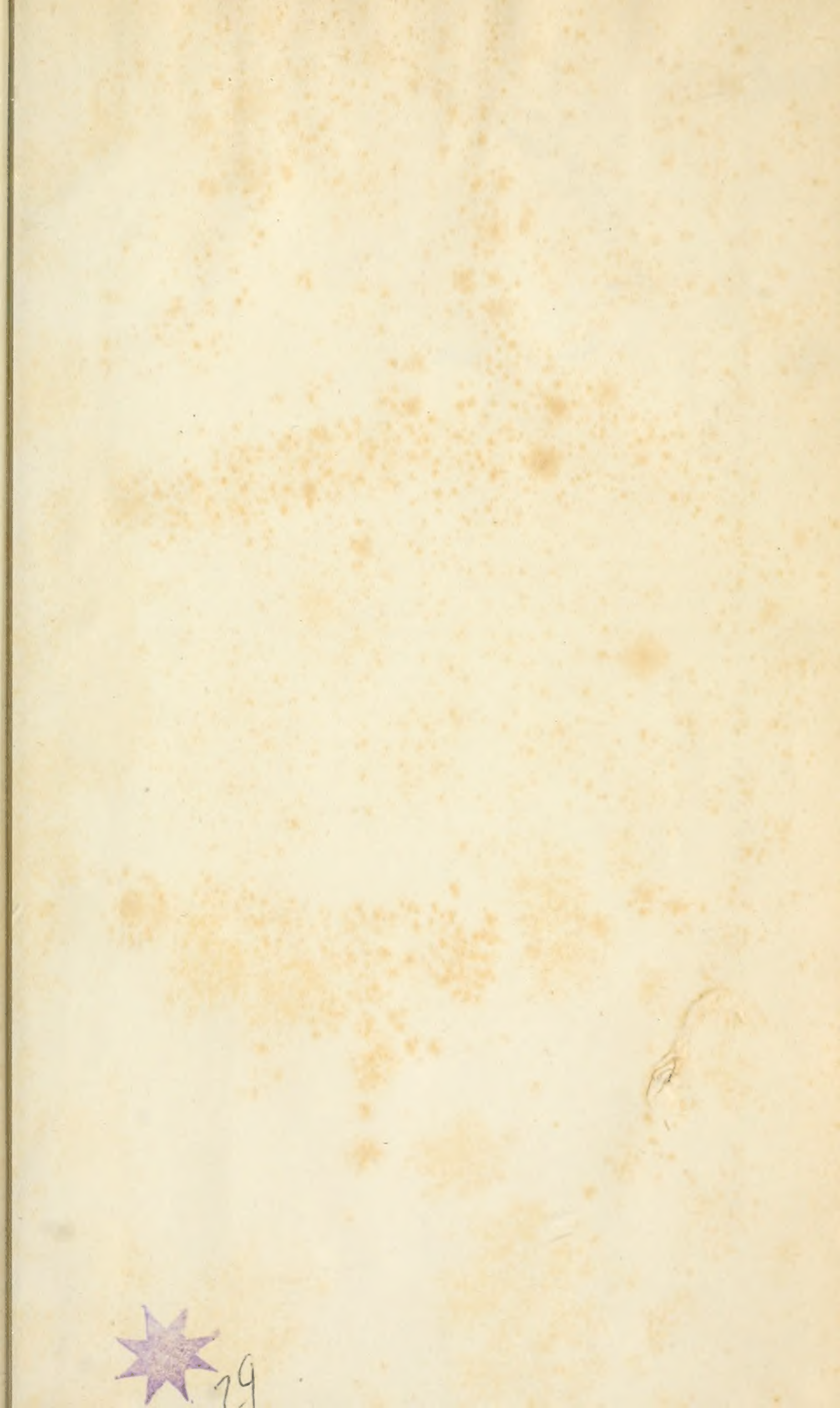
TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DOUZIÈME VOLUME.

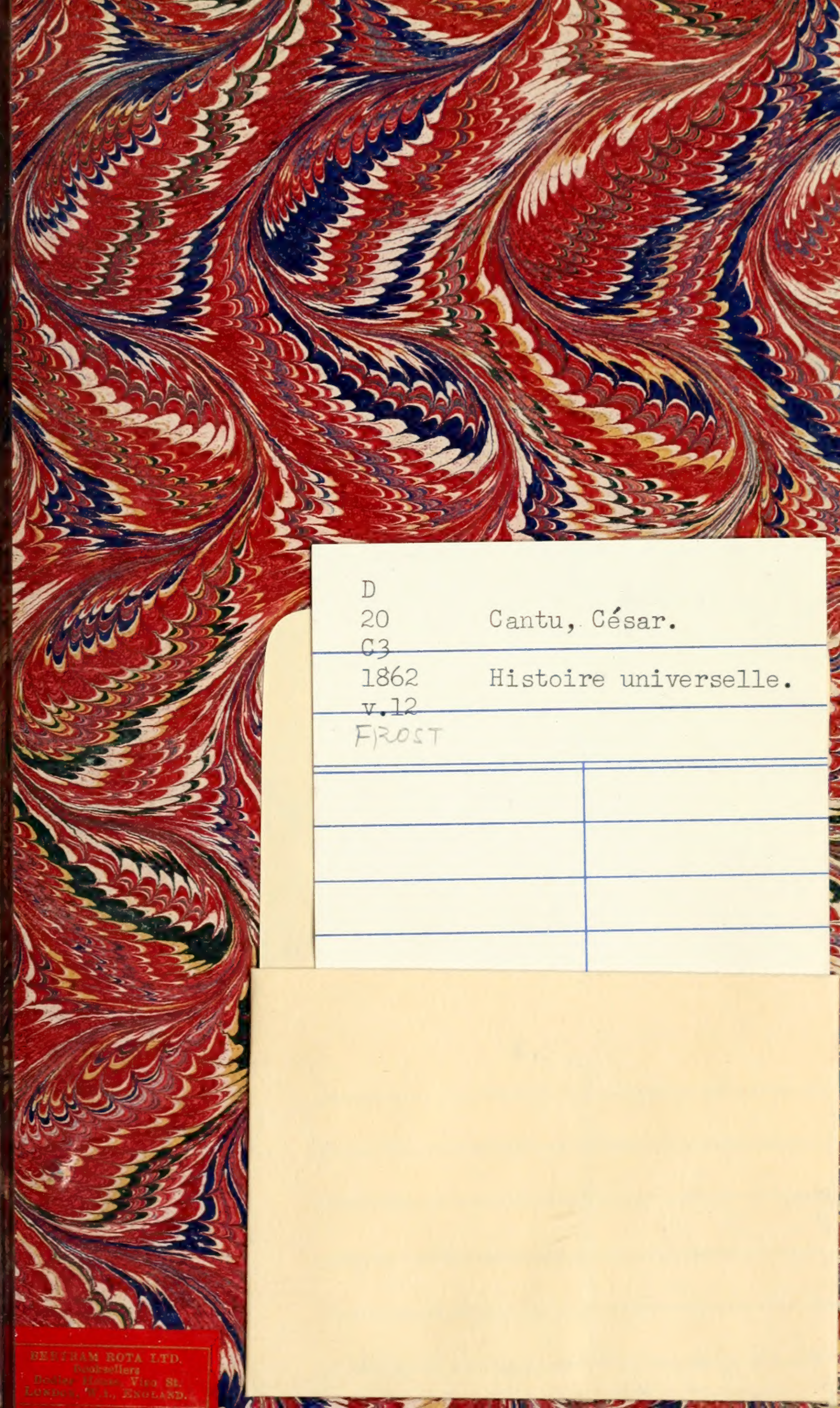
LIVRE XIII.

TREIZIÈME ÉPOQUE.

FIN DE LA TABLE DU TOME DOUZIÈME.


29


Date Due
PRINTED IN U. S. A.
CAT. NO. 23233


D
20
C3
1862
v.12
FROST
Cantu, César.
Histoire universelle.
BERTRAM ROTA LTD.

